PR [Bd - Revue]

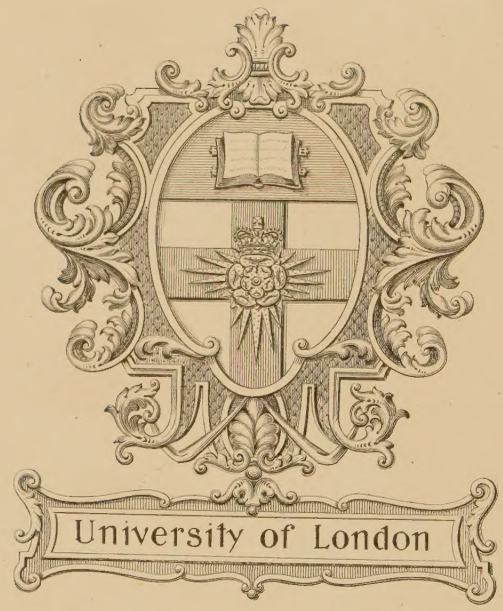


SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1936_43

Revue

# *d'Histoire littéraire*

de la France

SAINT-GERMAIN-LÈS-CORBEIL.

IMPRIMERIE WILLAUME

# Revue
# *d'Histoire littéraire*
# de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

---

*43e Année. — 1936.*

SHL
WITHDRAWN

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 103

1936

BIBL.
LONDIN.
UNIV.
WITHDRAWN

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

# INTRODUCTION A UNE ÉTUDE SUR MARGUERITE DE LUSSAN ET LE ROMAN HISTORIQUE AU COMMENCEMENT DU XVIII^e SIÈCLE

*Marguerite de Lussan, romancière historique du XVIII^e siècle.*

Selon les journaux littéraires du XVIII^e et du XIX^e siècles, M^lle de Lussan était soit la fille d'un cocher et d'une diseuse de bonne aventure, nommée La Fleury, soit l'enfant naturelle du Prince Thomas de Savoie et d'une courtisane inconnue. D'autres biographes n'ont fait que citer l'une ou l'autre opinion, sans chercher à savoir laquelle était juste. Certains biographes anglais les ont tellement embrouillées qu'ils déclarent que les parents étaient « une diseuse de bonne aventure et un cocher appartenant au cardinal Fleury ».

On prétend que la Demoiselle... étoit fille naturelle d'un Prince de Savoie. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle ne faisoit point connoître sa famille, et qu'elle disoit qu'elle ne la connoissoit pas elle-même.
(Bib. des Romans, fév. 1778, p. 180.)

Si l'on en croit certains bruits qui se sont répandus sur la naissance de M^lle de Lussan, elle naquit d'un commerce de galanterie entre le Prince Thomas de Savoie, frère aîné du Prince Eugène, et une courtisane dont on ignore le nom. Le Prince fit élever avec soin cette enfant, qu'un attachement très tendre pour sa mère lui rendit extrêmement cher. Quoique cette anecdote paroisse peu douteuse, à en juger par la manière même dont M^lle de Lussan a vécu avec le Comte de Soissons; d'autres ont dit qu'elle étoit fille naturelle d'un cocher et d'une diseuse de bonne aventure, appelée La Fleury. Pour expliquer comment, étant d'une extraction si basse, M^lle de Lussan a pu recevoir une certaine éducation, ils ajoutent que sa mère, par sa profession, ayant accès dans les maisons les plus distinguées, trouva des facilités pour élever sa fille d'une manière convenable à ses dispositions natu-

relles, et que les Princes Thomas et Eugène de Savoie y contribuèrent par leurs largesses. Mais quelle vraisemblance que des talens comme ceux de La Fleury eussent fait sur deux Princes éclairés assez d'impression pour les porter à traiter la fille d'une aventurière comme leur enfant? Si ce sont les charmes et la beauté de La Fleury qui les ont touchés, plutôt qu'une science futile et imaginaire, la question est assez éclaircie; et j'ai eu raison de regarder le Prince Thomas comme l'auteur de la naissance de M^lle^ de Lussan; car, pour le Prince Eugène, s'il en eût été le père, comme il y en a qui le prétendent, qu'est-ce qui l'auroit pu empêcher de la faire élever lui-même; et pourquoi le Prince Thomas s'en seroit-il chargé seul?

(La Porte, *Histoire Littéraire des Femmes Françaises*, t. III.)

A de si vagues suppositions nous pouvons maintenant substituer quelque chose de certain.

En premier lieu, il est incontestable que Marguerite était une enfant naturelle. La preuve est un document découvert aux Archives Nationales, où l'on traite de la distribution de ses biens après sa mort:

A Messieurs de la Chambre du Domaine et Trésor du Palais à Paris : Remonstre le Procureur du Roy que la Demoiselle de Lussan, fille naturelle, étant décédée rue du Bracq, sa succession avoit été adjugée au Roy par droit de bâtardise...

Il n'y a, cependant, ici aucune mention de ses parents, cela va sans dire, de sorte qu'on se trouve toujours dans le vague à cet égard.

Mais un heureux hasard nous a mis sur la piste de certains détails importants touchant la mère de M^lle^ de Lussan dont l'identité était jusqu'ici demeurée tout hypothétique. Parmi les Archives de la Bastille, dans un recueil de documents concernant « les sorcières du XVIII^e^ siècle », nous avons trouvé le dossier d'Anne Fleury. Parmi ces documents se trouvait aussi une lettre écrite en faveur de la Fleury de la main de M^lle^ de Lussan elle-même. C'est la seule lettre autographe qui paraisse exister d'elle. Non seulement le contenu du dossier et de la lettre est fort intéressant, mais encore il nous mène à la conclusion que la Fleury était, selon toute apparence, la mère de Marguerite. Il ne sera donc pas sans intérêt de les citer en entier.

Ce fut le 24 janvier 1724 qu'on arrêta la Fleury comme « fausse sorcière », et notre premier document est une lettre de la part d'un certain Monnet, où il donne des renseignements sur sa manière de vivre.

Monsieur,

Ayant envoyé chez la nommée Fleury, fausse sorcière, qui demeure

rue Mazarine, elle a commencé à demander à la personne de voir ses deux mains pour y voir le bonheur qu'il avait eu en devant (nous respectons l'orthographe), et celuy qui pourroit avoir à l'avenir, luy ayant ensuitte assuré que tout ce qu'il luy demandoit réussiroit infailliblement, ayant regardé pour cela dans le livre d'astranomie dont elle se sert depuis plusieurs années, qui est rempli d'escritures et de toutes les parties du corps avec des chiffres qui désigne tout ce qui doit arriver à l'homme.

Cette femme abuse de la foiblesse des personnes qui ont la facilité de s'abandonner à elle...

Le prochain document nous apprend certains détails sur la popularité de la Fleury et sur l'influence funeste — à ce qu'on disait — qu'elle exerçait sur les jeunes filles qui allaient la consulter. Il faut remarquer aussi la mention qu'on fait du cocher, Legros :

La Fleury demeuran Rue Mazarine CHEZ LE SR. LEGROS, LOUEUR de CAROSSE trompe et séduit depuis longtems des personnes de l'un et de l'autre sexe par ses prédictions et divinations. Mrs. Deslandes et Aunique, Prêtres de Saint Sulpice, pourront en dire des particularités, mais en voici une des plus capables de porter une jeune fille à se laisser corrompre. Ladite Fleury a considéré son pied gauche à nud, lui dit qu'elle auroit un enfant d'un homme de condition mais qu'il répareroit son honneur en l'épousant. La Dame Fleury se mesle de deviner, de prédire l'avenir, plusieurs dames et demoiselles vont la consulter, elle abuse de plusieurs passages de l'Ecriture Sainte en leur parlant; comme elle ne garde pas beaucoup de mesures on poura la prendre sur le fait et ce sera un grand bien de la faire enfermer...

C'est à la suite de ces accusations qu'on a enfermé la pauvre vieille, car les documents qui suivent traitent de l'époque de son arrestation et d'après.

Monsieur,

En exécution de l'ordre du Roy, du vingt un janvier present mois, j'ay ce jour arrestée la nommée Fleury, femme aâgée de soixante dix-neuf ans, faisant le mestier de devinaresse, et l'ay conduite à la maison de la Salpetrière... Il ne s'est trouvé que deux livres (dans sa chambre), dont l'un a pour titre, *Science Curieuse*, ou la *Chiromancie*, et l'autre est un livre de psaumes en latin et en francais, qui est très suspect, ny ayant point à la teste du livre, ny le titre, ny l'endroit où il est imprimé. Ladite Fleury, bien loin de disconvenir qu'elle scavoit cette science, dit... qu'il n'y avoit que les ignorans qui ne le vouloient pas scavoir, que pour elle, elle l'avoit acquise dès l'aâge de neuf ans, et qu'elle l'avoit pratiqué pour son plaisir. C'est une femme dangereuse, et capable de séduire des esprits foibles...

Cette lettre nous fait voir les préjugés des gens de la police et leur désir d'arrêter l'inculpée sous n'importe quel prétexte. Une fois enfermée à la Salpêtrière, elle révèle d'autres détails, et même des plus importants. Elle nous fait voir les rapports qu'elle avait avec Marguerite de Lussan. Après une requête où la prisonnière demande que ses clefs soient remises à Marguerite, nous trouvons la lettre dont nous avons déjà parlé, et enfin le récit de l'interrogatoire de l'accusée, où se voient les détails de sa vie entière :

La nommée Fleury désire que la clef de son petit appartement qu'elle a remise à la sœur Geneviève soit donnée à M^lle^ de Lussant pour qu'elle se charge de ses meubles dont la meilleure partie luy appartien... La Fleury n'a de confiance qu'en M^lle^ de Lussant, qui, l'aiant toujours aidée, ne l'abandonera pas sans doute dans le besoin où elle se trouve d'être secourue...

Et, maintenant, voici la lettre aux grands traits masculins de M^lle^ de Lussan, où la ponctuation est peu soignée mais où se fait voir sa générosité naturelle[1] :

Vos moments sont si précieux que pour n'être point incomode j'ay été ce matin apprendre du sieur Rosignol la triste destinée de la pauvre Fleury, j'en suis véritablement touchée, et en attendant que je vous fasse encor quelque représentation respectueuse sur ce chapitre, je me flate que vous voudrez bien monsieur me permettre de la voir, elle a été interrogée, elle avoit un petit appartement, quelques petits effets, elle n'a de confiance qu'en moi, cette raison, votre humanité, et la part que monsieur le premier président de la Cour des Aides prend pour tout ce qui me touche me fait espérer avec quelque confiance que vous donnerez cet ordre au sieur Rosignol, j'irai demain scavoir de lui si vous m'avez accordé cette grace.

Je suis avec respect

Monsieur

Votre très humble et très obéissante servante,

M. DE LUSSANT.

C'est ainsi que nous voyons se préciser les rapports intimes entre les deux femmes. D'autres détails se manifestent dans l'interrogation :

... Premièrement enquise de son nom, âge, qualité, pays, demeure : A dit après serment par elle fait de dire vérité se nommer Anne Depoirieux, veuve de Sieur Fleury, Brigadier des (Sauves) gardes de M. de Luxembourg demeurante Rue Mazarine paroisse St. Sulpice agée de soixante dix-neuf ans, native de (Sainte Fale) en Champagne.

Enquise de quelle profession elle s'est occupée jusqu'à présent :

1. C'est probablement la seule lettre de M^lle^ de Lussan qui existe.

A dit qu'elle n'a jamais eu de profession, qu'elle a vaicu jusqu'à présent des rentes qu'elle avait, sur l'hostel de ville et dont elle s'est remboursée en billets de banque...

Enquise de combien estoit la rente qu'elle avait sur l'hostel de ville :

A dit qu'elle estoit de cinq cent livres au principal de deux mil livres...

Enquise de quel bien lui reste présentement et de quoi elle subsiste :

A dit qu'elle avait dix-huit mil livres de fonds de terre en Champagne scituée près de Saint Fale, dont elle touche les fermages de tems en tems...

Enquise si elle n'a pas d'autre bien :

A dit que non, MAIS QUE LA MEM.LLE DE LUSSAN QU'ELLE A ELLEVÉE NE LA LAISSE MANQUER DE RIEN.

Enquise si elle n'avoit pas étudiée la chiromancie a dit que ouy...

Enquise depuis combien d'années :

A dit que c'est depuis sa plus tendre jeunesse...

Enquise si elle ne s'est point servie de cette science pour tirer l'horoscope et dire la bonne avanture en public :

A dit qu'il venoit différentes personnes chez elle, des quelles elle examinoit les lignes des mains et auxquelles elle parloit suivant les lumières que lui a données la connoissance qu'elle a de la chiromancie, mais qu'elle n'a jamais receu d'argent pour cela de qui qui ce soit, et qu'elle ne le faisoit que pour amusement...

Enquise si elle n'a jamais esté reprise en justice a dit que non...

LE COMTE.

C'est donc bien la Fleury qui avait élevé Marguerite de Lussan, et bien qu'on ne puisse déduire de là qu'elle était sa mère, c'est une conclusion tout à fait vraisemblable.

On ne peut malheureusement rien savoir de certain sur le père de Marguerite. Celle-ci, en effet, n'est jamais mentionnée dans les Histoires, correspondances et mémoires de la famille Soissons — ce qui se comprend, d'ailleurs, puisqu'il s'agit d'un enfant illégitime, — mais nous tenons à en croire le bruit qui attribuait sa naissance au prince de Savoie. Si elle n'avait été que l'enfant d'un cocher, comment expliquer le grand intérêt que prit le prince Thomas pour tout ce qui la touchait, la permission qu'il lui accorda de porter le blason de sa maison, et, enfin, l'empressement de la noblesse à l'accueillir en égale?

Car c'est le prince de Savoie qui, quel que fût son motif, entreprit de faire instruire la jeune fille. Elle répondit fort bien à ses soins : son développement intellectuel fut rapide. A l'âge de vingt-cinq ans elle subit l'influence d'un homme qui devait décider de sa carrière : l'archevêque Huet d'Avranches. Ce fut lui qui révéla à Marguerite son aptitude à écrire des romans; ainsi parut, en

1725, l'*Histoire de la Comtesse de Gondez*. Les Romans historiques — car ce premier était de pure imagination — parurent plus tard, depuis 1733 jusqu'en 1749.

C'est à cette époque qu'on entend parler de l'amitié entre M^lle^ de Lussan et Louis-Ignace de la Serre, homme âgé d'environ vingt ans de plus qu'elle, auteur peu connu de quelques opéras médiocres. Autrefois riche, il avait perdu sa fortune entière au jeu, et maintenant il demeurait dans la plus grande intimité avec cette jeune auteur, à qui il servait de critique — car, malgré la pauvreté de sa production dramatique, c'était un véritable homme de goût. Il vécut auprès de Marguerite, comme guide, comme amant et enfin comme ami, jusqu'à sa mort à l'âge de presque cent ans.

M^lle^ de Lussan avait deux autres amis littéraires, l'abbé de Boismorand et Baudot de Juilly. Sur le premier les biographes ont peu à nous dire : on apprend qu'il était jésuite, grand joueur et homme d'esprit; et voilà tout. Il est donc heureux que nous ayons pu découvrir des lettres manuscrites adressées au cardinal Fleury, où se révèlent des détails de sa vie jusqu'ici ignorés. On y trouve l'histoire de sa pauvreté, de ses maladies, de ses succès religieux et littéraires, des attaques contre ses prédications et son caractère, de la nécessité où il se trouve de gagner au jeu. Il nous apparaît comme un homme bien plus digne qu'on ne l'avait toujours représenté, et même comme un orateur fort éloquent, dont les talents pouvaient être d'une grande utilité à son amie.

Baudot de Juilly, lui, est plus connu comme homme de lettres, mais sa vie reste jusqu'ici assez obscure. Comme M^lle^ de Lussan il écrivait des romans historiques et des histoires, quelquefois sur des sujets presque pareils. On dit qu'il collaborait avec notre auteur, mais il n'existe aucune preuve de ceci, excepté le fait qu'elle partageait avec lui les recettes. Il est probable que, comme Boismorand, il lui prodiguait d'utiles conseils.

Cependant Marguerite était protégée par les deux princes de Savoie et était admise dans la haute société. Non seulement elle portait, comme nous l'avons dit, le blason de la famille de Soissons, mais elle était déjà un peu connue à cause de ses écrits. M^me^ de Pompadour s'intéressait vivement à elle et, selon M. Clément, lui accorda une pension. Les princes de Condé et de Conti la protégeaient aussi, et elle fait voir sa gratitude en leur dédiant certains de ses livres, comme elle avait déjà fait pour M^me^ de Pompadour. Entre ses admirateurs il faut surtout signaler M. le Comte de Clermont et M. de Machault.

Malgré tous ces protecteurs, et la pension qu'elle recevait du

*Mercure*, Mlle de Lussan était toujours pauvre. On a dit d'elle : « Elle n'avait pas de quoi faire un mauvais dîner ». Peut-être était-ce la faute de ses amis joueurs!

En 1755, le *Mercure* publia des vers à sa louange. Ce triomphe fut suivi, l'année après, de la mort de son plus grand ami, Le Serre. Elle-même ne lui survécut pas longtemps, car elle mourut en juillet 1758. Voici ce qu'en dit le *Mercure* :

Damoiselle Marguerite de Lussan, auteur de plusieurs ouvrages qui lui assurent une place distinguée parmi les personnes de son sexe, connues honorablement dans les lettres pour leurs talens, est morte à Paris le 31 mai (1758), âgée d'environ soixante-douze ans. La Cour, pour récompenser son mérite, lui avoit accordé, depuis 1755, 2000 livres de gratification annuelle sur le *Mercure*, en vertu des pensions que le roi accorde sur le produit de cet ouvrage périodique.

(*Mercure de France*, juillet 1758.)

La Porte, comme, d'ailleurs, la plupart de ses biographes, raconte qu'elle mourut d'une indigestion, s'étant baignée trop tôt après son dîner, mort peu romanesque, qui lui valut l'épithète de « gourmande ». Voilà tout ce que, jusqu'ici, on avait pu trouver là-dessus. Un nouveau hasard nous a permis de découvrir bien d'autres détails fort intéressants. Un document oublié nous a révélé les circonstances exactes de sa mort, les amis qui y assistèrent, l'état de ses affaires, et, ce qui satisfait peut-être davantage notre curiosité, le contenu et la disposition de son appartement à Paris.

Tout ce que nous pouvons faire ici, c'est de noter les détails les plus importants[1]. Mlle de Lussan avait été malade pendant une semaine, et elle mourut, en effet, après son bain, quoique ce fût avant et pas après le dîner! Plusieurs amis et domestiques étaient alors chez elle, et c'est un ancien secrétaire, Pamphiletz, qui la mit au lit après la crise.

Étant venu aujourd'hui comme à son ordinaire, il la trouva assise sur sa chaise, sortant de son bain où elle s'étoit trouvée mal : il a aidé à la mettre dans son lit, et comme elle a paru très mal il a couru à la paroisse pour chercher les sacrements, et de retour à la maison il l'a trouvée morte.

La maison où elle mourut était rue de Bracq (aujourd'hui rue de Braque), petite rue qui unit la rue des Archives à la rue du Temple, quartier maintenant tout commercial.

Jetons un coup d'œil dans les diverses chambres de l'appartement, où chaque détail de leur disposition nous est révélé. Voici

1. Le document est cité en entier dans l'Appendice de notre livre qui paraîtra sous peu.

la chambre à coucher dans laquelle notre auteur mourut, tapissée de rouge et de blanc, donnant dans une toute petite bibliothèque (la seule chambre, malheureusement, qui ne soit pas décrite). Voici encore la salle de compagnie, en vert et en cramoisi; deux antichambres, où il n'y a rien que des tables à tric-trac et des chaises délabrées; les appartements domestiques, pauvrement meublés; la cuisine, mieux fournie que n'importe quelle autre chambre, avec ses chaudières, ses triangles, ses poêles, ses poissonnières. Enfin on arrive aux caves : dans la cave au bois, rien; dans la cave au vin, trente carafons de vin rouge, huit de vin blanc, six de ratafia. Ce n'est point un appartement de luxe, mais il a néanmoins fourni au locataire des dettes énormes.

Car voici la liste des créanciers, liste effrayante, en vérité, où se trouvent des marquis, des bouchers, des tapissiers, et que sais-je encore. M^lle^ de Lussan avait voulu entretenir un grand ménage, vivre bien, aider ses amis, et pour cela avait dû dépenser évidemment beaucoup plus qu'il n'aurait fallu.

Une chose fort remarquable, et sans doute gênante pour notre curiosité, c'est que nulle part il ne se trouve aucune indication que notre auteur ait fréquenté les salons du temps. Son nom ne se voit pas sur les listes des habitués, même des salons les moins connus. Malgré nos recherches, il nous a été impossible de le découvrir dans les journaux, les correspondances et les mémoires du XVIII^e^ siècle. Ni Saint-Simon, ni Collé, ni Barbier n'en font mention. Et, pourtant, c'était une femme que protégeaient des princes. Comment expliquer cela?

Il faut à ce sujet se rendre compte du peu de popularité dont jouissaient les romanciers au commencement du siècle. Non seulement leurs œuvres ne se vendaient pas, mais ils devaient lutter pour sauvegarder l'existence du genre. On les dénonçait comme corrupteurs de l'esprit et de la morale, et cela n'allait pas sans luttes sérieuses. L'Église les condamnait; Desfontaines et Voltaire s'en moquaient amèrement. C'était un « genre indifférent », selon le président Coulet. « Fadaises pernicieuses », dit le *Journal de Trévoux*; « images obscènes », répétait La Martinière. On a même interdit la vente de la plupart de ces romans, s'il en faut croire Granet et Du Mouhy, surtout de ceux qui traitaient des mœurs et de la morale contemporaines.

Il est vrai qu'un changement eut lieu après la publication de certain roman de M^me^ de Fontaines, mais la résistance dura jusqu'en 1754.

Nous voyons donc que, sauf auprès de gens éclairés qui favo-

risaient la littérature sous n'importe quelle forme — comme, par exemple, Mme de Pompadour, — tout romancier était inévitablement honni. Ce n'est que vers l'époque de sa mort que Mlle de Lussan connut le renom véritable, alors qu'il ne lui était plus possible d'en profiter. Son métier même lui avait défendu l'entrée des petits salons comme des grands, et la plupart des critiques qui se piquaient de connaissances littéraires ne voulaient pas faire attention à une romancière, fût-elle romancière historique.

*
* *

Ce genre du roman historique, depuis quand cherchait-il à se faire une place dans la littérature française? Était-ce un développement relativement moderne, ou avait-il, au contraire, des origines anciennes ?

Certains critiques ne remontent qu'au XVIIe siècle pour trouver ces origines : mais il faut aller plus loin. En effet, c'est au XVIe siècle, chez Paul-Émile, qu'on en voit les premières traces; dans les passages où il quitte la vérité de l'histoire pour l'embellir un peu par des inventions à lui. (Saint-Réal devait développer plus tard cette mode de l'histoire romancée, pour en faire sortir le roman historique.)

Voilà le premier courant. Au XVIIe siècle on voit, avec d'Urfé, jaillir une deuxième source tout à fait différente de celle dont nous venons de parler. N'écrivant pas une histoire, mais un roman, il cherche à y introduire un peu de couleur, et à préciser le fond de l'action plus que ne l'avaient fait ses devanciers. Il fut suivi de Desmarets et de Segrais. Vinrent alors La Calprenède et Scudéry qui, à force d'exagérer, firent du genre héroïque une chose ridicule dont pouvaient bien se moquer Boileau et Sorel. Malgré le fait que les longs romans devenaient ennuyeux, le public demandait toujours de la fiction où dominât un élément historique, ou pseudo-historique; et c'est ainsi que se développa la « nouvelle historique », due en partie, aussi, à l'influence espagnole de Perez de Hita.

C'est à ce moment que commencèrent à se confondre les deux courants de l'histoire romancée et du roman historique. Les trois principaux romanciers de cette période sont Mme de la Fayette, Mme de Villedieu et Saint-Réal. Les chemins que ces écrivains avaient ouverts étaient encombrés d'obstacles qu'il avait fallu déblayer pour gagner le vrai succès : mais le genre de l'histoire était encore informe, et les romanciers eux-mêmes ne tenaient

aucunement à l'exactitude des faits. Ainsi Mlle de Sainctonge, Boisguilbert et Lenoble, disciples de Saint-Réal; Boursault, La Vaumorière et Mme d'Aulnoy, de l'école des galanteries historiques; et enfin Préchac, qui imitait Mme de la Fayette, tous produisaient beaucoup, mais aucun ne sut faire faire au roman historique le progrès nécessaire.

Arrivés au XVIIIe siècle, nous trouvons, comme nous l'avons déjà signalé, que le roman historique devait lutter pour sa propre existence contre la fureur de critiques acharnés. Cette lutte dura véritablement jusqu'en 1750, mais elle commençait déjà à se calmer dès 1725. Il y avait toujours des dénonciateurs du genre, mais, dans le public, sa popularité croissait de jour en jour; jusqu'à ce qu'entre 1741 et 1760 plus de huit cents romans furent édités et réédités, dont la plupart étaient historiques, ou soi-disants historiques.

Ces romans contenaient un élément historique en général assez superficiel, tel que l'introduction de certains noms bien connus et d'un fond pris dans les annales françaises, grecques ou latines. Les événements étaient factices, tirés d'une espèce de fond commun ouvert à tous. C'étaient des rencontres miraculeuses de deux amants à un bal de Cour, des jalousies mal fondées, de fausses identités, des lettres interceptées, et ainsi de suite. La base de l'action était l'amour, amour effusif et sentimental d'un amant parfait pour une amante sans tache.

On peut diviser les romans historiques de l'époque de Mlle de Lussan en trois classes[1], selon l'élément plus ou moins grand d'exactitude que les auteurs y introduisent. Dans la première se trouve le roman historique « classique », où il y a un fond d'événements historiques assez véritables, mais où domine la liberté complète d'invention dans les circonstances et dans les épisodes, comme aussi dans les mœurs, lesquelles sont bien modernisées. La seconde classe nous donne un sujet pris au Moyen Age, surtout à l'époque chevaleresque, entouré d'une quantité de couleur locale prononcée. La troisième diffère de celle-ci seulement en ce que la couleur locale est plus évidente encore, et que même quelque fois on emploie le langage ancien.

Ce serait trop de décrire ici en détail tous les adhérents des trois groupes, pour montrer la contribution que chacun a faite au genre. Nous ne pouvons qu'insister sur celui auquel appartenait Mlle de Lussan, c'est-à-dire le deuxième groupe, qui trai-

1. Nous adoptons ici le classement de M. Jacoubet, dans ses *Origines du Genre Troubadour*, tout en ajoutant aux exemples qu'il cite.

tait surtout de l'époque médiévale. On trouve dans ce groupe Mme de Gomez (*L'Histoire d'Eustache de Saint-Pierre au Siège de Calais*), Mme Durand (*Les Anecdotes de Charles VII*), Baudot de Juilly (*Catherine de France, Reine d'Angleterre*), Duclos (*L'Histoire de Mme de Luz*), et, plus importante encore, Mlle L'Héritier de Villandon. Les romans de celle-ci, avec ceux de Mlle de Lussan, sont incontestablement supérieurs aux autres de cette classe, et sont même entre les plus intéressants qu'ait produits la première moitié du XVIIIe siècle. Lisez *La Princesse Olympe*, ou *L'Ariane de Hollande*; ou, mieux encore, *La Tour Ténébreuse*, qui raconte la captivité de Richard Cœur de Lion en Autriche, et vous aurez devant vous les traits caractéristiques du genre.

Quant à Mlle de Lussan, quelle a été sa contribution à ce groupe ?

Au premier coup d'œil on remarque la similarité qu'il y a entre les titres de ses œuvres : *Les Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguste* (1733), *Les Anecdotes de la Cour de Childéric* (1736), *Les Anecdotes de la Cour de François Ier* (1748), *Les Annales de la Cour de Henri II* (1749). Cette similarité existe aussi dans l'action. Après avoir étudié les méthodes suivies, disons dans *Les Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguste*, qui est le mieux connu de ses romans, on saura ce qu'il faut attendre des autres.

Mlle de Lussan traite de préférence des règnes de Philippe-Auguste, de François Ier et de Henri II parce qu'elle peut en tirer cet effet « d'imprévu tumultueux » qui, pour le XVIIIe siècle, prêtait à l'époque médiévale plus de poésie même qu'à l'antiquité grecque. Elle y introduit, comme couleur locale, force guerres, croisades et tournois, et emploie souvent, comme source d'un événement imaginaire, quelque fait historique bien connu. Ses personnages, pour la plupart, ne sont point historiques. Ils sont ou légendaires (comme, par exemple, Raoul de Coucy et Gabrielle dans *Les Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguste*), ou des gens qui n'ont laissé après eux qu'un nom de famille; ou bien, et c'est ici ce qui arrive le plus souvent, ils sont entièrement factices. (Il faut en ceci excepter les *Annales de la Cour de Henri II*, où Diane de Valentinois et Dreux jouent un rôle si grand : fait qui sépare ce roman des autres *Annales* et *Anecdotes*.) De plus, l'action principale est imaginaire, de sorte que les détails historiques ne sont que d'une importance secondaire. C'est le cas, on le sait, chez Scott comme chez les meilleurs romanciers historiques ; mais Mlle de Lussan n'a pas réussi comme eux — et peut-être ne le cherchait-elle pas — à fondre les mœurs d'un

temps passé, évoquées par le réalisme imaginatif, dans l'action principale, afin de la rendre vraie du point de vue de l'histoire.

Elle introduira autant qu'il lui plaira de tournois et de légendes, de croisades et d'intrigues de Cour, pour satisfaire un public complaisant et faire croire que tous les détails du livre sont médiévaux aussi ; mais elle ne parviendra pas à nous convaincre que l'atmosphère est du XII^e^ siècle plutôt que du XVIII^e^. Nous sommes de l'avis d'un critique moderne qui dit, en parcourant les *Sargines* de Baculard : « Armures sans doute, et tournoi de deuxième plan où deux combattants brisent leur lance. Mais la reine est en robe des grands jours de Versailles et l'arène s'enferme dans un cercle de colonnes corinthiennes [1]. » Néanmoins cette semblance de vérité fit plus d'effet qu'on ne le croirait aujourd'hui.

Car nous, qui possédons une expérience plus vaste des méthodes du genre, nous ne pouvons nous empêcher de demander : quel besoin M^lle^ de Lussan avait-elle de choisir tel ou tel fond historique ? Nous finissons par soupçonner que sa couleur locale est souvent imaginée (c'est-à-dire qu'elle emploie des décors formés par son désir ou sa fantaisie), ou bien qu'elle se transporte avec un sans-gêne admirable du XVIII^e^ au XIV^e^ siècle, de la même façon que les bergers de D'Urfé, simples gentilshommes du XVII^e^ siècle déguisés. Peut-être n'a-t-on jamais mis une robe de bergère, comme font les sœurs de Dreux, pour arroser une fleur le matin ; peut-être était-ce là un divertissement propre au XVIII^e^ siècle que M^lle^ de Lussan a attribué aux sujets de Henri II. Mais, s'il est vrai que ce petit détail, comme mille autres de la même espèce, appartenait aux deux époques, nous devons encore une fois nous demander pourquoi l'auteur a choisi un fond historique. Faut-il en conclure qu'elle avait ses raisons de stratégie littéraire ?

Lorsqu'on cherche à répondre à cette question on est continuellement gêné par une chose : l'atmosphère qui entoure tout ce qui est historique dans ces romans se confond à nos yeux avec celle qui prévalait encore au XVIII^e^ siècle. Prenez, par exemple, les *Annales de Henri II*. Le caractère et le rôle de Diane comme maîtresse du roi, l'épisode de Mlle Léviston, la nomination de Brissac, le tirage au sort pour les festins du soir, l'emploi des déguisements pour servir aux coquetteries, ne voit-on pas tout ceci chez une M^me^ de Pompadour ou une M^me^ du Barry ? On n'a qu'à lire les ouvrages des Goncourt sur cette époque pour en être convaincu. De plus, le fait que l'auteur ne nous présente

1. Mornet, *Le Romantisme en France au XVIII^e^ siècle*, p. 58.

jamais qu'un seul aspect du tableau, celui de la galanterie — qui exclut tout à fait chez elle la politique — semblerait indiquer que l'attitude n'est point celle d'un historien. De plus, il est évident que Mlle de Lussan n'est pas non plus simple littérateur, car autrement ses décors seraient liés bien plus étroitement à l'action.

Tout ce que nous pouvons faire c'est de conclure que notre auteur s'intéresse ou aux événements actuels, ou à l'histoire du passé, en tant qu'ils révélaient des problèmes sociaux et non politiques. Les plaintes principales que nous devons porter contre elle, les voici : ses tendances historiques sont trop sous l'influence des conditions et des écrivains contemporains, ce qui fait qu'elle ne choisit ses détails que pour leur valeur romanesque ; l'histoire se sépare trop souvent de l'action ; et, enfin, cette histoire, à quelques exceptions près, est peu solide.

Il y a trois types d'intrigue particulièrement chers à Mlle de Lussan, qu'elle traite de personnages réels ou fictifs. D'abord elle aime à dépeindre l'amour d'un homme pour une femme mariée, genre *Princesse de Clèves*, et la lutte de la femme qui veut suivre son devoir (Mme de Gondez, Mme de Fajel et Marie d'Angleterre). En deuxième lieu, elle présente la passion d'un jeune amant pour une jeune fille, passion toujours contrecarrée par la volonté des parents (Roger de Rethel et Alix, le comte d'Estouteville et Mlle de Vallemont). Ou bien, enfin, elle n'hésite pas à décrire une passion incestueuse, comme celle de Dreux pour sa sœur.

La description de l'amour dans chacun de ces types est fort intéressante, en ce qu'elle révèle trois influences sur Mlle de Lussan : premièrement, l'influence platonique du XVIIe siècle ; celle-ci se fait voir surtout dans *Les Annales de Henri II*, où l'on appuie beaucoup sur l'importance de l'amour idéal pour le développement du caractère. Fondu dans cet élément on trouve aussi un reste de stoïcisme démodé : c'est-à-dire l'abandon de l'âme à un amour malheureux et fatal. (Rendons-nous compte aussi, que ceci est fort bien adapté à l'époque décrite par l'auteur, où le chevalier mourait sans se plaindre pour une belle indifférente. Il est probable, cependant, que c'est une introduction involontaire de la part de Mlle de Lussan.)

Ensuite nous trouvons une influence contemporaine : l'emploi d'une intrigue « courtisane », et le peu de sévérité avec laquelle on regarde toute espèce de « bonnes fortunes ».

La troisième influence rattache Mlle de Lussan au mouvement pré-romantique. Elle nous montre le héros qui ne pense à rien qu'à sa passion, qui désire la solitude, qui tombe de plus en plus

malade à force d'amour, qui meurt, enfin, sans avoir satisfait ses désirs. (D'ailleurs, il faut se rappeler que la passion incestueuse devait être un des traits caractéristiques du roman romantique.) Malgré sa passion qui le consume, le héros n'oublie jamais l'élégance, la politesse, ni la pureté de langage qu'admirait tellement Prévost chez Mme de Tencin. Par ses souffrances et par sa mort il démontre la « science du cœur », et ses aventures se terminent souvent par des maximes et des avertissements moraux.

Avec le pré-romantisme il faut examiner cette sensibilité qui joue un si grand rôle dans les romans de Mlle de Lussan. Là-dessus il y a beaucoup à dire ; mais, encore une fois, il nous faut nous contenter de quelques observations générales. Cette sensibilité se manifeste, donc, par l'insistance de l'auteur sur les émotions et les sensations, surtout sur celle de l'amour ; deuxièmement, par l'analyse continue de ces émotions de la part des personnages eux-mêmes ; et, enfin, par leur expression en larmes et en soupirs, en évanouissements et en cris de passion.

Il serait faux de croire que la sensibilité règne incontestée dans les romans. Elle est, au contraire, combattue par un autre courant littéraire qui survivait encore et date du XVIIe siècle : le culte de la raison et du devoir. Popularisée par Mme de La Fayette, reprise par les romanciers du XVIIIe siècle, cette doctrine devait trouver une adhérente enthousiaste en Mlle de Lussan. Celle-ci l'introduit dans tous ses romans : toutes ses héroïnes subissent la lutte cornélienne entre le sentiment et le devoir. Et pourquoi cette insistance ? On peut l'attribuer à l'influence de l'archevêque Huet, à l'emploi de l'intrigue d'après Mme de la Fayette, aussi bien qu'à la popularité durable de l'attitude héroïque.

Il y a une autre mode contemporaine que cultivait notre auteur : l'introduction des maximes. (On voit bien que ceci est intimement lié avec la lutte morale dont on vient de parler.) Il y a de ces maximes presque à chaque page, et elles traitent, non seulement de l'amour, mais de toutes les passions et de tous les événements de la vie humaine. D'ailleurs, c'était là, selon La Porte et bien d'autres critiques du temps, le plus grand mérite des romans. Il est intéressant aussi de remarquer que les maximes sont bien plus rares dans les derniers livres que dans les premiers. Ce fait est dû, non seulement au déclin de l'influence de Huet, mais aussi au genre de vie que menait l'auteur et aux gens qu'elle fréquentait.

*
* *

Si les romans de Marguerite de Lussan contiennent, pour le

lecteur moderne, bien des fadeurs, son style nous frappe par son emphase déplacée et ses sensibleries inattendues.

Nous avons déjà signalé le faible qu'elle a pour les maximes sur l'amour. Celles-ci paraissent souvent, en effet, la seule raison d'être de certains épisodes. En tout cas, il est évident qu'elles ont fourni pas mal de plaisir à l'auteur ! Ces sentences rebattues se trouvent toujours à la fin d'un paragraphe où l'on nous a décrit je ne sais quels événements matériels ou psychiques ; et elles en forment un résumé plutôt sentimental. Tandis que, dans les romans, elles traitent de l'amour, dans les histoires ce sont des réflexions sur le sort des princes ou des hommes d'État. Lorsque Diane de Valentinois commence vraiment à s'intéresser à Dreux, comme lui à elle, — sentiment inspiré par le dépit, — l'auteur nous sert un commentaire convenable sur les différentes complexions des amants. Ailleurs, à la mort de Charles VII, quand presque tous ses anciens amis ont abandonné son corps, on nous fait ce petit sermon : « Tel est le sort des rois ; on agit avec les souverains pendant leur vie comme s'ils étaient immortels. Le voile se rompt à leur mort et découvre le genre de l'affection qu'on leur portait. »

Certaines de ces maximes sont évidemment considérées par l'auteur comme dignes d'être revêtues d'une période balancée ; pour d'autres, elle se satisfait à moins de frais, et elle les jette sur la page comme si elle en était un peu honteuse, sous forme de questions ou d'exclamations. Et celles-ci, n'étant en rien supérieures aux autres, nous ennuyent beaucoup plus à cause de l'effet peu naturel que produit un tel style : « Vains efforts d'un père irrité ! » « Comment pouvoir démêler mes sentiments confus ! » et ainsi de suite.

Mais si ces maximes redondantes étaient le seul défaut de son style ! Elle a, de plus, cette manie de l'emploi de l'antithèse dont Fléchier avait fourni des exemples si agaçants et monotones[1]. Et ce n'est pas seulement l'antithèse entre deux mots, mais entre les deux parties d'une phrase. Un exemple isolé de ce procédé ne suffit pas à montrer ce qu'il a de mauvais ; c'est par la répétition à l'infini qu'il devient si fatigant, amenant l'emploi continuel d'« aussi... que », et « plus... que » ; par exemple : « plus par négligence que par haine » ; ou encore des oppositions trop voyantes : « vice... vertu, vie... mort, honneur... déshonneur ».

1. Fléchier, *Oraisons funèbres*, édit. Plon, p. 206 et *passim* : « Sa vie a été une préparation continuelle à bien mourir, et sa mort est pour nous une exhortation à bien vivre ».

Parmi les autres procédés à condamner nous signalons la répétition des images, qui sont en général assez faibles parce qu'elles ne rehaussent pas la chose qu'elles doivent illustrer. Il y a aussi la série de « fadeurs » ; le changement de temps pour obtenir de l'emphase ; le style saccadé, aussi en vue de l'emphase. Mlle de Lussan aime trop à entasser les noms et les descriptions détaillées là où suffirait une simple indication. Par contre, elle omet souvent des détails essentiels. « Tous les historiens ont trop exactement détaillé cette funeste bataille et les actions au-dessus même de l'homme que fit François Ier pour s'y étendre ici. » (*Anecdotes de la Cour de François Ier*, p. 21.) Voici une autre méthode favorite dont elle se sert pour éluder une difficulté : « Je ne parlerai point des marques de joie que reçut François Ier de ses peuples ; il est plus aisé de les imaginer que de les dépeindre ». (*Anecdotes de François Ier*, p. 108.) N'est-ce pas là, cependant, le devoir et le privilège du romancier, que de traduire ses idées en mots pittoresques ? Il faut remarquer aussi l'emploi du monologue, toujours plein d'exclamations sentimentales, et de la confidence, qui s'annonce en général ainsi : « L'amitié que j'ai pour vous me pousse à vous révéler mes sentiments les plus intimes ; ou bien : « Je vous aime trop pour ne pas vous ouvrir mon cœur entier ».

Nous sommes frappés quelquefois de certaines exagérations de style qui nous feraient croire que nous sommes en plein XVIIe siècle, à l'époque précieuse où régnait en souveraine la Carte du Tendre. Lorsqu'il s'agit de n'apporter que de mauvaises nouvelles, voici les paroles qu'emploie notre auteur : « Elle courut lui mettre le poignard dans le sein ». Et encore : « Elle y paroît, et y paroît comme un astre naissant, qui étonne, qui éblouit et qui charme tout le monde ; c'est l'amour ». On pourrait citer de ces passages précieux à l'infini. Il n'est pas rare, non plus, qu'on découvre des négligences de style étonnantes : « Oui, c'est moi qui après vous avoir donné mon cœur viens vous donner la main, en la lui présentant et qu'il baisa avec transport ».

Ces défauts résultent, naturellement, de la prolixité, à laquelle Mlle de Lussan se laisait aller avec bien d'autres écrivains de son temps. Elle était capable d'entasser volume sur volume, sans songer à condenser, à corriger ni à polir. Il est certain qu'elle reconnaissait cette faute ; rappelons sa petite critique ingénue de ses propres productions, prise dans un des romans : « Vous croyez bien que cette conversation fut longue, et que les mêmes choses furent dites plus d'une fois ! »

Enfin, tout en lui reconnaissant une certaine facilité, il nous faut admettre que les traits de ce style les plus frappants sont ses défauts. Spontané, mais monotone, il cherche trop à revêtir les épisodes sentimentaux d'un langage exagéré.

*
* *

Quant à l'influence de M^lle^ de Lussan, nous avons d'abord une observation générale à faire. Jusqu'à l'époque de la Révolution et même après, ses romans se lisaient toujours. Les *Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguste* figurent dans la bibliothèque de Marie-Antoinette, et il y en a même une nouvelle édition en 1820. N'est-ce pas une chose digne d'être signalée, que cette année fameuse, qui fut témoin du coup de foudre des *Premières Méditations* ait vu une telle publication ? Marguerite de Lussan compte certainement parmi les auteurs qui tinrent l'intérêt public éveillé en faveur du roman historique moyenâgeux, pendant toute la durée du XVIII^e^ siècle. Il est fort probable que de Vigny et Hugo lisaient ses romans, pour les dépasser après.

Pour en venir à l'influence immédiate de notre auteur, reconnaissons qu'elle ne fut pas grande. Sans former d'école, sans avoir de disciples littéraires, elle n'était elle-même qu'une adhérente à un genre alors à la mode. Cependant, le seul écrivain qui subit son influence devint si célèbre, et précisément à cause de ce qu'il avait emprunté d'elle, que nous sommes forcés d'accorder quelque importance à notre romancière. Celui dont nous parlons est La Vallière, auteur des *Infortunées Amours de Gabrielle de Vergy et de Raoul de Coucy* (1755).

Dans les *Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguste*, où elle a introduit l'épisode de Gabrielle de Vergy, M^lle^ de Lussan a mêlé les deux légendes du *Chastelain de Coucy* et de la *Chastelaine de Vergy*. Lorsqu'on vient à comparer la Romance de La Vallière avec le récit des Anecdotes, on voit qu'il n'a suivi aucune des deux légendes, mais qu'il a imité de près la description de M^lle^ de Lussan. A quelques exceptions près, les moindres détails sont pareils.

Il nous est impossible ici d'entrer fort avant dans la comparaison entre les vers et le roman. Nous ne ferons donc que montrer la similarité qui existe entre les deux représentations de la fameuse scène finale. On verra que La Vallière a emprunté presque mot à mot le récit de la romancière :

« Sa fureur (il s'agit de M. de Fajel), animée par sa passion, lui faisoit désirer avec une impatience extrême l'heureux moment où il devoit jouir de sa vengeance. Ce moment arriva enfin. On servit Mme de Fajel... Il entra avant qu'on eût desservi le seul mets qui avoit encore été présenté à Mme de Fajel... « Mangez, Madame, poursuivit-il, après avoir gardé un moment le silence. Ce que vous mangez doit être pour vous un mets délicieux : c'est le cœur de Raoul de Coucy. »

Et maintenant voici la Romance :

Il goûte déjà par avance
Les douceurs qu'elle lui promet...
On obéit, et l'heure arrive
Où l'on sert le repas cruel.
Gabrielle, triste et craintive,
Approche, en tremblant, de Fajel.
Pour hâter l'instant qu'il espère,
Il offre, il presse, elle se rend.
« Ce mets, dit-il, a dû te plaire,
Car c'est le cœur de ton amant. »

Voyons aussi la lettre de Raoul :

« Je sens, Madame, que je vais cesser de vivre, et je sens que ma passion ne fut jamais plus forte. Vous l'avez payée d'une Sensibilité qui, sans rien coûter à votre austère devoir, a fait le bonheur et le malheur de ma vie. Oserai-je me flatter, que lorsque vous serez au terme où je me trouve (puisse le Ciel le reculer) vous serez occupée de moi, comme je le suis de vous ! Oui, Madame, je l'espère ; vous le pourrez, sans blesser cette vertu pure que j'ai toujours respectée en vous : cette idée flatteuse éloigne de moi l'horreur d'une mort prochaine : c'est cette idée qui me fait charger le fidèle Monlac de vous remettre, au péril de sa vie, une boîte dans laquelle est renfermé un dépôt qui vous coûtera des larmes et vous sera précieux. Mes sentiments justifient la hardiesse et la singularité d'un don de cette nature ; et la connaissance que j'ai de ce qui se passe dans votre âme m'assure de l'usage que vous en ferez... Je m'affoiblis... ma vue se trouble... Adieu, Madame... je meurs.

(*Anecdotes de Philippe-Auguste*, p. 235.)

Ce qui devient, dans la Romance :

Bientôt je vais cesser de vivre,
Sans cesser de vous adorer ;
Content si ma mort vous délivre
Des maux qu'on vous fait endurer.
Elle n'a rien qui m'épouvante :
Sans vous la vie est sans attraits ;
Un regret pourtant me tourmente :

Quoi ! je ne vous verrai jamais !
Recevez mon cœur comme un gage
Du plus vif, du plus tendre amour :
De ce triste et nouvel hommage
J'ose espérer quelque retour :
Daignez l'honorer de vos larmes ;
Qu'il vous rappelle mes malheurs.
Cet espoir a pour moi des charmes.
Je vous adore. Adieu ! Je meurs.

On doit donc à Mlle de Lussan d'avoir inspiré le sujet de cette fameuse romance, et d'avoir aidé à augmenter le prestige du genre troubadour. C'est elle aussi qui a popularisé en art la légende de Vergy, répandue plus tard avec plus de succès par La Vallière. Parmi les estampes du XVIIIe siècle vous trouverez « La Vue du Château de Coucy, proche Noyon, et la Tour dans laquelle est morte Gabrielle de Vergy [1] », de Piquenot ; les « Adieux de Raoul de Coucy à Gabrielle de Vergy avant son départ pour la Croisade », de Cauvet et Piquenot ; et, « Raoul de Coucy, en mourant, charge Monlac de ses derniers sentiments pour Gabrielle de Vergy ». Celles-ci devaient être suivies de deux autres, représentant Fajel après l'assassinat de Monlac, et Gabrielle qui reçoit la lettre de Raoul.

Il est possible, aussi, de découvrir quelque influence de Mlle de Lussan sur une romancière du commencement du XIXe siècle, Mme de Beaufort d'Hautpoul, qui a écrit *Childéric, roi des Francs* (1806). Les traces sont, cependant, fort légères et les différences de méthode considérables. L'atmosphère du roman de Childéric est plus historique que les Anecdotes ; Childéric joue un rôle plus important ; ses aventures de guerre et de cœur y sont traitées en entier. De plus, le mariage de Bazine est introduit, fait important qui est omis dans l'œuvre de la devancière.

Que l'on convienne ou non que l'influence de Mlle de Lussan ait duré jusqu'à l'époque romantique, il faut du moins reconnaître qu'elle a une place assez distinguée parmi ces écrivains du XVIIIe siècle qui, en introduisant dans le roman le parfum subtil de la poésie médiévale, préparaient la route aux grands romanciers du XIXe siècle, lesquels devaient en faire une essence rare et précieuse.

Doris A. Cuff.

1. *Mercure de France*, 1781, p. 189.

# ROBINEAU, DIT DE BEAUNOIR, ET LES PETITS THÉÂTRES DU XVIII[e] SIÈCLE[1].

## I

Alexandre-Louis-Bertrand Robineau, dit de Beaunoir, auteur dramatique très fécond du XVIII[e] siècle, eut son heure de célébrité comme fournisseur attitré des théâtres forains parisiens. La réputation dont il jouit de son vivant est d'ailleurs assez paradoxale. Applaudi à Paris, où on acclame le rénovateur des théâtres des Boulevards, il fut poursuivi en Belgique comme un intrigant et un aventurier. Quelques-uns des petits journaux littéraires de son époque le placent comme auteur comique au-dessus de son célèbre confrère Beaumarchais; d'autres, au contraire, jugent ses pièces fades et banales. De tels contrastes piquent la curiosité et poussent à un examen approfondi de la vie et des œuvres de cet auteur, qui, malgré sa réputation douteuse, joua un rôle incontestable dans la société parisienne de son temps.

M. Gaiffe, grâce à qui fut éveillé mon intérêt pour ce curieux personnage littéraire, avait été, comme il voulut bien me l'expliquer, frappé d'abord par l'habileté de quelques-unes de ses meilleures pièces, puis s'était intéressé à la question assez curieuse de la collaboration littéraire de Beaunoir et de sa femme. Entreprenant cette étude à mon tour, je compulsai les sources biographiques bien connues, qui ne me révélèrent que peu de faits dignes d'intérêt. On y apprend que Beaunoir a écrit en tout deux cents pièces dont une trentaine avaient été imprimées; les autres (c'est-à-dire quelque 170) restaient inconnues,

1. Cet article est le résumé d'une thèse de doctorat qui fut soutenue à l'Université de Toronto (Canada), et dont plusieurs exemplaires ont été déposés à la Bibliothèque de cette Université. Le sujet me fut proposé par M. Félix Gaiffe, à qui je désire exprimer ici ma profonde gratitude pour le bienveillant intérêt qu'il m'a témoigné. Ses conseils éclairés me furent d'un précieux secours. Les utiles indications fournies par M. J.-S. Will, professeur à l'Université de Toronto, m'ont permis de résoudre certains problèmes qui présentaient de sérieuses difficultés. Je lui suis reconnaissante aussi d'avoir revu le texte du présent article. Je désire également exprimer mes vifs remerciements à M. Gustave Charlier, professeur à l'Université de Bruxelles, qui facilita mes recherches dans cette ville, ainsi qu'à M. Max Fuchs, professeur au Lycée Charlemagne, à qui je dois de précieux renseignements relatifs aux représentations des pièces de Beaunoir jouées en province.

même quant aux titres. Il était devenu célèbre en une soirée; mais, vingt ans plus tard, à la veille de la Révolution, le public volage l'oublia presque aussi vite. Quelques biographes soutiennent que M^me^ de Beaunoir apporta à son mari ses plus grands succès; d'autres affirment qu'elle n'a pas écrit même une ligne d'une seule pièce. Sur cette existence, semble-t-il, assez aventureuse, peu de faits précis étaient connus, tous ses biographes, sauf Michaud, ayant puisé les détails des événements de sa vie dans la *Biographie des hommes vivants, ou Histoire alphabétique de la Vie publique de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs actions ou leurs écrits*[1]. Michaud a donné dans sa *Biographie Universelle* un exposé plus complet et plus intime de cet écrivain; mais là aussi manquaient beaucoup de détails indispensables pour comprendre les actes et les œuvres de ce fécond dramaturge.

Après avoir épuisé à fond toutes ces sources, et quelque peu déçue, je tombai heureusement sur une notice nécrologique de M^me^ de Beaunoir, qui jeta pour moi une vive clarté sur bien des incidents de la vie de cette dernière. La notice se trouvait dans une œuvre publiée par Beaunoir en collaboration avec Chaalons d'Argé, ayant pour titre : *L'Histoire critique des Théâtres de Paris en 1821*[2]. Tentée par l'espoir que Chaalons d'Argé aurait pu publier à l'époque de la mort de Beaunoir une notice semblable à celle parue sur la mort de sa femme, j'examinai à fond tous les volumes écrits ou rédigés par cet auteur; le résultat fut la découverte, dans *La Mnémosyne française* de 1823, d'une longue biographie, ignorée jusqu'à ce jour des biographes contemporains. Ce document était inconnu naturellement de l'auteur de la *Biographie des hommes vivants*, publiée en 1816, et, ce qui a plus d'importance, Michaud l'ignorait aussi totalement; cependant, elle semblait bien présenter un certain intérêt. Dans les bibliothèques de Bruxelles et de Liége, je trouvai encore des matériaux fort importants, de même, dans le Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, deux dossiers de documents sur Beaunoir qui éclairent largement les dernières vingt années de sa vie. Heureusement, tous ces écrits s'accordent quant aux faits principaux de la vie de Beaunoir, dont l'histoire n'offre plus, par conséquent, rien d'obscur ni de caché.

Restait le mystère des cent soixante-dix pièces perdues. Avec le petit *Almanach forain* de 1777, qui ne se trouve, paraît-il, que

1. Paris, Michaud, 1816.
2. Paris, 1822.

dans la Bibliothèque de la Ville de Paris[1], commença la solution du problème. Dans ce volume se trouvent les listes de toutes les pièces représentées pendant l'année 1776 dans les petits théâtres de Paris, ainsi que des renseignements sur leurs auteurs. Le titre d'une des pièces de Beaunoir qui aurait pu être représentée pendant cette année-là m'était connu : c'est *Contentement passe richesse*, lu en manuscrit à la Bibliothèque de l'Arsenal, Collection Rondel. Quand je cherchai ce titre dans la liste des pièces jouées au *Théâtre des Grands Danseurs du Roi* (Théâtre de Nicolet), je le trouvai accompagné de cette note intéressante : « par M. l'Ab... », ce que je suppose être une abréviation de « M. l'Abbé Robineau ». Cette supposition fut justifiée pleinement plus tard, comme on le verra. Je fus très étonnée de trouver que, parmi les cent soixante-et-onze pièces jouées pendant cette année-là au *Théâtre des Grands Danseurs du Roi*, quatre-vingt-une portaient cette même signature.

Une liste manuscrite de pièces représentées au *Théâtre de Nicolet* de 1762 à 1780, qui se trouve à la Bibliothèque Nationale dans un dossier de papiers relatifs au *Théâtre de Nicolet*[2], fut pour mes recherches encore plus féconde que *l'Almanach Forain*. On y fait mention de vingt-six auteurs avec un total de cent quatre-vingt-onze pièces, dont cent quatorze sont attribuées à Beaunoir. Taconet tient la deuxième place avec douze pièces; Delautel, Dorville, Valentin, Pleinchesne, Renout et Pompigny en fournirent au moins trois pendant ces mêmes années.

A ces indications s'en ajoutent d'autres moins importantes, qui font monter jusqu'à cent quatre-vingt-trois le total des pièces connues de cet auteur étonnamment fécond. Vint enfin la découverte, principalement à la Bibliothèque Nationale, des manuscrits de cent quatre pièces, dont trente-sept avaient été imprimées[3].

1. Numéro 550 963.

2. B. N. Fonds français, Nouvelles Acquisitions, 3045, folios 33-37.

3. Voici les noms des pièces non imprimées. On trouvera d'autres renseignements si l'on consulte la bibliographie : *Acmet et Céphise*, *Actéon*, *A fripon et demi double friponne*, *L'Amant borgne et boiteux* ou *Le Boiteux*, *L'Amant voleur*, *Les Amants généreux* ou *Cassandre et Léandre rivaux* ou *Les Rivaux généreux*, *Les Amours de Colombine*, *Les Amours de Dindonnet*, *Les Amours de Glicère et d'Alexis*, *L'Après-souper de l'hôtel Soissons*, *Arlequin fondeur*, *Le Bal de Passy*, *Le Bal du Grand Vainqueur*, *Le Barbier de village* ou *L'Officieux désobligeant*, *La Bégueule*, *La Belle*, *La Belle Pâtissière*, *Le Bijoutier*, *Le Bonhomme Cassandre*, *Le Bourbonnais*, *La Bourbonnaise*, *Le Bourouetteur* ou *Arlequin Brouetteur*, *Le Braconnier*, *Brisegueulle*, *La Cachette*, *Cassandre dupe de lui-même*, *La Ceinture merveilleuse*, *Le Célibataire* ou *Madame j'Ordonne* ou *Madame Commande*, *Ce qui vient de la flûte retourne au tambour* ou *Madame des Allures*, *La Chambre garnie*, *Charbonnier est maître chez lui* ou *La Partie de chasse*, *Les Chiants lits* ou *Le Carême prenant* ou *Le Carnaval*, *La Chose impossible*, *La Colique*, *Le Compliment pour l'ouverture du théâtre*, *La Comtoise à Paris* ou *Le Vieillard dupé*,

Tout cela fournissait des renseignements suffisants pour apprécier l'auteur et la place qu'il a occupée dans la vie théâtrale du XVIII^e siècle en France.

Or, l'étude des œuvres de Beaunoir fait plus qu'ajouter un nom à la liste déjà bien longue des hommes de lettres oubliés. Parmi les théâtres des boulevards, celui de Nicolet, appelé le *Théâtre des Grands Danseurs*, fut, sinon le plus important, du moins l'un des plus renommés des petits théâtres de l'époque; cependant on ne sait presque rien de son histoire avant 1777, première année de la publication du premier journal qui signalait quotidiennement les représentations théâtrales et qui était le fameux *Journal de Paris*. Le rôle prépondérant joué par Beaunoir dans l'histoire de ce théâtre, rôle que je compte développer avec plus de détails, fait que l'histoire du succès de cet auteur jette une vive lumière sur les débuts des *Grands Danseurs*. Puis-je me permettre d'observer que les théâtres forains de cette époque en France mériteraient une étude plus approfondie que celles qu'on leur a déjà consacrées; j'espère démontrer le bien fondé de cette remarque dans cet article relatif à un de leurs auteurs les plus célèbres.

## II

Les faits principaux de la vie de Beaunoir étant dans de nombreux documents à la portée de tous ceux qui s'y intéresseraient, ils ne nous occuperont pas longtemps. La biographie la plus complète, qui se trouve dans toutes les bibliothèques, est celle donnée par la *Biographie Universelle*.

Alexandre-Louis-Bertrand Robineau naquit à Paris le 4 avril 1746. Destiné par sa famille au service de l'Église, il devient en effet abbé; mais ses idées furent vite détournées de l'Église par la fascination qu'exerça sur lui la vie de Paris. Passionné de théâtre, il se mit à écrire pour le *Théâtre de Nicolet*. Sa première pièce, *La Bourbonnaise*, représentée en 1768, fut beaucoup applaudie,

*Contentement passe richesse, La Corne, Le Déménagement du peintre, Le Diable boiteux, La Dinde de Périgord, L'Esprit* ou *Le Revenant de la rue des Petits-Champs* ou *Le Diable à la cave, Le Valet gourmand* ou *Le Faux Amant* ou *Le Fourbe puni, La Veuve difficile* ou *Les Métamorphoses de Scaramouche* ou *La Fille difficile, Le Globe d'Amour* ou *La Nouvelle Didon, L'Habit fait l'homme, Madame Miroton* ou *Blanquette et Restaurant, Madame Proprette, Médée et Jason, Le Ménage du Savetier, La Nuit anglaise, La Nuit parisienne, Qui paie les violons ne danse pas toujours, Les Riboteurs de la Rapée, Le Savetier auteur, Scaramouche fille honnête, La Semaine bien employée, Soliman II* ou *Les Sultanes, Le Sot déniaisé, Le Souper des dupes, La Tante dupée, La Tarentule, Le Testament d'Arlequin, Le Trousseau, Vaut mieux tard que jamais, Le Wauxhall des porcherons* ou *La Lotterie, Les Visites du Jour de l'An.*

et en peu de temps il se vit élu successeur du fameux Taconnet, à qui souvent les historiens de ce théâtre attribuent avec force éloges des pièces qui furent en vérité les premiers succès de Robineau. La lettre suivante, écrite à Beaunoir probablement dans l'année 1775, indique la mesure de la confiance de Nicolet en son auteur principal, sans parler de la fécondité de ce dernier :

Monsieur,

L'administration que je préside a décidé qu'à l'avenir comme par le passé, vos ouvrages seraient reçus à notre théâtre sans être lus, et qu'on continuerait à vous payer dix-huit francs la pièce; mais vous êtes prié de n'en pas présenter plus de trois par semaine.

NICOLET[1].

En 1777, Robineau fit représenter *L'Amour quêteur*, petite pièce assez scandaleuse qui eut un succès inespéré; elle fit connaître au public le nom de l'abbé Robineau, et en même temps attira l'attention de l'archevêque de Paris sur les productions d'un de ses indignes abbés. En conséquence, Robineau fut défroqué; il prit aussitôt le pseudonyme de Beaunoir, anagramme de son propre nom.

De 1768 jusqu'à 1780, Beaunoir se consacra entièrement au service de Nicolet. En 1781, ce long travail pour les Grands Danseurs lui ayant servi d'apprentissage, il écrivit des pièces plus ambitieuses que les parades demandées par Nicolet, et celles-ci furent souvent représentées de 1781 à 1788 au Théâtre des Variétés Amusantes et aux Italiens.

Pendant cette période, c'est-à-dire après 1769, Beaunoir devint employé à la Bibliothèque du Roi. Sa réputation d'auteur libertin, assez rapidement gagnée et, d'ailleurs, bien méritée, porte atteinte à la dignité de ses confrères de la Bibliothèque du Roi, qui exigèrent en 1783 l'anonymat pour ses pièces. Ce serait donc pendant les trois ou quatre années suivantes que, cédant aux instances de sa jeune et charmante femme, il aurait fait représenter et imprimer ses pièces sous le nom de M^me^ de Beaunoir. Il venait de se marier avec la jolie Louise-Céline Cheval, à qui pendant bien des années sera attribué tout l'honneur des comédies délicieuses qui découleront de la plume féconde de son mari. C'est ainsi que le nom de M^me^ de Beaunoir devint et resta toujours associé à des pièces qui ne lui appartiennent pas. Malheureusement, on ne peut donner de cela aucune preuve

1. Dinaux, *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*. Valenciennes, 1844, t. V, p. 325.

décisive : c'est seulement en réunissant des faits, dont aucun pris seul ne serait convaincant, qu'on peut conclure avec quelque certitude que Beaunoir est véritablement l'auteur de toutes les pièces qui portent le nom de sa femme. Je résumerai ici les faits sur lesquels se base mon opinion.

1° Tous les biographes les mieux renseignés sur d'autres points parfaitement vérifiés ou facilement vérifiables de la vie de Beaunoir s'accordent pour nier que Louise-Céline Cheval soit l'auteur de ces pièces, et affirment que sa collaboration se borna à servir de prête-nom au véritable auteur, c'est-à-dire à son mari importuné par les récriminations de ses confrères à la *Bibliothèque du Roi*. C'est seulement dans des biographies qui pour d'autres détails s'écartent largement de la vérité que nous trouvons une discussion sérieuse sur M[me] de Beaunoir auteur.

2° M[me] de Beaunoir, née en 1766, était encore bien jeune pendant les années où se jouaient les pièces signées de son nom (de 1782 à 1786).

3° Quoique le point suivant ne vaille pas grand chose en soi, je l'ajoute, pour ce qu'il vaut : une pièce manuscrite trouvée à la Bibliothèque Nationale, *Le Globe d'Amour*, est signée « par M[me] de Beaunoir », mais écrite et corrigée de la main de son mari.

Un certain paragraphe de l'article de *La Mnémosyne française* de 1823 (tome II, page 168), la plus exacte de toutes les biographies de Beaunoir, résume ainsi tous les points principaux :

> M[me] de Beaunoir avait seize ans à l'époque de son mariage; elle était jolie, spirituelle, fort coquette. Nullement jaloux, Beaunoir ne se donna aucun soin pour former le caractère de sa jeune compagne, et, l'abandonnant aux séductions du monde, se rendit responsable des erreurs dont elle eut sans doute à se repentir dans ses derniers instants. Cependant, par une de ces bizarreries que l'on ne peut expliquer, il aimait à faire briller, à placer partout au premier rang, celle dont la conduite lui semblait si peu mériter ses soins. M[me] de Beaunoir n'avait reçu qu'une éducation fort ordinaire; grâce à son mari, elle a joui et jouit encore après sa mort d'une réputation littéraire; on la plaça au rang des femmes auteurs; elle s'identifia si bien avec cette gloire usurpée, qu'elle ne put jamais se persuader que les ouvrages publiés sous son nom n'étaient pas d'elle. La coquetterie lui suggéra même un assez singulier moyen d'empêcher qu'elle ne fût compromise à cet égard; elle n'écrivit de sa main le moindre billet.

Si l'on tâchait d'imaginer le personnage qu'était M[me] de Beau-

noir, on pourrait se représenter une jolie femme, un bas bleu, dont l'ambition était d'acquérir une réputation littéraire. Pour y parvenir, elle accepta d'épouser le jeune auteur dramatique Beaunoir; celui-ci, d'abord pour plaire à sa jeune amie, plus tard peut-être en remerciement de l'argent qu'elle lui donnait (soit qu'il provînt de sa dot, soit qu'il eût une source moins avouable), signa du nom de sa femme quelques-unes de ses meilleures pièces. Celui qui sait lire entre les lignes comprendra tout de suite qu'un esprit latin admette aisément de pareils arguments qu'il serait difficile de faire accepter à un esprit anglo-saxon. La vie conjugale de Beaunoir n'était pas du tout l'union parfaite de deux âmes; les deux époux font preuve d'une égale indifférence l'un pour l'autre; ils cessèrent de se voir pendant au moins vingt ans de leur vie. Quelles qu'aient été les relations entre eux au début de leur mariage, plus tard ce ne fut sans aucun doute qu'un mariage de convenance assez semblable à l'union projetée par la Bourbonnaise avec son vieil ami. La lecture des lettres qui s'échangeaient entre eux[1] nous montre que, après la fuite de Beaunoir en Belgique, M^me^ de Beaunoir habitait une petite propriété près de Saint-Dominique, avait des amis intimes avec qui Beaunoir, « nullement jaloux », était en bons termes; de son côté, Beaunoir avait au moins une amie très intime, appelée Georgine Massin, qui envoie dans toutes ses lettres ses meilleures amitiés à Madame de Beaunoir, situation qui nous fait penser à celle de Juliette Drouet et d'Adèle Hugo. Nous savons aussi d'après ces lettres que M^me^ de Beaunoir, comme elle en avait l'habitude, envoya à son mari à cette époque d'assez fortes sommes d'argent; et d'après une lettre écrite à Beaunoir par son fondé de pouvoir entre 1789 et 1801, nous savons que M^me^ de Beaunoir prétendait toujours être l'auteur des pièces signées de son nom. Citons :

Je viens de finir, Monsieur, avec Monsieur Boursault, aux conditions que vous avez désirées, savoir de douze livres par représentation pour les Pièces de Monsieur de Beaunoir, dans lesquelles ne sont pas comprises celles qui sont sous le nom de Madame; attendu qu'on ne pourrait pas lui prouver qu'elle n'en est pas le véritable propriétaire[1].

L'opinion que M^me^ de Beaunoir était l'auteur de certaines charmantes pièces de son mari est très répandue dans les documents littéraires de l'époque. Grimm et Métra, par exemple,

1. B. N. Fonds fr., Nouv. acq., 3036 et 5052.
1. Archives Nationales. Papiers séquestrés. Émigrés et condamnés, 1737.

acceptèrent sans discussion cette attribution. La citation suivante, prise dans la *Correspondance littéraire secrète* de Métra, est assez amusante à cet égard, à condition qu'on accorde quelque crédit aux arguments produits ci-dessus. Métra dit, dans une lettre datée du 26 novembre 1786, qu'un jour M^me^ de Beaunoir assista à une réception donnée dans la maison de M. de B.....

Un des convives, se livrant à son enthousiasme pour les grands talents de cette dame, attacha le quatrain suivant avec une lyre formée de guirlandes de fleurs, à l'un des arbres d'une allée où elle devait aller se promener.

J'ai ramassé cette lyre champêtre ;
Mes doigts grossiers sauraient mal la toucher ;
Je la suspends à l'ombre de ce hêtre ;
Daigne, Beaunoir, venir la détacher.

Ces vers furent présentés à la Nouvelle Thalie ; on s'attendait à une réponse piquante ; il n'y en eut point.

Quand M^me^ de Beaunoir mourut, le 19 janvier 1821, Beaunoir honora sa mémoire en écrivant sur son tombeau ces vers touchants, dont on pourrait seulement dire qu'ils sont de circonstance :

Lorsque seize printemps la couronnaient de rose,
J'osai m'en déclarer l'amant ;
Tendre époux sur les bords que le Parnasse arrose,
Je guidai son pas chancelant ;
Quand quatre-vingts hivers éteignent mon génie,
Sa sensible amitié vint réchauffer mon cœur ;
Et d'un moment d'éclat si j'illustrai sa vie,
Elle me l'a payé de trente ans de bonheur.

## III

La vie de Beaunoir de 1780 à 1788 est, nous l'avons déjà dit, racontée dans la *Biographie Universelle*. En 1788, il quitta Paris et s'établit à Bordeaux, où il devint directeur de théâtre. Selon l'expression de Michaud, « il y fit mal ses affaires et sortit de France ». Le secret de ce départ, resté mystérieux jusqu'ici, est expliqué dans un article qu'il publia pour sa propre défense en Belgique dans son journal *L'Ami des Hommes*, ou *Le Vengeur* (numéro du 29 juillet 1791). Il y expose tout au long les difficultés financières dans lesquelles il se débattait quelques mois après son installation à Bordeaux, quand ses associés l'abandonnèrent, refusèrent d'honorer leur signature et le laissèrent seul respon-

sable d'une dette de 1 400 000 livres, dont nous aurons à parler plus tard dans la discussion d'une de ses œuvres : *Le Voyage sur le Rhin*. Plutôt que de faire front à ses ennemis en France, il choisit le chemin plus sûr de la fuite en Belgique. Plus tard, quand le bruit de ses aventures désastreuses à Bordeaux se fut calmé, il lui fut facile de prétendre que son départ de France datait de quelques mois plus tard, et qu'il avait fait partie du groupe des émigrés. Une lettre écrite à un noble vers 1808 met en évidence cette allégation mensongère :

> Je voudrais, Monsieur, que ma fortune me permit de pouvoir vous offrir gratuitement un travail qui ne m'a été pénible que par le peu d'étendue que j'ai été forcé de lui donner, mais, comme vous, né dans une classe jadis honorée, proscrite aujourd'hui, ma plume est tout ce que la Révolution n'a pu m'enlever, et fait mon unique ressource[1].

Même la biographie publiée dans la *Mnémosyne française*, par ailleurs si exacte et si impartiale, ne fait aucune allusion à la véritable cause de la fuite de Beaunoir en 1789, ostensiblement parce que Beaunoir avait préféré oublier cette malheureuse année de sa carrière. Seule l'existence de l'article de défense personnelle dans l'*Ami des Hommes* trahit le secret autrement si bien gardé.

Pour fuir ses créanciers avides, Beaunoir se réfugia donc à Bruxelles. Il n'était pas homme à rester longtemps en marge des événements sensationnels dont il était le témoin; au moment où la Révolution brabançonne éclata, en 1789, il s'introduisit tour à tour dans les deux partis. La nécessité de se loger et de se nourrir prima tout autre sentiment, même celui de l'honneur. Il rampa devant un parti, s'abaissa devant l'autre, se servant de sa plume pour gagner les quelques écus nécessaires pour vivre. Tout à fait dégoûté du théâtre après ses malheureuses expériences à Bordeaux, il se mit à écrire des brochures et à rédiger des journaux. Pendant cette période, tout ce qu'il écrivit manque absolument de goût et de dignité; ce sont des satires mordantes, des attaques furieuses et amères contre tout et contre tous. On sent que sa désillusion est complète. Il a tout perdu, foyer, patrie, renommée, respectabilité, et ses moindres écrits sont inspirés par la haine et l'amertume.

L'histoire des événements qui se déroulèrent en Belgique se trouve racontée tout au long dans le livre célèbre de Borgnet, *Histoire des Belges à la fin du XVIII^e siècle*[2]. Partagé entre le

1. B. N., Fonds franç., Nouv. acq., 5052, fol. 101.
2. Bruxelles, 1844. Vol. 1.

parti de Vander-Noot et celui de Vonck, Beaunoir, je l'ai déjà dit, offrait ses services à l'un et à l'autre, et vendait sa plume avec une inconscience complète selon la somme qu'on lui en donnait. Enfin, répudié tout à fait par Vander-Noot, il se vengea en publiant la pièce historique scandaleuse *Vander-Noot, ou l'Histoire secrète et anecdotique de l'insurrection belge*, et, pour se mettre à l'abri de la colère du puissant tyran de Belgique, il s'enfuit en Hollande aussitôt que parut l'opuscule. De Hollande, il écrivit une autre satire contre l'administration vandernostiote, *Masques arrachés*, qu'il fit éditer à Londres et qui se propagea en Belgique avec la rapidité de l'éclair. Ces deux satires amères et effrontées contribuèrent pour une large part à la chute de Vander-Noot, qui arriva peu de temps après.

Beaunoir passa à Neuwied presque toute l'année qui suivit sa fuite de Belgique. Là il trouvait réunie une petite colonie d'hommes de lettres français, parmi lesquels le célèbre Métra. Notre auteur fut évidemment accueilli à bras ouverts dans cette société d'émigrés. Il collabora à la publication de la *Correspondance littéraire secrète*, et se lia d'amitié avec un homme puissant et riche qui réussit à le remettre sur la bonne voie. Un an plus tard, en 1791, le voilà réinstallé en Belgique, cette fois à Liége, occupé à rédiger un journal très innocent qu'il appela *L'Ami des Hommes* ou *Le Vengeur*, à écrire des pièces, et à faire tout ce que se permet un homme de lettres qui a de la dignité et qui se respecte.

Sa vie, de 1791 jusqu'à 1796, fut, en comparaison, très normale, et par conséquent n'intéressa point ses historiens. Cependant, il voyagea beaucoup. Après avoir passé quelques mois à Liége, il abandonna la rédaction de *L'Ami des Hommes*, qui ne semble pas avoir été trop lucrative, et retourna à Bruxelles, où il s'occupa du *Théâtre Royal*. Dans le cours de l'année 1795, il fit un voyage prolongé en Allemagne ; en 1796, nous le trouvons à Saint-Pétersbourg, où il dirigeait les trois théâtres de la Cour. Cette même année, il fut banni de Russie avec tous les autres Français. Il alla à Berlin, où il se créa un nom dans les milieux de théâtre.

Cependant, en France, à la première République avait succédé le Directoire, qui, à son tour, céda la place au Consulat. En 1800, sous la main puissante de Napoléon, le pays meurtri retrouva le calme. C'est à ce moment que Beaunoir, las de sa vie errante et incertaine, se souvenant de ses succès et de son public parisien, tourna les yeux vers sa ville natale et finit par se décider à retourner à Paris, où il arriva le 1[er] janvier 1801. Mais là tout

était changé. Ses anciens amis et protecteurs l'avaient oublié ; le public lui-même raffolait de nouvelles idoles et ne voulait pas être rappelé à son ancien culte. Beaunoir eut beau s'efforcer d'adapter ses pièces au nouveau goût du jour, elles ne plurent ni aux directeurs ni au public, et il essuya des échecs répétés quand il essaya de reprendre sa vieille place.

L'histoire de sa vie de 1801 jusqu'à sa mort en 1823 offre peu de détails dignes d'intérêt. On peut tracer une esquisse très incomplète de son activité en examinant les deux dossiers de ses papiers qui se trouvent à la Bibliothèque Nationale[1]. En 1802 il fut encore une fois directeur du Théâtre de Bordeaux, mais cet effort pour se réhabiliter de sa première faillite ne réussit guère mieux, car il quitta la ville l'année suivante, poursuivi par ses ennemis et par ses créanciers. Cette fois, il se réfugia à Paris, où il eut de la peine à gagner sa vie, et tous les efforts désespérés qu'il fit pour retrouver son ancien prestige furent vains. Il importunait les directeurs de théâtres en leur proposant sans cesse des pièces anciennes et nouvelles ; elles furent presque toutes refusées, ordinairement avec politesse et avec le respect qu'on devait à un homme qui avait joui d'une grande renommée dans le monde dramatique. Il écrivit des articles pour des journaux et des revues littéraires, et gagna ainsi le plus clair de son modeste revenu. Était-ce sa mauvaise réputation qui s'attachait à ses pas? Enfin, après des années de lutte, l'intervention et la protection de quelques amis lui obtinrent à la Préfecture de Police un poste plus ou moins honoraire, qui lui apporta des appointements fixes. Mais cela ne le sortit pas de la misère, car il n'avait jamais appris à dépenser son argent avec sagesse. Il mourut le 5 août 1823, dans le dénûment le plus complet.

Malgré des recherches minutieuses aboutissant à la connaissance approfondie des faits et gestes d'un homme, il reste quand même toujours un mystère qui échappe aux investigations, c'est le mystère qu'est l'homme lui-même. Qu'était-il, en effet, cet homme dont la vie présente de tels contrastes et de tels désastres, de telles trahisons mesquines et de telles preuves incontestables de loyauté? Fut-il vraiment le vagabond et l'aventurier dépeint par les historiens belges, ou était-il un visionnaire, crédule et trop facilement égaré, nourrissant dans son cœur un rêve de beauté en conflit éternel avec la réalité? Il peut paraître séduisant de jouer avec des idées, de voir par exemple tous les événe-

1. Fonds fr., Nouv. acq., 3036 et 5052.

ments de la vie de Beaunoir dominés par l'influence de la belle jeune femme qui était son épouse, ou de tracer un portrait de son caractère qui s'adapte à tout ce que nous savons de lui... mais l'étude qui nous occupe ne permet pas de telles fantaisies. Ce que l'on peut seulement dire avec certitude, c'est que cet homme, malgré toutes ses faiblesses et toutes ses déplorables erreurs, avait en lui quelque chose qui l'élevait au-dessus de ces mesquineries et de ces laideurs, et qui, dans sa vieillesse, fit de lui le bonhomme que ses rares amis aimaient et respectaient.

## IV

L'histoire des dix premières années de la carrière dramatique de Beaunoir est liée à celle du développement du théâtre des Grands Danseurs de la même époque : on pourrait même dire que l'histoire de ces années de la vie de notre auteur est l'histoire du théâtre des Grands Danseurs. Il est indispensable de connaître l'organisation générale des théâtres de la foire pour comprendre le développement remarquable de ceux pour lesquels Beaunoir écrivit, et on consultera avec profit à ce sujet l'excellent livre de Maurice Albert, *Théâtres de la Foire, 1660-1789* [1].

L'histoire du Théâtre des Grands Danseurs avant 1777, année de la première publication du *Journal de Paris*, est vague et, pourrait-on dire, même inconnue. La lecture d'une centaine de manuscrits de pièces non imprimées (trouvés à la Bibliothèque Nationale, Fonds français, Nouvelles acquisitions), et l'examen des dossiers des papiers de ce théâtre [2] ont révélé beaucoup de faits nouveaux au sujet de son développement pendant ses débuts. On sait déjà que Jean-Baptiste Nicolet dressa ses premiers tréteaux aux foires de Paris en 1750 [3], et qu'en 1759 il ouvrit un théâtre permanent boulevard du Temple, nouvellement construit et honoré tout récemment de la faveur publique. Pendant quelques années, cette scène ne présenta que des sauteurs, des danseurs de corde et des animaux savants, mais peu à peu de petites pièces se glissèrent dans ses programmes, et elle devint bientôt une des rivales dangereuses des théâtres royaux ; ceux-ci entreprirent contre ces nouveaux théâtres forains une guerre destinée dès le début à un échec complet.

Presque rien de très précis n'a été écrit sur le développement

1. Paris, Hachette, 1900.
2. Théâtre de la Gaîté. B. N. Fonds fr. (Nouv. acq.), 3045-3050.
3. Voir Maurice Albert, *Théâtres de la Foire.*

du théâtre de Nicolet entre 1759 et 1780 ; cependant, ses transformations pendant ces vingt années sont très importantes et très instructives. En 1759, Nicolet errait d'un quartier à l'autre, attirant un public de hasard pour lui faire admirer les tours de force de ses sauteurs et de ses danseurs. Le peuple l'adorait, tandis que les bourgeois et les nobles le méprisaient. En 1772, il fut appelé à la cour pour présenter un programme devant Leurs Majestés ; l'enthousiasme du Roi fut tel que Nicolet fut autorisé à changer le nom de son théâtre, qui devint le *Théâtre des Grands Danseurs du Roi*. En 1780, la ville et la cour le reconnaissaient comme le directeur d'un des théâtres les plus grands et les plus gais de la ville. Sa popularité était si grande que sa salle était toujours pleine ; et il faisait une telle concurrence à la Comédie-Française que, faute de public, cette dernière dut fermer ses portes plusieurs fois par semaine. Cependant Nicolet présentait, sans que les théâtres royaux aient semblé s'en inquiéter, de petites comédies et des farces qui ne manquent pas de valeur littéraire. En 1780, les trois quarts de son programme étaient composés de petites pièces, et, dans les entr'actes, des sauteurs et des danseurs de corde amusaient les spectateurs. Comment ce changement radical fut-il amené ?

Le premier pas de Nicolet vers la renommée est dû incontestablement à l'œuvre du grand Taconet, le Molière des Boulevards, comme on l'appelait [1], et qui fut l'écrivain le plus célèbre, aussi bien que l'acteur le plus aimé, du boulevard du Temple. C'est pour voir Taconet que la haute société abandonna, pour la première fois, ses rendez-vous habituels et favoris, et apprit à aimer la gaîté du boulevard du Temple. Or, la gloire de Taconet, jusque-là si personnelle et si bien méritée, va, après 1768, forcer à rester dans l'ombre et même mettre à profit celle d'un nouveau venu, l'abbé Robineau, humble, inconnu, mais dangereux. Jusqu'à 1777, en effet, le nom de Robineau fut peu connu des habitués du boulevard ; aussi tout l'éloge dû au succès de ses pièces alla encore à celui qui était le héros populaire depuis des années,

1. On peut évaluer la production de Taconet à cette époque, aussi bien que celle des autres auteurs nommés ci-dessous, en consultant un manuscrit d'une très grande valeur, dont l'existence semble avoir été tout à fait ignorée de la majorité des historiens de cette période du développement des théâtres forains. Ce document se trouve à la Bibliothèque Nationale, Fonds français, Nouvelles acquisitions, 3045, folios 33-37. C'est une liste chronologique des pièces représentées par Nicolet après l'année 1762. Ce n'est pas une liste complète ; on peut la vérifier et même l'augmenter en la comparant avec une liste publiée dans l'*Almanach forain* de 1777, laquelle contient les titres et la plupart des noms d'auteurs des pièces jouées chez Nicolet pendant l'année théâtrale précédente. Cet *Almanach forain* se trouve dans la Bibliothèque de la Ville de Paris, n° 550963.

c'est-à-dire à Taconet. L'histoire de Robineau de 1768 jusqu'à 1777 étant restée ensevelie dans les manuscrits de pièces de théâtre que l'on croyait pour la plupart anonymes, les historiens sont naturellement tombés dans l'erreur de la tradition populaire, et ont applaudi Taconet comme principal fournisseur de Nicolet pendant les années du grand développement de son théâtre[1]. Le vrai de l'histoire, c'est que Taconet, en 1768, céda sa place à Robineau, dont la première comédie, *La Bourbonnaise*, révéla l'avènement d'un nouvel auteur dramatique.

C'est donc Robineau, et non pas Taconet, qui fit la réputation du Théâtre des Grands Danseurs de 1768 jusqu'à 1780. Comme je l'ai déjà constaté des cent quatre-vingt-onze pièces représentées par Nicolet de 1762 à 1780, cent quatorze sont de Robineau, douze de Taconet, et le reste d'un grand nombre d'auteurs, dont aucun n'en donna plus de quatre ou cinq. Après la lecture d'une trentaine de ces pièces, on est forcé de conclure que Robineau était beaucoup supérieur à tous ses collègues, en tout cas jusqu'à 1779, quand la qualité de ses œuvres attira chez Nicolet des hommes comme Pompigny. Grand nombre des pièces écrites par des auteurs divers avant 1778 ne sont que des imitations, d'ailleurs bien inférieures, de quelques-unes de celles de Robineau. Est-ce, par conséquent, réclamer trop pour la renommée de Robineau, dit de Beaunoir, que de supposer que ce fut lui qui attira l'attention de la cour sur le théâtre de Nicolet en 1772, et d'affirmer qu'il fit au moins plus que n'importe quel autre auteur pour élever ce théâtre à la place qu'il occupa en 1780, date à laquelle Robineau quitta Nicolet pour apporter ses services aux *Variétés Amusantes*, dont Lécluze était le directeur ?

## V

### La Bourbonnaise.

En 1768, probablement pendant l'été, *La Bourbonnaise*, inspirée d'une chanson populaire du jour, fut représentée pour la première fois chez Nicolet. Ce fut un succès sans précédents. Quelles furent les raisons d'un pareil enthousiasme ? Avant cette

1. Par exemple, Théodore Faucheur, *Histoire du Boulevard du Temple ;* d'Heilly, *Foyers et Coulisses*, t. VII ; Beaulieu, *Théâtres du Boulevard du Crime ;* Maurice Albert, *Théâtres de la Foire.* Comparez Aghion, *Le Théâtre à Paris au XVIII^e siècle ;* Dinaux, *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, t. V, p. 325.

date, la plupart des pièces jouées à ce théâtre avaient été épisodiques, et devaient leur réussite soit à l'esprit et à l'habileté de leurs auteurs, soit au jeu burlesque des acteurs ; mais elles n'avaient guère cherché à éveiller chez les spectateurs des émotions plus nobles. Avec *La Bourbonnaise*, une ère nouvelle fut inaugurée. Voici une intrigue liée, une action suivie, des caractères solidement étudiés. La foule applaudit l'action parce qu'elle était vraisemblable et vivante — une jeune fille qui veut se marier ne peut trouver un mari parce qu'elle n'a pas de dot ; astucieuse et habile, elle réussit tout de même à trouver la dot sans s'encombrer du vieux mari. C'était du nouveau pour le public du théâtre de Nicolet.

Le succès imprévu de cette pièce amena la promulgation d'un nouveau règlement de police, inspiré par les théâtres royaux, jaloux du succès du parvenu Nicolet. Ce règlement défendit le chant dans les représentations foraines. Cette mesure, d'une extrême importance, fut appliquée rigoureusement pendant environ dix ans. On ne pouvait plus jouer les pièces épisodiques d'avant *La Bourbonnaise*, parce que le chant y trouvait une large place ; il fallait donc développer un genre nouveau. A la suite de *La Bourbonnaise* les spectateurs affluèrent chez Nicolet : parmi eux se trouvaient désormais beaucoup de nobles et de gens de cour, aussi bien que du menu peuple, et il fallait contenter les uns et les autres, Nicolet, qui se rendait bien compte du talent de Robineau, accepta toutes les pièces que l'humble abbé lui apporta, et c'est grâce aux œuvres de cet auteur que le théâtre soutint et même dépassa le niveau établi par *La Bourbonnaise*.

## VI

Peu d'originalité donc quant au sujet dans les pièces de Robineau de la première époque, c'est-à-dire de 1769 à 1777. C'était toujours le même thème ancien, mis très en vogue depuis cinquante ans, celui de la *commedia dell' arte*. Parmi les soixante-huit pièces connues qu'il composa pour Nicolet, une quarantaine ne sont que des parades ; c'est presque sans exception l'histoire d'une belle jeune fille, aimée d'un beau jeune homme, obligée par un père cruel ou par un tuteur avare de se marier avec un vieillard qu'elle n'aime pas, sauvée de ce destin affreux par son courageux amant aidé d'un valet ingénieux. D'autres pièces, étroitement liées à la parade, représentent une femme rusée et sans

principes qui dupe un vieil amant riche et s'échappe avec son butin pour se marier avec un jeune homme plus à son goût. Beaunoir écrivit quelques pièces à la manière de ses prédécesseurs, c'est-à-dire des scènes épisodiques ; parmi ces pièces, les plus importantes représentent un bal dans un cabaret parisien, et mettent en scène quelques-unes des personnes les plus intéressantes qui assistent au bal. Nous avons aussi dans ce groupe épisodique plusieurs pièces de circonstance ; à part cela, quelques traductions, remaniements et imitations.

En faisant cette sorte d'apprentissage chez Nicolet, Beaunoir put perfectionner certains côtés de son talent dramatique qui devaient marquer ses pièces suivantes et le distinguer de ses collègues pendant ces premières années. On suit son développement de plus en plus sensible dans l'art de construire une pièce, quoiqu'on ne puisse l'accuser d'avoir jamais écrit en amateur même au début. Une logique vigoureuse dirige l'action de la plupart de ses comédies ; les scènes se suivent naturellement et sans heurts ; ce n'est plus l'action décousue qui caractérise les autres œuvres écrites à cette époque pour Nicolet. L'intrigue même la plus compliquée est dénouée sans trop exiger de la patience, de la mémoire ou de l'intelligence du spectateur. Incapable au début de lier l'action et les caractères de sorte que l'une procède tout naturellement des autres, il écrira un peu plus tard pour ce théâtre des œuvres qui sont de véritables comédies de caractère.

Le vrai moyen de constater les progrès faits par Beaunoir en ce qui concerne la construction d'une pièce, c'est de comparer ses œuvres, quelque insignifiantes qu'elles soient en elles-mêmes, avec celles de ses contemporains des foires. Ces derniers s'acharnaient à imiter ses méthodes, mais malgré tout ils restent artificiels et guindés. En lisant les pièces de Beaunoir, on doit se souvenir que la composition en fut souvent hâtive et que peut-être pour cette raison la construction en est maladroite ou même mauvaise ; mais, quoi qu'il en soit, on ne sent jamais que l'action traîne à cause d'un manque d'habileté dans la présentation de l'intrigue. On ne saurait guère critiquer la construction des meilleures des premières pièces de Beaunoir, comme, par exemple, *Cassandre dupe de lui-même*, *Le Célibataire* ou *Le Barbier du Village*, où l'on cherchait en vain une scène qui ne soit vivante ou qui retarde l'action à cause d'une faute de jugement ou parce que l'intrigue y est mal conduite.

Plus frappant encore que son progrès dans l'art de bien construire une pièce fut le développement de Beaunoir dans sa façon

de concevoir et de présenter ses personnages. Quand il commença à travailler pour Nicolet, de même que ses contemporains des théâtres des foires et des boulevards, il ne s'inquiétait guère des réactions psychologiques. Il fixait son attention sur l'action, l'intrigue et le comique ; il adoptait des héros traditionnels que tout le monde connaissait, et ne cherchait pas à les modifier. Il résulte de cela que ses premières œuvres ressemblent plus à des scènes pour marionnettes qu'à des comédies. Mais, trois ans après la représentation de sa première pièce, nous remarquons qu'il essaie de faire de vraies études de caractère, et de justifier l'évolution de l'action, sans employer rien de conventionnel. Il sait différencier nettement et d'une manière saisissante des caractères qui auraient pu très facilement trop se ressembler, et cet art sera plus tard un de ses mérites les plus remarquables. Nous trouvons aussi qu'il s'intéresse de très bonne heure beaucoup plus aux comédies de caractère qu'aux comédies d'intrigue ; cette importance donnée aux caractères plutôt qu'à l'action augmentera sans cesse, et l'étude de son développement est féconde en observations dans ces premières pièces de Beaunoir.

La meilleure œuvre de cette période, *Le Barbier de Village*, fut représentée pour la première fois en 1775[1]. Au point de vue artistique, elle manque de proportions par suite de l'importance donnée au personnage du barbier, qui, tout en jouant un rôle secondaire quant à l'action, reste tout de même le centre de la pièce. C'est un type original et très bien peint : il est bavard comme une pie, et orgueilleux comme un paon ; il se mêle indiscrètement des affaires d'autrui ; c'est un maladroit qui ne veut pas voir ses propres défauts. On ne peut s'empêcher de penser qu'il aurait été digne d'un milieu beaucoup plus caractéristique que celui du *Barbier de Village*. Bien que pour toutes ces raisons la pièce soit médiocre, elle n'en reste pas moins un point de repère important, où nous trouvons le sujet traditionnel de la parade dominé par la personnalité vivante du barbier. *Le Barbier de Village* prépare *Jérôme Pointu*, qui est également une parade, mais une parade où l'exposition du caractère de Jérôme Pointu lui-même, le Cassandre de la pièce, est infiniment plus importante que l'intrigue.

1. Cette pièce fut représentée à la fin de l'année 1775. Sûrement Beaunoir connaissait *Le Barbier de Séville* de Beaumarchais, joué le 23 février 1775. Cependant, quoique leur point de départ soit à peu près le même (l'amour d'un jeune homme pour une jeune fille jalousement gardée par un tuteur et l'intervention d'un barbier), le développement de l'intrigue et du caractère du barbier diffèrent tellement

## VII

Un des secrets du succès de Beaunoir à Paris fut sa capacité étonnante de s'adapter aux goûts de son public. Cette capacité se montre à merveille dans une pièce représentée en 1777, *L'Amour quêteur*, le premier des grands succès de Beaunoir. Le théâtre de Nicolet était devenu à cette époque la principale attraction du boulevard du Temple. Les stalles étaient occupées chaque soir par des gens du monde et de la cour qu'attiraient la nouveauté des spectacles populaires, les polissonneries des pièces et l'habileté des acteurs. Robineau lui-même, membre de ce groupe de flâneurs plus ou moins élégants, produisit dans *L'Amour quêteur* un chef-d'œuvre de plaisanterie délicate et d'inconvenance voilée de symbolisme charmant, qui emporta Paris d'assaut. La première représentation chez Nicolet fut accueillie par des applaudissements frénétiques. Métra dit que toutes les fois qu'on la donnait, elle attirait « un concours si prodigieux qu'on était obligé d'y doubler, tripler et quadrupler la garde[1] ». On se battait au bureau pour obtenir des billets. Tout Paris s'y rendit en foule pour la voir jouer, et le roi fit appeler Nicolet à la cour pour y représenter la pièce. *La Petite Bibliothèque des Théâtres* la réimprima en 1785, et s'exprime ainsi :

Jamais pièce n'eut sur les théâtres des boulevards un succès plus brillant. Elle attira au spectacle des Grands Danseurs du Roi, et la Cour et la Ville. Tous ceux qui avaient chanté la chanson voulurent voir la pièce et l'on donna des éloges à son auteur pour la manière adroite avec laquelle il présentait un sujet aussi libre, sans laisser passer aucune expression capable de choquer la bonne compagnie qu'il attirait à un spectacle où elle n'avait guère coutume de se montrer.

Même Bachaumont prodigue à la pièce des éloges chaleureux :

Elle est charmante et digne d'un autre lieu. Elle est remplie de gaîté et d'allusions polissonnes, mais fort délicatement présentées. Elle est si ingénieuse qu'on craint qu'elle n'excite la jalousie et les réclamations des comédiens français[2].

Quel est le sujet de cette pièce, un des plus étonnants succès de théâtre de la dernière moitié du XVIIIe siècle à Paris ? L'Amour et

dans les deux pièces que tout rapprochement, et encore plus tout plagiat, doivent être exclus.

1. *Correspondance secrète*, t. VIII, p. 355, le 4 octobre 1779.
2. *Mémoires secrets*, t. X, le 23 octobre 1777.

Mercure, exilés de l'Olympe, cherchent à s'amuser. L'Amour dit à Mercure qu'il a l'intention d'assiéger le cœur de trois belles jeunes filles qui sont pensionnaires dans une « maison d'éducation ». Il se présente à la porte de l'école habillé en pèlerin, et Agnès, l'une des belles, l'admet dans la maison. Une fois entré, l'Amour se cache et entend M^me^ Barbara, directrice de l'école, guider les jeunes filles dans le chemin de la vertu, et il la voit donner à chacune un anneau de verre, qu'il faudra à tout prix défendre du mal et du vol comme le symbole de la vertu. Quand les jeunes filles rentrent dans leurs cellules, l'Amour vient et frappe successivement à la porte d'Ursule, de Brigitte et d'Agnès, et de chacune il obtient la promesse de l'anneau de verre comme gage d'amour. M^me^ Barbara entre juste au moment où ses trois charmantes pensionnaires donnent leur anneau à l'inconnu. Elle est indignée, mais l'Amour la calme, lui fait la cour, et obtient d'elle son martinet comme témoignage de sa dévotion. Les pensionnaires, édifiées, jurent obéissance et fidélité à celui qui détient le fameux martinet, symbole d'autorité. Mercure survient alors et annonce à l'Amour que Jupiter les rappelle tous deux dans l'Olympe ; l'Amour s'en va, laissant à M^me^ Barbara et à ses pensionnaires désolées son cordon comme gage de son retour prochain.

*L'Amour quêteur* avait été inspiré par une chanson populaire de l'époque. Une comparaison entre une strophe de la chanson et la scène dans laquelle Beaunoir la développe s'avère pleine d'enseignements. La quatrième strophe de la chanson, par exemple, devient la sixième scène du deuxième acte de la pièce.

Sans y penser, la pauvre Agnès
Met le loup dans la bergerie ;
Et son innocence chérie
Va s'envoler pour jamais.
Frère Amour a tant d'éloquence
Qu'il parvient à la convertir,
Lui fait aimer le plaisir,
En prêchant la pénitence.

ACTE II, SCÈNE VI.

AGNÈS, L'AMOUR.

AGNÈS. — Ah ! c'est vous, Monsieur le Pèlerin, que me voulez-vous ?

L'AMOUR. — C'est trop longtemps me contraindre, Agnès ! Apprenez que je ne suis pas ce que je parais à vos yeux : je vous adore ! et je

me suis ainsi déguisé pour m'introduire ici ; voyez en moi votre amant.

AGNÈS. — Mon amant !... Et qu'est-ce qu'un amant ?

L'AMOUR. — C'est un homme sensible, qui ne voit que la beauté qu'il adore, qui ne vit que pour elle, et qui met son étude et son bonheur à lui plaire.

AGNÈS. — Et quand il lui plaît ?

L'AMOUR. — Il est le plus heureux des hommes !

AGNÈS. — Vous êtes donc le plus heureux des hommes, car vous me plaisez beaucoup.

L'AMOUR. — Agnès, que ce tendre aveu m'enchante !

AGNÈS. — Je vous dis la vérité... J'aime beaucoup toutes mes compagnes, mais je ne ressens pour aucune le sentiment nouveau que vous m'inspirez.

L'AMOUR. — Vous voulez donc bien de moi pour votre amant ?

AGNÈS. — Oh ! oui...

L'AMOUR. — Écoutez, Agnès ; on ne doit rien refuser à son amant.

AGNÈS. — Je ne veux aussi vous rien refuser.

L'AMOUR. — Eh bien ! donnez-moi... votre anneau.

AGNÈS. — Mon anneau ?

L'AMOUR. — Je vous en conjure !

AGNÈS. — Et qu'en voulez-vous faire ?

L'AMOUR. — Le garder toute ma vie.

AGNÈS. — Je le garderai aussi bien que vous.

L'AMOUR. — Il me serait si précieux !

AGNÈS. — A quoi pourrait-il vous servir ?

L'AMOUR. — Il me serait un gage toujours présent de votre amour pour moi ; il me prouverait combien vous m'aimez.

AGNÈS. — Vous le prouverait-il plus que ma parole ? Je crois bien à la vôtre : me voyez-vous vous rien demander ?

L'AMOUR. — Ah ! vous pouvez tout exiger : mon sang, ma vie, tout est à vous.

AGNÈS. — Et... et... votre cordon ?

L'AMOUR (le lui présentant). — Il est à vous.

AGNÈS (l'examinant). — Ah ! gardez-le.

L'AMOUR. — Eh bien ! Agnès... cet anneau ?

AGNÈS. — Oh ! non. M[me] Barbara m'a trop défendu de le donner à personne.

L'AMOUR. — Quoi !... vous me refusez ?

AGNÈS. — Il le faut.

L'AMOUR. — Vous ne m'aimez donc pas ?

AGNÈS. — Je crois que si.

L'AMOUR. — Et vous ne voulez pas me donner cet anneau ?

AGNÈS. — Non... mais... (le lui montrant). Le voilà.

L'AMOUR. — Eh bien ?

AGNÈS. — Ne pouvez-vous pas me le prendre ?

L'AMOUR (prenant l'anneau). — Vous êtes charmante !

Pour mettre en relief la charmante naïveté d'Agnès, Beaunoir peint Brigitte comme une jeune fille frivole et légère. Dans deux scènes extrêmement brèves, il réussit admirablement à saisir la psychologie de ces deux caractères et il les a peints avec une netteté et une réalité saisissantes. Il y a, semble-t-il, très peu d'auteurs remarquables dans l'art de peindre la femme, et, cependant, on peut dire de notre auteur qu'il est un de ceux-là.

Ursule est la plus originale des trois jeunes filles; c'est une âme sensible, lectrice avide des romans sentimentaux de l'époque. Remarquez l'habileté de la conversation suivante :

L'Amour. — Ursule, née avec un cœur tendre, ne sentez-vous donc pas qu'il a besoin d'aimer ?

Ursule. — Ah ! pourquoi venez-vous troubler ma tranquillité ? Qui donc êtes-vous ?

L'Amour. — Votre amant.

Ursule. — Mon amant ?

L'Amour. — Mais l'amant le plus tendre et le plus passionné, qui veut vous adorer toute sa vie, qui brûle pour vous de l'amour le plus violent.

Ursule. — Je ne sais où je suis... Quel feu, jusqu'alors inconnu, vous faites passer dans mon sein !

L'Amour. — Vous êtes faite pour aimer ; livrez-vous à l'amour[1].

Dans ces citations on reconnaît la manière de Beaunoir. Voilant les incidents grossiers de la chanson sous les expressions d'une langue symbolique et délicate, il jette la magie de l'audace sur des mots qui créent une scène charmante entre un jeune homme et une jeune fille. Le caractère d'Agnès, innocente comme un enfant, coquette sans le savoir, franche et sans détour, se dessine très nettement; dans d'autres scènes nous voyons Ursule, la demoiselle sérieuse et passionnée, et Brigitte, gaie, frivole, aventurière. L'esquisse des caractères est tracée de main de maître; c'est un travail achevé. Cette pièce peut être comparée à une de ces miniatures merveilleuses de Pol de Limbourg. Elles sont toutes les deux de dimensions réduites, mais parfaites dans l'harmonie des lignes et dans le mélange des tons; le détail en est étonnant, et chaque coup de crayon prend un sens plus large à mesure qu'on l'observe de plus près; le style s'éclaire de couleurs brillantes et durables. Tout en restant très XVIIIe siècle, *L'Amour quêteur* est, pour l'expression et la conception, un modèle du genre.

1. Acte II, scène III.

## VIII

Après *L'Amour quêteur*, Beaunoir fit représenter six autres pièces où il use du même symbolisme audacieux; dans les suivantes, cependant, il perd peu à peu sa délicatesse de manière, et *La Vigne d'Amour* (1780) est tout bonnement vulgaire et grossière. Heureusement, et malgré le succès de ces pièces symboliques, son bon goût lui fit abandonner ce genre avant qu'il ne dégénérât encore davantage. En outre, un théâtre rival du boulevard, le nouveau *Théâtre des Variétés Amusantes*, attirait déjà son attention. On y représentait des pièces de tendance beaucoup plus ambitieuse que celles du *Théâtre de Nicolet*, et elles y étaient fort applaudies. Il fallait donc que Nicolet fît quelques changements dans ses programmes, s'il voulait conserver la réputation acquise sur le boulevard avant l'arrivée de Lécluze.

Au mois d'août 1779, Lécluze, directeur du *Théâtre des Variétés Amusantes*, y donna une pièce qui eut cent quarante-deux représentations successives[1], succès inouï dans le Paris du XVIIIe siècle : *Janot* ou *Les Battus payent toujours l'amende*. L'auteur, Dorvigny, inconnu jusque-là, devait rester désormais l'un des principaux fournisseurs des *Variétés*. C'est le peuple qu'il met en scène de façon spirituelle et fort originale. Le personnage principal est Janot, garçon gauche, stupide, innocent, qu'on ne peut tout de même pas s'empêcher d'aimer. Volange, un des plus grands acteurs qui aient jamais illustré la scène parisienne, joua Janot; tout Paris adora Volange dans ce rôle et lui donna jusqu'à la fin de sa vie le sobriquet affectueux de « Janot ».

Quand l'enthousiasme causé par *Les Battus payent toujours l'amende* se fut calmé, Beaunoir jugea le moment propice pour faire jouer chez *Nicolet* une réplique à cette pièce : *Jeannette* ou *Les Battus ne payent pas toujours l'amende*. Son attente ne fut pas déçue : la longue popularité de *Janot* ne fit qu'attirer l'attention du public sur la nouvelle pièce qui eut un succès retentissant et enchanta les spectateurs qui se ruèrent en foule chez Nicolet.

*Jeannette* est une petite comédie pleine de qualités. Bien qu'elle fût savamment construite pour faire pendant au célèbre *Janot*, elle n'en est pas moins très originale, et ce qui n'étonne pas de la part

1. Quelques autorités, par exemple la *Petite Bibliothèque des Théâtres*, affirment que cette pièce eut trois cents représentations de suite; mais, selon le *Journal de Paris*, on ne la joua que cent quarante-deux fois de suite, ce qui ne veut pas dire qu'on ne la rejoua pas bien des fois dans le courant de l'année suivante.

de l'auteur de *L'Amour quêteur*, sa nouvelle pièce possède une délicatesse et un goût qui manquent entièrement à *Janot*. Jeannette est tout aussi gauche, aussi stupide et aussi innocente que Janot; mais tandis que ces défauts font de Janot un véritable rustre, ils donnent au contraire à Jeannette un très grand charme. Comme je l'ai remarqué plus haut, Beaunoir a un talent tout à fait spécial pour la peinture de la femme. Dans les portraits d'Agnès, d'Ursule et de Brigitte de *L'Amour quêteur* il avait fait preuve d'une grande perspicacité psychologique; dans Jeannette, il s'est encore surpassé. Il connaissait parfaitement ce qui fait le charme de la femme, ses petits artifices et sa coquetterie, et, qui plus est, il savait les décrire à merveille.

Voici l'histoire de *Jeannette*. Mme du Hazard, humble bourgeoise, a commencé tout d'un coup à se donner des airs; elle a pris une petite bonne, Jeannette, et poussé son fils Cadet vers de grandes études. Jeannette est peu ardente au travail, et, un matin, elle n'a pas avant huit heures balayé l'escalier de la porte d'entrée de la maison, ce qui est, pour la police du village, un délit très grave. Mme du Hazard est de ce fait condamnée par le greffier à payer une amende de trente livres. Furieuse à juste titre, la maîtresse bat Jeannette et la chasse, refusant même de lui donner ni gages ni paquet. Tous les voisins, surtout Babet, M. Minutte, Cadet et le greffier lui-même, sympathisent avec la jolie Jeannette, et prennent fait et cause pour elle. Le greffier condamne Mme du Hazard à une nouvelle amende, cette fois de six cents livres, parce qu'elle a maltraité Jeannette; Mme du Hazard est au désespoir, et voilà M. Minutte qui propose de marier Cadet avec Jeannette, à laquelle il promet une dot rondelette. Mme du Hazard est ravie de cette manière de résoudre la question pécuniaire; Jeannette et Cadet, très épris l'un de l'autre, sont enchantés aussi. Le greffier, à cette solution inespérée, remet à Mme du Hazard son amende. Jeannette le remercie naïvement: « Grâce à votre bonté et à votre compassion pour les pauvres filles, les battus ne paient pas toujours l'amende ».

La finesse délicate de cette pièce se révèle dans le dialogue très typique entre Mme du Hazard et Jeannette qui rend compte à sa maîtresse des commissions dont elle a été chargée :

JEANNETTE. — De là, j'ai été chez Monsieur votre Peintre.
Mme DU HAZARD. — Mon portrait avance-t-il?
JEANNETTE. — Vous l'aurez demain.
Mme DU HAZARD. — L'as-tu vu?
JEANNETTE. — Sans doute.

M[me] DU HAZARD. — Eh bien! comment le trouves-tu ?

JEANNETTE. — Oh! c'est vous toute crachée. Il est si bien fait, qu'il m'a fait peur, et que ceux même qui ne vous auront jamais vue vous reconnaîtront tout de suite.

M[me] DU HAZARD. — Tant mieux.

JEANNETTE. — Il est bien honnête, lui, Monsieur votre Peintre.

M[me] DU HAZARD. — Comment donc ça?

JEANNETTE. — Ah! c'est qu'il m'a promis...

M[me] DU HAZARD. — Quoi?

JEANNETTE. — Ça ne vous fâchera pas?

M[me] DU HAZARD. — Eh! non, non... Eh bien! il t'a promis...

JEANNETTE. — De me peindre dans un petit coin du tableau de manière que personne ne pourra me voir, mais que je pourrai entendre ce que diront tous ceux qui le verront!

M[me] DU HAZARD. — Comment! tu ne vois pas qu'il s'est moqué de toi?

JEANNETTE. — Oh! non, Madame, il m'a trop bien examinée[1].

Beaunoir n'est pas encore à l'apogée de son art, mais c'est jusqu'ici la meilleure de ses pièces, et l'on y trouve beaucoup de choses excellentes. La construction en est claire et logique; l'exposition, habilement menée, fournit les renseignements essentiels dans une conversation amusante et naturelle; les esquisses des personnages sont savamment tracées : chacun possède une personnalité bien marquée qui le distingue admirablement de son voisin. Ce ne sont pas des marionnettes; ce sont des êtres vivants. L'intrigue est presque classique dans sa simplicité; d'ailleurs, elle est conduite avec une habileté remarquable et ne demande aucun effort d'imagination pour être acceptée. Quant à l'humour de la pièce il est inimitable, et dépasse de beaucoup celui de la farce, car il découle du caractère même de l'adorable et naïve Jeannette.

*Jeannette* marque la fin de la collaboration de Beaunoir avec Nicolet. Avant 1780, le théâtre des Variétés Amusantes avait dépassé de loin ses rivaux du boulevard du Temple, et devenait le théâtre le plus en vogue de Paris. Dans *Jeannette*, Beaunoir avait sans contredit donné une pièce aussi belle, sinon plus belle, que les pièces représentées aux Variétés; espérant donc obtenir plus d'argent et plus de gloire chez Lécluze, Beaunoir abandonna son premier directeur. Après son départ, Nicolet ne réussit jamais même à atteindre le niveau établi par Lécluze; il continua cependant à attirer la foule avec ses anciennnes parades et ses farces,

1. Scène III.

auxquelles s'ajoutaient de temps en temps des œuvres de quelques jeunes auteurs ambitieux.

Si, après avoir étudié l'heureuse influence de Beaunoir dans les pièces représentées avant 1780 au Théâtre de Nicolet, on compare son œuvre à celle des auteurs qui l'y ont précédé ou même suivi, on constate que celles de leurs pièces qu'on peut lire dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale sont fades et sans valeur. Elles pèchent surtout par un défaut de construction, par le décousu de la facture, la pauvreté des moyens, l'exposition malhabile, qui amène une intrigue sans clarté; des scènes superflues brouillent l'action et n'ajoutent rien ni aux caractères ni à l'agrément du sujet. Les intrigues sont souvent extravagantes; le fantastique y domine et maintes fois la magie fait tous les frais de l'originalité et des décors. Il est probable même que beaucoup de ces pièces furent écrites pour fournir l'occasion d'employer la célèbre machinerie du théâtre de Nicolet. Les caractères sont presque toujours très mal dessinés et les personnages ne sont que des marionnettes, douées de qualités superficielles et conventionnelles. Le dialogue est inférieur même à celui des plus médiocres pièces de Beaunoir; tandis qu'on est toujours attiré par la gaîté, la netteté, la simplicité et le naturel du dialogue de ce dernier, les scènes de ses contemporains traînent, fatiguent; même quand l'intrigue est bonne, elle est tellement noyée sous un dialogue filandreux que les pièces sont ennuyeuses à dormir debout.

On s'étonne de trouver les pièces des contemporains de Beaunoir tellement différentes de celles de notre auteur; cependant, si les manuscrits qui nous restent peuvent être considérés comme des exemples types des pièces qui furent jouées à cette époque, on est forcé de conclure que Beaunoir dépassait de si loin ses confrères du Théâtre de Nicolet qu'on peut bien comprendre sa popularité. *L'Ane perdu et retrouvé*, de Garnot, représentée en 1769, est très bien écrite, très gaie quelquefois, mais elle est encombrée de scènes inutiles qui font croire que l'auteur lui-même ne savait pas ce qu'il voulait dire. *La Couturière*, jouée en 1770, est une charmante œuvre légère d'une morale plus élevée que la plupart des autres pièces de ces années-ci, mais, tandis que l'intrigue y est habile, la facture en est négligée et même très gauche. Dans *Le Savetier toujours savetier*, représentée en 1773, l'intrigue est assez ingénieuse et très bien développée, mais la technique gâte la vraisemblance de la pièce. Pour surmonter les difficultés de l'action, l'auteur fait entendre à

Scaramouche un long monologue de M. de la Nablonnière, le rival de Léandre à la main d'Isabelle, ce qui est absurde. Dans *L'Alchymiste*, de Pleinchesne, datée de 1775, se montre clairement l'influence de Beaunoir. Bien que l'intrigue tourne autour du caractère de l'alchimiste, le portrait en est faible, et l'auteur est embarrassé pour bien présenter son action; on peut donc seulement dire que si le sujet avait été mieux manié, il aurait pu être fécond.

En somme, c'est à Beaunoir que Nicolet fut redevable, en tout cas jusqu'à 1780, de sa gloire et de ses grands succès. Les dernières pièces composées par Beaunoir pour les Grands Danseurs furent les meilleures qu'il eût écrites jusque-là, et elles y attirèrent de très bons auteurs qui soutinrent la popularité de son théâtre pendant bien des années encore. C'était toujours « de plus en plus fort » chez Nicolet, comme on disait.

## IX

Quand Beaunoir fit représenter sa première pièce aux Variétés en 1781, ce théâtre jouissait d'un grand renom à Paris et attirait les habitués du boulevard du Temple, mais il soulevait aussi bien des discussions parmi les gens de lettres. Lécluze avait groupé de jeunes auteurs de talent riches de promesses dont les pièces sont fortes, originales et habiles. Donc, en quittant Nicolet, Beaunoir entrait dans un théâtre en plein succès; tandis qu'ailleurs il dépassait de beaucoup ses confrères, chez Lécluze il doit prendre rang parmi un groupe de jeunes auteurs brillants et ambitieux.

Les premières pièces jouées au théâtre des Variétés Amusantes ressemblaient fort à celles qu'on représentait chez Nicolet depuis 1775. Un grand nombre traitaient le sujet toujours populaire de la parade; quelques-unes étaient amusantes, quelques-unes extravagantes, mais on ne pourrait les juger meilleures que les meilleures parades de Beaunoir. Il y a des pièces dont le peuple constitue le sujet, écrites notamment par Guillemain, maître en la manière de peindre les mœurs; ses premières œuvres ne sont pas exceptionnelles, mais elles sont une promesse pour de meilleures qui suivront.

Les pièces de ce théâtre jusqu'à cette époque furent donc en somme assez médiocres; mais Lécluze avait un acteur de grande renommée, Volange, capable de mener au succès la pièce la plus lourde. Il excellait dans la représentation des personnages de

comédie, et il était passé maître dans l'art de se grimer. C'est donc pour Volange que furent composées grand nombre des pièces écrites pour ce théâtre; comme celles qui furent écrites pour les Grands Danseurs, elles frappent par leur audace et surtout leur immoralité qui donna vite à ce théâtre la réputation d'être le rendez-vous de tous les libertins de la ville; bien des années passèrent avant que Lécluze réussît à se débarrasser de ce mauvais renom.

La représentation des *Battus paient l'amende*, de Dorvigny, porta d'un seul coup cette scène au comble de la popularité. Le directeur sut profiter de son énorme succès. Le caractère de Janot avait été sans doute inventé spécialement pour Volange; en tous cas, Volange fut un parfait Janot. Paris en raffola, et des statuettes en plâtre du célèbre acteur dans ce rôle idéal se vendirent par milliers.

Après la vogue des *Battus paient l'amende*, les parades retrouvèrent la faveur du public; elles semblèrent douées d'une nouvelle grâce et d'une nouvelle vigueur. Janot eut une nombreuse suite, dont *Janot chez le dégraisseur*, *Ça n'en est pas* et enfin *Le Mariage de Janot* furent les plus remarquables et remportèrent le plus grand succès, et pour cause. Beaucoup de pièces de cette période sont épisodiques et mettent en scène une longue suite de personnages; c'est le grand talent de Volange pour le travestissement qui fit tout le succès de ces pièces et qui en explique la vogue, car c'est lui qui jouait tous les rôles épisodiques. Peu à peu, cependant, le ton change : le désir de faire sensation disparaît, et de plus en plus les pièces sont applaudies pour leur valeur intrinsèque, et non pour des facéties grossières et des polissonneries. L'intrigue est bien conçue, présentée avec habileté et esprit; on y remarque déjà ce brillant qui caractérisera les comédies jouées sur cette scène pendant la décade suivante.

Le 13 juin 1781, *Jérôme Pointu*, par Beaunoir, fut représenté au Théâtre des Variétés Amusantes. *Les Battus paient l'amende* avait fait sensation; le succès de *Jérôme Pointu* ne fut peut être pas si éclatant, mais d'autant plus durable et significatif. Comme Dorvigny, Beaunoir créa un grand rôle pour Volange, et Volange porta ce rôle aux nues.

## VIII

« Voulez-vous rire? écrit l'*Almanach littéraire* de 1782[1]? Allez voir *Jérôme Pointu* aux Variétés Amusantes. Voulez-vous

1. *Almanach littéraire* ou *Étrennes d'Apollon*, Paris, 1782, p. 245.

rire encore? Lisez *Jérôme Pointu*. L'acteur qui joue si bien ce personnage semble être devant vous. »

Jérôme Pointu, riche procureur, congédie son beau commis Léandre parce qu'il l'a trouvé en train de flirter avec sa petite servante Jeannette. Il reproche à Léandre de s'adonner à trois vices dangereux : le vin, les femmes et le jeu. Léandre chassé jure de se venger. Il revient peu après chez Jérôme déguisé en marin anglais, et surprend son ancien maître à genoux devant la jolie Jeannette. Il prétend être riche, et propose à Pointu de lui confier la direction de ses biens ; naturellement Jérôme, très avare, est anxieux de ne pas laisser perdre ce bon client. Léandre réclame du vin, et Pointu en fait venir. Léandre boit beaucoup, et Pointu en fait autant, mais, tandis que Léandre ne s'enivre pas, Pointu se grise affreusement, et accepte de faire une partie de passe-dix avec le faux Anglais. Jérôme perd toute sa fortune et même sa charge qui devient la propriété de Léandre. « Vous avez une fille au couvent, dit alors Léandre, donnez-la-moi en mariage avec votre charge, et je vous tiens quitte de tout. » Sur l'objection de Jérôme qu'un marin anglais ne saurait devenir procureur, Léandre ôte sa perruque et Jérôme reconnaît son ancien commis. Coupable lui-même des fautes qu'il avait reprochées à Léandre, Jérôme doit accepter la dure proposition.

Cette pièce eut un succès inouï à Paris et en province. Elle fut jouée cent vingt-huit fois en 1781 (la date de la première représentation est le 13 juin), cinquante-trois fois en 1782, et en moyenne dix-sept fois par an après 1782 jusqu'à la Révolution. On la représenta parfois après la Révolution, et environ cent ans après sa première représentation, Turpin de Sansay et Georges Donay en firent une opérette publiée à Paris en 1864 et jouée au *Théâtre des Bouffes* le 21 mai 1864. Déjà au XVIII[e] siècle la pièce fut traduite en allemand et en hollandais, et représentée avec un grand succès dans ces deux pays. Elle fut connue aussi en Angleterre. La troupe de Volange fils la joua en province, en Russie, en 1810.

C'est le rire continuel que provoqua cette comédie qui lui valut sa longue carrière. Volange, selon des critiques contemporains, fut même plus brillant dans le rôle de Jérôme Pointu que dans celui de Janot. Beaunoir, reconnaissant sa dette envers Volange, lui envoya selon la coutume du jour la première copie imprimée de la pièce, accompagnée du quatrain suivant :

De ce frivole badinage
Vous seul avez fait le succès.

Momus, pour le jouer, vous a prêté ses traits ;
Et je vous offre votre ouvrage.

*Jérôme Pointu* n'est, en ce qui concerne l'intrigue, ni plus ni moins qu'une parade. Léandre veut se marier avec la fille de Jérôme, qui est au couvent ; il réussit à duper Jérôme et finit par l'obliger à consentir au mariage. Mais l'intrigue est la partie la moins importante de cette charmante pièce. Beaunoir se sert du vieux sujet traditionnel pour en faire une étude de caractère.

Un conte de Voltaire, *Memnon*, fournit le fond du personnage de Jérôme. L'ambition de Memnon était d'être un homme parfaitement sage, de n'aimer aucune femme, de manger avec modération et de ne jamais jouer. Mais ses résolutions furent de courte durée ; entraîné par des amis, il connut tous les vices qu'il avait juré de fuir, perdit tous ses biens, et coucha cette nuit-là sur la paille ; son ange gardien vient dans un rêve lui expliquer qu'il est impossible aux hommes dans ce bas monde d'atteindre à la perfection, et que son ambition devait rester stérile.

En réalité, Beaunoir doit peu à Voltaire. Il a puisé à cette source, comme il a puisé à toutes les autres, avec une grande liberté et une véritable originalité. Jérôme Pointu n'est pas Memnon. Memnon était sérieux, idéaliste, mais faible ; or, Jérôme Pointu ne possède aucun de ces traits. Beaunoir emprunta à Voltaire une idée, et créa un caractère pour personnifier cette idée. Memnon essaie en toute sincérité d'être parfaitement sage mais l'idéal de Jérôme était purement utilitaire et intéressé ; en s'abstenant de vin, en fuyant le jeu et les femmes, il voulait garder son argent. Les reproches qu'il fait à Léandre ne sont inspirés par aucun idéal ; il est parfaitement égoïste ; il veut chasser un rival, et tout ce qu'il lui dit a seulement pour but de s'en défaire. Jérôme Pointu est l'incarnation du procureur du XVIII^e^ siècle, rusé, astucieux et violent ; il a un faible pour sa jolie servante Jeannette, et est horriblement jaloux quand un autre porte les yeux sur elle. L'amour de l'argent gouverne tous ses actes : acquérir du bien résume son code de moralité ; tout est juste, pourvu que ce soit avantageux. Espérant que, s'il boit avec le riche Anglais, ce dernier lui confiera ses affaires, il boit même à l'excès, persuadé que s'adonner au vin, c'est une occupation avantageuse.

En chassant Léandre, Jérôme lui fait cadeau d'un beau sermon sur la vie honnête.

LÉANDRE. — Mais, Monsieur Pointu, vous avez été jeune comme un autre.

M. Pointu. — Oui, Monsieur ! Eh bien ?

Léandre. — Eh bien ! quand vous voyiez une femme charmante...

M. Pointu. — Quand je voyais une femme charmante, je me disais demain ces joues se rideront ; bientôt ces beaux yeux s'éteindront, ces lis et ces roses se flétriront ; et certainement cette tête si belle ne faisait pas tourner la mienne.

Léandre. — Et jamais vous n'avez joué ?

M. Pointu. — Jamais, Monsieur, jamais. Eh ! quel peut donc être le plaisir d'un joueur ? Son âme a-t-elle un moment de calme ou de jouissance ? S'il gagne, son gain est toujours en-dessous du désir ; s'il perd, la rage et le désespoir s'emparent de son cœur : ce n'est plus contre un ami qu'il joue, c'est contre un homme dont il voudrait dévorer la fortune, et qui brûle d'avoir la sienne.

Léandre. — Mais, du moins, vous aviez des amis, une société ? La table a ses plaisirs.

M. Pointu. — Dites donc ses poisons... Suis-je tenté par la bonne chère, par des vins délicieux, par la séduction de la société ; je me représente les suites des excès, une tête pesante, un estomac embarrassé, la perte de la raison et du temps ; je ne mange alors que pour le besoin ; ma santé est toujours égale, mes idées toujours pures et lumineuses. Mais, tout cela est si facile, Monsieur, qu'il n'y pas même de mérite à le pratiquer[1].

Mais quand Léandre revient en marin anglais, le ton sentencieux et hypocrite de M. Pointu change tout à coup, et il joue à l'homme du monde même quelque peu roué.

Léandre. — La mer est mon élément. Quand je suis sur terre je me trouve désœuvré. L'oisiveté, dit-on, est mère de tous vices, et j'ai trois défauts cruels.

M. Pointu. — Qui sont ?

Léandre. — Le vin, le jeu et les femmes.

M. Pointu. — Et vous appelez cela des défauts ?

Léandre. — Mais oui.

M. Pointu. — Mais vous badinez. C'est ce qui caractérise en France un homme bien né, un homme de qualité.

La satire délicieuse et la drôlerie piquante de ces scènes ne furent pas perdues pour les spectateurs qui vinrent en foule aux Variétés tous les soirs, ravis de la déroute de Pointu, dont ils riaient aux larmes.

A la délicatesse qui caractérisait l'*Amour quêteur* se mêle un humour qui est on ne peut plus charmant, même s'il est un peu

1. *Jérôme Pointu*, scène III.

tapageur, comme nous le remarquerons dans la scène suivante où paraît Blaise, un paysan venu à Paris pour essayer d'obtenir le poste quitté par Léandre. Blaise présente une lettre de recommandation envoyée à Jérôme par un de ses amis.

M. Pointu (il lit la lettre)... — « Il se nomme Blaise ; il est de cette ville. » Vous vous appelez Blaise.

Blaise. — Oui, Monsieur.

M. Pointu. — J'en suis fort aise. « Il est tout plein de bonnes qualités. » Effectivement, vous avez la physionomie heureuse, ingénue. « Il est tout plein de bonnes qualités ; c'est un cheval... » Comment ! un ami, un cheval ! Mais ce n'est point du tout cela qu'il faut dans notre état. Il faut être doux, souple, insinuant... Vous êtes un cheval ?

Blaise. — Oh ! Monsieur, je puis bien affirmer le contraire. Si j'ai un défaut, c'est d'être trop doux.

M. Pointu. — Mais, Monsieur Ronge-Fer me l'écrit, cependant. Voyez... « C'est un cheval pour le travail. » Ah ! j'entends, j'entends... c'est-à-dire que jamais le travail ne vous lasse ?

Blaise. — Oui, Monsieur.

M. Pointu. — Que vous le faites toujours avec ardeur ?

Blaise. — Justement.

M. Pointu. — C'est fort bien, mon ami, c'est fort bien. « C'est un cheval pour le travail. Il a perdu le boire et le manger. » Mais, c'est un vrai cadeau que me fait là Monsieur Ronge-Fer ! Un clerc qui ne boit ni ne mange ! Il n'y en a pas deux comme vous dans Paris... « Il a perdu le boire et le manger, tant il a l'amour de l'étude. Il est en état de faire la barbe... » Ah ! Ah ! vous savez faire la barbe ?

Blaise. — Oh ! pour cela, Monsieur s'amuse ; c'est un badinage...

M. Pointu. — Mais ça n'est pas désagréable du tout. Ça m'épargnera mon perruquier !

Blaise. — Ah ! Monsieur...

M. Pointu. — Pourquoi donc Monsieur Ronge-Fer m'écrit-il que vous êtes en état de faire la barbe ? Vous la lui faisiez, apparemment ?

Blaise. — Jamais, Monsieur.

M. Pointu. — Mais j'y vois clair, peut-être... « Il est en état de faire la barbe aux plus vieux praticiens... » c'est-à-dire de leur en remontrer ?

Blaise. — Eh oui ! C'est cela.

M. Pointu. — C'est qu'il a un style haché[1] !

Les scènes se succèdent, pétillantes d'esprit et de satire, et on peut se figurer le public des Variétés savourant la gaîté de cette excellente comédie. On ne s'étonne pas que le *Petit Almanach de nos Grandes Femmes* commente ainsi le sujet de la pièce, qui fut

1. Scène VIII.

jouée sous le nom de M[me] de Beaunoir[1] : « On ne saurait concevoir comment une femme seule a pu souffler à un vieux procureur tant de jolies choses pour rire[2] ». Chaque page, chaque ligne fait rire... et ce n'est pas seulement les mots qui provoquent le rire. Les situations sont très amusantes, et fort habilement développées. Pointu, un peu gris, est extrêmement drôle ; le sobre vieux moraliste se transforme de plus en plus en un roué, et se conduit d'une façon tellement incompatible avec Pointu non ivre, cependant si exactement comme Pointu ivre se conduirait, que même à la seule lecture de la pièce on est forcé d'admirer les dons d'observation du créateur de ce caractère inimitable. Beaunoir s'est surpassé lui-même dans cette merveille d'esprit et de plaisanterie.

## X

*Jérôme Pointu* fut reconnu par certaines des critiques contemporaines comme le chef-d'œuvre des Variétés. Sans aucun doute, cette comédie dépasse de beaucoup en valeur n'importe quelle autre pièce jouée jusque-là sur cette scène, et il est sûr aussi qu'aucune pièce représentée après n'eut une plus grande vogue. *Les Battus paient l'amende* avait inspiré beaucoup d'imitateurs ; il en fut de même pour *Jérôme Pointu*. Quelques-unes de ces pièces furent écrites par Beaunoir, *Thalie, la Foire et les Pointus*, et, plus tard, *Eustache Pointu chez lui*, ou *Qui a bu, boira*. Quelques-unes sont dues à la plume de ses confrères, Guillemain et Laroche. Guillemain introduisit un nouveau personnage, Boniface Pointu, frère de Jérôme. Boniface est un paysan, mais il a une noble bonté et une large intelligence ; c'est une création typique du bon Guillemain au cœur sentimental qui prit chez le peuple les héros de ses pièces. Ses excellentes comédies méritent une étude plus étendue que celle que nous ne pourrions en faire ici.

*Jérôme Pointu* semble avoir inauguré une série de belles pièces qui se succédèrent sans interruption aux Variétés Amusantes. Un ton plus élevé s'y fait sentir : elles deviennent saines, bienveillantes, quelquefois même sentimentales, ou plutôt sensibles. Les spectateurs du boulevard commençaient à apprécier l'art de la

1. Voici certainement encore un argument pour prouver que Beaunoir se servit du nom de sa femme non pas parce qu'elle le méritait, mais parce qu'il y fut obligé. Cette comédie ne porte pas les marques de la main d'une femme auteur. C'est essentiellement une comédie virile et masculine.

2. *Petit Almanach de nos Grandes Femmes* (Londres), p. 23.

construction et du style ; ils voulaient un sujet équilibré et des caractères logiques et vivants. Les thèmes sans délicatesse disparaissaient peu à peu et une certaine perfection littéraire fut recherchée par les auteurs. Il y a une différence énorme entre la vulgarité des *Battus paient l'amende* et la gaîté de *Jérôme Pointu*, et les pièces qui furent jouées pendant les mois qui séparent ces deux grandes comédies ne forment pas une transition facile. Il est incontestable que Beaunoir, avec son *Jérôme Pointu*, a réussi à donner aux Variétés une impulsion nouvelle vers une tendance neuve, et que lui et ses confrères ont, à partir de ce moment, développé avec une rapidité extraordinaire le goût du public pour un genre de divertissement quelque peu élevé.

On ne saurait citer toutes les bonnes pièces représentées pendant cette période ; il suffira de dire que peu d'entre elles sont inférieures au niveau littéraire et moral qui s'établit peu à peu chez les fidèles de ce théâtre. Le nouveau genre qui allait toujours en s'améliorant aux Variétés ne tarda pas à empiéter sur les droits éphémères des théâtres royaux. Les pièces sérieuses avaient été strictement défendues aux petits théâtres ; mais, pour une raison inconnue, les théâtres royaux s'étaient relâchés de leur vigilance, et les Variétés Amusantes se mirent à représenter des pièces dans lesquelles il y avait plus qu'un soupçon de drame. La première de ce genre qui possède un vrai mérite littéraire fut écrite par Beaunoir, *Le Danger des Liaisons*, et représentée le 9 décembre 1783.

Mercourt, avocat parisien, s'est retiré dans une maison de campagne avec sa jeune femme Cécile, qu'il adore, et une amie, M^me^ de Saint-Far, qui aime en secret Mercourt depuis longtemps et feint une sincère amitié platonique pour rester auprès de lui et donner libre cours à sa haine contre sa rivale Cécile. M^me^ de Saint-Far est une habile comédienne et Mercourt et Cécile la croient leur meilleure amie. Elle encourage Cécile, qui aime beaucoup la société, mais qui est très amoureuse de son mari, à demander à ce dernier la permission d'aller à un bal ; d'autre part, elle encourage Mercourt à refuser la demande de sa femme. Victimes de la duplicité de M^me^ de Saint-Far, Cécile et Mercourt se brouillent. Alors la fausse amie éveille la jalousie de Mercourt en lui montrant une lettre écrite, comme elle le prétend, à Cécile par Belmont, un de ses anciens prétendants ; cette lettre avait, en réalité, été écrite à M^me^ de Saint-Far elle-même. Mercourt est furieux ; dans sa colère, il refuse de voir sa femme. Mais Ambroise, un

vieux domestique fidèle, soupçonne depuis longtemps la duplicité de M^me^ de Saint-Far ; il apporte à son maître l'enveloppe qui avait contenu la fameuse lettre, et dévoile ainsi le honteux stratagème. Mercourt se laisse persuader par Ambroise et écoute une conversation entre M^me^ de Saint-Far et Cécile. Naturellement, cette conversation dévoile la trahison de l'intrigante aussi bien que l'amour profond de la malheureuse Cécile ; Mercourt se jette aux pieds de son épouse et lance d'amers reproches à l'odieuse Saint-Far, qui, furieuse de l'échec d'une machination montée avec tant de soins, quitte la maison, laissant les tendres époux réconciliés et pleurant de joie.

*Le Danger des Liaisons* est écrit en un style choisi. Les caractères sont pris dans les milieux cultivés, et développés avec vigueur et conviction. Il n'y a rien de comique dans cette comédie ; c'est un drame émouvant. La crise y est amenée par les intrigues de la femme jalouse ; mais c'est une crise psychologique qui se déroule dans l'âme de Mercourt et de sa femme Cécile. La pièce est conduite avec dignité, et il est certain que les spectateurs sensibles versèrent à plusieurs reprises d'abondantes larmes pendant le récit des malentendus cruels entre Cécile et son mari. Le ton de la pièce est donné dans la dernière scène émouvante de réconciliation.

CÉCILE (à Mercourt). — Ah ! mon ami !

MERCOURT. — Ma Cécile !

CÉCILE. — Tu me pardonnes donc ?

MERCOURT (se jetant encore à ses pieds). — Tu parles de pardonner quand je dois retomber à tes pieds.

CÉCILE (se précipitant dans ses bras). — Non, non ; serre-moi dans tes bras !

MERCOURT (après un moment de silence). — Il faut donc avoir été malheureux pour connaître tout le prix de la sensibilité ?

AMBROISE. — Mon cher Maître !

MERCOURT. — Ambroise ! (A Cécile). — Ma Cécile... quel moment pour mon cœur !

CÉCILE. — Sois toujours mon mentor et mon guide !

MERCOURT. — Je ne veux être que ton ami !

CÉCILE. — Tu n'en auras jamais de plus vrai que ta femme.

MERCOURT. — Ah ! ma Cécile, souvenons-nous longtemps que rien n'est plus à craindre qu'une liaison dangereuse[1] !

Ce fut un public ému d'une manière d'ailleurs tout à fait inattendue et inaccoutumée, qui quitta les Variétés le soir de la pre-

1. Scène dernière.

mière représentation de cette pièce; ni sur le boulevard ni dans les foires on n'avait encore vu une œuvre d'un style si noble et d'un sujet si élevé. Les spectateurs n'avaient jamais auparavant quitté un théâtre forain avec des larmes encore chaudes sur les joues et de grandes résolutions dans un cœur purifié. Car, bien qu'on eut au boulevard représenté d'autres pièces sentimentales, aucune n'avait eu ni la force ni la profondeur du *Danger des Liaisons*, ni remué à ce point la sensibilité de la foule. Et pourtant le XVIII^e^ siècle aimait les sensations fortes et le peuple lui-même comprit et applaudit. *Le Danger des Liaisons* fut un grand succès, retint longtemps l'attention de Paris et fit monter de plusieurs pas sur l'échelle de la gloire le théâtre pour lequel elle avait été écrite[1].

*Le Danger des Liaisons* fut suivie un mois plus tard par un second drame de Beaunoir, *Le Sculpteur* ou *La Femme comme il y en a peu*. Cette pièce est écrite dans le même ton que la précédente, mais le milieu, au lieu d'être le foyer d'un homme riche, est celui d'un artiste pauvre. Remplie de nobles sentiments, elle souleva le même enthousiasme que *Le Danger des Liaisons*; c'est une esquisse vive et sincère d'un milieu et la peinture achevée de caractères vraiment dramatiques.

Ces drames moralisateurs, se succédant aux Variétés, réussirent à révolutionner le répertoire et à élever le niveau intellectuel et moral du théâtre, qui ne mérita plus le renom qu'il possédait encore, bon gré mal gré, d'être le centre de tous les vices et de tout le libertinage de la jeunesse dorée de Paris[2]. Théâtre forain investi d'une dignité nouvelle, les Variétés Amusantes purent lever la tête avec fierté.

(*A suivre.*) E.-B. ABBOTT.

1. La source du *Danger des Liaisons* fut un conte de Marmontel, *Le Bon Mari*. Mais Beaunoir n'y prit que l'indispensable, comme il avait l'habitude de le faire. Il transforma tout à fait les caractères, et introduisit une intrigante, M^me^ de Saint-Far. Ses transformations ne furent pas toujours heureuses, mais elles réussirent à faire d'une lutte psychologique qui n'était pas du tout dramatique une pièce qui est on ne peut plus dramatique et puissante.

2. Voir Sélis, *Lettre à un père de famille sur les petits spectacles*. Paris, 1789. Cette brochure se trouve à la Bibliothèque Nationale, YF 11646.

# MÉLANGES

## « GERMINAVIT RADIX JESSE » (GARGANTUA, XXXIX).

« Ha ! mon amy, baille de ce cochon. Diavol ! il n'y a plus de moust [1]. *Germinavit radix Jesse.* Je renye ma vie, je meurs de soif, » s'écrie Frère Jean au chapitre XXXIX du *Gargantua* [2]. La plupart des commentateurs voient dans cette allusion à la racine de Jessé une équivoque obscène qui complète, selon Marty-Laveaux [3] suivi par M. Plattard [4], l'idée libre éveillée chez le moine par sa propre exclamation : *Il n'y a plus de moust* (*mou*). On retrouverait, paraît-il, cette équivoque dans d'autres textes, et Burgaud des Marets en donne un exemple [5]. D'après Marty-Laveaux [6] et M. Plattard [7], Rabelais aurait démarqué le passage bien connu d'Isaïe, XI, 1 : *Et egredietur virga de radice Jesse et flos de radice ejus ascendet.* Revenant sur la question, M. Plattard a reconnu depuis, avec M. W.-F. Smith, que *Germinavit radix Jesse* n'était pas emprunté à Isaïe, XI, 1, mais au Bréviaire, service de Laudes des fêtes de la Circoncision et des Vigiles de l'Épiphanie [8]. Le texte cité par Rabelais forme, en effet, le début de la

1. Sauce au moust, pour accommoder le cochon. C'est le jus de raisin écrasé, ou verjus dont on trouve la recette dans Taillevent. Cf. *R. E. R.*, VII, 105, et la note de Clouzot au chap. XXXVII du « Gargantua » dans la grande édit. critique d'Abel Lefranc (II, 320, n. 25), et Marty-Laveaux, *Les Œuvres de Maistre François Rabelais*, t. VI, Glossaire, p. 32, col. 1, s. v. *moust*, où l'on trouvera les références aux différents passages de Rabelais qui justifient le sens de *sauce, condiment.* Selon Le Duchat, *Œuvres de Maistre François Rabelais*, 1711, I, 250-251, n. 13, il s'agirait « d'une espèce de daube dont on avait mangé toute la gelée qui s'était faite avec du vin doux ».

2. *Les Œuvres de Maistre François Rabelais*, édit. Marty-Laveaux, I, 146. *Œuvres de François Rabelais*, édit. critique publiée par Abel Lefranc, II, 335.

3. Marty-Laveaux, *Les Œuvres...*, T. IV, *Commentaire*, p. 135-137.

4. J. Plattard, *L'Ecriture sainte et la littérature scripturaire dans l'œuvre de Rabelais*, R. E. R., 1910, p. 185.

5. Plattard, *loc. cit.* — L'édit. Burgaud des Marets et Rathery, I, 237, cite ce fragment d'un vieux Noël :

| | |
|---|---|
| Par parfaite médecine | Une immaculée racine |
| M'ont là adressé | Sortant de Jessé. |

6. Marty-Laveaux, *Les Œuvres...*, T. IV., *Commentaire*, p. 136-137.

7. Plattard, *loc. cit.*

8. Plattard, *L'Écriture sainte*, etc. *Additions et corrections*, R. E. R., 1911, p. 429. Cf. dans l'édit. Abel Lefranc, II, 335-336, la note 46 où M. Plattard semble hésiter

quatrième des antiennes de l'office de Laudes, antiennes qui sont identiques pour le jour de la Circoncision et la Vigile de l'Épiphanie : *Germinavit radix Jesse : orta est stella ex Jacob : Virgo peperit Salvatorem; te laudamus, Deus noster*[1]. Quoi qu'il en soit, et en dépit du contexte : *Il n'y a plus de moust* et des rapprochements possibles avec tels autres passages des vieux auteurs, l'intention obscène attribuée, peut-être gratuitement, à Rabelais — on ne prête qu'aux riches, — n'apparaît pas très clairement. Mais il y en a une autre, que Marty-Laveaux a pour une part expliquée et que nous voudrions éclaircir plus complètement.

Si Rabelais, en effet, a introduit dans son texte cette citation d'une antienne assez inattendue, c'était bien dans le dessein d'amener une équivoque plaisante, mais, selon nous, beaucoup plutôt de nature *phonétique* que d'ordre *sémantique*. Il ne semble pas que l'on ait jusqu'ici prêté suffisante attention à la phrase qui suit immédiatement le texte latin et qui en est, à un mot près, la parodie burlesque : *Je renye ma vie, je meurs de soif*. Marty-Laveaux a fort bien vu et démontré par des textes péremptoires que *Jesse* représente la prononciation usuelle au XVI^e^ siècle et qui s'est maintenue jusqu'à nous dans certains parlers dialectaux de *J'ai soif*[2]. Au *Jesse* du latin correspond le *Je meurs de soif* de Frère Jean. Mais ni Marty-Laveaux ni aucun autre exégète de Rabelais ne paraissent s'être avisés que *Je renye ma vie* représente, phonétiquement, par transposition d'une lettre : *Germinavit* et forme, entre le français et

encore entre les deux sources et ne pas abandonner sans regret la possibilité d'une réminiscence d'Isaïe. A notre avis, la question n'est pas douteuse et le Bréviaire doit être considéré comme la source unique.

1. *Breviarium Romanum ex decreto sacrosancti Concilii Tridentini restitutum S. Pii V Pontificis Maximi jussu editum aliorumque pontificum cura recognitum Pii Papae X auctoritate reformatum juxta editionem typicam dispositum et approbatum. Pars hiemalis. Romae, Tornaci, Parisiis, Desclée et socii, s. d.* [1925], in-8°, 446 et 469.

2. En Normandie, par exemple. Nous pouvons attester qu'il y a encore une cinquantaine d'années, dans la région de Caen, le paysan normand de pure race ne prononçait pas autrement. Les textes produits par Marty-Laveaux (IV, 137) ne permettent aucun doute sur l'intention plaisante de Rabelais : « Dans la *Farce de Pernet* (*Anc. Théât. Fr.*, II, 366), un ignorant à qui on apprend à lire et à qui on dit B comprend BOIS et répond :

Je ne puis boire si souvent.

Le professeur continue et dit C. L'élève comprend SOIF et répond :

Et j'ay le diable si j'ay soif !

Dans une autre pièce (*Farce d'un qui se fait examiner pour être prebstre*, ibid., 384), *a, b, c,* est pris par l'élève dans le sens de *a bé sé* : *a bien soif.*

Il sait toute sa rhétorique
Courant comme son a, b, c.
— Par bieu, je suis tout mort de soif.

Enfin, dans *La Fricassée Crostestyllonnée* (v. 591), on trouve aussi, parmi des équivoques sur le nom des lettres, C, dans le sens de *soif.*

Qu'as tu ? — C. »

On ne voit pas pourquoi, à propos de Jessé, l'admirable et si abondant commentaire de l'édition Abel Lefranc n'a pas reproduit l'importante interprétation de Marty-Laveaux.

le latin, ce que les rhétoriqueurs de l'âge précédent appelaient une *contrepeterie*. On en trouve de fort plaisantes dans les *Bigarrures* de Tabourot, dans le *Moyen de parvenir* et chez Rabelais lui-même [1]. Quant à la citation de Frère Jean, c'était là sans doute une de ces joviales applications de la « matière de Bréviaire » qui avaient cours traditionnel dans les couvents et entre clercs et dont l'œuvre de Rabelais nous offre tant de facétieux exemples [2]. Il n'y faut voir, à notre avis, que propos joyeux pour « entrer en vin » et rien de plus qu'un trait d'humour monacal tout à fait selon l'esprit de Rabelais « vray moyne si oncques en fut depuis que le monde moynant moyna de moynerie ». Il est vrai que, dans cette interprétation, *radix* demeure inexpliqué ; mais l'auteur du *Gargantua*, en fait d'à-peu-près, n'était pas si difficile, et nous aurions mauvaise grâce à nous montrer plus exigeants que lui.

MARCEL DUCHEMIN.

1. Cf. liv. II, ch. XVI et XXI.

2. La « matière de Bréviaire » qui représente l'apport du Moyen-Age et de l'Église, d'une part, et, de l'autre, « les couleurs de rhétorique cicéroniane » où s'exprime l'esprit de la Renaissance à l'école de l'Antiquité, c'est tout Rabelais. Sur les citations de l'Écriture dans l'œuvre de Rabelais, leur portée et l'effet que certaines irrévérences pouvaient produire sur les contemporains, cf. les justes remarques de Plattard, *L'adolescence de Rabelais en Poitou*, IIe part., chap. v : *La matière de bréviaire* ; de Gilson, *Rabelais Franciscain* (*Rev. d'Hist. Franciscaine*, 1924, recueilli dans *Les Idées et les Lettres* [P., Vrin, 1932], v. p. 219 sqq.) et de P. Villey, *Compte rendu de la grande édit. critique d'Abel Lefranc*, in R. H. L., 1924, 528-536.

# RACAN EN POITOU
## D'APRÈS QUATRE ACTES INÉDITS

Après avoir trouvé, depuis quarante-sept ans, un grand nombre d'actes manuscrits relatifs au poète Racan, dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale, aux Archives Nationales, dans les Archives départementales, paroissiales et notariales de l'Ouest de la France, je suis sûr que ma moisson, si importante qu'elle ait pu être, n'est pas complète, tellement les affaires et les procès ont encombré et empoisonné les quatre-vingts années de l'existence du poète, sans compter que les suites de ces procès ont continué à se plaider, comme tant d'interminables procès de l'ancien régime, jusqu'à la Révolution[1]. Je suis également sûr que la fin de ma vie ne suffira point à suivre jusqu'au bout toutes ces pistes, que je me permets de léguer aux érudits des jeunes générations afin qu'ils complètent mes recherches. En somme, il est, je pense, peu d'écrivains français qui aient touché à autant d'intérêts matériels que Racan.

Ainsi, à Poitiers même, aux Archives départementales de la Vienne, j'ai eu la bonne chance de retrouver dernièrement un dossier racanien de quatre actes inédits, sous la cote « C 330 (Gençais, 3 juillet 1645)[2] ». Il s'agit d'un des innombrables épisodes d'affaires de la vie du poète, qu'il m'est facile d'éclairer en l'intégrant au milieu des circonstances dans lesquelles il s'est produit.

Racan, orphelin de bonne heure, avait toujours été protégé et chéri par sa cousine germaine, plus âgée que lui, Anne de Bueil, femme du Grand Écuyer de France, Roger, duc de Bellegarde.

Elle n'avait pas d'enfants, et, étant mariée sous le régime dotal, — quand elle mourut en 1631, elle légua sa fortune personnelle, qui était considérable, à ses deux cousins germains du côté de son père,

1. Voir dans les *Mélanges Louis Arnould,* qui ont paru en novembre 1934, une étude de M. M. de Roux, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Poitiers, sur *Un ancien Procès de Racan plaidé par l'avocat Cochin au XVIII^e siècle* (Société française d'Imprimerie et de Librairie, Poitiers).

2. J'ai été mis sur la piste par un article du *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (1880-1882), p. 444, signé Adrien Bonvallet et intitulé *Une page de l'Histoire seigneuriale de Gençay.* Il y est question d'un Adam Garnier (par erreur, pour Adam Gaultier), procureur d'Honorat de Bueil (et non Beuil), seigneur de Racan, qui n'est nullement identifié par l'auteur avec le poète. — M. l'abbé Gauffreteau, curé de Magné-en-Gençay, s'est servi de cet article dans son ouvrage si documenté, *En Pays civraisien. Gençay et ses seigneurs* (1912), p. 99 et 100. Il reproduit l'erreur : Garnier pour Gaultier, et, croyant que les actes mentionnés par Bonvallet appartenaient aux Archives de la Société des Antiquaires de l'Ouest, il donne deux fois cette référence, erreur qu'il a bien voulu reconnaître de la meilleure grâce dans une lettre de réponse qu'il m'a adressée.

Racan et Honorat d'Acigné — et à son oncle maternel, Jean VII, comte de Bueil-Sancerre.

Un acte d'arbitrage, signé en 1637, accorda au poète la somme considérable de 390614 livres, soit environ 2 millions 734300 francs *or* d'aujourd'hui, mais qui était fort loin d'être débarrassée de tout arrérage de dettes.

Alors commença une lutte judiciaire, qui ne devait plus finir, entre deux des héritiers, Racan, chef de la branche cadette des Bueil-Fontaines, et le comte Jean VII, chef de la branche aînée des Bueil-Sancerre, qui ne touchait, lui, que 114000 livres, lutte d'autant plus âpre que le vieux comte, plus qu'octogénaire, tremblait pour sa fortune, singulièrement écornée par les dettes de son fils unique, René de Bueil, qui s'élevaient à 400000 livres, à peu près exactement la part qui venait d'échoir à Racan dans la succession de la duchesse.

Le comte meurt en plaidant, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, en 1638, et son fils, René, le dissipateur, reprend la poursuite à laquelle il a tant d'intérêt.

Les deux adversaires vont devant le Parlement de Paris, et un arrêt de cette cour les départage, le 23 août 1642. Mais, la veille, René était mort à son tour, suivant de près son père et laissant, avec une fortune délabrée, sa femme Françoise de Montalais (deuxième du nom) et cinq enfants : l'aîné, Jean VIII, âgé de douze ans ; Anne, qui a dix ans ; Françoise, sept ans ; Renée, trois ans, et Louise, née tout récemment.

On leur cherche un tuteur, et, malgré les démêlés de famille, l'on ne trouve personne de mieux désigné que le chef des Bueil-Fontaines, qui a maintenant une si belle situation de fortune, en un mot Racan. C'était peut-être aussi une habileté pour s'attirer sa bienveillance dans la liquidation du procès.

Il repousse cette offre, si flatteuse qu'elle soit, s'excusant sur les recours qu'il a à exercer contre les mineurs pour être remboursé d'une partie des frais de la succession. La veuve de René, qui éprouve de la sympathie pour son cousin, lui adresse ses instantes prières, toute la famille s'y joint : rien ne prouve mieux que notre gentilhomme est alors au premier rang de toute la grande maison de Bueil. Il céda, ce fut sans doute son tort, et, le 30 mars 1643, il était nommé tuteur des mineurs; en même temps, bien entendu, leur cousin Claude de Bueil, le chevalier, que l'on rencontre plus d'une fois sur le chemin de notre poète, était nommé subrogé-tuteur pour laisser à celui-ci toute sa liberté d'action[1].

Ils s'entendent pour demander au Parlement l'homologation des sentences arbitrales qui ont été précédemment rendues, et le Parlement l'accorde par les arrêts des 30 juillet 1643 et 7 septembre 1644 : la cour condamne les mineurs à rembourser à Racan les 28000 livres qu'il a payées de ses deniers pour la succession, et à lui servir une rente annuelle de 3700 livres pour les dettes qui courent.

Rassuré de ce côté, le poète est poursuivi en justice par son neveu

1. Notre thèse sur *Racan*, p. 400.

de Sigogne, qui lui réclame un vieux compte de famille, datant de quarante ans et plus.

L'on comprend que, dans de telles conditions, il put y avoir certaines négligences dans l'administration des biens des mineurs de Bueil-Sancerre.

Leur bisaïeule, Jacqueline de la Trémoïlle, avait apporté dans la famille, en épousant en 1549 le comte Louis de Bueil-Sancerre, Grand Échanson de France, le fief de Gençay en Poitou, qui était tenu de la foi et hommage au roi à sa tour de Maubergeon.

Cet hommage ayant été omis, le procureur du roi à Poitiers, à la requête de « Maistre Michel Baudin, receveur du domaine », avait « fait aposer saizie sur la terre et baronnie de Gençais ».

Racan le comprend d'autant mieux qu'il est lui-même très strict sur les « debvoirs arriérés » de ses vassaux de Saint-Paterne et qu'il les fait condamner en justice sans pitié[1].

Lorsqu'il est informé de la saisie, il ne peut parcourir les trente-deux lieues qui le séparent de Poitiers : il est, dit l'acte, en son « chastel de la Roche-Racan, paroisse de Saint-Pater » ; il a cinquante-six ans ; il est délicat de santé et est, nous dit-il lui-même, d'une « constitution qui a besoin d'estre choyée[2] ». Aussi va-t-il constituer un procureur qui ira à Poitiers à sa place. Il choisit Messire Adam Gaultier, sieur de la Taillaudrie ou de la Taillandrie, ou encore de la Vaillandrie (on peut hésiter entre ces lectures), bailli de « Charroux en Anjou[3] ».

Il le constitue son

procureur général et spécial... au pouvoir de plaider, appleiger, appeller, constituer contre pleige, eslire domicille suivant Laide

Et par spécial de comparoir pour Ledit Seigneur Constituant audict nom devant Messieurs les Trezoriers Généraulx de france du poictou a Poictiers

Et le faire et jurer pour ledict seigneur constituant la foy et hommaige Lige et telle quelle est dheue au Roy à cause et pour Raison de la baronnye, fief, terres et seigneurye de Gençay scittué en poictou

Et paier les submes requises en pareil cas et nécessaires, et en cas de reffus, de l'accepter, en faire ses offres et protestations requises et nécessaires, gaiger le rachapt de ce qui est deub à sa Majesté et faire offre de prendre (*sic*) et fournir l'aveu et dénombrement en ladite chastellenie dans le temps porté par ladicte Coustume de poictou.

1. *Racan*, thèse, p. 589 et *passim*.

2. Lettre à Chapelain, Ménage et Conrart (éd. Latour, t. I, p. 323).

3. Qu'est-ce que c'est que ce « Charroux en Anjou », mots répétés clairement dans les différents actes ? Je n'ai pas encore réussi à l'identifier. Il ne peut être question de notre Charroux poitevin, qui est fort loin de l'Anjou. Le *Dictionnaire des Postes* ne donne de Charroux qu'en Allier, Dordogne, Lot, Puy-de-Dôme, Vienne et Haute-Vienne. Charroux ne figure pas dans l'excellent *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, par Célestin Port, non plus que dans le *Dictionnaire topographique, historique et généalogique du Maine* par le Paige, ni dans le *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire et de l'ancienne province de Touraine*, par Carré de Buxerolles.

En revanche, on trouve une ferme de la Taillandrie dans la commune de Saint-Sauveur-de-Flée, canton de Segré (Maine-et-Loire), et un lieu dit Les Vaillanderies dans la commune de Précigné (Sarthe).

Ce premier acte est passé dans la matinée du 23 juin 1645, au château de La Roche-Racan, et, pour cela, le poète a fait venir son notaire et ami de Saint-Paterne, qui est depuis plusieurs années son avocat-conseil, Charles Blanchard, qui se dit notaire « en la Cour de la Chastellenie de la prevosté d'Oé à Sainct Pater », parce que le suzerain de « Sainct Pater » est le « prévost d'Oé » (qui a laissé son nom au joli parc à l'anglaise de Tours, les Prébendes d'Oé, où nous avons pu faire élever une statue à Racan). Le prévôt d'Oé n'est autre que le doyen du chapitre de Saint-Martin de Tours.

Le poète lui-même se dénomme

haut et puissant seigneur, Messire Honorat de Bueil, chevallier des ordres du Roy, seigneur de Racan, La Roche Racan, baron de fontainnes Guérin, Le bois, Vallaines, Thoriau et aultres terres... agissant au nom et comme Curateur au compte et somme Et biens de deffunct, hault et puissant seigneur Messire René, Sire de Bueil, vivant chevallier des ordres du Roy, comte de Marans.

Il signa de sa signature ordinaire, très caractéristique, très appliquée, pour former les lettres d'*honorat de bueil*, sans une majuscule, avec un tout petit *racan* griffonné au-dessous[1].

Quant aux deux témoins obligés, Racan n'a pas été les chercher bien loin : il a demandé ce léger service à son maître d'hôtel « honorable homme Pierre Regnard », qui a signé d'une main élégante et ferme, et à François Royer, son sommelier, qui « a dict » au notaire « ne scavoir signer ».

L'on écrirait, si l'on en avait le temps, un joli chapitre sur les relations pleines de facilité, de laisser-aller et de bonhomie que Racan a entretenues, tout du long de sa vie, avec son personnel domestique, et qui étaient d'ailleurs l'une des traditions de la maison. Il y a plus de cinquante ans, le cuisinier du château, Romain de la Baume, servait de parrain aux enfants du bourg, en compagnie de la sœur de Racan comme marraine, « Jacqueline de Champmarin[2] », et quand le cuisinier, qui est depuis au moins trente-cinq ans au château, s'est élevé au grade de maître d'hôtel, Racan l'emmène, en 1627, parmi les soldats de la compagnie d'Effiat qu'il commande au siège de La Rochelle[3], et ce serait « l'homme de chambre de Mgr de Racan ». Nicolas Deschamps, qu'il eut aussi très longtemps chez lui, qui était aussi parrain au bourg avec l'une des parentes du maître et dont il suivait et sollicitait les conseils quand il faisait la cour à sa fiancée, celui qui était devenu légendaire en France, sur lequel Tallemant des Réaux nous rapporte l'histoire plaisante de l'habit céladon et dont il nous affirme (et nous le croyons sans peine) qu'il était chez son maître plus maître que lui[4], et il y en aurait encore d'autres.

1. Cf. *Thèse*, p. 433, et, à la fin, planche 2.
2. *Racan*, thèse, p. 31, n. 1; p. 131, n. 4, et *passim*.
3. *Ibid.*, p. 368.
4. *Racan*, thèse, p. 121, n. 4 et p. 371; Tallemant, édition de 1854, t. II, p. 362.

Mais revenons à Adam Gaultier qui, en hâte et sans faire comme nous l'école buissonnière, se rendit à Poitiers.

Là, il adresse une supplique « à Messieurs les Présidant et Trézoriers de France au bureau des finances estably à Poitiers » au nom de « messire honorat de bueil, Seigneur de Racan », qui l'a choisi lui-même comme « fondé de procuration » à Poitiers, « n'y pouvant venir en personne, — dit ce second acte, — à cause de son indisposition nottoire, pour rendre l'hommage et payer les droicts qui pourront estre dheubs... ».

Ce second acte du dossier est signé d'Adam Gaultier « procureur du suppliant » et porte encore d'autres signatures : Baumes, semble-t-il, et Sancereau, ainsi que les initiales et le parafe d'Adam Gaultier « procureur du suppliant ». Il se termine par cette apostille :

Soit communiqué au procureur du Roy, ce premier jour de juillet 1645.
*Signé* : Cresseau.

Mais le procureur du Roy s'est trouvé absent, et alors Gaultier présente sa requête avec les pièces qui s'y rapportent : « à monsieur Rougier, advocat du Roy, qui lui promet de donner ses conclusions », mais le lendemain Rougier « part dès le matin pour aller aux champs » (ce devait être déjà quelque « pont » de fonctionnaires) et il « laisse les pièces à son segrettaire pour les rendre », mais sans prendre aucunes conclusions, « ne s'estant souvenu de les prendre, ainsy que son dict Segrettaire l'a rapporté audict suppliant ».

Cette fois, Adam Gaultier se fâche, et il adresse une nouvelle supplique, maintenant en son propre nom, « à Messieurs les Présidant et trézoriers de France au bureau des finances estably à Poitiers », c'est le troisième acte ; il déclare qu'

il est depuis cinq Jours en ceste Ville pour rendre la foy et hommage dhue au roi à sa tour de maubergeon à cause et pour raison de la barronnie, terre et seigneurie de Gençay...

Il énumère ses déconvenues, puis il fait observer

que pendant telles absences et longueurs, les fruictz de la dicte baronnye de Gençay peuvent tomber en perte qui pourroit estre imputée audict seigneur de Racan par lesdicts mineurs et aussy que ledict suppliant est pressé de son retour pour affaires urgentes dudict seigneur de Racan.

Cette nouvelle requête si pressante obtint enfin satisfaction, et, le 3 juillet, le Bureau des Finances signait la sentence suivante, le quatrième et dernier acte de ce dossier :

Les Presidens et trésoriers généraux de france au bureau des finances estably à Poictiers juges directeurs du domaine du roy es provinces de poictou, xaintonge, aulnix, ville et gouvernement de la Rochelle à tous présents et à venir salut, scavoir faisons que aujourd'hui est comparu et qu'il est present audit bureau m^e^ adam gaultier, bailly de charroux en anjou, fondé de procuration spéciale de honorat de bueil, chevallier seigneur de Racan, curateur des enfans mineurs de deffunct René de bueil, conte de marans, passée par devant blanchard, notaire de la chastellenie de la prevosté de saint pater, le xxiii^e^ juin dernier, lequel a offert audict nom faire les foy et

hommage lige, serment de fidelité, que ledit honorat de bueil est tenu audict nom de curateur faire au roy pour raison de la terre et seigneurie de Gençay, ses appartenances, terres de sa Majesté à cause de la tour de Maubergeon, paier les debvoirs pour adveu, fournir de denombrement dedans le temps de la coustume, que le sieur pousineau notaire consacré faisant la charge de procureur du Roy pour l'absence des advocats et procureur du Roy de ce bureau, nous avons receu et recevons ledict gaultier audict nom à faire les foy et hommage lige et serment de fidellité que ledict honorat de bueil est tenu audict nom faire au Roy pour raison de la dicte terre et Seigneurie de Gençay, ses appartenances tenues de sa majesté à cause de sa dicte tour de maubergeon, lequel a présentement promis et juré audict nom estre bon et loial vassal du Roy sauf son droict et l'autrui et à lui reservé le baiser à la prochaine venue de sa Majesté en ce pays de Poictou

Condemnons ledict honorat de bueil audict nom à bailler son fief adveu et desnombrement par escrit par le menu au vray et par nouvelles confrontations reprenant les anciennes et devant nous en ce bureau icelluy livrant dans le temps de la coustume pour ledict Desnombrement par nostre ordinaire Receveur estre mis ès-mains dudict clerc des Fiefs

Et à paier les debvoirs pour ce deubs au receveur dudict : moyennant quoy si aucune saizie aurait esté faicte de ladicte terre et seigneurie pour raison de ce, l'avons levée et ostée et les fruicts d'icelle mis en pleine délivrance, paiant les frais, si aucuns sont deubs, troix escus sont constitues préalablement Pour notre taxe.

Faict au bureau des finances estably A Poictiers le IIIe jour de juillet MVIc quarante cinq.

Suivent au-dessous quatre parafes et en marge l'apostille : « Expédition trois Livres quatre sols ».

Quatre mois après, le 15 novembre 1645, la baronnie de Gençay est de nouveau saisie, cette fois à la requête d'un Pierre le Tellier pour défaut de paiement de la somme de 3600 livres et 2 sols par livre, dont le seigneur était taxé sous prétexte que la baronnie ayant autrefois fait partie du domaine royal, *devait* être engagée ou usurpée : nouvelle preuve de ce que, à la veille de la Fronde, le trésor royal était vide.

Racan, je ne sais pour quelle raison, attend sept mois pour faire opposition. Elle a lieu le 8 juin 1646. L'affaire traîne en longueur. Pendant ce temps, son pupille, le jeune comte de Sancerre, Jean VIII, parvenu à l'âge de seize ans, se fait émanciper et il obtient, comme seigneur de Gençay, les 17 février et 3 mars 1647, la décharge de la taxe et la mainlevée de la saisie [1].

Les Bueil-Sancerre se défont en 1650 de cette baronnie de Gençay, qu'ils possèdent, nous l'avons vu, exactement depuis un siècle et qui leur a causé tant d'ennuis : ils la vendent à un conseiller au Parlement de Paris, Pierre de Brillac, à qui Louis XIV accorde en 1655 le titre de vicomte, et par un jugement du 7 août 1685, Nicolas de Lamoignon, intendant du Poitou, confirme la famille de Brillac dans la possession définitive de la vicomté de Gençay [2].

1. Nous n'avons pas retrouvé ces derniers actes, mais ils sont mentionnés et brièvement analysés dans l'acte de 1685 publié par Bonvallet. (Cf. plus haut, deuxième note de la présente étude.) — 2. *Ibid.*

Cependant, le jeune comte de Sancerre, libre désormais du côté de Gençay, avait repris la grande lutte judiciaire contre Racan : poussé par le nouveau mari de sa mère, Françoise de Montalais, il proteste violemment contre le règlement de comptes confirmé par les derniers arrêts du Parlement.

Ce beau-père était si animé, nous conte Tallemant, qu'il alla jusqu'à appeler Racan en duel, sans égard pour ses soixante ans. Aux seconds chargés de la provocation, notre poète, moins brave sur le pré que Malherbe, qui voulait absolument se battre à soixante-treize ans[1], répondit d'abord assez piteusement en s'excusant sur son âge et son asthme : « Je suis fort vieux et j'ay la courte haleine. — Il se battra à cheval », lui dit-on. — « J'ay des ulcères aux jambes, quand je mets des bottes », reprit-il. « Mais je feray porter une espée ; s'il m'attaque, je me défendray.... Nous avons un procez, nous n'avons pas une querelle. » Les maréchaux de France, chargés d'examiner cette affaire, gourmandèrent fort le lâche agresseur[2].

L'ancien tuteur était bien mal récompensé de toute la peine qu'il s'était donnée pour ses pupilles.

La lutte judiciaire reprit plus ardente que jamais jusqu'aux 9e, 10e, 11e et 12e arrêts du Parlement, rendus en 1662 et 1664, qui contraignaient Jean VIII et son beau-frère, Pierre de Perrien, marquis de Crenan, à servir au poète une rente de 27 052 livres et le principal de 224 632 livres pour toutes les charges communes qu'il avait supportées.

Racan était vainqueur après trente-six ans de lutte. Son cousin, le comte de Sancerre, était ruiné : il mourait prématurément sans enfants en 1665, voyant s'éteindre en lui la descendance mâle de la branche aînée de l'illustre famille de Bueil. Quant à ses sœurs, elles étaient forcées de laisser vendre par leurs créanciers les terres de Saint-Christophe, de Châteaux et de Vaujours, avec ce fier château féodal de Vaujours qui dresse encore ses pittoresques ruines en pleine forêt de Châteaux : l'acquéreur n'était autre que Mlle de La Vallière, qui allait en faire le centre de son duché, et c'est ainsi que Châteaux-en-Anjou, est devenu Château-La Vallière en 1667.

Le mari de l'une de ces filles de Bueil, qui avaient été quatre ans les pupilles de Racan, le marquis de Crenan, essaya par d'autres moyens de réparer les brèches de la dot de sa femme, et je l'ai retrouvé, avec le duc de Roannez, dès 1661, l'un des associés de Pascal dans la célèbre affaire des Carrosses[3].

Ce mince épisode de Racan à Gençay, 1645-1646-1647, suffit à mettre en lumière à quel point le poète a été surchargé par ses pro-

1. *Mémoires de Racan pour la Vie de Malherbe, Œuvres de Malherbe*, éd. Lalanne, t. I, p. LXVIII.
2. Tallemant des Réaux, Paris, Techener, 1854-1860, t. II, p. 364.
3. *Pascal*, Collection des Grands Écrivains, éd. Brunschvicg, t. IX, p. 147 et 287.

cès, — surtout lorsque l'on songe que c'est non seulement en Poitou, mais encore beaucoup plus en Touraine, en Anjou, à Paris, qu'il a été incessamment occupé de saisies à subir ou... à ordonner.

Dans cette dernière période de sa vie, il s'est remis, néanmoins, vers 1648, à la traduction des *Psaumes*, poussé par son excellent voisin et ami, Denis de Rémefort, abbé de La Clarté-Dieu, et il en publie trente-deux en 1651 sous le titre d'*Odes sacrées*, *dont le sujet est pris des Pseaumes de David et qui sont accommodées au temps présent*, et quand il publie tous les autres, en 1660, sous le titre de *Dernières Œuvres et Poésies chrestiennes*, son libraire, soufflé par lui, adresse « au Lecteur » cette Déclaration dont nous pouvons apprécier toute la justesse :

> Nous avons tant fait que nous avons retiré les Pseaumes de M. de Racan : il y a cinq ans qu'ils sont achevez, et ce qui luy faisoit reculer à les mettre au jour, est qu'il eut bien désiré les rendre tous d'un mesme stile et d'une égale force ; *mais le grand embarras d'affaires qu'il a euës, et dont il croit ne jamais voir la fin,* ni avoir assez de repos pour leur donner la dernière main, l'a fait resoudre de les laisser aller voir le monde en l'estat où je vous les donne.... (*Racan*, éd. Latour, t. II, p. 31.)

L'on pourrait définir en vérité la vie de Racan : une existence de poète et de bon poète (on tend de plus en plus à le regarder à présent comme le premier poète lyrique du XVII^e^ siècle), encombrée par des occupations extra-poétiques et judiciaires, et il en reste certainement, — je l'indique derechef à ceux de nos confrères qui auront le courage de continuer cette chasse, — bien d'autres témoignages encore à mettre au jour.

LOUIS ARNOULD.

*P.-S.* — Nous tenons à remercier ici le R. Père de Monsabert, qui a bien voulu nous aider à déchiffrer ces actes d'une écriture particulièrement difficile.

Les amis de Racan auront appris avec plaisir que, à la suite de nos instances suivies pendant deux ans, un décret présidentiel du 5 juin 1934 a autorisé la commune d'Aubigné (Sarthe), qui a vu naître le poète en 1589, à porter désormais le nom d'*Aubigné-Racan*.

L. A.

## LA QUESTION DE LA GRACE DANS « POLYEUCTE »

M. Kosta Loukovitch a repris récemment, dans sa *Tragédie religieuse classique en France*[1] cette vieille question; il a très solidement établi quelques points de vue, notamment ceux-ci : 1° si, comme on ne peut guère le discuter, *Polyeucte* a été écrit, en 1641, la controverse de la grâce, à cette époque, « éclate à peine ; il était difficile à un théologien d'y voir clair, à plus forte raison à un laïc » (p. 246); — 2° d'autre part, « si Corneille a pu traiter, de la grâce en théologien, c'est que le problème de la grâce[2] venait de se poser devant l'opinion publique » (p. 241); — 3° ce que Corneille dit de la grâce peut difficilement passer pour janséniste : le poète suit la doctrine de la tradition catholique, en inclinant parfois légèrement vers le molinisme[3].

*Polyeucte* a été écrit à un moment où les nouvelles idées sur la grâce[4] commençaient à peine à se répandre, et *par voie orale. L'Augustinus* paraît à Louvain en 1640; l'édition de Paris est de 1641 : la condamnation papale ne sera publiée en France qu'au cours des années 1642 et 1643. Mais il est évident que, dès avant cette date, — et M. Loukovitch en donne un témoignage intéressant[5], — on disputait dans certains milieux des différentes façons dont la grâce s'obtient ou est donnée[6].

Corneille, sensible à ses préoccupations tout à fait actuelles, a eu le souci de présenter dans *Polyeucte* plusieurs espèces de grâce, ou, si l'on veut, plusieurs manifestations caractéristiques de la grâce. Aucune ne peut être dite janséniste. Il est utile de considérer leur succession et leur différence, qui peuvent aider à expliquer certaines obscurités de la pièce, en particulier le personnage de Félix, le rôle de Sévère.

1. *Grâce par effet d'un sacrement* (*ici du baptême*).

C'est « la grâce » essentielle de Néarque et celle de Polyeucte. Son

1. Thèse de Rennes. Paris, Droz, 1933.

2. Voir A. de Meyer, *Les premières controverses jansénistes en France*, Louvain, 1919 (Thèse de Louvain), que ne cite point M. Loukovitch.

3. En 1640, dans *Horace* (vers 857), il écrivait :

> Quand la faveur du ciel ouvre à demi ses bras,
> Qui ne s'en promet rien ne la mérite pas ;
> Il empêche souvent qu'elle ne se déploie,
> Et lorsqu'elle descend, son refus la renvoie.

4. Nova multumque forsan miranda videbuntur eis, quibus antiqua, quia incognita sunt, etiam videntur nova (*De gratia Christi Salvatoris*, dans *Augustinus*, Rothomagi, 1643, t. III, p. 443.

5. Lettre de Godeau à Arnauld, du 1er mai 1642, citée p. 247.

6. Le dernier traité de l'*Augustinus* (*De gratia Christi Salvatoris*), étudie précisément diverses espèces de grâce.

efficace diminue avec le temps ; et l'on glisserait vite vers l'idée de la « fréquente communion ».

693. *Vous sortez du baptême, et ce qui vous anime*
*C'est sa grâce* qu'en vous n'affaiblit aucun crime ;
Comme encor tout entière, elle agit pleinement,
Et tout semble possible à son feu véhément.
Mais cette même grâce, en moi diminuée
Et par mille péchés sans cesse exténuée,
Agit aux grands effets avec tant de langueur
Que tout semble impossible à son peu de vigueur.

La volonté de se faire baptiser avait été chez Polyeucte l'effet d'une première grâce, que le temps avait affaiblie :

29. ... sa grâce
Ne descend pas toujours avec même efficace ;
Après certains moments que perdent nos langueurs,
Elle quitte ces traits qui pénètrent les cœurs ;
Le nôtre s'endurcit, la repousse, l'égare ;
Le bras qui la versait en devient plus avare,
Et cette sainte ardeur qui doit porter au bien
Tombe plus rarement ou n'opère plus rien.
*Celle qui vous pressait de courir au baptême*
Languissante déjà cesse d'être la même.

La grâce, qu'elle soit ou non l'effet d'un sacrement, peut être ranimée par l'exemple d'autrui ; et Polyeucte interprète le revirement de Néarque comme « un heureux transport que le ciel *lui* envoie (v. 709) ; par la prière aussi : au début de l'acte IV, Polyeucte entre, inquiet de sa prochaine entrevue avec Pauline ; une courte prière (v. 1087 à 1092) où il demande l'intercession de Néarque que son martyre vient de sanctifier, lui rend la force et la paix. Les stances, qui suivent immédiatement, traduisent non pas une hésitation, mais la fermeté d'une résolution prise.

2. *Grâce et baptême par aspersion du sang d'un martyr.*

*Sanguis martyrum* : c'est la grâce que reçoit Pauline. Jusqu'au dernier moment, malgré son admiration pour son mari et son amour qui grandit, elle a refusé de « quitter ses erreurs » (v. 1682). Polyeucte, en sortant, lui adresse inutilement une dernière adjuration Elle l'accompagne au supplice ; elle se tiendra près de lui. C'est là que Dieu l'attendait. Une courte scène : trente-trois vers, Pauline revient, frappée de la grâce :

1724. Mon époux en mourant m'a laissé ses lumières.
*Son sang dont les bourreaux viennent de me couvrir*[1]
M'a dessillé les yeux et me les vient d'ouvrir.
Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée :
*De ce bienheureux sang tu me vois baptisée...*
1742. C'est la grâce qui parle.

1. M. K. Loukovitch, citant ce vers (p. 269), retranche cette proposition, si riche de sens.

3. *Grâce par intercession d'un martyr.*

Pauline méritait sa grâce ; Félix ne la mérite point ; il l'obtient. Et peut-être n'est-ce pas sans une pointe de dessein théologique que Corneille a étalé à plusieurs reprises la vilenie de son caractère. La puissance divine et le miracle de la grâce seront plus évidents.

**1275.** C'est en vain qu'on se met en défense :
Ce Dieu touche les cœurs lorsque moins on y pense.

Polyeucte a annoncé à Félix que, dès qu'il paraîtra devant Dieu, il sollicitera sa grâce :

**1553.** Et c'est là que bientôt, voyant Dieu face à face,
Plus aisément pour vous j'obtiendrai cette grâce.

A peine Pauline vient-elle de se taire (Sévère a juste le temps de prononcer seize vers), Félix confesse sa foi :

**1769.** Je m'y trouve forcé par un secret appas ;
Je cède à des transports que je ne connais pas ;
Et par un mouvement que je ne puis entendre,
De ma fureur, je passe au zèle de mon gendre.
*C'est lui, n'en doutez point, dont le sang innocent*
*Pour son persécuteur prie un Dieu tout-puissant ;*
Son amour épandu sur toute la famille
Tire après lui le père aussi bien que la fille.

4. *Absence de grâce par manque de cause déterminante.*

Sévère mérite la grâce. Il a certainement une secrète aspiration vers la foi. L'éloge qu'il fait des chrétiens (v. 1429 et suiv.) est magnifique. Mais Néarque et Polyeucte sont morts inutilement pour lui. Polyeucte a songé au bonheur selon le monde de son rival ; il n'a point eu souci de son âme ; ses prières n'ont été que pour « la famille ».

Devant le « miracle » (v. 1788) auquel il n'a point part, ce juste à qui la grâce manque éprouve quelque regret :

**1797.** Et peut-être qu'un jour je les connaîtrai mieux.

Ce n'était pas en cette journée qu'il devait connaître les « secrets » de Dieu. Il a déjà l'âme assez chrétienne pour se résigner et comprendre que :

**1540.** Ce n'est qu'à ses élus que Dieu les fait entendre.

PIERRE MARTINO.

# UN NOUVEAU FRAGMENT AUTOGRAPHE DU MANUSCRIT DES « MARTYRS »

Depuis qu'ici même, il y a de cela bien près de trente ans, nous donnions un texte critique des livres XVI et XIX des *Martyrs*[1], un nouveau livre, le XX^e^, est venu à notre connaissance. Nous avions donc tort, jadis, de déclarer que du manuscrit autographe « il ne subsiste plus » que les deux fragments constitués par les livres XIV et XIX. Souhaitons aujourd'hui que ce livre XX ne soit pas le dernier, et qu'on en découvre d'autres encore[2].

Le livre XX avait été acquis par le regretté Louis Barthou, dont on sait l'active et heureuse curiosité de collectionneur et de bibliophile. Avec sa libéralité coutumière, il me l'avait communiqué en vue d'une édition critique qui, depuis plusieurs années, attend chez l'éditeur que la crise actuelle de la librairie prenne fin. Les quarante-six feuillets qui le composent, et qui sont tous autographes, étaient contenus dans un étui sur lequel le second possesseur anonyme avait écrit la suscription suivante :

Cet étui renferme le xx^e^ chant des *Martyrs (la Sédition)* de la main de Chateaubriand.
Ce manuscrit m'a été donné par Armand Bertin en 1830.
Il porte encore les noms des compositeurs de l'imprimerie Lenormant, qui a imprimé *les Martyrs*.

Suivant la méthode que nous avions naguère adoptée, nous allons reproduire ci-dessous le texte critique de ce fragment, rejetant en note les variantes du texte imprimé, imprimant en italique et mettant entre crochets les passages barrés par Chateaubriand, et figurant, dans l'interligne, par d'autres caractères, ses corrections autographes. Les feuillets sont numérotés p. 52-96. Nous indiquons par des traits verticaux la fin des différentes lignes. L'orthographe de Chateaubriand a été scrupuleusement respectée. Les notes sont de deux sortes. Les notes (A, B, C, etc.) donnent des indications supplémentaires sur certaines particularités du manuscrit. Les notes (1, 2, 3, etc.) indiquent

1. Voyez la *Revue* d'avril-juin et de juillet-septembre 1907.
2. MM. Auguste Blaizot et fils, libraires-experts, ont mis en vente, le 12 mars 1936, le manuscrit autographe complet du livre XVIII (59 pp. in-4, en feuilles) et ont donné une reproduction en fac-similé de la première page. (*Manuscrits à miniatures, précieux autographes, importants manuscrits, livres à provenances littéraires, exemplaires annotés ou signés par Molière, Rabelais, Racine, Flaubert, A. de Vigny,... etc., provenant de la collection d'un amateur*, p. 23.) — Nous connaissons donc actuellement quatre livres des *Martyrs* en manuscrit autographe, les livres XVI, XVIII, XIX et XX. Et peut-être y en a-t-il d'autres par le monde. — Le livre XX a passé dans la vente de la première partie de la bibliothèque de Louis Barthou.

les variantes de l'édition originale qui, pour ce chant, nous donne le texte définitif, sauf en trois ou quatre passages qui seront signalés chemin faisant.

## LES MARTYRS

OU

*Le Triomphe de la Religion.*

### LIVRE XX

*Argument.*

La Sédition.

(A) L'aurore avoit rappellé les mortels aux fatigues | et aux douleurs ; ils reprenoient de toutes parts leurs | travaux pénibles : le laboureur suivoit la charrue, en | arrosant de ses sueurs le sillon que le bœuf avoit tracé. | La forge retentissoit des coups du marteau qui tomboit | en cadence sur le fer étincellant ; une rumeur confuse, | s'élevoit des cités[1] où l'homme semble avoir attaché | ses soupirs et son cœur tumultueux à tous ses | ouvrages. Le ciel étoit serein et l'Orient radieux. | On n'envoyoit[2] point au devant de Cymodocée, | une galère ornée de bandelettes ; un char attelé || (B) de quatre chevaux blancs ne l'attendoit point sur | la rive. Les honneurs que lui préparoit l'Italie étoient | de ceux qu'elle décernoit aux Chrétiens, la persécution et | la mort. Les décrets du Ciel avoient conduit la fille | d'Homère non loin de Tarente sous un promontoire | avancé qui déroboit aux yeux des naufragés (grands) la patrie d'Architas. | Le pilote monta sur de rochers [*voisins*][3] | et jettant ses regards autour de lui, il s'écria tout à | coup « l'Italie ! l'Italie ! » A ce nom Cymodocée | sentit ses genoux se dérober sous elle ; son sein se | souleva comme la vague enflée par le vent. Dorothée | fut obligé de la soutenir dans ses bras, tant elle | éprouva de joie à fouler la même terre que son | jeune[4] époux. Puisque Dieu la séparoit de | son père qu'elle croyoit encore en Messénie | du moins elle pouvoit voler à Rome. « Je suis | chrétienne à présent, disoit-elle ; mon[5] Eudore | (c) me va prendre à ses côtés : il ne (peut) [*doit*] plus m'empêcher | de partager ses douleurs. » |

[*Témoin de ces transports naïfs, Dorothée répondit | avec une tristesse profonde.* |

*Cymodocée vous êtes sur le plus dangereux des | rivages. Là règne l'ennemi qui vous a cherché jusqu'au | fond des déserts de la Judée. Attendons que la nuit | soit venue ; nous nous glisserons dans Tarente à | la faveur des ténèbres, et nous apprendrons des | Chrétiens quel parti nous devons suivre.* |

(Comme Cymodocée prononçoit) *Vaines précautions ! inutile sagesse de l'homme ! | A peine Dorothée avoit-il* (ces mots) *cessé de parler que*] l'on[6] vit | un vaisseau tourner le promontoire voisin [*et | s'avancer dans la baie déserte où Cymodocée | avoit fait naufrage*]. Il étoit tiré

(A) Folio 51. — (B) Folio 52. — (C) Folio 53.

1. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 249) et sqq. : s'élevoit des cités. Le ciel étoit serein...
2. *Var.*, 1re éd. et sqq. : On *n'envoya*...
3. *Var.*, 1re éd. et sqq. : sur de *hauts* rochers, et jetant...
4. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 250) et sqq. : son époux...
5. *Id., ibid.* : disoit-elle, Eudore ne peut plus m'empêcher...
6. *Id., ibid.* : ces mots, *l'on* vit...

par une barque | chargée de soldats. Bientôt les soldats[1] cessent | de ramer. Ils coupent la corde qui[2] leur servoit | à traîner le vaisseau ; le vaisseau
s'enfonce peu à peu et disparoit dans[3] les flots
s'arrête. || (A) [*Il s'abaisse peu à peu sur les flots ; il s'enfonce, il | s'abyme, il disparoît dans la mer !*]

galères
C'étoit une de ces affreuses[4] [*machines*] remplies | de pauvres et de malheureux que Galérius fesoit | noyer sur des côtes solitaires. Quelques-unes des infortunées[5]
victimes | dégagées de leur prison par les vagues nagent | vers la barque des soldats, mais les soldats[6] les | repoussent avec leurs piques et joignant la raillerie | à l'atrocité, il les envoient souper chez Neptune. | A ce spectacle les matelots de la galère de Cymodocée | — (B) s'enfuient épouvantés le long des | syrtes ; | ... (C) | mais Dorothée et sa compagne ne peuvent vaincre dans leur cœur la charité, signe ineffaçable du | Chrétien. Ils appellent les
luttent encore contre le trépas
infortunés qui [*restent encore | sur les flots*], ils leur tendent les mains, il parviennent | à les sauver. Aussitôt les ministres de Galérius | abordent au rivage. Ils entourent Dorothée et la fille | de Démodocus. « Qui êtes-vous,
ne craignez point d'
dit le cen || (D) turion d'une voix menaçante, vous qui ...(E) arracher à la mort les ennemis de l'Empereur ? » |

« Je suis Dorothée, répondit le Chrétien de qui[7] l'indignation trahit la prudence. Je remplis les devoirs | imposés à l'homme. Ah ! il faut que Tarente ait | conservé ses Dieux irrités pour avoir ainsi perdu tout | sentiment de pitié et de justice ! »

Au nom de Dorothée, connu[8] jadis dans tout | l'Empire, le centurion n'ose porter la main sur un | homme d'un rang aussi élevé ; mais il demande
la pitié [*pitié*]
quelle | est cette[9] jeune femme dont [*l'*] imprudente s'est rendue | coupable[10] envers
les édits sacrés
[*la loi*]. « Elle est sans doute chrétienne ! | s'écria-t-il, frappé de son humanité et de sa modestie. | Où allez-vous, d'où venez-vous, comment êtes-vous ici ? | Savez-vous qu'on ne peut entrer en Italie sans | un ordre particulier d'Hiéroclès ? » ||

(F) Dorothée raconte son naufrage et cherche | à cacher le nom de sa compagne. Le centurion | se transporte à la galère échouée. |

s'étoit vue au moment
Lorsque menacée par les matelots, Cymodocée | [*avoit craint*] de perdre la vie, elle avoit écrit à son | père et à son époux deux lettres d'adieux remplies | de douleur et de passion. Ces lettres restées sur le bord[11] | apprirent son nom aux soldats et une petite croix | , trouvée dans sa couche[12], décela sa religion ; ainsi | Philomèle se trahit par des chants d'amour, qui la | découvrent à l'oiseleur ; ainsi l'on reconnoît [*à leurs sceptres*] les épouses des rois à leur sceptre. Le centurion | dit à Dorothée : |

(A) Folio 54. — (B) Ce tiret représente un mot barré que je n'ai pu déchiffrer. — (C) Plusieurs mots barrés et illisibles. — (D) Folio 55. — (E) Un mot barré et illisible. — (F) Folio 56.

1. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 250) et sqq. : bientôt les *matelots* cessent...
2. *Id.*, *ibid.* : la corde qui servoit...
3. *Id.*, *ibid.* : disparoît sous les flots...
4. *Id.*, *ibid.* : quelques-unes des victimes...
5. *Id.*, *ibid.* : une de ces galères...
6. *Id.*, *ibid* : des soldats ; *ceux-ci* les repoussent...
7. *Id.* (p. 251), *ibid.* : le chrétien *dont* l'indignation...
8. *Id.*, *ibid.* : connu dans tout l'Empire...
9. *Id.*, *ibid.* : cette femme...
10. *Id.*, *ibid.* : coupable *en violant* les édits. Elle est...
11. *Id.* (p. 252), *ibid.* : restées *à* bord apprirent...
12. *Id.*, *ibid.* : trouvée *sur son lit*, décela...

Je suis obligé de vous retenir sous ma garde avec | cette[1] jeune Messénienne. Les ordres contre les Chrétiens | sont exécutés dans toute leur rigueur, et si je vous | laissois libres, je courrois risque de la vie. Je vais || (A) faire partir un messager [*pour Rome*] et le ministre | de l'Empereur[2], le puissant Hiéroclès, disposera de | votre sort. |

Cet ennemi du Dieu vivant [*Le*[3] *philosophe apostat*] exerçoit alors sur | le [*peuple*] romain un pouvoir absolu, mais il étoit | plongé dans de vives inquiétudes. Publius, préfet de Rome, commençoit à l'emporter sur lui dans la | faveur de Galérius. Le rival d'Hiéroclès le traversoit | dans tous ses projets. Las d'attendre le retour de | Cymodocée (B)... le persécuteur vouloit-il | livrer Eudore aux tourmens? Publius trouvoit | quelque moyen [*d'avorter*] le sacrifice. Hiéroclès, fidèle à ses premiers desseins, reculoit-il le jugement | du fils de Lasthénès? Publius disoit à l'Empereur : | Pourquoi le ministre de votre Éternité n'abandonne- | t-il pas au glaive le dangereux chef des | rebelles? Le silence de l'Orient sur [*Cymodocée*] | la fille d'Homère allarmoit aussi le coupable || (C) amour du persécuteur[4]. Il s'en prenoit aux hommes | et aux Dieux. Dans son impatience, il avoit placé | des sentinelles, à tous les ports de l'Italie et de la | Sicile. De nombreux couriers lui apportoient | nuit et jour des nouvelles du rivage. Ce fut au milieu | de ces perplexités qu'il reçut le messager de | Tarente. Au nom de Cymodocée il pousse un | cri de joie et se précipite de son lit[5] de pourpre : tel le chantre d'Ilion peint le monarque du Tartare | s'élançant de son trône. Les lèvres tremblantes | les yeux égarés d'amour et de joie : « qu'on amène | en présence, s'écrie-t-il [*cette*] esclave [*de Messénie*] [*depuis longtemps échappée de ma maison*]. Ce sont les Dieux qui me la renvoient. » En même | temps il ordonne de rendre la liberté à l'officier | du palais de Dioclétien. |

Dorothée avoit à Rome de nombreux partisans | et de zélés protecteurs, même parmi les payens. || (D) Cet homme juste ne s'étoit jamais servi de sa fortune | et de son pouvoir que pour prévenir les violences | et protéger l'innocent. Il recueilloit en ce moment le fruit | de ses vertus, et l'opinion publique lui servoit de | défense contre un ministre pervers. La rencontre | de ce chrétien puissant et de Cymodocée parut à | Hiéroclès un effet du hazard; il ne voulut point | s'attirer des ennemis [*de plus*] lorsqu'il avoit déjà | Publius à combattre. L'apostat sentoit intérieurement que les haines publiques s'amoncelloient sur sa tête. | C'est ainsi que dans la crainte de soulever le peuple | en faveur d'un vieux prêtre des Dieux il avoit | laissé Démodocus errer obscurément [*dans Rome*] | au milieu de Rome. Dieu commençoit à aveugler | le méchant. Au lieu de marcher droit à son but | il s'embarrassoit dans des prévoyances humaines, | et à force de politique de finesse et de calcul || (E) il venoit tomber dans les pièges qu'il prétendoit | éviter. Hiéroclès, aux yeux de la foule, paroissoit | encore puissant, mais un œil exercé voyoit en lui | des signes de dépérissement et de décadence : tel | s'élève un chêne dont la tête touche au ciel, et dont | les racines descendent aux enfers; il semble braver | les hivers, les vents et la foudre; les voyageurs | assis à ses pieds admirent ses inébranlables | rameaux qui ont vu

(A) Folio 57. — (B) Un mot illisible. — (C) Folio 58. — (D) Folio 59. — (E) Folio 60.

1. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 252) et sqq. : cette Messénienne. Les ordres...
2. *Id.* (p. 253), *ibid.* : le ministre de l'Empereur disposera...
3. *Id.*, *ibid.* : *Hiéroclès* exerçoit alors...
4. *Id.*, *ibid.* : du persécuteur. Dans son impatience...
5. *Id.* (p. 254), *ibid.* : de son lit : tel le chantre...
6. *Id.*, *ibid.* : esclave messénienne! *Mon bonheur me la renvoie.* En même temps...

passer[1] plusieurs générations | de faibles mortels ; mais les pasteurs de brebis | qui contemplent le roi des forêts du haut de | la colline, le voyent élever au-dessus de son | feuillage verdoyant, une couronne desséchée. |

Sur une colline qui dominoit l'amphithéâtre | de Vespasien, Titus avoit bâti un superbe | palais des débris de la Maison dorée de Néron. || (A) Là se trouvoient réunis tous les chefs-d'œuvre | de la Grèce. De vastes péristiles, des salles incrustées | de marbres d'Orient, et pavées de mosaïques... (B)[2], étaloient aux regards les | miracles de[3] sculpture antique. Le Mercure | de Zénodore enlevé à la cité d'Auvergne[4] dans les | Gaules frappoit par ses dimensions colossales | qui n'ôtoient rien à sa légèreté. La joueuse de flûte | de Lysippe sembloit chanceler en riant sous le | pouvoir de Bacchus. La Vénus de bronze de | Praxitelle disputoit le prix de la beauté à la | Vénus de marbre de cet artiste divin. Sa | matrone en larmes et sa Phryné dans la joie | montroient la flexibilité de son ciseau[5]. La | passion du sculpteur se déceloit dans les traits | de la courtisane qui sembloit promettre au || (C) génie la récompense de l'amour. Tout auprès de | Phryné... (D) on admiroit la lionne cette sans langue | symbole ingénieux de autre courtisane qui | mourut dans les tourmens plutôt que[6] trahir Harmodius et Aristogiton. La statue du désir qui le fesoit | naître, celle de Mars en repos et de Vesta assise | immortaliser ces soient dans ces lieux le talent de Scopas ; | Galérius à... (E)[7] monumens sans prix | avoit ajouté le taureau d'airain que Perillus | inventa pour Phalaris. |

Le nouvel Empereur habitoit ce beau palais, | Hiéroclès, son digne ministre, occupoit un | des portiques de la demeure du maître du monde, | les appartemens du philosophe stoïque surpassoient | en magnificence ceux mêmes de Galérius. Sur les | murs polis avec art étoient représentés des paysages charmans, de vastes forêts, de fraiches cascades. || (F) Les tableaux des plus ornoient grands maîtres [*décoroient*] des | bains enchantés et des cabinets voluptueux. Ici paroissoit [*Là c'étoit*] | la Junon lacinienne pour[8] qui les Agrigentins | offrirent leurs filles nues aux regards de Zeuxis. | Là c'étoit la Vénus d'Apelle sortant de l'onde | digne de régner sur les Dieux ou d'être aimée d'Alexandre. | On mourir voyoit d'amour le Satyre de Protogène : l'habitant | des bois expiroit sur la mousse à l'entrée d'une | grotte tapissée de lierre. Sa main laissoit échapper | sa flûte, son thyrse étoit brisé, sa tasse renversée | et tel étoit l'artifice du peintre qu'il avoit su | réunir ce que Vénus a de plus[9] puissant dans la | brute, et de plus[10] sublime dans l'homme. |

Malheur à celui qui fit sortir les | beaux arts des temples de la divinité, pour en décorer | la demeure des hommes[11] ! Alors les œuvres paisibles | du silence,

(A) Folio 61. — (B) Un mot barré et illisible. — (C) Folio 62. — (D) Un mot barré et illisible. — (E) Quelques mots barrés et illisibles. — (F) Folio 63.

1. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 255) et sqq. : passer les générations des mortels ; mais *le pâtre* qui *contemple* le roi...
2. *Id.* (p. 255), *ibid.* : de mosaïques *précieuses* étaloient...
3. *Id.* (p. 256), *ibid.* : de *la* sculpture antique...
4. *Id.*, *ibid.* : à la cité d'*Arverne*...
5. *Id.*, *ibid.* : de son *art*. La passion...
6. *Id.*, *ibid.* : plutôt que *de* trahir...
7. *Id.*, *ibid.* : à *tous* ces monumens...
8. *Id.* (p. 257), *ibid.* : Lacinienne : *pour servir de modèles à ce chef-d'œuvre*, les Agrigentins *avoient jadis offert* leurs filles nues...
9. *Id.*, *ibid.* : a de plus *matériel* dans la brute...
10. *Id.*, *ibid.* : et de plus *céleste* dans l'homme...
11. *Id.* (p. 258), *ibid.* : la demeure des *mortels* ! Alors les œuvres *sublimes* du silence.

de la méditation et du génie devinrent | les causes, les élémens, les témoins des plus || (A) grands [*maux*] (crimes) ou des passions les plus[1] tumultueuses. | [*Ces chefs-d'œuvre qui ravis à leur douce patrie coûtèrent* | *tant de larmes* (brillante) *à la Grèce dépouillée, ces chefs-d'œuvre* | *après avoir été souillés par les infamies de Néron* | *contemploient aujourd'hui les cruautés et les débauches* | *de Galérius. C'est du milieu de ces molles délices* | *que partent les décrets qui font couler des* (pleurs) *torrens* | *de sang et de larmes. C'est au sein de ces demeures* | *enchantées* (fortunées) *qu'Hiéroclès parle de vertu et* | *ordonne le meurtre des Chrétiens.*]

Hiéroclès [*Il*] attendoit la fille de Démodocus, dans la | plus belle salle de son palais. A l'une des extrémités | de cette salle, [*s'élevoit*] (respiroit) ... (B) l'Apollon | [*Pyt Pythien* (vainqueur du serpent ennemi de Latone) *une estrade de pourpre Pytien*] | [*et*] à l'extrémité opposée [*le groupe du Laocoon*] (s'élevoit le groupe[2] infortuné de Laocoon et de ses fils) | comme si le[3] philosophe au milieu de ses voluptés | n'avoit pu se passer de l'image de l'humanité | souffrante. La pourpre, l'or, étincelloient de || (C) toutes parts, [*et des parfums exquis brûloient dans des* | *vases d'albâtre.*] (le crystal) On entendoit[4] le doux bruit des eaux | et d'une musique lointaine. Les fleurs les plus rares | embaumoient (de l'Asie) [*cette* ... (D) *le séjour enchanté*] et des | parfums exquis brûloient dans des vases d'albâtre. | [*C'est là que*] (de la tyrannie) les ministres [*de son iniquité*[5]] | amènent (enfin) à Hiéroclès la proie qu'il poursuit depuis | si longtemps. Par des détours obscurs et des | portes secrètes que l'on referme soigneusement | sur ses pas, Cymodocée est conduite aux pieds | du persécuteur. Les esclaves se retirent et la | fille de Démodocus reste seule avec un monstre | qui ne craint ni les hommes, ni les Dieux. |

Elle cachoit sa douleur[6] dans les longs replis | d'un voile. On n'entendoit que le bruit de ses pleurs | comme on est frappé dans les bois du murmure | d'une source qu'on ne voit point encore. Son sein | (agité) soulevé par la crainte soulevoit sa robe[7] virginale. Elle remplissoit la salle d'une || (E) espèce de lumière pareille à cette clarté qui émane | du corps des anges et des esprits bienheureux. Hiéroclès | demeure un moment interdit devant l'autorité de | l'innocence, de la foiblesse et du malheur. Ses | avides regards se repaissent (avec une ardeur effrayante) de tant de[8] graces et | de charmes. Il contemple celle qu'il n'a jamais vue | si près de lui, celle dont il n'a jamais touché ni la | main ni le voile, celle dont il n'a jamais | entendu la voix que dans les chœurs des vierges | et qui pourtant a disposé des jours, des nuits, | des pensées, des songes, des crimes[9] et des | vertus d'Hiéroclès ! Bientôt la passion | de cet homme dévoué[10] aux enfers, surmonte ce | premier moment d'hésitation et de trouble[11]. | Mais il

(A) Folio 64 — (B) Un mot barré et illisible. — (C) Folio 65. — (D) Mot barré et illisible. — (E) Folio 66.

1. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 258) et sqq. : des passions les plus *honteuses*. Hiéroclès...
2. *Id., ibid.* : le groupe de Laocoon...
3. *Id., ibid.* : comme si le *sage*, au milieu...
4. *Id., ibid.* : On entendoit *sans cesse* le doux bruit...
5. *Id., ibid.* : Les *satellites* d'Hiéroclès lui amènent enfin...
6. *Id.* (p. 259), *ibid.* : Elle cachoit sa douleur *sous* les replis d'un voile...
7. *Id., ibid.* : Sa robe *blanche*. Elle remplissoit...
8. *Id., ibid.* : Se repaissent de tant de charmes. Il contemple...
9. *Id., ibid.* : des crimes *de l'apostat*. Bientôt...
10. *Id., ibid.* : dévoué *à l'Enfer*, surmonte...
11. *Id., ibid.* : et de trouble. Il affecte...

affecte d'abord une modération que | l'amour, la jalousie, la vengeance, l'orgueil | ne pouvoient permettre à son cœur. Il adresse | ces mots [1] supplians à Cymodocée. ||

(A) Cymodocée pourquoi cette frayeur et ces | larmes ? Tu sais que je t'aime. Un amant est- | il donc si redoutable. Soumis à tes moindres | volontés, tu me verras t'obéir comme ton esclave | si tu consens à m'écouter [2]. |

Hiéroclès prend la fille d'Homère par la main | la fait s'asseoir sur un trône [3]

(B) ... de pourpre d'Élide | et se place à ses côtés. |

Les paroles voluptueuses qui sortent de la bouche | d'un homme altéré de sang sont horribles. [*L'apostat*] | L'Athée reprend bientôt le langage de la séduction. |

O [4] idole de mon âme, pourquoi gardes-tu | le silence ? Pourquoi cette tête charmante est- | elle toujours voilée ? Laisse-moi voir ces yeux | qui portent la flamme dans mon cœur. | Que ta bouche divine daigne me sourire. Dis ! | que veux-tu ? Palais, honneurs, richesses tu | auras tout. Tu peux à ton gré disposer de l'empire || (C) maintenant sous mes loix. Commande, et je fais | tomber l'univers à tes pieds. |

L'insolent favori de la fortune soulève le voile | de Cymodocée [5] et le rejette sur la tête de cette [*victime*] | merveilleuse [*victime*]. Il reste ébloui [*de la beauté*] | des grâces qu'il découvre. La vierge rougit et cachant | dans son sein son visage baigné de larmes. Je ne veux | rien de toi, dit-elle. Je ne te demande rien que de me | rendre à mon père. Les bois du Pamisus sont plus | agréables à mon cœur que tous tes palais. |

Eh bien ! répondit Hiéroclès, je te rendrai à | ton père. Je comblerai cet [6] heureux vieillard de gloire | et de richesse. Mais songe qu'une résistance inutile | pourroit perdre à jamais le [7] vénérable auteur de tes jours. |

Me rendras-tu aussi à mon époux, s'écria | Cymodocée, en joignant ses (D) ... mains suppliantes. |

A ce nom, Hiéroclès pâlit et contenant à peine | sa rage : Quoi, dit-il, à ce [8] Grec perfide qui s'est | emparé de ton cœur par des philtres et des enchantemens [9]. ||

(E) Ses enchantemens, dit Cymodocée, ce sont | ses malheurs, son [*courage*] et sa beauté. |

Cesse ce langage, s'écria Hiéroclès hors de | lui. [*Tu veux*] Écoute ! tu veux donc sauver ce | Chrétien rebelle ? Il va perdre la vie dans les | tourmens [10]. Eh bien ! juge de mon amour pour toi. | Je puis [11] arracher à la mort ce rival odieux. |

Cymodocée trompée et poussant un cri de joie | tombe aux pieds d'Hiéroclès. Elle embrasse ses genoux. | Illustre Seigneur, dit-elle, vous êtes placé à

(A) Folio 67. — (B) Un mot barré et illisible. — (C) Folio 68. — (D) Un mot barré et illisible. — (E) Folio 69.

1. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 260), *ibid.* : ces mots à Cymodocée...
2. Dans l'édition définitive de 1827, tout le développement depuis : « Hiéroclès prend la fille d'Homère... », jusqu'à : « tomber l'univers à tes pieds » est supprimé.
3. *Var* 1re éd. (t. II, p. 261) et sqq. : sur un *siège* de pourpre...
4. *Id.*, *ibid.* : de la séduction. « Idole de mon âme.... »
5. *Id.*, *ibid.* : de Cymodocée. Il reste ébloui...
6. *Id.*, *ibid.* : comblerai *ce* vieillard...
7. *Id.*, *ibid.* : à jamais l'auteur...
8. *Id.*, *ibid.* : à ce perfide qui...
9. *Var.*, édition définitive de 1827 : des enchantements. Écoute, il va perdre la vie... (La première édition et, je crois, celles qui ont suivi jusqu'en 1827, conservent le texte du manuscrit.)
10. *Id.* (p. 262), *ibid.* : dans les tourmens. Juge...
11. *Id.*, *ibid.* : pour toi. *J'arracherai* à la mort...

la tête | des sages. Démodocus, mon père, m'a souvent raconté | que la philosophie élève les mortels au-dessus de | ce que j'appellois les Dieux. Protégez donc, ô maître | des hommes, protégez l'innocence et réunissez deux | époux injustement persécutés. |

[*Fille enchantercsse*]
Nymphe divine, s'écria Hiéroclès transporté | d'amour, relève-toi ! Ne vois-tu pas que tes | charmes détruisent l'effet de tes prières[1]. Oh ! qui || (A) pourroit te céder à un rival ! La Sagesse[2], ô vierge | ingénue, consiste à suivre les penchans de son cœur | [*nature*]. N'en crois pas une religion farouche | qui veut commander à tes sens [*et maîtriser ton cœur*]. | Ces préceptes de pureté, de modestie, d'innocence, | sont sans doute utiles à la foule. Mais le sage jouit | en secret des biens de la nature. Les Dieux n'existent | point ou ne se mêlent point des choses d'ici-bas. | Viens donc[3], ô ma Vénus, viens. Abandonnons- | remords
nous sans [*crainte*] aux délices de l'amour et aux faveurs | de la fortune. |

A ces mots, Hiéroclès jette ses bras autour | de Cymodocée, comme un serpent s'enlace autour | d'un jeune palmier ou d'un autel consacré à la | pudeur. La fille de Démodocus se dégage avec | indignation des embrassemens du monstre. |

Quoi, dit-elle, c'est là le langage de la Sagesse ? Ennemi | du Ciel, tu oses parler de vertu ? Ne m'as-tu pas | promis de sauver Eudore ? ||

(B) Tu m'as mal compris, s'écrie Hiéroclès le cœur | palpitant de jalousie et de colère. Tu me parles trop | de cet homme plus horrible à mes yeux que
L'amour
cet enfer | dont me menacent les Chrétiens. (C) ... que tu lui portes | est
laisserai vivre
l'arrêt de sa mort. Pour la dernière fois, sache | à quel prix je (D) ...
Eudore
... : il meurt, si tu | n'es à moi. |

Le réprouvé[4] parut tout entier sur le visage | d'Hiéroclès. Un affreux[5] sourire contracte ses lèvres et | des gouttes de sang tombent de ses yeux.
La Chrétienne soudain
[*Cymodocée*] | qui, jusqu'alors, avoit été frappée de terreur, se sentit [*tout à coup*] relevée par le coup qui devoit l'abattre. | [*L'excès de son malheur en la portant vers le Ciel la | met au-dessus.*] Il n'est d'affreux que le commencement du malheur. | Au comble de l'adversité, on trouve en s'éloignant de la terre des
[*les bords*]
les rives
régions tranquilles | et sereines : ainsi, lorsqu'on remonte [*le rivage*] d'un tor-
au fond de
rent furieux, | on est épouvanté (E) ... la vallée du fracas | de ses ondes, mais à mesure que l'on s'élève sur la | montagne[6], le bruit s'affoiblit, les eaux diminuent et | la course du voyageur va se terminer[7] au silence, dans | le voisinage du ciel. ||

(F) Cymodocée jette un regard de mépris sur | Hiéroclès. « Je te comprends, dit-elle, et je vois | à présent pourquoi mon époux n'a point (G) ... | encore reçu sa[8] glorieuse couronne. Mais sache[9] | à ton tour, [*mais sache*] que je

(A) Folio 70. — (B) Folio 71. — (C) Un mot barré et illisible. — (D) Quelques mots barrés et illisibles. — (E) Mots barrés et illisibles. — (F) Folio 72. — (G) Un mot barré et illisible.

1. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 262) et sqq. : tes prières ? *Et* qui pourroit...
2. *Id.*, *ibid.* : La sagesse, *enfant trop aimable*, consiste...
3. *Id.*, *ibid.* : Viens donc, ô vierge ingénue, viens...
4. *Id.* (p. 263), *ibid.* : *La réprobation* parut tout *entière* sur le visage...
5. *Id.*, *ibid.* : Un sourire contracte...
6. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 264) et sqq. : montagne, les eaux diminuent, le bruit s'affoiblit, et la course...
7. *Id.*, *ibid.* : *aux régions du* silence...
8. *Id.*, *ibid.* : sa couronne. Mais...
9. *Id.*, *ibid.* : Mais sache que je n'achèterai...

n'achèterai point | (A) par le déshonneur la vie du guerrier ... que j'aime plus que la lumière | des cieux [*par son déshonneur*] il n'est point de | supplice qu'Eudore ne [*qu'il ne*] préfère à celui de me voir | à toi. Tout foible qu'il est, mon époux [*il*] se rit de ta puissance | tu ne peux que lui donner la palme, et [*que*] j'espère | la partager avec lui. » |

Eh bien ![1] dit Hiéroclès furieux, je n'aurai | point perdu le fruit de tant de souffrances[2] et | d'humiliations (B) ... et de complots | j'obtiendrai[3] de force ce que tu me refuses et ! tu verras périr le traître que tu ne veux pas | sauver. ||

(C) Il dit, et poursuit Cymodocée qui fuit dans | la vaste salle[4]. Deux fois il ramène la [*la jeune* | *Chrétienne*] vers la statue du Laocoon[5] et deux | fois l'innocente victime échappe aux bras du [*tyran*] tyran. On eût cru voir des jeux funèbres et une | course autour d'un tombeau. Palpitante, hors | d'haleine, [*et*] prête à mourir, la fille de Démodocus | [*tombe enfin au pied du groupe*] s'arrête enfin | devant le grouppe du prêtre d'Apollon et de ses fils. | Elle menace [*Hiéroclès*] le persécuteur de se briser | la tête contre le[6] monument ; elle embrasse[7] le marbre | tragique et semble un troisième enfant expirant | de douleur aux pieds d'un père infortuné[8]. | « Ah ! mon père, s'écrie-t-elle, mon père ne | viendras-tu pas me secourir ! Vierge sainte ayez | pitié de moi ! » |

A peine a-t-elle prononcé cette prière[9] | que le palais retentit [*d'un bruit confus et*] des || (D) clameurs de mille voix tumultueuses. On | frappe à coups redoublés aux portes d'airain. | [*Hiéroclès*[10]] L'apostat étonné suspend sa poursuite. | Dieu, par un effroi soudain, fixe les pas et | glace le cœur du pervers. « C'est la Vierge | sainte, s'écrie Cymodocée. Elle vient ! Méchant, tu vas être puni ! » Le bruit augmente. Le | philosophe[11] ouvre la porte d'une galerie[12] voisine | qui dominoit les[13] vastes cours du palais. Il apperçoit | une foule immense [*et*] au milieu est un vieillard qui | tient un rameau de suppliant, et [*qui*] porte la | robe et les bandelettes d'un prêtre des Dieux. | On entend de toutes parts ces cris : « Qu'on lui rende sa fille ! qu'on livre le traître au | suppliant du (E) ... peuple romain ! |

Ces mots parviennent à Cymodocée. | Elle s'élance aussitôt dans la galerie. Elle || (F) reconnoît son père[14]. O miracle ! Démodocus | à Rome ! Du haut du palais, Cymodocée | avance la tête, ouvre les bras et se penche | vers [*son père*] Démodocus. Un cri s'élève. | La voilà ![15] qu'elle est belle ! C'est une

(A) Mots barrés et illisibles.— (B) Mots barrés et illisibles. — (C) Folio 73. — (D) Folio 74. — (E) Un mot barré et illisible. — (F) Folio 75.

1. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 264) et sqq. : avec lui. *Non*, dit Hiéroclès...
2. *Id.*, *ibid.* : de souffrances, d'humiliations...
3. *Id.*, *ibid.* : j'obtiendrai *par la* force...
4. *Var.*, éd. définitive (1827) : dans la vaste salle. *Elle se précipite* aux pieds du Laocoon ; elle menace le persécuteur...
5. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 265) et sqq. : du Laocoon, deux fois...
6. *Id.*, *ibid.* : contre le marbre : elle embrasse...
7. *Id.*, *ibid.* : elle embrasse la statue et semble...
8. *Id.*, *ibid.* : père infortuné. « Mon père, s'écrie-t-elle.... »
9. *Id.*, *ibid.* : cette prière, le palais...
10. *Id.*, *ibid.* : d'airain. *Hiéroclès* étonné...
11. *Id.*, *ibid.* : augmente. *Hiéroclès* ouvre...
12. *Id.* (p. 266), *ibid.* : galerie qui dominoit...
13. *Id.*, *ibid.* : dominoit les cours...
14. *Id.*, *ibid.* : son père. Démodocus à Rome !...
15. *Id.*, *ibid.* : La voilà ! c'est une prêtresse...

prêtresse | des Muses ! C'est la fille de ce vieux prêtre des | Dieux. Démodocus reconnoît[1] à son tour sa fille[2] chérie. Il [*l'appelle*] (la nomme) par son nom, il verse | des torrens de larmes, il déchire ses vêtemens | il tend au peuple des mains suppliantes. | (A) ... [*Le persécuteur*] (Le philosophe[3]) appelle ses esclaves | et veut enlever Cymodocée ; mais la foule : |

Il y va de ta vie, Hiéroclès, nous te déchirerons | de notre propre main, si tu fais la moindre | violence à cette vierge des Muses. Des | soldats mêlés parmi le peuple[4] et qui savoient | que Cymodocée [*étoit*] devoit être l'épouse de leur | ancien général tirent leurs épées et menacent || (B) le persécuteur. Cymodocée s'attache aux colonnes | de la galerie. La reine des anges l'y retient | par des nœuds invisibles, et rien ne l'en peut | arracher. |

Dans ce moment, Galérius effrayé du tumulte | qu'il entendoit dans son palais paroît sur un | balcon opposé entouré de sa cour et de ses | gardes. Le peuple s'écrie : César ! Justice | Justice ! |

L'Empereur par un signe de la main | commande le silence et le peuple romain | avec ce bon sens qui le caractérise[5] s'assied | et écoute. |

Le préfet de Rome qui favorisoit secrètement | cette scène afin de perdre Hiéroclès étoit | auprès de Galérius, il interroge le peuple. |

« Que voulez-vous de la justice d'Auguste? | Ce[6] vieillard va vous répondre, dit la | foule. |

(C) Démodocus[7] se lève et prend la parole. |

« Fils de Jupiter et d'Hercule. Divin | Empereur[8], ayez pitié d'un père qui réclame | sa fille. Hiéroclès l'a renfermée dans ton | palais. Tu la vois échevelée à ce portique | auprès de son ravisseur. Il veut faire violence à une prêtresse des Muses : je suis moi-même | un prêtre des Dieux. Protège l'innocence, la | vieillesse et les autels. » |

Hiéroclès répondit du haut du portique : |

Divin Auguste et vous peuple romain | on vous trompe. Cette Grecque est une esclave | chrétienne [*que l'on veut*] (qu') injustement l'on | [*ravir*] me veut ravir. |

Démodocus[9] répliqua : |

Elle n'est pas chrétienne ; ma fille n'est | pas esclave. Je suis citoyen romain ; peuple | n'écoutez pas[10] mon ennemi.||

(D) « Votre[11] fille est-elle chrétienne? s'écria le peuple | d'une commune voix. |

Non, répartit Démodocus ; elle est | prêtresse des Muses. Il est vrai que pour | épouser un Chrétien, elle vouloit[12], avant les édits | sacrés, se faire instruire dans la loi des | Chrétiens ; mais ses projets n'ont point été accomplis. |

Est-elle chrétienne[13], redemanda le peuple, | qu'elle parle elle-même. |

(A) Un mot barré et illisible. — (B) Folio 76. — (C) Folio 77. — (D) Folio 78.

1. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 268) et sqq. : reconnoît sa fille...
2. *Id.*, *ibid.* : sa fille : il la nomme...
3. *Id.*, *ibid.* : suppliantes. *Hiéroclès* appelle...
4. *Id.* (p. 266) et sqq. : parmi le peuple tirent leurs épées...
5. *Id.* (p. 267), *ibid.* : caractérise, *se tait* et écoute...
6. *Id.*, *ibid.* : d'Auguste. Vieillard, *réponds, s'écrie* la foule...
7. *Id.*, *ibid.* : Démodocus prend la parole...
8. *Id.*, *ibid.* : Empereur, *aye* pitié...
9. *Id.* (p. 268), *ibid.* : Démodocus : Elle n'est pas...
10. *Id.*, *ibid.* : n'écoutez pas *notre* ennemi...
11. *Id.*, *ibid.* : *Ta* fille est-elle...
12. *Id.*, *ibid.* : Il est vrai que pour épouser un chrétien, elle vouloit... Est-elle chrétienne...
13. *Id.*, *ibid.* : chrétienne, *interrompit* le peuple...

Alors Cymodocée levant[1] au ciel ses | beaux bras et ses beaux yeux, répondit : | Je suis Chrétienne. |

Non, tu ne l'es pas, s'écria Démodocus | avec des sanglots! Aurois-tu la barbarie | de vouloir être à jamais séparée de ton | père. Auguste, peuple romain, ma fille n'a pas été marquée du[2] dernier | sceau de la religion nouvelle. |

(A) Dans ce moment, la fille d'Homère[3] | découvrit Dorothée au milieu de la foule. | Mon père, dit la[4] jeune vierge en larmes, je vois auprès de vous Dorothée ; c'est lui | sans doute qui vous a conduit ici pour me | sauver. Il sait que je suis Chrétienne. Que j'ai | été marquée du[5] dernier sceau de ma religion. | Il a été témoin de mon bonheur. Je ne puis nier | ma foi. Je veux être l'épouse d'Eudore. |

Le peuple s'adressant[6] aussitôt à Dorothée: | Est-elle Chrétienne? [*Dites-le.*] |

Dorothée baissa la tête et ne répondit point. |

Vous le voyez[7], s'écria Hiéroclès, elle est | Chrétienne. Je réclame mon esclave. |

Le peuple interdit[8] demeura un instant | suspendu entre sa fureur contre les Chrétiens | sa haine pour Hiéroclès et sa pitié pour Cymodocée. || (B) Il[9] prononça enfin cette sentence qui satisfait à | la fois sa justice et ses passions. |

[10] Puisque Cymodocée est chrétienne, dit-il | qu'on la livre au préfet de Rome et qu'elle subisse | le sort des Chrétiens. Mais qu'on l'arrache à Hiéroclès | dont elle ne peut être l'esclave[11] puisque Démodocus | est citoyen romain. |

Auguste confirme[12] la sentence par un signe de tête et Publius se hâte de l'exécuter. |

Retiré dans son palais, Galérius[13] étoit | agité par des mouvements de honte et de colère[14]. Il haïssoit le peuple comme un rival de sa | tyrannie et il ne pouvoit pardonner à Hiéroclès | une assemblée qui pour un moment avoit remis | l'empire aux mains des premiers possesseurs. | L'imprudent ministre accrut ainsi l'inimitié | cachée que son maître nourrissoit contre lui | au fond de l'âme. Lorsque les princes || (C) dans une intimité dangereuse ont dévoilé leurs | passions aux yeux d'un sujet, ils se repentent | bientôt d'avoir livré à la conscience d'un homme | le secret de leur humanité. Ils craignent qu'il ne | veuille un jour ternir leur gloire ou qu'il n'en | revendique une partie; ils voudroient anéantir | l'unique mortel qui connoît le degré les échafauds de leur | grandeur | qui seul n'a pas pour eux d'estime ou d'admi | ration qu'ils commandent à la terre. |

Le préfet de Rome revient trouver Galérius. | Auguste, lui dit-il, la sédi-

(A) Folio 79. — (B) Folio 80. — (C) Folio 81.

1. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 268) : levant *les* yeux au ciel, répond...
2. *Id.* (p. 269), *ibid.* : marquée du sceau...
3. *Id.*, *ibid.* : la fille d'Homère *découvre*...
4. *Id.*, *ibid.* : dit la vierge en larmes...
5. *Id.*, *ibid.* : marquée du sceau...
6. *Id.*, *ibid.* : s'adressant à Dorothée...
7. *Id.*, *ibid.* : *s'écrie* Hiéroclès...
8. *Id.*, *ibid.* : interdit demeure suspendu...
9. *Id.*, *ibid.* : pour Cymodocée ; *puis satisfaisant* à la fois sa justice et ses passions...
10. *Id.*, *ibid.* : Ses passions : Cymodocée est,..
11. *Id.*, *ibid.* : l'esclave : Démodocus est...
12. *Id.* (p. 270), *ibid.* : confirme *cette espèce de* sentence...
13. *Id.*, *ibid.* : Galérius est agité...
14. *Id.*, *ibid.* : de honte et de colère : il ne *peut* pardonner à Hiéroclès *d'être la cause d'un rassemblement séditieux qui avoit osé violer l'asile même du prince.* Le préfet de Rome revient...

tion est apaisée. Cette chrétienne de Messénie est jetée dans les prisons[1]. | Mais Prince je ne saurois vous le cacher, votre | ministre a compromis le salut de l'Empire. | Il prétend être l'ennemi des Chrétiens. Toutefois | il

dangereux

épargne depuis longtemps la vie du plus (A) ... [*conducteur*] des rebelles. Cymodocée étoit | destinée pour épouse à Eudore. Combien il est | malheureux que votre premier ministre ait || (B) de ridicules démêlés de jalousie avec le chef de | vos ennemis[2]. [*Le respect ferme la bouche sur des choses encore plus graves et plus étranges* | *mais*] si l'on vouloit en croire Hiéroclès, ce | seroit lui qui vous auroit fait nommer Auguste. | Ce Grec qui doit tout à vos bontés vous auroit | revêtu de la pourpre... Publius[3] s'interrompt | à ces mots, comme s'il eût renfermé dans son | cœur des choses encore plus injurieuses à la | majesté du prince[4] et qu'il épargnoit à la | pudeur de Galérius. |

[5]Le tyran rougit et l'habile courtisan | vit qu'il avoit touché la plaie secrète. Publius | n'avoit point ignoré l'arrivée de Dorothée à | Rome[6], l'entrevue de ce chrétien illustre et | de l'infortuné Démodocus, et les démarches || (C) de celui-ci pour conduire la foule au palais. | Il eût été facile à Publius de prévenir le mouvement | populaire, mais il se [*donna*] garda bien de | faire manquer un projet qui pouvoit renverser | Hiéroclès. Il favorisa même par des agens | secrets les desseins de Démodocus[7]; ainsi maître | de tous les ressorts qui fesoient jouer cette grande | machine ses discours insidieux achevèrent | d'alarmer [*les*] l'esprit de Galérius. [*Eh bien* | *dit*][8] Eh ! bien, dit l'Empereur, qu'on me délivre | de ce chrétien et de ses complices. Je vois avec | regret qu'Hiéroclès ne peut plus rester auprès | de moi; mais en récompense[9] des services | passés je le nomme gouverneur de l'Égypte. » |

majesté divine

Alors Publius au comble de la joie, | Que votre [éternité] se repose sur

*le trépas*
*la mort*

moi de tous ces soins. Eudore mérite mille fois la mort. ||

(D) Mais comme ses trahisons ne sont pas assez | prouvées, il suffira de le faire juger comme Chrétien. | Quant à Cymodocée elle sera condamnée à son | tour avec la foule des impies. Hiéroclès va recevoir [*à l'instant*] les ordres de Votre Éternité. | Ainsi parla Publius, et sur le champ il fait connoître à Hiéroclès sa destinée. | [*Lorsque par un de ces revers trop communs* | *la vertu tombe dans la disgrâce et dans l'infortune*, | *elle trouve en elle-même de puissantes ressources* : | *le sommeil force de l'innocence aussi bien que de* | *la mort*[10], *ne s'éloigne point de ses yeux. Dieu* | *fait sortir pour elle des portes du ciel les plus* | *beaux songes. L'estime publique, l'amour* | *des hommes justes, l'accompagnent dans* | *sa retraite, comme lorsque les grands citoyens* | *les Camille, les Scipions marchoient à l'exil* | *environnés de leurs cliens et de leurs amis.* | *Mais quand le vice est renversé par un souffle* | *de la fortune objet de la haine et du mépris* || (E) *il souffre des tourmens affreux. Les pierres mêmes* | *où*

(A) Un mot barré et illisible. — (B) Folio 82. — (C) Folio 83. — (D) Folio 84. — (E) Folio 85.

1. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 269) et sqq. : les prisons. Prince, je ne saurois...

2. *Id.* (p. 270) et sqq. : de vos ennemis. *Publius s'aperçoit de l'effet de ce discours, il se hâte d'ajouter : Mais, Prince, ce ne sont pas là les seuls torts d'Hiéroclès* : si on vouloit l'en croire, ce seroit lui...

3. *Id.* (p. 271), *ibid.* : Publius *s'interrompit* à ces mots...

4. *Id.*, *ibid.* : la majesté du prince. Galérius rougit...

5. *Id.*, *ibid.* : prince. *Galérius* rougit...

6. *Id.*, *ibid.* : A Rome, *son* entrevue avec Démodocus, et les démarches...

7. *Id.*, *ibid.* : Démodocus; maître de tous les ressorts...

8. *Id.*, *ibid.* : de Galérius. Qu'on me délivre de ce Chrétien et de ses complices, dit l'Empereur. Je vois...

9. *Id.*, *ibid.* : en récompense *de ses* services passés...

10. Je ne suis pas sûr de la lecture de ce mot.

*l'arbre orgueilleux avoit enfoncé ses racines* | *lui disent : « Je ne vous connois*
| Le ministre pervers *l'ordre*
*plus. » Hiéroclès.*] | ... relit plusieurs fois la lettre impériale qui l'éloigne de la cour. | Ses joues pâles, ses yeux égarés, sa bouche | entrouverte exprimoient les douleurs du | courtisan criminel qui voit s'évanouir dans | un instant les songes[1] dorés de sa vie. Dieu | des Chrétiens, s'écrie-t-il est-ce toi qui me | poursuis ! Pour obtenir Cymodocée j'ai laissé | vivre Eudore et Cymodocée m'échappe, et mon | rival mourra d'une autre
*prêtre* *vieillard*
main que[2] la mienne ! | J'ai méprisé dans Rome un obscur [*vieillard*]. | J'ai cru devoir laisser la liberté à un chrétien | puissant, et Démodocus et Doro-
*détruit* *l'ouvrage de plu-*
thée m'ont | perdu ! [*Un vieillard* [*renverse*] *en un moment* | *ma puissance et*
*sieurs années ! Mes passions et ma haine auront donc inutilement versé*
*l'œuvre* (A) ... | (B) ... [*de sang*] *des torrens* | (C) *du sang humain ! O vaine et fastueuse* | *O vaine sagesse de l'esprit humain ! O vaine*] | O aveugle prévoyance humaine, ô vaine et fastueuse | [3]Philoso-
me
phie, qui n'a pu me conserver ma puissance | et qui ne peut [*me*] consoler ! » |

Tels étoient les aveux que la douleur arrachoit | à Hiéroclès. Des larmes indignes mouilloient ses | paupières. Il déploroit son sort avec la foiblesse | d'une femme de peu de sens et d'un moindre | cœur. Il eût pourtant voulu sauver Cymodocée. |

Le lâche philosophe[4] ne se sentoit [*n'avoit* (D) ... ] |

Mais (E) ... ... | [*tout en perdant la vie n'avoit*
sa vie *lâche*
*pas*] | pas assez de courage pour exposer (F) ... | [*ses jours. Le philosophe avoit osé nourrir dans son cœur* | *l'amour, cette passion plus digne d'un lion que d'un* | *cerf timide ; appelé tout à coup à défendre l'objet* | *infortuné de cet amour, au lieu de se trouver armé d'ongles* | *déchirans, il ne sentoit sous lui que des pieds fugitifs.*] (G) Tandis qu'il hésite entre mille projets ; | qu'il ne peut ni se résoudre à braver l'orage, ni | consentir à s'éloigner, Dorothée avoit instruit | Eudore de l'arrivée de Cymodocée et des événemens | du palais. Les confesseurs assemblés autour | du fils de Lasthénès le félicitoient d'avoir choisi | une épouse si courageuse et si fidèle. La joie | d'Eudore étoit grande quoique troublée par | les nouveaux périls qu'alloit courir la jeune | Chrétienne. « Elle a donc confessé J.-C. la première | s'écrioit-il dans un saint transport. Cet honneur | étoit réservé à son innocence ; ensuite il | pleuroit d'attendrissement en songeant que sa bien | aimée avoit reçu le baptême dans les eaux du Jourdain par la main d'Hieronyme[5]. Elle est | chrétienne répétoit-il à tout moment ; elle | a confessé J.-C.[6] Devant le peuple romain, je puis | (H) donc mourir en paix, puisqu'[7]elle viendra | me retrouver ! » |

Un rayon d'espérance commençoit à luire | dans les cachots. La disgrâce d'Hiéroclès | pouvoit amener un changement dans l'Empire. | Constantin menaçoit Galérius du fond de | l'Occident, le messager qu'Eudore avoit envoyé | à Dioclétien pouvoit rapporter d'heureuses | nouvelles : lorsqu'un

(A) Mots barrés et illisibles. — (B) Plusieurs mots barrés et illisibles — (C) Folio 86. — (D) Mot barré et illisible. — (E) Plusieurs mots barrés et illisibles. — (F) Un mot barré et illisible. — Tout le passage barré, depuis : « ses jours. Le lâche philosophe... », jusqu'à : « des pieds fugitifs » est écrit sur un morceau de papier qui est fixé par des pains à cacheter sur quelques lignes très corrigées, très raturées et peu lisibles. — (G) Folio 87. — (H) Folio 88.

1. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 272) et sqq. : les songes de sa vie...
2. *Id.*, *ibid.* : main que *de* la mienne...
3. *Id.* (p. 273) et sqq. : et fastueuse *sagesse*, qui n'a pu...
4. *Id.*, *ibid.* : Cymodocée, mais le lâche ne se sentoit...
5. *Id.*, *ibid.* : par la main de *Jérôme*. Elle est chrétienne...
6. *Id.* (p. 274), *ibid.* : Jésus-Christ devant le peuple romain, je puis...
7. *Id.* (p. 274), *ibid.* : en paix : elle viendra...

vaisseau pendant une | nuit affreuse a fait naufrage, les matelots | boivent l'onde amère et luttent à peine contre les flots; | si une aurore trompeuse perce en ce moment les | ténèbres et découvre à ces infortunés une terre[1] | riante (A) et prochaine, ils nagent avec effort vers | la rive; mais bientôt l'aurore s'éteint, la | tempête recommence et les nautonniers s'enfoncent | dans l'abyme. Tel fut le sort[2] telle fut || (B) la courte espérance des chrétiens. |

Les martyrs chantoient encore au très Haut | un cantique de louanges, lorsqu'ils virent | entrer Zacharie. Déjà l'apôtre des Francs | connoissoit le destin de son[3] jeune ami; il ne | s'étendit point en vaines paroles : « Chantez, | dit-il, mes frères, chantez! Vous avez un juste | sujet de joie. Demain un grand saint | augmentera peut-être le nombre de vos | intercesseurs auprès de Dieu! » |

Tous les confesseurs se turent. Le | silence[4] le plus solennel règne un moment | dans la prison. Chacun cherche à deviner | quelle est l'heureuse victime, chacun désire | que le sort soit tombé sur lui, chacun | repasse dans son esprit les titres qu'il peut | avoir à cet honneur. Eudore avoit à || (C) l'instant compris Zacharie, mais il rejettoit les | espérances du martyre comme une pensée superbe | et une tentation de l'enfer. Il craignoit de pécher | par orgueil en se désignant lui-même. Il se | jugeoit indigne de mourir de préférence à | ces vieux confesseurs qui depuis si longtemps | combattaient pour J.-C. Zacharie fit bientôt cesser | cette sublime incertitude et cette émulation divine. Il s'approche d'Eudore: Mon fils, dit-il: je vous | ai sauvé la vie, vous me devez votre gloire; | ne m'oubliez pas quand vous serez dans le ciel. » |

A l'instant tous les évêques, tous les prêtres, tous les prisonniers, tombent aux genoux du | martyr, baisent le bas de ses vêtemens, et | se recommandent à ses prières. Eudore resté | debout au milieu de ces vieillards prosternés || (D) ressembloit à un jeune cèdre du Liban, seul | rejetton d'une forêt antique abattue à ses pieds. |

[5]Alors un licteur précédé de deux esclaves | [*qui*] portant des torches de cyprès[6], pénétra dans | le cachot. Surpris de l'adoration des prisonniers | qui demeurèrent dans la même attitude, il en | croyoit à peine ses regards. |

« Roi des Chrétiens, | dit-il à l'époux de Cymodocée, quel est parmi | ton peuple le tribun que l'on nomme Eudore? » |

« C'est[7] moi-même, répondit le fils de Lasthénès. |

le

Eh! bien, dit licteur encore plus étonné, c'est donc | toi qui dois mourir. |

Vous le voyez à mes honneurs, répartit | Eudore. |

Un esclave déroule l'écrit fatal, et lit | à haute voix l'ordonnance de Publius. ||

(E) « Eudore fils de Lasthénès, natif de Mégalopolis | en Arcadie, jadis tribun de la légion britannique | maître de la cavalerie (F) ... , | [8]duc des Armoricains et des (G) ... , | préfet des Gaules[9] et triomphateur, paroîtra | demain au tribunal de Festus juge des Chrétiens | pour[10] le sacrifice aux Dieux ou pour mourir. » |

(A) *Riante* : Je ne suis pas sûr de cette lecture. — (B) Folio 89. — (C) Folio 90. — (D) Folio 91. — (E) Folio 92. — (F) Mots barrés et illisibles. — (G) *Idem.*

1. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 274) et sqq. : une terre prochaine...
2. *Id.*, *ibid.* : telle fut la courte espérance, tel fut le sort..
3. *Id.*, *ibid.* : de son ami : « Chantez, dit-il, mes frères....
4. *Id.* (p. 275), *ibid.* : le silence règne...
5. *Id.* (p. 276) : à ses pieds. Un licteur...
6. *Id.*, *ibid.* : cyprès, *pénètre* dans...
7. *Id.*, *ibid.* : C'est moi, répondit...
8. *Id.*, *ibid.* : maître de la cavalerie, préfet...
9. *Id.*, *ibid.* : préfet des Gaules, paroîtra...
10. *Id.*, *ibid.* : pour *sacrifier* aux dieux ou mourir...

Eudore s'inclina et le licteur sortit. |

Comme dans les fêtes de la ville de Thésée | on voit une jeune canéphore se dérober aux yeux | de la foule qui vante sa pudeur et ses grâces; ainsi Eudore, qui porte déjà les palmes du | sacrifice, se retire au fond de la prison pour | éviter les louanges de ses compagnons de gloire. | Il demande[1] l'encre mystérieuse dont | les chrétiens se servoient entre eux au temps des persécutions, et il trace ses adieux à Cymodocée. ||

(A) Ange des saintes amours! Vous qui | gardez fidellement l'histoire des passions | vertueuses daignez me confier la page du | livre de mémoire où vous gravâtes les tendres | et pieux sentimens du Martyr! |

« Eudore serviteur de Dieu enchaîné pour | l'amour de J.-C. à notre sœur Cymodocée désignée | pour notre épouse et[2] compagne de nos combats, paix | grâce et amour. |

« Ma colombe, ma bien aimée nous avons | appris avec une joie digne de l'amour qui | est pour vous dans notre cœur[3], votre glorieux | baptême dans les eaux du Jourdain, par | notre[4] illustre ami le saint solitaire Hiéronyme. | Vous venez de confesser J.-C. devant les juges | et les princes de la terre; ô servante du Dieu | véritable, quel éclat doit avoir maintenant votre | beauté! Pourrions nous nous plaindre, nous || (B) trop justement punis, tandis que vous, Ève encore | non tombée, vous souffrez les persécutions des | hommes?

bras si foibles et si

Ce nous est une tentation dangereuse | de penser que ces (C) ...

... si délicats | sont abattus sous le poids des chaînes; que cette tête | ornée de toutes les grâces des Vierges, et qui | mériteroit d'être soutenue par la main des | anges repose sur une pierre[5] humide dans les | ténèbres d'une prison. Ah! s'il nous eût été | donné d'être heureux avec vous... Mais | loin de nous cette pensée! Fille d'Homère | Eudore va[6] peut-être vous devancer au séjour | des concerts ineffables. Il faut qu'il coupe | le fil de ses jours, comme un tisserand coupe | le fil de sa toile à moitié tissue. Nous vous | écrivons de la prison de Saint-Pierre la première || (D) année de la persécution; demain nous comparaîtrons | devant les juges à l'heure où J.-C. mourut sur la croix: | ma bien-aimée, notre amour pour vous seroit-il | plus fort, si nous écrivions[7] d'une couche | voluptueuse et de l'année du bonheur? |

Il faut vous quitter, ô vous qui êtes née | la plus belle entre les filles des hommes! Nous deman | dons au ciel avec larmes qu'il nous permette de | vous revoir ici-bas, ne fût-ce que pour (E) | moment. Cette grâce nous

Attendons avec résignation les décrets de la Providence!

sera-t-elle accordée? [*nous l'ignorons.*] Ah! du moins si nos amours | ont été courts ils ont été purs. Ainsi que la | reine des Anges, vous gardez le doux nom d'épouse | sans avoir perdu le beau nom de Vierge. [*Cette* | *pensée qui feroit le désespoir d'une tendresse humaine*, | *si nous nous nous aimions d'une tendresse humaine le* | *regret de ce que nous avons perdu feroit notre désespoir*, | *mais*] || (F) cette pensée qui feroit le desespoir d'une tendresse humaine | fait la consolation d'une tendresse divine. Quel bonheur | est le nôtre ô Cymodocée! Nous étions destinés à vous | appeler ou la mère de nos enfans, ou la chaste | compagne de notre félicité éternelle! |

(A) Folio 93. — (B) Folio 94. — (C) Mots barrés et illisibles. — (D) Folio 95. — (E) Un mot barré et illisible. — (F) Folio 96.

1. *Var.*, 1re éd. (t. II, p. 277) et sqq. : il demande *la liqueur* mystérieuse...
2. *Id., ibid.* : notre épouse et *la* compagne.
3. *Id.* (p. 278), *ibid.* : dans notre cœur *que vous aviez été baptisée* dans les eaux du Jourdain...
4. *Id., ibid.* : par notre ami le solitaire Jérôme...
5. *Id., ibid.* : sur une pierre dans les ténèbres...
6. *Id., ibid.* : Eudore va vous devancer...
7. *Id.* (p. 279), *ibid.* : si nous écrivions *de la maison des rois* et de l'année du bonheur...

Adieu donc, ô ma sœur, adieu ma colombe | ma bien aimée. Priez votre
notre amour vous perdra
infortuné père de | nous pardonner ses larmes. Hélas! il (A) ... | peut-être et il n'est pas chrétien! Il doit être bien malheureux! |

Voici la salutation que moi Eudore j'ajoute | à la fin de cette lettre. Souvenez-vous de mes | liens ô Cymodocée! et que la douceur de J.-C. soit avec vous.

Fin du livre XX[e].

L'étude de ce manuscrit autographe, des corrections dont il porte la trace, des variantes que présentent, par rapport à ce texte, — qui, probablement, n'est qu'une « résultante » et a dû être précédé de nombreux brouillons, — les éditions imprimées du poème, pourrait appeler bien des commentaires littéraires. Contentons-nous ici d'observer que Chateaubriand, d'une manière générale, s'efforce, en se corrigeant, d'abréger, de simplifier, et, si je puis dire, de *classiciser* ce que son premier, ou plutôt son dernier jet a encore d'un peu luxuriant et de volontiers romantique : il fait une guerre impitoyable aux mots oiseux, aux épithètes faciles et inutiles. D'autre part, par un souci croissant de la convenance morale, il supprime, çà et là, certains traits qu'un goût un peu sévère aurait pu trouver déplacés. Peut-être est-ce à Fontanes que nous sommes redevables de ces curieux « repentirs ». Car, dans une lettre de Chateaubriand à Christine de Fontanes, nous lisons cette suggestive déclaration : « Il (Fontanes) m'apprit à dissimuler la difformité des objets par la manière de les éclairer, à mettre, autant qu'il était en moi, la langue classique dans la bouche de mes personnages romantiques. »

Victor Giraud.

(A). Un mot barré et illisible.

# TOUJOURS LE MANUSCRIT DES « NATCHEZ »

Il ne saurait être question, à l'occasion du document nouveau que nous produisons ici, de redire une fois de plus la fortune aventureuse du fameux manuscrit des *Natchez* ni d'entrer dans le détail des controverses par où d'excellents érudits se sont évertués à mettre un peu d'ordre et de clarté dans les déclarations toujours assez elliptiques, confuses, ambiguës ou même contradictoires de Chateaubriand quand il s'agit de la genèse d'un de ses ouvrages. M. Pierre Martino a jadis réuni les pièces essentielles de l'enquête dans un article minutieusement informé paru ici-même[1]; après lui MM. Victor Giraud et Gustave Charlier[2] ont apporté certains documents d'une importance majeure et M. Gilbert Chinard a donné de la question, dans l'introduction de sa belle édition historique et critique du poème, une savante et judicieuse mise au point[3]. On peut désormais considérer comme définitivement acquis les faits suivants :

1. Antérieurement à la Révolution, Chateaubriand avait conçu et sans doute élaboré le plan d'une « épopée de l'homme de la nature[4] », et, pour ce poétique dessein, rassemblé force matériaux, notes diverses ou extraits de lectures, bientôt complétés par des descriptions faites « sous la hutte des sauvages[5] » et suggérées par la vision directe des lieux pendant son voyage d'Amérique. Cet ensemble, ce manuscrit « tout à fait primitif[6] », sans doute assez peu cohérent, « périt », à l'exception d'un « petit nombre de notes[7] », de « quelques feuilles détachées[8] », de « quelques fragments, en particulier [d'] *Atala* »[9], « avec le reste de la fortune de l'auteur, dans la Révolution[10] ».

2. A l'aide des vestiges subsistants[11] et « sur le souvenir récent de ces

1. P. Martino, *A propos du voyage en Amérique de Chateaubriand*, R. H. L., juillet-septembre 1909, p. 429-478.

2. Victor Giraud, *Sur le manuscrit des Natchez*, R. H. L., 1909, p. 789-791. Gustave Charlier, *A propos du manuscrit des Natchez*, R. H. L., janvier-mars 1911, p. 155-157.

3. Chateaubriand, *Les Natchez*, publiés avec une introduction et des notes par Gilbert Chinard, professeur à l'Université Johns Hopkins ... Paris, E. Droz, 1932, in-8°, p. 1-100.

4. Préface de la 1re édit. d'*Atala*, p. IX. Nous nous servons de la précieuse reproduction de cette première édition donnée par M. Victor Giraud et qui est rigoureusement identique à l'original.

5. « Si l'on avait vu ces divers morceaux écrits sur mes genoux, parmi les sauvages mêmes... » (*Essai sur les Révol.*, 2e part., chap. dern., O, p. 672 n. *. = Ladv., II, 418-419., n° 1). — « *Atala* a été écrite dans le désert, et sous les huttes des Sauvages. » (Édit. orig. reprod. Giraud, Préface, p. XIII.)

6. *Essai sur les Révol.*, 1re part., chap. I, note de 1826. Ladv., I, 29.

7. *Essai*, 1re part. Introduction, O, p. 4, n. * = Ladv., I, 14, n. 2.

8. *Essai*, 2e part., chap. dern., O, p. 672 n. * = Ladv., II, 418-419, n. 1.

9. Préface d'*Atala*, p. XIII.

10. *Essai*, 1re part., chap. I, note de 1826. Ladv., I, 29.

11. Vestiges peut-être plus importants que Chateaubriand ne l'affirme dans l'*Essai*

ébauches[1] », en interrogeant les récits des voyageurs et en évoquant ses propres impressions américaines, Chateaubriand, réfugié à Londres à partir de 1793, reconstitua de son mieux son premier travail[2]. De ce nouvel effort sortit un second manuscrit qu'il dut, en 1800, avant de quitter l'Angleterre pour rentrer en France, abandonner, avec maints autres papiers[3] à la bonne foi de son hôtesse londonnienne, après en avoir détaché *René*, *Atala* et quelques descriptions de l'Amérique[4] qu'il destinait à Paris. Ce volumineux manuscrit, qui ne comprenait pas moins de 2383 pages in-folio, demeura en Angleterre, fidèlement conservé « à un enfant du malheur[5] », pendant toute la durée de l'Empire[6]. Retrouvé, aux premiers temps de la Restauration, sur les indications de l'auteur, il fut rendu à Chateaubriand vers la fin de l'année 1816 ou le commencement de 1817[7]. C'est cette vaste compilation, cette forêt obscure d'éléments évidemment hétéroclites qu'on désigne communément sous le nom de manuscrit des *Natchez*, qui « fut à Chateaubriand, sa vie durant, d'un si prodigieux secours[8], et qui servit de base principale à la première publication du poème dans l'édition définitive des *Œuvres complètes* donnée par l'auteur lui-même à partir de 1826 chez le libraire Ladvocat[9].

Jusqu'ici peu ou point de difficultés; mais Chateaubriand qui, dans l'*Avertissement* des *Œuvres complètes*, avait pris souci de prévenir que le manuscrit heureusement recouvré se composait de deux parties distinctes, une première partie divisée en livres « où, dit-il, j'avois commencé à établir l'ordre; une seconde partie où tous les sujets se trouvoient confondus, voyages, histoire naturelle, partie dramatique, etc.,[10] » et de spécifier expressément que « ce manuscrit, sans en com-

et dans la préface d'*Atala* (cf. les notes précédentes), s'il est vrai qu'il put sauver *Atala* elle-même et dire en 1826 que dans le manuscrit des *Natchez* écrit à Londres *une grande partie* du manuscrit primitif avait été conservée. (*Essai*, Ire part., chap. I, note de 1826, Ladv., I, 29.)

1. Essai, 2e part., chap. LVII, note de 1826. Ladv., II, 418.

2. *Ibid.*

3. Voici trois textes qui montrent l'importance et le volume de ces « autres papiers »: « Les notes assez considérables de mes premiers dépouillements [pour le *Génie du Christianisme*] sont restées dans l'étranger: j'espère les recouvrer un jour. » (*Génie*, éd. orig., 1802, T. V, p. 75). Après avoir décrit son manuscrit des *Natchez* « en 2383 pages in-folio écrites de *sa* propre main », Chateaubriand ajoute: « Je n'ose dire que j'ai, de plus, la suite de l'*Essai* en manuscrit » (*Avertissement de l'auteur sur l'édition des Œuvres complètes*, Ladv., XVI, p. III.) Tout cela constituait un ensemble évidemment considérable que Chateaubriand lui-même déclare formé de « 4000 pages in folio attachées avec des ficelles. » (*M. O.-T.*, III, 90.)

4. Préface des *Natchez*, Ladv., XIX, p. 1 = Chinard, p. 101.

5. *Ibid.*, Ladv., XIX, p. 3 = Chinard, 102.

6. Sur tous ces faits, cf. la Préface des *Natchez*, Ladv., XIX, 1-3 = Chinard, 101 sqq.; Martino, Giraud et Charlier, *articles cités.*

7. Charlier, *art. cit.*

8. Paul Hazard, *Chateaubriand et la littérature des États-Unis*, R. L. C. Janv.-mars 1928, p. 49.

9. T. XIX et XX de l'édition définitive des *Œuvres complètes*.

10. *Œuvres complètes de Chateaubriand.* Avertissement de l'auteur. Ladv., XVI, p. II.

pter une copie divisée en livres, n'*avait* pas moins de 2383 pages in-folio écrites de *sa* propre main[1] », crut devoir, dans la préface du poème, revenir sur la question et compléter, en les précisant, ses premières déclarations :

Ce manuscrit se compose, comme je l'ai dit ailleurs, de 2383 pages in-folio. Ce premier manuscrit est écrit de suite sans section ; tous les sujets y sont confondus : voyages, histoire naturelle, partie dramatique, etc. ; mais auprès de ce manuscrit d'un seul jet, il en existe un autre partagé en livres, qui malheureusement n'est pas complet et où j'avois commencé à établir l'ordre. Dans ce second travail non achevé, j'avois non seulement procédé à la division de la matière, mais j'avois encore changé le genre de la composition, en la faisant passer du roman à l'épopée[2].

Ainsi donc, le manuscrit de 2383 pages in-folio, aux proportions déjà majestueuses, n'apparaît plus ici comme unique, mais comme flanqué d'une autre rédaction non terminée et disposée selon la norme traditionnelle des épopées classiques. C'est bien là ce que veut faire entendre Chateaubriand, qui, quelques lignes plus loin, reprend avec insistance :

J'ai déjà dit qu'il existait deux manuscrits des *Natchez*, l'un divisé en livres et qui ne va guère qu'à la moitié de l'ouvrage ; l'autre, qui contient le tout sans division, et avec tout le désordre de la matière[3].

Au reste, que le manuscrit de 2383 pages in-folio fût en deux parties ou qu'au contraire il constituât un tout sous l'allure générale de roman dont le début d'une rédaction sous forme épique aurait, sur un nombre impossible à évaluer de feuillets supplémentaires, représenté le commencement de la mise au net, il importerait assez peu. Mais, dès le temps même de Chateaubriand, le défaut réel de précision sous l'apparente clarté des indications de l'auteur, induisit la critique à redouter que la couleur épique répandue sur la première partie du poème ne fût pas l'œuvre authentique du jeune écrivain, mais le fruit tardif de la revision entreprise par lui en vue de la publication de 1826. Et, bien que l'auteur eût pris soin de marquer en termes fort peu équivoques que si, afin de réaliser l'unité de style, il eût dû « effacer du premier volume la couleur épique ou l'étendre sur le second » « dans l'un et l'autre cas il n'eût plus reproduit avec fidélité l'œuvre de sa jeunesse[4] », il y eut des malentendus[5]. Voici un document ignoré qui prouve que Chateaubriand ne jugea pas superflu de mettre au point à l'occasion ses premières déclarations et qui confère en les précisant aux indications de la préface des *Natchez* une autorité nouvelle.

Document ignoré, disons-nous, et non pas inédit. En 1898, Louis

1. *Œuvres complètes de Chateaubriand*. Avertissement de l'auteur, Ladv., XVI, p. III.
2. Préface des *Natchez*, Ladv., XIX, p. 6 = Chinard, 103. Reproduit avec modifications aux *M. O.-T.*, III, 57.
3. *Ibid.*, Ladv., XIX, 9 = Chinard, 104.
4. *Ibid.*
5. Cf. *infra*, p. 89-90 et les notes.

Passy, membre de l'Institut et président de la Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres de l'Eure, publiait à Évreux, chez l'imprimeur Hérissey, mais sans le livrer au commerce, un important recueil de souvenirs sur le marquis de Blosseville, décédé peu d'années auparavant [1]. Né en 1799, Ernest de Blosseville avait appartenu à cette génération chez laquelle l'enthousiasme pour l'auteur du *Génie du Christianisme* se confondait avec la ferveur de la foi catholique et le dévouement à la branche aînée. Lorsque le petit groupe qui militait au *Conservateur* sous la bannière de Chateaubriand, et auquel appartenait le jeune Blosseville, eut perdu son centre de ralliement avec la disparition du journal, il fit alliance avec les fondateurs d'un nouveau recueil qui, sous le nom d'*Annales de la Littérature et des Arts* [2], défendait, dans un domaine différent, les mêmes principes. De cet accord moral, de cette communauté de tendances devait naître bientôt la *Société royale des Bonnes-Lettres*, fondée à la fin de 1820 sous les auspices de Chateaubriand et de Fontanes, qui en fut le premier président. Peu de mois après, à la suite de la mort de Fontanes, Chateaubriand, bien qu'à cette date d'avril 1821 il occupât le poste d'ambassadeur à Berlin, se vit désigner pour prendre, à la tête de la Société, la place de son ami. Le jeune Blosseville, cependant, qui souhaitait d'entrer dans la carrière sous l'égide de Chateaubriand, avait fort habilement mené sa barque et su, en louant adroitement l'homme de lettres, se faire bienvenir de l'homme d'État. Vers le temps où, sur l'initiative de Chateaubriand, devenu ministre des Affaires Étrangères, s'organisait l'expédition d'Espagne, il était parvenu, grâce au puissant appui qu'il avait eu l'art de se ménager, à se faire attacher, en vertu d'une commission fictive, d'abord à la première mission diplomatique qui devait, sous la conduite de Martignac, suivre l'expédition, puis à la seconde qui, après le 1er juillet 1823, fut confiée au marquis de Talaru. On sait quelles furent pour Chateaubriand les conséquences de la guerre d'Espagne. Après son renvoi du ministère, Blosseville lui demeura fidèle et consacra le meilleur de son effort au développement de la *Société royale des Bonnes-Lettres*, foyer chaque jour plus actif de l'opposition royaliste et puissant instrument d'action politique entre les mains de Chateaubriand. Rédacteur ordinaire aux *Annales de la Littérature et des Arts*, Blosseville saisissait avec entrain toute occasion de servir les intérêts politiques et littéraires de son illustre maître, et, lorsqu'en 1826 l'auteur du *Génie du Christianisme* entreprit la publication de ses *Œuvres complètes* chez Ladvocat, le jeune écrivain,

1. Louis Passy, *Le marquis de Blosseville, souvenirs*. Évreux, imprimerie de Charles Hérissey, 1898, in-8° de II-460 p. (Non mis dans le commerce). B. N. : Ln27 46237 ; — Sainte-Geneviève : L8° Sup. 3251.

2. Les *Annales de la Littérature et des Arts* parurent du 1er octobre 1820 au 1er avril 1829. La collection se compose de 442 nos en 34 vol. in-8. Les principaux rédacteurs étaient Quatremère de Quincy, Raoul-Rochette, Abel Rémusat, Mollevault et Charles Nodier.

au fur et à mesure des livraisons, ne manqua pas de consacrer quelques pages à la nouvelle édition [1]. D'où, chaque fois, pour Chateaubriand, l'obligation polie de lui en exprimer une gratitude dont témoignent quelques billets religieusement conservés par Blosseville et publiés par Louis Passy. Ils devront être recueillis par les futurs éditeurs de la *Correspondance*, mais ne présentent guère, pour la plupart, d'autre intérêt que de montrer une fois de plus à quel point Chateaubriand, formé par l'ancienne France, possédait traditionnellement le ton de la politesse d'autrefois et l'art délicat d'apporter dans l'accomplissement des plus humbles devoirs de société une excellente courtoisie et une naturelle élégance. Une seule fois cependant, au début de 1827, à l'occasion d'un article de Blosseville sur les *Natchez* récemment parus [2], Chateaubriand, cédant, avec un entrain dont il s'excuse, à sa prédilection d'auteur pour son œuvre de jeunesse, s'écarte du ton habituel dans un remercîment protocolaire pour dissiper une équivoque et répondre à quelques objections que Blosseville avait cru pouvoir risquer à propos du poème. Il apporte sur la genèse de son œuvre d'importantes précisions destinées à compléter les données fournies dans sa préface de manière si ambiguë qu'elles avaient trompé le rédacteur des *Annales* et que la postérité hésite encore à les interpréter comme il convient.

28 Janvier 1827.

Je ne sais, Monsieur, si M. Ladvocat vous aura remis la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, pour vous remercier de la sainte relique que vous avez bien voulu m'envoyer [3]. Aujourd'hui, Monsieur, je vous dois encore de nouveaux remerciements; vous continuez à me traiter dans les *Annales*, avec votre indulgence accoutumée. Permettez-moi seulement, Monsieur, de vous soumettre une observation d'ailleurs bien peu importante.

Si je ne me trompe, vous paraissez croire que la forme épique du premier volume des *Natchez* est l'ouvrage de ma dernière révision du manuscrit [4]. Alors je me serai mal expliqué dans ma préface. Je croyais avoir dit positi-

1. Tous les détails qui précèdent sont empruntés au livre de Louis Passy.

2. *Annales de la Littérature et des Arts*, VII[e] année, Tome 26, 1827, p. 176-183.

3. La lettre que C. avait confiée à Ladvocat pour Blosseville avait bien été remise au jeune homme. Elle se trouve dans l'ouvrage de Louis Passy, p. 71-72 En date du 23 janvier 1827, elle permet de comprendre de quelle « sainte relique » il est ici question : « J'aurais dû, Monsieur, vous remercier plus tôt de votre précieuse relique. Hélas! j'ai bien peur que le royaume de Louis XVI ne soit bientôt déchiré comme le vêtement de ce roi martyr... » Il s'agit donc évidemment d'un fragment du dernier habit porté par Louis XVI, offert à C. par Blosseville à l'occasion de l'anniversaire du 21 janvier.

4. Voici le passage du premier article de Blosseville auquel fait allusion C. : « Le premier manuscrit des *Natchez* n'était qu'une mine abondante où l'auteur se proposait de puiser; écrit d'un seul jet, et naturellement sans aucun ordre, puisqu'il ne renfermait que des matériaux à mettre en œuvre, il laissait M. de C. maître de choisir entre les deux systèmes d'épopée héroïque ou familière. En reprenant son travail, il a adopté le genre héroïque; mais cette nouvelle rédaction n'a pas été terminée, et, dans sa crainte assez mal fondée d'avoir perdu la fécondité de sa jeunesse, le grand écrivain s'est décidé à conserver à la seconde partie de son ouvrage la forme du roman. » (*Annales de la Littérature et des Arts*, VII[e] année, T. 26, 1827, p. 177, et Chinard, qui donne en appendice l'essentiel des articles de Blosseville, *loc. cit.*, 543.)

vement que j'ai retrouvé deux manuscrits des *Natchez*, tous deux à peu près de la même époque. L'un qui contenait tout l'ouvrage, l'autre, qui n'en renfermait que la première partie déjà dérivée des livres [*lire évidemment* : divisée en livres] et élevée de la simple narration, à la dignité de l'épopée[1]. Si j'avais aujourd'hui transformé quelques morceaux des *Natchez* en épopée, je n'y aurais certainement pas introduit le mélange *de tous* les merveilleux que vous critiquez, Monsieur, si justement[2]. Le premier et le second volume des Natchez sont donc également l'ouvrage de ma jeunesse, soumis, il est vrai, à la révision sévère que j'en ai faite les deux dernières années. Je ne puis, Monsieur, avoir d'avis sur mes propres ouvrages : je les trouve tous également dignes de censure, mais si je les comparais les uns aux autres, une partie du premier volume des *Natchez* et tout le second me paraîtraient dominer mes autres ouvrages d'imagination sous le rapport dramatique et offrir une bien plus grande variété de style. Certainement, je ne tracerais aujourd'hui ni le petit personnage de Mila, ni la lettre de René à Céluta, ni les scènes de terreur de la catastrophe.

Je ne voulais, Monsieur, que vous remercier, et je me suis laissé aller, en véritable auteur, à l'inconvenance de parler de mon barbouillage.

Pardonnez, Monsieur, à cette faiblesse, et recevez, je vous prie, mes compliments les plus empressés[3].

Blosseville, confus d'avoir aussi imparfaitement interprété et rendu la pensée de son maître, s'empressa, à la suite d'un nouvel article aux *Annales*, derechef consacré aux *Natchez*[4], d'insérer une note rectificative où il transcrivit à peu près textuellement les termes mêmes de la lettre de Chateaubriand[5]. Cette note, que M. Gilbert Chinard a fort judicieusement reproduite en appendice aux extraits qu'il a donnés des articles de Blosseville dans sa grande édition des *Natchez*[6], ne présentait jusqu'à présent d'autre autorité que celle qui s'attache à un témoignage contemporain, d'ailleurs plein d'intérêt. Nous apprenons aujourd'hui qu'elle provient de Chateaubriand. — Mais la lettre à Ernest de Blosseville où, pour le dire en passant, Chateaubriand prononce, sur le style de ses *Natchez*, avec une rare intuition critique, le jugement même que ratifiera l'avenir[7], suggère une observa-

1. Cf. *supra*, p. 86 et 87.

2. « M. de C. a voulu réunir dans les *Natchez* le merveilleux chrétien, le merveilleux indien et même le merveilleux mythologique. Qu'est-il résulté de cet assemblage? Ne craignons pas de le dire : un ensemble qui nous a paru inférieur à ce qu'il était permis d'espérer... Nous n'aurions désiré d'autre intervention que celle des saints et des anges, opposés aux efforts des divinités indiennes... » (*Annales de la Littérature et des Arts*, ibid., 178 = Chinard, *loc. cit.*, 543.)

3. Louis Passy, *op. cit.*, 71-72.

4. *Annales....*, VII[e] ann , T. 26, 1827, p. 212-218.

5. *Ibid.*, p. 218.

6. Chinard, *loc. cit.*, 545.

7. Les *Natchez* ne paraissent pas avoir encore obtenu de l'équitable avenir la part d'attention et de renommée à laquelle ils ont droit et que M. Chinard revendique justement pour eux (*Loc. cit.*, passim). Si Faguet les proclamait jadis « délicieux », c'était pour les pages de satire sociale qu'ils renferment et qui rappellent, en effet, parfois, le Voltaire des *Contes* ou le Montesquieu des *Lettres Persanes* : mais leur valeur singulière est ailleurs et Chateaubriand l'a bien vu. Par l'intérêt dramatique et, plus encore, par la variété du style, les *Natchez* « l'emportent sur tous ses autres ouvrages d'imagination ». Assurément, la forme sera plus achevée et le goût de l'auteur mieux averti dans *Atala* ; les *Martyrs* donneront l'idée d'une perfection plus classique et d'un art plus sévère, mais dans aucune des grandes œuvres de la

tion de bien autre conséquence : « S'il y a dans les *Natchez*, disait la préface du poème, des choses que je ne hasarderois qu'en tremblant aujourd'hui, il y a aussi des choses que je n'écrirois plus, notamment la lettre de René dans le second volume[1] ». Sans doute, comme le contexte l'indique[2], ces lignes révélatrices expriment-elles la juste défiance du vieil écrivain à l'endroit des hardiesses de style et de la luxuriance des images dont s'enchantait jadis la fougue de son génie naissant, mais convient-il de voir dans l'allusion à des pages où le paroxysme de la passion va s'exaltant jusqu'au blasphème, la condamnation par Chateaubriand, désormais assagi, de « l'inspiration infernale et satanique[3] » que Sainte-Beuve, en se voilant la face, a dénoncée dans l'œuvre maléfique de sa jeunesse? La lettre à Blosseville, à notre sens, ne permet guère d'en douter : bien loin d'exprimer une réprobation de ce qu'offrent de morbide les sentiments de son jeune René, ce texte essentiel traduit seulement le mélancolique regret de l'écrivain plein de jours et rassasié de gloire qui ne se découvre plus la sensibilité assez frémissante pour entrer avec vérité dans les plus subtils et redoutables détours du cœur, ni l'imagination assez pure pour rendre la délicate figure de la gracieuse Mila ou assez vive pour retracer dans toute sa tragique grandeur l'horreur des scènes de sang et des spectacles de mort. Scrupule d'origine morale, remords d'avoir jadis alarmé les consciences, il ne semble pas : mais aveu pathétique d'une impuissance d'ordre tout artistique et littéraire douloureusement reconnue.

maturité de l'écrivain ne se rencontreront de pages plus spontanées et plus fraîches, moins éblouissantes peut-être, mais plus naturelles, moins composites et plus originales, plus évocatrices par leur sobriété même, d'une veine plus familière et plus simple. Le premier Chateaubriand, le moins grand, sans doute, est peut-être le plus exquis. Les *Natchez* permettent, dans une certaine mesure, de se représenter ce « Chateaubriand d'avant Fontanes qui offre avec des beautés uniques les plus étranges disparates et un luxe de sève, une extravagance de végétation qu'on ne sait comment qualifier. » (Sainte-Beuve, « Mémoires d'Outre-Tombe, par M. de Chateaubriand », *Causeries du lundi*, I, 434-435). Cette influence du goût très pur mais timide et sans flamme du classique Fontanes paraît avoir été considérée par certains contemporains comme funeste à l'originalité du Chateaubriand primitif : « ... il faut de la force et du courage pour traverser cette forêt d'Amérique. Si cette machine épique si bizarrement appliquée aux petits événements qui troublent ces huttes de sauvages n'affectait pas péniblement la raison, *on admirerait plus à son aise la richesse inépuisable des couleurs et des comparaisons, c'est là que réellement l'auteur n'a pas son pareil*. Du reste, je ne suis pas frappé autant que je m'y attendais de l'abondance sauvage de son luxe descriptif. *Atala était bien autre chose avant que M. de F[ontanes] ne l'eût débarbouillée.* » (Lettre de Gueneau de Mussy à Mme de Vintimille du mardi 6 février [1827], citée par Mme Paul de Samie, *Joubert, Mme de Vintimille et Gueneau de Mussy*, in *R. H. L.*, octobre-décembre 1935, p. 506.)

1. Ladv., XIX, 8 = Chinard, 104.

2. Voici le début du passage : « J'avois pourtant un danger à craindre. En repassant le pinceau sur le tableau, je pouvois éteindre les couleurs; une main plus sûre, mais moins rapide, couroit risque de faire disparoître les traits moins corrects, mais aussi les touches plus vives de la jeunesse; il falloit conserver à la composition son indépendance et, pour ainsi dire, sa fougue; il falloit laisser l'écume au frein du jeune coursier. S'il y a dans les *Natchez*...

3. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe*, éditions actuelles in-12, I, 246.

Ce ne sera que bien plus tard, vers 1839, que Chateaubriand, reprenant le texte de sa préface de 1826 aux *Natchez* pour l'introduire dans ses *Mémoires*, en modifiera la teneur de la façon la plus significative : « S'il y a dans les *Natchez* des choses que je ne hasarderais qu'en tremblant aujourd'hui, il y a aussi des choses que je ne voudrais plus écrire, notamment la lettre de René dans le second volume [1] ». Que *je ne voudrais plus* écrire : il y a là plus qu'une nuance. Il ne s'agit plus cette fois, comme en 1827, de la déconvenue de l'artiste vieilli qui se reconnaît atteint dans la spontanéité et la fraîcheur de sa faculté créatrice, mais d'une volonté formellement proclamée de renier ce que pouvaient présenter d'équivoque ou de malsain les sentiments qu'il prêtait autrefois à ses héros et le signe d'une préoccupation sans cesse grandissante en lui de ces « principes conservateurs du bien » qui furent sa pensée suprême et auxquels, à l'heure des angoisses dernières, il se reprochera, dans ses livres comme dans sa vie, de n'avoir peut-être pas toujours gardé une suffisante fidélité.

Aucune lettre de Chateaubriand n'est entièrement négligeable ; mais lorsque, comme c'est ici le cas, elle apporte, dans une question de fait, une certitude définitive ; quand elle montre en son auteur le critique le mieux conscient de la qualité essentielle où son œuvre de jeunesse trouve sa meilleure assurance de durée ; lorsqu'elle aide à fixer le sens d'un texte dont l'ambiguïté justifiait l'hésitation des interprètes, elle apparaît comme un document d'une réelle importance, digne entre tous d'être exhumé de l'ouvrage estimable et oublié où il demeurait enseveli et d'être versé au dossier, chaque jour plus considérable, de l'histoire littéraire de Chateaubriand [2].

Marcel Duchemin.

1. *M. O.-T.*, III, 57-58. — La suite du texte des *Mémoires* précise ce sens de désaveu moral : « ... la lettre de René dans le second volume. Elle est de ma première manière, et reproduit tout *René :* je ne sais ce que les *René* qui m'ont suivi ont pu dire pour mieux approcher de la folie » (III, 58).

2. Le second article de Blosseville aux *Annales* sur les *Natchez* ne fut pas le dernier. Inquiet, sans doute, d'avoir pu contrister Chateaubriand par son jugement sur l'emploi sans discrétion des différents merveilleux, le jeune rédacteur, dans un troisième article (*Annales*, VII[e] ann., T. 28, 1827, p. 167-177) « particulièrement consacré à rectifier une partie de *ses* erreurs », revint sur la question et, sans abandonner son point de vue, fit en somme amende honorable : « Nous avions éprouvé un sentiment pénible en voyant l'illustre auteur des *Martyrs* se traîner sur les traces rebattues de tous les prétendans à la palme de l'épopée. Nous étions presque indignés de trouver en lui un observateur de ces règles du P. Le Bossu, qui ne sont pas faites pour le génie. Nous pensons bien encore que le merveilleux des *Natchez* n'est pas entièrement irréprochable ; notre opinion reste la même à l'égard des personnages allégoriques ; mais nous aurions dû faire mieux remarquer avec quel art M. de Chateaubriand a su rajeunir la plupart de ces vieilles formes épiques devenues si fastidieuses ; c'est un tour de force dont il était seul capable ; nous aimerions mieux qu'il ne l'eût pas tenté ; mais il serait injuste de ne pas proclamer son triomphe » (p. 167-168). Peut-être est-il regrettable que M. Chinard n'ait pas cru devoir donner d'extraits de ce troisième et dernier article.

# PAUL-LOUIS COURIER ET VAN PRAËT

Malgré son caractère, que les difficultés de la vie avaient rendu quinteux, Paul-Louis Courier entretint des relations suivies et courtoises avec les fonctionnaires de la grande bibliothèque de la rue de Richelieu. Il disait de cet établissement, — et l'éloge mérite d'être noté, — qu' « il n'avait point de pareil au monde pour les facilités qu'y trouvent ceux qui vraiment veulent étudier. » D'ailleurs, le bibliothécaire Van Praët rendit de réels services à l'helléniste, en lui prêtant à plusieurs reprises[1] des livres utiles, durant les séjours que faisait en la capitale l'officier fantaisiste. Des lettres conservées dans la correspondance de Van Praët le prouvent; elles n'ont aucune valeur au point de vue du style, qui reste, comme on le sait, le grand attrait pour les amateurs de l'œuvre du pur écrivain. Mais, d'autre part, elles précisent ses procédés de travail; et, enfin, quelques-unes sont écrites de la prison de Sainte-Pélagie, lors du séjour qu'y fit le pamphlétaire en 1821, après sa condamnation du mois d'août. Il est curieux de voir un bibliothécaire royal prêter des livres à un condamné politique[2]. On a dit que la Restauration avait été « l'âge d'or » des détenus politiques. Il y là une grande exagération. Il semble bien, pour le fait dont nous parlons, que Van Praët, soit par bonhomie naturelle, soit par estime de la valeur scientifique de l'emprunteur, soit, enfin, par prudence[3], est vraiment le seul responsable de cet acte de libéralisme, qui permit à Courier de « bien travailler » en prison[4].

P.-M. Bondois.

Paris, le 29 frimaire[5].

1. Je renvoye à M. Vanprät les trois volumes du *Cicéron* Var[ietés] (?)[6] qu'il a eu la bonté de me prêter, et, comme j'ai besoin de tout l'auteur, je le supplie de me prêter l'édition de Verburge, 2 vol. in-fol.[7]. Je compte aller lui faire tous mes remerciements, aussitôt que ma santé me le permettra. Salut et reconnaissance. Courier.

1. On trouve des traces de prêts à Courier de 1812 à 1822.

2. Courier ne fut pas le seul à profiter de cette faveur. Plus tard, Raspail, par l'intermédiaire de Barbe et de Napoléon Gallois, empruntait à la Bibliothèque les ouvrages de Duhamel de Monceau, Fourcroy, Th. Thomson, etc., alors qu'il était emprisonné. Voir Bibl. Nat., Nouvelles acquisitions françaises, 23712, f° 318.

3. Van Praët avait vu passer tant de régimes à la direction du pays, tout en restant fonctionnaire à la même place, qu'il tenait probablement à avoir des obligés dans tous les camps.

4. R. Gaschet, *Paul-Louis Courier et la Restauration*, 1913, in-8°, p. 144.

5. Bibl. Nat., ms., nouv. acq. fr. 839, f° 171.

6. Il s'agit probablement d'une des éditions *cum indicibus et variis lectionibus*, soit celle de Leipzig, 1737, 5 vol. in-8°, ou celle d'Oxford, 1783, 10 vol. in-4° ou encore de morceaux choisis, insuffisants pour les recherches de l'érudit.

7. *Marci Tullii Ciceronis opera quae supersunt omnia... Isaacus Verburgius*

2. J'ai l'honneur[1] de vous renvoyer, citoyen, le *Cicéron* de Verburge et vous supplie de m'envoyer le *Plutus* d'Aristophane, éd. Hemsterhuys, in-8°[2]. Salut et considération. COURIER.

3. Je renvoye[3] à Mr Van Prat les *Oiseaux* de Belon[4] et 3 volumes de l'Académie des Inscriptions. Je supplie Mr Van Prat de me prêter les *Contes de la Reine de Navarre*, les *cent nouvelles nouvelles*, et une vieille traduction de *Boccace* par un certain Masson[5].

COURIER. — Paris, 16 octobre.

4. Je prie[6] Mr Vanprat de vouloir bien remettre à Mr Bobée[7] le 1er volume du texte grec d'*Hérodote*, édition de Schweighauser[8], et le volume contenant les notes sur le 3e livre. Son très humble serviteur. COURIER.

5. Je prie[9] Monsieur Vanprat de vouloir bien remettre au porteur le *Plutarque* de Reiske[10], qu'il a la bonté de me prêter.

COURIER. — Le 20 novembre 1814.

6. Monsieur[11], j'ai l'honneur de vous renvoyer l'*Apollodore*[12], que j'ai retrouvé parmi mes livres[13]. Je vous prie de vouloir bien m'envoyer le *Julius Pollux* de Hemsterhuys[14], 2 vol. in-fol. J'ai l'honneur de vous saluer.

COURIER, chef d'escadron du 1er régt d'artillerie légère
rue des Bourdonnois, no 410[15].

7. Je prie[16] M. Vanprat de vouloir bien m'envoyer le *Longus* d'Annibal Caro, italien[17], édition de Bodoni[18], in-4°, ou, à son défaut, une réimpression. Son dévoué serviteur.

COURIER. — Sainte-Pélagie, 22 octobre 1821[19].

8. Je prie[20] M. Vanprat de vouloir bien me prêter un lexique grec de *Sca-*

*recensuit.* Amstelaodami, 1721, 2 vol. in-f°. Courier avait une bibliothèque importante, mais peu soignée; ses livres étaient alors entreposés chez sa cousine, Mme Marchand, rue des Bourdonnais.

1. Bibl. Nat., ms., nouv. acq. fr. 23708, f° 87.
2. Tib. Hemsterhuis, éd. Aristophane, Πλοῦτος, 1744, in-8°.
3. Bibl. Nat., ms., nouv. acq. fr. 839, f° 169.
4. P. Belon, *L'Histoire de la nature des Oiseaux*, 1555, in-f°.
5. Il s'agit de la traduction du *Décameron*, d'Antoine-Jean Le Masson, 1545, in-f°.
6. Bibl. Nat., ms., nouv. acq. fr. 839, f° 173.
7. Le libraire Auguste Bobée.
8. Jean Schweighaeuser, *Herodoti Musæ sive Historiarum libri IX*, 1816, 12 vol. in-8°.
9. Bibl. Nat., ms., nouv. acq. fr. 839, f° 167.
10. J.-J. Reiske, *Plutarchi opera omnia, græci et latini*, 1774-1779, 12 vol. in-8°.
11. Bibl. Nat., ms., nouv. acq. fr. 23708, f° 91.
12. Ἀπολλοδώρου βιβλιοθήκη, éd. de Vienne, 1814, in-8° (?).
13. Inutile d'insister sur la négligence dont fit si souvent preuve Paul-Louis.
14. Tib. Hemsterhuis, éd. Julius Pollux, *Onomasticum*, 1706, 2 vol. in-f°.
15. Courier habitait chez sa cousine, Élisabeth-Suzanne Pigalle, femme du fonctionnaire des finances Marchand, 10 ou 12, rue des Bourdonnais, actuellement no 34. Gaschet, *op. cit.* N.-A. Lelarge, *Paul-Louis Courier, parisien*, 1925, in-8°, p. 20.
16. Bibl. Nat., ms., nouv. acq. fr. 23708, f° 81.
17. Ann. Caro, trad. Longus, *Gli amori pastorali di Dafni e di Cloe*, 1786, in-8°.
18. Le célèbre éditeur de Parme, grand ami de Lamberti. R. Gaschet, *Jeunesse de Paul-Louis Courier*, 1911, in-8°, p. 325.
19. Courier était entré en prison le 11 octobre. Gaschet, *op. cit.*, p. 142. Lelarge, *op. cit.*, p. 232. L. Marchadier, *Paul-Louis Courier, son domaine de La Chavonnière*, 1925, in-8°, p. 30.
20. Bibl. Nat., ms., nouv. acq. fr. 23708, f° 80.

*pula*[1], qu'il remettra au colonel Bardin[2], porteur du présent billet. Il obligera infiniment son très humble et très obéissant serviteur.

COURIER. — Sainte-Pélagie, 24 octobre 1821.

9. Je renvoye[3] à M. Van Prat le *Scapula* et le prie de m'envoyer le *Thrésor* d'Henry Étienne, 5 vol. in-fol. Je ne m'en servirai qu'un jour et le renverrai demain. Mille salutations.

COURIER. — Sainte-Pélagie, 1er novembre.

10. Je prie[4] Mr Van Prat de vouloir bien m'envoyer *Julius Pollux*, éd. de Hollande, deux vol. in-f°, plus l'index du *Trésor* de Henry Étienne, formant le 5e volume. Mille graces à M. Van Pr.

COURIER. — Le 4 novembre.

11. Je prie[5] M. Van Prat de vouloir bien me prêter le *Plutarque* de Coriei[6], 6 vol. in-8°, et les remettre à M. Corréard[7], libraire, porteur de la présente. Il obligera infiniment son très dévoué serviteur.

COURIER. — Sainte-Pélagie, le samedi.

P.-M. B.

1. J. Scapula, *Lexicon græco-latinum cum indicibus*, Lugd. Batav., 1652, in-f°. Naturellement, Courier manquait de tous les livres essentiels en prison et devait recourir à Van Praët pour avoir les indispensables instruments de travail. D'autre part, il recourait volontiers à Scapula. Nous voyons qu'il en emprunta un exemplaire à Oberlin, alors qu'il résidait à Strasbourg. Gaschet, *Jeunesse*, p. 193.

2. Colonel baron Et.-Al. Bardin (1774-1848), officier, ami de Courier, qui a publié de nombreux ouvrages techniques.

3. Bibl. Nat., ms., nouv. acq. fr. 23708, f° 80.

4. *Id.*, f° 85.

5. *Id.*, f° 83.

6. A. Koraïs, *Vies des hommes illustres de Plutarque* (Supplément), 1826, 12 vol. in-8°.

7. L'éditeur de Courier, Alexandre Corréard. Voir Lelarge, *op. cit.*, p. 228.

## A PROPOS DE « LA COMÉDIE HUMAINE »

C'est au titre seulement que je pense ici.

On n'a plus à faire l'historique des tâtonnements, des approches de l'auteur vers la formule qui allait enfin exprimer le plus largement son dessein et fondre toutes ces Scènes, et tous ces Contes, ou Romans, ou Études, dans l'immense Comédie tragique qui restera certes « privée », ou provinciale, ou parisienne, mais deviendra surtout, à tout jamais, *humaine*. On n'a plus à réfuter l'anecdote trop facile qui donnait pour origine au titre illustre une conversation de Balzac avec le marquis de Belloy. Ce marquis providentiel, revenant d'Italie et parlant de *la Divine Comédie* avec Balzac, lui aurait dit, sans songer à la destinée de cette parole : « Vous, vous faites la *Comédie Humaine* » ! M. Baldensperger a exhumé le passage, de 1835, où Henry Reeve, jeune Anglais, raconte une visite qu'il a rendue à Balzac, « grand » mais « athée » et à qui Reeve, s'il en était besoin, se ferait fort de fournir un titre en parodiant celui de Dante : car cette moderne Comédie est *tutta diabolica*. C'est la *Diabolique Comédie* du *sieur de Balzac*. M. Curtius a énuméré quelques-uns des mots par lesquels, à travers les siècles, d'autres que Balzac ont exprimé une pensée analogue à la sienne, depuis Platon disant dans le *Philèbe* que la vie entière est tragédie et comédie, en passant par saint Augustin prononçant : « Elle n'est pas autre chose qu'une comédie de la race humaine cette vie qui d'un bout à l'autre nous mène toujours de tentation en tentation », pour arriver au *Neveu de Rameau* qui considère le monde comme une pantomime. Plus encore, il a montré que le titre était dans l'air : *Comédie de la Mort* de Gautier en 1838, soupir désespéré de Musset :

> Toujours mêmes acteurs et même Comédie
> Et quoi qu'ait inventé l'humaine hypocrisie
> Rien de vrai là-dessous que le squelette humain...

Quant aux vers incomparables de la *Maison du Berger* :

> ... à peine
> Je sens passer sur moi la comédie humaine...

ils ne virent le jour qu'en 1844 et peut-être le doivent-ils au titre de Balzac[1].

Combien de textes on pourrait joindre à ceux-là ! Cette pensée qui revient si souvent chez Shakespeare, et qui dans son œuvre foison-

1. F. Baldensperger, *Une suggestion anglaise pour le titre de la « Comédie Humaine »*, in *Rev. litt. comp.*, oct.-déc. 1921. Curtius, *Balzac*, trad. H. Jourdan, p. 334-335.

nant est comme un secret leit-motiv, que le monde entier n'est qu'un théâtre et les créatures des acteurs. Ou ce mot de Walpole qui, dans les lycées de France, est infatigablement proposé aux commentaires des élèves : « La vie est une comédie pour l'homme qui pense et une tragédie pour l'homme qui sent ». Ou ce sarcasme de Musset encore, dans une pièce de 1834, de 1835 (?) à George Sand[1] :

> Puisque votre moulin tourne avec tous les vents,
> Allez, braves humains, où le vent vous entraîne ;
> Jouez, en bons bouffons, la comédie humaine,
> Je vous ai trop connus pour être de vos gens.

Mais entre tous les rapprochements qui seraient encore possibles, il en est un qui me paraît essentiel et qui, me semble-t-il, n'a pas encore été fait. Une phrase de Stendhal le fournit. Antérieure à la décision de Balzac[2], elle ne peut en avoir été influencée. Jetée en note sur un exemplaire interfolié du *Rouge*, personnelle, restée manuscrite[3], elle n'a pu avoir d'influence. Il ne s'agit pas d'une action exercée par l'un des deux écrivains sur l'autre : il s'agit, chez chacun de ces deux plus grands romanciers du XIX^e^ siècle, chez deux hommes de même vocation et à peu près à la même époque, de préoccupations semblables, d'une semblable façon de concevoir le genre dans lequel, d'une façon si différente, ils reflétaient le monde et leur image du monde. Donc, en 1834, Stendhal, comme Balzac auteur dramatique manqué, comme lui hanté par Molière[4], Stendhal, qui songe peut-être déjà au fameux article qu'il intitulera *La Comédie est impossible en 1836*, Stendhal réfléchit qu'il y a bien du vrai dans le propos que lui tenait quelqu'un : « Il n'y a plus de vérité que dans le roman ». Si Beyle a perdu la foi dans ce que pourrait créer le théâtre comique, c'est qu'il y a échoué, mais c'est aussi, chez ce romantique anti-romantique, une réaction très particulière de classique et d'aristocrate : « La révolution a enlevé au public le goût des choses finies », là est, peut-être, le « seul mauvais effet » qu'elle ait produit. Désor-

1. Recueillie par M. Maurice Allem dans les *Œuvres complémentaires* de Musset.

2. On sait que la *Com. Hum.* commence à paraître en 1842, et qu'en sept. 1841 Balzac écrivait à M^me^ Hanska : « *La Comédie Humaine*, tel est le titre de mon histoire de la société peinte en action ».

3. Cf. Arbelet, *Stendhal relu par Stendhal* (in *Rev. de Paris*, 15 nov. 1917). Ces notes ont été à nouveau publiées ensuite dans l'éd. Champion du *Rouge*, et au t. III des *Mélanges de Littérature* dans l'édition de H. Martineau.

4. « Mes essais de théâtre vont mal, il faut y renoncer pour le moment. Le drame historique exige de grands effets de scène que je ne connais pas et qu'on ne trouve peut-être que sur place, avec des acteurs intelligents. Quant à la comédie, Molière, que je veux suivre, est un maître désespérant ; il faut des jours sur des jours pour arriver à quelque chose de bien en ce genre, et c'est toujours le temps qui me manque. Il y a, d'ailleurs, d'innombrables difficultés à vaincre pour aborder n'importe quelle scène, et je n'ai pas le loisir de jouer des jambes et des coudes ; un chef-d'œuvre seul et mon nom m'en ouvriraient les portes, mais je n'en suis pas encore aux chefs-d'œuvre... » (Ainsi d'après l'édition Calmann-Lévy de la *Corresp.*, p. 200, Balzac aurait-il écrit à sa sœur en 1834. Mais... M. Bouteron veut bien me signaler que la lettre est fabriquée et que notre passage en particulier, ne figure nulle part ! Le retrouvera-t-on un jour dans quelque missive ignorée jusqu'ici ?)

mais, il faudrait plaire à la fois à une élite et à la masse bourgeoise des spectateurs, celle qui applaudit au « genre grossier et exagéré de MM. Victor Hugo, Alexandre Dumas... » Mieux vaut renoncer. Et par le détour de ces réflexions toutes stendhaliennes, le voilà parvenu au point où le rejoindra Balzac, à la coïncidence que je veux seule retenir en ce moment : « Depuis que la démocratie a peuplé le théâtre de gens grossiers incapables de comprendre les choses fines, *je regarde le Roman comme la Comédie du XIX*e *siècle* ».

Marie-Jeanne Durry.

# NOTES SUR ALFRED DE VIGNY

## Le mot « Élévation » et les « Tropes » de Du Marsais.

Le 29 décembre 1829, Alfred de Vigny écrivait à son « bon ami » Sainte-Beuve : « J'ai le projet de vous adresser la douzième de mes *Élévations*, qui pourront un jour former un recueil[1]... » Ce recueil, on le sait, ne vit jamais le jour, et, dans les œuvres publiées par le poète, les deux seules « élévations » qui figurent s'appellent *Paris* (1831) et *Les Amants de Montmorency* (1832). « Ce poème, sorte de rêve symbolique, est détaché d'un recueil, incomplet encore, intitulé : *Élévations*... » dit la Préface de 1831 de *Paris*, édité à part chez Ch. Gosselin. *Les Amants de Montmorency* paraissent, avec ce sous-titre : « *Élévation X*, *Fragment d'un volume de Poèmes intitulé* : *Élévations* » dans les *Annales romantiques* de 1832 et dans un keepsake à tendances légitimistes, publié par Urbain Canel, à la même époque, *L'Émeraude*, *morceaux choisis de littérature moderne*[2].

Ce terme d'*Élévations* semble analogue à ceux de *Méditations*, de *Recueillements*, de *Contemplations* (qui avait failli être le titre du recueil des *Méditations* de Lamartine, avant d'être adopté par Victor Hugo). Il n'est pas incompatible avec celui de *Mystères*, choisi par Vigny pour plusieurs de ses *Poèmes* : *Eloa*, *Le Déluge*, sans oublier *Le Jugement dernier* et *Satan sauvé*, restés à l'état d'ébauches.

Alfred de Vigny, se faisant aimablement l'exégète de sa propre pensée, écrivait à sa cousine puritaine, M^lle^ Camilla Maunoir, le 21 décembre 1838[3] :

« J'ai nommé ces poèmes *Élévations* parce que tous doivent partir de la peinture d'une image toute terrestre pour s'élever à des vues d'une nature plus divine et laisser (autant que je le puis faire) l'âme qui me suivra dans des régions supérieures; la prendre sur terre et la déposer aux pieds de Dieu. »

M. Baldensperger rapproche le mot *Élévations* des *Élans philosophiques* dont parlent les interlocuteurs du septième Entretien des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, livre qui avait révolté et vraiment scandalisé Vigny, on le sait de reste, si on a lu *Stello*. « Les *Élévations* de Bossuet *sur les mystères*, d'autre part, écrit le même critique, n'étaient peut-être pas ignorées de l'auteur d'*Eloa*. » Le sens mystique du titre choisi se renforce encore par l'épithète que Vigny lui donne, sur l'al-

1. *Correspondance* d'A. de Vigny, Première série, p. p. Fernand Baldensperger, Paris, L. Conard, 1933, p 212.
2. Paris, 1832, p. 59. Ce recueil s'ouvre sur un portrait charmant du duc de Bordeaux.
3. *Revue de Paris*, 15 août 1897 : *Lettres à une Puritaine*, p. p. Philippe Godet.

bum autographe qu'il avait dédicacé à Mme Dorval et qui recueillait ses deux poèmes : « *Divines Élévations*[1] ».

Mais le terme « élévation » figurait dans un livre encore classique sous l'Empire et la Restauration, à savoir le Traité *Des Tropes*, par Du Marsais[2], au chapitre IX de la Troisième partie, qui définit et divise « le sens littéral » et « le sens spirituel ». La division du sens spirituel distingue 1° le sens moral, 2° le sens allégorique, 3° le sens anagogique.

Le *sens anagogique* n'est guère en usage que lorsqu'il s'agit des différents sens de l'Écriture sainte. Ce mot *anagogique* vient du grec ἀναγωγή, qui veut dire *élévation* : ἀνά, dans la composition des mots, signifie souvent *au-dessus, en haut*; ἀγωγή veut dire *conduite*, de ἄγω, *je conduis* : ainsi le sens anagogique de l'Écriture Sainte est un sens mystique, qui élève l'esprit aux objets célestes et divins de la vie éternelle, dont les saints jouissent dans le ciel.

Alfred de Vigny n'aurait fait qu'approprier à ses hautes visées philosophiques et poétiques un terme de la rhétorique traditionnelle. Ce terme ne survécut guère, avec le sens que lui donnait le poète-penseur, au romantisme.

* * *

### « Stello » et la « Biographie des auteurs morts de faim » de Charles Colnet du Ravel.

De l'« élévation » au dénombrement, à l'accumulation, nous ne sortons pas de la rhétorique, des tropes. Au chapitre XXXVIII de *Stello*, Vigny dresse un émouvant martyrologe des poètes. Fervent admirateur d'Ingres, il refait à sa manière le célèbre tableau du Louvre, *L'Apothéose d'Homère*, le grand succès de 1827[3].

Agrandissons ce plafond sublime dans notre pensée, haussons et élargissons cette coupole, jusqu'à ce qu'elle contienne tous les infortunés que la Poésie ou l'Imagination frappa d'une réprobation universelle !...

Cette évocation des grands écrivains malheureux se lisait ainsi sur le manuscrit que reproduit, dans ses notes et éclaircissements de la

1. *Œuvres complètes* d'Alfred de Vigny par F. Baldensperger, *Poèmes*, 1914, p. 359-361.

2. *Des tropes ou des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue*, par Du Marsais, Paris, Mame frères, 1810. La première édition datait de 1730; la seconde, de 1757. — A. de Musset se souvient de du Marsais quand il écrit dans la première des *Lettres de Dupuis et Cotonet* : « Il nous étonnait que l'auteur pût ignorer que l'antiphrase est au nombre des tropes, bien que Sanctius ne veuille pas l'admettre. » Cf. *Des Tropes*, p. 143. — P.-L. Courier ironise sur les *Tropes* de Dumarsais, dans sa lettre Xe au *Rédacteur du Censeur*; Victor Hugo, de même, dans sa *Réponse à un acte d'accusation* (*Contemplations*, VII). — Vigny, préface de *Servitude et grandeur militaires*.

3. « Eh ! quand donc verrai-je Ingres dans son atelier... Je pense et repense aux formes pures de ce grand dessinateur. Allons donc chez lui ensemble, que je rêve une heure dans son atelier, sans parler surtout s'il se peut... C'est une *passion* pour moi ce soir. » Lettre à Brizeux, 1831 (?). *Correspondance d'A. de Vigny*, éd. Baldensperger, 1933, p. 289.

*Première* des *Consultations du Docteur Noir*, M. F. Baldensperger[1]. Pour l'étude précise de sources que nous entreprenons ici, les corrections, suppressions, additions, repentirs, offrent un intérêt indéniable. C'est une bonne fortune d'assister au travail littéraire de Vigny et de voir l'auteur de *Stello* à l'œuvre :

Fos 249-250. Levez les yeux [au pl] à ce plafond et figurez-vous y voir monter ces fantômes [paisibles et] mélancoliques : [entre Tasse] Torquato Tasso, les yeux brûlés de pleurs, couvert de haillons, [n'ayant pas une] dédaigné même de Montaigne (ah ! philosophe, qu'as-tu fait là) et réduit à [ne] n'y plus voir, non par cécité, mais... ah ! je ne le dirai pas en français, que la langue des Italiens soit tachée de ce cri de misère qu'il a jeté :

Non avendo candella per iscrivere i suoi versi.

Milton aveugle jetant, à un libraire, son *Paradis perdu* pour dix livres sterling, — Camoëns recevant l'aumône à l'hôpital des mains de ce sublime esclave, qui mendiait pour lui, sans le quitter, — Cervantès [au lit] [ayant à peine une plume dans son lit de mort pour é] tendant la main de son lit [de mort et] de misère et de mort, — Lesage en cheveux blancs, suivi de sa femme et de ses filles, allant demander un asile pour mourir, à un pauvre chanoine son fils, — Corneille manquant de tout, *même de bouillon*, dit Racine au Roi, au grand Roi ! — Dryden, à soixante et dix ans, mourant de misère et cherchant dans l'astrologie une vaine consolation aux injustices humaines, — Spenser errant à pied à travers l'Irlande moins pauvre et moins désolée que lui, [rêvant à la Reine des fées et qui] [et ne pouvant] [portant] et mourant avec la Reine des fées dans sa tête, [et] Rosalinde dans son cœur, et pas un morceau de pain sur les lèvres, — Wondel, ce vieux Shakespeare de la Hollande, mort de faim à quatre-vingt-dix ans et dont le corps fut porté par quatorze poètes [aussi] misérables et pieds nus, — Samuel Royer qui fut trouvé mort de froid dans un grenier, — Buttler, qui fit Hudibras et mourut de misère, — Floyer Sydenham et Rushworth chargés de chaînes comme des forçats, — [Rymer vendant [qui vendait ses livres publiés pour avoir du papier] — [J.-J.] Rousseau qui [lutt] se tua [ne pouvant] pour ne [plus] pas vivre d'aumônes. — [Winkelmann poétique antiquaire], Malfilâtre [mort dont] que la faim *mit au tombeau*, dit Gilbert à l'hôpital, [et tous ceux encore que je ne nomme pas et dont les noms cachés dans les honteuses annales de tous les peuples, tous les peintres, avec tous ces] sont placés dans le ciel [de chaque] des peuples [de chaque nation] et furent souillés sur sa terre.

Ce dénombrement des « enfants perdus de l'humanité », des martyrs de la pensée, des frères malheureux de Gilbert, de Chatterton et d'André Chénier, Vigny l'avait trouvé dans un opuscule d'une trentaine de pages, publié en appendice d'un poème badin et satirique de Charles-Jean-Auguste-Maximilien Colnet du Ravel (1768-1832), émule de Berchoux et de Brillat-Savarin : *L'Art de dîner en ville, à l'usage des gens de lettres*, poème en quatre chants, *suivi d'une liste des auteurs morts de faim*[2]. Cet *Extrait d'un grand ouvrage intitulé : Biographie des auteurs morts de faim*, a été réimprimé à la fin des *Œuvres*

1. *Œuvres complètes d'Alfred de Vigny*, Paris, Louis Conard, 1925, *Stello. La deuxième consultation du Docteur Noir. Scènes du désert.* Cf. p. 434-435, notes et éclaircissements de F. Baldensperger.

2. In-16 (Bibl. nat., Ye 18838). La liste des auteurs morts de faim va de la page 105 à la page 141 de la troisième édition, Paris, 1813, Delaunay, libraire. La première édition est de 1810.

*complètes d'Hégésippe Moreau*, suivies des *Œuvres choisies de Gilbert*, à Paris, chez Passard, en 1856 [1].

Charles Colnet, pamphlétaire et journaliste attitré de la légitimiste *Gazette de France*, auteur de *L'Hermite du faubourg Saint-Germain*, de *L'Hermite de Belleville*, — au temps de la vogue des *Hermites* de M. de Jouy et de ses nombreux collaborateurs, — avait publié anonymement *L'Art de dîner en ville*. Sa plaisanterie ironique et goguenarde diffère assurément des « satires tristes et mélancoliques » de Vigny [2], mais il ne manquait ni d'esprit ni de mordant. « Je me suis occupé, écrit-il dans sa préface de 1813, du bonheur des gens de lettres, de ces hommes précieux qui embellissent et éclairent la société. Puisque malheureusement ils ont plus d'appétit que de dîners, je veux les rapprocher de ceux qui ont plus de dîners que d'appétit. » Vigny se faisait une plus haute idée de la « dignité des hommes de lettres », et s'il s'est documenté en lisant Charles Colnet, il ne le cite ni ici, ni ailleurs, croyons-nous.

« Homère, qu'ils appellent le prince des poètes, était, sans contredit, le roi des gueux. Il allait de ville en ville, récitant ses vers pour avoir du pain... » Ainsi commence l'ouvrage de Ch. Colnet. C'est le ton de Béranger dans *Les Gueux* :

> Au Parnasse, la misère
> Longtemps a régné, dit-on.
> Quels biens possédait Homère ?
> Une besace, un bâton.

Ce n'est pas le ton de Vigny. « Le ciel d'Homère ? Nous lui montrerions ce vieux pauvre, assis sur un trône d'or avec son bâton de mendiant et d'aveugle comme un sceptre entre les jambes, ses pieds fatigués, poudreux et meurtris [*deux épithètes nobles*], mais à ses pieds ses deux filles (deux déesses), l'*Iliade* et l'*Odyssée* [3]. »

« Le Tasse se trouva réduit à un tel état de dénûment qu'il fut obligé d'emprunter un petit écu pour vivre une semaine ; il alla tout *couvert de haillons*, depuis Ferrare jusqu'à Sorrento, dans le royaume de Naples, pour y visiter une sœur qui y demeurait, et, si l'on en croit Voltaire, il n'en obtint aucun secours. Ce poète fait allusion à sa pauvreté dans un joli sonnet qu'il adresse à sa chatte, en la priant de lui prêter l'éclat de ses yeux :

> Non avendo candele per iscrivere i suoi versi.

N'ayant point de chandelle pour écrire ses vers... » Vigny écrit Torquato Tasso et fait allusion à une réflexion amère de Montaigne dans ses *Essais* [4] (II, 12).

1. In-32 (Bibl. nat., Z 55880), pp. 1 à 24, en appendice.
2. *Journal d'un poète*, p. 88, édit. Delagrave.
3. *Stello*, édit. Baldensperger, p. 248.
4. « J'eus plus de despit encore que de compassion de le voir à Ferrare en si piteux estat... » Antoni Deschamps rappelle cette scène dans la pièce XXIV des *Dernières Paroles*, p. 112, édit. 1841.

« Milton eut beaucoup de peine à vendre son *Paradis perdu* ; enfin le *libraire* Thomson lui en *donna dix livres sterling*, en stipulant que la moitié du prix ne serait payable que dans le cas où cet ouvrage aurait une seconde édition. » Vigny résume et trouve le verbe expressif : *jetant*.

Le Camoëns avait pour tout revenu une pension de vingt écus que lui faisait le roi Sébastien... Le soir, il envoyait un *esclave mendier* de porte en porte. Cet esclave, plus sensible que les compatriotes de ce poète illustre, l'avait suivi à son retour des Indes et ne *voulut jamais l'abandonner*. Le Camoëns mourut, si l'on en croit quelques écrivains, dans un *hôpital* où ses protecteurs eurent la bonté de le faire transporter...

Cervantès vécut dans l'indigence... et... mourut pauvre comme il avait vécu.

*Dans sa vieillesse*, Le Sage fut obligé de se retirer avec *sa femme et ses filles*, qu'il n'avait pu marier, *chez un de ses fils, chanoine* de Saint-Omer.

Louis XIV demanda un jour à Racine ce qu'il y avait de nouveau dans la littérature ; le poète répondit qu'il venait de voir le grand Corneille mourant et *manquant de tout, même de bouillon* ; le roi garda le silence et envoya un secours à Corneille...

Malfilâtre était en proie à la misère et à ses créanciers... Gilbert a dit :

> La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré ;
> S'il n'eût été qu'un sot, il aurait prospéré.

Ce même Gilbert était, dit fort délicatement La Harpe, au pain de l'archevêque de Paris et au vin de Fréron[1]. Il paraît que ces secours étaient insuffisants, car Gilbert mourut très malheureux ; et c'est à l'Hôtel-Dieu de Paris qu'il termina, dans le désespoir et la misère, « une vie trop courte pour les lettres et pour sa gloire ».

Le célèbre Dryden mourut dans la misère à l'âge de soixante et dix ans...

Rushworth, auteur des *Collections historiques*, passa les dernières années de sa vie et mourut dans une prison où il était détenu pour dettes.

Ryner, auteur de la collection des *Foedera*, fut obligé de vendre ses livres pour subvenir à ses besoins...

Spencer (*sic*), poète aimable, languit dans la misère pendant tout le cours de sa vie.

Samuel Boyer[2], auteur d'un poème sur la Création, termina ses jours dans une affreuse indigence. *Il fut trouvé mort dans un grenier...*

Floyer Sydenham consacra toute sa vie à la traduction de Platon, et mourut dans une maison de force où souvent il fut privé de sa nourriture journalière.

Butler, dans son poème d'*Hudibras*, avait fait une satire ingénieuse et piquante des partisans enthousiastes de Cromwell et avait ainsi servi la cause de Charles II... Butler vécut et mourut pauvre...

Chatterton, que les Anglais regardent aujourd'hui comme un de leurs plus grands poètes, s'est tué de désespoir. Il n'avait pas encore dix-huit ans[3]. En 1770, il vint à Londres, où il espérait trouver quelques ressources, soit en

1 « Douze cents francs de pension [pour la fille de Sedaine]... Mais enfin *c'était du pain*. Le vin y fut ajouté par le roi Louis XVIII, qui donna cinq cents francs d'augmentation. » (*De Mademoiselle Sedaine et de la propriété littéraire.*

2. Boyer et non Royer.

3. Colnet s'inspire ici du *Censeur universel anglais* (1785), in-4°, p. 4 (Bibl. Nat., Z 4818) : *Désespoir de Chatterton.*

copiant les ouvrages des auteurs, soit en corrigeant leurs épreuves. Ses espérances ayant été trompées, il s'empoisonna. On a su depuis que souvent il avait manqué de pain, et qu'il regardait comme un mets délicieux une tourte de deux sous...

Wondel, le Shakspeare de la Hollande, après avoir vécu longtemps du mince produit d'une boutique de bas, mourut de besoin à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Ses obsèques offrirent un spectacle singulier : son corps était porté par quatorze poètes aussi pauvres que lui.

Vigny ajoute « et pieds nus » qui fait image.

Winkelmann fut obligé de se faire maître d'école dans un village; et comme il le dit lui-même, tandis qu'il enseignait l'*A b c* à des enfants couverts de teigne et de gale, il cherchait le beau et méditait sur les morceaux sublimes de Platon et d'Homère. Il se nourrissait presque toujours de pain et d'eau et faisait souvent quarante lieues à pied, pour voir un tableau ou une statue... »

Ces détails prosaïques et réalistes, Vigny, dont l'imagination était une « arrangeuse systématique[1] » et qui définissait l'art « la vérité choisie », les dédaigna et les laissa chez Charles Colnet, selon le précepte de l'*Épître aux Pisons* :

... quae
Desperat tractata nitescere posse relinquit.

Ainsi sur J.-J. Rousseau, Colnet donnait ces précisions touchantes :

Tout est cher à Paris, et surtout le pain, disait un écrivain, et cet écrivain était Jean-Jacques Rousseau! Dans les commencements, il allait tous les jours prendre une demi-tasse au café Procope; la conversation des gens de lettres qui s'y réunissaient était pour lui un délassement agréable; mais bientôt sa bourse l'avertit qu'elle ne pouvait pas longtemps suffire à cette dépense. Il n'alla plus au café que de deux jours l'un; et, un mois après, il cessa tout à fait d'y aller.

Vigny vise au laconisme tragique et dédaigne ces familiarités. Son goût se marque autant par ce qu'il laisse que par ce qu'il emprunte. Sa manière tient plus de celle de Voltaire que de celle de Victor Hugo, qui ne veut rien laisser perdre et affectionne les énumérations copieuses, qui épuisent la source. Vigny est plus sobre, plus délicat. Il cueille le détail qui convient à sa thèse, il choisit, il allège, il ennoblit ce qui est trivial ou vulgaire, « artiste avant tout distingué », note non sans justesse Sainte-Beuve.

Le factum de Charles Colnet le dispensait de feuilleter les *Biographies universelles*. Il y trouvait trop d'exemples à l'appui de ses généreuses revendications. Il pouvait choisir. Assez au fait de la littérature anglaise, il ajoutait quelques détails sur Dryden et Spenser.

D'autre part, le style alerte, mais assez banal et monotone de

1. Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, II, p. 542, éd. 1869.
2. *Ibidem*, p. 74.
3. A propos de D'Allainval, auteur de l'*École des Bourgeois*, qui mourut à l'Hôtel-Dieu le 3 mai 1753, Ch. Colnet écrit: « J'invite MM. les auteurs du nouveau *Dictionnaire historique* à compulser les registres des hospices; ils y trouveront des renseignements bien précieux.... » Vigny termine sa page ainsi : « Et tous ceux encore dont les noms sont écrits dans le ciel de chaque nation et sur les registres de ses hôpitaux ».

l'homme de lettres laissait libre pratique au talent « soigneux et fin », mais aussi énergique et pathétique du poète, désireux d'attendrir les cœurs.

Charles Colnet toutefois, publiciste habile, savait trouver les formules frappantes. En voici une, dès la première page : « Vous commencez d'abord par mourir de faim... Voilà la destinée des poètes. » Il suggérait aussi un remède à cette destinée affligeante des auteurs malheureux.

Je me contenterai de citer, en finissant, un passage extrait d'un ancien numéro du *Mercure de France*.

Ministre des rois, dit dans cet article M. Cosseph d'Ustaritz, évaluez à la rigueur le pain nécessaire pour nourrir un homme, l'eau qui doit l'abreuver, l'habit décent auquel les portes ne sont pas fermées; et avec cette somme (1500 fr.) que vous donnerez à quelques jeunes gens, vous ferez naître des hommes dont les idées éclaireront vos vues et vos desseins sur la félicité des peuples. Donnez cela et ne donnez pas davantage.

C'est au législateur à guérir cette plaie, écrira Vigny dans *Dernière nuit de travail* qui sert de préface au drame de *Chatterton*, l'une des plus vives et des plus profondes de notre corps social; c'est à lui qu'il appartient de réaliser dans le présent une partie des jugements meilleurs de l'avenir, en assurant quelques années d'existence seulement à tout homme qui aura donné un seul gage du talent divin. Il ne lui faut que deux choses : la vie et la rêverie; le *Pain* et le *Temps*.

Plus tard, dans sa *Lettre à MM. les Députés*, écrite le 15 janvier 1841, *De Mademoiselle Sedaine et de la propriété littéraire*. Vigny notait que son appel, écho de l'article cité plus haut, avait été entendu : « Conduit par ce drame à réfléchir sur les pareils de Chatterton, M. de Maillé [M. le comte de Maillé Latour-Landry] en a conçu l'idée de fonder par testament un prix de chaque année pour le début le plus brillant en poésie; mais il n'a pu faire que l'œuvre d'un généreux citoyen à son lit de mort par cette dotation qui ne s'accorde qu'une fois. C'est à la nation d'achever.... » Et Vigny proposait une « imparfaite ébauche » de loi :

Tout poète qui aura produit une œuvre d'un mérite supérieur, dont la publication aura excité l'enthousiasme parmi les esprits d'élite, recevra de la nation une pension annuelle de quinze cents francs pendant trois ans. Si, après ce laps de temps, il produit un second ouvrage égal au premier, sinon en succès, du moins en mérite, la pension sera viagère. S'il n'a rien produit, elle sera supprimée.

Charles Colnet n'y était-il pas pour quelque chose, avec sa *Biographie des auteurs morts de faim*?

*
* *

## Edgar Quinet ou Villemain?
### *A propos de deux lettres de Vigny.*

Dans son livre consacré à *Villemain, Essai sur sa vie, son rôle et*

*ses ouvrages* (1913), G. Vauthier[1] cite trois lettres adressées par Alfred de Vigny au secrétaire perpétuel de l'Académie Française, au ministre de l'Instruction publique sous Louis-Philippe.

Dans la première, Vigny remercie Villemain de sa bienveillance envers un vieil indianiste qu'il avait recommandé, toujours bienfaisant et préoccupé de la misère des gens de lettres.

20 juillet 1841.

Je suis bien décidé à ne point vous remercier en *sanskrit* de ce que vous avez fait pour ce savant vieillard dont la vie honnête et laborieuse vous est à présent connue, mais je veux répondre en français, Monsieur, aux paroles affectueuses que votre amitié charmante ajoute toujours pour moi aux lettres du ministre ; vous avez une sensibilité vive et profonde, que tout le monde ne connaît pas comme je dois la connaître.

Le 1er février 1841 il notait, dans son *Journal* sur Villemain :

Son cœur paraît bon et sensible... Il a pris le pouvoir par mission de bienfaisance, mais il y tient par vanité[2].

Si l'attribution de cette lettre, dont j'ai eu l'original entre les mains, n'est pas douteuse, il n'en va pas de même pour les deux autres, celles du 18 novembre 1843 (?) et du 27 août 1844 :

Avec quelle peine j'ai trouvé votre nom chez moi, il y a quelques jours, monsieur, et que de fois j'ai continué avec vous notre conversation en relisant cette réponse à l'archevêque que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Vous soutenez dignement et fermement une lutte dans laquelle vous êtes mal soutenu. J'irai vous redire un matin la part que j'y prends, si vous voulez me faire savoir quel jour et à quelle heure il vous sera possible de m'attendre. Je serai libre si ce n'est pas un mercredi. D'une barrière à l'autre, c'est une sûreté qu'il faut prendre si l'on ne veut pas éprouver tous les regrets que votre carte m'a laissés.

18 novembre 1843.

« Vigny, écrit G. Vauthier, remercie Villemain de lui avoir envoyé sa réponse à une lettre de l'archevêque de Paris, publiée lors de la discussion du projet de loi sur l'enseignement, puis, de lui avoir offert son *Cours de littérature*. » Sans doute Villemain combattait alors les prétentions ultramontaines du clergé et des congrégations, sans doute il n'était pas soutenu par la cour et le souverain, mais ce n'est que le 2 février 1844 qu'il présentera à la Chambre des pairs son projet d'après lequel l'État conserverait la haute main sur l'enseignement libre et obligerait ses membres à déclarer par écrit qu'ils n'appartenaient à aucune association. Il visait surtout les Jésuites, contre lesquels Michelet et Quinet dirigeaient une ardente polémique et menaient leurs « campagnes » du Collège de France.

Or cette lettre est citée à peu près textuellement, datée du 12 oc-

1. Paris, in-16, Perrin. — Les trois lettres de Vigny sont citées p. 154-155.

2. Pierre Flottes, *La Pensée politique et sociale d'A. de Vigny*, 1927, p. 249. Plus tard Vigny prendra en grippe Villemain, comme Guizot, pour diverses raisons, académiques ou morales.

tobre 1843, avec cette formule finale : « Croyez bien, monsieur, à tous mes sentiments dévoués », par Mme Veuve Edgar Quinet, dans *Edgar Quinet avant l'exil*, 1888, p. 329[1].

A quel destinataire l'attribuer? Villemain ou Quinet? « D'une barrière à l'autre... » Vigny demeurait alors 6, rue des Écuries-d'Artois ; Villemain, depuis 1834, à l'Institut de France. V. Hugo, dans *Choses vues*, raconte sa visite du 7 décembre 1845 au Secrétaire perpétuel, son parent : « Dans les premiers jours de décembre 1845, j'allai voir Villemain... Il demeurait alors dans le logement attribué au secrétaire perpétuel de l'Académie Française, au second étage de l'escalier à droite, au fond de la deuxième cour de l'Institut[2]. »

Edgard Quinet, nommé professeur au Collège de France par Villemain, qui « le tenait pour un homme de grand talent[3] », demeura rue du Montparnasse, 32, d'octobre 1841 au 2 décembre 1851 — jusqu'à l'exil.

Quant à cette « réponse à l'archevêque », il s'agit très certainement de la *Réponse à quelques observations de M. l'Archevêque de Paris*, publiée dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1843 (p. 815) avec cette note :

Dans son écrit sur la *liberté de l'Enseignement*, M. L'Archevêque de Paris a étendu la controverse à l'ouvrage des *Jésuites* que MM. Michelet et Quinet ont publié en commun... M. Quinet a fait la réponse suivante qui paraîtra aussi séparément, sous peu de jours, au Comptoir des Imprimeurs-Unis, quai Malaquais, 15.

Vigny avait sans doute reçu de Quinet cet opuscule; il l'avait relu et en remerciait l'auteur[4].

La troisième lettre — datée par G. Vauthier du mardi 27 novembre 1844 — a été imprimée par Mme Veuve Edgar Quinet (p. 346) et recueillie par Mlle E. Sakellaridès dans la *Correspondance* de Vigny. (Lettre LXXII, p. 114). Voici le texte de la prétendue lettre à Villemain, d'après G. Vauthier :

Je viens d'être assez sérieusement souffrant pour ne pouvoir sortir et sitôt que je l'ai pu, je suis venu vous remercier de votre beau livre, monsieur. Je n'ai voulu vous rendre grâce de votre envoi qu'après l'avoir lu tout entier. Dans la solitude et dans la nuit, je tâche de retrouver, et je retrouve en effet par le recueillement, les émotions que votre parole chaleureuse porte dans le

1. Paris, Calmann-Lévy, 1888. — Cette lettre figure à la Bib. Nat. (Ms), N. A. F. 20798. Elle n'a pas été recueillie par Emma Sakellaridès dans la *Correspondance* de Vigny, 1906.

2. *Choses vues*, Hetzel-Quantin, in-8°, p. 87.

3. G. Vauthier ne parle pas des rapports de Quinet et de Villemain, bien à tort. — Cf. *Correspondance de Quinet, Lettres à sa mère*, t. II, p. 316, p. 319. Villemain invita plusieurs fois Quinet à dîner (27 mai 1841, 28 février 1843). Quinet commençait son premier cours au Collège de France le mercredi 9 janvier 1842 en disant : « Cette chaire où m'appelle la bienveillance de l'illustre écrivain dont le nom et les souvenirs sont si vivants dans vos esprits ». (II, p. 364.)

4. L'écrit de l'archevêque de Paris était intitulé : *Observations sur la controverse élevée à l'occasion de la liberté d'enseignement.*

cœur des jeunes gens qui vous entendent. Sur quelques points, je suis moin complètement entraîné qu'eux peut-être dans toutes les voies que vous tra cez si largement à l'histoire du passé et à celle dont nous sommes encore le auteurs, mais, toutes les fois que votre brillante parole enseignera que l dignité de l'homme moderne est dans le peuple[1], et combattra les pouvoir publics qui ne reconnaissent que la richesse, la tête du Docteur Noir et l cœur de Stello vous répondront à la fois.

Il est difficile de choisir dans vos discours toujours éloquents, mais partou sur mon livre[2] de l'Ultramontanisme, j'ai crayonné de rares beautés qui res teront et que je relirai souvent.

27 novembre 1844, mardi.

L'original de la lettre portait :

Tout à vous avec une vive sympathie. Alfred de Vigny, 27 août 1844, mard 6, R. des Écuries d'Artois.

« Les émotions que votre parole chaleureuse porte dans le cœu des jeunes gens qui vous entendent.... sur mon livre de l'*Ultramon tanisme*... » Le doute n'est plus permis. La dédicace « *A mes aud teurs* » de *l'Ultramontanisme ou l'Église romaine et la société mo derne*, est datée par Quinet de Paris, 10 juillet 1844[3]. Vigny n'avait pa tardé à remercier le courageux professeur de son hommage et à l féliciter de son « beau livre », chrétien, spiritualiste, inspiré par l culte de l'Esprit pur[4].

Jusqu'au jour où l'on nous montrera les originaux de ces deux pr tendues lettres à Villemain, c'est Quinet que nous considérons comm leur destinataire. Il est possible que Vigny ait écrit à Villemain préoccupé et enfin lassé par la lutte qu'il soutenait pour l'Unive sité contre les Ultramontains[5], mais ce seraient d'autres lettres, qu nous n'avons pas.

JEAN GIRAUD.

1. « Dans la *pensée* », écrit Mme E. Quinet, suivant l'original de la lettre, légué la Bibliothèque Nationale.

2. Mme Edgar Quinet substitue le mot *exemplaire* à *livre*, note E. Sakellaridès.

3. Paris, in-18, Hachette et Paulin, éditeurs. — Lerminier rend compte de l'*Ultr montanisme* dans la *Revue des Deux Mondes*, le 1er août 1844.

4. « L'homme moderne reste là, loin de la vieille société, sans aucun intermédiair en face de la raison, de l'âme; il reçoit, en quelque sorte, la révélation et les tabl de la loi de l'Esprit pur.... » (P. 194). « Qu'est-ce donc que cela, sinon le règne « l'Esprit? parce qu'il est devenu visible, ne le voyez-vous plus? » (P. 198.) Cf. Vign *L'Esprit pur*.

5. En 1855, dans la préface des *Chants modernes* (in-8°, p. 12), Maxime du Cam qui admirait beaucoup Vigny et ne désirait pas le froisser, écrivait : « Une bon partie de cette société française qui pleure le passé en arrosant des lis et qui tie M. de Vigny en singulière aversion, parce qu'il est un libre penseur, et qu'il sort p son talent de la médiocrité désolante de son monde, fut ravie, sauta de joie et pr clama l'ex-ministre [Molé] un grand homme. »

## A PROPOS DES NOTES
## SUR LES SOURCES DE LA PRÉFACE DE « CROMWELL »

Un lecteur australien a peut-être tort de s'étonner que les deux excellents érudits que sont MM. Maurice Souriau et Kurt Jäckel paraissent ignorer le passage de Shakespeare qui est la source indubitable d'une remarque de Hugo dont M. Souriau avoue ignorer l'origine, tandis que M. Jäckel la croit suggérée par un mot de Stendhal dans son *Racine et Shakespeare*. Hugo dit, dans la Préface de *Cromwell* : « Le drame est un miroir où se réfléchit la nature ». Or, dans *Hamlet*, acte III, scène 2, au début, parmi les conseils que le prince de Danemark donne aux acteurs, on lit : « Suit the action to the word, the word to the action ; with this special observance, that you o'erstep not the modesty of nature : for anything so overdone is from the purpose of playing, whose end, both at the first and now, was and is, to hold, as 'twere, the mirror up to nature » Les mots : « to hold the mirror up to nature » sont passés en proverbe. Comment douter que Victor Hugo ait été frappé par ces paroles sur l'art théâtral en lisant *Hamlet*, si tant est qu'il l'ait lu à cette époque, sinon en l'entendant jouer par l'une ou l'autre des deux troupes d'acteurs anglais qui visitèrent Paris, la première en 1822, la seconde en 1827 ?

Quoi de plus vraisemblable aussi, que ce soit le même passage qui inspire la métaphore de Stendhal citée par M. Jäckel, d'après laquelle deux dramaturges (Carmontel et Goldini) auraient été « les miroirs de la nature ». Il est à remarquer, d'ailleurs, que cette comparaison du miroir revient sous la plume de Stendhal dans *Le Rouge et le Noir* (ch. XLIX), où l'auteur dit : « Un roman est un miroir qui se promène sur une grande route ». Que l'on trouve dans Shakespeare le premier « état » de cette formule « naturaliste », c'est là un fait qui méritait d'être signalé.

J.-G. Cornell.

# FUSTEL DE COULANGES, ÉDITEUR DE TITE-LIVE

La célébration du centenaire de la naissance de Fustel de Coulanges a suscité un vif intérêt en 1930. Cet événement a donné lieu à de brillantes fêtes commémoratives en France et à l'étranger[1]. Des critiques très avertis se sont efforcés de mettre en lumière l'originalité de l'œuvre et de la pensée du grand historien. Cependant, de tous ceux qui ont étudié l'œuvre de Fustel de Coulanges, soit avant 1930[2] soit à cette dernière date[3], aucun n'a, que je sache, fait la moindre allusion à une de ses premières publications, à son édition classique de Tite-Live[4]. Cet ouvrage méritait au moins une étude de quelques pages. Publié en 1860, il a connu de nombreuses éditions et a servi à plusieurs générations de lycéens. Revus et légèrement remaniés par Charles Lebaigue en 1890, ces morceaux choisis de Tite-Live sont encore en usage en France et dans les pays de langue française. Loin d'être un ouvrage insignifiant, comme on pourrait le croire au premier abord, ils projettent une lumière très vive sur les préoccupations intellectuelles de Fustel de Coulanges quatre ans avant la publication de *La Cité antique* en 1864. Le biographe peut en tirer d'utiles renseignements sur la période de sa vie où le futur historien s'initiait aux

1. J.-M. Tourneur-Aumont, *Fustel de Coulanges, 1830-1889*, 1931, pp. 223 224

2. Paul Guiraud, dans son *Fustel de Coulanges*, 1896, et H. Leclercq, au volume V du *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, 1923, établissent la bibliographie des ouvrages de l'auteur de *La Cité antique*, mais passent sous silence son édition de Tite-Live. Les études suivantes n'en font aucune mention, non plus Gabriel Monod, M. Fustel de Coulanges, *Revue internationale de l'Enseignement*, 1890, pp. 121-151; Jules Simon, « Notice historique sur la vie et les travaux de M. Fustel de Coulanges », *Mémoires de l'Académie des Sciences politiques et morales*, 1896, pp. 33-72 (dans une longue note au bas des pages 54-56, l'auteur donne la liste des écrits de Fustel); Georges Pellissier, « Fustel de Coulanges », *Études de Littérature contemporaine*, vol. I, 1898, pp. 127-135; Edouard Champion, *Les idées politiques et religieuses de Fustel de Coulanges d'après des documents inédits*, 1903; P. Imbart de la Tour, « Fustel de Coulanges », *Le Correspondant*, 25 mars 1905, pp. 1115-1144; Camille Julian, « Le cinquantenaire de *La Cité Antique* », *Revue de Paris*, 15 février 1916, pp. 852-865; Louis Dimier, « Fustel de Coulanges », *Les Maîtres de la Contre-Révolution au XIX^e siècle*, 1917, pp. 195-213.

3. Camille Jullian, « Fustel de Coulanges », *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1930, pp. 241-266; Henri Sée, « Fustel de Coulanges, » *Mercure de France*, 15 mars 1930, pp. 513-530; Émile Bourgeois, « Un Centenaire : Fustel de Coulanges », *Revue bleue*, 15 mars 1930, pp. 161-166; Pierre Audiat, « Le Centenaire de Fustel de Coulanges », *Revue de France*, 1^er avril 1930, pp. 567-570; Albert Dufourcq, « Pourquoi nous aimons Fustel (A propos des *Leçons à l'Impératrice*) », *Revue des Questions historiques*, 1^er juillet 1930, pp. 5-11; J.-M. Tourneur-Aumont, « Centenaire d'un historien : Fustel de Coulanges », *Revue des Cours et Conférences*, quatorze articles parus du 30 janvier 1930 au 15 mars 1931 et publiés en 1931 sous le titre de *Fustel de Coulanges*, 1830-1889.

4. *Titi Livii Res memorabiles et narrationes selectae. Nouvelle édition par M. Fustel de Coulanges.* Librairie d'Eugène Belin, 1860.

méthodes et aux problèmes de l'histoire des institutions classiques.

On ne saurait, je crois, mieux faire ressortir les mérites et l'originalité de cette édition qu'en la comparant à celle d'E. Sommer[1], publiée l'année précédente, c'est-à-dire en 1859, et à tous égards, très caractéristique de celles préparées à cette époque. Elles sont basées toutes deux sur celle des frères Lallemant[2] parue en 1810 et qui jouissait depuis un demi-siècle de l'estime des latinistes. Les frères Lallemant avaient modifié le texte de Tite-Live un peu à leur gré et avaient souvent substitué à l'original des phrases et même des paragraphes de leur propre composition pour en rétablir la continuité interrompue par l'omission de passages jugés sans intérêt pour l'élève. Sommer et Fustel de Coulanges se sont efforcés de rétablir le texte de Tite-Live dans toute sa pureté. Leurs éditions présentent des divergences surtout en ce qui concerne la ponctuation et la disposition des paragraphes.

Mais, dans les notes au bas des pages, Fustel de Coulanges s'émancipe des méthodes de ses prédécesseurs et de ses contemporains. Là, il rompt en visière avec la tradition et se laisse guider par un esprit entièrement nouveau. Avant lui, la grande préoccupation de ceux qui préparaient des éditions d'auteurs latins et grecs était surtout de faciliter le travail de l'élève en traduisant ou paraphrasant dans les notes les expressions et les passages qu'ils jugeaient susceptibles de présenter des difficultés. Fustel de Coulanges ne traduit pas de passages et ne donne jamais l'équivalent français ou latin d'une construction ou d'une expression à moins que cette construction ou cette expression ne présentent une réelle difficulté. D'autre part, et voici qui est très intéressant à cause de son originalité à cette époque, il attache la plus grande importance à l'explication des noms géographiques, des faits historiques et des institutions sociales et politiques. En ardent disciple des méthodes scientifiques, Fustel de Coulanges ne manque pas d'indiquer et de citer des textes classiques quand ceux-ci sont de nature à rendre l'intelligence du texte plus facile à l'élève ou à lui donner une meilleure connaissance de la civilisation antique. A cet égard, il est remarquable qu'il n'omette jamais, non plus, quand l'occasion s'en présente, de citer les écrivains français qui ont exprimé les mêmes pensées que Tite-Live ou qui ont pu s'inspirer de lui. Ceux de ses prédécesseurs qui avaient suivi cette méthode l'avaient fait avec beaucoup de discrétion. Virgile, Cicéron, Ennius, Horace, Juvénal, Ovide, Plaute, Suétone, Vulpien, Homère, Denys d'Halicarnasse, Plutarque, Polybe, Thucydide, Shakespeare, Anrieux, Bossuet, Fénelon, Ronsard, Michelet, Montesquieu et Ponsard

1. *Titi Livii Patavini Res memorabiles et narrationes selectae. Nouvelle édition par E. Sommer*, Hachette, 1859.

2. *Titi Livii Patavini Res memorabiles et narrationes selectae cum notis DD. Lallemant*, Parisiis, apud Aug. Delalain, DD. Barbou et Lallemant successorem, 1810.

lui fournissent tour à tour l'occasion d'une citation ou de quelques lignes de commentaire. Le souci de l'érudition semble parfois poussé trop loin dans cette édition scolaire, comme lorsque Fustel renvoie les jeunes lycéens à la *Rome au siècle d'Auguste*[1] de Dezobry pour le sens précis de l'expression *aedium vestibulis*[2] ou aux *Mémoires militaires*[3] de Guischardt pour la description exacte de la bataille de Zama[4].

Les latinistes ont parlé de cette édition en termes très élogieux et n'ont eu que très peu de modifications à apporter à son commentaire historique. Trente ans après sa publication, en 1890, Charles Lebaigue pouvait encore faire valoir la sûreté de son érudition.

« Quelque soin que nous ayons apporté à ces retouches et à ces additions, nous ne nous en exagérons pas la valeur : ce qui recommande ce recueil aujourd'hui comme par le passé, c'est le nom de son premier éditeur, ce nom si hautement apprécié dans la science et si justement honoré par l'Université[5]. »

Fustel de Coulanges a trouvé sa vocation d'historien dès la première heure. Il n'y a eu chez lui ni hésitation ni tâtonnements. Deux ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis la publication de ses thèses de doctorat[6] qu'il travaillait déjà à un ouvrage qu'on peut considérer comme un antécédent logique des grands ouvrages historiques qu'il devait publier plus tard. On trouve dans son édition scolaire de Tite-Live cette discipline, ce souci de l'expression concise et élégante et cet attachement à l'étude des différentes manifestations de la civilisation classique qu'on admire tant dans *La Cité antique*. En 1860, Fustel de Coulanges était déjà en pleine possession de la solide discipline et de la vaste érudition qui, quatre ans plus tard, allaient révéler en lui un grand historien. Telle est la conclusion qui se dégage d'un rapide examen de son édition de Tite-Live.

J.-M. Carrière.

1. Charles Dezobry a publié *Rome au siècle d'Auguste* en 1835. Cet ouvrage en quatre volumes a longtemps fait autorité et a eu cinq éditions de 1835 à 1886.

2. P. 80, n. 5.

3. La Haye, 1758, 2 vol. in-8. La description de la bataille de Zama se trouve au chapitre XII du premier volume. Ces références à Dozobry et à Guischardt ont disparu dans l'édition préparée par Charles Lebaigue en 1890.

4. P. 224, n. 6.

5. *Tite-Live, Narrations choisies. Édition Fustel de Coulanges, texte et commentaire revus par Charles Lebaigue.* Librairie classique d'Eugène Belin, 1890. *Avertissement,* pp. 7-8.

6. *Polybe ou La Grèce conquise par les Romains.* Amiens, 1858. — *Quid Vestae cultus in institutis veterum privatis publicisque valuerit ?* Ambianis, 1858.

# UNE VINGTAINE DE LETTRES INÉDITES

*(Suite*[1]*.)*

## 6. Algarotti a ***

Algarotti, savant, poète et critique, dont les relations amicales avec Voltaire et Frédéric le Grand durèrent vingt-cinq ans, eut, au XVIIIe siècle, une réputation universelle, qui ne s'est pas maintenue jusqu'à nos jours.

La lettre qui suit fait mention de Voltaire et de son procès ridicule avec le juif Hirsch.

A Potsdam, ce 2 avril 1751.

Monsieur,

Je me suis acquitté, Monsieur, de la commission dont vous avez bien voulu me charger. J'ai parlé a M. de Voltaire; il m'a avoué de bonne foi qu'il auroit aimé tout autant que ce fut un autre. D'ailleurs, il a eté extremement sensible a la condition sous laquelle vous l'avez pris, Monsieur, et encore plus a votre delicatesse voulant l'en instruire vous meme. Il m'a chargé, Monsieur, de vous assurer de sa reconnoissance, qui a augmenté de beaucoup par rapport a ce que vous avez, Monsieur, mandé en France touchant son affaire[2], dont je n'ai pas manqué de l'informer. Oserois-je, Monsieur, vous prier de rendre la lettre cy incluse a Monsieur votre beau-pere? Il s'agit de faire nommer un de mes amis au Consulat de Venise. Aidez, Monsieur, ma recommandation de la votre et le Consul sera designé. Aimez moi un peu, et croyez que personne au monde n'a l'honneur d'etre avec autant d'amitié et d'estime, Monsieur,

Votre tres humble et tres obeissant servr
Algarotti[3].

## 7. Le Chevalier de Boufflers au général***

En 1777, à l'âge de trente-neuf ans, le chevalier de Boufflers, après avoir eu maintes liaisons éphémères, s'éprit d'un amour profond pour

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire*, n° 2, 1935, p...

2. Le 22 janvier 1751, Frédéric le Grand écrivit à la margrave de Baireuth: « Vous me demandez ce que c'est que le procès de Voltaire avec un juif. C'est l'affaire d'un fripon qui veut tromper un filou.... L'affaire est entre les mains de la justice et dans quelques jours, nous apprendrons par la sentence qui est le plus grand fripon des deux parties.... J'attends que cette affaire soit finie pour lui laver la tête, et, pour voir si, à l'âge de cinquante-six ans, on ne pourra pas le rendre, sinon raisonnable, du moins moins fripon. » (Voltaire, *Œuvres complètes*, éd. Moland, t. XXXVII, p. 252, n. 1.)

Le 10 décembre 1750, Voltaire avait porté plainte contre le banquier Hirsch, pour obtenir le remboursement de valeurs qu'il avait confiées à ce dernier. Voltaire eut gain de cause vers la fin de janvier 1751. Pour les détails de cette affaire compliquée, voir Moland, t. XXXVII, p. 221, n. 2, et, dans le même tome, la correspondance de Voltaire pour janvier, février et mars 1751.

3. Gratz Collection, Italian Authors.

Mme de Sabran, veuve d'un officier de marine et mère de deux enfants. Peu après le commencement de leurs relations, la guerre entre la France et l'Angleterre était imminente, en raison de l'aide que les Français prêtaient aux insurgents américains. « Il était question, dit Gaston Maugras, d'un débarquement sur les côtes d'Angleterre, et, dans ce but, l'on décida de réunir en Bretagne toute une armée. Le régiment de Chartres, que commandait en second Boufflers, fut désigné pour se rendre à Brest, et le chevalier reçut l'ordre de l'y rejoindre[1]. » Une belle occasion, semblait-il, pour le chevalier de Boufflers de manifester des preuves de sa valeur sur le champ de bataille et de produire ainsi une profonde impression sur Mme de Sabran. Mais, hélas! en Bretagne il ne se passa rien, pas d'expédition outre-Manche, pas une escarmouche. « Je suis arrivé en grande hâte pour ne rien faire, écrivit le chevalier à Mme de Sabran. Il n'est pas plus question de se battre en Bretagne qu'au couvent de la Visitation, et il paraît que nous en serons quittes, non pas pour la peur, mais pour l'ennui[2]. » Enfin, en septembre 1778, après un an de cette vie triste et monotone, Boufflers reçut l'ordre de se rendre avec son régiment à Douai, pour y tenir garnison. Ayant obtenu un congé afin d'aller voir sa mère en Lorraine, il s'arrêta à Paris, où il eut le plaisir de revoir la charmante et spirituelle Mme de Sabran.

Les lignes suivantes donnent une idée des distractions que le chevalier de Boufflers trouva en Bretagne au moment où il ne pensait qu'à sa bien-aimée.

Lesneven, ce 18 aoust 1778.

Je viens, mon general, de faire une visite a l'hopital du Folgouet[3]. J'y ai vu l'etablissement des veneriens qui est absolument contraire a ce qu'exige le traitement de la maladie. C'est un grenier ouvert de tout coté et recevant tous les vents par les intervalles des thuiles. Il est impossible que dans les tems froids et humides des hommes frottés de mercure n'y eprouvent point les accidens les plus facheux. Il est vrai que cette salle n'est etablie que par interim, mais les inconveniens qu'elle offre tant par sa position que par sa petitesse obligent a songer efficacement a un arrangement plus solide et plus commode.

J'ay reçu de nouvelles plaintes au sujet du cimetiere. Je m'y suis transporté, j'y ai vu avec douleur que les derniers corps qui y sont enterrés sont a peine couverts d'un demipied de terre et qu'il s'en exhale une odeur infecte causée par l'epuisement de la terre auquel la chaux ne remedie qu'imparfaitement. Les exhalaisons causées par les fouillemens faits pour la derniere fosse ont pensé etre funestes aux gens qui en etoient chargés. Les malades, les employés, les medecins et aides, et l'aumonier souffrent et risquent beaucoup dans cet air empesté et renfermé entre leurs fenestres et un grand mur tres rapproché. En consequence j'ay ordonné a Mr de Chartongne, commandant la garde de cet hopital, de ne plus laisser enterrer personne a l'ancien cimetiere et de faire porter les corps au cimetiere que vous avez reconnu et designé.

1. Gaston Maugras, *La marquise de Boufflers et son fils le chevalier de Boufflers*, Paris, 1907, p. 290.
2. *Ibid.*, p. 293.
3. Le Folgoët.

L'evêque de Leon[1] l'a reconnu aussi et l'a approuvé; il n'est, dit-on, question pour s'en servir que de faire recevoir a la cour le devis de cloture et d'attendre la benediction. J'ay pensé que ces considerations la etoient moins pressantes dans cette saison cy que celle de la peste. Et j'ay dit a Mr de Chartongne d'executer mes ordres, a moins qu'il n'en reçut de vous d'absolument contraires. D'ailleurs la cloture et la benediction viendront toujours a tems, et les fossés etant de quatre pieds de profondeur, les corps ne courront aucun risque d'etre deterrés. J'ay tout fait pour le mieux, mon general. C'est votre esprit qui m'anime. Si je m'egare, vous me redresserés et vous me pardonnerés surement.

J'ay l'honneur d'etre avec respect, mon general, votre tres humble et tres obeissant serviteur

Le Ch. de Boufflers[2].

8. [M. et Mme de] Boufflers [a M. de Labouisse-Rochefort.]

Entre cette lettre et la précédente il y a un intervalle de vingt-cinq ans. Pendant ce temps, le chevalier de Boufflers et Mme de Sabran ont beaucoup souffert. Contraints d'émigrer en 1791, ils se réfugièrent en Allemagne, où, grâce à la protection du prince Henri, Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, accorda aux deux fugitifs le domaine de Wimislow, près de la frontière polonaise. Durant leur long séjour en Silésie, ils se marièrent : à Breslau, en juin 1797, exactement vingt ans après leur première rencontre. En 1800, de retour en France, Boufflers loua une petite propriété à Saint-Léger, dans les environs de Saint-Germain-en-Laye, où il se consacra, l'été, à l'agriculture[3]. Beaucoup plus tard, le 15 juin 1814, il fut nommé par le roi administrateur adjoint de la Bibliothèque Mazarine. Il mourut le 19 janvier 1815, à l'âge de soixante-seize ans.

Le destinataire de notre lettre, écrite probablement en 1802, fut Jean-Pierre-Jacques-Auguste de Labouïsse-Rochefort, qui naquit à Saverdun le 4 juillet 1778, et mourut à Castelnaudary le 22 février 1852. Surnommé « le poète de l'hymen », il est célèbre par sa passion pour sa femme Éléonore, une créole de l'Ile de France, dont il chanta les louanges dans plusieurs de ses ouvrages.

A Paris, ce 8 frimaire.

J'ay lu et relu, Monsieur, les diverses observations que vous avés bien voulu m'envoyer au sujet de ce que vous appellés mes œuvres, avec autant de reconnoissance que de plaisir, et je vous en renouvelle icy tous mes remercimens.

Mais vous avés pu remarquer dans le peu de tems que nous avons passé ensemble que c'est de très bonne foi que je n'attache aucun prix à ce que j'ay fait, et que j'ay meme une repugnance invincible à m'en occuper. Je vous prierai donc de vouloir bien imiter la-dessus ma tranquilité (d'autant plus que vous avés un bien meilleur employ à faire de vos loisirs) et de vouloir bien renvoyer à Mr Guillaume[4] le manuscrit en question, qu'il est empressé de

1. Jean-François de La Marche fut nommé à l'évêché de Saint-Pol-de-Léon en 1772. Il mourut à Londres en 1806.

2. Gratz Collection, French Authors.

3. Boufflers avait aussi une modeste maison à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré.

4. Laurent-Mathieu Guillaume, libraire-éditeur, rue de La Harpe.

ravoir ainsi que moi, et pour l'impresion duquel nous profiterons des soins que vous avés bien voulu y donner.

Encor une fois je ne songe qu'à être quitte de tous les embarras de cette nouvelle édition[1]. Mon age, ma paresse naturelle, mon insouciance pour tout ce qui ne tient pas au véritable honneur me font mettre très peu d'importance à un quatrain ou à un couplet de plus ou de moins. Il me suffit de retrancher de ma collection tout ce qui pourroit blesser les personnes délicates et de n'y faire paroitre que des choses qui n'ayent besoin ni d'excuses ni de défense. Mon objet n'est point d'éviter la critique mais le blame.

Veuillés donc bien, Monsieur, avoir egard à la priere de Mr Guillaume et à la mienne. Ce sera une nouvelle obligation que nous ajouterons l'un et l'autre à toutes celles que nous vous avons dejà.

Recevés, Monsieur, l'assurance de tous les sentimens distingués avec lesquels j'ay l'honneur d'être votre très humble et très obeissant serviteur

BOUFFLERS.

Nous avons lu avec beaucoup d'interet, Monsieur, votre petit voyage de Paris a Saint-Leger[2] et nous n'y trouvons d'autres changemens a y faire que sur l'article qui nous concerne, que nous vous conjurons de ne pas faire imprimer. Conformité de sentimens et d'humeur nous fait craindre également la louange. En se passant d'elle on échappe a la critique qui fait plus de mal que la louange ne fait de bien. D'ailleurs il suffit de connoitre Mr de B. pour etre bien convaincu qu'il n'a jamais pensé a la célébrité, que c'est bien malgré lui que son esprit a fait courir sa plume et qu'il en est resté quelque chose pour distraire et amuser les gens aimables et de bonne humeur. Nous ne vous devons pas moins bien des remercimens pour tout ce que vous voulés bien dire et penser d'obligeant sur notre compte, et c'est avec regret que nous ne pouvons pas profiter d'une si bonne intention. Donc nous sommes très reconnoissans tous deux. Avec tous nos remercimens, Monsieur, recevés l'assurance de la parfaite consideration qui vous est due et de tous les sentimens que vous nous avés inspirés.

Je rouvre ma lettre pour vous accuser la reception de votre derniere, ainsi que les manuscrits, et l'ordre que vous avés bien voulu y mettre. Je crois que Mr de B. ne consentira pas a les faire inserer dans la nouvelle édition qui va paroitre. Il les trouve bien jeunes pour son age et surtout pour celui de son siecle. Toutes les idées, toutes les choses se sont renouvelées depuis et il n'y a plus assés de naturel dans le monde, ni assés de bonheur, ni assés de simplicité, pour gouter tout ce qui est naturel, simple et gai. Je verrai Mr Guillaume et lui porterai votre travail et vos refflections, et si vous aviés

1. Cette édition porte le titre suivant : *Œuvres du c. Stanislas Boufflers... Seule édition avouée et corrigée par l'auteur, où se trouve un grand nombre de pièces inédites*, Paris, L. Pelletier, an XI, in-8°, viii-352 p.

2. *Voyage à Saint-Léger, campagne de M. le chevalier de Boufflers, suivi du Voyage à Charenton et des notes contenant des particularités sur toute la famille Boufflers... par M. de Labouïsse*, Paris, C.-G. Trouvé, 1827, in-8°, viii-216 p. Il est à noter que Labouïsse ne publia cet ouvrage qu'après la mort de Mme de Boufflers, qui eut lieu le 27 février 1827.

Dans l'*Histoire de la ville et du château de Saint-Germain-en-Laye*, publiée par Abel Goujon, Saint-Germain, 1829, on lit (p. 417) : « Le chevalier de Boufflers avait à Saint-Léger une maison de campagne. M. de Labouïsse prétend y être venu, et il fait le récit de son voyage, moitié en vers, moitié en prose, à madame Éléonore de Labouïsse, son épouse. En suivant l'ordre qu'il a observé dans son volume, il paraîtrait qu'à son retour de Saint-Léger il aurait fait un autre voyage à Charenton, d'où on l'aurait laissé revenir. »

Labouïsse avait évidemment la manie des voyages. Il publia, outre ses voyages à Saint-Léger et à Charenton, des ouvrages traitant de ses excursions à Rennes-les-Bains, à Rondeilhe, à Saint-Maur, à Trianon et à Montrouge.

la bonté de ne lui point faire attendre ce que vous nous promettés nous vous en aurions une veritable obligation. Mr de B. n'y penseroit plus et c'est une epine a lui tirer du pied. Il lui faut toute son amitié et sa complaisance pour moi pour endurer cette nouvelle reimpression de ses œuvres qui le met au desespoir et qu'il jetteroit de bon cœur au feu si je n'etois pas la pour les en tirer[1].

### 9. Mirabeau fils a Monsieur Boucher.

Le mariage du vieux marquis de Monnier avec Marie-Thérèse-Sophie Richard de Ruffey eut lieu le 1er juillet 1771, quand Sophie n'avait que dix-sept ans. Le mobile du mariage fut la vengeance. De sa première femme, le marquis avait une fille, Jeanne-Antoinette-Gabrielle, qui, ayant été séduite par un mousquetaire, Jacques-Marie Lebœuf de Valdahon, se vit contrainte de l'épouser. Grand scandale, comme bien on le pense. Exaspéré, aigri par ce qu'il appelait la perfidie de son enfant, le marquis de Monnier se maria à Sophie Richard de Ruffey, dans l'espoir de priver sa fille et son gendre de son héritage, en faisant souche de postérité. On sait le résultat de cette action dénaturée. La jeune Sophie détestait son mari caduc; sa vie devenant par conséquent un enfer, elle s'éprit du jeune Mirabeau et s'enfuit du domicile conjugal avec lui. Le 10 mai 1777, le bailliage de Pontarlier déclara Mirabeau « atteint et convaincu du crime de rapt et de séduction » : les amants furent arrêtés à Amsterdam, Mirabeau fut emprisonné au donjon de Vincennes, tandis que Mme de Monnier fut mise d'abord dans la maison de discipline de Mlle Douay, située à Paris, rue de Charonne, et plus tard, dans le couvent des Saintes-Claires, à Gien.

Au donjon de Vincennes, Mirabeau trouva un véritable ami, le premier commis de la police Boucher (« mon bon ange »), qui fut chargé de la surveillance des prisonniers, et qui, exécutant les ordres de Pierre Le Noir, lieutenant général de police, permit aux amants d'échanger des lettres[2]. Les deux missives suivantes, l'une de Mirabeau, l'autre de Mme de Monnier, furent adressées au fidèle Boucher.

23 février 1780.

A Monsieur Boucher,

J'espère, mon bon ami, que vous voudrez bien faire passer tout de suite à Sophie la lettre de Dupont avec la note que j'ai mise dessus, pour qu'elle adoucisse un peu sa première lettre. Le pauvre hère est assez puni de la peur qu'il a eu qu'elle ne tombât entre les mains de mon père[3].

Le premier volume de Tibulle, qui portera plus de 400 pages d'impression in-8o, sera fini demain, mais je voudrois y joindre tout de suite le discours préliminaire, qui n'est pas encore copié[4]. On se mettra tout de suite au

1. Gratz Collection, French Authors.

2. Boucher, comme Mirabeau, était franc-maçon.

3. Pierre-Samuel Dupont (1739-1817) fut envoyé à Mirabeau par le père de ce dernier pour s'entendre sur les moyens de rendre le prisonnier à la liberté. Dupont se montrait actif et dévoué, et, malgré sa peur de se compromettre, rendit de grands services à Mirabeau et à Sophie.

4. Pendant son incarcération, Mirabeau travailla fiévreusement. Il traduisit les

roman, qui tire à sa fin. J'ai su y placer un éloge naturellement assez délicat de M. L. N.[1]. On dit que Louis XIV n'a été flatté d'aucune louange autant que de celle que Boileau mit dans la bouche de la Mollesse[2]. Au même titre peut-être serai-je accueilli. Toujours est-il que ce roman est fort gai, et moins frivole qu'il ne paroît. Je crois que vous y trouverez nos mœurs en général et les femmes de cour en particulier trait pour trait[3]. Faites pour le mieux, mon ami ; mais votre premier libraire est à ménager s'il veut réellement donner *Boccace*[4]. Cependant, il faut payer nos dettes. Fontelliau[5], qui vous écrit aujourd'hui pour une autre affaire, me prie de vous supplier de la hâter un peu ; il est court.

Je vous ai dit, mon ami, que j'avois un plan à vous proposer pour les affaires de Sophie. Le voici.

Aux yeux de sa conscience, aux yeux des honnêtes, et suivant le droit de la nature, Sophie n'est point adultère ; mais aux yeux de la loi et des hommes à préjugés, à routines, à formes, à entraves, qui sont, chez nous, ses organes, elle l'est. Il n'y a pas de doute, il ne faut point se faire d'illusion. Un coquin, avec la forme pour lui, terrassera l'innocent et se jouera du bon droit. Voilà quel seroit le sort de Sophie si elle plaidoit[6]. Elle n'auroit pas une voix : elle seroit peut-être l'objet d'une pitié stérile ; mais ses juges signeroient son arrêt en pleurant. Elle seroit estimée et condamnée. Elle ne seroit pas flétrie par ce jugement, elle ne sauroit l'être ; mais il n'en seroit pas moins existant, moins prononcé. Que faut-il donc faire ?

Gagner du temps par des ruses de procureur, et, pendant ce temps-là, s'efforcer de faire accepter un arbitrage, ce qui seroit fait en un mois si j'étois hors d'ici ; et qu'on acceptera certainement en persuadant bien aux Valdh[7]. que Sophie ne désire point que sa fille[8] soit reconnue. Quelle raison les empêche d'acquiescer en ce moment ? C'est qu'une acceptation d'exhérédation, de la part de mon amie, n'engage pas sa fille en cas qu'il n'y ait rien de juridiquement décidé contre son état. Et voilà où un plaidoyer que je ferai pourra servir. Là, je la présenterai comme n'ayant jamais été la femme de M. de Mon., et je ferai valoir tous nos moyens. Je mettrai en œuvre

*Métamorphoses* d'Ovide, Tibulle, Catulle, Properce, des contes de Boccace, l'*Aminta* du Tasse et les *Basia* de Janus Secundus ; il écrivit ses *Lettres de cachet*, un drame, une tragédie, deux ouvrages licencieux, etc. Le fils d'un porte-clefs, nommé Lavisé, fut le copiste de Mirabeau. Dès qu'une copie fut terminée, elle fut expédiée à Sophie, qui la copia à son tour.

1. Pierre Le Noir.

2. *Le Lutrin*, chant II.

3. Ailleurs, Mirabeau parle ainsi de son roman scabreux : « Ce que je ne t'envoie pas, c'est un roman tout à fait fou que je fais, et intitulé *Ma Conversion*. Le premier alinéa te donnera une idée du sujet... « Je vais m'afficher étalon juré des femmes sur le retour, et je leur apprendrai à jouer du... à tant par mois... » C'est, sous une écorce très polissonne, une peinture vivante, et même assez morale de nos mœurs, et de celles de tous les états. Les femmes de cour, les religieuses et les moines y sont surtout traités à souhait. » (*Lettres originales de Mirabeau écrites du donjon de Vincennes*, Paris, 1792, lettres à Sophie datées du 24 février et du 27 mars 1780.) — *Ma Conversion* fut publiée à Londres en 1783 ; rééditions en 1784 et en 1791.

4. Boucher aidait Mirabeau à trouver des éditeurs. *Les Nouvelles de Jean Boccace* ne furent publiées qu'en 1802.

5. Chirurgien du château de Vincennes et du couvent des Hospitalières de Saint-Mandé.

6. Mme de Monnier voulait plaider pour anéantir le jugement du bailliage de Pontarlier (10 mai 1777), qui l'avait condamnée à la réclusion perpétuelle.

7. Les Valdahon, la fille et le gendre du marquis de Monnier.

8. Sophie-Gabrielle, fille de Mirabeau et de Mme de Monnier, qui mourut des suites de convulsions, le 24 mai 1780, à l'âge de deux ans et trois mois.

toute ma sensibilité. Cette déclaration même de la non-consommation du mariage sert alors nos vues. L'intérêt des Valdh. est préservé; ils cessent d'être ennemis de Sophie dès qu'ils ne voyent plus rien à en craindre, et Sophie a l'avantage inestimable de se sauver une condamnation, une *fixation* de titre aussi désagréable qu'inévitable. Il sera peut-être moins difficile que nous ne croyons d'amener à cet arbitrage qui renferme encore une ressource, c'est que l'arbitre juge les hommes, les procédés, et que la loi ne fait acception que des actions. En cas de juges, nos protections peuvent des choses; au moins ne nous convient-il pas de leur demander plus que des recommandations, au lieu qu'en cas d'accommodement, ces mêmes protections feront une espèce de loi et dicteront des conditions.

En un mot : 1° Sophie ne peut que par des efforts inouïs et un succès inespéré amener sa cause à Paris. Partout ailleurs, elle la perdra.

2° Elle ne peut séparer sa cause de celle de sa fille, et ces deux causes se rendent réciproquement mauvaises.

3° L'allégation de non-consommation n'est pas soutenable en procès, mais bien en arbitrage.

4° Celle d'attentats sur sa vie est dans le même cas[1].

Je conclus donc à ce qu'elle emploie tous les moyens possibles à mettre l'affaire en arbitrage.

Si vous êtes de mon avis, mon ami, j'aviserai aux moyens de faire réussir ce projet. Adieu, mauvais ange. Aimez-moi non pas comme je vous aime, je ne suis pas si exigeant; mais comme un homme sensible convaincu d'être chéri avec toute la tendresse possible.

MIRABEAU FILS.

Que ne m'envoyez-vous toujours mes livres, puisque ce Boccace ne vient point? Est-ce que vous avez mangé mon cachet que je ne le revois plus? Prenez garde au moins que c'est dur à digérer[2].

## 10. [SOPHIE] RICHARD DE MONNIER [A BOUCHER].

[Gien] 29 novembre.

Je renvoye la premiere traduction, Monsieur, mon premier envoi contiendra la seconde que je copierai aussi comme vous me le permettez[3].

Vous me rassuré infiniment en me disant que vous avez mes papiers. Sut été une perte bien sensible pour moi, et dont une partie eût peue devenir funeste à Madame de Mirabeau la mère déja trop malheureuse[4]. Si vous ne voyez pas d'inconveniens a me les faire passer, vous voudrez bien m'en avertir. Alors j'envairois un paquet à M^lle^ Douay[5], quelle me renvairoit en les y renfermans. Mais si cela ne ce peut pas vous voudrez donc bien nous les conserver, et ne les remettre absolument qu'à Monsieur le Comte de Mirabeau

1. Avant de quitter la maison du marquis de Monnier, Sophie avait soupçonné son entourage de vouloir l'empoisonner.

2. Dreer Collection, Persons connected with the French Revolution, t. II.

3. Il s'agit de deux traductions faites par Mirabeau au donjon de Vincennes.

4. En 1762, la femme du marquis de Mirabeau, l'économiste bien connu, quitta son mari pour retourner chez sa mère en Limousin. Cette séparation devait donner lieu à un procès scandaleux qui dura vingt ans. Le 20 mai 1777, le marquis fit enfermer sa femme dans le couvent des Dames de Saint-Michel, et, le 18 mai 1781, la séparation devint définitive.

5. Quoique M^me^ de Monnier eût quitté la maison de discipline de M^lle^ Douay le 18 juin 1778, ses relations avec la directrice de cette institution devaient continuer pendant deux ans, puisque M^lle^ Douay était chargée de surveiller Sophie-Gabrielle, mise en nourrice à La Barre, près de Deuil.

ou a moy. Vous connoitrez aux étiquet quells sont les miens qui ne sont autres que ses lettres. Le paquet sans cachet doit être a moy aussi.

Je remet icy la lettre que vous avez eu la bonté de m'ecrire.

S'il etoit possible que je pusse recevoir les manuscrits que l'on m'anonce, cela me feroit grand plaisir, et je les renvairois à mesure que je les aurois transcrit pour l'education de ma fille[1].

Je me conformeray, Monsieur, à ce dont vous voulez bien m'avertir. Je vous supplie de m'excuser lorsque je manque, quand ayant la plus grande crainte le peut de connoissance que j'aie des husages me fait commettre des fautes. Lorsque je me prive d'ecrire c'est pour ne pas abuser de moment précieux et employez plus hutillement.

J'ai l'honneur d'être avec reconnoissance et des sentimens distingués, Monsieur, votre très humble et très obeissante servante

RICHARD DE MONNIER[2].

Dans une lettre datée du 24 février 1780, Mirabeau écrivit à Mme de Monnier : « Oui, mon épouse! oui, bonheur de Gabriel! tu seras toujours ma Sophie. C'est bien dire *mon tout*; et les deux parties de ce tout se réuniront enfin[3] ». Malheureusement, la réunion des deux parties ne devait jamais se réaliser. Le temps, la mort de la petite Sophie-Gabrielle et les exigences du père de Mirabeau amenèrent la rupture vers la fin de 1782. Au décès du marquis de Monnier, le 4 mars 1783, Sophie quitta le couvent des Saintes-Claires et s'établit à Gien, où elle se voua à des œuvres de bienfaisance. Quelques années plus tard, elle devait épouser Edme-Benoît de Poterat, ancien capitaine de cavalerie, mais celui-ci, atteint d'une affection de poitrine, mourut le 7 septembre 1789. Complètement découragée par ce dernier malheur, Mme de Monnier alluma, un jour de désespoir, un réchaud et se donna la mort. Elle n'avait que trente-cinq ans[4].

### 11. La chevalière d'Éon a lord viscount Tamworth, at Ragdale, near Loughboro, Leicestershire.

En 1775, le chevalier d'Éon, qui avait été successivement, en Angleterre, secrétaire de l'ambassade de France, ministre résident et ministre plénipotentiaire, se trouvant criblé de dettes et voulant donner à ses créanciers un gage des sommes considérables qu'il leur devait, déposa entre les mains d'un des créanciers, Washington, lord Ferrers, un coffre contenant des papiers importants, que Louis XVI, roi de France, se hâta de racheter. Beaumarchais, qui fut chargé de cette négociation, remit, en effet, 5000 livres sterling à lord Ferrers, pour que celui-ci payât en partie les dettes de l'ancien ministre fran-

1. Pendant son emprisonnement à Vincennes, Mirabeau composa, pour l'instruction de Sophie et de sa fille, un traité de l'*Inoculation*, une *Grammaire* et une *Mythologie*.

2. Dreer Collection, Persons connected with the French Revolution, t. II.

3. *Lettres... écrites du donjon de Vincennes.*

4. La liaison de Mirabeau et de Mme de Monnier est traitée de main de maître par Paul Cottin dans son livre : *Sophie de Monnier et Mirabeau, d'après leur correspondance secrète inédite (1775-1789)*, Paris, 1903.

çais. Cependant, lord Ferrers, dont la probité dans toute cette affaire était plus que douteuse, ne consacra aux dettes du chevalier d'Éon que 2000 livres; le reste, il l'empocha. Plus tard, pressé par d'Éon, devenu créancier malgré lui, lord Ferrers souscrivit en faveur du chevalier un billet à ordre pour 3000 livres portant intérêt à 5 p. 100 et payable dans cinq ans, c'est-à-dire en 1780. Se fiant absolument à la bonne foi du gentilhomme anglais, le chevalier quitta immédiatement l'Angleterre pour la France.

En 1778, lord Ferrers mourut, mais d'Éon, détenu en France par l'ordre des ministres du roi, ne put retourner en Angleterre, pour défendre ses intérêts, qu'en 1785. Une fois de l'autre côté de la Manche, il engagea, au sujet du billet à ordre, des pourparlers avec Robert, lord Ferrers, frère et héritier de feu Washington; mais s'apercevant bientôt que Robert tergiversait, faisait de belles promesses qu'il n'avait aucune intention de tenir, le chevalier lui intenta un procès et le gagna le 6 février 1787. Détail piquant : c'est lord Tamworth, le propre fils de lord Robert, qui, désapprouvant hautement les procédés de son père, fournit à d'Éon l'argent nécessaire pour payer les frais des poursuites.

Deux mois plus tard, lord Robert mourut à son tour, et Tamworth, l'ami intime du chevalier d'Éon, devint lord Ferrers. Pourtant, une fois muni de ce titre, Tamworth ne se croyait nullement responsable de la dette contractée douze ans auparavant par son oncle Washington.

Pour abréger : à l'heure de sa mort, qui eut lieu le 21 mai 1810, le chevalier d'Éon n'avait reçu de ses bons amis les trois lords Ferrers que la somme de 150 livres sterling, que Washington lui avait versée en 1776. Et le chevalier, qui devait rester en Angleterre sans interruption de 1785 à 1810, la plupart du temps dans un état voisin de la misère, avait le plus grand besoin des 3000 livres « en dépôt » et des intérêts qui s'étaient accumulés depuis la signature du billet à ordre en 1775.

La lettre que nous publions fut adressée par le chevalier — ou plutôt la chevalière — d'Éon à lord Tamworth peu de temps avant l'ouverture du procès que d'Éon fit à Robert, lord Ferrers.

A Londres, le 12 novembre 1786.

J'ai eu l'honneur, Mylord, de voir hier Milady Ferrers[1] dans sa nouvelle demeure *in Albemarle Street*, qui m'a dit avoir reçu depuis trois jours une lettre de Mr Tom Scherley[2] datée non de l'autre monde, mais de Boullogne, qui lui marque qu'il se porte au mieux quoiqu'il ait eu le plaisir de lire lui même sa mort dans les gazettes angloises; qu'il a fait seulement une petite absence de Boulogne pour un voïage je ne sçais où, et qu'on l'a fait mourir

1. La veuve de Washington, lord Ferrers.

2. Thomas Shirley, amiral, frère de lord Washington. En 1802, le chevalier d'Éon envoya à Shirley une copie du fameux billet à ordre, accompagné du montant des intérêts sur 3000 livres sterling pendant vingt-sept ans, mais Shirley fit la sourde oreille.

pendant ce tems là. Ainsi rassuré vous, Mylord, et ne pleurez pas la mort de M. Tom. Il n'a pas plus envie de mourir que de payer ses dettes à Londres, à moins qu'il ne lui arrive quelque gros lot à la lotterie.

M^r votre père a été voir avant hier Milady Ferrers, à ce qu'elle m'a dit, et elle l'a trouvé si gros et si gras qu'elle a peur pour lui d'une attaque d'apoplexie. Elle ne m'en a pas dit davantage, sinon qu'il savoit que j'avois été passer six semaines à Ragdale[1]. Rien n'est plus vrai, et sans lui vouloir de mal, je voudrois que ce fût à Stanton ou à Charteley et que vous en soiés en possession[2]. Mon procureur lui a adressé jeudi d^er une dernière lettre polie, honnête et forte pour lui faire sentir l'injustice et le déshonneur qui en résulteroit en ne me remettant pas l'argent en dépôt qui a été confié à feu Mylord Ferrers, pour payer mes dettes à Londres ; et qu'il étoit obligé de commencer par mes ordres et ceux de M. Duval[3] un procès contre lui à ce sujet. Le procès doit se commencer cette semaine. Si cela est fâcheux pour lui, cela est bien plus triste pour moi de toute façon.

J'ai reçu hier, Mylord, par la poste la lettre dont vous m'avez honorée le 9 de ce mois. Je suis bien charmée d'apprendre que vous continuez à jouir d'une bonne santé, ainsi que Madame et la charmante *old Women*. Je suis bien obligée à M^r et à Mad^e Wotey[4] pour leur bon souvenir. J'ai donné à Milady Ferrers un exemplaire de son ouvrage. Cela lui a fait plaisir. Je l'ai priée de lui procurer des acheteurs et des admirateurs. Le chevalier Warren[5], que j'ai vu quatre fois depuis mon retour, et à qui j'ai donné quelques lettres de recommandation pour la Champagne, partant lundi pour Rheims avec Lady Warren, où il va passer huit mois, m'a beaucoup demandé de vos nouvelles et grondée de ne l'avoir pas été voir à sa terre dans le comté de Nottingham. Je lui ai dit que cela seroit pour une autre année, mais je ne pense pas que je serai si long tems en Angleterre.

J'ai reçu dès le samedi matin 4 9^bre ma valise en bon état. Ainsi mille remerciemens à l'*incredibile* Thomas.

Mille complimens et remercimens aussi, je vous prie, à Madame. Embrassé bien ma petite Miss en attendant que je puisse lui donner une petite chiffonne. Je cherche un petit mari pour la mère future, mais je puis en trouver un de sa petite taille.

J'ai l'honneur d'être avec autant d'attachement que de reconnaissance, Mylord,

Votre dévouée servante
La Ch^re D'Eon[6].

## 12. Goldoni a M^me Duchesne.

Cette lettre, adressée à M^me Duchesne, libraire de la rue Saint-Jacques, fut écrite en juin 1787, pendant que Goldoni corrigeait les épreuves de ses *Mémoires*[7].

1. Propriété de lord Tamworth.
2. En d'autres termes, le chevalier voudrait que le père de Tamworth fût mort. Staunton et Charteley furent deux propriétés de Robert, lord Ferrers, dans le Leicestershire.
3. Joaillier du roi d'Angleterre et l'un des créanciers du chevalier d'Éon.
4. M. Wotey était l'ancien secrétaire de Washington, lord Ferrers.
5. Probablement sir John-Barlase Warren (1753-1822), amiral, qui épousa, en décembre 1780, Caroline Clavering.
6. Dreer Collection, Statesmen of Continental Europe, t. I. — Sur les infortunes du chevalier d'Éon en Angleterre, voir J. Buchan Telfer, *The Strange Career of the Chevalier d'Éon de Beaumont*, Londres, 1885.
7. M^me Duchesne publia non seulement les *Mémoires* de Goldoni (1787), mais aussi *Le Bourru bienfaisant* (1771).

Paris, ce 18e juin.

Ma chere Madame Duchesne,

Depuis deux jours que je suis a vous corriger je n'ai encore rien fait de bon. J'ai les yeux dans un etat qui vous feroit pitié. Au moins si j'étois plus avancé ce ne seroit qu'un petit malheur, mais je suis je crois tout le contraire ; j'ai presque autant d'ouvrage à faire maintenant, s'il n'y en a pas plus, que si je n'y avois mis la main. Trouvés moi un suppléant, autrement je vous ferai du tort et a moi aussi par contre-coup. Mr Desmoutier[1] est sur le point de terminer son travail, il pourroit peut-être se charger de ce soin. Il a de l'amitié pour vous ; demandez lui ce service. Il ne vous le refusera probablement pas a moins que vous n'ayez d'autres personnes en vue, c'est tout comme il vous plaira. Je suis en attendant votre réponse, votre tout devoué serviteur

Goldoni[2].

(*A suivre.*) Richmond-Laurin Hawkins.

1. Il s'agit, selon toute probabilité, de Charles-Albert Demoustier, auteur de *Lettres à Émilie sur la Mythologie* (1786-1790).
2. Dreer Collection, French Prose Writers.

# COMPTES RENDUS

Eugénie Droz, **Le recueil Trepperel, I**, Les Sotties (Bibliothèque de la Société des historiens du théâtre, tome VIII). Un vol. in-8° de LXXVI-395 pages. Paris, E. Droz, 1935.

On sait la singulière fortune de notre ancien théâtre comique : le public goûtait fort les représentations de pièces profanes; mais beaucoup de ces œuvres courtes, rapidement composées, et qui souvent empruntaient tout leur intérêt à l'actualité, n'eurent pas l'honneur d'être imprimées; quant à celles qui le furent, les lecteurs ne prenaient généralement pas la peine de les relier : la plupart ont disparu, ou bien ne sont conservées que dans un seul exemplaire.

Aussi est-ce une précieuse aubaine que la découverte et la réimpression d'un recueil de 35 pièces profanes, qui se trouvait chez un savant italien. Le tome I sera suivi de deux autres volumes. Si les cinquante farces que contient un autre recueil et dont Mlle Droz fournit la liste, p. LVII-LX, trouvaient, elles aussi, un éditeur, on pourrait enfin tenter une étude approfondie des genres comiques qui ont fleuri en France aux XVe et XVIe siècles et dont l'influence s'est encore exercée à l'époque classique.

Ces trente-cinq pièces, à l'exception d'une seule, ont été publiées à Paris par Trepperel et ensuite par sa veuve entre 1502 et 1518. Toutes ont le format *agenda*, qui était aussi employé pour les almanachs, pour diverses publications populaires et pour quantité de pièces profanes dont Mlle Droz a dressé une liste fort utile. A Paris, ce sont toujours les mêmes maisons : Trepperel, sa veuve, l'associé de celle-ci, son « successeur indirect » N. Chrestien, et quelques autres, qui approvisionnent le public en farces, sotties et moralités, en mystères et en romans de chevalerie; les imprimeurs humanistes, les Colines, les Fédéric Morel, les Estienne, dédaignent cette littérature archaïque et populaire[1].

Pourquoi employait-on pour les pièces profanes le format agenda? Nous l'ignorons. Mlle Droz pense que ces livrets étaient vendus au public avant le début du spectacle et que les acteurs les lisaient au cours de la représentation. Ces hypothèses auraient besoin d'être étayées sur des faits précis.

Presque toutes les sotties qui remplissent le tome I furent composées au XVe siècle. Les historiens de cette époque y puiseront des renseignements sur les mœurs, les usages, le costume, et, quoique Mlle Droz, avec l'aide de M. Philipot, ait résolu bon nombre de difficultés, les philologues trouveront dans ces textes souvent altérés une ample matière à conjectures et à gloses[2]. Mais ces pièces nous intéressent encore pour d'autres raisons. D'abord, elles

1. Cf. Arthur Tilley, *Les Romans de chevalerie en prose* (*Revue du XVIe siècle*, 1919, p. 60), et Lebègue, *La Tragédie religieuse*, p. 49.

2. Ils utiliseront l'édition Droz avec plus de confiance que les volumes dans lesquels de Montaiglon a réimprimé le recueil du British Museum : comme M. Philipot l'a montré dans sa réédition de trois farces (1931, p. 2), le texte de ces trois volumes est souvent fautif.

nous font connaître la langue *parlée* par les contemporains. Cette langue est riche en expressions figurées, et nous y trouvons des mots que l'on croyait de date plus récente (voir le Glossaire).

Elles contiennent maintes allusions à *Pathelin*, et elles font souvent penser à Rabelais : plusieurs de ses procédés de style, ses créations de mots, ses accumulations de mots de même racine, le ton de ses prologues, tout cela se trouve déjà dans nos Sotties; le personnage de l' « écumeur de latin »[1] est un ancêtre de l'écolier limousin, et, après M. Cohen, Mlle Droz insiste avec raison sur la dette que le grand Rieur a contractée à l'égard de notre ancien théâtre[2].

Ces pièces et les notes dont le savant éditeur les accompagne nous renseignent sur la nature de la sottie ; à la page LXIX, Mlle Droz dresse les cadres d'une histoire de ce genre peu connu. Le décor était rudimentaire : un échafaud, parfois des fenêtres, des tourelles (p. LXVIII), et plusieurs mansions très simplifiées. Les jeux de scène tenaient une grande place : les plus fréquents sont les cris, les gifles et les gambades[3]; dans plusieurs pièces, les Sots enlèvent la robe d'un personnage, et constatent qu'en dessous il porte le costume de Sot[4]. On réalise matériellement les expressions métaphoriques : deux bavards se voient appliquer « le frein aux dents », on « corrige le Magnificat », on « ferre un oison », on « larde » un personnage. Ajoutez-y deux parodies inoffensives de l'offrande des Rois Mages et des vigiles des morts, une scène scatologique qui évoque à la fois le moderne jeu de la poêle et l'attitude indécente du fou dans la miniature de sainte Apolline de Jean Fouquet, le déguisement de sottes en poules, l'arrivée du Général d'Enfance sur un cheval de bois ou de carton..., etc.

Le langage comique est riche en calembours, coq-à-l'âne, obscénités, propos coupés, répliques monosyllabiques, variations sur un mot et ses dérivés[5]. Parmi les personnages cités, outre l'écumeur de latin, un Triboulet, qui aurait composé et joué des pièces profanes, Maître Aliboron (p. 186), le charlatan Mre Doribus. Dans une sottie « fort joyeuse » et surtout scatologique, qui précéda la représentation d'un mystère, l'un des deux personnages s'appelle Trottemenu, comme le messager qui égaie tant de mystères, et, comme lui, il est assoiffé.

Parmi ces sotties, il y a une petite comédie de mœurs, dans laquelle le thème, si cher à nos aïeux, de la malice féminine est très heureusement exploité : inspirant à son stupide mari un amour sensuel, la jeune Affricquée se sert de lui comme d'un domestique; elle tempête, elle le trompe au dehors avec le premier galant venu, et, une fois rentrée à la maison, elle fait le diable à quatre. L'impudente Angélique Dandin est de sa lignée ; nous voyons une fois de plus le lien qui rattache certaines comédies de Molière à nos anciennes farces.

Ce n'est pas le seul rapprochement qu'on puisse faire entre les sotties et le théâtre du XVIIe siècle : notre Gaudisseur, dont un Sot rectifie ironiquement les vantardises, précède les matamores de l'*Illusion comique* et d'autres comédies; et, comme la sottie des *Menus propos*, la *Comédie des proverbes* sera farcie de proverbes. L'influence des Sotties paraît avoir dépassé nos frontières : selon Émile Picot, la *sotternie* des Néerlandais et peut-être les *introitos* de l'Espagnol Naharro l'ont subie; et Mlle Droz conclut des ressem-

1. Pages 149, 172-177 et 193.
2. Pages LXXI-LXXIII, 179, 218, 237, 241.
3. Cf. aussi *Romania*, t. VII, p. 241, 253, 259, 271, 291, et *Recueil des Sotties*, p. p. Picot, I, 74 et 186, — II, 196, — III, 45.
4. Cf. aussi *Recueil des Sotties*, I, 138, — II, 154 et 171, — III, 217.
5. Sur la construction : *menger d'une hure, Dieu vous doint bon jour, de senglier* (p. 21), cf. Philipot, *Remarques sur Pathelin*, *Romania*, 1930, p. 558-563.

blances qu'elle constate entre nos sotties et la *Commedia dell' arte*, à une imitation. Voilà, pour les comparatistes, de nouveaux sujets d'étude.

Comme on le voit, ce livre, dont il faut louer aussi la présentation, apporte une importante contribution à l'histoire du théâtre.

R. Lebègue.

---

Frédéric Lachèvre, **Un joueur de luth et compositeur des cours princières, auteur dramatique et poète, Charles de Lespine, Parisien, et sa « Brève description de plusieurs royaumes et provinces étrangères et de quelle façon l'on a accoutumé de vivre dans tous ces pays (1612-1621) »**, précédée de l'*Histoire du Luth* et d'une *Notice bio-bibliographique de Lespine*, suivie de ses *vers de ballet, chansons et pièces diverses*, de la *Dispute du Dieu Phœbus et du Dieu Pan touchant la musique*, etc., extraits de la rarissime édition de ses *Œuvres*, 1627 (avec 9 fac-similés). Un vol. de 216 pages in-4°. L. Giraud-Badin, Paris, 1935.

Ce long titre est déjà une succincte description du livre que M. Lachèvre présente à son fidèle public d'érudits. C'est une rareté que notre heureux et généreux bibliographe nous met aujourd'hui sous les yeux, et une rareté qui ne manque point d'intérêt propre. Ce Charles de Lespine, musicien et poète errant, a parcouru l'Europe au début du XVII^e^ siècle et nous a laissé pour notre plaisir et notre instruction une relation de ses voyages. Le document me paraît précieux pour l'historien et pour tout curieux. Ecrit d'une plume alerte, fort rarement gâté par les longueurs habituelles aux prosateurs du temps, il nous fait voir les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et l'Irlande, les pays allemands, Constantinople même, la Pologne et les pays scandinaves. Aucune philosophie ne ralentit la relation. C'est un voyageur qui nous fait voir ce qu'il voit : les cours princières surtout, puisque Lespine vit des distractions qu'il procure aux grands du monde; mais aussi les villes, la bourgeoisie, les campagnes, les auberges. Nous y apprenons comment on mange, comment sont faits les lits, disposés les intérieurs, comment le voyageur est accueilli. Les mœurs des peuples sont relatées en quelques phrases. La parure des femmes, leur froideur ou leur facilité retiennent l'attention. Tout cela s'ordonne en tableaux attachants, dont le trait sourit ou grimace comme dans un Callot. On se sent vraiment plongé dans le passé de notre continent sans aucun effort de l'esprit. On sent plus qu'on ne comprend. Mais on sent à merveille et l'éloignement du temps et la diversité des nations. Cette « Brève description » me paraît une excellente leçon d'histoire.

A côté de cela, les autres œuvres de Charles de Lespine restent pâles. Ses vers sont d'un poète banal. Ses chansons gagneraient sans doute à être soutenues par les airs sur lesquels il les chantait : l'imprimé les trahit. Lorsqu'il se veut moral, il ne manque pas de pédantisme. Sa *Dispute du Dieu Phœbus et du Dieu Pan* est fort maladroite. Laissons dormir ces amusements de poète courtisan.

L'introduction de M. Lachèvre rassemble tous les renseignements que l'on peut recueillir sur le personnage. Nous trouvons dans l'appendice quelques extraits de Davity, qui a parcouru à peu près en même temps les mêmes pays que Lespine. La comparaison est assez instructive : les informations de Charles de Lespine y trouvent confirmation et son talent y éclate. Soyons reconnaissants à M. Lachèvre de cette révélation.

René Bray.

---

René Bray, professeur à l'Université de Lausanne, **Molière, « Théâtre », de 1655 à 1660** (*L'Etourdi, Dépit amoureux, Les Précieuses ridicules, Sganarelle*). Texte établi et présenté par René Bray. Un vol. in-8° de 381 pages. Paris, Société Les Belles-Lettres, 1935. — **La Fontaine, « Fables »**. Texte établi par le même auteur. Deux vol. in-8° de 287 et 392 pages. Paris, même éditeur, 1934. — Le même auteur, **Chronologie du Romantisme (1804-1830)**. Un vol. in-8° de 239 pages. Paris, Boivin, 1932.

Il y a évidemment des hasards et des négligences injustes. Hasards ou négligences (dont je suis, en un cas, responsable) ont fait que cette Revue n'a rendu compte ni de la *Chronologie du Romantisme* de M. Bray, ni de son édition des *Fables*. Je tiens pourtant M. Bray pour l'un de nos plus remarquables historiens de la littérature. Toutes ses œuvres ou éditions présentent d'éminentes qualités : scrupules nécessaires d'érudition, goût de l'information étendue et précise, — jugement qui permet de discerner la valeur des faits, de séparer les documents significatifs de ceux qui n'ont qu'un intérêt de curiosité, — bon sens impartial qui sait ne pas confondre les certitudes et les hypothèses séduisantes, mais qui ne peuvent être que des hypothèses ; — enfin, une extrême clarté, une netteté de style et d'ordonnance grâce à quoi les problèmes embrouillés s'éclairent comme d'eux-mêmes.

Ces qualités étaient particulièrement nécessaires pour nous donner une édition des *Fables* ou de Molière qui fût autre chose qu'une nouvelle pierre sur un tas. On découvrira peut-être quelque jour un document important qui éclairera d'un jour nouveau et certain l'œuvre de La Fontaine ou celle de Molière. M. Bray s'y est, à l'occasion, employé. Il ne s'est pas contenté de travaux de seconde main. Il utilise, par exemple, pour le portrait de La Fontaine, un manuscrit inédit de la Bibliothèque Nationale. Mais il n'ajoute rien d'essentiel aux documents pourchassés âprement et que cent volumes ont entassés. Il était beaucoup plus important de les trier et d'établir un « état présent » des recherches où le lecteur, soucieux de s'informer rapidement et sûrement, pût trouver tout ce qui est histoire et non pas interprétation. Trop souvent les critiques qui publient un *La Fontaine* et un *Molière* nous donnent en réalité leur La Fontaine et leur Molière. Pour ne prendre qu'un exemple, je sais ce que le *La Fontaine* de M. Louis Roche a apporté de nouveau ; et je suis sensible à son agrément. Mais trop souvent des hypothèses aventureuses y sont données pour des certitudes ; trop souvent l'auteur semble savoir ce qu'en réalité rien ne lui permet d'affirmer, simplement parce qu'il y aurait dans le portrait moins de charme et de vie s'il disait : « on ne sait pas » ou « on ne sait guère ».

Rien de tout cela dans les éditions de M. Bray. Et cette prudence, cette discrétion ne l'empêchent pas du tout de renouveler telle ou telle partie de son sujet. La nouveauté sera dans la vue juste qui mettra en valeur non pas sans doute des choses inconnues, mais ce qu'on avait trop perdu de vue dans le fouillis des documents ou dans l'acharnement à prendre souvent pour les problèmes essentiels ceux qui sont les plus difficiles et qui, d'ailleurs, sont insolubles « scientifiquement ». Que de vues justes, par exemple, dans ce tome I de Molière. On a poursuivi avec une louable patience les sources de Molière et l'on a relevé toutes sortes d'imitations certaines ; mais à ces certitudes on a ajouté toutes sortes de soi-disant emprunts dont un bon nombre ne sont que des rencontres. Il aurait bien mieux valu étudier avec précision l'atmosphère comique dans laquelle a vécu Molière, les goûts contemporains auxquels Molière a obéi ou résisté. M. Lanson l'avait fait, brillamment et si justement, pour la farce. M. Bray rappelle, par surcroît, non pas seulement les tentatives de Corneille, mais ce qui l'a détourné d'écrire plus longtemps des *Galerie du Palais* ou des *Place Royale* ; les œuvres « soumises à l'honnêteté, détournées du ridicule, peignant une réalité moyenne

dans un cadre parisien ou tout ou moins français », l'*Alizon* de Discret, *La Bourgeoise* de Raysséguier, *Les Vendanges de Suresnes* de Du Ryer,... etc., en y joignant, bien entendu, les ébauches de comédies de caractères (*Les Visionnaires, Le Pédant joué*,... etc.)

C'est, je crois, dans cette direction qu'il faudrait chercher pour préciser le sens, l'originalité de bien des œuvres classiques. C'est en pensant au milieu véritable dans lequel ou pour lequel elles ont été écrites que je serais tenté, non de corriger, mais de compléter certaines indications de M. Bray. Avant tout, par exemple, Molière, nous dit-il, veut plaire, et non pas aux « doctes », aux « habiles » et aux « pédants », mais au parterre et à la Cour. Assurément, mais c'est justement cette Cour, aussi bien que le parterre, qui aime et applaudit la farce. Et c'est elle qui goûte non pas la science et la « régularité », mais les « agréments » dont beaucoup tiennent au « rare » beaucoup plus qu'au « naturel ». C'est par elle autant que par les salons (où la communication est d'ailleurs constante) que continue, loin de disparaître, une préciosité qui nous mène, sans le moindre heurt, du *Grand Cyrus* à Fontenelle et de Fontenelle à Marivaux. C'est par elle et pour elle que Molière est aussi bien un auteur précieux, celui qui écrit les subtiles galanteries de *dom Garcie*, de *La Princesse d'Elide*, d'*Amphitryon*,... etc. Il y aurait, aussi bien, à préciser les raisons pour lesquelles et Paris et la Cour, contre Boileau, Bouhours, La Bruyère, Fénelon et les « délicats », font un tel succès aux farces ; pour lesquelles, comme M. Bray le signale si justement, *Sganarelle* est « presque la seule comédie qui figura sur l'affiche chaque année jusqu'à la mort du comique ».

Je pense qu'il est presque inutile, dans ce compte rendu, de rappeler l'excellente *Chronologie du Romantisme* et qu'on n'a pas attendu la *Revue d'Histoire Littéraire* pour en apprécier la valeur et l'extrême utilité. Là encore M. Bray a voulu préciser et éclairer en choisissant et en débrouillant. Dans la masse nécessairement confuse des travaux qui ont étudié le romantisme il s'est proposé de discerner les faits essentiels qui nous permettent de suivre l'histoire de la doctrine et des œuvres. Il a réussi ainsi, non pas à expliquer, à interpréter, à juger, mais, ce qui est beaucoup plus important, à *faire voir*. Je veux dire qu'avant d'expliquer, interpréter et juger, il faut d'abord voir exactement et que, d'ailleurs, une vue juste est souvent la meilleure explication. Ce n'est pas facile, parce qu'il y faut de la patience, du désintéressement, du bon sens et de la clarté d'esprit. Toutes qualités qui sont éminemment, répétons-le, celles de M. Bray.

Bien entendu, l'ouvrage n'a pas tout dit, et M. Bray n'a pas eu la prétentention d'explorer ce qui était mal connu. Cette *Chronologie* n'enlève rien de son intérêt au tableau, à certains égards plus complet et beaucoup plus ample, plus nuancé de MM. Eggli et Martino. Chacun sera libre d'accrocher au fil conducteur de M. Bray toutes sortes de questions ou de développements. Je suis frappé, par exemple, de l'indifférence et de l'ironie qui accueillent, en 1808, en 1812, des attaques de L.-S. Mercier et de Cubières contre Boileau et la poétique classique. Ce n'est que la répétition de ce qu'ils y avaient écrit trente ans plus tôt et qu'on avait alors accueilli beaucoup plus favorablement... Mais l'essentiel est que le fil soit solide et facile à suivre.

D. Mornet.

---

Lesage, **Histoire de Gil Blas de Santillane.** Texte établi et présenté par Auguste Dupouy. Deux vol. in-8° de xxxvi-475 et p. Paris, Société Les Belles-Lettres, 1935.

Cette publication rendra de grands services pour cette première raison que

nous n'avions aucune édition sérieusement établie de *Gil Blas*; les travaux mêmes sur Lesage, nombreux mais de valeur très inégale, n'avaient pas davantage été mis au point. L'édition de M. Dupouy n'ajoute rien d'important aux travaux de ses prédécesseurs; mais ce n'était peut-être pas nécessaire. Et elle a le grand mérite de débrouiller, trier, résumer avec beaucoup de clarté et de jugement. Désormais nous aurons du *Gil Blas* un texte sûr, un relevé des variantes voulues par Lesage depuis la première édition jusqu'à la dernière revue par lui, et un exposé rapide mais lucide et sûr de la vie de Lesage et des problèmes posés par son roman.

Je suis tout particulièrement d'accord avec M. A. Dupouy sur la question des sources de *Gil Blas*. Elle a fait couler beaucoup d'encre; et malheureusement de l'encre polémique plutôt que de l'encre historique. Il n'est pas douteux que Lesage, comme tant de ses contemporains, a pris son bien où il le trouvait, sans y mettre de mystère. Et l'on a eu raison de chercher et de découvrir des emprunts qui sont certains. Mais, à côté de ces certitudes, on a accumulé des « sources » ou bien qui ne sont que des contes dignes d'un feuilleton, ou bien qui ne sont que des rencontres ou coïncidences. Le chapitre des sources, en histoire littéraire, est à nettoyer à grands coups de balai, ou, si l'on préfère, à classer. Il n'y a, il ne peut y avoir source que lorsqu'il y a impossibilité absolue de faire appel au hasard qui mène deux esprits, par des chemins différents, à des idées ou à des expressions analogues. « Toute concordance n'est pas le signe d'un emprunt, » dit M. Dupouy; et il faudrait ajouter qu'il y a concordance et concordance et que, souvent, les sources prétendues de *Gil Blas* ne sont que des analogies.

Je ferais quelques observations sur deux points de l'étude de M. Dupouy. Elle est à juste titre fort réservée sur ce qui pourrait être souvenirs de la vie personnelle dans le roman. Mais faut-il en excepter « de persistantes images de son enfance bretonne, baignée d'atmosphère rurale » qu'on retrouverait dans les « fréquentes expressions d'un goût vif pour la campagne »? M. Dupouy est seulement « tenté » de les retrouver. Je pense qu'il faut résister à la tentation. Dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle on n'a pas du tout le sentiment romantique de la nature, celui qui prête une âme aux choses et communie avec elle; on n'a pas ou presque pas l'idée de faire du sentiment de la nature une matière de littérature; mais on a communément le goût de la campagne, le goût des plaisirs rustiques, de la paix, du calme, de la solitude et même le goût pittoresque et esthétique de certains spectacles. On retrouverait des phrases analogues à celles que cite M. Dupouy dans maints auteurs qui ne sont pas bretons et dont l'enfance s'est passée loin de la campagne; chez Chaulieu, de Villiers (thèmes de la solitude), bien entendu chez La Fontaine et chez pas mal d'écrivains moins connus (les *Idylles* de Longepierre, 1697; un *Voyage du vallon tranquille* de Charpentier, 1673; une lettre de Fléchier à M^lle^ Deshoulières, vers 1681; une lettre de M^lle^ de Montpensier, de 1660; un *Printemps de Chanrose* dans *La Muse mousquetaire* de Saint-Gilles, 1709; une lettre de Sorbière, de 1657; un roman de M^me^ de Saliez, *La Comtesse d'Isembourg*, 1678, étudié par M^lle^ Dallas (*Le Roman français de 1660 à 1680*, p. 202), etc.

Il manque enfin au roman de Lesage une explication. Comment Lesage a-t-il eu l'idée d'écrire une sorte de roman picaresque réaliste et pourquoi l'œuvre a-t-elle eu tout de suite un si vif succès? Est-ce uniquement par la force de son tempérament? Quand je consulte la liste des romans réalistes du XVII^e^ siècle donnée dans la si juste et si vivante étude de G. Reynier, je vois que Furetière publie en 1666 son *Roman bourgeois, qui n'a au XVII^e^ siècle qu'une édition*. Puis, jusqu'en 1700, je ne vois qu'une traduction de *Don Quichotte*, une des *Nouvelles* de Cervantès, une du Lazarille de Tormes, une de *Guzman d'Alfarache*, une des *Œuvres* de Quevedo. Cela suffit à prouver que le goût pour ce picaresque persiste toujours. Mais ce n'est pas grand'chose

dans la masse des romans contemporains. Est-ce bien tout? Non, si nous en croyons Mlle Dallas, qui, dans la Bibliographie de son *Roman Français de 1660 à 1680*, signale une trentaine de romans « burlesques et réalistes ». Il m'est arrivé de tomber sur un *Araspe et Simandre* (Paris, Barbin, 1672) qui, malgré son titre, est un bien curieux mélange de roman romanesque et de roman réaliste et burlesque. On en trouverait d'autres, sans doute. D'autre part, il semble que les rééditions des traductions de picaresques espagnols se multiplient de 1695 à 1715 ou 1730. Tout cela serait à préciser pour comprendre plus clairement et le sujet choisi par Lesage et les raisons de son succès. Ce serait, d'ailleurs, une longue étude qu'on ne saurait reprocher à M. Dupouy de ne pas avoir entreprise.

D. Mornet.

---

Albert Bachman, **Censorship in France from 1715 to 1750 : Voltaire's opposition**. Un vol. in-8° de 206 p. Publications of the institute of french studies. Columbia University. New-York (Dépositaire à Paris, Ed. Droz), 1934.

Très bonne étude. Nous connaissions la censure sous Louis XIV par le livre de M. H.-D. Mac Pherson et celle qui s'exerce de 1748 à 1789 par les travaux de J.-P. Belin. M. Bachman nous permet de suivre cette histoire sans interruption. Il s'est informé avec patience et clairvoyance dans l'inépuisable et complexe collection Anisson, dans la collection Joly de Fleury et dans maints autres dossiers inédits. Il est, par surcroît, bien informé de tous les ouvrages qui peuvent éclairer le problème. De ces longues et assez difficiles recherches il a dégagé un exposé clair, sobre, bien ordonné et dont les résultats sont fort intéressants. On aurait été tenté de croire que la lutte entre l'autorité et les auteurs d'ouvrages ou libelles non autorisés avait été longtemps à l'avantage de l'autorité, que la censure avait été la plus forte pendant la première moitié du siècle. Il n'en est rien. M. Bachman prouve clairement que, même avant 1750, la censure est en somme débordée et impuissante, que les livres défendus circulent avec une abondance et une facilité relatives. Et il en donne les raisons essentielles qui sont la division, la dispersion et les conflits des autorités qui disposent des pouvoirs de censure, les sottises de certaines d'entre elles, l'opposition sournoise de certaines autres.

Il aurait été utile de préciser certains points. Il n'est pas douteux que les barrières de la censure n'arrêtent pas grand'chose même avant 1750. Elles sont pourtant plus efficaces que vers 1760-1780. La preuve en est que pas mal des œuvres irréligieuses qui circulent avant cette date et que M. Lanson a étudiées n'existent encore qu'en manuscrit tandis qu'on les imprime après 1760. Il aurait fallu montrer par conséquent que la bataille ne sera complètement gagnée que dans la deuxième moitié du siècle, relever dans l'ouvrage de J.-P. Belin ce qui est possible après 1750 et ne l'est pas auparavant. D'autre part, maintes indications de M. Bachman font comprendre l'étroitesse et la sottise d'une censure si absurdement vétilleuse qu'il fallut créer et multiplier les « permissions tacites » pour éviter que la moitié des livres français ne fût imprimée à l'étranger. Mais il aurait été bon de préciser par quelques exemples l'imbécillité de certaines interdictions. Que peut-il bien y avoir, par exemple, de dangereux dans le *Dictionnaire du Bon Ménager* de M. Liger, auteur d'une *Maison rustique* célèbre où il n'est question que des meilleurs moyens de cultiver les carottes et de faire des confitures? — ou dans le *Dictionnaire néologique* de l'abbé Desfontaines? — ou dans ce *Spectacle de la nature* de l'abbé Pluche, leçons de choses parfaitement pieuses et que l'on donne en prix dans les collèges, au moins dans la deuxième moitié du siècle, etc.?

M. Bachman a découvert et publié (pour moitié, jusqu'en 1750) en appendice un *Répertoire des livres prohibés* (Archives de la Chambre syndicale. Ms fonds français 21928) beaucoup plus complet que la liste donnée par Rocquain. Il est intéressant non seulement pour l'histoire de la censure, mais pour établir une bibliographie des ouvrages plus ou moins hardis. J'y ai relevé des titres significatifs et que je crois bien n'avoir rencontrés nulle part. Il y aurait d'ailleurs des vérifications à faire sur le soin avec lequel cette liste a été établie, du moins quant aux dates. Je lis, par exemple, à la lettre O, sous la même date de 1748, une *Ode sur la mort de Calas*, et des *Œuvres du Marquis d'Argens* et des *Œuvres de La Mettrie* qui ne sont évidemment pas de cette date.

D. Mornet.

---

Ernest Lebègue, **Boursault-Malherbe, comédien, conventionnel, spéculateur (1752-1842)**. Un vol. in-8° de x-227 pages. Paris, Alcan, 1935.

Le héros du livre de M. Lebègue a pris le nom de Malherbe en montant sur les planches : il n'a rien de commun avec le « regratteur de syllabes »; il n'a sans doute aucun lien de parenté non plus avec Edme Boursault, quoi qu'il ait prétendu. Ses quartiers de noblesse littéraire sont empruntés, ses titres personnels sont fort minces : quelques articles d'apologie personnelle et une quinzaine de traductions de pièces étrangères — qui furent peut-être faites par des « nègres ».

Mais ce très remuant personnage fut comédien de 1770 environ jusque vers 1780; chef de troupe à Liége, à Naples, à Marseille, de 1781 à 1790; directeur, malheureux et médiocrement honnête, du Théâtre Molière à Paris, puis, sous l'Empire, du Théâtre des Variétés Étrangères, supprimé en 1807; enfin il dirigea l'Opéra-Comique en 1829-1830. Dans l'intervalle, il avait été membre de la Commisison de surveillance du Louvre et des Tuileries, entrepreneur de charrois militaires, représentant en mission; il faillit siéger parmi les Cinq-Cents. Sous le Consulat, l'Empire et la Restauration, il s'occupa d'affrétements, prit à bail la « voirie » de Bondy, puis des maisons de jeu du Palais-Royal, et de tous ces profits, quelquefois impurs, il acquit des tableaux de prix et des plantes rares, qu'il vendit plus tard pour faire construire des maisons de rapport au faubourg Poissonnière. Vie, comme on le voit, peu banale, et qui n'avait pas besoin d'être romancée pour être un vrai roman.

Ce n'était pas une mince besogne que de l'écrire : Boursault-Malherbe eut des ennemis, dont plusieurs étaient des maîtres-chanteurs avérés; il fut doué lui-même d'une imagination grandiloquente et imprécise. Comment retrouver la vérité parmi des déviations de signe contraire? Son historien s'y est efforcé avec la plus diligente patience. Qu'importe que certains points restent obscurs! Le personnage revit; le portrait a du relief; la physionomie, somme toute, n'est pas antipathique. Le spéculateur sut faire, à l'occasion, bonne figure à mauvais jeu; le conventionnel, en pleine chouannerie bretonne ou provençale, ne manque ni de clairvoyance, ni de bravoure, ni d'humanité. Il fut — comme tant d'autres — prompt à s'adapter aux circonstances politiques; il sut — comme d'aucuns — s'enrichir avec de mauvaises affaires.... je ne saurais, néanmoins, l'appeler coquin ni pied plat.

« C'était un personnage de Balzac », conclut M. L. : il me rappelle aussi quelque peu Figaro, le rire en moins, le Figaro de la *Mère coupable* plutôt que celui des *Noces*. Tous deux ont autant de souplesse et de ressort; tous deux méritent la plaisante application du parisien *Fluctuat, nec mergitur* qui sert de titre au chap. VI. Si Boursault-Malherbe mérite d'intéresser l'histoire littéraire, c'est plutôt, sans nul doute, par ces ressemblances que pour avoir été le père d'Alberte de Rubempré, amie de Stendhal et de Mérimée. Une

vie comme la sienne montre ce qu'il y eut d'observation vraie aussi bien chez Beaumarchais que dans la *Comédie humaine* : ces gaillards d'infinie ressource, prêts à tout entreprendre, pauvres de scrupules, peut-être, mais soucieux, pour le moins, de sauver les apparences avant même que de sauver la caisse, l'auteur comique et le romancier ont pu les connaître, les observer, s'amuser, en connaisseurs, de leurs bons tours et de leurs audaces.

Car je crois fermement que le comédien-conventionnel-spéculateur ne fut pas un être d'exception, mais un spécimen — un spécimen de choix, il est vrai — d'une espèce nombreuse. Henri Lyonnet avait consacré une série d'articles aux « Comédiens révolutionnaires », mais il s'était borné à ceux qui jouèrent un rôle de premier plan, les Fabre d'Eglantine et les Collot-d'Herbois : d'autres, en province, marquèrent leur place dans les comités ou les administrations; M. J.-J. Barbé en a signalé plusieurs à Metz, et les recherches d'histoire locale en feront, à coup sûr, découvrir d'autres. Quoi de plus naturel? Un bon comédien, capable de tenir tête au parterre, ne craignait guère les orages des clubs, ni même ceux de la rue; d'un bon chef de troupe on pouvait facilement faire un administrateur averti, à cette époque où l'entreprise théâtrale était devenue une affaire, une grosse affaire parfois, pas toujours très saine, mais réclamant d'autant plus d'habileté. A qui s'étonnerait de voir un Boursault devenir entrepreneur de charrois militaires, M. L. répond avec raison : « N'avait-il pas déjà, sur les routes de France, transporté des troupes.... de comédiens, avec armes et bagages? » Soit dit en passant, les relations des grandes troupes ambulantes avec les entreprises de roulage mériteraient d'attirer l'attention des chercheurs : je ne doute point qu'elles n'aient été pour les chefs une rude et instructive école.

Ne fut-on pas surpris, en bien des endroits, de trouver des aptitudes précieuses chez ces gens qu'on méprisait naguère? Dans son étude sur *le Statut légal des Comédiens au XIX^e siècle*, M. René Chancerel a montré comment leur « civilisation », péniblement obtenue, ne les avait nullement affranchis de préjugés plus forts que la loi : si les comédiens, réhabilités en droit, mais toujours méprisés en fait, parvinrent à se faire accepter et — qui sait? — estimer peut-être, ce fut sans nul doute parce qu'ils rendirent de réels services. Ainsi M. L., en reconstituant cette curieuse existence, nous permet de comprendre un peu mieux un épisode encore mal connu de l'histoire des idées et des mœurs au siècle dernier. Il serait à souhaiter que d'autres biographies fussent écrites, et avec une aussi rigoureuse méthode, même de personnages moins représentatifs.

Je ne garantis pas que ces vies seraient toujours fort édifiantes. Adresse excessive, fâcheuse élasticité de conscience, encombrante vanité, voilà ce qu'on y trouverait trop souvent; mais le rigorisme, en pareille matière, conduirait aux pires contre-sens. Le livre de M. L. nous donne le ton juste : l'enquêteur est impitoyable; mais, quand il a mis à mal les inventions de l'amour-propre, les excès de l'imagination, les outrances oratoires, les menues vilenies de la polémique, il nous montre son tableau de chasse avec un sourire, et cette indulgence très malicieuse n'est pas le moindre charme de son récit.

M. Fuchs.

---

Gotthold Otto Schmid, **Marmontel. Seine moralischen Erzählungen und die deutsche Literatur.** Un vol. in-8° de 240 pages. Strasbourg, Heitz, 1935.

Le volume de M. Schmid est, en partie, un travail de littérature comparée. Mais il comprend une première partie de près de cent pages, qui constitue une étude de littérature française : *Marmontels Leben und Schriften. Die moralischen Erzählungen in Frankreich.* De là, peut-être, quelque manque

d'art et d'unité. Et, prise en elle-même, séparée du vrai sujet auquel elle conduit, cette longue introduction risquerait de paraître une étude un peu superficielle sur Marmontel : pour la biographie, elle paraît suivre l'ouvrage de Lenel, ou les mémoires mêmes de Marmontel, sans se référer à des témoignages moins connus, que livreraient peut-être mémoires ou presse du XVIII[e] siècle ; le caractère de l'écrivain qui s'en dégage (et pour lequel M. Schmid s'est gardé de toute injustice à l'égard d'une figure souvent décriée) manque peut-être de profondeur, et il ne semble pas que l'on y voie assez l'homme d'intrigues qui se cachait sous cet « homme sensible ». Il semble aussi que son œuvre de critique pouvait fournir plus de clartés pour comprendre ses *Contes Moraux* eux-mêmes. En revanche, M. Schmid a suivi avec attention l'histoire du conte moral et du roman édifiant[1]. Je ne sais s'il n'aurait eu avantage à étudier la *théorie* du roman et de la nouvelle au XVIII[e] siècle ; mais, s'il a un peu négligé les théoriciens, il paraît connaître assez bien les romanciers. Il rassemble un grand nombre de faits et de titres ; et il témoigne, en caractérisant ces œuvres dans leurs analogies et leurs différences avec celles de Marmontel, d'une connaissance précise du préromantisme. Par là, il évite le reproche qu'on pourrait être tenté de faire à sa seconde partie : de confondre l'influence d'un homme avec l'influence d'un genre, et de rapporter au seul Marmontel des courants d'idées et d'œuvres dont la source peut aussi légitimement se trouver chez Rousseau, Baculard d'Arnauld, Restif de la Bretonne, M[me] de Genlis, dans le roman noir et frénétique, dans le roman anglais, dans la comédie larmoyante ou le drame bourgeois.

PIERRE MOREAU.

---

GUSTAVE RUDLER, « **Adolphe** », **de Benjamin Constant**. Un vol. in-12 de 186 p. (Collection Les Grands Evénements littéraires). Paris, Edgar Malfère, 1935.

L'ouvrage est à la fois une histoire du roman et une discussion polémique ardente. Benjamin Constant a-t-il écrit dans *Adolphe* l'histoire de ses amours avec M[me] Lindsay, ou bien M[me] Lindsay n'a-t-elle fourni qu'un certain nombre de détails? M. Rudler tient, âprement, pour la seconde hypothèse qu'il défend avec une vigueur passionnée. Il se trouve, d'ailleurs, que toute l'histoire d'*Adolphe* et même toute sa signification sont accrochées à la solution que l'on choisira. Histoire et polémique sont ici inséparables et c'est pour cela que le livre remplit son office et nous donne, malgré tout, l'histoire du « grand événement littéraire » qu'est *Adolphe*.

Dans le débat, je prendrais nettement parti pour M. Rudler. Je dis « je prendrais », parce qu'il faudrait pour une affirmation plus vigoureuse une connaissance méticuleuse de Constant que seuls possèdent une demi-douzaine d'érudits; et surtout parce que, pour peser tous les arguments et montrer ceux qui l'emportent, il faudrait non pas quelques pages mais tout un livre. Disons seulement que le débat me semble dominé par les quelques idées que voici :

De 1925 à 1933, on a découvert M[me] Lindsay. Il n'est pas contestable que la trame des faits dans *Adolphe* est, extérieurement, celle des amours de Constant et de M[me] Lindsay. Ceux qui découvraient Ellénore en ont été justement frappés; et dans l'enthousiasme de leur découverte ils ont été entraînés à poursuivre les plus menues ressemblances entre le roman et

1. Cette histoire pourrait être immense, et M. Schmid a eu raison de l'abréger. Pourtant, par delà Camus, Fénelon, Terrasson, par delà Cervantès même, Bandello et Boccace, il aurait pu songer au genre médiéval des *Contes dévots*, et à ce Gautier de Coincy en qui Sainte-Beuve se plaît à voir un précurseur de Camus.

l'histoire de ces amours; en même temps ils étaient tentés d'oublier tout ce qui pouvait rappeler ou Mme de Staël ou d'autres amours de Chateaubriand. — Mais, d'autre part, si les faits du roman suggèrent constamment Mme Lindsay, sa trame psychologique rappelle beaucoup plus exactement la situation de B. Constant vis-à-vis de Mme de Staël. Le drame intérieur qui se joue dans l'œuvre a certainement existé dans les rapports Staël-Constant; il n'a pas pu exister ou il n'a pu être qu'ébauché dans l'aventure Lindsay-Constant, qui a duré six mois. — Et même le roman dépasse à la fois et Mme Lindsay et Mme de Staël et les autres amours de Constant. Il est l'histoire d'une âme, non pas dans un accident de sa vie, mais dans le fond permanent de son destin. M. Rudler le dit excellemment. « Sous la plainte désespérée d'*Adolphe*, surtout vers la fin, c'est bien autre chose que le gémissement d'*un* amour insatisfait qui s'exhale; c'est la douleur de l'impossibilité et du néant de l'amour, la révolte contre la fatale solitude du cœur, la conclusion désolée de toute une vie, de toute vie. »

Si les Lindsayens avaient raison il faudrait en conclure que si Constant n'avait pas rencontré, six mois, Mme Lindsay, il n'aurait pas écrit *Adolphe* ou un roman analogue; conclusion qui est contre le bon sens; comme il est contre le bon sens de supposer que Chateaubriand n'aurait pas écrit *René* ou une œuvre analogue si sa sœur Lucile n'avait pas existé. Et je crois bien qu'en fin de compte il faut donner à Mme Lindsay son rôle dans la « genèse » d'*Adolphe*, peut-être un peu plus important que M. Rudler, entraîné par la polémique, n'est tenté de le faire; mais que ce rôle n'est ni unique, ni même essentiel. C'est à dire que l'histoire d'*Adolphe* est bien, dans toutes ses grandes lignes, celle que raconte, avec talent, M. Rudler.

D. Mornet.

---

W. T. Bandy, **Baudelaire judged by his contemporaries (1845-1867)**. Un vol. de VI-X, 1-188 pages. Publications of the Institute of French Studies. Columbia University. New-York, 1933.

Nous nous excusons de n'avoir pas parlé plus tôt de ce petit livre, que les baudelairistes ont depuis deux ans sur leurs rayons. C'est une suite d'extraits de la presse française et belge, qui vont de la publication du *Salon de 1845* (mai[1]) jusqu'à la fin de l'année de la mort de Baudelaire. En tête, deux morceaux en anglais : un Avant-Propos, où M. Bandy explique comment il a conçu et exécuté son entreprise, et une Introduction (p. 1-12), où il en expose le résultat, c'est-à-dire où il retrace l'opinion des contemporains touchant Baudelaire et son œuvre. A la fin, un bon Index alphabétique des noms de personnes et des titres. Les extraits sont répartis en deux classes d'étendue fort inégale, suivant qu'ils proviennent de périodiques (nos 1 à 255) ou de livres (nos 1 à 39) ; à l'intérieur de chaque catégorie, ils sont rangés par ordre chronologique.

La dernière maladie de Baudelaire l'a atteint en mars 1866, et il n'a plus fait que décliner jusqu'à sa mort (31 août 1867). Sait-on combien d'extraits, sur le total des 255, se rapportent à ces dix-sept mois et aux semaines qui ont suivi les obsèques ? 90 environ, soit plus du tiers. En revanche, les dix années qui précèdent l'insertion des premières *Fleurs du Mal* dans la *Revue des Deux Mondes* ne sont représentées que par une quinzaine de nos. C'est seulement en 1856 que la traduction des *Histoires extraordinaires* attire l'attention (17 nos). L'apparition du volume de vers, malgré le procès, n'en suscite guère davantage (18) en 1857. La courbe redescend jusqu'à 3 en

1. Il y a toutefois deux numéros (p. 159-160) qui se rapportent à des livres antérieurs, l'un de 1837, l'autre de 1843, où il s'agit déjà de Baudelaire.

1859. Elle se tient à une hauteur fort honorable (24 et 18) en 1861-1862, les deux années où la situation de Baudelaire, me semble-t-il, grandit et se consolide (en dehors même des anecdotes relatives à sa candidature académique). Cependant, l'on retombe à 7 n^os^ en 1863, et 1864 doit son indice élevé (18) surtout à la nouvelle existence de l'exilé volontaire en Belgique.

Les périodiques qui ont permis d'établir ces chiffres sont, nous dit M. Bandy (p. IX), d'un accès difficile : beaucoup ne se rencontrent qu'à notre Bibliothèque Nationale ou dans des collections spéciales, comme celle de Chantilly. Indication intéressante : Baudelaire est demeuré, sa vie durant, un « excentrique », dont la presse à gros tirage ne s'occupait guère. Il ne figure pas — non plus que Flaubert, du reste, — dans le Vapereau de 1858 (voir le n° 69 *bis*). Un critique de Lyon (88) ou de Marseille (228) peut bien le juger : nul ne verrait en lui une célébrité française. Est-il seulement parvenu à une notoriété parisienne ? Ce n'est point sûr ; non pas parce qu'il fallut, selon Sainte-Beuve, « apprendre,... épeler le nom de M. Baudelaire » (sans *e* après le *B* !) à plus d'un Immortel « qui ignorait totalement son existence », mais d'après des indices que la floraison des articles nécrologiques contredit moins que ne le pense M. Bandy (p. 8).

A vrai dire, ces constatations pourraient bien varier, si la base documentaire, surtout pour certaines périodes, venait à s'élargir. Car cette compilation, ai-je besoin de le noter ? souffre d'assez graves lacunes. Défaut presque inévitable dans une entreprise de ce genre. Toutefois, si M. Bandy est excusable d'être passé à côté de sources possibles[1], il aurait dû épuiser celles qu'il exploitait. Ainsi, pourquoi laisser dans *La Silhouette* de mai 1846 (n° 4 du Recueil) des détails sur les dessins de Baudelaire et sa « critique du Musée » ? L'occasion est trop rare de saisir sur le fait la jeunesse de notre auteur, pour qu'on ne regrette pas cette négligence.

Il faut ajouter que toutes les pièces de cette collection ne sont pas d'un aloi très sûr. Au lecteur de se défier. M. Bandy lui en donne l'exemple à plusieurs reprises (p. 9, p. 109, p. 142, et surtout p. 127), et cette critique des témoignages pourrait s'étendre à d'autres cas.

Sous ces réserves, on voit bien, en feuilletant ce petit livre, que Baudelaire a traversé son époque comme un signe de contradiction. Dans les cafés, les ateliers, sur le boulevard, il eut ses séides qui portèrent très haut, pendant dix ans, le poète inédit. Mais aussi, que « de véritables et acharnées inimitiés » (témoignage de Ch. Monselet, 1856) ! Il s'est trouvé à l'intersection du romantisme et du réalisme pour joindre, dans l'imagination des bourgeois satisfaits, les extravagances de la bohème aux brutalités d'un art hardi à tout reproduire. Je dis mal : romantisme et réalisme n'ont été, sous deux noms, qu'une même imputation. On a dénoncé en lui un Jeune-France attardé, tant qu'une nouvelle école n'avait pas levé son drapeau ; dès qu'on le put, on fut trop heureux de l'enrôler, malgré lui, parmi ces adeptes du laid qu'attendaient les bancs de la correctionnelle. Néanmoins, si injuste que la société du Second Empire ait été envers Baudelaire, ni la haine, ni l'hypocrisie, ni la sottise n'ont étouffé entièrement la vérité. Que l'homme ait eu sa légende, — dont aussi bien il s'est peu soucié de se dégager, — les extraits de M. Bandy le confirment. Mais voici comment un adversaire, J. Rousseau, présente l'écrivain en 1856 (n° 30) : « Les *Histoires Extraordinaires* viennent de remettre momentanément en lumière un écrivain qui jouit, en quelque sorte, d'une célébrité intermittente, grâce à de véritables

1. En voici une qui n'était pas d'un abord malaisé : le... *Larousse du XIX^e^ siècle*, dont le t. II date justement de 1867. La notice sur Baudelaire a un dernier paragraphe qui débute ainsi : « Au moment où nous traçons ces lignes (1^er^ mai 1866), nous lisons dans les feuilles publiques que M. Baudelaire est à l'agonie,... etc. » (On sait que la fausse nouvelle de sa mort avait couru en avril 1866 )

coups de pistolets littéraires tirés de temps en temps pour secouer l'attention des gens ». N'est-ce pas une vue assez bien prise du Baudelaire d'alors ? Chose plus importante : d'autres que ses amis attitrés reconnaissent l' « énergie » ou la « fermeté », la « couleur » de son style. Et comme si sa mort avait tout à fait libéré les intelligences à son endroit, plus d'un jugement du lendemain anticipe les arrêts de la postérité. Un journaliste obscur salue en lui l'un des premiers parmi les écrivains de son époque, « de beaucoup supérieur à tous les poètes de sa génération » (n° 196). Un autre assure que les « *Fleurs du Mal* resteront comme une date dans l'histoire de la littérature de notre siècle » (228). Et J. Lermina déclare (n° 213) : « L'histoire, [en] rendant compte du mouvement littéraire de notre époque, assignera à Charles Baudelaire une place exceptionnelle ».

Ce sont là de justes perspectives. Est-on plus curieux des petits faits? Les nos 84 et 89 renseignent sur la librairie Poulet-Malassis, 200 et 234 sur un ami d'enfance et sur un « conseiller » du traducteur de Poe. Les nos 193 et 212 éclairent l'origine de Notes autobiographiques; diverses intentions de Baudelaire ressortent des nos 75 et 75 *bis*. Le texte catalogué sous le n° 237 a conservé le titre d'un poème de jeunesse, et les nos 146, 155, 156, 174 indiqueraient le lieu où d'autres poésies ont paru pour la première fois.

Quant au reste, et mis à part les articles nécrologiques qui représentent — M. Bandy le souligne p. IX — le principal de son apport personnel, ce recueil n'aura pas, je le crains, appris beaucoup de nouveautés importantes aux baudelairistes. Un très grand nombre de ces extraits se trouvaient déjà dans les *Notes et Eclaircissements* de l'édition J. Crépet (chez L. Conard)[1]. M. Bandy le signale quelquefois (nos 33, 46, 91, 99,... etc.). Mais il y a trop d'autres cas où il le tait (nos 122, 128,... etc.); ce qui risque d'induire en erreur sur l'étendue de l'obligation que nous lui avons.

Je sais bien que ces textes s'offrent ici au grand public dans un ordre rigoureux. Encore faut-il compter avec cette division en *périodiques* et en *livres*, qui force à chercher à plus de cent pages de distance deux témoignages tout à fait contemporains. Elle se comprend d'autant moins que les livres à retenir sont en nombre insignifiant. Leur rubrique ne compte que 39 numéros, desquels on devrait défalquer plusieurs rééditions (de Banville, Barbara, Champfleury), dont la mention ne se justifie nullement. Des numéros restants, la plupart ne contiennent rien qui n'ait déjà paru en périodique; d'où, d'ailleurs, des renvois qui ne vont pas, l'on peut m'en croire, sans omissions, ni erreurs. M. Bandy semble avoir senti lui-même les inconvénients de son plan (p. X). S'il s'y est arrêté, s'il n'a pas formé une liste unique, c'est faute de savoir à quel jour y placer chaque volume, qui ne porte que la date de son année. Comme si les livres n'étaient pas, en principe, annoncés semaine par semaine dans la *Bibliographie de la France*!

A l'intérieur même de la classe des périodiques, on désirerait plus de clarté. La suite chronologique des extraits fait que l'on quitte un ouvrage de Baudelaire pour le retrouver deux numéros plus bas. Leur diversité est telle que les uns ont trait à un écrit (qu'ils annoncent, présentent, ou dont ils rendent compte), d'autres à l'œuvre en général, quelques-uns à l'homme, et la plupart, enfin, touchent un peu à tout. Il en résulte une confusion à laquelle on pouvait obvier dans une large mesure, en distinguant typographiquement chaque année, et surtout en ne manquant jamais d'indiquer à quel article ou à quel livre l'extrait se rapporte. M. Bandy n'a guère pris ce soin. Qui saura, dès lors, de quoi il s'agit, par exemple au n° 58? « M. Baudelaire publie dans le *Présent* une série de découvertes surprenantes. Dans les yeux de son chat... il a découvert... l'Eternité. » N'espérons pas que le lecteur moyen compulse *Le Spleen de Paris*, jusqu'à ce qu'il y trouve *L'Horloge*. C'était pourtant chose

1. Huit volumes parus, dont six avant la publication de *Baudelaire judged*.

bien simple, de recopier ces indications dans les Revues qui les donnaient : je m'en suis assuré pour le n° 40 (*La Géante, Le Poison*), et pour le n° 94 (*Les Vignes folles* d'A. Glatigny). En les faisant sauter[1], M. Bandy a obscurci son livre de gaîté de cœur. J'en veux aussi à ses ciseaux d'avoir coupé avant la fin, au n° 63, une phrase dont le sens n'est plus complet : il faut lire, après « voile d'enthousiasme », « c'est un voile sombre, presque cruel ».

Si, dans tous ces cas, je me suis reporté à l'original, ce n'est point pour chicaner l'éditeur de ces extraits, mais par désir de comprendre. Il en a été de même là où j'ai soupçonné des mots omis ou des erreurs de lecture : ainsi, au n° 4, « mes petits gens », au n° 57 « à un degré », il y a lieu d'intercaler *jeunes* après *petits* et *haut* avant *degré*. P. 146, quatrième ligne en partant du bas, « partout » est pour « partant ». Comprenez-vous cette apostrophe : « *Constants lecteurs...* » (n° 249)? Le texte donne : « *Vous autres* lecteurs... ». Au n° 4 encore, le paradoxe de Baudelaire n'est pas : « Les créanciers sont comme les femmes. On ne saurait les aimer », mais tout au contraire : « ... on ne saurait *trop* les aimer ».

Je demande pardon à M. Bandy de ces critiques. Je n'ose plus parler des nombreuses fautes typographiques (par exemple : à la p. 99), ni des idiotismes qui déparent ses notices n°s 75 et 68 : « Nous voyons *de* cette lettre », « Baudelaire... *se laisse ouvert à* une... attaque ». Quand un étranger apporte son tribut à l'histoire de notre littérature, on voudrait n'avoir qu'à le louer.

J. Pommier.

1. Les points de suspension du recueil ont l'inconvénient de reproduire tantôt ceux du texte, et tantôt de représenter les coupures du compilateur. Celles-ci devraient être entre crochets.

# CHRONIQUE[1]

***Académie française.*** — E. Henriot. La Fondation de l'Académie. — (*Le Temps*, 19 mars 1935.)

— Léon Deffoux. A propos du tricentenaire de l'Académie française. — (*Mercure de France*, 15 août 1935, p. 218.)

— A. Mabille de Poncheville. La Maison Conrart ou le berceau de l'Académie française. — (*Mercure de France*, 1er février 1935.)

— J.-G. Prod'homme. Valentin Conrart et la fondation de l'Académie française [1634]. — (*Le Temps*, 6 août 1934.)

**About (Edm.).** — F. Clément-Simon. Le véritable *Roi des Montagnes*. — (*Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1935.)

**Agoult (Comtesse d').** — J.-G. Prod'homme. Un pseudonyme de la comtesse d'Agoult. — (*Mercure de France*, 1er août 1935, p. 667.)

— Voir Sainte-Beuve. Aragonnès.

**Amiel (H.-F.).** — Bernard Bouvier. Lettres d'H.-F. Amiel et Ch. Le Fort. — (*Revue d'Histoire Suisse*, 1934, 4.)

— Le même. Roulez, tambours !... d'H.-F. Amiel (chez Dr F. Hunziker. Trogen. App. a. Rh.).

— Le même. H.-F. Amiel et le communisme. (Festgabe für Max Huber. Zurich, 1934.)

— E. Henriot. La jeunesse d'Amiel. — (*Le Temps*, 4 février 1936.)

**Aubigné (Agrippa d').** — Georges Dilles. Agrippa d'Aubigné à Poitiers en 1579. — (*Humanisme et Renaissance*, II, fasc. 2, 1935.)

**Balzac (Honoré de).** — H. d'Also. Sur un passage de *Louis Lambert*. — (*Revue d'Histoire de la Philosophie*, 15 décembre 1935.)

— Ph. Bertault. Honoré de Balzac et l'idée coloniale. — (*Études*, 20 septembre 1935.)

— Jules Bertaut. Olympe Pélissier [original de la comtesse Fœdora]. — (*Le Temps*, 18 mai 1935.)

— Marcel Bouteron. Les candidatures de M. de Balzac. — (*Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1935.)

1. M. Pierre Josserand, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, a bien voulu accepter la tâche d'établir cette chronique, avec la collaboration des correspondants dont on trouvera la liste en page 3 de la couverture. (M. Pierre Gastinel reste chargé de la Chronique des autographes.)

**Balzac (H. de).** — Léon Deffoux. Charles Rabou et le *Député d'Arcis*. — (*Mercure de France*, 1er septembre 1935, p. 440.)

— Bernard Guyon. Balzac et le *Feuilleton des journaux politiques*. — (*Revue d'Histoire de la Philosophie*, 15 janvier 1935.)

— Émile Henriot. Une amie de Balzac, Mme Carraud. — (*Le Temps*, 25 décembre 1934.)

— Mlle J. Lescure. Le tempérament flamand et la vie flamande dans *La Recherche de l'Absolu* de Balzac. — (*Revue Universitaire*, octobre 1934.)

— Thérèse Marix. Histoire d'une amitié : Fr. Liszt et H. de Balzac. — (*Revue des Études hongroises*, 1934, p. 36-68.)

— André Pierre. Balzac et la police de Nicolas Ier. — (*Le Temps*, 23 octobre 1934.)

— Jeanne Taillien. Balzac psychanalyste. — (*Le Flambeau* [Bruxelles], avril 1935.)

— J.-A. Thierry. La première édition française de *Modeste Mignon*. — (*Bulletin du Bibliophile*, mars 1935.)

— A. Trillat. Les Savants et la théorie unitaire dans la *Comédie humaine*. — *Revue d'Histoire de la Philosophie*, 15 avril 1935.)

— P. Van der Perre. Bibliographie des véritables originales de Balzac publiées en Belgique : *Les Paysans*. — (*Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1934.)

— *Une Instruction criminelle*. — (*Ibid.*, octobre 1934.)

— *La Cousine Bette*. — (*Ibid.*, novembre 1934.)

— *Le Cousin Pons*. — (*Ibid.*, décembre 1934, voir aussi août-sept. 1935, p. 432.)

— *La Dernière incarnation de Vautrin*. — (*Ibid.*, janvier 1935.)

— *Les Petits Bourgeois*. — (*Ibid.*, février 1935.)

— La première édition des *Œuvres complètes*. — (*Ibid.*, juin 1935.)

— Note concernant les éditions du « Museum littéraire » de Jamar. — (*Ibid.*, novembre 1935.)

— Voir Baudelaire. Randolph Hughes.

**Banville (Théodore de).** — Léon Deffoux. Un vers à retrouver [dans la *Ballade des Pauvres Gens*]. — (*Mercure de France*, 15 juin 1935, p. 664. Voir aussi 15 juillet, p. 443.)

**Baour-Lormian.** — Lettres inédites publiées [avec introduction et notes très précises] par H. Jacoubet. — (*Annales du Midi*, t. XLVII, 1935.)

**Barbey d'Aurevilly.** — Comtesse Xavier Abzac. Une femme dans l'ombre de Barbey d'Aurevilly. — (*La Revue belge*, 15 mars-1er avril 1934.)

— Jean de Beaulieu. A propos des inédits de Barbey d'Aurevilly. — (*Réveil de Cherbourg*, 24 avril 1935.)

— Jean de Beaulieu. Barbey d'Aurevilly, épistolier et critique. Historique de la société Barbey d'Aurevilly. — (*Les Cahiers aurevilliens*, mai 1935, p. 31-69, 71-84.)

**Barbey d'Aurevilly.** — Jules Bertaut. Une visite au musée Barbey d'Aurevilly. — (*Les Cahiers aurevilliens*, mai 1935, p. 15-21.)

— Marthe Borély. Barbey d'Aurevilly, maître d'amour. — (Paris, Les Marges, 1935, in-18, 189 p.)

— Les Cahiers aurevilliens. Bulletin de la Société Barbey d'Aurevilly, n° 1, mai 1935. — (Paris, *Le Divan*, in-8°, 103 p. [Trois pages inédites de Barbey d'Aurevilly, p. 11-14.)

— Robert Cornilleau. Barbey d'Aurevilly et la médecine. — (Paris, Spes, 1933, in-8°. [Thèse de médecine.] Cf. compte-rendu critique, *Normannia*, 1933, p. 640-641.)

— Jacques Debout (chanoine Roblot). Quelques sources de Barbey d'Aurevilly. — (*Les Cahiers aurevilliens*, mai 1935, p. 23-30.)

— Gabriel Hanotaux. *Mon Temps*. — (Paris, Plon, 1933, in-8°, p. 239-247.)

— R. Leclerc. Barbey d'Aurevilly, la médecine et les médecins. — (*L'Année médicale de Caen*, septembre 1935, p. 221-233.)

— René Martineau. Barbey d'Aurevilly et Dargaud. — (*Mercure de France*, 1er mars 1935.)

— Léon Neil. Au pays et au musée de Barbey d'Aurevilly. — (*Revue normande*, 1935, p. 85-92.)

— H.-A. Quéru. Barbey d'Aurevilly fils du terroir. — (*Revue normande*, 1933, p. 159-168.)

— H.-A. Quéru. Pour le centenaire de *Germaine*, premier roman de Barbey d'Aurevilly. — (*Revue normande*, 1935, p. 143-162.)

— Léon Riotor. Barbey d'Aurevilly, connétable des lettres. — (Paris, Messein, 1933, in-16.)

— E.-D. Spalikowski. Eugénie de Guérin, Barbey d'Aurevilly et Sainte-Beuve. — (*Revue bleue*, 19 août 1933, p. 497-500.)

— Dr Tulasne. Barbey d'Aurevilly et la Médecine. — (*Recueil des publication de la Société havraise d'études diverses*, 1934, p. 126-129.)

— Deux lettres d'Eugénie de Guérin à Barbey d'Aurevilly. — (*L'Amitié guérinienne*, 1933, p. 51-56.)

— Le docteur Vastel, ami de Barbey d'Aurevilly. — (*Réveil de Cherbourg*, 24 avril 1935.)

— Voir Wihl (Ludwig).

**Barrès (Maurice).** — M. Toussaint. Lettres de Maurice Barrès à Camille Jullian. — (*Le Pays lorrain*, juillet 1934, p. 329-334 [R. Harmand].)

**Baudelaire.** — C. Cestre. Poe et Baudelaire. — (*Revue anglo-américaine*, avril 1934.)

— Jacques Crépet. Baudelaire et Mérimée. — (*Candide*, 19 juillet et 20 septembre 1934.)

— Jacques Crépet. Miettes baudelairiennes. — (*Mercure de France*, 15 septembre 1935, p. 514-538; 15 février 1936, p. 61-85.)

— Randolph Hughes. Baudelaire et Balzac. — (*Mercure de France*, 1er novembre 1934.)

**Baudelaire.** — L. Legras. L'idéal baudelairien. — (*Annales de Bretagne*, 1935, p. 364-393.)

— L. Legras. L'ennui baudelairien. — (*Annales de Bretagne*, XLI, 1934.)

— Dr E. Poulain. Charles Baudelaire et l'École normande. — (*Mercure de France*, 15 novembre 1933, p. 214-266.)

**Henry Becque.** — H.-K. Brugmans, Henry Becque. — (*De Gids*, novembre 1934.)

**Blessebois.** — Fernand Fleuret. De Gilles de Rais à Guillaume Apollinaire. — (Paris, *Mercure de France*, 1933, in-16.) « P.-C. Blessebois, poète galérien », p. 175-190.

**Bloy (Léon).** — St. Fumet. Le mystère de la douleur dans l'œuvre de Léon Bloy. (*Cahiers catholiques*, avril 1934.)

— Voir Wihl (Ludwig).

**Bossuet.** — Jean Marchand. Une édition pré-originale de Bossuet. L'oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, 1683, petit in-12. — (*Bulletin du Bibliophile*, décembre 1935.)

**Bourdaloue.** — Louis Dimier. Le sermon de Bourdaloue sur les souffrances de l'Enfer. — (*Revue apologétique*, août 1935.)

**Bourget (Paul).** — Voir France (Anatole).

**Boyssoné (Jean de).** — H. Jacoubet. Jean de Boyssoné. Son séjour à Grenoble. — (*Bulletin de l'Académie delphinale*, 1933, p. 209-215.)

**Brieux.** — Falgos (F.). Les mœurs judiciaires à propos de la *Robe Rouge*. — (*Revue philomatique de Bordeaux* 37e année [1934], n° 3.)

**Buffon.** — Blais. Buffon pépiniériste. — (*Revue des Eaux et Forêts*, février 1935.)

— Jean Strohl. Buffon. — (*Nouvelle Revue française*, 1er juin 1935, p. 837-851.)

**Carrel (Armand).** — R.-G. Nobécourt. Armand Carrel journaliste. Documents inédits et textes oubliés. — (Rouen, Defontaine, 1935. In-8° carré, 214 p., pl.)

**Casanova de Seingalt.** — Édouard Maynial. Le *Moniteur universel* et les *Mémoires* de Casanova. — (*Mercure de France*, 1er mars, 1935.)

**Caze (Robert).** — P.-V. Stock. Le Mémorandum d'un éditeur. Robert Caze anecdotique. — (*Mercure de France*, 1er janvier 1935.)

**Chateaubriand.** — V. Bindel. La clef du *Génie du Christianisme*. — (*Enseignement chrétien*, mars 1934.)

— G. Collas. Chateaubriand à Rome. [Étude psychologique.] — (*Annales de Bretagne*, 1935, p. 326-363.)

— J.-L. Croze. Chateaubriand et Carmouche. — (*Le Temps*, 9 septembre 1934.)

— R. Delagrange. La demeure d'une favorite de Chateaubriand. — (*Alsace française*, 26 août 1934.)

— L. Delaruelle. Les enseignements des corrections faites par Chateau-

briand dans le *Génie du Christianisme*. [Comparaison de l'édition Migneret de 1803 et du texte définitif.] — (*Bulletin de l'Université et de l'Académie de Toulouse*, décembre 1934, janvier 1935.)

**Chateaubriand.** — Ed. Galletier. Chateaubriand à Pompéi, [janvier 1804]. — (*Annales de Bretagne*, XLI, 1934, p. 307-315.)

— Mlle J.-H. Giraud. Chateaubriand et Delisle de Sales. [Leurs rapports et les réfutations de Chateaubriand.] — (*Revue d'Histoire de la Philosophie et d'Histoire générale de la Civilisation* [Lille], 15 octobre 1934.)

— V. Giraud. Lettres inédites de Chateaubriand [discussion de leur destinataire : Mme de la Ferronnays ou Mme de Castellane]. — (*Nouvelles littéraires*, 2 février 1935).

— [Mgr Jérôme. Une lettre de Mme de Chateaubriand. *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1934, et tirage à part.] Lettre du 10 octobre 1827, adressée à l'évêque de Nancy, M. de Forbin-Janson. C'est une longue et habile justification de la politique de Chateaubriand. — (R. Harmand.)

— Maurice Levaillant. Chateaubriand et Mme Récamier au château de Coppet. — (*Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1935.)

— Société Chateaubriand. *Bulletin* n° 4, 1934. [C.-H. Outland, « Comment rétablir la vérité sur Chateaubriand ». — M.-J. Durry, « Chateaubriand et Royer-Collard » (deux lettres inédites de Chateaubriand, 1827). — H. Terras, « Une lettre inédite de Chateaubriand » (recommandation pour le neveu de Royer-Collard, 1823). — A. Weil, « Les premières éditions d'*Atala* ». — Le Savoureux, « Gravures populaires d'*Atala* ». — E. Malakis, « Une traduction d'*Atala* en grec populaire ». — Comte d'Espeuilles, « Souvenirs d'une visite à mon grand-oncle Chateaubriand » (1847). — Le Savoureux, « Chateaubriand candidat à l'Institut en 1803 » (lettre inédite). — E. Malakis, « Documents inédits sur le voyage en Orient ». — Comtesse de Durfort, « Texte d'une lettre inédite de Chateaubriand » (1815); « Cahier de notes et de pensées de Chateaubriand ». — Ch. Lenormant et Maurice Levaillant, « Un fragment de l'*Histoire de France* de Chateaubriand » (la bataille de Poitiers); texte d'une première rédaction d'après une copie de Mme Récamier. — Paul Gautier, « Chauteaubriand et Victor Hugo d'après le manuscrit de *Choses vues* » (inédits). — Fac-similés et illustrations documentaires.]

— Société Chateaubriand, *Bulletin*, n° 5, 1935. [M. Quinton, « Lettre inédite de Chateaubriand à un maire de Paris », 1832. — M. Paul Gautier, « A propos du *Grand amour d'exil de Chateaubriand* ». — Mlle Daremberg, « Remarque sur le manuscrit de la *Confession délirante* ». — Marquis de Granges de Surgères, « Chateaubriand et l'élection royale de 1831 en Belgique ». — Comtesse de Waresquiel, « Extraits des souvenirs de la marquise de Barbentane, née Marolle ». — Georges Collas, « Le rôle d'armement du *Saint-Pierre*; René-Auguste de Chateaubriand, comte de Combourg ». — Le Savoureux, « Prestation de foi et hommage au comte de Combourg ». — M.-L. Pailleron, « La Société des *Mémoires d'Outre-Tombe* ». — M.-J. Durry, « Le manuscrit de 1847 ». — Comtesse de Durfort, « *Le Revenant*, pages inédites des *Mémoires d'Outre-Tombe* ». — Le Savoureux, « Documents relatifs à la publication des *Mémoires d'Outre-Tombe* en feuilleton dans *la Presse* ». — Marquis de Granges de Surgères, « Les lettres de Chateaubriand marchand de bas (1790) ». — Comtesse de Durfort, « Documents sur Chateaubriand émigré. » — Louis Barthou : « Le manuscrit autographe du vingtième livre des *Martyrs* ». — Comtesse d'Andlau, « Une édition abandonnée des *Martyrs* ». — Paul Jamot, Granet et Chateaubriand ». — Mme Jean Bonnardel, « Un exemplaire des *Martyrs* enrichi de diverses pièces. » — Le Savoureux, « Quelques œuvres

plastiques inspirées des *Martyrs* ». — M. Chalvet, « Exemplaire des *Martyrs* aux armes de la duchesse de Berry ». — Chronique des autographes. Bibliographie. — Illustrations documentaires.]

**Chênedollé.** — Paul Yvon. Charles-Julien de Chênedollé. Son rôle et sa place dans l'histoire littéraire de son temps. — (Caen, Jouan et Bigot, 1933. In-8°, 20 p.)

**Chénier (André).** — E. Henriot. Nouvelles vues sur André Chénier. — (*Le Temps*, 24 mars, 1936.)

— C. Kramer. André Chénier et Pascal. — (*Neophilologus*, 1934, 1.)

**Cladel (Léon).** — Gaston Picard. Léon Cladel et la Belgique, avec des lettres inédites. — (*Mercure de France*, 1er avril 1935.)

**Coppée (François).** — Paul Léautaud. La mort de Coppée. Journal littéraire, 1908. — (*Mercure de France*, 15 mai 1935.)

— Voir Zola (Émile). Auriant.

**Corneille (P.).** — Jacques Boulenger. L'Amour et Corneille. — (*Le Temps*, 12 octobre 1934.)

— Armand Caraccio. Sur la piété filiale de Rodrigue. — (*Le Divan*, 1935, n° 194.)

— Clémentine de Courten. A propos de *Polyeucte*. *Revue catholique de Normandie*, 1934, p. 178-179. — [Sur la traduction de *Polyeucte* par Luigi-Sorrento.]

— Maurice Grouard. La première de la Toison d'Or au Neubourg. — (*Journal du Neubourg*, 29 mars 1933.)

— E. Henriot. L'Actualité dans Corneille. — (*Le Temps*, 25 février 1935.)

— Emile Henriot. Retour à Corneille. — (*Le Temps*, 13 novembre 1934.)

— Léo Spitzer. Erhellung des *Polyeucte* durch das Alexinslied. — (*Archivum romanicum*, octobre-décembre 1932.)

— E.-E. Stoll. Œdipus and Othello : Corneille, Rymer and Voltaire. — (*Revue anglo-américaine*, juin 1935.)

— Roger Vercel [Cretin]. Quand Corneille dessine ses décors. — (*Mercure de France*, 15 juillet 1933, p. 468-472.)

— W. v. Wartburg. Aufstieg und Niedergang eines tragisches Dichters [Corneille]. — (*Deutsche Vierteljahrschrift*, XII, 2.)

— B. M. Woodbridge. A new interpretation of Corneille's *Polyeucte* [à propos du *Polyeucte* de l'abbé J. Calvet]. — (*Romanic Review*, janvier-mars 1935.)

— Le soulier de Corneille [à-propos en vers de Théophile Gautier]. Voir *Comœdia*, 4 octobre 1934 (art. de Jules Truffier); *Le Temps*, 6 octobre [aux Echos et Informations]; *L'Action française*, 18 octobre (art. d'Edmond Pilon).

**Courier (Paul-Louis).** — André Lelarge. Bibliographie critique des œuvres de Paul-Louis Courier. — (*Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1934 à mars 1936 [à suivre].)

— Voir France (Anatole).

**Cyrano de Bergerac.** — Pierre Viguié. La vie et l'œuvre singulières d'Henry Le Bret (1618-1710). — (*Mercure de France*, 15 août 1934.)

**Daudet (Alphonse).** — Pierre Julian. Les réminiscences de Mistral chez Alphonse Daudet. — (*Mercure de France*, 15 août 1935, p. 220.)

**Delavigne (D.).** — H. Glaesener. La Genèse du *Louis XI* de Casimir Delavigne. — (*Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1935, n° 2.)

**Desbordes-Valmore (Marceline).** — Fernand Vanderem. Une révélation sur M^me^ Desbordes-Valmore. — (*Bulletin du Bibliophile*, juin 1935. Voir *ibid.*, octobre 1935, p. 479.)

**Desprez (Louis).** — P.-V. Stock. Le Memorandum d'un éditeur. Louis Desprez anecdotique. Lettres inédites. — (*Mercure de France*, 1^er^ octobre 1934.)

**Deubel (Léon).** — L. M. L'Inauguration du buste de Léon Deubel. — (*Mercure de France*, 1^er^ août 1935, p. 664.)

**Diderot.** — E. Henriot. Diderot et le *Voyage de Bougainville*. — (*Le Temps*, 8 octobre 1935.)

— R. Salesses. Diderot et l'Université [prouve, sans conteste, que Diderot a fait ses études au collège d'Harcourt]. — (*Revue Universitaire*, avril 1935).

**Georges Eckhoud.** — G. Vanwelkenhuyzen. Les débuts littéraires de Georges Eckhoud. — (*Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique. — Bulletin*, t. XIII, 1934.)

***Encyclopédie.*** — J. Pernet. Grimm et les Encyclopédistes. — (*Vie intellectuelle*, 10 avril 1935.)

**Fénelon.** — Émile Henriot. Un grand politique : Fénelon. — (*Le Temps*, 20 novembre 1934.)

**Flaubert.** — Francis Ambrière. Les ennuis d'argent de Gustave Flaubert. — (*Mercure de France*, 1^er^ novembre 1934.)

— Auriant. En marge de l'*Éducation sentimentale*. — (*Les Marges*, 10 juillet 1932, p. 74-82.)

— Auriant. Une source de *Madame Bovary* [Le *Livre posthume* de Maxime Du Camp]. — (*Mercure de France*, 15 décembre 1934.)

— Louis Bertrand. Le cabinet de travail et la bibliothèque de Flaubert. — (*L'Illustration*, 4 février 1933, p. 151.)

— Louis Bertand. La Riviera que j'ai connue. — (Paris, A. Fayard, 1933. in-16.) [La nièce de Flaubert, Caroline Franklin-Grout, p. 51-132.]

— G. Brunon Guardia. Homais a-t-il existé ? [Réponse affirmative.] — (*Nouvelles littéraires*, 8 décembre 1934.)

— Chaffiol-Debillemont. Edmond Laporte [le dernier ami de Flaubert]. — (*Les Marges*, 10 mai 1933, p. 313-317.)

— René Dumesnil. La Dame aux violettes de Flaubert. — (*Les Marges*, 10 octobre 1932, p. 146-149).

— René Dumesnil. Notes sur l'*Éducation sentimentale*. — (*Mercure de France*, 1^er^ février 1936, p. 449-462.)

— R. Dumesnil et D.-L. Demorest. Bibliographie de Gustave Flaubert :

*Salammbô*. — (*Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1934 à juillet 1935, octobre 1935.)

**Flaubert.** — Gabriel Faure. Les rendez-vous italiens. — (Paris, Fasquelle, 1933, in-18.) [Deux Français à Gênes, p. 63-73.]

— Ch. Hamel. Flaubert, auteur dramatique. — (*Mémoires de la Société académique de Cherbourg*, vol. 22, 1924-1933, p. 115-129.)

— R. Jasinski. Sur le *Saint Julien l'hospitalier* de Flaubert. [Étude très précise des sources.] — (*Revue d'Histoire de la Philosophie et d'Histoire générale de la Civilisation* [Lille], 15 avril 1935.)

— J. Marsan. Flaubert et le monde des lettres. — (*L'Archer* [Toulouse], avril 1934).

— R.-G. Nobécourt. Flaubert dans le *Journal* d'E. de Goncourt. — (*Journal de Rouen*, 17 décembre 1935.)

— Rouault de La Vigne. La propriété de Flaubert, à Croisset, a-t-elle vu naître *Manon Lescaut* ? — (*Journal des Débats*, 16 février 1933.)

— Edmond Spalikowski. Flaubert chez lui. — (*Mercure de France*, 1er avril 1935.)

— E. Spalikowski. G. Flaubert et Adolphe Chéruel. — (*Bulletin de la Société d'émulation de la Seine-Inférieure*, 1932, p. 85-109.)

— Portrait de Flaubert, par Ernest de Liphard, acquis par la bibliothèque de Rouen. — (*Journal de Rouen*, 1er février 1933.)

— Voir « Histoire Littéraire provinciale. » Abbé Blanchet.

**Fontenelle**. — Rolf Lagerborg. Un écrit apocryphe de Fontenelle. — *Revue d'Histoire de la Philosophie*, 15 décembre 1935. )

**France (Anatole)**. — Jacques Boulenger. Après dix ans. — (*Le Temps*, 26 octobre 1934.) — Voir aussi Jean Lefranc. En marge. — (*Le Temps*, 27 octobre.)

— Charles Braibant. Jérôme Coignard aux champs ou la paresse d'A. France. — (*Le Temps*, 11 au 15 mars 1936.)

— Jacques Lion. Anatole France et Paul Bourget [inédits]. — (*Le Temps*, 25 janvier 1936.)

— Jacques Lion. Bibliographie des ouvrages consacrés à A. France. — (*Bulletin du Bibliophile*, octobre 1934, novembre 1934, janvier 1935 à août-septembre 1935, mars 1936).

— J. Vaganay. Le jeune A. France et Volney. — (*Neuphilologische Mitteilungen*, nos 3-4, 1934.)

— [Note sur] l'originale du discours d'Anatole France sur Paul-Louis Courier. — (*Bulletin du Bibliophile*, octobre 1934, p. 480 ; novembre 1934, p. 527 ; décembre 1934, p. 575.)

**François de Sales (Saint)**. — Chanoine Granier. Lettres de saint François de Sales à l'évêque de Montpellier Pierre Fenouillet. — (*Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 1934.)

**Fromentin (Eugène)**. — E. Henriot. Fromentin en Égypte. — (*Le Temps*, 5 novembre 1935.)

**Furetière.** — Émile Henriot. Furetière et l'Académie. — (*Le Temps*, 10 septembre 1935.)

**Garnier (Robert).** — R. Lebègue. Robert Garnier. — (*Journal des Débats*, 16 septembre 1934.)

**Gautier (Théophile).** — Voir Corneille (Pierre.)

**Glatigny (Albert).** — L. Brognard. D'A. Glatigny à Victor Hugo. — (*Le Progrès de Lillebonne*, 20 décembre 1935.)

— Edm. Spalikowski. Les déboires posthumes du poète Albert Glatigny. — (*Dépêche de Rouen*, 4 février 1935.)

**Gobineau.** — J. Cazenave. A travers la vie et l'œuvre de Gobineau. — (*Revue de l'Enseignement français hors de France*, octobre-novembre 1934.)

— Georges Raeders. Le comte de Gobineau durant la guerre franco-allemande. Lettres inédites à D. Pedro II, empereur du Brésil. — (*Le Temps*, 18 août 1935.)

**Goncourt (Edmond de).** — Auriant. Une source de *Chérie* : les confidences de Mme Valtesse de la Bigne. — (*Mercure de France*, 1er septembre 1935, p. 441.)

— E. de Goncourt et son grenier. — (*Mercure de France*, 15 octobre 1935, p. 445.)

— **(E. et J. de).** — Léon Deffoux. Éphémérides de l'affaire du *Journal* et de la correspondance des Goncourt. — (*Mercure de France*, 15 août 1935, p. 219.)

**Gourmont (Remy de).** — Fernand Fleuret. De Gilles de Rais à Guillaume Apollinaire. — (Paris, Mercure de France, 1933, in-16). — Coutances et R. de Gourmont, p. 219-256.

— Ernest Gautier. R. de Gourmont, étudiant à la Faculté de droit de Caen (1876-1877). — (*Normannia*, n° 2 de 1935, p. 378-383.)

— Guy Pillion. R. de Gourmont. — (*Journal de Rouen*, 5, 19 novembre et 10 décembre 1935.)

**Guérin (Eugénie et Maurice de).** — *L'Amitié guérinienne.* Bulletin trimestriel. (Publie des textes, lettres et documents inédits.)

— J. d'Hennezel. Une âme de qualité : E. de Guérin. — (*Revue hebdomadaire*, 14 septembre 1935.)

— Voir Barbey d'Aurevilly.

**Guillermard (Henri).** — H. Jacoubet. Une figure du Dauphiné d'autrefois : le chanoine Henri Guillermard, curé de Bourgoin [et ami de Lamartine, Bienassis, Guérin,... etc.]. — (*Le Dauphiné*, 30 octobre 1933.)

**Jullian (C.).** — Paul Courteault. Camille Jullian à Bordeaux. — (*Revue philomathique de Bordeaux*, 37e année [1934], n° 2.)

— Voir Barrès (Maurice).

**Hennequin (Émile).** — Auriant. E.-Hennequin traducteur d'Edgar Poë. Documents inédits. — (*Mercure de France*, 1er août 1935, p. 626-631.)

— Auriant. Un critique oublié. Émile Hennequin. Documents inédits. — (*Mercure de France*, 1er octobre 1934.)

**Hennique (Léon).** — Léon Deffoux. Sur Léon Hennique. Notes, souvenirs et textes inédits. — (*Mercure de France*, 1er février 1935, p. 489-504.)

**Hérédia (J.-M. de).** — Edmond Morin. Hérédia et Albalat. — (*Mercure de France*, 15 novembre 1935, p. 221.)

***Histoire des Idées.*** — R. Hubert. Essai sur l'histoire de l'idée de progrès. — (*Revue d'Histoire de la Philosophie et d'Histoire générale de la Civilisation* [Lille], 15 octobre 1934 à 15 janvier 1935.)

***Histoire littéraire.*** — M. de Gélis. La langue d'Oc et le génie latin. — (*Mémoires de l'Académie de Toulouse*, t. XIII, 1935, p. 129-138.)

***Histoire littéraire des Sciences.*** — Hélène Metzger. La littérature scientifique française au XVIIIe siècle. — (*Archeion* [Rome et Paris], janvier-mars 1934.)

***Histoire littéraire provinciale.*** — Abbé Blanchet. Le Havre et la vie littéraire depuis cent ans. (*Recueil de la Société havraise d'études diverses*, 1934, p. 59-74.) [C'est à l'inauguration, 9 août 1852, des statues de B. de Saint-Pierre et de Cas. Delavigne, que Jacques Ancelot, de l'Académie Française, récita, au Havre, un poème dithyrambique, qui fut acclamé et que Flaubert parodia dans le compte rendu ridicule du Comice agricole d'Yonville, envoyé par Homais au *Fanal* de Rouen.] — (Thouvenin.)

**Houssaye (Arsène).** — Voir Théâtre. R.-L. Hawkins.

**Huet (Daniel).** — Clémentine de Courten. Quelques lettres inédites de Montausier à Huet. — (*Revue catholique de Normandie*, mai 1933, p. 187-201.)

— E. Rodocanachi. Vauban amoureux [vers de Huet à Vauban sur leurs amours]. — (*Revue bleue*, 3 juin 1933, p. 325-326.)

— Léon Tolmer. P.-D. Huet, son véritable caractère d'après sa correspondance. — (*Normannia*, n° 2 de 1935, p. 339-366.)

**Hugo.** — Fr. Ambrière. Hugophobes et hugolâtres. Notes pour servir à l'histoire d'un cinquantenaire. — (*Mercure de France*, 1er juin 1935.)

— R. Avezou. V. Hugo à Chamonix. — (*Cahiers du Plateau*, Pâques 1935.)

— Bernard Barbery. L'évêque et le conventionnel des *Misérables*. Mgr Miollis et Sergent-Marceau. — (*Mercure de France*, 15 juin 1935.)

— J. Benda. V. Hugo et la musique. — (*Revue musicale*, septembre-octobre 1935.)

— Paul Berret. Un talent méconnu. Eugène Hugo. — (*Mercure de France*, 1er mai 1935. Voir aussi le n° du 15 mai, p. 212.)

— P. Berret. V. Hugo et la vie future. — (*Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1935.)

— Georges Blaizot. L'édition originale des *Misérables*. — (*Bulletin du Bibliophile*, janvier, février 1936.)

— A. Bourdeaut. Léopold Hugo et Sophie Trébuchet. [Campagne du général en Vendée. Mlle Trébuchet n'a pris aucune part à la chouannerie. *Lettres sur la Chouannerie dans le Maine*, source de *Quatrevingt-treize*. *La Fiancée du Timbalier*. Volney, le marquis de Coriolis, Biscarrat.] — (*Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 1933, p. 321-381.)

— François Bovesse. V. Hugo à Bruxelles. — (*Le Flambeau*, juin 1935.)

**Hugo.** — J. Bruyr. V. Hugo mélophobe ou mélophile. — (*Revue musicale*, septembre-octobre 1935.)

— Pierre Chazel. V. Hugo et la Bible. — (*Foi et Vie*, juillet-août 1935, p. 539-557.)

— J.-L. Croze. A Villequier. — (*Le Temps*, 20 octobre 1934.)

— Léon Deffoux. « L'homme sans nom », l'évêque et le conventionnel des *Misérables*. — (*Mercure de France*, 1er juillet 1935, p. 218.)

— J. Fourcassié. Dans le pays basque sur les pas de V. Hugo. [Impressions de route.] — (*Bulletin de l'Université et de l'Académie de Toulouse*, janvier 1936.)

— Fabienne Frayssinet. V. Hugo, candidat à Montauban [après la dissolution de la Chambre, le 13 juin 1832. Violentes polémiques dans les journaux locaux. Hugo renonça à son projet de candidature]. — (*L'Archer* [Toulouse], juillet-août 1935.)

— E. Henriot. Marion de Lorme et ses poètes [Vigny, Hugo]. — (*Le Temps*, 4 décembre 1934.)

— J.-C. La barbe de V. Hugo. — (*Mercure de France*, 15 août 1935, p. 223.)

— P. de Lacretelle. V. Hugo fondateur du Second Empire. — (*Revue hebdomadaire*, 18 mai 1935.)

— Paul Laumonier. V. Hugo, poète national et populaire. — (*Revue philomathique de Bordeaux*, 38e année [1935], n° 3.)

— Y.-G. Le Dantec. V. Hugo, poète lyrique. — (*Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1935, p. 658-669.)

— P. Mayeur. V. Hugo, cinquante ans après. — (*Grande Revue*, avril 1935.)

— Lettres à ses fils. — (*Revue hebdomadaire*, 15 juin 1935.)

— Lettres inédites de V. Hugo à Léon Cladel (pub. par G. Picard). — (*Nouvelles Littéraires*, 30 mars 1935.)

— Dr F. Michaux. A travers les œuvres de V. Hugo. *Odes* (1823), 2e édit. — *Odes et Ballades*, 1826. — *Les Rayons et les Ombres*. *Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1934. — *Odes et Ballades*, 4e et 5e édit. *Ibid.*, novembre 1934. — *Nouvelles Odes*. *Ibid.*, février 1935. — Premières éditions collectives des *Odes*. *Ibid.*, mai et juin 1935. — Notice sur *Gil Blas*, *Tablettes* et *Annales romantiques*. *Ibid.*, août-septembre 1935. — *Bonaparte*, *Moïse sur le Nil*. *Ibid.*, décembre 1935. — *La Muse française*. *Ibid.*, janvier 1936. — L'édition originale des *Misérables*. *Ibid.*, mars 1936.

— Glauco Natoli : Il cinquantenario della morte di Victor Hugo. — (*Pan* [Milan, Rome, Florence], 1er septembre 1935.) — [L'étranger (nous ne devons pas l'ignorer) a constaté que l'hommage officiel de la France à V. Hugo, en l'année du cinquantenaire, se réduisait à peu de choses.]

— G.-A. Nanta. *Marion Delorme* : le Chariot d'enfant. [Le drame indien serait une source du drame de V. Hugo.] — (*Neophilologus*, 1935 [4].)

— G. Ollivier. V. Hugo et la Franc-Maçonnerie. — (*Revue hebdomadaire*, 24 août 1935.)

— A. de Parvillez. V. Hugo est-il un imbécile ? — (*Études*, 20 avril 1935.)

— Georges Rency. V. Hugo à Waterloo. — (*Le Flambeau*, juin 1935.)

**Hugo.** — L. Souchon. V. Hugo journaliste. — (*Revue hebdomadaire*, 29 juin 1935.)

— P.-V. Stock. Les cent ans d'*Angelo, tyran de Padoue*. — (*Mercure de France*, 15 mai 1935.)

— Albert Thibaudet. Situation de V. Hugo. — (*Revue de Paris*, 15 mai 1935, p. 258-284.)

— Julien Tiersot. V. Hugo musicien. — (*Revue musicale*, septembre-octobre 1935.)

— M. Tresch. V. Hugo à Luxembourg et à Vianden [trois lettres inédites]. — (*La Grive* [revue ardennaise, Mézières], juillet 1935. — La Nuit. Poème inédit de V. Hugo. (*Ibid.*)

— Fernand Vanderem. *La Voix de Guernesey*. — (*Bulletin du Bibliophile*, décembre 1935.)

— La revue *Franche-Comté et Monts-Jura* (Besançon) a consacré à V. Hugo, en l'année du cinquantenaire, deux numéros spéciaux, abondamment illustrés :

Décembre 1934 : Georges Gazier, *Victor Hugo et la Franche-Comté*; Georges Ascoli, *Réponse à quelques détracteurs* ; J.-L. Faure, *Pourquoi nous défendons Victor Hugo* ; Pierre Moreau, *Le jeune Jacobite* ; un inédit de V. Hugo, communiqué par M. Jean Ledoux et reproduit en fac-similé (huit vers adressés à une loterie de Besançon pour les enfants pauvres, 1868) ; Paul Souchon, *La Maison de Victor Hugo* ; Jean Sergent, *A propos de deux dessins de Victor Hugo* ; Charles Léger, *Victor Hugo et Édouard Grenier*; Charles Dornier, *Victor Hugo, poète et romancier populiste* ; Louis Villat, *Les Politiques de Victor Hugo*.

Mai 1935 : Pierre Mille, *Les Détracteurs de Victor Hugo*; Maurice Levaillant, *Ruy Blas et le premier don César* ; Fernand Gregh, *La bataille d'Hernani* ; Mme Dussane, *Interprètes d'Hernani* ; Marguerite Henry-Rosier, *Victor Hugo et Charles Nodier* ; Pierre Moreau, *Préface à une préface* (sur les sources de la préface de *Cromwell*) ; Suzanne Peuteuil, *Péril et grandeur des mots chez Victor Hugo* ; M.-C. Poinsot, *Victor Hugo et l'Occultisme*.

— Voir Glatigny (Albert). L. Brognard.

***Humanisme.*** — L. Delaruelle. Comment on devenait helléniste à la fin du xve siècle. [Les instruments de travail : éditions, traductions, dictionnaires, grammaires.] — (*L'Archer* [Toulouse], juin-juillet 1935.)

— M. Delcourt. Une lettre de Ramus à J. Rheticus (1563). [Sur l'astronomie. Important.] — (*Bulletin Guillaume Budé*, juillet 1934.)

— R. Lebègue. De quelques petits livres nécessaires [questions de méthode]. — (*Bulletin Guillaume Budé*, juillet 1934.)

**Huysmans (J.-K.).** — Arminius. L'identité du chanoine Docre [de *Là-Bas*]. — (*Nouvelles littéraires*, 25 mai 1935.)

— André Dinar. L'inquiétude de Huysmans. — (*Mercure de France*, 15 mai 1935.)

— Pierre Dufay. J.-K. Huysmans, Mme Courrière et l'abbé Van Haecke. — (*Mercure de France*, 15 août 1935, p. 58-74.)

— Pierre Dufay. Une source ignorée d'*A Rebours*. — (*Mercure de France*, 15 août 1934.)

**Huysmans.** — Rubus. Huysmans et les *Foules de Lourdes*. — (*Mercure de France*, 1er juillet 1935, p. 217.)

***Influences étrangères.*** — H. Van der Tuin. Art et littérature comparés. Voyageurs français aux Pays-Bas dans la première moitié du XIXe siècle. — (*Revue d'Histoire de la Philosophie*, 15 décembre 1935.)

**Jacquemont (Victor).** — E. Pilon. Un ami de Stendhal et de Mérimée : Victor Jacquemont. — (*Revue universelle*, 15 janvier 1935 )

**Joubert.** — Edmond Pilon. Au pays de Joubert et de Mme de Beaumont. — (*Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1936.)

**Labiche (Eugène).** — J. Wogue. La Philosophie de Labiche. — (*Grande Revue*, mars 1934.)

— J. Wogue. Une leçon politique de Labiche. — (*Grande Revue*, septembre 1934.)

**La Bruyère.** — J. Vianey. Molière modèle de La Bruyère dans l'art du portrait. — (*Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 1934.)

**Lacordaire.** — Mgr Jérôme. Quelques souvenirs de Lacordaire à Nancy. — (Nancy, Vagner, 1929, in-8, 32 p. [R. Harmand.])

**La Fontaine.** — R. Jasinski. Sur la philosophie de La Fontaine dans les livres VII à XII des *Fables* [La Fontaine et Gassendi; précis et convaincant]. — (*Revue d'histoire de la philosophie et d'histoire générale de la civilisation*, nos 1 et 2, 1934.)

**Lamartine.** — Marcel Bouchard. *Jocelyn* en Lorraine. *Le Curé de Valneige*, poème de Désiré Carrière. — (*Annales de l'Est*, 1935, fasc. 1, p. 109.)

— F. Dubief. Lamartine conscrit. — (*Le Temps*, 8 septembre 1935.)

— Henri Guillemin. La Troisième Elvire, documents inédits. — (*Mercure de France*, 1er août 1934.)

— E. Lebry. De Julie à Elvire. — (*Grande Revue*, août 1934.)

— Albert Thibaudet. Les doublets de Lamartine et l'édition belge. — (*Bulletin de Bibliophile*, avril 1935.)

— J. Vincent. Le Prêtre dans la fiction littéraire. Encore Jocelyn. — (*Revue apologétique*, septembre 1935.)

**Lamberg (Maximilien de)** [1729-1792]. — Charles-Adolphe Cantacuzène. Sur Maximilien de Lamberg. — (*Mercure de France*, 1er mai 1935.)

**Lamennais.** — G. Charlier. Lamennais et l'Université de Bruxelles. — (*Revue de l'Université de Bruxelles*, décembre-janvier 1935.)

— P. Dudon. Note sur l'Église de France au temps de la Restauration, d'après des lettres inédites de Lamennais. — (*Revue d'histoire de l'Eglise de France*, janvier-mars 1934.)

**Laprade (Victor de).** — Émile Henriot. Un oublié : Victor de Laprade. — (*Le Temps*, 2 octobre 1934.)

**La Rochefoucauld.** — Jean Marchand. Les manuscrits des *Maximes* de La Rochefoucauld. — (*Bulletin du Bibliophile*, avril, juin à novembre 1935.)

— Jean Marchand. Note sur un exemplaire exceptionnel de la cinquième édition originale des *Maximes*. — (*Bulletin du Bibliophile*, juillet 1935, p. 335.)

**La Rochefoucauld.** — Jean Marchand. Une édition mort-née des *Maximes* de La Rochefoucauld. L'édition Herbert (1865). — (*Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1934.)

**Leconte de Lisle.** — A. Augustin-Thierry. Heredia et Leconte de Lisle [sur *Qaïn*]. — (*Le Temps*, 11 août 1934.)

— Ch. Bollier-Dumaine. Les origines normandes du nom et de la famille de Leconte de Lisle. — (*Normannia*, n° 4 de 1935, p. 494-513.)

**Lefèvre d'Étaples.** — Jean Barnaud. Jacques Lefèvre d'Etaples. *Études théologiques et religieuses*, revue p. p. la Faculté libre de théologie protestante de Montpellier, 11e année, n° 1, janvier-février 1936, p. 3-29. (Ch. I : « La préparation » d'une étude biographique et critique.)

**Lespine (Charles de).** — Frédéric Lachèvre. Les Livres uniques ou presque uniques. Les *Œuvres* de Ch. de Lespine, Parisien (1627). — (*Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1935.)

**Lorrain Jean.** — Louis Bertrand. La Riviera que j'ai connue. — (Paris, A. Fayard, 1933, in-16, pp. 133-178.)

**Loti (P.).** — A. Geiger. Loti inconnu. Les séjours à Toulon. — (*Nouvelles littéraires*, 14 juillet 1934.)

**Louys (Pierre).** — Cardinne-Petit. En écoutant Pierre Louys. — (*Nouvelles littéraires*, 27 octobre au 29 décembre 1934.)

— Yves-Gérard Le Dantec. Pierre Louys et la genèse du *Pervigilium mortis*. — (*Mercure de France*, 15 décembre 1934.)

**Maintenon (Mme de).** — E. Henriot. Mme de Maintenon peinte par elle-même. — (*Le Temps*, 5 mars 1935.)

**Maistre (Joseph de).** — E. Henriot. Les prophéties de Joseph de Maistre. — (*Le Temps*, 25 novembre 1935.)

**Maistre (Xavier de).** — Victor Giraud. Xavier de Maistre. — (*Revue des Deux Mondes*, 15 novembre 1935.)

**Mallarmé (Stéphane).** — Francis Ambrière. Deux ouvrages inconnus de Stéphane Mallarmé. — (*Bulletin du Bibliophile*, novembre 1935.)

**Marguerite de Navarre.** — Maria Holban. Le Livre d'heures de Marguerite de Navarre, sœur de François Ier. — (Mélanges *in memoria Lui Vasile Parvan*, Bucarest, 1934.)

**Maupassant (Guy de).** — René Dumesnil. Essai de nomenclature et de classement des lettres de Maupassant. — (*Bulletin du Bibliophile*, novembre-décembre 1935, janvier, février, mars 1936 [*à suivre*].)

**Mérimée (Prosper).** — Barazzetti. Actualité de Prosper Mérimée. — (*Beaux-Arts*, 28 juin 1935.)

— M. Bel. Une lettre de Prosper Mérimée datée de Montpellier. — (*Bulletin de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier*, 1933.)

— André Lelarge. Une amie de Mérimée, Mme Lacoste. — (*Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1935.)

— Mérimée en Anjou. — (*L'Anjou historique*, juillet 1935.)

— Maurice Parturier. Deux lettres de Prosper Mérimée à George Sand. — (*Le Divan*, 1935, n° 193.)

**Mérimée.** — J.-E. Poutermann. Deux lettres inédites de Prosper Mérimée. — (*Nouvelle Revue française*, 1er juin 1935, p. 896-901.)

— Lucien Schwab. Mérimée et l'Alsace. [Lettres inédites à Louis Schneegans. Fac-similé]. — (*La Vie en Alsace*, septembre 1934.)

— Voir Baudelaire. Crépet.

**Meurice (Paul).** — Voir Romantisme. Jules Marsan.

**Mickiewicz.** — Albert Cherel. Mickiewicz génie romantique. — (*Revue philomatique* de Bordeaux, 38e année, 1935, n° 1.)

— Édouard Krakowski. Mickiewicz et la Société française de 1830. La souveraineté d'un génie. — (*Mercure de France*, 15 juin 1935.)

**Mistral (Frédéric).** — Louis Karl. Correspondance de Frédéric Mistral avec Hugo Schuchardt. — (*Revue des Langues romanes*, LXVII, septième série, tome VII, 1933, p. 51-58. [Une lettre et deux billets inédits de Mistral, 1887].)

**Molière.** — P.-G. Dublin. Molière et l'Arétin. — (*Mercure de France*, 15 octobre 1935, p. 289-311.)

— F. Gohin. Sur un vers de Molière [Correction d'un vers d'*Amphitryon*]. — (*Revue universitaire*, mai 1935.)

— R. Harmand. En lisant Lope de Vega. — (*Revue de Littérature comparée*, juillet-septembre 1930. ) [Analogies de la scène 7 du IIIe acte de l'*Avare* avec la scène 5 du IIe acte de la *Dorotea* de Lope de Vega.]

— Jean Tannery, L'édition originale de *l'Amphitryon* de Molière. — (*Bulletin du Bibliophile*, octobre 1934. — Voir *ibid.*, novembre 1934, p. 528 ; décembre 1934, p. 575.)

— Voir La Bruyère : J. Vianey.

**Monselet (Charles).** — P.-V. Stock. Charles Monselet anecdotique. — (*Mercure de France*, 1er août 1935.)

**Montaigne.** — Camille Aymonier. Montaigne à table. — (*Revue philomathique de Bordeaux*, 37e année, 1934, n° 4.)

— C. Aymonier Montaigne et la sorcellerie. — (*Revue philomathique de Bordeaux*, 37e année, 1934, n° 2.)

— C. Aymonier. Un ami de Montaigne : le jésuite Maldonat. — *Revue historique de Bordeaux*, 1935, n° 1.)

— Émile Henriot. Montaigne et ses premiers lecteurs. — (*Le Temps*, 28 mai 1935.)

— A. Salles. Un peu de nouveau sur Montaigne. — (*Bulletin du Bibliophile*, mai 1935.)

— IVe centenaire de la naissance de Montaigne. Conférences organisées par la ville de Bordeaux et catalogue des éditions françaises des *Essais*. — (Bordeaux, 1935. In-8°.)

André Lamandé : *Montaigne et l'esprit gascon.* — Paul Courteault : *Montaigne, maire de Bordeaux.* — Paul Laumonier : *La Pensée de Montaigne.* — Dr Maurice Creyx : *Montaigne malade, médecin, hydrologue.* — Max Bonnafous : *Montaigne et l'éducation.* — Georges Hubrecht : *Montaigne juriste.* — Gaston Guillaume : *Montaigne périgourdin.* — René Galland : *Montaigne et Shakespeare.*

**Moréas (Jean).** — F. Demeure. Jean Moréas vingt-cinq ans après. — (*Grande Revue*, février 1935.)

— Ed. Morin. Sur les débuts de Jean Moréas. — (*Mercure de France*, 1er mai 1935.)

**Musset (Alfred de).** — M. A. Monnaie d'échange ou Musset et le commandant. — *Le mie Prigioni* ou Musset et la garde nationale. — (*Cahiers Alfred de Musset*, n° 2, avril 1934.)

— Maurice Allem. A propos de *La coupe et les lèvres*. — (*Cahiers Alfred de Musset*, n° 2, avril 1934.)

— Maurice Allem. Sur *En lisant le journal* [avec fac-similé du manuscrit]. — (*Cahiers Alfred de Musset*, n° 2, avril 1934.)

— Léon Deffoux. Le vers qui manque dans *Une soirée perdue*. — (*Mercure de France*, 1er septembre 1935, p. 447, et 15 novembre, p. 223.)

— R. Harmand. En lisant Lope de Vega. (*Revue de Littérature comparée*, juillet-septembre 1930.) [Les fameux vers de la *Nuit de mai* de Musset : La rose, vierge encor.... sont peut-être une réminiscence d'une vignette, accompagnée d'un distique, que l'éditeur espagnol des Œuvres de Lope de Vega (1776-1779), Antonio de Sancha, décrit comme caractérisant les éditions de 1632 et 1654.]

— Émile Henriot. Musset comme on le lit ou comme on le joue. — (*Le Temps*, 28 août 1934.)

— Alfred Quidant. Uné distraction d'Alfred de Musset. — (*Cahiers Alfred de Musset*, n° 1, janvier 1934.)

— Ernest Solente. Augustin de Musset. — (*Cahiers Alfred de Musset*, n° 1, janvier 1934.)

— Ernest Solente. Les Demeures d'Alfred de Musset. — (*Cahiers Alfred de Musset*, n° 2, avril 1934.)

— R. Worms-Baretta. Le Centenaire de la *Nuit de mai*. — (*Revue hebdomadaire*, 18 mai 1935.)

— Brandel. — (*Cahiers Alfred de Musset*, n° 2, avril 1934.)

— Comptes rendus contemporains des *Contes d'Espagne et d'Italie*. — (*Cahiers Alfred de Musset*, n° 2, avril 1934.)

— Lettres publiées dans les *Œuvres* posthumes [avec corrections]. — (*Cahiers Alfred de Musset*, nos 1-2, janvier-avril 1934.)

— Lettres nouvelles. — (*Cahiers Alfred de Musset*, n° 2, avril 1934.)

— Louison [variantes inédites]. — (*Cahiers Alfred de Musset*, n° 2, avril 1934.)

— Mémoires d'outre-cuidance. — (*Cahiers Alfred de Musset*, n° 1, janvier 1934.)

— L'Oubli des injures. [Fac-similé]. — (*Cahiers Alfred de Musset*, n° 2, avril 1934.)

— Portrait d'Alfred de Musset par Dufau [1815]. — (*Cahiers Alfred de Musset*, n° 2, avril 1934.)

**Musset.** — Portrait par Van Brée [1814]. — (*Cahiers Alfred de Musset*, n° 1, janvier 1934.)

— Le Songe d'Auguste [scène inédite]. — (*Cahiers Alfred Musset*, n° 2, avril 1934.)

**Nadaud (Gustave).** — P.-V. Stock. Le Mémorandum d'un éditeur: Gustave Nadaud anecdotique. — (*Mercure de France*, 1er août 1935, p. 532-543.)

***Naturalisme.*** — L. Descaves. Un éditeur des naturalistes [H. Kistemaeckers]. — (*Nouvelles littéraires*, 16 mars 1935.)

**Nerval (Gérard de).** — Émile Henriot. Gérard et Sylvie. — (*Le Temps*, 6 août 1935.)

**Pascal (Blaise).** — Manlio Duilio Busnelli. Encore quelques preuves que le *Discours sur les passions de l'amour* n'est pas de Pascal. — *Mercure de France*, 15 septembre 1934.)

— J.-R. Carré. Pascal et Voltaire. Raison ou sentiment. — (*Revue de Métaphysique et de Morale*, juillet 1935.)

— F. Cavallera. Ant. Le Maistre, hagiographe, et non Pascal [réponse à l'article de M. P.-H. Tisseau dans notre numéro d'octobre-décembre 1933]. — (*Revue d'Ascétique et de Mystique*, avril 1934.)

— Louise Faure-Favier. Pascal et la conquête de l'air. — *Mercure de France*, 1er septembre 1934.)
Voir aussi 1er octobre, p. 214.

— Zacharie Tourneur. Contribution à l'établissement du texte des *Pensées* de Pascal : *Disproportion de l'homme.* — (*Revue universitaire*, janvier 1935.)

— Z. Tourneur. Pascal et l'esprit juif. — (*La Grande Revue*, juin 1934.)

— Z. Tourneur. La Paternité des « trognes armées ». — (*Mercure de France*, 1er mars 1935.)

— Z. Tourneur. « Poète, et non honnête homme ». — (*Mercure de France*, 1er septembre 1935, p. 276-294.)

— Z. Tourneur. Trognes ou troupes. — (*Mercure de France*, 1er septembre 1934.)

— Voir A. Chénier.

**Pascalis (Le général).** — G. Gariel. Le Général Pascalis (1755-1833), d'après sa correspondance. — (*Bulletin de l'Académie delphinale*, 1935, p. 179-231). [Curieuse figure d'un garde du corps, qui, après une vie d'aventures, se consacre aux lettres et participe, à Aix et à Marseille, à la vie académique. Analyse, p. 224-227, de son poème sur Fontainebleau.]

**Perrault (Charles).** — E. Henriot. Le véritable original des *Contes* de Perrault. — (*Le Temps*, 11 février 1936.)

— Jean Tannery. La Priorité de la publication des *Contes*. — (*Bulletin du Bibliophile*, janvier 1936. — Voir *ibid.*, mars 1936, p. 143.

**Pigault-Lebrun.** — Jules Wogue. En marge d'un centenaire : Pigault-Lebrun, son libraire et son roi. — (*Mercure de France*, 15 otobre 1935, p. 412).
— P.-V. Stock. Pigault-Lebrun et son éditeur Barba. — (*Mercure de France*, 1er février 1936, p. 667.)

**Pixerécourt.** — J.-L. Croze. Guilbert de Pixerécourt et son drame *Latude*. — (*Le Temps*, 14 novembre 1934.)

***Poésie au XVIII^e siècle.*** — E. Henriot, Petits poètes du XVIII^e siècle [Faguet, *Histoire de la poésie française.*] — (*Le Temps*, 29 octobre 1935.)

**Pollin (Abbé).** — J. Tauliès. Un écrit inédit de l'abbé Pollin. — (*Bulletin de l'Académie delphinale*, 1933, p. 271-275.)

— Un nouvel écrit de l'abbé Pollin. — (*Ibid.*, 1934, p. 157-165.)

**Pousard (François).** — Voir Solms (M^me^ de).

**Porto-Riche.** — Émile Henriot. Georges de Porto-Riche, ou l'amour en 1890. — (*Le Temps*, 27 novembre 1934.)

— R. Talamon. Porto-Riche et Rostand [souvenirs de *l'Infidèle* de Porto-Riche]. — (*Modern Language Notes*, novembre 1935.)

**Poulet-Malassis.** — Pierre Dufay. Poulet-Malassis. — (*L'Intermédiaire des Chercheurs*, 1933, col. 789-792.)

***Préromantisme.*** — G. Collas. Loaisel de Tréogate [Ses poncifs préromantiques ; il est douteux que les *Soirées de mélancolie* soient une autobiographie et que *Florello* ait inspiré Chateaubriand]. — (*Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, 1933, p. 297-319.)

— (***en Dauphiné***). — Louis Royer. Une société d'amitié au château de Vizille. — (*Petite Revue des Bibliophiles dauphinois*, 1934, n° 2, p. 89-108.)

**Prévost (L'abbé).** — Voir Flaubert. Rouault de la Vigne.

**Proudhon.** — Luigi Foscolo Benedetto : Carducci e la Francia (*Pan*, Milan, Rome, Florence, 1^er^ septembre 1935). [Cet article contient la reproduction, en fac-simile, d'une curieuse lettre de Carducci sur Proudhon (1862).]

**Proust (Marcel).** — Albert Schinz. *A la Recherche du temps perdu*, première version. — (*Mercure de France*, 1^er^ septembre 1935, p. 413.)

— Jeanne Taillien. Marcel Proust. — *Le Flambeau* [Bruxelles], novembre 1935.)

**Rabelais.** — P. Lignac. François Rabelais habitant de Metz. — (*Pays lorrain*, janvier 1935, p. 24.)

**Racine.** — E.-B. Perreau. Racine et le café dans la correspondance de M^me^ de Sévigné. — (*Mémoires de l'Académie de Toulouse*, t. XIII, 1935, p. 165-179.)

***Renaissance.*** — A. Lelarge. Louis Aleaume, seigneur de Verneuil et de Vernouillet, poète latin de la Renaissance. — (*Revue de l'Histoire de Versailles*, juillet-septembre 1934.)

**Renan (Ernest).** — Jean Pommier. Quelques vues sur la formation intellectuelle de Renan. — (*Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, décembre 1934-février 1935.)

— René Puaux. La Prière sur l'Acropole [Examen du manuscrit]. — (*Le Temps*, 4 mai 1935.)

— Une originale suisse de la *Vie de Jésus*. — (*Bulletin du Bibliophile*, juin 1935, p. 287.)

**Restif de la Bretonne.** — E. Henriot. Restif de la Bretonne. — (*Le Temps*, 18 décembre 1934.)

**Rimbaud (Arthur).** — H. de Bouillane de Lacoste et P. Izambard. Recherches sur les sources du *Bateau ivre* et de quelques autres poèmes de Rimbaud. — (*Mercure de France*, 15 août 1935, p. 5-23.)

— Colonel Godchot. La dernière maladie de Rimbaud. — (*Ma Revue*, n° 56 (1935), 11, boulevard de Versailles, Saint-Cloud.)

— J. Tielrooy. Rimbaud et les frères Van Eyck. — (*Neophilologus*, 1935, 4.)

— Sur le sonnet des voyelles. — (*Mercure de France*, 1er janvier 1935, p. 180.)

***Romantisme.*** — E. Andral. Paris romantique [conférence]. — (*Bulletin de l'Université et de l'Académie de Toulouse*, février-mars 1935.)

— Jules Bertaut. Un éditeur d'autrefois : Ladvocat. — (*Le Temps*, 28 novembre 1934.)

— A. Günther. Die Mischung von Tragik und Komik im Drama der französischen Romantik. — (*Zeitschrift für französishe Sprache und Literatur*, 1934. Band LVIII, Heft, 7-8.)

— E. Henriot. Le Diable héros romantique. — (*Le Temps*, 15 octobre 1935.)

— Jules Marsan. Une *Antigone romantiqne* [de Meurice et Vacquerie, 21 mai 1844]. — (*L'Archer*, Toulouse, juin 1935.)

**Saint-Evremond.** — Auguste Davoret. Un illustre écrivain normand, Saint-Évremond. — (*Notices, Mémoires,...* etc., *de la Société d'Archéologie de la Manche*, 1934, p. 33-78.)

**Saint-Georges de Bouhélier.** — René Georgin. La Poésie naturiste de Saint-Georges de Bouhélier. — (*Mercure de France*, 1er décembre 1934.)

**Saint-Pierre (L'abbé de).** — Albert Noblet. L'abbé de Saint-Pierre, J.-J. Rousseau et la paix perpétuelle. — (*Nouvelliste de la Manche*, 19-26 mars 1933.)

— Albert Noblet. L'abbé de Saint-Pierre pédagogue. — (*Réveil de Cherbourg*, 22 mars 1933.)

**Saint-Pierre (Bernardin de).** — Bourde de la Rogerie. Les Bretons aux Iles de France et de Bourbon. — (*Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, t. XIII, 1932, 2e partie, p. 386-407.)

**Sainte-Beuve.** — Claude Aragonnès. Une correspondante de Sainte-Beuve. La comtesse d'Argoult. Avec des documents inédits. — (*Mercure de France*, 1er juillet 1935.)

— Jean Bonnerot. Bibliographie de l'œuvre de Sainte-Beuve. — (*Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1934 à décembre 1934, février 1935 à août-septembre 1935, decembre 1935, janvier à mars 1936.)

— René Bray. Une lettre inédite de Sainte-Beuve aux Olivier [septembre 1837]. — (*Gazette de Lausanne*, 3 février 1935.)

— J.-L. Croze. Le Parapluie de M. de Sainte-Beuve. — (*Le Temps*, 23 avril 1935.)

**Sainte-Beuve.** — Émile Henriot. La correspondance de Sainte-Beuve. — (*Le Temps*, 19 février 1935.)

— Émile Henriot. Les Libérations de Sainte-Beuve. — (*Le Temps*, 3 décembre 1935.)

— Émile Henriot. Sainte-Beuve et ses amis Olivier. — (*Le Temps*, 17 mars 1936.)

— René Martin et A. Chesnier du Chesne. Sainte-Beuve et *Le Temps* (Lettres inédites). — (*Le Temps*, 20-21-22-23 décembre 1934.)

— E.-M. Phillips. Sainte-Beuve et les poètes romantiques anglais. — (*Revue anglo-américaine*, août 1935.)

— J. Pommier. *Port-Royal* de Sainte-Beuve. La préparation. [Important.] — (*Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses*. Strasbourg, 1934.)

— Émile van Lerberghe. Sainte-Beuve professeur à l'Université de Liége. Quelques précisions. — (*Mercure de France*, 15 novembre 1935, p. 8-24.)

— Voir Barbey d'Aurevilly. Spalikowski.

**Sainte-Marthe (Claude de).** — Lettres inédites publiées par A.-C. M. Duinker — (*Neophilologus*, 1935.)

**Samain (Albert).** — Ch. Marteaux. Albert Samain en Savoie (1893). — (*Revue savoisienne*, 3e trimestre 1933.)

**Sand (George).** — J. Fourcassié. George Sand et les Pyrénées. — (*Bulletin de l'Université et de l'Académie de Toulouse*, mai 1934.)

— Louis Lacroix. Un ami de George Sand, Ludre Gabillaud. — (*Revue du Berry*, mai-juin 1935, p. 41-57.)

— Thérèse Marix. Les Débuts de George Sand, critique dramatique (George Sand et Marie Dorval), d'après des documents inédits. — (*Revue du Berry et du Centre*, mars-août 1934.)

— Voir Mérimée. Parturier.

**Sardou (Victorien).** — Voir Zola (Émile). Auriant.

***Sciences.*** — Martial Griveaud. Un physicien oublié du XVIIIe siècle, l'abbé Pierre Sigorgne, curé de Rembercourt-aux-Pots (1719-1809). — (*Annales de l'Est*, 1935, fasc. I, p. 77.)

— Voir Histoire Littéraire des Sciences.

**Segrais.** — Wessie M. Tipping. Jean Regnaud de Segrais. L'homme et son œuvre. — (Paris, Les Éditions internationales, 1933, in-8°. Cf. compte rendu critique : *Normannia*, 1933, p. 639-640.)

**Servet (Michel).** — H. Jacoubet. Michel Servet. Son séjour à Toulouse. — (*Bulletin de l'Académie delphinale*, 1933, p. 208-209.)

**Solms (Mme de).** — Jean Secret. Une Savoyarde d'adoption, Mme de Solms et son salon littéraire d'Aix-les-Bains. — (*Les Alpes*, août 1935, p. 195-196 ; octobre-novembre, p. 259-263. [Août, p. 192, illustration : Marie de Solms en bateau avec Ponsard sur le lac du Bourget].)

**Stendhal.** — R. Dollot. Stendhal et la Scala. — (*Mercure de France*, 1er juin 1935.)

**Stendhal.** — Constant de Horion. Stendhal. — (*Le Flambeau* [Bruxelles], octobre 1935.)

— G. Hyvernaud. Le rendez-vous de Stendhal. — (*Grande Revue*, juillet 1935.)

— Henri Martineau. Les Voyages à Sienne du consul Beyle. — (*Le Divan*, 1935, n° 191.)

— Maurice Parturier. La fin du *Rouge* et le problème de Mary. — (*Le Divan*, 1935, n° 192.)

— Michel Puy. L'Amour du petit Beyle. — (*Le Divan*, 1934-1935, n° 190.)

— Louis Royer. Stendhal à Thuellin. — (*Le Divan*, 1936, n° 197.)

— F. Vermale. Le Visage du père de Stendhal. — (*Bulletin de l'Académie delphinale*, 1933, p. 325-327.)

— Les Prisons du père de Stendhal. — (*Ibid.*, 1934, p. 167-178.)

— Robert Vigneron. Stendhal en Espagne. — (*Modern Philology*, XXXII, n° 1, August 1934.)

— Petites notes stendhaliennes. — (*Le Divan*, n°s 187, 188, 190-196.)

— Table de tous les articles parus à ce jour [décembre 1935] dans *Le Divan* sur Stendhal. — (*Le Divan*, 1935, n° 194. [Indispensable].)

— Une couverture inconnue des *Mémoires d'un touriste* [fac-similé]. — (*Bulletin du Bibliophile*, février 1935 et mars 1935, p. 142.)

***Symbolisme.*** — E. Henriot. Le cinquantenaire du Symbolisme. — (*Le Temps*, 18 février 1936.)

**Taine.** — Commandant E. Gaillard. La maison de Taine à Maclamod. — (*Le Temps*, 1er juin 1935.)

***Théâtre.*** — Frantz Calot. Les collections théâtrales de l'Arsenal. — (*Bulletin du Bibliophile*, décembre 1934.)

— R.-L. Hawkins. Rachel and Arsene Houssaye : unpublished letters. — (*Harvard studies and notes in philology and literature*, vol. XV.)

— R. Lebègue. Jean Molinet et la *Passion de Valenciennes* [Étude philologique]. — (*Romania*, juillet 1933.)

— ***en province.*** — Louis Arnould. Une pastorale poitevine inédite en cinq actes et en vers, *Lisette*. — (*Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1933, p. 750-759.)

— Ernault (Émile). Sur la pastorale *Lisette*. — (*Bulletin de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord*, 1934, p. 175-188. [Éclaircissements sur certains termes vieillis qui se rencontrent dans ce poème].)

— Robert Delamare. Histoire de la *revue* à Rouen. — (*Rouen-Gazette*, 31 août 1935.)

— Sylvia-L. England. An unrecognized document in the history of french Renaissance staging [Représentation d'une pastorale à Montbrison en 1588]. — (*Transactions of the bibliographical Society*. Londres, septembre 1935.)

— R. Lebègue. Le théâtre provincial en France des origines à nos jours. — (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, juillet 1934.)

***Théâtre en province.*** — Aug. Quenot. Gens de Dieppe et comédiens sous Louis XV. — (*Vigie de Dieppe*, 28 mai 1935.)

— J. de Pas. Le théâtre à Saint-Omer aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. — (*Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 1935, fascicule 294, p. 495-498.)

— E. Traver : Une idylle à grands chœurs exécutée à Poitiers en 1739. [Le 13 septembre, à l'occasion du passage d'Élisabeth de France, mariée à Don Philippe, second infant d'Espagne.] — (*Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1935, p. 639 à 644.)

**Tocqueville.** — J.-E. Charles. Monsieur de Tocqueville. — (*Opinion*, 1^er^ septembre 1935.)

**Tristan l'Hermite.** — Henri Rousseau. Un poète marchois en Poitou : Tristan l'Hermite et les Sainte-Marthe. — (*Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1934, p. 15-45.)

**Vacquerie (Auguste).** — Voir Romantisme. Jules Marsan.

**Vallès (Jules).** — Léon Deffoux. Jules Vallès et le *Journal de Sainte-Pélagie*. — (*Mercure de France*, 1^er^ février 1935.)

— Ulysse Rouchon. Les Derniers Jours de Jules Vallès. — (*Mercure de France*, 1^er^ février 1935.)

— Ulysse Rouchon. Gill et Vallès. — (*Mercure de France*, 1^er^ mai 1935.)

**Van Lerberghe (Ch.).** — Lettre à une jeune fille, présentée par M. Wilmotte. — (*La Grive*, revue ardennaise. Mézières, avril 1935.)

**Verlaine.** — E. Henriot. Les Mémoires de M^me^ Verlaine. — (*Le Temps*, 2 avril 1935.)

**Viennet (J.-P.-G.).** — P. Jourda. Un ennemi du romantisme : Viennet. — (*Bulletin de la Société Archéologique de Narbonne*, t. XVIII, 1934.)

**Vigny (A. de).** — E. Henriot. Dans le nouveau *Journal d'un poète* [édit. Baldensperger]. — (*Le Temps*, 24 septembre 1935.)

— C. Wesley Bird. La genèse de quelques strophes de *La Bouteille à la Mer* dans un document oublié d'Alfred de Vigny. — (*Mercure de France*, 1^er^ juin 1935.)

— Voir Hugo. E. Henriot.

**Villedieu (M^me^ de).** — Jean d'Armor. A propos du troisième centenaire de M^me^ de Villedieu. — (*Revue normande*, hiver 1933, p. 21-26.)

**Villiers de l'Isle-Adam.** — Marcel Longuet. Deux lettres de Villiers de l'Isle-Adam à Aurélien Scholl. — (*Mercure de France*, 1^er^ février 1935.)

**Volney.** — Voir France (A.). Vaganay.

**Voltaire.** — F. Baldensperger. Voltaire et la Lorraine. — (*Pays lorrain*, février 1935, p. 56, et septembre, p. 503.)

— N. Brian-Chaninov. Voltaire et quelques Russes de son temps. — (*Mercure de France*, 1^er^ février 1935.)

— Émile Henriot. Voltaire poète. — (*Le Temps*, 6 novembre 1934.)

— Charles Oulmont. Au château de Cirey avec Voltaire. — (*Le Temps*, 28 septembre 1934.)

**Voltaire.** — Charles Oulmont. Quand Voltaire allait aux eaux. — (*Le Temps*, 9 novembre 1934.)

— P.-E. Shazmann. Voltaire et ses voisins de Feuillasse, d'après des documents inédits. [Deux lettres de Voltaire sur un projet de vente de ce château.] — (*Gazette de Lausanne*, 27 janvier 1935.)

— G.-L. Van Roosbroek. An unpublished letter of M^me^ de Pompadour to Voltaire. — (*Neophilologus*, 1935, 1.)

— Ira Wade. Voltaire and Malesherbes [avec des documents inédits nombreux]. — (*The French Review*, avril et mai 1935.)

— Voir Corneille. E.-E. Stoll.

— Voir Pascal. J.-R. Carré.

**Wihl (Ludwig)** [ami de Barbey d'Aurevilly, personnage de la *Femme pauvre* de Léon Bloy]. — Le Dossier universitaire de M. Wihl, poète franco-allemand. — (*Petite Revue des Bibliophiles dauphinois*, 1934, n° 1, p. 42-59.)

**Zola (Émile).** — Auriant. *Venise sauvée* ou les débiteurs découverts [Zola, Sardou, Coppée]. — (*Mercure de France*, 1^er^ mars 1935.)

— *Bulletin de la Société littéraire des amis d'E. Zola*, 1935, n° 20.

— A. Zevaès. Le cinquantenaire de *Germinal*. — (*Nouvelle Revue*, 1^er^ mars 1935.)

## Divers.

**Duhem (Jules).** — L'amour en ballon ou les curiosités de la littérature aéronautique. — (*Bulletin du Bibliophile*, janvier 1935.)

**Genévrier (P.).** — Walter Scott, historien français ou le roman tourangeau de *Quentin-Durward*. — (Tours, Arrault et C^ie^, 1935.)

**Hawkins (R.-L.)** — Unpublished french letters [avec annotations : Bussy-Rabutin, Chapelain, Saint-Évremond, Saint-Simon, M^me^ du Châtelet, Cazotte, Lamartine, Sully-Prudhomme, Mallarmé..., etc.] — (*Harvard studies and notes in Philology and Literature*, vol. XVII, 1935.)

**Henriot (Émile).** — La littérature et les financiers. — (*Le Temps*, 21 mai 1935.)

**Plattard (Jean).** — Un étudiant écossais en France en 1665-1666 ; journal de voyage de sir John Lander, in-8° de 130 p. Librairie d'histoire et d'art (Van Œst), 1935. [Sur les livres français lus par cet étranger, sur les farces, comédies et tragédies jouées dans les provinces, etc.]

**Toussaint (Maurice).** — Deux humanistes lorrains : Nicolas-Éloi Lemaire (1767-1832), Pierre-Auguste Lemaire (1802-1887). — (*Annales de l'Est*, 1935, fasc. 3, p. 215.)

*Le Gérant :* **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

## ROBINEAU, DIT DE BEAUNOIR,

## ET LES PETITS THÉÂTRES DU XVIIIe SIÈCLE[1].

### X

Les comédies excellentes et les drames émouvants joués aux Variétés Amusantes finirent donc par amener un grand changement d'opinion à son sujet. « C'est à la foire que nous allons respirer le goût, la morale et l'esprit », écrit Métra[2]. La lecture des pièces représentées à cette époque confirmera sans aucun doute cette assertion. Les auteurs y font preuve d'une grande fertilité d'invention, comme d'une grande habileté dans le choix des sujets et dans la façon dont ils étaient traités. Beaunoir, comme nous l'avons vu, réussit aussi bien dans le drame que dans la comédie; son tact, son sens délicat de la beauté des choses et des convenances lui donnèrent une place prépondérante parmi ses collègues, qui possédaient eux aussi des qualités par ailleurs remarquables.

La plume de Dorvigny, par exemple, fut aussi très fertile; mais la plupart de ses pièces furent représentées pendant les deux ou trois premières années de la vie des Variétés. Son premier grand succès fut naturellement *Les Battus paient l'amende*. Janot semble avoir été accepté par les Parisiens comme le type du pauvre paysan malheureux abandonné dans une grande ville. On peut fermer les yeux sur la vulgarité de quelques scènes de cette pièce parce que Dorvigny a réussi à y mettre largement de la vie même dans les plus petits détails, tandis que ses caractères sont d'une vérité frappante. Dorvigny fut un dramaturge habile et sans

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire*, nº 1, 1936, p. 20.
2. *Correspondance secrète* (Londres, 1787), tome XIII, p. 195.

amertume, mais il était un homme du peuple et c'est peut-être à ses origines qu'il doit la maîtrise avec laquelle il traite ses remarquables portraits de gens du commun.

Un autre auteur assez curieux des Variétés fut Guillemain, dont les héros sortent de préférence des basses classes, et qui témoigne dans presque toutes ses pièces de sentiments prérévolutionnaires... amour du bourgeois, haine des nobles, désir ardent d'égalité. Dans *Le Vannier et son Seigneur*, jouée en 1783, nous entendons le domestique dire à son maître :

A présent, seigneur Ormont, si vous retournez à Serendib, vot' cœur sera changé ; vous direz aux grands : O mes pareils, ne méprisons plus le Peuple : j'ai appris que son industrie est plus utile que not' fortune et not' richesse : tâchons d'avoir pus de vertus que lui. Gn'y a que la bienfaisance qui puisse vous élever au-dessus des autres.

L'intérêt des pièces de Guillemain se trouve dans leurs tendances sociales plutôt que dans leur valeur esthétique et dramatique.

La plume de Pompigny est tout à fait différente. Sa première pièce, *Le Nœud d'Amour*, jouée en 1779, est visiblement une imitation du *Théâtre d'Amour* de Beaunoir; mais Pompigny n'est ni aussi délicat ni aussi charmant que Beaunoir dans son emploi du symbolisme particulier à ce genre. Les grands succès de Pompigny furent les pièces de la série Barogo, *Le Ramoneur Prince et le Prince Ramoneur* et ses suites. Ce sont des comédies d'intrigues originales, écrites avec une grande science de l'art dramatique, surtout remarquables par les situations habilement conçues et dont beaucoup sont extrêmement amusantes. Pompigny fut un auteur brillant; à travers des intrigues compliquées, il sait faire évoluer des personnages vivants et vrais, tandis que la gaîté et le mouvement ne traînent jamais.

Plusieurs pièces de style noble furent écrites pour les Variétés à cette époque. Passot de Saint-Aimé fit jouer pendant les premiers mois de 1785 un drame intitulé *Le Triomphe de la Bienfaisance* ou *L'Ami de l'Humanité*. Comme le suggère son titre, cette œuvre est pénétrée d'une philosophie rousseauiste et sentimentale; elle flatte les tendances romanesques des spectateurs. Dumaniant, l'un des meilleurs écrivains dramatiques de l'époque, fit représenter plusieurs pièces qui contribuèrent beaucoup à l'éclat dont jouissait ce théâtre, comme, par exemple, *Le Dragon de Thionville* et *Le Français en Huronie*. Sa *Guerre ouverte* ou *Ruse*

*contre ruse* est une des meilleures comédies représentées sur les boulevards. Pour la gaîté, le mouvement et la qualité de l'humour qui déborde dans chaque scène, cette pièce peut même rivaliser avec les meilleures comédies d'intrigues du Théâtre-Français de n'importe quelle période.

Pendant ces années les Variétés Amusantes restèrent le théâtre le plus connu de Paris. Tandis que le public se battait pour y trouver des places, les salles des théâtres royaux restaient vides, car les spectateurs refusés chez Lécluze allaient remplir les salles voisines de Nicolet et d'Audinot. Les pièces jouées aux Variétés étaient du même niveau dramatique que celles jouées au Théâtre-Français et même plus près de la vie. Elles ne prétendaient pas à un style ni à une conception classiques ; mais se contentaient d'être simples et franches, et la vérité n'y était pas dissimulée sous le voile de sentimentalité à travers lequel bien des auteurs de cette époque envisageaient la vie. Une comparaison approfondie entre des pièces telles que *Durmont ou le Modèle des Amis*, par Laroche, ou *Marianne et Durmont*, par Rouhier-Deschamps, ou le drame historique *Le Duc de Monmouth*, de Bodard de Tézay, ou n'importe laquelle des pièces de Pompigny, de Dumaniant et de Beaunoir citées ci-dessus, et des pièces représentées juste avant la Révolution au Théâtre-Français, révélera d'un côté la vigueur et l'intérêt saisissant des drames du boulevard, de l'autre l'artifice conventionnel des pièces jouées au grand théâtre français. La vie de la nation palpitait au plus fort, non pas chez les nobles et chez les riches, mais chez les humbles bourgeois et le peuple.

## XI

Entre l'année 1782 et l'année 1786, Beaunoir fit jouer six pièces au Théâtre Italien. Il y rencontra beaucoup d'opposition, les acteurs et les auteurs semblant s'unir pour essayer de contrarier ses efforts et d'empêcher son succès. Malgré cela, au moins une de ses pièces fut un des grands succès dramatiques de l'année.

Sa première œuvre pour le Théâtre Italien fut *La Nouvelle Omphale*, comédie à ariettes qui ne réussit qu'à moitié. En 1786, parut sa deuxième comédie à ariettes, *Le Mariage d'Antonio*, signée du nom de « Madame de Beaunoir ». Le musicien Grétry joua, semble-t-il, un rôle important dans l'imbroglio littéraire du ménage Beaunoir, car il aida à faire de la réclame à la pièce en présentant son accompagnement musical sous le nom de sa fille, âgée de treize ans. Les efforts réunis des deux jeunes femmes

firent grand bruit à Paris ; cependant, par suite des menées de quelques collègues jaloux, le succès de la pièce fut de courte durée.

Quatre drames complètent l'œuvre de Beaunoir donnée aux Italiens. De ces quatre drames, *Céline de Saint-Albe* échoua complètement, *Les Amis du jour* n'eut qu'un succès médiocre, tandis que *Fanfan et Colas* avec sa suite *Rose* réussirent d'une manière tout à fait inespérée.

*Fanfan et Colas* fut écrite en réalité pour les Variétés, mais les censeurs des Italiens l'interceptèrent et la firent jouer au Théâtre Italien. Cette pièce souleva à Paris plus de critiques que n'importe quelle autre de Beaunoir, et elle est tenue pour son chef-d'œuvre. Nous ne l'étudierons pas ici en détail parce qu'elle est mieux connue que les autres ouvrages de notre auteur et d'ailleurs, à mon avis, quelques-unes de ses pièces représentées aux Variétés la surpassent quant à la valeur littéraire. Disons en passant que, si on voulait admettre que M^me^ de Beaunoir fût vraiment l'auteur des pièces qui portent son nom, celle-ci, *Fanfan et Colas*, serait un argument indiscutable pour soutenir ce point de vue. Il faut reconnaître que la délicatesse de cette pièce, la compréhension des natures d'enfants qui y paraissent, suggèrent beaucoup plus la main d'une femme que celle d'un homme. C'est le seul argument valable, mais il n'est pas décisif, car, grâce à sa délicatesse innée, l'auteur de l'*Amour quêteur* était certainement à même de nous présenter ce tableau intime et merveilleux du cœur d'un enfant.

*Fanfan et Colas* fut la seule pièce de Beaunoir qui reçut l'appréciation qu'elle méritait. Grimm écrit[1] :

> Les enfants, que leurs mères s'empressent de mener à ce spectacle, garnissent le devant des loges à l'année, tandis qu'elles-mêmes sont dans le fond, et depuis le commencement de la représentation jusqu'à la fin, on les voit pleurer avec un attendrissement que partagent tous les spectateurs. Il y a peu de tragédies qui fassent répandre autant de larmes ; il n'y en a peut-être pas une dont la représentation puisse avoir une influence aussi utile pour les mœurs et dont l'impression puisse être aussi sûrement profitable. Aucun de ces enfants ne voit jouer *Fanfan et Colas* sans se bien promettre de ne jamais ressembler à l'un dans les premières scènes de cette comédie, et d'être toute sa vie aussi bon que l'autre.

Les caractères, pleins de noblesse et de distinction, se dessinent

1. *Correspondance littéraire*, tome XIV, p. 45.

avec clarté, et la manière dont ils sont développés est aussi vraie au point de vue psychologique qu'elle est admirable au point de vue de l'expression. A part sa valeur purement littéraire, la pièce intéresse parce qu'elle reflète la sensibilité de son époque, c'est-à-dire des cinq années qui précédèrent la Révolution. Deux enfants sont en présence, l'un paysan, l'autre noble. Lequel des deux va faire preuve des plus beaux mouvements de l'âme? C'est Colas, le petit paysan, qui est vraiment généreux, vraiment noble, vraiment délicat. Fanfan est arrogant et sans cœur ; il manque de loyauté et de reconnaissance. Écho de la voix populaire, le théâtre n'hésite plus à élever les humbles et à déprécier les grands. Un procédé continuel d'égalisation se révèle dans les pièces de cette période ; on y sent une forte poussée vers la démocratie; l'idéalisation rousseauiste des humbles est unanimement acceptée. L'éducation est représentée comme capable de guérir tous les maux,... une éducation qui apportera une conception juste du monde et l'équitable appréciation du bien partout où il se trouve. Les derniers mots de l'abbé dans *Fanfan et Colas* synthétisent cette morale :

Bonnes mères, en aimant vos enfants, n'oubliez jamais qu'ils ne seront heureux qu'avec des mœurs, avec de la sensibilité ; et que l'éducation seule développe dans leurs cœurs le germe des vertus ou des vices.

## XII

Les travaux littéraires de Beaunoir après 1786 ne méritent plus guère qu'un mot en passant. Ses œuvres politiques et satiriques au sujet de la Révolution brabançonne exercèrent sans doute quelque influence sur le résultat de la lutte, mais comme productions littéraires elles sont à peu près nulles. *Vander-Noot,* drame historique en cinq longs actes, dont chacun est une pièce complète, est la seule œuvre qui mérite quelque attention. Avec une clarté qui démontre une connaissance approfondie des mystères de l'affaire, Beaunoir y présente une situation historique extrêmement compliquée ; il réussit à peindre cette situation en quelques scènes vivantes, bien écrites, et dont l'action est soutenue malgré les longues discussions politiques qui les encombrent. C'est une critique impitoyable du caractère méprisable des trois chefs du gouvernement vandernootiste... Vander-Noot lui-même, La Pineau et Van Eupen. Dans l'ensemble, l'œuvre est lourde et

maladroite, impossible à jouer ; mais elle dénote incontestablement la main d'un écrivain intelligent et puissant.

Entre 1789 et 1800 Beaunoir n'écrivit rien de durable. Il édita plusieurs journaux chacun pendant quelques mois seulement, fit publier des essais sur des sujets d'actualité, aida Métra à éditer sa *Correspondance littéraire secrète*, et aussi, pendant qu'il demeurait à Neuwied, il fit publier un volume intitulé *Voyage sur le Rhin depuis Mayence jusqu'à Dusseldorf*[1].

Après son retour à Paris en 1801, Beaunoir entreprit toutes sortes de travaux pour des journaux littéraires. Quelques-uns de ses articles restent en manuscrit dans la collection de ses papiers à la Bibliothèque Nationale, et indiquent une connaissance très étendue de la vie de l'époque et un intérêt très large pour tout ce qui s'y rapporte. Il écrivit quelques pièces, qui ne furent pas bien accueillies par le public volage et inconstant. Deux travaux de longue haleine, *Annales de l'Empire français*, entrepris avec M. A.-H. Dampmartin, et *Bibliothèque dramatique et théâtrale*, *Première année*, *1821*, entreprise avec Chaalons d'Argé, cessèrent de paraître après les premiers volumes. Sa dernière œuvre fut un roman, *Attila* ou *Le Fléau de Dieu*, écrit dans sa vieillesse et loin d'être une production artistique impressionnante.

1. M. Scherer, dans son livre sur Melchior Grimm (Paris, 1887, Appendix, p. 471), fait valoir des déductions tirées d'une étude du *Voyage sur le Rhin* pour soutenir la thèse que le Métra de la Correspondance littéraire secrète était un célèbre banquier de Paris. M. Scherer était d'avis que trois personnes ont collaboré au *Voyage sur le Rhin* : 1° un écrivain inconnu à qui revient le fonds du manuscrit; 2° Beaunoir, qui édita ce manuscrit, et 3° Métra lui-même, qui y ajouta au moins une longue note. Il n'est pas difficile de démontrer que le *Voyage sur le Rhin* a eu deux auteurs, puisque d'abord on trouve dans le texte plusieurs allusions à un manuscrit original, et qu'il y a d'ailleurs de graves différences de style et de sujet : c'est-à-dire, il y a une personne qui a écrit des notes sur ses voyages et une autre (Beaunoir) qui les a rassemblées. Mais quant à la troisième, c'est une autre affaire. C'est du paragraphe suivant du *Voyage sur le Rhin* que M. Scherer déduit la collaboration de Métra :

« C'est dans cette ville (c'est-à-dire Neuwied) que, victime du despotisme ministériel de France, moi que de grandes injustices ont éloigné de ma patrie, j'ai trouvé refuge, accueil et bonheur. C'est dans ce lieu paisible qu'après m'être vu dépouillé d'une propriété de 1 400 000 livres, je viens creuser ma tombe dans une terre libre et sacrée. » (T. I, p. 128, note.)

C'est aussi sur cette note que M. Scherer base en grande partie son étude sur l'identité de ce Métra mystérieux, car, comme il le fait observer avec justesse, c'est seulement un homme très riche qui pouvait dire que les ministres français l'avaient privé d'une fortune de 1 400 000 livres, et Beaunoir n'aurait pas pu faire cette réclamation. Mais malheureusement pour la thèse soigneusement soutenue par M. Scherer, il est certain, comme on l'a vu d'autre part, que Beaunoir prétendit avoir perdu une fortune de précisément 1 400 000 livres par suite de l'injustice des fonctionnaires français avec qui il avait des affaires à Bordeaux en 1787. La preuve de cette réclamation se trouve dans la lettre imprimée dans *L'Ami des Hommes* au mois de juillet 1771 (numéro 29), aussi bien que dans la lettre à *M. Lebrun* de Beaunoir, laquelle se trouve à Liége dans la Bibliothèque de l'Université, recueil Belgique et Français (Varia, 16, 19). On pourrait aussi consulter l'*Histoire des Théâtres de Bordeaux*, par Arnaud Ditcheverry, p. 149.

## XIII

Examinons maintenant l'intrigue dans les pièces de Beaunoir. Avant 1768, date de la représentation de sa première œuvre, il est certain que l'auteur avait très peu lu, mais beaucoup fréquenté le théâtre. Pendant sa jeunesse, il ne s'intéressait pas du tout aux livres (ce qu'il a beaucoup regretté plus tard); il trouvait, en effet, ses études théologiques très ennuyeuses, et préférait, comme Molière, flâner dans le Paris qu'il aimait, se promener dans les foires et sur les boulevards, se divertir dans les cafés avec des amis libertins, fréquenter les petits théâtres de sa ville natale. C'est la vie même de ce Paris qu'il adorait que que nous retrouvons peinte dans ses premières pièces... la vie du peuple en fête, qui se réjouit le soir dans ses lieux de rendez-vous habituels. Pour plaire à ce peuple, l'auteur se moque du procureur et de l'abbé, comme on s'en est d'ailleurs toujours moqué; pour lui plaire, il introduit encore sur la scène une variété étonnante de personnages de toutes les classes... cordonniers, boulangers, cabaretiers, médecins, avocats, tuteurs, nobles, paysans; et tous sont décrits avec une grande sympathie et un réalisme saisissant. Ils sont réels parce Beaunoir n'essaye pas de les interpréter ni de les analyser; il ne fait que transporter sur la scène des individus qu'il connaissait.

Cette première phase de sa carrière littéraire est celle où nous voyons, au plus clair, le vrai Beaunoir. Dans les parades, il adopte le cadre traditionnel, et ne fait, par exemple, que fournir l'intrigue grâce à laquelle le beau Léandre gagnera la main de son Isabelle. Quelques-unes de ces parades sont très médiocres. On ne peut naturellement pas découvrir la source exacte de chaque intrigue : il y en a, sans doute, qui sont basées sur des incidents de la rue ou du café; il y en a qui sont de purs faits divers, et le compte rendu d'un fait trouvé dans n'importe quel journal; d'autres furent certainement le fruit de l'esprit inventif de Beaunoir lui-même; il y en a qui suivent la tradition de la *Commedia dell'Arte*, avec les caractères de Cassandre, de Léandre, de Scaramouche; certaines peut-être furent empruntées à l'Espagne, d'autres puisées dans des lectures, car, après ses premiers succès, Beaunoir se mit à lire avec avidité. Mais, au fond, ces sources n'ont qu'une importance relative. Les pièces appartiennent essentiellement à la France exactement comme elles appartiennent essentiellement à Beaunoir; car s'il s'est servi

d'une intrigue inventée par un autre, il l'a fait tout à fait inconsciemment et il en a tellement transformé les données qu'on ne saurait plus la reconnaître.

Bientôt après la représentation de *La Bourbonnaise*, Beaunoir obtint un poste dans la Bibliothèque du Roi; on dit qu'il fit dans ce nouvel emploi tout son possible pour rattraper le temps perdu et acquérir la culture littéraire qui lui manquait. Il n'avait guère de temps pour lire, car, à côté de son travail dans la Bibliothèque du Roi, il produisait à une allure accélérée des pièces pour Nicolet. Cependant, ces œuvres mêmes nous montrent très visiblement qu'il était en train d'acquérir une connaissance assez étendue de la littérature française; connaissance nouvelle qui ne changea pas ses tendances, ne développa pas sensiblement son intelligence, et en fin de compte ne fut peut-être pas très profonde; mais il y gagna du moins peu à peu quelque science des noms, des méthodes, des philosophies, et de l'art des grands hommes de lettres, ses contemporains, aussi bien que de ceux des siècles passés. A partir de ce moment il est au courant des tendances littéraires; il adopte les théories en vogue qu'il abandonnera d'ailleurs aussi facilement quand l'opinion publique montrera des goûts différents. Aucune des théories étudiées ne fit une grande impression sur son âme; elles furent comme un habit qu'il mettait et ôtait avec une indifférence complète; elles ne lui servirent que comme un vernis pour affiner ses idées.

Il est facile de découvrir pas à pas dans les pièces de Beaunoir la marche progressive de son initiation à la grande littérature française, mais malheureusement nous ne pouvons en faire ici une étude détaillée. Constatons seulement qu'on peut voir çà et là des traces de lectures de Molière[1]; il va chercher quelques intrigues dans les contes de Voltaire[2]; Marmontel[3], Sénécé[4], La Fontaine[5], l'abbé Aubert[6] et Lesage[7] fournissent aussi des points de départ à certaines pièces. Après 1780, il se met à écrire des drames, dans le genre de ceux de ses confrères des théâtres royaux.

Inévitablement Rousseau attira son attention, mais tout simplement parce qu'il était à la mode. D'abord, il se moque des idées nouvelles (dans *Le Faux Amant*, 1771), mais peu à peu il se met

1. Par exemple, *Contentement passe richesse*, 1776; scène IX.
2. Par exemple, *L'Amant voleur*, et *Jérôme Pointu*.
3. *Le Danger des Liaisons*.
4. *La Nouvelle Omphale*.
5. *Le Ménage du Savetier*.
6. *Fanfan et Colas*.
7. *Acmet et Céphise*. *Le Diable boiteux*.

à les admirer. Le rousseauisme, au lieu d'être un sujet de raillerie, devenait la tendance dominante de la société et de la littérature, et Beaunoir devint tout à coup Rousseauiste. En 1791 il considère Rousseau comme son guide et son ange gardien... « C'est toujours Rousseau, votre oracle et le mien, qui parle », écrit-il dans *Le Royaliste* (page 26). *Les Confessions* sont sa grande consolation dans les moments de lassitude, et selon toute apparance, il est extérieurement un admirateur aussi passionné du grand Jean-Jacques que le plus exalté de ses contemporains. Cependant, cette admiration ne l'émeut pas profondément. La base du rousseauisme est l'union mystique de l'âme et de la nature, et un vrai rousseauiste partage l'extase de son maître devant des objets naturels. Mais à Beaunoir, pur classique qu'il était, la nature reste complètement indifférente. Dans toutes ses œuvres, dans celles qui précèdent aussi bien que dans celles qui suivent le moment où il devient partisan des idées de Rousseau, on ne trouve pas trace d'une impression vraie provoquée par un objet naturel quelconque, soit un arbre, soit un jardin, soit un oiseau, soit un paysage. Il n'y a rien en lui qui provienne de cet amour de la nature, si profond chez Rousseau. Sa prédilection pour cet écrivain n'eut donc rien à voir avec sa sensibilité; et il ne feignit une admiration sans borne que parce qu'il voulait être à la mode.

Ainsi nous voyons Beaunoir adopter successivement des conceptions différentes des choses et de la vie; il changea d'idées littéraires aussi souvent qu'il changea d'opinion politique; on pourrait dire qu'il fut une girouette, ce qui serait sa grande faiblesse, si ce n'était aussi sa grande force. En effet, cette faculté de s'adapter aux idées d'autrui devint la source de son succès comme dramaturge. C'est parce qu'il savait refléter avec tant de vérité et tant de naturel l'esprit changeant de son siècle qu'il réussit à écrire des pièces puissantes parce qu'elles étaient réelles et vraisemblables, des pièces qui intéressaient parce qu'elles reflétaient l'âme même des spectateurs.

Beaunoir n'inventa pas, il imita; il ne créa pas, il assimila. Ainsi, il exprima toutes les pensées contradictoires de sa génération sans s'occuper de leur valeur réelle. On ne peut pas blâmer un miroir parce qu'il reflète ce qui se trouve devant lui... et on ne peut pas condamner Beaunoir parce qu'il emprunte à tous et parce qu'il tourne au vent du moment. Beaunoir n'a pas été toutefois un miroir très fidèle, car son intelligence n'était pas assez vaste pour embrasser tout ce qui passait devant elle; mais il possédait un certain brillant qui lui permet de rendre en excellent imitateur

les choses qu'il comprenait. Il fit même plus que d'imiter; il employa les moellons les plus vieux pour en faire de nouvelles constructions. Aussi trouve-t-on souvent un moellon qui semble être nouveau; mais cette nouveauté n'est qu'à la surface, car Beaunoir, s'étant mis au travail avec l'enthousiasme d'un innovateur, a pu, grâce aux qualités de son esprit, donner à son ouvrage la personnalité et la fraîcheur qui le renouvellent et lui inculquent une autre vie. Beaunoir ne fut pas un plagiaire, car un plagiaire copie aveuglément; il mania plutôt ses sources en classique. Pascal avait écrit : « Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau; la disposition des matières est nouvelle » et cela est vrai pour toute l'école classique. Beaunoir se servait de ses sources de la manière dont un classique s'en serait servi, et, avec des éléments empruntés à mille sources, il a réussi à produire une œuvre bien à lui.

## XIV

Comme nous l'avons vu, les créations de Beaunoir, produit de son talent d'observateur, ne contenaient rien qui pût exciter l'imagination de ses spectateurs par une nouveauté frappante. Néanmoins, il gagna une popularité bien méritée dans le Paris de son époque. Quelle fut la source de ce succès? Qu'est-ce qui fait son individualité?

En premier lieu, c'est son sens du dramatique, joint à une imagination d'une certaine délicatesse originale, qui le distinguait de la plupart des dramaturges de second ordre. Quand il regardait la vie, un instinct toujours sûr lui faisait grouper les événements et les personnes selon une conception dramatique; pour lui, la vie n'était qu'une série d'événements à mettre en scène. Ses pièces sont remplies de contrastes dramatiques et de coups de théâtre; mieux encore, les intrigues qu'il choisit furent presque toujours théâtrales. Sa nouvelle interprétation de la vie du peuple fit naturellement de lui un auteur très couru; en outre, il ne se contentait pas seulement d'interpréter des incidents d'une manière dramatique; il savait aussi mêler à ses situations le comique irrésistible qui touche et retient les spectateurs. La question du développement de son talent au point de vue comique est intéressante; dans ses premières pièces, ses plaisanteries sont assez grossières, comme celles du peuple; mais, plus tard, il possède un humour délicat, raffiné même, et tout à fait original. La fraîcheur de son talent comique, son charme, son goût piquant, enchantent même

à la lecture; et, de son temps, les tapageurs du boulevard et les nobles de la cour, quelque blasés et quelque neurasthéniques qu'ils fussent, en étaient ravis.

De plus, il écrivait sans effort, et la facilité de son dialogue provoque des effets tout à fait naturels là où un style forcé figerait les caractères et les actions dans un moule artificiel. Il écrivait vite et probablement sans beaucoup corriger ou reviser : il n'en avait pas le temps. Cette rapidité de composition explique en partie sans doute la facilité et la vérité de son dialogue; bien entendu, elle explique aussi beaucoup de défauts de style que l'on observe surtout dans ses débuts.

Sous les éléments superficiels qui attiraient la foule du boulevard, on trouve des qualités essentielles qui prouvent que Beaunoir fut un vrai artiste dans l'expression qu'il a donnée à ses œuvres. Comme je l'ai déjà dit, il est classique quant à la forme ; il est classique même dans son attitude générale envers la vie. Cependant, tout au contraire des grands classiques, il ne cessa de varier sa forme dramatique. Nous avons de lui une quantité étonnante d'œuvres dans tous les genres : des parades et des scènes épisodiques, des pièces à proverbe, des comédies amusantes, allégoriques, burlesques, philosophiques, morales, satiriques, des comédies à ariette, des drames, un drame historique, des scènes allégoriques, des drames allemands. Certains sont des tentatives originales; dans d'autres, il ne fait qu'imiter; mais, par la beauté de la forme, ses meilleures pièces ont un vrai mérite littéraire. *L'Amour quêteur*, *Jeannette*, *Jérôme Pointu*, *Fanfan et Colas* sont des exemples parfaits de la forme classique. La célèbre règle des trois unités y est observée avec un soin méticuleux, pourtant sans rien de forcé; tout y est concis, aucun élément étranger ne vient s'y mêler au motif principal; le style est pur, vigoureux et clair. Beaunoir établit le plan de son action avec la pénétration sincère d'un classique, et la logique lucide de la forme est admirable dans sa grande simplicité.

Si Beaunoir était descendu dans l'enfer de Dante, il n'aurait pas dépassé le vestibule, où la multitude des indifférents suivent sans fin un drapeau flottant, ne s'arrêtant jamais dans leur poursuite vaine et sans but. Pour Dante, l'indifférence fut un des plus avilissants péchés. Or, Beaunoir, dans le sens du mot employé par Dante, était un indifférent, car il n'a jamais eu d'opinion durable. Cependant, sous ces dehors superficiels, il avait une certaine espèce de philosophie solide, une philosophie quelque peu stoïcienne de l'acceptance.

« T'ai-je enfin raccommodé avec ces pauvres humains ? dit Tantomelius à Tantopejus dans *Les Têtes changées*. — Oui, je vois qu'ils sont encore plus ridicules que méchants, répond Tantopejus. — Je ne voulais pas t'en prouver davantage. — Tout n'est pas bien. — Mais tout est au mieux. »

Et, avec cette remarque désabusée, Beaunoir termine sa pièce et voilà ce qu'il pense de la destinée humaine. Il croit inutile de se plaindre du mal ; il ne nourrit pas l'espoir optimiste d'un monde meilleur; parce qu'il croit que tout est aussi bien que possible, il accepte ce qui arrive et se résigne.

Parfois, dans la longue suite de ses pièces, une philosophie plus profonde semble se révéler. Au fond de son âme, Beaunoir portait ensevelis des germes qui, s'ils étaient arrivés à leur période de fertilité, l'auraient fait grand. Si on met de côté la masse de ses travaux dans lesquels il a imité ses contemporains, et ceux qui furent inspirés par des préoccupations vénales plutôt qu'artistiques, ses vrais chefs-d'œuvre sortent revêtus de leur véritable valeur. Ces chefs-d'œuvres. (*L'Amour quêteur*, *Jeannette*, *Jérôme Pointu*, *Fanfan et Colas*) sont les seules œuvres véritablement artistiques de cette plume facile et féconde, et elles furent applaudies avec le plus sincère enthousiasme par les spectateurs et les critiques de son siècle. Si Beaunoir avait développé les dons qui trouvent leur expression dans ces pièces au lieu de s'approprier les talents d'autrui, il aurait pu prendre sa place dans l'histoire littéraire de son temps ; son vrai génie ne brille qu'en quelques belles lueurs aux nuances délicates et à la forme parfaite; après cela, il se perdit dans la vaine ambition de développer des pensées qui n'étaient pas les siennes.

La philosophie qui trouva parfois une expression si belle dans les pièces de Beaunoir, surtout dans *L'Amour quêteur*, place cet écrivain dans la phalange glorieuse des adorateurs de la beauté. S'il était resté fidèle à ce culte, il aurait pu être grand, mais il ne savait rester fidèle à aucun culte. Son idéal de beauté était esthétique et sensuel, sans aucune considération morale ; aussi, son culte de la beauté était-il un culte de la perfection physique. Et même ce bel idéal resta chimérique et imaginaire, car il ne l'appliqua jamais aux principes de la vie. Il savait apprécier la beauté, il savait l'exprimer, il savait même la créer, mais elle n'entra pas dans le cadre de sa propre vie. Quoi qu'elle fût un élément essentiel de son esprit et de son âme, il ne lui permit pas de prendre une position prépondérante, et ainsi, il ne lui donna jamais une expression parfaite.

Beaunoir et ses œuvres sont morts, et, à l'exception de quelques éclairs très brefs, on ne voudrait pas le ressusciter de l'oubli où il dort. Il n'a pas de vrai titre à l'immortalité. Son âme ne fut pas assez grande pour entretenir l'étincelle de génie qu'il possédait. Sa compréhension de la vie fut toujours superficielle ; il ne savait ni nourrir en lui-même ni provoquer chez les autres une émotion véritablement grande. Doué de talents dramatiques éminents, il lui a manqué le fonds nécessaire pour produire de grandes œuvres.

Cependant, pour l'étude de cette période du développement du théâtre en France, l'œuvre de Beaunoir a plus d'importance qu'on ne l'a cru jusqu'ici. Sa fécondité, sa popularité, son influence, en font un auteur digne d'être étudié ; certains de ses contemporains, écrivains dramatiques, comme lui, Taconet, Dorvigny, Guillemain, ont droit à une place aussi éminente peut-être que la sienne ; l'importance de leur œuvre est ensevelie, de même, sous un tas de manuscrits qu'un jour quelqu'un dépouillera sans doute. L'étude de cette période de l'histoire du théâtre en France n'est qu'à ses débuts, et on ne pourra jamais établir une base de jugement solide avant que le rôle particulier joué par chacun de ces écrivains qui créèrent les théâtres des foires et des boulevards n'ait été approfondi, commenté et jugé.

E.-Béatrice Abbott.

## BIBLIOGRAPHIE

## ŒUVRES DE ROBINEAU, DIT DE BEAUNOIR

Il n'existe pas, du moins je n'ai pas pu la découvrir, une liste complète des œuvres de Beaunoir. Une liste manuscrite de pièces écrites pour le théâtre de Nicolet se trouve à la Bibliothèque Nationale, Fonds français (Nouvelles acquisitions), 3045, folios 14, 15 ; elle contient cent trente-deux titres. La meilleure liste imprimée, celle de *La France littéraire*, de Quérard, ne fait mention que de trente-trois pièces, dont une est attribuée à tort à Beaunoir, et, en outre, de sept œuvres en prose. Dans la liste chronologique suivante, on verra cinquante-et-un titres qui ne trouvent place ni dans la liste manuscrite ni dans *La France littéraire*. J'ai trouvé ces titres dispersés çà et là dans des bibliothèques diverses, pour la plupart ensevelis dans des manuscrits où l'on n'aurait jamais eu l'idée d'aller les chercher, ou dans des imprimés qui n'en font mention que par hasard. La date assignée à chaque pièce est généralement celle de l'année où eut lieu sa première représentation ; d'autre part, si la pièce n'a jamais été jouée, la date est celle de son impression ou de sa composition. S'il existe une preuve certaine que la pièce fut représentée, elle est marquée d'un astérisque ; le nom du théâtre pour lequel elle fut écrite, ou dans lequel elle fut jouée pour la première fois, s'y trouve aussi. Les manuscrits de presque la moitié des pièces sont perdus ; au moins, s'il en existe encore, je n'ai pas su les découvrir. Quant à l'autre moitié, il ne reste le plus souvent qu'un seul exemplaire de chaque pièce : par conséquent, j'ajoute aux autres renseignements le nom de la bibliothèque où on peut le consulter.

### I. — Pièces.

1768. — **La Bourbonnaise*, farce, 1 acte. Théâtre de Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2877.

— *Le Bourbonnais*, farce, 1 acte. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2877.

1769. — **L'Après-Souper de l'hôtel Soissons*, farce, 2 actes. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2864.

— **Le Bal de Passy*, farce, 2 actes. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2871.

— **La Parade des Savetiers*. Nicolet.

— **L'Esprit*, ou *Le Revenant de la rue des Petits-Champs*, ou *Le Diable à la cave* (?), farce, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 3016.

**1769.** — **Les Visites du Jour de l'An*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 3016.

— **Le Cheval de bois* ou *Les Grands Fourbes*. Nicolet.

**1770.** — **Le Wauxhall des Porcherons* ou *La Lotterie*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2855.

— **Pierrot, Grand Sultan*. Nicolet.

— **Les Réjouissances françaises*. Nicolet.

— **A fripon et demi, double friponne*, parade, 3 actes. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2855.

— **La Comtoise* (*la Comtoise à Paris*) ou *Le Vieillard dupé*, farce, 3 actes. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2890.

— **L'Occasion fait le Larron*. Nicolet.

— **Le Braconnier*, farce, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2878.

— **Monnaie ne fait rien*. Nicolet.

— **Le Déménagement du Peintre*, comédie, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2896.

— **La Magicienne confondue*. Nicolet.

**1771.** — **Les Riboteurs de la Rapée*, farce, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2981.

— **Le Testament d'Arlequin*, farce, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2999.

— **L'Amant borgne et boiteux* ou *Le Boiteux*, farce, 2 actes. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2875.

— **Arlequin brouetteur* ou *Le Bourouetteur*, farce, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2878.

— **Le Muet, sourd, aveugle et manchot*. Nicolet.

— **Le Panier*. Nicolet.

— **Le Bal du Grand Vainqueur*, farce, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2871.

— **La Chose impossible*, farce, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2886.

— **Le Souper des Dupes*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2994.

— **La Mère Nitouche*. Nicolet.

— **Le Ménage du Savetier* ou *Contentemènt passe Richesse*, comédie, 1 acte. Nicolet. Ms. Collection Rondel.

— **Les Deux Léandres*. Nicolet.

— **Les Amants généreux*, ou *Cassandre et Léandre rivaux*, ou *Les Rivaux généreux*, parade héroïque, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2880.

— **La Fille à marier*. Nicolet.

— **La Mère Ragot*. Nicolet.

— **Manon Grioux*. Nicolet.

— **Le Faux Amant*, ou *Le Valet gourmand*, ou *Le Fourbe puni*, parade, 3 actes. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 3012.

— **Les Époux à la mode*. Nicolet.

— **Madelon Friquet*. Nicolet.

— **La Nuit espagnole* ou *Le Frère jaloux*. Nicolet.

— **Les Amours de Colombine*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2861.

**1772.** — **La Corne* ou *La Corne de Vérité*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2893.

— **Arlequin, directeur de troupes*. Nicolet.

— **L'Habit fait l'Homme*, comédie, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2925.

**1772.** — **L'Habit ne fait pas l'Homme.* Nicolet.

— **Les Chiants-lits*, ou *Les Carêmes prenantes*, ou *Le Carnival*, parade, 2 actes. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2886.

— **Les Amours de Dindonnet*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2861.

— **La Cachette*, parade, 4 actes. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2879.

— **Le Célibataire*, ou *Madame J'Ordonne*, ou *Madame Commande*, parade, 2 actes. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2881.

— **Le Trousseau*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 3005.

— *Le Compliment pour l'Ouverture du Théâtre*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2889.

— **Le Faux Duel.* Nicolet.

— **Acmet et Céphise*, parade, 2 actes. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2854.

— **Madame Propette*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2945.

— **L'Honnête Revenant.* Nicolet.

— **Madame Tintamarre*, farce, 1 acte.

— **Le Savetier auteur*, prologue, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2988.

— **Le Bretailleur.* Nicolet.

— **Brisegueule*, parodie du *Bretailleur*, 3 actes. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2878.

— **La Chambre garnie*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2882.

**1773.** — **La Fille difficile*, ou *Les Métamorphoses de Scaramouche*, ou *La Veuve difficile*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2953.

— **Les Faux Rendez-vous.* Nicolet.

— **Le Sot déniaisé*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2994.

— **Le Bijoutier*, scènes épisodiques, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2875.

— **L'Amant voleur* ou *La Bégueule*, comédie, 3 actes. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2858.

— **Le Bonhomme Cassandre* ou *Le Calendrier des Vieillards*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2876.

— **Léandre magicien.* Nicolet.

— **La Fourberie réciproque.* Nicolet.

— **Le Mort vivant.* Nicolet.

— **Cassandre, dupe de lui-même*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2880.

— **Le Pédant amoureux.* Nicolet.

— **La Nuit anglaise*, comédie, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. Acq.), 2963.

— **La Nuit parisienne*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2963.

— **La Nuit allemande.* Nicolet.

— **La Ceinture merveilleuse*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2881.

— **La Belle Pâtissière* ou *Les Bons pâtissent pour les Mauvais*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2873.

— **Scaramouche, fille honnête*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2988.

**1773.** — **Qui paie les violons ne danse pas toujours*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2978.

— **Madame des Allures*. Nicolet.

— **Manon Ferlue*. Nicolet.

— **Les Paillassons*. Nicolet.

— **L'Onguent Miton*. Nicolet.

— **L'Onguent Mitaine*. Nicolet.

**1774.** — *Ce qui vient de la flûte retourne au tambour*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2881.

— **Le Mari brutal*. Nicolet.

— **La Mère Gaudichon*. Nicolet.

— **La Tarentule*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2998.

— **L'Estropié*. Nicolet.

**1775.** — **Il n'y a pas pire eau que l'eau qui dort*. Nicolet.

— **La Partie de Chasse* ou *Charbonnier est maître chez lui*, pantomime, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2882.

— **La Fine Hôtesse*. Nicolet.

— **La Semaine bien employée*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2990.

— **Médée et Jason*, ballet, 2 actes. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2952.

— **L'Ombre de Taconet*. Nicolet.

— **Guillot et Guillemette*. Nicolet.

— *La Philosophe*, antidrame, 1 acte. Paris, V[ve] Duchesne, 1775. B. Nat., 8° Yth 14111. (Beaunoir ?)

— **Erreur n'est pas Compte*, comédie, 1 acte. Nicolet.

**1776.** — **Le Barbier de Village* ou *L'Officieux désobligeant*, comédie, 2 actes. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2872.

— **La Descente d'Énée*. Nicolet.

— **La Poule au Pot*. Nicolet.

— **La Grippe d'amour*, parade, 1 acte. Nicolet.

— **La Belle*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2873.

— **Madame Miroton* ou *Blanquette et Restaurant*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fond fr. (Nouv. acq.), 2875.

— **Contentement passe Richesse*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2891.

— **Les Deux Perruques*. Nicolet.

— *La Dinde de Périgord*, comédie-parade, 3 actes. B. Nat., Ms. Fonds fr., 9242.

**1777.** — *La Tante dupée*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2997.

— **Le Brave poltron*. Nicolet.

— **Gribouille*. Nicolet.

— **La Duègne amoureuse*. Nicolet.

— **La Fausse Soubrette*. Nicolet.

— **La Colique*, parade, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2888.

— **L'Amour quêteur*, comédie, 2 actes. Nicolet. Paris, Cailleau, 1782. Collection Rondel.

— **Arlequin fendeur*, pantomime, 3 actes. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2865.

— **Les Petits Soupers*. Nicolet.

**1778.** — **Vénus pèlerine*, comédie, 1 acte. Nicolet. Théâtre d'Amour. Paris, Cailleau, 1783. B. Nat., Yf 4528-4529.

1778. — **La Rose* ou *La Rose et le Bouton*, pastorale, 2 actes. Nicolet. Théâtre d'Amour. Paris, Cailleau, 1783.

— **Actéon*, pantomime, 1 acte. Nicolet. B. N., Ms. Fonds fr. (N. acq.), 2854.

— **L'Heureux Jour*. Nicolet.

1779. — **Glicère et Alexis*, ou *Les Amours de Glicère et d'Alexis*, ou *La Fille obéissante*, pantomime pastorale, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fond fr. (Nouv. acq.), 2861.

— **Les Quatre Coins*, pastorale, 1 acte. Élèves de l'Opéra. Théâtre d'Amour. Paris, Cailleau, 1783. B. Nat., Yf 4528-4529.

— **Le Loup Garou* ou *La Veillée*. Nicolet.

— **L'Hymen et le Dieu jaune*, comédie, 1 acte. Élèves de l'Opéra. Théâtre d'Amour. Paris, Cailleau, 1783.

— **La Cacophonie* (Beaunoir ?), comédie, 1 acte. Nicolet. Paris, Cailleau, 1786. Collection Rondel.

— *Les Narcisses* ou *L'Écot mal payé*. Théâtre des Italiens.

1780. — **Le Naufrage d'Amour*, comédie, 1 acte. Élèves de l'Opéra. Théâtre d'Amour. Paris, Cailleau, 1783.

— *Daphnis et Zirphée*, pastorale, 3 actes. Théâtre d'Amour. Paris, Cailleau, 1783.

— **Colinette* ou *La Vigne d'Amour*, ballet-pantomime, 1 acte. Nicolet. Théâtre d'Amour. Paris, Cailleau, 1783.

— **Jeannette* ou *Les Battus ne payent pas toujours l'amende*, comédie-parade, 1 acte. Nicolet. Paris, Cailleau, 1782. B. Nat., 8° Yth 9474.

— **Vaut mieux tard que jamais*, prologue, 1 acte. Nicolet. B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 3013.

— *Le Singe et la Perruche*. Théâtre d'Ambigu-Comique.

1781. — **Jérôme Pointu*, comédie, 1 acte. Théâtre des Variétés Amusantes. Paris, Cailleau, 1781. B. Nat., 8° Yth 9503.

1782. — **Le Quinola gorgé*, proverbe presque tragique. Variétés.

— **La Nouvelle Omphale*, comédie, 3 actes. Italiens. Paris, Cailleau, 1782. B. Nat., Yf 12292.

1783. — **Thalie, la Foire et les Pointus*, comédie, 1 acte. Variétés. Paris, Cailleau, 1783. Collection Rondel.

— **Les Têtes changées*, comédie-parade, 1 acte. Variétés. Paris, Cailleau, 1783. B. Nat., 8° Yth 17208.

— **Le Danger des Liaisons*, comédie, 1 acte. Variétés. Paris, Cailleau, 1784. Collection Rondel.

1784. — **Le Sculpteur* ou *La Femme comme il y en a peu*, comédie, 2 actes. Variétés. Paris, Cailleau, 1784. B. Nat., Fb 19360.

— **L'Écouteur aux portes*, comédie, 1 acte. Variétés. Paris, Cailleau, 1784. Collection Rondel.

— **Le Globe d'Amour* ou *La Nouvelle Didon*, comédie, 2 actes. Variétés. B. Nat., Ms. Fonds fr., 9242.

— **La Triste Journée* ou *Le Lendemain des Noces*, comédie, 1 acte. Variétés. Paris, Cailleau, 1785. Collection Rondel.

— **Eustache Pointu chez lui* ou *Qui a bu, boira*, comédie-proverbe, 1 acte. Variétés. Paris, Cailleau, 1785. B. Nat., Yf 11175.

— **Fanfan et Colas* ou *Les Frères de lait*, comédie, 1 acte. Italiens. Paris, Cailleau, 1784. B. Nat., 8° Yth 6496.

— **L'Heureuse Journée* ou *Le Page et sa Marraine*. Variétés.

1785. — **Rose*, suite de *Fanfan et Colas*, comédie, 3 actes. Italiens. Paris, Barba, 1806. B. Nat., 8° Yth 15859.

1786. — **Le Mariage d'Antonio*, opéra-comique, 1 acte. Italiens. Paris, Hardouin et Gattey, 1786. B. Nat., 8° Yth 11034.

— **Les Amis du jour*, comédie-proverbe, 1 acte. Italiens. Paris, Hardouin et Gattey, 1786. B. Nat., 8° Yth 675.

**1786.** — **Céline de Saint-Albe*, comédie, 2 actes. Italiens.

**1787.** — **Le Club bourgeois* ou *Le Perruquier bel-esprit*. Variétés.

**1788.** — **Les Frères amis*, comédie, 2 actes. Variétés. Paris, Cailleau, 1788. B. Nat., 8° Yth 7653.

**1790.** — **Le Mystificateur mystifié*, comédie, 3 actes. Bruxelles.

— *Histoire secrète et anecdotique de l'insurrection belge* ou *Vander-Noot*, drame historique, 5 actes. Bruxelles, chez les F. F. de Vryheid et de Waarheid, 1790. B. Nat., 8° Yth 8556.

**1791.** — **Le Grand dénouement de la Constitution*. Théâtre de Bruxelles. Bruxelles, 1791.

— **Le Commissionnaire et le Jockey*, comédie, 1 acte. Théâtre du Marais.

**1793.** — **La Nouvelle dibutade*, divertissement, 1 acte. Bruxelles. Bruxelles, Boubers, 1793. Bibliothèque Royale, Bruxelles, Faber, 1987, 10.

— **L'Hommage de Bruxelles*, scène lyrique. Bruxelles, A.-J.-D. Braeckenier, 1793. Bibliothèque Royale, Bruxelles. Faber, 1987, 9.

— **Le Bouquet*. Bruxelles.

**1794.** — **La Séparation*, comédie, 5 actes. Bruxelles.

— **Le Médecin et l'Apothicaire*. Bruxelles.

**1796.** — **Le Bachelier de Séville*. Saint-Pétersbourg.

**1797.** — **Les Libellistes*, drame, 4 actes. Jouée à Berlin, 1797. Paris, Théâtre des Variétés Étrangères, 1807. Paris, A.-A. Renouard, 1807. B. Nat., 8° Yth 10181.

**1801.** — *La Revue et le Jugement du XVIII^e siècle*, scènes dramatiques. Paris, Gay, 1801, 8° Yth 15504.

**1803.** — *Les Cabotines*, deux scènes épisodiques. Bordeaux, 1803. Collection Rondel.

**1804.** — *Thrasybule*, cantate scénique. Paris, 1804.

— **Les Muets*. Théâtre du Vaudeville. (Avec de la Vallée.)

**1807.** — **Le Créancier*, comédie, 3 actes. Variétés Étrangères. Paris, Renouard, 1807, in-8°. Bibliothèque de la Ville de Paris, 611125.

— **Caroline de Rosenthal*, drame, 3 actes. Théâtre de la Porte Saint-Martin. Paris, Vente, 1807. B. Nat., 8° Yth 2711.

**1808.** — **Le Diable boiteux*, mélodrame, 3 actes. Nicolet. (Avec de la Vallée.) B. Nat., Ms. Fonds fr. (Nouv. acq.), 2901.

— *Le Retour de la Gaieté*. Nicolet.

**1810.** — *Les Couronnes*, divertissement-féerie. Paris, M^me^ Masson, 1810. B. Nat., Yf 12426.

**1813.** — **Greuze* ou *L'Accordée de Village*, comédie, 1 acte. Vaudeville. (Avec M^me^ de Valori.) Paris, Fages, 1813. B. Nat., Y 24402.

**1814.** — *Thrasybule* ou *L'Amnistie d'Athènes*, drame, 3 actes. Paris, Delaunay, 1814. B. Nat., 8° Yth 17279.

**1817.** — *La Pluie d'or*, vaudeville, 1 acte. Vaudeville. Ms. Archives Nationales, F^18^ 629.

**1820.** — *L'Arc-en-Ciel*, scènes allégoriques à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux, 1 acte. Paris, Domère, 1820. B. Nat., Yf 12425.

**Date inconnue.** — *Ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour*, opéra-comique. B. Nat., Ms. Fonds fr., 9429.

— *Soliman II* ou *Les Sultanes*, comédie, 3 actes. B. Nat., Ms. Fonds fr., 9244.

— *Voyages de Monsieur Musard*.

— **Le Mari vengé*, opéra-comique, 3 actes. Joué aux Provinces, 1791.

— *Armise* ou *Les Amours de trois jours*.

— *La Tasse de chocolat*.

— *La Pie grièche*. (Beaunoir ?)

— *Monsieur et Madame Demi*, comédie, 1 acte.

— *Jacquot n'a que ça*. Paris, vers 1811, broch. in-8°.

**Date inconnue.** — *Le Déjeuner à la fourchette.*

— *Adèle* ou *Le Faux Bohémien.* (Pièce de La Vallée, remaniée par Beaunoir.)

## II. — Autres ouvrages.

**1786.** — Éditeur, *Journal du Palais-Royal.*

**1790.** — Éditeur, *Journal de Bruxelles.*

**1791.** — *Masques arrachés.* Londres, 1790, 2 vol. B. Nat., M 20328-20329.

— *Les Nourrissons de Schaerebeke*, 1791. Bibliothèque Royale, Bruxelles, V. B. 10317. 80², 83.

— Éditeur, *L'Ami des Hommes* ou *Le Vengeur.* Liége, 1791. Bibliothèque de la Ville de Liége.

— *Lettre à Monsieur Lebrun.* Liége. Bibliothèque de l'Université, Varia, 16 (10).

**1793.** — *L'Impromptu du Cœur.* Bruxelles, de Braeckenier. B. Nat., Ye 2006.

**1795.** — *Le Royaliste.* Neuwied, 1795. B. Nat., Lb³⁹ 9653.

**1798.** — Éditeur, *Gazette de Mannheim.*

**1802.** — Éditeur, *Journal des Spectacles de Musique et des Arts.* Paris, An X. B. Nat., Z 5336.

**1805.** — *Annales de l'Empire français*, tome I. Paris, Treuttel et Würtz, 1805. B. Nat., Lb⁴⁴ 2. (Avec H. Dampmartin.)

**1809.** — Éditeur, *Le Publiciste.*

**1819.** — *La Liberté de la Presse garantie par la Censure.* Paris, Pelicier (Chaumerot et Corréard), 1819. B. Nat., Lb⁴⁸ 1255.

— *Le Mieux est l'ennemi du Bien.* Paris, Corréard, 1819. B. Nat., Lb⁴⁸ 1234.

**1822.** — *Histoire critique des Théâtres de Paris pendant 1821.* Paris, 1822. B. Nat., Yf 8550. (Avec Chaalons d'Argé.)

— *Petit Logique à l'usage de nos Grands Orateurs.* Paris, l'auteur, 1822. B. Nat., R 27948.

**1823.** — *Attila* ou *Le Fléau de Dieu.* Paris, Mondor, 1823. 2 vol. in-12. B. Nat., Y² 16758-16759.

**Aussi en manuscrit.** — *Mémoires secrets et Voyage en Russie.*

— *Histoire des Cardinaux qui ont été premiers ministres.*

— Articles et poèmes à publier dans des journaux, correspondance personnelle, etc. B. Nat., Fonds fr. (Nouv. acq.), 3036 et 5052, aussi Archives Nationales, T 737.

E.-B. A.

# A DISCIPLE OF JEAN-JACQUES ROUSSEAU : « THE COMTE D'ANTRAIGUES ».

## Introduction.

*1.* The collection of manuscripts which purport to be letters from J.-J. Rousseau was found in a box of old papers left about the middle of the last century at a house in London by one Jules d'Antraigues, who had lodged there. The box contained a large and miscellaneous mass of documents, ranging from early letters from his father and mother to the young boy, through various sentimental correspondences, to long calculations of the money owed to his father, the comte d'Antraigues, by the King of Naples, the Czar of Russia, the French government and numerous French communes, drafts of begging letters to most of the courts of Europe, and projects of inventions for making a fortune. Amongst this unpromising material were scattered other family papers, love letters of his father and mother, cypher documents of the Revolutionary and Napoleonic era, and a few still older documents, including the charter of nobility granted to the comtes d'Antraigues by Louis XIV. The younger d'Antraigues seems never to have reclaimed his papers, and when he died in 1861 at Dijon, a poor pensioner of Louis Napoleon, the house of d'Antraigues came to an end.

The letters with which we are concerned here are on the surface all drafts or copies of letters composed by Rousseau, though not in his handwriting, and are addressed some to the elder d'Antraigues, some to an English lady referred to as Cécile. They have been put in what seems to be their chronological order and for the sake of convenience numbered. To d'Antraigues are addressed letters VII and XVI-XX, letter XII is addressed to both, and the remainder are to Cécile. They were probably written soon after d'Antraigues' return in 1781 from his tour in the near East, since Letter XIX contains references this journey, while a note on the back of Letter XIII, which says that a copy was taken from it in January 1784, gives us a time limit in the other direction.

In the letters as we have them there is practically no punctuation or accentuation, the spelling is hap-hazard, and the paragraphing unsystematic. Most of them are in the hand of d'Antraigues, but it is possible that some are copies made by an amanuensis. Most contain alterations or corrections, sometimes very extensive ones, which give them distinctly the appearance of original compositions. The

manuscripts as we have them are definitely to be attributed to the authorship of d'Antraigues. Certain considerations, which will have to be mentioned in due course, make it necessary to ask, however, whether d'Antraigues can be taken as the author of the letters as a whole, or whether he did in some of them copy out or make use of genuine letters from Rousseau. It is worth noting in passing that many of the letters are written down half the page only as was often Rousseau's practice in his rough drafts, and that some have a line drawn after the last word thus ./·, such as is occasionally to be found in his correspondence. In fact the general appearance is not dissimilar from that of Rousseau's rough drafts; and it is clear that later in his life d'Antraigues hoped to pass the letters off as genuine correspondence of Rousseau. This project, however, was only formed when he was an impecunious exile : it is remarkable that he had previously rejected every suggestion of publication.

*2.* The first question to be asked is, who was the comte d'Antraigues and what his relations with Rousseau? Although he cannot be called an important historical figure, there happens to be an excellent biography of d'Antraigues by L. Pingaud[1]. His life was certainly an adventurous one, even if spent mostly on the back stairs of history. At the time when we are concerned with him he was but a youth, who had prematurely inherited the title of comte through the death of his father, and was proving a sore trial to his mother. The d'Antraigues were provincial nobility with fairly extensive estates, their chief residence being la Bastide, a lonely and romantic spot in the Vivarais.

The young d'Antraigues dabbled in literature and cultivated the acquaintance of writers. The evidence for his alleged friendship with Rousseau is practically all provided by himself, a somewhat suspicious circumstance. It is evident, though, that he enjoyed the reputation of having been an intimate friend and a disciple of Rousseau. The comte de Barruel-Beauvert speaks of a collection of some fifty or sixty letters from Rousseau in the possession of d'Antraigues[2]. This information must have come from d'Antraigues himself in the first place, and so cannot be considered as independent testimony. It seems, however, to have been generally believed that d'Antraigues possessed a series of letters from Rousseau, for the marquis de Girardin wrote to him in 1790 requesting the use of them. His reply has been summarised by T. Dufour.

« Le n° 32, 30 avril 1760[3], établit que le comte de Launay d'Entraigues, demeurant au château de la Bastide près d'Entraigues, à trois lieues d'Aubenas

1. L. Pingaud, *Un agent secret sous la Révolution et l'Empire : le comte d'Antraigues*, 1re édition, 1893, Paris.
2. Barruel-Beauvert, *Vie de Rousseau*, p. 78, 1789.
3. Obviously a misprint for 1790.

en Vivarais, possédait bien 17 lettres originales à lui adressées par Rousseau « parmi lesquelles il y en a une d'autant plus intéressante qu'elle apprend que l'Héloïse n'est point un roman quant au fond de l'histoire[1] » ; au dire de M. le comte d'Entraigues il y en a, dans le nombre, qui pourraient « compromettre une femme distinguée par sa naissance et son esprit[2] ».

This description is exalty applicable tho the d'Antraigues letters we are discussing.

Occasional references to his friendship with Rousseau are to be found in d'Antraigues' published works. In 1789 he wrote of having experienced for Rousseau, « la plus parfaite estime, le plus grand respect, une amitié que la mort seule pourra éteindre, des souvenirs cruels et chers qui font de sa mémoire le tourment et le charme de ma vie[3] ». Elsewhere he claimed to have been given a manuscript of thirty-two pages by Rousseau[4]. He describes a conversation in 1777 between Rousseau and a young Pole[5]. Another tract quotes from a letter written to himself in 1787 by Mirabeau. « Votre petit billet, digne de l'élève de Jean-Jacques[6]. » And while d'Antraigues had many enemies and detractors we have not met with any attempt to challenge his claim to the friendship of Rousseau.

More convincing than these quotations are the references to his association with Rousseau scattered among the private papers of d'Antraigues. There is, for instance, a draft of a letter to Bernardin de Saint-Pierre, offering him as a fellow-disciple and friend of Rousseau a letter by him and a portrait[7]. In a letter of 1803 d'Antraigues proposes to publish « une lettre fort longue, mais très intéressante, de mon ami J.-J. Rousseau à moi en 1771, sur l'Histoire d'Angleterre de M. Hume. C'est la seule que je publie du recueil de plus de 200 que j'ai ; et la seule aussi que je puisse publier sans nuire ni compromettre personne[8]. » One or two of d'Antraigues' own manuscript writings of an early date bear a note such as « corrigé par J.-J. R. le 2 aoust 1775 ». In one place two lines are bracketed together with the marginal comment, « par le maître J.-J. Rousseau ». The manuscript *Voyage en Turquie* states :

« Cet ouvrage entrepris sans connaître mes forces était destiné à complaire aux désirs de l'homme le plus célèbre de ce siècle et le plan que j'ai suivi est celui qu'il m'a donné lui-même[9]. »

1. See introductory remarks to Letter XIX.
2. T. Dufour, *Recherches bibliographiques sur les œuvres,...* etc., *de J.-J. Rousseau*, p. 278, Paris, 1925.
3. *Supplément à la première et seconde éditions du Mémoire sur les États du Languedoc*, pp. XVII-XVIII, 1789.
4. *Quelle est la situation de l'Assemblée Nationale*, p. 59, 1790.
5. *Lettre... à M... sur le compte qu'il doit à ses Commettans de sa conduite aux États Généraux*, p. 56-57, 1790.
6. *Adresse à l'ordre de la noblesse de France*, p. 45, n., 1792.
7. Cf. also Pingaud, *Un agent secret...*, p. 32.
8. *Id.*, 1re édition, p. 406 (Lettre à l'amie de Paris, 4 sept. 1803).
9. Bibliothèque municipale, Dijon, mss. 1543-1544.

A print representing the Death of Socrates, whichwas sold in 1878, had on its margin, in d'Antraigues' hand :

« Ce dessein de Lesueur m'a été donné le 14 mars 1774 par J.-J. Rousseau, qui l'avait reçu de Mgr le prince de Conti en 1770[1] ».

We know so little of the last years of Rousseau's life that it is not perhaps remarkable if his friendship with the comte d'Antraigues went unrecorded, save by the latter. It is difficult to dismiss it as an entire fiction ; one can hardly imagine d'Antraigues as sowing his private papers as well as his published works with references to Rousseau for the purpose of deceiving posterity. At the same time it should be admitted frankly that independent confirmation is entirely lacking.

Whether based on originals or not, the d'Antraigues letters form a most curious piece of literary falsification. What possible motive, one naturally asks, could there have been for it? We can premise that d'Antraigues was excessively vain, had great literary ambitions, and that his papers show him to have been given to the composition of pseudo-memoirs. But it is difficult to understand why he should have scattered references to Rousseau into documents never meant for publication ; nor can we understand how he could so successfully have persuaded his contemporaries that he was acquainted intimately with Rousseau if there was no foundation at all for the claim. If d'Antraigues did have the friendship of Rousseau, it is theoretically not inconceivable that he may have possessed some original Rousseau material which he may have wished to work up into a more romantic form. This, along with the many other literary projects that engaged d'Antraigues' attention during the seventeen eighties, would be brought to an end by the Revolution ; after he had become a royalist agent he would no longer be so anxious to obtain fame as the disciple of Jean-Jacques.

3. An important feature in any study of the letters is the identification of Cécile. The necessity for secrecy inherent in the nature of her supposed relations with d'Antraigues makes this a matter of considerable difficulty. The evidence, though, points with much probability in the direction of one possible correspondent. We know that Cécile was an English lady of rank and that she lived at « Corbi ». Letter V has the superscription « Lettre de J.-J. Rousseau à miladi cecile hennele h... » And in Letter XIV the writer says : « Que les lettres de Julie d'Etange vous rappellent Julie Howard, » with evident reference to Cécile. Finally, in some manuscript reminiscences d'Antraigues writes :

Howard, famme charmante, famme aimable, ce fut en d'autres lieux,

2. Pingaud, *op. cit.*, p. 17, n.

il est vrai, que je reçus vos faveurs, mais c'est dans ce désert [1] qu'éloigné de vous, heureux encore par mes souvenirs, je nourris pendant un an la passion la plus vrai et la plus constante. »

Now Corby Castle in Cumberland was actually the residence of a branch of the Howard family. The coincidence of the two names we have from our manuscripts, Howard and Corby, is too striking to be easily dismissed. Further, d'Antraigues also attempted to compose a novel in the form of letters between two separated lovers, Henri and Cécile. The cahiers in which this was written still exist among his papers and show that to a certain extent he drew on fact for his fiction. In this work there is an incidental reference to an alleged ancestor of Cécile, one Henriette Maximos, who is said to have lived about 1560, to have been a close friend of Mary Stuart, and to have lost her husband at the battle of Langside. The highly coloured story attached to Henriette is doubtless designed by d'Antraigues to add interest to his composition ; but it is worth noting that the only member of the Howard family of Corby who could possible be identified with Cécile is one Anne Witham, whose ancestors were supporters of Mary, and one of whom, Cuthbert Witham, was attainted for his share in the rising of 1560.

That Cécile was a real person and not a fictitious character is amply clear, and not only from d'Antraigues' own writings. His mother wrote to him On October 22nd, 1796 :

L'Anglaise faillit vous faire devenir fou... Elle vous coûta votre argent, encore celle-là n'était pas méchante [2].

Pingaud seems without realising it to have come across another reference to this carefully concealed love affair. On d'Antraigues' departure from France in 1778 he writes :

Un amour contrarié, le regret d'une liaison brisée se joignirent à la curiosité pour l'éloigner encore davantage de son pays [3].

And of his visit to the ancient island of Cythera.

Il pense alors à la femme aimée, inconnue pour nous, qu'il vient de perdre, et grave son nom sur un bloc d'albâtre [4].

In conclusion, we may say that the Howards of Corby were an old catholic family with many continental connections. The husband of Anne Witham was educated at Douai and subsequently at Paris and Turin, and corresponded with de Saussure and de Luc among others. A possible objection to our identification might arise from the age of Cécile. In the letter attributed to 1770 in which d'Antraigues is first mentioned he is referred to as « cet enfant », appropriately as he

1. Presumably his chateau in the Vivarais.
2. Pingaud, *op. cit.*, p. 34.
3. *Id.*, p. 19.
4. *Id.*, p. 20.

would at this date be only sixteen years old. According to the letters he became Cécile's lover in 1772, when he would be eighteen, and Anne Howard thirty-eight or nine. This is consistent with the fact that in the earlier letters, while d'Antraigues is referred to as a child, Cécile is addressed in the language and on subjects fit for a woman of some maturity of judgment. Certainly the tone of the letters seems to indicate that she was distinctly the elder of the two, nor is there anything improbable in this. Even allowing for the divergence between the age of Anne Howard and d'Antraigues, while the identification may not be absolutely proved, it is at least highly probable.

There seems every reason to believe that the tale of d'Antraigues and Cécile as we have it, and apart from the association with Rousseau, is substantially true, — that there was such a person, that at Montpellier she met and mothered the young lad, eventually became his mistress, was unfaithful and begged his forgiveness, but that he retired to his chateau, there to brood over his disillusionmemt, and incidentally to seek consolation on the arms of a « shepherdess » of the Vivarais, finally seeking distraction in a grand tour of the Near East.

*4.* One might easily conceive of d'Antraigues attempting to put this early love affair into the form of a novel. The introduction of Jean-Jacques as the author of the letters narrating the story demanded greater literary skill than d'Antraigues possessed, and indeed some of the letters exhibit the violence and crudity characteristic of his efforts at romantic composition. Such are Letters I, XI and XIX, which contain three highly fantastic tales, bearing considerable resemblance to one another. Each is an account of the misfortunes of virtue, their common theme is seduction, and they have the greatest similarity to some other of the manuscripts of d'Antraigues. Among the remaining letters, however, are passages of greater literary value. It is difficult to conceive how the author of the three letters we have just mentioned could have written anything that could possible have been mistaken for the work of Rousseau. Yet one letter — number III — has been published from another copy, and though lacking any proof of its authenticity other than its literary qualities, has been accepted as genuine by authorities such as its discoverer, Chantelauze, Janssen and M. Courtois. Chantelauze himself expressed the highest opinion of its literary merits, and thought that it represented a very carefully composed letter by Rousseau.

It is not for us to attempt any final decision on the difficult problem presented by the authorship of these letters as a whole. We have provided as many extracts from the manuscripts as space permitted, together with brief comments. We may venture to suggest, however, that even apart from any possible attribution of some letters or fragments of letters to Rousseau, they deserve to be put on record as a remarkable example of the influence he exercised, of the nature of

that influence where at least one disciple was concerned, and also of the extent to which alien ideas, and tendencies which would have been abhorrent to Rousseau himself, were brought under his banner and justified by his authority.

## I

The first letter consists almost entirely of a melodramatic tale of murder and seduction set in the Indies and associated with the name of Clive. The only feature of interest is provided by certain details which are curiously correct. The letter, which is clearly the earliest in date of the series, refers to the presence of Lord Clive at Montpellier : he was actually there in the spring of 1768. There is a reference to *Glecken* or *Gleichen* : Rousseau seems to have been acquainted with the baron de Gleichen, though their connection has only left one other trace. (See note 1 to Letter). Finally, the statement that Rousseau met *Jakton*, the unfortunate « emploié de la companie au Bengale », *chez* Milord Maréchal finds an echo in Bernardin de Saint-Pierre's account of Rousseau, which was first published in his *Œuvres complètes* (1818-1820). He writes :

> Il eut un ami dans la personne de Georges Kheit, Milord Maréchal, gouverneur de Neufchatel... Ils avoient formé le projet, conjointement avec un Cap^ne de la compagnie des Indes, d'acheter chacun une metairie sur les bords du lac de Genevre pour y passer leurs jours[1].

Despite these references the letter as we have it is quite worthless and represents d'Antraigues at his worst.

> Est-il bien possible, miladi, que lord Clive ait osé se présenter devant vous, et que vous l'aiez admis à l'honneur de vous parler, et vous m'annoncez cette nouvelle comme une chose indiférente ? Non, je ne peux revenir de ma surprise. Le plus afreux des hommes de tous les pais, de tous les siècles, c'est le lord Clive, et ce scélérat vous voit et vous parle !
>
> Songe, Cécile, que si tous les infortunés que ce tigre devora pouvaient reparaître au monde leur multitude surpasserait la hauteur des toits qui te couvrent. Un monceau de deux millions de cadavres, voilà le trophée du monstre qui ose aprocher de toi ! Je pleure comme un enfant ; depuis que j'ai lu la letre je vois ce bourreau à tes côtés. J'y vois ce lâche Gleichen[2]

1. B. de Saint-Pierre, *La Vie et les Œuvres de Rousseau*, p. 45, éd. Souriau, 1907.

2. Charles-Henri, baron de Gleichen, 1735-1807, was envoyé extraordinaire of Denmark in Paris, from 1763 to 1770, when he was dismissed by the influence of enemies and appointed envoy at Naples. He only stayed there from September, 1770 to the same date in the following year, when he retired. He often revisited France, where he moved in literary circles. In his Memoirs, written after the Revolution, he makes no reference to any acquaintance with Rousseau, but this is apparently to be inferred from a letter of Coindet to Rousseau dated July 17th, 1767. « On me dit hier que le baron de Glecken, envoyé de Danemark, savait où vous étiez ; mais je ne sache pas qu'il ait désigné l'endroit ; cependant, sur quelques particularités que j'ai apprises, je présume qu'il est instruit. On m'a ajouté qu'il vous estimait et aimait beaucoup. » (Alexis François, « Correspondance de J.-J. Rousseau et F. Coindet », *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, t. XIV, 1922.)

devenir son complice, puisque à son aspect son epée inanimée reste dans le foureau. Ah, si comme moi tu avais connu le malheureux Jakton[1] tu sentirais tout ton être se révolter à la vue de cette bête feroce.

. . . . . .

Longtems sa famille avait été attachée à milord maréchal[2] : il vint se réfugier auprès de lui. C'est là que je l'ai vu, et déjà la mort travaillait dans son sein. Cet homme infortuné m'aimait et je peux dire que dans ses derniers instants il sentit encore dans mes bras le prix de la vie. Je reçus ses derniers soupirs; il s'élancait dans cet avenir impénétrable avec une ardeur qui prouvait bien qu'il allait y chercher l'idole qu'il avait adoré. Il me remit ses papiers, et j'ose dire qu'il me confia sa vengeance.

. . . . . .

Et quand, embrasé par les souvenirs de mon ami, je retrouverai mon éloquence pour dénoncer à la terre que lord Clive est le plus lâche, le plus cruel, le plus infâme des hommes, qui donc osera me démentir? Cécile, qu'il y songe. Si dans deux mois il est à Montpellier[3] il peut y rester toute sa vie ; je n'aurai plus de mal à lui faire.

## II

This letter is headed Bou..., which presumably indicates Bourgoin, where Rousseau lived in 1768-9. But in addition it bears the quatrain *Pauvres Aveugles, etc.*, which Rousseau only employed from January 1770 to February 16th, 1771. (Courtois : *Chronologie critique*, p. 207, n. 5. The *Correspondance générale* also gives it on a letter of January, 1773, vol. XX, p. 213.) The verse also appears above Letters XVII and XIX, which are written as in 1775 and 1777. It presumably represents an effort at verisimilitude by d'Antraigues. As one might expect he makes an obvious blunder by introducing it above letters of the wrong date.

The letter itself is chiefly interesting for its discussion of marriage and divorce. Although it seems to provide rather a lax interpretation of Rousseauist morality, it finds some support in Note *i* to the *Discours de l'Inégalité*.

Droits paternels offensent ouvertement l'humanité... Combien de mariages heureux, mais inégaux, ont été rompus ou troublés... Combien d'autres unions bizarres formées par l'intérêt et désavouées par l'amour et la raison.

This note was first printed in the edition of 1782. D'Antraigues himself wrote a tract entitled *Observations sur le Divorce* in 1789.

Pauvres aveugles,... etc.

Cécile, tu m'as procuré un grand plaisir. Depuis vint ans je ne vois que

1. Presumably Jackson.

2. George Keith was at Motiers, while Rousseau was living there, from August 9th to 12th, 1762. After he left Neuchâtel on April 30th, 1763, Rousseau never met him again. This fixes the date of the supposed meeting between Rousseau and Jakton as between these dates.

3. D'Antraigues, who is first mentioned in the next letter, was a frequent visitor at Montpellier in his youth.

des masques, grâces à tes soins j'ai vu la face d'un honnête homme. Qu'il est intéressant, cet infortuné Arrisson[1]...

Je serais mort sans Arrisson ; mais en me parlant de miladi Northampton[2] il a fléchi ce dur courage, ce courage feroce qui me rendait stupide. Je suis devenu aimant et tendre en me voiant aimé de la plus aimable femme et de son digne amant. Elle n'est plus, s'écria-t-il, en se jettant dans mes bras, mais elle vous aimait ; et aussitôt il me fait lire les réflections que la lecture de mes écrits lui avaient inspirés. Elles furent écrites cinq jours avant sa mort. Je les lis ; saisis, je les lis ; je m'y vois peint de couleurs angéliques par une femme faite ainsi que vous pour ne juger que par sentiment. Juges de ce que je devins. Cette voix m'a rendu à la vie, et c'est en descendant au tombeau que miladi Northampton m'a conservé l'existence.

. . . . . .

Te voilà donc jetté sur cette mer sans rive, sur ce goufre des sotises humaines, dont les écrits de Mallebranche ont si bien trouvé le fond qu'on ne les a jamais vu reparaître depuis qu'il les a publiés. Te voilà donc théologienne de votre métaphisiciene méthodiste[3]. Que de grands mots ! Il me semble voir un enfant frapé par la terreur, qui fuit des ombres qu'emportent son faible conscience. Arrête, âme pusilanime, fuis des ombres menaçantes. Ouvre tes yeux, elles n'existent pas pour toi. Laisse les aux mortels pour qui elles furent créées. Te voilà donc amante et pénitente, aimant les fautes et cherchant les regrets, emploiant un tiers de ta vie à pécher, un tiers à se souvenir voluptueusement que tu as péché, et l'autre tiers à craindre également et le péché et les réminiscences...[4] L'amour est impérieux, peut-être te reprocheras-tu de t'occuper sans cesse de ton amant. Pour mettre ton cœur en repos, l'amour te laisse les scrupules religieux. Se reprocher d'aimer est encore s'occuper de son amour : voilà, je crois, ce qui fit naître tes .....[4] de remords et.....[4] ce qui les fait vivre.

Parlons vrai, laissons là la morale mensongère des livres, le code plus mensonger encore de nos lois, et cherchons à connaître l'ordre éternel de la nature. Le mariage tel qu'il devrait être est à mes yeux le plus sacré des engagemens. Que le cœur choisisse celui qu'il doit aimer, que sans obstacle les regards de l'amante cherchent l'amour digne d'elle, que la liberté guide les choix, que l'amour préside au mariage, et, dès lors, l'adultère est un crime. Qui promet sa foi au pied des autels quand l'amour seul l'y a conduite est parjure quand elle est inconstante. Encore parmi les catholiques cette loi exige telle des adoucissements. Il est enchanteur de penser qu'on mourra en aimant celle que l'on adore ; il est indiscret de le promettre et absurde de s'y contraindre. En ...[4] la liberté du divorce on en fait naître la nécessité. Qui se sent enchaîné, même par des guirlandes, se débat et finit par trouver que les guirlandes en amour sont des chimères. La liberté, l'indépendance font vivre l'amour : les lois la gêne. La certitude et l'assurance qu'elle inspire, voilà les sintomes de sa mort. Pour nous, qui sagement avons calmé l'imagination par la facilité du divorce, si nos bizares institutions ne rendaient le mariage un sacrilège nous pourrions le regarder dans sa pureté comme un saint engagement.

Mais qu'est-ce que dans nos mœurs que le mariage ? Un infame contrat

1. Presumably Harrison.

2. Lady Northampton, wife of the eighth Earl of Northampton, died on November 26th, 1767. Rousseau had left England in May of the same year. We have found no confirmation of the tale given above.

3. The reference is to the school of Catholic dialectitians of the seventeenth century, as the previous mention of Malebranche indicates. As we have said, Lady Anne Howard was a member of an old Catholic family.

4. Illisible.

dicté sur des tonnes d'or par l'âpre cupidité. L'âme cadavereuse de nos pères vend au poids de l'or le cœur vivant d'une jeune fille. On l'examine, on la marchande, on compte des sous...[1], on les enregistre partout, on cherche à prévenir la mauvaise foi, on stipule, on contracte. Il semble voir des brigands dans une caverne se partager les dépouilles d'une victime qu'on va immoler.

Un prêtre ordonne à un jeune cœur d'aimer celui qui se fit paier pour s'unir à elle ; d'avides parents, des pères ambitieux président au sacrifice. Au sortir du temple une fille jeune, aimable, née pour l'amour, est jettée dans les bras d'un homme qui se dit son époux. Il en jouit sans son aveu, et voilà ce que l'on nomme le mariage, voilà ce lien sacré qui impose une éternelle fidelité. Ah, Cécile, as tu pu le croire ? Non, prens nos lois religieuses et civiles ; de ce monceau d'erreurs fais un bûcher, et consumes y tes remors.

La main stupide des legislateurs n'a pu briser les tables ou furent écrites les lois éternelles de la nature, elles vivent dans nos cœurs. Ouvre le tien, voilà ton code.

. . . . . .

Annoncer les vérités que je dépose dans ton cœur serait renverser l'ordre établi. Il faut une âme robuste pour respirer l'air salubre de l'indépendance. Mais toi, ai-je des secrets pour toi? Je finis, le mariage est un engagement sacré, indissolubble, il faut mourir quand il est rompu. Mais si tes parents t'ont vendue, songe que c'est ton cœur qui t'a mariée et ton amant est ton véritable époux.

Mon dieu, comme je deviens jeune avec mes jeunes enfants. Ils me ramènent avec eux à l'âge heureux de l'innocence, effet charmant des souvenirs. Mort au bonheur qui m'est personnel, je respire le bonheur dont vos âmes s'énivrent. La gloire de mes livres, ma prétendue éloquence, ma réputation même, j'oublie tout auprès d'eux. Je me survis à moi même car je suis réellement mort mais je vis en vous. Adieu, adieu, voici l'heure de la promenade. Achate[2] grate à ma porte, adieu, il faut sortir.

## III

Only the last paragraphs of this letter are given here as the remainder has already been printed as a genuine letter from Rousseau. The other copy of the letter was found among a collection of prints, all of which had some relation to Rousseau, and was published in 1884 by M. Chantelauge under the title, *Le dernier amour de J.-J. Rousseau*[3]. The most important question to be answered is whether this is merely a fair copy of the letter in the d'Antraigues MSS or whether it is derived from another source. Certain considerations seem to lead to the former conclusion. Chantelauze's letter incorporates all the corrections which are to be found in d'Antraigues' version. Moreover both have *se rappeler de* where it is grammatically incorrect. On the other hand we should point out :

1. Illisible.

2. Rousseau refers to his dog, Sultan, as *le fidèle Achate* in a letter to Malesherbes of January 26th, 1762. (*Corr. Gén.*, tom. VII, p. 70.)

3. *Le Livre* (*Revue du monde littéraire*) : A. *Bibliographie* rétrospective, t. V, pp. 33-43 (1884).

1. The paragraphing in Chantelauze's copy is quite different and more rational.

2. In d'Antraigues' version the writer says that he has reached his ninth page when actually it is his tenth. This might be a simple mistake, but it suggests the possibility that the letter may be a copy.

3. Chantelauze's letter is headed *Lettre de J.-J. Rousseau à Lady Cécile Hobart*, the surname being presumably a misreading for Howard. Now d'Antraigues, even if he permitted himself to write the name, would certainly not have made such a mistake. As Chantelauze rightly says, there is no such person as Lady Cécile Hobart to be found.

4. Chantelauze says that the hand-writing of his copy is of the late eighteenth or early nineteenth century and has some English characteristics. The use of the title *Lady*, instead of *miladi*, which is used in the d'Antraigues MSS, suggests an English source.

2. Finally, Chantelauze's copy lacks the conclusion of the letter, the copyist adding, « malheureusement, le reste de cette lettre manque ». Now in d'Antraigues' copy the rest is not lacking; in fact it continues on the same page; nor is there anything in the remainder of the letter to account for its deliberate suppression. We quote these final paragraphs below.

We have already remarked on the surprising fact that d'Antraigues, whose compositions of this period have little or no literary merit, should be the presumptive author of a letter which has been attributed to Rousseau by serious critics. Chantelauze himself writes :

> Quel disciple de Rousseau, vers la fin du xviii^e^ siècle, eût été d'ailleurs capable d'imiter à ce point le style du maître? Plus je relisais cette lettre, plus à chaque ligne, se révélaient à mes yeux et les beautés et les défauts de cette prose de Jean-Jacques.

He adds :

> J'ai montré cette lettre à plusieurs hommes qui ont fait de notre littérature du xviii^e^ siècle une étude spéciale, notamment à M. Uzanne, si bon juge en pareille matière. Tous penchent à croire, ainsi que moi, qu'elle offre tous les caractères, toutes les particularités du style de Rousseau, et qu'il serait bien difficile de pouvoir l'attribuer à un autre qu'à lui.

The letter is cited as a genuine one in the *Chronologie critique de Rousseau* of M. Courtois. It is not printed in the *Correspondance Générale de J.-J. Rousseau* edited by Th. Dufour, though another extract from the d'Antraigues correspondence is included in this edition. (See note to Letter XX). Albert Jansen concludes on this letter : « Der Brief ist ächt, aber die Erklärung des Herausgebers ist unrichtig[1] ». Though we cannot agree with these uncompromising verdicts, nevertheless one must confess that the letter presents an extremely difficult problem.

1. A. Jansen, *Jean-Jacques Rousseau als Musiker*, p. 381, n. 2. Berlin, 1884.

. . . . . .

Mais que veut donc dire cette singulière discrétion qui t'engage à me taire ta curiosité sur Héloïse? Crois-tu que le J. J de ce monde est le J. J. de Cécile? Ah non, celui qui t'apartient est si soumis que c'est avec un des rubans de ta chevelure que tu le conduirais au bout du monde. Pour les autres on dit que ce J. J. est un peu bourru. Tant mieux, on le laissera à Cécile et voilà ce qu'il veut. Demande-moi donc ce que tu voudras. Voilà ma neuvième page et je n'ai pas répondu au quart de ta lettre. Tant mieux encore, j'y reviendrai.

Pense à ton amant. Je ne veux pas qu'il se livre trop aux contemplations de l'amour; c'est la consolation des vieillards que de se nourrir de ces idées célestes, lui doit acquérir maintenant de quoi les aviver. Son occupation n'est pas de scavoir comment on a aimé, comment on est malheureux en aimant, toute son occupation est de t'aimer, de cesser d'exister en ce qui lui est personnel, et de vivre en Cécile. Adieu, adieu, voilà, Mlle le Vasseur qui me dit que je suis un bavard. Il y a 4 heures que j'écris et ne lui dit mot. Cela me fait rire.

## IV

We have next a lengthy criticism of a translation of Wieland's *Agathon*. The comments, if by d'Antraigues, are of interest as an example of literary criticism by a disciple of Rousseau. One would not, however, have expected d'Antraigues to criticise the writings of any other author on the grounds that they were too violent, disposed to sensuality and lacking in true sentiment. It would be difficult to find a better summing-up of his own writings in the romantic genre. As much of this letter is quoted as space permits.

Paris, 12 mai 1771.

J'ai reçu, Cécile, votre dernière lettre n° 33[1], et le même jour on m'a remis le pacquet que vous m'annonciez. Le temps emploié à lire ce manuscrit m'a privé du bonheur de vous répondre. Le bonheur de vous obéir m'a consolé du retard involontaire que j'ai mis à vous satisfaire.

Je n'entends pas un mot d'allemand, et grâces au ciel depuis trois ans j'ai pris des précautions si sûres que les nouvelles littéraires d'aucun pais ne parviennent jusques à moi, à plus forte raison les papenards connus sous le nom de feuilles périodiques. Aiant éloigné de moi les littérateurs avec plus de soin encore que les papiers littéraires je suis, grâces au ciel dans la plus parfaite et la plus profonde ignorance de tout ce qui se passe dans ce que ces MM. nomment la république des Lettres, et qui n'est au reste qu'un repaire d'hommes menteurs, orgueilleux, médiocres, avides, frippons et d'insupportables pédagogues. Je n'ai plus que du foin dans ma tête, des fleurs autour de moi, et Linnée sur ma table. Ainsi il est très simple que je n'aie jamais entendu parler du roman d'Agathon[2]. Très certainement il n'y a que Cécile au monde

1. Other examples of reference to letters by number are to be found among the letters to du Peyrou. (*Corr. Gén.*, tom. XIV, pp. 277, 294; tom. XVI, p. 86.)

2. Christoph Martin Wieland, 1733-1815, the author of *Agathon* was an early writer of the German romantic school. Translations into French appeared in 1768 and 1777 by Frenais and Bernard; but neither in Quérard nor elsewhere have we been able to find any reference to a translation by a baron de Koch, whom also it has proved impossible to identify. This version of *Agathon* is, however, spoken of

qui ait pu dompter ma répugnance et me forcer à lire cet ouvrage. Mais vous l'avez ordonné, je l'ai lu et j'ai trouvé dans ma soumission ma récompense.

L'ouvrage me paraît bien traduit, j'en juge par l'étrangeté des expressions, que je préfère au français de l'académie. Ces pauvres gens n'ont qu'un habit pour toutes les tailles, ils n'ont entre eux tous qu'une manière, sèche, dure, étroite ; il faut qu'ils placent leur cachet sur tout ce qui sort de leur boutique ; ils traduisent comme ils composent, c'est à dire qu'ils estropient les auteurs comme ils estropient leur langue. Bref il me semble voir en eux les valets de Busiris, qui n'aiant qu'un lit pour ses hôtes faisait alonger par les tortures ou couper les membres de ceux qui recevaient chez lui un asile, qu'il leur faisait paier à ce prix.

La traduction d'un baron de Kock (?) est surement faite dans l'esprit de l'auteur.

. . . . . .

Mais dans les ouvrages de ce genre pour en juger en maître de l'art il faut porter deux jugemens. Le premier doit être le résultat de la première lecture. Cette première lecture doit laisser dans la mémoire le tableau en grand du corps de l'ouvrage, l'ensemble du plan, des moiens, et le grand but moral sans lequel tout ouvrage de ce genre, fut-il écrit comme Télémaque, n'est qu'un chiffon.

La seconde lecture doit nous servir à juger les stiles, si le roman est à plusieurs personages réellement actifs par eux-mêmes, comme dans Clarisse, où le stile de l'auteur s'il est écrit par l'historien seul comme Télémaque.

Cette seconde lecture doit nous servir à juger des épisodes, de leur convenance avec l'objet principal des descriptions locales, et de quelques autres beautés de détails qui sont davantage du ressort du maître de l'art.

Ainsi, revenant à mon premier jugement j'ai trouvé le plan très médiocre, ou plus tost nullité de plan ; et dans mon second jugement j'ai trouvé de vraies beautés de détails mais assez mal placées.

Entrons dans quelques détails.

Quel est le but moral d'Agathon ?

De nous présenter un jeune homme entouré des plus séduisantes illusions de la vertu dont le cœur à peine ouvert aux premières passions s'est saturé de ces idées sublimes du beau moral, du beau abstrait, de l'ordre inaltérable emané de l'éternelle justice, du souverain bonheur réservé aux inteligences célestes dont il est l'indestructible partage ; et qui enfin sans avoir connu le monde où il est né, s'est élancé par la puissance de l'imagination au delà de cet univers et s'est formé du monde intelectuel des images si parfaites, si séduisantes, que leur céleste contemplation, lui tenant lieu des passions de l'adolescence, ne le laisse sensible qu'à ce qui le rapproche de ces chimères ; — je dis chimères car voilà ce qu'elles sont ici bas pour la plus part des hommes.

Voilà ce qu'est Agathon dans le temple de Delphes, et on sent fort bien quel sort un mortel de cette trempe se prépare en se lançant dans cet univers.

Il s'agissait donc pour remplir le but de l'auteur de metre Agathon aux prises avec l'infortune, l'amour et les hommes, pour qu'on le vit raisonnant d'après ces premières idées, marcher d'ecueil en ecueil, et, instruit à force de malheurs, redescendre de l'empirée sur la terre, se former de la vertu des idées plus rapprochées de nos vices, redevenir homme par l'expérience, après avoir approché de la divinité par son inteligence, et enfin finir sa vie, en

as a manuscript and presumably — if it existed outside the imagination of d'Antraigues — was never printed.

connaissant mieux et les choses et les hommes, par mépriser les uns et s'éloigner des autres dans la solitude.

Voilà le grand ensemble de l'ouvrage. Non, je dis qu'il n'a aucun but moral.

Non, je dis que surement ce n'est pas un but moral que d'offrir aux hommes les idées les plus parfaites de la vertu comme des illusions propres à rendre celui qui s'en nourrit la dupe de ceux qui les méprisent. Je dis que bien que cela soit ainsi dans le monde le but moral devait être de placer Agathon dans l'infortune et de lui faire tirer de ses malheurs la conséquence si juste que le règne de la vertu n'étant pas sur la terre ce n'est pas là non plus qu'elle doit chercher sa récompense. Enfin après l'avoir mis aux prises avec les hommes, les affaires, les peuples, et l'avoir montré le supérieur par la force de ses premiers principes à toutes les calamités, il fallait en le ramenant dans la solitude avec une longue expérience fermer le cercle de sa vie comme on l'avait commencé en lui faisant retrouver sur son tombeau le bonheur de sa jeunesse, et sa récompense dans ces grandes et belles idées qui entourèrent sa jeunesse, avoir l'espoir bien plus prochain d'en jouir bientôt au delà de cette vie. Ainsi dans ce plan la vertu conservait son empire consolateur, et il résultait de toute cette vie mise en action que rien n'est beau que la vertu, qu'elle n'existe pas sur la terre, qu'elle n'y a d'autel que le cœur du juste, qu'elle le garantit des pièges du vice, le console de ses fautes, le dédomage des succès du crime, de l'opprobre réservé à la vertu, et lui offre enfin sur cette vaste mer des erreurs humaines, l'ancre qui assure son âme contre les tempêtes de l'opinion et les coups du sort.

L'auteur n'a point eu ce but et l'eut-il apperçu il se fut bien gardé de l'atteindre, l'auteur est, je n'en doute pas, un bel esprit, un philosophe, un littérateur, un esprit fort, et sans doute suivant la marche commune à ses confrères, il n'a pas voulu élever les âmes à la vertu, mais ravaller la vertu au niveau des âmes vulgaires.

. . . . . .

Ce jeu des reconnaissances qui fait trouver un fils dans un amant, un amant dans un frère, est bon peut-être pour le théâtre, où la rapidité des événements, l'action théâtrale et ses accessoires empêche de sonder son cœur et force l'âme à suivre des impressions, sans lui laisser le temps de les aprofondir.

Mais ces vieux moiens tragiques sont détestables dans les romans, dont le charme est la peinture du cœur humain, et dont l'effet doit être de donner tellement à penser, de fournir un tel aliment à la sensibilité, qu'il soit impossible de le lire de suite, et que l'on soit forcé de laisser là le livre pour recueillir à la fois ses pleurs et ses pensées.

. . . . . .

La philosophie moderne, atheiste par principe et intolérante par gout, plus que l'inquisition de.....[1], ne veut soufrir la vertu nulle part, ni dans les cieux ni sur la terre, et pour la bannir, même du souvenir des hommes, elle affecte en détruisant l'idée de la divinité de présenter ses ministres souillés de tous les vices infâmes que ces misérables recellent dans leur âme.

Voilà pourquoi l'auteur d'Agathon a donné à la prêtresse d'Appollon un ton et un langage, des désirs et des manières mieux faites pour les repaires de la débauche que pour le temple des dieux.

Nous sommes composés de deux espèces. Diderot et ses complices n'en conviennent pas, mais nous en convenons, Cécile et moi.

Ces deux espèces intimement unies n'éprouvent aucun sentiment, aucune sensation sans que l'une et l'autre ne soient également affectées. Non, l'amour qui élève l'âme, la subjugue, la maîtrise, qui lui donne un seul but

1. Illisible.

pour ses pensées, un seul objet pour ses souvenirs, qui pose des limites à son immensité, qui la circonscrit dans ses limites de telle sorte que hors de son sentiment est le cahos et que dans son sentiment est l'univers, cet amour dis-je, ne se fait pas éprouver à l'âme pour asservir la personne, mais elle l'asservit d'une manière differente. Ici ce sont les pensées que l'amour maîtrise, là ce sont les désirs; ici ce sont ses facultés imaginatives qu'elle enceint, là ce sont ses sensations. De telle sorte qu'une famme aimée en devenant le terme ou s'arrête même l'imagination, devient aussi l'objet unique que l'on convoite et hors duquel il n'existe plus dans l'univers aucune différence de sexe. Voilà l'amour.

. . . . . .

M. de Buffon avec son beau génie n'est autre chose qu'un athée dans l'étude dont il nous donne les éléments. Le génie ne suffit pas pour s'élever jusqu'aux cieux. Il faut la sublimité du génie réunie à la sensibilité de l'âme pour nous découvrir à travers les mistères de la nature que l'observation et le talent expliquent au naturaliste ce mistère incompréhensible, qui ne s'éxplique pas avec des paroles mais avec des sentiments, et qui nous montre au delà de cet univers le grand tout, le grand être premier, auteur premier, mobile, source de tout, et but unique auquel tout tend et auquel tout se rapporte. Le moien de multiplier les athées est de multiplier les divines connaissances chez les hommes vulgaires, et le moien de ramener les mortels à l'adoration de Dieu serait d'animer leur cœur du besoin d'aimer et leur génie de toute la véhémence, de toute l'ardeur qui éteint la vanité et montre à coté de l'immensité même des connaissances humaines le vuide de ces connaissances, leur inanité, leur puérilité, j'ose le dire : de telle sorte que la vie de l'homme le plus vraiment savant doit se terminer comme celle de l'ignorant par l'aveu que tout est vanité sur la terre, que nulle connaissance n'est parfaite, et que le comble du savoir est l'assurance que l'ignorance est le partage de l'homme et la science celui de Dieu seul.

M. de Buffon n'a pas été jusque là, l'orgueil l'a arrêté au milieu de sa carrière. D'ailleurs il n'a jamais eu un cœur sensible, il n'a éprouvé que des besoins, et placant la félicité humaine dans ses appétits phisiques, il se trouve que le materiel seul de l'amour était désirable et que son moral était le fléau de la vie humaine.

. . . . . .

Dans l'état de nature l'homme entièrement isolé sur la terre est heureux négativement, son bonheur se forme de l'ignorance de nos maux. Condamné à la mort mais ne devant comme nous arriver au tombeau qu'en traversant la vie, la céleste bonté couvre ses yeux du salutaire bandeau de l'ignorance. Il avance dans la vie sans en connaître les douleurs, et meurt sans regret sans avoir connu son cœur. La suprême inteligence, qui permit que l'homme né libre et solitaire s'asservit et se civilisât pour acquerir à ses yeux le mérite de la vertu, dépose dans le cœur de tous les hommes ces premiers germes de sensibilité, qui meurent sans éclore dans l'homme sauvage, et qui, dévelopés dans l'homme social, sont aux yeux de l'être suprême son mérite ou son crime et sur la terre tout son bonheur ou toute sa misère. Mais Dieu, toujours juste et clément, voulut que la sensibilité de l'homme social depravée par ses vices fît son malheur et sa réprobation, et épurée par la vertu devint sa récompense en lui donnant de ce monde l'idée la plus parfaite du souverain bonheur.

C'est sous de pareils rapports qu'il est vrai de dire que pour l'être isolé, naissant dans les déserts, habitant les forêts, le phisique de l'amour est le seul bien désirable, et c'est aussi le seul qu'il connaisse. Mais pour l'homme civilisé l'amour moral est le sentiment naturel à son inteligence dévelopée, c'est le sentiment naturel que Dieu avive aussitôt que ses facultés morales existent. C'est ce sentiment naturel qui, élevant son âme aux plus hautes

pensées, devient le frein de son cœur, son guide dans les sentiers de la vie et sa plus belle récompense sur la terre.

. . . . . .

Reçu de notre fils le papenard qu'il ma envoié. Il ne vaut pas la peine que je le corrige, je n'ai rien vu de plus médiocre. Est-ce ainsi qu'il croit parvenir à ce qu'il nomme mon éloquence ? Le fripon, il s'occupe mieux qu'à écrire, et ce qui fait à présent le charme de sa vie en fera un jour l'énergie et la gloire, quand s'animant par de tels souvenirs il voudra trouver pour les dépeindre un langage digne d'un tel objet.

Adieu, adieu, je finis, ne pouvant plus tenir la plume.

A Paris, 12 mai 1771.

V

As this letter is printed in full elsewhere, and the problems presented by it are discussed at some length, it is not included here [1].

VI

Exclusively concerned with the personal relations of Cécile and d'Antraigues.

VII

This long letter, of which we print the whole, falls into two sections. The first few pages are concerned with a renewal by Lord Nuneham — referred to as milord Harcourt — of the offer to obtain for Rousseau his pension from the King of England. An authentic letter of the same date (16 juin 1772) to Nuneham him self says.

Je suis sensible, Milord, à vos offres obligeantes, et si j'étois dans le cas de m'en prévaloir, je le ferais avec confiance [2]... »

Our letter contains an excellent brief discussion of the general question of pensions, and the reasons it gives for Rousseau's refusal of the English pension correspond with what he says on the matter himself elsewhere.

The second part of the letter purports to be an account of his journey to the tomb of Mme de Warens in 1768. Although highly romantic, it diffess from some of the letters which are clearly d'Antraigues' work, in that the account of his meeting with the old peasant at les Charmettes and the subsequent incidents is not in itself surprising : the romantic qualities are imparted only by long analyses of the emotions awakened. The suggestion of suicide is the point most out of keeping with the general tenour of Rousseau's ideas, but that it was in his mind at this time seems to be the only po sible interpreta-

1. A. Cobban, *Rousseau and the Modern State.* Appendices II et III, pp. 264-283, 1934.

2. *Corr. Gén.*, tom. XX, p. 162.

tion of the letter he wrote to Therèse from Grenoble on July 25th, 1768[1]. The manner in which the reference to his letter is introduced into the d'Antraigues letter printed below, its exact date being given, suggests an attempt to provide evidence of Rousseau's authorship.

The two halves of our letter are joined by some typically sentimental passages concerning Cécile. If d'Antraigues is alone responsible for the composition of the letter, one cannot help being surprised at this very clumsy attempt to combine two quite disassociated themes in one letter.

Paris, 16 juin 1772[2].

Voici, mon fils, une de ces occasions précieuses à votre cœur que vous offre mon amitié pour me rendre votre obligé et vous acquiter de ce que votre générosité vous fait croire être dû à mon attachement pour vous. Il s'agit d'emploier pour votre maître ce talent d'éloquence que le ciel vous a donné et que mes soins ont développé en faveur de vostre ami. Il s'agit de persuader Cécile que J.-J. Rousseau en se refusant à suivre ses ordres n'a pas cessé de lui obéir, parce que sa sagacité à la pénétrer lui a fait aisément apercevoir dans ceux qu'elle lui a donnés qu'ils ne partaient pas de son cœur mais de sa tête, et que c'est à son cœur seul qu'il a juré une soumission sans réserve.

J'ai reçu avec la letre de milord Harcourt qu'elle m'a envoié les offres obligeantes qui l'accompagnaient, et je lui répons aujourd'hui en refusant ses offres, ses services, et n'acceptant que le sentiment de bienveillance qui l'a porté à me les offrir[3].

Voici mes raisons :

Le roi d'Angleterre a daigné m'accorder une pension.

Je l'ai acceptée.

Aujourd'hui je la refuse. Voilà le fait.

Mes motifs sont :

Que je dois cette pension à M. Hume et aux amis de M. Hume. Or, aiant effacé mr. Hume de la place où l'amitié l'avait inscrit dans mon cœur, à plus forte raison dois-je effacer de ma mémoire tout ce qui me rappellerait à son souvenir, et ne conserver nulle trace du bienfait en répudiant le bienfaiteur.

Voilà une raison à laquelle je ne connais pas de réplique. Elle m'est particulière.

Voici un principe général. Toute pension accordée par un prince souverain établit entre celui qui la donne et celui qui l'accepte une relation de devoirs que je ne veux pas m'imposer parce que je ne suis nullement disposé à les remplir. J'ai à me plaindre de l'angleterre. Dois-je en retirer ma subsistance? Je n'aime plus l'angleterre, est-ce à elle à me donner du pain? Je n'ai pas l'estomac assez robuste pour le digérer.

J'ai le cœur plus affamé d'amitié que mon estomac ne l'est de nourriture. Je dis plus, je ne peux vivre que de celle qu'assaisone l'amitié et je ne suis pas fait pour en recevoir de l'insolente pitié de mes ennemis. Les souverains

1. *Corr. Gén.*, tom. XVIII, pp. 254-255.

2. This letter bears the superscription in pencil and in a later hand : « Voyage de J. J. au tombeau de Madame de Warens ». In d'Antraigues' hand is the title, « No 107 voiage de jj à anneci ». As the journey was not to Annecy, which indeed is not mentioned in the text of the letter, d'Antraigues' knowledge of the matter must have been distinctly limited.

3. See introduction to letter.

auraient sur nous trop d'avantages s'ils ne rencontraient quelques fois de ces âmes indépendantes qui savent dédaigner leurs dons et leur aprendre que là où finit l'amour de la vie là est le terme où se brise leur puissance et où commence la nostre.

Que donnent les rois en accordant des pensions ? Ils donnent ce dont ils ne sauraient profiter, un superflu qu'ils ne peuvent retenir, dont ils ne pourraient jouir en le retenant, car une couronne ne change pas leur nature et ils n'ont phisiquement que la capacité que le ciel accorda au dernier bouvier de leurs états.

Mais pour nous en la recevant nous nous asservissons, nous nous vendons, nous nous plaçons dans des situations de servage, et les chaînes de cette servitude reposent dans la main rude et souvent malhabile de ces puissans bienfaiteurs et de leurs valets.

Il n'y a pas parité dans les relations dès lors. Il n'y a plus de justice dans les devoirs et en cela comme en tout le reste c'est le fort qui impose tout le fardeau sur la tête du faible.

Voilà ce que sont les pensions accordées à titre de grâce et celles qu'on présente à la celebrité sont de ce genre.

Autre chose est, je l'avoue, celles accordées à des services rendus et acceptés. Ce sont des propriétés bien sacrées, puisque les services précéderent la récompense, et en ce cas ce n'est pas une récompense, c'est un paiement légitime où la generosité est toute du côté de celui qui reçoit le paiement d'une dette après avoir remis à la discretion du souverain la continuité de ses services et leur apretiation. De pareilles pensions n'imposent aucun devoir parce qu'elles sont le résultat d'un marché réciproque, et comme celui qui a reçu les services ne les peut rembourser en même nature à celui qui les a rendus, il ne pourait ainsi lui en retirer l'équivalent sans le voler et sans un délit réel.

Je n'étais nullement dans ce cas. Par conséquent la pension du roi d'Angleterre était de sa part une faveur et c'est aussi pourquoi je la refuse, ne voulant m'imposer aucune des relations qui sont la suite nécessaire de pareils bienfaits. Telles sont les raisons que vous fournit votre ami, voilà les armes que je confie à votre éloquence. Devenez à present mon défenseur auprès de notre juge commun, dont j'adore l'équité mais que je soupçonne un peu en cette occasion de partialité pour mon avocat. La meilleure de mes raisons sera peut-être le choix que mon amitié vient de faire en me déclarant vostre client. N'importe, qu'elle m'aprouve et je suis content. Mais si la sévérité du juge effraie vostre jeunesse, souvenez-vous que votre ami Ciceron, souvent froid et raisonneur dans ses oraisons parce qu'il ne pensait qu'à convaincre, devenait orateur dans ses peroraisons, et c'est alors que César laissait tomber à ses pieds la sentence de Ligarius. Sa tête avait resisté au dialecticien, son cœur s'était amoli à la voix de l'orateur. Dites alors à notre commun maître : — « Vous taxez J.-J. d'une fierté déplacée. Cela « est-il généreux ? Si le ciel voulut qu'aucune sorte d'orgueil ne soit mes- « séante à Cécile qu'elle aprenne que ce prodige n'existait que pour elle. « Mais qu'il plaça cependant dans tous les cœurs des hommes sensibles « cette espèce de fierté qui devient leur guide dans ces moments de malheur « où l'on n'en reconnait plus que dans cet instinct moral que les adver- « sités ne peuvent anéantir. Apprennez Cécile, lui direz vous, que J.-J. que « vous accusiez d'être fier avec les rois, ne les estime pas assez pour ser- « vir de point d'appui à aucune espèce de fierté, que s'il est fier son « orgueil porte avec lui son excuse, car il est né le jour que vous l'avez « asservi.

« Il est fier parcequ'il refuse la pension d'un roi. Mais il est plus fier « encore que vous ne l'accusez de l'être, car s'il refuse les dons d'un roi « c'est pour s'honorer des vostres, et sa fierté est telle qu'aiant deviné vos

« pensées il en a joui, il les a comprimées dans votre cœur pour aller « y rechercher à volonté, malgré vous les y surprendre, s'en enivrer, les « empecher d'eclore pour les y retrouver encore, c'est le motif qui l'em- « pêcha de vous les laisser manifester. Il en eut moins joui si votre voix « les eut confiés à son oreille. Il a préféré que longtems vostre cœur les « confiat au sien. Mais ce cœur les a récoltées en pensées que vous avez vu « naître et mourir dans le vostre sans être entendues.

« Certes, voilà de quoi il est fier. Osez à présent blamer son orgueil. Plus « généreux que vous il vous rend contente quand vous alliez le condamner.

« Oui, Cécile, tu as pensé à offrir à J.-J. tes dons et tu n'as osé le lui con- « fier.

« Il bénit le ciel de cette aimable timidité, puisqu'il peut soulager ton « cœur du poids de cette pensée. Aprens que l'on ne peut pas plus refuser « les dons de Cécile que les graces de la divinité, et qu'il les accepte ; il fait « plus, il les réclame. Il est juste que celui qui ne vit plus que pour toi vive « par toi.

« A présent s'il est fier au moins a-t-il acquis de quoi légitimer un pareil « sentiment, puisqu'il se place dans ta dépendance et qu'il se décore de tes « bienfaits. »

Attens en paix le jugement, mon fils, après une pareille péroraison, et tiens note des regards du juge, de son sourire et de ses pleurs, car ce sont là les élémens de mon arrêt.

Pardonnez, jeune orateur, ne vous donne-je pas là une défense bien possible ? Je désire que vous n'aiez jamais de client plus difficultueux.

A présent venons à la letre de Cécile sur le charme de la solitude, sur la jouissance des souvenirs, sur l'ivresse qui cause les regrets nés par les reminiscences ; à mesure que s'éloignant de l'époque où ils furent conçus ils perdent ces pointes acérées qui arment les premières douleurs et ne conservent que ces affections douces qui vont à l'âme, et qui sans .....[1] au dehors, ne nous arrachent que des soupirs et des pleurs. Mais comment Cécile a-t-elle connu ces plaisirs du malheur, ces consolations de l'infortune, comment a-t-elle pénétré dans ce domaine de l'expérience ? Ai-je tort de te dire que Cécile n'est pas une simple mortelle ? Elle ignore ce qu'elle est : voilà ce qui l'empêche de s'égaler à la divinité. L'être qui la créa ne conserva sur elle que cette seule preuve de sa supériorité et ne lui imprima que cette preuve de sa dépendance.

Il voulut qu'elle ignorât ce qu'elle était, il reserva ce secret pour lui seul, mais il lui fit une grâce nouvelle de cette ignorance. Elle devait la source de cette modestie si rare qui la raproche de nous, lorsque pour excuser notre idolatrie ce dieu qui la créé nous apprend si souvent ce qu'il n'a voulu éternellement cacher qu'à elle seule.

Où a-t-elle pris la connaissance de ces sentimens qu'elle dévelope sur la puissance décevante des regrets éloignés de la cause qui les produisit, d'où peut elle les avoir apris, elle qui ne vit que des heureux, elle dont la vue suspend les douleurs et dont la voix dissipe tous les souvenirs, anéantit tous les regrets ?

C'est là ce qui est inconcevable, mais où a-t-elle pris les couleurs dont elle orne son stile ?

Dis le moi, et si tu ne le concois pas mieux que moi aprens à révérer en elle l'élève de celui qui ne donne le talent à nous autres hommes vulgaires que à la mesure de notre travail pour l'acquérir, mais qui s'est réservé d'en orner ses plus parfaits modèles afin de réunir en eux tous ses dons et de nous offrir quelques fois ces sortes de prodiges comme des miracles de sa puissance. S'il n'eut fait que cela il n'eut obtenu que notre admiration. Mais

1. Illisible.

il voulut aussi notre amour et en la raprochant de lui même par son inteligence il la raproche de nous par son cœur. Il le soumit à l'amitié et à l'amour afin de l'avertir qu'elle est mortelle et pour nous consoler de ne pas vivre éternellement, puisque la mort n'a pas perdu le droit d'anéantir ce chef d'œuvre.

Au mois de juillet, 1768, me trouvant à Grenoble, aiant laissé ma femme a Bourgouin, je me trouvais si triste, si accablé, si malheureux, qu'ennuié de la vie je résolus d'en terminer le cours. Je laissais à ma compagne quelques moiens de subsistance. Mes devoirs à cet égard étant accomplis, je pus sentir aprocher la fin de ma vie et je voulus la perdre près des lieux où j'apris qu'elle avait quelque charme et sur la tombe de celle qui en avait embelli l'aurore.

Elle avait fait verser mes premiers pleurs, je lui devait l'hommage des derniers que je pouvais répandre. Ne pouvant les répandre sur son sein, je résolus dans ma viellesse d'en arroser son tombeau et d'y rendre mon dernier soupir.

J'étais déterminé à ne pas avancer l'heure fixée par l'éternel; mais je crus qu'elle était arrivée et qu'il ne m'était pas défendus de la hâter par mes regrets. Mon parti était pris, j'écrivis à ma femme le 25 juillet 1768[1] pour lui donner mes derniers conseils et la prévenir que si dans 8 jours elle ne recevait pas de mes nouvelles elle n'en devait plus attendre, et de disposer d'elle avec les conseils et les moiens que je lui avais conservé.

Je m'éloignais d'elle avec des douleurs inconcevables, mais je voiais que je lui devenais à charge. Je ne connaissais pas encore tout son bon cœur. Le ciel me fait vivre pour le connaître et lui rendre toute la justice qui lui est due.

Ces arrangemens pris je partis seul, à pied, car dans mes plus heureux jours je n'avais jamais voiagé que de cette manière, et en achevant ma vie je voulais me ressaisir de tous les accesoires de ces temps si fortunés.

En arrivant aux frontières de la Savoie je m'arrêtai au même lieu, sur ce même rocher où trente ans auparavant j'avais versé tant de pleurs en m'éloignant d'elle, où j'en repandis de si doux en revenant un an après pour la revoir, et dont depuis ce moment je n'avais jamais oublié la forme, la position[2]. Je le retrouvai tel que je l'avais vu et je le reconnus à l'instant.

Il me revoiait épuisé d'ans et d'ennuis. Il y a trente ans je m'y reposai en courant m'élancer dans l'univers. J'y revenais après l'avoir parcouru y déplorer mes folies, et je m'y reposais encore, et marchant au tombeau j'y restai une heure seul sans apercevoir âme vivante. Il me parut par ce presage que le ciel bénissait mon voiage, puisqu'il commandait aux hommes de respecter l'asile de la douleur. Je lui fis d'éternels adieux et continuai ma route dans un ravissement d'esprit inexprimable; ce rocher était devenu pour J. J. la fontaine de jouvence j'y avais retrouvé tout ce qu'il me fallait de force pour n'être pas anéanti par mes sentimens.

Bien m'en prit d'en acquérir, car continuant ma route dans un délire continuel je sortis de mes rêveries pour reconnaître le voisinage des Charmettes.

Tu sais que c'était là où en 1736 j'allai me réfugier avec elle et où se développa tout à la fois mon cœur, mon esprit, mon talent et se formèrent mon gout et toutes mes opinions.

Pour ce premier jour je n'eus pas la force d'aller plus loin, mais résolu à ne pas ménager ma vie au dépens de mon bonheur je n'allai chercher d'asile nulle part et je passai la nuit dans un vallon charmant, couvert de buissons, chargés de fleurs odorantes, envelopé d'arbres toufus que paraient

1. See introduction to letter.
2. The reference is to his journey in 1738.

les raions du plus beau clair de lune. A peine assis et couché je me sentis dans les bras du sommeil et ma dernière prière à dieu fut de me conserver encore l'existence pour quelques jours et de me donner la force d'achever mon pèlerinage.

Je fus exaucé : le chant des oiseaux me réveilla au lever du soleil. Je me prosternai, baisai cette terre heureuse et continuai ma route.

Arrivé au chemin qui conduit à notre maison des Charmettes le trouble de mes sens devint tel qu'il fallut s'arrêter. J'étais dans un état inexprimable, je ne pouvais respirer, je ne voiais plus, j'étoufais, je m'assis et la nature succombant sous le faix, je m'évanouis. Mais dans mon agitation j'avais eu soin de choisir pour m'abriter un lieu inaccessible, éloigné de tous les regards. Si je devais y expirer je voulais que ce fut loin du regard des hommes.

J'ignore combien de tems je restai en cet état, mais la fraîcheur de l'herbe sur laquelle je m'étais étendu me rendit à moi même. L'eau avait pénétré mes habits, j'étais trempé et je me retrouvai faible, transis, mais sans autre incomodité. Je fus forcé de chercher le soleil; il m'eut bientôt séché et ranimé. Je m'aproche de notre maison. A son aspect mes genoux ploièrent et j'adorai cet asile où la meilleure des fammes avait vécu et m'avait consolé.

Je m'avançai ne pouvant prononcer que son nom mais assailli d'idées multipliées que je ne pouvais ni classer ni définir. C'était tout le passé se ranimant en un seul souvenir, sans ordre, sans date, sans succession, et m'accablant sous le poids de tant de reminiscences. Arrivé au jardin j'ose y entrer comme dans ce tems heureux où j'en étais le maître. Helas, je n'y reparaissais qu'en transfuge et c'était là l'hommage dû à celle qui l'avait embelli. Puisqu'elle avait quitté la terre son ami devait-il y être autre chose : ce deuil était le seul convenable à sa mémoire et à ma douleur.

Je parcourus sans obstacle ce jardin jadis si soigné aujourd'hui abandonné, désolé, couvert de débris, lui aussi portant le deuil de son ancienne maîtresse.

Ciel, quels instants! J'y reconnus des ruines de plusieurs établissements faits dans nos heureux jours. J'y retrouvai cette table de pierre où elle venait déjeuner avec son ami, cette table où ma main traca les premières idées de mon imagination. C'était de cet humble et heureux asile qu'était parti pour son malheur cet homme condamné à tant de celebrité, c'est là qu'il commit le crime de la désirer, qu'il en fut puni par la facilité de l'obtenir, et qu'il vennait après trente années à genoux devant cette pierre y déplorer son aveuglement et effacer cette faute par son repentir.

Ah Cécile[1], c'est là que j'ai connu toute la puissance des regrets éloignés de leur source. S'ils avaient conservé toute leur vivacité je ne les eusse pas supportés, j'y serais mort. Non, ils avaient melé leur amertume à tant de douceur que j'en fus enivré et je restai plusieurs heures dans une continuelle extase.

Enfin, vers le milieu de la journée j'aperçois un homme dans ce jardin abandonné. Il venait recueillir quelques pommes de terre sur cette terre où dans mes beaux jours je n'avais planté que des résédas, des roses, des jasmins. Je ne sais quel atrait me poussa à sa rencontre. J'étais dans un équipage qui ne pouvait me faire paraître à ses yeux que pour un pauvre piéton, vieux, infirme, malade, cherchant dans la bienfaisance des autres les moiens de soutenir son existence.

Ce viellard m'accueillit, me demanda ce que je cherchais. Je lui dis que je venais voir ce lieu où avait habité une dame que j'avais servie et que j'avais

1. The letter is addressed to d'Antraigues : this may be intended as merely an incidental invocation of Cécile.

perdue, Mme de Varens. Et moi aussi, dit-il, je l'ai servie mais je ne me rappelle plus de vous, c'est que je suis vieux et mes yeux bien faibles.

Qu'étiez-vous à son service, me dit-il.

J'étais son secrétaire.

Eh bien, je ne vous reconnais plus. Moi, j'étais le fils du jardinier, je servais d'aide à mon père, je le perdis il y a 25 ans. Le peu qu'il m'a laissé ne m'a pas permis de m'établir, je suis seul et j'ai affermé ce jardin. Et vous, qui êtes vous? J'essaiai vainement de me rappeler à lui. Il se souvenait de Madame de Varens mais nullement de son ami. Je me nommai à lui, et ce nom de J. J. Rousseau, trop connu, ne lui retraca aucun souvenir.

Heureux mortel, né dans la chaumière paternelle, ses regards ne s'en étaient jamais éloignés. Il nous avait vu exister et s'évanouir comme les beaux jours de l'été. Courbé sous la loi de la nécessité il avait fermé toutes les aproches aux maux de l'âme. La sienne reposait dans son cœur comme le diamant se cache dans les entrailles de la terre; nul événement n'en avait dévelopé l'éclat.

Déjà près du terme, sans douleur, sans murmure, sans ennui, il se voiait près de sa fin comme un voiageur fatigué aperçoit de loin les clochers de son paisible séjour.

Bon parce qu'il ignorait qu'on put être méchant, enviable parce qu'il avait échapé à la méchanceté des hommes et n'avait offert aucune prise à l'envie, il arrivait au terme sans avoir rien aperçu sur la route de digne de ses regards et qui méritat ses regrets — qu'elle différence de son état au mien. Cette cruelle idée me déchirait le cœur au moment où le serrant dans mes bras j'arrosai son visage de mes pleurs.

Le voiant calme et miséricordieux m'offrir son humble toit et son pain avec la plus franche cordialité j'acceptai ses ofres et m'écriai du fond de mon âme :

Brave homme, tu n'as connu d'orage que ceux de la nature et ceux-la même ne t'ont frapé que par leur majesté.

Un beau soleil, de tièdes ondées, voilà le seul de tes vœux; c'est au ciel que tu demandais les objets de ton bonheur, tes relations n'eurent de but que l'éternel et tu meurs sans avoir connu les hommes.

Éloigné de ce séjour de félicité j'ai voulu les connaître, j'ai voulu en être connu. Ils m'ont fait paier cher ma curiosité et ma gloire.

Devenu sage enfin à force d'adversité je reviens pleurer mes erreurs au même lieu d'où je partis pour m'égarer, et j'y retrouve celui qui sans effort, sans aucune peine y a trouvé le repos de l'âme, la tranquilité de cœur et d'esprit qui sont les seuls biens désirables sur la terre.

Bercé voluptueusement entre mes réflexions, mes regrets, mes souvenirs et les comparaisons que sans cesse renouvellait mon imagination, je saturais mon cœur avide de toutes ces jouissances et je ne songeais qu'à voir et à sentir. Mon vieux ami me dit : voici l'heure du dîner, je suis seul, je dine seul, je vais chercher le dîner. Attends-moi là, bonhomme. Je reviendrai, j'apporterai les clefs de la maison, dont je suis aussi le fermier, car elle est abandonnée. Nous y serons mieux que dans ma chaumière pour y manger ma soupe et mon pain. En s'en allant il se retourna et me dit, n'est-ce pas que tu boirais volontiers un verre de vin ? Cela te fera du bien, je t'en apporterai, attens moi là.

Il me laissa et je m'aprochai de la maison dans un état d'agitation impossible à dépeindre mais fort aisé à concevoir. J'allais donc franchir ce seuil que j'avais touché pour la dernière fois il y a trente ans, revoir ces lieux où elle veçut, qu'elle embelit et où, environné d'obscurité et d'ignorance, j'avais tant meconnu les hommes et si bien connu le vrai bonheur. Mon ami revint, il portait notre frugal dîner dans son panier, et il ouvrit la porte du logis, qu'il referma soigneusement sur lui à ma prière, tant l'habitude et le malheur m'avait laissé la terreur des visites et des importuns.

Je ne peux te dépeindre, mon fils, quel plaisir, quelle pure jouissance me procurèrent le bruit des verrous et de la serrure lorsqu'ils se fermèrent sur nous et que je me vis bien surement à l'abri des curieux, des hommes et par conséquent soustrait à mes ennemis. J'eus un moment d'épanouissement et de joie que je n'avais pas ressenti depuis longtems et lorsque après mon retour j'ai réfléchi à cette impression devenue inefacable dans ma mémoire j'ai trouvé qu'elle se composait d'un plaisir présent et du souvenir d'un tems qui n'était plus. Mes adversités me rendaient content d'échaper à la vigilance de mes contemporains, et je me rappellais que du tems de mon bonheur j'avais souvent fermé moi-même cette porte pour assurer le repos de ma journée, n'en pas laisser dissiper une minute et la consacrer à parler à mon amie et à ecouter cette tendre mère.

Ombre adorée sans doute de ce séjour de tranquilité et de paix où tu appelas l'éternel, tu daignais alors abaisser tes regards sur cet asile que tu as consacré et ce ne fut pas sans plaisir que tu y vis ton malheureux ami, ton pauvre petit, ainsi que tu l'appelais, devenu si grand par sa renommée venir y pleurer sa gloire, tâcher de l'oublier, y chercher tes vestiges, et pauvre, denue de tout, t'y offrir en sacrifice ses souvenirs et ses larmes.

Je n'avais pas franchi le vestibule que je me sentis mourir; je crus que c'en était fait et que le ciel me punissait de mes fautes comme un autre Moïse qui devait expirer en voiant la terre promise sans espoir de la parcourir.

J'adressai au ciel les plus ferventes prières que j'aie faites en toute ma vie; je lui demandai quelques heures, et de nouvelles forces pour revoir ces lieux que je voulais parcourir; ma prière étant pour elle fut exaucée, je me sentis ranimé.

Je ne laissai pas un recoin de la maison sans le visiter. Il n'y en avait aucun qui me fut indifférent et ma mémoire se rajeunissait à la vue de ces souvenirs. Je la trouvai riche de tant de faits, de tant d'anecdotes que je ne crois pas avoir oublié un seul des objets qui firent alors ma félicité.

Ce que j'éprouvais ne se dépeindrait pas par des parolles : tout ne va pas jusques là, la puissance de l'écrivain ne pourrait y atteindre. Ces appartements démeublés, cette image d'abandon et de désordre ajoutait au charme de mes idées. Je trouvais dans ce délaissement un hommage à sa mémoire qui eut dû habiter ces lieux qu'elle n'habitera plus?

Ce fut dans le sallon où tant de fois j'avais diné à ses côtés que nous établimes notre repas. Il ne s'y trouvait ni chaise, ni table. Nous nous assimes sur la pierre et je me placai au lieu où elle placait son fauteuil et mon ami occupait la place ou j'étais assis vis à vis d'elle. Du pain noir, une soupe au lard et aux pois, du fromage et une demi bouteille de vin, voilà le festin que m'offrait ce nouveau Philémon.

J'étais épuisé, je mangeais de bon appétit et je voiais combien mon appétit plaisait à mon ami. A la fin du repas, jettant un regard sur tout ce qui m'environnait, il me parut que j'assistais à ces repas funèbres qu'on donnait aux amis le jour des funérailles.

Après le dîner je recommencai à parcourir la maison et j'essaiai de me rappeller un souvenir de mon hôte. Il vit bien que j'étais instruit de tout ce qui concernait son ancienne maîtresse, mais jamais il ne put se rappeler de moi. Le ciel pour honorer cette femme bienfaisante voulut que le gardien de sa demeure ne conservât d'autre souvenir que le sien.

Après le dîner je me promenais seul dans le jardin, allant, revenant sans cesse, ivre de sentimens divers que je ne peux dépeindre jusqu'à ce que mon ami m'appelât. La nuit arrrivait et nous allâmes dormir dans sa maison.

Étendus l'un à côté de l'autre dans son petit grenier à foin, je dormis peu, je pleurai beaucoup et cependant je me relevai délassé et sans aucune douleur.

J'avais résolu d'aller à Chambéri sur sa tombe rendre à la mémoire de mon amie un dernier hommage, et c'est là que je m'étais prêt d'y être anéanti par ma douleur. Dès le matin je me disposais à prendre congé de mon ami, mais il s'était attaché à moi. Vous ne partirez pas ainsi, me dit-il, où voulez-vous aller? Je ne veux pas vous laisser aller seul. Cette voix m'alla au cœur, ce ton d'autorité me subjugua. Je crus que les ordres du ciel me parvenaient par la bouche de cet homme si simple, si sage à mes yeux, si pur à ceux de l'éternel.

Je lui expliquai tous mes projets. Il n'en contraria aucun et il me dit, partons pour Chambéri, nous irons à son tombeau. Je sais bien où il est ; j'y vais quelquefois prier Dieu pour elle. Puis nous viendrons coucher ici, vous vous y reposerez un peu, et je vous accompagnerai jusques à Chaparillan, frontière de la Savoie et du Dauphiné.

Je me soumis sans réserve et nous partons pour Chambéri.

J'exigeai seulement de lui d'aller en droiture à ce tombeau où s'adressait mes regrets, sans nous arrêter nulle part et de revenir en droiture comme nous aurions été. Je devais à sa memoire dans ce pélerinage de ne voir qu'elle et de n'agir que pour elle et par elle. Cela fut accepté et nous partons.

Notre route se fit en silence que jamais il n'interrompit, et dans le plus profond recueillement nous arrivons à l'église qui couvre ses cendres[1].

Par un de ces prodiges qui semblent un effet du hasard mais que jamais je ne cesserai de croire un soin de la providence j'aperçus l'église tendue de noir, couverte d'écussons funèbres. Un personage considérable du pais était mort et l'église était préparée pour ses obsèques. Je ne pourrais te dire le sentiment de terreur qui s'empara de moi, mais avec l'effroi je sentais redoubler mes forces. J'entrai dans le temple; l'autel étincelait de flambeaux ; un vaste silence régnait à toute part. Mon guide me conduit dans une chapelle latérale, sombre, déserte et il me fait metre à genoux sur sa tombe; il se place à mes côtés.

Je n'étais plus à moi même ; je ne pleurais pas, j'étais en extase ; c'était celle de la douleur mais elle me ravissait.

En ce moment arrive le convoi. Ces chants lugubres, ces clartés de la mort qui se répandaient de toutes parts, ces cérémonies pompeuses, ces parolles de l'office à la fois effraiantes et douces, melées de ménaces et de consolation, ces accents de terreur et de miséricorde m'enlevèrent à tout ce qui m'environnait et me plongèrent dans des extases réelles où je cessai d'habiter la terre pour voler dans le sein de celle que je pleurais. Je restai une heure entière dans cet état et lorsque le service fut terminé je me retrouvai à genoux sur la tombe de mon amie. Je me prosternai, je l'appelai, je pleurais alors et la source de mes larmes était intarissable.

Il me sembla éprouver en moi un changement dont le resultat durera autant que moi. Ce fut une nouvelle vie que je vécus, celle de l'espérance. Je sentis que mes voeux n'étaient pas exaucés et que je devais encore lui survivre, mais que j'avais retrouvé sur ses cendres le mépris des adversités, l'assurance et la certitude d'un bonheur éternel qu'elle m'avait obtenu et que je ne pouvais retrouver qu'à ses pieds.

Mon ami m'entraina enfin, mais que ne puis je exprimer ce que j'éprouvai en me séparant de cette tombe où j'avais été puiser les dernières consolations de ma vie. Nous revinmes lentement et dans le même silence. Ce jour-là la nature reclama ses droits; je me sentis épuisé, mourant et je le passai dans le grenier de mon ami, étendu et sans force à achever de tarir ce qui me restait de pleurs à donner à ma douleur.

Le lendemain le tems sombre et pluvieux semblait me condamner au repos

1. Mme de Warens died in 1762 and was buried in the cemetery of Lémenc at Chambéry.

et ce fut précisément ce qui me le fit abandonner. Ce tems si triste me semblait un bienfait du ciel. Je me remis à mon pellerinage et à visiter tous les jardins, les bois, la maison. J'y emploiai toute la journée accompagné de mon ami. C'est un charme qui ne se peut décrire que celui de revoir les lieux qu'habitaient nos amis, ceux où l'on fut heureux et où ils ne sont plus, surtout lorsque la mort nous les a ravis; car tant qu'ils existent l'imagination fait voiager avec eux et ses idées se partagent, mais la mort les fixe et alors les souvenirs n'ont qu'un seul objet.

J'ai éprouvé que à l'instant même de leur perte ces souvenirs sont si cruels, si poignants, la blessure est si fraîche, si sanglante, que les douleurs sont intolérables.

Mais l'appareil balsamique du tems amortit ces élancements qui sont au dessus de nos forces et c'est alors qu'arrive le charme des regrets et la toute puissance des souvenirs.

Certes je m'en enivrai; je ne crois pas qu'il existe un homme qui puisse en jouir plus parfaitement que je l'ai fait alors. Le jour de mon départ pour revenir à Grenoble je sentis tout le besoin que j'avais de mon ami. Je quittais pour jamais ces lieux adorés. Je n'en avais pas la force, mais ce viellard qui me suivait en était le gardien, il m'en semblait le dépositaire et les voir m'accompagner quand il était à mes côtés.

Il me suivit jusques à Chaparillan[1] et sur ce rocher où je m'étais assis en arrivant se fit nostre séparation. Elle ne nous couta aucune larme. Nous étions l'un et l'autre près de finir nostre carrière. La séparation ne devait pas être longue, et dans nos embrassemens nous nous promîmes de nous revoir l'un et l'autre dans le sein de l'éternel.

Je le suivis des yeux lorsqu'il s'éloigna de moi, et quand je cessai de l'apercevoir, prêt à rentrer sur les terres de France, sûr d'y retrouver mes ennemis, ma célébrité et mes malheurs, mon âme s'élança jusques au ciel avec une imagination que jamais je n'avais éprouvée. Sans doute m'écriai-je, le ciel me trouve digne de tirer de moi seul toutes mes ressources, puisqu'il ne m'en laisse plus aucune autre. Fortifié par cette pensée je me précipitai des terres de Savoie sur celles de France, et ce mot vous exprime comment et avec quels sentimens j'ai franchi les frontières.

J'achevai ma route dans un état de résignation qui n'est pas dénué de charmes.

Je l'ai eprouvé. Il est dans le comble dès adversités lorsqu'on les eprouve pour les avoir meritées une sorte de quiétude née de l'excès du malheur qui est un état de bonheur et de repos que le ciel ménage à l'infortuné, et que seule elle peut connaître.

J'ai vécu dans cet état parfaitement soumis, resigné, jusques à ce que le ciel, content de ma patience, a voulu m'en faire trouver la récompense sur la terre en présentant Cécile à mes regards, plaçant mon existence dans son cœur.

Voilà mon fils au lieu de quelques réflexions sur la puissance des regrets l'histoire de l'homme qui les connait le mieux par son experience, et qui avait le cœur fait pour les chercher et les savourer.

Adieu, je finis, je n'en peux plus, je n'ai pas le courage de relire ma letre.

## VIII

Evidently the letter concerning Hume's *History* which d'Antraigues was proposing to publish in 1803, this does not call for any comment beyond what is given in the notes.

1. Chapareillan, where the road from Grenoble to Chambéry crossed the frontier of France and Savoie.

1773[1]

. . . . . .

Il y a bien longtems que j'ai lu l'histoire de David Hume. Je l'ai parcourue la semaine passée pour te complaire. Je me suis rappellé de quels sentimens elle m'affecta dès la première lecture. Alors je ne connaissais pas l'auteur, et ses écrits ne me rappelaient ni sa bassesse ni les crimes dont je fus la victime.

Son histoire d'Angleterre me parut très intéressante et je la jugeai écrite par un homme qui avait lu souvent Tacite, qui cherchait à imiter sa manière, surtout à enrichir comme lui le récit d'un fait de ces réflexions à la fois lumineuses, courtes et profondes, qui, semblables au feu des éclairs, j'aillissent tout à coup quand la narration d'un fait jette le lecteur dans un trouble involontaire et au milieu de ses perplexités lui découvre la vérité qu'il cherchait, et dont le fait raconté n'est qu'une nouvelle preuve.

. . . . . .

Elisabet, d'après ce que me dit M. Hume lui-même en maintes occasions, fut le héros de son histoire. C'est pour composer sa vie qu'il réunit tout ce que le ciel lui avait départi de sagacité d'éloquence et de talent.... « Ses yeux étincelants avaient toutes les vertus des rois, et ses vices mêmes étaient, disait M. Hume, des qualités nécessaires au trône. » Cet aveu seul à mon avis nous fait connaître et l'âme de l'auteur et le cœur de son heroine. M. Hume voulait donner à ses lecteurs ses opinions. Il ne nous a donc pas caché les vices d'Élisabet, mais les lecteurs les y ont vus sous leur véritable aspect : ils n'avaient pas l'âme de David Hume.

Quant à moi Élisabet m'est et me fut toujours odieuse. Elle me parut telle avant de lire son histoire, par l'obstination de Diderot qui ne cessait de la comparer à l'impératrice des Russies. Sur sa parolle je la crus semblable à ce tiran et la connaissance de sa vie a changé en sentiment ce premier préjugé.

Dis, Cécile, toi qui as une âme aussi belle que ta figure, peux tu sans frémir songer à l'impératrice des Russies? J'ai vécu pendant trois ans avec un homme qui l'avait servie[2] et qui la vit monter sur le trône. En réunissant les détails de sa vie privée à ceux de sa vie publique que j'ai peine à croire qu'il ait jamais existé un cœur où plus de vices aient trouvé un repaire digne d'eux.

Il semble en la voiant couronnée que ce sont tous les complots de Séjan renouvellés et suivis du succès.

Il ne s'agissait pas ici d'égorger un tribun ; il est à croire que les talents du féroce Orlof[3] y auraient échoué. Il fallait seulement étrangler un prince borné et malheureux ; il fallait après avoir déshonoré sa couche lui arracher la vie. C'est au prix de l'adultère que se forma le complot, c'est l'adultère qui offre son bras ; sa complice se livre et prouve bien que Tacite eut raison quand il dit : ne femina amore prudenter cetera abruerit[4].

Enfin l'infidélité, l'adultere, le parricide et les assassinats, voilà les degrés

1. The date is inscribed in pencil.

2. Probably Claude de Rulhière, 1735-1791, formerly secretary of the legation at Petersburg, an ardent enemy of Catherine, who was said to tell a story of her accession which « ne la couvrait pas de gloire », and a great friend of the Polish russophobes. He introduced Wielhorski to Rousseau and Mably. He was in close touch with Rousseau in the early seventies, but they gradually drifted apart.

3. Gregori Orloff became a favourite of Catherine in 1759, his brother Alexei being one of the murderers of the Czar Peter III. He offered Rousseau patronage but the offer was rejected. (Courtois, *Séjour de J.-J. Rousseau en Angleterre*, p. 64; *Œuvres*, éd. Hachette, tom. XI, p. 314.)

4. Tacitus, *Annals*, IV, 3. The quotation is not very legible but it is clearly incorrect. The exact quotation is : *neque femina, amissa pudicitia, alia abruerit.*

qui elevèrent le trône de Catherine. Si son amant ne put s'asseoir sur son trône c'est qu'il craignit la férocité du peuple qui peut être eut à la fin égorgé ces monstres.

Quand la main sanglante de Catherine fut enfin ornée d'un sceptre ravi à son epoux, à son roi, quelle fut sa conduite? Elle n'a jamais été animée que d'un seul sentiment et n'éprouva jamais qu'un seule passion.

L'amour de la célébrité fut son sentiment et les impures ardeurs de la plus grossière débauche ses uniques passions. Elle leur sacrifia tout, ou plus tost les suivit sans obstacle; dans cette âme pourrie il n'exista jamais un seul sentiment honnête; ainsi elle n'eut nul remors à vaincre, aucun sentiment à étoufer.

Elle jugea son siècle avec une sagesse rare; elle le jugea d'après ce qu'elle était elle même ; elle ne se trompa jamais.

Aussitôt elle versa de l'or dans les mains des avides écrivains qui distribuent à la fois la gloire éphémère de leur siècle et l'éternelle infamie de la postérité[1].

Elle savait qu'un million d'infortunés meurent sans que leurs douloureux soupirs soient entendus de personne mais que la voix d'un habile écrivain en impose à l'Europe et qu'en ce siècle il n'y a pas de criminels avilis que ceux qui s'arretent dans les chemins du crime.

Quand elle eut soudoié les gens de letre elle leur confia sa renommée. Ils ne l'ont pas trompée.

. . . . . .

Jamais je n'ai dit un seul mot de cette souveraine. Je sentais que je la haïssais trop pour en parler de sang froid. Mais elle m'a fait offrir par Diderot cent mille francs comptant et une pension pour m'attacher à elle, sans être obligé d'aller en Russie.

Je me rappellerai toute ma vie que Diderot me fit cette proposition dans un cabinet où nous étions seuls.

Je le fixai avec l'air égaré et tremblant d'un homme qui trouve un assassin dans l'ami de son cœur. Je fus un moment sans lui répondre, des torrents de pleurs baignèrent mon visage; enfin ne pouvant articuler un seul mot j'ouvris ma chemise, je pris sa main je la plaçai sur mon cœur et je le lui fis sentir palpitant de douleur et brisé de regrets. Jamais, jamais nous n'avons eu a ce sujet d'autre explication que celle-là.

Mais Cécile, où vais-je? Ou est-ce que je m'égare? Pardonne a ton viellard ces accents insuportables. Mon dieu, quand je t'écris l'illusion qui me rend heureux est si forte que je crois te voir, te parler; et me voilà me livrant à mon délire, ne reconnaissant plus ma route, et forcé de m'interrompre pour revenir à Élisabet.

La mort de Marie Stuart était nécessaire à sa vie, elle la lui fait pardonner. Criminelle dans la prospérité, le malheur épura cette belle âme et la coupelle de l'adversité lui rend toute sa pureté.

Ainsi que mon fils j'ai bien pleuré en lisant dans Brantôme le détail si naïf, si touchant de sa mort.

Étant à Londres je refusai à ladi Loyd d'aller à Fotheringen[2]. Je me craignais et j'aurais bien pu perdre la vie au même lieu où Stuart termina la sienne.

Je n'aime point cependant que ton jeune amant exerce sa plume pour justifier le crime et ce qu'il a composé pour excuser l'assassinat de son époux m'a fort affligé. J'ai brûlé sur le champ cet ouvrage. Cécile, je t'en suplie,

1. It was quite true that Catherine had, of set plan, by a judicious combination of pecuniary assistance and flattery, bought up the leading philosophes.

2. Fotheringay. There is not sufficient evidence to attempt to identify Lady Lloyd.

forme ce jeune cœur et ne te laisse pas égarer par l'amour. Le délire de la passion doit lui ravir la possibilité de se conduire lui-même, mais c'est en tes mains que repose le flambeau de l'amour.

Cet écrit, composé pour te plaire, m'a douloureusement affecté. J'y ai vu une souplesse criminelle et une adresse effraiante à répandre sur la face hideuse du crime les traits de la vertu. Cécile, c'est ainsi qu'on farde le vice mais on ne l'embelit pas. Mon dieu, que les talents de cet enfant m'efraient. Je n'ai pas à me reprocher de les avoir fait naître, mais quand j'ai vu qu'ils se dévelopaient avec une énergie irrésistible j'ai cru devoir en diriger la pente.

Je ne lui dirai mot de cet écrit. S'il t'a plu que servirait à J.-J. de le critiquer? C'est à toi, Cécile, que ce soin est confié...

Mais enfin il faut finir. Les règnes des Stuart ne m'ont pas paru écrits avec la même vigueur que ceux des Tudor, mais je les ai lu cependant avec intérêt.

Enfin je pense que M. Hume, avec ses défauts, est le meilleur historien de ce siècle et peut être le meilleur depuis les latins.

Mais pour oser le comparer a Tacite, cela ne se peut. Je croirais commetre un sacrilège.

Tacite avait un cœur sensible et il savait en écrivant arroser ses traits de ses pleurs. On le sent, on le voit, et la main du tems n'a pu sécher ses larmes; elles pénètrent son histoire; chaque page de son livre est enrichie d'un de ces élans divins de la plus touchante sensibilité. Ce sont des diamans épars sur des feuilles d'or.

Vois le décrire la mort d'Agricola. En lisant ce seul mot où il exprime la douleur de son beau-père, qui mourut sans voir sa fille, quoique comblé des soins de son époux, et novissima in luce desideravere aliquid oculi sui[1], on sent de quel sentiment son âme était remplie. On pleure 2 mille ans après lui le même homme qu'il pleurait en écrivant sa vie. Bon dieu, quelle tristesse douce, attirante, et sensible ces mots font naître dans mon âme.

Chercher des traits pareils dans M. Hume c'est vouloir des bouquets au milieu des sables de la Libie M. Hume est politique, éloquent penseur, philosophe. Tacite était tout cela, mais il avait un cœur et M. Hume n'en a pas.

Voilà mon avis sur son histoire, Cécile; c'est pour toi seule que j'occupe ma mourante tête d'idées si nouvelles pour moi. Tu l'as voulu, il faut te complaire.

Ton vieux esclave ne pouvant avoir d'autre grace, d'autre mérite que la soumission, au moins veut-il te l'offrir pleine et entière. Ah, ne crains pas d'en abuser. Sois fière, impérieuse, voilà les faveurs que j'implore. Je ne peux t'envoier que dans quelques semaines les détails que tu me demandes au sujet des protestants. Il faut pour aviver toutes mes idées à ce sujet que je relise tous mes papiers et je t'ai remis les plus essentiels. N'importe je tâcherai avec ce qui me reste de supléer à ce qui me manque, et mon impuissance si je ne peux réussir te sera au moins un gage de ma volonté à te complaire.

## IX

In this letter appears a certain M. de Turnesheim. There does not seem any reason to suppose that he is other than a fictitious character.

1. Tacitus, *Agricola*, 45 : This is obviously the quotation intended.

[1] Chère Cécile, si M. de Turnesheim avait besoin d'une letre de vous pour franchir le seuil da ma porte, croiez qu'il n'avait besoin de personne pour qu'il lui fût possible de rester auprès de moi tant qu'il le jugera à propos. Je vous remercie de m'avoir fait connaître ce galant homme. J'ai oublié ses talens en m'entretenant avec lui. J'ai vu avec plaisir qu'il ne s'occupait point à me louer comme le font ces babillards étrangers qui veulent me voir uniquement par vanité, et que je repousse avec la rudesse d'un homme qui n'étant pas esclave de ce sentiment ne peut le soufrir dans ceux qui l'aprochent.

Une des questions qui m'a toujours irrité par son impertinence est celle que pour l'ordinaire vous font ces desœuvrés, ces tas d'êtres vils et ennuiés qui végètent lentement dans le monde en attendant qu'un...[2] les cloue gaiement dans leur bierre. Je n'en ai pas vu un seul de cette espèce, lorsque j'étais plus accessible, qui ne me demandât bien gauchement : « Monsieur, nous proposez-vous quelque autre ouvrage? » J'en ai trouvé qui m'ont demandé si je ne ferais pas encore un roman comme Héloïse. D'abord ces questions me faisaient tressaillir de colère. Ces sots imaginent que lorsque l'on écrit avec son âme on peut écrire à sa volonté; ils imaginent même qu'on le doit et que le génie est un présent céleste fait à ceux qui le possèdent pour amuser les heures des sots.

. . . . . .

Pourquoi veux-tu porter mon portrait sur tes belles mains, et déprécier tes bracelets en leur apliquant mon image?

. . . . . .

Sois tranquile, Cécile. Eh, grand dieu, à qui donc recommandes-tu le soin de ta réputation? Sans doute il m'eut été aussi doux que glorieux d'enrichir de ton nom les pages de mes derniers écrits. Dieux, avec quelle ardeur je me serais dévoué à cet ouvrage s'il m'eut été permis d'y fixer ma jeune élève, ma divinité. Comme j'aurais embeli le sentiment que j'éprouve! Je serai mort en chantant mon bonheur et c'est bien alors que j'aurais pu dire que mes derniers accents étaient le dernier chant du cigne. De plus rigoureux devoirs exigent de cruels sacrifices. Sois sûre que jamais J.-J. ne te nommera dans aucun de ses écrits, et j'ai pris des précautions bien sûres pour que l'on ne trouvât pas une seule de tes letres. Je scais quel sort mes lâches ennemis réservent à ma mémoire; et je ne soufrirai jamais que ton nom soit profané par les infâmes, qui, semblables aux vautours, n'attendent que ma mort pour déchirer mon cadavre.

Cécile, un espoir bien riant vient rafraîchir mon cœur. J'ose croire que tu ne bruleras pas toutes les letres que je t'écris. Je vois dans les ménagemens que ta situation exige le motif d'un silence d'un siècle. Alors j'ose esperer que le public scaura ce que je fus et ce que tu...[2]; et je pense avec transport qu'alors les hommes, devenus plus justes à mon égard, ne verront pas sans attendrissement que, courbé sous le faix de l'adversité, j'aurais succombé à mes maux sans les soins de Cécile.

Je n'ai rien à refuser à Cécile. Voilà qui est dit une fois pour toutes, et puisque M^me^ de Boissi a obtenu grace à tes yeux, sans doute je l'avais mal jugée : si elle m'a nui sans doute elle s'égara sans être coupable. Enfin, Cécile la justifie : tout est dit. Je lui pardonne, les 10 pages de la seule de mes Confessions qui traitaient de mes relations avec elle ne subsistent plus et ne subsisteront jamais nulle part, je lui en donne ma parolle d'honneur. Je l'ai haie xx ans de ma vie, mais il était dit que cette femme se ferait aimer malgré moi. Je l'aime à présent pour Cécile, autant et plus que je l'ai jamais aimée pour elle-même[3].

1. Date uncertain, but before June 25th, when M. de Turnesheim appears again.
2. Illisible.
3. Twenty years would bring us to 1754. There is no M^me^ Boissi mentioned in any

Quant à M. de Choiseul[1], je respecte fort les principes de milord[2], et ceux de l'énergique Gleichen[3], mais je ne fais pas le même cas de leurs opinions, qui suivant moi ne sont que des conséquences forcées de leurs principes. Hélas, tel est le sort de la malheureuse humanité. La vertu la plus sévère est si aimable quand elle parait seule et isolée des devoirs rigoureux qu'elle impose que l'on ne peut se défendre de l'adorer, et le premier vœu du cœur humain dans l'âge heureux de l'adolescence est d'obéir à sa voix. Quand les impressions premières se font entendre, elles subjuguent, apauvrissent, dégradent à jamais les âmes faibles. Elles ne font pas le même mal aux grands caractères, mais elles les abusent; elles ne délaissent pas leurs excellents principes, mais s'offrant à eux sous des aspects décevants elles font taire le sentiment et éveillent le raisonnement. Alors on veut trouver bien ce qui est mal. On tâche, en conservant ses principes, d'en faire découler le mal que l'on aime, et cela par des conséquences forcées des idées fantastiques que l'œuil des passions ne saurait apercevoir.

M. de Gleiken estime M. de Choiseul, et milord pense comme lui. Cela ne peut être. Ils cherchent à honorer d'un sentiment de bienveillance l'être odieux qui porte ce nom, mais leur cœur s'y refuse, et la preuve de ce que j'avance c'est qu'en lui offrant le portrait de l'âme de ce scélérat il en suprimait son nom. Il est sûr qu'ils abohereraient son image. Je crois utile qu'un tel monstre soit connu, non parce qu'il m'a nui, mais parce que la race de ces brigands politiques n'est pas anéantie, qu'il est à croire que lui mort d'autres lui succéderont, et il faut que la connaissance du caractère de celui d'entre eux qui a obtenu le plus de succès serve de sauve-garde aux âmes innocentes et vertueuses qui pourraient être à l'avenir les victimes et la pâture de ces misérables.

Adieu, Cécile, ma Cécile, oh, oui, bien mienne depuis que ne voiant plus en moi l'illustre J.-J. de son imagination, mais le pauvre J.-J. tel qu'il est, elle n'a pas cessé de le chérir.

(*A suivre.*) ALFRED COBBAN et R. S. ELMES.

of the manuscripts of the *Confessions*, though Rousseau was acquainted with one Louis de Boissi and his son, Louis-Michel. — (Courtois, *Chronologie critique*, pp. 68, 99.)

1. Rousseau regarded Choiseul as a party to the supposed conspiracy against him.

2. Possibly the Duke of Richmond. One of the letters bears in d'Antraigues hand the note, « une copie seule pour la duchesse de richmond ». In 1803 he refers to the duc de R... as a friend of thirty-four years' standing. Pingaud suggests that this is the Duke of Richmond. — (Pingaud, *op. cit.*)

3. See Letter I, note 1. Gleichen was in fact a close friend of the Choiseuls.

## LA VOGUE DE FRANÇOIS VILLON EN FRANCE DE 1828 à 1873

Le « bien renommé Villon », de nos jours, est redevenu le poète célèbre qu'il était au temps jadis. C'est que les neiges d'antan se renouvellent ; les beautés d'autrefois, emportées par « ly vens » du destin, se retrouvent.

Bien des fois, cependant, elles attendent bien longtemps pour renaître : il aura fallu près de quatre siècles pour que le récent prestige de Villon triomphât du silence qui s'était fait autour de lui.

Pourtant, se dispensant de rechercher le fait historique, on s'est complu à se représenter un Villon déjà couronné par l'école de 1830. Chose surprenante — c'est de Sainte-Beuve que nous tenons cette impression, fausse comme nous verrons ; — c'est lui qui a le plus contribué à répandre le bruit que Villon était « très apprécié des romantiques[1] ».

Cette affirmation, venant du grand critique, invite tout naturellement à la recherche des éloges nombreux et enthousiastes qu'il a l'air de rappeler sans que lui-même en mentionne toutefois plus de deux ou trois. Au cours de cette recherche, on trouve de quoi se détromper. Les œuvres de Villon, lues avec attention, révèlent d'ailleurs un mélange trouble et fait pour inquiéter un certain romantisme idéalisateur, si bien que la remarque de Sainte-Beuve doit paraître irréfléchie et lancée assez à la légère. Mais son erreur, ainsi que nous allons le voir, dérive d'autres sources que la négligence.

En 1854, le bibliophile Jacob (Paul Lacroix) donnait une nouvelle édition des poésies de Villon, et voici ce que l'on trouve en tête de sa préface :

> La dernière édition des œuvres de F. Villon, publiée en 1832 par M. l'abbé Prompsault, est bien loin de mériter le discrédit dans lequel on l'a vue tomber peu de temps après son apparition. Ce discrédit fut le résultat d'une querelle littéraire qui s'était engagée alors entre l'éditeur de Villon et M. Crapelet, éditeur de la collection des « Monuments de l'ancienne langue française ».
>
> Cette querelle donna lieu à une polémique très ardente, où l'avantage parut rester à M. Crapelet, qui signalait deux mille fautes dans la publication de son antagoniste[2].

1. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. XIV, 280.
2. *Œuvres complètes de F. Villon*, p. 5, Paris, 1854.

Pour un savant qui entreprend d'épurer un texte en disgrâce, quelle malencontreuse confusion que de débuter par une erreur ! C'est l'abbé Prompsault et non Crapelet, qui s'acharna contre les prétendues deux mille incorrections de son adversaire. Dans une courte notice, le *Journal des Savants* de 1835 nous en fournit des preuves suffisantes :

*Discours sur les publications littéraires du Moyen Age*, suivi d'errata comprenant près de deux mille corrections ou rectifications, par M. J.-H.-R. Prompsault, Paris, librairie d'Ébrard, 1835, 555 pages. C'est particulièrement dans les publications de M. Crapelet que M. Prompsault veut trouver un grand nombre d'inexactitudes[1].

La réponse de M. Crapelet ne se fit guère attendre, mais l'avantage n'est probablement pas resté à M. Crapelet, car l'abbé trouva le moyen de revenir à la charge ; c'est lui, d'après le *Journal*, qui dit le dernier mot, en septembre 1835, dans une *Lettre à M. Crapelet* de trente-six pages[2].

L'erreur de Jacob est donc incontestable. Cela n'empêcha pas A. Campaux de la reproduire, sans plus de recherches, dans la thèse de doctorat qu'il défendit en Sorbonne, en 1859 ; sans se douter que Lacroix avait confondu les rôles des deux éditeurs dans cette querelle, il qualifia Crapelet d'injuste pour s'être acharné contre l'œuvre de Prompsault[3] !

C'est à cette thèse que Sainte-Beuve consacra, le 26 septembre de la même année, la causerie déjà citée. Lui aussi répète les paroles du bibliophile et du docteur, en y ajoutant une explication de son cru : c'est Crapelet, « éditeur lui-même de vieux poètes, et jaloux comme le potier l'est du potier », qui « relevait dans la publication de l'abbé Prompsault jusqu'à deux mille fautes[4] »

Deux mille fautes : « à peu près le chiffre que Méziriac prétendait retrouver dans le *Plutarque* d'Amyot », observe Sainte-Beuve ; « mais Amyot avait de quoi survivre, et le Villon de l'abbé Prompsault en mourut, — l'édition, non le poète... » Celui-ci fut « très apprécié des Romantiques[5]... » Voici donc deux erreurs, dont l'une a trait aux deux mille inexactitudes et dont l'autre concerne la popularité de Villon auprès des Romantiques. C'est la seconde à laquelle nous voulons surtout en venir, mais les deux erreurs sont étroitement liées, d'un lien qu'il importe de déterminer avec précision.

1. *Journal des Savants*, p. 377, juin 1835.
2. *Ibid.*, p. 572, septembre 1835.
3. A. Campaux, *F. Villon, sa vie et ses œuvres*, p. 384, Durand, 1859.
4. *Op. cit.*, p. 280.
5. *Ibid.*

D'après Jacob-Lacroix, c'est bien « la dernière édition » (celle de Prompsault), et non pas les poésies de Villon, qui est tombée dans un discrédit immérité. Si le poète avait de quoi s'attirer les suffrages du public — comme Jacob semble le supposer, puisqu'il attribue l'échec de l'abbé à une querelle extérieure aux mérites du poète, — pourquoi l'édition a-t-elle échoué? A en croire la préface du bibliophile à son édition de Villon, c'est précisément à cause de l'insuccès que Prompsault est censé avoir essuyé en qualité de savant, insuccès imaginaire, fondé, comme on l'a vu, sur un malentendu. Jacob ignore, d'ailleurs, que l'édition Prompsault, sortie de l'imprimerie de Béthune en 1832, a été réimprimée en 1835 chez « Ebrard, libraire-éditeur, et Delaunay ». Ce n'est pas là un signe de disgrâce. Du reste, la querelle des deux mille fautes n'a eu lieu que trois ans après l'édition de 1832, et n'a pu influencer le résultat immédiat de la publication.

Mais, pourrait-on dire, c'est la réimpression de 1835 qui a péri, comme cela peut ressortir du texte quelque peu flottant de Lacroix. Rien ne vient à l'appui de cette supposition, qu'infirment l'examen des passages de Villon cités après 1832 (avant la première étude critique sur le poète) et le relevé comparatif des éditions qui ont fourni des citations aux commentateurs.

Tous ces extraits, à l'exception de trois, paraissent dans des ouvrages postérieurs à l'édition Prompsault et antérieurs à l'édition Jacob. Ainsi, le seul choix qui s'offrît aux critiques entre 1832 et 1854, c'était de reproduire ou le texte de Prompsault ou quelque autre édition des siècles précédents. J'indiquerai seulement les conclusions évidentes, sans entrer dans le détail des différences de graphie.

A première vue, l'évidence est loin de favoriser Prompsault[1] dans tous les cas. Les vers de Villon cités par P. Clément en 1853 ne se rapportent pas à l'édition de 1832; tantôt l'historien semble préférer les sources que Jacob suivra un an plus tard, tantôt il présente un texte que ni l'abbé ni lui n'ont accepté. Demogeot[2] n'est pas non plus très fidèle aux leçons de Prompsault; il paraît le suivre à certains égards, mais il s'en écarte aussi à volonté; le plus souvent, c'est ostensiblement pour le moderniser — ce qui ne témoigne pas nécessairement de dédain pour l'œuvre de l'abbé. F. Génin[3], qui se sert de quelques vers de Villon pour démontrer des thèses philologiques, s'éloigne aussi de

1. *Jacques Cœur et Charles VII*, t. II, pp. 95-99, Paris, 1853.
2. *Histoire de la Littérature française*, p. 252, Hachette, 1851.
3. *Des variations du langage français depuis le XII^e siècle*, pp. 101, 557, Didot, 1845.

Prompsault; mais, dans un autre ouvrage[1], publié après 1854, il dédaigne Jacob autant que son devancier et va chercher dans les textes plus anciens des vers dont l'orthographe s'accorde un peu mieux avec ses théories. Pas plus que Clément et Demogeot, Nisard, qui citait les vers de Villon[2] en 1844, ni Sainte-Beuve, dont le *Tableau de la poésie française au XVI^e siècle* était reproduit en 1842, n'ont tenu compte de l'édition Prompsault. Michelet, citant la *Ballade des dames du temps jadis*[3] en 1844, lui aussi a cru devoir en moderniser la leçon, sans égards au texte de l'abbé; soit dit en passant, on ne songea guère, lors de l'édition posthume du même livre, en 1879, à corriger l'extrait d'après l'édition Jacob.

Mais tous ces faits négatifs ne prouvent pas que l'édition Prompsault fût définitivement oubliée. E. Géruzez, qui publia son *Histoire de la littérature française jusqu'à la révolution* en 1852, s'appuya directement sur cette édition et, chose frappante, c'est l'édition réimprimée de *1835*, la seule qui eût pu être tombée en disgrâce, qu'il a consultée. De plus, on a gardé ces citations jusqu'à la dix-huitième édition de cet ouvrage, parue en 1885.

Ce qui est encore plus intéressant, c'est la comparaison de deux éditions du *Cours de Littérature française* de Villemain, l'une de 1830 et l'autre de 1858. Dans la première, l'auteur reproduit des leçons que Prompsault suivra deux ans plus tard; le rapport n'est pourtant pas parfait, et ce qui surprend, c'est qu'il l'est davantage dans le *Cours* de 1858. Quelqu'un s'est donné la peine de revoir et de corriger les vers de Villon qui y sont cités, et loin de les copier d'après l'édition Jacob, qui avait paru dans l'intervalle, les a retouchés selon l'orthographe et la ponctuation de l'abbé.

En voici un exemple très curieux; dans le *Cours* de *1830*, on trouve un vers de la *Ballade des dames du temps jadis* :

La royne blanche comme ung lys.

Chez Prompsault, on lit :

La Royne blanche comme ung lys.

Chez Jacob, il y a inversion de la majuscule :

La royne Blanche comme ung lys.

1. *Récréations philologiques*, pp. 230-232, Paris, 1856.
2. *Histoire de la Littérature française*, pp. 209-218, Paris, 1844.
3. *Histoire de France*, t. VI, p. 44.

Villemain, en 1858, reprend le vers et choisit la leçon de Prompsault[1].

Il nous reste encore un témoignage. Le respecté critique Daunou, en discutant l'œuvre de Prompsault dans le *Journal des Savants* de 1832[2], lui accorde un éloge que Thuasne a bien raison de trouver « incolore » ; cependant, le brave savant se fait un scrupule de désigner tous les mérites qu'il a pu trouver et dans le génie de Villon et dans l'œuvre de l'abbé, — laquelle il ne dénigre point, tout en s'abstenant de trop la louer. L'enthousiasme de Daunou, quoique tiède, n'est pas pour abaisser l'éditeur :

Il se peut que les deux testaments et quelques autres vers du même auteur attirent désormais plus d'attention ou qu'ils obtiennent plus d'éloges; et M. Prompsault y aura contribué[3].

Voilà qui nous assure du moins que l'édition de 1832 n'a pas été étouffée; nul autre commentaire entre 1832 et 1835 n'a trait au travail d'érudition de l'éditeur. Quant à la publication de 1835, j'ai déjà cité des raisons pour croire que la querelle entre Crapelet et Prompsault n'ayant pas, d'ailleurs, écrasé celui-ci, n'a pas empêché au moins deux auteurs d'importance de s'y reporter.

Jacob, se rappelant vaguement une querelle entre Prompsault et Crapelet, et confondant leurs rôles, aura conclu que l'œuvre de l'abbé avait sombré sous l'opprobre dont il la croyait couverte. Ou bien encore, pour justifier et faciliter la publication de sa *nouvelle* édition, le bibliophile aura voulu répandre l'impression qu'en 1832, de l'œuvre et de l'édition, c'est la seconde que l'on avait jugée défectueuse.

Peu importe; l'essentiel c'est de voir naître la tradition, continuée même par M. Thuasne, d'un Villon « exalté par l'école romantique[4]. » Campaux, en transmettant l'erreur de Jacob, qu'il cite, y ajoute un nouvel élément :

L'édition de Prompsault parut... Le bruit qui se fit autour de cette édition, qu'accueillirent les plus injustes attaques, fut tout au bénéfice de Villon[5].

Il en voit des preuves dans les articles de Daunou et de Gautier, parus en 1832 et 1834. On sait déjà que les prétendues « injustes

1. Après ces petites retouches, il reste encore deux ou trois différences entre les vers de Villemain et ceux de l'abbé, une virgule que celui-là intercale, un V majuscule pour la Vierge Souveraine ; mais, pour le reste, il semble qu'on reconnaisse une préférence prononcée pour l'édition de 1832.
2. *Journal des Savants*, pp. 556-557, septembre 1832.
3. *Ibid.*
4. L. Thuasne, *F. Villon. Édition critique*, t. I, p. 98. Paris, 1923.
5. *F. Villon, sa vie et ses œuvres*, p. 300. Durand, 1859.

attaques » n'ont eu lieu qu'en 1835. Cette erreur ruine donc le témoignage de Campaux, apologiste fervent de Villon, qui aurait voulu montrer que non seulement le poète lui-même a attiré l'attention des *lettres*, mais que le fracas de la querelle des deux mille erreurs n'aurait pu avoir d'autre effet que de tenir leur attention en éveil!

L'édition honnie, le poète acclamé, il ne reste qu'une impression à ajouter, pour compléter la tradition : c'est que le poète a été acclamé *par les Romantiques*. Sainte-Beuve, on l'a déjà remarqué, franchit le pas, et il n'est pas difficile de voir ce qui le pousse à le faire.

Tout au long de son essai, il critique l'excessive admiration que Campaux témoigne pour Villon, et s'en prend à son romantisme outré. En dénigrant le goût villonnesque chez Campaux, critique romantique [1], il se peut fort bien qu'il ait généralisé l'association de ce goût et de ce romantisme, par un instinct de polémique qu'il n'écartait pas toujours en écrivant des auteurs contemporains.

Lacroix, Campaux et Sainte-Beuve, en suivant « la vogue romantique » de Villon, se sont donc égarés d'erreur en erreur. Mais, en dehors de leur faux témoignage, n'y aurait-il pas d'autres bases, celles-là plus sûres, pour cette notion d'un « enfant de Paris » fort goûté des Romantiques? En examinant tous les jugements romantiques portés sur Villon, on sera forcé à une réponse négative ; car si l'on y cherche une appréciation globale au sujet du poète, on apprend bien vite qu'avant 1873 (les découvertes de Longnon), cette appréciation a été plus ou moins diffuse et a oscillé plus qu'on ne le croit entre le pour et le contre. On verra, d'ailleurs, que les Romantiques n'ont pas été les seuls à se préoccuper de Villon, et que d'autres littérateurs, y compris des néo-classiques, voire un Parnassien, ont largement contribué à la diversité des jugements portés sur Villon.

## II

En 1844, dans la *Revue des Deux Mondes*, Ch. Labitte écrivait un article [2] sur les *Grotesques* de Gautier. On n'y trouve rien sur Villon, qui cependant occupe le premier rang dans cette série « de figures grimaçantes » et de « gloires éclopées ». Le critique se

1. Il y a cependant, chez A. Campaux, des vues pénétrantes et neuves que certains critiques modernes de Villon comme M. Siciliano (*François Villon et les thèmes poétiques du Moyen Age*) ont relevées.

2. « Le Grotesque en littérature. »

préoccupe uniquement de répondre à ce que Gautier a écrit sur les écrivains oubliés du XVII[e] siècle.

Ce dédain pour Villon tient sans doute, dans une large mesure, au goût personnel de Labitte, et l'on aurait tort d'en conclure que c'est un symptôme du temps. Mais on est aussi frappé du ton de plaidoierie que prennent certains défenseurs de Villon — « défenseurs », encore plus qu'« admirateurs », est bien le nom qui leur sied. Henri Murger, le moins polémique, nous donne, dans la *Préface* aux *Scènes de la vie de bohème*, ce renseignement intéressant :

> Au reste, parmi tous ceux dont l'œuvre peu connue n'a été fréquentée que des gens pour qui la littérature française ne commence pas seulement le jour où Malherbe vint, F. Villon a eu l'honneur d'être un des plus dévalisés, même par les gros bonnets du Parnasse moderne[1].

On a étudié de toutes parts les gros bonnets du XIX[e] siècle, et personne ne semble avoir trouvé chez eux les vestiges d'une influence directement villonnesque; mais Murger s'explique : « telle ballade » et « telles stances amoureuses » de Villon se retrouvent, à n'en pas douter, « métamorphosées en galanteries de beau lieu flairant le musc et l'ambre ». A ce compte, que les transmissions les plus fantaisistes seraient faciles à démontrer ! Il faut bien s'attendre souvent à ce que le disciple s'éloigne du maître ; mais pour écrire de ces galanteries et se croire de la lignée de Villon, il faudrait l'avoir assez mal compris.

On ne voit pas pourquoi, cependant, on écarterait le témoignage de Murger en ce qui concerne l'*œuvre peu connue* du poète qu'il aime. Murger a pour Villon des sentiments tout favorables ; il n'abaisserait pas sans raison la réputation de ses poésies ; bien au contraire, il faudrait se demander s'il n'a pas hésité à admettre pleinement un oubli qu'il cherche à recouvrir.

Chez Campaux, le besoin de répondre aux détracteurs s'accuse. Avec tout le zèle passionné qu'il met à réhabiliter Villon — car il croit lui devoir ce service, — il s'acharne contre « ceux qui s'autorisent de deux ou trois passages » du poète pour nier sa foi. Ailleurs, parlant toujours des sentiments de Villon, il ajoute : « Aussi a-t-on contesté sa sincérité sur ce chapitre[2] ». Il existe donc des détracteurs — mais « on », qui est-ce ? Campaux s'en tait, bien qu'il ne se lasse pas de citer longuement ceux qui s'accordent avec lui sur certaines appréciations favorables. Est-il possible de croire que ce critique si épris de Villon se soit imaginé des

1. *Scènes de la vie de bohème*, p. 111. Paris, 1851.
2. *Op. cit.*, p. 314.

adversaires pour le bon plaisir de les abattre? Il aurait choisi des objections moins graves, moins difficiles à surmonter; d'ailleurs, il suffit de lire son livre en entier pour sentir jusqu'à quel point l'ardeur qu'il déploie ne saurait être provoquée que par un besoin polémique. Comme on le verra plus tard, Campaux dit « on » pour une raison bien simple : il ne tient pas à révéler que les commentateurs mêmes dont il se réclame — en les citant à faux — étaient aussi de ceux qui ont harcelé Villon.

Que penser, enfin, du dizain qui clôt les *Trente-six Ballades joyeuses* de Banville :

> Pauvre Villon, dont la mémoire fut
> Navrée, hélas! comme Iphigénie,
> Tant de menteurs s'étant mis à l'affût;
> Dans ta légende stupide, moi je nie
> Tout, grand aïeul, hors ton libre génie.
> O vagabond dormant sous le ciel bleu,
> Qui vins un jour nous apporter le feu
> Dans ta prunelle encore épouvantée,
> Ce vol hardi, tu ne l'as fait qu'à Dieu :
> Tu fus larron, mais comme Prométhée!

De quelle légende stupide parle-t-il ici? De celle (déjà démentie par l'abbé Prompsault) qui faisait de Villon le héros des *Repues Franches*? D'après les deux derniers vers, Banville semble bien plutôt vouloir poétiser, en les excusant au nom du génie, les tendances criminelles de « l'enfant de Paris ». Ce serait donc d'une autre légende qu'il s'agit : une légende qui aurait condamné le poète pour les vices de l'homme; et ce dizain de 1873 serait une réponse rétrospective à des détracteurs plus ou moins récents.

H. Murger, A. Campaux et Banville, en accusant le mauvais accueil fait à Villon, ne font que le signaler. Les détails nous échappent; mais les commentateurs[1] contre lesquels ces écrivains tentent de réagir sont bien plus précis.

Déjà en 1828, avant l'édition Prompsault, quatre critiques des plus distingués se prononcent sur les œuvres du poète : Sainte-Beuve, dans son *Tableau historique et critique de la poésie française au XVI^e siècle*; Villemain, dans son cours sur la littérature française, professé en 1828-1829 et publié en 1830; Saint-Marc Gi-

1. A. Campaux nous a laissé une liste des littérateurs qui se sont intéressés à Villon jusqu'à 1859; j'y ai ajouté des noms qu'il a négligés ou qu'il n'a pu connaître; or, étant donné l'enthousiasme d'A. Campaux pour Villon, il est probable qu'il n'a rien négligé des interprétations favorables antérieures à 1859. Quant aux critiques adverses, qu'il oublie fort à propos, j'en ai trouvé dont l'importance et le nombre satisferont.

rardin et Philarète Chasles, l'un dans son *Tableau...*, l'autre dans son *Discours sur la marche et les progrès... de la littérature française depuis le commencement jusqu'en 1610.*

Quel est l'ensemble des impressions que ces œuvres pouvaient donner? D'après ce que Campaux s'est ingénié à y découvrir, on serait tenté de croire qu'avant même l'édition Prompsault, Villon était « très apprécié ». Il n'insiste pas beaucoup sur Villemain, qui n'accorde quelques louanges au pauvre écolier que pour l'abaisser devant Charles d'Orléans, « le seul vraiment poète » du XV^e^ siècle. Voyons ce qui nous est indiqué chez les autres.

Je ne me serais pas arrêté sur Villon, affirme Saint-Marc Girardin, si par son ton de mélancolie gracieuse ou insouciante il ne me semblait avoir un caractère à part dans notre littérature, et si, par son tour d'esprit, il ne représentait le génie libre-penseur de notre vieille France, tel qu'il est dans les fabliaux et les romans des trouvères.

Passons sur la valeur intrinsèque du jugement de Girardin, pour noter seulement que Campaux n'a pas tort d'en souligner l'accent favorable, mais qu'il n'a pas raison de choisir arbitrairement le passage qui lui convient, car il s'en trouve d'autres où l'auteur du *Tableau...* se montre peu sympathique :

Villon,.. fripon moitié par besoin et moitié par espièglerie, fut pauvre et malheureux; mais sa vie et ses malheurs n'ont rien de grand ni de poétique... A voir sa vie et le sujet de ses vers, rien ne répond si peu à l'idée qu'on serait tenté de se faire du père de la poésie française. Holà! archers, où conduisez-vous notre Homère? Au Châtelet ou à Montfaucon? Voilà son Parnasse[1]!

L'idée inacceptable de Villon père de la poésie française dérive, comme on le sait, des deux vers de Boileau :

> Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Chez le critique classique, c'est là une affirmation inattendue, et qu'il faudra expliquer plus tard ; à présent, qu'il suffise de constater l'énorme importance que ce distique accorde à l'auteur des *Testaments*; on peut croire que plus d'un commentateur ne se serait pas avisé de dénigrer Villon et de balancer le pour et le contre aussi prudemment qu'on verra s'il n'avait été question de peser le jugement de Boileau. Témoin, dès maintenant, Saint-Marc Girardin, qui ne peut se résoudre à reconnaître en Villon l'Homère de la France.

1. P. 49.

Campaux souligne encore l'appréciation de P. Chasles : les mœurs de « l'enfant de Paris », « son style, ses vices, son génie, tout chez lui est essentiellement populaire... Les mots gaillards, répétés par le bas peuple, les sermons comiques de prédicateurs étaient ses seules inspirations ; sa raillerie amère et sa poignante gaîté lui appartenaient en propre ; nulle influence étrangère ne les avait modifiées » ; « il mérite son antique réputation[1] ».

On a dû se demander, cette fois, ce que les points de suspensions servent à supprimer ; rien de bon pour Villon, à qui Chasles reproche ses

mœurs grossières et licencieuses. Entre lui et le duc d'Orléans, qui l'avait précédé de plusieurs années, tout est contraste ; la naissance, les mœurs, le caractère, le tour d'esprit. Si le noble captif a trouvé dans ses sentiments chevaleresques et dans son infortune la source de ces simples élégies qui doivent une grâce idéale à l'amour de Dieu, de la patrie et des dames — Villon, né au sein de l'obscurité la plus profonde, élevé au milieu de la tourbe des écoliers libertins, semble représenter, dans sa nudité la plus effrontée, le génie populaire de la satire allié à l'impudence de la débauche... La franchise ou l'orgueil de ces aveux étranges où il vante sa diligence

A voler devant et derrière,

porte témoignage et contre lui et contre l'immoralité de son siècle, qui accueillait en riant ces confessions d'un escroc... Il n'avait pour héritage qu'indigence et roture[2].

Campaux n'est pas plus exact pour ce qui est de Sainte-Beuve. Celui-ci, en 1828, est bien plus indulgent pour Villon qu'il ne le sera une trentaine d'années plus tard, lorsqu'il le condamnera pour mieux tourner les Romantiques en ridicule ; il serait même juste de dire que son analyse du pauvre écolier, pleine de verve et d'enjouement, est la plus sympathique, ou la moins défavorable, de toutes les quatre. Cependant, Villon se relève assez meurtri de ses compliments, car Sainte-Beuve ne se contente pas d'affirmer qu'il « fut novateur et chef d'école », « et l'aïeul d'une nombreuse famille littéraire, dont on reconnaît encore, après des siècles, la postérité à une certaine physionomie gauloise et française[3] » — c'est ce que Campaux est bien aise de citer, — mais ailleurs, il énumère les vices et les défauts du vagabond, dont il conclut :

En voilà pourtant plus qu'il n'en faut, ce semble, pour dégoûter les

1. Cité par Campaux, *Op. cit.*, p. 300.
2. P. Chasles, *Discours*, pp. 607-608. Chasles attribue inexactement à Villon la *Repue franche* où figure le vers : « A tromper devant et derrière ».
3. Cité par Campaux, *op. cit.*, p. 299.

honnêtes gens ; mais avec un peu d'indulgence et de patience,... en remuant son fumier, on y trouve plus d'une perle enfouie [1].

Ajoutons à ceci un mot de Villemain :

Enfant de Paris, comme on disait alors, ses idées, ses sentiments, ses images vous montrent ce qu'était la corruption d'une grande ville. C'était un... homme qui avait fort mal étudié (nous en doutons aujourd'hui), dont la vie fut misérable, déshonorée, et dont l'imagination fut abaissée souvent à ce qu'il y a de plus vil [2].

J'ai cité ces quatre critiques assez longuement, mais c'était pour attirer l'attention sur un point d'une extrême importance ; le poète Villon, et non l'abbé Prompsault, avait à surmonter une opinion publique que la critique avait armée contre lui avant l'édition de 1832.

Certes, les appréciations favorables ne manquent pas... fonds national ou populaire ; subjectivité, mélancolie ; beauté poétique des vers où Villon contemple la mort ; jugement naturellement favorable de la *Ballade des dames du temps jadis*, qu'on s'accorde à préférer. Par contre, à côté de ces témoignages sporadiques d'admiration, il y a le dégoût que Villon inspirait à ces critiques.

On pourrait se demander pourquoi. A part Saint-Marc Girardin, qui devait devenir hostile aux nouvelles tendances, on pourrait supposer que le banditisme de Villon n'était pas pour déplaire aux Romantiques, au sein desquels le bandit a joui d'une vogue qu'on connaît. Mais il y a bandit et bandit. Les Romantiques depuis Schiller ont fortement idéalisé le leur. Ils en ont fait un type auquel Villon, « vaurien incorrigible », ne ressemble guère. Il y avait chez lui trop de données précises et indéniables sur l'existence qu'il menait pour qu'il présentât le spectacle rassurant d'une âme souillée qu'une bonté supérieure ne manquerait pas de racheter. Il était bien difficile de voir en lui un beau bandit, et en fait, de 1828 à 1873, personne ne semble y avoir songé.

Ce à quoi on est arrivé à songer, c'est à faire de Villon non pas un bandit, mais un bohème. Ainsi fait Murger, dans sa *Préface* aux *Scènes de la vie de bohème* (1851), mais après avoir affirmé que « les bohèmes dont il est question n'ont aucun rapport avec... mille autres industriels mystérieux et vagues dont la principale industrie est de n'en point avoir, et qui sont toujours prêts à tout faire, excepté le bien » ; ses bohèmes ne sont ni « filous » ni

1. Sainte-Beuve, *Tableau...*, p. 12.
2. *Cours de Littérature française*, p. 242.

« assassins », ce sont les infortunés de « tous les âges artistiques et littéraires[1] » : Pour Murger, Villon se dépouille de son aspect criminel et scandaleux et devient un être digne de pitié et d'admiration. Bien entendu, Murger se contredit en accueillant le pauvre écolier, larron autant par faiblesse de caractère que par nécessité, parmi ses bohèmes ; cherchant à le poétiser, il oublie les crimes de l'homme pour la magie du poète.

Mais nous voilà trop loin de 1828 ! C'est dire combien, abstraction faite de la dangereuse amitié du classique Nisard en 1844, il nous faudra attendre pour trouver un ami fidèle, dévoué, aveugle même, qui pense obliger Villon en retranchant de sa vie toute la partie criminelle. C'est dire aussi combien il devait être embarrassant de se lier d'amitié avec « le pauvre écolier ».

En 1828, d'autres objections se préparaient. Sainte-Beuve indiquait des inconvénients que l'édition de 1832 ne supprimera guère ; ce sont « les difficultés et les obscurités du texte », malgré lesquelles il se « hasarde à citer » trois ballades[2]. Il signalait aussi le goût « mondain », « urbain » et anti-champêtre qui se montre dans les *Testaments* ; « voilà Villon qui mène tout d'abord les Muses au cabaret et presque à la potence[3] ». Il s'y prend, d'ailleurs, sur un ton très enjoué, mais n'empêche que les Romantiques épris de la nature le prennent en mal. Gautier, dans son article important sur Villon, ne manquera pas d'indiquer son « singulier mépris » « de la nature champêtre[4] » et Campaux aussi admettra à contre-cœur que « la dernière chose qu'il eût été capable de comprendre, c'eût été assurément la sublime et religieuse effusion de Martial d'Auvergne, remerciant le Créateur

D'avoir veu ses œuvres tant belles,
Le soleil, la lune et estoilles,
Terre, elemens, fruitz, fleurs nouvelles[5].

Mais voici quelque chose de bien plus curieux :

Telle est la tristesse de Villon. Ce n'est jamais, affirme Saint-Marc Girardin, une sombre rêverie ou une misanthropie mécontente. C'est plutôt par goût d'imagination que par réflexion chagrine qu'il moralise sur la mort[6].

C'est le jeune critique annonçant déjà son hostilité au roman-

1. *Op. cit.*, p. 1.
2. *Op. cit.*, p. 13.
3. *Op. cit.*, p. 14.
4. *Les Grotesques*, p. 33.
5. *Op. cit.*, p. 322.
6. *Op. cit.*, p. 53.

tisme, qu'il prend l'occasion de ridiculiser un peu ; Gautier reparlera de cette « sombre rêverie » à la René ou à la don Juan, et Sainte-Beuve, devenu hostile à l'école romantique, lui répondra.

En 1832, quelle impression les mémoires de l'abbé Prompsault pouvaient-ils laisser aux lecteurs ? Villon, qui était certainement mauvais étudiant, était par contre passé maître en matière de fripponneries ; des spéculations, aujourd'hui inadmissibles, sur le nom de Villon ou Willon, renforcent cette impression ; et bien que l'abbé mette en doute l'aventure de Saint-Maixent, il remarque fort à propos qu'elle est caractéristique de son protégé ! Bien plus, le manque de moyens n'est pas la seule cause de sa misère : « un penchant violent pour le libertinage » et pour « la licence » y est pour beaucoup. Ne regrette-t-il pas d'avoir gaspillé sa jeunesse ? Du reste, quand il se plaint du délaissement où l'oublient ses proches parents, ce n'est pas uniquement « par faute d'un peu de chevance » : l'abbé insiste : « c'est encore à sa démoralisation plutôt qu'à sa misère qu'il faut attribuer la conduite de sa famille[1] ».

L'abbé a beau supposer qu'il a fait quelques efforts pour s'améliorer ; il a beau ajouter que Villon a eu autant d'esprit qu'on pouvait avoir de son temps ; que son style, annonçant le style marotique, était plein d'esprit, de grâce et de naïveté ; ce qu'il a dit de sa démoralisation retentit encore aux oreilles, et personne, sauf Campaux et Nisard, n'aura le courage de le nier directement.

(*A suivre.*) N. Edelman.

1. Cf. *Mémoire* sur la vie de Villon.

# MÉLANGES

## UNE VINGTAINE DE LETTRES INÉDITES

(*Suite et fin*[1].)

### 13. St. John de Crèvecœur [a William Short].

Quand la guerre de l'Indépendance éclata, Michel-Guillaume-Jean de Crèvecœur, dit Saint John de Crèvecœur, était un homme heureux. Marié à Mehetable Tippet, la femme qu'il aimait, père de trois enfants[2], propriétaire d'une belle ferme à Pine-Hill, dans le comté d'Orange (New-York), rien ne manquait à son bonheur. Mais, soudain, les choses se gâtèrent. Ses voisins, patriotes inflexibles, qui ne rêvaient que la défaite de l'arrogante Angleterre, trouvaient suspecte la conduite de ce Normand, naturalisé Américain, qui s'affichait non pas neutre, mais fervent partisan de la cause anglaise. Emprisonné plus tard pendant deux mois à New-York à la suite d'une accusation anonyme, Crèvecœur jugea plus prudent de quitter le pays auquel il devait tant. Laissant à Pine-Hill sa femme et deux de ses enfants, Fanny et Philippe-Louis, il s'embarqua à New-York avec son fils Ally en septembre 1780, et, après de courts séjours en Irlande et en Angleterre, enfin, le 2 août 1781, il revit, pour la première fois depuis vingt-sept ans, le toit paternel à Pierrepont, près de Caen.

Le 22 juin 1783, Crèvecœur fut nommé consul de France à New-York. Trois mois plus tard, inquiet du sort de sa femme et de ses deux enfants, qui étaient toujours à Pine-Hill, il partit une seconde fois pour l'Amérique. Arrivé à New-York le 25 novembre, il apprit que, pendant son absence, sa ferme avait été brûlée, que sa femme était morte et que ses enfants avaient disparu. Au printemps suivant, il retrouva Fanny et Philippe-Louis à Boston (Massachusetts), chez un riche armateur, Gustavus Fellowes, qui les avait recueillis et les élevait avec ses neuf enfants[3].

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire*, n° 4, 1935, p. 593 ; n° 1, 1936, p. 113.
2. America-Francès, dite Fanny, née le 14 décembre 1770 ; Guillaume-Alexandre, dit Ally, né le 5 août 1772 ; Philippe-Louis, né le 22 octobre 1774.
3. En 1781, Crèvecœur était venu en aide à des matelots américains, échoués à

Crèvecœur resta à New-York depuis le mois de décembre 1783 jusqu'en juin 1785, quand il s'embarqua de nouveau pour la France. De retour à New-York en juillet 1787, il se hâta d'aller voir sa fille Fanny, à Boston[1]. C'est pendant son séjour de quelques mois dans cette ville qu'il adressa à William Short, secrétaire de la légation américaine à Paris, les lignes suivantes :

Boston, 22d July 1787.

Dear Sir,

Agreeable to my promise I have delivered all your packets to their respective owners. With a good deal of difficulty I wrenched out of Mr Jay's[2] hands a receipt of the medals, for after having been twice to see him I was obliged to write him on that subject as many times before he would condescend to let me know his having received all the medals. I have not as yet received a line from Dr Franklin[3] concerning Mr Le Ray's[4] packet, but I know I am sure of its having been delivered into his hands.

The Grand Federal Convention is now sitting, presided by General Washington. Much good is expected from the wisdom of its members, and much good is wanted[5]. I would not advise an European who is possessed of some property to visit this country just now, it being made extremely precarious by the weakness of government and the horrid abuse the people have made of their legislatif power. What an astonishing change, what a prodigious alteration have happened in the manners, in the laws and government of the Americans ! Some time I can't help wishing their independence had been postponed to a more distant period. If the Federal Convention is able to accomplish nothing, all will be lost, for the seeds of broil and contention are ready to burst in many places.

I recommend to your good friendship my two boys and beg that for my sake you'd be so kind as to inquire now and then in the progress they are making[6].

New York being almost a desert on account of the greatest number of members of Congress[7] having been appointed delegates to the Grand Con-

Ver, en Normandie, et ces derniers, reconnaissants, lui avaient promis qu'à leur retour en Amérique ils lui donneraient des nouvelles de sa femme et de ses deux enfants. Une fois à Boston, les matelots parlèrent de la famille de Crèvecœur à Gustavus Fellowes, qui fit en traîneau le voyage de plusieurs centaines de kilomètres de Boston à Pine-Hill, trouva les enfants chez un voisin indigent et les emmena à Boston, où, d'après le témoignage de Fanny, Fellowes et sa femme les choyèrent de la manière la plus touchante.

1. En juillet 1784, Crèvecœur avait envoyé Philippe-Louis à Caen, où Ally se trouvait depuis 1781.

2. John Jay (1745-1829), juriste et homme d'État américain.

3. Benjamin Franklin.

4. James-Donatien Le Ray (1760-1840), qui passa plus de cinquante ans aux États-Unis, naquit et mourut à Chaumont-sur-Loire. Pour plus de détails sur cet excellent homme, voir mon livre : *Madame de Staël and the United States*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1930, chap. III : « Mme de Staël, Gouverneur Morris, and Le Ray de Chaumont ».

5. A la fin de la guerre de l'Indépendance (1781), il n'existait pas encore de nation américaine, mais une vague confédération de treize colonies, dont les intérêts immédiats n'étaient point identiques. Se rendant compte qu'un pouvoir central était nécessaire, des représentants des colonies se réunirent, le 25 mai 1787, à Philadelphie, sous la présidence de George Washington, et, après quatre mois de délibérations, votèrent la Constitution qui fonda les États-Unis.

6. Ally et Philippe-Louis allaient à l'école à Paris.

7. De 1785 à 1790, les séances du Congrès se tenaient dans l'hôtel de ville de New-York.

vention, I have come over to this place to see my daughter and avoid the heat of August.

With a most sincere esteem and consideration I am, Dear Sir,

Your very humble servant,

St. John de Crèvecœur.

I saw yesterday Col. Humphreys[1] at Gov^r Bowdoin's[2]. He is become immensely fat. In want of money has disbanded all the troops. My best respects, if you please, to M^r Jefferson[3].

Crèvecœur remplit les fonctions de consul à New-York jusqu'au 31 mai 1790, date à laquelle il quitta pour toujours l'Amérique, où il avait passé trente ans. Il mourut à Sarcelles le 12 novembre 1813.

Quant à sa fille Fanny, qui à vingt ans était, semble-t-il, très belle, et qui était certainement la plus sympathique des enfants de Crèvecœur, elle épousa, le 13 avril 1790, Louis-Guillaume Otto, secrétaire de la Légation française à New-York. Elle mourut en 1823[4].

### 14. Volney au général Louis de Noailles, Spruce Street, Philadelphia.

Volney séjourna près de trois ans aux États-Unis — depuis le 12 octobre 1795 jusqu'au début de juin 1798. Le premier hiver, il le passa à Philadelphie, puis, en 1796, il fit un voyage de six mois dans plusieurs États de l'Union. Le 20 janvier 1797, il fut élu membre de l'American Philosophical Society. Ami intime de Thomas Law, de William Bingham et sa femme, du docteur William Thornton, de John Jay, d'Alexander Hamilton et de Thomas Jefferson, entouré à Philadelphie de réfugiés français — Moreau de Saint-Méry, Talleyrand, Talon, Demeunier, d'autres encore — Volney aurait dû être, paraît-il, assez heureux dans la ville des Quakers ; mais son tempérament froid et méfiant, l'hostilité du pasteur anglais Joseph Priestley et du président des États-Unis John Adams, une accusation d'athéisme portée contre lui, toutes ces causes finirent par lui faire préférer le désordre de la France à la tranquillité de l'Amérique.

Le vicomte Louis de Noailles fit de son côté deux longs séjours au nouveau monde. En 1777, à l'âge de vingt et un ans, il accompagna La Fayette et défendit la cause de la liberté des treize colonies jusqu'à

1. Pendant la guerre de l'Indépendance, David Humphreys, poète, soldat et homme d'État, était parvenu au grade de lieutenant-colonel. En 1786, il fut nommé commandant d'un régiment organisé pour combattre les Peaux-Rouges à la frontière du Middle West.

2. James Bowdoin, gouverneur du Massachusetts du 26 mai 1785 au 26 avril 1787.

3. Thomas Jefferson fut ministre des États-Unis en France de 1785 à 1789. — La lettre de Crèvecœur se trouve dans la Dreer Collection, French Prose Writers, t. I.

4. Il y a trois excellentes études sur la vie et les œuvres de Crèvecœur : Robert de Crèvecœur, *Saint-John de Crèvecœur, sa vie et ses ouvrages (1735-1813)*, Paris, 1883 ; Julia-Post Mitchell, *St.-John de Crèvecœur*, New-York, 1916 ; Howard-C. Rice, *Le Cultivateur américain, étude sur l'œuvre de Saint-John de Crèvecœur*, Paris, 1933.

la capitulation des Anglais à Yorktown (1781). En 1792, les excès des jacobins le contraignirent de passer une seconde fois en Amérique, où il resta jusqu'au commencement du XIXe siècle. Avant son départ de France, il avait connu Volney ; à Philadelphie, il renoua avec lui des relations très étroites[1].

La lettre qui suit, écrite en septembre 1797, à l'époque où Volney était impatient de quitter les États-Unis, contient une quantité de détails intéressants sur les projets de l'auteur des *Ruines* et sur quelques-uns de ses amis, tant français qu'américains.

Federal City[2], dimanche 17 7br.

Mon cher collègue,

Je ne reçus qu'hier votre lettre du 6 courant chez Mr Law[3], qui a bien voulu m'accueillir et me loger depuis jeudi. Le Dr Thornton[4] est à sa plantation à six milles d'ici. Cette contagieuse fièvre de Philadelphie[5] est un vilain incident à tous égards. Je vous aurais mieux aimé à la campagne qu'à la ville, mais heureusement notre sang français est privilégié, et puis le plus fort de l'attaque est passé. Je désire d'apprendre de votre part que vous avez continué d'être en *good spirit* et en bonne santé, et ne vous engagerai pas moins d'être en garde dans les derniers momens de la maladie, où l'on a coutume de se relâcher de précaution. Moi-même j'attendrai que le mal soit calmé, selon votre bon avis[6]. Ce délai me dérangera beaucoup s'il faut que je passe comme une balle à travers Philadelphie pour m'embarquer, car je m'étais promis d'y completter plusieurs recherches nécessaires à mon plan de travail, et que je ne trouverai plus en Europe et qu'encore moins je reviendrai chercher. D'autre part je ne vois point de vaisseaux annoncés, et je conçois que la suspension des nouvelles de paix[7] doit tenir en suspens les expéditions, de manière que je pourrai tomber dans l'alternative ou d'un passage d'hyver ou d'un délai de six mois qui sera une grande perte de tems et d'argent. Sur cela je prends mon parti comme vous et à tout hazard je dis que si je ne suis pas où je veux, je me tiendrai où je pourrai. D'ailleurs d'un moment à l'autre nous devons recevoir des nouvelles d'Europe qui dénoueront cette situation. Ainsi patience ! Elle est toute facile là où je suis. Je me trouve avec votre neveu Mr La Fayette et Mr. Frestel[8] qui ont accompagné

1. Voir la lettre de Volney au vicomte de Noailles (Paris, le 11 août 1800) que j'ai publiée dans la *Revue de Littérature comparée*, octobre-décembre 1931, p. 749.

2. Washington.

3. Thomas Law, écrivain, ami et correspondant de Thomas Jefferson.

4. William Thornton, médecin et architecte, habita d'abord Philadelphie et ensuite Washington, où il construisit le premier Capitole. Volney était à plusieurs reprises l'hôte de Law et de Thornton.

5. La fièvre jaune. Sur ce fléau, voir Volney, *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique*, Paris, 1803, p. 321-358.

6. Six semaines plus tôt, Jefferson avait écrit à Volney : « I rejoice that you have left your fever at Philadelphia ; the place and the season gave me real uneasiness for you, as I know that strangers have frequently a severe initiation into the knowledge of our climate ». (Gilbert Chinard, *Volney et l'Amérique*, Baltimore, 1923, p. 89.)

7. Un semi-état de guerre existait à cette époque entre la France et les États-Unis.

8. Quand, le 22 janvier 1795, Mme de La Fayette, née Noailles, fut libérée après seize mois de prison, elle alla rejoindre son mari, qui était emprisonné à Olmutz. Mais, avant de quitter la France, elle confia son fils George Washington de La Fayette, âgé de seize ans, à la garde de George Washington, alors président des États-Unis. Le jeune La Fayette, accompagné de son précepteur, M. Frestel, arriva en Amérique dans le courant de l'été de 1795, et revint en France vers la fin de 1797.

Mlle Custis[1] et une autre demoiselle pour passer quelques jours ici, de manière que nous sommes maison complette. Veuillez m'adresser vos lettres *Federal City, to the care of M. Th. Law.* Je les attendrai pour prendre un parti. Je vous réitère mes souhaits de bonne santé, avec tout l'intérêt de l'attachement et de l'amitié.

VOLNEY.

*P.-S.* — Où sont Mess. d'Orléans[2], et quelle est leur santé? Voulez-vous bien à la première occasion leur témoigner l'intérêt que j'y prends. Comme il serait possible que des lettres de France me fussent adressées chez John Elliot où loge Marsillac[3], je vous serais obligé de vous informer et de me faire savoir si J. Elliot et Marsillac sont en voyage à Boston selon leur projet, ou s'ils sont en ville.

Je pense que l'on n'est pas en quarantaine pour vous à Landsdown, et que vous pouvez faire agréer à mesdames et à Mr Bingham[4] mes complimens et mes souhaits de parfaite santé[5].

## 15. GENET-CAMPAN [A ELIZA MONROE].

En 1794, à l'âge de quarante ans, Mme Campan établit à Saint-Germain-en-Laye un pensionnat, qui ne tarda pas à être recherché des familles riches. Joséphine de Beauharnais confia à l'éminente institutrice sa fille Hortense et ses nièces Émilie et Stéphanie de Beauharnais, tandis que Napoléon lui envoya deux de ses sœurs, Caroline et Pauline. Les élèves venaient non seulement de France, mais aussi de l'étranger : d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, de Grèce, de Pologne et d'Amérique.

L'année même de l'ouverture de cette fameuse institution de demoiselles, James Monroe, récemment nommé ministre en France et futur président des États-Unis, s'embarqua à New-York pour l'Europe. Dès son arrivée à Paris, il s'empressa d'introduire sa fille aînée Eliza, âgée de sept ans, dans le pensionnat de Mme Campan, la renommée duquel avait déjà traversé l'Atlantique. Malheureusement, comme ministre, Monroe se montra tellement indiscret que le président Washington fut forcé de le rappeler en 1796, et, naturellement, en rentrant aux États-Unis, il emmena la petite Eliza. En 1802, le président Jefferson nomma Monroe envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en France. Cette fois, il resta à Paris jusqu'en 1803,

1. Eleanor-Parke Custis, petite-fille de Mme Washington et fille adoptive du président des États-Unis.

2. Louis-Philippe, qui séjourna aux États-Unis de 1796 à 1800, fut rejoint en 1797 par ses deux frères, Antoine-Philippe, duc de Montpensier (né en 1775), et Alphonse-Léodegar, comte de Beaujolais (né en 1779).

3. Dans *The Philadelphia Directory for 1798*, publié à Philadelphie par William W. Woodward, on trouve les noms de John Elliot, marchand de miroirs et pharmacien, et de John Marsillac, docteur en médecine, demeurant tous les deux à 60 South Front Street.

4. William Bingham, qui fut sénateur de 1795 à 1801, sa femme Anne Willing et leurs deux filles devinrent célèbres par leur hospitalité. Lansdowne, la belle propriété de Bingham, qui était située alors dans les environs de Philadelphie, fait partie aujourd'hui du superbe Fairmount Park.

5. Gratz Collection, French Authors.

quand il fut nommé ministre à Londres, et, un peu plus tard, à Madrid. Il retourna définitivement aux États-Unis en 1807.

Pendant le second séjour de son père à Paris (1802-1803), Eliza Monroe, âgée maintenant de quinze ans, entra de nouveau à l'école de Saint-Germain. La lettre que nous reproduisons fut écrite par Mme Campan pendant qu'Éliza se trouvait en Angleterre avec ses parents, c'est-à-dire peu de temps après son second départ de France.

Ce 5 août 1803. V. S.

J'ai été si occupée, ma chère Eliza, que je n'ai pu encore répondre à votre gentille petite lettre. Je ne suis pas encore revenue de l'espoir charmant que j'ai eu de vous posséder toute ici et de sa trop courte durée. Je crains que vous n'aimiez plus la France et que cette analogie entre les anciennes habitudes *of old England* et les vôtres ne détermine votre préférence pour ce pays. Cependant maman Campan, St. Germain, l'ancien pavillon de la rue de Clichy, la véritable amitié d'Hortense[1], celles de vos anciennes compagnes ont dû, j'espère, laisser des souvenirs intéressans dans votre cœur et dans votre mémoire.

Mon examen a été supérieur à tous ceux des années précédentes. Les journaux en ont tous fait l'éloge, pas un n'a fait une seule critique, quoique ce soit leur usage. Lucy Crabtree[2] a eu un second prix de paysage. Elle a en tout beaucoup travaillé. Ah! combien je vous ai regrettée, ma chère Eliza, ainsi que ma petite Eliza Knox[3]. Embrassez-la bien pour moi, cette chère amie. Si elle m'envoye son portrait elle me fera grand plaisir et me procurera un vrai bonheur.

J'espère que vous avez eu la bonté de faire partir pour l'Amérique les petits paquets pour mon frère[4]. J'ai vu le général Bernadotte. Il ne part plus pour les États-Unis comme ambassadeur[5], mais il a fait partir par son secrétaire de légation les lettres que je lui avois confiées. J'espère donc que par lui et par vous, ce cher frère aura reçu de mes nouvelles.

1. De toutes les élèves de Mme Campan, ce fut avec Hortense de Beauharnais, future reine de Hollande et mère de Napoléon III, qu'Eliza Monroe devint la plus intime, d'une intimité qui continua longtemps après les heureux jours de l'enfance. Mariée à George Hay, juriste et auteur américain, Eliza nomma sa fille Hortensia en l'honneur de son ancienne camarade d'école. Toute jeune, Hortense, qui avait quatre ans de plus qu'Eliza, présenta à celle-ci son portrait en miniature sur ivoire par Louis-François Aubry. Plus tard, Hortense, ex-reine de Hollande, envoya à Hortensia Hay son portrait, aussi bien que ceux de son frère Eugène de Beauharnais et de Mme Campan, tous les trois par le baron Gérard. Pour des reproductions des portraits susdits et d'un portrait sur ivoire d'Eliza Monroe par Caruson, voir George Morgan, *The Life of James Monroe*, Boston, 1921. A la mort d'Hortense, en 1837, Eliza figura parmi ses légataires (*Mémoires de la reine Hortense*, Paris, 1927, t. I, p. 217, n. 3). D'après George Morgan (p. 142), Eliza, devenue veuve, revint à Paris, où elle mourut, et où elle repose aujourd'hui.

2. Une Anglaise.

3. Cette demoiselle, évidemment américaine, m'est inconnue.

4. Edmond-Charles-Édouard Genet devint, en avril 1793, chargé d'affaires de France aux États-Unis; mais, à cause de ses indiscrétions, le président Washington fut contraint, en 1794, de le faire rappeler. Genet s'établit alors en Amérique, d'abord dans Long-Island, et plus tard à Greenbush, près d'Albany (New-York), où il mourut en 1834. Il épousa la fille de George Clinton, gouverneur de l'État de New-York.

5. En 1802, le Premier Consul, désireux de se débarrasser de Bernadotte, voulait le nommer gouverneur de la Louisiane, mais Bernadotte refusa la nomination. Bonaparte lui offrit ensuite le poste de ministre aux États-Unis, qu'il accepta en janvier 1803, mais, se ravisant, il le déclina le 27 mai 1803.

Ma nièce, M^de^ Ney, est en Suisse auprès de son mari[1]. Henri[2] est ici pour quelque temps, mais je vais l'envoyer aussi en Suisse avec le général. M. Lambert[3] est à Milan; il a laissé sa femme auprès de sa mère. Nous sommes en vacances, il ne reste que vingt pensionnaires à la maison. Toutes les autres sont chez leurs parens à la campagne.

La dame qui vous remettra cette lettre est bien aimable. Je la connois comme amie intime de M. Sage, savant chimiste à la tête de l'École de Minéralogie[4]. Elle vous portera elle-même cette lettre et jouira d'un plaisir dont je suis vraiment jalouse.

M^de^ Crabtree, qui tient une maison d'éducation à Sheen près de Richemont[5], me doit en ce moment 66 louis, qu'elle voudroit bien me faire passer. Voulez-vous, ma chère Eliza, demander à votre papa si par les neutres il pourroit en sûreté faire passer cette somme. Vous seriez bien aimable si vous alliez voir M^de^ Crabtree à Sheen pour lui porter les lettres de sa chère Lucy et lui dire combien je suis satisfaite d'elle.

Adieu, ma chère Eliza. Je vous embrasse et vous aime bien tendrement et pour ma vie. Un million de choses tendres à vos chers parens [6].

GENET-CAMPAN.

Les lettres pour M^de^ Crabtree à Sheen, ma chère Eliza, sont très intéressantes pour moi à faire tenir [7].

## 16. CHATEAUBRIAND [AU MARQUIS DE LAURISTON].

Chateaubriand, qui venait d'être nommé ambassadeur de France à Londres, rejoignit son poste le 5 avril 1822. Dans sa correspondance, on trouve plusieurs lettres concernant l'ameublement, la peinture et l'installation de l'ambassade, 50, Portland Place[8]. Il était particulièrement inquiet au sujet d'un service de porcelaine de Sèvres que M. de Lauriston, ministre de la Maison du Roi, lui avait fait donner, mais qui était incomplet. Le 16 avril 1822, il écrivit à M. de Boissy : « Dans la lettre que je vous envoie, et que vous aurez la bonté de remettre à M. de Lauriston, je lui demande de faire compléter ce service[9] ». Voici la lettre dont il s'agit :

Londres, ce 16 avril 1822.

Vous avez eu la bonté, Monsieur le Marquis, de me faire donner un service de porcelaine; malheureusement ce service est incomplet. Il ne peut même servir pour le dessert, n'ayant pas le nombre des pièces nécessaires. Il

1. Le maréchal Ney épousa, en juillet 1802, Églé Auguié, nièce de M^me^ Campan et amie intime d'Hortense de Beauharnais. En octobre 1802, Ney fut chargé par Bonaparte d'une mission de confiance en Suisse.

2. Le fils de M^me^ Campan, mort le 26 janvier 1821.

3. Lambert enseignait le chant à l'école de Saint-Germain.

4. Quand l'École des mines fut fondée en 1783, Balthazar-Georges Sage (1740-1824) en devint le premier directeur. La Révolution le priva de cette place, mais, sous le Directoire, il fut rétabli dans une autre, la chaire de minéralogie expérimentale à la Monnaie, chaire qui avait été créée pour lui en 1778.

5. Sheen est un hameau près de Richmond, dans le Yorkshire.

6. James Monroe épousa, en 1786, Elisabeth Kortright, de New-York.

7. Dreer Collection, French Prose Writers, t. I.

8. Voir notamment la lettre du 9 avril 1822 à M. de Boissy, un des secrétaires de Chateaubriand, qui était resté à Paris pour tout expédier.

9. Pour tous les extraits des lettres de Chateaubriand cités ici, voir la *Correspondance générale*, publiée par Louis Thomas, t. III, 1913.

paroît qu'on demande à la manufacture quatre mois pour le compléter. Auriez-vous, Monsieur le Marquis, la bonté de donner des ordres à cet égard, ou préféreriez-vous ajouter à ce présent du Roi un service entier ?

M. de Boissy est encore chargé, Monsieur le Marquis, de solliciter auprès de vous l'ameublement du salon où sera placé ici le portrait du Roi. On me demande au plus bas prix trois mille livres sterling pour meubler le salon. Vous savez ce que l'on donne aux ambassadeurs et vous jugez s'il m'est possible de faire cette dépense. Je sais que la liste civile n'est pas à son aise, mais au moins des tapis et des tapisseries ne coûteroient rien au Roi, puisqu'il a des manufactures en propriété et que ces présents n'exigeroien aucun déboursé de la couronne.

Je vous demande mille pardons, Monsieur le Marquis, de mon importunité, et je vous prie d'agréer l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur,
CHATEAUBRIAND [1].

## 17. CHATEAUBRIAND A ***

Le 19 août 1822, Chateaubriand manda au vicomte de Montmorency : « Je viens de recevoir une lettre pleine de bienveillance du Roi de Prusse [Frédéric-Guillaume III], avec son portrait sur une boîte enrichie de diamants. Le comte de Bernstorff m'a écrit en même temps pour m'exprimer son estime et le désir qu'il a de me rencontrer dans les affaires. » Le lendemain, après avoir écrit à la duchesse de Duras que le roi de Prusse et Bernstorff seraient heureux de le voir nommé représentant français au Congrès de Vienne, Chateaubriand ajouta : « Eh ! bien, chère sœur? Le Roi m'envoie avec sa lettre une boîte avec son portrait enrichi de diamants : elle paraît valoir dix mille francs. Je ferai fortune. »

Le billet suivant fait mention des réponses de René à Frédéric-Guillaume III et à Bernstorff, réponses qui sont, je crois, toujours inédites.

Lundi, 26 août 1822.

Voilà, mon cher collègue, une lettre pour M. le comte de Bernstorff, qui en renferme une autre pour S. M. le Roi de Prusse. Auriez-vous la bonté de les mettre dans votre paquet? et si mon courrier vous convient, il sera à vos ordres demain jusqu'à cinq heures du soir.

Mille pardons, mon cher collègue, et mille compliments empressés.
CHATEAUBRIAND [2].

## 18. CHATEAUBRIAND [A CLAUDE FAURIEL].

Les *Chants populaires de la Grèce moderne*, qui firent connaître Fauriel au grand public, parurent en 1824-1825, au moment où l'insurrection grecque passionnait l'Europe entière.

En novembre 1830, quelques mois avant la publication de ses *Études ou Discours historiques sur la chute de l'empire romain, la naissance*

1. Gratz Collection, French Authors.
2. Dreer Collection, French Prose Writers, t. I.

*et les progrès du christianisme, et l'invasion des Barbares*, Chateaubriand adressa cette lettre à l'auteur de l'*Histoire de la poésie provençale* :

Paris, 13 novembre 1830.

On avoit, Monsieur, remis chez moi vos admirables *Chants populaires* sans me dire qui avoit eu l'obligeance de me les envoyer. Ce n'est qu'en les ouvrant ce soir que j'ai trouvé votre billet trop poli et trop indulgent. Je m'empresse, Monsieur, de vous en offrir mes remercîments les plus sincères. Je n'avois besoin que d'une citation. C'est dans la préface des volumes que je vais faire paroître que j'aurai occasion de parler des travaux historiques que vous nous promettez et que j'attends, comme tout le public, avec la plus vive impatience[1].

Recevez de nouveau, Monsieur, les remercîments que j'ai l'honneur de vous offrir et l'assurance de ma considération très distinguée.

CHATEAUBRIAND[2].

### 19. CHATEAUBRIAND A ***

14 novembre 1833.

Je vous remercie infiniment, Monsieur, de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner en m'envoyant votre manuscrit, mais accablé de travail et d'affaires, il me seroit impossible à présent de m'en occuper avec l'attention qu'il mérite. J'ai donc l'honneur de vous le renvoyer à l'adresse par la voie que vous m'indiquez.

Je vous renouvelle, Monsieur, mes remercîments sincères et vous prie d'agréer l'assurance de mon estime et dévouement.

CHATEAUBRIAND[3].

### 20. MICHELET A MONSIEUR XAVIER MARMIER, rue de La Harpe, hôtel de Nassau.

Il est toujours intéressant de connaître les instruments de travail des grands historiens, c'est-à-dire les livres dont ils se servent en écrivant leurs ouvrages. La lettre qui suit, écrite vers 1836, quand Michelet publiait les premiers volumes de son *Histoire de France*[4], parle de quelques lectures de l'historien et montre surtout à quel point il recherchait les textes bien choisis et les renseignements bibliographiques.

Xavier Marmier, voyageur et littérateur, était tout indiqué pour faire la commission de Michelet chez les libraires allemands. Ayant fait de la langue et de la littérature allemandes une étude approfondie, il devint, en 1829, à l'âge de vingt ans, directeur de la première *Revue*

1. Dans la préface des *Études ou Discours historiques...*, on trouve ces mots : « M. Fauriel, à qui nous devons la belle traduction des chants populaires de la Grèce... On nous fait espérer que M. Fauriel s'occupe d'une histoire des Barbares dans les provinces méridionales de la France : le sujet seroit digne de son rare savoir et de ses talents. » L'*Histoire de la Gaule méridionale sous la domination des conquérants germains* fut publiée à Paris en 1836.

2. Gratz Collection, French Authors.

3. Etting Papers, European Authors.

4. Les six premiers volumes, qui traitent du moyen âge, parurent de 1833 à 1844.

*germanique* et, par ses articles et ses traductions, contribua à répandre en France une connaissance des littératures du Nord, jusqu'alors négligées, sinon complètement ignorées. Il traduisit en français des ouvrages des Allemands Gœthe, Schiller, Krummacher et Hoffmann, du Danois Œhlenschläger et du Norvégien-Danois Holberg.

Notre lettre de Michelet est conçue en ces termes :

J'accepte, Monsieur, l'offre que vous avez eu l'obligeance de me faire. Voici l'indication des ouvrages que je voudrais acquérir. Si vous croyez qu'il y ait avantage à les acheter à Leipsic plutôt qu'à Bonn, où j'ai mon libraire, soyez assez bon pour en donner commission à un libraire quand vous passerez dans cette ville. Je crains seulement la lenteur du roulage.

*Geïer,* hist. de Suède, trad. allemande[1], t. 2 et suivans.

*Neander,* hist. de l'église [2], t. 2 et suivans.

*Gieseler,* manuel d'hist. ecclésiastique[3], t. 3 et suivans. (J'ai les premiers volumes de ces trois ouvrages).

*Jozt,* histoire des Juifs au moyen âge[4].

Je voudrais aussi que d'après la désignation de *Gans*[5], ou de quelque autre professeur, l'on m'envoyât un manuel d'histoire *universelle* ou d'histoire du *moyen âge,* qui contînt beaucoup de **renseignemens bibliographiques,** comme celui de *Christian Beck.* Mais celui de *Beck* est bien suranné et bien arriéré. Les manuels de *Luden*[6], de *Rühs*[7] ne donnent ni textes ni indications.

De tous les manuels allemands, aucun ne m'a plu autant que celui de *Gieseler,* parce qu'il se compose presque uniquement de *textes bien choisis* et de *renseignemens bibliographiques.* Malheureusement, il est restreint à l'hist. ecclésiastique.

S'il avait paru dans les derniers tems quelque ouvrage *érudit et riche en indications* sur l'hist. des *ordres religieux,* sur les *mystiques* du 13e, 14e et 15e siècle, sur la *médecine* du moyen âge, sur l'*alchymie,* sur la *démonologie,* etc., vous m'obligeriez fort de le joindre à cet envoi. Seulement, veuillez observer qu'il me faut **des textes, des preuves, des renseignemens,** etc.

S'il faut payer un peu plus cher, pour un transport plus rapide, je paierai. Autrement je craindrais que ces livres n'arrivassent quand le moment du besoin serait passé.

Excusez-moi d'user si largement de votre obligeance. Si je suis indiscret, dites-le-moi franchement.

Croyez à ma bien haute estime et à ma vive sympathie pour votre talent et votre caractère.

MICHELET
(rue des Fossés-Saint-Victor, 35[8]).

1. La traduction allemande de cet ouvrage d'Erik-Gustaf Geijer parut à Hambourg en 1832-1836. Une traduction française, par J.-F. de Lundblad, fut publiée à Paris en 1839.
2. August Neander, *Allgemeine Geschichte der christlichen Religion und Kirche,* Hambourg, 1825-1852.
3. Johann-Carl-Ludwig Gieseler, *Lehrbuch der Kirchengeschichte,* Bonn, 1831-1855.
4. Isaac-Marcus Jost, *Geschichte der Israeliten...,* Berlin, 1820-1847.
5. Eduard Gans.
6. Heinrich Luden.
7. Friedrich Rühs.
8. Gratz Collection, French Authors.

### 21. George Sand a Monsieur [Étienne] Geoffroy Saint-Hilaire, au Jardin des Plantes, Paris.

Dans son *George Sand, sa vie et ses œuvres* (t. I, Paris, 1899, p. 72), Wladimir Karénine mentionne des « lettres inédites à George Sand de Geoffroy Saint-Hilaire ». Il serait intéressant de voir non seulement ces lettres, mais encore les réponses que M^me^ Sand dut y écrire. En attendant, j'offre au lecteur une seule lettre, qui nous montre la romancière, toujours avide de s'instruire, abordant l'histoire naturelle.

[Nohant] 26 mars 1838.

Monsieur,

Votre lettre a mis plusieurs jours à me parvenir. Vous l'aviez adressée *Sarthe*, et j'habite l'*Indre*. Elle a beaucoup couru avant de me trouver. J'attendais de mon côté pour vous écrire que j'eusse lu ou pour mieux dire relu votre grand et important ouvrage. Accablée d'occupations fatigantes et affligeantes, ayant mon fils malade depuis le commencement de l'hiver[1], je n'ai pas encore pu me livrer à cette lecture avec toute l'attention qu'elle demande. Ces choses ne se lisent pas comme des romans, et elles font naître tant d'idées et de réflexions qu'il faudrait consacrer des années à lire des pages semblables. Vous savez d'avance avec quel respect pour votre science et quelles sympathies pour vos larges conceptions j'essaye de me ranger par l'intelligence sur les bancs de votre école.

Je recevrai avec une vive reconnaissance le livre que vous me promettez sur Buffon[2], et quant à l'envoi du brave M^r^ Pépin, il me sera très agréable. Vu que la pauvre glycine n'a pu résister au froid de cette année malgré toutes les précautions de mon jardinier, les autres plantes ont très bien réussi, et j'espère que le groseillier de Californie s'acclimatera de même.

Recevez, Monsieur, l'expression de ma vive gratitude, pour les bons souvenirs que vous me conservez, et croyez toujours à ma respectueuse admiration.

George Sand[3].

### 22. Alexis de Tocqueville [a John-Canfield Spencer].

Le 25 juillet 1831, pendant son séjour aux États-Unis, Tocqueville écrivit de Batavia (New-York) à sa belle-sœur :

Après nous être plongés dans le système pénitentiaire [à Auburn, New-York], nous sommes allés à Canandaigua, dans la maison de campagne d'un membre de la législature, nommé M. Spencer. Je vous avoue, chère sœur, que nous avons passé là la semaine la plus agréable... Notre hôte est un homme plein d'esprit avec lequel nous passions les matinées les plus intéressantes; et, indépendamment d'une très belle bibliothèque, il avait encore deux charmantes filles, avec lesquelles nous *cordions* très bien, comme disent en France les gens du peuple[4].

1. Pendant l'hiver de 1837-1838, George Sand consacra presque tout son temps à l'instruction de ses enfants. Son fils Maurice avait alors quatorze ans.

2. Les *Études sur la vie, les ouvrages et les doctrines de Buffon*, d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, parurent à Paris en 1838.

3. Collection de M. le professeur André Morize, de l'Université Harvard.

4. *Œuvres complètes d'A. de Tocqueville*, Paris, 1864-1868, t. VII, p. 44. Tocque-

La première édition américaine de la *Démocratie en Amérique* porte ce titre : *Democracy in America. By Alexis de Tocqueville. Tr. by Henry Reeve, Esq. With an Original Preface and Notes by John C. Spencer* (New-York, G. Dearborn and Co., 1838). Dans la lettre qu'on va lire, Tocqueville remercie Spencer de sa préface et de ses notes, et mentionne aussi la suite de la *Démocratie en Amérique* qu'il prépare depuis trois ans. Cette lettre et une autre à Spencer que j'ai publiée en 1929[1] sont les seules écrites en anglais par Tocqueville qui ont été publiées jusqu'ici.

Au château de Tocqueville, ce 20 septembre 1838.

My dear Sir,

I have only received in the country, where I usually pass the summer, the book and the letter you have been good enough to send me. I cannot thank you too much for the one and the other.

I have never read anything on my work which have given me so much pleasure as that you have said in the preface prefixed to the translation by Mr. Reeve, for I have always set the greatest value on the judgment of enlightened Americans, and I could not presume to hope it would have been so favorable.

I owe you also much gratitude for the notes you have joined at the end of the book. A great number of your critiques appear to me to be just and I purpose taking advantage of them in the seventh edition of my work, which will come out, I think, in about a year from this. I hope you will permit me at that epoch to enter again in communication with you and to ask you for such circumstantial information and explanations as will enable me to render the work more perfect.

As you have been told, I am occupied at the present moment in a work which will be the continuation and the end of the one you are acquainted with. I think I shall have terminated it by the beginning of the next spring[2]. I accept then most willingly your offer concerning an American translation. If I could find an opportunity of making a suitable arrangement in the United States, I would send successively to the person with whom I had treated the proof sheets of my work as soon as corrected, so that the translation could appear in America at the same time as the original in France. This arrangement would preserve the American translator from any competition either American or English. Without doubt my work will be translated in England. If an American translator should present himself who would be

ville reproduit ailleurs (*ibid.*, t. VIII, p. 236-242) sa « Conversation avec M. John Spencer, légiste très distingué, qui a été successivement avocat, district-attorney (procureur du roi), membre du Congrès, et présentement membre de la législature de l'État de New-York ». Cette conversation est datée du 14 et du 16 juillet 1831. Spencer (1788-1855) fut élu plus tard secrétaire de l'État de New-York et directeur des écoles du même État.

1. *The Romanic Review* (New-York), t. XX, p. 353. Pour trente-deux autres lettres de Tocqueville que j'ai découvertes aux États-Unis, voir *The Romanic Review*, t. XIX et XX, et mon livre : *Newly Discovered French Letters of the Seventeenth, Eighteenth, and Nineteenth Centuries*, Cambridge (Massachusetts), Harvard University Press, 1933, p. 185-242.

2. Le 15 novembre 1839, Tocqueville écrivit au philosophe anglais John-Stuart Mill : « Je suis arrivé, il y a deux jours, à Paris, pour faire imprimer l'ouvrage auquel je travaille depuis quatre ans et qui est la suite de l'autre. C'est l'*Influence de l'égalité sur les idées et les sentiments des hommes* » (*Œuvres complètes*, t. VI, p. 93).

inclined to treat on these grounds, I would thank you to inform me of it. My address is at Paris, rue de Bourgogne, n° 12[1].

I will not conclude this letter, Sir, without telling you again how much I am flattered by your remembrance. I have not forgotten the obliging manner in which I was received by you and by your family during my short stay in your fine country and I am delighted to have found such a good occasion to express once more my gratitude.

Believe me, Sir, your very obedient servant

ALEXIS DE TOCQUEVILLE[2].

## 23. PROSPER MÉRIMÉE [A FRANCISQUE MICHEL].

En 1849, Francisque Michel, professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Bordeaux, achevait ses *Études de philologie comparée sur l'argot*, qu'il ne tarda pas à adresser à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour le concours du prix Volney. Le 20 janvier 1849, Mérimée, qui faisait partie de la Commission de ce prix, avait envoyé à Michel « le dernier rapport..., qui vous indiquera les conditions et les délais du programme[3] ». Le 7 mai, Mérimée avait écrit : « J'espère que vous n'oubliez pas votre travail pour le prix Volney. Je l'attends avec impatience ». Et, le 4 août : « J'ai votre manuscrit depuis hier seulement ». Après avoir assuré Michel qu'il défendrait ses intérêts dans le concours (24 août), Mérimée ajouta (2 septembre) : « Tous les ouvrages présentés, sauf un mémoire anglais, sont *distancés* ». Enfin, le 6 octobre, la Commission décerna les prix : le premier fut attribué à Max Müller pour un ouvrage intitulé : *Comparative Philology of the Indo-European Languages* (le mémoire anglais mentionné par Mérimée), et le second à Francisque Michel pour ses études sur l'argot.

Il s'agissait maintenant de retirer le manuscrit de Michel d'entre les mains du secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et de le faire imprimer. Mérimée, qui était toujours prêt à aider son ami de ses conseils et même à faire ses commissions, annonce ainsi qu'il a fini par obtenir le précieux manuscrit :

Paris, le 10 novembre 1849.

Mon cher Monsieur,

J'ai obtenu votre ms., non sans peine, et après des serments affreux. Mr le secrétaire perpétuel[4] m'a fait jurer de le reproduire dans très peu de temps. Je vais le porter à Mad. de Girardet[5], et je vous conjure de vous dépêcher,

1. Le projet d'une traduction américaine ne se réalisa pas à cette époque. En 1840, parut à New-York, chez J. et H.-G. Langley, une édition de la traduction anglaise d'Henry Reeve : *Democracy in America. Part the Second. The Social Influence of Democracy. With an Original Preface by John C. Spencer.*

2. Gratz Collection, European Statesmen.

3. Tous les extraits des lettres de Mérimée cités ici sont tirés des *Lettres à Francisque Michel (1848-1870)*, publiées par Pierre Trahard, Paris, 1930.

4. Charles-Athanase, baron Walckenaer, érudit et naturaliste, devint, en 1840, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

5. Cette dame m'est inconnue.

autrement vous me feriez de très mauvaises affaires avec Mr Walkenaer, avec qui je ne suis pas déjà trop bien.

J'ai reçu le bas-relief en stéarine dans un état de conservation très remarquable.

Mille amitiés et compliments.

Pr Mérimée[1].

Le 22 janvier 1850, Mérimée manda à Michel : « Je ne sais pas bonnement ce qu'on dira de faire servir les types nationaux à l'impression des mots *arguche*, *greluchon*, *proie*..., etc., mais il faut l'essayer. Le rapport de la commission Volney peut servir de parachute. » Dans des lettres subséquentes, Mérimée parle à plusieurs reprises des *Études... sur l'argot* : il regrette, en particulier, qu'elles soient toujours inédites. Le 12 et le 20 mai 1856, il déclare qu'il en a reçu des épreuves, qu'il a corrigées et renvoyées chez Didot. Enfin, en 1856, après un délai de sept ans, l'ouvrage parut sous ce titre : *Études de philologie comparée sur l'argot et sur les idiomes parlés en Europe et en Asie..., développement d'un mémoire couronné par l'Institut de France*[2].

## 24. Auguste Comte a John-William Wallace, a Philadelphie.

John-William Wallace naquit à Philadelphie en 1815, et mourut dans la même ville en 1884. Avocat et écrivain, il fut, de 1860 à 1884, président de l'Historical Society of Pennsylvania.

En décembre 1854, moins de trois ans avant sa mort, Auguste Comte adressa à Wallace cette lettre qui, certes, ne manque pas d'intérêt.

Paris, le mardi 17 Bichat 66 (19 décembre 1854).

Monsieur et digne ami,

Voici le reçu qui correspond au billet, déjà payé, que renfermait votre bonne lettre du 28 novembre, arrivée ici le 12 décembre.

Je suis profondément touché des généreux souhaits que cet envoi vous fournit l'occasion de me témoigner pour la prolongation de ma vie. La bonté de ma constitution me permet d'espérer, grâce à mon régime, une active durée qui puisse suffire aux divers services dont je suis encore susceptible. Si je n'obtiens pas la longévité de Fontenelle, j'aurai peut-être celle de Hobbes, ou du moins celle de Franklin[3].

Pour satisfaire la noble sollicitude que vous me manifestez envers ma situation personnelle, je dois vous exprimer mon espoir de réaliser dignement mon cas exceptionnel, comme fondateur d'un nouveau pouvoir spirituel, vivant, sans aucune ressource personnelle, des libres subsides annuels de ses divers adhérents, au milieu de l'anarchie occidentale. Quoique le taux minime qui suffit à mes besoins matériels n'ait pas encore acquis assez de

1. Gratz Collection, French Authors.

2. Le 23 juillet 1852, Mérimée écrivit à Michel qu'il venait de sortir de la Conciergerie, où il avait appris un nouveau mot : *gougnotte*. Il est curieux de noter que les *Études* de Michel reproduisent mot à mot la définition de ce vocable donnée par Mérimée dans sa lettre.

3. Fontenelle mourut, comme on le sait, le 9 janvier 1757, dans sa centième année. Le philosophe anglais Thomas Hobbes naquit en 1588 et mourut en 1679. Benjamin Franklin vécut quatre-vingt-quatre ans, de 1706 à 1790. Auguste Comte mourut d'un cancer de l'estomac, le 5 septembre 1857, à l'âge de cinquante-neuf ans.

plénitude, et surtout de consistance, le progrès continu de cette institution spontanée autorise à présumer que la sécurité qui convient au reste de ma carrière sera bientôt réalisée. L'insouciance instinctive de ma jeunesse étant devenue systématique dans ma maturité, je me suis toujours affranchi des préoccupations, et j'espère être prochainement dégagé des embarras, de manière à concentrer mes forces cérébrales vers ma grande mission, en laissant le soin de me nourrir à ceux qui reconnaissent l'utilité de mes travaux[1].

Il me serait doux de pouvoir accomplir la visite américaine dont vous m'indiquez si cordialement le vœu collectif. J'aurais surtout une noble satisfaction à passer quelques mois dans la noble ville qui fut la patrie adoptive de Franklin[2]. Sa digne et paisible activité me conviendrait mieux que la bruyante agitation d'une métropole industrielle trop altérée par le concours spontané de tous les aventuriers occidentaux. Mais, n'étant pas, malgré mes cinquante-sept ans, jamais sorti de France, j'ai peu d'espoir de réaliser une telle excursion, quoique le merveilleux perfectionnement des communications la rende aujourd'hui facile. Je dois, du moins, accomplir auparavant la visite, d'ailleurs plus praticable, que me prescrit la reconnaissance envers les deux pays qui les premiers accueillirent noblement le positivisme, c'est-à-dire la Hollande d'abord, et puis l'Angleterre.

Tout à vous,

Auguste Comte

(10, rue Monsieur-le-Prince).

*P.-S.* — Je vous ai, le 12 septembre, adressé, par la compagnie Livingston, un exemplaire du tome quatrième et dernier de mon *Système de politique positive*, qui venait d'être ici publié quelques jours auparavant. Toutefois, cet envoi n'était directement expédié qu'à M. M'Clintock, directeur de la *Revue méthodiste* de New-York, qui, l'année précédente, vous avait exactement transmis le troisième volume. Connaissant votre ponctualité, le silence de votre lettre envers le tome quatrième me fait craindre qu'il ne vous soit pas parvenu[3].

Richmond-Laurin Hawkins.

1. En 1845, quelques disciples anglais de Comte, entre autres George Grote et John-Stuart Mill, envoyèrent au fondateur du positivisme 250 livres sterling. Les Anglais ayant refusé de continuer ce secours, Comte se brouilla avec Mill. Émile Littré se mit alors à la tête d'une souscription, dans le but de procurer au maître des ressources permanentes. S'étant brouillé avec Littré en 1852, Comte entreprit lui-même de trouver des disciples et des admirateurs assez généreux pour subvenir à ses besoins.

2. Franklin naquit à Boston, mais il passa la plus grande partie de sa vie à Philadelphie.

3. Gratz Collection, European Miscellaneous.

# AN ITALIAN CORRESPONDENCE OF VALENTIN CONRART : TWELVE LETTERS TO LORENZO PANCIATICHI

Up to the present a gap has remained in our knowledge of Valentin Conrart ; his last years, dismissed with brief attention by his biographers [1], have remained obscure largely because of the lack of adequate source material. It is the purpose of the present article to utilize a fortunate discovery in the Biblioteca Nazionale of Florence, twelve hitherto unknown letters from the years 1670-1674, to illuminate an Italian description of him, unused by students of his life although published nearly two centuries ago. His career was unique in its fullness and importance : his long service of the Académie Française and as Secrétaire du Roi was supplemented by numerous private relationships, whose record remains in a handful of letters, a preface for a friend, a privilege to print, or perhaps in the gossip of contemporaries, and which, when fitted into the texture of his age, make his activity more significant than that of many of his more articulate associates. As a man and critic and *nouvelliste*, Conrart is perhaps well enough known by the letters to Félibien and Rivet as edited by Kerviler : it is not to this side of him that these new letters contribute. What we have here is the genial old age of the sociable bibliophile, the man of taste and sense, the affectionate husband and loyal friend, skilled in the arts of literature as he was adept in human intercourse.

A novel feature of these letters lies in the fact that they were written, not to a compatriot as were all but a few of those already known, but to an Italian, one of a number of Tuscans who frequented Parisian salons in the late sixties of the seventeenth century. With most of his contemporaries, Conrart came into closer relations with Florence after the rise of the Cimento and the first results of Colbert's program for the encouragement of scholars, both French and foreign. While the lines of communication between the *virtuosi* of Florence and Paris had been kept open informally since the early years of the century by the successive visits of Pierre de Carcavy [2],

1. Kerviler (René) et de Barthélemy (Édouard), *Valentin Conrart, premier Secrétaire perpétuel de l'Académie française, sa vie et sa correspondance.* Paris, Didier, 1881.

Bourgoin (Auguste), *Un Bourgeois de Paris lettré au XVII^e siècle : Valentin Conrart et son temps.* Paris, Hachette, 1883.

2. On February 27, 1678, Carcavy wrote to Vincenzo Viviani :

L'estime très particulière que j'ay toujours faitte de feu Mr Galilei, et les bontez qu'il m'a témoignées depuis l'année 1634 que je luy visitay pendant quelques jours à la villa d'Arcetri me sont des mémoires si

Marin Mersenne, Melchisedec Thévenot, Balthasar de Monconys, Ismael Boulliau, Eméric Bigot and others, Franco-Tuscan relations did not become a public and oficial concern until after the granting of Royal gratuities to Carlo Dati and Vincenzo Viviani. Towards 1665 the military and civil achievements of Louis XIV and his ministers begin to attract a line of important visitors from Florence ; after such minor luminaries as the Abbé Cosimo Brunetti and Alessandro Segni come Count Lorenzo Magalotti [1] and Paolo Falconieri in 1668 and the imposing state visit of Prince Cosimo de' Medici in 1669. Magalotti was an important member of the Prince's suite on this occasion ; and when, less than a year later, the Prince became the Grand-Duke Cosimo III, it was Magalotti's close friend and associate, Lorenzo Panciatichi, who was among those chosen to accompany the Marchese Mattias Bartolommei to announce the death of Ferdinand II to Louis XIV. Carlo Dati [2], already a correspondent of Ménage, Chapelain, and Bigot, gave Magalotti introductions to his friends in Paris when latter set out on his travels in 1668 ; and when Panciatichi set out in his turn in 1670 he carried letters from Magalotti and Antonio Magliabechi [3] which brought him into the most intelligent circles in Paris. Among these letters was one addressed to Conrart.

Lorenzo Panciatichi, 1635-1676, scion of an old Florentine family [4], librarian of the enlightened Prince Leopold, member of the Crusca,

chères que je ne scaurois vous estre davantage obligé que par la peyne que vous prenez de m'en rafraischir le souvenir. »

(Biblioteca Nazionale, Florence : Galileiani Discepoli, T. 146, Carteggio Viviani, f. 181.)

1. Magalotti, 1637-1712, was born in Rome of an old Florentine family; his education was most varied, beginning under the Jesuits and continuing under Malpighi, Rinaldini, Borelli, and Viviani. While he wrote no single work of first importance, his influence on his age was very great, exerted through a voluminous and largely unpublished correspondence. An incomplete list is to be found in Stefano Fermi, *Biobibliografia Magalottiana*, Piacenza, 1904.

2. Carlo Roberto Dati, 1619-1676, member of another old Florentine family, author and man of letters. A pupil of Galileo and Torricelli, from 1640 a member of the Crusca under the name of *lo Smarrito*, he was one of the best known Tuscans of his day, being in correspondence with scholars in England, Holland, France, Germany,... etc. Queen Christina tried to attract him to Stockholm and later to Rome. He was at this time known in France for his *Lettera di Timauro Antiate a Filalete della vera storia della Cicloide...*, Florence, 1663, and for his *Panegirico alla maestà cristianissima di Luigi XIV*, Florence, 1669. In the Fondo Baldovinetti, T. 258 of the Biblioteca Nazionale at Florence there are copies of five letters which Dati wrote for Magalotti to use in Paris; they are addressed to « G. Capellano, E. Menagio, M. Thevenot, l'Ab. Seg. D. di S. G. (l'abbé Seguin, Diacre de Saint-Germain), and Emerico Bigot ».

3. Antonio Magliabechi, 1633-1714, bibliophile and purchasing agent, later librarian, for the Grand-Dukes of Tuscany. From about 1660 he was in touch with a continually widening circle of European scholars; from assiduous inquiry and from his study of catalogues he came to know the contents of all the great libraries of Europe. His MS. collections, especially his correspondence, are a major source for this period; his entire library become public after his death and is the nucleus of the Biblioteca Nazionale in Florence.

4. L. Passerini, *Genealogia e Storia della famiglia Panciatichi*, Florence, 1858, contains, p. 223, a useful summary of the varied life of Lorenzo.

friend of Dati, Rucellai, Redi, and the rest, an intimate of Magliabechi, was one of the more obscure and tortuous poets of the baroque school leading Tuscan literature into evil paths. Poet, anti-clerical, a reader of Spinoza before the ink of the *Tractatus theologico-politicus* was dry [1], canonico of the Duomo in Florence, his ardent support of tolerant views and opinions smacking of heresy became dangerous to himself and his friends after the death of his patron and protector, Leopold, uncle of Cosimo III, in 1675. He paid three or more visits to Rome ; the last was in 1670, whence he wrote to Magliabechi to announce his imminent journey to Paris and to request introductions. After a winter in France and a month in England, he returned by the Low Countries and Germany to Florence, where he remained until his tragic end in 1676. Of his year of foreign travel, the sole record seems to be found in his letters to Magalotti, Magliabechi, and Prince Leopold ; a fair selection from these has been printed by Cesare Guasti in his *Scritti Vari del Canonico Lorenzo Panciatichi* (Florence, 1856). In addition to Conrart, Panciatichi met Ménage, Chapelain, Bigot, Henri Justel, the Duc de Montausier, Carcavy, Ismael Boulliau, the Duchesse de Vitry, Regnier des Marais, Thévenot, Jean Chardin the traveler, Baluze, Valois, Claude, Pellisson, the Abbé Siri, and others ; his letters speak in some detail of most of these men and women. Space lacks to quote all the amusing and lively details he recounts of his visit to Paris ; here we can but repeat his general comments and look for special references to Conrart.

Bartolommei with his suite reached Marseilles on September 20, 1670 ; on October I they were in Lyons, and they arrived in Paris a few days later. In a letter of October 17 to Magliabechi, Panciatichi speaks of his efforts to become acquainted with various men of letters, hindered by the absence of Ménage, Conrart, and Bigot ; of Magliabechi's acquaintance only Jean Chapelain was in town. This letter also mentions the death of Alexandre Morus and the excellent opportunities which Paris offered for the purchase of books [2]. In another letter, undated, but written during the first days of his visit, he describes his satisfaction with what he has seen of Paris : « Io mi ritrovo ogni giorno a queste radunanze di letterati dove sono accolto con gran cortesia, e certo che non credo che in questo mondo ci fusse luogo più appropriato al mio genio. Qui grandissima libertà in tutti i generi, qui letterati di tutte le nazioni, libri senza fine, a segno che io stimo che ce ne siano più in Parigi che in tutto il resto dell' Europa. Solo la conversazione del Signor Antonio mi

1. Panciatichi to Magliabechi, 23 May 1672 : « Io leggo con un grandissimo gusto un libro mandatomi adesso d'Ollanda del quale quest' è il titolo : *Tractatus Theologicus Politicus*... Hamburgi, MDCLXX. Il libro è curiosissimo e mi pare non meno ingegnoso che dotto benchè contenga molte cose che sono assai ardite. » (Magliabechiana, VIII, 1133, f. 109-110.)

2. *Scritti vari*, p. 257-258; Magliabechiana, VIII, 1133, f. 85.

fa pensare delle volte all' Italia[1]. » In another letter he asks particularly for some news of Italy, so that he may contribute his share to the « adunanze di letterati, dove io mi ritrovo ogni giorno con mio grandissimo gusto[2] ».

While the only significant reference to Conrart in the letters to Magliabechi is the simple statement that « Chapelain nostro e Menagio si sono riconciliati, Conrart n' è stato il mediatore[3], » there is material of more interest in the letters to Magalotti, published originally by Fabroni[4] and copied from him by Guasti. Magalotti's two visits had given him a better knowledge of Paris than Magliabechi would ever have ; with the men of letters of that city he was on the best of terms, who respected him as secretary of the Accademia del Cimento, as an important member of the group who were striving to refine Tuscan speech, and as a writer in both prose and verse. His especial claim to attention at this time was scientific ; he had edited the prized *Saggi dell' Esperienze naturali fatte nell' Accademia del Cimento*, a book which was as yet the possession of but few in Paris, but whose long-delayed appearance had crowned the fame of what was at that time the leading scientific body of the continent. His friends and correspondents to Paris wers numerous and varied ; we can mention at least such persons as Thévenot, Ismael Boulliau, Chapelain, Ménage, Auzout, Justel, and, as we shall see, Conrart himself. The references to Conrart in the letters which Panciatichi wrote to Magalotti tend to prove that it was the latter who brought the young Italian to visit the ailing secretary of the Académie Française.

In these letters Panciatichi tries his hand at the genre of the portrait to record his first impressions of the persons he met ; in later letters he offers accounts of his relations with them, fuller and more valuable than the brief and somewhat disappointing notes to Magliabechi. Of Conrart he gives the following portrait in a letter of December 5, 1670 : « Conrart è un di quegli uomini, che furon già chiamati reliquie del secolo d'oro. Galantuomo quanto ve n' entra ; di buonissime viscere ; di gusto squisito ; d'ingegno chiaro, e d'un giudizio perfetto. Discerne l' ultime differenze delle cose, le vede tutte al loro lume ; e quando ne giudica da sèmpre del segno per l' appunto. Conosce il buono negli autori, e vi scorge dentro il lor difetti ; nè v' è chi gli scusi con più amorevolezza per non parere indiscreto, nè chi sappia censurarli con più libertà per non essere adulatore. Quando io considero l' apertura della sua mente, che è tutta lucida, e' mi pare di raffigurarvi dentro quel compasso, e quelle seste, che diceva il nostro Galileo, che la natura aveva messo negli occhi degli uomini per distinguerne le proporzioni e per pigliarne le misure giuste. Ma

1. *Op. cit.*, 259 ; f. 86.
2. Unpublished ; f. 174.
3. Feb. 20, 1671 : p. 273 ; f. 95.
4. A. Fabroni, *Delle Lettere familiari del Conte L. Magalotti*, 1769, II, 13, ff.

quel che è più maraviglia, tutto questo è piuttosto in lui un dono della natura, o sia un acume dell' intelletto, che un acquisto d' un grande studio, o d' una indefessa applicazione, protestandosi egli medesimo di non penetrar troppo a dentro nella cognizione della lingua Latina. Egli è segretario dell' Accademia Francese come voi sapete, dove ei fa la prima figura per la sua autorità, e per la schiettezza del suo retto giudizio. In somma non saprei desiderare in lui, che manco età, e miglior salute, acciò il suo spirito abitando in un corpo più sano, e senza tanti sconcerti, che gli cagiona la gotta (la quale l' ha oggimai fermato in letto per sempre) potesse con più quiete maneggiarsi per benefizio delle lettere, e per favorire i suoi amici. E concludo che niuno può essere letterato di garbo, e uomo da bene davvero, ed avere sentimenti contrari a quelli, che ha questo buon vecchio. Eccovi il ritratto, che mi chiedete fatto di colpi, e senza alcuna ripulitura. Mi basta, che somigli un poco, perchè non pretendo punto, che sia fatto di buona maniera [1]. »

The next letter, of January 2, 1671, indicates the close friendship which rapidly grew up between Panciatichi and Conrart; a relationship whose growth is clearly visible in the first four letters which we print herewith. Panciatichi is sure, he writes, that he appears « piuttosto importuno che poco offizioso. La verità è, che io lo visito spesso, e ogni giorno più mi trovo sodisfatto del suo buon procedere, e di quella sua maniera di trattare alla buona, che scuopre benissimo l' aria dell' animo suo tutto candido, e senza lisci di cortegianeria, o di mozzinerie artifiziose. La sua donna mi dice, che ella è gelosa di me, parendole che Conrart mi voglia troppo bene; ma assicuratevi, che io gli corrispondo; e se non fosse perchè si, io non me gli leverei mai da canto. Quando voi gli scrivete, dategli un tocco di questo mio innamoramento, perchè io so, che il buon vecchio se ne ringalluzzerà del sicuro. Mi convitò con una lauta familiarità in compagnia di Chapelain, di Chardin, che se ne va in Persia per la seconda volta, e di altri galantuomini di suo genio. Il desinare riuscì galantissimo, e fu condito da si graziosi discorsi, ch' io vi giuro, che non ho mai con sì onesta allegria sollucherato il mio gusto [2]. »

The last reference to Conrart in the letters as published by Fabroni refers to his skill in bringing about a reconciliation between Ménage and Chapelain : « La cortese interposizione di Conrart fece alla fine riconciliare Chapelain e Menage, con preparare innanzi tutti quei bal-

1. Fabroni, II, 13; *Scritti vari*, 264. Of Chapelain at this dinner, Panciatichi gives the following admirable vignette : « Chapelain dette ne' lumi, e con quella parrucca che fu fatta pel re Carlo il Calvo, e con un collare che fu uno scampolo di quella tovaglià che apparecchiò la Tavola rotonda de' Cavalieri, ecc., si messe a raccontare tutti i suoi amoretti con madama di Rambouillet, madre della moglie del vostro duca di Montausier :

Je riois de le voir avec sa mine ethique,
Son rabat jadis blanc et sa perruque antique.

2. Fabroni, II, 15; *Scritti vari*, p. 265.

sami, che non solo son buoni a guarire le ferite, ma che hanno di più valore di levare tutte le margini *et quibus exulteratas mentes ad sanitatem revocantur*. Si sono visitati reciprocamente, e con un amaro dispiacere di tutte le grossezze passate hanno giurato di voler vivere da qui innanzi da quei cordiale amici, quali erano prima che gli umori ingrossassero, e che venissero a far di quelle piaghe, che poi per gli cattivi uffici de' malevoli erano infistolite affatto, e comme di perduta speranza non si potevano più raccommandare

*De' medicanti alla discreta aita.*

L'amorevolezza non ostante, e le discrete maniere del nostro buon vecchi, senza ferro, e fuoco, ma co lenitivi i più piacevoli hanno saputo medicare sì gran male; e per Parigi se ne discorre come della pace fra le Corone[1]. »

Thus it is not surprising that there should have been a mutual effort to maintain the cordial relations which Panciatichi's visit to Paris had begun. The volume from which these letters come, No. 194 of the Fondo Panciatichi in the Biblioteca Nazionale Centrale of Florence[2], although long available to students either in the *archivio* of the family or in its present situation, has apparently not been drawn on since some hint of its contents was given by Biscioni when he wrote short biographical sketches of important members of the family for their *archivio* early in the 18th century. In a biographical notice prefaced to the *Scritti Vari*, Guasti remarks that Biscioni « nella più volte citata *Notizia*, dice che il Menagio, il Grevio, il Gronovio, l' Einsio, il Bigot, ed altri *attaccarono con lui una letteraria corrispondenza*; ma vengo accertato che le lettere di quei dotti uomini oggi non esistono[3]. The present publication can therefore perhaps be regarded as a resurrection, since the volume which offers the only trustworthy clue to Panciatichi's foreign relations is apparently that under consideration, which contains, in addition to the twelve letters of Conrart, an important series of letters by N. Heinsius, Emériс Bigot, Pierre de Carcavy, Daniel Elzevir, Chapelain, Ménage, and others[4]. Study of it in detail will replace Lorenzo Panciatichi in his proper rank among the cos-

1. February 20, 1671 : Fabroni, II, 18; *Scritti vari*, p. 269-270.

2. *Lettere erudite di diversi, Latine, Spagnuole, Franzesi, e Italiane al Canonico Lorenzo Panciatichi.* This volume is not listed in the printed catalogue of the Fondo Panciatichi. A fortunate comparison of the printed catalogue with the old manuscript inventory of the Fondo showed that more than half of the Panciatichi papers are not included in the former; the chief omissions are volumes of correspondence, miscellanea, historical and political relations,... etc. My attention was drawn to these papers when I began to look for the letters of H. Justel to Panciatichi mentioned in a letter of E. Bigot to Magliabechi.

3. *Scritti vari*, p. lxxiii, note 72.

4. To be exact, there are 10 letters by N. Heinsius, 11 letters by Carcavy, 5 of Bigot to Magliabechi, 12 by Bigot to Panciatichi, 4 by Chapelain, 1 by Daniel Elzevir, 3 by the duc de Gadagne, 30 by Henri Justel, 3 by Ménage, 4 by Theodore Rycke of the Hague, 7 by Thoillier, several notes and letters by the duchesse de Vitry, and single letters by Formentin of Orléans, André Frise, Gallon of Lyons, J. Pluymer, Vaillant the numismatist,... etc. There are none by either Graevius or Gronovius.

mopolites of the middle and later years of the 17th century and make a definite addition to our knowledge of the international exchanges of that period.

Although these letters speak for themselves, perhaps it will not be amiss to summarize the chief information they contain. There is a little more light on the relationship between Conrart and his wife, and an account, fragmentary to be sure, of her last illness and death, on which both Kerviller and Bourgoin are silent. Conrart's person and character come somewhat more clearly before us, with his love of Athis and his passion for *les odeurs*, his rheumatism and gout, and the disastrous accident on the pavement of Paris while being carried to his coach; and there are useful scraps of information about contemporaries, Chapelain, Bernard de la Monnoye, Ménage, Chardin, Mademoiselle de Scudéry, and about the Académie Française. Nothing remarkable and revolutionary, perhaps, but it is good to perceive and appreciate, with the usual echoes of the wars of the period and the vague flavor of preciosity, the strong resonance of the serene and affable fellowship of the Republic of Letters.

Of these letters, the first, four, undated, come from the months which Panciatichi spent in Paris, while the rest are scattered over the remaining years of Conrart's life. There seems to be no reason to think the series is incomplete. The letters are here reproduced intact, preserving the spelling and most of the other characteristics, including the meticulous punctuation of the original. The frequent use of the hyphen may be remarked, as in such words and phrases as *pas-un*, *très-utile*, *à-part bel-esprit*, *aussi-bien*, *puis-que*, *a-veuë-d'œil*, *sur-tout*; and the accentuation of *prémier*, *accés*, *aprés*,... etc. The sole modification necessary has been the suppression of the abbreviations for *votre*, *notre*, *lettre*, *nous*, *vous*, *pour*, difficult to represent in modern typography. Conrart's position as an arbiter of the niceties of language justifies the faithful reproduction of texts which satisfied his personal exigencies, even if not entirely from his own hand[1].

HARCOURT BROWN.

## I

Fondo Panciatichi 194, f. 122; no date. Probably of October or November, 1670. Probably autograph.

Monsieur Conrart est bien marry de ne pouvoir témoigner luy mesme à

1. Six of these letters may perhaps be autograph, Nos. 1, 2, 3, 4, 5 and 6. The rest are certainly dictated, but probably signed by Conrart. The difference between the two hands is not great; the secretary makes infrequent errors, carefully obliterated. Those presumably by Conrart are less evenly written, sometimes in a shaky hand, and in a blacker ink; they are usually on smaller paper, although there is no uniformity in the size of either series.

M. l'Abbé Panciatichi sa reconnoissance pour toutes les faveurs qu'il reçoit de luy, mais il est si accablé de fluxions violentes et douleureuses qu'il ne peut quitter le lit ni se remuër. Il luy rend mille graces del *Saporito Salame,* qu'il luy a pleu de luy envoyer ; et bien que ce soit un reméde plus propre à augmenter la Goute qu'à la guérir, il n'a pu s'empescher d'en goûter deux fois aujourd'huy, tant il a trouvé ce ragoust à son gré.

Il le suplie aussi quand il écrira à M. Malagotti de prendre la peine de luy mander, qu'il a receu le Dialogue et la lettre de M. le Prieur Rucellai[1], afin qu'il n'en soit point en peine, et de luy faire ses excuses de ce qu'il ne luy écrit point à cause du mauvais estat où il est.

Addressed : « Pour M. l'Abbé Panciatichi ».

## II

F. 121. No address ; probably of November or December 1670 ; in the same hand as the foregoing.

Mardy matin.

Quoi que J'aye toûjours gardé le lit, depuis que je n'ay eu l'honneur de vous voir, il ne s'est point passé d'heure, Monsieur, que je n'aye pensé à ce que vous avez désiré de moy. J'ay repassé dans mon esprit toutes les personnes de ma connoissance, sans me pouvoir déterminer à pas-un. Les-uns estant au-dessous, et les autres au-dessus de ce que vous demandez. Quand vous prendrez la peine de venir chez-moy, je vous feray une proposition, que l'amitié dont vous m'honnorez m'a suggérée, et que mon cœur me fera exécuter avec Joye. Peut-estre que mes defauts vous la feront trouver moins digne de vous, que je ne voudroys ; mais, du-moins, elle sera fort sincére, et fort pleine d'affection[2]. C'est de quoy je vous assure, Monsieur, et que je suis, autant que personne du monde, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Conrart.

Je vous suis tres-obligé, Monsieur, du livre qu'il vous a pleu de m'envoyer. Dés que je l'auray pu lire, je vous le renvoyeray.

## III

F. 102 ; no address ; precedes the letter Panciatichi wrote to Magalotti on Jan. 2, 1671, and therefore is probably of late December 1670. Same hand as the foregoing.

Mécredy au soir.

Je reçois avec Joye, et avec remerciment, vos ordres et vos questions ; mais Je ne puis accepter ni vos complimens, ni vos excuses ; et Je vous conjure de ne m'en faire jamais.

Le Cavalier qui s'en va en Perse, se nomme M. Chardin ; c'est un garçon fort sage, et fort éclairé.

L'autre qui a esté en Italie, a l'esprit plus brillant, et est trés-curieux de toutes les belles connoissances. Il s'appelle M. du Plessis-legoux, et loge chez

1. Orazio Ricasoli Rucellai, 1604-1674, *L'Imperfetto* in the Crusca, was a poet and patron of learning, and from 1657 superintendent of the Biblioteca Laurenziana. See S. Salvini, *Fasti Consolari dell' Accademia fiorentina*, 1717, pp. 566-575, also L. Passerini, *Genealogia e Storia della Famiglia Ricasoli*, 1861, pp. 84-91.

2. I have found no clues as to what Panciatichi was looking for, nor what the nature of Conrart's proposition was.

M. le Goux son frére, en la ruë des mauvaises paroles, au coin de la ruë des Bourdonois, qui va à la grande poste. Je croy qu'il préviendra votre visite.

M. Sarasin estoit un bel-esprit, fort galant et fort enjoué. Ses œuvres ont le mesme caractère, et sont divertissantes. La Préface qui est audevant est belle et éloquente ; M. de Pellisson en est l'Auteur.

M. le Comte de Bussy est en sa maison de Bussy, en Bourgogne.

Je vous envoye l'Hist. de l'Académie, les fables des Arabes[1]; et l'Epigramme de Marot, qui n'a jamais esté imprimée. Je vous envoye aussi le petit livre[2] que je vous ay promis; Je croy que vous le lirez avec plaisir.

Je vous rens mille graces de l'*orazzione di Santa Nafissa*[3], que je vous rendray soigneusement et de la phiole d'eau de senteur, que je trouve admirable. Dites m'en, s'il vous plaist, le nom. De qui avez-vous appris que j'ayme les odeurs, plus que toutes les autres délices[4]?

Je vous remercie aussi des nouvelles, que vous m'avez apprises le prémier.

Mad. Conrart vous prie d'aggréer une bouteille de vin de Canarie, qu'elle vous envoye. Je suis tout à vous.

V. C.

C'est à l'abbé de Montigny, aumônier ordinaire de la Reyne, et qui est de l'Académie françoise, que le Roy a donné l'evesché de Leon en Bretagne, qui est sa patrie[5].

## IV

F. 107. No date, probably early in 1671. Conrart's answer to a note from Panciatichi, on the same paper ; the corrections are written in a wide margin, and Conrart's letter begins directly under Panciatichi's signature.

Je vous faits milles excuse[6], Monsieur d'avoir este si longtemps sans vous donner de mes novelles et sans demandè de vostres[7], mais i'ay estè alla campagne[8] voir Chantilly, Liancourt e Verneuil[9], qui sont fort considé-

1. *L'Hist. de l'Académie* is doubtless that by Pellisson ; *Les Fables des Arabes* may perhaps refer to the *Fables* of Lafontaine, 1668.

2. Probably *Traités et Lettres de feu M. de Gombauld*, published by Conrart in 1669. See the next letter.

3. *L'orazzione di Santa Nafissa* is probably a licentious poem by Annibale Caro (1507-1566) variously described as *Leggenda* or *Diceria di Santa Nafissa*. There is a reference to it in a letter of Chapelain to Panciatichi in the present volume (Oct. 20, 1673 ; F. 98) : « Vous m'avés extremement obligé de joindre à ce livre (*De Bello cyprio*, by A. M. Gratiani, Rome, 1624) la copie de la lettre du Caro dont vous m'aviés parlé si avantageusement. Je ne la garderay pas avec moins de soin que la Diceria di Santa Nafissa du mesme que je vous dois. » This poem was circulated in ms. at this time.

4. No person is more likely to have told Panciatichi that Conrart loved perfumes than Lorenzo Magalotti, who was a leader of the mode in this respect, introducing fashions and new uses for scents into the circles in which he moved. See *Le più belle Pagine di L. M., scelte da Lorenzo Montano* (Milan, 1924), pp. ix-xi, 99-153.

5. Jean de Montigny, 1637-1671, « très bel esprit, aimant l'étude, ayant du goût et capable d'écrire aussi bien en prose qu'en vers. » Elected to the Académie Française to succeed G. Boileau in 1671, he died at the Etats de Vitré, and was replaced in the same year by Ch. Perrault.

6. Je vous fays mille excuses (et non pas *milles excuse*).

7. Des vostres.

8. A la campagne.

9. Et Verneüil.

rables. Mr. Magalotti vous baise tres-humblement les mains et ie suis passionnement et sans réserve vostre tres fidele et tres-obligè serviteur.

Ce mardi.

PANCIATICHI.

Vous verrez, Monsieur, par les corrections de ce billet, aussi-bien que par celles des précédens, que vous n'avez plus besoin de Correcteur. Vous vous servez de nos termes, et de nos frases, comme les François qui parlent le mieux notre Langue, s'en servent; et pour vous le dire en un mot, Monsieur l'Abbé Panciatichi écrit en François, comme Monsieur l'Abbé Regnier[1] écrit en Italien. Vous ne trouverez pas mauvais que je ne néglige pas la gloire de de mon païs, en avouänt celle dont le votre est digne.

Je vous renvoye le petit livre de M. de Gombaud[2], que je vous supplie de garder, et comme un témoignage de mon amitié, et comme un chef-d'œuvre de pureté, et d'élégance, en notre langue.

Au premier loisir que j'auray, Je mettray à-part tout ce que J'auray de jolis vers; pour vous les envoyer, puis-que vous en estes curieux, mais il m'est venu des affaires si embarrassantes, pour plusieurs de mes amis, que je n'ay pas le temps de dormir, ni de manger en repos. Ne laissez pas, pour cela, de m'honnorer de vos visites, qui pourroyent me délasser le soir, de toutes les fatigues du Jour.

Vous m'avez extrêmement obligé, en m'envoyant les explications que j'avois pris la liberté de vous demander. Je crains qu'elles ne vous ayent donné trop de peine, et que ce ne soit abuser de la facilité d'un amy aussi occupé que vous que de luy faire de ces sortes de priéres, sur-tout, quand elles vous sont faites par un homme qui vous est aussi inutile que moy; bien que du cœur, et de l'intention, personne du monde ne vous puisse estre ni plus sincérement, ni passionnément aquis, que je vous le suis.

CONRART.

## V

No. 62, not foliated; No address. In the same hand as Nos. I-IV. On the back in Panciatichi's hand : « Et la raison consultée depuis au lieu de dementir la surprise ne fait qu'approver de si heureuses et de si iustes preventions. »

22 may 1671.

Le billet que vous m'avez fait la grace de m'écrire de Rouën, à esté la prémiére consolation que j'aye euë depuis votre depart de cette ville, et sans luy, je n'eusse esté, de long-temps, capable de sentir aucune joye, aprés une si rude séparation. Mais cette marque de votre souvenir, vous représente, en quelque sorte, si non à mes yeux, du moins à mon cœur; et elle m'assure que si je vous ay perdu de veuë, je n'ay rien perdu de votre amitié. Vous me l'avez promise, et je vous croy homme de parole. Pour me confirmer dans cette créance, je vous conjure de me donner de vos nouvelles de temps-en-temps, qui m'apprennent les progrés de votre voyage et l'estat de votre santé. Je suis bien ayse que vous ayïez esté si bien récompensé du détour que vous avez fait, en prenant votre chemin par Rouën, pour regagner Calais. Le seul entretien de M. Bigot pouvoit vous en dédommager, et

1. Regnier des Marais, 1632-1713, famous for his skill in writing Italian; he became a member of the Crusca in 1667, and replaced Cureau de la Chambre in the Académie Française in 1670.

2. Probably *Traités et Lettres de feu M. de Gombauld touchant la religon*, 1669.

au delà ; car il est trés digne de l'éloge que vous lui donnez, *d'uno de' primi letterati d'Europa*[1]. M. le Moyne est aussi d'une grande et vaste érudition, et fort de mes amis[2]. Pour M. Ferrari, vous l'avez trouvé tel que je vous l'avois représenté, *galant' uomo, ripieno d' una lettura quasi infinita, e la sua memoria prodigiosa, è come l' erario, d'un cosi prezioso tesoro*[3]. Je ne say si ces deux lignes ne vous paroistront point un Jargon, qui approche un peu de ce que nous appelons galimatias ; peut-estre qu'il vous fera rire pour sa mauvaise construction ; mais c'est toujour quelque chose qu'il vous face rire ; car il ne rit pas toûjours qui veut, dit un de nos anciens proverbes.

Vous estes plus proche que nous de la Cour et par conséquent, des nouvelles ; quand mesme vous seriez en Angleterre. Tous nos volontaires y passent, à-l'envy l'un de l'autre ; et je ne doute point que les Braves de la Cour d'Angleterre, ne passent aussi en France, à leur imitation[4].

Il n'y a rien icy de nouveau, non plus dans les lettres ; et nos amis sont au mesme estat que vous les avez laissez. M. Chapelain se fortifie un-peu ; mais il n'est pas encore en estat de sortir. Je ne manqueray pas de lui faire vos complimens la prémiére fois que je le verray. Mad. Conrart m'a chargé de vous faire les siens, et de vous rendre graces de votre souvenir pour elle.

Le P. Bouhours a presque épuisé toutes les bonnes Devises, pour les mettre dans ses Entretiens[5]. Il en retranche pourtant un grand nombre des moins bonnes, dans la seconde Édition ; de sorte qu'il n'y laissera que les meilleures. Si j'en puisse recouvrer quelques autres, qui méritent de vous estre envoyées, je ne manqueray pas de vous les faire tenir. Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis tout à vous.

CONRART.

## VI

F. 109; probably autograph. Addressed « Monsieur l'Abbé Panciatichi, a la Haye ».

7 Aoust 1671.

C'est tirer en volant, que d'écrire à un homme qui voyage; et vous n'auriez

1. Panciatichi's visit to Rouen, which took place about the middle of May, 1671, was very brief but well-filled with talk of books, according to a report which Bigot made to Magliabechi, May 23 : « Io non posso esprimere il contento ch' io ho ricevuto nella da me bramatissima conversatione del Sigr Panciatichi ; e stato solamente duoi giorni nella cita di Roano e m' a fatto l' onore di star quasi sempre nella nostra libraria. » (*Magliabechiana*, VIII, 375, f. 110.)

2. Etienne Le Moine or Le Moyne (Caen, 1624-Leiden, 1689) was Pastor at Geffosse and Rouen, and later Professor of Theology at Leiden ; a regular associate of Emeric Bigot.

3. Charles Ferrare, Sieur du Tot, 16 -1694, Conseiller au Parlement de Normandie, probably translator of *Relation de la Cour de Rome faite l'an 1661*, par Angelo Corraro, 1663 ; cf. Oursel, *Nouv. Biog. normande*, p. 356. He is mentioned as known to Panciatichi in letters by Bigot to the latter of 3 July, 1671, and 25 November, 1672 (Panciatichi, 194, n° 43, and f. 84). Bigot gives his first name as *Carlo* (f. 94).

4. The movement of young literati and curieux in both directions across the English Channel seems to have been intense in the years 1668 to 1671 or 1672 ; a partial record of the French visitors to England may be found in T. Birch's publication of the *Journals* of the Royal Society of London in his *History of the Royal Society*. Letters which Henry Oldenburg wrote to Robert Boyle in these years complain of the loss of his time due to the number and importance of these visitors. (Boyle, *Works*, 1744, vol. V.)

5. Bouhours, *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, Paris, 1671.

pas tant tardé à recevoir de mes lettres, si j'eusse seû où vous les addresser surement. Tout ce que j'ay pu faire, a esté de m'informer soigneusement de vos nouvelles, chez M. dell' Ara[1], qui vous peut assurer, et nos autres amis aussi, que vous estes un des hommes du monde dont je parle le plus volontiers, et dont je chéris le plus l'amitié. Ce m'a esté une grande consolation d'apprendre, par le billet que vous m'avez fait la faveur de m'écrire d'Anvers, que l'absence, ni les distractions du voyage, ne m'en ont rien fait perdre, et que j'occupe toûjours dans votre cœur la place que vous m'y avez promise. Vous ne me dites rien de l'Angleterre; est-ce que vous craignez que je ne vous accuse de la préférer à la France, comme M. Magalotti[2]? Au-moins, deviez-vous me parler un peu des Dames de ce païs-la, qui meritoyent bien autant que celles de Bruxelles, un éloge de votre plume, puis-que non-seulement, comme celles-la, elles imitent nos modes, et nos coutumes; mais qu'elles ont mesme leurs avantages particuliers, pour la beauté du visage, et de la taille, et pour la liberté de leur conversation, qui doit plaire à un galant homme de votre païs, et de votre humeur, mais qui le doit étonner aussi. Vous avez grande raison de parler d'Anvers, comme d'une des plus belles villes du monde. S'il y manque quelque chose, ce ne peut estre que des gens de lettres; mais en recompense, vous en trouverez en bon nombre, dans la plupart de villes de Hollande, où je croy que ma lettre vous trouvera. Pour icy, les choses sont au mesme estat que vous les avez laissées; on a mis en lumière peu de livres considérables; ceux qui méritent le plus d'estime, sont, des Essais de Morale, que lon attribue à M. Nicole, et qui sont du mesme stile que l'Éducation du Prince que vous avez veuë icy. Nous avons aussi la vie de St. Athanase, faite par M. Herman, Chanoine de Beauvais, en 2 gros volumes in-4°[3]. C'est un ouvrage trés-laborieux, et remply de beaucoup d'érudition. M. Chardin a fait imprimer une Relation de la Cour de Perse[4], qui a esté fort bien receuë en la nôtre, et qui mérite de l'estre partout. Et l'on voit aussi, depuis-peu, une critique assez sévére sur les *Entretiens d'Ariste et d'Eugéne*, et une autre intitulée la *Guerre des Auteurs*[5]. L'Académie françoise travaille maintenant à l'Examen des Piéces de prose, et de vers, qui ont esté faites pour les Prix qu'elle doit distribüer le 25 de ce mois; M. Ménage continuë ses observations sur la Langue françoise, et M. Charas vient de mettre sous la Presse, une réponse à la derniére lettre de M. Redi, sur les expériences faites sur les Vipères[6]. Voila, Monsieur tout ce

1. Paolo dell' Ara was the Tuscan Resident in Paris at this time.

2. The Anglomania of Lorenzo Magalotti appears to have caused much comment among his Parisian friends. The duchesse de Vitry, writer of several notes and letters in French and Italian in the present volume, refers twice in a letters of 25 August 1671 to this subject : « Je scavois que ce maudit anglois de Magalotti estoit a Naples. C'est un estrange garçon, il faut avoir bien de la bonté pour estre de ces (*sic* for *ses*) amyes... Votre silence sur vos voyages me persuade que vous seres le tiers entre Mrs Falconieri et Magalotti en faveur de l'Angleterre. » (Fondo Panciatichi, 194, ff. 247, 248.) Similar opinions are expressed by Regnier Desmarais in a letter to Magalotti of February 7, 1689; after summarizing the latest news from England, he concludes : « Ma di queste cose e del altre generali voi che sete mezzo Inglese ne sarete senza dubbio meglio informato di me, si che fo fine... » (From the *Archivio* of the Marchese Ginori Venturi, No. 139, by permission.)

3. Godefroy Hermant, Jansenist, 1617-1690, author of several biographies of saints, including a *Vie de saint Athanase*, 1671, 2 v. in-4 and in-8vo.

4. Jean Chardin, *Le Couronnement de Soleymaan troisième Roy de Perse*, Paris, Barbin, 1671, in-12.

5. Probably Barbier d'Aucour, *Les Sentiments de Cléante sur les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671, 2 v. in-12, is the « critique assez sévère » ; *La guerre des auteurs* est la satire de Guéret, 1671.

6. This would be a reply to *Lettera di Francesco Redi sopra alcune opposizioni fatte alle sue osservazioni intorno alle vipere, scritta alli Signori Alessandro*

que je puis vous dire du Parnasse françois. S'il y a quelque chose où je puisse vous estre utile, je tiendray à grande faveur que vous m'honnoriez de vos commandemens. Tous nos amis se portent bien, à la réserve de M. Chapelain, que nous voyons baisser à-veuë-d'oe[1] donne beaucoup d'inquiétude plus de la maladie dangereuse a qui a la fièvre depuis six semaines. toutes les forces sont épuisées. Je suis (certain) que l'honneur que vous me faites de m'ay(mer vous) fera prendre part à ma douleur, et que vou(s me) ferez aussi toûjours la justice de me croire, a(utant) que je le suis véritablement, Monsieur, votre (très) aquis, et très-passioné serviteur,

CONRART.

## VII

F. 105; dictated.

24 Septembre 1671, à Atys.

Le billet que vous avez eu la bonté de m'écrire d'Amsterdam, m'oblige à vous y faire une pronte réponse, tant pour vous rendre graces de la part que vous avez prise à mes peines, et à mes craintes, pour la fâcheuse maladie de Mad. Conrart, que pour vous tirer de l'inquiétude où vous avez la bonté de me témoigner d'en estre. Aprés trente accés de fiévre, elle a receu, Dieumercy, du soulagement; mais elle est encore trés-foible. Nous sommes venus en ce lieu, dans l'espérance de nous y fortifier; mais le mauvais temps nous y a surpris dés le lendemain de notre arrivée, et deux vens contraires y ont fait des tourbillons si impétuëux, la nuit de l'équinoxe, que presque tous les Jardins en ont esté bouleversez, et les maisons fort endommagées. La mienne l'a esté moins que celles de mes voisins, par ce qu'elle est plus solidment bâtie; mais mes arbres fruitiers, et ceux d'un petit bois, fort joly que j'ay, ont esté fort mal-traittez, et cela me donne plus de peine que la dépense assez grande, que je souffriray d'ailleurs. Un homme de campagne ne peut vous écrire que des nouvelles champestres; et je souhaiterois d'en avoir de plus agréables que celles-cy à vous mander. Cet orage a fait de grans desordres à Paris; et je croy qu'il en aura bien fait de plus terribles sur la mer. Je suis ravy que vous ne deviez achever votre voyage que par terre; et je souhaite que la suite et la fin en soyent aussi heureuses que le commencement l'a esté.

Je suis bien-ayse que vous ayïez veû M. Heinsius[2]. Le nom qu'il porte est un nom célébre parmi les gens de Lettres, et sa personne est encore plus illustre que son nom, tant pour l'érudition, que pour sa capacité dans les affaires d'Estat. Je l'ay veû autrefois à Paris, et je le trouvay dés ce temps la, homme de grand mérite; et de mœurs douces, et civiles. Ce M. Junius dont vous me

*Moro e Abate Bourdelot, Sig. di Conde e di S. Leger.* (Florence, Stamperia della Stella, 1670.)

1. The upper right corner of the last page has been torn away, so that about one-fourth of each of the first few lines has been lost; I have supplied what seems to complete the sense of the last lines of the letter in brackets. From the next letter it is clear that Conrart here refers to his wife's ill heath, as well as to that of Chapelain.

2. Nicolas Heinsius, 1620–1681, Dutch scholar and statesman, a famous member of a famous family. He was a visitor to Paris in 1645, upon which occasion he was cordially received by the duc de Montausier; his relations with French scholars and men of letters were continued until his death. The bulk of his correspondence is preserved in the library of the University of Leiden and contains, among other important collections, over 200 letters by Chapelain and almost as many by Bigot.

parlez est en grande réputation, pour les Antiquitez[1]. Pour l'autre, que vous appelez M. Meibonius, je n'en avois point encore ouy-parler[2]. Mais vous ne me dites rien de M. Vossius ; est-ce qu'il n'estoit pas à Amsterdam, car s'il y estoit vous n'aurez pas manqué de le voir[3] ? Il y a bien longtemps qu'on promet de donner au Public les notes de feu M. Blondel sur Baronius ; mais je croy que ceux qui les ont, n'ont pas dessein d'exécuter leur promesse. Ce seroit, pourtant, un ouvrage fort utile; et il l'eust esté encore plus, s'il l'eust achevé[4].

L'Académie Françoise a, enfin, ajugé les deux Prix de prose, et de vers ; le premier à un Discours de la Gloire, qui s'est trouvé avoir esté fait par l'illustre Mademoiselle de Scudéry dont le nom est connu par toute l'Europe ; sans qu'on seust, pourtant, qu'il fust d'elle, quand on l'ajugea. L'autre fut donné pour un Poëme de cent vers, fait à la louange du Roy, par un jeune homme de Dijon en Bourgogne, que personne de Paris ne connoissoit. Il se nomme M. de la Monnoye, et l'on m'a dit depuis peu, qu'il a esté autrefois a Florence, et qu'il y fit des vers Latins, qui y furent trouvez fort beaux[5]. Peut-estre en aurez vous ouy parler, et peut-estre mesme que vous l'aurez veû. Je suis avec passion et respect, Monsieur, votre trés-obéïssant serviteur.

CONRART.

J'ay fait vos complimens à M. Chapelain, qui les a receûs avec Joye, et avec reconnoissance. Je trouve qu'il se fortifie un-peu. Il m'a fort prié de vous assurer de son service et de son amitié.

## VIII

F. 111 ; dictated ; no address.

8 Avril 1672.

Je ne suis pas si malheureux que je pensois, Monsieur, puis-que vous ne m'avez pas oublié, mais je le suis encore assez de n'avoir pas receu les deux lettres que j'apprens par celle du 11 mars, que vous m'aviez écrites auparavant, et un peu aprés votre retour à Florence. C'est une perte dont il n'est pas aysé de me consoler ; car rien ne m'est si précieux que tout ce qui porte quelque marque de votre bien veüillance pour moy ; et ce malheur me touche d'autant plus sensiblement qu'il devoit moins arriver, par ce qu'il ne

1. Franciscus Junius or François du Jon, son of François du Jon of Bourges, was born in Heidelberg in 1589 and died at Windsor in 1677. Linguist and grammarian, he did important work in Germanic philology ; in 1671 he was living in Holland.

2. Doubtless Marc Meibom, philologist, c. 1621-1711, whose works include notes on Vitruvius (1649) ; *De veteri fabrica triremium* (1671) ; an edition of Diogenes Laertius,... etc. In this year he was teaching in Amsterdam.

3. Isaac Vossius (Leiden, 1618-London, 1689), philologist and historian, collector of classical manuscripts, resident of Holland, except for a short period in Stockholm, until he moved to England where he became a canon of Windsor in 1670. He was a nephew of Franciscus Junius,

4. Cardinal Cesare Baronio (1538-1607) published *Annales Ecclesiastici* in 12 folio volumes at Rome (1588-1607) ; David Blondel, a French minister (1591-1655), professor of history at Amsterdam, left a heavily annotated copy of the *Annales*, which formed the basis of Magendie's *Anti-Baronius*, published in 1675. The publication of Blondel's notes was repeatedly promised and postponed due to the difficulties of transcription and publication of such a work.

5. Bernard de la Monnoye (1641-1728) was one of the best known poets and men of letters of his period ; the prize mentioned here was the first of five won by him in the competitions of the Académie Française ; his poem was entitled *La Fureur des duels abolie par Louis XIV.*

se pert jamais aucune des lettres qui me sont adressées du lieu où vous estes. Cependant, Monsieur, je vous suis très-obligé de ce que vous ne m'avez pas accusé d'ingratitude, ou pour le moins, d'incivilité, quand vous avez veu que je manquois à vous remercier de ces graces que vous m'aviez faites. Il est vray que vous eussiez accusé un innocent, mais un innocent qui vous paroissoit coupable, et qui le seroit mesme, de ne vous avoir pas prévenu, en se réjouissant avéque vous de l'heureux succés de votre voyage, s'il eust esté en estat de le pouvoir faire. Mais depuis que vous estes party de Paris, j'ay toûjours esté si infirme, que j'ay esté plus de trois mois, sans pouvoir faire savoir de mes nouvelles à notre cher M. Magalotti. A présent que je commence à espérer quelque peu de soulagement de la douceur du printemps, je fays bien mon compte de regagner, envers l'un, et envers l'autre, le temps que j'ay perdu, pendant l'anéantissement où l'hyver m'avoit réduit, et je me promets aussi, Monsieur, que vous aurez la bonté de me donner quelquesfois de vos nouvelles, par vos aymables lettres, où je trouve toûjours tout ensemble, tant de témoignages de votre rare vertu, de votre excellent esprit, et de votre précieuse amitié. Faites moy la grace de me mander par quelle voye vous m'aviez envoyé les deux qui ne m'ont point esté renduës, afin que je face mes diligences pour tâcher de les recouvrer. Je regrette beaucoup de n'avoir pas profité de la peine que vous pristes de me les écrire ; et j'ay bien du déplaisir aussi de n'avoir pas receu la Traduction de Maxime de Tyr[1], qui a eu le mesme destin qu'elles. Je souhaite d'estre plus heureux à l'avenir, et que vous me faciez toûjours la grace de me croire autant que je le suis véritablement, Monsieur, votre trés-humble, et trés-obéissant serviteur,

CONRART.

## IX

F. 113; dictated; no address.

29 avril 1672.

Depuis la lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire, on a apporté chez moy, sans que jaye seû de quelle part, la Traduction de Maxime de Tyr, que vous aviez eu la bonté de me promettre. Je vous en suis trés-obligé, Monsieur, et je n'ay pas voulu tarder à vous en donner avis, afin que vous n'en fussiez plus en peine. J'ay reconnu en cette exécution de votre promesse, l'exactitude de votre amitié, et cela me fait extrémement regretter les deux lettres qu'il vous a pleû de m'écrire, et que je n'ay point receuës. Vous pouvez me désintéresser de cette perte, en m'écrivant d'autres lettres, lors que votre loisir vous le permettra ; et bien que je ne puisse recevoir cette satisfaction, sans qu'il vous en coûste de la peine, souffrez, s'il vous plaist, Monsieur, qu'en cette occasion, l'amour propre me face préférer mon plaisir a votre repos. Faites moy aussi la grace, afin que toutes les charges de notre commerce ne tombent pas sur vous, pendant que toute l'utilité m'en reviendroit de me donner occasion de vous rendre icy quelque service soit pour vous envoyer les livres que vous desirerez, ou pour d'autres choses que vous croyrez de ma portée ; car vous savez bien, Monsieur, que toute la douceur de ces commerces d'amitié consistent en une correspondence mutuëlle de soins, et d'offices, que les amis peuvent attendre l'un de l'autre. Au

1. Probably *Discorsi di Massimo Tirio filosofo platonico tradotti dal Signor Peitro de Bardi Conte di Vierno, Academico fiorentino...*, in Venetia, MDCXLII, appresso I Giunti. This translation was dedicated to Francesco Bonsi, Conte di Vagliano, etc., « Gentilhuomo ordinario della Camera della Maestà Christianissima ».

reste, si je n'estois pas aussi intéressé que je vous ay déja paru, je vous conseillerois de ne m'écrire qu'en notre langue, où vous avez autant de Justesse, et d'élégance mesme, qu'en la vôtre. Ce qui vous pourroit donner beaucoup de gloire ; mais il me sera plus avantageux que vous m'écriviez en Italien, par ce que vos lettres me seront autant de leçons, pour me faire faire quelque progrés en cette agréable Langue, pour laquelle J'ay tant de passion. Mais de quelque façon que vous en usiez, je vous en seray trés-obligé et vous en témoigneray ma reconnoissance comme votre trés-obéïssant, et trés-passionné serviteur,

CONRART.

## X

F. 114; dictated; no address.

à Atys le 22 septembre 1672.

J'ay receu depuis trois ou quatre jours, Monsieur, deux livres que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer et que je ne considére pas seulement comme des ouvrages bien écrits ; mais comme des marques de votre souvenir, et de votre amitié. Si vous vouliez qu'il ne manquast plus rien à ma satisfaction, vous me feriez la grace de m'employer à quelque chose pour votre service ; car le moyen d'estre entiérement content, quand on ne fait que recevoir des graces, et qu'on n'en peut témoigner sa reconnoissance que par des paroles ? C'est un avantage que d'estre serviteur d'une Personne de votre merite ; mais il est fâcheux de n'estre que son serviteur inutile, et que vous savez la maxime que Notre Seigneur mesme a prononcée de sa bouche, Qu'il y a plus de bon-heur à donner qu'à recevoir. Quand il vous plaira, Monsieur, je prendray donc part au bon-heur que vous avez eû seul jusqu'à cette heure ; vous m'honnorerez de vos commandemens, et j'auray la joye de les exécuter avec tout le soin, et toute l'affection qui me seront possibles. Mais je ne puis attendre que j'aye receu cette faveur à vous en demander une autre. Je croy que vous vous souvenez qu'estant à Paris vous eustes la bonté de me pomettre de m'envoyer *un certo Capitolo* de votre façon et d'autres piéces de mesme stile de quelques-uns de vos amis. Je n'eusse pas manqué à vous rafraichir la memoire, quoy que la mienne soit trés-mauvaise (mais la chose me tenoit au cœur) si je n'eusse appréhendé en rendant mes lettres trop fréquentes, de vous les rendre importunes. Car je say que notre nation n'est pas la favorite de la votre. J'ay eu sujet de douter si ce qui en viendroit, y seroit receu agréablement. Mais aujourdhuy, que j'ay une occasion indispensable de vous écrire, j'ay creû que je ne devois pas la perdre, et que vous souffririez qu'en vous faisant mes trés-humbles remercimens du présent que vous venez de me faire, je vous donnasse sujet de m'en faire un, où j'ose dire que j'ay quelque droit, puisque de votre part, je suis fondé en promesse, et que de la mienne, je suis avec tout le respect, et toute la passion imaginable, Monsieur, votre trés-humble, et trés-obéissant serviteur,

CONRART.

## XI

F. 115; dictated; no address.

28 juillet 1673.

Je n'ay pas esté si heureux que vous m'avez creû, Monsieur, car lors que vous pensiez que je fusse *nella mia villa, à respirar un' aria più dolce, e più tranquilla di quella di Parigi*, j'estois bien renfermé dans ma petite chambre

d'hyver, gardant le coin de mon feu. Je ne say si votre esté est comme le notre, humide, pluvieux, sombre, desagréable. Une Dame qui a de l'esprit, me disoit dernierement, à ce propos, que nous estions en l'hyver des jours caniculaires ; ce qui n'estoit pas moins véritable, que bien dit. Ce déréglement des saisons a passé jusqu'au Parnasse. Je croy que les blez y sont versez, et que les vignes y ont coulé, aussi-bien que dans nos campagnes, et sur nos collines. La guerre effraye les Muses, qui craignent que leurs chans ne soyent pas ouïs, pendant le bruit des Canons, et des mousquets. La victoire commence, pourtant, un peu à les rassurer ; elle a volé du Camp de Mastrict jusques dans le sacré valon où elles se tenoyent cachées dans l'antre du silence, et leur a appris cette conqueste, aussi pronte que glorieuse, de notre Monarque, qui est maintenant sur les frontiéres d'Allemagne, pour faire expliquer l'Empereur sur la marche de ses troupes vers le Rhein. Pendant qu'il attend sa Réponse, les Muses concertent quelques Hymnes, et quelques cantiques, pour les progrés du commencement de cette campagne, dont nous vous ferons part, s'il se trouve qu'il y ayt quelque chose digne de contenter un goust aussi delicat que le votre. Comme le temps s'épure un-peu, et que la saison me presse, je me dispose à partir, pour aller chercher du repos dans ma solitude champestre, et n'ay pas voulu manquer à vous dire auparavant qu'en quelque lieu que je soys, je vous honnoreray toûjours, et ne m'estimeray parfaitement heureux que quand vous m'aurez donné sujet de vous témoigner, par des services effectifs, que personne n'est plus véritablement que moy, Monsieur, votre trés-humble et trés-obéissant serviteur,

CONRART.

## XII

F. 116; dictated; no address.

18 avril 1674.

Vous croirez sans doute, Monsieur, en recevant cette lettre, qu'elle vient de l'autre monde, et qu'il n'est pas possible qu'un homme qui a toûjours esté autant votre serviteur que moy, et qui n'avoit point de plus grand plaisir, que celuy de votre entretien, soit par les visites, ou par les lettres, ne pourroit estre demeuré six mois sans répondre à une des vôtres, à moins que d'estre mort. Je vous avertis, pourtant, que je ne le suis pas ; mais je vous avertis, en mesme temps, que j'ay esté en quelque sorte, plus malheureux de vivre comme j'ay vescu durant ce temps-la, que j'eusse cessé de vivre. Vous saurez donc Monsieur, que sur la fin de l'esté passé ceux qui me portoyent dans ma chaise, pour me mettre en carosse, me laissérent tomber de fort haut, sur le pavé, où lon creût d'abord, que j'avais la teste, et une épaule toutes fracassées. L'issuë de cette chute, fut, néanmoins, aussi heureuse qu'on l'avoit creuë dangereuse. J'en fus longtemps incommodé ; et lorsque je fus guéry, je m'en allay à la campagne, à dessein d'y fortifier ma santé ; mais toute l'automne fut si pluvieuse, et si mal saine, qu'à peine fus-je arrivé chez-moy, que j'y fus surpris de la goute, et d'un rumatisme universel, qui me fit garder le lit prés de trois mois. Ensuite de cela, ayant eu beaucoup de peine à me faire rapporter à Paris, j'y ay toûjours esté trés mal, et à l'heure que je dicte cecy, je ne suis pas en estat de l'écrire moy-mesme. Mais ce ne sont-la que des peines médiocres, au prix de celle[1] que je souffre, depuis six semaines, et qui me rendent incapable de toute consolation. Je perdis, au commencement du mois passé, la personne qui faisoit

1. *Sic* for celles.

tout le repos de ma vie, et à qui j'estois uny par le plus étroit, et le plus saint de tous les liens. Je vous avouë, Monsieur, que cette perte m'accable de telle sorte, que je ne suis plus moy-mesme, et que je ne me considére desormais, que comme un homme qui n'est au monde que pour languir, et pleurer. Ayez quelque compassion de ma foiblesse, et donnez des larmes et des soupirs, à un amy qui ne peut plus estre sensible à aucune joye ; mais qui, au milieu de sa douleur se souvient de l'amitié que vous luy avez promise, et de celle qu'il vous a vouée, comme votre trés-obéïssant, et tres-passionné serviteur,

CONRART.

Permettez-moy de vous demander des nouvelles de Mrs Falconieri, le Prieur Rucellai, Redi, et Carlo Dati, et de vous supplier de les assurer tous de mes très humbles respects. Une autre fois, je tâcheray de répondre plus particuliérement à votre lettre, et de vous parler d'autre chose que de mon affliction.

Nous avons perdu le bon M. Chapelain, aprés avoir esté quatre mois malade d'une paralysie qui luy estoit tombée sur tout le corps ; mais principalement sur la langue; en sorte qu'il n'a pu parler durant tout ce temps-la. C'est une grande perte pour les belles lettres. Il a laissé beaucoup de bien ; ce qui est rare à un Philosophe.

HARCOURT BROWN.

# LA FONTAINE ET L'AME DES BÊTES

*(Seconde étude*[1]*.)*

Je veux aujourd'hui présenter aux lecteurs deux livres oubliés qui intéressent quelque peu la philosophie et grandement les fables du *Discours à Madame de la Sablière*.

## I

Le premier est d'un médecin : les *Discours anatomiques* de Guillaume Lamy. L'auteur est aujourd'hui bien inconnu et sa vie fort obscure[2]. Je sais seulement que, né à Coutances en 1644, médecin à Paris en 1672, il y mourut en 1682, après avoir épuisé les dernières années de sa trop courte vie dans les luttes que suscita son principal ouvrage.

Son premier livre le rangeait déjà du côté des libertins, encore que la science en soit fâcheusement routinière[3]. Il méprise Descartes : c'est un poète, non un philosophe. Pascal y est traité d'halluciné, parce qu'il admet la pesanteur de l'air. Lamy refuse de croire que tout vivant vienne d'un germe ; il combat la transfusion du sang alors à ses débuts. En revanche, en matière philosophique, il proclame son dédain de l'autorité et de la tradition. Déjà aussi il s'attache à Épicure, dont il ne se séparera plus ; malgré quelques réserves sur des points spéciaux, il embrasse l'atomisme en ses théories les plus risquées : atomes insécables, mouvement éternel, mondes innombrables. Ce n'est même plus Gassendi seul, mais Lucrèce qui le guide ; et avec quelle piété il le cite et le commente ! Tout au plus signale-t-il avant de terminer que, pour accorder cette physique avec la théologie, il suffit de croire que Dieu a créé les atomes en nombre borné, qu'il

1. Voir première étude dans la *Revue d'Histoire Littéraire*, n° 1, p. 1, 1935.

2. Je ne connais sur G. Lamy que l'article de Reveillé Parise dans la *Gazette médicale de Paris*, année 1851, p. 497-502. Reveillé Parise ne dit rien de la vie de l'auteur. Le peu que j'en ai pu savoir m'a été très obligeamment fourni par M. E. Vivier, professeur au Lycée de Coutances.

3. *De principiis rerum libri tres, in quorum primo proponuntur et refelluntur principia Peripateticorum ; in secundo Cartesiana Philosophandi methodus atque de rerum principiis opinio rejiciuntur ; in tertio Epicuri principia paululum emendata nova methodo stabiliuntur.* Paris, 1669, in-12 de 357 p. Achevé d'imprimer le 31 octobre 1669.

a ordonné leur mouvement en vue de l'univers qu'il prévoyait au lieu de le soumettre au hasard, et qu'il les empêche de se disperser à l'infini[1]. Après tout, il n'est pas plus difficile de croire le monde créé, malgré toutes les apparences, que d'admettre la transsubstantiation malgré le témoignage évident des sens.

Lucrèce et Épicure vont l'amener vite au pur matérialisme. Car, malgré les molles protestations qui terminent le livre, c'est, je crois, le fond de ses *Discours anatomiques*[2]. C'est un beau livre que ces *Discours* et qui mériterait de survivre : le mélange finement dosé des éléments d'anatomie et de la doctrine philosophique qui s'y appuie longuement ; la fermeté des principes très nettement et strictement scientifiques, vidés de tout finalisme et de toute préoccupation métaphysique ; la logique pressante et la continuité de vues qui le guident et l'animent ; la clarté de la langue toute classique, la grâce de l'exposé, élégant, facile et serré à la fois, spirituel, voltairien déjà à l'occasion, assez polisson pour amuser le public, assez réservé pour ne pas l'effaroucher, tout cela fait un volume qui se lit encore avec grand intérêt et montre un homme de beaucoup de goût et d'esprit. Son confrère, le libre, prolixe et timide Guy Patin venait de mourir (1672) ; G. Lamy lui succède, hardi, bref, incisif, comme Saint-Évremond à Le Vayer, comme l'âge classique à la mode Louis XIII.

Ces *Discours*, ce sont des leçons professées en 1674 à l'occasion de la dissection d'une femme[3]. Elles firent scandale ; Paris prêta à leur auteur des doctrines impies ou ridicules : il avait dit que les hommes devraient être cornus, que Dieu s'était trompé dans leur structure ; il avait nié la Providence et dit que Dieu

1. En quoi il suit Gassendi, du reste. (*Opera*, VI, 157-158.)

2. *Discours anatomiques de M. Lamy, avec des Reflexions sur les objections qu'on luy a faites contre sa maniere de raisonner de la nature de l'homme et de l'usage des parties qui le composent et cinq lettres du même autheur sur le sujet de son livre.* Rouen, 1675, in-12.

3. Car on faisait des dissections humaines, quoi qu'en disent certains critiques. J'ai cité celle qui fut l'occasion des *Discours* de G. Lamy ; il y en eut une autre l'année suivante où Cressey l'attaqua. Le 15 février 1669, l'Académie des Sciences avait ouvert le corps d'une femme étranglée par le bourreau. En 1678, Du Verney fit à nouveau devant la même assemblée la même opération et en juin 1684 on y disséqua le corps d'un homme. Ces séances étaient fort courues, puisque lors de la leçon d'anatomie de Cressey, « plusieurs canailles du faubourg, attirés par une vaine curiosité de voir disséquer un corps », gênèrent les amis de G. Lamy à suivre le conférencier. On sait que Boileau reprocha à Mme de la Sablière d'aller chez Du Verney voir des dissections de femmes enceintes (Satire X, 435-436). Du Verney faisait aussi des démonstrations anatomiques, sur pièces préparées à l'avance, devant le Dauphin et ses précepteurs. (Bossuet, *Correspondance*, édit. Urbain et Levesque, II, 130.) On verra plus loin que Huet faisait des dissections à Caen et Bayle nous apprend que des médecins de Caen se livraient aussi à cette étude. (*Journal de la Rép. des Lettres*, février 1686.)

pour faire le monde avait tiré au sort avec des dés la perfection des êtres qui le composeraient. Ces bruits venaient de personnes de poids. Le médecin Cressey organisa au Jardin royal une autre dissection et y attaqua G. Lamy sous le masque d'Épicure, avec tant de violence que Lamy, outré, sortit après l'avant-propos. Mais il y avait amené des amis comme témoins. La Faculté se divisa et fit son possible pour empêcher la publication du livre [1]. Aussi un historien normand contemporain nous apprend-il que Lamy s'acquit le nom de Fléau de la Faculté. Lorsque le livre eut paru, à Rouen, en 1675, l'orthodoxie et la Faculté furent défendues par Galatheau, médecin alors célèbre de Bordeaux [2] : réfutation ridicule, mais significative. Ses confrères en vinrent à considérer la mort prématurée de G. Lamy comme un châtiment providentiel et Heller l'appelle encore *impius homo*.

Le livre pourtant eut du succès. Si le *Journal des Scavants* n'en donne qu'un bref et hostile compte rendu, le volume se vendit assez pour que G. Lamy en dût donner en 1679 une seconde édition et il en parut une autre après sa mort (1685). Son *Explication mechanique et physique des fonctions de l'âme sensitive* n'eut pas moins de quatre éditions en neuf ans. L'auteur paraît avoir été lié avec Boileau, qu'il cite à plusieurs reprises (il était lui-même poète à l'occasion [3]), et sa réponse à

1. Détails dans la préface du livre, repris en partie par Bayle, *Dictionnaire*, art. Blondel.

2. *Dissertation touchant l'empire de l'homme sur les autres animaux et sur toutes les creatures sublunaires ; où il est monstré qu'il est Favory de Dieu et de la Nature ; qu'il n'a pas eu besoin d'aisles, et qu'il n'a peu ni deû voler ; et qu'il a d'ailleurs toutes les perfections necessaires pour le rendre Maistre de l'Univers.* Paris, 1676 (achevé d'imprimer le 21 septembre), in-4° de 87 p. C'est ce Galatheau qui soigna, fort mal, Cl. Perrault lors de son voyage à Bordeaux en 1669. Il croyait encore à la force de l'imagination pour la formation des monstres et montrait à ses visiteurs un fœtus qu'il trouvait monstrueux et qui lui avait fourni la matière d'un *Discours* sur ce sujet. Perrault trouva le fœtus normal. (Voir Ch. Perrault, *Relation d'un Voyage fait en 1669*, publiée par P. Bonnefon, Paris, 1909.) — G. Lamy répliqua par son *Explication mechanique et physique des fonctions de l'âme sensitive, des sens, des passions et du mouvement volontaire. Reponse aux raisons par lesquelles le sieur Galatheau prétend etablir l'Empire de l'homme sur tout l'Univers.* Paris, 1678, in-12 (permis d'imprimer du 23 septembre 1677).

3. Il a glissé dans ses *Discours* (p. 87-88) deux strophes mises dans la bouche d'une femme. M. Fr. Lachèvre, qui connaît, comme l'on sait, tous les recueils de poésies libertines de ce temps et qui a bien voulu s'intéresser à mon auteur, m'écrit que cette poésie n'est dans aucun recueil du temps et qu'elle doit être de G. Lamy lui-même, d'autant qu'il s'avoue poète dans un autre passage. Voici ces vers :

1

Que votre bonheur est extrême,
Cruels lyons, sauvages ours,
Vous qui n'avez dans vos amours
D'autre règle que l'amour même.
Que j'envie un semblable sort,
Et que nous sommes malheureuses,
Nous de qui les Lois rigoureuses
Punissent l'amour par la mort.

2

Si l'instinct et la Loy, par des effets contraires,
Ont également attaché
L'un tant de douceur au péché,
L'autre des peines si sévères ;
Sans doute ou la nature est imparfaite en soy,
Qui nous donne un penchant que condamne la Loy ;
Ou la Loy doit passer pour une Loy trop dure,
Qui condamne un penchant que donne la nature !

Galatheau est dédiée à Lamoignon. La hardiesse de ses idées n'a point échappé à Bayle, qui avait le flair si fin pour dénicher ses devanciers ; il a tiré des livres de Lamy tout ce qui convenait avec ses propres tendances : le portrait si spirituel du pesant et ridicule Blondel, la réfutation du finalisme, l'éloge d'Épicure et cette épice grivoise attendue dans un livre d'anatomie féminine, que l'on trouve en grains assez rares pourtant dans les *Discours* de G. Lamy, mais dont Bayle a si abondamment pimenté son *Dictionnaire* [1].

Le but évident du livre est la réfutation du finalisme. Il y avait un finalisme traditionnel chez les philosophes et les théologiens, chez les poètes même qui ont défendu les prérogatives de l'homme et la bonté de la nature contre Pline et Lucrèce :

> Os homini sublime dedit, cœlumque videre
> Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus.

Mais il y avait aussi une tradition finaliste chez les médecins de l'école de Galien. Il faut voir quand un théologien s'en empare, — Chevillard, par exemple, ou Bossuet [2], — ce qu'il tire de la médecine et comme l'anatomie devient édifiante ! A ceux qui cherchent ainsi dans le nombre et la disposition des membres, des sens et de tous les organes, des intentions merveilleuses de la nature et la preuve de la condition privilégiée de l'homme, G. Lamy répond après Hippocrate, Épicure et Lucrèce, qu'ils « prennent l'usage pour la fin » ; que ces dispositions, en apparence intentionnelles, sont le résultat du mélange purement fortuit des atomes ; que loin d'être « le chery de la Nature », l'homme est par son corps inférieur aux animaux et à peine leur supérieur par son esprit ; que la place qu'il occupe dans l'univers, il ne l'a pas reçue par un privilège de sa race, mais conquise par une lente adaptation à son milieu et par une longue évolution où sa force et son intelligence l'ont sélectionné parmi des espèces rivales : « Chacun s'est servi des parties qu'il a eues aux usages où elles étoient propres. Ceux qui ont eu des pieds ont marché ; ceux qui ont eu des ailes ont volé, etc. Ceux qui ont esté les plus forts ou les plus adroits se sont rendus maistres des autres. » Ainsi « il n'y a point de fin à chercher dans ces sortes de prin-

1. Bayle, *Dictionnaire*, art. Blondel, rem. C ; art. Anaxagoras, rem. A ; art. Ovide, rem. G ; art. P. Castellan, rem. F ; art. G. Patin, rem. F ; *Continuation des Pensées diverses*, LX ; *Nouvelles lettres critiques*, lettre XVII ; *Nouvelles de la République des Lettres*, mars 1684, art. II.

2. Chevillard, *Le Petit Tout* (1664), tome II, 1re partie ; Bossuet, *Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. IV, début, édit. Lachat, p. 72 ; et aussi J.-B. Du Hamel, *De consensu novae et vet. phil.*, édit. 1675, p. 85-89.

cipes ». « Cela est fait par une aveugle nécessité des mouvements de la matière. » « Les yeux ne sont pas faits pour voir, mais nous voyons parce que nous avons des yeux. » « On peut trouver, et l'on doit chercher la cause efficiente en Physique; c'est d'elle seule et de la matière que l'on a besoin; et l'on est ignorant jusqu'à ce qu'on la connoisse. Mais la fin n'est point du ressort de la Physique[1]. »

Principe cartésien en même temps que gassendiste. Mais l'étude qu'il a faite de l'âme — et qui nous amène enfin à La Fontaine — est entièrement épicurienne. C'est, en effet, l'intérêt de ce livre que son auteur a poussé à ses extrêmes la philosophie atomistique et qu'il nous est un témoin précieux de la tournure libertine qu'elle prenait au temps où le fabuliste s'y intéressait.

Il expose d'abord — mais pour les repousser — les théories spiritualistes. La plus simple, disais-je dans mon précédent article, et qui a souri à La Fontaine, c'est l'animisme, soit panthéistique (celui des stoïciens, par exemple, qui confondent l'âme universelle avec Dieu), soit cosmique, si on fait de l'âme universelle l'âme du monde (Platon, Pythagore). La Fontaine a plusieurs fois exposé cette théorie qui donne à tout une âme éparse dans l'univers, et à laquelle participent, à des degrés divers, tous les êtres vivants. Écoutons là-dessus G. Lamy. Lui aussi, comme le fabuliste, joint ici « Pythagore à Platon » :

Il faut donc sçavoir que ces Philosophes ont pensé, que le monde est animé d'une substance tres pure, immaterielle, invisible, immortelle, universellemt sçavante, toûjours en mouvement, et la source de tous les mouvemens et de toutes les ames, qui en sont de petites particules. Or ces ames estant d'une nature divine, si pure et si noble, elles ne peuvent pas, comme disent les philosophes, se joindre immediatement aux corps grossiers que nous voyons; mais d'abord elles s'unissent avec la partie la plus fine, la plus subtile, la plus deliée, et, pour ainsi dire, la fleur de la matiere; ces ames prennent donc pour premier habillement une flâme tres pure, ou un corps tres subtil, de mesme nature que celuy que nous concevons au dessus de l'air. Ensuite elles se revestent encore d'un corps un peu moins subtil, et puis d'un plus grossier, et toûjours ainsi par degrez, jusqu'à ce qu'elles puissent s'unir aux corps sensibles des animaux, où elles descendent, comme dans des cachots tenebreux, ou dans des sepulchres.... Ainsi suivent la pensée de ces Philosophes, toutes les ames des animaux

1. *Discours anat.*, p. 20 à 89. Naturellement G. Lamy montre souvent le ridicule de ces « harmonies », comme les appellera Bernardin de Saint-Pierre.

sont de mesme nature, et la diversité de leurs fonctions ne vient que de la difference des corps où elles entrent[1].

G. Lamy, comme La Fontaine, rejette aussi la transmigration pythagoricienne. Il ne s'arrête pas non plus à l'averroïsme, autre forme du spiritualisme.

L'âme des animaux (entendez par là l'âme sensitive de l'homme et celle de ses « confrères », comme disait Montaigne) n'est pas une âme de nature spirituelle (car les sensations dépendent du corps et les bêtes ont des sensations); elle n'est pas « une forme corporelle », comme le veulent les commentateurs d'Aristote : les formes sont une chimère; elle est un corps, mais un corps très subtil, quelque chose comme du feu[2]. Nous voici arrivés à la théorie des gassendistes et de La Fontaine :

La plus vray-semblable opinion qu'on puisse avoir de l'ame des animaux, qui dans tous est de mesme nature, et n'a des fonctions differentes que par la diversité seule des organes et des humeurs, est celle que je vais vous dire. Il est certain qu'il y a dans le monde un esprit tres subtil, ou une matière tres déliée et toûjours en mouvement, dont la plus grande partie, et pour ainsi dire la source est dans le soleil, et le reste est répandu dans tous les autres corps, plus ou moins selon leur nature et leur consistance. C'est assurément l'âme du monde, qui le gouverne et qui le vivifie, dont toutes les parties ont quelque portion. C'est le feu le plus pûr de l'Univers, qui de soi ne brûle pas, mais par les differens mouvemens qu'il donne aux particules des autres corps où il est insinué, il brûle et fait ressentir la chaleur. Le feu visible a beaucoup de cet esprit, l'air aussi, l'eau beaucoup moins, la terre tres peu. Entre les mixtes, les mineraux en ont le moins, les plantes plus, et les animaux beaucoup davantage. C'est ce qui fait leurs ames (*sic*), qui enfermée dans leur corps devient capable de sentiment.

Ces deux textes nous présentent les deux aspects contraires de l'animisme : son aspect spiritualiste avec les panthéistes, les platoniciens, les averroïstes; son aspect matérialiste avec Épicure et Lucrèce. Les deux théories conviennent en ce que dans les deux cas l'âme humaine est de même nature que l'âme animale ou même végétative. Ceux qui font l'âme universelle de nature divine ou spirituelle mettent en tout vivant une parcelle divine; ceux

1. *Discours anatomiques*, p. 105-106. On trouvera un autre exposé de l'animisme de la même époque (1677) dans l'*Histoire des Sévarambes* du libertin D. Veiras (édit. F. Lachèvre, p. 194-195).

2. L'ame sensitive est un corps tres subtil, toûjours en mouvement, dont le reservoir est dans le cerveau, et les nerfs qui en partent sont autant de canaux qui en sont remplis, dispersés par tout le corps qui en est arrosé. (*Explication mechanique*, p. 14.)

qui la font matérielle ne voient dans le monde rien que des forces matérielles, ou, s'ils veulent faire à l'homme un sort plus relevé, ils sont obligés de lui donner une autre âme, qui lui est particulière.

Notre Guillaume Lamy prend cette précaution. Il tient en réserve pour les inquisiteurs une seconde âme, propre à l'homme, tout comme Willis et La Fontaine :

Dans l'homme outre cette ame qui se dissipe dans la mort, comme celle des bestes, la foy nous enseigne qu'il y en a une immaterielle et immortelle, qui sort immediatement des mains de la divinité, et qui est unie au corps par le moyen de l'esprit dont j'ay parlé. C'est elle qui est le principe de nos raisonnemens, et qui porte en soy-mesme cette inclination naturelle à tous les hommes, de reconnoistre une Divinité. Mais comme elle n'est connuë que par la foy, c'est aux theologiens à nous dire de sa nature ce que nous en devons croire (p. 116-117).

On voit que la nature de cette âme ne paraît pas beaucoup intéresser ce médecin. L'autre lui suffit peut-être, car elle suffit pour « voir, ouïr, gouster, imaginer, se ressouvenir, aimer, haïr, craindre, espérer; en un mot ressentir tout ce que ressent un animal » (p. 115-116). Sur l'origine et le développement de cette âme inférieure, G. Lamy résume Willis : « cet esprit est dans la semence, et quand l'animal en est formé... il s'augmente comme le corps par le moyen de la nourriture » (p. 115-116).

Il est, je pense, inutile de rapprocher à nouveau de ces pages les textes déjà cités dans mon premier article, où le fabuliste propose d'attribuer à l'âme inférieure de l'homme, celle qui est formée d' « esprits corps », « pétris de matière », « quintessence d'atomes », la même nature et la même origine qu'à celle des animaux : elles sont « de même trempe »; elles viennent d'un « trésor commun », elles sont les « grains » d' « une masse », différenciées selon « l'organe », c'est-à-dire selon le corps.

Non pas que je prétende donner les pages de G. Lamy pour la source de La Fontaine. Mais, enfin, puisqu'on s'obstine à faire entre ces vers et quelques lignes de Bernier un rapprochement que l'on juge définitif, puisqu'on y croit trouver non seulement les idées, mais à tout prix les termes mêmes du fabuliste[1], je me permets de joindre ce texte français très long aux exposés latins plus courts que j'avais allégués, et à la page même de Bernier.

1. M. Jasinski m'oblige, à mon grand regret, à repousser à nouveau ce rapprochement. Non seulement la doctrine, je l'ai assez dit, est différente; mais il est fâcheux que, pour soutenir un parallélisme de mots qui est superficiel, M. Jasinski

On jugera sans doute qu'il est vain d'espérer choisir entre ces textes concordants et imprudent de borner la curiosité de La Fontaine à un manuscrit de contenu hypothétique, quand il avait sous les yeux, à la même époque (1674-1675), les mêmes idées répandues par d'autres manuels également gassendistes, par des conférences scandaleuses et des livres d'allure franchement libertine.

Ces pages de G. Lamy me paraissent aussi éclairer d'une vive lumière la fin du *Discours à Madame de la Sablière* où le fabuliste nous attribue deux âmes, l'une « cette âme pareille en tous », hommes, animaux, sages et idiots; l'autre de nature spirituelle et particulière à l'homme. Il est absolument impossible de nier qu'il s'agisse de deux âmes, et il est superflu de torturer le texte de La Fontaine, de l'accuser d'obscurité, d'invoquer « l'approximation poétique » pour le mettre d'accord avec le gassendisme orthodoxe. Certes, Gassendi était illogique en n'admettant qu'une âme dans l'homme, mais enfin il n'en admettait qu'une. La partie animale de l'âme humaine, formée d'atomes, allumée dans la semence même, n'était pas pour lui coupée de la partie spirituelle créée de Dieu. A elles deux elles formaient un être unique, « unum quid[1] » analogue à l'individu unique que forment l'âme et le corps. Et si dans une phrase il parle — une seule fois — de deux âmes, c'est pour expliquer que ces deux âmes n'en font qu'une. Doctrine ambigüe, attitude équivoque. Combien plus nette la position de nos autres atomistes : Willis, Lamy, La Fontaine!

Mais il était dangereux de séparer ce que l'Église avait toujours uni[2]. Il était à craindre que si l'on reconnaissait à l'âme

ait utilisé comme un exposé philosophique de Bernier une série de comparaisons tirées de la Bible (*R. H. L.*, juillet-octobre 1935, p. 406) :

« L'homme est... fort peu au-dessous des anges » : *Ps.* VIII, 6 : *minuisti eum paulo minus ab angelis.*

« *Il est dit* vivre une vie intellectuelle et angélique » : *Ad Roman.*, VIII, 5 : *Qui secundum spiritum sunt, quae sunt spiritus sapiunt* (il doit y avoir un texte ecclésiastique plus adéquat, qui m'échappe).

« *Il est dit* être fait à l'image et ressemblance de Dieu » : *Gen.*, I, 26. *Et ait* : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.*

« *Il est dit* avoir été été semblable aux fols et aux animaux déraisonnables » : *Ps.* XLVIII, 21 : *Comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis.*

D'autant plus que ce passage de Bernier est traduit littéralement (comme la plupart de ceux qu'a utilisés M. Jasinski) de Gassendi (II, 256-257); en sorte que, même dans l'hypothèse insoutenable où cette page devrait être considérée comme la source de La Fontaine, on devrait remonter à Gassendi.

1. Voir l'exposé de P.-F. Thomas, *La philosophie de Gassendi*, p. 217-218. Quant aux textes de Bernier (*Abrégé*, V, 486-487) allégués par M. Jasinski (*R. H. L.*, 1935, p. 407) en faveur de la dualité de l'âme, ils sont traduits littéralement encore de Gassendi (II, 257) et la position de l'élève n'est pas plus nette ni plus hardie que celle du maître.

2. R. Jasinski doute de la nouveauté de cette théorie. Je serais heureux qu'il m'apportât des textes qui, au XVII[e] siècle, la professent en dehors des gassendistes

matérielle une vie autonome, certains ne s'en contentassent et n'étendissent sa puissance jusque sur les opérations attribuées jusque-là à l'âme raisonnable. La tentation devait être particulièrement séduisante pour ceux qui croyaient les bêtes douées de raison[1]. Il semble bien que c'est ce qui est arrivé à Willis et à G. Lamy, à d'autres libertins aussi que l'atomisme mitigé de Gassendi a vite conduits à l'atomisme matérialiste de Lucrèce et d'Épicure. Huyghens constatait dès 1660 qu'Auzout croyait l'âme corporelle[2]. On est frappé de voir Du Hamel défendre longuement contre les épicuriens le finalisme de la Providence douze ans avant la furieuse attaque de G. Lamy[3].

Non que La Fontaine, ni Lamy, ni même Willis professent ouvertement le matérialisme : l'âme supérieure de l'homme n'est pas pour eux composée d'atomes, mais immatérielle et d'origine divine ; mais que vaut cette déclaration spiritualiste dans un livre comme les *Discours anatomiques* où l'on trouve la quintessence du libertinage du XVII^e^ siècle ? Cette théorie de l'évolution procédant du seul hasard et de la force que soutient notre médecin, c'est du Vanini, qui lui-même l'avait prise à Cardan[4]. Le maître de cette génération, c'est, avec Descartes, Épicure. G. Lamy entonne un hymne à son honneur, après bien d'autres, il est vrai, dont les intentions étaient moins suspectes. Galatheau ne s'y trompe pas et lui oppose Platon et Aristote[5]. Chose plus grave et par où Lamy s'apparente à la tradition padouane, il pousse à ses dernières conséquences la scission entre la raison et la foi[6]. Et

extrémistes. Pour mon compte, je crois avoir lu à peu près tous les traités de l'âme publiés cent ans avant Gassendi et je n'ai pas souvenir de l'avoir rencontrée nulle part. D'où mon étonnement de la trouver chez La Fontaine. En ce qui concerne la hardiesse de cette doctrine, on trouvera dans l'article *Ame* du *Dictionnaire de Théologie catholique*, avec le nom des sectes ou des individus qui l'ont professée avant le XVII^e^ siècle, les condamnations dont elle a été frappée par les conciles. On trouvera aussi cet historique dans Gassendi, II, 255-256.

1. Que l'on fasse les bêtes égales aux hommes, comme Montaigne, ou les hommes égaux aux bêtes, le résultat était le même. Lamy démontrera dans ses *Discours* que, « par les purs dons de la nature, l'homme n'est pas si élevé au-dessus des animaux, comme il s'imagine ».

2. *Journal de son voyage à Paris*, par Bragmans, p. 129.

3. *De consensu nov. et veter. philos.*, édit. de 1675, I, IV, 5, p. 83-89 ; édit. de 1663, p. 44 et suiv.

4. Vanini, *De admirandis naturae arcanis*, dial. XXXVII, édit. L. Corvaglia, p. 178-179 avec les notes ; L. Cuénot, *La Genèse des espèces animales*, 3^e^ édit., p. 5.

5. Galatheau, *Declaration*, p. 4-7, 24-46 ; G. Lamy, *Explication mechanique*, p. 289, 290. Galatheau attaque également le fidéisme de Montaigne et celui de la VIII^e^ satire de Boileau, tandis que Lamy exalte la « docte ignorance » et allègue ces mêmes auteurs pour sa défense. (*Disc. anat.*, p. 170.)

6. Il a sur ce sujet des pages très hardies. Bornons-nous ici à quelques brèves citations : « La foy captive l'esprit sans le satisfaire. C'est plûtost une soumission volontaire qu'une connoissance. » « Je suis très persuadé (de l'immortalité) par la foi comme Chrétien ; je n'en suis point convaincu... comme philosophe... Sans la foy

sortant de ces subtilités d'école, il s'abandonne de temps en temps à des gauloiseries un peu appuyées et, surtout, à propos de certains textes bibliques, à des boutades toutes voltairiennes[1]. Ou, traduisant Lucrèce en prose dans le temps que d'autres (et La Fontaine lui-même dans *La Mort et le Mourant*) le faisaient en vers, il savoure l'amère et consolante philosophie du néant :

Ce chemin qui nous mène à la vie, est celuy qui nous conduit à la mort; et à la verité, les mesmes principes qui par leur assemblage nous font naistre, par leur desunion nous font mourir : et la mesme necessité fatale et indispensable qui les fait se joindre, les fait separer. C'est en vain que nous cherchons dans la nature des baumes pour nous rendre immortels; elle n'a point de nœud assez fort pour attacher si étroitement les éléments qui nous composent, qu'ils ne soient toujours en état de le rompre. Il n'y a qu'elle, qui mourant à chaque moment, ne finit pourtant point, parce qu'en perissant, elle se renouvelle[2].

Je ne sais si La Fontaine a suivi Willis et Lamy dans leur libertinage. Peut-être n'ai-je pas, dans ma première étude, donné assez d'importance aux réticences et à la douce raillerie que La Fontaine a glissées dans sa profession de foi chrétienne[3]. Peut-être La Fontaine qui, douze ans plus tard se dira, comme Saint-Évremond, revenu du libertinage, en a-t-il été mordu parfois,

je demeurerais dans le doute, comme en la plupart des autres points de Religion... Il n'y a personne qui ne trouve dans la religion quelque chose apparemment contraire à sa raison et à ses sens. » (*Disc. anat.*, p. 99, 146-147.) « Le premier pas pour devenir fidele et chrestien, est de croire sans chercher de raison; le premier pas pour devenir philosophe, est de douter jusqu'à ce qu'on ait trouvé une raison évidente. » (*Explic. mechanique*, p. 236-237, 251-252.) Il paraît s'être beaucoup intéressé à cette question et connaît en particulier Patrizzi et Launoy. Il juge l'aristotélisme mourant. Rappelons que Boileau venait d'applaudir à sa mort.

1. Gauloiseries, p. 56, 81-82. Il les a un peu développées dans l'édition de 1679. Il nous apprend que les femmes goûtèrent beaucoup son livre et que c'est en leur faveur qu'il a usé de réserve dans les sujets délicats que lui offrait son sujet. (Édit. de 1679, p. 148-149.)

Pour la Bible, on connaît l'usage que les théologiens faisaient de la puissance de l'imagination, pour expliquer par cette théorie l'histoire des brebis de Jacob. Le patriarche mettait dans l'eau des branches d'arbre à moitié écorcées. La bigarrure des bois flottants passait aux agneaux. Mais, dit Voltaire, pourquoi donc les brebis, à force de voir de l'herbe, ne faisaient-elles pas des agneaux verts? (*Introd. à l'Essai sur le mœurs*, de l'Amérique.) G. Lamy a une réponse plus fourrée et non moins significative : « Cela prouve que les brebis boivent en ce pays-là, mais non pas en d'autres provinces où elles ne boivent jamais, qu'elles ne soient malades. » (*Disc. anat.*, p. 89.)

2. *Disc. anat.*, p. 75.

3. L'objection à l'immortalité de l'âme contenue dans le vers de La Fontaine :

Ne finirait jamais *quoiqu'ayant commencé*

est trop ancienne (c'est du Lucrèce) et trop vulgarisée par les traités de l'âme pour chercher une source précise à ce vers. Notons cependant que Gassendi l'a exposée en tête du chapitre III de son traité de l'immortalité (II, p. 636-7) et que Bernier l'a traduite (VI, 367). Mais l'un et l'autre ne reprennent cette objection d'Epicure que pour la réfuter; tandis que La Fontaine paraît la prendre à son compte.

comme ses modèles. Quoi qu'il en soit, il me paraît important de noter que cette théorie des deux âmes, La Fontaine la trouvait, non plus implicite et hésitante, mais explicitement professée, non seulement à Londres, mais à Paris en 1675. Je n'entends pas par là rien retirer de ce que j'ai dit de l'influence probable du livre de Willis sur le fabuliste[1] (et sans doute sur G. Lamy aussi); mais le médecin parisien, qu'il soit en cette matière le maître du fabuliste ou, comme lui, disciple du médecin anglais, nous aide à mieux comprendre et à justifier l'interprétation que j'ai proposée du *Discours à Madame de la Sablière*.

## II

Je suis obligé de vous présenter aussi mon second livre et son auteur, également oubliés. Nicolas Denys arrivait à Versailles pour entretenir le roi « de choses que le public n'a pas besoin de connaître ». Afin d'attirer l'attention royale et de mettre le public au courant de ce qu'on pouvait lui révéler, il publia chez Barbin, au printemps de 1672, deux volumes sur l'Acadie[2].

Nicolas Denys[3] devait faire à Versailles figure de Huron : il

1. J'y ajouterai même un nouvel indice. Dans la fable *Démocrite et les Abdéritains* (VIII, 26), La Fontaine suit d'assez près, comme l'on sait, des lettres apocryphes d'Hippocrate. Lorsque, dans le récit grec, Hippocrate arrive chez Démocrite, il le trouve sous un platane, un livre à la main, entouré « d'animaux ouverts » dont il examine les entrailles. Il n'est pas question, et pour cause, de leur cerveau. Chez La Fontaine, « les labyrinthes d'un cerveau l'occupaient ». Pourquoi cet anachronisme? Pour mon compte, je ne puis relire ces vers sans revoir en imagination les belles gravures (les premières, sans doute, sur ce sujet) représentant les circonvolutions du cerveau dans le *Cerebri Anatome* de Willis (1662), p. 24-25, 26-27, 48-49, et dans son *De anima brutorum* (1672), p. 136-137 surtout. Notons encore que le médecin Niels Stensen venu à Paris en 1664 y fit dans les cercles savants des expériences très suivies et publia en 1669 un *Discours sur l'anatomie du cerveau*.

2. *Description geographique et historique des costes de l'Amerique septentrionale avec l'histoire naturelle du Païs par Monsieur Denys, gouverneur lieutenant-général pour le Roi et propriétaires de toutes les Terres et Isles qui sont depuis le Cap de Campseaux jusques au Cap des Roziers*. Le second volume porte un titre particulier : *Histoire naturelle des Peuples, des Animaux, des Arbres et des Plantes de l'Amerique septentrionale et de ses divers climats. Avec une description exacte de la peſche des Moluës, tant sur le grand-Banc qu'à la coste; et de tout ce qui s'y pratique de plus particulier*, 2 vol. in-8° de 480 et 267 pages. A Paris, chez Claude Barbin, MDCLXXII. Privilège du 29 septembre 1671, enregistré le ... mars 1672. Le *Journal des Sçavants* l'annonce le 16 mai 1672.

L. Meschinet de Richemond dit que l'ouvrage déplut aux courtisans et qu'un certain nombre d'exemplaires fut détruit, ce qui fait que l'ouvrage est rare. J'ignore sur quoi il appuie cette assertion.

3. Les détails de cette biographie sont pris : à l'ouvrage de N. Denys; au P. Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle France* (édition de 1744); J.-B.-A. Ferland, *La France de l'Amérique du Nord*, 3e édit., 1929, 2 vol. in-4°; L. Meschinet de Richemond, *Les Marins rochelais en Acadie*, notice parue dans un journal local en 1869, mise depuis en volume; E. Salone, *La Colonisation de la Nouvelle France*, Paris, s. d.; A. Couillard Després, *Charles de Saint-Etienne de la*

avait quitté la France sous le règne de Louis XIII et n'y était revenu que deux fois : de 1641 à 1644, à l'occasion de son mariage, et en 1653 pour ses affaires. En 1628, âgé d'une trentaine d'années, il reprend le chemin que son trisaïeul Jehan Denys de Honfleur avait l'un des premiers ouvert vers le nouveau monde. Depuis lors sa vie, comme celle de tous les colons, est faite de grandes espérances, de magnifiques réussites et de désastres irrémédiables. Associé d'abord avec Razilly, puis possesseur d'un beau domaine et de pêcheries à La Hève, et ruiné une première fois par un méchant voisin, il revient à La Rochelle. Marié à une Bordelaise, il l'emmène en Acadie où il venait d'obtenir une nouvelle concession (1644). Il s'établit au fond de la baie des Chaleurs, puis (1645) sur l'île Miscou (aujourd'hui Shippigan) et y établit une très riche exploitation. Ruiné une seconde fois par le même ennemi, d'Aulnay, puis attaqué et fait prisonnier par un autre voisin, Leborgne (1653), il repasse en France. Le roi condamne la veuve de son ennemi à le rembourser, et le nomme gouverneur d'une partie de l'Acadie (30 janvier 1654). Il signe son livre, en 1672, « M. Denys... propriétaire de toutes les Terres et Isles depuis le cap de Campseaux jusques au cap des Roziers ». Une carte, en tête du premier volume, donne une idée de cette vaste contrée qui s'étend, dans la région actuelle de Halifax, du cap Breton au cap Sable, englobant toute la côte avec les îles, sur une profondeur de plusieurs lieues. Il organise — trop peu, je crois, — cette trop vaste exploitation, la protège avec des forts. Il devient, en 1664, conseiller du gouverneur général. Il réside successivement sur l'île Miscou, puis au cap Breton, puis à Chedabouctou, au cap de Canseau. Une quatrième fois, son habitation est pillée, ses marchandises volées, ses forts brûlés.

J'imagine que son voyage à Versailles vers 1671 était encore un signal de détresse, dont j'ignore le succès. On sait seulement que ce vaillant pionnier était dans la misère, à Paris, en 1685, qu'il revint finir sa vie à Nipisiquit (aujourd'hui Bathurst), qu'il vit morceler ses immenses possessions et mourut dans la pauvreté vers 1688, âgé de quatre-vingt-dix ans[1]. Fin trop injuste

*Tour et son temps (1593-1666)*, Arthabaska (Canada), 1930. M. le colonel Denys de Bonnaventure, de La Rochelle, arrière-neveu de Nicolas Denys, m'a fourni, avec des notes personnelles, de précieuses indications et le volume de A. Couillard Després. Ce dernier signale aussi une édition du livre de N. Denys, par W.-F. Ganong, et une étude de Frère Bernard sur l'auteur, que je n'ai pu consulter.

N. Denys a été appelé Denys de Fronsac pour le distinguer des autres familles du même nom : Simon Denys de la Trinité, chef de la famille actuelle Denys de Bonnaventure ; Denys de Saint-Simon, de la Ronde, etc.

1. Après 1672 on reprend aux anciens colons les terres non encore mises en culture. (E. Salone, *ouv. cit.*, p. 230-231.)

d'une vie ardente. Charlevoix, qui a largement utilisé son livre et qui a pu connaître en 1705 ses descendants et ses collaborateurs, note que, depuis ses premiers revers, « il n'a plus été en état d'entreprendre rien de considérable; et ce fut, ajoute-t-il, un grand malheur pour cette partie de la Nouvelle-France, qui n'a jamais eu un commandant plus capable et plus appliqué ».

Nicolas Denys revenait donc du pays des Hurons où l'avaient précédé, parmi ceux que connaît l'histoire littéraire, Champlain, des Jésuites et des Capucins; précédant lui-même de quelques années le baron de La Hontan (1683), l'*Ingénu* de Voltaire, et d'un demi-siècle le bon Chactas qui ira, après la mort d'Atala, chasser le castor dans ces parages pour de là venir montrer aux Français et à leur roi lui-même les vertus de l'homme de la nature. Mais Denys n'avait ni la foi des missionnaires, ni la « philosophie » de La Hontan[1], ni l'âme ingénue de Chactas, encore que certains lui aient accordé la naïveté du Huron de Voltaire et sa candeur, ni, hélas! la plume de Chateaubriand. D'aucuns ont même assuré qu'il savait à peine écrire et qu'il a dû recourir aux services d'un scribe. On s'expliquerait peut-être mieux ainsi les préoccupations d'actualité qui terminent l'ouvrage. Le premier volume ayant exposé la géographie de l'Acadie et raconté les aventures de Denys, le second nous ayant initiés à tous les artifices de la pêche à la morue, on y a ajouté, pour les philosophes et les poètes, quelques histoires de bêtes, alors si à la mode. « Peut-estre, nous dit l'auteur dans sa préface, n'a-t-on rien veu de si singulier que ce que je dis de l'instinct des castors, de leur industrie, de leur discipline, de leur subordination, et leur obéissance dans le travail, de la grandeur de leurs ouvrages. » Il signale encore comme tout à fait extraordinaire la finesse des renards canadiens pour attraper les outardes[2] et la prévoyance incroyable des hiboux à se faire une provision de chair fraîche pour l'hiver. On a reconnu déjà le sujet de deux fables de La Fontaine : *Les Castors* et *Les Souris et le Chat-Huant*.

Mais donnons d'abord les textes de N. Denys :

T. II, p. 283 : C'est là tout ce que l'on peut dire de la peau et de la chair qui n'est pas ce qu'il y a de plus remarquable en cet animal,

1. Chinard en a tiré à grand peine une page de peu d'intérêt (*L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles*, p. 155-156.)

2. Les ruses du renard pour prendre les outardes (dindons sauvages) rappellent celles de la fable *Le Renard et les Poulets d'Inde* que La Fontaine a prise à Willis. Je soupçonne fort ce récit de venir aussi du Canada par l'intermédiaire des récits de voyage anglais, fort nombreux sur cette époque.

mais son naturel laborieux et discipliné, son industrie et son obeissance dans le travail, en sorte qu'on aura peine à croire ce que j'en vais dire, et que j'aurais peine à croire moy-mesme si je n'en avois esté souventefois le témoin oculaire.

[P. 284] : Tous les animaux dont on a le plus vanté l'industrie sans en excepter mesme le singe, avec tout ce qu'on peut leur apprendre et tous les autres ne sont que ce qu'ils sont, c'est-à-dire des bestes en comparaison du Castor qui ne passe que pour poisson : comme tel il luy faut de l'eau : pour cet effet il fait des lacs et de grands étangs ; et la plupart de ceux qui sont en ces quartiers de la Nouvelle France ont esté faits par les Castors ; pour cela ils cherchent un ruisseau qui passe par quelque endroit étroit, dont les cotes soient hautes, comme entre deux montagnes ou cotteaux, et où les bois, la terre et tous les matereaux propres à leur travail [p. 285] se trouvent en cet endroit là ; ils font une digue ou chaussée, il s'en voit de cent cinquante et deux cens pas et plus de longueur, et de huit, dix, onze et douze pieds de hauteur, et sont aussi larges en leur base avec un talus proportionné à sa hauteur en sorte qu'elle soit assez forte pour soûtenir la pesanteur de l'eau.

Pour ce travail, ils s'assemblent jusqu'à deux, trois et quatre cens castors et plus, tant grands que petits : il faut sçavoir premièrement que le castor n'a que quatre dents, deux en haut et deux en bas, les plus grandes sont de la longueur de deux travers de doigts, les autres les ont à proportion de leur grandeur, ils ont des pierres pour les aiguiser [p. 286] en les frottant dessus : avec leurs dents ils abattent des arbres gros comme des demi bariques ; ils se mettent deux après et un homme avec une coignée ne l'aura pas plus tost mis à bas qu'eux, et le font tousjours tomber du costé qu'ils veulent le plus à leur commodité.

Pour mettre tous ces ouvriers en besogne, et bien faire leur travail, il leur faut un architecte et des commandans : ceux-là sont les anciens qui y ont travaillé autrefois. Selon le nombre il y a huit ou dix commandans, qui neantmoins dépendent tous d'un seul, qui donne les ordres : c'est cet architecte qui va tantost à l'atelier de l'un, tantost à celuy de l'autre, et est tousjours en action. Lorsqu'il a arresté le lieu où il faut faire la chaussée, il y employe un nombre de castors à oster ce qui pourrait nuire, comme du bois abattu qui pourroit donner cours par le dessous de la chaussée, et faire perdre l'eau : ceux-là sont les massons : il en fait mettre d'autres à abattre des arbres, puis couper les branches de longueur d'environ deux pieds, ou plus selon la grosseur de la branche, ce sont les charpentiers; d'autres sont pour porter le bois au lieu du travail où sont les massons comme les manœuvres, les autres sont destinez à la terre, ce sont les vieux qui ont la queue la plus large qui servent de hotteurs : il y en a qui bechent la terre, et la grattent avec leurs mains, ce sont les bescheurs; d'autres sont pour la charger, chacun fait son metier sans se méler d'autre chose :

[p. 287] chaque travailleurs d'un mestier a un commandant avec eux (*sic*) qui veille sur leur travail, leur montre comme il faut faire... [et les chatie s'ils travaillent mal]...

[P. 289] Voyons-les donc tous agir pour faire leur chaussée, où sont les massons les manœuvres y apportent le bois couppé de longueur; chacun porte sa piece selon sa force sur ses espaules; ils marchent tous droits sur les pieds de derriere, estant là ils posent la piece proche des massons, les hotteurs font de mesme, leur queuë leur sert de hotte; pour les charger ils se tiennent tous droits, et leur queuë porte à terre toute plate; les chargeurs mettent la terre dessus, qu'ils foullent pour la faire tenir, et tout le plus haut qu'ils peuvent venant en dos d'asne par en haut [p. 290] : puis ceux qui sont chargez marchant (*sic*) tous droits trainant leur queuë apres eux, qu'ils déchargent proche les massons, lesquels ayant des matereaux commencent à arranger leurs bois les uns contre les autres, et en font une couche de la longueur et largeur qu'ils veulent faire le fonds de la chaussée : à mesure que les uns posent du bois, d'autres prennent de la terre à belles mains qu'ils mettent dessus, la foulent pour remplir l'entre-deux des bois; quand elle est au-dessus des bois ils la battent avec la queuë dont ils frappent dessus pour la rendre ferme : cette couche estant faite de terre et de bois de la longueur de la chaussée, ils remettent des bois et puis de la terre dessus, comme auparavant, [p. 291] et vont continuant toûjours en la haussant, et le costé de l'eau à mesure qu'elle hausse se garnit de terre.

[P. 292-293] : [Cette terre ils la battent avec leur queue en s'asseyant sur la chaussée, de façon à la rendre imperméable. Ils font à chaque bout de la digue une rampe et au dessus des gouttières pour servir de trop plein.]

[P. 294] : [Leurs maisons sont en forme de fours à deux étages : le rez de chaussée comportant deux compartiments, dont l'un est dans l'eau et l'autre à sec. Ils y font des provisions de bois de tremble dont ils mangent l'écorce et rejettent le bois à l'eau. S'il gèle ils restent dans leurs maisons.]

[P. 298] : Apres tout cela je vous laisse à juger, si l'instinct qu'on attribue au reste des animaux est fort different en ceux-cy de la raison et du bon sens. Pour moy je scay bien qu'il y a beaucoup d'hommes, mesme habilles en beaucoup de choses, qui seroient fort embarrassez s'il leur falloit faire eux mesmes leurs logements, surtout s'il y avoit autant de precautions à prendre, et aussi importantes à la conservation de leur vie, comme le sont aux castors la respiration, les alimens, l'eau et le soin de se derober à la connaissance des chasseurs.

Il ne peut guère faire de doute que cette longue description soit la source initiale de Bernier et de La Fontaine. Des détails typiques de Bernier : la terre battue avec la queue plate des castors, le bois mis en réserve et porté sur leur épaule, paraissent

bien venir du texte que l'on vient de lire, ainsi que l'ensemble de sa description. On verra plus loin ce qu'il y a ajouté[1].

Pour La Fontaine, nous tenons certainement la source première de sa fable. Du travail de la chaussée il a retenu ses proportions calculées en fonction de la pression exercée par l'eau à ses différentes profondeurs :

Fruit de leur art, savant ouvrage;

il a noté sa solidité (« en sorte qu'elle soit assez forte pour soûtenir la pesanteur de l'eau ») :

L'édifice résiste, et dure en son entier;

il a résumé en un vers très concis le travail des « maçons » qui font alterner le bois et le mortier (p. 290) :

Après un lit de bois est un lit de mortier.

Mais surtout il a admirablement condensé ce que le voyageur dit de la discipline et de la hiérarchie de la colonie (p. 286) :

Chaque castor agit : commune en est la tâche ;
Le vieux y fait marcher le jeune sans relâche ;
Maint maître d'œuvre y court et tient haut le bâton.

La finale ironique elle-même, où le poète oppose la maladresse des hommes à l'habileté des castors, si elle est plus aiguisée et plus amusante que celle de Denys, pourrait pourtant en être inspirée :

Et nos pareils ont beau le voir :
Jusqu'à présent tout leur savoir
Est de passer l'onde à la nage.

Le même livre offrait aux deux amis un autre cas singulier de prévoyance animale, celle du chat-huant qui coupe les pattes de ses mulots et les engraisse ensuite :

Le Chat-huant est de plumage et de grosseur de celuy de France, a une petite fraise blanche; son cry n'est pas semblable, mais il y a peu de différence, tous les oyseaux luy font la guerre, il est meilleur et plus delicat à manger que la poule, il est toûjours gras; il se nourrit de petits mulots qui sont dans les bois, il en fait sa provision pour l'Hyver, il en prend qu'il met dans des creux d'arbres, il leur coupe avec le bec les pattes de devant afin qu'ils n'en puissent sortir ny remonter, il amasse de la foinne[2] en un autre arbre pour les nourrir,

1. On trouvera le texte de Bernier dans mon précédent article, *R. H. L.* de janvier-mars 1935, p. 26.
2. Des faînes.

leur en porte tous les jours leur provision, pendant qu'il fait la sienne de ces petits animaux à mesure qu'ils s'engraissent. (Chap. XXI, t. II, p. 341.)

On abattit un pin pour son antiquité,
Vieux palais d'un hibou, triste et sombre retraite
De l'oiseau qu'Atropos prend pour son interprète.
Dans son tronc caverneux et miné par le temps,
Logeaient, entre autres habitants,
Force souris sans pieds, toutes rondes de graisse.
L'oiseau les nourrissait parmi des tas de blé,
Et de son bec avait leur troupeau mutilé.
Cet oiseau raisonnait; il faut qu'on le confesse.
En son temps, aux souris le compagnon chassa ;
Les premières qu'il prit du logis échappées,
Pour y remédier, le drôle estropia
Tout ce qu'il prit ensuite; et leurs jambes coupées
Firent qu'il les mangeait à sa commodité,
Aujourd'hui l'une et demain l'autre.
. . . . . .
Sa prévoyance allait aussi loin que la nôtre :
Elle allait jusqu'à leur porter
Vivres et grains pour subsister.

Le même récit a été fait par Bernier. Comme il est assez peu connu, je me permets de le reproduire ici[1] :

De plus, le S^r Gaffarel nous a depuis peu assuré qu'un certain Augustin Reformé de ceux qui demeurent dans la forest de Fontainebleau, luy avoit dit que revenant une fois de la promenade à son convent, il avait apperçeu un oyseau sortir d'un trou d'un arbre qui estoit creux, et percé en deux endroits; que le lendemain estant allé proche de l'arbre avec ses freres pour reconnoitre quel oyseau ce pourroit estre, l'oyseau sortit au bruit; que taschant ensuite avec assez de peine de fourrer quelque chose par le trou d'en haut pour voir ce que c'estoit, ils apperçurent que le trou d'en bas estoit bouché, et que l'ayant ouvert ils trouverent dedans soixante et dix, ou quatre vingt souris toutes vives, et des epys de bled pour remplir deux ou trois chapeaux, mais que toutes ces souris avaient les cuisses rompues. Ces souris devoient apparemment estre la provision du Hybou, qui leur aurait rompu les cuisses de peur qu'elles ne s'en fuissent et qui leur auroit apporté des epys de bled pour les nourrir quelque temps, cependant qu'il les mangeroit l'une apres l'autre.

Il y a entre deux séries de textes et entre les trois auteurs des

1. Fr. Bernier, *Abrégé de la philosophie de M. Gassendi*, 1678, VII, p. 674. Déjà reproduit par L. Roche, *Vie de La Fontaine*, p. 404.

interdépendances certaines. Tous, en dernière analyse, dérivent du livre de Denys. Mais il n'est pas facile d'établir leur filiation.

J'ai écarté dans un précédent article la thèse qui soutient que La Fontaine a pris ses deux fables à l'*Abrégé*, alors inédit, de Bernier (1678) et montré que celle des castors, si elle venait de Bernier, devait être prise dans son *Abrégé* de 1674; mais qu'en réalité Du Hamel ayant fourni au fabuliste, en 1673, une autre fable qui suit immédiatement dans son livre celle des castors, c'est à Du Hamel qu'il fallait, en bonne logique, attribuer le rôle d'inspirateur. Les différences sensibles entre les trois récits devaient même faire supposer une autre source commune plus riche, que je croyais, sur la foi de Du Hamel, être Galinée. En réalité, nous arrivons par cette voie à Denys.

En ce qui concerne *Les souris et le chat-huant*, la médiocre garantie offerte à l'authenticité du fait par Gaffarel et le rapprochement avec une page de Charlevoix m'avaient fait soupçonner une source américaine qui se trouve aussi confirmée[1]. Car si les détails précis donnés par Bernier nous garantissent l'origine immédiate de son récit, rien ne nous indique que La Fontaine ait aussi entendu Gaffarel. Les critiques qui ignoraient le livre de Denys ont tout naturellement rapproché La Fontaine de Bernier; il faut maintenant remonter par delà Bernier et le confronter avec Denys[2], surtout qu'il lui a pris les mœurs de ses castors.

A première vue aussi le rapprochement du récit de Denys paru en 1672 de celui de Gaffarel (1674-1675) m'a fait supposer que le second n'est qu'une reproduction du premier. Il importe peu que Gaffarel ait lui-même romancé et localisé le récit de Denys, ou que plutôt il ait été victime de sa crédulité; il reste toujours que l'on se trouve en présence d'un récit de caractère légendaire dont le premier état est déjà légendaire et a dû trouver d'autant plus de créance et de propagation qu'il était exotique.

Enfin, même dans le cas fort plausible, — qui sera discuté tout à

1. *R. H. L.*, janvier-mars 1935, p. 25, note 4. — Charlevoix recopie Denys en résumant quelques lignes.

2. La comparaison des textes n'infirme ni ne confirme absolument leur parenté. La mise en scène de La Fontaine (arbre abattu) n'est pas celle de N. Denys; ce n'est pas non plus celle de G. Gaffarel ou de Bernier. Chez Bernier et chez La Fontaine le chat-huant nourrit ses souris avec du blé; chez Denys, avec des faînes; chez Bernier, les souris et le blé sont dans le même trou; chez Denys, les provisions sont à part. En revanche, le début de La Fontaine ressemble à celui de N. Denys:

> Je le maintiens prodige et tel que d'une *fable*
> Il a l'air et les traits, encor que *véritable*.

Denys se croit aussi obligé d'attester dans sa préface l'authenticité de ce fait incroyable: « Le soin qu'ont les hiboux de conserver des animaux en vie pour leur servir de provision pour l'Hiver, passeroit pour une *fable*, s'il n'y avoit des milliers d'hommes témoins de cette *vérité* ».

l'heure, — où le récit de Gaffarel reposerait sur un fait réel, je crois prudent de réserver encore l'influence possible du récit américain sur les circonstances incroyables qu'on y a ajoutées et sur son interprétation philosophique.

Une seconde hypothèse consisterait à soutenir que Bernier et La Fontaine ont connu ensemble le livre de Denys, qu'ils ont tous les deux remarqué l'intérêt des deux récits en question et les ont utilisés simultanément pour soutenir la même thèse. On aurait ainsi un bel exemple de la communauté de leurs études et de leur intimité intellectuelle.

Cette thèse si simple et si séduisante est presque trop simple pour être très vraisemblable. Et surtout elle se heurte à une grave objection. Bernier paraît de très bonne foi lorsqu'il nous dit tenir l'histoire du hibou de Gaffarel, et nous ne voyons pas pourquoi il nous tromperait sur ce point. La date même de sa publication confirme son origine : Bernier a publié son tableau des mœurs des castors dès 1674; l'histoire du hibou, qui soutient pourtant la même thèse, n'a été publiée qu'en 1678. Il ne connaissait donc vraisemblablement pas l'histoire du hibou lorsqu'il a publié celle des castors, et la date de 1675 proposée par Roche s'accorde bien avec ces faits.

Serait-ce donc, — pour maintenir le couple Bernier-La Fontaine, — que tous deux tiennent directement de Denys les mœurs des castors et de Gaffarel celles du chat-huant? Il faudrait alors que tous les deux lisant Denys y aient pris l'étude sur les castors sans remarquer la page consacrée au chat-huant (premier cas). Et comment admettre que dans ce volume assez court, dans cette faune assez restreinte, tous les deux aient négligé la même page? D'autant que la préface du livre en signalait l'intérêt en même temps que celui des mœurs des castors. Comment croire encore, s'ils l'ont lue (deuxième cas), qu'elle ne les ait pas frappés, alors que, deux ans plus tard, la même histoire racontée par J. Gaffarel leur a paru digne d'être mise au service de leur thèse?

Et si l'on suppose, enfin, par une nouvelle hypothèse que, des deux amis, La Fontaine seul a utilisé le livre de Denys et en a tiré ses deux fables, alors que Bernier tient ses castors de Denys et son hibou de la bouche de Gaffarel, outre que pour Bernier se présente la même invraisemblance que tout à l'heure, quel rôle attribue-t-on à La Fontaine, qui, lisant les manuscrits de son commensal, le laisse écrire et imprimer naïvement le récit de Gaffarel sans lui signaler l'original de son conte et l'avertir qu'il est victime d'une supercherie?

Ainsi, de quelque côté que l'on se tourne, si l'on s'obstine à lier les deux pages du philosophe et du fabuliste, on arrive à des invraisemblances. Disloquons donc ce bloc, laissons tomber cette légende, et examinons séparément le cas de chaque auteur.

Tous deux relèvent du livre de N. Denys pour ce qui concerne les castors, mais pas dans les mêmes proportions ni par les mêmes intermédiaires.

Il n'y a dans la fable de La Fontaine rien qui ne soit dans Denys; et si l'on admettait qu'il lui a pris l'histoire du chat-huant, il faudrait croire que celle des castors en est aussi tirée directement. Mais les déductions toutes rationnelles qui nous l'ont fait supposer dans une première hypothèse doivent être confrontées avec les données de l'expérience. Le problème qui nous occupe, avant que d'être une rencontre mystérieuse de deux récits également incroyables, est d'abord un problème de zoologie. J'ai donc voulu consulter sur ce problème un spécialiste. Bien m'en a pris. Voici ce que m'écrit aimablement mon collègue, M. Seurat, professeur de zoologie à la Faculté des sciences d'Alger :

Il y a dans cette histoire, comme dans toutes les légendes, un fond de vérité. Plusieurs espèces de chouettes apportent, en effet, des rongeurs morts qu'elles mettent en réserve à l'emplacement de leur nid (cavité d'arbre, de mur, grenier, etc.). C'est une manifestation sexuelle qui précède la ponte et se poursuit ensuite. — Un naturaliste qui a beaucoup étudié nos oiseaux de l'Afrique du Nord l'a observée près de Tibrempt dans un trou de *betoum* (pistachier) : des chevêches y apportaient des pachyuromys (gerbille à queue épaisse). D'autre part, il est fréquent de trouver dans des trous d'arbres des glands, faînes ou autres fruits apportés et mis en réserve par les rongeurs eux-mêmes (mulots, loirs, écureuils) qui habitent souvent ces excavations.

En partant de ces faits on peut donc constituer une histoire; peut-être est-ce là l'origine de la fable. Et le fait doit exister en Amérique comme dans l'ancien monde.

Cette constatation confirme la source indiquée par Bernier et réhabilite à mes yeux ce pauvre Gaffarel. Non qu'il ne reste encore des coïncidences singulières et suspectes : pour éliminer toute influence du livre de N. Denys, il faudrait admettre que, dans les mêmes années où son récit la révélait à la France, on ait constaté à Fontainebleau la même curieuse rencontre qu'il disait courante en Acadie : un chat-huant faisant son nid dans un trou d'abord habité par des mulots qui y avaient laissé des restes de

leurs provisions ; que dans les deux cas on ait cru vivantes et même intentionnellement mutilées des souris qui, ordinairement, sont mortes ; que le fait, enfin, ait subi la même déformation finaliste sous l'influence des mêmes préoccupations philosophiques anticartésiennes. Si nous étions sûr que N. Denys était à peu près illettré, comme d'aucuns le disent, nous ne risquerions pas grand chose en insinuant que cette légende n'a rien d'américain et que les deux faits ont été interprétés dans le même milieu parisien.

Mais, même ainsi restreinte la véracité des faits, même ainsi réservé le rôle possible, mais invérifiable, du livre de N. Denys, il reste que la bonne foi de Gaffarel est rétablie, et aussi la source réelle de la page de Bernier. L'histoire lui a bien été racontée par Jacques Gaffarel vers 1675.

Pour le fabuliste, la chose n'est pas aussi simple. La thèse longuement développée dans cette fable est différente de celle du *Discours à Madame de la Sablière*. J'avais écrit dans mon premier article que, pour la manière frappante dont La Fontaine y imite Montaigne, pour la conclusion qu'il en tire (celle de Montaigne, toujours), elle s'avère antérieure à l'époque où La Fontaine a étudié la question de l'intelligence animale. Aujourd'hui que j'ai trouvé Denys, j'aurais aimé mettre d'accord la logique et la chronologie. Cette fable qui soutient si hardiment que les bêtes *raisonnent* doit être antérieure à l'époque où La Fontaine établira comme distinction fondamentale entre l'animal et l'homme la *réflexion*. Elle porte encore la marque de son antériorité en ce que La Fontaine l'a écartée de son *Discours* et en a renié la doctrine en la publiant. J'aurais voulu la dater de 1672-1673, du temps où parut le récit de Denys.

Mais que valent ces déductions logiques en face d'un fait ? Puisque l'on admet que Bernier a appris de Gaffarel l'histoire du chat-huant, il est raisonnable, malgré le silence de La Fontaine, de prêter à sa fable la même origine. D'autant que La Fontaine donne l'anecdote pour extraordinaire, et non, comme Denys, pour un trait de mœurs courantes ; et qu'il convient de bonne grâce qu'il s'amuse du lecteur en attribuant la raison à son hibou. Ainsi, le sujet de sa fable, il ne l'aurait pas lu dans la *Description* de Denys, même si ce livre en est la première origine. Il l'a entendu raconter, comme Bernier, dans une réunion où l'on traitait de l'intelligence des animaux, en même temps que la fable, si mystérieuse en ses origines, des boubaks de Pologne. On en sera quitte pour soutenir que *Les Souris et le Chat-Huant* ne diffère des fables du *Discours* que par l'exagération qu'y a mise le

fabuliste (*toutes*, en effet, prouvent « l'esprit » des bêtes) et qu'à tout prendre La Fontaine avait encore en 1675 quatre années pour nuancer et fixer sa position doctrinale, avant de la révéler au public[1].

Mais il faut, par contre-coup, renoncer à donner la *Description* de N. Denys pour la source directe des castors de La Fontaine ; il faut, en effet, qu'il ait pu connaître l'histoire de leurs mœurs d'après Denys sans lire la page qui concerne le chat-huant. A cela il n'y a aucune difficulté : le *Journal des Scavans* de 1674 apportait au fabuliste un résumé très serré du tableau des castors, où l'on peut relever tous les éléments de sa description, sauf la plaisanterie finale. Il signale même le parti philosophique que l'on pouvait tirer de ce récit qui, dit-il, « surpasse toutes les histoires qu'on a rapportées jusqu'à présent pour prouver que les bêtes ont de la connaissance et que ce ne sont pas des Auto mates ». Et ce

1. La IV[e] partie des *Fables* (livres IX, X, XI) n'a été achevée d'imprimer que le 15 juin 1679. Rien ne nous garantit que La Fontaine n'ait pas ajouté son *Discours* après l'obtention du privilège général (29 juillet 1677). Même dans l'hypothèse contraire, il y a encore une marge de deux ans entre les dernières fables connues et la date du privilège.

*Les Souris et le Chat-Huant* se trouve être la dernière fable de la série si l'on se fie aux sources connues : *La Perdrix blessée* (1658?) ; *Le Cerf aux abois* (1673) ; *Les Castors* (1672 ou, plus probablement, 1674, comme on le verra tout à l'heure), *Les Souris et le Chat-Huant* (1675). Quant aux boubaks, il est bien peu raisonnable d'en faire remonter l'histoire à l'époque où La Fontaine a pu connaître Sobieski à Paris (1646-1648). Il faut évidemment admettre qu'elle a été racontée à La Fontaine par un intermédiaire inconnu (Furetière peut-être), dans une occasion semblable à celle qui lui a révélé le chat-huant (Abel Mansuy, *La Fontaine et Sobieski* dans *Revue bleue*, 1908, p. 244, 274). Mais La Fontaine en a daté lui-même la rédaction en nommant le *roi* Sobieski vainqueur des Turcs. Sa première grande victoire sur les Turcs étant celle de Chocim (10 novembre 1673), il fut élu roi de Pologne le 21 mai 1674, leur imposa le traité de Zurawno (1676) et fut couronné à Cracovie le 16 octobre 1676. A partir de 1674 il est très populaire à Paris. (R. Waliszewski, *Marysienka, Marie de la Grange d'Arquien, reine de Pologne*, 1904.)

Bernier y fait probablement allusion, sans nommer le roi (« un prince autant connu par sa grande penetration d'esprit que par sa valeur »), dans son étude *Si les brutes sont de pures machines* (*Abrégé*, VI, 389, édit. de 1678) où il réédite aussi l'histoire des castors déjà imprimée en 1674. Faut-il croire que les ruses des boubaks ont été décrites comme celle du hibou chez M[me] de la Sablière? C'est ce qui me paraît le plus probable. Car de dire que c'est Bernier qui en a instruit La Fontaine, qui nous empêcherait de soutenir qu'au contraire c'est le fabuliste qui les a révélées au philosophe?

2. Je me crois obligé de donner ici cette source très vraisemblable de la fable de La Fontaine, au risque de répéter des détails déjà transcrits plus haut :

Ils s'assemblent pour entreprendre ce travail au nombre de trois ou quatre cens ; ils cherchent un lieu dont la situation soit favorable, et où le bois et tous les matériaux nécessaires se trouvent facilement ; ils choisissent un ruisseau qui soit entre deux montagnes. Ils partagent le travail, en sorte que les uns servent de charpentiers, pour couper et tailler les arbres d'une certaine longueur, et les autres les portent au lieu où l'on travaille. Les uns bêchent et remuent la terre ; les autres la chargent et les autres la portent, comme font nos hotteurs. Les uns arrangent les pièces de bois, les autres mettent et foulent de la terre dans tous les intervalles pour les lier et les maçonner ensemble, en sorte que l'on ne puisse forcer ces digues. Ceux qui ont soin d'applanir la terre la battent si fort avec leurs queues, qu'on entend souvent les coups à une lieue de là. Chacun a sa fonction particulière, et ne se mêle jamais de la besogne d'un autre. Les plus vieux d'entre eux sont ceux qui conduisent le travail. Il y en a un dont les autres dépendent et qui est dans une action continuelle pour visiter les atteliers, et pour y donner des ordres. Dans chaque attelier il y a un commandant qui n'a point d'autre soin que

compte rendu du livre de Denys ne signale pas l'extraordinaire prévoyance du chat-huant.

Mais, du même coup aussi, on sépare La Fontaine de Bernier. Lorsque, dans cette hypothèse, La Fontaine lut le compte rendu du *Journal des Scavans*, Bernier avait publié sa page sur les castors. Il se trouve, du reste, que les deux amis ont exploité Denys en sens contraire : le philosophe n'en a utilisé que la partie descriptive; le fabuliste, comme le *Journal des Scavans*, a surtout résumé la partie à tendance philosophique, en sorte que seul le récit entier pourrait constituer un lien et une source commune. Et pourtant l'ensemble de la page de Bernier vient aussi de Denys : ni la notice rudimentaire de P. Boucher (1664), ni le tableau si amusant du frère Gabriel Sagard (1632)[1] n'offrent avec la page du philosophe assez de traits communs pour supporter un rapprochement détaillé. Denys, au contraire, en contient, outre les traits pittoresques si significatifs que j'ai signalés plus haut, à peu près tous les éléments.

A peu près ; car la comparaison serrée des deux textes appelle quelques réserves et révèle d'autres sources. D'abord il est surprenant que Bernier n'ait pas fait la moindre allusion à l'esprit corporatif des castors, à leur discipline, alors que Denys y consacre plus de la moitié de son récit et en signale par deux fois l'intérêt philosophique. Même en s'en tenant à la peinture du travail de la colonie, le rôle des « hotteurs » si pittoresquement dépeints par Denys n'est pas même indiqué. Mais si Bernier néglige ainsi délibérément la moitié de son modèle, en revanche il y ajoute quelques détails significatifs. Où a-t-il pris que les castors portent des pièces de bois « à trois pieds sur leurs

de veiller sur le travail de ses ouvriers, de leur montrer comment il faut faire et de les châtier quand ils ne font pas bien. Ils viennent tous ensemble de bon matin au travail, et ils ne le quittent que sur les onze heures pour aller chercher à manger, et reviennent à deux heures après-midi. En peu de temps ils font une chaussée, ils élévent une digue, et font un Étang de deux cens pas de long, de douze pieds de haut et d'autant de large; ils donnent un talus à la chaussée proportionné à sa hauteur, afin qu'elle puisse mieux resister à la force de l'eau. Tout leur travail etant achevé, ils laissent emplir l'étang d'eau, jusqu'à ce qu'il ait cours par dessus la digue... pour construire en sureté leurs logemens tout autour de cet étang. Ils les batissent avec tant d'adresse, et font leurs provisions avec tant de circonspection apparente, que la chose sembleroit incroyable, si elle n'était attestée par plusieurs personnes dignes de foi, qui ont souvent admiré ce travail et qui scavent que la plupart des Lacs et des Étangs qui sont en la Nouvelle France ont été faits par ces animaux. (*Journal des Scavans*, 1674, p. 82-83. Supplément au journal du 16 mai 1672.)

1. P. Boucher, *Histoire veritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle France*, p. 62 ; F. Gabriel Sagard Theodat, *Le Grand Voyage au pays des Hurons*, p. 319. De ce curieux tableau de Sagard, détachons seulement ces quelques lignes où l'auteur nous montre les castors usant du même moyen de transport que les deux rats de la fable *Les deux Rats, le Renard et l'Œuf* :

Quelques-uns tiennent que ces petits animaux ont une invention admirable à charier le bois, et disent qu'ils choisissent celuy de leur troupe qui est le plus faineant ou accablé de vieillesse et le faisant coucher sur son dos vous disposent fort bien des rameaux entre ses jambes, puis le traisnent comme un chariot jusqu'au lieu destiné.

épaules » ? Denys dit bien par deux fois que ces animaux portent ainsi leur bois, mais nulle part il ne dit que ce soit « à trois pieds », nulle part il ne donne la hauteur d'un castor debout. Ce détail précis de la taille du castor, c'est l'Académie des Sciences qui l'avait fixé : le compte rendu de la dissection lu en 1669, publié la même année et réimprimé en 1671, commence par là : le castor en question mesurait « environ trois pieds et demy depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue[1] ». La description de la cabane des castors contient aussi deux détails qui sont étrangers à N. Denys et qui, tous les deux, paraissent traduits textuellement de Du Hamel : la place de ces maisons : « il choisit une petite éminence à la teste de l'Étang » (*circa ejus stagni caput tumulum exstantem eligit*, disait Du Hamel) ; puis la disposition des ouvertures de cette cabane : seuls Du Hamel et Bernier parlent d'un trou d'aération par en haut : « laissant un trou par le haut par où l'air puisse entrer », *in summa illius parte ostium apertum reliquit, quo aer subeat*[2].

Au rebours donc de la fable de La Fontaine, résumé du seul Denys, la page de Bernier est composite. Elle a été tirée de Denys pour sa plus grande partie, mais l'auteur n'a retenu qu'une moitié (et la moins significative) de son modèle. N'en pourrait-on conclure qu'il ne l'a connu que par intermédiaire, puisqu'aussi bien il n'y a pas lu l'histoire du chat-huant? Ainsi, par un étrange paradoxe, bien que très certainement la description de N. Denys soit la source unique ou principale de nos deux auteurs, il se pourrait qu'aucun d'eux n'ait lu le livre d'où elle est premièrement tirée. Par contre, Bernier l'a complétée par des souvenirs empruntés à une large tradition représentée ici par l'Académie des Sciences et par le philosophe Du Hamel. A cela rien d'étonnant, Bernier étant ami de Du Hamel, de nombreux membres de l'Académie, et de celui-là même qui révéla à Du Hamel les mœurs des castors, comme il nous faut maintenant l'exposer.

Il y avait dans le monde savant une question du castor. Il y avait toujours eu, depuis Pline, une question du castor; mais, comme tous les problèmes concernant les animaux, elle venait de se trans-

1. *Mémoires de l'Académie des Sciences* (édit. de 1733), III, 137; Claude Perrault, *Description anatomique d'un caméléon, d'un castor...*, 1669 et 1671.

2. Noter que je n'ai pu lire toutes les descriptions des castors qui ont pu paraître et circuler vers 1675. Il me suffit ici de montrer que Bernier a d'autres sources que N. Denys. La fable de La Fontaine est naturellement moins technique ; mais telle qu'elle est, elle résume bien l'ensemble de la description de Denys et ne contient rien qui lui soit étranger.

former en passant du domaine de la légende à celui de l'expérience. Les anciens naturalistes prétendaient que, poursuivi par les chasseurs pour la liqueur qu'il sécrète, le *castoreum*, il se mutilait pour arrêter la poursuite de ses ennemis. Cette stupide légende est dans tous les traités des animaux et on la trouve pendant toute la Renaissance en prose et en vers, en français et en latin[1]. Mais l'Académie des Sciences ayant résolu de s'adonner, entre autres expériences, à la dissection des animaux, le castor fut le premier animal étranger qui l'intéressa. On en disséqua un en 1668 à la Bibliothèque du roi. C'était un castor originaire du Canada et qui était depuis quelques années à Versailles. L'examen détaillé des organes ruina la légende. Déjà aussi on avait entendu parler de son adresse à bâtir sa loge, de sa prévoyance, de son instinct grégaire : on fut donc surpris de lui trouver un cerveau peu volumineux[2].

Le squelette soigneusement monté inaugura la collection. Claude Perrault fit de la dissection un compte rendu qui fut lu en séance en 1669, publié avec quelques autres quelque temps après, résumé par le *Journal des Scavans* du 16 décembre 1669, réédité en 1671 et en 1676. Un autre mémoire présente à nouveau les castors à l'Académie des Sciences au moment de la publication du livre de Denys (1672). Et ce dernier livre fut l'objet, comme on l'a vu, d'un long compte rendu du *Journal des Scavans* en 1674, où la description de Denys est résumée avec beaucoup de soin et l'habileté du castor et ses vertus sociales longuement exposées au public[3].

L'histoire littéraire ne peut ignorer l'histoire des sciences, surtout lorsque ses mouvements affectent les mœurs. Celui auquel est mêlée l'histoire du castor détermina un véritable engouement ; les dissections devinrent à la mode chez les particuliers comme à l'Académie : là un hérisson, une cigogne, un chameau, une gazelle, un dromadaire, des pintades, une outarde, une tortue, un poisson du Canada apporté par l'abbé Gendron, un marsouin, une cigogne, un flamant, un oiseau du paradis offert par Colbert furent, de 1669 à 1683, les victimes de la nouvelle curiosité. Le plus grand succès fut cependant pour l'éléphant et le crocodile

1. Pour les auteurs anciens on en trouvera l'énumération dans Matthioli, *Comment. in Dioscoridem*, II, 23 ; pour les modernes citons seulement J. de Champagnac, *Immort.*, p. 93 ; Du Bartas, *Semaine*, 1re sem., 6e jour ; Chr. de Gamon, *Semaine*, 6e jour.

2. J.-B. du Hamel, *Historia Academ. Scient.*, p. 67, 121-122., *Histoire de l'Académie des Sciences* (1733), I, p. 52-54 ; *Mém. de l'Acad. des Sciences* (édit. de 1733), t. III, p. 137-148.

3. *Journal des Savants*, 1674, p. 82-83 ; Claude Perrault, livres cités ci-dessus.

disséqués à Versailles par Du Verney en 1681. Tout le monde y courut. Jamais, paraît-il, on n'avait vu de crocodile en France.

J'ai déjà noté dans mon premier article que le P. Pardies, pour étudier les animaux, faisait des expériences sur des hannetons décapités, sur d'autres insectes aussi, et disséquait des chiens. Le médecin G. Lamy, dont je parlais dans la première partie de cette étude, reconnaît que c'est le seul moyen de bien connaître les bêtes, mais, comme il a le cœur tendre, il s'abstient de ces « barbares expériences[1] ». Le bon Huet, au contraire, s'y livrait avec fureur. Non content de se tenir au courant de toutes les découvertes des Académies des Sciences de Londres et de Paris, il s'adonna chez lui, à Caen, dès avant 1670, de concert avec un médecin et quelques autres amis, à des recherches d'astronomie, de physique, de chimie et surtout d'anatomie. L'hôpital voisin le fournissait de cadavres. Toutes sortes d'animaux : quadrupèdes, oiseaux, poissons, reptiles, insectes en nombre incroyable furent ses victimes. Personnellement, comme il était myope, il s'acharna particulièrement à l'étude des yeux : plus de trois cents paires d'yeux (surtout d'oiseaux à la vue perçante ou d'oiseaux nocturnes) furent par lui disséqués et comparés. Et si quelque animal rare leur tombait sous la main, Huet en faisait part à l'Académie des Sciences de Paris[2]. Malebranche, enfin, que l'on eût cru perdu dans les rêveries métaphysiques, s'adonnait aux recherches de laboratoire en de nombreux domaines, notamment dans celui de l'embryologie[3].

Il ne fait aucun doute que le salon de M^me^ de la Sablière retentissait de ces nouveautés : les principaux membres de l'Académie des Sciences le fréquentaient. On peut croire aussi que les voyageurs, colons et missionnaires, étaient interrogés avec curiosité. L'Académie des Sciences se plaignait même en 1669 qu'on leur fît trop de crédit. L'un d'eux est mêlé à l'histoire de nos castors : c'est Galinée.

On se souvient peut-être que J.-B. du Hamel, qui nous a mis par écrit un tableau des mœurs du castor, nous dit tenir ces détails de son ami De Galinée, récemment revenu du Canada. Il s'agit de l'abbé René de Bréhant de Galinée, né en 1640 de Jean de Bréhant,

1. *Explication méchanique*, p. 119-120.

2. P. D. Huet, *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, édit. d'Amsterdam, 1718, p. 219-223.

J.-B. du Hamel, *Hist. Acad. scient.*, p. 67 : lettre de Huet du 29 juillet 1639 relatant la dissection d'un esturgeon. Je dois noter que les lettrés de Caen voyaient de très mauvais œil au début les travaux de Huet.

3. P. Mouy, *Le développement de la Physique cartésienne*, p. 274-277.

vicomte de Mauron en Bretagne, entré chez les Sulpiciens en 1661, prieur de Saint-Maur de Nazar. Licencié en théologie en 1668, il était parti cette année même pour Montréal, suivant d'un an le frère de Fénelon. Il n'était que diacre. Très vite il apprit la langue algonquine et, dès l'été de 1669, il put accompagner M. Dollier dans une tournée de découverte et d'évangélisation sur les lacs Ontario et Érié. Ils passèrent l'hiver sur les bords du lac Érié et, le jour de la Passion 1670, y élevèrent une croix avec une inscription. Ils ne purent cependant descendre l'Ohio jusqu'au Mississipi, comme ils l'espéraient.

Dans l'automne de 1671 il revint en France avec le dessein de retourner au Canada. Il ne devait pas le revoir. Employé à la paroisse Saint-Sulpice, puis pendant très peu de temps au Mont-Valérien, il resta à Paris jusqu'à la fin de 1677. A cette époque il s'achemine lentement vers Rome, mais il mourut à Livourne le 16 août 1678. Six ans plus tard, sa nièce épousait Charles de Sévigné.

De son voyage au Canada, il rapportait un récit, imprimé depuis[1]. Ce journal est sans intérêt pour la présente étude; mais quatre lettres inédites de sa main que possède la Bibliothèque Nationale nous le montrent lié avec les savants de Paris et curieux lui-même de toute sorte de sciences[2].

La première, datée de Clermont (8 novembre 1677), nous apprend qu'il est un intime de la famille Perrier. Il s'intéresse aux nouvelles expériences que projetait Perrier sur la pesanteur de l'air[3]. Entre Paris et Clermont il fait un détour pour étudier l'agencement du canal de Brière (écluses, canal de distribution, étangs de réserve d'eau). Car il est curieux tout spécialement des machines qui utilisent l'eau. Ainsi, nous dit-il, il a « vu sur les montagnes du Forez plusieurs moulins à scier dont j'ai bien remarqué les

1. Une partie considérable de ces renseignements m'a été très aimablement fournie par le savant abbé E. Levesque, de Saint-Sulpice. D'autres sont pris à R. Kerviler, *Répertoire de Bio-bibliographie bretonne*, t. VII, p. 180 (M. l'archiviste Lacroix a bien voulu m'en faire une copie), ou à Ferland, *La France dans l'Amérique du Nord*, t. II, p. 49-63.

Etude d'ensemble dans L. Bertrand, *Bibliothèque sulpicienne*, I, p. 57-59.

Son *Voyage aux lacs Erié et Ontario* a été imprimé par Faillon, *Histoire de la colonie française en Canada*, t. III, p. 289 et suiv.

2. Nouv. acq. franç., 561, fol. 151-161. Les lettres sont datées de Clermont 8 nov. 1677, Lyon, 18 et 26 novembre 1677, Marseille, 5 février 1678. Dans cette dernière, il se plaint de sa santé.

3. Perrier voulait vérifier, en montant sur le Puy de Dôme, si la pesanteur de l'air diminue proportionnellement à la hauteur ou si plutôt les couches d'air inférieures ne seraient pas plus lourdes que les supérieures. Mais son tube barométrique est mal construit pour cette expérience; il est du reste cassé à la courbure. Galinée regrette de n'avoir pas la lampe nécessaire pour le souder, et il fait le modèle d'un nouveau baromètre adapté à l'expérience en question.

mesures et la construction afin de nous en servir dans notre habitation du Canada. » Des moulins à papier aussi : « Je vous avoue que quand je ne verrais autre chose dans mon voyage que ce que j'ay vue en Auvergne à Thiers et à Saint-Étienne, je croirois ma peine et mon argent très bien employés, parce que j'y ay veu des usages de l'eau dont je ne me fusse jamais avisé et des applications de forces mouvantes qui ne me fussent pas venues dans l'esprit ».

Les arts du feu l'intéressent également : il visite les faïenceries et la verrerie de Nevers, les fabriques d'armes de Saint-Étienne. Il recherche naturellement les cabinets de curiosités : à Grenoble, il va voir celui de Serrière : pendules, cadrans de sympathie, armoires à fermeture secrète, bibliothèque-pupitre, grenouille qui marque l'heure, machines hydrauliques l'ont amusé sans trop l'ébahir. L'horloge de Saint-Jean de Lyon lui paraît encore moins curieuse.

Enfin le naturaliste qui sommeille en tout voyageur s'émerveille de trouver à Marseille, près de Notre-Dame de la Garde, un aloès fleuri. Cet aloès a plus de cent ans et il vient justement de pousser « une tige grosse comme la jambe, haute d'environ huit ou neuf pieds, solide et pleine, difficile à entamer comme une canne, garnie à son sommet d'un grand nombre de fleurs. « Précisément Galinée rencontre à Marseille un compatriote, le capitaine malouin Lambeté : marin modèle (« il ne boyt ny ne fume, il est vigilant et sage »); il a fait dix voyages pour la Compagnie des Indes et rêvait d'aller en découverte aux terres australes. Le malheureux, il va se marier! il est perdu pour les explorations et la science. Ce malouin donc a vu à Madagascar de nombreux aloès : jamais il n'a eu la chance d'en voir de fleuris. Cette plante paradisiaque on la trouve un matin veuve de sa glorieuse quenouille fleurie : un maudit apothicaire l'a coupée.

Galinée porte même les préoccupations scientifiques en des matières où on ne les attendait guère. Son correspondant Toinard a écrit sur le reniement de saint Pierre. Que n'a-t-il procédé comme Galinée! En voyageant de Paris à Clermont il a interrogé « sur le chant du cocq un gros païsan de ce païs qui est le cocq de sa paroisse où on dit qu'il a huit ou dix mille livres de rentes. Je l'entretins après le souper du chant du cocq; il me dit qu'un bon cocq de Mars, c'est-à-dire esclos dans ce mois-là, car il ne fait pas cas des autres, ne manque jamais de chanter vers une heure et demie pour la première fois, puis après d'heure en heure jusques au jour. Ainsi, dit-il à Toinard, vous voyez que ce n'est

pas assez de scavoir que le cocq qui fit souvenir saint Pierre de la parole de son maistre estoit un gentil cocq, il faut encore que vous scachiez qu'il estoit de Mars ou d'Avril ».

En revanche, la nature n'intéresse pas ce voyageur. De Grenoble il ne montera pas plus haut dans les Alpes : « La grande chartreuse a esté brûlée et la veue des montagnes où elle est située n'a rien qui m'attire ».

Je m'excuse de m'être trop arrêté pour ma démonstration sur la figure de ce curieux et plaisant abbé. Mais ses lettres nous apprennent qu'il connaissait non seulement des théologiens comme Baluze, Lescure, Toinard, mais des savants : Perrier, je l'ai dit, est de ses intimes; il connaît Dalancé, Le Royer, Stensen. Il était lié avec Du Hamel, secrétaire de l'Académie des sciences, comme je l'ai dit dans ma précédente étude. A Orléans, il visite Perrault, autre illustration de cette académie. Et surtout il admire Bernier. Quand il arrive à Lyon, il apprend que Bernier s'y trouve aussi; vité il va lui rendre visite. Quand il va voir, à Grenoble, le cabinet de curiosités de Serrière, il a soin de noter que c'était « en fort bonne compagnie, car M. Bernier estoit de la partie avec un sien neveu qui a de l'esprit ».

Voilà donc un abbé que ses voyages, sa compétence en matière scientifique, ses relations dans le monde des savants, placent au centre de notre enquête. Croit-on qu'on ne l'a pas questionné sur le Canada? Peu nous importe, du reste, qu'il en ait parlé devant l'Académie des sciences, dans les salons, ou seulement devant ses amis. Peu nous importe même — car il faut se défier de tout — que le livre de Denys ait complété son expérience. Nous savons de façon certaine que c'est par lui que J.-B. du Hamel, secrétaire de l'Académie des sciences, a connu les mœurs des castors et il n'est pas téméraire de penser qu'il les a dépeints à d'autres. Et Bernier était des amis de Galinée.

Il était même des amis de Du Hamel. Comment ne le fût-il pas devenu? Il y a des âmes qui doivent se rencontrer. Lorsque Du Hamel, jeune encore, publia son traité *Des météores et des fossiles*, on chanta dans les mêmes vers latins le thrène funèbre du philosophe et sa reviviscence en Du Hamel : la science, la douceur du caractère leur étaient communes. Comment Du Hamel, élève et continuateur de Gassendi, n'eût-il pas remarqué son meilleur disciple Bernier? Aussi la réédition de son principal ouvrage contient-elle, en 1675, un éloge de l'*Abrégé* de Bernier et de son auteur[1]. Si Bernier n'a pas connu les castors par

1. J.-B. du Hamel, *De meteoris et fossilibus libri duo,* Paris, 1660, vers liminaires

Galinée, il a pu tout aussi bien les connaître par Du Hamel. Et l'on a vu plus haut qu'il a en effet traduit quelques détails du latin de son ami.

Je n'en conclus rien, du reste, sinon que la tradition savante est une des sources de la page de Bernier, et peut-être de la fable de La Fontaine, et qu'il me paraît assez vain de prétendre fixer la source réelle immédiate de nos deux auteurs[1] : par l'Académie des sciences, par le livre de Denys, par le compte rendu du *Journal des Savants*, par Galinée et d'autres voyageurs, par Du Hamel, les castors sont devenus entre 1669 et 1674 si populaires que non seulement il est faux de soutenir que La Fontaine ait copié Bernier (le seul examen des deux textes détruit cette hypothèse), mais qu'il est peut-être téméraire d'assurer qu'ils aient une source identique, en dehors de la source initiale, le livre de Nicolas Denys.

HENRI BUSSON.

*Erratum.* — Ma réponse à M. Jasinski ne m'ayant pas été communiquée en épreuves, il s'y est glissé plusieurs fautes. On voudra bien *lire* : p. 631, l. 3 de l'article : elles sont chues; l. 17 : au ton; dern. ligne : n'étais-je; p. 633, l. 26 : notoirement; p. 634, l. 16 : votre. — Dans mon premier article aussi on a imprimé, malgré mes corrections, p. 31, l. 29 : eût pris parti, au lieu de : *eut pris parti*.

de Charles du Perier; *De consensu et novae veteris philosophiae*, 1675, II, III, 9, p. 254. Les lignes consacrées à Bernier et à son livre ne se trouvent pas, naturellement, dans la 1re édition, de 1663.

1. Avec quelle prudence il faut conclure en matière de sources, je l'ai assez établi dans ma première étude. En voici encore, pour finir, une preuve. La thèse de La Fontaine, intermédiaire entre l'automatisme et Montaigne, que j'ai dit être celle de Du Hamel, elle était professée au collège de Bourgogne dans ces mêmes années et fut soutenue dans le *Philosophia vetus et nova* (privilège du 28 août 1677). L'auteur anonyme de ce manuel accorde aux bêtes « une raison imparfaite ». L'argument central du Discours à *Mme de la Sablière*, que les bêtes pensent mais ne réfléchissent pas, dont j'ai raconté l'histoire et la vulgarisation vers 1675, est celui même qu'invoque ce manuel :

« Et quidem in hac voce perceptionis quaedam latet homonymia : nam bestial objecta intuentur, et discernunt, atque, ut vulgo loquimur, *elles apperçoivent* : sed se intueri non sentiunt, nec proprie cogitant, *elles ne pensent pas* : reflectuntur in objecta..., non in suas actiones; nec se videre aut tangere animadvertunt », etc. (édit. de 1681, II, 389-396).

Deux ans après, on trouve la formule aux Rochers. Dans une discussion philosophique à laquelle assiste Mme de Sévigné, Charles de Sévigné réplique à ses interlocuteurs : « Nous pensons que nous pensons ». (*Lettres*, VII, 73-74, 15 septembre 1680).

## Supplément à la
## BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES DU BARON D'HOLBACH

[Publiée par M. D. Mornet dans cette *Revue*, avril-juin 1933.]

Le Bon Sens. Londres, 1774. In-16°, pp. XII et p. 302.
(Union Theological Seminary, Etats-Unis[1].)

Le | Christianisme | Dévoilé, | ou | Examen | des principes et des effets de la | religion Chrétienne. | Superstitio, etc. | A Londres | M.DCC.LXVII. | Table (sans pag. : 2 p.). Préface : I-XX. Christianisme Dévoilé : pp. 21-236. In-8°.
(Cambridge, University Library.)

Le Christianisme Dévoilé. Londres, 1767. In-8°, p. 244.
(Andover Theological Seminary, Etats-Unis[1].)

Le | Christianisme | Dévoilé, | ou | Examen | des principes et des effets de | la religion chrétienne. | Superstitio, etc. | A Londres. | M.DCC.LXXVI. | Préface : pp. I-XXXII. Christianisme Dévoilé : pp. 1-204. Table : pp. 205-206. In-12.
(Bibliothèque de l'Université d'Amsterdam, 444, b, 32.)

Le | Christianisme | Dévoilé, | ou | Examen | des principes et des effets de | la religion chrétienne. | Superstitio, etc. | A Londres. | M.DCC.LXXVII. | Table des chapitres : *iii-iv*. Préface : I-VIII. Christianisme Dévoilé : pp. 9-92. In-4°.
(Bodleian Library, Oxford. 4°, BS 962.)

Ethocratie. Amsterdam. Marc-Michel Rey. 1776, pp. X : 293 : 2. In-8°.
(Columbia University Library, Etats-Unis.)

Lettres à Eugénie. Dans T. IV et V de :
Œuvres | de | Fréret. | Secrétaire de l'Académie des Inscriptions | et Belles-Lettres. | Contenant : | Lettre de Thrasibule à Leucippe. | Tome premier. | A Londres. | M.DCC.LXXXVII. | 5 vol. in-24.
(Cambridge University Library, X, 20, 24[2].)

Le | Militaire | Philosophe, | ou | Difficultés | sur la | religion | proposées au | R. P. Malebranche, | Prêtre de l'Oratoire, | par un ancien officier. | Nouvelle édition. | Londres. | M.DCC.LXIX. | pp. 1-198. | Table : pp. 119-200, In-8°.
(Trinity College Library, Cambridge.)

Le | Militaire Philosophe, | ou | Difficultés | sur la | religion | proposées au R. P. Malebranche, | Prêtre de l'Oratoire, | par un ancien officier. | Londres.

1. Ces éditions, qui se trouvent dans des bibliothèques américaines, sont signalées dans : M. P. Cushing, *Baron d'Holbach*, New-York, 1914 (Thèse pour le doctorat de l'Université de Columbia).

2. La même édition (B. N., 8°, Z 19061) est signalée dans la *Revue d'Histoire Littéraire*, 1933, p. 276; l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale est incomplet.

| M.DCC.LXXVI. | Table (sans pag., 4 p.) Avertissement : p. 1. Militaire Philosophe : pp. 2-192. In-8°.

(British Museum. 4015, de, 34.)

Le Système de la Nature, ou des lois du monde physique et du monde moral. Leipsick, 1780, t. I, p. xv, 235, 3; t. II, p 203, 2; t. III, p. 161, 3; t. IV, p. 212, 2; t. V, p. 187, 2; t. VI, p. 191, 2. In-12.

(Bibliothèque d'Etat, Léningrad.)

Le | vrai sens | du Système | de la | Nature. | Ouvrage posthume de M. Helvétius. | A Londres. | M.DCC.LXXIV. | Avant-propos : p. III. Le vrai sens : pp. 151. In-8°.

(Cambridge University Library, Réserve.)

Le | vrai sens | du | Système de la Nature. | Ouvrage posthume de M. Helvétius. | A Londres. | M.DCC.LXXIV. | Table, p. v-VIII. Avant propos, p. 1-2. Le vrai sens : p. 3-96. In-8°.

(British Museum. 10664, bb, 24, 5.)

Théologie Portative, ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne. Par M. l'abbé Bernier. Londres, 1768, p. 4 et 200. In-16°.

(Bibliothèque Lénine, Moscou.)

J. LOUGH.

# POUSSET DE MONTAUBAN ET VICTOR HUGO

A la scène IV de l'acte III d'une comédie assez médiocre de Pousset de Montauban : *Les Aventures et le Mariage de Panurge*[1], nous rencontrons un passage très curieux : Panurge, voulant convaincre Antitus de la noblesse de sa famille, lui fait une pompeuse énumération de ses aïeux. La source de ce passage se laisse aisément déterminer : il reproduit en partie la généalogie de Pantagruel[2]. Mais, alors que Rabelais parodie visiblement les généalogies de Jésus-Christ[3], Pousset de Montauban, moins irrévérencieux, prend un ton entièrement différent, le ton héroïque ; c'est un héritage de la littérature burlesque, dont l'influence, malgré Boileau, se fait encore parfois sentir sur le théâtre comique de l'époque.

Ce qui, toutefois, nous semble le plus remarquable dans cette tirade de Panurge, c'est qu'elle évoque de façon irrésistible certaines énumérations pseudo-héroïques de Victor Hugo, spécialement la scène des portraits d'*Hernani*[4]. Qu'on en juge[5] :

La source de mon sang fut le grand Hapemouche,
Qui le premier apprit à fumer les jambons ;
De sa postérité vous dirai-je les noms [6] ?
Faribrot le honteux, qui fut d'une âme tendre,
Battant le paysan, empruntant sans rien rendre,
Noble, par conséquent ; Charbrot qui, d'un goût franc,
Fit servir le premier sel noir et poivre blanc ;
Farabrot, l'inventeur des ragoûts de cuisine,
Du meurtrier champignon, de l'eschalotte[7] fine ;
Tiphre, qui le premier de tous a découvert
Et le vinaigre à lait et la sauce Robert ;
Aqueleboc, auteur, de mémoire immortelle,
Et des soupes de prime et des choux à la moelle ;
Galehaut, inventeur de flacons ; et Gatho,
Ce grand auteur des pois au lard *cum commento* ;
Burtali, beau mangeur de soupe mitonnée,
Qui sur les mêmes poids inventa l'échinée ;
Maschefain, le friand, à qui nous devons l'art[8]
Du célèbre aloyau rétabli par Godard ;

1. Pousset de Montauban, *Les Aventures et le Mariage de Panurge* (1674) [Marion F. Chevalier] ; The Johns Hopkins Studies in Romance Literatures and Languages, Extra volume VI ; Société d'Édition « Les Belles-Lettres », Paris, 1933.
2. Rabelais, liv. II, ch. I.
3. Évangile selon saint Mathieu, chap. I ; Évangile selon saint Luc, chap. III.
4. Acte III, sc. VI.
5. Nous corrigeons quelque peu la ponctuation.
6. Cf. « De tous ces meurtriers te dirai-je les noms ? » *Cinna*, acte V, sc. I, v. 1488.
7. L'éditeur, sans nécessité, corrige *eschalotte* du manuscrit en *escalope*.
8. L'éditeur imprime *lard*, confusion évidente du scribe amenée par *pois au lard*, trois vers plus haut.

Britout qui, pour goûter le suc de ce qu'on mange
De tous les bons repas a fait bannir l'orange :
A peine l'Inde obtint par son exprès ici
Grâce pour la muscade : il l'exilait aussi.
Voilà quelques aïeux qu'un sang noble me donne
Qu'en dites-vous, Monsieur?

Et un peu plus loin :

Arrantas, Gabbara, Guillery, Godefry
Furent de temps en temps pendus de père en fils
Mais pour ces vilains morts dont la vie est tachée,
Galafre en récompense eut la tête tranchée...
Écoutez quelques-uns de mes aïeux encore :
Érix, au cou gelé, qui la fraise inventa ;
Le grave Gemmago qui rotonde porta;
Athlas, au grand pourpoint ; Jocrice, à maigre mine ;
Janotus, aux cheveux faits à la césarine ;
Janucus....
Baltron, qui le premier a poudré son manteau,
La cour dut empester[1] de canons à cerceau ;
Gayoffe, qui porta la grègue courte et large[2]...
. . . . . .

Tout cela n'a-t-il pas le ton héroïque, frisant le burlesque, la verve, l'harmonie un peu rude, le rythme, les coupes même parfois du vers de Hugo? Naturellement, nous ne devons voir ici qu'une simple coïncidence ; non seulement il serait invraisemblable d'imaginer que Victor Hugo s'est délibérément inspiré d'une scène d'un comique bouffon, mais la pièce de Pousset de Montauban était encore en manuscrit à l'époque où Victor Hugo écrivait. Le rapprochement, toutefois, nous a semblé curieux et valoir la peine d'être fait.

F.-J. Tanquerey.

1. Le texte du ms est ici très douteux ; on pourrait comprendre : (*il*) *fit empestrer*.
2. Acte III, sc. IV, v. 1121-1177.

# SUR QUELQUES PASSAGES DES « MAGES »

Le poème des *Mages* est depuis longtemps un des plus célèbres parmi les pièces d'inspiration philosophique de Hugo. La forme en est plus sublime à la fois et plus poétique que celle de *La Bouche d'ombre*, l'idée plus explicite et plus impersonnelle que celle de *Ibo*. Les critiques ont beau jeu à montrer les contradictions qu'il peut y avoir dans la métaphysique du poète : celui-ci n'est pas tenu d'un système cohérent et définitif. Il suffit que, cette fois, la pensée soit logique, une et belle. *Les Mages* sont un excellent résumé du panthéisme de Hugo, de son évolutionnisme moins physique que social et moral. Le monde pour lui est, à son commencement, un chaos où dominent les éléments malfaisants ou aveugles, — éléments physiques, grandes forces de la nature n'ayant pas encore trouvé son équilibre et cherchant son ordre à travers des cataclysmes, — éléments moraux, passions de l'homme asservi et ignorant, dans ces premiers temps, aussi chaotiques que les premiers et poussant l'homme au mal, le mal étant la première manifestation des êtres moraux non organisés et cependant essayant d'établir entre eux des rapports et des lois. L'Univers, cependant, est une grande unité, d'abord ténébreuse mais de plus en plus consciente. Des trois termes qui le composent et qui sont dans l'ordre descendant : Dieu, le Monde et l'Homme, l'essence est identique. Étrangers primitivement l'un à l'autre, il faut, pour que l'harmonie universelle s'établisse, qu'ils se connaissent et se compénètrent. Cette compénétration ne se réalise que par la mise en action de l'homme, le milieu conscient de l'Univers. Mais celui-ci ne peut se mettre en mouvement que par l'intermédiaire d'êtres, semblables à lui de nature, disposant, par une sorte de don gracieux de Dieu, d'une plus grande quantité d'énergie et de moyens que celle dont dispose l'humanité commune. Ces hommes sont les génies de toutes sortes, poètes, savants, philosophes, législateurs, inventeurs. Ce sont les Mages. Le Mage est dans tout pays supérieur au prêtre. Celui-ci prie son Dieu et le sert. Le Mage le contraint et pour ainsi dire le vole. Son rôle est double. D'abord il donne à l'esprit la conscience de l'harmonie des phénomènes qui, dans leur premier contact, le remplissent d'un étonnement merveilleux — mais ceci est déjà un commencemnt de pénétration, — puis, sur des rapports rigoureusement exacts, l'intuition cette fois appuyée sur la science, ils relient les phénomènes les uns aux autres et, faisant agir certaines forces, à l'appui ou au détriment des autres, ils arrivent à gouverner le monde. La vue synthétique des phènomènes physiques — et Hugo dirait

aussi moraux — l'amène à une grande conception d'ensemble, à une sorte de maxime générale, conquête des Prométhées modernes : la loi de la relativité des principes (voir l'explication et l'application dans les romans, justement appréciés récemment par Claudel : *Les Travailleurs de la Mer*, *L'Homme qui rit*, *Les Misérables*). Réglées les forces cosmiques, accordées et harmonisées les passions, — et il ne s'agit pour ce faire que de combattre le principe de désordre et de mal par un principe d'ordre et de bien tout aussi puissant que la raison découvre, — l'humanité éprouve peu à peu par l'effet que le bien ni le mal n'existaient en soi, que l'amour-propre, le vouloir-vivre, de même que les forces jadis en apparence malfaisantes (soit la foudre avant de devenir l'électricité) sont dans l'ordre matériel et moral les sources d'inépuisables biens aujourd'hui ou demain. Voilà donc l'harmonie établie entre le monde et l'homme. Elle n'est pas moins possible et légitime entre l'homme et Dieu. Celui-ci est un principe infiniment bon ou mauvais suivant que nous le concevons sous une forme positive et limitée :

*Tantum relligio potuit suadere malorum*,

ou, au contraire, comme le grand aimant, la suprême fin. (Voir *La Bouche d'ombre.*) Détachés de Dieu il faut, pour que nous ne nous confondions pas avec lui, paraître autres, mais le mal dont nous procédons n'est en quelque sorte que l'envers du bien, ne se voit que d'en bas, et tend à être récupéré par le premier principe, ramené à l'un primitif : Dieu

N'est hors de rien étant la fin universelle...
Et tout, même le mal, est la création
Car le dedans du masque est encor la figure.

Il nous a fait don de l'ordre cosmique, condition préalable de l'ordre moral qui est notre fait. Il ne demande pas mieux que nous collaborions à la partie de son œuvre qu'il nous a laissée, que nous soyons ses gladiateurs contre le mal, contre la haine.

Dieu dit : Je suis bien aise
Que ce qui gisait soit debout.

Ainsi le troisième terme du grand Tout est à son tour pénétré non seulement par l'homme mage, mais par l'humanité moyenne soulevée, élevée par le vent qui des « cieux sans borne » lui apporte la liberté; Dieu, le monde et l'homme sont l'un dans l'autre, l'un par l'autre. Le progrès n'est autre chose que la pénétration de plus en plus profonde des trois termes, la réalisation de la plus grande quantité d'harmonie dans le Tout. Dieu reste cependant ici-bas au-dessus et au dehors. L'œil déborde le triangle du gouffre mais y reste cependant encadré. Le penseur qui veut Le voir est d'abord arrêté par un éclat de rire (*Dieu*). Il n'en aura la connaissance que dans un évanouissement au milieu de la lumière infinie. La mort seule amènera cette possession

complète du mystère et de l'ineffable par la dépossession des formes particulières, l'anéantissement du « moi misérable » borné par ses égoïsmes et ses concupiscences. Seul le mage peut, par une intuition privilégiée et dans une extase, rêver Dieu et l'être, si l'on peut dire, dans la mesure où avoir une idée c'est être la chose dont nous avons l'idée.

En attendant l'heure dorée,
L'extase de la mort sacrée,
Loin de nous, troupeaux soucieux,
Loin des lois que nous établîmes,
Allez goûter, vivants sublimes,
L'évanouissement des cieux!

J'ai voulu résumer bien sommairement et surtout bien imparfaitement le poème avant de préciser de quelques explications certains points laissés, peut-être non volontairement, dans l'ombre par le commentaire, ailleurs si consciencieux et souvent presque minutieux, de M. Joseph Vianey, dans son édition des *Grands Écrivains*, publiée sous la direction de Gustave Lanson.

*
* *

Dans l'énumération qui constitue la première partie du poème, Hugo nomme d'abord les poètes :

Ceux dont l'aile monte et descend (v. 12).

M. Vianey nous dit :

L'esprit du poète monte jusqu'aux plus hauts problèmes et descend jusqu'aux réalités les plus humbles. Aussi son œuvre est-elle tour à tour sublime et familière, comme il est dit dans la pièce I, v.

Je crois qu'ici l'annotateur a été égaré par un rapprochement avec Virgile fait par Samuel Chabert (*Cum canerem reges... Cynthius me admonuit... Pascere oportet oves, deductum dicere carmen*) pour la pièce citée, où Hugo dit en effet :

Oui, mon vers croit pouvoir sans se mésallier
Prendre à la prose un peu de son air familier.

Mais ici l'idée est tout autre. Elle est précisée par les derniers vers de la strophe :

Tous ces yeux où la lumière entre,
Tous ces fronts dont le rayon sort.

Le poète monte et descend, grâce à son aile, comme intermédiaire entre Dieu et l'Homme. Ainsi ses yeux reçoivent la lumière et son front en porte un reflet aux hommes. On pourrait comparer avec Bossuet, plus près, cette fois, de Hugo que Virgile :

Prêtres qui êtes les Anges du Dieu des Armées, vous devez sans cesse monter et descendre comme les Anges que vit Jacob dans cette échelle

mystique[1]. Vous montez de la terre au ciel lorsque vous unissez vos esprits à Dieu par le moyen de l'oraison; vous descendez du ciel en la terre lorsque vous portez aux hommes ses ordres et sa parole. Montez donc et descendez sans cesse, c'est-à-dire priez et prêchez, parlez à Dieu, parlez aux hommes: allez premièrement recevoir et puis venez répandre les lumière; allez puiser dans la source, après venez arroser la terre et faites germer l'esprit de vie[2].

* * *

Ce sont...
Ceux qui sont tout pensifs devant
Les nuages, ces solitudes
Où passent en mille attitudes
Les groupes sonores du vent.

M. Vianey note que

déjà en juin 1843, dans *Aux Arbres*, III, xxiv, Hugo se représente *pensif* et dit qu'un nuage l'occupe tout le jour.

Tous les poètes ont plus ou moins rêvé devant les nuages, mobiles, errants, hauts, inconsistants et variés. Mais Hugo, ici, a donné un sens à sa contemplation. Ce n'est pas le poète seul qui est intéressé au spectacle, c'est le Mage qui entend les symboles. Il sait « ce que le soir calme pense des morts qui vont partir » et comme le vieillard qui en face du soleil qui se couche s'identifie avec l'antique Osiris dans une certitude de résurrection, le penseur, ici, en présence de cette solitude peuplée de perpétuels passages, songe au monde instable et mouvant aussi d'ici-bas. Ce vent constructif est celui de l'esprit. *Mens agitat molem.* Tout est plein d'âmes. Il s'oppose au souffle de la matière; il fait naître les peuples en les animant par la liberté (voir 521 sq.). Mais la matière se perd sans cesse et, avec elle, les formes qui disparaissent. Les fleurs acceptent leur destinée sans murmure (*Légende : La terre*). L'homme, lui, ferait sans doute des reproches à Dieu quand, ayant l'idée de choses supérieures (plus réelles en un sens), des sommets, il voit que nos idées, nos rêves, nos vertus, nos espoirs, « passent comme le reste ».

Nous sommes les flocons de la neige éternelle.

Dans *Magnitudo parvi* la pensée s'explicite :

Prenant pour l'être et pour l'essence
Les fantômes du ciel profond,
Voulant nous faire une science
Avec des formes qui s'en vont...
Que me font la larve et la cendre
Et, dans les tourbillons mouvants,
Toutes les formes que peut prendre
L'obscur nuage des vivants?...
Tous ces êtres comme nous-mêmes

1. On sait que l'image de l'Échelle est familière à Hugo. Voir *La Bouche d'ombre*, v. 392 sq. et *passim*.
2. *Oraison funèbre du Père Bourgoing*, première partie.

S'en vont en pâles tourbillons...
Le souffle les crée et les chasse ;
Ce gouffre en proie au quatre vents
Comme la mer aux vastes lames
Mêle éternellement ses flammes
A ce sombre écroulement d'âmes,
De fantômes et de vivants...
... Un jour il faudra que l'étoile aussi tombe.
L'étoile voit neiger les âmes dans la tombe,
L'âme verra neiger les astres dans les cieux.

A la question posée par la vision des formes instables, par le spectacle du nuage, ombre d'ombres, Pindare ne répondait que par la pérennité de la gloire, le Mage moderne par l'éternité de la monade pensante.

*
* *

Kopernik éperdu regarde,
Dans les grands cieux aux mers pareils,
Gouffre où voguent des nefs sans proue,
Tourner toutes ces sombres roues
Dont les moyeux sont des soleils.

Ce passage est un des tours de force de Hugo dans la réalisation de la poésie scientifique. M. Vianey a cru pouvoir critiquer la belle vision où s'exprime le système héliocentrique de Kopernik.

A moins qu'il ne s'agisse de bateaux à roues, l'image du char se substitue à celle du vaisseau.

Hugo, comme Gautier, — et à l'inverse de Pindare pour ne pas parler de Boileau, — pèche rarement par l'incohérence des images. Ces nefs sans proue qui, dirigées par le pilote divin, n'ont pas besoin de gouvernail pour traverser les gouffres de l'espace, ne sont pas plus des chars que des vaisseaux ordinaires. Les immenses roues sombres constituées autour des centres de lumière, — l'éclat des soleils moyeux ne triomphant pas complètement de la nuit et de l'ombre, — ont des rayons invisibles, et leur orbe est la circonvolution des planètes.

*
* *

Et Plaute à qui parlent les chèvres.

Hugo songe à la parenté de la comédie avec le drame satyrique et la poésie bucolique.

L'allusion de Hugo est plus précise. Le théâtre de Plaute ne ressemble pas à celui d'Aristophane et au déchaînement naturiste du drame satyrique. Dans le *Mercator* de Plaute nous trouvons les chèvres de Hugo. Elles ne parlent pas au poète, mais à un de ses personnages — et en songe. Démiphon croit voir sa femme et la jeune

esclave, dont il veut faire sa maîtresse, sous la forme de chèvres. Un singe (son rival) prend celle-ci — mais un jeune bouc (son fils) la ravit à son tour, et vient annoncer la chose à Démiphon :

*Interea ad me visus est haedus aggrediri.*
*Infit me praedicare sese ab simia capram induxisse.*

Et tandis que Démiphon pleure, le jeune bouc rit. (Acte III, scène 1.)

*
* *

Sur Jésus dans sa crèche blanche
L'altier Buonarotti se penche
Comme un Mage et comme un aïeul
Et dans tes mains, ô Michel-Ange,
L'enfant devient spectre et le lange
Est plus sombre que le linceul!

Les images de Jésus enfant que nous avons de Michel-Ange (Offices de Florence, Eglise Notre-Dame, à Bruges) n'ont aucun rapport avec cette description.

M. Vianey aurait raison s'il y avait ici une « description » comme il dit. Mais c'est la vision du peintre vue à son tour par le poète. Pour comprendre le poète, il suffit de se rappeler la Madone qui tend à Joseph l'enfant par-dessus sa tête. La mère a dans le regard une angoisse infinie, Joseph est grave et soucieux, et l'enfant n'a rien du bambino joufflu et souriant que les peintres italiens nous présentent d'habitude. Lui aussi semble prévoir sa destinée grandiose et tragique. C'est déjà en puissance le spectre qui apparaît parmi les fulgurations mouvementées du Jugement de la Sixtine. Dans une lettre à Vasari qui le félicitait de la naissance d'un petit neveu, le peintre écrivait :

L'homme ne doit pas rire quand tout le monde pleure. Il faut attendre la mort et ne pas rire à la naissance, réserver l'allégresse pour la mort de celui qui a bien vécu.

*
* *

L'homme, esprit captif, les écoute,
Pendant qu'en son cerveau le doute,
Bête aveugle aux lueurs d'en haut,
Pour y prendre l'âme indignée,
Suspend sa toile d'araignée
Au crâne, plafond du cachot

Cette image a-t-elle pour origine l'expression populaire « avoir une araignée au plafond » ? C'est douteux. Peut-être a-t-il fallu, au contraire, que Hugo n'y pensât pas. Quoi qu'il en soit, l'image ici n'a rien de burlesque, *plafond du cachot* étant bien préparé.

On peut admettre la « préparation » et accorder qu'il n'y a rien ici de burlesque. Mais que Hugo n'ait pas pensé à la locution connue, c'est beaucoup affirmer. Qu'il ait dû, au contraire, l'oublier, c'est oublier

soi-même son goût parfois inattendu du calembour (*Le tonnerre n'y put tenir, il éclata*, etc... Au fait, d'où vient au juste cette image? Il est question dans le *De Finibus* et dans le *De Officiis* d'un philosophe, Ariston de Chio, dit la Sirène (voir la thèse de Saal : *De Aristone Chio*), disciple de Zénon, qui proscrivait la logique et la science de la nature comme également inutiles et impossibles et ne voulait pas se prononcer sur la divinité, comme une notion excédant l'intelligence. Ce philosophe agnostique qui mourut, dit-on, d'un coup de soleil, comparait les syllogismes aux toiles d'araignée. Toile d'araignée (au plafond ou ailleurs, au crâne, par exemple) était donc pour lui l'équivalent de billevesée, de raisonnement captieux. On trouve *araignée* en ce sens de *toile d'araignée* non seulement dans le latin (*Araneas mihi servari volo*, dit Euclion à son esclave), mais encore dans La Fontaine et Fénelon.

*
* *

Quand Juvénal fuit Rome ingrate
Nul sceptre ne vaut son bâton.

Les mages, dans cette strophe, sont comparés à des prêtres et à des évêques. Au lieu du mot qui désigne le bâton royal, on en attend un qui désigne le bâton pastoral.

Il est vraisemblable que Hugo n'a pensé ici qu'au bâton du voyageur qui quitte Rome (en la personne d'Umbritius), bâton qui est aussi son arme contre le mal qu'il fustige (ailleurs Hugo parle de son fouet. Voir *William Shakespeare*, p. 48 [éd. Hachette, 1880] et *passim*).

*
* *

Ils vont vêtus d'humanité
Jouant la comédie énorme
De l'homme et de l'éternité
Ils tiennent la torche et la coupe.

La torche représente l'incendie plutôt que la lumière, donc, ici, sans doute, la tragédie; la coupe est celle du festin, donc de la joie et représente ici, je pense, la comédie. Mais la torche et la coupe ne sont pas les attributs habituels de la tragédie et de la comédie.

Le mot comédie indique une image générale, indépendante de la forme littéraire du drame. Le mage se donne en spectacle et en exemple. Le plus grand mage, sans doute, est le Christ qui, en se faisant donner le baptême, en se laissant tenter au Démon, en soupirant sur la croix la plainte de l'âme en proie au doute suprême, est comme un acteur sublime qui joue consciemment et volontairement le rôle humain immense qu'il a adopté. L'explication donnée par M. Vianey tombe d'elle-même. On pourrait penser aux persécutions dont ces

grands Mages, du Christ à Socrate et de celui-ci à Jeanne d'Arc ou à Dolet, ont été les victimes. La torche serait, celle ardente, des rétractations imposées ou du bûcher qu'ils semblent avoir allumé eux-mêmes, la coupe celle que remplit la cigüe. Mais on verra plus vraisemblablement dans la torche les clartés fulgurantes, flamboyantes du génie ; dans la coupe, le symbole de ses ivresses et de celles où il convie l'humanité. (Voir toujours *William Shakespeare*, p. 190 : « Vous pouvez vous chauffer les mains à son incendie », et, p. 191 : « Shakespeare se verse toute la nature, la boit et vous la fait boire. »)

*
* *

Nous sentons dans la nuit mortelle
La cage en même temps que l'aile.

On attend, au contraire : nous sentons l'aile en même temps que la cage.

Torts de la rime? Nous avons dit maintes fois que nous ne croyions pas à ces torts en dehors des médiocres poètes. Pensons à Pascal. L'arbre ne se connaît pas misérable. Mais il ne se connaît pas grand non plus. La misère et la grandeur sont liées dans ce « cercle » qui fait que l'homme doit connaître d'abord sa prison pour sentir, à ses limites, son privilège d'aspirer à l'infini.

*
* *

De temps en temps blanc et sublime,
Par-dessus le mur de l'abîme,
Un ange paraît et s'en va.
Quelquefois une plume tombe
De l'aile où l'ange se berçait.
Retourne-t-elle dans la tombe?
Que devient-elle? On ne le sait.

M. Vianey, après avoir proposé comme explication de cet ange les croyances spirites de Hugo, consent qu'on y puisse voir « plus simplement le symbole des génies disparus ». C'est évidemment le sens de cette description dramatique et symbolique. Certaines inventions viennent trop tôt. *Nil novi sub sole*. Rien de nouveau, mais il faut cependant que les choses se renouvellent pour s'adapter aux besoins de l'homme évolué. Quant à l'origine de l'image, on la trouve dans le *Génie du Christianisme* :

Quelquefois deux beaux étrangers, aussi beaux que la neige, arrivent avec les frimas; ils descendent au milieu des bruyères, dans un lieu découvert et dont on ne peut approcher sans être aperçu; après quelques heures de repos ils remontent sur les nuages. Vous courez à l'endroit d'où ils sont partis et vous n'y trouvez que quelques plumes, seule marque de leur passage que le vent a déjà dispersées[1].

1. On pourrait encore signaler dans les *Mages* quelques rapprochements :

Quand dans les tombeaux les vents jouent

*
* *

Nous ne nous sommes pas attaché à relever quelques critiques vétilleuses qu'il appartient à tout lecteur d'accepter ou de rejeter ; nous avons voulu seulement compléter sur un certain nombre de points d'interprétation réellement délicate — autant qu'il nous a semblé — le travail d'un probe érudit.

HENRI JACOUBET.

Avec les os des Rois défunts.

*Tombeaux de Saint-Denis*, XI, 3 : « Elles ne sont plus ces sépultures. Les petits enfants se sont joués avec les os des puissants monarques. »

Toutes les ailes de l'aurore.
Toutes les griffes de la nuit.

Celuta a le regard de la nuit et le sourire de l'aurore (*Natchez*).

## SUR UNE LETTRE DE DUMAS FILS

M. Henri Glaesener a publié ici même[1], en l'entourant de commentaires qui ont leur intérêt, une curieuse lettre de Dumas fils, aujourd'hui conservée au Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles. Il n'a malheureusement pas réussi à en identifier le destinataire, ni à en préciser la date. Ce petit problème ne nous paraît cependant pas insoluble, et nous voudrions proposer ici une solution qui nous paraît, à tout le moins, offrir un assez haut degré de probabilité.

On se rappelle le post-scriptum : « C'est égal, ne vous y trompez pas. M. de Ryons n'est pas impuissant. Et la maîtresse de Montègre, qu'est-ce qu'elle serait donc venue faire chez lui ? » Le critique dramatique auquel s'adresse Dumas avait donc présenté le héros de *L'Ami des Femmes* comme un autre marquis de Gesvres. C'est précisément ce qu'avait fait Gustave Frédérix dans l'important feuilleton qu'il avait consacré à cette pièce dans *L'Indépendance belge* du 20 novembre 1867[2]. Il y parlait de « la peinture physiologique de M. de Ryons », et il déclarait en propres termes : « S'il s'agit d'un homme que la passion ne trouble point, qui n'a que des curiosités d'esprit et des désirs d'imagination, M. de Ryons nous semble fort bien avisé et très judicieux ».

Le feuilleton n'en était pas moins fort élogieux et il avait même quelque peu le caractère d'une apologie de cette pièce très discutée. « Ce qui me plaît dans *L'Ami des Femmes,* concluait le critique belge, c'est tout ce qu'on y blâme : l'audace des recherches et la ténuité de l'intrigue ». Cette bienveillance dut d'autant plus toucher Dumas que sa comédie était tombée lors de sa première représentation au Gymnase. La reprise de Bruxelles, qui eut lieu au théâtre du Parc le 15 novembre 1867, devait, dans la pensée de l'auteur, faire appel de ce premier jugement. Cette seconde épreuve ne fut, du reste, guère plus favorable. La critique bruxelloise du temps se montra fort dure pour cette pièce. Par exemple, dans son article de *L'Écho du Parlement*, G. V., — c'est-à-dire Georges Vautier, — constatait « le double insuccès de *L'Ami des Femmes* à Paris et à Bruxelles ». Et il ne balançait pas à prononcer : « *L'Ami des Femmes* est bien mort, que ne l'a-t-on tranquillement laissé dormir de son sommeil éternel[3] ! » Frédérix

1. Henri Glaesener, « Autour d'une comédie de Dumas fils », *Revue d'Histoire Littéraire de la France,* avril-juin 1935, pp. 243-250.

2. Feuilleton recueilli dans : G. Frédérix, *Trente ans de critique,* Bruxelles, 1900, t. II, pp. 42-57.

3. Numéro du 18 novembre 1867.

fut à peu près seul à défendre l'œuvre, et son ingénieux plaidoyer dut mitiger un peu la déception du dramaturge. Celle-ci explique assez l'intention, qu'il exprime dans sa lettre, de ne pas recommencer de sitôt.

Or, à l'occasion de cette représentation du Parc, Dumas avait fait le voyage de Bruxelles. *L'Indépendance belge* l'annonçait à ses lecteurs le 13 novembre 1867 : « Nous apprenons avec regret le court séjour à Bruxelles de M. Alexandre Dumas fils. L'éminent écrivain, qui doit retourner jeudi matin à Paris, n'est venu à Bruxelles que pour diriger, au théâtre du Parc, les deux répétitions générales de *L'Ami des Femmes*. La dernière de ces répétitions aura lieu demain soir mercredi. »

En fait, il dut prolonger un peu son séjour, car la première, annoncée d'abord pour le jeudi 14, se trouva reportée au vendredi 15. Nous savons, d'autre part, qu'il fut, à ce moment, en rapport avec Frédérix. Celui-ci signala même à son attention la jeune comédienne Aimée Desclée, qui jouait alors *Diane de Lys* au théâtre des Galeries et qui devint bientôt après l'interprète favorite de ses rôles de femmes. Frédérix lui-même l'a raconté plus tard : « C'est dans *Diane de Lys* que M. Dumas vit Desclée à Bruxelles. Il était venu faire répéter *L'Ami des Femmes* au théâtre du Parc... Dumas se rappellera probablement qui lui proposa d'aller entendre *Diane de Lys* au théâtre des Galeries Saint-Hubert. Bien que M^lle^ Desclée n'eût laissé qu'un souvenir indécis de sa première apparition au Gymnase de Paris et de son passage au Vaudeville, il s'empressa d'accéder à la demande qui lui était faite par deux personnes, dont l'une était M. Louis Ulbach, et dont on n'aura pas besoin de nommer l'autre[1]. » On risque donc peu de se tromper en datant notre lettre de la fin de ce mois de novembre 1867.

Quant à « notre ami Lacroix[2] », chez lequel le dramaturge rencontra le critique belge durant ce séjour, il n'a sûrement rien à faire ni avec Paul Lacroix, dit le bibliophile Jacob, ni avec son frère Jules. Il s'agit, selon toute vraisemblance, de l'éditeur bruxellois Albert Lacroix, celui qui, avec Verboeckhoven, avait, cinq ans plus tôt, édité *Les Misérables* de Victor Hugo[3].

GUSTAVE CHARLIER.

1. Feuilleton de *L'Indépendance belge* du 31 mars 1884, repris dans *Trente ans de critique*, t. II, p. 93.

2. Quoi qu'en dise M. Glaesener, la lecture *Lacroix* est sûre. Par contre, il faut lire, *in fine* : « ... être soupçonné de *préméditation* ».

3. Voir, sur lui, Adolphe Brisson, *Le roman d'un roman*, dans *Le Temps* des 20 et 21 février 1902.

# COMPTES RENDUS

**La première utopie française : *Le royaume d'Antangil (inconnu jusqu'à présent), réimprimé sur l'unique édition de Saumur, 1616*; avec des éclaircissements de Frédéric Lachèvre. Étude liminaire : *Variations de « l'Utopie »*, par René-Louis Doyon. Un vol. in-8° de xxviii-157 pages. Paris, La Connaissance, 1933.**

Il y a, dans la plupart des travaux de M. F. Lachèvre, deux parts : une part de polémique religieuse et politique, et une part d'érudition. Nous n'avons pas à suivre l'auteur dans des démonstrations où il tente de prouver que tous ceux qui ont attaqué, au xvii^e^ siècle, l'ordre politique et religieux ont été à la fois de pauvres sires et des imbéciles. Il nous suffira de constater une fois de plus que les convictions légitimes de l'homme n'ont jamais troublé la conscience et la perspicacité de l'érudit et qu'il a vraiment apporté à l'histoire littéraire les documents les plus rares, les plus sûrs, les plus exactement précisés. La *Revue d'Histoire Littéraire* doit donc s'excuser de n'avoir rien dit depuis trois ans de cette publication dont l'édition, tirée à deux cent cinquante exemplaires seulement, risquerait par là même de passer inaperçue.

L'excuse est d'autant plus nécessaire que M. F. Lachèvre a discuté et réfuté les hypothèses que M. Van Wijngaarden avait ingénieusement échafaudées (dans ses *Odyssées philosophiques en France entre 1616 et 1789*), sur le lieu d'impression et l'auteur de ce Royaume d'Antangil. En rendant compte de son livre dans cette *Revue*, je n'avais pas ménagé les critiques à une étude trop souvent bien mal informée; mais enfin ces hypothèses étaient ingénieuses et elles m'avaient semblé valables; j'acceptais que l'ouvrage ait été en réalité imprimé à Leyde et qu'il eût pour auteur un pasteur protestant. Malheureusement, M. Van Wijngaarden n'avait oublié qu'une chose, bien élémentaire, si élémentaire qu'on ne pouvait penser qu'il l'eût omise : la comparaison du matériel typographique des ouvrages de même format. M. Lachèvre a fait cette comparaison; elle prouve sans conteste que l'ouvrage sort bien des presses de Portau, à Saumur. Il ne reste rien des raisonnements de M. Van Wijngaarden, sinon, pour nous comme pour lui, cette leçon que les discussions d'attribution, fondées sur l'orthographe, la langue, le style, quelle que soit leur précision (et M. Wijngaarden avait recherché cette précision) sont souvent bien fragiles.

Je ne dirai rien de l'utopie elle-même. Elle est extrêmement curieuse dans sa précision et son absurdité chimériques; mais sa signification et sa portée ne sont pas grandes; et elle est d'ailleurs restée inconnue.

On trouvera, en fin d'ouvrage, une liste des utopies parues en France entre 1617 et 1816. Elle est sensiblement plus complète que celle de M. Van Wijngaarden; et elle me semble parfaite pour le xvii^e^ siècle. Il y aurait quelques remarques à faire pour le xviii^e^ siècle (par exemple, il faudrait citer *l'Arcadie* de B. de Saint-Pierre).

L' « étude liminaire » de M. Doyon relève de l'essai philosophique et pas du tout de l'histoire littéraire.

D. Mornet.

Joseph Vianey, **Les Épîtres de Marot**. Un vol. in-16 de 176 pages. Paris, Société française d'éditions littéraires et techniques, 1935.

On pouvait penser qu'après les beaux travaux de Pierre Villey, de M. Becker et de M. Guy il était difficile d'écrire sur Marot quelque chose de neuf. M. Vianey prouve le contraire. Le petit livre qu'il publie complète excellemment les trois ouvrages précédents. S'il utilise les résultats chronologiques établis par l'enquête de ses devanciers, M. Vianey s'est proposé surtout de marquer les caractères du talent de Marot. Son examen est plus strictement littéraire qu'historique. Les conclusions en sont des plus suggestives : elles tendent à faire de Marot le créateur de la poésie personnelle. Comment, élève des rhétoriqueurs, poète de cour, prisonnier, amoureux, exilé, fugitif, il a su transformer un genre impersonnel, factice, dépourvu de toute vie et de toute originalité, c'est ce que le critique explique avec un sens historique et une finesse sans défauts. L'érudition, pour se dissimuler, n'en est pas moins très sûre : M. Vianey se borne à l'essentiel et porte son effort sur l'explication du texte, en montre les qualités et les défauts. Peut-être cède-t-il un peu au désir de grandir son personnage ? Peut-être en fait-il un artiste trop sûr de ses procédés? On hésite à formuler cette critique quand on réfléchit au progrès réel que Marot a fait faire à la poésie française : Ronsard lui-même, malgré ses sarcasmes, n'a-t-il pas, en définitive, rendu hommage à son prédécesseur? M. Vianey met à bon droit l'accent sur les mérites du poète : la conception, infiniment plus humaine et plus vivante que celle de ses maîtres, qu'il se fit de la poésie, le sens de l'art, surtout le sens de la mesure, l'intelligence de ses moyens et de leurs limites, la création d'un genre littéraire et d'un style dont le succès persistant prouva la valeur : de Voiture à Voltaire, quel est le poète classique qui ne doit quelque chose à Maître Clément? Tout cela, M. Vianey le dit avec la même simplicité qui donne tant de prix à ses précédentes études sur Ronsard et Du Bellay. Ces trois livres constituent la meilleure initiation — et la plus élégante — à l'étude des poètes du XVI^e^ siècle.

P. Jourda.

---

Henry-L. Brugmans, **Le séjour de Christian Huyghens à Paris et ses relations avec les milieux scientifiques français**, *suivi de son Journal de voyage à Paris et à Londres*. Un vol. in-8° de 201 pages. Paris, Droz, 1935.

Cette étude, établie avec beaucoup d'intelligence et de précision, intéresse avant tout l'histoire des sciences ou l'histoire générale, qui ne sont pas de ma compétence. Mais cette histoire des sciences est alors essentielle pour l'histoire de la pensée puisque la séparation est très peu marquée entre ce que nous appelons aujourd'hui les « sciences » et les « lettres ». Il faut donc signaler l'ouvrage, même dans une Revue d'histoire littéraire. D'autant plus qu'on y trouvera, de temps à autre, des renseignements qui intéressent l'histoire littéraire, par exemple sur Despréaux et ses lectures du *Chapelain décoiffé*.

D. Mornet.

---

La Fontaine. **Fables**. Texte établi et présenté par Ferdinand Gohin. Paris, Société les Belles-Lettres, 1934.

Les lecteurs de la *Revue d'Histoire Littéraire* voudront bien excuser une erreur pour laquelle je n'ai qu'à plaider coupable. Dans le numéro de janvier-mars j'ai rendu compte de cette publication en en attribuant le mérite à M. René Bray. Mon compte rendu avait été fait de mémoire, pendant les

vacances. Et dans cette mémoire, par un phénomène qu'il faut laisser aux psychologues (ou, si l'on veut, aux psychiâtres) le soin d'expliquer, le nom de M. Bray s'était substitué à celui de M. Gohin. On voudra donc bien rendre à celui-ci les compliments et observations que j'avais donnés et faites à celui-là.

DANIEL MORNET.

---

DIDEROT. **Supplément au Voyage de Bougainville**, publié d'après le manuscrit de LÉNINGRAD, avec une Introduction et des Notes, par GILBERT CHINARD, correspondant de l'Institut, professeur à l'Université Johns Hopkins. Un vol. in-8° de 213 pages. Paris, E. Droz; Baltimore, The Johns Hopkins press, 1935.

Excellente édition publiée par l'historien qui connaît le mieux les problèmes posés par cette œuvre de Diderot. L'Introduction et les Notes dégagent très clairement et très fortement l'essentiel de ce qui était jusqu'ici dispersé dans les travaux de M. Chinard lui-même, dans les études sur Bougainville, sur Cook,... etc. On n'y trouvera pas de « révélations », ni sur le texte, ni sur sa signification. Ce n'est pas la faute de l'éditeur; c'est parce que la copie de Léningrad, qui est ici reproduite, diffère fort peu des textes antérieurement publiés et parce que M. Chinard n'a rien pu savoir du paquet de manuscrits qui est toujours la propriété des descendants de la famille Vandeul et dont M. André Babelon a tiré ses éditions des *Lettres inédites* et des *Lettres à Sophie Volland*. Profitons de cette occasion pour protester avec étonnement (*étonnement* est un terme poli) contre l'attitude de ceux qui détiennent ces documents. Qu'ils ne les confient pas à tous ceux, même qualifiés, qui s'intéressent à Diderot, c'est tout naturel. Qu'ils en réservent l'étude, depuis des générations, à tel ou tel, sans que cette étude aboutisse jamais, soit! Mais qu'ils se refusent à en donner un inventaire, à faire ainsi savoir ce qu'on peut compter y trouver ou n'y pas trouver, c'est une absurdité (autre terme poli). Pour le fond même de l'œuvre, il touche à des problèmes si vastes et si souvent étudiés que M. Chinard avait surtout à débrouiller, à trier, à faire comprendre exactement. Il s'en est admirablement tiré. On retrouve, dans cette édition, les qualités de précision, de clarté, de jugement qui font le mérite de tous ses ouvrages. Il a, notamment, marqué avec beaucoup de bon sens et de mesure la portée réelle des paradoxes de Diderot et des autres. Personne ne prétend renverser l'ordre social et nous ramener à l'état de nature. L'homme n'est ni bon ni méchant. Il est ce que le font l'éducation et la société. « Ni bon, ni mauvais originellement, l'homme sera heureux s'il suit [grâce à une société bien organisée] les lois de la nature des choses et de sa nature physique; il sera effroyablement malheureux si, au contraire, les lois, les préjugés, une mauvaise éducation ou un manque de bon sens et de claire raison le mettent en opposition avec ces simples lois naturelles. » Tout cela est fort bien dit, comme M. Chinard montre fort bien à quoi se ramènent, dans la pratique, les audaces de Diderot. Je penserais même qu'il n'y a pas lieu de donner à d'Holbach une attitude « plus aggressive » (Note de la page 198). Outre que d'Holbach s'y est si bien pris qu'il n'y a pas eu, au XVIII^e^ siècle, dix personnes pour savoir que ses œuvres étaient de lui, sa critique des « préjugés » et des « erreurs universelles » ne le conduit même pas à une conception politique démocratique; et il s'en tient, en fait, au « monarque philosophe ».

*Page 31*. — Je n'appellerais pas La Dixmerie un « obscur écrivain »; son œuvre abondante a eu un certain retentissement. Je crois, en outre, qu'il ne peut guère y avoir de doute quand on compare cette œuvre et *Le Sauvage de Taïti aux Français* sur l'attribution que lui fait Barbier du *Sauvage de Taïti*.

D. MORNET.

Paul Chaponnière, **Voltaire chez les calvinistes**. Un vol. in-12 de xvi-267 pages. Paris, Perrin, 1936.

Les relations de Voltaire et Rousseau avec Genève ont fait couler des flots d'encre : ouvrages de G. Vallette, d'Edouard Rod, et tout récemment de J. Spink, brochures et articles presque sans nombre. M. Chaponnière a jugé que ce n'était pas assez et je suis tenté de lui donner raison. Aucun de ces ouvrages n'était ou complet ou tout à fait impartial; celui même, très solide, de Spink n'étudie que Rousseau. Il était fort utile de nous donner une sorte de mise au point, à la fois simple et large, qui dégageât l'essentiel et qui ouvrît ces horizons où l'on aperçoit, à travers et au delà de Genève, les grands débats qui agitent la pensée de tout le xviii^e^ siècle. M. Chaponnière me semble y avoir réussi. Son livre est agréable et vivant, sans ressembler en rien aux histoires « romancées » ni à ces entreprises commerciales qui sont d'autant plus romancées qu'elles le disent moins. Non seulement il est très exactement au courant de tout ce qui a été publié, mais il a fait lui-même, à travers des manuscrit inédits, des recherches intéressantes. Il a su, d'autre part, conserver cette liberté de jugement qui lui permet, dans des affaires fort embrouillées et des polémiques passionnées, de fixer les certitudes et les incertitudes et de rendre à chacun la justice qui lui est due. Sans doute je ne goûte pas toujours, dans tous les détails, les « agréments » du récit; je ne vois pas l'utilité qu'il y a à écrire, par exemple « De très belles dames s'éjouissaient de déployer leurs charmes aux yeux de celui qui leur pouvait conférer l'immortalité », puisque Voltaire et les contemporains disaient *se réjouir* et non *s'éjouir* et construisaient déjà *pouvait leur conférer*; mais ce sont des détails et je ne donne pas mon goût pour une règle.

J'ai dit que M. Chaponnière me semblait avoir dégagé la vérité; ces affaires de Genève sont en effet merveilleusement compliquées et contradictoires et l'un des mérites du livre est d'avoir exposé et expliqué ces complications et contradictions. Je n'ai pas sur elles la compétence nécessaire pour décider. Mais je puis dire du moins que l'ouvrage parle de Voltaire et de Rousseau de la façon la plus sûre et la plus équitable. Je ne ferais qu'une réserve. Je ne pense pas que Jean-Jacques ait été poussé à écrire la *Lettre à d'Alembert* pour des raisons genevoises, pour « arracher sa ville à Voltaire » (p. 148). Sans doute Rousseau avait été « auteur de comédies et d'opéras-comiques », mais cela avant 1754; et c'est en 1756 que Rousseau vraiment se convertit, dans la sincérité de son cœur, à sa propre doctrine; c'est le moment de la grande « réforme »; à partir de cette date c'est partout, pour toute l'humanité que Rousseau veut défendre les « vertus du cœur » contre les corruptions de l'intelligence. Mais pour tout le reste je ne saurais qu'approuver l'image que nous donne M. Chaponnière de Rousseau et de Voltaire, sans rien dissimuler, d'ailleurs, de leurs travers, ridicules, petitesses et vices. Notamment, c'est un thème aussi absurde que rebattu de reprocher à Voltaire ses mensonges et ses tremblements lorsqu'il s'agit de ses écrits. On oublie trop qu'une loi, renouvelée en 1757, permettait de le pendre lui, son imprimeur, son libraire et ses lecteurs, que tel libraire fut condamné à neuf ans de galères et que le chevalier de la Barre y perdit sa tête. Voltaire, dit M. Chaponnière, « mentait pour ne pas mentir à ses convictions, comme Galilée avait reconnu l'immobilité de la Terre ». Voltaire livre une bataille (juste ou injuste, bien entendu) longue et périlleuse. Il ruse; je ne pense pas qu'on ait jamais accusé Napoléon d'avoir usé, à Austerlitz, d'une ruse hypocrite en attirant l'ennemi hors du plateau de Pratzen.

P. 263 : Est-il vrai que de « nombreux prêtres » (vers 1760) justifiaient la Saint-Barthélemy? Sans doute l'abbé de Caveirac écrit, en 1758, une *Apologie... sur la révocation de l'édit de Nantes... avec une dissertation sur la journée de la*

*Saint-Barthélemy*, mais le livre fit justement scandale, même dans des milieux qui n'étaient pas « philosophes ».

D. Mornet.

---

**Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau**, tome XXII, Genève, 1933.

Ce volume contient deux textes utiles pour l'étude de la réputation et de l'influence de Rousseau. Le premier, entièrement inédit, est un commentaire du *Contrat Social* que M. Jean Fabre a retrouvé à la Bibliothèque Polonaise de Paris, et dont il a identifié l'auteur anonyme grâce à des investigations patientes et serrées. Il s'agit de Pierre Naville (1714-1790), Genevois de classe moyenne, qui, parvenu à la charge d'auditeur, aspirait à poursuivre son *cursus honorum*. Le manuscrit emprunte le meilleur de son intérêt à sa date : 1762 ; c'est l'époque où le *Contrat*, dans sa nouveauté, arrive à Genève et commence à attiser les discordes entre les citoyens. Naville, qui briguait alors les plus hautes magistratures, obéit probablement à quelque arrière-pensée d'ambition : désireux de plaire à l'aristocratie, qui ne se montrait pas très sensible à ses avances d'homme nouveau, il multiplia les objections avec plus de zèle que de clairvoyance. On sent trop que ce critique improvisé n'était philosophe, ni écrivain ; mais ses remarques nous renseignent sur ce que purent penser du *Contrat* certains cercles genevois ; elles nous aident à distinguer la portée locale d'une œuvre qui fut écrite pour l'humanité entière, mais écrite par un enfant de Genève que hantait toujours le souvenir du beffroi de Saint-Pierre et du lac. C'est ce que fait ressortir M. Pierre Fabre, dans une introduction très savante, très nourrie, qui dépasse un peu Pierre Naville et ses préoccupations électorales ; on ne songe pas à s'en plaindre ; mais comme on voudrait que toutes les œuvres de Jean-Jacques fussent éditées avec autant de soin que les gloses de ses adversaires les plus obscurs !

L'autre texte consiste en cinq fragments, dus à la plume d'Étienne Dumont (1759-1829), publiciste genevois qui méditait peut-être un ouvrage suivi sur Rousseau ; deux de ces morceaux avaient paru dans la *Bibliothèque Universelle de Genève* en 1836, les trois autres sont inédits. M. Louis-J. Courtois, qui les présente, a eu raison de penser qu'ils pouvaient intéresser encore un public de 1933. Dumont apparaît comme un esprit fort supérieur à Pierre Naville par le savoir, la pénétration, l'impartialité ; il a des remarques judicieuses sur la complexité de cette nature de Jean-Jacques, qui mêle « l'âpreté du Spartiate » aux « sentiments voluptueux de l'Arcadie », voire même au « goût d'un Athénien » ! Nous ne serions pas aussi sûrs de cet atticisme, et Dumont, malgré sa sagacité, nous semble un peu trop uniformément favorable au style de Rousseau, qu'il trouve exempt d'artifice oratoire et de fausse symétrie. Mais autres temps, autres impressions ; un Genevois de 1820 ou 1830 était probablement moins prévenu que nous contre l'éloquence, dont on avait moins abusé.

A ces deux publications s'ajoutent de curieux mélanges : M. Paul Léon pose avec précision le problème de l'influence de l'abbé de Saint-Pierre sur Rousseau ; M. Schinz rectifie, à l'aide de documents tirés des archives géorgiennes, les renseignements des *Confessions* sur Gabriel Bernard, cet oncle du philosophe que l'humeur errante de la famille fit vivre et mourir à Charleston ; MM. Mauguin et Courtois identifient une estampe détachée de la *Nouvelle Héloïse*, que la Bibliothèque de Versailles conserve avec une note sévère de Rousseau : « froide et ridicule », a-t-il écrit ; mais on sait qu'en général il n'aima guère ces images qui trahissaient son rêve en lui donnant corps. — Diverses « glanes », une bibliographie et des chroniques complètent ce volume,

1. Signalons, pour la rareté du fait, qu'il y a quelques fautes typographiques : p. 9, note ; p. 21, p. 173.

d'un intérêt un peu « latéral » mais réel, et tout à fait digne, par le sérieux, la méthode et la belle présentation, de la série où il trouve place.

E. CARCASSONNE.

---

W.-H. WICKWAR : **Baron d'Holbach. A Prelude to the French Revolution.** Un vol. in-8°, Londres, 1935.

Ce livre est divisé en deux parties à peu près égales. La première partie est consacrée à la vie et à l'évolution de la pensée de d'Holbach. La partie biographique contient de nombreux détails nouveaux, à côté de ceux, déjà connus, tirés des mémoires et de la correspondance des contemporains du baron. M. Wickwar expose à peu près tout ce qu'il est possible de savoir des origines familiales et de la jeunesse de d'Holbach avant son établissement à Paris vers 1750. Fils de paysans modestes d'une petite ville de l'évêché de Spire, il fut amené à Paris par son oncle, riche parvenu, qui l'envoya ensuite à l'Université de Leyde. En 1750, il épousa la fille de sa cousine, M^me^ d'Aine, et se fixa à Paris où il venait d'être naturalisé français. Le reste du premier chapitre est réservé au « maître d'hôtel de la philosophie », sujet déjà suffisamment connu. Malheureusement, l'auteur n'a pas utilisé les renseignements sur la vie et le caractère du baron contenus dans les lettres de M^me^ d'Épinay à Galiani, et surtout dans la correspondance de Diderot, publiée par M. Babelon. Les détails que l'on trouve dans les lettres de Diderot à Sophie Volland sur le caractère de d'Holbach corrigent le portrait un peu fade que Naigeon et d'autres contemporains ont tracé de lui.

Le deuxième chapitre donne des précisions très utiles sur la collaboration de d'Holbach à l'*Encyclopédie*. L'auteur montre qu'à part quelques articles peu importants sur la constitution du Saint-Empire, d'Holbach n'a fourni que des articles sur la minéralogie, la métallurgie et l'histoire naturelle, sujets traités par les livres allemands qu'il a traduits.

Le troisième chapitre est consacré à la croisade anti-religieuse que d'Holbach, secondé par Naigeon, a menée par la publication de ses propres ouvrages, de manuscrits de la première moitié du siècle et de traductions de livres anglais. Nous ne savons malheureusement rien de l'évolution intellectuelle de d'Holbach avant 1761, date de la publication du *Christianisme dévoilé*, sauf par le témoignage de Garat selon lequel d'Holbach, déiste convaincu, aurait été converti à l'athéisme par Diderot. Mais rien ne justifie la thèse de M. Wickwar selon laquelle d'Holbach serait resté déiste jusqu'à l'année 1762, ou à peu près. Qu'il ait parlé de la Providence, en 1756, dans un article de l'*Encyclopédie*, cela ne prouve rien. De même, sa traduction des *Plaisirs de l'Imagination*, de Mark Akenside, ne prouve pas qu'il en appréciait l' « ardent panthéisme », qui, d'ailleurs, ne se dégage pas très clairement du poème. En tout cas, le *Christianisme dévoilé*, publié, selon Barbier, en 1761, est nettement athéiste, comme le faisait remarquer Bergier dans sa réfutation (t. I, p. 5) : « L'auteur... est un philosophe poussé à bout et déconcerté, qui a senti que le déisme n'était pas un poste où l'on puisse tenir longtemps, et plus sincère et, plus conséquent que les autres, il professe hautement l'*irréligion absolue* ».

Le quatrième chapitre est consacré à l'élaboration de la morale utilitaire de d'Holbach et à son projet de donner comme base à la politique une morale indépendante de toute religion. Après quelques pages sur les dernières années de d'Holbach, M. Wickwar étudie le sort de son œuvre après sa mort, d'abord dans la France de la Révolution, et ensuite en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, aux États-Unis et en Russie. Tout ceci est très intéressant, bien qu'un peu sommaire et quelque peu arbitraire. Mais ce

qui nous intéresse le plus, surtout lorsqu'il s'agit d'un auteur de troisième ordre, comme d'Holbach, c'est la diffusion de ses idées pendant sa vie même, dans la France de l'ancien régime, entre 1760 et 1789. Or, c'est justement cette question que l'auteur a presque entièrement négligée. Une bibliographie plus ou moins complète des éditions des ouvrages de d'Holbach nous donnerait une idée relativement précise, non seulement de la diffusion de son œuvre en général, mais aussi du succès plus ou moins grand de tel ou tel ouvrage. Mais la bibliographie fournie par M. Wickwar est loin d'être complète et il ne semble pas connaître celle qui a été publiée ici en 1933. De même, il néglige presque entièrement l'étude des réactions que les ouvrages de d'Holbach ont produites sur ses contemporains.

Dans la seconde partie du livre, nous trouvons un exposé et une critique des idées de d'Holbach : de ses idées anti-religieuses, de sa philosophie de la nature, de sa morale et de ses idées politiques. Le grand mérite du livre, c'est d'avoir très fortement démontré l'unité de la pensée de d'Holbach, et d'avoir insisté sur ses idées positives en morale et en politique, qui sont trop souvent négligées. Le point de vue de d'Holbach dans ses attaques contre la religion est utilitaire ; il essaie de démontrer l'inutilité morale et politique de toute religion. Après sa première période de critique plus ou moins négative, qui se termine, en 1772, avec la publication du *Bon Sens*, il passe à l'élaboration de sa morale utilitaire, achevée par la publication posthume de son catéchisme de morale. Finalement, l'auteur expose les idées politiques de d'Holbach et son attitude sur quelques questions contemporaines, telles que la constitution anglaise, les parlements, les relations entre l'Angleterre et ses colonies américaines, etc.

M. Wickwar n'a guère fait qu'effleurer une question importante, celle des sources anglaises de la pensée de d'Holbach ; nous sommes en train d'étudier plus spécialement cette question. Malgré ses origines allemandes, d'Holbach ne doit presque rien à la pensée allemande ; mais, tout en tenant compte de ses sources françaises, on peut affirmer que l'influence de la pensée anglaise sur lui a été très importante, — non seulement l'influence des penseurs, dont les idées étaient plus ou moins conformes aux siennes, mais aussi l'influence des idées contre lesquelles il a réagi. Pour se faire une idée de l'influence que la pensée anglaise a exercée sur lui, on n'a qu'à regarder les citations de livres anglais dont ses ouvrages sont pleins, ses traductions d'ouvrages anglais et le catalogue de sa bibliothèque, publié par Debure, en 1789. Il n'y a, d'ailleurs, aucune raison pour affirmer, comme le fait M. Wickwar (p. 72-73), que son voyage en Angleterre, en 1765, lui ait donné l'idée de traduire des ouvrages anglais de tendances semblables aux siennes. Ses rapports avec l'Angleterre datent de beaucoup plus loin. En 1746, il écrivait de Hollande des lettres en anglais à son ami John Wilkes, dont il avait fait la connaissance à Leyde au milieu de tout un groupe d'étudiants anglais. De même, il avait publié, en 1759, une traduction des *Plaisirs de l'Imagination*, de Mark Akenside, et, en 1765, avant son voyage en Angleterre, l'*Histoire du règne de la Reine Anne d'Angleterre*, de Swift. De même, il paraît qu'avant et après son voyage, des amis anglais, comme Wilkes et Sterne, lui portaient des livres anglais. De même, on peut voir, dans *Le Christianisme dévoilé*, des traces de l'influence de deux ouvrages de Peter Annet, dont il devait publier plus tard la traduction. M. Wickwar n'a pas étudié de près le premier problème qui se pose quand on s'occupe des sources anglaises de d'Holbach : quels sont, parmi les ouvrages qu'il a publiés, ceux qui sont des œuvres originales et ceux qui ne sont que des traductions ou des adaptations de livres anglais ? Ainsi, *L'Esprit du Judaïsme*, qu'on attribue souvent à Anthony Collins, est, en réalité, de d'Holbach. Par contre, *L'Examen critique de la Vie et des Ouvrages de saint Paul*, que l'auteur attribue à d'Holbach, est, en réalité, une adaptation d'un ouvrage de Peter Annet. De

même, le Davisson (*sic*), auteur des premiers chapitres de l'*Imposture sacerdotale*, est bien, comme le faisait remarquer Grimm, « un nom en l'air », etc. Une étude des sources anglaises de d'Holbach devrait tracer, beaucoup plus méthodiquement que ne le fait M. Wickwar, ses relations avec le déisme, le matérialisme, et l'utilitarisme de certains penseurs anglais des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, et ses réactions contre d'autres penseurs anglais de la même époque.

Il y a certaines réserves à faire sur quelques points du livre. Le parti pris de M. Wickwar contre Helvétius est exagéré ; les idées de d'Holbach et d'Helvétius ne sont pas aussi différentes qu'il semble le croire. Il y a quelque exagération à appeler le système de celui-ci « a crude mixture of hedonism, egoism and *étatisme* » (p. 100). Ce n'est qu'en déformant les idées d'Helvétius qu'on arrive à négliger les idées communes à lui et à d'Holbach. On trouve d'ailleurs dans le livre quelques affirmations un peu hasardées. Selon M. Wickwar, Malebranche aurait été un disciple de Locke (p. 53) ; l'auteur de la *Lettre de Thrasybule à Leucippe* aurait été déiste (p. 70) et athée (p. 147). En considérant que d'Holbach est mort le 21 janvier 1789, il est inutile de dire que sa mort eut lieu au milieu des élections des États généraux (p. 109). Sa description du vieux d'Holbach, le dernier des grands *philosophes*, se promenant au Palais Royal, semble être purement fantaisiste ; il ne cite aucun document. Il est inexact de dire (p. 162) que d'Holbach a réconcilié l'utilitarisme et la « morale traditionnelle » ; si on appelle « morale traditionnelle » la morale religieuse, la phrase perd toute signification. Quelle était, au juste, cette « morale traditionnelle » ? M. Wickwar ne l'explique pas.

Il y a quelques fautes d'impression à signaler. Il faut lire « Tindal's 'Christianity as old as the Creation' » au lieu de « Tindal l's 'Christianity as old as the World' » (p. 76) ; « kingdom » au lieu de « kingdon » (p. 43) ; « L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné » au lieu d' « Encyclopédie, un Dictionnaire raisonné » (p. 43) ; « un tour original » au lieu d' « un tout original » (p. 83) ; « subject » au lieu de « subjects » (p. 194) ; « Maupeou » au lieu de « Maupéou » (p. 199) ; « every body » au lieu de « everybody » (p. 199) ; « imply » au lieu de « inply » (p. 205) ; « Abrégé du Code de la Nature » au lieu de « Résumé du Code de la Nature » (p. 225) ; « Chastellux » au lieu de « Chartellux » (p. 227). Le titre exact de la dissertation sur saint Paul est « Examen critique de la vie et des ouvrages (et non « écrits ») de saint Paul » (p. 243). Les traductions des citations des ouvrages de d'Holbach sont, en général, excellentes, mais il n'y a pas de raison pour traduire « passions » par « instincts » (p. 161).

L'ouvrage de M. Wickwar est cependant un livre intéressant, non seulement par le portrait très vivant de d'Holbach et de son salon, mais aussi par l'exposé des idées du baron qui démontre très fortement leur unité et leur cohésion. Malgré les réserves qu'on pourrait formuler sur certaines questions de détail, l'auteur nous a donné des notions très utiles sur quelques aspects peu ou mal connus de la vie et de la pensée de d'Holbach.

J. Lough.

---

Havelock Ellis, **From Rousseau to Proust.** Un vol. in-8° de 411 p. Boston and New-York, Houghton Mifflin Co, 1935.

Pourquoi ce livre d'un célèbre écrivain anglais est-il publié en Amérique, un pays notoirement mal disposé envers Jean-Jacques Rousseau? Nous ne savons — ou serait-ce précisément qu'on sente le moment venu de se montrer moins sévère ; l'ouvrage est édité par la même maison qui se plaisait à publier du vivant de son auteur les ouvrages si prévenus de M. Babbitt.

Le titre ne doit pas égarer le lecteur. C'est une façon de grouper des essais

écrits en divers temps ; mais la soi-disant continuité de Rousseau à Proust, en passant par Ruskin, n'est nulle part réellement établie, mais seulement affirmée en deux ou trois endroits [par exemple p. 90 : *It is Ruskin, we must not forget who leads us on to Proust, and in such words as these, we feel the direction...* Cf. p. 134]. De même l'inclusion de Restif de la Bretonne — quoique celui-ci soit nommé parfois « le Rousseau du ruisseau », ne s'imposait pas absolument sous le titre *De Rousseau à Proust*. Enfin, si le plus grand nombre de ces essais se rapportent à Rousseau, ces essais mêmes ne sont pas systématiquement coordonnés. Havelock Ellis aime à revenir à Rousseau quand l'occasion s'en présente depuis le jour où, en 1904, il fit un voyage sur le continent qui l'amena à marcher sur les traces de Rousseau (*In the footsteps of Rousseau*); il arrive à la conclusion, dans ce premier essai, que les deux « influences formative et éducative » sont : *A highly intelligent and cultivated woman, and the consoling and inspiring scenery of the happy land of Savoy* (p. 29) ; il revient à M^me^ de Warens fort souvent, à propos de diverses publications ; il profite de l'année du Bicentenaire (1912) pour donner une appréciation générale de la pensée rousseauiste ; il groupe une quantité de notes prises au cours de ses abondantes lectures et fait un historique de l'attitude des hommes vis-à-vis de la nature pour aboutir à la *Nouvelle Héloïse* ; enfin, la publication de la *Correspondance générale* le remplit d'enthousiasme. Il y a ainsi, bien naturellement, des répétitions et des réarrangements au moment de la publication du volume (un des essais est écrit en trois fois et à des mois et des années de distance). Très documenté sur certains points et au courant des dernières recherches, l'auteur laisse voir de grands trous sur d'autres points — ce qui est fort naturel — étant donné que son domaine propre est celui de la médecine. Pour la même raison il peut être assez dogmatique sur certains points, quoique très prudent en général, Rousseau reste pour lui un grand problème : Expliquer Rousseau *is to solve a unique problem in the spiritual history of the world* (p. 113) ; mais il est presque carlilien dans son affirmation de l'influence individuelle de Rousseau sur les destinées du monde : *The change* [apporté par Rousseau dans la manière de penser parmi les humains] *is so general that we have long since become unconscious of it, and that it is even possible to deny its existence...* Rousseau est un des *rare men who at interval of centuries exert their miraculous effect on the respiratory activities of the spirit...* (p. 365).

En somme, c'est la *Correspondance* de Rousseau qui lui paraît contenir la clef du problème, et ce ne sont certes pas les étudiants de l'œuvre de Rousseau qui le contrediront sur ce point[1].

Il ne faut pas s'étonner que l'auteur soulève à plusieurs reprises le problème de la santé morale — et physique — de Rousseau ; il emploie à la page 23 le terme *sometimes unquestionably insane*. Rappelons-nous, toutefois, que de telles connotations ne signifient pas, sous la plume des psychiâtres, ce qu'elles signifient dans le langage du grand public. En vérité, pour eux, l'homme sain psychologiquement n'existe tout simplement pas... « Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse ! » Ils se perdraient sans doute de réputation s'ils ne découvraient pas quelque fêlure chez n'importe quel être humain. Et nous savons si Rousseau est une belle proie. Ils sont sans doute tous sincères, ces docteurs, mais que se cache-t-il souvent sous leurs mots si impressionnants ? Nous en avons dit quelque chose dans notre *Pensée de Rousseau*

1. ... Je pourrais continuer indéfiniment à écrire au sujet des lettres de Rousseau. Je dirai seulement en terminant ici [son essai] que si, dans ces temps difficiles, il est quelqu'un qui soit condamné à l'exil dans une île déserte avec la permission d'emporter un nombre restreint de livres, je lui recommanderais de compter parmi ces lectures les vingt volumes de cette *Correspondance*. Ils contiennent d'ailleurs maintes pages à la louange de la solitude (p. 145).

(« Note sur Rousseau et la Psychiâtrie », en appendice au chapitre II de la première partie) et nous n'y revenons pas. Haveloch Ellis ajoute quelques nouveaux vocables pour désigner la « maladie » de Rousseau, et il souligne le terme à la mode de « shizoïde » et « shizothymie » (p. 134); — il y a vingt ans on préférait « paranoïaque ». — Allons pour *shizoïde*. Mais n'oublions pas combien il est dangereux d'être analysé par un médecin. Si vous aimez la montagne, comme Rousseau, vous pouvez avoir du génie ou être fou, comme Rousseau. Écoutez plutôt : « Une interprétation psychologique de ces faits [se rapportant à l'amour de la nature sauvage] montrent que, tandis qu'il y eut probablement toujours et partout des personnes qui ont grimpé sur des montagnes ou sont allées dans le désert, les pionniers en de tels mouvements ont été des personnes de tempérament exceptionnel, et par leur constitution anormale ont été précipitées dans un état d'opposition plus ou moins violente aux idéals moraux et esthétiques de leur temps » (p. 92-93). M^me^ de Warens n'échappe pas à ces examens délicats ; elle avait des vapeurs. Et « Rousseau rapporte, sans se douter de la signification de ce qu'il dit, comme indice de sensibilité anormale, qu'aux repas, elle était si affectée par le parfum des plats qu'elle pouvait rarement commencer à manger avant qu'il eût, lui, fini ; qu'alors il recommençait pour lui tenir compagnie. [Grave problème !] Cette affirmation est contestée par des auteurs qui disent que M^me^ de Warens servait une excellente table et, dès lors, devait être amatrice de bonne chère ; mais je ne vois pas de raison pour ne pas l'accepter... » (p. 50-51).

Le chapitre sur M^me^ de Warens n'en est pas moins un des chapitres les plus instructifs de l'ouvrage. Il avait été écrit il y a un quart de siècle, et il fut récemment repris dans une revue américaine. (Il a été mentionné en son temps, dans les *Annales*.) Il est instructif par sa pénétration psychologique, plutôt, d'ailleurs, que par les convictions qu'il entraîne ; l'auteur semble fort impressionné par le volume de Benedetto. Il croit que M^me^ de Warens est, en somme, l'original de Julie ; évidemment, il a lu avec attention Montet [les *Confessions*, cependant, racontent plutôt une autre histoire où figurent les demoiselles Galley et Graffendried, et même M^me^ d'Houdetot]. On aime à voir un psychologue insister sur l'impossibilité de sacrifier la sincérité de Rousseau dans les pages sur les Charmettes, à un simple document d'archive.

Le chapitre écrit à propos du Bicentenaire, en 1912, surprend un peu par des passages qu'on n'attendait guère sous la plume d'un auteur qui a tant insisté par ailleurs sur l'importance de Rousseau, — et, pensait-on, l'influence *heureuse*, en somme, de ses écrits. Mais, évidemment, Havelock Ellis n'a pas échappé au vent violemment rousseauphobe qui soufflait en ces années-là. C'est un exemple de ce que nous disions, que le livre n'avait pas été mis au point. Voici un de ces passages :

> Quand, alors, nous jetons un coup d'œil général sur la personnalité et les livres de Rousseau, il est difficile d'échapper à la conclusion que, en grande partie, il a représenté un mouvement arrière en civilisation. Son influence a tendu à déprécier la valeur du puissant instrument de la raison grâce auquel la civilisation a surtout agi. Il a consacré le préjugé sous les noms sacrés de Nature et Instinct ; il a ouvert la voie au plébéianisme et à la sanctification du gouvernement par les masses..., etc. (P. 107-108.)

Comment harmoniser ces phrases, non seulement avec le ton du livre entier, mais avec des passages du même essai, voisinant même avec elles, et où on sent le ton de l'exaltation :

> Rousseau s'est élevé contre notre civilisation artificielle et inharmonique, en faveur de la vie intégrale, des droits absolus de la vie, des droits de l'instinct, des droits de l'émotion. Telle était son assertion de la Nature. C'est ainsi qu'il renouvela la vie et effectua une révolution spirituelle, comparable seulement à celle

effectuée par le christianisme, dont, à la vérité, c'est une moderne renaissance. (P. 109-110.)

Il y a sans doute une réserve, même après ces lignes :

Pourtant, l'homme qui a exercé et qui continue à exercer un tel pouvoir dans le monde ne peut être appelé un de ses grands hommes. En intelligence, pense-t-on parfois, il ne dépassait pas la moyenne... (P. 110.)

La conclusion du lecteur : Havelock Ellis était certainement un des hommes qui auraient pu écrire un livre capital sur Rousseau, définitif peut-être, si cela avait été là en quelque sorte l'œuvre de sa vie. Or Rousseau n'a été en somme pour lui qu'un sujet d'étude de luxe. A côté de choses bien hasardées (rapport au *Contrat social*, par exemple, ou à la *Nouvelle Héloïse*), il a des aperçus extrêmement pénétrants. Sa grande curiosité est certainement pour l'homme plutôt que pour le penseur; il le dit lui-même souvent[1]. Son livre n'est pas ce qu'on peut appeler une étude philosophique de Rousseau. Plutôt que les grands problèmes, il traite, à l'occasion, des points controversés où il s'agit de commentaires et non tant de principes fondamentaux. C'est ainsi qu'il prend parti contre M. Mornet lorsque celui-ci remarque qu'on a peut-être exagéré le sentiment de la belle nature chez l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*; et il se range du côté de M. Charlier, lequel apprécie « plus finement » ce sens de la belle nature chez Rousseau. (P. 82 et suiv.)

En tout cas, il est intéressant au plus haut degré de posséder la réaction d'un esprit aussi libre de tout préjugé que l'est Havelock Ellis essayant de sonder le « problème Rousseau » ; et le fait qu'il n'arrive pas à nous contenter parfaitement, évitant de se servir de paroles trop dogmatiques, nous est une garantie de la valeur de ce qu'il pense pouvoir affirmer. Il a beaucoup fréquenté Rousseau lui-même — chose si étonnamment rare chez tant de « juges » de Rousseau, — et quoique médecin, il nous épargne les jérémiades hypocrites d'un Lemaître sur le pauvre malade, sur le pathétique Rousseau.

Albert Schinz.

---

Edith-K. Cumings, **The literary development of the romantic fairy tale in France.** — Un vol. in-8° de 100 pages. Bryn Mawr, Pennsylvania, 1934.

C'est un bon travail dont l'information est solide et les analyses fines et judicieuses. Miss Cumings étudie les transformations que les écrivains romantiques ont fait subir aux contes de fées du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècles. Ces transformations s'expliquent à la fois par les tendances générales du romantisme et par le tempérament de chaque auteur. Nodier, Delphine de Girar-

1. Il cite très volontiers comme l'auteur le plus intéressant à suivre pour pénétrer Rousseau : Kretchmer, *Der Geniale Mensch*.

2. Il y a quelques assertions qui nous ont étonné, sans que, cependant, il nous soit possible d'en nier le bien-fondé. D'autres le pourront peut-être. — P. 26 : Il est question de la fille illégitime du Prince de Conti « dont Rousseau avait dirigé l'éducation jusque dans les moindres détails » [?]. — P. 36 : On nous parle d'une visite de Victor Hugo aux Charmettes [?]. — P. 86 : L'auteur parle d'une visite à l'Ermitage de Jean-Jacques, il y a plus d'un quart de siècle : « seuls les murs restaient, avec une inscription demi-effacée, et des roses. Celles-ci s'épanouissaient délicieusement sur les murs écroulés et les oiseaux y chantaient. Il s'élève sur la terre d'un petit café rustique où l'on débite du cidre et de la bière... », etc. [?]. — P. 55 : L'auteur parle de la fabrique de chocolat de M^me^ de Warens : l'existence de cette fabrique a-t-elle un autre fondement que le fait que M^me^ de Warens a un jour ajouté du chocolat à un envoi destiné à Jean-Jacques?

din, Balzac, Théophile Gautier, George Sand sont à la fois des romantiques et eux-mêmes; ils ne se ressemblent pas et leurs fées ne se ressemblent pas davantage. Miss Cumings l'a montré avec beaucoup de bon sens et de finesse.

Quelques observations. Je ne crois pas qu'il convienne de prendre toujours les *Contes* de Perrault comme l'image fidèle du rationalisme des contes classiques. Ce qui est vrai de Perrault l'est beaucoup moins de Mme d'Aulnoy et des autres. Même au XVIIIe siècle, les contes écrits par des philosophes, par des « géomètres », Thémiseul de Saint-Hyacinthe, Pajon, Duclos, etc., contiennent quantité d'aventures gratuitement absurdes, déraisonnables. Il semble que le conte ait été, au contraire, pour une part, une revanche du romanesque, un moyen d'échapper à la tyrannie de la logique. Ne pas donner (p. 21) le pittoresque de Nodier comme une nouveauté romantique. Notamment la description citée est tout imprégnée de l'influence et même de souvenirs de Bernardin de Saint-Pierre. Je ne vois pas la nécessité de rendre à l'ouvrage bien connu de Mme Karénine sur George Sand le véritable nom de son auteur (Komarova). Une bibliographie ne citera pas les romans de Loti sous cette forme : Julien Viaud (Pierre Loti). Surtout l'ouvrage ne remplit qu'une partie de son titre. Il étudie le conte de fées chez cinq écrivains romantiques de génie et de talent; et l'étude, fort bien faite, comme nous l'avons dit, nous aidera à mieux connaître ces cinq écrivains. Pour le reste, nous avons la certitude que des romantiques ne comprennent pas le conte de fées comme des classiques. Nous nous en doutions. Mais il y a eu d'autres contes de fées publiés à la même époque par des écrivains de troisième ou de dixième ordre. Quels sont-ils? Sont-ils nombreux? Quel a été leur succès? Quelle est la conception moyenne du conte de fées qui tend à s'imposer, si toutefois il y en a une. Quel a été le succès de telle ou telle conception du conte auprès des lecteurs. Combien d'éditions peut-on compter de *Trilby* ou de *Gribouille*. Tout cela est intéressant, et Mlle Cumings nous donne justement une curieuse bibliographie de cinquante rééditions de contes classiques entre 1808 et 1816. Mais son étude ne répond à aucun de ces problèmes. Je ne lui en fais pas grief. Je sais que pour la préparation de ces thèses américaines de doctorat les étudiants disposent, au moins en France, de peu de temps. Mais il faut bien signaler ce qui est fait et ce qui reste à faire.

D. Mornet.

---

Bernard Bouvier, **La jeunesse de H.-F. Amiel.** Lettres à sa famille, ses amis, ses amies, pour servir d'introduction au *Journal intime*, publiées avec une préface et des notes par Bernard Bouvier. Un vol. in-12 de 449 pages. Paris, Stock, 1936.

C'est une partie seulement de cette correspondance conservée d'Amiel que publie M. B. Bouvier, car les lettres sont presque aussi copieuses que le Journal intime, et un éditeur est bien forcé, matériellement, d'y faire un choix. M. Bouvier n'a pas tort de croire qu'elle éclaire fort utilement la personnalité d'Amiel avant qu'il eût commencé à consacrer le meilleur de sa vie à la rédaction silencieuse de cet immense Journal intime. On l'y voit curieusement rêver et tenter vaguement toutes sortes d'activités, avant de se résigner à l'étrange repliement que l'on sait. Il va sans dire que la préface où M. B. Bouvier nous renseigne sur la famille, les amis, les amies, le « seuil de la carrière » est aussi précise que pénétrante. Sans doute il a pour son héros plus d'indulgence ou d'admiration que je n'en aurais moi-même; mais cela est affaire de goût et jamais ces sympathies ne font tort à la clairvoyance de l'historien.

Il faut noter, d'ailleurs, que la correspondance n'est pas seulement un document indispensable à la connaissance d'Amiel; elle fournira, de temps à autre, d'utiles renseignements à l'histoire littéraire et à l'histoire, par exemple des détails assez curieux sur les « grands hommes » qu'Amiel veut visiter à Paris, les cours de Michelet et Quinet,... etc. La France ne tient d'ailleurs, dans ces lettres, que la moindre place.

D. Mornet.

---

N. Serban, docteur ès lettres, professeur de langue et littérature françaises à la Faculté des lettres de Jassy, **Un frère de Pierre Loti (Gustave Viaud).** Un vol. in-12 de 199 pages. Paris. Nouvelles Éditions latines, s. d. [1936].

M. Serban, qui a écrit sur Loti un très bon livre et publié sa Correspondance inédite, s'applique à réunir les documents et souvenirs qui nous feront connaître sa famille. Œuvre utile. Cette étude permet déjà de vérifier la fidélité des souvenirs mis en œuvre par Loti dans le *Roman d'un enfant*. Surtout il n'est pas douteux que Loti a subi profondément l'influence du milieu familial et que la nostalgie de ce foyer, à la fois austère et tendre, l'a poursuivi toute sa vie. Je n'irais d'ailleurs pas jusqu'à dire, comme M. Serban, que Loti est avant tout un déraciné et que ses incurables détresses s'expliquent par le regret de « ce monde affectueux qui s'est penché sur son berceau ». Il le regrette quand il ne l'a plus; il s'y sent à l'étroit quand il le retrouve. Son âme est, je crois, plus complexe et moins idyllique que M. Serban, dans sa piété, ne l'imagine; il atténue ou il oublie le fond malsain qui est une des explications du génie tourmenté et pathétique de Loti. Très vite Loti a gagné avec ses livres assez d'argent pour pouvoir mener, s'il l'avait désirée, la vie bourgeoise et calme qu'il avait connue chez les siens.

Mais cela n'est qu'une nuance; et l'on trouvera dans ce livre le miroir de l'une de ces familles de petite bourgeoisie qui furent, bien plus que la bourgeoisie de Flaubert, Maupassant et Zola, le vrai visage de la France. Saluons-le très vite avant qu'il ne soit plus, peut-être, qu'un souvenir.

D. Mornet.

---

Dorothy Knowles, **La Réaction idéaliste au Théâtre depuis 1890**. Un vol. in-8° de 558 pages. Paris, E. Droz (Bibliothèque de la Société des Historiens du Théâtre, IV), 1934.

Cet épisode mérite assurément une étude; mais le sujet était dangereux; Mlle Knowles en a-t-elle évité, aperçu même, les écueils?

Elle a bien vu combien ce terme d'*idéalisme* était vague; mais, en dépit de louables efforts, elle n'est point arrivée à le préciser. Désigne-t-il l'optimisme douceâtre de la littérature « ohnette », comme l'appela cruellement Jules Lemaître? le spiritualisme autoritaire de Brunetière? l'individualisme de Rémy de Gourmont? les audaces des Scandinaves? la métaphysique bergsonienne? L'idéalisme est-il une synthèse de tous ces éléments disparates, ou seulement un mot commode, parce que vide? Peut-être ne désigne-t-il qu'un certain état d'esprit, non une doctrine? Encore ne faudrait-il pas se méprendre sur les origines de cet état d'esprit.

Peut-on dire que « le violent ébranlement de 1870 » a « convaincu la nation de la dépréciation de sa force »? Peut-on admettre comme fait établi « la diminution du sentiment patriotique, conséquence de la diminution de la France »? Jamais l'exaltation patriotique ne fut plus forte, et plus sincère, qu'autour de 1885, et cela seul explique les troubles et les déchirements qui suivirent. Cette littérature « où les poètes se repliaient sur eux-mêmes »

n'est pas « née de la défaite » : elle apparaît au lendemain du Coup d'Etat. Les pages consacrées à la littérature dramatique de ces quinze dernières années appelleraient des réserves analogues : à côté de ce que Mlle K. nomme la « littérature d'évasion », il existe une littérature de protestation, qu'elle a négligée, et qui n'est pourtant pas moins idéaliste; aussi bien en fut-il de même après 1870, et c'est cet élément protestataire qui fit le succès d'Ibsen, d'Hauptmann et de bien d'autres.

Mlle K. voit plus juste quand elle signale, vers 1890 (il eût convenu de préciser : entre le boulangisme et l'antisémitisme), le rapprochement de l'opposition et de l'Eglise ; mais, si la « réaction » n'était pas exclusivement littéraire, suffisait-il de mentionner la chose en passant? Mouvement d'opinion, efforts (un peu décousus) de renouvellement artistique, rivalités de cénacles, jeux de la politique et, peut-être aussi, de la publicité, tout contribua sans nul doute à cette floraison de pièces dites idéalistes, et les proportions du mélange ne sont pas faciles à déterminer. Raison de plus pour étudier avec minutie le moment où commençait l'enquête.

Or Mlle K. me paraît s'être contentée un peu trop facilement d'informations de seconde main. Sa critique du positivisme est vraiment superficielle et scolaire; le symbolisme — lourd, mais puissant — de Zola lui échappe complètement; elle a même l'air d'ignorer les pages si pénétrantes que Lanson écrivit là-dessus vers 1892, précisément. Cette omission l'empêche de voir qu'il existe un courant idéaliste issu du naturalisme et ne réagissant nullement contre lui; la double vague « patriotique et bolcheviste » que signalent MM. Dubech et Bidou se remarquait bien avant 1918.

Bref, le livre part mal, et c'est grand dommage. Car on ne saurait trop rendre hommage au labeur considérable que représente ce gros volume, à l'ampleur, à la consciencieuse minutie de l'enquête. Mlle K. a réuni, pour le plus grand profit des historiens futurs, la plus riche documentation sur le répertoire, la mise en scène, le succès d'un nombre considérable de pièces; une partie est fort utilement consacrée au « théâtre non joué », une bonne bibliographie, un copieux index des noms et des titres permettent de retrouver sans trop de peine les renseignements désirés. Il est regrettable cependant qu'ils soient donnés dans un ordre qui rompt la suite des faits et des influences : c'est une fort bonne méthode que de constituer un dossier pour chaque auteur, mais c'est une méthode de recherche, non d'exposition; il est indispensable qu'ensuite un effort de coordination et de synthèse fasse ressortir les résultats généraux de l'enquête.

Il ne semble pas que Mlle K. ait accompli cet effort. Y a-t-elle renoncé volontairement, parce que, ayant *senti* la complexité du phénomène décrit, elle a voulu communiquer au lecteur cette impression de fourmillement un peu désordonné? Elle me permettra de lui objecter cependant que l'histoire littéraire est une science, c'est-à-dire une vue, schématique peut-être, mais ordonnée et critique, des faits. L'antipathie la plus vive, sinon la mieux justifiée, contre la philosophie positiviste ne peut rien contre la valeur de la méthode positive. Le farouche adversaire qui prétendit démontrer la banqueroute de la science, ne survivra peut-être que pour avoir enseigné, rudement, aux historiens de la littérature qu'ils devaient se soumettre aux principes de la rigueur et de la précision scientifiques.

M. Fuchs.

---

**Mélanges de littérature, philologie et histoire offerts à M. Louis Arnould par ses élèves et ses amis.** Un vol. in-8° de XXIV-344 pages. Poitiers, Société française d'imprimerie et de librairie, 1934.

Les mélanges offerts à M. Arnould reflètent la diversité des occupations

auxquelles ce maître s'est consacré. Beaucoup d'articles concernent la religion, le droit, l'histoire poitevine,... etc. Signalons ceux de M. de Wulf sur le théologien platonicien Clarembaud d'Arras, de Gavel sur les *Vigiles* de Martial d'Auvergne, d'Audinet sur le jurisconsulte A. Tiraqueau, de M. de Roux sur l'avocat Cochin et la succession de Racan. L. Flandrin fournit une contribution à l'histoire des relations artistiques entre la France et l'Italie, en publiant les lettres de V. Baltard à Hipp. Flandrin. E. Jordan analyse un livre de l'humaniste L.-B. Alberti sur la famille. G. Duret résume en quelques pages substantielles l'histoire de la strophe de dix vers, de Ronsard à Hugo.

Voici les contributions à l'histoire littéraire. D'Albert Rivaud, des *Notes sur l'apologétique de Pascal*; d'A. Forest, *Les fondements de la certitude chez Pascal et chez Jansénius* (Pascal et le fidéisme); de Jacques Chevalier, *La place du pari dans l'Apologie* (se fondant sur le plan de 1659 et sur le Discours de Filleau de La Chaise, Ch. le place après l'énoncé des preuves historiques). De J.-B. Eriau, un article nourri sur les relations entre Bossuet et le Carmel du faubourg Saint-Jacques. J. Vianey analyse finement les portraits disséminés dans les comédies de Molière (*Molière modèle de La Bruyère dans l'art du portrait*).

J. Cousin relève les allusions à Napoléon Ier dans l'œuvre de Victor Hugo avant 1852 : il montre que le poète n'a pas attendu la chute des Bourbons pour exprimer son admiration pour l'Empereur; avec son sens aigu de l'actualité, Hugo a composé et publié l'*Ode à la Colonne* avant que l'émotion soulevée par l'incident Apponyi fût calmée ; on cite l'importante lettre qu'il adressa en 1831 au roi Joseph, mais on passe sous silence les allusions contenues dans les tirades de Charles-Quint et de Frédéric Barberousse. H. Gaillard résume les idées pédagogiques de Michelet.

M. Souriau souligne les faiblesses de *l'Aiglon*; mais il ne cherche pas à expliquer le prodigieux succès de ce médiocre mélodrame. A mon avis, cette pièce est venue à point, comme *Cyrano*, pour satisfaire des tendances idéalistes, qui, çà et là, se faisaient jour : le patriotisme désintéressé et cocardier de Flambeau plaisait aux hommes de la *Patrie Française*; et, à la même époque, au sortir d'une représentation de *Cyrano*, un des plus ardents défenseurs de Dreyfus, L. Havet, eut l'impression (il me l'a confiée, il y a une quinzaine d'années) qu'après plusieurs années de lutte, il venait, enfin, de respirer de l'air pur.

Enfin, une étude de P. Mesnard sur *P. Mauriac et la critique d'âme* est consacrée aux livres émouvants et profonds que le romancier a écrits sur Racine, Blaise et Jacqueline Pascal,... etc.

R. Lebègue.

# INFORMATIONS

*M. R. Jasinski nous adresse la lettre suivante*[1].

Le factum de M. Busson (*Revue d'Histoire Littéraire*, octobre-décembre 1935, p. 631) m'oblige à une seconde et dernière réponse. Je la ferai aussi brève que possible.

1° Question personnelle. M. Busson a visiblement été très gêné par les quelques lignes que j'ai citées de sa correspondance avec moi. Il me reproche de les avoir utilisées publiquement : il oublie qu'il s'agissait d'une correspondance exclusivement technique, dont, en conséquence, j'étais et demeure strictement en droit de faire état. D'autre part, condamné par son propre témoignage, il prétend avoir été « trop poli », qu'au surplus ses éloges datent de deux ans, que depuis il a changé d'avis sur la philosophie de La Fontaine et la valeur de mon travail. Mauvaise défaite. Alléguerait-il la flatterie pour excuse? La sagesse populaire enseigne qu'il faut toujours se défier des gens « trop polis ». N'importe lequel de mes correspondants peut produire n'importe quel extrait de mes lettres sans que j'aie à m'inquiéter ou à rétracter. Mais, surtout, M. Busson a tort de faire intervenir les dates : il m'oblige à un cruel supplément de précisions que je lui aurais bien volontiers épargné.

Il le sait. Je n'ai pas « retourné » contre lui les « compliments ». Je l'accuse de m'avoir publiquement donné tort sur les mêmes questions et *au même moment* où il me donnait raison dans ses lettres. *Après avoir achevé* l'article dans lequel il prétendait trouver hors de Bernier les « idées essentielles » de La Fontaine et les « sources réelles » de sa doctrine, il m'écrivait encore : « En gros, je suis de votre avis : *il est évident que La Fontaine est gassendiste...* Vous voyez que, *sans repousser l'Abrégé*, je propose, à côté, *d'autres sources*, et *surtout* j'essaie de refaire l'histoire des discussions qui ont rendu à ce moment cette question si populaire... N'empêche que Bernier reste *évidemment* par ses conversations et par ses premiers livres au moins *la source principale...* » Autrement dit, M. Busson présentait comme source secondaire et pour une part hypothétique ce que dans ses lettres, même sur la question de l'âme des bêtes, il reconnaissait explicitement pour la source principale. Autrement dit encore, et pour résumer l'ensemble de son attitude, M. Busson m'a d'abord écrit que je le devançais en publiant le texte capital relatif au *Discours* ; puis, dans son article, fort subtilement, niant sans nier, il s'est employé à ce qu'à peu près rien ne subsistât de mon étude ; après quoi, dans le prétendu secret de la correspondance privée, il m'a de nouveau personnellement confirmé qu'il restait d'accord avec moi sur l'essentiel de mes conclusions. Excès de politesse, de telles volte-face? Allons donc! M. Busson a si bien soutenu, selon le cas, les deux thèses contraires, discréditant en public ce qu'il me confirmait à titre personnel, que, dans la conclusion de ma réponse, j'ai pu reprendre les termes mêmes de sa lettre pour réfuter son article[2]. Voilà pourquoi j'ai mis

1. Qui clôra cette polémique (N. D. L. R.).
2. Voir *R. H. L.*, juillet-septembre 1935, p. 405.

en doute *a priori* la sincérité de son argumentation. Les raisons de son double jeu ne s'avéraient que trop claires. Je ne l'ai d'ailleurs pas « menacé de mes foudres », je lui ai seulement fait savoir que je jugeais bon d'arrêter là nos rapports personnels, ajoutant que ma réponse à son article ne manquerait pas de lui parvenir.

2° Question Bernier. Là encore, la gêne n'apparaît pas moindre. J'enregistre d'abord avec plaisir, en dépit de sa mauvaise grâce, l'aveu définitif[1], que l'*Abrégé* reste le texte capital. C'est là ce que je voulais faire spécifier *ouvertement*, et j'estime atteint en ce qui me concerne le but essentiel de cette controverse. D'autre part, il plaît de voir à quelles thèses extrêmes M. Busson est réduit pour défendre son indéfendable position. Il lui faut reléguer l'*Abrégé* au rang de simple manuel[2], qualifier de « lapalissades » les articles essentiels de la morale gassendiste[3], nier que La Fontaine et Bernier se soient trouvés en rapports suivis chez Mme de la Sablière[4] : affirmations sans consistance, qui trahissent le désarroi, et s'effondrent d'elles-mêmes. Pour le reste, que d'arguties, réticences, détours, raisonnements boiteux et contradictoires ! M. Busson n'a évidemment pas l'esprit clair, et il embrouille à plaisir la question. Comme il faudrait rectifier presque ligne par ligne pour rétablir les faits, je ne me soucie pas d'entreprendre une telle mise au point. Mais voici qui passe les limites permises. Je crois avoir assez montré comment une première fois il avait faussé mes conclusions, joué sur les mots, tendancieusement simplifié. Il use ici des mêmes méthodes, ajoutant au nom de la politesse et des « délicats ménagements » les mots « hargne », « cuistre », « Oronte » et « Trissotin » — peu me chaut, — mais oubliant cette fois toute circonspection. Je demande instamment au lecteur de bien vouloir se reporter aux termes exacts de mes deux articles. Je n'ai pas écrit : « Pourquoi Gaffarel? Pourquoi Menjot? Pourquoi le P. Pardies? etc. » mais bien : « Comment croire qu'il consulta Gaffarel, le P. Pardies, Menjot, Du Hamel, ou le texte latin de Gassendi, *à l'exception de l'Abrégé* », ce qui constitue un tout autre argument. Je n'ai pas « douté » après coup de ma démonstration, d'autant que M. Busson me reproche un peu plus loin de ne douter jamais : j'ai formulé une première fois, très fermement, l'exacte conclusion de mon étude, et j'en ai retranscrit dans ma réponse les termes mêmes *sans en changer un seul*. Où M. Busson voit-il une « reculade finale » ? Je n'ai pas dit que La Fontaine avait eu besoin de Bernier pour *découvrir* à cinquante-cinq ans ce qu'il avait appris au collège : j'ai dit que nombre d'idées, si simples soient-elles, prennent alors à ses yeux et

1. M. Busson le formule sur le mode ironique. Il suffit de comparer avec les quelques lignes de la correspondance que je cite un peu plus haut : on jugera, là encore, de la duplicité.

2. On voit la déformation tendancieuse : *Abrégé*, donc manuel, donc recueil de généralités et de banalités. Or il s'agit, si manuel il y a, de principes spécifiquement gassendistes.

3. Même lettre de M. Busson, postérieure à son article : « Je n'ai pas étudié d'assez près la morale de La Fontaine pour juger votre étude de ce point de vue. Il paraît assez vraisemblable *que sur ce point encore La Fontaine soit gassendiste* ».

4. Pourquoi cette thèse imprudente et ce nouveau repli, M. Busson ayant reconnu précédemment que Bernier avait été le « directeur d'études » de La Fontaine? Parce que j'avais observé : « Que La Fontaine ait eu de Bernier un enseignement écrit ou un exposé oral, la différence apparaît mince, et l'on ne doit pas moins se reporter aux pages de l'*Abrégé* dont l'exposé tira nécessairement sa substance ». Légende donc, que l'amitié de La Fontaine et de Bernier. Mais c'est ce qu'il faudrait démontrer, en détruisant un faisceau singulièrement serré de preuves et de vraisemblances. Et M. Busson doit-il se montrer si défiant des légendes, quand il incline si aisément pour les besoins de sa cause à admettre que La Fontaine a connu Du Hamel? (*R. H. L.*, janvier-mars 1935, p. 28, n.)

acquièrent dans les *Fables* une valeur philosophique, entrent dans l'armature d'un système cohérent. Je n'ai pas dit que La Fontaine était « l'homme d'un seul livre », qu'il avait borné sa documentation au seul manuscrit de Bernier : j'ai dit qu'il dut prendre pour base l'*Abrégé*, et que des explorations méthodiques ne manqueront pas de révéler des influences secondaires. Je n'ai pas dit que La Fontaine s'était laissé « seriner une leçon par son ami », mais qu'ils avaient tous deux, en étroit accord, poussé une même offensive, le *Discours à M^me^ de la Sablière* contribuant peut-être à faciliter le lancement de l'*Abrégé*. Je n'ai pas dit... Mais à quoi bon poursuivre? Excuse qui voudra de tels expédients : force m'est de constater qu'ils ne relèvent plus de l'histoire littéraire, ce qui clôt toute discussion.

Veuillez agréer, mon cher Maître, l'expression de mes sentiments respectueux.

René Jasinski.

*P. S.* — Le nouvel article de M. Busson[1], que vous voulez bien me communiquer, appelle encore quelques remarques, dont je m'excuse.

M. Busson avait annoncé des « sources » de La Fontaine. Or, les textes qu'il apporte de Nicolas Denys et Guil. Lami peuvent offrir un intérêt documentaire : il n'ose affirmer que La Fontaine les ait directement utilisés, si même il les a connus. Je n'ai donc pas à discuter des conclusions qui se présentent d'elles-mêmes sous une forme à ce point hypothétique et incertaine. Je relève seulement les passages où je suis de nouveau mis en cause.

*a.* J'avais écrit, me fiant à des travaux antérieurs, que la dissection des cadavres restait alors interdite, d'où la vogue des « pièces sèches préparées ». Je reconnais bien volontiers qu'il convient de rectifier : des dissections étaient en effet pratiquées. Mais il est faux de laisser entendre qu'elles fussent si courantes et courues. Des restrictions sévères intervenaient, et parfois de terribles sentences. Cf. à ce sujet O.-J.-W. Lœb, *Étude historique des objections et préventions qui ont été opposées à la pratique des autopsies et des dissections*, Strasbourg, 1924.

*b.* Les rapprochements que fait M. Busson avec les textes de la Bible ne prouvent absolument rien. D'abord parce qu'ils restent verbaux. Aucun de ces textes ne concerne l'âme des hommes ou des bêtes. Ils sont, de plus, dispersés. Comment La Fontaine aurait-il été chercher dans les Psaumes, la Genèse et l'Épître aux Romains, les expressions saillantes que Bernier rassemblait au vif même du débat sur l'âme des bêtes? Ces rappels bibliques ne changent donc en rien la question du *Discours*; ils n'ont de valeur que si l'on veut enquêter, par delà le texte de La Fontaine, sur les sources de Bernier lui-même et de Gassendi.

*c.* Touchant les « deux âmes », M. Busson m'accuse de nier l'évidence et de « torturer les textes ». Oublie-t-il les réserves avec lesquelles il a présenté sa propre interprétation (*Revue d'Histoire Littéraire*, janvier-mars 1935, p. 23-24.)? Ne m'écrivait-il pas, *après* cet article même : *Les deux âmes sont plus probablement de Gassendi ou de Bernier. Mais là encore j'hésite...*? Où donc est l'évidence dont il se réclame? En fait, pour affirmer que La Fontaine croit à deux âmes distinctes, il se fonde sur les seuls mots : « l'autre, encore une autre âme ». Or, en un texte que j'avais cité, et que M. Busson lui-même avoue « curieux », l'*Abrégé* spécifie : « On dira peut-être que les autres animaux n'ayant qu'une seule âme, il n'y a pas d'apparence que les hommes en aient deux. Mais quel inconvénient peut-il y avoir en cela, etc.? » Rien ne permet donc de prétendre que La Fontaine se sépare ici de Bernier — lequel, bien entendu, affirme par ailleurs l'unité de l'âme, — d'autant que tout le reste de la théorie et les expressions mêmes concordent

1. Publié dans ce numéro.

fidèlement. Pourquoi M. Busson tient-il donc tant à maintenir ce prétendu divorce? Parce que les termes décisifs du *Discours* figurent seulement dans l'*Abrégé* de 1678. Il lui faudrait donc admettre du même coup que La Fontaine a connu en manuscrit, ou en épreuves, ou par transmission orale, le texte complet de Bernier, ce qu'il ne veut à aucun prix. Ayant écarté *a priori* l'*Abrégé* de 1678, il tient à confirmer cette exclusion en niant les concordances les plus gênantes. Point de manuscrit[1], ni de collaboration entre le poète et le philosophe; plus de « direction d'études »; partant, plus de « source principale ». Et pour preuve, la théorie des deux âmes! Mais le lecteur dispose maintenant des textes : à lui de juger.

R. J.

Le premier numéro de 1936 de la *Revue de Littérature comparée*, fondée il y a seize ans par MM. F. Baldensperger et P. Hazard, actuellement dirigée par MM. Paul Hazard, professeur au Collège de France, et J.-M. Carré, professeur à la Sorbonne, vient de paraître. Il est consacré tout entier aux *relations littéraires franco-espagnoles.*

On y lira avec le plus vif intérêt les articles suivants : F. Baldensperger : *L'arrière-plan espagnol des Maximes de La Rochefoucauld*; P. Hazard : *Ce que les Lettres françaises doivent à l'Espagne;* M. Bataillon : *De Savonarole à Louis de Grenade*; M. Gilman : *Le cosmopolitisme de Baudelaire en Espagne,* etc.

Le numéro spécial de 264 pages : 25 francs. Abonnements : France, 75 francs; Étranger, 100 francs. (Boivin et Cie, éd., 5, rue Palatine, Paris, VIe).

MM. Langlois, bibliothécaire de l'Institut catholique (21, rue d'Assas, Paris), nous fait savoir qu'il pourrait céder une collection de la *Revue d'Histoire Littéraire,* t. I (1894) à XX (1913).

1. Précisons une dernière fois pourquoi la plus grande partie de l'*Abrégé* complet devait être rédigée bien avant la publication : 1° parce que Bernier lui-même le dit dans sa préface de 1674, et qu'il n'est aucune raison de mettre sa parole en doute; 2° parce que l'*Abrégé* de 1674 contient en fin de volume, comme spécimens, plusieurs extraits des volumes suivants et un plan détaillé de l'ouvrage entier; 3° parce que l'édition de 1675, dont le complément correspond au tome IV de l'édition définitive, a son permis d'imprimer daté du 2 mai 1673, tout comme celle de 1674; 4° parce qu'une autre édition a, dit-on, paru à Lyon en 1676 (signalée par L. de Lens, mais ne figure pas à la Bibliothèque Nationale); 5° parce qu'un fragment de la fin du tome VII était sûrement rédigé au plus tard en 1675 (signalé par L. Roche, appendice). Comment ne pas admettre, dans ces conditions, que l'essentiel de l'*Abrégé* complet précédait les principales *Fables* de 1678-1679?

*Le Gérant :* **Daniel Mornet.**

Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

## LA VOGUE DE FRANÇOIS VILLON EN FRANCE DE 1828 à 1873

(*Suite et Fin*[1].)

La même année, Daunou publia l'article dont il a déjà été question. Il y déploya plus de savante prudence que d'attachement à Villon, et, soit dit en passant, il eut la perspicacité de demander à voir les « lettres de grâce » découvertes quarante ans plus tard par Longnon. A un certain degré, il manifesta quelque sympathie pour le poète, car il le voyait poussé au crime par « l'extrême pénurie » et le croyait aux prises avec l'amour hostile dont il se plaignit dans le *P. T.* Ses connaissances lui paraissaient assez étendues, pour quelqu'un qui s'était dit mauvais écolier. Quant à ses poésies — celles qui restaient intelligibles, dit-il, — elles l'intéressaient « par l'originalité des idées et par la vivacité de l'expression, par le caractère naïf et ingénieux du style[2] » ; il observait avec satisfaction que le poète « ne mêle pas les rimes masculines et féminines », et que « son grand mérite est de n'être jamais prosaïque[3] ». Tout cela, on peut bien penser, n'a pas été oublié par Campaux ; mais pas un mot sur d'autres passages qui donnent à l'ensemble un ton bien plus indifférent ; les poésies de Villon, qui ont eu en partage « la destinée de tous les ouvrages *qui ne sont pas des chefs-d'œuvre*, surtout de ceux qui appartiennent à un âge demi-barbare, à des siècles grossiers », de quelle vogue pourraient-elles jouir, si leur succès dépendait de Daunou ?

La conclusion est un peu plus enthousiaste :

Il nous semble que le progrès de l'art des vers sera toujours plus sensible dans Villon (que dans Charles d'Orléans), parce qu'il exprime

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire* d'avril-juin 1936, p. 211.
2. *Journal des Savants*, septembre, 1832, p. 562.
3. *Ibid.*, p. 563.

plus d'idées, qu'il a plus de saillies, des tours plus piquants, des formes plus diverses ; qu'il ne demeure point resserré dans le genre érotique, dans les limites étroites de la galanterie chevaleresque. Du reste, nous avouerons qu'il est moins élégant, moins poli, moins clair que Charles d'Orléans[1].

Ces compliments devaient être d'autant moins convaincants qu'ils étaient seulement relatifs, et à base d'une comparaison avec un poète dont on ne peut pas dire qu'il ait été « très apprécié des Romantiques ». Ceci est important, car la plupart des commentateurs se sont préoccupés de faire cette comparaison ; après Villemain et Chasle, qui préféraient Charles d'Orléans, l'avantage sera toujours à Villon ; ce sera sans doute, pour quelques-uns, une espèce de compensation pour ses défauts, qu'on n'ira jamais jusqu'à oublier. On se plaira aussi à le prendre pour *l'ennemi des fadeurs, de la galanterie chevaleresque*, — serait-ce une revanche contre les fadeurs du néo-classicisme ? Ou du genre Troubadour ?

Deux ans plus tard, Villon eut la chance de trouver, en T. Gautier, un critique plus chaleureux. Lui aussi remarque dans ses poésies l'absence de « ces éternelles descriptions de printemps qui fleurissent dans les ballades et les fabliaux », de ces « complaintes sur la cruauté de quelque belle dame qui refuse d'octroyer le don d'amoureuse merci[2] » (l'influence de ces complaintes sur quelques passages des *Testaments* n'est pas notée). « C'est une poésie neuve, forte et naïve », — qualités de fraîcheur primitive qui plairaient sans doute aux Romantiques. Villon est aussi le seul « qui ait réellement des idées », à son époque. Mieux encore, « c'est un poète égotiste : le *moi*, le *je* reviennent très souvent dans ses vers[3] ».

Par un tour de force qui ne se verra chez nul autre commentateur, Villon se rapproche sensiblement des Romantiques : « Il disserte sur la mort, sur la vertu, sur tout ; car le pauvre écolier a trouvé, sous Louis XI, la forme digressive du *Don Juan* de Byron. Comme le poème du noble lord, le testament du voleur roturier est en octaves ; l'entrelacement des rimes est presque pareil ; c'est le même mélange de sensibilité et de raillerie, d'enthousiasme et de prosaïsme » ; le byronisme s'annonce encore chez l'enfant du Paris médiéval par « le désenchantement amer de la vie, le coup d'œil moral et profond », « le regret du passé »,

1. *Journal des Savants*, p. 563.
2. *Les Grotesques*, p. 5.
3. *Ibid.*, p. 13.

« le sentiment du beau et du bon au fond de leur dégradation apparente », « la perte de toute illusion et la mélancolie désespérée qui en résulte[1]. Le mal du siècle se préparait au XVe siècle : Villon souffrait d'une « destinée plus forte que lui ».

A un certain point de l'essai, Gautier devient un peu sentimental ; par une erreur d'interprétation qui provient de la difficulté du texte et de la subtilité des plaisanteries villonnesques, il croit que les trois orphelins nommés aux huitains 25 et 26 du *Petit Testament* et reparaissant aux huitains 117, 118, 119 et 120 du *Grand Testament*, étaient vraiment des protégés de Villon qui avaient grand besoin de ses soins. Le poète-larron n'était donc pas né « pour être un coupe-bourse ; il avait une belle âme, accessible à tous les bons sentiments[2] » ; il parlait de sa mère « avec un ton d'exquise sensibilité ». Gautier, cependant, reprend assez vite son style léger, et observe que « Villon ne pèche pas du côté des belles maximes. Faites ce que je dis et non ce que je fais[3] ». Il aime à croire que, placé sur un autre théâtre, « ce mauvais garnement » aurait agi autrement.

Le romantisme démocratique, lui aussi, a son mot : « Villon, tel qu'il nous apparaît dans son œuvre, est la personnification la plus complète du peuple à cette époque ». Que lui manque-t-il donc, à ce poète au « teint de bohème », qui avait le grand mérite de haïr « de bon cœur les *bourgeois* et le guet[4] » ?

Dans le portrait qu'esquisse Gautier, il manque surtout à Villon la dignité qu'on associe à un immortel. Cet essai, publié d'abord dans la *France littéraire*, fut réimprimé en tête des *Grotesques*. C'est un fait bien connu que le grotesque, voire le laid, n'étaient pas répugnants au goût romantique ; mais voyons ce que l'auteur de cette galerie « grimaçante » en pense :

Nous avons choisi çà et là, à différentes reprises et un peu au hasard de la lecture, quelques types qui nous ont paru amusants ou singuliers, et nous avons tâché de débarrasser du fatras les traits les plus caractéristiques d'écrivains tombés dans un oubli trop souvent légitime, et d'où personne ne s'avisera de les retirer[5].

« Ces écrivains dédaignés ont le mérite de reproduire la couleur de leur temps[6] », dit Gautier plus loin, et c'est bien là un des motifs principaux qui le poussent à faire revivre « ces auteurs de troisième ordre » ; on peut s'en convaincre en lisant dans l'article sur Villon

1. *Les Grotesques*, p. 13-14.
2. *Ibid.*, p. 11.
3. *Ibid.*, p. 13.
4. *Ibid.*, p. 31.
5. *Ibid.*, p. VI.
6. *Ibid.*, p. XIV.

que celui-ci « est aussi curieux pour l'érudit que pour le poète; il nous fait connaître une foule de petits usages et de façons d'être qu'on ne trouve nulle part ailleurs : lupanars, tavernes, jeux de paume, rôtisseries, bouges et repaires de toutes sortes, il nous conduit effrontément partout[1] ».

Le ton sur lequel Gautier parle de ses « grotesques » n'est pas celui qu'on prendrait pour *exalter* un poète ; il s'y trouve un élément de sympathie amicale auquel se joint un accent de gaîté touchant souvent au burlesque. Ce qui l'attire à ces « pauvres diables » n'est certainement pas l'admiration qu'on ressent pour des maîtres ; c'est plutôt le goût des curiosités, des petites nouveautés inattendues que l'on collectionne par dilettantisme et qui fournissent à une plume leste et habile l'occasion de donner libre cours à sa verve et de « protéger » avec enjouement.

Qu'on relise les *Grotesques*; qu'on sourie tout ou long du style souvent comique, toujours charmant, jamais puissant ou pathétique ; qu'on considère le voisinage médiocre où l'on y trouve l'auteur des *Testaments* : Scalion de Virbluneau, Saint-Amant, et d'autres qu'il est bien juste d'apostropher de la sorte : « Rentrez donc dans votre poussière, pauvres gloires éclopées, figures grimaçantes, illustrations ridicules, — et que l'oubli vous soit léger[2]! » ; on comprendra alors que l'éloge de Gautier, de beaucoup plus avantageux que celui du grave savant Daunou, ne pouvait pourtant servir à exalter Villon ; le seul service qu'il pût lui rendre, c'était d'attirer sur lui plus d'attention.

D'ailleurs, il n'attire pas toujours l'attention sur des détails romantiques ou curieux. Villon s'est intéressé aux filles de joie ; « quatre siècles avant A. Dumas, il a presque littéralement trouvé « les pauvres faibles femmes ». Oui — mais il remarque que l'ami des filles ne cherche aucunement à les relever; il leur lègue, au contraire, « des préceptes pour plumer un homme au vif et mettre à profit [leur] jeunesse[3] ».

Et l'analyse qu'il donne de la *Ballade à la grosse Margot* n'est pas faite pour la recommander aux lecteurs quelque peu idéalistes :

> La hideur lascive ne peut être poussée plus loin, la nausée vous en vient... Elle dit deux mots : l'un est un jurement par la mort de Jésus-Christ, l'autre une expression de tendresse ignoble à vous dégoûter des femmes pendant quinze jours[4].

1. *Les Grotesques*, p. 35.
2. *Ibid.*, p. xv.
3. *Ibid.*, p. 27.
4. *Ibid.*, p. 28-29.

Quant à l'amour de Villon, Gautier ne le prend pas trop au sérieux ; en le comparant à « la luxure de satyre » de Panurge, il semble vouloir croire que l'enfant de Paris a connu l'amour de l'âme ; mais, ailleurs, après avoir fait une description physique du pauvre écolier, il conclut :

> Ce ne devait pas faire un très agréable damoiseau. Aussi ses lamentations sont-elles fort comiques ; il se dit martyr d'amour ; il se compose une seconde épitaphe où il se prétend mis à mort par une des flèches de Cupidon[1].

Le dernier mot de Gautier est plein du même scepticisme : « ... l'écolier Villon est — mort d'amour, à ce qu'il dit, de faim, à ce que je crois[2] ».

Gautier, nous l'avons déjà remarqué, s'étonne du « singulier mépris » que Villon manifesta pour la nature. A plus d'une reprise, il s'égaye à dresser la liste de ses vices, qui sont tous d'un homme préoccupé de « bouteille » et de « marmite » ; au dernier paragraphe, il énumère ses disciples — c'est tout ce qu'il y a de moins civilisé à la cour des Miracles ! Ses jeux « étaient piperies, voleries, repues franches[3] ».

En présentant au public un poète qui pouvait plaire par son fonds populaire, sa mélancolie byronienne, sa subjectivité et son style de « saillies », mais en préparant aussi l'indifférence et le dégoût du lecteur pour ses vices, son ridicule et son mépris de la nature, Gautier touche surtout à ce qui pourrait intéresser les Romantiques chez Villon. C'est sans doute, avant 1873, le commentaire le plus important sur ce poète. S'il n'y est pas « exalté », le sera-t-il ailleurs ?

Ce ne sera pas chez Michelet ! Le grand historien en arrive à détester le pauvre écolier — tant il est vrai que les Romantiques ne jugent pas toujours à l'unisson. Pour M. Schnurer, auteur des *Jugements littéraires de Michelet dans « l'Histoire de France » et dans « Histoire et Philosophie »*, cette attitude soulève un problème, que lui-même, à mon avis, ne résoud pas trop bien.

Il fait allusion à deux passages de Michelet, dont le premier, extrait du deuxième volume de l'*Histoire de France*, est donc de 1833 au plus tard ; il y voit une appréciation favorable de Villon, « enfant de Paris..., esprit universel, supérieur en cela[4] » ; ce qui ne s'accorde pas avec le second jugement, qui figure, en effet,

1. *Les Grotesques*, p. 30.
2. *Ibid.*, p. 39.
3. *Ibid.*, p. 8.
4. H. Schnurer, *Les Jugements littéraires de Michelet*, p. 47.

dans l'*Introduction* au volume sur la *Renaissance* (1855), le septième de l'*Histoire de France* :

Des trente poèmes épiques du XIIe siècle, imités de toute l'Europe, jusqu'à la platitude du *Roman de la Rose*, jusqu'aux tristes gaîtés de Villon, quel pas rétrograde[1] !

M. Schnurer voit là un paradoxe, et il se l'explique en rappelant que, pour Michelet, *patriotisme*, *peuple* et *morale* ne font qu'un, et que pour les avoir crus incarnés dans les épopées médiévales, il préfère ce genre à tous les autres du Moyen Age. Mais comment entendre l'éloge de Villon en 1833? Il faut, dit M. Schnurer, distinguer chez l'historien deux attitudes, deux tendances qui opèrent séparément : cette même *passion* nationale, condamnant l'immoralité en même temps que le manque de patriotisme, et une certaine *fantaisie*, un goût pour l'art lui permettant de porter un jugement esthétique non moral. C'est ainsi que, dans le deuxième volume, Michelet aura oublié ses préoccupations de morale pour apprécier en Villon le poète de génie.

La finesse de cette distinction ne saurait en recouvrir les défauts, dont le premier est d'attribuer ces deux appréciations au même homme, sans tenir compte de sa transformation intellectuelle. Le Michelet de 1855 n'est déjà plus celui de 1833, — la fureur de la passion commence à s'emparer de son génie, et il perd déjà le talent historique qui était encore très sûr et réel dans ses premiers volumes de l'*Histoire de France*. Il ne s'agit donc pas d'un simple dédoublement, toujours le même, mais d'une séparation de tendances coexistantes dont les différences s'accentuent par le changement graduel que subit l'écrivain dans l'ensemble de ses dispositions.

Un défaut plus grave est de citer uniquement ce qu'il faut pour créer un paradoxe facile à démêler. « En Villon, en Boileau, en Molière et Regnard, en Voltaire... » (je reproduis plus au long le premier passage de Michelet, écrit en 1833) :

on sent ce qu'il y a de plus général dans le génie français; ou, si l'on veut chercher quelque chose de local, on y distinguera tout au plus un reste de cette vieille sève d'esprit bourgeois, esprit moyen, moins étendu que judicieux, critique et moqueur, qui se forma de bonne humeur gauloise et d'amertume parlementaire entre le parvis de Notre-Dame et les degrés de la Sainte-Chapelle[2].

Michelet fait une distinction; à côté du génie français que

1. H. Schnurer, *Les Jugements littéraires de Michelet*, p. 48.
2. *Histoire de France*, t. II, p. 176.

M. Schnurer nomme esprit universel, il y a ce « quelque chose de local » qui sent son bourgeois, mais auquel l'historien ne s'en prend encore que modérément; plus tard, en écrivant *La Renaissance*, emporté par son dédain accentué pour la bassesse de la bourgeoisie, il oubliera la qualité d'universalité pour s'acharner contre l'autre élément, devenu plus odieux. Dans un passage du même livre, à propos duquel M. Schnurer renvoie à l'appendice sans l'étudier, Michelet associe Villon à cette « société fondée sur l'imitation fidèle de Pathelin, de Grippeminaud, du procureur, du magistrat qui, le soir, mange avec les filles les épices du matin et les profits de la potence[1] ». Aurait-il lu les *Repues franches*, et les aurait-il attribuées à l'auteur des *Testaments*? Au cas où il en serait ainsi, il faudrait croire que Michelet, déjà hostile à Villon, s'était complu à lui imputer des vilenies que Prompsault et Lacroix avaient mises en doute. Dans le cas contraire, il reste toujours aisé de saisir le sens du reproche : celui-ci ne représente pas le revers paradoxal d'un éloge antérieur — celui de 1833, — mais il prolonge en l'accentuant le grief déjà signalé.

Il est intéressant de rappeler que le changement s'est remarqué dans *La Renaissance*. Que fait Villon dans une étude de cette époque? Son nom y apparaît au cours de l'*Introduction*, où Michelet exprime toute l'amertume d'une récente désillusion; dans deux ou trois documents qu'il vient de découvrir, les vices et la corruption du Moyen Age, surtout à la suite de la guerre de Cent Ans, se sont fait jour, et, dans un mouvement de dépit, l'historien déçu renie tout ce qu'il a pu dire de bon sur cet âge avili. Ce n'est pas la seule fois qu'il s'abandonne à ce procédé de généralisation à base d'aperçus hâtifs. Cette fois, cependant, il n'y a pas seulement défaut de méthode, il y a aussi changement de goût; vu à travers la Renaissance, qu'il vient de découvrir, le Moyen Age et surtout le xv[e] siècle perdent pour lui leur charme. Il se scandalise d'une histoire scabreuse qui vient, fort à propos, confirmer une impression générale, et Villon y perd autant que toute la période dont il fait partie.

M. Schnurer ne semble pas avoir connu un passage de la même *Histoire de France*, au tome VI. Après avoir raconté l'emprisonnement de Charles d'Orléans, Michelet s'offense de ce que la France, sombrée dans la misère, ait pris docilement les mœurs anglaises :

Peut-être est-ce chose utile de réclamer en faveur de la vieille

1. *Histoire de France*, t. VII, p. 32.

France qui s'en est allée... Où est-elle, cette France du Moyen Age et de la Renaissance, de Charles d'Orléans, de Froissart?... Villon se le demandait déjà en vers plus mélancoliques qu'on n'eût attendu d'un si joyeux enfant de Paris...

et il cite la *Ballade des Dames du temps jadis*[1].

Ces quelques lignes sont bien de la première édition de 1844. Or, le jugement littéraire qu'elles contiennent est fort digne d'intérêt, car il représente l'intermédiaire entre les deux jugements cités par M. Schnurer, tant par le sens que par la chronologie. On y voit encore de l'admiration pour le Moyen Age ; Michelet ne l'a pas encore lâché pour la Renaissance, mais déjà il oublie le génie français de Villon, qu'il ne mentionne plus, et l'accable d'un compliment excessivement coûteux en s'étonnant du sérieux dont il le trouve capable. En 1855, il lui refusera même cette faible louange, ombre bien pâle de l'appréciation favorable de 1833.

A en juger par la plupart des commentaires, son interprétation des « vers mélancoliques » de la *Ballade des Dames du temps jadis* comme un regret de la vieille France est bien individuelle ; elle n'est pas inattendue, car elle peut s'expliquer par le naturel romantique de Michelet[2]. C'est là, d'ailleurs, le seul trait romantique attribué à Villon que j'aie trouvé chez l'historien.

Mais que les « Romantiques » sont loin de s'entendre sur l'enfant de Paris ! Gautier, qui est bien de l'École, du moins au début, se réjouit des tours que le poète jouait aux bourgeois : Michelet, que l'on rattache aussi aux « Romantiques », en décrivant avec haine la bourgeoisie du xv^e^ siècle, lui prête la physionomie morale d'un Villon !

Le silence de V. Hugo étonne. Dans *La Légende des Siècles*, le Moyen Age se déroule sans l'apparition de maistre François Villon ; le poème sur *Montfaucon*, où l'on pourrait s'attendre à le rencontrer, a pour sujet d'autres personnages médiévaux, et la description du gibet, que Berret trouve « plus réaliste » que chez Villon[3], est tirée de l'*Histoire et Recherches des antiquités de la vie de Paris*, de Sauval (1724). Dans *Notre-Dame de Paris*, l'absence de Villon n'est pas moins surprenante[4], — même

1. *Op. cit.*, t. VI, p. 44.

2. Je l'ai retrouvée un peu plus ample, mais aussi plus hasardeuse, chez un Anglais du xx^e^ siècle :

... Villon, while he revives one of the eternal common-places of all poetry, touches for the first time that modern chord of a nostalgic regret for the antiquity of the ancients, and because the past is past ! — F.-Y. Eccles, *A Century of French Poets*, London, 1909, p. 11.

3. P. Berret, *Le Moyen Age dans la « Légende des Siècles »*, p. 71.

4. Notons toutefois que V. Hugo fait rimer le nom de *Villon* avec *vallon*, dans

si elle s'explique en partie par le fait que V. Hugo avait besoin d'un personnage dont il sût qu'il avait fait représenter des pièces; c'est peut-être pourquoi il a préféré Gringoire.

Il est vrai que M. Thuasne a cru devoir signaler en passant quelques analogies possibles entre les deux enfants de Paris, Villon et Alfred de Musset. Il n'a cependant laissé échapper ces remarques concernant l'influence de l'un sur l'autre qu'avec la plus grande prudence et, plus tard, en 1931, dans un article du *Mercure de France* qu'il a consacré à ce sujet, il se ravise et reconnaît qu'il n'est pas possible d'établir une filiation directe entre Villon et l'auteur des *Nuits*.

Ni V. Hugo, ni A. de Musset, ni aucun autre « gros bonnet » de l'école romantique ne se sont dérangés pour glorifier le poète, qui, d'ailleurs, déplaît à Michelet et que Gautier trouve « curieux ». Veut-on prendre Murger, classé parmi les réalistes, pour un *défenseur* de Villon à tendances romantiques ? J'ai déjà montré qu'en parlant de son poète bohème, il ne se tient, en effet, que sur la défensive; il est trop préoccupé de s'expliquer l'oubli où est tombé son protégé pour songer à le rehausser trop brusquement.

Est-ce dans l'œuvre de Gérard de Nerval qu'il faut chercher? On sait que, vers 1830, il composa un mélodrame intitulé *Villon l'Écolier* ; malheureusement, cette pièce ne fut jamais représentée, et comme l'auteur ne tarda pas à en perdre le manuscrit, nous n'en connaissons aujourd'hui que le titre. Peut-être à cause de cet échec, il ne reprit jamais ce thème, et ce n'est qu'en 1855, dans *Les Poètes du XVI^e siècle*[1], qu'on trouve quelques allusions à Villon, poète français de souche primitive et populaire.

Henri Martin, dont je ne dirai pas qu'il ait été de ceux que nous nommons Romantiques, mais qui, du moins par l'influence d'Augustin Thierry et par sa philosophie de l'histoire, se rejoint à eux, consacra un paragraphe de son *Histoire de France* à notre poète :

Durant (les) progrès de l'érudition classique et (la) décadence de la scolastique, la littérature vulgaire n'était pas entièrement stérile : la France avait produit un poète ; à Charles d'Orléans avait succédé Vil-

les *Chansons des Rues et des Bois*, livre I, IV. Il le signale au passage comme un représentant de l'esprit gaulois, et lui donne comme camarade Virgile, le représentant de l'esprit latin ! D'après Émile Deschanel, dans le *Romantisme des Classiques*, Hugo admirait fort et citait volontiers dans la conversation la *Ballade des Pendus* et surtout le vers :

Plus becquetés d'oiseaux que dés à coudre.

1. *La Bohème galante*, n° 4, 1855.

lon ; au poète né sur les marches du trône, le poète né, non pas dans l'humble demeure du peuple, mais dans les bouges infects d'une populace sans nom, dans la fange de la *cour des miracles*. Cet homme, dont le nom même n'est qu'un sobriquet infamant (Martin suit ici Prompsault), cet homme, qui végéta dans la misère et le vice, parmi les *truands* de Paris, entre l'hôpital et la potence, peut se poser hardiment en face de son rival fleurdelisé : il ne sera pas vaincu dans cette lutte poétique. Il puise, dans sa vie de vagabond et de bohème, des inspirations d'une énergie étrange et inconnue : il balance au moins les grâces de Charles d'Orléans par l'éclat et l'originalité de son coloris, et parfois, d'entre ses chants de mauvais lieux, s'élèvent des cris de l'âme, des accents de profonde mélancolie, qu'égalent à peine les plaintes les plus touchantes du royal prisonnier d'Azincourt. Qui ne connaît cette ballade où Villon se demande ce que sont devenus les héros du temps passé : — *Où est le preux Charlemagne? — Où est Jeanne Darc?* — et répond, à chaque strophe qui évoque un souvenir glorieux, par ce double et triste refrain : *Mais où sont les neiges d'antan* (les neiges de l'an passé)[1] ?

A lire ces dernières lignes, qui se trouvent déjà au tome VIII (1841) de la troisième édition, on serait tenté de se demander si, malgré notre démonstration, les poésies de Villon n'étaient pas bien connues et fort goûtées à ce temps-là, au moins d'une façon fragmentaire : « Qui ne connaît cette ballade... ? », demande l'auteur avec assurance ; mais les quelques citations qu'il en donne, sans doute pour aider la mémoire du lecteur, servent bien à démontrer qu'il est le premier à ne pas connaître « cette ballade », à laquelle il prête un vers mal cité (« Où est Jeanne Darc ? ») et un autre (aussi mal cité) qui est le refrain d'une autre ballade ! S'il ne fait que rappeler au lecteur un poème universellement connu, faut-il aussi reprendre l'explication des « neiges d'antan » ?

Faisons grâce au grand historien de ce tour de rhétorique qui s'embarrasse d'une confusion et d'une contradiction interne. Notons bien, par ailleurs, qu'il en coûte assez à Villon de l'emporter sur Charles d'Orléans ; que Martin lui refuse la simplicité et la pureté du « peuple » ; qu'il a soin de souligner ce qui est laid en lui ; et que s'il le loue, néanmoins, c'est peut-être qu'à l'inverse du procédé de Villemain, il le hausse, lui, mauvais garnement, afin de mieux déprécier le poète-prince[2], représentant

1. Henri Martin, *Histoire de France*, t. VIII, p. 181-182, 1841.

2. Il est intéressant de noter à cet égard qu'au tome VII de la quatrième édition de l'*Histoire de France* (1860), ce paragraphe a été un peu changé ; on ne lit plus : « Il balance au moins les grâces de Charles d'Orléans », mais « il efface les grâces languissantes de Charles d'Orléans » ; de même, ce n'est plus : « qu'égalent à peine les plaintes », mais : « que n'égalent pas les plaintes ». Le désir de rabaisser Charles d'Orléans se prononce.

de cette royauté que toute l'évolution historique de la France s'occupera de détruire. Étant donnée la brièveté de ce paragraphe, et le mélange d'appréciations favorables et adverses qui s'y trouve, — indécision que la popularité de Martin rendait dangereuse pour Villon, et que Campaux voile sous une vague allusion au nom de l'historien, — on ne saurait voir ici non plus aucune exaltation du poète.

La popularité de Villon auprès des Romantiques est donc une fausse impression qui est restée dans l'atmosphère, sans qu'on ait pensé à contredire Sainte-Beuve. La fortune du pauvre écolier au XIX^e^ siècle, ayant déjà suivi un cours assez inattendu, paraît énigmatique lorsqu'on s'aperçoit, en 1844, que c'est à Nisard, néo-classique bien éloigné du Romantisme, d'élever « l'enfant du peuple » jusqu'aux nues. Il n'est pas loin de l'exalter. Pour mieux y réussir, il prend le parti de nier un crime que personne n'hésite à attribuer à Villon ; pour excuser ce qu'on ne saurait effacer, il s'en prend à « la pauvreté » où est né le poète, au « besoin » qui l'a « poussé au désordre[1] ». Les louanges sont nombreuses et variées. « Villon n'imite pas le *Roman de la Rose* ; il laisse ces froides allégories et ce savoir indigeste » ; « ... presque toutes ses idées sortent de ses fonds » ; « c'est un enfant du peuple, né poète, qui lit dans son cœur, qui tire ses images des fortes impressions qu'il reçoit de son temps[2] » ; il « écrit le français du peuple de Paris », il est « novateur de forme », son style est « plus vrai, plus senti, plus français » (quoique moins clair) que chez ses contemporains et ses devanciers ; ses poésies sont pleines de « gaieté mélancolique[3] » qui ne semble pas du tout déplaire au critique ; enfin, « le premier, il a créé des expressions vives, originales, durables. Charles d'Orléans clôt la liste des poètes de la société féodale ; Villon est le poète de la vraie nation, laquelle commence sur les ruines de la féodalité qui finit[4] ».

De tels éloges, venant de ce critique, sont faits pour étonner. Aussi, l'explication de M. Thuasne est-elle la seule qui puisse aider à comprendre les motifs de Nisard. Pourquoi celui-ci s'est-il abandonné au style polémique ? C'est qu'il y allait de l'autorité de Boileau. Champollion-Figeac, dans sa nouvelle édition de *Charles d'Orléans*, avait mis celui-ci au premier rang, lui accor-

1. *Histoire de la Littérature française*, p. 218.
2. *Ibid.*, p. 209.
3. *Ibid.*, p. 212, 216.
4. *Ibid.*, p. 217.

dant la place que Despréaux réservait à Villon ; or, comme on l'a déjà observé, il fallait sauver les deux vers de l'*Art poétique*, qui étaient d'une grande importance ; le prestige du critique classique en dépendait ; Nisard ne manqua pas de venir à la rescousse. On remarque ce souci vers la fin de son étude, où il demande au lecteur s'il vaut vraiment la peine de contester l'opinion de Boileau, vu toutes les qualités du poète qui « sut le premier débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers ».

Il s'appuie aussi sur un sentiment qui n'est pas de Boileau, mais du romantisme. Un des plus grands mérites de Villon, c'est d'être « peuple » ; il s'y joint aussi une espèce de « nationalisme », car la gloire du poète s'est érigée sur les fondements qu'on a jetés pour la nation française. Nier qu'il parle le langage des Romantiques — même s'il s'en est défendu — serait impossible ; il n'est pas vain, cependant, de montrer qu'il reste fidèle à un certain goût de réalisme qui est nettement chez Boileau, lequel l'a peut-être hérité de Villon, probablement à son insu, à travers Marot et Mathurin Régnier. Cette tendance ne réapparaît pas intacte chez Nisard, puisqu'un élément d'idéalisation romantique l'anime ; mais il n'est pas inutile de signaler que, grâce à cet exemple de réalisme chez son modèle, le critique néo-classique a trouvé de bonnes raisons pour pardonner les infractions du Coquillard.

Après un intervalle de sept ans — durant lequel F. Génin, dans ses *Variations du langage français depuis le XII^e siècle* (1845), est le seul, exception faite de Murger, à parler de Villon, pour prouver une petite thèse philologique, — nous en venons à deux auteurs d'histoires littéraires, dont l'un, J. Demogeot, fera paraître son *Histoire de la Littérature française* en 1851, et dont l'autre, Eugène Géruzez, publiera son *Histoire de la Littérature française depuis ses origines jusqu'à la Révolution*, en 1852. Que ce soit sous l'influence de Murger ou non, ces deux commentateurs, et surtout Demogeot, s'efforceront de plaider pour Villon en le tournant en bohème. On nie d'abord sa culpabilité. « La détresse », dit Demogeot, « poussa Villon au larcin (quel joli euphémisme !) et presque au gibet ». « Il est pécheur, il le sait bien ; mais la pauvreté est coupable de tous les méfaits. »

On va chercher une preuve de ses bonnes dispositions dans une histoire que, même en 1832, Prompsault ne croyait plus : « Il alla finir tranquillement (encore, quel euphémisme !) sa vie en Poitou, à Saint-Maixent, auprès d'un homme de bien, abbé dudit lieu[1]. »

1. J. Demogeot, *Histoire de la Littérature française*, pp. 252, 254. Hachette, 1851 (1884).

Même ton de plaidoirie chez Géruzez : « Au reste, Villon s'est avili sans se dépraver; le fond généreux de sa nature subsiste sous les souillures[1] » (voilà qui rappelle l'amusante erreur de Gautier); « l'incorrigible vaurien », dont le « repentir est sincère comme sa faiblesse est incurable », est « un homme et un poète, homme de mauvaise compagnie, poète de bas étage, mais énergique et sincère »; ailleurs, Géruzez le qualifie de « véritable enfant de Paris, sans souci, sans scrupule », qui « relève de lui-même et de l'esprit français, qu'il reproduit dans des conditions vulgaires, mais avec originalité[2] ». Le malheur de Villon, comme le poète dit lui-même, est de ne pas avoir eu de protecteur[3].

L'emploi que fait Géruzez du mot *mais* est amusant, et rappelle la fine remarque de M. de Madariaga sur la « voix populaire » qui « tend à réduire les caractères nationaux » d'autres pays « à deux traits : un défaut et une qualité[4] ». Notre bon bon critique agit suivant un procédé analogue; il ne peut se résoudre à accepter Villon en entier, et, pour ne pas trop lui nuire, il fait suivre les défauts qu'il lui impute par des circonstances atténuantes et des qualités compensatrices. Cet ami généreux, mais grondeur et lourdaud, a le malheur de se perdre au cours de la défense, et de s'y contredire : il n'est pas un « incorrigible vaurien » maudit « d'une faiblesse incurable », celui dont le tort est d'avoir été privé de protecteur.

Ce dangereux procédé où Campaux, encore une fois, ne discerne qu'une appréciation favorable, est renforcé par une sorte de poétisation un peu à la Murger. Villon devient « l'écolier sans souci, sans vergogne, je ne dis pas sans reproches, mal en point, espèce de truand poétique[5] ». « Il fut », dit Demogeot, « le premier qui saisit et dégagea la poésie que recèle la plus vulgaire et la plus misérable de toutes les conditions : il exprima la nature dans sa vérité la plus nue, et il se trouva que cette franche et grossière nature était souvent l'idéal même de l'art[6] ». Cette dernière appréciation ne se rapproche pas de celle de Murger autant que la première; mais, ailleurs, Demogeot surpasse Géruzez; il cite Villon à tort et à travers, sans toujours bien le comprendre, et en mélangeant ces brins de vers, il compose un personnage de

1. E. Géruzez, *Histoire de la Littérature française*, p. 277. Perrin, 1852 (1885).
2. *Cours de Littérature rédigé pour le baccalauréat ès lettres*, Delalain, 1841; *Cours de Littérature*, pp. 158-160, 1857.
3. *Histoire de la Littérature française*, p. 283.
4. Salvador de Madariaga, *Anglais, Français, Espagnols*, p. 11.
5. *Op. cit.*, p. 285.
6. Demogeot, *op. cit.*, p. 252.

Bohème drôlatique et triste qui « chante sa misère, non pour nous apitoyer, mais parce qu'il est poète et que sa misère a un côté poétique[1] ».

Chez Demogeot, on retombe sur la comparaison de Villon et de Charles d'Orléans, pour la retrouver chez Géruzez, qui ne goûte pas fort « les froides allégories » du prince; il préfère la « poésie moderne » de l'écolier, située dans « la rue et les halles[2] ». « Villon fait époque, parce qu'il tranche avec la poésie sentimentale, alambiquée et pédante qui avait précédé[3] ».

Sa « profonde sensibilité », sa « vive imagination », son « âme » et son « esprit », la contemplation de la mort, tout cela fait sa supériorité. Demogeot en dit autant : son œuvre, « c'est sa vie, ce sont ses idées, ses émotions personnelles[4] » ; ses digressions sur la vie mortelle rappellent telle oraison de Bossuet, telle scène de Shakespeare[5].

*L'amour romantique* a aussi quelque place dans les poèmes de Villon : « Un beau jour, il quitte sa ville natale pour rompre une passion, ni plus ni moins que Saint-Preux ou Werther[6] ». La *nostalgie du passé*, aux yeux du même auteur, s'exprime à travers la vieille heaulmière[7]!

Géruzez croyait encore que Villon, « s'étant souvent mêlé à la Basoche et à la troupe des Enfants sans-souci », était acteur-auteur de farces; c'est vraisemblablement lui qui a composé celle de *Maistre Pathelin*. En effet, l'écolier est d'un talent extrêmement versatile, et les *Repues franches* sont aussi de lui.

Inutile de rappeler que tout au long de notre trajet, les auteurs s'émerveillent surtout de la *Ballade des Dames du temps jadis*. Gautier la mentionne seulement en passant, mais Demogeot et Géruzez, après Nisard, ne manquent pas de la citer.

Le commentateur qui vient après Géruzez est Campaux, l'apologiste de Villon; mais, avant lui, il faut mentionner Jean-Pierre Clément, qui suit Demogeot de très près, surtout en plaignant l'enfant de Paris « ... livré de bonne heure à lui-même, entraîné fatalement dans le désordre[8]... ». Comme Nisard, il regarde Villon comme ayant innové dans la forme[9].

1. Demogeot, *op. cit.*, pp. 250-251.
2. *Id.*, *op. cit.*, p. 277.
3. E. Géruzez, *Essais d'histoire littéraire*, p. VIII. Garnier, 1853.
4. Demogeot, *op. cit.*, p. 252.
5. *Ibid.*, p. 256.
6. *Ibid.*, p. 253.
7. *Ibid.*
8. J.-P. Clément, *Jacques Cœur et Charles VII*, p. 95. Paris, 1853.
9. *Ibid.*, p. 99.

Campaux ne nous est déjà que trop connu. Il sera bon, pourtant, de souligner ici que son ouvrage n'a pas eu beaucoup de retentissement, et que son néo-romantisme, auquel s'en prend Sainte-Beuve, pouvait paraître attardé.

Pour lui, « l'enfant du peuple », qu'il admire pour cela seul qu'il est du peuple, a, encore une fois, la vertu de spontanéité. Il s'éloigne des fadeurs d'une poésie expirante; ce qui le caractérise, c'est la vérité, la sincérité de pensées et de sentiments; il se raconte lui-même, ses misères, ses douleurs, ses passions; « personne, pas même Charles d'Orléans avec son art si consommé pour son époque, n'a su y mettre ce que Villon y a réuni de naturel, de sens, de passion, de vérité et de vie, toutes choses qui sont l'âme même du style et de la poésie[1] ». Le « sentiment profond du néant de l'homme », « de la grande égalité de tous devant la Mort », le patriotisme, la reconnaissance filiale, le don de peindre d'un mot, un style français qui « sent le cru natal », tout cela est exposé avec l'éloquence d'un admirateur fervent.

Campaux ne s'en tient pas à l'attitude d'hésitation où d'autres en sont restés. Il commence très franchement par admettre qu'en débutant par certaines poésies écœurantes de Villon, on serait découragé d'en lire les autres; puis, de là, il procède à développer la défense de son protégé : c'est dans ces autres poèmes, où Campaux découvre beaucoup de bonnes et édifiantes qualités, qu'il faut chercher le chrétien, le bon fils, et le contemplateur de génie. Non, il ne faut pas nier que Villon ait « connu l'amour, je veux dire celui qui intéresse le cœur au moins autant que le sens »; non, il n'est pas permis qu'à base de « deux ou trois passages », l'on songe à contester « la foi de Villon »; comment douter que cette foi (Géruzez aussi la jugeait réelle) n'ait inspiré de vrais et profonds remords au poète? Non, un fils qui aime tant sa mère, qui comprend si bien la piété, qui sent de combien il est redevable à son plus-que-père, un tel homme ne peut être impie. Et, malgré le manque de respect de soi-même et l'indifférence pour la nature, que ce bon romantique relève chez Villon, non sans tristesse, voici la spiritualisation romantique qui, pour une fois, a exalté ce poète auquel on avait fait un assez long procès.

*Sic transit gloria mundi* : la même année, Villon essuie une nouvelle défaite que lui inflige Sainte-Beuve. L'auteur des *Causeries*, tout en faisant ressortir ce qu'il voit de très beau dans les poésies villonnesques, ne se lasse jamais de les déprécier[2]. Il

1. *Op. cit.*, p. 307.
2. M. Krantz veut aussi que Sainte-Beuve, n'ayant pas fait une place suffisante à

reprend son expression plus indulgente de 1828 pour ne laisser que « deux ou trois perles dans le fumier » des *Testaments*. Il y a d'ailleurs deux genres d'écrivains : les uns gagnent à la clarté de leurs ouvrages, les autres gagnent à rester vagues; la légende qui s'élève sur les pas de ceux-ci tire profit de chaque obscurité dans leurs écrits : c'est le cas de Villon. Son « œuvre gothique bizarre » n'est pas des meilleures; elle a été composée par une de ces « natures à l'abandon » qui n'ont pas de règle morale, mais qui sont douées — des « porte-talents », mais non pas de véritables génies; ce sont des vers qui donnent un « cachet » définitif au genre du testament facétieux. On peut aimer Villon pour son dégoût des « fadeurs pastorales », mais il serait ridicule d'admirer son patriotisme tant qu'on l'a fait — s'il n'avait même pas cela, on ne laisserait plus rien dans « sa vie de taverne et de crapule ».

Je ne veux que mettre en garde sur un point : c'est de ne pas prêter à Villon plus de mélancolie qu'il n'en a eu, ni une tristesse plus amère. Ne venons pas prononcer, à son sujet, le nom de Bossuet, ni même celui de Byron et des don Juan modernes. Villon a dit quelque part que *quand nous aimons ordure, elle nous aime* (c'est le sens) et que *quand nous fuyons honneur, il nous fuit*; mais il m'est impossible de découvrir là-dedans un *cri de damné*. Villon n'a pas de ces cris; il est de ce bon vieux temps où l'on s'accommodait mieux de son vice, et où on ne le portait pas avec de si grands airs, ni d'un front si orageux. Il n'est pas homme à s'écrier avec un poète moderne :

Je bois avec horreur le vin dont je m'enivre.

Pour lui, je le crains fort, il but avec plaisir jusqu'à la fin le vin dont il s'enivrait[1].

Ce passage, je l'ai cité presque en entier pour montrer comment Sainte-Beuve confond les Romantiques et Villon dans son attaque. Dans deux ou trois échappées, il se moque seulement des premiers; l'avantage est même à Villon, qui ne leur ressemble pas; mais ce même avantage devient bientôt un défaut, car le vice, goûté autrement que par les Romantiques, reste toujours vice. Sainte-Beuve en veut-il au pauvre écolier pour cette « vie de crapule »? Lui en veut-il pour avoir cru, comme on a vu plus haut, qu'il a été l'idole des Romantiques, qu'il n'aime pas? On peut croire que les deux raisons sont d'égale importance.

Le dernier critique qui nous intéresse est Théodore de Banville, auteur des *Trente-six ballades joyeuses pour passer le*

Villon dans le *Tableau de la poésie française... au XVI^e siècle*, se soit offensé ou alarmé qu'un autre entreprît de rétablir l'importance du grand poète.
(*Annales de l'Est*, p. 251, 1905.)

1. *Causeries du Lundi*, t. XIV, pp. 300-301.

*temps, composées à la manière de F. Villon.* Quelques-unes de ces pièces sont datées de 1862, d'autres de 1869, et le recueil entier a été publié en 1873, accompagné de deux dizains écrits lors de la publication.

Dans un de ces dizains, cité plus haut, le vers où Villon est qualifié de « vagabond dormant sous le ciel bleu » ne lui conviendrait guère. Tout au long des ballades composées soi-disant à sa manière, il ne goûterait pas trop les vers, dont plus d'un est d'ailleurs très joli, où Banville parle de la belle nature :

Au mois d'avril fumer près des lilas... — (Bal. VII.)
Sucer le lait de la mère Nature... — (Bal. III.)
Être ébloui par les bleus firmaments... — (Bal. III.)
Rien n'est pareil à la gloire du lys... — (Bal. VII.)
Au fond des bois chante le rossignol... — (Bal. XXVIII.)
Sous le feuillage et sous l'antre secret,
Nous trouverons la ville hospitalière;
Diane court dans la noire forêt... — (Bal. XVI.)

Mais c'est moins à Villon qu'à la ballade villonnesque que Banville s'intéresse. Dans sa préface, il dit avoir essayé « de rendre à la France une des formes de poème les plus essentiellement françaises qui aient existé ». Une prédilection parnassienne vient renforcer cet argument d'intérêt national : « La Ballade a pour elle la clarté, la joie, l'harmonie chantante et rapide, et elle unit ces deux qualités maîtresses d'être facile à lire et *difficile à faire*[1] ». A ses yeux, « Villon, qui polit sa Ballade au temps jadis », est un héros moyenageux — le héros moyenageux d'un Parnassien qui se passionne surtout pour la forme, et pour les traits scintillants. Il a beau dire : « mon effort fût demeuré stérile si je n'eusse été de mon temps dans le cadre archaïque », ce n'est pas son temps qu'il dépeint, faute de dépeindre celui de Villon; ce sont ses propres caprices et sa fantaisie, ce sont aussi ses saillies amères contre le gros bourgeois prosaïque et le financier, qui servent le plus souvent de prétexte à ses tours de force en fait de rimes et de descriptions reluisantes. Dans la *Ballade à la Sainte Vierge*, dont le début est lui-même significatif :

Vierge Marie! après *ce bon rimeur*
*François Villon*, qui sut prier et croire,

il y a un vers qui caractérise bien Banville :

Dame des Cieux, dans l'azur plein d'étoiles!

Quelle vaste différence entre la Vierge qui étincelle au firma-

1. Avant-propos, p. 1.

ment et la Vierge que Villon entoure d'une atmosphère d'église respirant la foi pure et simple !

« Margot avec sa jupe rouge » ne se conduit pas beaucoup mieux que la Grosse Margot du *Grand Testament*; mais, malgré toute la franchise que Banville met à faire son portrait, qu'elle devient belle, séduisante, et, pour son état, idéalisée !

Il en est ainsi des autres ballades qui, par leurs titres, et par leurs titres seulement, rappellent des passages de Villon : *Ballades à sa mère*, *Pour les Parisiennes*, *De Banville aux enfants perdus* (de l'amour), *En l'honneur de sa mie*, *De la bonne doctrine*, *De ses regrets*. Le système des rimes seul tient de la ballade que pratiquait Villon; le sujet, jamais. Banville, d'ailleurs, n'aime pas trop Paris, et ce n'est pas en écrivant sur « la gentille façon de rose » qu'il pourra se faire pardonner par l'enfant de Paris. Je ne crois pas non plus que celui-ci eût demandé à son admirateur de se réformer jusqu'à ce point :

Il sied de boire en l'honneur des pucelles.

En cherchant, on trouve un vers par ci par là qui n'est pas loin du style de Villon :

Dormir son saoul sur un bon matelas,

. . . . . .

C'est le moyen d'avoir joie et soulas... — (Bal. III.)

Ces vers sont très rares, cependant, et ils se perdent dans des centaines de vers qui de ton et d'esprit sont complètement opposés aux *Testaments*. On peut refuser d'en blâmer Banville, qui n'est pas tenu d'écrire sous la dictée de tout autre que lui-même. Mais je tiens à signaler qu'on pourrait s'y méprendre : quand il dit « à la manière de Villon », c'est bien dans le sens où *la manière* se distingue de *la matière*. La forme difficile, et non le fond, est ce qui a attiré Banville à Villon.

## Conclusion.

De 1828 à 1873, rien ne justifie ce que Sainte-Beuve et d'autres ont dit sur la grande vogue de Villon auprès des Romantiques. En examinant le témoignage des littérateurs de cette période, on trouve que plusieurs, en cherchant à expliquer, à voiler, ou à excuser le peu d'enthousiasme que provoquaient les *Testaments* et les *Poésies diverses*, contribuaient eux-mêmes, par leur attitude d'admirateurs-défenseurs, à tenir leur camp sur la défensive. La plupart, soit les romantiques, soit les autres, ne se livrent pas à une entière admiration du pauvre écolier; leur hésitation, déjà

annoncée avant l'édition de 1832, est due à une critique morale qui déprécie le génie du poète pour les vices de l'homme. L'obscurité du texte ne sert pas non plus à populariser ses poésies. En somme, il n'y a guère que Nisard, néo-classique, Campaux, romantique attardé, et Banville, parnassien, dont on puisse dire qu'ils l'ont exalté; Murger, qu'on nomme réaliste, se range à peine parmi eux. Quant à « l'école romantique », elle ne s'est pas intéressée à lui, à l'exception de Gautier, qui l'a tourné et retourné comme un objet « curieux » et amusant. Michelet a fini par le prendre en grippe.

De la variété des jugements portés sur Villon, l'impression générale qui se dégage est que le poète a été l'objet d'une admiration parfois réelle, rarement exaltée, presque toujours embarrassée de scrupules moraux pesant sur les critiques. On pourrait dire qu'il fallait s'y attendre, car aujourd'hui non plus on ne s'aviserait pas de louer les vices de Villon; mais c'est après 1828 que l'*école romantique* s'est épanouie, et (à en croire Sainte-Beuve et ceux qui le suivent) on aurait pu penser qu'elle se serait emparée de ce « grotesque » et « infortuné » personnage pour l'élever sur un piédestal. Elle ne l'a pas fait, et si l'obscurité du texte ne suffit pas pour expliquer qu'elle ne l'ait pas fait, il faut croire que ce « gueux » ne se prêtait pas à la réhabilitation romantique.

La fortune de Villon a dû encore souffrir d'un mouvement beaucoup plus étendu : avant 1830, on avait le désir de revoir le passé primitif et pur de la nation; plus tard, on fut choqué de découvrir l'immoralité et la grossièreté médiévales, et comme c'est surtout pendant et après la guerre de Cent Ans que ces traits se sont accusés, le XV^e^ siècle en souffrit le plus. Chez Michelet, par exemple, on voit qu'il est possible que Villon ait partagé la disgrâce de son époque.

Le fait reste toujours celui-ci : jusqu'à 1873, Villon ne jouit pas d'une grande vogue. Après 1873, c'est un autre sujet et une autre histoire. Je ne prétends pas affirmer qu'à cette date sa fortune auprès du public ait brusquement changé; je m'y suis arrêté, parce que c'est l'année où Longnon publie ses découvertes, et c'est aux environs de cette date que Verlaine commence à être connu. Si l'on étudiait la question après ce renouveau d'intérêt, stimulé par l'érudition et la poésie, il faudrait changer de méthode et de points d'attache pour suivre la vogue moderne du « pauvre Villon ».

N. EDELMAN.

# A DISCIPLE OF JEAN-JACQUES ROUSSEAU : « THE COMTE D'ANTRAIGUES ».

(*Suite* [1].)

## X

This short letter, which we quote in full, contains in its margin the following note, — « Réponse de J.-J. Rousseau à miladi Cécile H —, qui lui avait envoyé un exemplaire superbement relié d'un poème de M. le Président de Claris sur la grâce. Ce président avait supplié miladi de le présenter à J.-J. Il l'avait envoié à M. de Voltaire, qui le lui renvoia en mettant sur l'adresse à M. de Clarissot. » For the anecdote concerning Voltaire there is no confirmation. On the contrary among his works is a slight but friendly poem of 1741 addressed to *Monsieur Maurice de Claris, qui avait envoyé à l'auteur un poëme sur la grâce* [2]. Possibly d'Antraigues knew de Claris, who was a Montpellierain, and wished to cast scorn on him. This suggestion is rendered the more likely by the fact that where the original text of the letter says, « Je ne m'étonne pas de la réponse de Voltaire, quoique très louangeuse », the word *malice* has been substituted, very inconsequently, for *réponse*. One must confess that this looks very much like an attempt by d'Antraigues to alter a letter he had not composed himself. He was apparently ignorant of the existence of the poem in which Voltaire had replied to de Claris and of its nature.

Paris, 7 juin 1774.

Je prie la charmante Cécile de demander à l'auteur [3] de l'ouvrage dont elle m'envoie un exemplaire, s'il m'est arrivé de le désobliger : et pourquoi il se venge aussi cruellement d'une faute qui si elle existe fut de ma part involontaire.

Cinq cent vers sur la grâce — oh, dieu, il en eut moins fallu pour en dégoûter les amateurs. Cet ouvrage est un assomoir — mais il serait tout aussi meurtrier s'il était plus court, et quand on veut tuer ses ennemis il faut abréger au moins leur suplice.

Mais Cécile, tu te ris de ton J. J. en lui envoiant ces tristes paperasses. Tu

1. Voir *Revue d'Histoire Littéraire* d'avril-juin, 1936.

2. Voltaire, *Œuvres*, t. X, p. 526 and note, 1827.

3. Maurice de Claris, premier président de la Cour des Comtes, Aides et Finances of Montpellier, 1772-89. In 1747 he published *Odes sur la religion* and in 1772 and 1775 he gave readings of his poems on *l'Humanité* and *la Patience* ; only the former of these was printed. His term of office as premier président was marked by many quarrels with his colleagues. For his life see Louis de la Roque, *Biographie Montpellieraine : Premiers Présidents des cours souveraines*, (1603-1867) pp. 82-99. The poem on *Grâce* was another of his literary compositions.

t'imagines donc que moi, vieux radoteur, je suis devenu comme ces chifoniers auxquels on peut jeter sans cruauté les plus sales lambeaux ?

Je ne m'étonne pas de la malice de Voltaire, quoique très louangeuse, il n'y avait pas moien de reculer, il fallait un épigramme en réponse. Le Président en a-t-il été content ?

Mais quel démon a saisi ce magistrat ? Si c'était celui qui possédait son ancêtre Dandin, encore passe, la fureur de juger ne messied pas à un juge. Mais quitter l'épitoge pour emboucher un cornet à bouquin, mais y souffler jusques à défaillance ! Cécile, cet homme est né vindicatif, à force de juger il s'est fait des ennemis. Se venger de chacun en détail égalait les travaux d'Hercule. Il a voulu les écraser tous à la fois, et à ses yeux troublés par la colère le malheur de l'innocent sera confondu avec le châtiment du coupable.

Comment cet homme si habile à distinguer toutes les sortes de grâces n'a-t-il pu en placer aucune dans un ouvrage qui lui était consacré ? Assurément on ne dira pas qu'il était par trop rempli de son sujet. Il semble à l'entendre vanter les grâces que c'est un aveugle-né qui loue les tableaux du Poussin.

Bref, il veut mon avis, le voici. Il peut, Cécile, publier ce soporifique ouvrage, il n'élèvera aucune hérésie dans son église ; et si tous les sujets scabreux y eussent paru ainsi vêtus qui eut osé soulever ces lourds vêtements ?

Pour sorcier, il pourrait craindre l'accusation. Avoir fait cinq cent vers, et des vers tels que les siens, sur la grâce parait tenir un peu du démoniaque. Mais il se sauvera à travers tous les poètes de son siècle. Aucun ne lui est comparable en détail, mais tout pris en bloc peuvent former un contrepoids.

Je te supplie, Cécile, de l'engager à reprendre son présent. L'élégance de la reliure ne peut me consoler de l'ouvrage. Prendre de l'opium dans le plat d'émeraude de Venise ou dans un gobelet de deux sols, on éprouve toujours les mêmes effets.

Oblige le donc à recevoir son écrit. La loyauté l'y engage. Je lui ai déplu, hé bien il m'a loué dans son livre. Le voilà vengé : mais quand on a percé son ennemi, on retire le fer de la blessure.

Adieu, Cécile, que je te plains de peupler ton temple de chats huants de cette espèce.

## XI

After an introductory paragraph which we quote, the next letter plunges into an account of a journey to the Paraclete by Rousseau in the company of the suppositious M. de Turnesheim. But the letters chiefly devoted to the fantastic tale of a greatly deceived but at heart virtuous damsel whom Rousseau is supposed to meet on the journey. We give a characteristic passage.

Paris, 25 juin 1774.

J'en demande pardon à milord[1], belle Cécile, mais quelque empressement que j'ai à lui complaire, il faut qu'il excuse ma négligence à répondre à sa lettre. Elle est remplie des maximes les plus sublimes de la vraie politique, celle que l'amour de la patrie fait germer dans la grande âme

1. See Letter IX, n. 4.

d'un vrai citoien ; mais il me faut du tems pour la bien comprendre, il m'en faut pour bien savoir ce que je dois y repondre ; en un mot c'est ma tête seule qui doit travailler cet écrit, et ma pauvre tête est mourante. Mais mon cœur vit encore : il vient de voir luire un de ces jours sereins qu'il a si souvent désirés, et tout rempli du souvenir de son bonheur il ne peut résister au charme de vous les décrire.

A mon retour de Montmorenci, où nous avions été faire un pèlerinnage, Tournesheim et moi, il me confia que vous lui aviez ordonné de se rendre au Paraclet afin de dessiner les aspects divers de ce fameux monastère, et il ajouta qu'il comptait s'y rendre incessamment. Croiriez-vous, Cécile, que moi, vieux radoteur, accablé de maux et ressentant à cette époque les atteintes de ma maladie habituelle, je me sentis saisi de la soif de faire ce voiage. Ce mot n'est point impropre ; il exprime au naturel l'impatience de mon désir.

. . . . . .

. Le prince, admis auprès d'elle, n'y trouva qu'une jeune fille tremblante, éperdue, noiée de larmes. La débauche rend cruel ; elle ravale l'homme au rang de ces bêtes cruelles et féroces, qui dévorent leur victime sans entendre les cris douloureux que la douleur leur arrache. Le prince veut jouir de sa proie. Elle se jette à ses pieds, cherche à le fléchir, et dans son délire elle crut obtenir pour son amant sous le titre de bienfaits ce qui devait être le salaire de l'infamie. Comme si des princes depravés pouvaient jamais être bienfaisans. Celui-ci l'écoute avec ennui, emploie tous les moiens pour la soumettre ; elle vit en lui son bourreau, elle se soumit à son sort, et le lâche eut la barbarie d'en abuser. Elle ignore si son amant reçut le prix de cette horrible complaisance, mais ce qu'elle sait c'est que 2 jours après il la chassa honteusement de chez lui.

. . . . . .

## XII

The date of this letter is hopelessly confused. The violent attack on the late king is in marked contrast with Rousseau's usual reticence on such subjects. Bernardin de Saint-Pierre says, « Il étoit attaché à la mémoire personelle du feu roi, le regardant comme un prince d'excellent jugement [1]. » Corancez reports him differently, « For mankind in general, the death of this prince may be a benefit. Reflect that he was generally hated ; without deserving it, as he did, I laboured under the same misfortune. The general hatred was thus divided between us ; but I only am now left to bear the weight of the whole [2]. »

D'Antraigues' acknowledged writings contain as violent attacks on Louis XV as this letter, and we need have no hesitation in supposing that he wrote it.

Paris, septembre 1774.

En quel siècle es tu donc né, quel est ton âge ? Pour concevoir tes idées il faut être enfant ou l'être redevenu. Quoi, tu t'afliges, tu te dépites comme

1. *La Vie et les Œuvres de J.-J. Rousseau*, p. 185, ed. M. Souriau, 1907.
2. Citizen Corancez, *Anecdotes of the last twelve years of the life of J.-J. Rousseau*, p. 59. London, 1798.

une femme parce que l'éclat de tes jeunes talents a réveillé la vielle animosité de l'envie ! Les oiseaux de la nuit haissent la lumière, elle leur cause une douleur phisique ; leurs faibles yeux ne peuvent la recevoir sans douleur, image naturelle de l'effet que produit le génie sur les hommes vulgaires. Dis-moi, donc, si dans les obscurs souterains où se rassemblent les chauves-souris un flambeau vient à apparaître, qu'arrive-t-il ? A l'instant tout s'émeut, ces oiseaux ténébreux s'éloignent, les uns cherchent un asille obscur où les raions du flambeau ne peuvent atteindre, d'autres, irrités sans doute, s'en aprochent l'entourent, cherchent en se remuant à en obscurcir l'éclat ; mais, victimes aveuglés d'une impuissante haine le feu les atteint et les consume. Le monde est le souterain repaire des oiseaux de nuit, les hommes sont les chauves-souris qui les peuplent, le génie le flambeau qui les éclaire, et sa flamme l'incendie qui dévore enfin les blasphemateurs.

. . . . . .

Ah, je ne suis pas étonné que tu aimes la solitude. Le sot vient dans le monde pour y vivre, le philosophe pour l'observer et soufrir. Il vient y aprendre tous les maux que la réunion des hommes a produits ; il vient y aprendre comme, naturellement bons, leur multiplicité sur le même lieu a fait éclore leurs vices ; il vient y voir de près ce prodige monstrueux qu'on nomme gouvernement ; il vient y fixer cet homme qui ose dire, je suis tout, vous n'êtes rien, je veux et vous obéirez. Il vient examiner par quel prodige plus monstrueux encore cet homme respire, vit au milieu de ses esclaves sans qu'une double cuirasse couvre son sein ; il vient aprendre que la lâcheté des hommes est la garde la plus sûre des rois. En voiant un monstre sur le trône, il vient s'instruire des motifs secrets qui entrainent quelques fois sa rage. Que sais-je ? Un homme vraiment grand, un demi-dieu mortel, vient quelques fois au milieu des cours se mêler au milieu de ces brigands, et offrir au misérable qu'ils encensent le poignard de Chereas[1]... Quoi, il est donc vrai que c'est le fer à la main qu'il faut parler aux rois ?... Une horrible cruauté dont j'ai été le temoin m'a mis hors de moi Le dernier soupir de ce roi est encore un forfait. Hier je le disais à Wilsvost[2] dans le transport de la colère...

...Mais voici bien un autre sujet de m'irriter... J'aurais reconnu le poison de Ferney[3] dans le plan de cet ouvrage... Le roman en lui même est immoral ; et je dis plus, il est sans intérêt. Le crime de mes enfants est de l'avoir rendu intéressant[4]...

## XIII

This is a letter of considerable interest for the history of ideas. The argument that romantic love is a by-product of religious asceticism and chivalry is interesting in itself. Even more so is the general subject of the letter. In its very pronounced medievalism, admiration for the material relics of the ages of Gothic barbarism, in the

1. C. Cassius Chærea, the slayer of Caligula, is probably intended
2. Possibly the Polish count Wielhorski, with whom Rousseau was in contact during 1774.
3. We do not know if d'Antraigues was in contact Voltaire with in 1774, but he stayed at Ferney for three months in 1775 according to Pingaud. (*Op. cit.*, p. 17.) The reference is obviously to some joint composition of d'Antraigues and Cecile.
4. There is also mention in this letter of « la solitude de Corbi » ; Corby Castle, Cumberland, was indeed an isolated and picturesque place.

form of ancient chateaux, is combined with an equal enthusiasm for the ideals of the Middle Ages. This attitude is definitely associated with a reaction against contemporary ideas and a strongly expressed contempt for the so-called enlightenment of the philosophes. It is expressed in a somewhat exaggeratedly sentimental style and has obvious affinities both in style and matter with Rousseauist romanticism.

Subsequently the writer analyses the distinction between *l'amour de la patrie* and *l'amour du pays natal*, and develops here a conception of real originality and value. In so far as this passage implies a definite theory of nationality it is introducing an idea which is hardly to be found anywhere else in pre-revolutionary literature, save to some extent in Rousseau himself. In Rousseau's writings, however, there is no such clearly drawn distinction between the classical conception of patriotism and the romantic conception of nationality, though it seems to us that he was certainly evolving towards it[1]. Whether he or d'Antraigues be responsible for it, the association of the idea of nationality with romantic medievalism is of great interest as an example of the influence of the romantic movement in politics.

Paris, 7 septembre 1774.

Ah, Cécile, avec quel tendre intérêt j'ai lu la description de ton voiage à Aniane[2]. On sent de quoi tu avais le cœur plein en parcourant ces lieux agrestes et le mien vole sur tes traces. Il s'enivre des mêmes sensations, en les dépeignant tu me les fais toutes éprouver.

Il y a bien des années que j'étais convaincu de la vérité du sentiment dont tu as eprouvé l'influence et jamais je n'ai aproché d'un château antique sans un vif sentiment de bonheur qui à la fois m'arrachait un sourire et des pleurs.

Lorsque dans mes voiages pédestres dans cet heureux tems que j'appelle bien sincèrement le bon tems de ma vie, où pauvre mais gai, affamé mais content, j'étais assez instruit pour tout sentir sans l'être assez pour rien enseigner, j'aprochais de ces châteaux élevés il y a six siècles, je les gravissais pour parvenir jusques à leurs ruines. Lorsque je n'y trouvais que des murs couverts de lierre, de ronces, d'épines, je me fraiais une route, j'arrivais en sueur, et en sang, je me placais au milieu de ces décombres que depuis des siècles les bêtes sauvages avaient seules visitées, et je m'asseais pour regarder tout cela, jusques à ce que transporté dans un autre siècle je m'attendrissais; je fondais en larmes. Ces ruines désolées, ces images de la destruction, me causaient de trop vifs regrets. Je m'enfuiais enfin, le cœur gros de soupirs et l'imagination riche de rêveries et de réflexions pour plusieurs semaines.

Mais plus douces mille fois étaient mes sensations lorsque au lieu de ruines abandonnées je trouvais un vieux manoir dans toute sa gothique beauté, entretenu, habité par des hommes simples qui n'avaient pas été assez riches pour tout gâter en reformant les vielles tapisseries qui firent il y a

1. Cf. Cobban, *Rousseau and the Modern State*, Ch. VI, Rousseau and the Nation State, especially pp. 187-191.

2. About fifteen miles from Montpellier, the site of a great medieval abbey of the Benedictine order.

3 siècles l'admiration de la gentilhommière et le vieux fauteuil qui pendant 300 ans fut le berceau du fils de famille et son lit de mort, quand, epuisé d'ans et de bonheur, environné de ses jeunes enfans, il quittait la vie en répandant des bénédictions sur tout ce qui l'environnait, et quittait ce monde porté par les vœux de tous les siens au pied du trône de l'éternel.

Lorsque j'entre dans ces vieux manoirs à longues et obscures salles, que j'aperçois ces énormes cheminées qui ralliaient la famille entière autour d'un ardent foier, ces longues cours, ces tours élevées, et que je trouve tout conservé de cette teinte antique qui rappelle tous les goûts et tous les âges, je te l'avoue, je me sens ravir à mon siècle, j'échape à mon âge, à mes maux, et tant qu'on me laisse à mes illusions je sens mon existence m'échaper sans autre souci que de voir, sentir, me ressouvenir et jouir.

Ah, laisse bavarder les beaux pasteurs de ce siècle, mais crois moi il fut un tems dans nostre moien âge qui fut celui de la sensibilité par excellence, où tout fut sentiment et bonheur, où les adversités étaient elles mêmes des sortes de jouissance. Quel fut ce tems ? Oh, philosophes impitoiables, ce tems fut celui où vous n'étiez pas connus, ce tems fut celui où la raison de tout un peuple vous eut couvert de boue, et étouffé de mépris, ce tems fut celui où la religion régnait avec un empire qu'il vous a plus d'appeller superstition, ce tems fut celui où l'on crut à tout, excepté a vos désolantes doctrines, ce tems fut celui où l'on s'abreuvait d'aimables erreurs au lieu de s'empoisoner de vos detestables vérités.

Alors on voulait pour être heureux alimenter son cœur. Tout a été perdu quand on n'a voulu que montrer ses talens, faire briller son esprit.

Alors on existait pour soi. On a voulu exister dans les autres et par les autres.

Dès lors le bonheur fut evanoui, les marchands d'opinions sont arrivés sous le nom d'auteurs et de philosophes, le règne des fripons a commencé et celui de la vertu a fini.

Je ris de haine, et d'un mépris qui tient à la fureur lorsque je vois nos discoureurs, nos philosophes si fiers d'avoir détruit les illusions du 13me siècle, d'avoir brisé les opinions de ces âges de bonheur et de nous avoir apris la réalité, la vérité de ce que dans leur délire ils appellent la bonne doctrine.

Cécile, tu es bien belle, tes regards, as-tu vu un mortel les soutenir sans être ému ?

Ta démarche est un composé inexplicable, tu tiens à la terre qui te porte et chacun de tes pas semble t'en détacher et t'élancer au dessus de nous. Enfin tout en toi excite, allume l'imagination, les désirs te pressent, t'entourent ; ils naissent à l'instant qu'on t'apperçoit et ils durent autant que tes souvenirs. Enfin tu fais partout des heureux, le ciel le voulut ainsi. Peux tu empêcher qu'on n'adore ton image et que tes traits avivent toutes les pensées ? On t'aime comme une source inépuisable de sentimens tendres, d'amour, de désir et de bonheur. Eh bien, si tout à coup une troupe forcenée, ivre de vanité et de fureur, te laissait au milieu de ces peuples qui t'admirent et leur criaient : vous êtes des insensés, erreurs, préjugés, vous adorez des prestiges. Venez, venez, nous sommes les disciples de la vérité, voiez nos scalpels. Tenez, voiez ces yeux que vous aviez cru un foier d'étincelles, ce sont des nerfs du sang et des muscles : voici ceux qui les élevaient et qui par leur jeu semblaient commander des autels.

Cette bouche dont le sourire décide peut-être du sort des hommes, voiez ce nerf délié qui lui donnait tant d'action. Enfin voiez ce cœur, le but de tant d'amour, l'espoir de tant de désirs et où s'adressèrent tant de suplications, voiez, voiez c'est par ce mecanisme qu'il s'agitait. Il me semble voir la foule étonnée environner les jongleurs, mais après leurs savantes démonstrations n'apercevoir qu'un cadavre, des chairs livides, du sang, et partout l'image de la mort.

Oh, les gens habiles, c'est ainsi qu'ils ont analisé nos sentimens, ils ont anéanti nos âmes et ce qui reste de nous n'est plus que l'image afreuse d'un tombeau.

Voila, Cécile, quel fut le pouvoir de nostre siècle. Ah, revoions, au moins par l'élan du désir et la création des pensées ces tems heureux d'illusions et de crédulité, qui bercèrent si voluptueusement l'existence de nos pères. Ah, siècles aimables, vous n'existez que dans ma mémoire, mais je mourrai le cœur plein de vos souvenirs.

Suivant moi ce fut du 11eme au 14eme siècle qu'est placée l'époque que le ciel accorda à la sensibilité humaine pour jouir d'elle même dans toute sa plénitude.

Une religion enchanteresse créée pour la consolation des âmes tendres et le soutien de l'adversité, dont la céleste mélancolie est l'aliment inépuisable d'une félicité sans mesure, sans borne, toujours nouvelle et dont il est aussi impossible d'épuiser le charme que de cesser d'en être sans cesse enivré;

— Une religion où tout est reprimant et rempli d'indulgence, où la faute est defendue mais où le repentir est la source inépuisable du pardon, qui défend les pensées mais qui console les faiblesses, un dieu terrible au crime heureux, mais qui bénit le coupable qui implore miséricorde, un dieu consolateur et toujours confident de tous les secrets et devant qui une seule larme répandue allège toutes les adversités et efface toutes les faiblesses; une religion sombre mais éclatante d'espérance qui règle tout et ne détruit jamais l'espoir tant elle est riche en miracles et brillante de prodiges ;

— Une religion alors dans tout l'éclat de ses illusions et de sa beauté, environnée de sectateurs immaculés dans leur croiance, plus asservis par ses douceurs qu'effraiés de ses menaces, des cérémonies pleines de majesté, inspirant toutes mélancolie et tendresse;

— Enfin une religion qu'il est possible de mal observer mais qu'il fut impossible de ne pas chérir et qui vous saisissant à l'entrée de la vie franchissait avec vous les portes du tombeau en vous environnant d'idées aimables et tendres et d'une terreur mêlée d'espérances, véritables aliments des cœurs nés pour aimer et sentir :

— Telle fut la religion catholique, telles furent ses illusions et ce que de froids raisoneurs ont appelé depuis ses superstitions.

Oui, chacune prise à part, isolée et disséquée, peut offrir des erreurs, mais c'est l'ensemble qui est admirable ; c'est un bienfait pour tous les hommes. Il y a des biens à la portée de tous : c'est le trésor du genre humain.

La religion s'unit en ces siècles à toutes les institutions, à toutes les vertus : la valeur soutenait sa banière, dans les combats le courage fut religieux, l'amour lui même portait ses livrées.

C'est cet heureux mélange de sentiments naturels et impérieux et des sentiments religieux et indomptables qui, multipliant les difficultés, les vicissitudes, environnait un sentiment tendre de ces craintes et de ces triomphes qui lui conservaient une éternelle jeunesse.

Je l'avoue, j'ai peine à concevoir un assemblage plus délicieux que celui que forme dans le cœur tendre d'une femme jeune et jolie l'amour, la religion et les ardeurs des jeunes désirs. Les anciens qui vivaient sous des lois faciles et dont les dieux étaient des monstres d'impudeur n'ont pas connu et ils n'ont pu dépeindre ce combat des âmes tendres et religieuses, dominées par un sentiment que leurs opinions réprouvent, et qui accroissent sans cesse l'énergie de leurs passions par d'inutiles efforts pour les combatre, et qui, enchanteresses nouvelles, semblent ne s'imposer des loix si sévères, s'environner de tant de craintes que pour ajouter aux grâces de l'amour un triomphe de plus.

Quels spectacles ravissants que cette jeune femme vraiment crétienne,

vraiment croiante de toute son âme, surprise tout à coup par l'inefable charme de l'amour, entrainée dans ce qu'elle aime par son cœur et ses sens, leur déclarer la guerre au nom de son dieu et de sa foi, combatant, succombant, s'attachant à son amant en raison de tout ce qu'elle lui sacrifie, nourissant des scrupules pour s'occuper sans cesse de lui, jurant sans cesse de cesser de s'en occuper et versant aux pieds des autels des pleurs d'amour et de repentir, confiant à ce Dieu terrible toutes ses faiblesses, tous ses malheurs, toutes ses fautes ; s'accoutumant enfin à ne voir en lui que l'ami de son cœur, le dieu qui lui créa un amant, confondant des désirs avec ses prières, et se composant de toutes ces contradictions une religion aimable, charmante, où tout se confond et semble se contredire, mais où tout est plaisir, amour, consolation et espoir.

Essaiez, Cécile, de supléer au charme de l'amour combatu par la piété, accordant la ...[1] à l'amour mais à travers tant de regrets que ce triomphe ressemble à un sacrifice ; et qui enfin, ne pouvant ni cesser de croire ni cesser d'aimer, se plonge sans défiance dans ce trésor inépuisable de clémence et de bonté que recèle sans doute cet être suprême, qui n'est si grand que parce que, pouvant tout, son inépuisable bonté semble cependant dominer même sa puissance. Quel charme l'amour effraié par les devoirs religieux donne à ses rigueurs, que de grâces dans ces...[1] Je ne connais que ceux là qui éloignent sans humilier : ils...[1], ils flatent, ils ménagent à la fois toutes les sortes d'orgueil.

Il me semble voir cette fille charmante, ivre de désirs, brûlante d'amour, les yeux humides, les joues baignées de pleurs, s'échaper des mains de ce qu'elle aime, le fuiant mais en fixant sur le ciel des regards éperdus, secrets. Oh, le plus aimé des mortels, tu ne peux trouver de rivaux sur la terre, dieu seul est ton rival, c'est lui seul qui peut te disputer mon cœur. Ah, qu'on me trouve un sentiment plus céleste, des attraits plus séducteurs et je me prosterne aux pieds de ce nouveau créateur. Oui, je le soutiens, qui n'a pas trouvé dans sa maîtresse un cœur religeux uni à la sensibilité, n'a pas connu le charme le plus inconcevable de l'amour.

Ainsi lorsque St Preux écrit à Julie cette lettre qui fit tant de fois couler tes pleurs, lorsque le lendemain d'un rendez-vous téméraire il lui écrit : mourons, ma douce amie, mourons, la bien aimée de mon cœur. Que faire désormais d'une jeunesse dont nous avons épuisé toutes les délices ? Pourquoi ces seuls mots causent ils tant d'émotion aux cœurs faits pour les aprétier ? C'est que Julie était dévote, c'est que lorsque des âmes tendres et religieuses, épuisées d'amour et de combats, cèdent enfin à leur penchant, c'est avec un abandon, une ivresse, un délire, qui sans doute est le comble des délices humaines, puisqu'il fut permis de l'éprouver sur la terre, mais qu'on ne les peut désirer que dans le ciel.

C'est après un pareil abandon que l'on croit avoir touché les dernières bornes de la félicité et que ne voiant rien au delà on ressent l'ennui de la vie et la soif de la mort.

Je le soutiens, une amante dévote peut seule inspirer et mériter une pareille lettre.

Ces prodigues d'amour et de piété inconnus aujourd'hui embelirent ces siècles aimables à religion d'illusion et d'amour, si indignement méconnus. Tels furent nos aieux du 13eme siècle. Ces illusions qui furent leur bonheur je les retrouve dans les lieux antiques qu'ils habitèrent parce que j'y porte une âme semblable à la leur et une imagination digne de les peupler d'êtres selon mon cœur.

Je passe des heures entières seul, recueilli, ravi, en extase dans la chapelle du vieux manoir, quand je retrouve ces vitraux obscurs, cette mélan-

1. Illisible.

colique obscurité, ces ruines sacrées de l'autel gothique. C'est la que[1]... malgré des mœurs sévères le jeune amant envoiait avec ses regards ses désirs et ses serments, que la jeune fille sous les yeux de sa mère émue et d'amour et de crainte partageait son cœur entre l'autel et l'amour. Une chapelle de vieux chateau est l'archive la plus riche des plus attachants souvenirs, l'inépuisable source des plus aimables pensées. Dans ces siècles là la religion se mettait à tout ; la chapelle était la consolation et la confidente de tous.
Elle recevait les promesses d'un amour éternel ;
elle bénissait les unions ;
elle consolait des tourments de l'absence ;
et c'est enfin là que venaient se répandre les dernières larmes sur les cendres de ce qu'on aima.

Les superstitions de ces époques reculées sont toutes décevantes et aimables.

Je veux bien le croire que le purgatoire ait été inventé alors, et j'en bénis l'inventeur. Séparons de cette idée les accessoires que y ont ajouté les prêtres. Le purgatoire est un lieu d'épuration ou l'âme se prépare un bonheur éternel auquel elle peut parvenir par le secours des vœux et l'appui des prières.

Il existait donc alors de ses âmes à sentimens indestructibles, vainqueurs du tems et de la mort, qui ayant perdu les objets de leurs affections ne peuvent soutenir ni supporter cette idée épouvantable, et pour qui il fut nécessaire de créer un pont de communication sur les confins des deux mondes. Il fallut pour apaiser leurs tourments établir un[1]... de besoins et de services ; le ciel s'ouvrit aux prières et dès lors les inefables consolations descendirent sur la terre ; elles furent à la portée de tous.

D'inutiles regrets ont quelque chose d'amer et de sombre qui rappellent les maux sans offrir aucun appui, sont plus propres à exciter le désespoir qu'à arracher des larmes.

Le dieu qui changea les regrets en prières, le dieu qui rendit ces prières nécessaires au bonheur de ceux qu'il fallait pleurer, ce dieu si bienfaisant devint dès ce moment le dieu de tous les cœurs tendres. A sa voix je vois s'animer les sépulcres, à sa voix la douleur devient aimable. Le cœur satisfait se voue à servir par la prière l'objet si tendrement aimé. Il devint une partie de son culte et les autels du vrai dieu entourés de vœux et baignés de douces larmes annoncèrent aux hommes que le dieu du ciel s'était enfin manifesté à l'univers.

De cette croiance sublime naquirent bientôt tous les rêves des imaginations ardentes : les phantômes peuplèrent l'univers.

Que j'aime à les retrouver, ces lieux antiques jadis visités par ces ombres amies qu'en a chassé pour jamais une stérile philosophie.

Mon cœur les y a souvent evoquées et combien j'ai aprecié le bonheur de ceux qui les y avaient apperçues !

Alors l'imagination d'une tendre amante suivit l'objet aimé au delà du tombeau. Elle crut le voir, l'entendre, son cœur le lui offrit, elle apperçut son image aeriene dans ces apartemens si vastes qu'on habitait alors. Sa voix mêlée aux sifflements des vents dans les longues nuits d'hiver soupirait encore pour elle le dernier adieu et renouvellait les derniers regrets. Quel siècle, bon dieu, que celui où il fut impossible à la douleur de se persuader que la mort peut lui ravir celui qu'elle aimait. Quel siècle que celui où il fut possible de se persuader que la voix de l'amour, plus forte que la main de la mort, ouvrait les tombeaux et en evoquait l'ombre de l'objet adoré. Quel siècle que celui où les ténèbres des nuits furent peuplées par les êtres les plus chers à nos cœurs. C'était un tendre père, une mère adorée, reve-

1. Illisible.

nant dans le silence et la paix visiter des lieux qu'ils embelirent et ces enfants qu'ils rendirent heureux.

Certes, je crois que pour les pervers les fougues de l'amour se changeaient en fureur et ménaces et que le spectre de la victime épouvantait son tiran.

Et qu'aurait gagné la philosophie à détruire ces idées salutaires ? Mais elle n'a pu les anéantir : elle a fané les illusions douces sans pouvoir détruire les tourmens. Les démons sont éternels, ils sont nostres secrets et commencent leurs suplices.

A cette même époque parut la chevalerie, mélange heureux d'honneur, d'intrépidité, d'amour, de religion, de fidélité et de mépris de la mort. Ah, femmes fortunées, jamais vous n'eûtes plus d'éclat, jamais vous n'eûtes plus d'empire.

Mais aussi jamais on ne vit autant de vrai bonheur; le ciel des âmes sensibles se trouvait alors sur la terre.

Ce fut alors la plus importante affaire de la vie que le choix de l'objet d'une première passion. Cela se conçoit bien aisément. Une femme adorée devait décider du sort de l'existence entière de celui qu'elle aimait. Elle devenait l'espoir de sa jeunesse, le bonheur de l'âge mur, la consolation de la viellesse et l'honneur de sa maison.

La mériter avant de l'obtenir, l'obtenir avant de la posséder, la posséder en l'environnant de tous les prestiges de la gloire, la faire honorer de tous, la défendre et dans ses plus vieux jours transmetre avec elle la tradition des sentimens d'honneur et d'amour aux gages mutuels d'une inaltérable tendresse, voilà quel fut alors le centre de la vie humaine.

Aussi quels prodiges ces siècles virent éclore.

Un jeune homme en paraissant dans le monde ne s'y présentait que prémuni contre tous ses dangers, l'esprit nourri d'idées religieuses, l'imagination ornée de toutes les illusions les plus aimables, le cœur rempli d'un seul objet qu'il fallait conquérir à force de vertu, obtenir à force de gloire, une famille où l'héréditaire honneur, conservé comme le feu sacré, passait du viellard de famille à son jeune fils, cet honneur qu'un soufle pouvait ternir, qui se fanait s'il n'était sans cesse accru, qui ne vivait que de périls et de gloire, de vertu et à la perte duquel il était impossible de survivre un seul instant. Oh, Cécile, quelles institutions ! elles se saisissaient à tout ce qui compose l'être phisique et moral.

La liberté semblait le domaine de l'homme tout fier de son indépendance, tandis que les chaînes de sa servitude, tenues par la religion, l'honneur et confiées aux mains de l'amour le garantissent de toutes parts.

C'est alors, ce fut dans ces antiques manoirs que l'amour s'embellit des atraits éternels de la réserve et du silence. L'honneur, ce despotique honneur si nécessaire a l'objet aimé, se dissipa comme un nuage à la moindre indiscrétion, et après sa perte il était imposible de lui survivre. Il fallait voir de terribles douleurs comme des regrets intarissables et mourir sans pouvoir se consoler, car il était de l'essence de l'honneur que sa perte seule était le chagrin auquel on ne pouvait trouver ni remède ni palliatif.

Il était permis d'aimer, il était permis d'avouer son respectueux sentiment, il était permis de chercher sous la livrée de sa maîtresse l'honneur des combats, la gloire d'une belle mort et l'éclat du triomphe. Mais l'honneur qui permetait d'aimer placait la gloire dans la résistance et dès lors les faveurs devinrent une faiblesse. C'était l'honneur vaincu par l'amour qui reconnaissait son maître. Il fallait cacher sa défaite, et quiconque osait se vanter d'un pareil triomphe en flétrissant son amie descendait au rang des lâches.

Quelle heureuse idée d'avoir fait un devoir du plus doux des plaisirs et d'avoir pu placer le secret de l'amour sous la garde même de l'honneur.

L'obscurité, le secret sont les véhicules de l'amour : ils le soutiennent et

le font vivre, ils rendent les faveurs rares mais complètes, ils exigent un soin de tous les moments. Ces soins, occupant sans cesse de l'objet aimé, sont tous au profit du sentiment, ils forcent la vanité d'un amant à se taire et ils se dédomagent en plaçant tout son orgueil dans l'objet aimé.

Ah, Cécile, que de sentimens aujourd'hui inconnus, incompréhensibles, germèrent sous ces vieux toits qui virent naître et mourir tant de générations.

C'est là que la contrainte severe, et la vigilance infatigable créerent tant de faveurs pour l'heureux mortel qui sut aimer et se faire aimer.

Un coup d'œuil, une main legèrement pressée, une partie d'un vêtement que l'on pouvait saisir et couvrir de baisers, le don furtif d'un ruban, la confidence d'une boucle de cheveux, tels furent les bonheurs de ces heureux siècles pour ses contemporains. Grands hommes de celui-ci, vous souriez de pitié, mais avec de pareilles institutions voiez quels furent vos aieux et ce que vous êtes.

Ils étonnèrent l'univers de leur gloire, et vous ne l'étonnerez si vous en êtes connu que de vos vices, de vos vanités et de vos ridicules.

Les dernières faveurs des femmes de ce siècle peuvent à peine obtenir quelques instans de constance et jamais un moment d'estime et de respect.

Mais dans le 13me siècle un seul de leurs regards s'envolait au delà des mers. La gloire alors était leur parure, leurs diamants étaient les trophées...[1] de leurs adorateurs, il fallait aller conquérir au milieu des perils de pareils ornemens et c'était alors par le don d'un ruban qu'elles envoiaient à la gloire ou à la mort le mortel qu'elles honoraient du glorieux emploi de faire leur renommée et de les orner de leurs triomphes.

La nature est impérissable, Cécile, ces dehors enchanteurs, cette sévérité de maintien, cet empire suprême, cette religion réprimante, ces parens sévères et d'autant plus attentifs qu'ils avaient été jeunes; tous ces obstacles rendaient l'amour éternel, ses dernières faveurs très difficiles, mais ils ne les rendaient pas impossibles et c'est tout ce qu'il faut en amour.

Il vit de contraintes, il...[1] d'obstacles; c'est avec ces moiens qu'il délasse la satiété, poison mortel de la plus étonnante des passions.

Oui, oui, il y eut des amans heureux dans ce siècle et j'aime à croire qu'ils le furent tous; mais ce secret fut celui de leur vie entière et ils l'emporteront au tombeau.

Au milieu de tant de périls, de tant de diverses sortes de gênes, ou tout était triomphe pour l'amour puisque l'honneur défendait tous ses droits, que de plaisirs embellirent la vie avant de goûter le bonheur suprême, et enfin quelle imagination peut être assez élevée, quel cœur assez tendre pour concevoir le charme, l'ivresse, l'excès des délices de ces dernières faveurs furtives, accordées par l'honneur qui se soumet à l'amour.

Cette idée ramène mon imagination éteinte à l'éclat de mes premières années. En parcourant ces vieux chateaux, quand j'aperçois quelque galerie très sombre, quelques chambres éloignées et solitaires, mes désirs les embellissent du souvenir des confidences qu'elles...[1]; et si je pouvais les recevoir je serais peut-être moins heureux qu'en les imaginant et me les retracant sans cesse.

Quelle force d'âme fut celle de ces jeunes et charmantes femmes, condamnées à cette vie retirée et solitaire dans des asilles isolés au milieu des montagnes et des bois, lorsqu'il fallait pour la 1re fois recevoir l'adieu du bien aimé, le voir partir pour ces courses lointaines, y aller chercher cette gloire, le 1er des besoins de ces siècles, ou la mort. Que de pleurs, que d'inconcevables douleurs, quelles craintes pour sa vie, quelles craintes plus cruelles

1. Illisible.

pour sa fidelité ; car on n'hesitait pas alors, on aimait mieux pleurer sur la tombe d'un amant que sur un amant infidelle.

Voiez cette tour, c'est de là qu'elle suivit ses pas ce jour où à l'aube de la journée il s'eloigna pour la mériter. Ce fut à ces rochers escarpés qu'elle cessa de le voir et depuis lors ils devinrent le but de toutes les promenades. Que de larmes elle versa sur cette ruine qui fut pour elle la borne de l'univers.

Ah, c'est d'ici qu'à son retour il aperçut le fameux donjon, il reconnut les avenues du temple qu'habite son idole. Ciel, quels instants ! Le cor des écuiers remplit l'air de clameurs bruiantes, le vieux château en retentit ; le vieux père, la vénérable mère, les oncles, les amis, tout s'émeut. On va au devant du héros revenant des pais lontains. Et celle pour qui il y fut, celle dont la puissance l'y envoia, l'y maintint, le rappella ivre dejoie, fière de sa puissance ; mais contrainte par ce même honneur elle fuit sa famille et laisse à son esclave le soin de la découvrir et de lui envoier ses premiers regards. Le profond respect témoigné en ce siècle à toutes les femmes fut le résultat de cette délicatesse de sentiment toujours plus sublime quand elle agit sans raisonner. Des qu'il fut beau d'aimer toujours et que exister sans amour fut une tache, l'amour devient un culte et l'objet aimé une idole.

Dès lors les respects l'environnèrent et l'adorateur en les lui prodiguant dut exiger que personne ne fut assez hardi pour les lui refuser. Ce que l'amour exigeait la patrie commandait de l'accorder aux autres. De là ces hommages universels, accordés non à la beauté seule mais à toutes les fammes, chacun honorant dans elle l'objet de la passion universelle, le but général de tous les sentiments, la....[1] de tous les désirs. Chacun en l'honorant s'honorait lui-même. Le lâche qui put l'affronter devint l'objet de la haine, du mépris et des vengeances. Le plus bel ouvrage de la création, ce monument précieux du salut des hommes, la famme belle et pure reçut alors des hommages universels, dignes de son ambition et de son cœur.

La réunion de toutes les idées, de tous les sentiments que je viens de développer, l'habitude entière de la vie, l'assemblage de tous les opinions formèrent à ce siècle un esprit particulier qui n'avait jamais existé et qui ne reparaîtra sans doute jamais.

Il dut se commettre des crimes mais jamais des lâchetés. Au fort de l'égarement des plus furieuses passions on remarqua toujours ce noble mobile de l'honneur, ce celeste sentiment de l'amour qui donnaient tant de prise à la pitié et offraient tant de moiens à la clémence, la défense de l'honneur outragé.

L'impitoiable fureur causée par les affronts faits à celle qu'on aimait fut le seul motif de vengeance, que la mort du coupable pouvait seule assouvir.

Hors de la tout fut posible à la générosité et parce que tout lui fut possible il n'en coutait pas à ces grandes âmes de croire aux vertus qu'elles se connaissaient elles-mêmes. De là cette franchise, cette bonne foi qui sur le gage seul d'une parolle ramenait les plus fiers ennemis sous le même toit, à la même table, dans le même lit. L'honneur causa l'incendie : un seul regret l'avait éteinte, et les mots de pardon et d'oubli étaient synonimes.

Je me rappellerai toute ma vie des plaisirs que j'éprouvais il y a près de 45 ans en Piémont[2].

J'étais chez le comte de Gouvon, chef de l'illustre maison de Solar, à peu près sur le pied d'un domestique privilégié, aimé, protégé et bien voulu de tout le monde.

Le vieux comte de Gouvon avait une petite fille dont j'ai fait le portrait dans mes mémoires, et ce portrait doit être bien ressemblant car je n'ai rien

1. Illisible.

2. Rousseau was in the service of the comte de Gouvon from December 1728 to June 1729. Forty-five years would bring us to 1774.

oublié de cet âge heureux, et en me rappelant le souvenir je retrouve à mon imagination toute la franchise de mes premières années.

Je ne peux dire que j'en étais amoureux ; je peux dire que je n'osais en être amoureux et que je l'adorais n'osant pas l'aimer. Elle l'ignorait, je le croiais alors. Depuis y réfléchissant avec l'acquit de l'expérience j'ai réuni mille charmants détails qui m'ont persuadé qu'elle s'était apperçue de mes sentimens et qu'elle les avait tolérés. Cette indulgence était digne de son bon cœur. Dans le temple des dieux tous ne sont pas appelés aux honneurs du sacerdoce mais tous peuvent fixer la divinité, se prosterner et l'adorer. J'étais dans ces dispositions lorsque le vieux comte de Gouvon, l'abbé son fils, homme d'un vrai mérite, sa petite fille et une partie de ses gens allèrent visiter un de ces vieux châteaux qu'avaient habités ses ancêtres.

L'abord en était délicieux : des bois, des montagnes, des précipices épouvantables, des cataractes et des paisages délicieux, des retraites célestes et si sauvages qu'on semblait en faire la découverte lorsque l'on y pénétrait.

Le château, vieux gothique bien conservé, mais sans aucun changement, les vieux lits, les vielles tapisseries, les vieux meubles, tout y datait du 13me siècle, et un vieux concierge âgé de 102 ans, frais encore, semblait seul avoir survécu à ses anciens maîtres.

Nous y restâmes 13 jours et quels jours, quelles délices. J'y pris pour ces antiques manoirs une passion indestructible. Le vieux comte de Gouvon, homme instruit, amateur de ces beaux siècles, nous raconta des histoires charmantes de ces bons vieux tems et afin que tout s'y ressentit d'un autre siècle et d'un autre monde Mlle du Breuil parcourant l'antique chapelle me donna la main et me permit de la baiser.

J'occupais une vaste chambre auprès du C^te^ Gouvon à qui je servais de secrétaire.

Cette chambre ornée de grandes tapisseries représentant des chasses, était ornée de portraits de famille. Une vue romantique des bois, des torrents dont le bruit m'assourdissait, nous environnaient. Un jour le vieux comte Gouvin, suivi de sa famille, lui expliquait les noms des personnes dont je voiais les portraits parvenu dans mon logement.

Voilà, dit-il, le portrait de dame Marie Sibille de Solar. Elle vivait en 1403, elle mourut en 1427, jeune et mariée au damoiseau de Vercellis. Elle était aimée d'un des parents et amis de nos ancêtres. Son amant, homme de mérite et de courage, s'oublia au point de lui faire une infidélité avec la fille du châtelain d'Ivreix. Elle le scut, lui demanda la vérité. Il n'osa la lui cacher. La belle outragée lui déclara qu'il pouvait et devait revenir suivant son usage au château, qu'elle lui défendait de la regarder, de lui parler, et qu'elle ne lui pardonnerait jamais.

Pendant 14 mois dura sa cruelle pénitence. Il tomba malade. Sa famille désolée ne put obtenir de lui l'aveu du mal qui le consumait. Il déperissait chaque jour, souffrir et se taire tel fut son sort.

Enfin le danger devint imminent; un jour toute la famille Solar va chez le voisin le seigneur de Vercellis. On parle de la maladie du fils de famille. La dame Sibille de Solar voit la désolation d'un bon père, d'une tendre mère elle s'en émeut elle dit d'une voix tremblante qu'elle a quelque recette pour le guérir mais qu'elle veut la lui écrire mais à lui seul si père et mère le permetent. On y consent. Elle lui écrit ces mots, vivez car je le veux et je pardonne. Le bon vieux père va lui porter dans son lit cette recette de la demoiselle. Il lit, il n'ose le croire, il est enfin convaincu, et le 3me jour il était ressuscité. Ils se marièrent six mois après sa convalescence.

Cécile, sens tu tout le charme de ce simple récit, sens-tu tout ce qu'il annonce de force, de courage, de sentiment, de tendresse, de puissance et d'amour. Je fondais en larmes en le contant, ma situation presque semblable. J'aimais et je me taisais, mais il était aimé et j'étais sans espoir. Oh, que de

fois dans ma vie j'ai habité ce vieux château, cette obscure chambre. Mon cœur courrait du bout du monde s'y prosterner sous les pas de la jeune du Breuil.

C'est en étudiant avec soin les mœurs de ces siècles si fortunés, si ignorants de nostre futile scavoir si riches en sentimens et en sensibilité, que j'ai conçu que l'amour du pais natal était sûrement au-dessus de l'amour de la patrie et en différait sous tous les rapports.

L'amour de la patrie est ce sentiment factice que conçoit un citoien pour son pais, qui pour lui est une patrie parce qu'il jouit de ses droits d'homme et de citoien. Ce sentiment se compose d'amour pour sa patrie et de haine et de mépris pour tout ce qui lui est étranger. L'ambition, la gloire de sa patrie deviennent son ambition et sa gloire, son univers est l'enceinte de sa ville ou la frontière du pais. C'est là qu'il vit, c'est pour ce coin du monde qu'il veut vivre et mourir. Là est son existence, partout ailleurs se trouve pour lui un bannissement, un exil.

Voilà ce que fut l'amour de la patrie pour les grecs et les romains.

L'amour du pais natal est plus naturel et moins héroique. En le considérant abstractivement l'amour du pais natal existe partout, il ne connaît aucun mode de gouvernement.

L'amour du pais natal n'est autre chose que cette forte et indélébile reminiscence qui se grave toujours plus avant dans les cœurs pour les pais où se developèrent nos premiers goûts, nos premiers penchants, notre première passion.

Environnés d'appuis dans la tendresse de nos parents, de protecteurs dans tous nos voisins, d'amis dans nos contemporains, la première jeunesse se passe d'ordinaire au milieu d'une continuité de bienveillance, car l'enfance excite ce sentiment dans l'être le plus féroce, et l'enfant n'inspirant ni jalousie ni méfiance, armé de toute son innocence et de son angélique sécurité, ne voit que des cœurs contents qui volent au devant de ses besoins. C'est dans ce doux état que naissent les premières illusions, ces illusions si décevantes mais si naturelles qui ne montrent partout que confiance et honte, amitié et amour, bienveillance et sensibilité.

L'enfant qui n'aperçoit que l'expression de ces sentiments, a-t-il tort d'imaginer que seuls ils règnent sur la terre. Il ignore qu'ils sont dus à sa faiblesse, à son impuissance, mais que dès qu'il prendra sa place parmi les hommes il n'y trouvera que bassesse, mensonge et rivalité.

Aussi à l'âge de l'expérience est-il étonnant qu'il n'oublie jamais les rêves de son enfance, les illusions de sa jeunesse, et les pais ou il en fut environné, que si ce fut auprès des lieux où fut son berceau que son cœur sentit pour la première fois la soif d'aimer est-il étonnant que le ciel sur la terre soit placé pour lui au lieu ou il en retrouva les délices.

Vainement il parcourut le monde; les affaires, les inquiétudes, l'ambition, les calamités, l'ivresse du succès, tout le désabuse de ce monde qu'il parcourt en usant sa vie. Mais rien ne le désabuse de ses premières illusions, il s'y attache toujours davantage, il y tient par d'éternelles douleurs de les avoir perdues, il croit les retrouver dans les lieux ou il en fut abreuvé. Sa vie se passe à les désirer. Il faut les revoir. Il n'y retrouve plus les mêmes amis : la mort a moissonné les amis de son père et une partie de ses contemporains, mais il y retrouve la même nature, les mêmes bois, les mêmes rochers. Ils lui rappellent tout ce qu'il éprouva, ils en furent les temoins. Son cœur tressaillit, ils deviennent ses seuls confidents ; et n'aiant plus enfin d'ami que cette terre qui le vit naître il vient y chercher sa tombe, il lui semblait en y deposant sa dépouille confier son dernier secret à son plus vieux et à son meilleur ami.

Tel est l'amour du pais natal, plus naturel que l'amour de la patrie parce qu'il tient immédiatement aux premières affections du cœur.

Cela me rappelle avoir lu dans un vieux manuscrit chez la maréchale de Luxembourg ce trait du connétable du Guesclin[1]. Ce fameux guerrier, couvert de lauriers et de gloire, revint 2 ans avant sa mort dans la maison où il avait passé ses premiers ans. En y arrivant il apperçoit dans la foule un vieux serviteur qu'il reconnait malgré l'abscence et le ravage des ans. Aussi tôt il descend de cheval, fend la presse, se jette dans ses bras et l'arrose de ses larmes. On s'étonne. Eh, quoi, dit-il, c'est le pauvre Pierre, avec qui nous avons tant déniché de nids de moineaux. Hommes froids, ce trait ne vous dit rien. Il m'a fait fondre en larmes.

Et qui ne se sent pénétré d'admiration pour ce grand homme revenu à travers mille hasards, après la vie la plus orageuse, chargé d'ans et d'honneur, sous l'humble toit de son enfance s'attendant à n'y trouver de contemporains que les bois, les rochers, les murs et son cœur y appercevant ce temoin vivant, ce compagnon des vrais plaisirs de son enfance. Hélas, sa vue lui retrouvant des tems heureux qui n'étaient plus et ne pouvaient revenir, il ne lui restait que des regrets à leur donner ; mais, dans sa douleur, le ciel lui offrait à qui parler à celui là qui seul le pouvait entendre.

Désabusé de tout, rassasié de tout, qui scait si son cœur, seule approbateur en ce moment des illusions de la gloire, ne lui dirait, cet homme resté si près des lieux de mon bonheur fut plus heureux que moi.

Oh, Cécile, quelle letre, quel volume, car c'est par ce trait sublime que ferme cette longue letre. Mais, oh, Cécile, reçois mes adorations et mes excuses, jamais je n'aurais cru sur la fin de mes ans devenir aussi bavard[2].

J...

## XIV

The account of his relations with Mme de Boufflers and of the consequences of the publication of the *Émile* given in this letter is substantially a correct reproduction of Rousseau's own version of the facts. Though there is hardly anything that might not have been derived from the *Confessions*, along with the various accounts in Rousseau's correspondence, it is curious that d'Antraigues should have had enough material at his command in the early eighties to sum up Rousseau's account in such detail. A fragment, headed *folio 181*, part of which is printed at the conclusion of the letters, adds slightly to the subject. It is worth noting that very much the same tale is told by the Comte de Barruel-Bauvert in his *Vie de Rousseau*, pp. 73-78, 1789, including the anecdote of the four letters to the Prince de Conti. As Barruel-Beauvert apparently knew d'Antraigues at the time when he wrote his book one wonders if he possibly obtained any of his material from him.

1. The margin bears the date *13 juillet 1378*, but he actually died on that day in 1380.

2. On the back of the manuscript is the following note :

« Une seule copie... la duchesse de richemond.

« Le 16 janvier 1784.

« permis le 30 mars 1784 de la lire à la reine d'Angleterre mais non de lui en « donner copie. »

[1] Vous voulez donc m'attacher à la vie. Il était tems, Cécile, de me faire sentir qu'elle avait encore quelques charmes. Hélas, depuis l'impression d'Émile je n'en éprouvais que les ennuis. Il est incroiable, mais il est trop vrai que ce malheureux ouvrage fut pour moi la source intarissable des opprobes, des chagrins, dont mes ennemis ont abreuvé ma triste existence [2]...

Une femme qui jadis voulut être mon amie, qui emploia trois ans de sa vie à m'enlacer de rets tissus au fond des enfers, une femme dont la haine sera immortelle comme le démon qui l'inspire, est la cause, le motif, et l'objet de tous les maux que j'ai éprouvés. Avant la publication d'Émile, le ciel, qui me destinait aux plus longs suplices, me fit connaître mon bourreau. Ce fut sous les traits de Mme. de Bouflers qu'il voulut cacher l'âme d'un traître, l'esprit et le cœur le plus profondément gangrenés que j'aie jamais connus.

. . . . . .

Toujours simple, confiant et même faible, au delà de toute expression, je me laissai surprendre à la seduction nouvelle de Mde. de Bouflers, qui voulut connaître mon Émile, encore manuscrit, mais déjà complet et achevé. D'abord ce ne fut, je le crois, que la petite envie produite par la petite vanité de publier que J. J. lui avait lu son manuscrit. Je voiais bien le motif de ses instances mais en le pénétrant j'y cédai.

En lisait cet ouvrage que j'eus l'imprudence de lui confier elle apperçut aussitôt la base sur laquelle pouvait s'établir la plus cruelle vengeance.

Si le stile d'Émile plaisait à son esprit, les principes de Sophie repugnaient à son cœur. Approcher Sophie de cette créature, dieu du ciel c'était réunir un cœur vivant à un cadavre.

Elle engagea un de mes amis à devenir un traître et ce scélérat prévint M. Joli de Fleuri [3], procureur général du parlement de Paris, et lui présenta le manuscrit d'Émile.

Pour bien connaître l'effet que l'on pouvait produire sur cet imbécile magistrat il aurait fallu le connaître. J'avais ce triste avantage.

M. de Fleuri était un de ces Jansénistes aguerris qui bravait le ridicule et qui accordait une foi plus vive au miracle du diacre Pâris et de sœur Félicité qu'à tous ceux de Jésus Crist. C'était un homme si instruit que je ne peux douter qu'il n'eut dénoncé au parlement les actes des apôtres et meme l'évangile si le curé de St. Etienne du Mont [4] lui eut dit que ces écrits sentaient le molinisme [5]. Sur cette assertion il eut bravement assuré aux chambres assemblées que l'évangile de J V detruisait la religion de J C. [6].

Mais cet ardent janséniste n'avait pas d'ailleurs une perspicacité égale à sa brûlante intolérance. On avait beau lui dire qu'un livre attaquait le cristianisme, si en le lisant il ne voiait pas la mémoire de Quesnel outragée il ne trouvait aucun crime à l'auteur, et sa haine contre les molinistes le rendait fort tolérant pour les philosophes.

1. Date uncertain but before the breach between Cécile and d'Antraigues.

2. The condemnation of the *Émile* and Rousseau's subsequent flight did in fact commence the period of his greatest misery.

3. The book was denounced before the Parlement of Paris by Omer Joly de Fleury, who was avocat général, not procureur.

4. The best known curé of Saint-Etienne-du-Mont in the eighteenth century was Boüettin, a fanatical partisan of the Bull Unigenitus. After some struggles with the Parlement, in which he was supported by Christophe de Beaumont, he fled from Paris in 1752. If the reference is to him it is clearly mistaken. (V. A. Gazier, *Histoire générale du mouvement janséniste*, tome II, pp. 60-63.)

5. Luis de Molina, 1535-1600, whose theology was particularly opposed by the Jansenists.

6. Jésus Christ and Jansenius Yprensis.

Ce savant homme épela donc mes 4 volumes d'Émile et les rendit à Mme de Bouflers en l'assurant que j'étais un grand sot mais d'ailleurs un bon crétien, uni de cœur aux appellans quoique ennemi des miracles.

Que faire? Ce fut en cette occurence que Mde de Bouflers alla déterrer dans Héloïse cette fameuse note ou j'écrivais que si jamais les jansénistes sont les plus forts ils seront plus cruels, plus intolérants que leurs persécuteurs[1].

Forts de cette arme terrible ils la livrèrent à l'achille du jansénisme. Aussitôt l'intrepide Fleuri promit de seconder une haine qu'il partage.

Une fois assurée de ce côté Mde de Bouflers me rend mon manuscrit et je me rappelle que je pris son air embarrassé, contraint, pour le regret d'une âme criminelle, malgré elle attendrie et sensible aux doux accents de la vertu.

Combien je m'abusais...

Le livre parut enfin et aussitôt l'orage formé avec tant de soin éclata.

En ces premiers moments un raion de lumière pénétra jusques à mon cœur. Je déclarai que je ne bougerai point et que j'irai devant ces juges aveugles soutenir la vérité dont je voulais être le martir.

Cet étrange parti embarrassait. On me connaissait timide dans la société mais on craignait que mon éloquence ne se ranimat à l'aspect du peril ; et j'étais homme si j'avais pu découvrir les trames odieuses qui m'investissaient à les dénoncer non à des infames qui prétendaient me juger mais au peuple qui m'aurait entouré et que je reconnaissais pour le seul juge légitime.

Alors il fallut à quelque prix que ce fut me faire partir. Je n'étais pas un homme qu'on peut effraier, mais j'étais un homme à attendrir. Cela fut bientôt fait. On me fit apercevoir que mon séjour compromettait mes amis et pour leur sureté je sacrifiai la mienne et m'éloignai d'eux.

Je ne saurais te dire combien je me sens devenir cher à moi-même depuis que tu m'as dit si souvent, mon cher Rousseau. Depuis que tu m'as persuadé que j'étais utile à ton bonheur me voilà attaché à mon existence. Je songe que ma viellesse plaît à tes jeunes ans et je songe avec effroi qu'il faut bien que tu me survives.

Eh bien, je me dis, elle viendra m'appeler sur le lieu où reposeront mes cendres, elle dira, là repose mon cher J. J. et en me nommant ses pleurs baigneront ses joues, et je serai plus heureux n'étant plus, que je ne l'ai jamais été pendant ma vie.

Quand je songe à mes ennemis, aux maux qu'ils m'ont fait, à ceux qu'ils me préparent, je sens le désespoir prêt à s'emparer de moi. Eh bien, je cherche vite l'idée de Cécile et je me dis, elle m'aimera.

Cécile, ma vie ressemble à un de ces beaux jours d'été. L'aurore est belle, le milieu du jour et les premières heures du soir enlaidies par l'orage, mais le tems se calme au déclin du jour, et il n'est pas de plus doux spectacle que la fin d'un beau jour d'été. Oh Cécile, c'est toi qui colories les derniers moments de la vie de ton cher J. J.

1. *La Nouvelle Héloïse*, tome IV, pp. 151-152, n. (Ed. D. Mornet). Masson has shown that in attributing his misfortunes to Jansenist hostility Rousseau was probably mistaken. In connection with this letter an observation of L. S. Mercier is worth quoting : « Il aimoit fort que je lui racontasse l'histoire des convulsions opérées sur le tombeau du diacre Pâris; comme je tenois ces récits d'un témoin oculaire, son attention redoublait lorsque je lui parlois des prophétesses qui figuroient lors du jansénisme. » ( L. S. Mercier, *De J.-J. Rousseau considéré comme l'un des premiers auteurs de la révolution*, tome II, pp. 170-171.)

## XV

Letter XV, in a very fragmentary condition, is concerned entirely with the personal relations of Cécile and d'Antraigues.

. . . . . .

Le détail de ta faute est écrit des mains même de la vertu. En s'avouant coupable elle couvre tes erreurs du saint voile de l'innocence. Ah, il depend de Dieu de t'anéantir, mais non de te changer. Il put te laisser commettre une faute, mais il ne put t'empêcher de la reparer avec cette hauteur de sentimens qui honore ta faiblesse.

. . . . . .

## XVI

Cécile having, as the previous letter indicates, proved guilty of an infidelity towards d'Antraigues, this letter contains consolation and advice purporting to be offered by Rousseau to the young and disillusioned lover.

[1] Ah, jeune homme, si jeune à peine vous vivez et déjà vous désesperez de la vertu, si jeune vostre âme est sans force et les premiers malheurs de l'amour vous dégoûtent de vostre existence. Vous louez le courage de vostre maîtresse. Soiez plus vrai, sondez vostre cœur, il ne l'aimerait pas avec transport si sa fermeté eut surpassé la vostre. Mais on loue ce qu'on aime, on adore ses défauts, heureux mensonge dont l'illusion charmante vaut bien mieux que la vérité. Parlons de vous, la peinture d'un amour brûlant, rechaufant les glaces de mon cœur. J'oublie mon âge; les maux qui me rendent la vie amère sont moins cruels; la pitié la plus tendre pour les amants sont encore le tribut que ma viellesse ofre à l'amour.

. . . . . .

Non, ne venez pas me joindre, allez dans vos forêts. Cette demeure sombre, horrible, dans cette Suisse séparée de l'univers [2], sera délicieuse pour vous. Ah, quand on connait le prix d'un véritable amour, quand le cœur echaufé par le sentiment a gouté une fois le bonheur d'être aimé, combien on est loin de cette pitié barbare qui multipliant les destructions autour de l'amant malheureux l'enlève à chaque instant à lui-même. Qu'une âme froide est malhabile à guérir les plaies de l'amour, que ses sages discours sont insipides et ses consolations sans douceur. Ah, sans doute vos chagrins augmenteront dans la retraite, mais c'est aux cœurs sensibles que je parle. Quand on est séparé de sa maîtresse lequel vaut mieux, de tenir encore à elle par ses regrets ou d'être isolé et ne plus tenir à rien?

. . . . . .

Que les lettres de Julie d'Etange vous rappellent Julie Howard, — cet éloge flate mon cœur sans éblouir mon amour propre. Soiez Édouard Bomston, c'est-à-dire, aimez son caractère : le temps est passé où j'aimais St. Preux.

Adieu, jeune homme. Ignoré, inconnu, vous serez heureux. Mais moi, que des maux sans relâche conduisent au tombeau, qui mesure mes jours par

1. The breach between Cécile and d'Antraigues must have occurred in 1775. This letter, being written soon after, is therefore presumably to be dated in the same year.

2. The Vivarais, which Rousseau had visited in August, 1769.

mes souffrances, qui vis au milieu de mes ennemis, qui suis rassasié de fade excès de la louange, je n'existe que pour me plaindre et penser au peu d'hommes que j'estime et parmi ceux là il est un jeune homme que j'aime.

J.-J. R.

## XVII

Equally a letter dealing with purely personal matters.

## XVIII

The letter is almost entirely devoted to a discussion of the literary art of Tacitus, with reference in particular to the speeches he puts into the mouths of his characters when they are on the point of death. We quote some typical passages.

One short extract from this letter was printed by Amédée Pichot in his *Notice sur la vie de sir Walter Scott*, 1821, p. 16, note, where it is given as an extract from a letter of Rousseau to a translator. How Pichot obtained it is not known. The passage is printed, as an authentic extract from a letter of Rousseau, in the *Correspondance Générale de J.-J. Rousseau*, tome XX, p. 344, No. 4146.

A Paris ce 11 septembre 1776.

J'ai été content, mon ami, de vostre traduction de la vie d'Agricola. Vous avez entrevu Tacite et saisi son profil. C'est beaucoup. Vous n'avez pas imité son coloris. Eh, qui peut y atteindre? La plus belle traduction de cet homme inimitable sera toujours à l'original ce qu'une silhouete bien faite sera à un portrait de Van Dik.

Vous êtes un latiniste accompli, et quoique j'aie à peu près perdu mon latin, il m'en reste assez de souvenir pour juger de la pureté du vostre.

Voilà pour les éloges.

Voici pour la critique.

Vous savez sans doute que lorsque quelques grands hommes ont expiré, il est des artistes qui, pour conserver leur effigie, couvrent la face du mort d'un plâtre liquide, et l'enlèvent quand il s'est durci. De cette manière ils ont une copie parfaite[1] des traits qu'ils veulent conserver. Mais ces traits, glacés déjà par la mort, en portent la funeste empreinte. L'âme est évanouie, la phisionomie a disparu. Ce sont de ces ressemblances douloureuses[2] qui rappellent à la fois tous les regrets et toutes les pertes.

Telle est vostre traduction d'Agricola et tel est le juste fondement de tous les reproches que j'ai à vous faire.

Vous avez fait connaître Tacite dans tous les morceaux où il y a de l'énergie, de la force, mais vous l'avez oublié dans ceux où il n'y a que du sentiment. Ne vous en afligez pas, mais connaissez vostre inferiorité et aprenez en la raison et l'excuse.

L'énergie, le courage sont l'instinct de la jeunesse; en en donnant aux autres elle ne s'apauvrit pas, elle jouit de ce qu'elle a. Un auteur éloquent lui découvre le secret de sa force; il parle, il est entendu; il a donné un corps à des idées dont le cœur est plein. On le traduit avec persuasion, on se plait à

1. Pichot gives « des copies parfaites ».
2. Pichot gives « des ressemblances ».

l'embellir; et avec des auteurs tels que Tacite les embellir de tout son talent qu'est-ce autre chose que s'aprocher plus ou moins de leur inconcevable superiorité?

Mais l'expression du sentiment, mais le langage du malheur, mais l'expression de ces profondes douleurs qui d'un trait en font apercevoir l'étendue, mais ce langage presque prophétique, qui à l'aide des mots puisés dans le cœur présente à l'imagination tout ce que la sensibilité et le malheur ont d'inconcevable et d'inexorable, tout ce produit du génie est d'abord le résultat de l'expérience; et peut on exiger d'un cœur qui s'ouvre à la vie cette cruelle science de l'avenir qui est l'âme de toutes les afflictions véritables? L'expérience seule donne le secret de ces phrases que l'on ne peut plus ni relire ni oublier.

. . . . . .

Il est digne d'une âme humaine d'étudier par quel art un seul homme, ignoré, perdu au milieu de ses compatriotes, mais fort de son génie, s'investit seul de la redoutable magistrature de censeur de son siècle, évoque dans l'ombre de son cabinet ces colosses de puissance qui maîtrisent les événemens et les hommes, les dépouille de ce faste qui éblouit le vulgaire, déroule leur cœur, en note les vices, en découvre les vertus, et, d'une main que la mort ne saurait atteindre, attache au pilori de l'opinion ces hommes qui semblent ne craindre que le maître qu'ils servent, et à l'aspect desquels se taisent leurs siècles et leurs contemporains.

Certes voilà une grande et belle étude, et c'est à celle là que je me livrais lorsque je fus saisi de la fatale tentation de parler à mes contemporains et d'afficher ma personne par mes écrits. On a pu juger de mes succès, mais non du charme que je trouvai dans ce travail. Je l'entrepris, le finis, l'executai dans une ivresse continuelle, un monde nouveau se découvrant à mes regards, et je trouvai que le sublime du talent est l'étude du cœur humain. C'est alors que je m'affermis dans le principe que tout est bien en sortant des mains de la nature.

Deux raisons invincibles appuient ce principe fondamental.

La 1re c'est que l'on n'est jamais sensible et sublime qu'en tirant tous ses moiens des observations sûres et profondes faites sur le cœur humain. La 2e c'est que le bienfait de la nature en nous donnant un cœur droit est indestructible : le crime même ne le peut anéantir. Le scélérat qui ne...[1] que du sang et des pleurs des hommes, répand lui même des larmes à l'aspect de ces grandes infortunes développées par tous les moiens que le talent a en sa puissance; et ce tiran de Phère[2] allait pleurer les malheurs d'Hécube au moment ou il fesait le malheur de ses concitoiens.

. . . . . .

## XIX

We have here the letter, already referred to, which purports to give an account of the source of the *Nouvelle Héloïse*. There are also references to a memoir by d'Antraigues on Turkey and to a certain Princess Ghika. But according to Pingaud d'Antraigues did not

1. Illisible.

2. In a note added to the *Discours de l'inégalité* in the edition of 1782 by du Peyrou occurs the same reference. — « cet Alexandre de Phère qui n'osait assister à la représentation d'aucune tragédie, de peur qu'on ne le vît gémir avec Andromaque et Priam, tandis qu'il écoutait sans émotion le cris de tant de citoyens qu'on égorgait tous les jours par ses ordres ». (*Political Writings of Rousseau*, ed. Vaughan, tome I, p. 161.)

write his memoir on Turkey until after his return from his tour in the Near East, in the course of which he met the Princess Ghika[1].

As d'Antraigues did not begin his journey until 1778, and returned after the death of Rousseau, the attribution of the letter to Rousseau is on the face of it impossible ; and the reference to the memoir is quite incompatible with both the date of the letter and the mention of a projected journey do Egypt.

à Monceaux[2] ce 13 aoust 1777.

...pauvres aveugles, etc.

Quant à la traduction d'Emma[3], je ne vous en parle pas. J'en suis enchanté. Vous avez suivi mon pas à merveille. Enfin, je le scais par cœur et bien par cœur, vous devez m'en croire. — (Marginal note.)

J'ai reçu à la fois, mon cher fils, trois lettres de vous. Vous le voiez, les couriers ont autant d'activité que j'ai d'impatience, et leur marche est aussi rapide que mon amitié est vive. Je les ai toutes lues, relues et les relirais encore si ma tête était aussi saine que mon cœur. Mais le sentiment guide l'un et la réflexion conduit l'autre. Mon cœur vit encore, ma pauvre tête m'abandonne et pour vous parler dans la sincerité de mon âme, je vous dirai, mon ami, que vostre Jean Jacques se meurt. Une fin lente termine des jours que la douleur, le chagrin, ont rendu bien amers. La cruelle maladie qui me désole depuis mon enfance me conduit au tombeau. C'est en ce lieu paisible où je trouverai, sans doute, le repos qui me fuit.

. . . . . .

...l'énigme envelopée, dites vous, dans ma préface à Héloïse. C'est me rappeller un tems déjà bien loin de moi, mais enfin je veux vous complaire ; il est trop tard pour aprendre à vous rien refuser. Si c'est moi qui suis l'auteur ou simplement l'éditeur de l'ouvrage, c'est ce que Dieu seul scait et que nul autre ne scaura. Mon secret mourra avec moi. Une obligation invincible assure mon silence. Qui pourrait vaincre un resistance que j'oppose aux désirs memes de l'amitié? Mais voici ce que vous pouvez scavoir, ce qui m'est libre de vous dire. Ne me demandez, ne désirez rien de plus. Le roman n'est point une fiction, ce n'est point non plus une realité. Voici le fait.

Il a existe dans le monde un mortel dont le cœur ardant ne connut d'autre maître que la vertu...

. . . . . .

J'ai été saisi, transporté, à la lecture du mémoire de Mlle de Villé[4], mon cher fils. Il est digne de vous. Ce feu qui brille dans les yeux de nostre amie se fait sentir dans vos écrits. Il est rempli cependant d'une multitude de fautes de language. On voit que votre génie connait peu d'entraves et que vous préférez d'être entendu à l'aide de vint solécismes au bizarre honneur des puristes. Ce mémoire fera répandre des pleurs. Il sera critiqué par les académiciens, espèce inanimée, comme dit Voltaire, piqueurs de diphtongues...

Quant à vos mémoires sur la Turquie, je les ai trouvés intéressants, bien et très bien écrits, mais trop tendres de détails trop lascifs. De tels écrits corrompent l'âme de l'auteur et celle de ses lecteurs. La princesse Ghica est un vrai monstre, et vos écrits la font aimer...

1. Pingaud, *op. cit.*, pp. 18-30.

2. See E.-A. Foster, *Le dernier séjour de J.-J. Rousseau à Paris*, 1770-1778, p. 79.

3. This obviously has reference to a romantic fragment entitled '*Lindor et Emma*', a translation, which still exists among the d'Antraigues papers.

4. This memoir still existe among the d'Antraigues papers. Written in the guise of an appeal for aid by an erring but at heart virtuous female, it is little better than sentimental trash.

Quant à vostre voiage en Egipte, je l'aprouve. La seule idée de parcourir ce pais fameux élève mon âme... Quant, enfin, lassé de vous éloigner de vos amis, vous vous raprocherez de vostre patrie, vous n'aurez que des regrets à me donner car à vu de...[1] je n'existerai plus. Mais je vous laisse un héritage. Mon épouse vous remetra deux pacquets, dans l'un desquels vous trouverez un manuscrit à vostre usage et que je vous défens de livrer à l'impression[2]. Pour l'autre, je l'abandonne : c'est la traduction de Tacite entreprise dans ma jeunesse, que j'ai dédaignée dans l'âge mûr, et que je donne à un ami pour qu'il en dispose. Je vous laisse aussi une marque de mon estime. Je vous livre, non ami, le bonheur de me servir dans la meilleure partie de moi-même[3]. Un billet joint aux paquets vous instruira de tout ce que j'attens de vous.

Au reste, j'ai vu miladi qui vous chérit. Que ne puis-je exprimer la tendre langueur qui animait ses regards en parlant de vous ! Elle avoue ses fautes, mais elle vous aime. Un instant de délire l'a perdue, mais vous a-t-elle perdu pour jamais ? Une infidélité est un crime, mais est il irrémissible, et deux ans de constance, de regrets, ne sont-ils pas un dédommagement ? Voilà ses discours...

Au reste vous trouverez autour du bracelet de miladi une épigraphe de ma façon. La voici.

On joue ici mon Pygmalion. On me martirise[4], mais je suis impassible et n'ai cessé de l'être qu'au moment où je vous ai vu jouer ce rôle, saisir mon esprit et suivre ma volonté[5].

## XX

Finally we have a letter inwhich Rousseau is supposed to be acting as an intermediary between Cécile and d'Antraigues and interceding on behalf of the former. More than half of it consists of an alleged translation into French of a letter in English from Cécile, in which she pleads to be taken back into the place she has forfeited in d'Antraigues' affections. There is a certain sincere pathos about it which suggests that it may be founded on facts and that d'Antraigues was here dramatising genuine emotions, though it is curious to find

1. Illisible.

2. Possibly this manuscript, if it really existed, was the work on federations which was to continue the *Contrat Social*, and which is mentioned by d'Antraigues in his pamphlet *Quelle est la situation de l'Assemblée nationale?*, published at Lausanne in 1790. « Ce manuscrit », he writes, « de trente-deux pages, entièrement écrit de sa main, me fut remis par lui-même, et il m'autorisa à en faire, dans le courant de ma vie, *l'usage que je croirais utile.* » The last five words are underlined as if they were quoted. D'Antraigues adds that he intended to publish the manuscript in 1789 but was dissuaded by a friend, who warned him that it would be used to undermine the monarchy, and that in consequence he destroyed it. (Cf. J.-L. Windenberger, *La République Confédérative des Petits-Etats*, pp. 55-56 ; C.-E. Vaughan, *Political Writings of Rousseau*, tome II, pp. 135-136).

3. Perhaps Rousseau wished d'Antraigues to assist Thérèse after his death.

4. *Pygmalion* was performed several times in 1777 and was severely criticised in the *Journal de Politique et de Littérature*. (Foster, *op. cit.*, p. 153.)

5. Pingaud says that d'Antraigues offered Rousseau a portrait of himself represented in the allegorical costume of Pygmalion. He suggests that he had possibly taken part in some amateur performance of Rousseau's piece. There is no reason to suppose that Rousseau had seen this, however.

him putting with such force the case of his discarded mistress against himself. We have not space for more than a short extract from this letter.

A Paris ce 11 novembre 1777.

Lisez cette letre, mon fils, lisez et frémissez si vous avez un cœur. Elle s'adresse à moi, comme si j'avais encore des droits sur vous, comme si ces droits n'avaient pas été oubliés ou méprisés, et que la voix de vostre ami vous fut encore connue. Je vais vous traduire cette letre charmante. Elle m'a été écrite en anglais, et comme vous l'entendez fort mal et que je crois cependant que sa lecture doit plus opérer que mes vains efforts, je ne veut pas que vous ignoriez un seul des mots qu'elle contient.

## XXI

Folio 181.

Entouré d'assassins ainsi que César, sans l'avoir mérité comme lui, je distingue ainsi que ce romain la main de ma meilleure amie armée du poignard de la calomnie. Elle frapa lâchement et sans remords un cœur accessible à tous les traits qu'elle lui portait, et qui ne scavait opposer à sa haine que l'aspect de l'innocence, la naïveté, la simplicité d'un enfant. Elle m'enlaca de rets tissus au fond des enfers et je me vis perdu par elle et ses complices. Mais ce fut après mon départ que je découvris toutes ces horreurs.

Madame de B... a un cœur aride et faux, une tête ardente; elle n'a de sentiment que parce que ses sens sont émus, leurs sensations forment ce qu'elle appelle sa sensibilité. Elle a les vrais principes d'une femme de cour qui croit la vertu une chimère et l'honneur un préjugé populaire. Longtems nous parlâmes un idiome différent, en nous servant cependant des mêmes mots. A la fin je m'aperçus de ma méprise, je vis qu'elle connaissait les plaisirs mais que son cœur abject n'était pas fait pour l'amour. Elle m'accablait de fades éloges, d'offres de services dont je n'avais que faire, et le tout par l'effet de la petite vanité qui cherchait à me protéger et à paraître en liaison avec un homme malheureusement trop célèbre. Il est tems de finir ce portrait et peut être aurais-je dû me contenter de dire de Mme de Bouflers ce que Tacite dit, nec famina amissa prudenter cetera abruerit[1]. Voilà, avec Diderot, les chefs de cette horde cruelle et avilie, qui semblable aux taupes s'enfonce sous la terre, creuse des goufres sous ses pas et n'ose se montrer à la clarté du soleil.

Mme. de Bouflers me hait; elle me hait et me hait en femme : c'est tout dire. Quels sont ses griefs? Les voici.

J'ai commis envers elle des balourdises bien innocentes assurément dans mon cœur, bien involontaires, mais que jamais femme ne pardonne et qu'un long usage n'a point apris à Mme de Bouflers à excuser.

J'ai dit dans Héloïse que la femme d'un charbonnier était plus respectable que la maîtresse d'un prince[2]. Mais quand j'écrivais ce passage je ne songeais ni à elle ni à aucune femme en particulier. J'ignorais alors qu'il existat une Mme. de Bouflers et je n'ai fait que longtems après connaissance avec elle[3].

1. This quotation is also to be found in letter VIII. (See note 4.)

2. She became the mistress of the Prince de Conti in 1751. The reference is to the *Nouvelle Héloïse*. Part V, Letter XIII.

3. The *Nouvelle Héloïse* was completed in September, 1758, although it was not published until 1761, while the first reference to Mme. de Boufflers in connection with Rousseau is her visit of June 11th, 1760. (Courtois, *Chronologie Critique*, p. 111.)

Mme. de Bouflers me consulta sur une très plate tragedie en gallico-francise, c'est-à-dire qu'elle vint chercher des éloges. Je lui accordai ceux que je croiais lui être dus, mais je l'avertis que la pièce ressemblait beaucoup à une pièce anglaise que je lui nommai, par le sort de Gil Blas auprès de l'évèque prédicateur. Mme. de Bouflers était aimable; elle disait qu'elle était jeune; les amitiés dont elle m'honora me touchèrent plus qu'il n'eut fallu; peut être elle s'en aperçut. Quelque temps après j'apris ses traisons que dans ma bêtise j'ignorais. Encore je crus qu'il n'était plus tems de reparer mes torts et qu'il ne convenait pas à Rousseau d'aler sur les brisées d'un puissant du siècle. Je me retirai. Je ne sais ce que l'on pensera de ma conduite mais il est singulier que tous les malheurs de ma vie soient le ...[1] de trop de prudence dans un homme qui en eut toujours si peu.

Mme. de Bouflers aime beaucoup à discuter sur l'amour : elle cherchait les occasions de m'engager à peindre ce sentiment. Je me laissai prendre aux amorces, je lui disais que l'amour tel que je le conçois et que je l'ai senti s'enflamme à l'image illusoire de la perfection de l'objet aimé, et cette illusion même le porte à l'enthousiasme de la vertu. Qu'on juge si elle comprenait cet étrange langage. Ce fut un des motifs de sa haine. Elle ne put me pardonner de lui avoir offert l'image d'un bonheur auquel elle ne pouvait prétendre. Ah, je ne m'étonne plus maintenant de ce que ce langage était ininteligible pour elle. Il est pour l'âme un prix aux bonnes mœurs, c'est à la vivifier. L'amour et la débauche ne peuvent s'allier ensemble, il faut choisir. Ceux qui les confondent ne connaissent que la dernière; c'est sur leur état qu'ils jugent du mien, mais il s'égarent. Adorer les fammes ou les posséder sont deux choses très différentes; ils ont fait l'une, j'ai fait l'autre, j'ai connu leurs plaisirs mais ils n'ont jamais connu les miens.

With this document the collection of pseudo-Rousseau letters ends. That the greater part, even of what we have printed, cannot be attributed to Rousseau, is obvious. Nevertheless the inequality of style and matter in the letters, the mixture of accurate and sometimes recondite references to Rousseau with elementary blunders, seem to demand some explanation. Whether d'Antraigues composed the whole, whether he drew on the aid of semeone with greater literary skill than himself for certain of the letters, or whether he incorporated some genuine fragments from Rousseau amongst them they remain in any case a literary curiosity of considerable interest, and as such they are recorded here.

ALFRED COBBAN et R.-S. ELMES.

1. Illisible.

# ESSAI D'UNE MÉTHODE POUR ÉTABLIR UN TEXTE DÉFINITIF DES POÉSIES DE LAMARTINE

## Nécessité de cette recherche.

Qu'un texte définitif des poésies de Lamartine puisse être encore à désirer, voilà qui surprendra sans doute plus d'un lecteur.

Un texte définitif! N'est-ce donc pas toujours le dernier publié par l'auteur, ou, de son vivant, par ses éditeurs qualifiés? Ainsi raisonnent les esprits superficiels ou imparfaitement avertis. Mais cette règle, qui sans doute convient à certaines œuvres, n'est pas applicable aux poésies de Lamartine; génie si exceptionnel que, pour atteindre la vérité en ce qui le concerne, il faut s'écarter résolument des chemins battus, et oublier les règles généralement établies.

Tous les lamartiniens un peu initiés savent depuis longtemps que c'est dans les premières éditions qu'il faut chercher les meilleurs textes du grand poète, ou dans celles — posthumes — qui les ont prises pour modèles. En collationnant les éditions collectives, peu ou pas revues par Lamartine, on s'aperçoit généralement que plus ces éditions sont éloignées, dans l'ordre des temps, des textes originaux, plus elles sont défectueuses, chacune reproduisant la plupart des erreurs héritées des éditions antérieures, et y ajoutant plus de fâcheuses nouveautés que de corrections heureuses. Un fait certain, c'est que le plus mauvais texte des poésies de Lamartine est celui de cette fameuse « édition de l'auteur » publiée par lui-même et signée de sa propre main (1860-1863); à moins peut-être que ne soient pires encore les autres éditions qui ont pu succéder à celle-là jusqu'à la mort du poète.

On sait la prodigieuse facilité de ses créations, la figure légendaire, et quelque peu fictive, d'improvisateur génial qu'il s'est attribuée et qu'il s'est complu à entretenir, enfin son peu de goût pour la revision de ses œuvres une fois publiées. Cependant il a su parfaitement, surtout au début de sa carrière, travailler et corriger ses premiers jets. Et ce n'a pas été sans effort qu'il a porté à la perfection des chefs-d'œuvre comme *Le Lac*, *Le Passé*, *Contre la peine de mort*, *A Némésis*, et bien d'autres.

Plus tard, cette volonté de perfectionnement, et l'exercice de cette faculté, si utile à la production des belles œuvres, diminueront progressivement, à mesure que le poète, de plus en plus rompu à son art, verra, d'une part, augmenter sa facilité, et, d'autre part, étendant immensément le champ de son activité et de ses ambitions, entreprendra de mener de front une carrière politique à ouvrir et à poursuivre, une réputation d'orateur à établir, et deux ou trois grands poèmes à créer; sans parler d'occupations quotidiennes qui auraient suffi à remplir l'existence d'un homme ordinaire. Prodiges du génie! Mais quelle puissance humaine eût pu ajouter à tout cela le lent et patient travail de la revision des œuvres anciennes? Un Lamartine même n'y pouvait prétendre. Dédaigneux d'ailleurs de ces minuties, les yeux constamment fixés vers l'avenir, toujours bouillonnant de créations nouvelles, il devait obéir aux sommations de son génie, plutôt que d'user les plus puissantes années de sa vie à polir après coup des chefs-d'œuvre. Nous sommes de ceux qui pensent que Lamartine a eu raison, dans le choix inévitable qu'il avait à faire.

Mais les conséquences furent étranges. Trop insoucieux désormais de ce qui lui paraissait secondaire, le poète s'attirait, par quelques négligences, dans *Jocelyn* d'abord, ensuite et surtout dans *La Chute d'un ange*, les remontrances de certains critiques. Il leur jetait alors en pâture des corrections hâtives, souvent plus nuisibles qu'utiles au perfectionnement de son ouvrage; puis, s'estimant libéré, il l'oubliait pour courir à d'autres travaux. Ainsi fut sabotée *La Chute d'un ange*, l'année même de sa publication, exemple unique sans doute d'un grand chef-d'œuvre ravagé de ses propres mains par son créateur. Lamartine (s'en est-il aperçu?) avait sacrifié au purisme et à l'esprit routinier de ses critiques quantité de beautés, souvent neuves et hardies, de ce poème puissant et étincelant, dont le style nerveux, condensé, elliptique parfois, avait étonné ses premiers lecteurs. Ce style devait plus tard susciter l'admiration et servir de modèle; et là encore notre grand poète s'était montré un initiateur et un précurseur. En attendant, les fâcheuses corrections demeurèrent, substituées pendant plus de vingt ans à l'ébauche primitive et géniale. Enfin, pour porter à celle-ci les derniers coups, survint cette grande édition de 1860, connue, par une amère dérision, sous le nom d'*édition de l'auteur*, et dans laquelle, à l'insu du poète, un malfaisant trio s'unit pour achever de défigurer *La Chute d'un ange*. Ces trois conspirateurs n'étaient autres que M^me^ de Lamartine, pénétrée de bonnes intentions, mais aussi de pudibonderie anglo-saxonne, Charles

Alexandre, « secrétaire intime » du poète, et, dans la circonstance, complice honteux de son épouse, enfin le « mystérieux *Grammairien*[1] », idoine à transformer un hardi chef-d'œuvre en un bon devoir d'écolier.

A la mort de Lamartine, trente ans après les premières corrections, le mal était parfait.

Heureusement la réaction ne tarda pas, et, par un curieux retour des choses, trois autres personnes, encore une femme et deux hommes, prenant exactement le contre-pied du « trio malfaisant », réparèrent ces dévastations : ce furent Valentine de Lamartine, l'animatrice, Poullain-Dumesnil, le gérant, et L. de Ronchaud, le délégué de la Société des Œuvres. La mission confiée à ce dernier était de « seconder le gérant dans la revision des textes[2] ». On reconnut enfin qu'il convenait de remonter à la source des poésies, c'est-à-dire aux éditions originales. Pour *La Chute d'un ange*, dès 1870, une édition Hachette y faisait un premier retour partiel, mais en conservant beaucoup des corrections ultérieures. Ensuite parut, s'échelonnant de 1875 à 1879, la belle édition Hachette encadrée de rouge, dite « elzévirienne », des *Œuvres poétiques de Lamartine*. Nous possédions enfin un recueil à peu près complet des textes originaux, « à peu de variantes près, qui, disaient les éditeurs, s'imposaient comme de nécessaires corrections[3] ». On s'était rendu compte de ce qu'il entre inévitablement de contestable dans tout choix de variantes qui n'est pas sévèrement limité et fortement motivé. Ces bons ouvriers de la bibliothèque lamartinienne, tout en se défendant de « la prétention de fixer le texte », avaient ainsi, dès 1875, posé au seuil de leur œuvre ces deux principes :

1° Il faut revenir aux éditions originales, en les modifiant à peine ;

2° Les textes demeurent encore à fixer.

Plus de soixante ans se sont écoulés, et nous en sommes toujours au même point : nous n'avons pas plus qu'alors ce texte *définitif*, ce texte *pur*, ce texte à peu près *indiscutable* que rêvent les bons lamartiniens. La charmante petite édition Lemerre, due probablement aux mêmes correcteurs que l'édition elzévirienne, et qui la suivit à un court intervalle (1885), diffère un peu de cette

1. *Cf.* Ch. Alexandre, *Souvenirs sur Lamartine*, p. 368-369, et *Madame de Lamartine*, p. 265-267, 305.
2. Baron de Chamborant de Périssat, *Lamartine inconnu*, p. 337.
3. *Méditations poétiques*, p. VI.

dernière[1]. L'édition « Selecta » Garnier (1925), qui contient les Introductions si intéressantes de M. Jean des Cognets, et qui semble s'inspirer des mêmes principes, s'éloigne cependant un peu plus des éditions originales. Par contre, la magnifique et savante édition critique des Premières *Méditations*, que nous devons à M. Gustave Lanson (2e tirage, Hachette, 1922[2]), s'attache étroitement au texte original, et, tout en relevant en notes les variantes, s'abstient généralement de prendre parti.

Il y a donc du flottement entre ces divers essais; et l'accord n'est pas parfait, même entre bibliographes qui tendent à l'application de principes identiques. Un effort est nécessaire pour se rapprocher du but, ou, si le mot n'est pas trop ambitieux, pour l'atteindre. Serrer le problème de plus près, réduire le champ des divergences, couper court aux préférences purement personnelles, limiter au minimum l'arbitraire inévitable de la critique, tel est le programme. Pour le réaliser, des règles précises sont indispensables : il faut des formules. C'est à cette conclusion que nous a conduit l'étude de la bibliographie lamartinienne. Et c'est à rechercher et à formuler ces règles précises que vise la présente étude.

Nous n'avons certes pas la pensée de parcourir, dans les limites de cet article, l'œuvre immense des poésies de Lamartine. Après ce que nous avons dit de *La Chute d'un ange*, nous négligerons les *Harmonies*, *Jocelyn* et les *Recueillements*, pour étudier les *Méditations* et plus spécialement les Premières.

Mais, avant d'aborder cette étude, disons comment la question s'est posée au début de nos recherches, et par quelle voie nous sommes arrivé aux principes de notre méthode. C'est dans une vue d'ensemble de la bibliographie des poésies de Lamartine que nous trouverons les bases sur lesquelles s'appuieront ces principes.

### Justification de la méthode.

Il n'y a pas deux textes pareils d'un bout à l'autre, parmi les quarante éditions que nous avons comparées, et qui s'échelonnent de 1820 à 1866 (vingt-quatre pour les *Méditations* et seize pour les *Nouvelles Méditations*). Nous avons relevé, dans le premier de ces deux recueils (non compris les leçons originales), cent huit variantes, et, dans le second, cent soixante-trois, sans compter

1. D'après une collation « sauf omissions » relative aux Premières *Méditations*, l'édition Lemerre a adopté cinq variantes rejetées par l'édition elzévirienne, et rejeté trois variantes adoptées par elle. Il y a donc désaccord sur huit variantes.

2. C'est à cette édition et à ce tirage que se rapportent les citations de Lanson données plus loin.

celles, d'ordre inférieur, qui ne sont pas, à proprement parler, de véritables variantes, savoir les *variantes, corrections et fautes* classées ci-après : *typographiques* (comme *g*erme pour *t*erme, voi*t* pour voi*r*, soupe*r* pour soupi*rs*, de pour de*s*); *d'orthographe* (comme *entre-choquant* pour *entrechoquant*, Phébé pour Phœbé, zéphi*r*e pour zéph*y*re, Eli*s*e pour El*y*se); *de grammaire* (comme essa*i*e pour essa*y*e, asse*y*ions pour asse*y*ons, défauts d'accord entre un singulier et un pluriel, entre un masculin et un féminin, etc.); *de versification* (certaines variantes de pure forme); enfin *d'écriture* (comme *D*ieu pour *d*ieu, *a*mour pour *A*mour, l'*E*spérance pour l'espérance, *Hé* quoi! pour *Eh* quoi!).

Chacune des deux cent soixante et onze variantes qu'il s'agit d'examiner pose un petit problème à résoudre : il faut apprécier ces variantes, et, pour pouvoir les apprécier, il faut en rechercher l'origine et la nature. On ne tarde pas à s'apercevoir combien la tâche est malaisée.

Pour dix cas où l'on a sous les yeux une véritable variante, — une correction de texte évidemment voulue, — il s'en présente autant qui laissent le critique dans l'incertitude sur l'origine, et partant sur l'importance de la variante envisagée. Quand nous lisons ce vers dans *L'Homme*[1], de la 1re à la 9e édition :

Et d'un égal amour accomplissant *ma* loi,

et que nous rencontrons, dans la 10e édition, cette leçon : « ... *ta* loi » (copiée, comme il arrive si souvent, dans les éditions suivantes), qu'est-ce à dire? Ce peut être une correction voulue, puisque le vers s'entend des deux manières. Ce peut être une coquille, erreur du compositeur, qui, à son insu, aurait employé un caractère pour un autre. Ce peut être encore — et ce cas est, croyons-nous, très fréquent — une erreur de lecture de ce même compositeur, qui, dans une seconde d'inattention, a cru lire *ta* pour *ma*. Que faire alors? Quelle décision prendre? C'est dans ce cruel embarras que l'on comprend mieux ces éditeurs du moindre effort, qui s'en sont tirés par un parti pris bien commode, savoir de copier constamment, les uns la dernière édition publiée du vivant de l'auteur, sous prétexte qu'elle doit être la meilleure, — et nous avons dit que c'est tout le contraire qui est vrai, — les autres l'édition originale, parce qu'ils ont reconnu que les dernières sont très défectueuses. Mais ces deux méthodes sont vicieuses l'une et l'autre par leur caractère trop absolu. Dans le premier cas, on reproduit des fautes qui ne sont pas dans l'édition

1. Vers 185.

originale, et, dans le second, en copiant cette dernière trop servilement, on prive l'édition nouvelle d'un bon nombre de corrections heureuses qui, dans la série des éditions, ont perfectionné les textes. On ne saurait espérer d'atteindre le but — le meilleur texte, le texte définitif — sans comparer toutes les éditions (celles du moins qui ont apporté quelque chose de nouveau) et toutes les variantes qu'elles contiennent, et sans avoir fait un choix judicieux et méthodique entre ces variantes. Mais, attention ! c'est ici qu'il faut se garder de certains écueils.

Le plus dangereux, le plus difficile à éviter, c'est celui des préférences personnelles. Un lamartinien habitué à relire les chefs-d'œuvre des *Méditations* dans telle ou telle des éditions collectives, toutes plus ou moins différentes des textes originaux, ne lit pas pour la première fois, sans une impression de surprise peu agréable, des leçons, nouvelles pour lui, de certains passages qu'il a toute sa vie goûtés et admirés sous une forme différente. Ce ne sera pas sans effort, ni du premier coup, qu'il arrivera à se dégager de goûts personnels enracinés en lui par une vieille et chère habitude. Et ce ne sera pas sans avoir lu et relu bien des fois les variantes dont il entreprend la comparaison, qu'il réussira à effacer ses premières impressions, assez complètement pour se sentir apte enfin à aborder le travail de la sélection de ces variantes, envisagées impartialement et en toute objectivité.

Quel sera, dans cette sélection, le rôle du critique ? Qui dit *critique* dit *arbitre*, puisque le critique est, par définition, un juge littéraire, et que juger, c'est arbitrer. Son œuvre est donc nécessairement *arbitraire*, au sens propre du mot. Et c'est, à notre avis, lui chercher une mauvaise querelle que de prétendre lui interdire de faire un choix dans une œuvre littéraire, sous prétexte que ce choix est arbitraire. Ce reproche a été fait à l'éditeur de 1870 de *La Chute d'un ange*, qui, en effet, avait fait un choix entre les textes originaux et les corrections ultérieures introduites par le poète. Cet éditeur avait estimé à juste titre que, si quelques-unes de ces corrections avaient gâté certains endroits d'une manière très fâcheuse, d'autres étaient bonnes et devaient être conservées. Il se tenait à égale distance de ces deux fétichismes opposés, l'un qui déclare l'édition originale intangible, l'autre qui accepte sans examen toutes les corrections de Lamartine. Si cet éditeur a été heureux dans l'exécution de son programme, nous n'avons pas à le rechercher ici. Mais nous n'hésitons pas à approuver hautement son initiative : il a eu le grand mérite d'ouvrir la voie, et sa méthode était la bonne. S'il fut peu

suivi par ses successeurs, les auteurs des éditions elzévirienne encadrée et Lemerre, c'est que cette méthode — la bonne — est aussi la plus difficile.

Après les préférences personnelles, un autre écueil à éviter, ce sont les idées préconçues, certaines prétendues règles de puristes, fort étrangères, parfois même opposées au génie lamartinien. Nul n'est apte à entreprendre le travail de sélection que nous visons ici, s'il n'est pas d'abord profondément pénétré du style poétique de Lamartine, et, secondement, profondément respectueux de ce style. En principe, *on ne corrige pas Lamartine.*

Mais Lamartine s'est souvent corrigé lui-même. Dans *La Chute d'un ange*, nous en avons un exemple éclatant. Dans les *Méditations* (Premières et *Nouvelles*), les corrections réellement dues au poète sont souvent très difficiles à distinguer. Voilà le troisième écueil. Et l'on sent toute l'importance de cette distinction. Mais ce serait une erreur profonde — quatrième écueil — que d'accepter *a priori* toute correction que l'on croit pouvoir attribuer personnellement au poète. Lui-même nous a montré que ses corrections n'étaient pas toujours heureuses, et qu'il en a jugé ainsi. Dans la 3e édition des *Méditations*, il corrige, au vers 137 de *L'Immortalité*, *d'un seul bond* par *à l'instant*; au vers 6 du *Souvenir, derrière moi* par *autour de moi*; et il ajoute quatre vers à *La Prière.* S'étant aperçu que ces changements n'étaient pas des améliorations, il les supprime, et pour toujours, dans la 5e édition. De même, dans la 9e édition, au vers 16 de l'*Invocation*, il corrige :

Si tu dois, *comme* nous, *achever* ta carrière,

par :

Si tu dois, *parmi* nous, *poursuivre* ta carrière,

puis il s'aperçoit que la correction n'est pas heureuse. L'année suivante, elle disparaît pour toujours dans la 10e édition. De même encore, dans les *Nouvelles Méditations*, deux vers superbes de la 27e strophe de *Bonaparte* sont remplacés, dans la 2e édition, par une mauvaise variante, qui sera copiée dans les éditions suivantes jusqu'à celle de 1832 (collective) ; mais, dans celle de 1834 (collective), Lamartine reviendra au texte original. Voilà donc des cas où il s'est repenti de corrections malheureuses. N'est-on pas en droit de supposer que d'autres cas peuvent exister où de pareils repentirs, non moins motivés, auraient échappé au poète? Nombre de ces cas se rencontrent dans *La Chute d'un ange*, et quelques-uns, croyons-nous, dans *Jocelyn*. Il ne suffira donc pas d'attribuer une correction à Lamartine pour la déclarer

valable : on se trouvera alors en présence de deux leçons émanant l'une et l'autre de l'auteur, la leçon originale et la correction, entre lesquelles il faudra opter. Ce sera un de ces cas où s'impose la plus extrême circonspection. Il devra être examiné et étudié sous tous ses aspects : origine et motifs de la correction, degrés de probabilités ou d'incertitudes, valeurs relatives des deux leçons. C'est alors que le critique devra se dépouiller de toute influence personnelle, et motiver, formuler sa décision d'une manière purement objective.

Les variantes émanant certainement de Lamartine ne sont pas nombreuses dans les *Méditations*. Il n'y en a guère plus de vingt-cinq dans les Premières. Si l'on ajoute neuf cas probables, il y aura donc à compter environ trente-quatre variantes imputables à l'auteur, sur les cent huit que nous avons indiquées. Les deux tiers environ de cette quantité ne sont donc pas, ou peuvent n'être pas dus personnellement à Lamartine.

Ce groupe nombreux réserve au critique les plus grandes perplexités. Voici à peu près les problèmes qu'il aura à examiner. Nous ne disons pas à résoudre, car bien des cas seront insolubles.

Nature et origine de la variante.

Correction voulue? ou faute involontaire?

Si la correction est voulue, corrige-t-elle une faute, et, à ce titre, est-elle à retenir?

Sans être la correction d'une faute, est-elle une amélioration indiscutable? et, à ce titre, est-elle admissible, dans d'étroites limites déterminées par les Règles de la Méthode?

Quel que soit le cas à examiner, la connaissance de la bibliographie des poésies de Lamartine est indispensable.

### *Aperçu bibliographique.*

Il est presque superflu de signaler l'importance capitale des éditions originales : c'est la source vive où il faudra toujours puiser. Certes, ces textes originaux ont subi ultérieurement, à côté d'un grand nombre de corrections et de fautes regrettables, un certain nombre de bonnes et parfois même de nécessaires corrections. Mais, dans bien des cas douteux, c'est à l'édition originale qu'il faudra recourir, pour connaître la pensée et l'intention du poète.

Les secondes éditions, celle des *Méditations* « revue et augmentée », et celle des *Nouvelles Méditations* « revue et corrigée », ont aussi beaucoup d'importance. La 2e édition des *Méditations*, en partie originale par l'introduction de deux pièces nouvelles, *La*

*Retraite* et *Le Génie*, ajoute encore deux strophes au *Désespoir* et deux strophes au *Souvenir*. Le nombre des variantes qu'elle contient en outre ne dépasse pas huit, dont deux ou trois seulement ont un caractère certain de corrections d'auteur.

La 2e édition des *Nouvelles Méditations* présente des changements considérables. On y compte une trentaine de bonnes variantes, presque toutes imputables à l'auteur. On s'aperçoit ainsi que, dès la publication de son second recueil de poésies, Lamartine avait commencé à se laisser aller à ces négligences qui lui furent si souvent reprochées : les *Nouvelles Méditations* avaient été d'abord beaucoup moins soignées que les Premières. Dans cette 2e édition des *Nouvelles*, Lamartine a bouleversé l'ordre des pièces de l'édition originale. Et il a retranché deux strophes du *Chant d'amour*, la 8e et la 18e.

Nous soupçonnons que ces deux strophes délicieuses furent sacrifiées à la pudeur britannique : le *Chant d'amour* s'adressait à Mme de Lamartine, qui sans doute ne put souffrir un éloge public et trop détaillé de ses attraits. Le sein virginal de l'épouse était pourtant chanté, dans chacune de ces deux strophes, avec non moins de délicatesse que de charme. La 8e strophe reparut dans l'édition collective de 1834, mais l'on ne revit la 18e qu'après la mort de Lamartine.

La 3e édition des *Méditations* fut aussi revue par le poète, comme l'attestent les deux mauvaises variantes signalées plus haut[1], les vers ajoutés dans *La Prière*, une dédicace *A M. le duc de Rohan*, ajoutée à cette pièce en sous-titre, enfin une note introduite dans *Le Golfe de Baya*. Aucune de ces nouveautés ne devait survivre à cette édition, sinon dans la pseudo-4e, dont nous allons dire un mot. La note seule reparut dans la 6e, mais sous une autre forme.

Nous pensons que cette 4e édition doit être considérée comme fictive, et qu'elle n'est autre que la 3e avec un titre modifié, artifice souvent employé à cette époque par les éditeurs pour activer la vente, par l'apparence d'un écoulement plus rapide. Cette identité est attestée par celles du texte, de la composition et de quelques particularités typographiques.

Parlons de la 3e édition des *Nouvelles Méditations*, pour mettre en lumière un certain parallélisme entre les deux recueils, qui n'est pas sans intérêt pour cette étude. Cette 3e édition, également, porte la marque personnelle du poète, non dans les variantes nou-

1. P. 370.

velles, peu nombreuses, mais dans un curieux retour à l'édition originale. Au vers 29 des *Étoiles*, on lit : « De ces astres *brillants*... », et, au vers précédent, le mot *brillent*. C'est sans doute pour éviter cette répétition que la 2e édition a corrigé ainsi : « De ces astres *de feu*... ». Cette correction était-elle de Lamartine? C'est supposable. Quoi qu'il en soit, dans la 3e édition, il efface la correction et rétablit la leçon originale. Et, cette fois, c'est bien lui : quel autre aurait pu s'aviser d'un retour à une répétition qui avait été corrigée comme négligence de style? Mais Lamartine ne haïssait pas les répétitions, dont s'accommodèrent si bien certains de nos grands classiques. Le mot *briller* et ses dérivés ne figurent pas moins de quatorze fois dans cette pièce de cent cinquante-deux vers. Négligence du poète? Nous ne le pensons pas. Nous voyons plutôt là un *leitmotiv*, un élément poétique qui est bien dans le génie lamartinien.

*Dans Bonaparte*, 21e strophe, 2e édition, Lamartine corrige « Ils *passoient*... » par « Ils *couloient*... ». Il s'en repent dans la 3e édition, et efface cette variante, qu'on n'a plus revue. Il a donc incontestablement corrigé cette 3e des *Nouvelles Méditations*, comme il avait corrigé la 3e des Premières.

La 4e des Premières, nous l'avons vu, ne compte pas. Celle des *Nouvelles Méditations* est très incorrecte. Les fautes y abondent. On y relève cependant trois bonnes corrections, sans qu'on puisse dire si Lamartine a pris part à cette édition.

Il en est de même de la 5e des *Nouvelles Méditations*, à laquelle on peut appliquer à peu près ce qui vient d'être dit de la 4 .

Il semble que Lamartine ne se soit guère occupé de la 5e édition des *Méditations*, sinon pour en écarter les variantes qu'il avait introduites dans la 3e. Une seule, croyons-nous, survécut dans la 5e. Le titre de *La Providence à l'Homme* (1re et 2e éd.) avait été remplacé, dans la 3e, par celui de *Réponse de la Providence à l'Homme*. Ce fut ce dernier titre qui reparut dans la 5e. Lamartine tenait beaucoup à ce que la pièce qui suit *Le Désespoir* fût donnée pour une *réponse* de Dieu ; au point que, dans l'édition suivante, la 6e, le titre reparut sous cette forme nouvelle : *Réponse de Dieu*, et, à la table, sous une quatrième forme : *Dieu à l'Homme*; variantes peu heureuses, et même un peu ridicules, ce dont le poète, mieux inspiré, s'était sans doute aperçu quand il prit le sage parti, définitivement cette fois, de revenir au titre primitif dans la 9e édition. Il avait à cœur également que l'on ne pût se méprendre, à la cour de Naples, auprès de laquelle l'attachaient

ses fonctions diplomatiques, sur le sens d'un vers du *Golfe de Baya* :

A d'indignes Césars maintenant asservie.

L'application en eût été fort désobligeante en 1820. Aussi avait-il ajouté, dans la 3e édition, en note au bas de la page : « Cette Méditation a été composée en 1813 ». Comment la note disparut-elle dans la 5e édition? A l'insu du poète certainement, et probablement par la faute du metteur en pages. On avait pris le parti, pour cette 5e édition, de reproduire la mise en pages de la 2e (156 pages), au lieu de celle de la 3e (126 pages). Or la note ne figure pas dans la 2e édition. Le metteur en pages, plus soucieux de ne pas modifier la page 100 que d'observer les intentions de l'auteur, ou simplement par inadvertance, aura négligé la note de la 3e édition. Et l'omission, sans doute, aura échappé aux éditeurs. Tout porte à croire que la 5e édition n'a pas été corrigée sur épreuves par Lamartine. On n'y relève qu'une seule variante nouvelle, qui paraît être une faute de lecture : roch*es*, au lieu de roch*ers*, au vers 97 de *L'Immortalité*.

Il en va tout autrement des sixièmes éditions des Premières et des *Nouvelles Méditations*, qui ont été, de part et d'autre, l'objet d'une importante revision par l'auteur lui-même. Le curieux parallélisme que nous avons signalé continue. On retrouve la marque personnelle de Lamartine dans les deux titres nouveaux, *Réponse de Dieu* et *Dieu à l'Homme*, et dans le rétablissement de la note du *Golfe de Baya*, sous une forme nouvelle également, et plus concise : « Ceci était écrit en 1813 ». Cette variante est bien l'œuvre du poète : tout autre que lui l'eût rétablie sous sa forme primitive. Enfin une quatrième variante lui appartient également en propre : la dédidace au duc de Rohan, introduite dans la 3e-4e édition, où elle manque à la table, absente de la 5e, enfin rétablie, à la table seulement, dans la 6e édition, sous cette forme un peu modifiée : « A M. de Rohan ». Notre curiosité, éveillée par ces détails — d'autant plus étranges qu'ils sont précisément l'opposé de ce que réclamait la bonne règle de la composition typographique, — nous conduisit à quelques recherches dont voici les conclusions — simples conjectures.

N'y aurait-il pas eu quelque froid, vers cette époque, entre Lamartine et son éminent protecteur? Certains rapprochements de dates pourraient le faire supposer. Dans la *Correspondance*, nous lisons que, le 20 juin 1820, « on en est à la quatrième édition » (rappelons que cette 4e porte la dédicace en sous-titre). Or, le

29 juillet, Lamartine se plaint à Genoude d'être sans nouvelles du duc de Rohan : « [Il] ne m'a point écrit sur tous mes événements dont je lui ai fait part. Que devient-il ? Est-il par hasard irrité contre moi ? » Lamartine était parfois ombrageux en matière de procédés. A-t-il voulu répondre à l'oubli par un oubli ? C'est vers cette époque qu'a dû paraître la 5e édition (août ? septembre ?), où cesse de figurer le nom du duc de Rohan. Le 24 septembre, le poète écrit au même Genoude : « Arrêtez les éditions à cette sixième ». Or, dans cette 6e édition, reparaît le nom de M. de Rohan, non dans le corps du volume, mais relégué à la table, où il figure pour la première fois ; comme si le poète — et lui seul a pu être l'auteur de ces singularités — avait trouvé là un moyen terme entre le maintien de la suppression et le rétablissement total. Cette bizarre solution fut continuée tout naturellement dans les éditions suivantes, jusqu'à ce que la 11e, supprimant de parti pris toutes les dédicaces à la table, — exemple imité par la suite [1], — fit disparaître, et peut-être sans intention de Lamartine, la trace de la dédicace au duc de Rohan.

Ces détails paraîtront peut-être un peu étrangers au sujet ici traité. Cependant ils s'y rattachent. C'est un de ces cas particuliers qui nous montrent comment le problème souvent difficile de l'attribution des variantes peut trouver sa solution dans des indices inattendus, dans certains détails en apparence secondaires (titres, notes, ponctuation), mais qui viennent suppléer fort utilement à l'examen direct des variantes litigieuses, quand cet examen n'aboutit par lui-même qu'à des incertitudes impénétrables. La ponctuation est parfois d'un grand secours. Il y a des cas où elle équivaut à la signature du poète.

Arrivons à la 6e édition des *Nouvelles Méditations*, annoncée dans la *Bibliographie de la France*, à la date du 26 avril 1826, en ces termes :

« 2411. Nouvelles *méditations poétiques*. Par A. de La Martine, Sixième édition, augmentée de diverses épîtres inédites. In-18 de 9 feuilles, plus des planches. Imp. de Pinard, à Paris. — A Paris, chez A. Dupont, quai des Augustins, n. 39 ; chez Urbain Canel. Prix..... 5 — 0 »

Or cette 6e édition, telle qu'elle fut ainsi annoncée, — et telle qu'elle nous fut confirmée, dans son existence sous le même format et le même titre de 6e, par un catalogue de librairie, — nous

1. Mais non dans la 13e édition, ni dans l'édition Gagniard 1830, où l'on voit reparaître à la table la mention « A. M. de Rohan ».

n'avons pu nous la procurer. Nous croyons cependant la connaître, dissimulée sous un titre différent.

Sous celui de «... Quatrième Edition, | augmentée | de diverses Epitres inédites. | Paris | Ambroise Dupont et Roret, quai des Augustins, nº 37. | Urbain Canel, place St André des Arts. | MDCCCXXV. » — charmant frontispice gravé, avec une fine et jolie vignette, — nous connaissons deux éditions, qu'on pourrait confondre au premier coup d'œil, mais en réalité différentes. L'une est celle dont nous avons parlé plus haut[1], et qui est si fautive. C'est la vraie 4e, qui répond exactement à l'annonce nº 5361 de la *Bibliographie de la France* du 24 septembre 1825 :

« ... Quatrième édition. In-18 de 9 feuilles 1/18, plus un frontispice gravé. Imp. de Fournier, à Paris. — A Paris, chez Ambroise Dupont, chez Urbain Canel. Prix... 4-0 | Contient les quatre pièces qui composent le n. 5362. » Suit ce numéro, qui annonce les Épîtres [édition originale].

On voit que les éditeurs de cette 4e édition sont les mêmes que ceux de la 6e, mais que les imprimeurs sont autres : Fournier pour la 4e, Pinard pour la 6e.

Il y a, nous l'avons dit, une autre édition sous ce même frontispice indiquant *Quatrième Édition*. Cette autre 4e désigne donc au titre les mêmes éditeurs; mais, au verso du faux titre, on lit le nom d'un autre imprimeur : Pinard, tandis qu'au verso du faux titre de la première 4e, on lit le nom de l'imprimeur Fournier. Nous allons désigner par les noms différents des deux imprimeurs ces deux *quatrièmes*, qui ont les mêmes éditeurs, les mêmes titres gravés, le même format, la même mise en pages, et les mêmes planches hors texte. Nous dirons donc 4e Fournier pour la première quatrième, et 4e Pinard pour la seconde. Ces deux quatrièmes, à première vue, se ressemblent comme deux sœurs. En y regardant de plus près, on voit que les caractères ne sont pas identiques. Mais ce qui diffère surtout, ce sont les textes. On se rend compte que celui de la 4e Fournier est le plus ancien des deux. Elle a suivi ordinairement la 3e édition, non sans en altérer le texte par de nombreuses fautes. La 4e Pinard a suivi la 4e Fournier, tout en corrigeant une partie seulement de ces fautes. Mais la grande, la très importante différence qu'on remarque entre ces deux quatrièmes, ce sont les excellentes corrections d'auteur que contient la 4e Pinard, et qu'il faut attribuer à Lamartine en personne. Cela est particulièrement évident pour une correction

1. P. 373.

de l'*Apparition*, dont tout autre que le poète n'aurait pas pris l'initiative.

En constatant que la 4e Fournier ne contient que peu ou pas de corrections d'auteur, et que la 4e Pinard en contient d'importantes, qui ne figurent pas dans l'autre, et qui témoignent une revision attentive par Lamartine, nous en avons conclu que la 4e Pinard est postérieure à la 4e Fournier. Si l'on supposait le contraire, on ne pourrait comprendre que lesdites corrections d'auteur ne figurent pas dans celle-ci.

Nous avons donc deux quatrièmes éditions, dont une seule est enregistrée dans la *Bibliographie de la France*. La 4e édition, Pinard imprimeur, n'y figure pas; et pour cause, si, comme nous le supposons, cette prétendue 4e édition est inexistante, n'étant pas autre chose que la 6e, habillée de l'ancien titre de la vraie 4e (Fournier imprimeur). Voilà pourquoi la 6e édition et la 4e Pinard ont même format, même nombre de feuilles, même imprimeur et mêmes éditeurs. Nous connaissons un autre cas d'une édition ainsi parée du frontispice gravé d'une édition antérieure[1]. Rien n'égalait, au siècle dernier, le mépris des éditeurs pour l'exactitude des dates, des références et des titres. Titres anciens, quand ils sont précieux et agréables, appliqués à des éditions nouvelles (c'est ici le cas); nouveaux titres, au contraire, appliqués, pour attirer le public, à des exemplaires d'une édition non encore épuisée; couvertures indiquant des éditions plus récentes que le titre intérieur, tout cela était sans importance, pourvu que la marchandise s'écoulât.

De cette 4e Pinard, que nous croyons la 6e camouflée, il restait encore en 1830 un stock invendu. Il fut recamouflé par l'éditeur Gagniard, toujours avec le même charmant frontispice de la 4e Fournier, mais cette fois retouché (nom et adresse du nouvel éditeur, avec la date de 1830). La « Quatrième Édition » (ou plutôt la sixième) devenait « Nouvelle Edition ». Nouvelle?... Pourquoi pas, puisque les *Épîtres*, déjà vieilles de plus de quatre ans, étaient toujours données pour « inédites »? On ne saurait trop tromper le public[2].

Il n'y a guère à dire sur la 7e édition des Premières *Médita-*

1. Premières *Méditations*, « seizième édition », ainsi désignée page XII, dans la note de la Préface de Charles Nodier. Le titre gravé porte : « 15e Edition. »

2. L'identité de texte des exemplaires « recamouflés par l'éditeur Gagniard » avec ceux de la 4e Pinard est reconnaissable à coup sûr à plusieurs particularités typographiques. Les gravures hors texte sont les mêmes, sauf que Gagniard y a fait disparaître la mention de l'éditeur primitif. Tout cela n'empêche pas qu'il existe une vraie « Nouvelle Édition » Gagniard 1830 différente de la 4e Pinard, dont elle a négligé — bien à tort — les bonnes corrections.

*tions*, sinon que nous soupçonnons qu'elle ne diffère pas plus de la 6e que la pseudo-4e ne diffère de la 3e. Nous n'avons pas collationné cette 7e édition ; mais nous avons constaté, par les notes de Gustave Lanson, qu'elle n'a donné aucune variante nouvelle ; et c'est un cas qui ne s'est présenté dans aucune autre des éditions que nous énumérons ici, excepté dans la pseudo-4e, et probablement pour la même cause.

Si nous passons aux *Nouvelles Méditations*, après la 6e édition, annoncée le 26 avril 1826, nous relevons, au 13 mai suivant, l'annonce du tome II de l'édition collective Boquet, qui contient ces *Nouvelles Méditations*, avec quatre variantes qui ont l'apparence de corrections d'auteur. Nous disons l'apparence, car, sur la réalité, nous avons des doutes : aucun indice ne nous porte à croire que Lamartine ait pris une part quelconque à la revision des textes de cette édition, au contraire. Jules Boquet termine par ces mots l'Avis de l'éditeur qu'on lit en tête du premier volume :

« L'attention la plus scrupuleuse a été apportée à la correction du texte, *établi sur les meilleures éditions comparées entre elles avec un soin tout particulier*. Ces détails, assez peu importants par eux-mêmes, auront néanmoins quelque prix aux yeux des personnes qui aiment qu'à la richesse de l'exécution se joigne le mérite non moins essentiel d'une distribution commode et d'une correction parfaite. »

Jules Boquet se flattait ; car l'édition était encore loin de la perfection rêvée. Si elle a corrigé quelques fautes de ses devancières, ce n'est pas sans en avoir laissé subsister plusieurs, ni ajouté deux ou trois dans les *Nouvelles Méditations*.

Les mots que nous avons soulignés dans le passage précité nous semblent témoigner que ce n'est pas dans une revision par l'auteur, mais simplement dans la comparaison des éditions, que Boquet a cherché le moyen de réussir son essai de « correction parfaite ». S'il eût fait appel à la collaboration de l'auteur, eût-il négligé de faire valoir cet avantage auprès du public? Mais, si Lamartine n'a pas revu l'édition, comment expliquer les quatre variantes nouvelles qu'elle contient, et qui présentent le caractère de corrections voulues, au moins l'une d'entre elles incontestablement? Nous allons donner ces quatre variantes et les commenter attentivement, parce que nous y trouvons des exemples bien caractérisés des incertitudes et des difficultés qui nous ont conduit au Principe général et aux règles de notre Méthode.

Voyons la première variante, dans la 2e strophe de *L'Esprit de Dieu*, dont voici le texte d'après l'édition originale :

O mon âme! de quels rivages
Viendra ce souffle inattendu?
Sera-ce un enfant des orages?
Un soupir à peine entendu?
Viendra-t-il comme un doux zéphyre,
Mollement caresser ma lyre,
Ainsi qu'il caresse une fleur?
Ou sous *ses* ailes frémissantes
Briser *ses* cordes gémissantes
Du cri perçant de la douleur?

Nous avons souligné ces deux adjectifs, qui vont varier dans les diverses éditions, « *ses* ailes » devenant « *ces* ailes » dans la 5e, et « *ses* cordes » devenant « *ces* cordes » dans l'édition Boquet et les suivantes. Nous croyons que Lamartine a dû écrire « *ces* cordes ». Il semble avoir marqué une préférence pour l'adjectif démonstratif, dans la plupart des cas, si fréquents, où l'on peut employer presque indifféremment le démonstratif ou le possessif. C'est que, de par son génie poétique, l'intensité de sa vision intérieure se porte sur les objets mêmes, ce qui appelle le démonstratif; plutôt que sur leurs rapports, ce qui amènerait le possessif. Le cas le plus significatif de cette disposition du poète nous est donné dans *Le Passé* (13e strophe). S'il écrit :

Plus loin sur la rive où s'épanche
Un fleuve épris de *ces* coteaux,
Vois-tu *ce* palais qui se penche...,

c'est que « *ces* coteaux, *ce* palais », il les voit, il les désigne, il les montre du doigt. Et la puissance de cette vision s'exprime par l'adjectif démonstratif. Qui de nous pourtant, en écoutant lire ces vers, n'entendra pas plutôt :

Un fleuve épris de *ses* coteaux,

avec une *s*, « de *ses* coteaux », qui sont bien à lui, le fleuve amoureux?... Mais revenons à nos variantes.

Qu'il y ait une faute à corriger dans la leçon originale de la strophe de *L'Esprit de Dieu*, cela saute aux yeux : il y a une équivoque insupportable. Le possessif *ses*, s'il se rapporte d'abord au « souffle inattendu », ne doit pas, au vers suivant, se rapporter à la lyre. Il faut écrire « *ses* ailes » et « *ces* cordes ». La répétition vicieuse, l'équivoque disparaissent ainsi. Cette der-

nière variante apparaît dans l'édition Boquet, que toutes les autres ont suivie avec raison. Quant à savoir si cette bonne variante est due à l'intention d'un correcteur judicieux ou au hasard d'une distraction de compositeur, nous serions bien embarrassé pour le dire. Nos recherches nous ont trop habitué à la fréquence de ces changements de lettres dans les monosyllabes (*ces* pour *ses*, ou *vice versa*, *les* pour *ces*, *la* pour *ta*, *de* pour *du*, etc.), constituant parfois des fautes évidentes, pour ignorer que d'autres cas peuvent se présenter où une simple coquille aura l'apparence d'une correction voulue. Tel peut être le cas dont il s'agit ici.

D'ailleurs il n'importe : cette correction de l'édition Boquet est nécessaire, qu'elle soit voulue ou involontaire, qu'elle émane ou non de Lamartine. Aussi a-t-elle été adoptée par les trois éditions qui ont fait retour aux textes originaux : l'édition encadrée, l'édition Lemerre et l'édition « Selecta ». Elles n'ont pas hésité à rejeter ici la leçon du texte primitif. Nous suivrons cet exemple. Nul cas n'éclaire mieux l'utilité de notre règle n° 6, qui vise la correction des fautes.

La seconde variante que nous avons à examiner constitue un cas différent, où la difficulté s'augmente d'un degré. Il ne s'agit plus d'une correction incontestablement nécessaire, mais d'une correction dont il faut apprécier la valeur et l'opportunité. Le cas, cette fois, est litigieux. On lit à la 25e strophe de *Bonaparte*, édition originale :

Mais la trace *de* sang sous son doigt renaissoit !

L'édition Boquet a imprimé : « ... la trace *du* sang... ». Ici encore, nous ne pouvons savoir si la variante résulte d'une coquille ou d'une erreur de lecture, ou bien si elle est due à Lamartine, ou à un autre correcteur. Nous ne pouvons que l'apprécier par elle-même et en relation avec le contexte. En comparant les deux leçons, considérées isolément, il n'y a, ni d'un côté ni de l'autre, une telle différence ni une telle supériorité qu'on se sente fondé à remplacer le texte primitif par une variante qui peut n'être pas due à l'auteur. Tout au plus pourrait-on dire que, dans « la trace *du* sang », l'expression est plus démonstrative, l'image plus saisissante. Mais ici, ne risque-t-on pas de s'égarer dans ces préférences personnelles, et dans ces impressions subjectives auxquelles nous nous sommes interdit d'obéir? Il ne suffira pas de si peu de chose pour nous autoriser à substituer au texte original une

variante d'origine douteuse. Il faudra quelque chose de plus : ou la nécessité de corriger une faute indiscutable (c'est le premier cas que nous examinions tout à l'heure), ou une amélioration non moins indiscutable, et ne modifiant pas le sens. De ce dernier cas découlera notre règle n° 7, qui trouve ici une de ses meilleures applications. D'une part, la variante ne modifie pas le sens ; d'autre part, elle améliore le texte, en atténuant sensiblement une répétition vraiment pénible. Lamartine, nous le savons, ne craignait pas de se répéter ; et ses répétitions sont souvent excellentes, d'autres fois simplement acceptables. Celle que nous signalons ici ne semble pas l'être. Au sixième vers qui suit celui que nous avons cité, on retrouve « la trace de sang » :

Qu'une trace de sang suivra partout ton char!

Il a suffi de changer un mot, ou plus exactement une lettre, dans le premier des deux vers cités, pour ôter à cette répétition ce qu'elle avait d'un peu dur. Ainsi en ont jugé sans doute les auteurs des trois éditions encadrée, Lemerre et « Selecta », qui ont adopté la variante, et à juste titre.

Nous en avons assez dit pour présenter dès à présent le *Principe général* inscrit en tête de notre Méthode :

*Ne jamais modifier le texte original sans un motif péremptoire.*

Ce motif péremptoire, ce sera tantôt une bonne variante imputable à l'auteur (règles nos 4 et 5), tantôt la correction d'une faute (règle n° 6), tantôt une amélioration modifiant à peine le texte, sans en altérer le sens (règle n° 7). Les règles nos 1 à 3 concernent les variantes à rejeter[1].

Nous arrivons à la troisième variante. Les difficultés vont encore augmenter. Voici le texte original de la dernière des *Stances* :

C'est lui! c'est le Seigneur : que ma langue redise
Les cent noms de sa gloire aux enfants des mortels.
Comme la *harpe* d'or pendue à ses autels,
Je chanterai pour lui, jusqu'à ce qu'il me brise...

L'édition Boquet a imprimé : « Comme la *lampe* d'or... » Cette variante n'a-t-elle pas tout l'air d'une correction voulue? Mais, dira-t-on peut-être, une lampe ne chante pas. On peut répondre qu'il n'y a pas de harpe pendue aux autels du Seigneur,

1. On trouvera plus loin les formules de toutes ces règles en tête du chapitre intitulé Principe et Règles de la Méthode.

mais bien une lampe toujours allumée, qui symbolise l'adoration perpétuelle, et qui, dans ce sens symbolique, « chante » la gloire de Dieu. Alors, la correction serait de Lamartine? Rien de plus douteux. Si l'on y regarde de près, on s'aperçoit qu'entre *harpe* et *lampe*, il n'y a que deux lettres de changées. Si le compositeur a eu sous les yeux un manuscrit peu lisible, ou s'il lisait dans la pénombre le texte imprimé, il a très bien pu lire *lampe* pour *harpe*, et telle est l'explication la plus plausible, à notre avis. Nous avons un exemple d'une erreur typographique bien plus invraisemblable et cependant certaine, celle-là. On lit dans *La Liberté*, ou *Une Nuit à Rome* [1] :

> Le regard. . . . . .
> Parcourt en *serpentant* ce lugubre désert

Comment le compositeur de la 4e édition s'y est-il pris pour imprimer : « Parcourt en *rampant*... »? Ici, pas d'erreur, ce ne peut être une correction voulue : la variante fait à la fois un faux sens et un faux vers. C'est une faute typographique aussi incontestable qu'elle est énorme. Comment l'expliquer? C'est bien simple. Le compositeur, poursuivant machinalement sa fonction, et sans fixer sa pensée sur le sens des vers, a lu « serpentant ». Dans son esprit distrait, ce mot évoque l'image d'un serpent qui *rampe*. Survienne le moindre arrêt dans son travail, une seconde d'inattention, il imprimera *rampant*. Les causes des erreurs typographiques, qu'on a étudiées, sont parfois curieuses. Nous croyons ces erreurs bien plus fréquentes qu'il n'y paraît. A notre avis, — nous parlons ici des *Méditations* (Premières et *Nouvelles*), — quantité de variantes apparentes ne sont pas autre chose que des *lapsus* d'imprimerie.

Mais revenons à notre troisième variante, celle qui est tirée des *Stances*. Comment, cette fois, décider si l'une des deux leçons prime l'autre, ou si elles sont équivalentes, étant possible, comme on a vu, de disputer en faveur de l'une et de l'autre? Avouons que, si nous écoutions une préférence personnelle, nous aurions un faible pour la *lampe*. Pourquoi? C'est que, dans l'édition où, jeune homme, nous avons appris notre Lamartine par cœur, on lisait *lampe* et non *harpe*. Et quand, beaucoup plus tard, nos yeux tombèrent sur ce dernier mot dans une autre édition, ce fut avec un étonnement qui n'eut rien de sympathique. Nous nous sommes interdit d'obéir à de telles impressions, et nous ne faillirons pas à cet engagement. La preuve, c'est que nous

1. Vers 13-15.

rejetons la variante. Mais rien ne nous fera convenir que la leçon *harpe* soit supérieure à la leçon *lampe*. C'est ici un de ces cas qui nous font toucher au doigt l'utilité des Règles de notre Méthode. Ces Règles nous obligent à sortir de nous-même, et à ne prendre aucune décision qui ne soit purement objective.

Considérons les deux leçons comme de valeur sensiblement égale. Que décider en pareil cas? Il est de ceux où il serait essentiel de pouvoir répondre à cette question : la variante est-elle due à Lamartine?

S'il en était ainsi, il n'y aurait pas à hésiter. Quand une correction est due à Lamartine, et qu'elle n'est pas inférieure à la leçon primitive, nous devons nous incliner, comme l'indique notre règle n° 5 ainsi formulée :

« On adoptera toute variante émanant certainement de l'auteur, et paraissant de valeur égale à celle de la leçon que cette variante corrige. »

Or, ici, l'une des deux conditions de cette règle fait défaut : il n'est pas établi que la variante émane de l'auteur. On peut même considérer la chose comme improbable; de sorte que cette variante ne répond à aucune des règles autorisant l'admission. Elle sera donc rejetée. C'est ce qui a été fait par les trois éditions encadrée, Lemerre et « Selecta ».

Quatrième variante. *Adieux à la poésie* (10e strophe), texte original :

Aussi chaste que la pensée,
Nul souffle ne t'a caressée,
*Excepté celui* de l'Amour.

Variante de l'édition Boquet : « *Hormis le souffle* de l'Amour ». Cette fois, du moins, nous possédons une certitude : nous avons bien là une correction voulue; et la variante ne saurait s'expliquer par une inadvertance. Le problème se complique. On s'étonnera sans doute qu'on puisse supposer qu'un autre que l'auteur ait osé faire cette « correction d'auteur ». Ce cas est un de ceux, parmi tous, qui nous ont causé la plus grande perplexité. Nous continuons à douter que Lamartine ait pris part à la revision des textes de cette édition. Nous n'oserions cependant résoudre la question négativement. Dans le doute, la variante n'est pas admissible comme émanant de l'auteur. Mais elle pourrait l'être par application de notre règle n° 7, que voici :

« On adoptera toute variante, quelle qu'en soit l'origine, qui améliore le texte en le modifiant légèrement et sans en altérer le sens. »

Comme notre variante répond fort bien à ces deux dernières conditions, reste à examiner si elle remplit la première, à savoir si elle améliore le texte. Faisons remarquer que cette règle n° 7 ne doit être appliquée que rarement et avec beaucoup de prudence. Pour qu'une variante soit admise sans être ni une correction personnelle de l'auteur, ni la correction nécessaire d'une faute, et seulement à titre d'amélioration, il faut que cette amélioration soit indiscutable. Or, à notre avis, tel n'est pas le cas ici. On peut flotter entre les deux leçons au gré des préférences personnelles, que nous écartons du débat. Peut-être ceux qui préféreraient la variante diront-ils que l'expression y est plus relevée, moins banale, et que la répétition du mot « souffle » y fait bien. Peut-être. Mais les tenants de la leçon originale répondront que le vers y est mieux rythmé, ce qui était un point capital pour notre poète. Aucune supériorité manifeste ne se révélant dans cet examen, nous avons appliqué notre règle n° 1 qui rejette « toute variante qui n'est ni une correction certaine de l'auteur, ni une amélioration ». Cette règle rencontre des applications très fréquentes. Les trois éditions posthumes précitées ont rejeté cette variante.

Ne quittons pas les *Nouvelles Méditations* sans dire un mot des éditions séparées qui ont suivi la collective de Boquet. Surgit d'abord une « 6e édition », datée de 1828, format in-32, Fournier imprimeur, Gosselin éditeur. Cette prétendue 6e est en réalité la 7e, nous le savons, puisqu'il y a eu déjà une 6e édition en 1826. Gosselin a-t-il feint d'ignorer, ou ignoré réellement cette édition qui n'était pas sortie de sa maison? Quoi qu'il en soit, nous avons maintenant une pseudo-6e, qui amènera tout à l'heure une pseudo-7e. De son côté, l'éditeur de la *Bibliographie de la France* n'a pas voulu se démentir, et, puisqu'il avait annoncé en avril 1826 une 6e édition, n'a pas cru possible d'annoncer une seconde fois « 6e édition » lorsqu'il enregistra, le 5 décembre 1827, l'édition nouvelle. L'annonce, contrairement à l'usage, ne fait pas mention du classement de l'édition. On voit à quels imbroglios conduisent les fraudes d'éditeurs que nous avons signalées.

Cette pseudo-6e n'apporta que bien peu de nouveautés. Mais elle a à son actif une indispensable correction, qui avait échappé aux éditions antérieures : 8e strophe de *Consolation*, « *L'*ombrageroient... », corrigeant « *S'*ombrageroient... ». S'il y eut jamais une correction nécessaire, c'est bien celle-là. La faute datait de l'édition originale, qui est fort peu correcte. Toutes les autres avaient reproduit cette faute.

L'édition suivante, dénommée 7e (même format, même imprimeur, même éditeur), a été enregistrée dans la *Bibliographie de la France* le 3 juillet 1830. Elle a adopté plusieurs variantes de l'édition Boquet, et introduit une faute nouvelle, « ... *sur* un nuage obscur », au lieu de « ... *sous* un nuage... » (15e strophe du *Passé*). Nous voyons là une faute typographique. Cette faute a été reproduite, comme à l'ordinaire, d'édition en édition, jusqu'en 1860, et enfin corrigée dans nos trois éditions posthumes (enc., L., S.).

Après cette annonce de juillet 1830 dans la *Bibliographie de la France*, on n'en relève plus qu'une, du 22 novembre 1834, concernant les *Nouvelles Méditations* à titre d'édition séparée, jusqu'à l'année 1837 exclusivement. C'est que les éditions collectives vont se multipliant, et, en attirant les préférences du public, restreignent la demande des éditions séparées. Celle qui fut annoncée en novembre 1834 (toujours même format, même imprimeur et même éditeur) est donnée pour la 9e. Aucune n'ayant été annoncée précédemment comme 8e, se serait-on décidé à reconnaître que la pseudo-7e est en réalité cette 8e? Quant à la 9e, de 1834, nous ne la connaissons pas, non plus que celle qui suit dans la *Bibliographie de la France* (11 novembre 1837), cette dernière sans indication de rang. Nous doutons que ces éditions contiennent d'intéressantes nouveautés pour les *Nouvelles Méditations*. Elles semblent avoir été grossies de pièces étrangères à ce recueil, à en juger par le nombre des feuilles annoncées, qui va croissant avec un format identique. Déjà l'édition dite 7e s'était augmentée ainsi de trois pièces, *La Chute du Rhin à Läuffen*, *Une jeune fille* et *Réflexion*, qui sont là, croyons-nous, en éditions originales. Pas d'éditions séparées des *Méditations* ni des *Nouvelles Méditations* en 1838, 1839 et 1840. Du moins n'en figure-t-il pas dans la *Bibliographie de la France*.

*(A suivre.)* BARON DE NANTEUIL.

# MÉLANGES

## Deux épopées de la Rédemption.

### L'INFLUENCE DE LA « DIVINE ÉPOPÉE » D'ALEXANDRE SOUMET SUR LA « FIN DE SATAN » DE VICTOR HUGO

Louis-Alexandre Soumet est né à Castelnaudary le 29 janvier 1786. Il est intimement mêlé aux premières manifestations de l'école romantique. Ses relations avec Victor Hugo datent de 1819 déjà. « L'enfant sublime » — il avait alors 17 ans — avait envoyé au concours des Jeux Floraux ses deux odes sur « les Vierges de Verdun » et « le rétablissement de la statue de Henri IV » et avait reçu à cette occasion, de Soumet, une lettre fort aimable, publiée dans *Victor Hugo raconté* (cap. XXXI) et qui marque le début de l'amitié entre les deux poètes. Les relations ont continué jusqu'à la mort de Soumet, survenue en 1845. Nous avons quelques-unes des lettres échangées entre eux. L'une d'elles, publiée par M. Gustave Simon[1] montre bien l'intérêt que conçut de bonne heure Soumet pour le jeune Hugo, dont il était de seize ans l'aîné.

L'on ne saurait écrire la biographie de Soumet sans parler de Hugo à maintes reprises. La thèse que nous possédons, d'Anna Beffort, sur *Alexandre Soumet, sa vie et ses œuvres*[2], nous permet de suivre l'histoire de leurs relations. Mais il serait peut-être également juste que l'on n'écrivît plus la biographie de Hugo sans y faire la part belle à Soumet.

Hugo manifesta un vif enthousiasme pour les deux tragédies de Soumet, *Clytemnestre* et *Saül*, créées à quelques jours de distance en 1822, et qu'il regarde comme « deux grands triomphes[3] ». Lors-

1. Gustave Simon, *L'Enfance de Victor Hugo*, Paris 1904, p. 195.
2. Thèse de Paris, 1908.
3. *Op. cit.*, p. 11.

qu'apparaît, bientôt après, la *Muse française*, ce lieu de rassemblement des jeunes romantiques, Alexandre Soumet est en somme le maître de ce nouveau cénacle, où se coudoient Nodier, Émile et Antony Deschamps, Vigny..., etc. Hugo l'appelle dans ses lettres « notre grand Alexandre, notre cher Alexandre, ou Alexandre tout court[1] ». Hugo tente son premier essai dramatique en collaboration avec Soumet, sous forme d'une pièce tirée du *Château de Kénilworth* de Walter Scott. La collaboration n'aboutit pas, d'ailleurs. Hugo termina seul sa pièce sous le titre d'*Amy Robsart*, tandis que Soumet donna de son côté *Emilia*.

En 1824, Soumet écrit à Hugo, alors âgé de 22 ans, « cher et immortel ami[2] ». Peu après, à la veille de son élection à l'*Académie*, Soumet abandonne la *Muse française*, qui ne survit pas à cette désertion. Hugo en a quelque humeur et commente : « Si peu agressive que fût la *Muse française*, elle effraya l'Académie. M. Soumet s'y présentait ; on lui dit qu'il ne serait pas élu tant que la *Muse française* vivrait. Il demanda donc qu'elle cessât de paraître. » De là résulta un peu de froid. On a expliqué ainsi ce petit fait, que Hugo a supprimé, dans les éditions postérieures de ses *Odes*, la dédicace à Soumet, qui figurait en tête des deux premières éditions de 1822[3]. Bref, Soumet a de bonnes raisons pour s'assagir et pour se rapprocher du classicisme, au moment même où Hugo va brûler tous les ponts et se jeter résolument dans la mêlée romantique.

Nous constatons cependant que, par la suite, les relations demeurent cordiales et amicales. Ne cherchons pas ici à en retracer le détail, l'histoire et les vicissitudes. Constatons que, lorsqu'il se présente à son tour à l'Académie, Hugo sait qu'il a le droit de compter sur la voix de Soumet[4]. Mais nous nous arrêterons à un point plus remarquable, et nous entrerons au vif de notre sujet en lisant une importante lettre de Hugo à Soumet, qui date de 1840.

> Je ne veux pas qu'on vous prête mes livres, cher ami, mais je croyais que vous aviez reçu depuis longtemps, par l'entremise de Delloye, *Les Rayons et les Ombres* ; je vous les renvoie sous ce pli ; tout ce que je fais et tout ce que je suis vous appartient.
>
> *Ce que vous m'avez dit l'autre soir est admirable et me remplit la tête depuis huit jours, je crois que vous venez de faire la grande œuvre, l'Épopée.* Vous avez trouvé une pierre philosophale de notre littérature. Gloire à vous, cher grand poète[5]...

Il s'agit évidemment de la *Divine Épopée*, qui, comme les *Rayons et les Ombres*, parut en 1840. Même si l'on fait la part de l'amplification flatteuse, ces lignes prouvent que Hugo a été frappé par la conception de Soumet. Et comment en serait-il autrement? Le futur

1. *Op. cit.*, p. 12.
2. *Op. cit.*, p. 13.
3. *Op. cit.*, p. 14.
4. *Op. cit.*, p. 22.
5. *Op. cit.*, p. 22.

poète épique qui sommeillait encore à ce moment chez Hugo a reçu, ce soir-là, un choc. Nous savons aussi qu'à la parution de la *Divine Épopée*, Hugo se joignit sans réserve au chœur de louanges auquel prirent part Lamartine, Aimé Martin, Lefèvre, Lacretelle, Desjardins, Alexandre Vinet, et parmi lequel la sévérité de Théophile Gautier (dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, d'avril 1841) constitue, semble-t-il, la seule grave dissonance.

Cet ensemble de faits étant acquis, nous avons le droit, lorsque nous constatons entre les textes de Soumet et ceux de Hugo de grandes analogies, de penser qu'il n'y a pas là simple coïncidence, mais influence directe. Examinons donc maintenant ces analogies.

*
* *

Lorsqu'on lit la *Divine Épopée*[1], avec, assez présente à l'esprit, l'œuvre de Hugo, on relève bientôt en cours de route de curieux rapprochements de détails.

Lorsque, dans le Ciel de Soumet[2], nous rencontrons les enfants morts, ces élus

> Qui sont victorieux sans avoir combattu
> Et pour qui l'*innocence* est plus que la *vertu*!
> Dont le *pied rose et nu* n'a pas touché nos fanges...

il est difficile de ne pas évoquer le souvenir du poème des *Contemplations*[3], qui, ouvrant la série *Pauca meae*, consacrée par Hugo à la mort de sa fille, commence par ces mots :

> Pure *innocence*, *vertu* sainte,
> O les deux sommets d'ici-bas!

et qui se termine par ceux-ci :

> Ce *pied rose*, hélas! car il saigne,
> Ce *pied nu*, c'est le tien, Amour.

La philosophie qui se dégage de l'Enfer de Soumet[4] annonce celle de la *Bouche d'Ombre*[5]. C'est la même conception de la chute de l'âme exprimée en termes de poids et de niveau :

> Vers le gouffre béant sa chute est commencée
> Et, le chargeant toujours de quelque poids nouveau,
> La terre, des enfers prend pour lui le niveau.

Et de même dans un autre chant :

> Le crime est ici-bas notre unique malheur[6]

1. Désignée ci-dessous par l'abréviation *D. É.*
2. *D. É.*, chant I.
3. *Contemplations*, livre IV, I.
4. *D. É.*, chant III.
5. *Contemplations*, livre VI, XXVI.
6. Cf. Hugo : Il n'est qu'un malheureux, c'est le méchant, Seigneur! (*Contemplations*, livre V, XXVI).

Nous enfantons le mal et le mal nous réclame,
C'est un plomb qu'on attache aux ailes de son âme[1].

Il y a plus, et le vers que voici :

Oui! Dieu créa le ciel, la géhenne est notre œuvre

va tout naturellement se plaquer, dans notre mémoire, sur le vers de Hugo dans la *Bouche d'Ombre* :

Donc, Dieu fit l'univers, l'univers fit le mal.

C'est, ici et là, la même idée fondamentale, exprimée par surcroît au moyen de deux vers de même structure, de même schéma logique et rythmique. Mais on saisit en même temps la transformation que Hugo impose à ce schéma, en l'orientant vers une expression à la fois plus dialectique (*Donc*, au lieu de *oui*), plus antithétique (répétition de « l'univers ») et, d'autre part, plus directe (« le mal » au lieu de « la géhenne »).

Soumet, comme Hugo, et comme il est naturel à cette époque, est hanté par l'épopée napoléonienne, et son Enfer serait incomplet s'il ne se terminait pas sur une évocation de la chute du titan[2]. Voici la retraite de Russie. L'aigle de l'Empereur

Interrompait ce vol dont l'arc universel
S'appuyant sur Cadix, penchait vers Archangel.
Il a vu contre lui s'allumer sa conquête.

Aussitôt nous entendons, en écho, l'*Expiation* de Hugo[3] :

Il neigeait. On était vaincu par sa conquête.
Pour la première fois l'aigle baissait la tête.

Mais ici encore, en même temps que l'analogie, nous saisissons l'acte propre de Hugo. « Vaincu par sa conquête » est plus antithétique, plus violent, que « s'allumer sa conquête ». L'expression a été ramassée et tordue par un poing plus puissant, en un raccourci plus tendu.

* * *

Mais il est une œuvre de Hugo entre toutes, et à vrai dire une œuvre capitale, dont le parallèle avec la *Divine Épopée* s'impose. C'est la *Fin de Satan*. La donnée de base est la même : la rédemption de l'Enfer, la résorption en Dieu de la totalité du mal. Nous savons déjà que Hugo, dès 1840, a été saisi par la grandeur de la conception de Soumet. Lorsqu'à Jersey, en 1854, il se mit à la *Fin de Satan*[4], l'on peut dire qu'il voulut écrire lui aussi sa « Divine Épopée ».

1. *D. É.*, chant X.
2. *D. É.*, chant III.
3. *Châtiments.*
4. Abréviation *F. S.*

Ne nous étonnons pas si nous trouvons entre les détails de ces deux œuvres des analogies particulièrement frappantes et nombreuses.

> Dans cette âme en ruine un monde se mouvait,
> Sous ses cheveux flottants son *grand front* s'élevait
> Tout pareil à ces fronts dont un siècle s'étonne
> Qui portent la pensée ainsi qu'une couronne [1].

Ainsi est présenté à nous Idaméel, le maître de l'Enfer dans l'Épopée de Soumet. Et ce personnage, parlant lui-même, dit encore :

> Telle sous mon *grand front* circulait la tempête
> Lorsqu'un monde nouveau jaillissait de ma tête [2].

Aussitôt nous songeons au Satan de Hugo dont le grand front rebelle est aussi une des caractéristiques essentielles; nous entendons chanter dans notre mémoire les premiers vers de la *Fin de Satan* :

> Depuis quatre mille ans il tombait dans l'abîme.
> Il n'avait pas encor pu saisir une cime
> Ni lever une fois son *front démesuré.*

Et nous revoyons, au moment de la rédemption par l'ange Liberté, cette clarté soudaine, qui

> Sortit de ce *grand front* tout brûlé par les fièvres [3].

Dans la fête infernale organisée par Idaméel, passent des êtres fantastiques :

> Des têtes aux regards pleins de flammes haineuses
> Agitant pesamment deux *ailes membraneuses* [4].

Chez Hugo, c'est Satan en personne qui

> ... laissa son épaule autrefois lumineuse
> Frémir au froid hideux de l'*aile membraneuse* [5].

Lorsque Jésus, chez Soumet, vient apporter la rédemption à l'Enfer, le poète déroule devant nous le tableau, un peu étrange, de la « génisse » qui allaite le serpent suspendu à sa mamelle. La comparaison, développée avec complaisance, se termine par ces paroles de Jésus :

> Ainsi je viens donner la nourriture [6]...

Dans l'œuvre de Hugo, c'est l'ange Liberté qui fait figure de rédempteur, et tient donc exactement le rôle de Jésus dans l'œuvre de Soumet. Mais le moment de la rédemption, marqué par la belle incanta-

1. *D. É.*, chant IV.
2. *D. É* , chant VI.
3. *F. S.*, L'ange Liberté.
4. *D. É.*, chant IV.
5. *F. S.*, Et nox facta est.
6. *D. É.*, chant VIII.

tion de l'ange Liberté sur Satan endormi, est exprimé aussi par l'image de l'allaitement :

Tandis que cette vierge adorable parlait,
Pareille au sein versant goutte à goutte le lait
A l'enfant nouveau-né qui dort la bouche ouverte[1]...

C'est à la fin de la même scène que l'ange Liberté arrache enfin à Satan oppressé un mot, un seul mot libérateur :

... et l'ange entendit ce mot : « Va! »

Et, assumant dès lors toute la mission contenue dans ce monosyllabe, Liberté va accomplir son œuvre d'universel rachat. Chez Soumet, c'est le Christ qui implore et reçoit, du Père, cette fois, la même permission, la même mission du salut de tous les êtres, s'exprimant par le même monosyllabe « Va! » placé de même à la fin du vers.

Nul d'entre eux n'entendit la voix de Jéhova
Qui s'adressait au Christ et qui lui disait : « Va[2]! »

Hugo a ici, comme souvent, l'avantage, en sachant terminer sur ce mot, tandis que chez Soumet l'effet est affaibli par le développement qui continue, pour aboutir d'ailleurs à ce beau vers final :

Mais l'amour pourra-t-il vaincre l'éternité?

Quant à l'imploration qui doit arracher le consentement du suprême damné, nous la retrouvons dans les deux œuvres, différemment placée. Chez Hugo, c'est dans le discours de Liberté à Satan endormi, que nous rappelions tout à l'heure; chez Soumet, c'est l'imploration de Satan, déjà repentant, à Idaméel, plus rebelle que lui, — car, selon une idée assez grandiose de Soumet, l'homme est pire que Satan. Mais, ici et là, nous entendons parfois retentir les mêmes accents. Satan s'écrie :

Oh! laisse-moi fermer cet orageux royaume...
Oh! laisse, Idaméel, l'ange qui se repent[3]...

Et l'ange Liberté implore :

Oh! laisse-moi rouvrir les portes sépulcrales...
Laisse-moi mettre l'homme en liberté[4].

Au delà des analogies d'expression, nous saisirions plus qu'une analogie de conception. Soumet, déjà, a imaginé de diviser Satan avec lui-même en lui donnant l'amour :

Moi disciple funèbre, élu de l'anathème,
Je crains d'anéantir l'amour, parce que j'aime[5].

C'est cet amour de Satan que Hugo développera magnifiquement en

1. *F. S.*, L'ange Liberté.
2. *D. É.*, chant II.
3. *D. É.*, chant XI.
4. *F. S.*, L'ange Liberté.
5. *D. É.*, chant XI.

en faisant aussi bien la torture du damné que le moyen de son rachat :

... j'aime Dieu.
Je l'aime. C'est fini....
Si je ne l'aimais point, je ne souffrirais pas[1].

Pour terminer cette revue, nous n'omettrons pas un parallèle bien curieux, encore que, cette fois, très disproportionné. Le poème de Soumet débute par un morceau qui tient la place de l'invocation des épopées classiques, et dont voici le motif : Un aigle qui planait dans l'orage a été frappé par la foudre et englouti « dans le tombeau » des éléments déchaînés. Mais une plume de l'aigle est tombée de la nue, le poète l'a recueillie, et c'est avec elle qu'il tracera les vers de son poème. Un instant Soumet, s'adressant à la plume, adopte l'apostrophe et se rapproche alors de la forme même de l'invocation classique :

Et moi, moi je vis choir de la nue enflammée
Une plume de l'aigle, et comme l'inspiré
De Pathmos[2], je voulus que ce débris sacré
Me servît à tracer, puissant et prophétique,
Les récits étoilés de mon drame mystique.
Viens aux mains du poète et devant son autel
Changer ton vol d'un jour contre un vol immortel.

C'est ici un peu plus qu'un artifice poétique. Car nous possédons cet amusant détail, que la plume d'aigle a une existence concrète dans la vie de Soumet. Relisons plutôt ce portrait de Soumet à sa table de travail : « Je le vois encore dans son grand salon de la rue Saint-Florentin, qui ressemblait, tant il était dégarni de meubles, à l'éternel vestibule imposé par l'unité de lieu à la tragédie classique ; je le vois assis devant son bureau à cylindre, sur une imitation bâtarde de chaise curule, couverte d'une peau d'ours ; je le vois frileusement affublé... d'un carrick noisette à je ne sais combien de collets... Je vois cette énorme plume d'aigle à laquelle il fait allusion au début de sa *Divine Épopée*, et qu'il avait toujours devant lui, non pas pour s'en servir effectivement, mais par manière d'encouragement sans doute, et pour piquer d'émulation l'humble plume d'oie avec laquelle il écrivait, comme le reste des mortels et des immortels[3]. »

On sait que le thème de la plume tombée et recueillie reparaît dans la *Fin de Satan* ; mais ce n'est plus ici un hors-d'œuvre ; le thème est situé au cœur même du sujet, et traité avec une incomparable grandeur : c'est, on s'en souvient, la plume de Satan détachée de son aile au moment de la chute :

Une plume échappée à l'aile de l'archange

1. *F. S.*, Satan dans la nuit.
2. On se souvient comme Hugo, de son côté, aimera, au temps de Jersey et de Guernesey, s'identifier à saint Jean à Pathmos, — ce qui lui valut, de la malveillance de Veuillot, l'épithète de « Jocrisse à Pathmos ».
3. Léon de Wailly, cité par A. Beffort, *op. cit.*, p. 5.

Était restée et pure et blanche frissonnait...
Dieu se tourna, par l'être et la vie absorbé,
Et dit : « Ne jetez pas ce qui n'est pas tombé[1] ».

Ainsi la *Fin de Satan*, comme la *Divine Épopée*, débute par cette évocation de la plume tombée. Par la suite, le regard divin, tombant sur cette plume, l'animera, et elle deviendra cet ange Liberté sur qui repose le salut définitif. La création de Hugo est ici tellement considérable qu'il serait ridicule de parler d'imitation. Mais il reste psychologiquement très probable que le hors-d'œuvre anodin de Soumet a joué ici comme une cause occasionnelle : l'image de la plume tombée et recueillie était, depuis les premiers vers de la *Divine Épopée*, associée dans l'esprit de Hugo à ce grand sujet. L'on voit ce qu'après quatorze années d'incubation son génie en a fait, et quel mythe magnifique il a su créer de ce rien.

*
* *

On l'aperçoit : nous ne saurions songer à diminuer Hugo en décelant une source nouvelle de son inspiration. Nous le savions déjà par bien d'autres exemples : Hugo, consciemment ou non, prend — comme Richard Wagner — son bien où il le trouve. *Quia nominor leo.* Mais, aussi bien, il met sur ce butin la griffe du lion, et il le marque tellement de ce signe qu'il le fait incontestablement sien. Il faut redire toujours avec Paul Berret, qui a tant contribué à nous faire connaître les sources de Hugo : « V. Hugo est un des auteurs qui supportent le mieux l'analyse : il n'en sort jamais diminué [2] ». Et s'il imite éperdûment, ses imitations n'en demeurent pas moins d'authentiques créations.

Nous croyons avoir montré que la *Divine Épopée* est une source incontestable de la *Fin de Satan*. Cela suffirait à lui conférer, aux yeux de l'historien, une grande importance. Mais cet intérêt historique ne doit pas nous faire méconnaître la valeur intrinsèque de l'épopée de Soumet qui, après un succès du meilleur aloi, est tombée dans un oubli injustifié. Lorsque nous voulons la juger, ne nous laissons pas impressionner par l'exécution qu'en fit Théophile Gautier, qui était l'homme le moins propre à la comprendre. Gautier, le poète « pour qui le monde extérieur existe », ne pouvait qu'être déconcerté par une œuvre dont l'action commence exactement à la fin du monde :

Comme un fleuve tari le monde était passé.
De son grand univers dans l'infini lancé,
Dieu venait d'enlever la merveille éclatante,
Comme d'un camp nomade on enlève la tente[3].

1. *F. S.* Et nox facta est.
2. Paul Berret. Édition critique de la *Légende des Siècles*. Introduction.
3. *D. E.*, chant I.

En dépit de quelques oripeaux empruntés à l'époque pseudo-classique, d'un abus de la périphrase, d'une faiblesse de certaines épithètes, l'œuvre de Soumet contient des beautés de premier ordre, et des vers qui mériteraient de chanter dans toutes les mémoires. Puisons au hasard :

Et dont l'éternité n'épuise pas l'amour[1]...
Ces beaux fruits immortels du grand arbre de Dieu[2]...
Les constellations, radieuses abeilles,
Aspirent le printemps par toutes ses corbeilles[3]...
Chantait-il plus d'oiseaux à son dernier printemps[3]?...
La courte éternité d'un empereur romain[4].

Et ces paroles placées dans la bouche de la Mort :

Ainsi qu'un drapeau noir sur une ville immonde
J'ai flotté, dix mille ans, sur les plaisirs du monde[4].

Et cet Enfer

Où l'on voit s'allonger comme les feux des camps
De plage en plage au loin les lignes de volcans[4].

« Le poème de Soumet n'est pas parfait, a écrit Vinet, mais il est rempli de poèmes parfaits[5]. »

La principale faiblesse de cette œuvre provient d'un secret désaccord du poète avec lui-même. Soumet, chrétien et catholique, ne se laisse certes pas intimider par l'avertissement de Boileau :

De la foi d'un chrétien les mystères terribles
D'ornements gracieux ne sont pas susceptibles.

Il pense que le poète épique doit croire à ce qu'il chante; il sait que les *Franciade*, les *Henriade* sont artificielles parce que leur merveilleux est de convention; il estime que l'épopée selon Milton et Klopstock — ses deux maîtres — est la seule possible au poète chrétien[6]. Mais, d'autre part, sa grandiose conception de la rédemption de l'Enfer n'est pas très orthodoxe. Il éprouve le besoin de s'en excuser par cette épigraphe :

La lyre peut chanter tout ce que l'âme rêve.

Il s'en explique encore dans sa préface :

J'ai supposé la rédemption plus puissante que toutes les iniquités; j'ai supposé que l'archange prévaricateur n'avait pu donner à l'édifice du mal l'éternité pour ciment. Je dis : *j'ai supposé*; je ne veux point qu'on se méprenne sur la signification de mon œuvre. Je n'ignore pas que les paroles de saint Chrysostome ont été différemment interprétées par l'Église; je

1. *D. É.*, chant I.
2. *D. É.*, chant I.
3. *D. É.*, chant II.
4. *D. É.*, chant III.
5. Cité par Beffort, *op. cit.*, p. 84.
6. A. Soumet, *Les Scrupules littéraires de Mme la baronne de Staël.*

n'ignore pas qu'une opinion d'Origène, puisée dans les théogonies indiennes, s'anéantit devant le jugement des conciles, et je hasarde comme une simple fiction ce qu'il enseignait comme une vérité... Une vue de l'imagination n'est pas une croyance; une invention épique ne peut en aucune manière porter atteinte à l'inviolable autorité du dogme. Et lorsque le poète, dans ces élans d'espérance, ose dépasser les limites de la clémence suprême et demander un dernier miracle à l'amour divin, le chrétien se prosterne avec respect devant le mystère le plus redoutable du catholicisme.

Les derniers mots sonnent tout de même comme une réminiscence de Boileau :

De la foi d'un chrétien les mystères terribles...

et laissent penser que le poète, en Soumet, n'a pas tout à fait bonne conscience.

C'est bien ce conflit intime qui le gêne et rend cette grande œuvre, bon gré, mal gré, un peu bâtarde. Les premiers chants, où la libre création se déploie, sont supérieurs aux derniers, où Soumet n'ose décrire la rédemption en termes qui s'éloigneraient de ce « mystère redoutable » : de sorte qu'il se contente de projeter dans l'Enfer les perspectives agrandies et troublées de Gethsémani et du Calvaire. Les scrupules du croyant arrêtent le poète au seuil des suprêmes audaces.

L'un des amis de Soumet, Desjardins, sut mettre tout de suite le doigt sur cette fissure du monument, que par ailleurs il admire de tout cœur : il l'écrit sans ambages à Soumet, dans une lettre bien curieuse et perspicace, datée du 22 novembre 1843 :

J'ai relu votre *Divine Épopée*, que j'avais déjà dévorée deux fois, comme tout ce qui vient de vous;... ce sont bien les plus beaux et les plus colossals vers épiques qu'on ait encore faits en France; ils piquent des têtes dans la nue par milliers! Quant à la manière dont vous avez conçu et jugé convenable d'exécuter votre *Enfer racheté* (vrai titre de votre pensée), j'avouerai franchement... que j'en suis moins satisfait : l'orthodoxie me semble avoir nui à la donnée première de l'œuvre et étouffé plus d'un germe magnifique sous un luxe de crédulité dogmatique et d'anachronisme mystique...

C'était le cas ou jamais d'être hardi. L'enfer racheté est la conception la plus vaste et la plus audacieusement philosophique que je connaisse, tombée en une tête de poète qui n'a pas entièrement rompu avec les traditions religieuses du passé; une idée immense et toute excentrique, il faut bien le dire, par rapport à cette même orthodoxie pour laquelle vous avez cru devoir montrer des ménagements, et qui vous donnait le droit de vous faire novateur, qui vous imposait le devoir de le devenir au premier chef[1].

Cette lettre est d'autant plus saisissante pour nous qu'elle paraît dicter à Hugo sa tâche, et qu'elle ouvre exactement la voie où il s'engagera. Il n'était pas arrêté par les scrupules de Soumet; sa foi poétique ne faisait qu'un avec sa foi religieuse; il pouvait sans réserve « être hardi », soit dans la conception de l'universel rachat en lui donnant tout son acquiescement, soit dans la forme où il projeta

1. Lettre citée par A. Beffort, *op. cit.*, p. 95.

cette conception, en créant, dans la médiation de l'ange Liberté, un nouveau mythe.

De là, du seul point de vue poétique, un avantage éclatant en faveur de la *Fin de Satan*, sans parler de la coutumière puissance de Hugo, dont le génie atteint dans cette œuvre ses plus hauts sommets. C'est, d'autant plus, une grande présomption en faveur de Soumet, que la comparaison ne l'écrase pas. L'épopée de Soumet garde le mérite d'être achevée, et d'opposer plus d'un de ces « poèmes parfaits » aux grandioses ébauches du paysage volcanique de Hugo. N'aurait-elle pas, d'ailleurs, d'autre mérite que d'être un échelon vers la *Fin de Satan* et une préfiguration de cette œuvre de première grandeur, qu'elle aurait droit encore à toute notre gratitude. Mais elle est plus que cela, et elle prend place à côté d'*Éloa*, de la *Chute d'un Ange*, de la *Fin de Satan* elle-même, parmi ce chœur de voix inégalement mais authentiquement inspirées, qui chantèrent ensemble le grand rêve généreux d'un siècle.

Genève, juillet 1935.

CHARLES BAUDOUIN.

# RAYNOUARD ET ROCHEGUDE
# A L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX

Raynouard a été très souvent desservi par ses contemporains. On sait qu'en 1817 le sujet proposé par l'Académie française pour le prix de poésie était : *Le bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie.* Victor Hugo concourut et dit dans son ouvrage qu'il était âgé seulement de quinze ans :

> Moi qui, toujours fuyant les cités et les cours,
> De trois lustres à peine ai vu finir le cours.

L'Académie se crut mystifiée. Victor Hugo voulut la convaincre et envoya à Raynouard son acte de naissance avec un mot de remerciement. « Le Secrétaire perpétuel de l'Académie française répondit une lettre aimable qui finissait ainsi : Je *fairai* avec plaisir votre connaissance. » Victor Hugo va rendre visite à Raynouard à l'Institut et tombe sur un jour de séance. Il reste longtemps en tête à tête avec un vieil académicien, en habit d'uniforme et calotte violette, M. de Roquelaure, évêque de Senlis avant la Révolution. « M. Raynouard vint enfin, de l'air affairé et maussade d'un homme qu'on dérange; il vit un gamin, et, après n'avoir pas cru assez à son enfance, il y crut trop, ne l'invita pas à s'asseoir, lui dit que l'incrédulité de l'Académie le servirait, qu'il était bon pour lui de n'avoir pas eu le prix si jeune, qu'un tel succès à son âge l'aurait infatué et dégoûté du travail, et lui tourna le dos avec une simplicité qui fit dire à Victor qu'il savait la politesse comme l'orthographe[1]. »

La *Correspondance* conservée dans les archives des Jeux Floraux renferme plusieurs lettres du marquis de Latresne, Mainteneur depuis 1782 ; l'une d'elles, datée du 12 juillet 1822, adressée à « l'excellent M. Pinaud », relate ainsi une rencontre avec Raynouard :

> ... Dînant à Paris le mois dernier avec M. Raynouard, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, la conversation tomba entre nous deux sur les Jeux Floraux et vous devinez bientôt l'objet de notre principal entretien. Me parlant de l'excellent rapport que vous avez fait relativement au discours proposé l'année dernière[2], il me dit en propres termes que *l'on ne ferait pas mieux à Paris ou plutôt pas si bien.* Là-dessus il s'étendit avec complaisance sur vos talents, votre érudition et votre goût, et certes l'opinion d'un homme de mérite comme M. Raynouard peut flatter tout littérateur, surtout lorsque vous saurez qu'il parle avec quelque satisfaction et des ouvrages qui l'ont fait connaître et de ceux qu'il se propose de livrer au public. Les eaux de la Durance ont sans doute la vertu que l'on attribue à celles de la Garonne...

1. *Victor Hugo raconté*, XXIX.
2. Il s'agit du rapport de Pinaud, Secrétaire perpétuel, sur le concours de 1821 dont le sujet était : *Quels sont les caractères distinctifs de la littérature à laquelle on a donné le nom de* **romantique** *et quelle ressource pourrait-elle offrir à la littérature classique?*

Ainsi, Raynouard aurait été un brutal et un vaniteux. Son extérieur trompait. Petit de taille, robuste, pétulant, incapable de rester jamais cinq minutes assis ou debout à la même place, il était d'un abord rude; son air distrait, son débit entrecoupé, vif, que l'accent méridional n'adoucissait pas, ne prévenaient guère en sa faveur; en réalité, l'homme était simple, de mœurs austères, sans fiel et sans vanité. On cite de lui des traits d'indépendance, de désintéressement qui montrent l'intégrité d'une belle nature. Ses rapports avec l'Académie des Jeux Floraux furent parfaits. Les comptes rendus des séances et la *Correspondance* en font foi.

Raynouard n'était pas inconnu à Toulouse. Outre sa célèbre réputation littéraire et le succès éclatant des *Templiers*, dont la représentation avait été ordonnée par Napoléon, l'Académie gardait la mémoire d'une œuvre, couronnée en 1810, et dont le titre était : *Epître à M. Raynouard*[1]. Elle avait été composée par Jean-Pons-Guillaume Viennet, de Béziers, capitaine adjudant major dans le deuxième Régiment du Corps impérial d'artillerie de marine. Heureusement pour sa gloire, l'Académie fit souvent preuve de meilleur goût dans le choix de ses lauréats.

Au cours des séances des 7 et 14 juillet 1819, M. d'Aguilar lut un rapport sur l'ouvrage de Raynouard intitulé *Éléments de la langue romane*. Il en lut un second sur la *Grammaire de la langue romane pendant le douzième et treizième siècle*. Le 6 août de la même année, M. Pinaud, rappelant les droits acquis par Raynouard à la bienveillance de l'Académie pour son ouvrage sur la *Grammaire des Troubadours*, proposa de lui accorder des lettres de maîtrise. L'Académie prit cette proposition en considération et renvoya la nomination à la séance prochaine, dont les billets de convocation porteraient mention de cet objet. Le 13 août, l'Académie passa au scrutin sur la proposition faite dans la dernière séance et les suffrages furent unanimes pour proclamer Raynouard Maître ès Jeux Floraux.

A la séance du 7 janvier 1820, le Secrétaire perpétuel donna connaissance de la correspondance académique[2]. On y remarquait une lettre de Raynouard[3] qui remerciait l'Académie du titre qu'elle avait bien voulu lui conférer et lui annonçait l'envoi des nouvelles éditions des *Templiers* et des *États de Blois*.

Dès lors, le nom de Raynouard figure fréquemment dans les archives. Si les Mainteneurs ne s'avisent pas, avec la compétence de

1. Cette épître *sur Corneille et Racine* est tout aussi mauvaise que celle adressée à M. le Comte de Fontanes *sur l'Université et la Littérature du jour*; cette dernière figure au Recueil des Jeux Floraux de 1811. Elles sont les dixième et treizième dans l'édition des *Œuvres*, publiée par Ambroise Dupont en 1828. Les textes présentés aux Jeux Floraux ont subi d'assez nombreuses modifications. Viennet reçut les lettres de maîtrise en 1864! Son poème de remerciement est d'un grotesque achevé.

2. La dernière séance de 1819 avait été tenue le 27 août.

3. Cette lettre ne figure pas dans les Archives de l'Académie.

spécialistes[1], que Raynouard a révélé l'existence de la déclinaison si complètement éteinte au XIVe siècle qu'il n'en restait aucun souvenir, ils discutent les idées d'ordre général. Le 4 août 1820, M. d'Aguilar lit à ses confrères des observations sur un passage de Raynouard où ce dernier avance l'opinion que l'homme est doué d'une logique naturelle et d'un instinct régulateur qui le rend capable de créer un langage ; M. d'Aguilar compare cette thèse avec les idées de Bonald, pensant que le langage a été donné à l'homme par la divinité et qu'il était incapable de s'en former un par lui-même. Le 16 août 1822, M. d'Aguilar donne lecture d'une ode imprimée de Raynouard : *Le Dévouement de Malesherbes*, que le Maître ès Jeux Floraux a lue à l'Académie française. — C'est un échange continuel de bons offices. L'Académie envoie son *Recueil* à Raynouard[2] ; il ne manque pas d'adresser sa *Grammaire comparée des langues de l'Europe latine dans leurs rapports avec la langue des troubadours*[3] ; il transmet pour le concours de 1824, sans d'ailleurs porter chance à son favori, un *Hymne à la Vierge, par une mère souffrante*, avec épigraphe : *Salus infirmorum* ; en 1832, l'Académie lui communique la *Poétique* de Molinier ; Raynouard trouve dans ce précieux manuscrit les éléments de nouvelles études qui lui permettront de faire une seconde publication de poésies romanes. Enfin, il sert d'intermédiaire entre l'Académie parisienne et l'Académie toulousaine. Il transmet les *Recueils*, comme en témoigne ce mot de Villemain, touchant l'année 1832 :

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie à M. de Malaret, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre l'expression des remerciements de l'Académie pour le Recueil annuel qui lui a été présenté, au nom de l'Académie des Jeux Floraux, par notre illustre confrère, M. Raynouard. L'Académie est heureuse de toutes les circonstances qui lui permettent de resserrer les liens d'une ancienne fraternité avec une des plus célèbres sociétés littéraires du royaume.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma haute considération. VILLEMAIN.

Raynouard est tout inquiet à la pensée que l'Académie des Jeux Floraux peut croire à une négligence de sa part. Il écrit de Paris, le 3 mars 1835, à M. de Malaret :

Monsieur le baron et très honoré confrère,

Je ne m'explique pas par quelle fatalité ma réponse à l'envoi de 1833 ne vous est point parvenue ; voici les extraits des registres de l'Académie française qui prouvent le zèle que j'ai mis à m'acquitter de l'honorable mission dont m'avait chargé notre Académie des Jeux Floraux.

Je vous prie de lui faire agréer l'hommage des opuscules que je lui adresse ainsi qu'à vous et mes sentiments de dévouement respectueux.

RAYNOUARD.

1. Cf. Petit de Julleville, *Histoire de la Langue et de la Littérature françaises*, t. II, p. 540.
2. Cf. compte rendu de la séance en date du 3 août 1821.
3. Cf. compte rendu de la séance en date du 14 février 1823.

Deux copies des extraits des comptes rendus sont, en effet, jointes à la lettre [1]. Elles sont certifiées conformes par Villemain.

Devenu Secrétaire perpétuel honoraire [2], Raynouard sera vraiment heureux de s'associer au Secrétaire perpétuel en excercice pour se rappeler au souvenir de ses confrères toulousains :

Paris, 14 janvier 1836.

Monsieur le Secrétaire perpétuel et très honoré confrère,

Quand l'Académie française vous adresse un exemplaire de la sixième édition de son Dictionnaire, elle me permet de m'associer à son Secrétaire perpétuel pour exprimer la satisfaction qu'elle éprouve en offrant cet hommage à notre Académie des Jeux Floraux.

Je me félicite doublement de cette circonstance et j'en profite pour faire à notre compagnie l'hommage particulier du tome II du *Choix* (nouveau) *des poésies originales des Troubadours*. On peut y voir que j'ai tâché de profiter des avantages que m'a procurés la communication du manuscrit des *Leys d'amors*.

J'ai dans le temps offert au nom de l'Académie des Jeux Floraux le recueil de cette année dernière, destiné à l'Académie française qui m'avait chargé de transmettre ses remerciements.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire perpétuel et très honoré confrère, de faire agréer à l'Académie des Jeux Floraux et d'agréer vous-même les assurances de mon respectueux dévouement. RAYNOUARD.

Le 5 juillet 1836 encore, le Maître ès Jeux informait le Secrétaire perpétuel qu'il s'était acquitté de sa mission et se disait joyeux de partager le jugement de ses confrères parisiens qui avaient apprécié à leur mérite les pièces contenues dans le Recueil.

Les Archives de l'Académie Toulousaine ne renferment pas d'autre document intéressant le littérateur érudit, admirateur des Troubadours.

*
* *

Le nom de Rochegude devrait être inséparable de celui de Raynaourd. Mais autour de l'écrivain albigeois s'est fait comme une conspiration du silence.

Les contemporains, cependant, avaient reconnu la valeur des travaux de Rochegude. *Le Parnasse occitanien ou choix de poésies originales des troubadours, tirées des manuscrits nationaux*, in-8°, 411 pages, et un *Essai d'un glossaire occitanien pour servir à l'intel-*

1. Séance du mardi 23 juillet 1833.

M. Raynouard présente à l'Académie, au nom de celle des Jeux Floraux, le recueil annuel des travaux de cette illustre et ancienne société. M. Raynouard est chargé par la compagnie de faire à l'Académie des Jeux Floraux les remerciements de la nôtre. Le volume sera déposé à la Bibliothèque de l'Institut.

Séance extraordinaire du mardi 13 janvier 1835.

Notre confrère, M. Raynouard, Maître ès Jeux Floraux, présente au nom de cette Académie, le Recueil qu'elle a publié pour l'année 1834. L'Académie française accueille cette offrande avec intérêt et reconnaissance et charge M. le Secrétaire perpétuel et M. Raynouard d'exprimer à l'Académie des Jeux Floraux ses sentiments de fraternité.

2. En 1826, Raynouard avait donné sa démission, lorsque le ministère eut déposé un projet de loi contre la presse. Il fut un des plus ardents promoteurs de l'adresse courageuse envoyée à Charles X par l'Académie.

*ligence des poésies des troubadours*, in-8°, 334 pages, venaient de paraître chez Bénichet cadet, imprimeur-libraire, rue de la Pomme, n° 28, Toulouse, au prix de 12 francs les deux volumes, 24 francs sur papier vélin.

Le *Journal de Toulouse* du 3 mai 1819 signalait immédiatement ces remarquables ouvrages :

Tel est le titre d'un recueil extrêmement intéressant qui vient de paraître. Cette annonce se recommande d'elle-même à l'attention et à la curiosité, non seulement des amateurs de ce genre d'érudition, mais encore de tous les Français et particulièrement des habitants de nos provinces méridionales ; l'exécution correspond parfaitement à l'intérêt du sujet ; c'est le fruit des longues études et des laborieuses recherches d'un ancien militaire distingué par son grade et son nom et connu par l'étendue de ses connaissances. Sa modestie lui fait garder l'anonyme ; mais il ne saurait garder l'incognito.

Le rédacteur recommandait alors vivement l'achat des ouvrages de M. Raynouard sur cette matière, résumait le livre de Rochegude et terminait ainsi son article :

Heureux l'ami des bonnes sciences qui dans le sein de la retraite et d'un tranquille loisir peut s'occuper encore des temps passés et reporter sa pensée vers les jours de la chevalerie et de la poésie antique, ces nobles filles de l'honneur et de l'amour qui firent la gloire et les délices de nos pères.

Sainte-Beuve[1] rappelle comment Raynouard, à peine entré à l'Académie française, songea aux moyens de corriger et d'améliorer le *Dictionnaire*. Ce projet le conduisit à s'occuper des origines de la langue ; l'horizon s'étendant devant lui, il découvrit tout un monde.

L'étude de l'ancien provençal, ajoute Sainte-Beuve, était alors très peu répandue, et M. Raynouard pouvait dire, en 1815, à M. Guillaume de Schlegel, qui s'occupait de la même étude, « qu'il ne comptait que cinq personnes en France qui sussent le provençal classique » : M. de Schlegel, M. Fauriel, M. de Rochegude, M. Raynouard, en voilà quatre bien comptés : c'est tout au plus si l'on aurait pu trouver le cinquième.

Qui était donc ce contre-amiral devenu philologue?

Henri Paschal de Rochegude était né à Albi le 18 décembre 1741[2]. Il était de quelques mois plus jeune que son compatriote Galaup de Lapérouse, dont on connaît la destinée tragique. Les deux jeunes gens, condisciples au collège des Jésuites de leur ville natale, entrèrent dans la carrière navale. Rochegude était enseigne lorsqu'il figura aux États albigeois de 1770, comme représentant du titulaire de la vicomté d'Ambialet ; c'est avec le grade de capitaine de vaisseau qu'il prit part aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Carcassonne, au moment de la convocation des États généraux ; il siégea à l'Assemblée Constituante. Il accepta les idées nouvelles, reconnut la nécessité de profondes réformes, mais ne vota pas la mort du roi. Le conventionnel devenu contre-amiral n'accepta pas la mairie d'Albi que lui offraient

1. *Causeries du Lundi*, t. V, p. 16.
2. Cf. *H.-P. de Rochegude*, par Jean Olier, édition de la *Revue du Tarn*.

ses compatriotes; il passa au Conseil des Cinq-Cents, et, après le 18 brumaire, revint dans sa chère ville. L'Empire le mit à la retraite.

Peu importait à ce savant de plus en plus attiré par l'étude, fouillant dans les archives, copiant les chansons françaises du Moyen Age[1] et les œuvres des troubadours. Ces copies, véritable travail de bénédictin, pures merveilles, sont pieusement conservées à Albi.

*Le Parnasse occitanien* parut. Dans la préface, Rochegude relatait l'histoire de l'Occitanie, chantait la gloire des troubadours de Toulouse et donnait une très intéressante documentation sur la graphie des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles, qu'il avait tenté d'unifier pour en faciliter la lecture. Sous chacun des 138 noms de troubadours dont il donnait quelques poèmes, il avait écrit en vieux parler d'oc une notice les concernant. Dans le *Glossaire*, toujours d'actualité, Mistral a puisé d'utiles et sûrs renseignements.

Rochegude avait soixante-dix-huit ans quand Louis XVIII lui octroya la décoration du Lys et quand l'Académie toulousaine le nomma Maître ès Jeux Floraux. Son portrait figure au Musée Rochegude. « Le vieil amiral est représenté sur la toile, frais et rose avec sa figure poupine, ses cheveux à la Titus, comme on les avait au temps de la Révolution et de l'Empire. Il porte, par-dessus son costume officiel d'amiral, une sorte de houppelande fourrée, de couleur marron, qui a un peu l'air d'une riche robe de chambre d'un vieillard frileux. Entre son globe céleste, ses cartes marines et ses livres, qui sont toujours au musé d'Albi, il sourit, philosophe aimable et quelque peu sceptique, aux romanistes et aux félibres du temps actuel qui lui ont rendu justice[2]. »

L'Académie des Jeux Floraux fut la seule Société savante qui rendit hommage au savant « en l'appelant dans son sein ». Sur la proposition de Pinaud, Rochegude fut nommé, à l'unanimité, Maître ès Jeux le 19 juillet 1819. Le vieillard, très ému de cette distinction[3], écrivit au Secrétaire perpétuel :

Albi, le 15 août 1819.

Monsieur,

J'ai reçu et lu avec plaisir le recueil intéressant que vous avez eu la bonté de m'envoyer par M. Cardonnel. Je vous en fais mes remerciements.

Ce n'est pas sans la plus vive sensibilité que je réponds à l'article par lequel vous m'affirmez le vœu unanime de l'Académie en m'accordant le titre de Maître. Honoré d'une marque d'estime si éclatante, je voudrais pouvoir remplir les devoirs que ce titre impose et que vous expliquez très bien; mais l'âge, la position et le défaut de moyens paralysent ma bonne

1. Rochegude avait copié 1433 chansons françaises antérieures à l'an 1300. Son grand désir, qu'il ne réalisa pas, était de faire une étude comparative des langues parlées au Moyen Age, sans en excepter le sanscrit.

2. J.-R. de Brousse, *Un précurseur du Félibrige. Express du Midi*, 17 juillet 1934.

3. Dans une lettre datée de Castres, 30 mai 1820, M^me^ Balard, qui avait reçu ses lettres de maîtrise le 29 janvier 1819, écrit à Pinaud : « ...Je viens d'Alby; j'ai vu le comte de Rochegude qui est enchanté de sa réception à l'Académie...

volonté. Je ne puis donc offrir à l'illustre Compagnie que le juste tribut de ma reconnaissance et de mon profond respect.

HENRI-PASCHAL DE ROCHEGUDE,
ancien contre-amiral.

Dès lors, Rochegude envoie ses œuvres à Toulouse[1]; l'Académie n'oublie pas de faire parvenir à Albi ses recueils et le diplôme de Maître ès Jeux qu'on n'avait pu envoyer qu'après la proclamation officielle à la Fête des fleurs. Le nouveau Maître d'écrire aussitôt :

Albi, le 8 mai 1820.

J'ai reçu, Monsieur, avec le recueil de l'Académie pour cette année, le diplôme si longtemps attendu que vous avez eu la bonté de m'envoyer : veuillez agréer mes remerciements. Je sens, comme je le dois, tout le prix d'une telle faveur. Mon seul regret est de n'être point à portée de vivre avec des confrères aussi instruits qu'estimables, afin de m'éclairer de leurs lumières et particulièrement des vôtres.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. ROCHEGUDE.

Les relations continuent toujours aussi cordiales. Voici une lettre du 25 mai 1821 :

Je vous remercie, Monsieur et cher confrère, du recueil de cette année que vous avez eu la bonté de m'envoyer. C'est avec beaucoup de plaisir que j'y ai lu l'extrait de votre rapport dont les jeunes gens qui veulent concourir doivent bien se pénétrer.

M. d'Aguilar, que je remercie, aurait pu, ce me semble, entretenir les Assemblées particulières d'un sujet plus académique que celui du *Parnasse occitanien*. La traduction de l'ouvrage de Molinier ferait honneur aux belles-lettres que la ville de Toulouse se vante avec raison d'avoir toujours cultivées. En la publiant, on prouverait évidemment cette vérité. L'hommage rendu à un des premiers Mainteneurs de la *Science gaie* serait une sorte de gloire pour ses dignes successeurs.

Je suis, avec beaucoup d'estime et de considération, Monsieur et cher confrère, votre très humble et très obéissant serviteur. ROCHEGUDE.

Le 7 juin 1822, nouveaux remerciements pour le Recueil :

...J'ai reçu le recueil de 1822 que vous avez eu la bonté de m'envoyer. En lisant les pièces qui le composent, je me suis convaincu que l'Académie soutient son ancienne réputation et maintient les principes de la saine littérature. Minerve est toujours la protectrice de Toulouse...

Mais voici une lettre dont l'intérêt n'échappera pas au lecteur. Elle montre, en effet, d'une part la collaboration de Rochegude aux travaux de Raynouard, et, d'autre part, le dévouement à la science de cet érudit qui ne recule pas devant une écrasante besogne dont il ne tirera, il le sait, aucun profit :

Albi, 11 juin 1823.

Monsieur et honoré confrère,

Je vous remercie du recueil de cette année que vous avez eu la bonté de m'envoyer. C'est avec beaucoup d'intérêt que j'y ai lu ce qui concerne mon camarade La Pérouse. Cependant, j'aurais mieux aimé son histoire que son éloge.

1. Cf. compte rendu de la séance de l'Académie du 7 janvier 1820.

Madame Tastu obtiendra probablement la fleur qui lui manque pour être reçue et je le désire fort : la société des personnes de son sexe m'a toujours paru très agréable.

Je suis en ce moment occupé par notre confrère Raynouard. Il se propose de donner dans quelques mois un Lexique roman, sur le même plan que sa Grammaire. En conséquence, il m'a fait parvenir une liste d'environ deux mille mots tirés de mon Glossaire, desquels il me prie de lui fournir des exemples. Ce n'est pas une petite besogne qu'il me taille, car il faut que je relise mes recueils qui sont considérables. Mais, pour l'obliger et pour illustrer notre ancienne langue, bien plus douce que celle dont nous nous servons, je m'y prête volontiers et j'y consacre dix heures par jour. Toulouse ayant été, pour ainsi dire, la capitale des Troubadours, en facilitant leur intelligence, nous les faisons revivre ; et nous remplissons un devoir académique.

M. Raynouard croit que son ouvrage aura quatre volumes in-8°. Je tâcherai de ne pas retarder l'impression.

Agréer, Monsieur et honoré confrère, l'assurance des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

ROCHEGUDE [1].

Il est bon que les Archives de l'Académie ne possèdent pas d'autre document après cettre lettre, magnifique de grandeur morale. Rochegude continua jusqu'à la fin de ses jours ses travaux de linguistique ; il se ruina à la recherche de livres rares. A côté des Elzévirs, des Estiennes, de manuscrits précieux, d'incunables, un *Livre d'Heures* aux enluminures merveilleuses, et cette *Imitation de Jésus-Christ*, imprimée à Londres en 1502 par Wynkin de Worde, élève de Gutenberg, dont on ne connaît que cinq exemplaires dans le monde. Il mourut le 16 mars 1834, laissant à la ville d'Albi son hôtel et sa bibliothèque composée de treize mille volumes. Cette riche collection est installée aujourd'hui dans l'hôtel du généreux donateur dont le buste en bronze a été élevé par souscription, en 1886, au milieu de son ancien parc, devenu une promenade publique.

Rochegude avait laissé l'usufruit de ses biens à sa nièce, la chanoinesse de Saint-Juéry. Celle-ci lui survécut un demi-siècle et, pendant ce temps, l'œuvre de Rochegude resta enfouie dans sa bibliothèque. Quand on put prendre possession de l'héritage, ce fut une révélation, mais depuis, suivant la juste remarque d'André-J. Boussac [2], tant de romanisants s'étaient intéressés à ces travaux que le nom du précurseur fut oublié à peine connu.

Le centenaire de la mort de Rochegude a donné lieu à de très brillantes manifestations. Le collaborateur de Raynouard a été loué comme il convenait. En 1819, l'Académie des Jeux Floraux pouvait se vanter d'avoir découvert un grand érudit déjà vieux, un grand poète de dix-sept ans.

FRÉDÉRIC SÉGU.

1. Lettres inédites.
2. *Express du Midi*, 3 avril 1934.

# UN SOUVENIR DE MICHELET DANS « MADAME BOVARY »

M. Maurice Schöne, le chroniqueur érudit de la *Grammaire en zigzag*, dans le journal *L'Œuvre*, décelait naguère comme un parfum d'archaïsme dans ce passage de *Coriolan*, le drame de Shakespeare, traduit par M. René-Louis Piachaud, joué au Théâtre-Français : « Que notre général coure à l'*assouvissance* de sa haine ». Les dictionnaires ne connaissent guère qu'*assouvissement* et ce mot semblait lui suffire. Un flaubertiste lui rappela une page célèbre de *Madame Bovary*, où l'abbé Bournisien donne à Emma l'extrême onction, suivant les rites, sur les yeux, sur les narines, sur la bouche, sur les mains « et, enfin, sur la plante des pieds, si rapides autrefois quand elle courait à l'*assouvissance de ses désirs*, et qui maintenant ne marcheraient plus[1] ».

Flaubert avait déjà employé les mots que nous mettons en italique dans le chapitre III de la troisième partie de son roman, où il raconte les promenades de Madame Bovary et du clerc de notaire Léon dans une île de la Seine : « Mais ils n'avaient sans doute jamais admiré tout cela, comme si la nature n'existait pas auparavant, ou qu'elle n'ait commencé à être belle que depuis l'assouvissance de leurs désirs ».

Ce mot très rare, inusité, apporte, il semble, une nuance intéressante : *assouvissement* signifie l'état de ce qui est assouvi ; *assouvissance*, l'action d'assouvir, de satisfaire un désir violent, l'acte présent. C'est cette nuance, propre aux dérivés formés à l'aide du suffixe *ance*, que recherchait vraisemblablement un autre maître écrivain, Chateaubriand, quand il préférait souvenance ou remembrance (*Vie de Rancé*) à souvenir, repentance (*Vie de Rancé*) à repentir, quand il écrivait, dans le *Mémoire sur la captivité de M^me^ la duchesse de Berry*[2] : « Pourquoi vos compatissances pour le soulèvement de la Pologne », ou encore « par faillance de cœur et défaut de génie[3] ».

D'aucuns préfèrent *attirance* à *attrait*, et la médecine légale parle des *nuisances* industrielles.

« Assouvissance », ce joli mot, si expressif, si harmonieux, plus poétique qu'assouvissement, c'est dans l'*Histoire de France* de Michelet que Flaubert l'avait rencontré et cueilli, au tome V, consacré à Jeanne d'Arc (p. 78 de la 1^re^ édition[4]). Il évoque la Flandre, vers 1430, au

1. Notons au passage un souvenir biblique : « Les pieds légers font courir au mal ».
2. P. 61, édition de 1833.
3. *Ibidem*, p. 96.
4. P. 63 de l'édition critique de *Jeanne d'Arc*, de Michelet, par G. Rudler (Textes français modernes).

temps du duc Philippe le Bon : « La vraie devise de l'époque est celle que le sire de Ternant osa prendre aux joutes d'Arras : *Que j'aie de mes désirs assouvissance, et jamais d'autre bien !*

La note renvoyait à Reiffenberg sur Barante, tome V, p. 264 de la sixième édition (belge) de l'*Histoire des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois*[1].

On sait d'ailleurs que Flaubert, qui avait eu pour professeur d'histoire au Collège royal de Rouen son compatriote *Pierre-Adolphe Chéruel* (né à Rouen en 1809), un des meilleurs élèves de Michelet à l'École normale, son disciple et son ami, devait trouver au chapitre 4 du livre II de l'*Histoire romaine*[2], dans une dizaine de pages sur « les Mercenaires : leur révolte contre Carthage (231-238) », le thème historique de *Salammbô*.

Les historiens se font à la fois une âme et un langage antiques. La prose de Salluste et de Tite-Live abonde en archaïsmes rencontrés ou recherchés dans les vieux annalistes latins. Barante et Michelet empruntent volontiers et naturellement aux chroniqueurs des termes désuets, mais expressifs ou pittoresques. On sait ce que doivent « aux vieux livres du quai » Hugo pour le riche vocabulaire de *Notre-Dame de Paris* ou du *Rhin* et Gautier pour les *Grotesques* et le *Capitaine Fracasse*. « *Multa renascentur quæ jam cecidere...* ». C'est une prodigieuse résurrection de mots qui semblaient bien morts. Flaubert fera, avec plus au moins de prudence, la même tentative dans ses essais de restitution du passé.

N'est-ce point Joubert qui avait écrit dans ses pensées sur le style : « Remplir un mot ancien d'un sens nouveau, dont l'usage ou la vétusté l'avait vidé, pour ainsi dire, ce n'est pas innover, c'est rajeunir. On enrichit les langues en les fouillant[3]... »

JEAN GIRAUD.

1. L'édition de Reiffenberg est « la bonne édition », d'après G. Rudler, *Michelet historien de Jeanne d'Arc*, tome I, p. 30.
2. Michelet, *Histoire romaine* (1831), t. I, p. 203-211.
3. *Pensées, essais,... de J. Joubert*, 2e édition, par P. Raynal, II, p. 44.

## LE GENDRE D'UN MILLIONNAIRE

## FIRST SKETCH OF « UN BEAU MARIAGE »

At the time of the appearance of Augier's *Un beau Mariage* in 1859, Émile Montégut, writing in the *Revue des Deux Mondes*[1], pointed out, albeit in a delicate manner, that Augier had clearly derived the theme of his play from Amédée Achard's novel *Maurice de Treuil*[2]. This statement follows Montégut's remark that *Un beau Mariage* seems vaguely familiar :

> On fouille ses souvenirs pour tâcher de se rappeler dans quel livre on a rencontré ces incidens et ces personnages.

Nevertheless, Montégut says that it was the first time that the theme had been made the subject of a play. M. Gaillard de Champris, in his excellent study of Augier, states, with regard to this comedy, that « nos auteurs ne doivent rien à leurs devanciers ». And yet *Le Gendre d'un Millionnaire*[3] had been produced as far back as 1845[4], and its subject is almost identical with that of *Un beau Mariage*. Augier had of course much more talent than Léonce and Moléri, and his piece is in general superior to theirs, but the fundamental idea belongs to them. The *Revue des Deux Mondes*, in noticing their play in 1845, considered that it turned on an original idea.

Let us compare the two plots in detail. In the older play, Duvernay, a noble and ambitious young man, works as a clerk for Thomassin, a worthy millionnaire. The latter has an only daughter, Adolphine; he realises that she is now of an age to be married, but he has no intention of giving himself a master, nor yet of parting with any of his treasured money. Hence he feels, after an encounter with a Viscount who aspired to his wealth rather than to his daughter, that his son-in-law must be a poor man. His choice falls upon Duvernay, whose good qualities, ambition and high aspirations he chances to discover. Dazed, the young man agrees, for he was secretly attracted to Adolphine. She accepts Duvernay because she is longing to be married and enjoy her life in her own way, for, says she, « le mariage, c'est la liberté ». So far, the main trend of *Un beau Mariage* certainly follows these lines. The resemblance becomes more striking as one continues. Once they are married, the young couples in each play live a similar life. Residing with the wif's parent,

1. April 1, 1859.
2. Published in 1857.
3. By Léonce and Moléri.
4. Acted at the Théâtre-Français, on February 25, 1845.

the husband receives no dowry on his marriage; he and his wife live on the generosity of the parent. In both plays the husband is penniless. Pierre Chambaud, in the later play, is more servile than Duvernay, but he is more in love with his wife, or at least so it would appear. He runs all the errands for his mother-in-law, who instills into him the idea that he ought to esteem himself only too happy to be able to do anything required of him. Being a man of much sensibility, Pierre feels his position keenly. Nor is Duvernay comfortable in his new way of life. On one occasion, when he rings the bell, no one answers at first; at length he discovers that all the servants are employed for other purposes, that there is no carriage at his disposal, and no one whom he can send to call a cab for him. And again, when his wife accepts with pleasure the gallant attentions of the Viscount, and he tells her of his consequent indignation, he receives an insolent answer, concluding with :

Je suis chez mon père.... et je n'ai de compte à rendre qu'à lui.... Ne l'oubliez pas, monsieur.

It is true that Adolphine afterwards realises that she had wounded her husband's feelings, but at the time her father prevents her from making peace.

So Duvernay, like Pierre Chambaud, goes away and leaves his gilded prison. In Augier's play, the situation which produces the rupture is much improved and Clémentine is superior to Adolphine. Instead of being a light, frivolous girl, like Adolphine, seeming wholly without character and incapable of any real love, Clémentine Bernier is merely cold and worldly. Her reason for marrying was not that she saw liberty in marriage, but that one must resign oneself to it because marriage was the only state possible for a girl. Nor is it she who is pleased to accept the dangerous homage of a man of fashion. Since Pierre Chambaud has a mother-in-law instead of a father-in-law as has Charles Duvernay, it is this mother-in-law who is courted by an old hypocrite who poses as a scientist, though all his works and discoveries had previously been prepared for him by Pierre whom, as an unknown young man, he had in return sponsored into the world. Now, when society begins to gossip about the friendship between Madame Bernier and La Palude, and Pierre, like the honourable man that he is, feels constrained to request the latter not to pay such frequent visits to the house, Madame Bernier, just as did Adolphine, though with more force, reminds Pierre of where he is :

Chez qui sommes-nous donc? Chez moi ou chez vous?

After the rupture, we are shewn the husbands each enjoying peace and liberty with a brotherly friend. Now appears the superiority of Augier's piece, for this author has evolved for himself the fine scene of Act IV, wherein Pierre discovers the liquefaction of carbonic acid

gas, and one is given the tense moment at which an explosion may well occur, killing the intrepid discoverers and incidentally Clémentine herself, who has come in by stealth and reads Pierre's farewell letter in which she learns of his love. In the play of Leonce and Moléri, the corresponding scene has no marked details but only vague suggestions. Still, the pointers are there. Act v shews Duvernay and his friend Chrétien discussing some question, with an irritating lack of precision, and Chrétien cries :

Bien, mon ami, très bien.... C'est clair, c'est simple, c'est concluant.... L'exécution est facile, le succès certain.... Oui, tu peux me croire, il y a dans ton projet fortune, avenir et gloire.... Je le disais hier encore à ma femme : Je suis, parbleu, tout fier de serrer la main à l'homme à qui six mois à peine ont suffi pour imaginer tout cela.

To which Duvernay replies :

Mais voudront-ils me comprendre, ces hommes d'argent, sans lesquels je ne puis rien, sans lesquels cette pensée féconde restera stérile dans mon cerveau ?

And then the wife arrives without her parent, and peace is made. Augier puts in more life and passion, but *Le Gendre d'un Millionnaire* is superior to *Un beau Mariage* because the play closes with the reconciliation. The father enters and is aghast at what he sees, but Duvernay learns at the same moment that his scheme has been bought[1], and, as he himself will now be well-off, consents to return to Thomassin's house, although Adolphine had already declared her resolve to remain with her husband, for she loves him now and realises his worth. Pierre Chambaud does not return at once, and we are given the almost pastoral idyll of Act v, which presents the Chambauds living in a fifth-floor flat, and Clémentine wearing a woollen dress, mending her gloves and singing of her happiness.

The fundamental resemblance between the two plays is very clear. It must now be enquired whether Augier had any knowledge of Léonce and Moléri's comedy, and, if so, how he improved his material.

Undoubtedly, the former question is somewhat difficult to answer, but Augier's piece is much closer to *Le Gendre d'un Millionnaire* than to Achard's *Maurice de Treuil*[2]. One example may suffice : Maurice de Treuil dies of his love for his fair disdainful wife, whereas both the plays end with a reconciliation.

All seems to point to Augier's acquaintance with *Le Gendre d'un Millionnaire*. Thus, he had relations with the Théâtre-Français at the time. It was in 1844 that his first play, *La Ciguë*, had been refused by this theatre, afterwards to be triumphantly produced at the

1. This is too much like a fairy-tale, and Augier's contrivance is better.
2. *Maurice de Treuil* must however also be indebted to *Le Gendre d'un Millionnaire*.

Odéon. And on November 18, 1845, *Un Homme de Bien* was performed at the Théâtre-Français itself. Now, *Le Gendre d'un Millionnaire* had been acted there on February 25, 1845, and, moreover, it was published in 1846 in the collection of « La France dramatique ». If this piece had been given at one of the smaller theatres, one might perhaps have conceded that Augier would not know it, but as it was at the Théâtre-Français, and at a period when he was himself in communication with this theatre, and as, after all, the two plays are so much alike, the possibility of Augier's being in ignorance of its existence seems very slender. It is true that *Le Gendre d'un Millionnaire* had only twelve performances which, to our eyes, is a small number, but for the period, this was quite a respectable life for an ordinary play[1]. It seems therefore that Augier's acquaintance with *Le Gendre d'un Millionnaire* may be taken for granted.

The question now arises as to what use he made of his material, what changes he brought about, and whether these were improvements or the reverse. This may be conveniently reviewed under three heads : improvement or change in the plot, in the characters and their psychology, and lastly in the style.

In the first place, Augier has simplified the plot, and effected a sensible modification by omitting entirely the episode of Marie. She is a girl from the provinces whom Charles Duvernay loved before he met Adolphine. After his marriage, and when he has discovered his wife's frivolity and the unpleasant situations to which his poverty obliges him to submit in silence, he realises that he still cares for Marie. It happens that she is Adolphine's cousin, and has come to the house, and he dares almost to tell her of his feelings. Now, she loves him greatly, but being convinced that his wife would be the centre of his affections, were the tyrannous circumstances removed, she resigns herself and marries Chrétien, Duvernay's friend, who is much in love with her. So that episode is closed. In Achard's *Maurice de Treuil* which the *Revue des Deux Mondes* conjectured might be Augier's source, there is a sweet and charming work-girl who fills the same part. So the credit must be given to Augier for having realised that this *hors-d'œuvre* is without consequence and merely constitutes an unreasonable hindrance in the text. Hence he excluded it from his plot altogether; and this simplification not only enhances the value of his play, but also demonstrates the measure in which he was possessed of theatre-sense.

Another alteration for the better lies in the fact that *Un beau*

1. Thus for example, La Ville de Mirmont's *Les Intrigants* had only fourteen performances when it was producedin 1831, d'Epagny's *Luxe et Indigence* only eleven, in 1833, even Empis' *La Mère et la Fille* only fifteen, in 1834; in the period of our play, Camille Doucet's *Chasse aux Fripons* had but eleven performances on its production in 1846, Musset's *Caprice* itself had only fifteen in 1847, Souvestre's *Pour arriver* nine in 1847, and Augier's *Gabrielle*, which yet was accounted a success, had but nine in 1849.

*Mariage* is more sensibly arranged, as Augier does not seem to have had an overpowering respect for the classic rules, although his plays never flagrantly violate them. He takes care to tell us that Pierre Chambaud is married two months after the first Act takes place, a short enough time indeed, but it is an improvement on *Le Gendre d'un Millionnaire*, where the marriage occurs immediately, or at least so we are led to understand.

These points constitute the superiority of the plot of *Un beau Mariage* over that of its original. I have already indicated in what respect Léonce and Moléri's play is better, dramatically speaking, namely in the fact that this comedy ends with the reconciliation between husband and wife, completed by that of the husband and father-in-law, without this latter being separated from the principal reconciliation by the idyll to be found in *Un beau Mariage*.

As regards the characters who work out the plot, Augier has improved them considerably. In general, he has given them more life, at the same time endowing the whole play with an air of modernity. This will be realised if we take each character, and examine it in detail.

Charles Duvernay has ambition; he has also sufficient strength of character to revolt, as the story developes, at the treatment which he receives, and to go away. So far so good, but it must be admitted that he is also something of a puppet raised to prove the authors' thesis. Pierre Chambaud is different and better; he is an individual entity and is no type; he has a definite personality, is much in love with Clémentine, and finally is a genius. He is living and real, in a manner quite different from Charles Duvernay, who seems strangely remote in comparison. Another point to remark is that Pierre has more sensibility than Charles, and Augier depicts him as being sapped, as it were, by a long series of insults whose refinements must inevitably have wounded this sensibility deeply. He is however almost supersensitive, as M. Gaillard de Champris has remarked, since he even bristles with indignation when his wife gives him, as a surprise, a magnificent suit of clothes so that he may go to a fancy-dress ball as François I. Now, Charles Duvernay's anger is raised by more important things. But he is more the man of the world than Chambaud, who is a genius and therefore would be more sensitive than others. Also it should be borne in mind that Pierre has had to undergo many humiliations from people who are really his inferiors, and the incident of the costume, coming at the end of a long series, doubtless seemed to him the last straw. Then arose the question of La Palude and Madame Bernier, and Pierre shews what an honourable man he is. So does Duvernay, but in his case the embarrassment is about his own wife, hence he is even more justified in his attitude. It should be remarked, however, that Pierre is perhaps more noble, since, in the stand that Duvernay takes, there is

mingled much jealousy; he is beginning to realise that he loves his wife. Nor is he so noble as Chambaud in another respect : he agreed to marry Adolphine as much to satisfy his ambition as on account of any love he had for her, whereas Pierre Chambaud was deeply in love with Clémentine at the time when he thought it was hopeless even to acknowledge it to himself.

Clémentine Bernier is, as we have remarked, superior to Adolphine Thomassin, at least in the earlier part of the play. The two women are equal in the reconciliation scene, noble characteristics appearing in each of them. Clémentine is worldly, but is, as the course of the action shews, far from being without feeling when her heart awakes. If, before this, she had seemed cold and *blasée*, it was because she had considered that such a thing as genuine emotion did not exist; how could she have been other than sceptical when her own mother had for a friend La Palude, a man completely foolish and hollow? Adolphine is less of a personality and seems very much of a type, pale and undecided, but as soon as each girl realises how noble is her husband and that she loves him truly, there comes an alteration ; each is as worthy as the other. In both cases, the wife had allowed the husband to depart, though Adolphine admits afterwards that it was only fear of her father that prevented her from imploring Charles to remain. Clémentine, for her part, was not so near to loving Pierre as Adolphine who already almost loves Charles. The separation is to the former the first revelation she has had of Pierre's noble qualities. In each case, six months elapse for the husband's absence, and in both plays it is the wife who comes alone to her husband and discloses her love, thus effecting a reconciliation. They each admit that they have realised that their life of luxury means nothing to them, now that their husband is gone. Clémentine explains herself to Pierre in the following terms, which contain, moreover, an interesting little piece of psychology :

Tu ne me connais pas... Personne ne me connaît. Par désespoir de rencontrer mon vrai maître, j'enveloppais d'ironie et de dédain tout ce que j'ai de précieux, faisant bon marché du reste au premier venu... Je te prenais pour le premier venu, mais tu t'es révélé, mon cœur s'ouvre, j'appartiens... et je ne veux plus d'autre bonheur!

Nor is Adolphine less fine or less delicate. She too explains herself, and speaks of her newly-discovered love, adding :

Ce mot vous étonne dans la bouche d'une femme que vous avez vue si... frivole.

Her father had for ever repeated to her the words : « Tu es belle, tu es riche. » But, she says :

Si l'on a égaré mon esprit, on n'a pu gâter mon cœur. Aussi, quand je vous ai vu, saisi d'une fière indignation, refuser les bienfaits de mon père,... je ne puis vous dire ce qui s'est passé en moi... Je sentais, en vous écoutant,

naître dans mon âme l'estime, le respect... J'aurais voulu tomber à vos pieds et vous demander grâce, mais la présence de mon père m'a arrêtée.

Charles replies to her prayer that he will take her back, that he fears she could not do without luxury. Ah!, she cries, what does all that matter to me?

C'est ta présence qu'il me faut, c'est ton amour.... A-t-on besoin de fortune pour être heureux?

The heroines, then, are equally good at the end. If Adolphine does not shew her happiness in a fifth-floor flat, as Clémentine does, she was perfectly willing to live anywhere with her husband, and to forgo all luxury.

The parents remain to be considered : they are very similar in their procedure and in their general characteristics. Thomassin is more of a *parvenu*, and is indeed very much of a prototype for several of Augier's *parvenus*, as a moment of reflection and of comparison with, say, M. Poirier or Roussel in *Ceinture dorée* will shew. With the same annoying lack of precision which we noticed with regard to Duvernay's invention, and which belongs to the pseudo-classic school, there is no information as to the nature of Thomassin's business, although Duvernay and Chrétien are actually in his employ, nor as to the origin of his millions. But then, it may be argued, the source of Madame Bernier's fortune is not explained either. This is scarcely necessary, however, for she is not at any rate engaged in any sort of business at the time of the play and she moves in a different society from that of Thomassin. She and her daughter are received in the world of fashion, for they are not vulgar, although Madame Bernier undoubtedly believes in the superiority of money over everything else. Whereas, in *Le Gendre d'un Millionnaire*, although Adolphine Thomassin is as fine as Clémentine Bernier, and has, of course, no vulgarity, yet we saw that the Viscount only deigned to request her hand for the sake of her money.

The secondary characters of the play are better in Augier, and he contrives to give quite a familiar air to their society conversation. He conducts us into a world unlike that of Léonce and Moléri, which seems in comparison somewhat theatrical. And this leads us to the last part of the present enquiry, namely how Augier altered the style of his model.

Generally, one may affirm that the language and style of *Un beau Mariage* are superior to those of *Le Gendre d'un Millionnaire*. More precise and more witty, they are also more modern. But if *Le Gendre d'un Millionnaire* is rather mediocre, from the point of view of general tone, it has at least one great merit, namely that it does not drag ; it says with simplicity what it has to say. It has a style plain and direct, but without embellishment or picturesque detail. Lacking precision, as has been mentioned, it still pursues its course rapidly

and all follows in natural sequence; the style, in no way brilliant, is easy and unobtrusive. Augier has, however, a decided superiority, and one feels that he has imprinted his own stamp on the work, which he has thus made his. It is a superiority indefinable and not at first easy to grasp, consisting in part of a certain universality which contributes to bringing the whole very near to us. The play is also infused with passion to a greater extent than *Le Gendre d'un Millionnaire.*

Far be it from me to take away from the merit or the beauty of Augier's comedy, but yet it has been interesting to point out the evident likeness between these two plays, a likeness not only fundamental but one which descends also to small details, as when Clémentine thinks that Pierre « abuse », by taking her hand. Adolphine had already done the same. And so on.

One sees fairly clearly, then, the source of Augier's play, and one realises at the same time that the original is by no means unworthy of its more illustrious imitation.

Sylvia-L. England.

# LA PUBLICATION DES ŒUVRES DE NIVELLE DE LA CHAUSSÉE ET CHARLES SABLIER

Pierre-Claude Nivelle de La Chaussée, fondateur de la comédie larmoyante, avait écrit des œuvres badines, grivoises et scabreuses ; ces plaisanteries d'assez mauvais goût étaient restées peu connues. Quand on publia les œuvres complètes de l'écrivain, huit ans après sa mort, l'éditeur Prault fit figurer en un cinquième volume ces écrits divers. Mais alors Charles Sablier[1], qui s'occupait de cette publication, protesta auprès du procureur général du Parlement de Paris, Joly de Fleury.

Le feu s[r] de La Chaussée, de l'Académie française, écrivait-il[2], était l'ancien ami du s[r] Sablier. En mourant, il le pria de prendre soin de revoir ses ouvrages, tant ceux qui avoient déjà paru imprimez, que ceux qui le pourroient être. Ledit Sablier s'est occupé pendant plusieurs années à arranger l'édition que Prault vient d'en donner (cinq volumes in-12, Paris, 1762).

A la veille de faire paraître l'édition, Prault a demandé au s[r] Sablier de luy communiquer quelques pièces badines du s[r] de La Chaussée, croyant qu'elles pourroient égayer son recueil.

Le s[r] Sablier a remis à Prault de la meilleure foy du monde tout ce qu'il avoit de pièces fugitives du s[r] de La Chaussée. Il y avoit plus de trente ans que le s[r] Sablier n'avoit jetté la vue sur ces petits ouvrages : aussi ne manqua-t-il pas d'enjoindre très sérieusement à Prault d'aporter la dernière attention à ne rien imprimer que de convenable. L'édition en question paroit en ce moment. Le libraire y a inséré à la fin du cinquième volume, sous le titre de suplément (à Amsterdam), quelques contes libres, dans le goût de ceux qu'ont donnés plusieurs auteurs célèbres.

Mais l'objet du présent mémoire et qui peut allarmer le s[r] Sablier est la dernière pièce de ce petit recueil[3]. Les honnêtes gens ont tout à craindre de la malignité. Cette erreur de la jeunesse du s[r] de La Chaussée devoit rester dans les ténèbres. Sa faute en a été bien excusée par le respect qu'on luy a toujours connu pour les premiers dépositaires des lois.

Ces sentimens lui étoient communs avec le s[r] Sablier, qui se fait honneur de justifier la mémoire de son ami, de désavouer le libraire, dont l'étourderie peut lui préjudicier et de demander qu'on ne luy en impute rien.

Somme toute, Sablier désirait surtout se dégager de l'affaire. Comme ce dernier volume paraissait sous l'adresse fausse d'Amsterdam, il se contenta de cette protestation, et c'est ainsi qu'ont été conservées (bien inutilement pour sa réputation) ces œuvres libres de l'ennuyeux moraliste.

P.-M. Bondois.

1. Charles Sablier (1693-1786), parent éloigné de Voltaire, fut greffier à la Tournelle et littérateur. Il a publié un *Essai sur les Langues*, traduit des comédies de Goldoni, des lettres de Sénèque, donné un poème sur la mort de Voltaire et des « variétés sérieuses et amusantes ». Il a rédigé le *Journal du Soir* et, lié intimement avec La Chaussée, a collaboré à la critique des *Fables* de La Mothe, par celui-ci. Voir sur lui G. Lanson, *Nivelle de la Chaussée et la Comédie larmoyante*, 2[e] éd., 1903, in-8°, p. 53.

2. Bibl. Nat., Joly de Fleury 577, fol. 66-66 v°.

3. Contenant le *Rapatriage*, des contes (en vers) et l'*Aventure du bois de Boulogne* (en vers). Cf. Lanson, *op. cit.*, p. 91.

# UNE LETTRE DE GUIZOT SUR SES TRAVAUX EN 1808

La jeunesse de Guizot a été assez difficile, et il a dû se livrer alors à des travaux de librairie pour gagner sa vie. C'est ce qui ressort d'une curieuse lettre datée de 1808, et qu'il a écrite de l'habitation de son ami Stapfer, au Bel-Air[1], au libraire Maradan. Le futur ministre y parle de deux de ses travaux, le *Dictionnaire des Synonymes* et la traduction de l'œuvre de Gibbon ; il y mentionne les noms de Mme Stapfer[2] et de Pauline de Meulan.

Cette lettre est conservée à la Bibliothèque Nationale, département des Manuscrits, correspondance de Van Praët[3] ; en effet, le libraire l'avait transmise à ce bibliothécaire, parce que son correspondant y donnait la liste d'un certain nombre d'ouvrages anglais, dont il avait besoin, et qui ne pouvaient exister à Paris que dans le grand dépôt de la rue de Richelieu.

P.-M. Bondois.

Du Bel-Air[4], jeudi 14 juillet [1808].

J'apprends, Monsieur, par une lettre de Mme Stapfer, qui avait eu la bonté de se charger de mes additions au premier volume du *Dictionnaire des Synonymes*[5], que vous m'avez écrit et qu'entre autres choses, vous me demandiez si j'avais fait quelques changemens au volume imprimé. Je n'ai point reçu votre lettre : il faut qu'elle se soit égarée. Je suis fâché de ne vous avoir pas donné tout de suite l'information que vous me demandiez. Je n'ai rien changé à ce volume : on peut le réimprimer tel qu'il est avec les augmentations que je vous ai envoyées en manuscrit; on avait conservé tout ce qu'il y avait à prendre dans la partie étymologique de Roubaud. Si j'eusse voulu ajouter ce que Roubaud a de scientifique, les deux volumes auraient subi une augmentation de 600 ou 700 pages, augmentation d'autant plus inutile que cette partie de l'ouvrage de Roubaud est assez médiocre et peu intéressante pour ceux à qui le *Dictionnaire des Synonymes* sera nécessaire.

Mille remerciemens de ce que vous avez remis 300 fr. à Mme Stapfer. Le second volume est bien avancé, vous l'aurez probablement d'ici à quinze jours. Je travaille à l'introduction.

Je suis d'autant plus fâché de la perte de votre lettre que vous m'y donniez sans doute les détails que je vous demandais. Pardon de la peine que vous aurez à me les récrire. Mlle de Meulan[6] m'a fait passer une note du sénateur

1. Voir G. A., *Une famille d'intellectuels, les Stapfer*, dans *Catalogue de vente des Archives du Château de Talcy*, 1931, in-8°, p. xi.

2. Marie-Madeleine Vincens, femme de Philippe-Albert Stapfer.

3. Nouvelles acquisitions françaises 23710, p. 169-170.

4. Propriété de Philippe-Albert Stapfer, près de Montfort-l'Amaury.

5. Publié en 1809, avec une introduction philosophique sur les caractères de la langue française. Cf. C.-H. Pouthas, *Guizot pendant la Restauration*, 1923, in-8°, p. 4.

6. Pauline de Meulan, dont Guizot avait fait la connaissance chez Suard et qu'il devait épouser.

Grégoire, indiquant deux réfutations de Gibbon[1] que je connaissais. Pour rendre très intéressantes les notes que je ferai sur ce grand ouvrage, et elles peuvent l'être beaucoup, j'aurai besoin de plusieurs livres anglais qui seront probablement très difficiles à se procurer, je vous en envoie la note, afin que vous voyiez s'il y aurait moyen de les avoir à Paris. L'étude que j'ai faite des littératures étrangères me fournirait les moyens d'indiquer beaucoup d'ouvrages qui ont traité ce sujet. Je ne nomme ici que les meilleurs des Anglais.

1° *Letters on the prevalence of Christianity, before its civil establishment, with observations in Gibbon's history of the decline of the Roman Empire*, by East Apthorp, in-8°, 1778.

2° *Remarks in the two last of Mr Gibbon's history of the decline and fall of the Roman Empire*, by James Chelsum, in-8°, 1776[2].

3° *Reply to Mr Gibbon's vindication of some passages in the 15 and 16 chapters of the History of the decline of the Roman Empire*, in-8°, 1785.

(L'ouvrage de Henry-Edward Davis contre Gibbon[3].)

4° *Apology for Christianity in a serie of letters to Edward Gibbon*, by Richard Watson, in-8°, 1766.

5° *Sermons at Bampton's Lecture*, by Henry Kett, in-8°, 1791.

*(A representation of the conduct and opinions of the primitive Christians, with remarks on certain assertions of Mr Gibbon and Dr Priestley.)*

Je joins ici la traduction de cette liste en français :

1° Lettres sur l'influence du Christianisme avant son établissement civil avec des observations sur l'histoire... de Gibbon, par East Apthorp.

2° Remarques sur les deux derniers chapitres de l'histoire... de Gibbon, par James Chelsum.

3° Réplique à la défense faite par Gibbon des 15e et 16e chapitres de son ouvrage.

4° Apologie du Christianisme dans une série de lettres à Edward Gibbon, par Richard Watson.

5° Sermons lus à l'institution de M. Bampton par Henri Kett. Tableau de la conduite et des opinions des premiers chrétiens, avec quelques remarques sur certaines assertions de Gibbon et de Priestley.

J'ajoute à cela les lettres de Travis à Gibbon pour défendre l'authenticité du 7e verset du 5e chapitre de la 1re épitre de saint Jean, in-4°, 1784.

Voilà les Anglais. Quant aux Allemands, je ne vous en parle pas parce que j'ai les principaux. Ne soyez pas effrayé de cette longue nomenclature; nous en tirerons ce qu'il y aura de mieux; mais, pour attaquer Gibbon, il faut avoir des armes supérieures.

Veuillez, Monsieur, prendre la peine de répondre une seconde fois à ma première lettre et recevez l'assurance de mon entier dévouement.

Guizot, chez M. Stapfer,
au Bel-Air, par Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

*Adresse* : Monsieur, Monsieur Maradan, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 9, faubourg Saint-Germain, à Paris.

(*De la main de Van Praët*) : Mr Guizot, 16 juillet 1808.

1. Ainsi cette traduction, qui est l'un des ouvrages les plus importants de la jeunesse de Guizot, était sur le chantier dès 1808 et non 1810, comme ont dit en général les biographes. Cf. en dernier lieu Pouthas, *op. cit.*, p. 7.

2. Cote de la Bibliothèque Nationale : J, 14328 (1).

3. *Id.* : J, 14328 (2).

# LA MISSION D'EDGAR QUINET EN MORÉE

Edgar Quinet, encore tout jeune, mais déjà avantageusement connu dans le monde savant, s'autorisa de ses recherches et de ses études pour solliciter de faire partie de la fameuse commission de Morée, que le gouvernement français envoya en Grèce en 1829 [1]. Les membres de l'Institut, sur la recommandation d'un de leurs confrères l'helléniste Hase, le désignèrent à l'attention du ministre Martignac; le jeune érudit vit ainsi réalisé son désir et gagna rapidement le but de son voyage. Il visita ainsi l'Hellade dans un moment unique, durant la guerre, pendant la peste, et, en une ardeur juvénile, vit dans ce tragique tableau de la libération du territoire sacré la rénovation d'un peuple [2].

Quelques documents sont conservés du département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale; ils permettent des précisions sur les épisodes de la jeunesse de l'illustre penseur, ce qui justifie leur publication.

P.-M. Bondois.

## I

**Lettre de Hase au ministre des Affaires étrangères.**

Paris, 28 février 1829. Bibl. nat., nouv. acq. franç. 9183, fol. 40.

Monseigneur,

C'est avec bien des regrets que je me vois obligé de renvoyer aux bureaux de Votre Excellence la lettre ci-jointe qu'elle a bien voulu écrire, il y a déjà quelque temps, à M. Quinet, membre de l'expédition sientifique de Morée. Ma première pensée avait été de la faire parvenir à ce savant par la correspondance de S. E. le ministre de l'Intérieur. Mais il paraît que MM. les chefs de bureaux des sciences, beaux-arts et belles-lettres ne se croyent pas le droit de disposer d'une lettre provenant d'un autre ministère et qui en porte le cachet. On me l'a donc rendue hier aux bureaux de l'Intérieur, et on m'invite à la renvoyer à ceux de Votre Excellence, afin qu'elle la fasse parvenir, avec recommandation, aux autorités de Toulon, lesquelles l'enverraient en Morée par le premier navire.

En réitérant à V. E. l'expression de tous mes regrets de ne pas avoir pu

1. Ch.-L. Chassin, *Edgar Quinet, sa vie, son œuvre*, 1859, in-8, p. 31.

2. La « Commission de Morée » était destinée à l'étude de toutes les sciences et arts, archéologie, philologie, histoire, sciences naturelles, beaux-arts; les résultats de ses travaux furent publiés. Elle comptait dans ses rangs d'illustres savants: Buchon, Creutzer, Bory de Saint-Vincent, Geoffroy Saint-Hilaire, Brongniart, Blouet, Ravoisié,... etc. — Cf. S. Rocheblave, *L'Art et le Goût en France*, nouvelle éd., 1930, in-8, p. 305.

rendre un aussi léger service à M. Quinet, jeune helléniste du plus grand mérite, j'ai l'honneur,... etc.

HASE,
Membre de l'Institut royal de France et de la Commission de l'Institut pour l'expédition de Morée.

*P.-S.* — La Commission reçoit à l'instant même, aujourd'hui 28, une lettre de M. Quinet, avec un cahier d'inscriptions. Elles sont au nombre d'une trentaine environ, parmi lesquelles il y en a plusieurs d'inédites, et, à ce qu'il paraît, assez importantes. Elles méritent une place distinguée dans le volume que la section d'archéologie doit publier.

II

**Extrait du *Moniteur Universel* du 12 août 1829.**

M. Quinet, jeune philologue attaché à la section d'archéologie, s'était dirigé sur Tripolitza et Argos, sur Napoli de Romanie et sur Égine. Dans les derniers jours du mois d'avril, il pénétra dans une barque grecque sur le Pirée et de là à Athènes. Son projet était surtout de reconnaître l'état des monumens, depuis que l'Acropole, occupé par les Turcs, est chaque jour resserré par les Hellènes. Il eut la satisfaction de voir que très peu des édifices antiques avaient souffert pendant le long siège que la citadelle eut à soutenir l'année dernière; le temple de Thésée a parfaitement résisté à deux boulets. Il fut impossible à M. Quinet de s'introduire dans l'Acropole ; mais, vu des bords de l'Issus et de la Tour des Vents, l'effet du Parthénon et des monumens qui l'entourent lui permit de croire qu'ils ne sont point altérés autant qu'on aurait pu le craindre. Avant de quitter la ville, on avait isolé la plupart des édifices antiques, et les Turcs les laissèrent là sans y toucher. A peine s'il reste encore quelques maisons. Celle de M. Fauvel, remplie jadis de sarcophages, de cippes, de marbres à inscriptions, est rasée. On en reconnaît l'emplacement à la foule de débris de sculptures qui jonchent le sol. Au milieu de cette destruction générale, les colonnes et les temples sont presque seuls debout.

M. Quinet passa deux jours à Athènes, où les décombres ont fait paraître quelques bas-reliefs et deux statues nouvelles, dont l'une représente un triton ; il se rembarqua ensuite au Pirée et revint à Égine.

III

**Lettre de M. de Gérando[1] à Van Praet.**

25 décembre (1829). Bibl. nat., Arch. du dépt des Manuscrits.

Monsieur, je recommande bien particulièrement à votre bienveillance M. Edgard Quinet, traducteur d'*Herder*, membre de la Commission scientifique envoyée en Grèce par le gouvernement. Arrivant à Paris et rédigeant en ce moment les travaux de son voyage en Grèce[2], il recourt à vos bontés pour quelques recherches qui se lient à ces travaux et je vous prie de l'aider avec cette bienveillance qui vous rend cher à tous les savans... Veuillez agréer,... etc.

Votre très humble et obéissant serviteur,
DE GÉRANDO.

1. Joseph-Marie, baron de Gérando (1772-1842), alors membre de la Chambre des pairs.

2. L'ouvrage de Quinet parut à Strasbourg en 1830, sous le titre : *La Grèce moderne et ses rapports avec l'antiquité*. Cf. *Œuvres complètes*, t. V, 1857, p. 177.

# UN PROJET MATRIMONIAL D'ÉMILE AUGIER

## (Avec des documents inédits.)

N'est-ce pas Lacordaire qui a dit que si l'on offrait à n'importe qui, fût-ce d'ailleurs l'homme le plus épris de vaine gloire, d'écrire sa biographie, mais à condition de n'omettre aucun détail, il ne consentirait à aucun prix? Et le brillant conférencier de Notre-Dame avait, je crois, infiniment raison. Tous, si ambitieux que nous soyons, si désireux que l'on nous suppose de voir notre nom et nos titres transmis à la postérité, il reste toujours, dans les arcanes secrets de notre vie intime, dans l'arrière-fond de notre conscience, des aspirations, des pensées plus ou moins inavouées, plus ou moins inavouables, qui, parfois, hélas! se sont traduites secrètement en actes et que nous tenons, par conséquent, à dérober aux regards indiscrets. Sans doute, dans ces choses que nous aimons à cacher, ne s'agit-il pas toujours de faits moralement répréhensibles, mais, même en dehors de cela, n'avons-nous pas chacun nos tares, nos manies, tantôt physiques, tantôt professionnelles, que nous préférons ne pas voir révélées au grand jour? Qu'on ne se figure pas, d'ailleurs, que l'écrivain d'imagination, — car, ici, je n'ai pas en vue l'historien, mais le dramaturge et le romancier, — avant de songer à mettre en scène, par des allusions assez transparentes, un homme de son époque, fasse toujours acte de courtoisie et demande préalablement à l'intéressé l'autorisation de le « silhouetter » dans un roman ou une pièce de théâtre? Que non! De multiples exemples sont là pour attester le contraire.

C'est une expérience de ce genre, quoique l'incident qui la provoqua parût d'abord sans gravité, que fit un jour Émile Augier. Ne se vit-il pas, un beau matin, quasiment portraituré dans *Le Corsaire*, journal littéraire à tendances un peu satiriques, qui, entre 1850 et 1860, eut sa petite période de vogue? Augier, dont la vie avait eu, jusqu'à ce moment, toutes les apparences d'une placidité bien bourgeoise (oui, bourgeoise à plus d'un titre, puisque, dans ses comédies, il avait souvent pris le parti de la bourgeoisie contre l'aristocratie et la noblesse!), Augier, dont la conduite privée avait toujours semblé de nature à n'éveiller l'attention de personne, dut éprouver une surprise désagréable en lisant ce numéro où il était, quoique sans malveillance, un peu pris à partie.

Le directeur du *Corsaire* était Pier Angelino Fiorentino, cet Italien vif, sémillant, qui pratiquait assez spirituellement l'ironie, mais sans y mettre de la méchanceté. On lui doit un ouvrage intitulé : *Comé-*

*dies et Comédiens*, rempli d'aperçus ingénieux et piquants [1]. Comme critique théâtral, il semble avoir joui d'une assez grande notoriété, puisque nous voyons, à un moment donné, le célèbre compositeur et musicologue belge, F.-A. Gévaert (plus tard directeur du Conservatoire royal de Bruxelles), s'adresser par lettre à Fiorentino pour lui recommander une artiste qui allait débuter au Théâtre Lyrique : Norma Blanc. Le compositeur demandait au critique d'aller voir cette jeune personne dans : *Si j'étais Roi*, pour pouvoir ensuite en parler en pleine connaissance de cause. « Elle mérite, conclut-il, toute votre bienveillance [2]. »

Or Fiorentino, à propos d'un projet de mariage conçu (un peu sur le tard déjà) par l'auteur de *Gabrielle*, mais assez vite abandonné, fit paraître dans *Le Corsaire* un petit roman dans lequel, malgré les précautions prises, Émile Augier n'eut pas de peine à se reconnaître. Il s'empressa alors d'adresser à Fiorentino la petite missive que voici :

17 mars.

Monsieur,

Je lis dans le *Corsaire* un petit roman dont je suis évidemment le héros, bien que vous ne m'ayez pas nommé. Vous avez raconté cette anecdote invraisemblable *sous toutes réserves* ; je vous prie donc d'apporter demain cette légère modification à votre récit d'aujourd'hui : c'est qu'il n'a pas le moindre fondement. Malgré les termes très honorables dont vous parlez de moi, il m'est très désagréable de voir ma vie privée ainsi livrée au public et travestie. Quant à M^lle^ X..., elle ne mérite en aucune façon le petit coup d'épingle que vous lui donnez bien gratuitement.

Les termes de votre article n'ayant rien d'hostile, je pense que vous ne ferez pas difficulté de rétablir la vérité et j'y compte.

Je vous prie aussi de ne pas me nommer plus dans la rectification que dans le roman : encore un coup, je n'aime pas que l'attention publique soit attirée sur ma vie privée.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments destingués [3].

E. Augier,
2, rue des Pyramides.

Monsieur Fiorentino,
aux bureaux du *Corsaire*,
rue Grange-Batelière, 26.

Cette lettre n'eut pas — du moins assez promptement au gré de l'auteur — la suite qu'il en attendait. Ce n'est pas, sans doute, que Fiorentino y mit de la mauvaise volonté ; mais, ce qui l'embarrassait, c'était la formule à employer pour cette rectification. Ces tergiversations impatientaient notre dramaturge. C'est pourquoi nous le voyons

1. Avec la direction du *Corsaire*, il faisait marcher de front une collaboration très suivie au *Constitutionnel*, au *Moniteur universel* et à *La Presse*, dirigée par Émile de Girardin. Il fut, en outre, le collaborateur d'Alexandre Dumas. Ajoutons qu'il est aussi l'auteur d'une bonne traduction de *La Divine Comédie*, de Dante. Possédant à fond les deux langues (la française comme l'italienne), il était, certes, en mesure de mener à bonne fin une entreprise qui, avant lui, avait tenté bien des italianisants.

2. Cette lettre figure dans les Collections manuscrites de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

3. Le texte autographe de cette lettre, comme de la suivante, se trouve au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles.

revenir à la charge, peu de jours plus tard, toujours pourtant en termes modérés et courtois. Voici ce que nous lisons dans cette seconde missive :

Monsieur,

Je viens du *Corsaire* où l'on m'a dit l'embarras où vous mettait la rectification que je vous demande. Elle me semble pourtant assez facile à faire ; ne pourriez-vous pas, à propos d'un autre bruit du monde, glisser une phrase dans le genre de celle-ci : « Nous regrettons que l'aventure assez romanesque du mariage de M. XXX [ici trois mots raturés] soit une pure fiction ». Le poète en question nous a certifié que son mariage s'était noué et dénoué sans le moindre roman, et sans la moindre complication de bonnes fortunes, ou ce qui vous plaira. Je m'en rapporte à votre bon goût.

Recevez, Monsieur, mes civilités empressées.

E. Augier.

Une question se pose aussitôt à propos de ces deux lettres : comme elles ne contiennent aucune indication de millésime, il y a lieu de se demander quand elles furent écrites. *Le Corsaire* lui-même pourra, sous ce rapport, nous donner du moins un *terminus post quem* et un *terminus ante quem*. Nous savons, en effet, que ce journal fut fondé en 1853 ; d'autre part, Fiorentino étant mort en 1864, c'est entre 1853 et 1864 que se place l'incident qui nous intéresse. Or l'année 1854, d'après ce que nous pouvons présumer [1], ne contient aucune allusion à l'événement relaté. Comme il est peu probable que Fiorentino ait pris, dès le début, une attitude un tantinet cavalière vis-à-vis d'un écrivain alors fort goûté, que, d'autre part, les derniers mois de la vie de notre journaliste s'excluent pour des raisons de santé, il nous paraît assez logique de circonscrire les probabilités de date entre les années 1855 et 1863. Quant à l'identité de cette fiancée de quelques jours, il ne nous paraît guère possible de l'établir.

On ne peut, pensons-nous, reprocher à Fiorentino de s'être montré, en l'occurrence, trop agressif vis-à-vis de notre dramaturge. Il n'était pas d'un caractère acrimonieux, et ses saillies ironiques n'allaient pas, répétons-le, jusqu'au sarcasme ; d'autre part, il appréciait à sa valeur le talent littéraire d'Augier. Nous n'en voulons comme preuve que ce petit récit qu'il a glissé, sous forme anecdotique, dans l'ouvrage dont nous avons cité tout à l'heure le titre, et qui, au point de vue critique, constitue son œuvre principale [2] :

1. Pour être exact, nous devons avouer que nous n'avons pas réussi à mettre la main sur les collections du *Corsaire* authentique, lesquelles sont aujourd'hui devenues rares et d'un accès difficile ; nous n'avons pu trouver que l'année 1854 du *Corsaire* de Bruxelles, sorte de contrefaçon belge de l'organe français du même nom ; faisons remarquer cependant que le *Corsaire* belge se montre fort au courant des nouveautés littéraires de France ; c'est ainsi qu'il parle d'une façon très élogieuse du succès remporté sur les théâtres de Bruxelles (notamment aux Galeries de Saint-Hubert) par *Le Gendre de Monsieur Poirier*. « Quelle charmante pièce ! écrit-il (cf. numéro du jeudi 28 mai 1854). Quel esprit ! Quelle verve ! » S'il avait eu connaissance de l'incident un peu romanesque rapporté par son confrère français, il n'eût pas manqué d'en faire part à ses lecteurs. C'est donc que l'événement en question ne date pas de 1854, mais d'une époque ultérieure.

2. Cf. Fiorentino, *Comédies et Comédiens*, t. II, p. 330, Paris, 1865.

Je connais, dit-il en substance, deux Parisiens : le mari et la femme, un ménage modèle. Ils sont encore jeunes ils n'ont pas d'enfants, peu de famille, une aisance modeste, la médiocrité d'Horace.... J'ai rencontré dernièrement cet heureux couple. Ils déjeunaient comme deux amoureux au Café de la Paix, qui venait à peine d'entr'ouvir ses cent portes. Tout en mangeant, ils se demandaient où l'on pouvait le plus agréablement passer la soirée. La jeune femme, apercevant sur la table *L'Entr'Acte* (journal théâtral alors assez à la mode), y jette un coup d'œil et dit : « Tiens ! On joue précisément ce soir à la Comédie-Française le *Fils de Giboyer* ! »

Voilà un éloge formulé discrètement, mais il n'en est pas moins significatif.

Si donc Fiorentino, dans son *Corsaire*, s'était permis, à l'adresse d'Augier, une plaisanterie vraisemblablement assez anodine, cette plaisanterie ne pouvait avoir porté sur la valeur esthétique des pièces de notre auteur, mais plutôt sur la disproportion d'âge des deux futurs conjoints, Augier approchant à ce moment de la quarantaine et Mlle X... ayant probablement une quinzaine d'années de moins.

Et encore à ce point de vue même il n'y avait pas lieu de railler, car Émile Augier aurait pu invoquer un précédent ou, si l'on veut, faire valoir un argument *a fortiori*. En effet, quelque treize ou quatorze ans avant l'incident que nous relatons (c'est-à-dire exactement en 1842), on avait vu Eugène Scribe, alors âgé de cinquante et un ans (puisqu'il était né en 1791), épouser une jeune et charmante veuve, Mme Biollay, dont le premier mari, riche négociant, était mort en la laissant à la tête d'une belle fortune. Scribe n'écrit-il pas à ce propos :

J'ai réalisé bien tard, il est vrai, et à cinquante ans sonnés, mais enfin j'ai réalisé le rêve que depuis si longtemps j'avais formé : je me suis marié.

Et plus loin il ajoute :

J'ai épousé une bonne et excellente femme qui, par-dessus le marché, est charmante et trop belle mille fois pour un vieux tel que moi.

Si donc Scribe, à cinquante et un ans, avait réussi à épouser — il est vrai que ce mariage s'était fait un peu grâce à l'entremise de Béranger[1] — une personne jeune et gratifiée de tous les attraits physiques et de toutes les qualités morales désirables, pourquoi Augier, à l'âge de trente-sept ou trente-huit ans, n'aurait-il pas pu se marier dans des conditions tout aussi avantageuses? Ajoutons que l'auteur du *Gendre de M. Poirier*, sans être ce qu'on appelle un type de beauté classique, avait dans son extérieur une prestance, une distinction qui manquait à son confrère aîné; il pouvait à juste titre passer pour très décoratif. Avec le bel équilibre de ses formes, malgré un petit commencement d'embonpoint, sa barbe toujours soigneusement taillée, l'élégance gentlemanesque de ses manières et de son attitude, il semblait fait

1. Cf. Paul Bonnefon, *Scribe sous la monarchie de Juillet* (R. H. L. F., 1921, p. 241 et suiv.).

pour plaire aux femmes, du moins à une certaine catégorie de femmes. En outre, c'était un causeur spirituel, agréable, d'une courtoisie parfaite.

Comment donc se fait-il que ce projet de mariage entre Augier et Mlle X... n'ait pas abouti? Nous en sommes réduits, à cet égard, à des conjectures.

Ce qui n'est pas improbable, c'est que Mlle X..., malgré sa jeunesse et ses charmes extérieurs, ou plutôt à cause même de sa jeunesse, était d'un caractère trop superficiel (car des cas comme celui de la jeune Mme Biollay, devenue ensuite Mme Scribe et formant avec cet époux beaucoup plus âgé qu'elle un heureux ménage, sont assez rares) pour apprécier équitablement les qualités intellectuelles et les mérites littéraires de son prétendant. Et si elle avait pu, lors d'une première rencontre, être favorablement impressionnée par la galanterie et les prévenances d'Augier, cet attrait n'avait sans doute été que passager. Lors d'une conversation plus longue et plus intime, elle lui avait peut être découvert des symptômes d'une maturité précoce — rides, pattes d'oie, calvitie commençante, — autant de tares qui affectent désagréablement les jeunes filles trop éprises de beauté juvénile.

Cette hypothèse, pour risquée qu'elle paraisse à première vue, ne laisse pourtant pas d'être assez plausible quand on songe à une petite comédie (en un acte) de notre auteur, comédie intitulée : *Le Post-Scriptum*. Elle est de 1869[1]. L'écrivain nous y met en présence d'un monsieur et d'une dame qui ont tout l'air de vouloir « flirter » ensemble. Mais la dame qui, au début, semblait accepter que son visiteur lui fît une cour discrète, y renonce subitement parce qu'elle s'est aperçue qu'il est chauve! Il n'est pas du tout impossible qu'il y ait là une allusion à (ou une réminiscence de) la déconvenue sentimentale de notre dramaturge.

Ce qui, dans cette affaire, dut, plus encore que l'espèce d'humiliation qui lui était infligée, mortifier notre écrivain, ce fut de voir son « roman » livré à la publicité, bien que Fiorentino n'eût pas, en l'occurrence, manqué d'une certaine discrétion. Noublions pas, en effet, qu'il était, à cette époque, c'est-à-dire entre 1855 et 1860, arrivé au *summum* de sa réputation littéraire. Sans rappeler ici *Philiberte*, *L'Aventurière*, *Gabrielle*, qui furent ses premières œuvres théâtrales, il avait fait jouer en 1854 son *Gendre de M. Poirier* qui,

1. Cette piécette est dédiée à Mme Mathilde Gouin, vraisemblablement la femme du politicien de ce nom qui, on le sait, fut élu sénateur inamovible en 1875. Il se fit constamment remarquer par la dignité et la modération de son caractère. On peut se demander pourquoi Émile Augier dédia sa comédie précisément à Mme Gouin. Peut-être, dans une conversation plus ou moins intime qu'il avait eue avec elle (car il semble avoir été assez lié avec la famille) avait-il été question des motifs parfois bizarres qui déterminent une rupture de fiançailles. Augier ayant soutenu que ces motifs pouvaient être de nature tout extérieure et ne porter que sur l'une ou l'autre petite défectuosité physique, et Mme Gouin, n'ayant sans doute pas partagé cette manière de voir, notre écrivain aura dédié le *Post-Scriptum* à son interlocutrice en manière de *memorandum* de leur entretien.

dès son apparition, avait obtenu, aussi bien à Bruxelles qu'à Paris, le plus vif et le plus légitime succès. En outre, si l'incident que nous relatons se place vers 1856 ou 1857, c'est-à-dire à l'époque où Augier allait occuper ou venait d'occuper, à l'Académie, le fauteuil laissé vacant par Salvandy[1], on comprend que cette sorte de ridicule — car un mariage manqué dans certaines conditions comporte toujours une certaine part de ridicule — dut mortifier singulièrement un écrivain qui, à ce moment surtout, avait un grand souci de sa dignité et de son prestige intellectuel.

Ce souci de dignité, qui se manifeste aussi bien au point de vue social que dans le domaine esthétique, va quelquefois jusqu'au scrupule. Il arrive dans certaines circonstances à Augier — et ceci est un aspect de son caractère qu'il convient de souligner — de prévoir et de chercher à prévenir certains mécomptes d'ordre intellectuel dont il pourrait être victime si, d'avance, il n'y mettait bon ordre. Une lettre qu'il adressa un jour à Sarcey est significative sous ce rapport. Le texte manuscrit de cette missive figure également dans les Collections de la Bibliothèque de Bruxelles; à notre connaissance, elle n'a pas encore été publiée.

7 novembre 1865.

Mon cher Sarcey,

Je viens de terminer une comédie qui présente quelques analogies dans certains détails avec la *Famille Benoiton*. Bien que les points de contact ne soient pas fondamentaux, je vous prie de me donner acte de ma déclaration pour que je ne sois pas accusé d'imitation quand ma pièce sera jouée. Je ne sais encore ni à quelle époque ni sur quel théâtre, la *Comédie-Française* ayant engagé son hiver à d'autres ouvrages.

Bien à vous,

É. Augier.

De quelle pièce veut-il parler? Sans doute de celle qui a pour titre : *Contagion*, et qui fut jouée dans les premiers mois de 1866. Si elle fait penser parfois à *La Famille Benoîton* de Victorien Sardou, ce n'est que par certains points de détail; car les tendances générales des deux comédies sont assez différentes. En effet, tandis que Sardou s'élève contre la fâcheuse manie qu'ont certaines maîtresses de maison de passer leurs journées hors de chez elles et de négliger leurs devoirs d'épouse et de mère, Augier, lui, s'applique à réhabiliter certains concepts (comme patriotisme, dévouement) que de jeunes braillards de son époque tendaient à discréditer.

En tenant compte de la susceptibilité de notre auteur, il ne faut donc pas s'étonner qu'il eût gardé assez longtemps de sa déconvenue sentimentale quelque amertume et quelque rancœur. Si nous

1. Salvandy est l'auteur de plusieurs ouvrages historiques parmi lesquels figurent notamment l'*Histoire de Pologne avant et sous le roi Jean Sobieski* (1829) et *La Révolution et les Révolutionnaires* (1830). Ces ouvrages, au point de vue du fond, ne manquent pas de mérite, mais le style en est souvent artificiel et ampoulé. Sous ce dernier rapport Augier, remplaçait avantageusement son prédécesseur.

voulons analyser d'un peu près une conversation qu'Émile Augier eut un soir avec Edouard Pailleron en sortant du Théâtre-Français, nous y trouverons un reflet de cet état d'âme.

Je n'ai plus la force comme je n'ai plus la jeunesse, disait-il à son ami et confrère ; l'expérience me reste, il est vrai, mais ce n'est pas avec l'expérience que l'on fait des enfants... Quant à ma carrière, que vous voulez bien appeler constamment heureuse, elle a eu comme celle de chacun de nous ses moments durinscules pour ne pas dire durs. (Édouard Pailleron, *Émile Augier*, 1889, p. 16.)

Sans doute, dans cet entretien familier, l'auteur de *Gabrielle* vise-t-il surtout les désagréments qu'il a éprouvés comme écrivain ; mais la mélancolie intime qui se dégage de l'ensemble des phrases prononcées montre bien qu'il a dû rencontrer sur le chemin de sa vie d'autres déceptions que des mécomptes littéraires[1].

Il y a plus. L'incident que nous avons relaté plus haut semble avoir exercé une certaine influence sur l'orientation de notre dramaturge ou, si je puis parler ainsi, avoir marqué une sorte de tournant dans sa carrière. En effet, les pièces écrites avant 1854, tout en présentant par l'intrigue et par le jeu des caractères un vif intérêt d'actualité, s'abstenaient généralement de toute allusion à une personne vivante ; l'auteur respectait ses contemporains, qu'ils fussent politiciens ou hommes de lettres. Mais, à partir de 1855, il s'engage dans une voie qui à certains moments paraît franchement agressive. On dirait qu'il s'applique à prendre une sorte de revanche sur un passé longtemps placide et dépourvu d'animosité. Par suite de certaines antipathies personnelles, de certaines rancunes dont l'éclosion semble avoir coïncidé avec la déconvenue sentimentale dont nous venons de parler, Augier tombe peu à peu dans la satire des individus. Lui qui, dans les deux lettres citées plus haut, avait posé en principe que tout écrivain qui se respecte et respecte ses lecteurs doit s'abstenir d'allusions désobligeantes à ses contemporains, se met tout à coup à brûler ce qu'il a précédemment adoré. Il est superflu de rappeler, par exemple, que, dans *Le Fils de Giboyer* (1863), Maréchal personnifie Keller, que Guizot est représenté sous les traits d'Aigremont, que Louis Veuillot apparaît sous le nom de Déodat. Et, dans *Lions et Renards* (1869), les Jésuites sont plus directement encore pris à partie.

Autre inconséquence : notre dramaturge, qui, dans ses premières œuvres (par exemple dans *Gabrielle*, *Philiberte* et *Ceinture dorée*),

1. Il finit cependant par se marier avec une autre personne, et sa femme lui survécut. Il existe d'elle une courte lettre probablement inédite et adressée en guise de remerciement à un critique littéraire qu'elle ne désigne pas. Cette lettre dit :

Cher maître, vous êtes le seul qui ayez parlé d'Augier à propos de ce petit manuscrit paru dans la Revue de Paris. Laissez-moi donc l'offrir en souvenir de votre ami, vous me ferez plaisir en l'acceptant.

Veuve Émile Augier.

Il s'agit de la petite pièce intitulée : *La Conscience de M. Piquendaire*. Le manuscrit, ainsi que le court billet transcrit plus haut, est conservé au Cabinet des Manuscrits de Bruxelles.

s'était affirmé partisan et défenseur de la stabilité du lien conjugal, paraît s'acheminer, après 1857, vers une autre conception du mariage et des obligations qu'il implique [1]. On dirait même qu'il se plaît dans certaines pièces à accumuler tous les défauts et toutes les tares sur la tête des femmes mariées. C'est le cas, par exemple, pour la capricieuse et frivole Hortense de Montlouis dans *Jean de Thommeray* (1874) ; c'est le cas encore pour une des personalités dominantes des *Fourchambault* (1878) ; le beau rôle y est dévolu à la maîtresse de l'acteur principal tandis que l'épouse légitime ne songe qu'à satisfaire sa soif de luxe et de vains plaisirs.

Quant à *Madame Caverlet*, il ne semble pas que l'on puisse en méconnaître les tendances antitraditionnalistes.

Ou dira-t-on que, dans cette pièce, c'est l'enchaînement des faits qui, tout naturellement, impose à l'esprit du lecteur l'opportunité ou même, en certains cas, la nécessité du divorce, et que le dramaturge, en écrivant *Madame Caverlet*, n'a eu aucune idée préconçue ?

Cette thèse est insoutenable. On s'en apercevra aisément si l'on veut bien prendre comme point de comparaison un roman anglais — *Le Veau d'or* de Miss Braddon — qui repose sur les mêmes données essentielles que la pièce d'Augier, à tel point que l'on est tenté d'admettre (et je crois qu'on ne se tromperait pas) qu'en l'occurrence l'auteur anglais s'est inspiré de l'écrivain français [2]). Et, cependant, les conclusions du *Golden Calf* sont nettement défavorables au divorce.

Qu'on en juge. — Ida Palliser, à peine sortie de pension, a fait, tout comme Henriette, l'héroïne d'Augier, la connaissance d'un jeune homme qui a toute la distinction, l'apparente courtoisie et l'élégance d'un parfait gentilhomme. Se figurant qu'elle l'aime, elle consent à l'épouser, tout à fait comme Henriette accepte Édouard Merson pour époux. Mais, quelques heures à peine après le mariage, Brian Walford (c'est le nom du jeune mari d'Ida) apprend à sa femme qu'il ne jouit pas, comme celle-ci l'a cru, d'une brillante situation, qu'il n'est encore qu'un modeste étudiant en droit, dépourvu de ressources. Indignée de ce qu'elle regarde à juste titre comme une duperie, Ida part aussitôt, tout comme Henriette, qui, après s'être aperçue que son mari la trompait, mais d'une autre manière, quitte le foyer conjugal.

Ida, peu après, accepte, dans une riche famille, une place de demoiselle de compagnie ; son mariage, comme cela se fait souvent en

1. On est tenté de se demander si notre auteur n'a peut-être pas trouvé dans son quelque peu tardif mariage tout le bonheur qu'il avait rêvé. Et pourtant, à en juger par le court billet de sa veuve (voir plus haut), celle-ci avait eu pour son mari de l'affection et de l'estime.

2. Ce qui rend l'hypothèse assez vraisemblable, c'est que, dans le *Veau d'or*, qui parut environ quatre ans après *Madame Caverlet*, c'est-à-dire vers 1880, Mis Braddon fait de fréquentes allusions à la vie théâtrale de Paris ; elle se montre d'ailleurs parfaitement au courant des principales productions de la littérature française contemporaine.

Angleterre, où les unions conjugales n'ont pas les mêmes conditions de publicité que chez nous, est resté secret. Là elle rencontre un jeune homme (neveu de la maîtresse de maison) et qui, cette fois, n'a pas seulement les apparences, mais toutes les qualités de fond d'un vrai gentleman : noblesse de cœur, intelligence ouverte à toutes les grandes et belles idées. C'est dans les mêmes conditions qu'Henriette fait la connaissance de M. Caverlet qui, lui aussi, répond entièrement à son idéal. Mais voici que le jour même où M. Wendover — c'est le nom de l'amoureux d'Ida — fait à celle-ci une ardente déclaration d'amour puisqu'il la croit libre, le mari reparaît à l'improviste; tout à fait comme dans la pièce d'Augier, Merson arrive sans avoir prévenu, mais quinze ans seulement après la première séparation. Les deux maris sont guidés par le même mobile objectivement égoïste. Ils viennent d'apprendre par les journaux que la mort d'un parent éloigné a mis leurs femmes en possession d'une fortune considérable. Il s'agit dès lors pour eux de faire valoir leurs droits depuis quelque temps perdus de vue. Que vont faire les deux épouses? Alors qu'Henriette refuse catégoriquement de reprendre la vie commune avec un homme qu'elle déteste (et pourtant elle a deux enfants), Ida se décide, le cœur cruellemeut meurtri, il est vrai, et sur les conseils de personnes expérimentées, à réintégrer un foyer conjugal où elle ne saurait être heureuse. Mais Walford qui, au début, avait assez adroitement caché ses défauts (paresse, soif immodérée de jouissances et propension à l'alcoolisme), se livre peu à peu sans frein à sa passion. Finalement, dans un accès de *delirium tremens*, il périt victime d'un incendie qu'il a lui-même provoqué. Ida se trouve libre dès lors de s'unir pour toujours à M. Wendover qui, dans des circonstances particulièrement dramatiques, lui a sauvé la vie. Henriette, elle (c'est ici que les deux œuvres divergent), pour obtenir le divorce, cède à l'indigne Merson la moitié de son héritage (un demi-million); à ce prix, ce jouisseur prodigue consentira à se faire naturaliser Suisse. Car, en Suisse, le divorce est autorisé légalement.

Dira-t-on que l'issue du *Veau d'or* est un peu conventionnelle? Je réponds qu'en tout cas elle ne choque pas la vraisemblance. En outre, si l'œuvre anglaise est au point de vue de la pénétration psychologique, inférieure généralement à la pièce d'Augier, elle satisfait cependant mieux que celle-ci notre sentiment de justice distributive.

On le voit : les mêmes données essentielles, différemment interprétées et arrangées, peuvent aboutir à un plaidoyer pour ou contre le divorce. Le tout dépend de l'intention de l'écrivain.

Concluons : S'il est vrai de dire que, pour bien des hommes, un mariage manqué offre peu d'intérêt parce qu'il reste sans influence sur leur vie ultérieure (pour une occasion ratée, il s'en présente dix autres, affirment les gens positifs), il n'en est pas tout à fait de même pour ce qui concerne Augier. Sans doute, dira-t-on, il a trouvé, par la suite, une femme, une épouse qui le comprenait et l'appréciait. Mais

peut-être, quant à lui, se souvint-il longtemps de son premir amour. En outre, il faut tenir compte de la publicité, quoique restreinte, donnée à l'échec de ses premières tentatives matrimoniales. Le principe de la discrétion à observer vis-à-vis des contemporains, principe expressément formulé dans une des lettres que nous avons lues au début n'était pas suffisamment ancré dans son esprit pour se maintenir en dépit de certaines contingences personnelles défavorables. Sans doute, tant que notre auteur n'éprouve lui-même aucun mécompte, nous le voyons rester fidèle à la norme initialement observée ; mais une fois qu'il est publiquement l'objet d'une critique ou d'une raillerie personnelle, fût-elle même assez anodine, il riposte et devient agressif.

En ce qui concerne ses idées sur le mariage, il faut évidemment d'abord tenir compte de l'influence de la nouvelle génération, la génération des *jeunes* qu'entraînait un courant trop libertaire ; mais, en dehors de cela, il est fort possible que l'attitude de sa première fiancée (sans doute l'a-t-il aimée plus que celle qui, dans la suite, est devenue sa femme) ait contribué pour une certaine part à orienter Augier vers une autre voie, à lui faire regarder désormais la femme comme un être fantasque et capricieux, cf., par exemple (Hortense de Montlouis dans *Jean de Thommeray*), peu digne, par conséquent, d'une affection durable. De là à considérer le mariage lui-même comme ne devant avoir dans certains cas qu'une portée purement transitoire, il n'y avai pour Émile Augier, opportuniste plutôt que vraiment traditionnaliste[1], en dépit des apparences initiales, qu'un pas assez facile à franchir.

Henri Glaesener.

1. Sans doute il semble parfois montrer des tendances spiritualistes, mais c'est surtout dans les pièces qu'il a écrites en collaboration avec Jules Sandeau et sous l'influence de celui-ci ; livré à sa propre inspiration, il raille volontiers les hommes d'église et les dévots ; il regarde ces derniers ou comme des hypocrites ou comme des gens d'esprit borné.

# UN ADVERSAIRE DE LA THÉORIE DES CLIMATS AU XVII[e] SIÈCLE : ADRIEN BAILLET

Adrien Baillet publia en 1685 et 1686 les neuf volumes de ses *Jugements des Savants*[1], cette énorme compilation où, s'il faut en croire Sabatier de Castres, les Encyclopédistes auraient plus tard puisé sans vergogne[2]. Au seuil de ce monument, un volume entier est consacré à mettre le lecteur en garde contre les *Préjugés* de toute sorte qui le guettent et qui ont pu également fausser les « jugements » rassemblés dans les autres tomes. C'est un appel à l'esprit critique et presque au scepticisme :

> Si nous voulions examiner tous les préjugés qui préviennent ou qui altèrent la liberté que notre esprit devrait avoir pour bien juger des livres, la recherche en serait peut-être trop ennuyeuse et presque infinie[3].

Et Baillet n'est pas tendre pour les « savants » qu'il va citer; il les considère

> comme des hommes plus ou moins environnés de ténèbres, de faiblesses et de passions, dont les jugements sont par conséquent sujets à l'erreur, et dont les sentences sur diverses productions de l'esprit de leurs semblables peuvent rarement passer pour des arrêts irrévocables[4].

Une telle préface est peut-être maladroite; elle est du moins personnelle, et aujourd'hui, en effet, si l'ouvrage de Baillet peut encore se feuilleter, c'est grâce au premier volume, où il n'est pas uniquement un compilateur.

Ce premier volume, parmi les quatorze préjugés énumérés, fait une place considérable à celui que Baillet appelle *Préjugé des Nations ou du Pays des Auteurs*[5]; or, il s'agit là tout simplement de la théorie des climats, que le XVIII[e] siècle reprendra pour lui donner tout son développement et que Baillet repousse comme un élément d'erreur dans le jugement littéraire. Comment l'expose-t-il et quelles sont ses raisons pour la rejeter?

Voici le début du chapitre :

> Quoique nous ayons dit plus haut[6] que les qualités de l'esprit de l'homme

1. *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs,* 9 vol. in-12. A Paris, chez Antoine Dezallier. (*Bibl. Nat.*, Z, 41193 à 41201).

2. « Un des auteurs que les Encyclopédistes ont mis le plus à contribution... sans qu'on ait pris la peine d'en avertir le lecteur. » (*Trois Siècles,* 4[e] éd., 1779, I, 85.)

3. Tome I, p. 563.

4. I, 564.

5. L'ensemble des 14 préjugés occupe 443 pages; le préjugé des nations, à lui seul, en occupe 130 (pp. 230-360).

6. A propos du premier préjugé, qui est le *préjugé des Anciens,* où Baillet a fait assez nettement figure de *moderne.*

sont personnelles, et qu'il y ait une espèce d'injustice à rejeter sur un climat, sur un territoire, ou sur une province, les vices et les vertus qu'on remarque dans les auteurs, néanmoins, plutôt que de faire schisme avec le plus grand nombre des critiques, il faut convenir avec eux que les auteurs étant composés de matière corporelle aussi bien que de substance spirituelle, ils participent au moins par cet endroit à la qualité de l'air qu'ils respirent et du terrain qui les nourrit[1].

C'est une concession, mais tout apparente, car, aussitôt après, Baillet cite l'opinion d'Aristote pour la réfuter : il n'est pas vrai que les peuples des pays froids « ne sont point propres aux exercices de l'esprit et n'ont point d'industrie pour les arts » ; Baillet allègue Copernic et Képler, la découverte de l'imprimerie et de l'artillerie[2] ; il montre que dans les mêmes climats il y a souvent transformation des aptitudes à travers l'histoire :

La sagesse des Grecs les a quittés, et ils sont tombés dans la barbarie dont ils avaient autrefois tant d'aversion et de mépris. La gloire des lettres, qui n'était que postérieure à celle des armes dans la République des Romains, a été néanmoins la première qui s'est effacée, et sa chute a prévenu la décadence de leur Empire de plus d'un siècle[3].

Et inversement pour les peuples septentrionaux, qui sont sortis de leur grossièreté primitive.

Tel est l'essentiel de la démonstration ; après quoi, « puisqu'on veut que chaque pays différent ait un caractère particulier », Baillet, consciencieux et conciliant, se lance dans une série d'études sur les divers peuples, rapportant les opinions ou *préjugés* qu'on a d'habitude à leur égard. Au cours de ce recensement, il ne manquera pas de souligner le peu d'intérêt de ces jugements généraux, aboutissant tantôt à une ébauche de critique historique[4], tantôt à un pur scepticisme[5].

Que devons-nous retenir de ce chapitre? Il n'y a là évidemment ni un exposé sérieux ni une réfutation compétente de la théorie des climats, telle qu'elle se développera bientôt chez Dubos et Montesquieu. Tout de même il est intéressant de voir que, dans son état embryonnaire, cette théorie est monnaie courante en 1685, puisque Baillet a peur de s'opposer au « au plus grand nombre des critiques » ; d'autre part, il ressort du contexte que les « sectateurs » de cette théorie se trouvaient parmi les rangs des Anciens, qui profitaient du mépris jeté par Aristote sur les nations européennes, au bénéfice de la Grèce et de l'Asie, pour discréditer tout ce qui se faisait chez les anciens bar-

1. I, 230.
2. I, 231.
3. I, 234.
4. A propos des Orientaux :

Leurs écrivains n'ont point travaillé pour notre usage ; le génie des uns est peut-être plus éloigné de celui des autres que n'est la différence des lieux qui les sépare... etc. (I, 240.)

5. A propos des provinces françaises :

La basse Picardie est un pays fort rude... C'est pourtant d'Étaples qu'était ce Jacques Lefèvre qui rétablit le bon goût... Le Limousin a toujours été considéré comme un pays malsain et couvert d'un air grossier, néanmoins... qu'y a-t-il de plus poli que Muret?... (I, 358.)

bares. C'est qu'en effet Baillet, *moderne* d'esprit, est partisan du jugement spontané et libre; toute son introduction plaide pour ce droit élémentaire : « Personne n'est exempt de la censure[1]. Il y a peu de livres entièrement exempts de fautes[2]. De l'importance et de la nécessité d'être jugé ou examiné[3],... etc. ». Et, pour juger librement, il faut écarter tout ce qui n'est pas l'œuvre elle-même, nue et sans défense; d'où la critique des préfaces justificatives[4] qui faussent l'appréciation du lecteur en le prédisposant de façon tendancieuse; d'où la désinvolture avec laquelle Baillet traite *a priori* les auteurs : dès qu'ils ont publié leur œuvre, elle ne leur appartient plus; la liberté « de déchirer, d'effacer, de blâmer » « appartient tout entière aux lecteurs, sans que les auteurs y puissent avoir la moindre part; et ces derniers n'ont que celle d'écrire ou de ne pas écrire[5] »; d'où, enfin, le souci d'écarter toute influence extérieure et de ne pas se laisser impressionner par les titres des auteurs, par leur réputation, leur antiquité, leur âge, les récompenses qu'ils ont obtenues, la fréquence des éditions, les commentaires et les extraits qu'on a donnés de leurs livres; et dans cette énumération on voit très bien comment peut se caser le préjugé des pays et des climats. Bref, tout ce qui constitue aujourd'hui l'histoire littéraire est considéré ici non seulement comme une entrave, mais comme un danger de déformation pour le lecteur spontané; car ce qui importe, pour Baillet comme pour tous les *modernes*, ce n'est pas de comprendre, c'est de goûter.

Et nous pourrions ne voir là que la naïveté des temps primitifs de la critique, si par moments quelque remarque plus profonde ne surgissait et ne venait déjà dégonfler d'un trait certaines naïvetés de la critique scientifique qui s'épanouiront plus tard. Voici, par exemple, un développement assez judicieux :

> Il y a souvent peu de fondement à faire sur les jugements généraux que l'on fait d'une communauté ou d'un peuple tout à la fois... Il y a de l'injustice à donner à toute une nation les vices et les défauts qu'on aura remarqués dans quelques particuliers, comme à rendre de bonnes qualités universelles lorsqu'elles ne sont que personnelles. Il y a de la vanité et de l'incertitude à réduire les différences des esprits par climats, et à renfermer tous ceux d'une même trempe et d'une même espèce entre des rivières, des côtes ou des montagnes, et souvent même entre des bornes civiles et arbitraires qui sont sujettes à changer à mesure que le pays change de maître[6].

Voici surtout une mise au point d'un réel intérêt :

> Ce qui fait que le préjugé que l'on a de certains pays n'est pas toujours faux, ce n'est pas tant la constitution de l'air que la rencontre de plusieurs personnes d'un même pays qui se sont appliquées aux mêmes études, soit

1. Titre du chapitre V de la première partie.
2. Titre du chapitre VI.
3. Chap. VIII.
4. Par ex. : I, 14.
5. I, 7.
6. I, 352-353.

par les exemples mutuels de leurs citoyens, soit par la coutume, soit par l'occasion qui s'est présentée à eux[1].

C'est donner la prépondérance au milieu sur le climat, aux conditions historiques sur les conditions géographiques, et ce n'est pas si mal raisonner. Au reste, Baillet ne tire rien de substantiel de cette digression. Il est tout entier tourné vers la critique de sentiment, dont il étudie les conditions jusqu'au plus infime détail; et c'est par excès de scrupule qu'il va entasser les Jugements des savants, préjugés parmi tant d'autres. Il sera compilateur pour pouvoir être plus sincère.

RAYMOND NAVES.

1. I, 354. Suivent des exemples : les Toulousains ont eu beaucoup de jurisconsultes à cause des commodités de leur université ; les Picards ont « taché de vaincre par leur industrie leur mauvaise fortune » venue de la guerre et de divers fléaux ; aussi passent-ils pour laborieux, etc.

# COMPTES RENDUS

Alan-M. Boase, **The fortunes of Montaigne. A History of the Essays in France, 1580-1669.** Un vol. in-8° de xl-462 pages. London, Methuen, 1935.

Le livre de M. Alan-M. Boase a suivi de quelques mois le *Montaigne devant la postérité* de Pierre Villey; il avait été cependant composé, sous forme de thèse de doctorat, plusieurs années auparavant; le savant commentateur de Montaigne avait même eu l'occasion d'y puiser, pour l'Index, des textes inspirés des *Essais* qu'il joignit à son édition de 1930-1931 et qui forme la base bibliographique de l'ouvrage récemment imprimé. Il est donc légitime, en remerciant ceux qui ont livré au public le dernier fruit des travaux de Pierre Villey, d'indiquer le secours que celui-ci avait trouvé dans le travail de M. Boase. Il s'était plu lui-même à le reconnaître : les lecteurs et admirateurs français de son œuvre voudront avoir le même souci de justice que lui.

Ceci dit, il n'est pas douteux que, pour les chapitres des deux livres qui se correspondent, celui de Pierre Villey propose un parallèle singulièrement difficile à soutenir. Certes on sent partout, chez M. Boase, une connaissance directe et exacte des textes; mais une vie tout entière de méditation sur Montaigne et autour de Montaigne donne aux interprétations de Villey une clarté, une souplesse, une fermeté inégalables. Telles pages de M. Boase, sur Charron, par exemple (96-103), et sur la transformation que subit la connaissance du « moi » en passant des *Essais* dans la *Sagesse*, atteignent, grâce à l'extrême précision de l'analyse, à un relief digne d'éloges; mais à de semblables qualités l'ouvrage français joint une grande délicatesse dans l'indication des analogies ou des différences proprement littéraires. Bref, quel que puisse être le mérite des exposés de M. Boase, il semble bien que sur tout ce qui touche à l'influence de Montaigne jusqu'aux environs de 1610, *Montaigne devant la postérité*, fournisse un guide plus séduisant et aussi sûr. Veut-on connaître les premières réactions qui accueillirent les *Essais*, apprécier les raisons, — parfois assez mesquines ou superficielles, — de la faveur dont ils jouirent d'abord, discerner après quelques années, — lorsqu'on en vit mieux l'originalité, — les réserves qu'ils suscitèrent, assister enfin, à l'aube du xvii^e^ siècle, à la victoire de leur influence? Veut-on connaître aussi, pendant trente années de leur destin, les imitations, les plagiats, les critiques dont ils furent l'objet? Veut-on surtout apprendre comment le stoïcisme de certains d'entre eux les a servis, comment l'originalité de leur psychologie et de leur style leur a nui au contraire, comment ce par quoi ils nous semblent le plus audacieux, — leur pyrrhonisme, leur morale païenne, — s'est trouvé accordé au goût des contemporains ou leur a échappé? Tous ces faits sont dans le livre de M. Boase; la plupart des faits aussi, et une lumière qui les met en valeur, dans le livre de P. Villey.

Mais la suite du volume sur *The fortunes of Montaigne*, qui embrasse les principaux événements de notre histoire intellectuelle jusqu'en 1669, suffira pour faire apprécier la remarquable valeur du travail de M. Boase, et l'étendue du service qu'il rend aux historiens du xvii^e^ siècle. Rien de plus délicat, en effet, que de démêler, après 1610, les traces de l'influence de Montaigne : les souvenirs des *Essais* sont plus lointains déjà, donc plus malaisément saisissables; souvent aussi ils se confondent avec ceux de la

*Sagesse* de Charron; chez bon nombre d'auteurs, enfin, les indices d'une imitation directe font défaut, lors même qu'ils semblent être, pour l'orientation générale de leur pensée, tributaires de Montaigne. Pour l'étude de tous ces cas les ressources que fournit une bonne méthode sont insuffisantes : c'est de tact qu'il est besoin, et du tact le plus affiné. Or M. Boase se débrouille au milieu de ces difficultés avec une aisance et une mesure que bien des auteurs français pourraient lui envier. Peut-être lui arrive-t-il de perdre un peu trop de vue la lettre des allusions et des emprunts, — on souhaiterait, sur La Mothe le Vayer, plus de citations et moins de commentaires, et, sur Molière ou sur Pascal, des preuves plus précises. — Peut-être aussi sa prudence, — très éveillée la plupart du temps, — l'abandonne-t elle sur certains points de détail : dans l'ensemble, néanmoins, ses analyses sont sûres, ses conclusions paraissent plausibles. Il utilise ce qu'on connaissait, et il y ajoute.

Voici, par exemple, Descartes : M. Gilson a déjà fait, entre le *Discours de la Méthode*, d'une part, les *Essais* et la *Sagesse*, de l'autre, de suggestifs rapprochements. A sa suite, M. Boase indique justement par quels traits l'expérience des hommes, des voyages et des livres que Descartes retire de ses années de jeunesse rappelle celle du gentilhomme périgourdin; comment aussi sa prudence intellectuelle et son conservatisme social s'apparentent à ceux de Montaigne. Mais il va plus loin : il montre comment la théorie des animaux-machines peut en partie s'expliquer par le souci de réfuter la théorie opposée, celle que formule la *Sagesse* après l'*Apologie de Raymond Sebond;* il propose même, au sujet du fameux songe de 1619, du mystérieux titre d'*Olympica* et de la formule *Est et Non,* des conjectures fondées sur divers textes de Montaigne et de Charron, et qui, pour ne pas emporter immédiatement l'adhésion, n'en sont pas moins originales et dignes d'un examen attentif.

Voici maintenant Pascal : à son sujet, M. Boase est très sobre de comparaisons littéraires, et l'on sera tenté de le regretter; mais il s'attache avec d'autant plus de force aux idées, et il souligne comment Pascal, adoptant la psychologie sceptique de Montaigne, s'opposant au contraire à son éthique humaniste et païenne, ne fait cependant que prolonger jusqu'à ses conséquences dernières le fidéisme des *Essais*, en joignant à l'affirmation de la faillite intellectuelle de l'homme celle de sa faillite morale.

Voici Molière encore, et La Fontaine, et les mondains comme La Rochefaucauld, ou Saint-Evremond : sur les origines de la pensée de ces auteurs il ne pouvait être question d'apporter des vues entièrement nouvelles; mais M. Boase, en analysant avec finesse leur conception de l'homme et de la vie, ou le sens que prennent pour eux les mots de « nature », de « prud'homie », de « raison », complète ou nuance les idées exprimées par Joachim Merlant ou par M. F. Strowski sur cette féconde tradition spirituelle qui, « de Montaigne à Vauvenargues », fait croître et mûrir en tous terrains les fruits de la « sagesse française ».

On lui saura gré d'aider ainsi les Français eux-mêmes à mieux comprendre quelques-uns de leurs grands écrivains; mais peut être apprécierait-on davantage encore les perspectives qu'il ouvre sur les problèmes de l'histoire des idées : par l'examen de personnages obscurs et d'œuvres secondaires, sans intérêt en eux-mêmes, mais symboliques d'états d'esprit généraux, il parvient non seulement à dessiner la courbe de l'influence des *Essais*, mais à révéler certains faits essentiels de l'évolution morale du XVII^e^ siècle.

1620 : l'œuvre de Montaigne a gagné la partie : elle a lassé les critiques des doctes; elle a séduit les gentilshommes; elle a réussi à ne pas inquiéter les théologiens. Cependant, une génération se lève, qui fait parade de libertinage et prétend utiliser pour sa propagande le scepticisme des *Essais*, aggravé et comme durci dans la *Sagesse*. Alors les lecteurs, naguère

indulgents, s'inquiètent, les censeurs s'alarment : Garasse, Mersenne, Jean Boucher, Silhon condamnent une doctrine que leurs prédécesseurs jugeaient utile à la défense de la religion : c'est la « contre-attaque » qui, de 1623 à 1626, au moment même où se déroule le procès de Théophile de Viau, commence à renverser les dispositions du public à l'égard de Montaigne. Désormais, ses fervents admirateurs ne sont plus de saints prélats, représentants de l' « humanisme dévot » ; parmi ceux que M. Boase appelle les « demi-savants », ce sont les Desbarreaux, les Du Lorens, les Dehénault, les épicuriens, les indifférents, les théoriciens d'un idéal de l' « honnête homme » qui substitue de plus en plus le culte des qualités mondaines à celui de la vertu et de la piété; parmi les érudits, ce sont les chrétiens latitudinaires qui fréquentent le « cabinet » des frères Dupuy, c'est Gassendi, ce sont ses peu dévots amis Naudé ou Guy Patin ou La Mothe le Vayer. La libre-pensée peu à peu s'annexe Montaigne avec Charron, et quand, aux environs de 1660, Pascal entreprend de l'utiliser, il le dépasse jusqu'à le contredire. Comme tout s'est modifié au cours d'un demi-siècle! On lit encore beaucoup les *Essais*, mais, au dire de Charles Sorel, « on peut être en balance si on en doit faire la lecture ». Silhon les attaque à nouveau, et la *Logique de Port-Royal*, et Bossuet, et Nicole, et Malebranche. Le fidéisme n'est plus la sauvegarde de la foi, mais un ennemi de la théologie: en 1676 les *Essais* sont mis à l'Index, et les éditeurs cessent de les imprimer...

A ce changement radical de l'opinion au sujet d'un livre, beaucoup de facteurs ont pu contribuer : la transformation du goût littéraire, la Renaissance catholique, le jansénisme, le cartésianisme. M. Boase, qui les indique très judicieusement, ne pouvait pas leur consacrer une étude approfondie, et il reste donc à faire après ce qu'il a fait. Mais, dans cette histoire, déjà abordée par M. Busson et si importante, des rapports de la raison et de la foi dans la pensée du XVII^e^ siècle, le livre de M. Boase n'apporte-t-il pas une contribution essentielle? N'eût-il que ce titre à l'estime des chercheurs, on aurait lieu déjà d'en faire grand cas.

Ce qui n'empêche, naturellement, qu'on puisse faire, çà et là, quelques menues objections : l'abbé Cotin, par exemple, est bien mal placé (p. 251) parmi les amis de Gassendi, et pareillement Georges Pellisson (pp. 285-286) parmi les familiers des Dupuy. Les *Homilies* de Le Vayer n'ont aucun caractère religieux et ne sauraient servir (p. 260) à prouver les sentiments chrétiens de leur auteur. Il paraît bien imprudent de supposer (p. 376) une rencontre de Molière et de Gassendi en Provence; en revanche, il n'est pas nécessaire de renoncer à admettre que Chapelle ait été à Paris même l'élève de Gassendi. Mais ce qui choque plus, dans un ouvrage aussi élégamment présenté que *The fortunes of Montaigne*, c'est l'abondance des fautes sur les noms propres et sur les titres. Il aurait fallu imprimer *Sillery* et non *Silléry* (pp. 12 et 23), *La Calprenède* et non *La Calprenède* (p. 107), *Amyraut* et non *Amiraut* (p. 430), *Nicole* et non *Nichole* (*ibid.*), *Launoy* et non *Launay* (pp. 239 et 245), et de même *Bonnefon* pour *Bonnefons*, *Du Faur* pour *De Faur*, *Le Pailleur* pour *Pailleur*, etc., *Scaligeriana* et non *Scaligerana*, *Naudaeana* et non *Naudiana*, *Alae telluris fractae* et non *Ala telluris fracta*. Les citations ne sont pas toujours impeccables (pp. 13, 27, etc.), et il arrive que les habitudes anglaises influent fâcheusement sur la reproduction des textes français, pour l'orthographe (pp. 143, 144, 430), ou pour la coupure des mots (pp. 27, 95, 304, etc.). Parfois même le lecteur a la surprise (pp. 41, 115, 313) de lire un mot anglais sous la plume de Montaigne ou de ses imitateurs. On imagine trop aisément le nombre des difficultés dont M. Boase a dû triompher dans son travail, pour lui tenir rigueur de ces vétilles; mais si, comme on le souhaite, son livre devait être réédité, voire traduit, il gagnerait à se présenter débarrassé de ces négligences.

René Pintard.

Florence-L. Wickelgren, **La Mothe le Vayer, sa vie et son œuvre.** Un vol. in-8° de 307 pages. Paris, E. Droz, 1934.

En estimant qu'un auteur abondant, curieux, parfois difficile, et sur lequel la dernière étude sérieuse date de 1879, méritait une nouvelle monographie, Miss Fl.-L. Wickelgren ne s'est sans doute pas trompée : et il faut louer la pensée dont s'inspire son *La Mothe le Vayer*. C'est sur la difficulté de son entreprise et sur les conditions d'un plein succès qu'elle paraît avoir eu moins de clairvoyance. Faire un livre nouveau, soit : mais avec des documents plus complets et une méthode plus sûre. Sans sources inédites, sans plan original, le plus sérieux effort risque de ne pas être complètement récompensé.

Or, tel est le premier inconvénient de l'étude qui nous est présentée, que dans la bibliographie qui lui sert d'introduction elle ne nous apporte aucun texte neuf : faute de temps peut-être pour les chercher, ou de chance pour les découvrir, Miss Wickelgren n'a pas utilisé les quelques pièces d'archives ou témoignages manuscrits qui permettent d'apporter sur la carrière de son héros, sur les charges qu'il a remplies ou sur sa famille quelques clartés nouvelles; elle paraît ignorer aussi ce qu'a fait connaître de son second mariage un livre de M. E. Magne, ou du moins elle n'en tire qu'un médiocre parti. Faut-il s'étonner, dans ces conditions, que son récit ressemble beaucoup, et beaucoup trop, à celui qu'en donnait, il y a plus d'un demi-siècle, René Kerviler? Sans doute s'est-elle efforcée, en consultant les correspondances imprimées, d'éclairer les relations de Le Vayer avec ses contemporains : mais cette étude, particulièrement délicate, aurait exigé des dépouillements beaucoup plus considérables encore; telle qu'elle a pu être réalisée dans le présent livre, elle conduit l'auteur à des rapprochements assez arbitraires; parfois, sur Bautru, Chantecler ou Neuré, elle est gâtée par des erreurs matérielles; à propos d'autres personnages, des Baranzani, des Feramus, des Guyet, des Ménage, elle trahit des insuffisances fort excusables sans doute, mais qui compromettent cette caractéristique exacte des tours d'esprit et des idées par laquelle l'énumération des amitiés d'un écrivain devient significative de ses goûts et de ses sentiments. Sur un seul point, en définitive, Miss Wickelgren a utilement modifié l'esquisse biographique de ses devanciers. Le croirait-on? C'est sur la naissance même de La Mothe le Vayer. De tout temps on l'avait placée en 1588; mais Jal, dans son *Dictionnaire*, a substitué à cette date celle de 1583, et Kerviler a cru devoir le suivre. La source de cette rectification, — les registres de Saint-Germain-l'Auxerrois, — mérite évidemment toute confiance : mais entre un 3 et un 8 l'érudit n'a-t-il pas pu confondre? Sans expliquer bien nettement son erreur, — ce n'est pas par une « erreur typographique », mais seulement par une faute de lecture, ou plutôt de transcription de fiches, qu'on peut en rendre compte, — sans répondre non plus de façon aussi claire qu'on le pourrait aux arguments que suggèrent certains incidents de la carrière de Félix Le Vayer, père du philosophe, Miss Wickelgren a fort justement souligné l'accord de tous les textes de Le Vayer lui-même à placer sa naissance en 1588 (pp. 3-4). Si telle a été son affirmation réitérée en des passages dont rien n'incline à suspecter la sincérité, si telle a été aussi l'affirmation de ses parents ou amis, pourquoi donner raison à l'écriture de Jal contre des témoins aussi déterminés? Miss Wickelgren rajeunit donc La Mothe le Vayer de cinq années : c'est un service dont le bonhomme, chez qui le pédantisme n'avait pas étouffé tout désir de plaire, eût été sans doute infiniment flatté.

Peut-être eût-il également considéré comme un hommage à sa « polymathie » l'inventaire de ses lectures et des « sources de ses idées » que Miss Wickelgren a entrepris avant d'aborder l'étude de sa pensée : inventaire long

et difficile, — il porte sur plus de cinq cents auteurs, — mais qui pouvait en principe rendre de grands services. Pourquoi faut-il qu'ayant été très courageusement mené à bien, il ne satisfasse pas plusieurs essentielles curiosités? Comparer longuement les ouvrages qu'a lus Le Vayer avec ceux dont il conseille la possession dans un traité *Du moyen de dresser une bibliothèque* (pp. 46-52), c'était s'imposer, — Miss Wickelgren le reconnaît elle-même, — une besogne assez stérile, les livres qu'un écrivain juge utiles n'étant pas forcément ceux qu'il aime, ni ceux qui ont marqué son esprit. Comparer ensuite (pp. 61-69) la « bibliothèque » de Le Vayer avec la « bibliothèque » de Montaigne reconstituée dans la mesure du possible par Pierre Villey, sous le prétexte (pp. 45 et 61) qu'héritier de Mademoiselle de Gournay, Le Vayer « possède, par son intermédiaire, quelque chose de la bibliothèque de Montaigne », c'était poser et traiter un faux problème, puisque les livres de Montaigne n'ont jamais été légués par lui à Mademoiselle de Gournay, mais laissés par sa fille au grand-vicaire de l'archevêché d'Auch. Or la place accordée à ces développements restreint d'autant celle que pourrait occuper le tableau des emprunts faits par Le Vayer à ses auteurs favoris. Il est utile de savoir quels livres il a lus; il serait plus utile encore de savoir quand il les a connus, — dans les années de formation ou dans celles des besognes officielles, — et pourquoi il les a utilisés, — par nécessité de documentation sur des sujets imposés ou par prédilection personnelle. Pour nous en informer dans une assez large mesure, il eût suffi d'établir la liste des citations selon l'ordre chronologique et l'ordre logique des ouvrages où elles figurent, et de mentionner aussi la date des ouvrages les plus récents d'où elles sont tirées. Sans atteindre à des conclusions aussi fécondes que celles où Pierre Villey a abouti pour les *Essais*, peut-être eût-on mieux vu s'affirmer les curiosités principales du philosophe pyrrhonien, s'ordonner aussi avec plus de clarté les étapes de sa pensée, et passer au second plan certaines de ses sources théologiques, — saint Thomas et les Espagnols en particulier, — pour lesquelles son culte a été de brève durée. Il y a dans le chapitre sur les lectures de La Mothe le Vayer des remarques justes, — sur le mélange du stoïcisme et du scepticisme dans ses préoccupations, par exemple, — et parfois des réflexions pénétrantes, — sur la manière dont il étudie la Bible. Il y a surtout la preuve d'un gros travail : on regrette que sur l'ensemble de l'œuvre ce consciencieux examen de ses fondations n'apporte pas des clartés plus décisives.

C'est l'œuvre en définitive qu'il s'agissait d'interpréter. Miss Wickelgren s'y est employée avec beaucoup de persévérance, mais un inégal succès. Des traités politiques et historiques de son auteur elle donne une analyse précise, et, nous semble-t-il, très exacte. Avec beaucoup de fermeté aussi elle résume ses idées littéraires, en montrant comment, dans ses rapports avec Balzac et dans ses contestations avec Vaugelas comme dans ses *Considérations sur l'éloquence française*, les mêmes idées se manifestent, et notamment la volonté de subordonner toujours la recherche de l'expression au souci de la pensée. Les essais philosophiques et moraux, — cette broussaille d'opuscules qui mutuellement s'annoncent ou se prolongent, se rectifient, se complètent ou se contredisent, — ont aussi retenu son attention, et elle ne s'en est pas dissimulé l'importance puisqu'elle leur a consacré trois chapitres : c'est à leur propos, cependant, que son analyse s'est faite plus flottante et moins sûre.

Dans les *Dialogues d'Orasius Tubero*, par exemple, elle croit trouver « très clairement » indiquée la doctrine de l'auteur : c'est pourtant contre l'auteur lui-même, contre ses affirmations les plus explicites, qu'il lui faut faire valoir sa propre interprétation, lorsqu'elle définit comme un scepticisme irréligieux ce que Le Vayer prétendait n'être qu'une sceptique chrétienne, une parfaite introduction à la foi. Il y a plus : à côté de ce scepticisme, qui

s'attaque aussi bien aux affirmations de la science qu'à celles de la métaphysique, elle signale chez le philosophe (pp. 99 et 104) un reste de confiance dans la « raison naturelle » : « La Mothe le Vayer, nous dit-elle, ne fait qu'écarter la raison, il ne la détruit pas : la « ratiocination » lui restera toujours chère; « la lumière naturelle de nostre raison » l'éclairera jusqu'à la fin ». A quoi riment, dès lors, ses hommages aux pyrrhoniens, ses emprunts à Sextus ? Le Vayer ne peut être à la fois rationaliste et sceptique, et ses *Dialogues* soulèvent à cet égard une question assez épineuse : il ne semble même pas que Miss Wickelgren l'ait aperçue.

A moins que l'ayant obscurément sentie, elle n'ait hésité à l'affronter. On s'expliquerait alors pourquoi, parlant des multiples traités ou lettres où se continue la veine d'*Orasius Tubero*, elle s'est montrée si peu soucieuse d'en indiquer le sens philosophique. Les plus anodins de ces ouvrages, sur la composition des livres, sur les anciens et les modernes, sur l'amour des lettres, sur la vie de cour, etc., l'ont assez longuement arrêtée (pp. 224-248); en revanche, quand elle aborde ceux où s'est exprimé à nouveau le pyrrhonisme de son auteur (pp. 249-256), elle se borne à confirmer brièvement ses définitions antérieures. Nous aimerions savoir si la pensée de Le Vayer s'est précisée pendant quarante années qu'il a continué à écrire; s'il a approfondi, ou atténué, ses idées initiales; si les développements auxquels celles-ci ont donné lieu en ont éclairé la nature et affermi le sens, ou si tant de livres n'ont contenu qu'un sénile radotage. Bref, nous souhaiterions un guide à travers une production foisonnante : on ne nous livre guère que quelques échantillons des lieux communs qui y traînent.

Reste, il est vrai, le traité *De la Vertu des Payens*, auquel Miss Wickelgren s'est consacrée avec prédilection, jusqu'à en scruter les origines avec une grande diligence (pp. 183-200), jusqu'à présenter même, sur les circonstances dans lesquelles le problème a pu s'offrir pour la première fois à la curiosité de Le Vayer, une hypothèse bien audacieuse et bien singulière (pp. 194-196). Manifestement c'est dans ce traité que Miss Wickelgren aperçoit l'épanouissement des tendances libertines de La Mothe le Vayer : entre sa philosophie et la théologie, pense-t-elle, l'auteur d'*Orasius Tubero* avait essayé, ou feint, d'éviter les conflits; mais le débat sur la vertu de païens devait l'amener à engager la bataille, en entreprenant « un travail destructeur de la théologie alors acceptée ». Interprétation bien contestable! A moins de confondre le jansénisme naissant avec le catholicisme, et Saint-Cyran avec l'Église, comment peut-on voir la plus significative audace de Le Vayer dans un livre qu'il écrit à la demande de Richelieu, où, pour la première et la dernière fois de sa vie, il se plie à la discipline théologique, où il s'astreint à commenter respectueusement les Pères, les Docteurs et les Conciles, le tout pour formuler des conclusions qui s'accordent avec celles de Jésuites tenus pour fort respectables et pour très orthodoxes? Si, d'autre part, l'on tient pour suspecte sa sincérité quand il proteste de sa soumission aux vérités cardinales de la foi, comment peut-on croire qu'il livre le fond de lui-même quand il disserte avec onction du péché originel, de l'état de nature et de l'état de grâce, quand il balance prudemment s'il faut croire sauvés les philosophes anciens, ces philosophes dont il a sans réserve, dans ses ouvrages antérieurs, accepté les leçons? Si, enfin, c'est l'essentiel de sa pensée qu'il formule, après des esquisses incomplètes, comment peut-on s'expliquer que dans la suite il s'abstienne à peu près totalement d'y revenir, tandis qu'inlassablement il reprend les thèmes de sa sceptique? Et sans doute Miss Wickelgren n'a-t-elle pas tort de penser que, dans une apologie de la morale païenne, si réservée qu'elle soit, certaines tendances intimes de La Mothe le Vayer pouvaient se satisfaire : mais combien moins librement qu'ailleurs, et dans quelles limites étroites, sur ce terrain circonscrit d'avance par les exigences du dogme! On devine une connivence entre le

philosophe profane qu'il est et la théologie latitudinaire qu'on lui a demandé de défendre : mais c'est à peine si sa philosophie, ailleurs plus entreprenante, s'insinue jusqu'aux limites que lui permettait la doctrine imposée. Plutôt que la clé de son œuvre, nous en voyons donc dans la *Vertu des Payens* un à-côté; plutôt que le couronnement, un épisode. Un épisode dont l'histoire s'est souvenue, à cause des grands intérêts religieux qui y étaient engagés, mais dont celui même qui en fut le héros avait assez rapidement perdu la mémoire.

Il ne nous paraît pas, en définitive, que le nouveau livre consacré à La Mothe le Vayer fournisse de sa pensée philosophique une définition satisfaisante : ni l'histoire n'en est retracée, ni les contradictions qu'elle recèle ne sont résolues ou même indiquées, ni l'essentiel n'y est dégagé de l'accessoire. La thèse de L. Etienne qui, il y a quatre-vingt-dix ans, s'attaquait déjà aux mêmes difficultés, était fort médiocre. Les pages de Miss Wickelgren qui lui correspondent sont un peu différentes : nous ne leur découvrons pas de supériorité véritable. Avouons, du reste, que l'Introduction du livre, les développements sur les sources, la conclusion des divers chapitres et la Conclusion générale, en nous révélant l'esprit dans lequel a été entreprise l'enquête sur la philosophie de Le Vayer, nous en expliquent aisément l'échec. Sans cesse y reviennent les noms de Montaigne, de Charron et de Bayle, ou les mots de « raison », d' « humanité », de « tolérance ». C'est qu'étudiant un penseur du XVII^e^ siècle qui passe pour « libertin », Miss Wickelgren a été soucieuse de retrouver en lui le descendant des sceptiques de la Renaissance, le précurseur des Philosophes et des Encyclopédistes : souligner ce qu'il paraît avoir de commun avec les uns et les autres, quel meilleur moyen de marquer sa place dans son siècle et son rôle parmi ses contemporains? Jamais, cependant, Le Vayer ne s'est asservi à la tradition de Montaigne; pas un seul instant, surtout, il n'a exprimé le désir de préparer par son œuvre la venue d'une sagesse nouvelle, plus complète que la sienne. Or, s'il a vécu en homme de son temps, avec le seul souci d'accommoder tant bien que mal à des convenances religieuses ou morales assez tyranniques un fonds de pensées personnelles auquel il tenait beaucoup, c'est ce fonds qu'il faut d'abord inventorier, scruter, définir avec ses caractéristiques originales; après seulement, et avec précaution, peuvent être tentées les comparaisons dont la critique moderne est avide. Mais, pour réussir dans la première tâche, il faut renoncer aux résultats rapides, s'astreindre à de progressives approches, et, plutôt que de poser à une œuvre des questions arbitraires auxquelles elle ne peut fournir de réponse nuancée et juste, la laisser dérouler lentement devant soi l'incertain, complexe, et parfois confus mouvement qui l'anime. Plus pressée, Miss Wickelgren a délibérément mesuré La Mothe le Vayer à une aune qui n'était pas celle de son temps : celle du rationalisme, de la religion naturelle, du progrès des lumières, de la lutte contre le dogmatisme et l'intolérance; de là des malentendus et des simplifications; de là des analyses qui accentuent les analogies de surface au détriment des affinités profondes; de là des méprises assez voyantes, ici un ahurissant portrait du P. Garasse (pp. 193-194, 265-268), là un rapprochement avec Descartes, singulièrement contestable (pp. 275-276), et, dans la dernière page (285), un résumé dont chaque ligne appelle une réserve. Finalement, elle nous donne de Le Vayer une image minutieuse, certes, mais bariolée, peu cohérente, anachronique : celle d'un sujet de Louis XIII en costume Louis XV. Son livre, qui ne manque pas de développements utiles, est un suggestif exemple des erreurs auxquelles peut conduire, non point à coup sûr un parti pris doctrinal, mais une orientation arbitraire et préconçue de la recherche.

Il serait peu courtois d'insister sur certaines fautes de détail ou sur certaines particularités de forme qui seraient plus étonnantes chez un

auteur français. Il faut cependant regretter que Miss Wickelgren adopte, lorsqu'elle cite les *Dialogues d'Orasius Tubero*, la graphie *Oratius Tubero* qui est celle des imprimeurs étrangers, non de Le Vayer lui-même; ou qu'elle parle des *Homélies académiques* là où l'auteur, très sciemment et très volontairement, avait écrit *Homilies*. Il faut regretter aussi, dans la Bibliographie, des bizarreries et une omission fâcheuse : celle du livre de Louis Capéran, qui traite fort amplement du *Problème du salut des infidèles*. Il faut regretter surtout que parmi les fautes d'impression, fort nombreuses, il y en ait de difficiles à rectifier : comment retrouver Marulle à travers les lettres de Manille (p. 42), Chevreau sous le travestissement de Maureau (*ibid.*), et deviner que Le Peir (p. 54) n'est autre qu'Isaac Lapeyrère?

René Pintard.

---

A.-P. Moore, **The « Genre Poissard » and the French Stage of the eighteenth Century.** Un vol. in-8° de 422 p. New-York (Publications of the Institute of French Studies, Inc. Columbia University), 1935.

Par « genre poissard », M. Moore entend « les nombreux poèmes, dialogues, pièces de théâtre, pamphlets, écrits dans le dialecte du bas peuple de Paris » (p. 1). Il s'agit donc, en réalité, non d'un genre littéraire à proprement parler, mais d'un style, caractérisé par l'emploi d'un certain parler. Mais le *poissard* n'est nullement, comme le croit l'auteur, celui de « toute la basse classe de Paris et de sa banlieue » (p. 9) : c'est celui des Halles d'autrefois, c'est-à-dire d'une population plus qu'à demi paysanne, population à part, que les petites gens de la ville regardaient sans bienveillance, et dont ils raillaient la rusticité. M. M. cite longuement (p. 110 à 114) la querelle entre la coiffeuse Godiche et Babet la couturière, racontée par M. Guillaume, cocher : or il n'y a d'élément poissard que dans le langage du fiacre; M. M., égaré par une définition inexacte, ne paraît pas avoir vu la différence, qui saute aux yeux.

Quant au prétendu réalisme de ce théâtre, il me semble tout superficiel et fort suspect. La comédie poissarde rappelle en effet la *Commedia dell'Arte* (p. 261) par ses types fixes, par ses canevas traditionnels, si proches des canevas italiens; mais c'est là une pauvre garantie de réalisme. Le parler même est-il bien authentique? M. M. parle quelque part de « poissard littéraire et tempéré » (a moderate and literary poissard, p. 109) : « poissard littéraire » est déjà fort inquiétant; mais est-il bien certain que cet arrangement littéraire eut pour effet de « tempérer » ce langage, et non d'en épicer encore la saveur? Aussi bien M. M. reconnaît-il, chez Fleury de Lécluse, un « style pseudo-populaire » (p. 155) mêlé d'éléments empruntés à l'argot de la plus basse pègre. Du moins cette littérature nous apprend comment le peuple de Paris s'amusait à se représenter le peuple des Halles. L'image, en deux siècles à peine, a varié sensiblement : dans les *Mazarinades*, le poissard est nettement paysan; mais celui des parades a d'autres prétentions : le paysan ignare veut trancher du citadin : il fait des « cuirs » pour parler comme les gens de la ville. A la génération suivante, il aura fait fortune, son savoir de magister se couronnera de suffisance, et ce sera le temps de Mme Engueule et de Mme Angot, poissardes parvenues. On suit très bien la transformation à travers les textes que M. M. a réunis avec la plus louable diligence; mais pourquoi ne l'avoir pas mieux dégagée? C'était pourtant là, ce me semble, le véritable intérêt du sujet.

Les fautes matérielles ne manquent pas dans ce livre : « Visage *à* verre à bière » (p. 210), pour : *en* verre à bière; « à la *parsin* » (p. 105) pour : à la *parfin* (qui d'ailleurs ne signifie pas « peu à peu », comme il est dit en note); « *Au* beau reste de laquais » (p. 49) fait un vers faux, il faut lire : *A ce*, pour

rétablir l'octosyllabe; « Allons, hue, *aussi non* des coups » (p. 208) est un non-sens; il faut lire évidemment : *ou sinon*,... etc. Surtout M. M. paraît avoir une connaissance un peu superficielle de Paris, de son passé, de sa topographie, des chansons et des trivialités de ses rues. Quand la ville s'étendait seulement de la Bastille aux Tuileries et de la Porte Saint-Denis au Luxembourg, Vaugirard et les Porcherons n'étaient pas des « faubourgs » (p. 8), Montmartre était encore bien moins un « quartier » (p. 100).

*Camuse* (p. 63) signifie : qui a le nez court, épaté, et non pas : honteuse d'avoir été trompée. *Barguigner* (p. 65) signifie : hésiter, avec de mauvais prétextes, et non marchander. *Pataraphe* (p. 94) est une déformation de *parafe* et de *parafer*, et n'a jamais, que je sache, désigné des « traits d'écriture irréguliers ». *Tableaux de la Grève* (p. 129) me paraît signifier non pas « Fainéants exemplaires », mais gredins; c'est un équivalent de Gibier de potence et de Marionnette de pilori; en tout cas l'expression n'a rien à voir avec les *anges de la Grève* (les crocheteurs). Pour *Faire des giries* (p. 277), le premier « petit Poulbot » venu aurait expliqué à M. M. que cela veut dire : faire des embarras, des histoires, du bruit, mais non spécialement des plaintes (sens d'ailleurs inacceptable dans le texte cité). Enfin je voudrais bien savoir dans quel livret *ad usum virginum* de la célèbre opérette M. M. a lu que Mme Angot était « Peu polie... Mais bavarde — Comme une poissarde » (ce qui, par parenthèse, fait un vers trop long); de mémoire de gamin de Paris, elle fut toujours « Forte en gueule — Peu bégueule ».

Il a manqué à M. Moore de « s'être baigné dans l'Eurotas » — du moins de s'y être baigné longtemps. Et c'est dommage : son enquête fut soigneuse, étendue, fructueuse; on voudrait de bon cœur en reconnaître l'utilité, l'intérêt considérable; le respect de la vérité m'oblige à dire que ses conclusions demeurent incertaines et peu nettes.

M. Fuchs.

---

Paul-J. Salvatore, **Favart's unpublished plays. The rise of the popular comic opera.** Un vol. in-8° de 407 p. New-York (Publications of the Institute of French Studies), 1935.

M. Salvatore s'est proposé d'étudier quarante-trois pièces de Favart, retrouvées parmi les manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Entreprise fort louable, continuant l'effort poursuivi par le regretté van Roosbroek et ses élèves pour faire connaître le « petit théâtre » du XVIIIe siècle, dont l'importance historique a été si longtemps méconnue.

M. Salvatore traite successivement des points suivants : Favart et la *Commedia dell'Arte* : sa conception de l'opéra-comique; les pièces de satire sociale et littéraire; Favart et la *Marianne* de Marivaux; les parodies d'opéras; les types naïfs, précurseurs de *La Chercheuse d'esprit*; les pièces pour les théâtres privés. J'avoue que cet ordre me paraît ressembler singulièrement à du désordre; mais c'est là le moindre défaut du livre.

Le premier devoir d'un auteur qui exhume des œuvres inconnues, c'est d'en procurer un texte correct et soigneusement établi. Or le travail de M. Salvatore dépasse les limites de la négligence pardonnable. Noms propres estropiés; coquilles, parfois réjouissantes; mots et phrases mal coupés; vers faux : on y trouve, en abondance, tout ce qui ne devrait jamais se rencontrer dans une étude de ce genre :

Paul La Croix (p. 36), Mlle La Clairon (p. 193), Mlle Sainal (Sainval, p. 185). Le mari de Mlle Destouches, directrice du théâtre de Lyon, s'appelait Lobreau et non Cobreau (p. 184); M. Roustan a pour prénom Mario et non Marius (p. 164);

Une *ordeur* de musc (p. 232), *Vessoules* [Versailles] (p. 99), *guérir* pour

*quérir* (p. 107), *pipeur* pour *pipeau* (p. 194), *coquette* pour *caquette* (p. 242), *arrime-toi* pour *anime-toi* (p. 201). « De grâce, prêtez-moi dix louis : — Je les jetterai (*sic*) plutôt dans la *scène* » (p. 215); *Ce n'est fait* pour *c'en est fait* (p. 217); *vous n'en aimez pas* pour *vous ne m'aimez pas* (p. 75); *je vais vous servir à bouche; que veux-tu?* (p. 210). Accordez-y sans *résistance* (p. 8, pour rimer avec *rester*): Et je lui reconnais trait pour trait (p. 7, dans un couplet en octosyllabes); J'affecte un air bouffi, je prends un tongros (p. 231). La faute de métrique se double parfois d'un non-sens :

Je frappe des deux mains sur une fête à la mode (p. 232).

Les textes connus ne sont pas mieux traités : la scène où Arsinoé fait à Alceste des « offres de service qui ne sont pas acceptées » (offers him suggestions and friendly advice, but to no avail,... p. 22) est la scène 7 de l'acte III, et non la scène 6 de l'acte V; et voici comment est reproduit un passage de La Fontaine :

Tout en entrant l'époux dit : « J'ai vendu notre cuvier ».
— Combien? dit Mme Anne.
— Quinze beaux francs.
— Va; tu n'est (*sic*) qu'un gros âne. »
. . . . . .
Le marchand voit s'il est de bon aloi.
Et par dedans *la* tâte pièce à pièce.

N'insistons pas : ce livre est à refaire. Conseillons à M. Salvatore de le reconstruire sur un meilleur plan, et de s'adjoindre, pour corriger *avec soin* ses épreuves, un collaborateur familier avec notre littérature et notre langue.

M. Fuchs.

---

Robert Lowenstein. — **Voltaire as an historian of seventeenth century french drama** (*The Johns Hopkins Studies, volume XXV*). Un vol. in-8° de 195 pages. Baltimore, 1935.

Cet ouvrage, publié dans l'intéressante collection que nous devons, depuis 1923, à la double direction de Gilbert Chinard et de Henry Carrington Lancaster, appelle un éloge et une critique, que je vais présenter en toute franchise. Éloge pour la documentation, critique pour la méthode.

Éloge pour la documentation. M. R. Lowenstein a entrepris de découvrir les sources auxquelles Voltaire a puisé toutes les fois qu'il nous parle du théâtre français au XVIIe siècle. On savait déjà à peu près quels livres il avait eus sous la main, l'*Histoire* des frères Parfaict, les *Mémoires* de Louis Racine, la *Bibliothèque* de Maupoint, et Grimarest, et Niceron ; mais on n'avait pas cherché dans quelle mesure Voltaire était redevable des faits et des opinions qu'il énonce à ces ouvrages contemporains. L'étude de M. Lowenstein a pour but de faire ressortir cette dette, et sa conclusion, très nette, paraît juste après toutes les preuves de détail qu'il nous soumet : en dehors des grands auteurs, Corneille, Molière, Racine, Quinault, et de quelques fragments des auteurs secondaires, Voltaire n'a pas lu les pièces qu'il cite, surtout celles de la première moitié du siècle; il reprend, sans les reviser par un jugement personnel, les opinions traditionnelles qu'il trouve dans les compilations et les répertoires ; quant aux faits de l'histoire littéraire proprement dite, il les accepte tels qu'ils lui sont fournis dans les mêmes livres, même quand il s'agit des grandes œuvres : c'est ainsi que les frères Parfaict pour Corneille, et Louis Racine pour Racine, sont des sources aveuglément suivies. Dans son ensemble, la démonstration de M. Lowenstein est décisive[1], et nous devons le remercier de son travail minutieux et complet.

1. Peut-être tend-elle un peu trop, néanmoins, à dénier toute originalité à Voltaire

La critique que je me décide à proposer, et qui est plutôt l'expression d'un différend sur la conception du sujet, m'a été suggérée par le titre même de cette étude, et s'est trouvée confirmée par le plan suivi et les grandes lignes de la conclusion. « Voltaire, historien du théâtre français », c'est bien la question; le mot d'*historien* revient très souvent au cours de l'exposé, et c'est aussi par là que Voltaire est finalement jugé, dans une série de formules d'ailleurs négatives : « Il est difficile de considérer sérieusement Voltaire comme un historien de la littérature... (p. 182). Comme historien de la littérature, il n'a jamais atteint le rang élevé qu'il occupe comme historien dans d'autres domaines (p. 184). » J'avoue que ces conclusions sont rigoureusement justes ; cependant, elles me paraissent mettre l'accent sur un problème artificiel. Car, enfin, Voltaire a-t-il jamais prétendu faire de l' « histoire littéraire »? Nous savons qu'il méprisait ce genre d'érudition (cf. p. 183), et l'on devait *a priori* s'attendre à ne trouver sur ce terrain aucune initiative véritable de sa part. J'irai plus loin : existe-t-il, dans ses œuvres, des intentions authentiques d'histoire littéraire? Ni le chapitre des *Beaux-Arts* du *Siècle de Louis XIV*, ni celui des *Arts* dans l'*Essai sur les Mœurs* ne sauraient s'y rattacher : ce sont des « tableaux » où les jugements de goût tiennent toute la place ; le *Commentaire sur Corneille* n'a rien d'une histoire, et son titre dit assez son but. Il reste la *Vie de Molière* et le *Catalogue des Écrivains*, surtout faits d'anecdotes, et qui ne se présentent que comme des compilations sans prétention d'originalité.

Dès lors, peut-on faire reposer solidement toute cette étude sur « Voltaire, historien du théâtre »? M. Lowenstein reconnaît, au début de son chapitre sur Racine (p. 139), qu'ici Voltaire est « presque entièrement critique littéraire, et très rarement historien »; voilà où nous serons d'accord, à condition que ce jugement soit étendu à l'ensemble de l'étude. Pourquoi vouloir, en effet, que Voltaire ait traité Corneille historiquement? Le *Commentaire* n'a de l'histoire que la succession chronologique des pièces. Pourquoi surtout chercher des notions historiques dans les notes éparses consacrées aux précurseurs de Corneille (chapitre I) et même aux dramaturges secondaires du milieu et de la fin du siècle (chap. III, V et VII)? Puisque le goût de Voltaire commande ses jugements dans tous les cas (cf. p. 184, 185), le vrai sujet, le sujet légitime est, non pas « Voltaire, historien du théâtre », mais « Voltaire, critique du théâtre ». Et sans doute me dira-t-on qu'il est toujours permis de poser des questions par l'extérieur, même quand elles aboutissent, comme ici, à des résultats négatifs (et je tiens le résultat présent pour une excellente contribution aux recherches voltairiennes) ; cependant, ce procédé a des inconvénients certains, dont le plus grave est de partir d'un cadre tout fait, étranger à l'écrivain, et de le mesurer sous ce cadre qui fait nécessairement apparaître des insuffisances, voire une carence complète, mais laisse échapper en même temps l'allure personnelle et irremplaçable de la vie. Aux rigueurs systématiques de Brunetière, je préférerai toujours l'« effusion » de Sainte-Beuve, qui écoutait les écrivains, et les écoutait longtemps, « sans les presser ». Évidemment, M. Lowenstein ne « presse » pas Voltaire, mais il

en matière de goût critique. Par exemple, à propos du parallèle classique entre Corneille et Racine, cette originalité, nous dit-on, se réduit à une pure forme : « The exquisiteness of the expression of his taste and the clarity of his vision » (p. 160); et, pourtant, le développement qui suit laisse entrevoir une position assez personnelle (p. 162) à l'égard de la théorie du goût et du génie. Vauvenargues est cité pour son opinion anti-cornélienne, mais il ne faut pas oublier que Voltaire s'élevait contre une condamnation trop absolue de Corneille ; car s'il suit dans son ensemble le goût de son temps (*he was a follower, not a challenger*, p. 183), il sait lui résister sur bien des points de détail, non par esprit de contradiction, comme on l'a dit quelquefois, mais par un souci de *nuances* dans le jugement littéraire, et il y a là certainement mieux qu'une originalité de forme et de clarification.

« regrette », tout le long de son étude, de ne pas trouver chez lui une matière plus substantielle par rapport à la question posée. C'est que la question posée n'est pas « voltairienne », elle n'est pas une émanation de l'œuvre de Voltaire, elle lui est imposée. D'où la maigreur du tableau de chasse, d'où une gêne constante au cours du développement, dont le plus clair est de faire ressortir les bévues, les ignorances, ou tout simplement le sans-gêne de l' « historien ». A vrai dire, nous n'avons ici que quelques ficelles destinées à soutenir un vaste décor; l'identification de ces ficelles est chose nécessaire, mais ne nous étonnons pas de les voir faites de chanvre.

Une simple remarque concernant les références. Elles sont toutes minutieusement notées sur l'édition Moland, mais, suivant une coutume qui tend, je crois, à se généraliser dans les études d'histoire littéraire, l'auteur se croit souvent quitte en nous donnant la page et le tome. Or, quand nous sommes dans une œuvre aussi multiple que celle de Voltaire, je tiens qu'une précision indiquant de quelle partie de l'œuvre il s'agit (et même, pour la correspondance, quel est le destinataire) est presque toujours indispensable, plus encore que la référence de Moland, dont on peut souvent se passer. D'une part, en effet, le lecteur a besoin de ces références *concrètes* pour mieux suivre le développement et situer d'un coup d'œil les allusions et les citations; d'autre part, il n'est pas indifférent de savoir où, et quand, et pour qui, Voltaire a exprimé telle opinion, car beaucoup de ses points de vue sont commandés par les circonstances et il importe de les replacer exactement dans leur atmosphère.

Cette remarque ne s'applique pas personnellement à M. Lowenstein, qui a utilisé la présentation de la plupart des études contemporaines. J'ai simplement saisi l'occasion de proposer ici une modification à cette habitude. Encore une fois, le travail que je viens d'analyser témoigne d'une érudition très avertie, et si je l'ai souhaité un peu différent dans sa conception générale, c'est qu'on a le droit d'être exigeant pour les bons.

RAYMOND NAVES.

---

DAVID-OWEN EVANS, **Le roman social sous la monarchie de juillet**. Un vol. in-8° de 167 p. Paris. Presses universitaires.

Cet ouvrage a les mêmes qualités et défauts que *Le Drame moderne à l'époque romantique* du même auteur. On a déjà montré vingt fois, à propos de V. Hugo, de Balzac, de G. Sand,... etc., l'importance des préoccupations sociales dans la littérature, de 1830 à 1848, et particulièrement dans le roman. Mais l'inventaire de ces romans était fort incomplet. M. Evans nous apporte un dépouillement plus abondant (environ 250 romans) et qui est sans doute suffisant en nombre. Les conclusions qu'il en dégage sont fort claires et souvent intéressantes. Le roman, quelles que soient ses intentions sociales, est alors fort peu « réaliste », ou « scientifique » ou « positif »; il est tout rempli d'une sorte d'exaltation mystique ou, comme le dit fort bien M. Evans, « apostolique ». D'autre part, si romantiques que soient ces romans, ils sont fort différents de cette image que les pourfendeurs du romantisme ont fabriquée de toutes pièces pour avoir le plaisir de l'exterminer. Ils ne proclament pas les « droits de la passion » et les délices de « l'amour libre »; ils ne vouent pas le mariage au mépris des grandes âmes. Ils maudissent tout simplement le mariage d'argent et réclament, pour une part, le divorce. M. Evans a fort bien précisé cette morale prudente et sage, notamment à propos de G. Sand. Il aurait pu ajouter d'ailleurs que, dans *Valentine*, si Valentine devient la maîtresse de Bénédict (pour en mourir) elle ne trompe point son mari, diplomate lointain et dédaigneux, qui l'a laissée vierge et qui, même pour les lois divines, n'est donc point son mari.

Chemin faisant il y a, chez M. Evans, d'autres vues fort justes sur l'absence d'originalité des idées sociales de Balzac, sur ce qu'il y a de timide dans le féminisme de G. Sand..., etc.

Par contre, il y a des vues trop hâtives ou parfois des erreurs. Comment ont été choisis ces 250 romans? Il en a paru certainement bien plus. A défaut d'un dépouillement complet, certainement inutile, il aurait fallu retenir les plus importants. De temps à autre, M. Evans nous marque bien le succès de tel ou tel d'entre eux, mais ce n'est qu'exceptionnel et presque toujours par des preuves indirectes, par l'opinion de tel critique ou contemporain. Il aurait été plus simple de retenir d'abord, comme plus significatifs, ceux qui ont eu plusieurs éditions. D'autre part, les horizons du livre sont un peu étroits. Très sagement M. Evans marque, de temps à autre, les directions opposées que prennent les thèses sociales de ces romans, catholiques ou déistes, conservatrices ou socialistes,... etc. Mais nous n'en pouvons garder qu'une idée imparfaite de la place prise par le roman social dans l'*ensemble du roman entre 1830 et 1848*. S'il y a 250 romans à thèses plus ou moins sociales, n'y en a-t-il pas 500 ou 1000 qui n'ont aucun désir de prêcher? Paul de Kock n'est-il pas encore le romancier le plus lu? De même toute une école se dresse contre la littérature sociale, celle de « l'art pour l'art ». M. Evans semble ignorer l'excellent livre de M. Jasinski sur *Les années romantiques de Th. Gautier*; il lui aurait montré l'importance de cette école — en même temps, d'ailleurs, qu'il aurait grossi son dossier trop court sur les ennemis du « bourgeois ».

Dans le détail, l'information un peu courte entraîne des erreurs. Je regrette que la bibliographie des ouvrages consultés retienne une bonne douzaine de livres, déjà anciens, très justement oubliés et sans aucune valeur historique, auxquels on pourrait substituer sans peine une autre douzaine d'études beaucoup mieux informées et que M. Evans semble ignorer. P. 14 : ne pas dire que les romans de Mme Riccoboni « bafouent les hommes »; c'est fort exagéré. P. 59 : quels que soient les droits du goût personnel, comment dire que le *Manuscrit vert* de Drouineau est « infiniment plus lisible que *Lélia* ou *Valentine* ». Passe pour *Lélia*. Mais *Valentine* contient quelques-unes des pages les plus délicieuses de la littérature descriptive, et Drouineau écrit comme un monsieur qui s'applique. P. 90 : il est très vrai qu'il existe une « erreur très générale » qui confond le socialisme romantique avec un socialisme collectiviste. Malgré Saint-Simon et Fourier, il est très vrai que le « démocratique » romantique reste très individualiste; et M. Evans l'a très justement marqué. Par contre, nul historien bien informé n'a plus tendance, depuis longtemps, à confondre l'individualisme romantique avec l'art pour l'art. Un certain nombre des vues générales, notamment celles de la Conclusion, sont tout à fait aventureuses. Comment dire que « le roman de la monarchie de Juillet est essentiellement la continuation et le produit du roman français du XVIIIe siècle »; tout au plus peut-on dire que ce roman *ressemble* à certains romans de la deuxième moitié du XVIIIe siècle et qui sont d'ailleurs de beaucoup les moins nombreux. Comment dire que « le drame romantique également remonte au drame philosophique [du XVIIIe siècle] et éventuellement à la comédie larmoyante de Nivelle de la Chaussée »; cela n'est vrai que pour certains drames, ceux que M. Evans appelle modernes; le drame proprement romantique se rattache bien plutôt à la pure tragédie classique. Le jugement général sur le romantisme (pp. 162 et suivantes) est à la fois vrai et faux, pour la raison qu'il y a en réalité plusieurs romantismes et qu'il est impossible de porter des jugements généraux.

Daniel Mornet.

Elton Hocking, **Ferdinand Brunetière, the Evolution of a Critic**. Un vol. in-8° de 273 p. Madison (University of Wisconsin Studies), 1936.

L'autorité de Brunetière connaît, depuis quelques années, un regain ou un réveil dont on pourrait relever les signes en France. Mais les témoignages de l'étranger ne sont pas moins dignes d'attention : après le *Ferdinand Brunetière* de Curtius (Strasbourg, Tübner, 1914), le livre hostile de Walter Jéquier sur *Brunetière et la critique littéraire* (Lausanne, 1922), *Le Classicisme de Ferdinand Brunetière* de L.-J. Bondy (Baltimore 1930), voici une étude étendue, animée d'un profond désir de comprendre et de réhabiliter. Brunetière en eût aimé le titre : ce mot d'*évolution* sur la couverture lui aurait paru, sans doute, de bon augure. Peut-être, à vrai dire, la table des matières ne tient elle pas la promesse de la couverture. Non pas que la structure n'en soit pas vigoureuse : chapitre I, *L'Homme* ; chapitre II, *Le Traditionaliste* ; chapitre III, *Le Rationaliste* ; chapitre IV, *Le Moraliste* ; on peut même y discerner, dans la succession de ces rubriques, la ligne continue des étapes successives par lesquelles le tempérament profond de Brunetière a passé tour à tour. Pourtant, je ne sais si le critique de *L'Évolution des genres* et des *Époques du Théâtre français* n'aurait pas préféré un autre plan, qui permît de suivre les époques de sa pensée et l'évolution de son caractère. N'est-ce pas dans l'étroite union de *The Man* et de *The Traditionalist*, de ce dernier et de *The Rationalist*, ou de *The Moralist*, dans leur dialogue incessant et leurs oppositions parfois pathétiques, que réside le drame secret de Brunetière, le drame même de son temps ? Ne séparons pas Brunetière de ce temps dont il a reflété les luttes et les inquiétudes. L'*évolution* du critique, c'est l'évolution d'un quart de siècle, à laquelle il a cédé parfois, et parfois résisté désespérément.

Pour donner à ce tableau toute son ampleur, ce volume, qui résume un grand nombre de lectures et de recherches, devrait en résumer plus encore, et de plus curieuses. Certes, l'auteur s'est adressé aux meilleurs interprètes de Brunetière, à M. Victor Giraud, à M. Jacques Nanteuil, à ceux qui, comme Bourget, Lemaître, Faguet, ont enregistré, en face du maître impérieux, les premières réactions de sa génération. Il a voulu remonter à ses premiers articles, à ceux qui n'ont pas été recueillis en volumes, à ces pages de la *Revue Bleue* où l'audacieux débutant passait indifféremment de Saint Louis à Darwin, des peuples de l'Orient aux chansons épiques de la Russie. Mais cette quête aux articles épars s'est arrêtée trop tôt. Il est un Brunetière critique dramatique, critique de Porto-Riche, de Vacquerie ou de Pierre Decourcelle, de Meilhac, de Sardou ou de Becque, dont on pourrait composer tout un volume, et que M. Elton Hocking ne paraît pas avoir dépisté[1]. Je sais que l'on a toujours mauvaise grâce à se citer soi-même, et je ne suggérerai pas ici qu'il aurait trouvé quelques indications et quelques textes inédits dans telle étude de la *Rassegna di Studi francesi* (juillet-octobre 1928), de la *Revue Bleue* (6 janvier 1934), de la *Revue d'Histoire Littéraire* (avril-juin 1933), de la *Revue Générale* (15 avril 1925) sur *Brunetière et l'Italie*, *Brunetière et la Revue Bleue*, Brunetière juge de Béranger, *Brunetière et Taine*. Mais il est des avenues d'histoire littéraire où nous aurions voulu le voir s'engager : par exemple, dans cette fin du XIX^e^ siècle, Brunetière est assurément de ceux qui, après Taine, aux côtés de Joseph Texte, ont ouvert la voie à la littérature

1. Je ne crois pas que l'on se soit avisé jusqu'ici qu'une série d'articles signés F. B., et consacrés aux romanciers contemporains (notamment à Cherbuliez, à la Comtesse Olga Cantacuzène Altieri..., etc.) ont paru dans *Le Parlement* en 1880. Une lettre de Brunetière à son frère Charles (8 mai 1880) ne permet pas de douter qu'il soit l'auteur de cette série ; et un article de C. de Varigny, dans *Le Parlement* du 9 février 1880, sur les *Études critiques*, semble être la préface de cette collaboration.

comparée. Ce ne sont pas seulement des cours inédits de l'École Normale, ce sont maintes pages publiées, qui permettent de donner sa juste place à ce Brunetière inattendu ; et les cinq pages que ce volume consacre aux *Foreign Literatures* signalent plutôt qu'elles ne traitent ce sujet dont M. Paul Van Tieghem, dans son petit livre de *La Littérature comparée*, n'a pas méconnu le vif intérêt. Parmi les manuscrits du critique, auxquels l'obligeance de Mme Brunetière nous a donné accès, nous avons relevé toute une leçon sur l'étude comparative des littératures, où il s'étonne que, « dans un siècle où la méthode comparative a renouvelé la face de toutes les sciences, l'histoire littéraire en soit là qu'à Paris, de tant de chaires de toute nature, il n'y en ait pas une de littérature comparée ».

Ce livre qui nous vient d'Amérique nous invite, ce me semble, à chercher, parmi ces dossiers où s'accumulent tant de notes et de schémas de cours, la conférence que Brunetière a consacrée à la critique, en Amérique même. Qu'il nous soit permis de la citer ici ; elle formera un appendice piquant à l'étude diligente et informée de M. Elton Hocking, et éclairera cette « évolution du critique » qu'il s'est efforcé de retracer :

« J'ai un peu hésité sur la manière, disait Brunetière à ses étudiants d'outre-Atlantique, en cette année 1897. Il y en avait en effet plusieurs et, par exemple : 1° j'aurais pu diviser la critique par genres : critique littéraire, critique dramatique, critique d'art : la critique d'art qu'en effet on oublie trop souvent a produit des œuvres remarquables... 2° ou bien encore j'aurais pu... m'attacher aux œuvres maîtresses et vous dire ce que je pense de P. Bourget, J. Lemaître, Faguet, Anatole France, M. de Vogüé, dont un seul livre, sur le Roman russe, le livre qui a fait connaître à l'Europe et à vous Tolstoï et Dostoïewski, a si profondément modifié l'idée que l'on se faisait du naturalisme ; 3° ou, enfin, j'aurais pu m'attacher uniquement aux idées sans nommer personne, les entrechoquer les unes contre les autres et tâcher d'en dégager quelques conclusions. Et c'est un peu ce que je vais faire. Mais, pour animer cette analyse et vous la rendre plus vivante, il m'a paru que je ne ferais pas mal de m'y mêler un peu moi-même. Car, enfin, puisqu'un homme politique, un administrateur, un militaire, un artiste même n'hésitent pas à parler d'eux, à essayer de dire ce qu'ils ont voulu faire, ce qu'ils croient avoir fait, je ne vois pas pourquoi un critique aussi, lui, n'aurait pas une fois le même courage et ne parlerait pas de son effort avec la même liberté. Je le puis d'autant plus aisément que depuis vingt-trois ans mon effort a été de sortir de moi-même et de donner à la critique, je ne dis pas une *base scientifique*, mais une base solide, — indépendante des goûts personnels du critique, — tout à fait objective, ainsi que disent les philosophes, et indépendante enfin des œuvres mêmes. Il existe une Logique formelle, c'est-à-dire des règles ou des lois du raisonnement qui sont indépendantes du contenu du raisonnement. Pareillement, il existe une Critique formelle et c'est elle que je me suis efforcé [de réaliser]. J'avais été précédé par deux hommes, Taine, Sainte-Beuve.

« Sainte-Beuve, dans les *Portraits contemporains*, les *Causeries du Lundi*, *Port-Royal*, avait fait sur la littérature française l'enquête la plus minutieuse, la plus détaillée, la plus individuelle surtout qu'on ait jamais faite sur une littérature. Il en avait reconnu les frontières, délimité les provinces, ou encore il en avait groupé les talents par familles d'esprits comme on fait dans un herbier les plantes, dans une galerie les animaux.

« Taine avait fait un pas de plus dans ses *Essais de Critique et d'Histoire*, dans sa *Littérature Anglaise* qui demeure avec tous ses défauts l'une des meilleures. Il avait établi ce qu'il appelait *parenté des sciences morales avec les naturelles* ; il avait essayé de montrer *que les grandes lois qui gouvernent et développent les espèces dans la nature* sont celles qui gouvernent et développent des genres ou espèces littéraires, et, pour ma part, quand je commençais de réfléchir, j'en

étais convaincu comme lui. Mais, en y songeant davantage, quelques doutes me vinrent. Je voyais bien qu'en un certain sens aucun de nous n'est lui-même ouvrier de son talent ou génie, la volonté qui peut beaucoup de choses n'a jamais créé le don de nature qui fait l'artiste, et pour faire un ténor j'entendais bien que la première condition est de ne pas avoir une voix de basse ; mais aussitôt après il me semblait que les explications n'expliquaient rien, qu'elles ne rendaient pas compte de cette individualité qui est caractéristique de l'artiste.

« Qu'est-ce, en effet, messieurs, qu'un peintre ou un sculpteur ? C'est un homme à qui les couleurs et les formes parlent un langage intime et secret qu'elles ne parlent pas à tout le monde. C'est une exception parmi ses contemporains ; et je veux bien que les exceptions confirment la règle, mais la règle n'explique pas les exceptions. D'un autre côté, je ne pouvais admettre qu'en face d'une œuvre humaine, peinture ou poésie, la critique se comportât comme en présence d'un animal, grenouille ou éléphant. La grenouille ou l'éléphant sont ce qu'ils doivent être, et c'est pourquoi, quand on dit d'un homme qu'il est, par exemple, cruel comme un tigre, têtu comme un âne, méchant comme un singe, c'est l'animal qu'on insulte. Mais évidemment, en présence des œuvres humaines, nous ne pouvons affecter la même indifférence, nous ne pouvons nous empêcher d'approuver ou de blâmer, d'aimer ou de haïr, d'admirer où d'être repoussés. Quel est le principe de cette admiration, voilà encore une question que Taine avait négligé de résoudre, où plutôt il l'avait bien essayé dans ses leçons sur l'Idéal dans l'art, mais il n'y avait pas réussi. C'est sur ces entrefaites que je lus ou relus Darwin (Origine des Espèces, Variations des Animaux). Il triomphait lui-même alors, après avoir essuyé bien des contradictions, et, sur les ruines de l'ancienne biologie, c'en était une nouvelle, grâce à lui, qui s'élevait.

« Puisque j'admettais en principe l'assimilation de l'histoire littéraire et de l'histoire naturelle, je pris donc la résolution de pousser jusqu'au bout et, si je le pouvais, d'introduire dans la critique le principe d'évolution. Arrêtons-nous sur ce point... L'évolution avait de grands avantages : 1° elle expliquait les variations des genres littéraires, comment ils naissent, se développent, et comment ils se changent en d'autres ; 2° elle proclamait les droits de l'*Individualité*, car, d'après Darwin, comment se forme une espèce nouvelle ? C'est justement quand, dans un troupeau dont tous les individus sont semblables, on en voit apparaître un plus vigoureux, un plus fort, un mieux doué sous le rapport de l'intelligence, qui fait souche et dont les qualités s'accumulent dans ses descendants. N'est-ce pas tout justement le cas du grand artiste, de Michel-Ange ou Shakespeare, Beethoven ou Victor Hugo ? Ils sont mieux doués, ils font école, on les imite, leurs qualités deviennent banales, et la musique ou le théâtre en sont révolutionnés jusqu'au jour où, dans le même genre, on voit paraître un autre individu ; 3° et par là même dans l'histoire des choses mortes, la théorie de l'Évolution introduit ainsi un principe de mouvement ou de variation qui lui donne vraiment de l'intérêt et de la vie.

« On m'a beaucoup contesté ces principes et, deux ou trois de mes confrères en particulier, dans des écrits ou des discours, d'Haussonville, J. Lemaître, Anatole France, les ont combattus vivement. M. Anatole France m'a fait observer que cette prétention de sortir de soi-même était insoutenable. Nous ne connaissons jamais que nous-mêmes, m'a-t-il dit, et les autres hommes sont une énigme perpétuelle pour nous. Quand vous prétendez les expliquer, les classer, les juger, vous ne nous faites jamais voir que vous-même et vous seul. Shakespeare seul a connu Shakespeare, Victor Hugo a emporté le secret de Victor Hugo dans la tombe, et ni vous ni personne ne nous direz jamais ce que c'est qu'*Othello*, *Macbeth*, *Le roi Lear*, mais uniquement ce que vous en pensez. M. J. Lemaître a ajouté : « J'ai une opinion sur Racine et vous

en avez une autre, cela fait deux, et un troisième en a une troisième, cela fait trois. Pourquoi voulez-vous que la mienne se soumette à la vôtre ? Il est d'ailleurs bien plus amusant d'avoir trois opinions sur Racine que de n'en avoir qu'une, et même, plus il y en aura, plus cela sera divertissant. Mais si aucune n'était la bonne, c'est ce qu'il y aurait de plus amusant encore, et qui sait si la fonction de la critique ne serait pas de multiplier à l'infini les opinions sur le même sujet ? Après tout, même dans un critique, ce qui importe au public ce n'est pas les choses dont il parle, c'est la manière dont il en parle, ce n'est pas son sujet, c'est lui-même, et nous intéresser à lui, voilà l'objet qu'il faut surtout poursuivre. De son côté, d'un tout autre point de vue, M. d'Haussonville a exprimé la crainte que l'évolution ne fût qu'un grand mot un peu vide de sens qui, peut-être, ne voudrait rien dire, à moins qu'il ne voulût dire quelque chose de dangereux, comme si, par exemple, en s'en servant on prétendait restreindre la liberté de l'artiste, faire de lui l'instrument de la fatalité, l'absorber dans la nature, finalement, proclamer son entière irresponsabilité.

« J'ai répondu à M. Lemaître qu'il abusait de son esprit malicieux et subtil pour exagérer la *diversité des opinions humaines*. En fait, il n'y a pas sur Racine autant d'opinions qu'il le dit, et les jugements qu'on en porte sont d'ailleurs plus ou moins heureusement motivés, mais toujours le même jugement. C'est que nous ne sommes pas nous-mêmes aussi originaux que nous le voudrions, nous nous ressemblons plus que nous ne croyons :

> Humani generis mores tibi nosse volenti
> Sufficit una domus... (Épig. de Richardson),

et pour moi, plus je vais, plus je suis étonné de voir combien je ressemble à tout le monde, combien il y a peu de choses en moi qui soient vraiment miennes, que je ne partage avec mes semblables, qui me constituent une personnalité ou originalité. J'ai répondu à M. France que si nous ne pouvons sortir de nous-mêmes, nous ne le pouvons pas plus à l'égard de la nature que des hommes, et ainsi que son scepticisme s'étendrait à la science entière; que si nous en croyions le témoignage de nos yeux, le soleil tournerait autour de la terre. Nous savons pourtant le contraire, et il y a donc des vérités que nous pouvons atteindre; nos impressions ne sont pas la mesure des choses, nous pouvons réagir contre elles, nous pouvons les subordonner à quelque chose qui les dépasse. J'ai ajouté à mon tour que l'un des hommes qui aient le moins connu V. Hugo est V. Hugo lui-même et cette ignorance de soi fait partie de la définition du génie. L'homme de génie ne sait d'où viennent ses idées et là est son génie. Et, enfin, je n'ai pas répondu à d'Haussonville parce qu'il n'est pas d'usage chez nous que l'on réponde publiquement à un discours académique... Mais j'ai fait mieux que de lui répondre, en essayant d'établir la ligne de démarcation entre les sciences morales et les sciences naturelles. Pour cela, j'ai appuyé sur la distinction que je vous indiquais et vingt fois j'ai fait observer que l'art est une création de l'homme, que poésie, peinture, sculpture, théâtre n'existent pas en soi ni pour soi, mais pour l'homme et dans leurs rapports avec la société. S'il n'y avait plus d'hommes il y aurait encore des animaux, de la vie, des planètes, une nature, il n'y aurait évidemment pas d'art, et j'en ai conclu que l'art avait une destination ou fonction sociale. Je me suis efforcé de déterminer cette fonction sociale et je ne l'ai pas fait du tout *a priori*, mais en m'aidant de la comparaison et avec le secours de l'histoire. Il m'a semblé que si l'anatomie comparée, la physiologie comparée, la philologie comparée avaient, dans le siècle où nous sommes, éclairé d'une si vive lumière, la critique comparée en pourrait faire autant dans son domaine. On se moque de ceux qui comparent, et, comme on dit, qui donnent des rangs. On semble croire que l'idéal de la critique serait de jouir de tout un peu confusément. On répète

le proverbe : « Comparaison n'est pas raison ». Et on a raison. Mais après cela, et aussi longtemps que de deux grandeurs, pour savoir laquelle est la plus grande et laquelle la plus petite, il faudra bien qu'on les compare, la comparaison demeurera le plus sûr instrument de connaissance comparative, et la connaissance comparative sera toujours la base de la connaissance complète. C'est ce que nous n'avons pas assez en France : la *Littérature comparée*.

« Pour moi, cette comparaison m'a montré que, comme les œuvres de la nature, l'œuvre d'art était placée d'autant plus haut dans l'échelle que : 1° elle était plus complexe ; 2° elle exprimait d'une manière plus particulière des caractères plus généraux. Telle est, par exemple, la tragédie de Shakespeare, *Othello*, qui exprime fortement quelque chose d'éternel et d'humain, la *Jalousie*, mais qui exprime en même temps tout le pittoresque et toute la coloration de la Venise du XV^e^ siècle, qui exprime ce qu'il y a d'antagonisme ou de haine même au fond de tout amour lorsque ni l'âge, ni les goûts, ni la race ne sont les mêmes, et qui exprime encore l'idée de l'expiation à laquelle nous voue tout oubli des devoirs élémentaires. Et, d'un autre côté, j'ai cru voir que, comme dans les œuvres de l'homme, cette valeur esthétique, pour valoir tout son prix, devait s'augmenter d'un coefficient social ou sociologique dont la mesure est l'étendue des relations sociales et l'importance historique des connexions que l'œuvre d'art implique, la manière dont l'auteur lui-même les conçoit, le conseil et la leçon que sans y songer il nous donne. Songez-y bien, messieurs, qu'est-ce qu'un tableau, qu'un livre obscène, immoral ? C'est un livre ou un tableau qui tendent à désunir la société des hommes, à diminuer en la dégradant la valeur de la personne humaine, à railler ou déshonorer ce qu'il est bon qu'on respecte ; et je n'en connais guère d'autre ni de plus sûre définition. On peut tirer de là de nombreuses conséquences, mais on peut surtout tirer des principes fixes de jugement des œuvres, et si ce n'est pas moi ce sont d'autres qui les en tireront. Et, en attendant, là est l'explication de l'importance de la critique au XIX^e^ siècle. Elle est vraiment devenue la *Science des produits de l'esprit humain*, comme Renan l'a quelque part éloquemment appelée...

« Ainsi comprise, elle peut être d'une utilité singulière aux artistes qui ne la repoussent qu'autant qu'elle est une raillerie et qu'elle a pour objet de leur disputer le droit d'être eux-mêmes. Il lui est arrivé et il peut lui arriver encore de donner à l'art des directions fécondes ; et deux fois au moins dans le monde, au XVI^e^ siècle, c'est la critique qui a tiré la poésie française de l'ornière où elle se traînait, et si Ronsard est un critique autant qu'un poète, c'est la critique qui a constitué l'idéal classique ; mais, au XVIII^e^ siècle, c'est elle aussi qui l'a détruit et, sur les débris de l'ancien idéal, elle a constitué le nouveau (Lessing, Herder). Et enfin, messieurs, quand on l'entend comme il faut l'entendre, c'est elle qui rétablit constamment entre les artistes les distinctions, les distances et les rangs, que la camaraderie, que la mode, que l'indifférence publique sont toujours prêtes à confondre et embrouiller. Ce sont là des services, et voilà pourquoi quelques attaques ou plaisanteries qu'on dirige contre elle, la critique ne périra pas, mais, au contraire, elle exercera de plus en plus d'influence, parce qu'à mesure que nos sociétés deviendront de plus en plus démocratiques, la capacité de juger deviendra de plus en plus le lot de quelques-uns et, dans l'universelle confusion des goûts, ce seront les artistes et les foules elles-mêmes qui réclameront des juges, des indications, des guides. »

PIERRE MOREAU.

Victor Giraud, **Anatole France**. Un vol. in-12 de 260 pages. Desclée de Brouwer, s. d. Paris, [1935].

Ouvrage très remarquable et qui est sans doute à la fois la meilleure et la plus agréable étude que nous ayons sur Anatole France. L'exposé a cette clarté, cette aisance, cette sûreté et cette souplesse de style qui sont la marque de M. Victor Giraud. Mais le livre a, du moins pour moi, un autre intérêt. Il illustre les bienfaits d'une certaine méthode, de certains scrupules et je demande la permission de raisonner un peu sur ce point.

« Nous essayons, dit M. V. Giraud, de définir Anatole France, nous ne le discutons pas » (p. 232). L'étude se propose d'être « cette histoire morale » (p. 11). Seulement il peut y avoir une histoire rigoureusement objective, qui constate et qui ne juge pas; comme il peut y avoir une histoire qui juge. En réalité tout le livre de M. V. Giraud est un jugement et un jugement sévère qui dans l'œuvre d'A. France trie constamment ce qui est bon, ce qui est moins bon, ce qui est mauvais pour le goût de M. V. Giraud. Il n'est même pas douteux que, pour lui, le mauvais l'emporte sur le bon. Ce n'est pas par hasard que l'ouvrage se termine sur ce jugement d' « un mathématicien philosophe et fin lettré » : « Anatole France? le plus séduisant et le plus dangereux professeur d'anarchie que nous ayons eu depuis cinquante ans ». Il est très certain que M. V. Giraud prend à son compte l'opinion du mathématicien. Je ne suis pas un dévot d'A. France. Et pourtant, constamment, mon jugement résiste à celui de M. Giraud ou refuse formellement de se laisser convaincre. Pourquoi le procédé de digression perpétuelle de *la Vie littéraire* serait-il « fatigant à la longue »? Il me semble moins fatigant que la logique impérative et trop souvent ignorante des faits qui est la manière de Brunetière. Est-il certain que cette conception qui fait de la critique les aventures d'une âme au milieu des chefs-d'œuvre soit illégitime (p. 106)? C'est une opinion. Faut-il admirer *Le Disciple* de Bourget, Brunetière qui le défend « avec sa bravoure et sa décision coutumières » (de quelle bravoure avait-il besoin?) et condamner A. France qui prend parti contre Bourget? C'est une opinion. La mienne est que la thèse du *Disciple* est exactement inepte. Le disciple veut prouver que la doctrine du maître est vraie en en faisant une expérience décisive, c'est-à-dire particulièrement difficile à réussir. Elle réussit. Donc la philosophie matérialiste d'Adrien Sixte est vraie; et ce n'est pas ce que Bourget entendait démontrer. Faut-il juger hâtive, banale et désobligeante la psychologie du *Lys Rouge* parce que l'amour de Thérèse et de son amant est avant tout sensuel et tel que peuvent l'éprouver une fille des rues et un rôdeur? Mais n'a-t-on pas loué cent fois Racine parce qu'*Andromaque* pourrait être un fait divers; et *Phèdre*, n'est-elle pas, à ce compte, plus animale encore que Thérèse? Est-il vrai qu'on ne goûtera pas beaucoup, « dans un demi-siècle d'ici, cette ironie perpétuelle, et si monotone à la longue », de l'*Histoire contemporaine*? Mais on goûte bien, après quelque deux siècles, l'ironie perpétuelle des contes de Voltaire et, par exemple, ce *Zadig* dont on fait même encore des éditions pour livres d'étrennes et de prix? Est-ce un moyen de juger *Crainquebille* que de dire, même en passant, qu'on l'a trouvé « dans le repaire d'un des plus sinistres compagnons de la bande tragique »? On en a dit tout autant du *Dictionnaire philosophique* quand on a voulu couper le cou au chevalier de la Barre. Et je veux bien que, dans son exagération, l'aventure soit peu vraisemblable. Mais cette exagération comique est dans Rabelais, dans Molière, dans Voltaire... ou dans Courteline. Est-il vrai que l'*Ile des Pingouins* ne vaille pas mieux que l'*Agésilas* de Corneille? J'y trouve, quant à moi, bien des choses exquises, ne fût-ce que l'invention des premiers voiles,... etc., etc. A travers tous ces détails et bien d'autres il est parfaitement transparent que M. V. Giraud reproche à Anatole France deux crimes également irrémissibles et dont toute son œuvre est infectée : il a été sensuel;

il a été irréligieux et même anticlérical. Je n'ai aucun désir de le défendre sur ces deux points, mais enfin ce sont des crimes d'opinion. Et quels jugements porterions-nous, à ce compte, et sur Rabelais, et sur Ronsard et sur Malherbe, « le père Luxure » et sur vingt autres.

Je pourrais continuer ce procès de tendances; et pourtant, si rétif que je sois à bien des jugements de M. V. Giraud, je n'en pense pas moins que son livre est remarquable, c'est à dire que, dans l'ensemble, il est non seulement agréable et vivant, mais vrai. La contradiction n'est qu'apparente. Un peintre nous donne un portrait qui imprime en nous une profonde impression de vérité; nous pouvons fort bien, ensuite, selon notre tempérament, imaginer à travers cette impression une personne qui nous soit ou sympathique ou antipathique. Madame Bovary peut nous être plutôt sympathique, ou odieuse. Tout de même M. V. Giraud juge son portrait d'A. France; mais ce portrait n'est pas fait, après coup, sur un jugement préconçu, comme il arrive si souvent. En toute sincérité, avant de juger l'homme, M. Giraud a voulu savoir très exactement ce qu'il fut. Rompu à toutes les méthodes de la recherche historique, merveilleusement laborieux, résolument hostile à toutes les hâtes, à tous les truquages conscients de tant de soi-disant historiens, assez perspicace et scrupuleux pour éviter le plus souvent ceux qui sont inconscients, M. V. Giraud a réussi à nous donner un portrait qui me semble à la fois injuste et vrai. Injuste pour les raisons que j'ai dites; vrai parce que tous les faits essentiels ont été patiemment réunis et loyalement présentés. C'est ainsi qu'on trouvera dans ce livre des extraits tout à fait significatifs d'articles non recueillis dans les œuvres de France et que personne n'avait encore utilisés, l'étude tout à fait justifiée de ses premiers travaux « de librairie » qu'on avait eu tort de dédaigner. C'est ainsi, aussi bien, que l'habitude d'être vrai, scrupuleux, juste, assure à M. Giraud la largeur de goût, la liberté de jugement qui lui permettent de louer avec finesse, avec émotion même la grâce, le charme, l'esprit, la vérité d'Anatole France, même dans ses œuvres qui sont « anticléricales » et « radicales-socialistes ».

« L'érudition, dit M. V. Giraud, est quelque chose; mais il n'en faut pas être dupe, et même en matière de biographie ou d'histoire, elle ne vaut pas le talent. » Oui et non. L'érudition, à elle toute seule, n'est évidemment que l'érudition; tout comme l'ouvrier vigoureux et laborieux qui tire de bonnes pierres d'une bonne carrière ne saurait en extraire qu'un tas plus ou moins gros. Mais que m'importe un talent dédaigneux de l'érudition qui n'assemble que des erreurs et des ignorances; je ne m'en soucie pas plus que de l'homme de goût qui me construirait une maison plaisante mais ruineuse et destinée à crouler sur ma tête. Il faut ou bien que le talent emprunte ses matériaux à des érudits dignes de ce nom; ou bien, ce qui est mieux, qu'il soit allié à l'érudition. C'est cette alliance qui — malgré bien des points où nous ne sommes pas d'accord — me fait accorder tant de prix aux ouvrages de M. Victor Giraud.

P. 88, M. Giraud cite une lettre où Taine remercie A. France de l'envoi du *Crime de Sylvestre Bonnard* : « La seule objection, c'est que les deux parties (le Bûcher et la fille de Clémentine) ne se tiennent pas ». Est-ce bien le texte de Taine et non une faute d'impression? Le mot « Bûcher » est absurde et prouverait de la part de Taine une lecture bien hâtive.

Daniel Mornet.

---

Edna C. Fredrick, **The plot and its construction in eighteenth century criticism of french comedy. A study of theory with relation to the practice of Beaumarchais.** Un vol. in-8° de 129 p. Bryn Mawr collège. Pennsylvania, 1934.

C'est un très bon travail, précis et judicieux, dont les résultats sont neufs

et assez importants. Le secrétaire de la *Revue* s'excuse de n'en rendre compte qu'en 1936. M. F. Gaiffe, si compétent pour tout ce qui concerne le théâtre du XVIIIe siècle, avait bien voulu se charger d'en parler. Son brusque et cruel décès ne lui en pas laissé le loisir. Il a fallu quelque temps pour songer à le remplacer et pour en trouver le loisir.

Le résultat essentiel des recherches de Mlle Fredrick est de corriger l'un des éloges que l'on donne communément à Beaumarchais. *Le Barbier de Séville*, puis *Le Mariage de Figaro* auraient rendu leur prix aux pièces « bien faites », démontré l'intérêt dramatique que peut avoir, à lui tout seul, un « imbroglio » plein à la fois d'imprévu et de naturel. En réalité, Beaumarchais est bien le premier à avoir *réussi* un de ces imbroglios. Mais il n'est pas le premier à en avoir eu l'idée. A travers tout le XVIIIe siècle, les traités, préfaces, comptes rendus critiques discutent abondamment du rôle de l'intrigue dans la comédie. Si quelques-uns lui donnent une place secondaire, la plupart des critiques non seulement insistent sur son importance, mais encore étudient en détail les moyens de lui donner tout son prix. Dès la fin du XVIIe siècle le problème est posé. Jusqu'en 1750, les solutions sont encore un peu confuses. Mais, de 1750 à 1760 et surtout de 1760 à 1775, tout le monde est d'accord pour affirmer qu'une conduite habile des événements est aussi importante que l'étude des caractères. Lorsque Beaumarchais écrit la Préface du *Barbier de Séville*, il ne fait, sur ce point, que répéter une banalité.

Accessoirement l'étude de Mlle Fredrick ajoute des textes à ceux que moi-même, puis d'autres, avons réunis pour prouver qu'à travers tout le XVIIIe siècle, nombreux sont ceux qui s'élèvent contre la « superstition » des règles et, particulièrement, des unités. Elle précise les relations qui peuvent exister entre les principaux théoriciens, Riccoboni, Destouches, Diderot, Cailhava,... etc., et Beaumarchais. Elle révèle l'intérêt d'une préface anonyme, très peu connue, aux œuvres de théâtre de Voisenon. Elle attire l'attention sur un point généralement négligé des théories dramatiques de Diderot, la conduite de l'intrigue. Une bonne bibliographie fournira une liste à peu près complète de tout ce qui discute de l'art dramatique, et surtout une liste, plus difficile à établir, de pièces ou recueils de pièces précédés de préfaces. P. 61 je ne crois pas qu'il soit légitime de parler de « the eighteenth century's growing tendency to destroy the barriers previously existing between dramatic *genres* and to unite openly the comic and the serious », surtout en ce qui concerne Diderot. Le drame ne prétend pas se substituer à la tragédie et à la comédie; il est un genre nouveau, qui prend place à côté, tout comme le *poème descriptif* prend place à côté du poème épique et du poème lyrique.

D. Mornet.

# CHRONIQUE

## MOYEN AGE ET XVI^e SIÈCLE

**Commines (Philippe de).** — Lettre autog. sig. à Madame de Montsoreau. — Pièce dans laquelle il transmet un ordre du roi. — (Catalogue Cornuau, 207.)

**Calvin (Jean).** — Pièce autog. sig. Genève, 24 septembre 1555. — Ordre des Syndics et Conseil de Genève de payer 125 florins à Jean Calvin.

Reçu autographe signé de Calvin au bas de l'ordre.

« Je confesse avoir receu la somme contenue en ce mandemens par les mains de Monsr le thrésorier des Ars. faict le 24 septembre 1555. » — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e-XVII^e siècles, 1935.)

**Montluc (Blaise de).** — Pièce autog. sig. 1569. — Ordre aux consuls et maîtres de poste de fournir des chevaux au sieur de Paulhiac qui s'en va pour les affaires du Roi. — (Catalogue Cornuau, 209.)

**Pontus de Tyard.** — Pièce autog. sig. 22 octobre 1604, relative à la fourniture d'un manteau. — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e-XVIII^e siècles, 1935.)

## XVII^e SIÈCLE

**Andilly (Robert-Arnauld, d').** — Lettre autog. sig. à Bouthillier. Châlons, 9 octobre 1635. — Croyant que cela ne peut nuire, il le supplie de lui faire la faveur de signer et de lui envoyer « par le premier courier le mot de congé que vous trouverez ici.... » — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e-XVIII^e siècles, 1935.)

**Bossuet (Jacques-Bénigne).** — Lettre autog. sig. à Madame d'Albert. Meaux, 4 juin 1695. — « Vous me faites, ma fille, très grand plaisir de me témoigner les amitiés... tant que vous songerez à établir vostre confiance sur vous-mesme vous n'y parviendrez jamais. Je lisais hier de pieux vers de Gerson dont le sens est : je sçay quelques dogmes que je viens d'enseigner de la vie mystique qui sont très véritables ; mon âme les ressent, mon expérience en est le témoin, mais ce n'est point par là que je serai glorifié ; mon espérance est la croix de J.-C., sa grâce et non pas mes œuvres dites à son exemple ; je vis à l'ombre de la grâce et de la miséricorde de Dieu comme une plante qui croît dans la maison du Seigneur qu'il nourit de la pluie et du Ciel et qu'anime par la chaleur de son soleil qui est J.-C.... » — (Catalogue Cornuau, 205.)

— Corrections autog. sur un devoir d'écolier. — Ces devoirs comprennent 18 pages d'extraits de l'Histoire de Louis XI. Bossuet a ajouté en marge des corrections et réflexions. — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e-XVIII^e siècles, 1935.)

— Pièce autog. Extraits de deux ouvrages de Saint Augustin : *De natura et gratia*, *De gratia et libero arbitrio*. Sur la page 3, cette note de Collombet :

« J'ai reçu de M. Aimé Martin ces notes de Bossuet. — Paris, 1838. » — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

**Bossuet**. — Pièce autog. — Notes manuscrites écrites sur la moitié d'une page et comprenant 21 lignes. — (Vente Cornuau, 18 mai 1935.)

**Chapelain (Jean)**. — Lettre autog. sig. à Mlle de Scudéry. — Relative à un petit bénéfice que veut lui donner Mademoiselle de Longueville, par l'intermédiaire de l'Évêque du Mans. Chapelain demande à sa correspondante d'écrire à ce dernier, en sa faveur. « Comme je scay que vous avez eu autrefois grande liaison avec Mons. Evesque du Mans et que je dois supposer qu'elle dure encore ou il faudrait croire qu'il serait moins honneste homme qu'il n'en a la réputation,... etc. » — (Catalogue Degrange, 37.)

**Fénelon (François de Salignac de la Mothe)**. — Lettre autog. sig... Cambray, 5 juin 1702. — Relative à la levée de la capitation sur le clergé de son diocèse. « J'ai remarqué que l'addition nécessaire sur chaque bénéficier pour éviter les mécomptes des frais et des non valeurs n'est point encore réglée dans votre projet. Faute de cette addition, on ne saurait commencer la levée des sommes. Vous voilà, Monsieur, dans une occupation loin de vous qui ne vous permet guère de vaquer à notre capitation. Voulez-vous bien que je règle cette addition que vous m'avez vous-même conseillée et qui est, en effet, si nécessaire pour le service du Roi et pour ceux qui ont soin de cette levée..., etc. » — (Catalogue Degrange, 98.)

— Lettre autog. à M. l'abbé de Beaumont. Vaucelles, 7 mai 1703. — « Je suis revenu aujourd'huy d'assez bonne heure et je me suis consolé aux complies du vuide que vous avez laissé en partant. Le Mont Saint-Martin m'a parû fort joli ; les solitaires y font de leurs propres mains un jardin potager qui est fortifié de gazon. Il y en a aussi qui labourent. M. le Doyen est encore un peu langoureux. Je vous conjure de faire en sorte que M. l'abbé de Saint-Aubert presse M. Bayard de se rendre pour le 15 de ce mois à Bruxelles.... », etc. — (Catalogue Cornuau, 208.)

— Lettre autog. sig. à M. Bernières. — « Rien ne peut me donner une plus sensible joye, Monsieur, que de recevoir des marques de l'honneur de votre souvenir. Vous me les donnez en des termes si touchant, que je ne puis vous exprimer a quel poinct j'en suis attendri... je songe que vous n'estes pas beaucoup plus loin de Cambray a Ipres, qu'a Maubeuge et que je pourrai bien faire quelque jour une course de vôtre costé... » — (Catalogue spécial Cornuau, XVIe-XVIIIe siècles, 1935.)

— Lettre autog. sig. Cambrai, 8 février 1712. — « J'apprends, Monsieur, par les Gazettes, que le pape vous a donné une marque d'estime et de confiance. Je m'en réjouis avec une parfaitte sincérité. Je crois que c'est aimer l'église que de souhaiter de vous voir dans des emplois où vous soyez à portée de la servir... (Catalogue Cornuau, 203.)

**Fléchier (Esprit)**. — Lettre autog. sig. à M. de Boissières ; Nîmes, 8 avril 1704. — « J'avois déjà appris Madame, par Mme de Boucaud supérieure du Monastere de Sommieres, le dessein qu'a Mademoiselle votre fille d'entrer en religion et de renoncer entierement au monde ; je voy par votre lettre que vous y donnez votre consentement et que vous voulez bien faire à Dieu votre sacrifice conjointement avec le sien ; c'est en effet de la bonne education qu'elle a receue et c'est aussi le meilleur parti qu'elle puisse prendre que celluy de se consacrer au seigneur, sa vocation ayant este bien eprouvée, comme elle l'a este, elle sera heureuse de travailler uniquement a son salut et vous la serez par la consolation que vous en recevrez et par les benedictions qu'elle attirera sur vous. J'ai écrit à Mme de Boucaud superieure de la

recevoir persuadé que ce sera une bonne acquisition pour ce Monastere... » — (Catalogue spécial Cornuau, XVIe-XVIIIe siècles 1935.)

**Fléchier.** — Lettre autog. sig. à M. le chancelier. — « Après avoir présenté au Roy nos soumissions respectueuses et remis en ses mains royales le cayer de nos demandes, à qui pouvons nous mieux nous adresser qu'à vous qui estes l'interprète de ses volontés, le dépositaire de ses loix et le dispensateeur de ses grâces. Nous venons du Throne de Sa Majesté au Tribunal de sa justice.... » — Catalogue Cornuau, 209.)

— Lettre autog. sig. — (Catalogue spécial Cornuau, XVIe-XVIIIe siècles, 1935.)

**La Fontaine (Jean de).** — Pièce sig. deux fois. — Relative à un échange de terres avec Louis de Pruge. — (Catalogue spécial Cornuau, XVIe-XVIIIe siècles, 1935.)

**Mme de Maintenon.** — Lettre autog. sig. à Mme Guyon. 25 février 1691. — « Je vois bien, Madame, par la conduitte que vous voulés tenir avec les Dames de Saint Louis que ce sera par moi que passeront tous vos comerces, je voudrois en profitter : J'ay desja volé un traitté sur l'humilité que je n'ai pu laisser partir sans en prendre une copie et j'ay creu que vous le trouveriez fort bon. Je vous prie Madame de vouloir bien convenir de toute choses avec les filles de sainte Marie de Saint Denis, j'espère y mener Mademoiselle de La Maisonfort et que vous seres de la partie... » — (Catalogue spécial Cornuau, XVIe-XVIIIe siècles, 1935.)

— Lettre autog. sig. à l'évêque de Noyon (Claude-Maur. d'Aubigné). Saint-Cyr, 6 juin (1706). — Elle lui annonce que leur ami a été malade et dans l'impossibilité de dire sa messe le jour de la Pentecôte. Leurs filles (de Saint-Cyr) en sont consternées; c'est leur tourière qui a appris cette nouvelle à Chartres en y allant faire son jubilé. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— 1° Lettre autog. sig. en tête de son paraphe *F. A.*, à la Sœur Du Pérou ; 9 octobre (1708). — Elle parle des Sœurs de Boufflers, de La Noue, de Champigni, de Vaudam, du Saussay, de La Boissière, et du curé de Saint-Cyr.

— 2° Lettre autog. sig. *Maintenon*, sig. aussi de ses initiales *F. A.*, à M. de Jassault (1689 à 1691). — « J'avais conté que Mrs de Chartres donneraient à M. le Curé de Versailles un pouvoir général d'envoyer à Saint-Cir celuy qui luy plairoit mais ils veulent que lon les nomme je vous prie que M. le Curé de Versailles s'y nomme aussy et que vous ni soyes pas oublié. » Quatre lignes sans doute aut. du Père Jassault. « Demander à M. le Curé de Versailles les noms de baptême et de famille des missionnaires qui doivent estre approuvés pour confesser à Saint-Cyr. » — (Catalogue Charavay, 59.)

**Perrault (Charles).** — Lettre autog. sig. 9 août 1672. — « Il serait nécessaire que M. de la Plaute payast s'il luy plaist au Sr. Masselin, chaudronnier la somme de quatre cens livres acompte des vases qu'il fournit pour les combles de Trianon... » — (Catalogue spécial Cornuau, XVIe-XVIIIe siècles, 1935.)

**Retz (Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de).** — Lettre autog. sig. à M. Hennequin. Commercy, 27 juillet 1671. — « J'ai tousiours fait, Monsieur, une estime si particulière de tout ce que porte vostre nom, et je sçais que l'on en doibt tout a vostre personne,... etc. » — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

**Saint-Évremond** (1613-1703). — Deux lettres autographes, l'une signée. adressées à l'Abbé de Hautefeuille. — Lettres d'affaires au sujet, d'une part, de 900 écus d'une pension que lui fait la maréchale de Créqui, d'autre part d'un partage sur lequel Saint-Evremond préférerait s'arranger à l'amiable :

« Vous plaiderés ou ne plaiderés point comme il vous plaira. Le mieux ce me semble est de ne plaider point, il est de plaider comme de bâtir, les avocats et les architectes nous engagent dans les procès et dans les bâtimens... » — (Vente Andrieux, 18-21 février 1935.)

**Segrais (Jean-Regnault de).** — Pièce de vers autographe.

De quoi murmurez-vous
Charmants ruisseaux qui coulez sur la plaine
Vous voyez tous les jours l'aimable Celimene
Votre sort est si doux
De quoi murmurez-vous. Etc.

(Vente Andrieux, 18-21 février 1935.)

**Sévigné (Mme de).** — Lettre autog. sig. à M. Du Plessis. Les Rochers, 4 juin 1690. (C'est la lettre 1280 de la Collection des Grands Écrivains, tome IX). — (Catalogue spécial Cornuau, XVIe XVIIIe siècles, 1535.)

## XVIIIe SIÈCLE

**Alembert (Jean d').** — Lettre autog. sig. au président Hénault. Paris, 12 juillet 1751, relative à l'Encyclopédie. — (Catalogue Cornuau, 206.)

— Lettre autog. sig. à M. Le Banneret d'Herval, 10 juin 1779. — A propos de négociations avec l'Académie des Sciences. — (Catalogue Cornuau, 209.)

— Lettre autog. sig. à M. Rallier. Paris, 5 mars 1780. — « J'ai reçu dans le temps le paquet dont vous me faites l'honneur de me parler... M. Daubenton à qui j'ai montré votre écrit sur la Guadeloupe et son histoire naturelle m'en a parlé avec estime, mais n'a pas pensé qu'il fut dans le cas d'être présenté à l'Académie. A l'égard de votre lettre aux américains, la lecture m'en a fait plaisir ; mais le peu de connaissances que j'ai des affaires politiques, mon peu d'accès auprès de ceux qui gouvernent et à qui il auroit fallu la communiquer... Ma santé est bien chancelante, ma machine bien faible et je m'achemine à grands pas vers un pays plus éloigné d'ici que l'Amérique. » — (Cat. spécial Cornuau, XVIe-XVIIIe siècles, 1925.)

**Bayle (Pierre).** — Lettre autog. sig. à Mlle de Bavicave, Rotterdam, 12 juillet 1706. — « Je n'ai pu me donner l'honneur, Mademoiselle de répondre plus tôt à votre dernière lettre, parce qu'il faloit que j'eusse parlé à M. Silvestre..., il vous rendra un compte exact de vive voix... » — (Catalogue Degrange, 36.)

**Beaumarchais.** — 1° Lettre autog. sig. à M. Maurel, à Madrid (28 décembre 1779) ; il y est question de l'édition des œuvres de Voltaire. — 2° Lettre autog. sig. à Baudin des Ardennes. — (Catalogue spécial Cornuau, XVIe-XVIIIe siècles, 1935.)

— Deux lettres autog. sig. à M. Shelburne (juin-octobre 1779), relatives à Voltaire et à l'impression de ses œuvres. — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

— Lettre autog. sig. au citoyen Le Normand, 20 pluviôse an VI (8 février 1798). — « J'ai l'honneur de vous adresser les instructions manuscrites que j'ai remises à mes trois commissaires..., cela peut vous mettre en état d'en tirer un court extrait tel que le ministre paraît le désirer... La seule grâce que je vous demande est de presser votre travail en faveur d'un homme qui souffre. » — (Catalogue Cornuau, 209.)

**Bernardin de Saint-Pierre.** — Lettre autog. sig. à M. Duval, 18 mars 1766. — (Catalogue spécial Cornuau, XVIe-XVIIIe siècles 1935.)

**Bernardin de Saint-Pierre.** — Lettre autog. sig. à M. Théo. Bourrit, 25 janvier 1793. — Bernardin de Saint-Pierre, porté à la députation, a décliné l'honneur de siéger à la Convention pour raison de santé. Il en informe Bourrit, et il le félicite de ses peintures, ce voyageur-naturaliste, compagnon de De Saussure, ayant excellé à reproduire au lavis les sites alpestres avec leurs effets d'ombre et de lumière. Il partage ses théories sur les similitudes que présentent les Alpes avec les pôles du monde ; il l'engage à poursuivre ses travaux en y apportant « l'esprit de liberté qui convient à un républicain ».

Joint un petit reçu signé Bernardin de Saint-Pierre, pour les deux premiers volumes des *Harmonies de la Nature*. — (Vente Andrieux, 25-27 février 1935.)

— Deux lettres autog sig. (des 4 janvier 1796 et 8 décembre 1802). — Deux fragments de manuscrits autographes. — Un brouillon autographe. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Lettres autog. sig. au citoyen Le Danois, Paris, 2 floréal an 7. — Il lui dit d'abord qu'il ne lui est pas possible d'accepter l'invitation du citoyen Le Danois. «... Quintidi est le jour de notre assemblée générale à l'Institut... Sextidi, je suis invité et Septidi est jour de séance... » Il continue : «... Un citoyen qu'on n'appelle point à la souveraineté est moins à plaindre qu'un souverain détrôné, si toutefois on peut regretter des trosnes entourés de tant d'orages. Je suis bien convaincu du patriotisme du citoyen Le Danois et je suis bien sûr qu'il ne mettra pas moins de zèle à servir la république comme simple particulier que lorsqu'il dictait des lois pour organiser ses finances en qualité de législateur. » — (Catalogue Degrange, 38.)

— Lettre autog. sig. au citoyen Le Danois, Paris, 1er ventôse an 7. — Il lui demande d'intervenir auprès du Ministre de la Police en faveur d'un ancien ami, fils du citoyen Marguerite, ci-devant noble, arrêté sous l'inculpation de tentative d'émigration. Il assure que c'est «... un jeune homme rempli de sentiments républicains et un des disciples les plus zélés de Jean-Jacques. » — (Catalogue Degrange, 36.)

— Lettre autog. sig. à Le Danois, Paris, germinal an 12. — Il accepte avec plaisir l'invitation de son correspondant pour le jeudi suivant. — (Catalogue Degrange, 35.)

**Bernis (François-Joachim, cardinal de).** — Lettre autog. sig. à M. Thibon, Montpellier, le 10 mars 1748. — Relative à des recherches qu'il lui demande de faire au château sur sa généalogie. « Vous copierez exactement les écriteaux... c'est-à-dire en commençant à Bertrand de Pierre, mon quatrième ayeul. » Il donne de fort précises indications sur ce travail, mentionnant même le nom de ses aïeux depuis 1380. Il termine par des nouvelles de son procès. — (Catalogue Degrange, 36.)

— Lettres sig. avec huit lignes autographes au marquis Du Mesnil. 4 juillet 1757. — Sur la guerre de Sept Ans. — « Les événements arrivés depuis votre départ, Monsieur, doivent naturellement causer du changement dans les objets de votre négociation au moyen des avantages que les armées de l'Impératrice ont remportés et de la délivrance de Prague. L'Electeur et toute sa Cour ont lieu d'être pleinement rassurés et les précautions que le Roy vouloit prendre pour la sûreté des États de S. A. E. deviennent inutiles... Vous devez vous attacher désormais à deux points principaux : à presser l'exécution de la Convention militaire... à obtenir de l'Électeur un nouveau corps de six mille hommes au défaut de ceux que le duc de Wurtemberg, depuis le soulèvement et la désertion de ses troupes, n'est plus en état de fournir... Vous avez vu... par la conduite de la cour de Munich, au sujet des

1500 Prussiens qui ont fait quelques courses dans ses États... » — (Catalogue Cornuau, 207.)

**Bernis.** — Lettre autog. sig. au comte de Courten ; Albi, 14 novembre 1763. — Il intercède en faveur de son neveu, le comte de Bernis, ancien colonel aux grenadiers de France, dont les cadets sont déjà brigadiers et qui a dépensé sa fortune au service. Il désirerait lui faire obtenir une pension « sur un fonds plus exactement payé qu'au trésor royal » et faire rendre justice à ses mérites. — (Catalogue Fabius, 1936.)

— Lettre autog. sig. à la comtesse de Châteaudauphin. Rome, 6 mars 1783. — « Vous estes bien aimable, Madame la Comtesse, de vouloir bien vous intéresser à mes peines, elles ont esté bien grandes et bien multipliées. La présence du digne abbé Torlot les renouvellera, mais mon amitié luy sera de quelque secours... » — (Catalogue Cornuau, 208.)

**Boufflers (Stanislas-Jean, marquis de).** — Lettre sig. avec trois lignes autographes (1811). — Lettre relative à ses créances sur la succession de M. Bruno de Boisgelin (son beau-frère), mort victime de la Révolution de l'an II. — (Catalogue Cornuau, 208.)

**Brosses (Charles de),** Premier président du Parlement de Dijon. — Lettre autog. sig. à M. Jallabert, à Genève. Dijon, 13 décembre 1755. — Le président de Brosses remercie d'abord son correspondant pour les livres qu'il lui a achetés. « Je viens de recevoir d'Italie la suite du *Musæum Etruseum* et les trois volumes du *Mus. Capitolinum*. Je repasse avec plaisir sur mes vieilles admirations. Il y a de belles choses, surtout en bustes qui valent mieux que les statues... C'est une chose bien difficile que dessiner des ressemblances de portraits d'après la pierre. Je l'ai éprouvé lorsque je faisais dessiner au Capitole et ailleurs, autant de têtes que j'en ai pu recueillir, des personnages qui figurent dans mon *Salluste*. Cet ouvrage paraîtra quand il plaira à Dieu... » — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e^-XVIII^e^ siècles, 1935.)

— Lettre autog. sig., 29 juillet 1756. — Relative aux intérêts de sa correspondante; il fait mention de MM. d'Ogny et Jobard. — (Catalogue Charavay, 57.)

— Pièce autog. 27 août 1775. — C'est la minute autographe d'un discours sur la Sainteté du Serment. Le président de Brosses montre que le serment imposé aux magistrats est, auprès du public, une garantie de plus de leur loyauté et de leur intégrité dans l'exercice de leur délicate fonction. — (Catalogue Cornuau, 205.)

**Brossette (Claude).** — Lettre autog. sig. (à Titon du Tillet?). Lyon, 20 août 1733. — « J'ai présenté à l'Académie de Lyon le livre que vous m'avez adressé pour cette Compagnie... Le superbe monument que vous avez consacré à la mémoire des Poètes illustres de notre nation... En vous associant à leur gloire, vous avez immortalisé la vôtre... » — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e^-XVIII^e^ siècles, 1935.)

**Buffon.** — 1° Lettre sig. à M. de Borry, Montbard, 16 mai 1776. « Je vous suis très obligé, Monsieur et très cher confrère, de m'avoir envoyé copie de l'expérience faite en Angleterre sur la pesanteur du fer rouge comparée à la pesanteur du fer refroidi; il est très possible de se tromper même en physique expérimentale, mais il est encore plus possible et plus fréquent de ne se pas entendre. J'ai répété cinq fois, c'est à-dire j'ai fais cinq ou six expériences qui toutes m'ont donné à peu près le même résultat, c'est-à-dire une diminution de poids lorsque le fer était refroidi.... »

— 2° Pièce sig. Montbard. 6 février 1779. Reçu de 108 livres. — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

**Buffon**. — L. s. à Mr. de Vigué, Paris, au Jardin du Roi, 7 octobre 1777, « Je vois que vous avés non seulement bien saisi, mais même approfondi la nature des elemens : On ne doit cependant pas regarder comme élément la force généralle et universelle de l'attraction, parce qu'elle appartient également à tous les élémens... » — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e^-XVIII^e^ siècles, 1935.)

— Lettre sig. Montbard, 1^er^ janvier 1780. — « Vous avés à Beaune actuellement une de mes amies, M^me^ Daubenton, avec laquelle j'ai eu quelquefois le plaisir de parler de vous... » — (Catalogue Cornuau, 205.)

— Lettre sig. Paris, au Jardin du Roi, 2 mars 1784. — « Dès le temps que j'ai été informé... que vous n'aviez que l'édition in-12 de l'histoire des oiseaux, j'ai eu le dessein de vous offrir l'édition in-4°, mais comme je voulois en même temps ne vous donner que de bonnes épreuves et qu'il n'y en avoit plus chez le libraire, je n'ai pu faire mieux que de chercher à des ventes particulières ces volumes en bonnes épreuves. Ne soyez donc pas surpris... lorsque vous recevrez une caisse... vous trouverés les neuf volumes in-4°, les uns en feuilles et les autres de reliures différentes, mais dont au moins toutes les planches sont bonnes... Je vous remercie aussi des ortolans de neige qui sont arrivés en bon état... » — (Catalogue Cornuau, 206.)

**Chénier** (Documents relatifs à André). — 1° Lettre autog. sig. de M. de Chénier, avocat. Paris, 7 septembre 1840. Son correspondant lui ayant demandé communication des fragments de prose et lettres de son oncle André Chénier, qu'il possède et qui ont trait à sa carrière politique et littéraire, il se fera un plaisir de lui communiquer les pièces en très petit nombre qui sont entre ses mains et dont il pourra prendre copie.

— 2° Deux lettres autog. sig. de M. de Fauge et de M. Terrasse au même, 18 et 29 août 1840. — Correspondance relative au jugement d'André Chénier,... etc. — (Catalogue Cornuau, 203.)

**Daguesseau (Henri-François)**. — Lettre autog. sig., à de Luynes. — Relative à la minute d'une ordonnance qu'il n'a pu trouver. « J'ai sceu de celuy qui avait soin de mes affaires à Paris qu'il avait remis toutes les ordonnances de cette nature entre les mains de M. de Clérambaut, commis de feu M. Colbert à qui M. Colbert avait pareillement fait remettre tout ce qui s'estoit fait dans toutes les provinces du Royaume concernant la recherche de la Noblesse... » — (Catalogue Degrange, 38.)

**Denis (Louise Mignot, Madame)**. — Lettre autog. — Elle est bien fâchée contre M. Daumard qui fait des dettes et qu'un créancier menace d'emprisonnement. Elle voudrait le tirer d'affaire « sans que son oncle en sache rien » et surtout sans encourager sa faiblesse. Elle l'a donc éconduit en lui faisant conseiller sous main d'aller trouver son correspondant qui prêtera les douze louis pour elle, qui sermonnera l'imprudent et réclamera un billet « pour lui laisser une petite inquiétude ». Elle regrette de n'avoir pas eu la visite de M. Bertrand. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

**Destouches (Philippe Néricault)**. — Lettre autog. sig. à Mgr (Dubois), Londres, 2 janvier 1720. — Lettre politique écrite pendant sa mission à Londres (1717-1723). Il apprend le retour de Mylord Stanhope qu'il eût félicité si la fièvre ne le retenait au lit. « Je ne sçaurois vous dire à quel point il se loue de S. A. R. et de vous, Monseigneur. Ce n'est pas à moy seul qu'il en dit des merveilles, mais à la Cour et en plein Parlement. Il déteste les défiances et ceux qui les ont prises ou causées »,... etc. — (Catalogue Degrange, 35.)

**Diderot (Denis)**. — Lettre autog. sig. à M. Pigalle. Paris, 2 octobre 1756.

— Lettre relative au chef-d'œuvre de Pigalle, le Mausolée du Maréchal de Saxe. On sait qu'il exposa en 1756 le modèle de ce monument. — J'ai pensé, Monsieur, aux critiques qu'on vous a faites, et je me crois obligé en conscience de vous avertir que celles qui tombent sur votre amour ne marquent point une véritable idée du sublime, dans les personnes a qui elles sont venues. Ces critiques passeront, mais ce casque dont vous aurez couvert la tête de cet enfant restera et demeurera en contraste du doux et du terrible que quelques anciens ont si bien connu et qui produit toujours le frémissement dans ceux qui sont faits pour admirer les ouvrages. » — (Catalogue spécial Cornuau, XVI[e]-XVIII[e] siècles, 1935.)

**Ducis (Jean-François)**. — Lettre sig. à M. Lemercier. Versailles, 20 décembre 1815. — « ... Vous ne devez pas douter que je ne me fasse un grand plaisir d'aller manger votre soupe avec Joséphine, l'homme des pommiers et l'aimable enfant des herbages. Mes jeunes nièces se sont hâtées de me dire qu'un journal leur avait appris que le début de votre cours de littérature avait été remis... » — (Document Cornuau, 1[er] Empire, 1935.)

— Manuscrit autog. sig. — Avec nombreuses corrections, intitulé : *Épître à Mademoiselle Julie Andrieux*. En voici le commencement :

> Tu ne te trompes pas, c'est son cri qui t'appelle.
> Réveille-toi, Julie, au chant de l'hirondelle...

(Catalogue Cornuau, 207.)

**Épinay (Marquise d')**. — Lettre autog. à son mari, le 17 juillet. — « On m'a dit hier, mon ami, que vous vous étiez trouvé incommodé, faites-moi dire je vous prie de vos nouvelles. Soyez bien persuadé que je souffre plus que vous de vos peines... — (Catalogue Cornuau, 206).

— Lettre autog. à son mari. — Exposé des motifs qui la contraignent à le faire interdire. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

**Florian (Jean-Pierre de Claris, chevalier de)**. — Le Baiser ou la Bonne Fée. Nouvelle édition. Paris, Brunet, 1782. — Exemplaire portant des corrections et importantes modifications autographes de l'auteur faites pour une nouvelle édition. Il porte en outre, à la fin, les approbations signées de la main de Suard en date du 7 octobre 1782. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936).

— Lettre autog. sig. à M. Brugnier. Paris, 25 février 1787. — Lettre dans laquelle il lui donne quelques avis pour l'administration de ses affaires et l'entretient de l'Assemblée des Notables, qui s'est ouverte avec la plus grande pompe. Le roi a proposé les moyens pour soulager son peuple et l'assemblée va les examiner. « On ne peut rien savoir de positif encore, mais il n'y sera point question des protestants. Le roi se réserve cela pour son conseil particulier, où l'on doit s'en occuper après tout ceci. Ainsi, mes chers amis, espérez de la bonté paternelle du roi, qu'il adoucira votre sort sans qu'il vous en coûte rien pour cela. » — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— Lettre sig. à M. Brugnier. Paris, 28 août 1787. — Relative à une affaire d'argent. — (Catalogue spécial Cornuau, XVI[e]-XVIII[e] siècles, 1935.)

**Geoffrin (Madame Marie-Thérèse)**. — Lettre autog. sig., Paris, 10 janvier 1773. — « J'ay recue, Monsieur, une marque de votre souvenir, bien flateuse, et bien touchante. Votre beau présent, va faire l'ornement de ma petite Bibliothèque, et me procurer le nouveau plaisir de relire un livre délicieux et curieux, par les remarques dont vous l'avez enrichi. Cette lecture me rappellera vos bontés, dont je vous demande, Monsieur, la continuation. Mes années qui s'accumulent, m'ôte l'espérance de pouvoir vous expri-

mer moi-même en vous embrassant, ma sensibilité... » — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e-XVIII^e siècles, 1935.)

**Gresset (Jean-Baptiste-Louis).** — Lettre autog. sig. à Mgr. Amiens, 16 décembre 1750. — « Daignez recevoir mes hommages et tous mes compliments sur le nouveau titre que le Roy vient de vous conférer ; indépendamment de la part que je prends comme citoïen à tout ce qui regarde un ministre né pour le bonheur et pour l'illustration de la Patrie..., etc. » — (Catalogue Cornuau, 205.)

**Grimm (Baron de).** — Lettre autog. (copie faite par Grimm de la réponse de l'Impératrice de Russie à une lettre que M. d'Alembert lui avait écrite) ; Saint-Pétersbourg, 7-18 août 1763. — L'Impératrice avoue qu'elle a été fort étonnée de voir sa lettre enregistrée à l'Académie Française. « Je ne m'imaginais nullement qu'il fut plus extraordinaire de la part des Princes de rechercher les gens de mérite que de celle des particuliers. Il me semble que votre Académie a fait par là une injure aux Souverains du XVIII^e siècle, en perpétuant comme un modèle ou comme une chose unique, ce que j'avais écrit à un des plus grands génies de mon temps, à un Philosophe, pour lui confier l'éducation de mon fils. Penserait-on autrement dans d'autres pays ? Je ne croyais pas mériter tant de louanges pour une chose si naturelle : chacun choisit ce qu'il peut avoir de meilleur. » — (Catalogue Charavay, 57.)

— Lettre autog. sig. à Philidor ; Paris, 13 juillet 1780. — « Le succès que le *Polymetrum Saturnium* a eu à Londres et à Paris, a fait désirer à l'Impératrice de Russie de connaître une composition dont la difficulté vaincue est le moindre mérite. Quoique ce projet semblait présenter des obstacles insurmontables. Cette grande princesse, sur laquelle tous les talens distingués et tous les ouvrages de génie, à quelque classe qu'ils appartiennent, ont des droits immédiats, ne se borne pas à vouloir entendre le vôtre en Concert ; elle a fait écrire à un des plus célèbres savants d'Italie, pour lui demander un programme, afin de relever le charme de votre musique par la pompe du spectacle et la représentation exacte des cérémonies religieuses qui vous ont inspiré.

Sa Majesté impériale m'accorde, une faveur bien précieuse, en m'honorant de ses ordres en cette occasion et me chargeant de vous remettre une marque de sa bienveillance. » — (Catalogue Charavay, 57.)

— Lettre autog. sig. à M. le Comte*** ; Paris, 18 avril 1783. — Sur Madame d'Epinay. « Qu'il me soit permis de rappeler à votre Excellence avec quel intérêt vous daignâtes au commencement de l'année dernière proteger M^me^ d'Epinay, lorsque l'Impératrice de Russie la fit recommander aux bontés du Roi à cause d'un ouvrage d'éducation qu'elle avait publié sous le titre de *Conversations d'Émilie*. Ce livre n'a pas seulement réussi auprès de cette grande Princesse ; il a été regardé comme un modèle, comme un livre classique, et au mois de janvier dernier l'Académie française, ayant à se prononcer pour la première fois sur le prix d'utilité récemment fondé, a adjugé ce prix aux *Conversations d'Émilie* comme à l'ouvrage le plus utile à la Société qui eût paru dans le cours de l'année. — (Catalogue Charavay, 57.)

— Notes autog. adressées au baron de Frankenberg, ministre d'État, dans lesquelles Grimm a mentionné les dépenses faites pendant les années 1780 à 1785 pour le compte du Duc de Saxe-Gotha : Frais de la correspondance littéraire y compris les suppléments à *Jacques le Fataliste*, ports de lettres, satin et doublure pour une lévite, achats de livres, et également cette dépense : « Donné douze livres de viatique à un pauvre garçon tailleur natif de Gotha, retournant de Paris à Gotha. Charité dont j'ai pris la moitié pour mon compte. » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

**Helvétius (C.-A.).** — Lettre autog. à l'abbé de Bernis, 21 juillet. — « J'ai reçu, mon cher abbé, cette lettre où vous commencez par me persifler, mais comme ce n'est qu'en parenthèse je vous le pardonne, d'autant que je trouvroy dans la suite de votre phraze le nom d'amy et que je suis déterminé à vous tout passer pourvu que vous me conserviez ce titre, que d'ailleurs l'est peut être pour vous accoutumer à faire des éloges et pour en prendre l'habitude avec vos connoissances.... Je ne suis pas tout à fait de votre avis sur le discours de M. de Maupertuis, je conviens bien qu'il pourroit être mieux écris, que les idées ne sont pas assez fondues.... Je voudrois vraiment bien voir ses épitres de l'abbé Bernis et qu'elles fussent imprimées et je vous dis cela sans malice.... » — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e-XVIII^e siècles, 1935.)

**Hénault (Charles-François).** — Lettre autog. sig. à un évêque. Paris, 20 décembre 1751. — « J'ai reçu avec autant de respect que de reconnoissance le beau présent dont vous m'avés honoré, et j'ai crû ne pouvoir pas le mettre à un meilleur usage que d'en faire la lecture à la Reine. S. M. m'a ordonné sur le champ d'en procurer une traduction qui pût le rendre utile à tout le monde.... » — (Catalogue Cornuau, 208.)

**Houdetot (Élisabeth-Françoise-Sophie, comtesse d').** — Lettre autog. sig. de ses initiales à M^me^ Pastorets, 29 avril 1808. — Lettre dans laquelle elle recommande vivement une femme qui travaille chez elle depuis longtemps et qui a besoin de soins. — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e^-XVIII^e^ siècles, 1935.)

— Lettre autog. sig. à M^me^ Pastoret, 18 novembre. — Elle a été très touchée de la part qu'a prise sa correspondante au bonheur qu'elle a eu de conserver son petit-fils. « On reconnaît à votre lettre le cœur d'une excellente mère et d'une excellente amie... Le pauvre enfant que nous avons conservé, n'a conservé que la vie, il a perdu son protecteur, son guide, celuy à qui j'avais confié et sa conduite et sa fortune,... etc. » — (Catalogue Degrange, 36.)

— Lettre autog. à M^me^ Chéron, 5 novembre. — « J'espère, ma chère Henriette, que toutes mes lettres vous sont enfin parvenues, non seulement je vous ay escrit mais aussy à votre mary qui mieux que vous deux devés estre sûres d'estre présens à ma pensée. Je puis mesme dire que je ne songe que trop à vous. Je ne puis m'accoutumer à me passer de vous-même, à ne plus vous attendre. J'en sens plus le poids de mon âge dont vous faisiés la consolation. J'ay passé hier une journée qui étoit bien faite pour vous rapeller mesme à des personnes moins intéressées à vous regretter. C'étoit le 4 novembre que nous avons tant célébré ensemble, quel vide ma chère amie et comme il gatoit tout, nous avons au moins bien parlé de vous à un habitant de Milan dont il fut gouverneur et qui s'est fixé en France depuis le changement de domination... » — (Catalogue Cornuau, 205.)

— Lettre autog. à M^me^ Henriette Chéron. — « Vous avés dû recevoir une belle de moy.... Je vous y parlois du nouvel employ de Frédéric.... Il faut que la jeunesse prenne part à se rendre utile au gouvernement étably et il n'est rien de meilleur pour elle que de s'instruire le matin et de s'amuser le soir, c'est ce que fait Frédéric dans son nouvel employ, il est de touts les Conseils d'État et de toutes les festes.... Je m'occupe à présent de son père.... En attendant, ma chère amie, ma santé s'affoiblit et mon âme est triste, je me sens moins de résistence.... Je ne suis point heureuse à Paris où je n'ay guère que les mercredy qui me conviennent et M^me^ de La Brèche toujours bonne mais dont la vie dissipée à Paris convient moins à la mienne. Ces bons Vergennes sont exellens pour moy. » — (Catalogue Cornuau, 207.)

**La Harpe (Jean-François).** — Lettre autog. sig. au citoyen Bertier,

23 frimaire. — « Je suis depuis deux jours tourmenté d'une sciatique qui ne me permet pas de fixer le moment où je pourrai marcher,... etc. » — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e-XVIII^e siècles, 1935.)

**Lespinasse (M^lle de)**. — Lettre autog. sig. à M^me du Deffand, à Saint-Joseph, mardi 8 mai 1764.

**Du Deffand (Mme)**. — Lettre écrite en son mon à M^lle de Lespinasse, réponse à la lettre ci-dessus, 9 mai 1764. — Lettres qui marquent l'irrévocable rupture entre M^me du Deffand et M^lle de Lespinasse à la suite de leur rivalité mondaine. « Vous m'avez fixé un terme, Madame, pour avoir l'honneur de vous voir, ce terme me paraît bien long et je serois bien heureuse si vous vouliez l'abréger ; je n'ai rien de plus à cœur que de mériter vos bontés, daignez me les accorder et m'en donner la preuve la plus chère en m'accordant la permission de vous renouveller moi-même l'assurance d'un respect,... etc. »

La réponse de M^me du Deffand est plus que froide : « Je ne puis consentir à vous revoir sitôt, Mademoiselle. La conversation que j'ai eue avec vous et qui a déterminé notre séparation m'est dans le moment encore trop présente.... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

**Marmontel (Jean-François)**. — Lettre autog. sig. à M. Target, 23 juillet 1787, concernant une affaire de mariage. — (Catalogue Cornuau, 209.)

— Lettre autog. sig., 7 avril 1790. — « ... Je vous supplie au nom de l'Académie françoise de vouloir bien hâter l'expédition de l'ordonnance pour la moitié de ses jettons de la présente année.... Si ma pension de 2 000 fr. n'est pas du nombre des objets arrivés, j'aurois à vous prier aussi de vouloir bien vous souvenir de moi.... » — (Catalogue Cornuau, 206.)

— Lettre autog. sig. à M. de Sèze, 12 thermidor. — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e-XVIII^e siècles, 1935.)

— Pièce manuscrite. Paris, 15 janvier 1819. — C'est la copie certifiée du contrat de mariage de Jean-François Marmontel. — (Vente Cornuau, 18 mai 1935.)

**Millevoye (Charles-Hubert)**. — Lettre autog. sig. à M. Cochet, à Abbeville. Paris, le 7 frimaire an XII. — Il lui annonce l'envoi de plusieurs livres dont il donne la liste et les prix. Cette lettre porte la signature de sa mère, « Vve Millevoye », qui en reçut le montant. On y joint une copie de l'époque de sa romance : « Annette, au retour du printemps ». — (Catalogue Degrange, 38.)

**Montesquieu (Charles de Secondat, baron de)**. — Lettre autog. sig. à Folkes, président de la Société royale de Londres. Paris, 18 juillet 1739. — Il félicite son correspondant d'être arrivé en bonne santé en Angleterre. Il proteste de son attachement, encore augmenté par le séjour de Folkes à Paris et le charge de ses compliments bien tendres pour les ducs de Richemond et de Montaigne. « ... Le cardinal de Polignac me demande toujours de vos nouvelles et si vous ne reviendrez point en France et qu'il voudrait être de vos amis,... etc. » — (Catalogue Degrange, 36.)

— Lettre sig. à l'abbé Venouty. Paris, 1^er février 1748. — « ... J'ay fait parler à M de Nivernois, je n'ay point encore de réponse. M. d'Eguillon et moy devons agir de concert.... » — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e-XVIII^e siècles, 1935.)

— Lettre sig. au mathématicien P. Bouguer. Paris, 26 avril 1754. — Il le remercie de l'envoi de sa réponse au *Supplément* de La Condamine [sur des points d'astronomie pratique]. Montesquieu n'a pas les lumières nécessaires

pour être juge dans la discussion qui s'est élevée entre les deux savants, mais il voudrait que ces deux grands hommes s'aimassent autant qu'ils s'estiment et autant que le public les estime et les honore tous deux. « Pour moi, Monsieur, je fais profession de reconnaître en vous l'homme de mérite et l'homme tout le mérite et les talents font tant d'honneurs à notre nation. » — (Catalogue Cornuau, 206.)

**Morellet (L'abbé André).** — Trois lettres autog. sig. à Milord Shelburne, 1782-1792. — Correspondance dans laquelle il parle de Marmontel, de sa vie notamment pendant la Révolution, etc. Du 20 août 1792 : « J'ai eu la visite de M. Smith que je vous remercie de m'avoir addressé et qui me semble mériter l'intérêt avec lequel vous en parlés. Le témoignage de Miss Fox étoit d'ailleurs pour moi une grande autorité et une puissante recommandation, si, dans la situation où nous sommes et dans le désordre particulier de toute mon existence..., sa visite m'a été agréable d'abord parce qu'il m'a entretenu de vous et de mylord Whycombe. Dans l'impossibilité où je suis de vous décrire l'état affreux où nous sommes je ne vous parlerai que du mien et de celui de ma malheureuse famille. Marmontel, sa femme et ses trois enfants ont été obligés de quitter leur petite campagne à trois lieues de Paris où ils vivoient depuis trois ans, menacés par de misérables paysans à qui ils n'ont fait que du bien. Ils étoient partis dans les 1ers jours du mois pour la Normandie où j'allois les joindre avec ma sœur et ma nièce qui vivent avec moi lorsque le malheureux événement du dix nous a tous renfermés dans la capitale et rendu les routes dangereuses.... » Cette lettre est signée : André Morellet. — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

— Lettre autog. sig. Paris, 12 janvier 1791. — « Je prens la liberté de vous prévenir qu'étant locataire de quelques parties de la maison de feuillans, rue Saint-Honoré, j'en ai vendu une portion que je ne tenois point à bail entre les mains de M. Tiron, elle consiste en 5 ou 6 pièces au 4e étage,... » etc. — (Catalogue Cornuau, 208.)

— Lettre autog. sig. au baron de Gérando. Paris. — Il demande à son « cher frère en métaphysique » de lui renvoyer le petit cahier qu'il lui a prêté en lui disant s'il peut imprimer cette discussion et d'autres du même genre à son âge. Il regrette que Mme Lavoisier l'ait invité pour ce lundi et non pour le précédent, car il aurait vu de Gérando. Il se plaint des temps nouveaux où « les distances, les occupations et les places » éparpillent les hommes, de sorte qu'il ne peut avoir aujourd'hui de sociétés régulières comme il en avait autrefois. — (Catalogue Degrange, 37.)

— Lettre autog. sig. à M. de Rayneval, dimanche. — « J'ai bien regretté de ne pouvoir vous porter moi-même la traduction de Mr. Jefferson ; mais je n'ai pas eu un moment à moi Mr. l'archev. de Toulouse m'ayant mené avec lui à St-Cloud dans la matinée où j'avois resolu d'aller vous voir.... je vous supplie de croire que pour tout ce qui dependra de moi aupres de notre nouveau ministre pour faciliter les relations que vous deves naturellement avoir avec lui vous n'aves qu'a me dire un mot.... » — (Catalogue spécial Cornuau, XVIe-XVIIIe siècles, 1935.)

— Lettre autog. sig. à M. Raynouard. — « Je ne puis m'abstenir de vous rapeller la promesse que vous m'avés faite.... » — (Catalogue Cornuau, 206.)

**Parny.** — Lettre autog. sig. aussi par les autres administrateurs du Théâtre des Arts à la citoyenne Colomb. — (Catalogue Degrange, 36.)

**Rousseau (Jean-Baptiste).** — Lettre autog. à Voltaire. Vienne, 11 mai 1722. — Lettre où il s'excuse d'avoir tant tardé à lui répondre et où

il parle du prince Eugène de Savoie. On y joint : une lettre de Brumoy ; une de l'abbé d'Olivet : une lettre de Changuion, éditeur de J.-B. Rousseau, à Rousseau, d'Amsterdam, du 18 février 1737, dans laquelle il écrit : « ... Le Sieur Voltaire est icy depuis quelques tems pour donner une nouvelle edition de ses œuvres quoyque je ne l'ay pu voir ny de loin ny de prest des amis que je considere beaucoup l'ont vus tous les jours et a ma priere ils luy ont représenté qu'il etoit honteux de le dechires et qu'il ne faloit absolument plus donner a rire au publicq, enfin ils l'ont tellement poussé que son libraire est venu ce matin chez moy de sa part pour me dire qu'il avoit ordre de Mr Voltaire de retrancher de la nouvelle édition tous les libelles faits contre vous.... » — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e-XVIII^e siècles, 1935.)

**Rousseau** (**J.-B.**). — Lettre autog. sig. Bruxelles, 4 juin 1729. — Pour charger son correspondant de diverses commissions et le remercier des perruques qu'il lui a adressées et que paiera M. de Cardos. Mémoire à relier chez le fameux M. de Seuil, envoi de la *Cyropédie* de Xénophon, des *Recherches* de Pasquier, d'une paire de bas de soie « pour une jambe qui n'est pas maigre ». Au sujet de la lettre du frère de son correspondant, qui doit être insérée dans le *Journal de Trévoux*, il le charge de ses compliments au R. P. du Cerceau, son confrère en Apollon, et le prie de lui remettre la dernière édition de ses œuvres in-12, après en avoir retranché les « ridicules estampes... », etc. — (Catalogue Degrange, 36.)

— Lettre autog. sig. à M. de Bonneval, à Paris. La Haye, le 22 septembre 1740. — Lettre écrite quelques mois avant sa mort. Il s'y plaint de ses maladies... « Je me trouve condamné à ne jamais guérir d'une infirmité qui me fait passer les jours et les nuits à souffrir et à crier. Me voilà bien avancé avec la réputation dont vous me flattez et que je serais trop heureux de pouvoir troquer contre la santé des plus petits esprits du *Parnasse* dont l'épigramme... que vous m'envoyez caractérise au mieux l'inexpérience et la folie. » Il fait l'éloge de l'explication du *Programme* du P. Brunoy et de l'*Institution d'un Prince*. Il donne son avis sur les démêlés qui mettent aux prises Voltaire et son libraire au sujet du livre l'*Anti-Machiavel*. M. de Gourdon lui a expliqué comment Voltaire s'y était pris pour faire en sa présence des changements dont il donne quelques exemples. Il annonce enfin son départ pour Anvers et pour Bruxelles et signe « le plus caduc et le plus infortuné des amis ». — (Catalogue Degrange, 39.)

— Pièce autog. — Réponse que fit J.-B. Rousseau à M. Chauvelin, qui lui demandait des notes et observations pour une édition des *Comédies de Molière* qu'il préparait. — (Vente Cornuau, 18 mai 1935.)

**Rousseau** (**Jean-Jacques**). — Lettre autog. sig. à M. Lenieps. Paris, 22 octobre 1752. — « Je ne suis point encore revenu, mon cher ami, de l'émotion que m'a causée votre dernière lettre.... Je suis toujours à peu près de même que vous m'avez laissé ; mêmes langueurs, même métier, même haine pour le monde, même goût pour mes amis, même paresse à leur écrire, même besoin de leur indulgence et toujours comptant sur la vôtre. On représente actuellement à la Cour le petit Opéra (*Le Devin du Village*) que j'achevois a votre départ. Le succès en est prodigieux et m'étonne moi-même J'ai été à Fontainebleau pour la première représentation. Le lendemain on vouloit me présenter au Roy et je m'en revins copier. Mon obscurité me plaît trop pour me résoudre à en sortir quand même je perdrois les infirmités qui me la rendent nécessaire. On représente actuellement à l'Opéra des Intermèdes Italiens qui y attirent une foule dont il avoit besoin. Je me suis avisé, par le Conseil de mes amis, de faire graver le plus beau de ces intermèdes

intitulé *La Serva Padrona* et j'espère que l'ouvrage sera fini vers le milieu du mois prochain,... etc. » — (Vente Cornuau, 18 mai 1935.)

**Rousseau** (**J.-J.**) — Lettre autog. sig. au libraire Guérin, 10 janvier 1760. — Lettre de recommandation. — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e^-XVIII^e^ siècles, 1935.)

— Lettre autog. sig. à (M. Duchesne). Motiers, 5 juin 1763. — Sur l'édition de ses œuvres et de son *Dictionnaire de Musique*. « Voici, Monsieur, la lettre à M. Lenieps que vous me demandez. Si elle vous fait bien plaisir, employez-là à la suite du *Devin du Village*, auquel elle se rapporte; mais si l'usage vous en est aussi indifférent qu'il le doit être, vous me ferez plaisir de me la renvoyer avec la lettre imprimée à M. de Voltaire, quand vous aurez employé cette dernière. Le titre de cette lettre que je vous envoye doit être ainsi : Lettre à M. L. au sujet de la propriété du *Devin du Village*, réclamée par l'auteur, et il ne faut pas oublier la date. A Montmorenci le 5 avril 1759. Priez M. l'abbé de La Porte, au cas que vous insériez cette lettre dans votre édition, de vouloir bien la revoir avec soin, soit pour la correction, soit pour la ponctuation, car je n'ai pas eu le tems de la relire avec assés d'attention... Je n'ai cessé depuis que je suis ici de travailler au *Dictionnaire de Musique*; j'ai encore du travail à y faire pour quatre ou cinq mois, outre cela, vu l'éloignement, il faut le recopier en entier... » — (Catalogue Cornuau, 203.)

— Lettre autog. à M. Guy, chez M^me^ la veuve Duchesne. Motiers, 18 août 1765. — Lettre relative à l'impression de son *Dictionnaire de Musique*. Il se plaint de ce que les dernières planches ont été mal exécutées. « ... Le graveur qui avoit mis du soin aux premières planches s'est étrangement négligé dans les dernières ». La composition du texte est également défectueuse. « ... La composition est faite avec si peu de soin qu'outre les mots défigurés il y a jusqu'à des lignes omises, ce qui forcera de tout remanier : mais ce n'est pas ma faute... — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— Lettre autog. sig. Monquin, le 17 avril 1769. — Lettre signée « Renou » relative à l'étude des plantes et au livre que lui recommande son correspondant. Il parle de ses herborisations, des fleurs, etc. — (Catalogue Cornuau, 206.)

— Lettre autog. sig. à la marquise de Créquy, ce 26.... — Lettre dans laquelle il la remercie tout d'abord des injustices qu'elle lui a faites. « ... Elles marquent au moins un intérêt qui m'honore et auquel je suis sensible. J'ai un ami dangereusement malade et tous mes soins lui sont dus. Avec une telle excuse, je ne me croirai point coupable... Mais, Madame, j'ai promis que vous verriez avant le public ma lettre sur M. Gautier et c'est ce que j'exécuterai. J'ai promis aussi de vous porter mon opéra et je le ferai encore... A l'égard de la défiance dont vous me taxez sur mes manuscrits, je vous supplie de croire que j'en suis peu capable... ». — (Catalogue Degrange, 35.)

**Saint-Ange** (**Ange-François Fariau, dit de**). — Lettre autog. sig. 7 Prairial an XII (27 mai 1804). — Lettre relative à M. La Plaigné. « ... Il avait si mal pris auprès de mes élèves que les jours même de composition où il n'avait rien à dire, sa seule présence était un sujet d'insubordination et de désordre. C'est M. de Brie qui... me remplacera... ». — (Catalogue Cornuau, 208.)

**Saint-Pierre** (**Abbé de**). — Pièce sig. Paris, 20 novembre 1704. — Procuration donnée à l'abbé de Saint-Pierre « de l'Académie françoise, premier aumônier de Madame la duchesse d'Orléans), abbé de Tiron (Eure-et-Loir) », par sa nièce Marie Castel de Belile, veuve de Jean Erard de La Rochelle, ancien chef d'escadre des armées navales. — (Catalogue Fabius, 1936.)

**Saint-Pierre.** — Lettre autog. sig., 23 avril 1723. — Sur un procès engagé et perdu contre le receveur des domaines. Le garde des sceaux, touché de son malheur, lui a conseillé de présenter une requête : « Voilà mes petites affaires fort dérangées et presque bouleversées, mais j'espère que [vous] voudrez bien par justice et par pitié m'aider à en sortir le moins mal qu'il sera possible ». — Il ira porter aux premiers jours le mémoire « sur l'importance de rendre les chemins meilleurs » qu'il vient de publier : « C'est une consolation pour moi dans mes malheurs de travailler pour l'utilité publique ». — (Catalogue Degrange, 39).

**Saint-Simon (Louis de Rouvroy, duc de).** — Lettre aug. sig. à M. Gualterio, nonce du Pape, 4 juillet 1721. Relative à la maladie de Louis XV. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— Lettre autog. sig. Meudon, 6 octobre 1722. — Avant de partir pour la Ferté [Vidame] il recommande les intérêts du prince de Chimay son gendre, dont le destinataire connaît la naissance, les dignités, les mérites envers la France. Son état doit toucher S. A. R. [le régent] parce qu'il a beaucoup de bonté ancienne pour M. de Chimay. — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e-XVIII^e siècles 1935.)

**Sedaine (Michel-Jean).** — Lettre autog. sig. à Favart; 8 avril 1766. — « Voici, mon cher maître en Apollon, ma timide Aline qui va chercher près de vous de quoi se rassurer sur le jugement qu'en doit porter le public. Puisse-t-il y trouver quelque peu de cette élégance, de cette délicatesse, de cette pureté d'expression qui caractérisent vos ouvrages... » Il parle ensuite, dans un postscriptum, de l'abbé de Voisenon et de M^me^ Favart. — (Catalogue spécial Cornuau, XVI^e^-XVIII^e^ siècles, 1935.)

— Pièce avec trois lignes autog. sig., 10 mars 1778. — Mémoire de M. Peyre le jeune, lu à l'Académie royale d'architecture, le 23 février et le 9 mars 1778. Certifié par Sedaine. — (Catalogue Cornuau, 208.)

— Lettre autog. sig., 15 octobre 1784. — Où il déclare consentir à ce que la pièce de MM. du Rosoy et Gilbert passe à l'Opéra avant la sienne « ..., quoique depuis dix-sept ans il soit question de mon ouvrage... » — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

**Suard (Jean-Baptiste).** — 1° Lettre autog. sig. [à Lord Shelburne] (1778). — « Permettés-moi de me rappeler à votre souvenir en vous priant d'accepter un exemplaire d'une jolie édition de La Rochefoucauld imprimée au Louvre et dont il n'y a qu'un petit nombre d'exemplaires qui ne se vendent point. Je l'ai dirigée et j'ai mis à tête un petit morceau sur M. de La Rochefoucauld... Voilà donc, Mylord, vos prédictions accomplies. Le nuage amené en Amérique va crever sur la Manche. Je crains que l'orage ne soit violent; mais j'espère qu'il ne sera pas d'une longue durée. »

2° Lettre autog. sig., au même, 27 juillet 1783. — Le vif souvenir que je conserve de vos anciennes bontés ne me permet pas de rester indifférent aux événemens de votre vie. Quand je vous ai vu rentrer dans le Ministère, j'ai senti de la joye de vous voir à portée de déployer de grands talens et un grand caractère; l'opinion que j'en ai pouroit me faire craindre de les voir s'exercer contre mon pays; mais en considérant que le grand objet de la guerre étoit alors irrévocablement décidé. Je vous ai cru trop habile et trop sage pour vouloir prolonger les fléaux de cette guerre par vengeance ou par orgueil; j'ai espéré que vous nous donneriés bientôt la paix; vous l'avés négociée avec candeur; vous l'avés conclue avec courage et l'esprit de parti, qui chez vous attaque tout, n'a osé attaquer que foiblement votre ouvrage. C'est là une assés belle gloire... ». — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

**Suard** — Lettre autog. sig. à Tissot. Mardi 10 mars 1812. Longue lettre d'affaires. — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

**Mme de Tencin.** — Lettre autog. à un duc. Paris, 10 juin. — Lettre dans laquelle elle donne à son correspondant des nouvelles de la Cour. « Mme de Lauraguais était furieuse de la conversation que Mme de Ch. eut à Versailles dans le jardin avec Mme de Boufflers... ». Elle prie son correspondant de lui faire entendre raison, sinon il y aura des tracasseries qui fatigueront Mme de Ch. et peut-être le Roi. Il ne faut pas se brouiller pour une femme qui à tout prendre est très dangereuse et qui n'est pas facile « surtout quand elle a du vin dans la tête ». Mme de Ch. dont il est question dans cette lettre est certainement la duchesse de Châteauroux. — (Catalogue spécial Cornuau, XVIe-XVIIIe siècles, 1935.)

**Volney (Constantin-François de).** — Manuscrit autog. intitulé « Collège des Prêtres anciens, Egyptiens, Brahmanes, Mages... », qui est l'analyse du livre de *Porphyre* : « De abstinenti animalium » (traduction de Burigny). Volney y compare les collèges de prêtres égyptiens, brahmanes, samaréens, mages, aux lamas, bonzes chinois, siamois et japonais. Il décrit et commente leurs croyances, leurs coutumes philosophiques et religieuses. — Une note du libraire Bossange indique qu'il n'a pas été tiré parti de ce manuscrit, lors de la publication des œuvres de Volney. — (Catalogue Degrange, 34.)

**Voltaire.** — 1° Lettre sig., entièrement relative aux dissentiments qui s'élevèrent entre le roi de Prusse et Voltaire. Copie de la lettre adressée au Roi de Prusse, signée de Voltaire et terminée par six lignes autographes que Voltaire envoya à M. le Chevalier de La Touche, le 3 mars 1753. — La lettre elle-même avait été écrite en janvier ou février 1753.

2° Lettre autog. sig. au président de Ruffey. Ferney, 6 mai 1761. — « Vous êtes, je crois, le premier procureur général qui ait envoyé des douceurs et qui en ait dites à un pauvre homme de lettres comme moi. Je ne me flattais pas, Monsieur, que ce serait vous qui me donassiez des épices... ». Il parle de sa cause qu'il viendra plaider : « ... C'est celle du musée que je cultive et que vous daignez aimer... — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Lettre autog. sig. (à M. Fabry, maire de Gex). Ferney, 15 octobre (1758). — Relative à l'acquisition de Ferney, que Voltaire acheta en 1758 à Budée de Boisy : « ...Je vous écris en hâte, Monsieur, et sans cérémonie chez M. de Boisi où je ne suis que pour un moment; c'est, Monsieur, pour avoir l'honneur de vous dire que ma confiance en vos bontés m'a déterminé à entrer en marché de la terre de Fernex avec M. de Boisi. Le bonheur d'être en relation avec vous donnera un nouveau prix à ce petit domaine... La nature de mon bien ne me mets pas en état de trouver sur le champ quatre vingt mille livres pour payer M. de Boisi, il faut que j'emprumpte. Vous savez, Monsieur, combien il en coûte de faux-frais avant qu'on soit en possession d'une terre, il ne me serait guère possible de faire cette acquisition si je ne trouvais les facilités auprès de M. le comte de La Marche. J'ai écrit à son intendant, et supposant toujours que les droits étaient de 8000 livres, j'ai demandé une diminution de moitié. Oserais-je vous supplier, Monsieur, de vouloir bien spécifier lorsque vous écrirez, que c'est la somme de quatre mille livres que je propose de donner. On me dit que S. A. S. s'est réservé les deux tiers de ce droit. A l'égard de votre tiers, Monsieur, j'en passerai par ce que vous voudrez bien me prescrire, et j'attendrai vos ordres pour conclure ma négotiation entamée. Elle me procure l'honneur de vous assurer de mes sentiments, et soit que je sois possesseur de cette terre, soit que le marché n'ait pas lieu, je serai toujours... » — (Catalogue Degrange, 38.)

**Voltaire.** — Douze lettres autog. dont onze signées V. à Mme Denis. Lausanne, Morat, Shelestad, Strasbourg, Shwessingen, Soleure, du 2 juillet au 17 août (1758). — Correspondance intime adressée à sa nièce. Ces lettres ont été écrites par Voltaire pendant son voyage à Mannheim lors de la guerre de Sept Ans. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Lettre sig., avec quelques mots autog. Ferney, 6 juin 1776. — Il a appris la chute soudaine de Turgot, « à qui il devait tout » et dont la passion dominante était « l'amour du bien public ». Il se désole de cet événement. Il souhaite que le nouveau ministre ne détruise pas l'œuvre de son prédécesseur, etc. Cette lettre ne figure pas dans la dernière édition de la *Correspondance*. Elle est signée ainsi, de la main de Voltaire : Voltaire gentilhomme ord. de la chambre du roi. — (Catalogue Fabius, 1936.)

— Lettre autog. sig., V., ce 16 août. Provient de la Bibliothèque de Talma. — C'est une réponse à une jeune fille qui lui a demandé d'écrire une pièce. Il adresse d'abord quelques vers à cette « charmante Talie » qui voudrait

Ressusciter et rendre au jour
Ma Melpomène ensevelie
Dans le sombre et profond séjour
De l'obscure philosophie... »

Elle est sans doute propre aux miracles, mais il goûte le repos et les charmes d'une vie retirée et veut se dérober aux fureurs de l'envie et aux jugements inconsidérés des hommes. « Qu'ai-je gagné par vingt ans de travail? Rien que des ennemis. C'est là ce qu'il faut attendre de la culture des belles lettres : beaucoup de mépris quand on ne réussit pas et beaucoup de haine quand on réussit. Le succès même a toujours quelque chose d'avilissant par le soin qu'on a d'encourager je ne scai quels bateleurs d'Italie à tourner le sérieux en ridicule et à gâter le goust dans le comique. » — (Catalogue Degrange, 35.)

— 1° Manuscrit portant quinze lignes autog. Manuscrit d'une variante du premier Chant de la *Pucelle* avec une annotation autog. de Voltaire en marge : « Quel est le laquais qui a fait la plus part de ces vers et surtout ceux cy? quel est le maraut de la lie du peuple qui peut écrire ces insolentes bêtises? » — On sait qu'avant la vente de la *Pucelle* en librairie de nombreuses copies de plusieurs chants s'étaient répandues dans Paris.
2° Extraits autog. « du Siècle de Louis XV ». — (Catalogue spécial Cornuau, XVIe-XVIIIe siècles, 1935.)

**Warens (Baronne de)**, l'amie de J.-J. Rousseau. — Lettre autog. sig. (au gouverneur de Savoie). Chambéry, 3 avril 1756. — Lettre relative à ses affaires financières. Elle assure qu'elle n'a jamais fait de tort à personne ni su profiter du bien d'autrui. Dès qu'elle aura la force de sortir de sa chambre, elle demandera un quart d'heure d'entretien à son correspondant pour « lui donner des éclaircissements sur des choses qui sont de conséquence et qui regardent l'avantage de l'État... ». — (Catalogue spécial Cornuau, XVIe-XVIIIe siècles, 1935.)

## XIXe et XXe siècles.

**Ancelot (J.-F.-P.-A.).** — Lettre autog. sig. à M. Sauvage, directeur du théâtre de l'Odéon. — « Il ne me sera pas possible de me rendre demain à la séance du comité; je serai à Belleville avec Saintine pour mettre la dernière main à l'ouvrage en 5 actes dont je vous ai parlé. Nous sommes convenus, vous vous en souvenez, qu'il falloit coordonner la présentation de la pièce et l'apparition du roman, or, ce dernier paraît dans les premiers jours d'octobre.... » — (Catalogue Cornuau, 203.)

**Andrieux** (**François-Guillaume-Jean-Stanislas**). — Lettre autog. sig. à Barrière, 12 juillet 1822. — Relative à ses travaux et à diverses questions qui lui ont été posées par Barrière et auxquelles il répond point par point : notice sur les costumes, volumes de Chapelle où il a noté certaine page qui les intéresse, épreuves d'une notice, enfin invitation à dîner à 5 heures. « ... C'est assez l'heure du bourgeois de la rue Saint-Jacques. Vous dînerez avec Picard qui se fait une fête de réunir avec vous D.... Je n'ai point invité avec vous votre ami M. Dupin, parce que j'aurai justement l'auteur du *Macchabéen*, qui est mon compatriote et auquel je trouve un véritable talent. La manière sévère dont Dupin a jugé sa tragédie me fait penser qu'il ne serait pas enchanté de se trouver avec l'auteur.... » — (Catalogue Degrange, 35.)

**Apollinaire** (**Guillaume**). — Lettre autog. sig., 29 juillet 1909, dans laquelle il parle de son prochain ouvrage sur Andréa de Nerciat. — (Vente Cornuau, 18 mai 1935.)

**Ballanche** (**Simon-Pierre**). — 1° Épître dédicatoire *A mon livre* ; 2° Manuscrit *Inès de Castro*. — (Catalogue Degrange, 36.)

**Balzac** (**Honoré de**). — Lettre autog. sig. à M^me^ Marcet. Eaux-Vives, 7 février. — « Madame, je n'ai eu connaissance de l'aimable invitation que j'ai eu l'honneur de recevoir de vous qu'au moment où je n'en pouvais plus profiter... », etc. — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

**Banville** (**Th. de**). — 1° Lettre autog. sig., intime, à un ami. Il y est question de : Houssaye, Leconte de Lisle, Daudet. — 2° Sept lettres autog. sig. (1863). Correspondance adressée à Aurélien Scholl. — (Vente Cornuau 21 février 1936.)

— Manuscrit autog. non signé, 15 juillet 1870. — Poème dédié « à M. l'abbé Crétineau Joly, pour la Saint-Henri », composé de sept strophes de quatre vers. En voici le début :

Le poète dont le front penche
Et l'enfant à l'œil aguerri
Ont sur la même feuille blanche
Écrit le nom de Saint-Henri.

Votre petit Georges lui-même
A peint d'abord naïvement
Le saint guerrier, son diadème,
Son glaive à ses côtés dormant...

(Catalogue Degrange, 37.)

— Lettre autog. sig. à M. Van Hasselt ; Paris, 6 octobre 1872. — Lettre de félicitations et de critique sur ses œuvres le *Livre des Ballades*, et le *Livre des Paraboles* dont il se promet de parler dans son prochain feuilleton du *National*. Il rappelle les *Poésies* de 1852 et de 1857 et ces *Études rythmiques* auxquelles il est sans cesse revenu avec un plaisir croissant. Il loue la pensée, l'inspiration de ces derniers ouvrages et surtout « la composition nette et précise... il a su dramatiser l'ode... sans lui faire perdre son caractère lyrique... Vous avez fait dans cet art compliqué et délicat (de la versification) bien des découvertes qui vous appartiennent... », etc. — (Catalogue Degrange, 36.)

— Lettre autog. sig. à G. Flaubert. Paris, 2 janvier 1875. — Lettre d'excuses. Il n'est ni ingrat, ni oublieux. Il a la goutte, et, « par ces temps horribles, il déménage. Vous voyez d'ici deux maisons pleines de charretées de livres, les ouvriers qui apportent leur casquette et s'en vont, et le malheu-

reux qui, au milieu de tout cela demeure dans la rue... ». En post-scriptum, il lui présente les respects de « son petit Georges », qui sera le peintre Georges Rochegrosse. — (Catalogue Degrange, 35.)

**Banville.** — Lettre autog. sig., Paris, 12 février 1875. — Il a reçu *La Haine* et a lu ce beau drame avec une admiration profonde ; il se propose d'en parler dans un de ses prochains feuilletons. Il parle longuement de sa pièce *Florise* qui se passe dans la pensée et dans le rêve, mais il ne croit pas du tout qu'il faille faire jouer cette comédie. Il parle des comédiens qui sont des gens qui rêvent la vie et ne la vivent pas. « Je disais cela il y a deux jours à M. Le-« gouvé, qui vient de faire une conférence pour demander qu'on leur donne « la vraie croix d'honneur. Quelle déchéance pour des gens qui de naissance « ont droit à toutes les Toisons d'Or, à toutes les plaques, à tous les colliers « et à toutes les jarretières en cailloux du Rhin et en bouchons de carafe ! « ... Quant à la pauvre Florise, il faut qu'elle meure ou qu'elle vive là où « elle est née, dans le rêve.... » — (Catalogue Cornuau, 207.)

— Lettre autog. sig. à un ami, 1887. — Au sujet d'une fête où il n'a pu se rendre : « Je viens excuser deux malades : Georges Rochegrosse et moi. Notre absence assurément avait bien peu d'importance, mais nous ne nous consolons pas d'avoir manqué une de ces fêtes que vous seul savez donner. Nous nous consolons encore moins en apprenant par les journaux que vos invités ont eu la primeur d'une œuvre nouvelle dont vous êtes l'auteur.... » — (Catalogue Degrange, 38.)

— Lettre autog. sig., Nice, 20 février, à un ami. — Il l'invite dans son cher Bellevue. « Votre charmant esprit y sera pour moi le meilleur attrait de ce pays sauvage où j'ai fait tant de monologues faute d'un véritable interlocuteur. » Il lui conte les malheurs qui fondent sur ceux qu'il aime : sa sœur deux fois sauvée de la mort, son beau-frère condamné, et leur misère. Il faudrait, pour avoir quelque répit dans ces afflictions, appliquer le mot du Duc de Richelieu qu'il cite. Bellevue jouera pour son ami le rôle d'Armide et saura le retenir auprès de lui. Il lui donne des nouvelles de M^lle^ Daubrun qui n'a pu jouer les *Droits de l'Homme*. « La troupe de Nice est, par son exécrable faiblesse, vouée au mélodrame et au vaudeville courant. » M^lle^ Daubrun a un succès énorme « ... mais jouer toujours *Trente ans*, *Marie-Jeanne*, etc., toujours crier, toujours se jeter à genoux, et jamais ne parler tranquillement ».

Il a voulu faire des feuilletons sur Nice, mais Turgan les passe avec peine. « Par exemple, je me suis meublé la tête de paysages.... » Il attend de lui quelque protection contre les menaces de « la Dette aux cent gueules » et se rappelle au souvenir de Tartivel et de M^lle^ Anna. — (Catalogue Degrange, 36.)

— Lettre autog. sig. à une dame sur le succès de Réjane qui, « admirablement secondée par ses camarades et guidée par Porel, a fait des merveilles. Il me semble que c'est l'absolue perfection ». Mais il ne pourra aller l'applaudir. Sa femme est malade. Pour lui, le catarrhe l'étouffe littéralement. « Ce n'est pas une vaine excuse... » — (Catalogue Degrange, 38.)

**Barante (baron Guillaume-Prosper de).** — Lettre autog. sig. 3 octobre 1846. — Il se refuse à écrire dans le cadre d'une courte notice l'*Histoire de la ville de Paris*. « ... C'est un sujet qui ne peut se résumer lors même qu'on l envisagerait sous un seul point de vue... Je n'accepte pas une tâche que je juge au-dessus de mes forces et que je ne définis même pas bien... » — (Catalogue Degrange, 34.)

**Barbey d'Aurevilly (J.).** — Trois lettres autog. sig. adressées l'une à

Prieur, l'autre à Lacroix; la troisième est une lettre de recommandation (1866, 1884). — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

**Barbey d'Aurevilly.** — Lettre autog. sig. à Octave Uzanne, Paris, 17 août (same di). — « Je vous ai attendu. J'ai eu cette faiblesse. Mais la vie est plus forte que nous. . Vous étiez à vos travaux forcés, qui me rappellent les miens. Quelle galère que cette littérature!... il faut nous voir. Ce sont mes derniers jours avant mon départ. Ah! j'ai peine à partir! C'est la queue du serpent qui est la plus difficile à écorcher... J'irai lundi vous porter vos deux volumes de Casanova, il faut que je sable le reste avant de partir. Quel faune en bas de soie et qui n'a de cornes que celles qu'il fait porter! » — (Vente Cornuau, 18 mai 1935.)

— 1° Lettre autog. sig. à Fr. Coppée. Réponse à une invitation. — 2° Lettre autog. sig. à Mlle E. Bouillet (3 janvier 1882). — 3° Deuxièmes et troisièmes épreuves de : *Les Critiques ou les Juges jugés*, avec corrections de Barbey d'Aurevilly et de sa secrétaire, Mlle Read. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— 1° Lettre autog. sig. Dimanche soir. — « ... Je suis désespéré de n'avoir pas pu rompre la chaîne d'un engagement qui étrangle le bonheur que j'aurais à dîner chez vous.... »

— 2° Lettre autog. sig. Jeudi. — Il demande l'adresse de Mme Judith Gautier près de Saint-Malo. — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

— Read (Louise), secrétaire de Barbey d'Aurevilly; série de onze lettres autog. adressées à Jean Lahor (1888-1908). — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

**Barrès (Maurice).** — Vingt-cinq lettres autog. sig. et familières à Georges Montorgueil (1887-1916). — (Vente Andrieux, 18-21 février 1935.)

— Lettre autog. sig., 10 octobre 1911. — Lettre d'affaires adressée à son éditeur. — (Catalogue Cornuau, 203.)

— Lettre autog. sig. relative à ses éditions. — (Catalogue Cornuau, 205.)

— Lettre autog. sig. — « Je suis amateur de chats et comme tel je m'intéresse vivement à votre concours, mais je n'ai ni les loisirs ni la compétence pour vous servir utilement dans la circonstance. En revanche, j'ai un ami qui est un des premiers collectionneurs de Paris étant allé plusieurs fois en Orient pour en rapporter lui-même des chats de types purs. C'est Philippe Berthelot, attaché d'ambassade (fils du célèbre chimiste)... » — (Catalogue Cornuau, 209.)

**Baudelaire (Charles).** — Lettre autog. sig., mardi 27 septembre 1859. — Après avoir entretenu son correspondant de comptes d'argent, il parle de son « Salon » (salon de 1859 paru dans la *Revue française* de 1859). Il a redemandé par une vingtaine de lettres une épreuve de la fin de son « Salon ». « ... Vous est-il arrivé accident avec Morel? Il m'a encore écrit des farces.... » — (Catalogue Cornuau, 209.)

— Lettre autog. sig. de ses initiales à Th. Gautier fils (1863). — Il demande qu'on lui envoie ses placards (de la « Mort de Marie Roget », trois nouvelles de Poë, traduction de Baudelaire, et qui parurent le 10 août 1863 dans la *Revue nationale* que dirigeait Théophile Gautier). Il demande d'expédier à Lécrivain la transformation qu'il a faite en haut. (Baudelaire avait fait avec Lécrivain un contrat par lequel il cédait ces trois nouvelles d'Edgar Poë pour le prix de 620 francs.) — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— Lettre autog. sig. à M. Albert Collignon, vendredi 15 avril 1864. — Lettre relative aux trois sonnets : « Sur le Tasse en Prison », d'Eugène Delacroix, « Bien loin d'ici » et « Le Gouffre », publiés dans la *Revue nouvelle*. Il parle des poèmes en prose. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

**Beauvoir (Roger de).** — Lettre autog. sig. à M. Desnoyers. — « Voulez-vous venir en exil nocturne à l'hôtel de Pimodan faire réveillon mardi soir (minuit) en compagnie de quelques amis et de Mlle Doze ? Vous trouverez des armes et un souper. La gendarmerie est prévenue. Personne ne sera jetté en Seine, ancienne Tour de Nesle, ni même Harel. » — (Catalogue Cornuau, 207.)

**Becque (Henry).** — Lettre autog. sig. à Victorien Sardou. — Il est arrivé à Milan avec dix francs en poche et fort embarrassé pour toucher ses droits d'auteur, Ferraro-Ferrari étant recherché par la police. Mais tout s'est arrangé. « ... Les trois premiers actes de ma pièce ont été un peu cahotés, mais le dernier, qui a très bien marché, a décidé le succès... » — (Catalogue Degrange, 38.)

**Becque.** — Lettre autog. sig. à un ami. — Il lui recommande M. G. Giacosa, poète et auteur dramatique italien. — (Catalogue Cornuau, 207.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — (Catalogue Cornuau, 206.)

**Béranger (P.-J. de).** — Collection d'autographes comprenant : 1° les manuscrits autographes de dix-sept chansons; — 2° les manuscrits autographes de deux chansons inédites : *L'Histoire de M. Patissier*, *L'Attente* ; — 3° un dossier de seize lettres, billets ou cartes autographes. — (Vente Andrieux, 25-27 février 1935.)

— Lettre autog. sig., 24 mai (1831), à M. Chevalon, relative à une demande pour un de ses amis. — (Catalogue Cornuau, 206.)

— Lettre autog. sig. à l'adresse de M. le Comte Le Noble Aubert Dubayet. Tours, 7 juillet 1839. — Réponse à un admirateur qui lui a adressé une chanson. Ces éloges « sont un baume que les cœurs généreux s'empressent toujours d'étendre sur les plaies de la vieillesse ». Il parle de la chanson en France.

... « Ce n'est pas à une époque où les différents partis se subdivisent en un nombre infini de masses diverses que la chanson peut avoir quelque influence. Il lui faut une arène divisée en deux camps... Il n'y a aujourd'hui que des fractions hostiles... la liberté en souffre... » Il dit malicieusement qu'il s'en fallut de peu qu'il ne laissât à la poste la lettre de son admirateur. Ne s'est-il pas avisé d'écrire à M. Béranger « en son domaine ». Il a cru à une mystification. « Figurez-vous un pauvre diable, habitant dans un coin obscur de ville de province, un logis au loyer de 300 francs et qui lui semble fort cher »,... etc. — (Catalogue Degrange, 39.)

— Lettre autog. sig. (à Lamartine). Passy, 2 mai 1848. — « M. Marteau, jeune homme, qui était auprès de vous à l'Hôtel de Ville le 24 février et a écrit votre première proclamation, après avoir concouru à la lutte vous remetrat ce petit mot.

« Le maladroit n'a pas su saisir l'occasion de se faire ministre ou général, vous l'en estimerez davantage. Faites donc pour lui, je vous prie, tout ce qu'il vous sera possible de faire. Je m'y intéresse vivement.... » — (Catalogue Cornuau, 205.)

— Lettre autog. sig. relative à ses portraits ; ses amis ne sont pas d'accord sur leur ressemblance avec l'original. « A cet égard, je n'ai aucune opinion si ce n'est que j'aurais voulu qu'il n'existât aucun portrait de moi et que j'ai été forcé de poser pour deux, celui-ci de M. Scheffer, mon ami, et le dernier qui est en tête de l'édition illustrée. Je crois celui-ci plus ressemblant parce qu'il est plus en rapport avec mon âge.... » — (Catalogue Degrange, 38.)

— Lettre autog. sig. à Salvador Cherubini. — Il le remercie d'avoir bien

voulu servir son jeune cousin et aussi « Monsieur Cherubini dont je suis tout fier d'avoir obtenu cette marque d'intérêt. Savez-vous que ce grand maître est une de mes jeunes admirations, c'est-à-dire une de celles qui s'effacent le moins?... Adieu, mon cher Salvador, assurez M. votre père, que si dorénavant, j'ai encore besoin de sa bienveillance, je n'hésiterai pas à lui recommander directement ceux de mes cousins ou arrière-cousins qui se destineront à exécuter avec la voix ou l'archet ses sublimes compositions.... » — (Catalogue Degrange, 39.)

**Bloy (Léon)**. — Lettre autog. sig. à son ami Henri Barbot; Bourg-la-Reine, 1913. — « Je vous remercie d'avoir pensé à moi dans votre détresse. Déjà, tous les matins, je priais pour vous, je vous mettais dans ma communion quotidienne, *nominatim*.... Je ferai mieux et plus.... Ma femme et mes filles, émues de votre appel, prieront avec moi pour le serviteur de Marie douloureuse. Vous éprouvez... ce qu'il en coûte de se dévouer à Notre-Dame de Transfixion. Moi je l'éprouve depuis un très grand nombre d'années.... Dites-vous que nous sommes, l'un et l'autre, les créanciers de la Mère de Dieu et qu'elle est infiniment solvable. Dites-vous aussi... que c'est l'Esprit Saint qui l'a promis,... etc. » Dans un post-scriptum, il parle de Termier, de qui il indique l'adresse. — (Catalogue Fabius, 1936.)

**Bouilhet (Louis)**. — Lettre autog. sig. à M. Bourdillat. Nantes, 22 mai 1859. — « Mon ami Gustave Flaubert m'a fait un grand plaisir en m'apprenant que vous consentiez, pour mon volume de vers, à la suppression de tout titre banal et que vous adoptiez le simple titre de poësies qui est le meilleur et le plus intelligent.... On tirera quelques exemplaires sur papier de Hollande.... » — (Catalogue Cornuau, 208.)

— Lettre autog. sig. à Carjat. Mantes, 6 janvier 1862. — « Est-ce vous... qui m'envoyez, pour mes étrennes, les deux premiers numéros du *Boulevard*?... Si ce n'est pas vous, merci encore pour l'excellente idée de votre journal et les charmantes choses qu'on y trouve... » — (Catalogue Cornuau, 206.)

— Lettre autog. sig. à Feydeau. — Relative à la représentation d'une de ses pièces.

Il travaille jour et nuit, a un trac gigantesque. Flaubert n'arrive que le mercredi 24. « Je suis un mortel absolument morose et intolérable; tu ne « perds pas grand chose à ne pas me voir ces jours-ci; je serai beaucoup plus « présentable dans quinze jours.... » — (Catalogue Cornuau, 209.)

**Borel (Petrus)**. — Lettre autog. sig. à Eugène Bion. Paris, 12 décembre, dans laquelle il parle de ses projets. — « ... J'ai à travailler à mille choses et surtout à certaines que je te laisse présumer.... Comme je t'ai déjà dit plus haut, depuis quelque tems, jour et nuit pour ainsi dire, j'ai été forcément cloué à ma table.... J'espère que mon livre sera imprimé et mis en vente quand tu me verras.... » — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

**Bourget (Paul)**. — *Physiologie de l'Amour moderne*, manuscrit autog. sig. Il se compose d'environ 140 pages, entièrement écrites par l'auteur et comporte une foule de corrections et de ratures. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Onze lettres autog. sig. entièrement ou de son prénom dont une carte de visite à Octave Mirbeau (1887-1890). — Correspondance où transparaissent ses scrupules et ses angoisses d'artiste. Dans ces lettres, il parle de ses œuvres, notamment : d'*André Cornélis*, de *Mensonges*, du *Disciple*.... — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

**Brémond (L'abbé Henri)**. — Lettre autog. sig. à l'éditeur Émile-Paul, Neuilly-sur-Seine, 1er mai 1911. — Relative à Barrès qui vient de lui écrire au sujet de la *Ville enchantée* et de l'édition illustrée du *Gréco*. Barrès lui demande de dire à l'éditeur « son vif désir que la *Ville enchantée* paraisse au plus tôt, et, par exemple, au début de juin, afin que le livre soit le succès de l'été ». Il s'engage à faire rapidement la correction des épreuves.... « Le livre anglais forme un volume suffisant, et comme nous aurons en plus la belle et longue introduction de Barrès, nous arriverons à des proportions convenables. » — (Catalogue Degrange, 34.)

— Lettre autog. sig., Neuilly, 19 juillet 1911. — Il se montre préoccupé de la vente de son livre et, d'abord, s'étonne aimablement que son éditeur lui envoie 1000 francs pour les deux premiers mille de la *Ville enchantée*, alors que 500 seulement étaient convenus. « ... Vous avez une façon si originale et si imprévue de faire les comptes... que tout le monde se mettrait à faire des livres si tous les éditeurs étaient comme vous. » Il rappelle les critiques du correspondant, de la chronique « qu'on pourrait montrer négligemment aux acheteurs rétifs.... Mieux vaut ne pas se presser pour la presse religieuse.... Je vais tâcher de faire une note au même correspondant, car, tout de même, j'admire fort cet affreux livre et veux beaucoup de bien aux deux auteurs. » Il demande qu'on envoie son livre à Firmin Roz, qui lui a promis un article dans la *Revue française*. — (Catalogue Degrange, 36.)

**Brieux (Eugène)**. — Lettre autog. sig. à un ami. — Il y est question du peintre Lemordant qui, blessé de guerre, va perdre la vue et qui ignore encore son malheur. « Votre lettre m'a ému aux larmes.... Il est possible qu'il sache que je suis « le délégué aux aveugles » et que la seule annonce de mon nom lui soit une révélation brutale. » Il ira consulter le Dr Morax, donnera comme sujet de sa visite ses démarches pour la Légion d'honneur ou la croix de guerre,... etc. — (Catalogue Degrange, 34.)

**Brunetière (Ferdinand)**. — Lettre autog. sig. — Il se plaint, bien que la formule lui semble paradoxale, de n'avoir pas eu de chance puisqu'il n'a su rencontrer son correspondant ni avant, ni après le scrutin. Pourtant, il eût voulu le remercier de son appui. Pourra-t-il le faire à Paris ou à Marly? « ... Il me semble que c'est alors seulement que je me sentirais le confrère, le très modeste et très humble confrère de celui qu'avant de le connaître, j'avais tant de fois applaudi... » — (Catalogue Degrange, 35.)

**Chasles (Philarète)**. — Lettre autog. sig. à J.-J. Ampère, 14 janvier 1841. — Relative à deux articles qu'il avait écrits « pour démontrer aux liseurs de romans d'aujourd'hui que les liseurs de romans du XVIIe siècle n'étaient pas si imbéciles qu'on le pense, en s'attachant aux aventures de l'*Astrée*... J'avais pour cela dépouillé les bergers et les bergères de leurs costumes et fait, de l'histoire gauloise inventée par d'Urfé, une histoire française contemporaine de Louis XIII,... etc. ». — (Catalogue Degrange, 37.)

**Chateaubriand (François-René de)**. — Lettre autog. à Mme de Custine. Au château de Fervaques, samedi 8 septembre 1804, dans laquelle il annonce le troisième livre des *Martyrs*.

Chateaubriand médite toujours un second voyage à Fervaques, « mais il faut du temps et de la patience ! Je ne puis partir que le 15 de septembre pour la Bourgogne (chez ses amis Joubert). Je tâcherai d'être chez vous du 20 au 25 d'octobre, cela vous convient-il ? » Il parle ensuite de Chênedollé. « Il faudra que Chenedollé vienne cet automne à Fervaques, d'où je le ramènerai à Paris. Le pauvre garçon, je l'aime bien tendrement. Convenez que je vous ai fait connoître un aimable voisin. » Enfin il annonce la suite des *Martyrs*. « Je fais un troisième livre. Nous verrons comment il sera à Fervaques.

Je mange du melon, j'enrage, et je me porte bien. Dieu vous conserve en joie et en espérance, si cela est possible.... » — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

**Chateaubriand.** — Apostille de deux lignes et demie autog. sig. sur une demande de du Bergier. Amiens, 4 février 1822. — Il recommande son ami du Bergier. — Catalogue (Cornuau, 203.)

— Lettre sig. Paris, 18 janvier 1824. — Il recommande au maréchal de Lauriston la veuve Fauche. — (Catalogue Cornuau, 205.)

— Lettre autog. sig. à son ami Clausel de Coussergues; Paris, 7 août 1824. — Chateaubriand, ministre des Affaires étrangères, venait d'être brusquement renvoyé par Louis XVIII à l'instigation de Villèle (6 juin 1824).

La lettre laisse percer l'amertume qu'il ressentait de l'ingratitude qu'on lui avait manifestée. Il refuse d'écrire au Garde des Sceaux Peyronnet en faveur de son ami Clausel de Coussergues. « Vous voulez, mon cher ami, que j'écrive à M. le Garde des Sceaux ; cela m'est impossible. Mais si vous écrivez à l'ami de ce ministre au sujet de la place de substitut que votre frère demande pour votre fils, vous pouvez dire à cet ami de M. de Peyronnet que ce fut à votre recommandation que j'exigeai qu'il restât en place lorsque je pris le portefeuille des Affaires étrangères [en 1822]. Vous savez, ce que j'ai recueilli de ma loyauté,... etc. » — (Catalogue Fabius, 1936.)

— 1° Lettre si g. avec suscription autog. à M. Joliet, notaire à Dijon. Paris, 16 mars 1832. — Lettre faisant allusion aux *Mémoires d'Outre-Tombe*. « Je ne puis vous écrire de ma propre main, Monsieur, étant souffrant d'un rhumatisme à la main droite. Je n'ai jamais imprimé le discours prononcé par moi à l'Institut ; la copie qui s'en est répandue dans le public est interpolée et tronquée. Je réserve mon véritable discours pour les mémoires de ma vie qui ne paraîtront qu'après ma mort.... »

— 2° Lettre autog. sig. Paris, 22 novembre (1825). — Il prie de soumettre une lettre au roi. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Lettre autog. sig. à l'abbé (Breluque). Paris, 20 août 182?. — « ... Les démons ne sont pas encore tout à fait vaincus, mais pourtant nous ne sommes pas sans espoir d'enchaîner Satan dans son grand puits. En attendant, guérissez-vous,... etc. » — (Catalogue Degrange, 36.)

— Lettre autog. sig. à un Comte ; 10 mars 1826. — Relative à la traite des blancs sur les côtes de la Barbarie : « ... Voilà, Monsieur, mon amendement qui se rattachera au premier article du projet de loi. Ce serait un grand triomphe pour nous et pour l'humanité si nous pouvions empêcher des chrétiens de faire la traite des blancs et de vendre d'autres chrétiens malheureux sur les côtes de la Barbarie. Ne montrez l'amendement à personne, mais tâchez d'amener à l'ouverture de la séance tout ce qui conserve encore quelques sentimens généreux. Si vous pouviez dire quelques mots à l'appui de mon amendement, vous rendriez un grand service en ne laissant pas la défense entière à ce qu'on appelle notre côté gauche... », etc. — (Catalogue Degrange, 37.)

— Lettre autog. sig. à Jules Mareschal, datée de Rome, février 1829. — Répondant à l'envoi par Jules Mareschal, royaliste fervent, d'une oraison funèbre sur la mort de Louis XVI. Pour trouver en lui l'écho d'un enthousiasme si entier, Chateaubriand, parfois déçu par la royauté, doit faire un retour sur sa jeunesse. « J'étais jeune encore, quand je payai aussi le tribut de mes regrets à Louis XVI, maintenant, sans être Bossuet, je dis au Roi-Martyr « au lieu de déplorer la mort des autres, je veux dorénavant apprendre de vous à rendre la mienne sainte... ».

Chateaubriand fait encore allusion à sa présence à Rome en félicitant

J. Mareschal de son discours sur les ruines de la Ville éternelle. — (Vente Andrieux, 2 février 1935.)

**Chateaubriand**. — Lettre sig., Paris, 29 mai 1837, à M. de Chapuys-Montlaville, député. — Sur l'abolition de la peine de mort « qui ferait faire un pas immense à la civilisation. N'appartenant plus à aucune société politique et vivant complètement isolé des hommes, il ne peut s'associer que par ses vœux à cette grande et généreuse idée. » — (Catalogue Degrange, 39.)

— Lettre sig. à l'adresse du général Baron du Bourg; Paris, 12 juillet 1841. — Remerciements pour une protestation d'amitié. « ... Détrompé de tout et ne me mêlant plus de rien, je cherche à passer en paix le peu de jours qui me restent : j'ai réduit toute ma vie à ma fidélité, à mes opinions et à mes amis. » — (Catalogue Degrange, 37.)

— Lettre autog. sig., dimanche 4. — Il prie de remettre des invitations à deux élèves. — (Catalogue Cornuau, 209.)

**Cherbuliez (Victor)**. — Lettre autog. sig. à une demoiselle, Paris, 3 mars 1892. — Il accepte avec empressement de lui servir de parrain, fier qu'il sera d'une telle filleule. « ...On n'en tient pas tous les jours de pareilles sur les fonts du baptême... » Pourtant, il doute de réussir. Le comité semble écarter toute candidature féminine, même patronnée par Ludovic Halévy et lui. C'est que les sociétaires peuvent avoir droit à une pension. Pourquoi ne serait-elle pas simple adhérent? Il lui suffirait de causer de cette affaire avec M. Houssaye. — (Catalogue Degrange, 35.)

**Colet (Louise)**. — 1° Pièce de vers autog. sig., poésie de six strophes dédiée à Mme Récamier et qui débute ainsi :

Quand vous rêvez, quand dans votre âme
Vos souvenirs vont se pressant,
Vous devez bénir Dieu, Madame,
Des dons qu'il vous fit en naissant.

2° Lettre autog. sig. à un musicien, accompagnant la pièce de vers ci-dessus et dans laquelle elle écrit : « Voici quelques vers que j'ai adressés à Mme Récamier et qui ont paru dans mon recueil de Poésies. Il me semble que le rythme de ces stances convient tout à fait à la musique et qu'un chant de votre composition leur prêtera un charme qui les rendra plus agréables à Mme Récamier... Gardez-moi le secret car si vous mettez ces vers en musique il faudroit en donner la surprise à Mme Récamier... » — (Vente Cornuau, 18 mai 1935.)

**Comte (Auguste)**. — Lettre autog. sig. à une dame; 5 septembre 1844. — « ... J'entends dire, ainsi que vous, que les fumées belliqueuses se dissipent décidément, comme je l'avais toujours prévu, de même qu'en 1840, où les chances de perturbation européenne étaient partout plus graves. L'absence de toute doctrine sociale permettra longtemps encore aux brouillons de nos deux pays d'y égarer momentanément l'esprit public; mais malgré cette déplorable influence, les hommes sages des deux gouvernements n'auront pas de peine à maintenir une paix qui, quoique aussi précaire, est pourtant aussi inévitable qu'indispensable... », etc. — (Vente Cornuau, 18 mai 1935.)

**Constant (Benjamin)**. — Lettre autog. sig. à M. Béchet, 13 novembre 1821. — Relative à l'impression de la fin de ses Mémoires. — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

— Lettre autog. sig., Paris, 20 août 1824, à Monsieur Tarlier, Libraire à Bruxelles. — Il y entretient son correspondant de l'édition de *La Religion* dont le premier volume a paru en France « à la fin de May » et qui « est épuisé à peu d'exemplaires près ». Il ne voit pas l'utilité que son correspon-

dant fasse une édition belge de ce premier volume, puisqu'il a été déjà contrefait en Belgique. Il veut bien céder à M. Tarlier le droit de publier à Bruxelles le tome second mais à condition de ne rien changer au texte, ni de laisser écouler en France ces exemplaires qui, étant moins chers, concurrenceraient l'édition française. « Il ne s'agit donc que d'une édition toute simple, destinée uniquement à prévenir les contrefaçons. » Au cas où la censure empêcherait la publication en France, Benjamin Constant traiterait volontiers avec M. Tarlier pour toute l'édition qui se ferait en Belgique. — (Catalogue Blancheteau, 25.)

**Coppée (François).** — Manuscrit autog. sig. — Poésie intitulée : *La Bague.*

Tout là-bas, dans le Nord où sa famille règne,
Dès que l'air du matin d'un frais brouillard s'imprègne
Et que, dans les sapins, passe un souffle hivernal,
Le Prince héritier tousse, a la fièvre et va mal.

(Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Ensemble 32 pièces. — 1° Poésie autog. sig. intitulée : *Menuet.*

Marquise, vous souvenez-vous
Du menuet que nous dansâmes?
Il était discret, noble et doux,
Comme l'accord de nos deux âmes.

2° Vingt-trois lettres autog. sig., correspondance intime. — 3° Trois lettres autog. sig. de ses initiales 1881. — 4° Cinq cartes de visite avec quelques mots autographes. — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

## INFORMATIONS

*Nous recevons la lettre suivante :*

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me réserver le titre « Problèmes de chronologie proustienne » pour un article que je vous soumettrai sous peu. J'y applique à la *Correspondance* de Proust, et particulièrement aux lettres directement ou indirectement relatives à la genèse, à l'élaboration et à la publication de *A la recherche du temps perdu*, la méthode que j'ai déjà employée dans ma « Chronologie stendhalienne » et mes « Problèmes de chronologie stendhalienne ».

J'ai déjà fondé, sur la chronologie nouvelle établie dans cet article, une communication lue sous le titre de « Genèse de *Swann* », le 15 avril 1936, à la *Philological Society* et le 13 juillet 1936 au *Romance Club* de l'Université de Chicago.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de mon respectueux dévouement.

R. Vigneron,
Professeur de littérature française à l'Université de Chicago.

*Le Gérant :* **Daniel Mornet.**

1-37. — Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

## FATOUVILLE, AUTEUR DRAMATIQUE

Certains écrivains — et non des moindres — ont prêté, dans la suite des temps, à de singuliers débats : leur œuvre était et demeure connue du monde entier, et aujourd'hui encore, on discute le véritable nom de l'auteur, sa personnalité, son existence même. Ce fut le cas pour Homère et pour Shakespeare.

Sans placer, même de loin, sur le même plan, le dramaturge dont il est question ici, on peut ajouter : c'est également le cas de Fatouville.

Des biographes, des critiques, des bibliographes ont cru l'avoir identifié et l'ont classé dans leurs ouvrages sous cette identité d'emprunt. D'autres, plus prudents peut-être, citent et commentent ses œuvres sans nommer l'auteur. Mais dès qu'en suivant la même voie on s'efforce d'aller au fond des choses, le terrain manque bientôt sous les pas, on ne rencontre plus que le vide.

Examinons donc ce qu'on sait, ce qu'on a dit et ce que l'on croit savoir sur la question. Puis, en confrontant les textes, en les éclairant à l'aide de quelques documents très simples que chacun peut consulter à son gré, je me propose de restituer à Fatouville, auteur dramatique et magistrat, sa véritable personnalité.

*
* *

Il n'est pas à propos d'analyser ici le théâtre de Fatouville. Cette tâche est remplie depuis longtemps, et nous allons en rencontrer les éléments à chaque pas. Sans doute la critique eût-elle pu se faire à la fois plus générale et plus serrée. Du moins a-t-elle su retenir les comédies qui méritaient cette attention, puisque

certaines d'entre elles, dépassant la peinture des mœurs, ont presque atteint à la comédie de caractère. Ce n'est pas là un mince éloge lorsqu'il s'agit d'un auteur aussi totalement ignoré que l'est aujourd'hui Fatouville.

Cette ignorance, doublée d'anonymat et de méconnaissance, trouve un peu son excuse dans cette énumération même, mais elle la trouve surtout dans le fait que Fatouville n'a écrit que pour le théâtre italien où les actes joués en français faisaient suite, dans la même pièce, à la véritable *commedia dell' arte* jouée en italien par les mêmes artistes. C'était une comédie rédigée et apprise, entée sur une comédie improvisée dans une autre langue. Celle-ci empiétait même fréquemment sur la partie française de la pièce. Nul doute que de bons acteurs, à l'imagination en éveil, à la répartie vive, aient su transformer ces surprises et ces oppositions en effets du plus haut comique, pour le plus grand profit des recettes. Mais de telles comédies manquaient nécessairement d'unité : c'est un grave défaut lorsqu'il s'agit pour elles de survivre à l'époque qui les a vues ou qui les a fait naître.

Quoi qu'il en soit, les textes dont nous allons passer une revue rapide nous montreront peu à peu l'intérêt qui s'attache au théâtre de Fatouville et justifieront par là même notre tentative.

* * *

Une question s'impose en premier lieu qui semblera moins bizarre après ce qui précède : Fatouville est-il un auteur dramatique? A-t-il écrit pour le théâtre? On le dit, ses contemporains l'affirment, mais rien ne nous le prouve, et jusqu'à ce qu'une heureuse découverte permette d'apporter une réponse péremptoire, il faut bien nous contenter de cette notoriété publique.

Deuxième question : en considérant comme acquis le témoignage de ceux qui l'ont connu, quelles sont les pièces que Fatouville a écrites et mises à la scène? En dernière analyse, directement ou indirectement, la bibliographie se réfère à une seule source : le *Théâtre italien*, de Gherardi[1]. En voici la nomenclature. Dans le premier volume :

— *Arlequin Mercure galant*, comédie en trois actes, mise au théâtre par Monsieur D... et représentée pour la première fois

1. Il y a eu plusieurs éditions de cet ouvrage qui s'échelonnent depuis la fin du XVII[e] siècle jusque vers le milieu du XVIII[e]. Les premières, en un seul volume, étaient fragmentaires. Celles du XVIII[e] siècle en 6 vol., donnent le théâtre complet. On se réfère ici à l'édition de 1740.

par les comédiens italiens du Roi dans leur hôtel de Bourgogne, le 22 janvier 1682.

— *La Matrone d'Éphèse ou Arlequin Grapignan*,... le 12 mai 1682[1].

— *Arlequin lingère du Palais*,... le 4 octobre 1682.

— *Arlequin Prothée*,... le 11e jour d'octobre 1683.

— *Arlequin empereur dans la Lune*,... le 5 mars 1684.

— *Arlequin Jason ou la Toison d'Or comique*,... le 9e jour de septembre 1684.

— *Arlequin chevalier du Soleil*,... le 26e jour de février 1685.

— *Isabelle médecin*,... le 10e jour de septembre 1685.

— *Colombine avocat pour et contre*,... le 8e jour de juin 1685.

— *Le Banqueroutier*,... le 19e jour d'avril 1687.

— *La Précaution inutile*,... le 5e jour de mars 1692.

Dans le deuxième volume :

— *Le Marchand duppé*,... le premier de septembre 1688.

— *Colombine femme vangée*,... le quinzième janvier 1689.

Dans le troisième volume :

— *La Fille sçavante*,... le 18 novembre 1690.

En tout quatorze comédies pour lesquelles Gherardi, respectueux du désir d'anonymat de l'auteur, n'a porté que la mention « mise à la scène par M. D... ». Que cette initiale désigne Fatouville, c'est encore une indication que nous impose la notoriété publique sans nous apporter de preuve. Nous verrons cependant plus loin que cette initiale D... n'est peut-être pas inexplicable et qu'elle correspondrait à un pseudonyme adopté par l'auteur.

Dans son *Avertissement*, Gherardi se contente de cette déclaration générale qui s'applique à toutes les pièces de son recueil, anonymes ou non : « Ces scènes sont l'ouvrage de plusieurs personnes d'esprit et de mérite, composées pour la plupart dans leurs heures de récréation, et données par quelques-uns gratis à la troupe. Elles étaient comme enchâssées dans nos sujets. »

Afin d'épuiser les hypothèses ou les possibilités de confusion, notons que le recueil de Gherardi contient un certain nombre de comédies mises à la scène par Monsieur du F... Il en est même une[2], *Pasquini et Marforio médecins de mœurs* », du 3 février 1697, qui est « mise au théâtre par Messieurs *de* F... et du B... ». Faut-il voir dans ce *de* F... une attribution à Fatouville?

1. Le reste du texte est le même pour toutes les comédies ; on ne le répète donc pas. — En ce qui concerne *Grapignan*, ce mot a été souvent orthographié *Grapinian*. De plus, il arrive fréquemment que les historiens ou les critiques nomment cette pièce *Arlequin procureur*.

2. T. VI, p. 567.

Il est permis d'en douter puisque ce serait la seule. D'ailleurs, la pièce suivante, *Les Fées ou les Contes de ma mère l'Oye*, qui clôt le volume et le théâtre de Gherardi, porte « par Messieurs *du* F... et B... ». Pour *Pasquini et Marforio* s'agit-il simplement d'une faute de copiste ou d'impression ? C'est possible. Dans tous les cas, nul critique ou historien n'a parlé d'une collaboration de Fatouville à cette pièce.

Voilà donc les notions de base dont nous disposons pour la production scénique de Fatouville. *Et nous n'en possédons pas d'autres.* On voit que la notoriété publique y joue un rôle *important. Il nous faut bien l'accepter faute de mieux.*

Partant maintenant des ouvrages les plus récents, nous remonterons le cours du temps, pour noter au passage les variantes remarquables auxquelles ont abouti ces premières données sur Fatouville et sur son œuvre de dramaturge.

Nous rencontrons d'abord le travail de M. C. Mic. Il n'est pas surprenant que celui-ci s'occupe si peu de ce qui fut représenté à l'hôtel de Bourgogne puisque son étude, si documentée à tant de titres, ne vise exclusivement que *La Commedia dell' Arte* proprement italienne. Il lui arrive cependant de citer *Arlequin empereur dans la Lune* et *Arlequin Jason ou la Toison d'or comique*[1], mais sans nom d'auteur. Et lorsqu'il donne en note une liste copieuse des auteurs français qui écrivent pour le théâtre italien[2], le nom de Fatouville n'y figure pas, non plus que la simple initiale D. que Gherardi a adoptée dans son recueil.

Mme N.-N. Oursel[3] dit ceci : « Fatouville (Nolant, sieur de). Né à Rouen [certains biographes le font naître aux environs de Séez (Orne)].... 16..., mort vers 1700. Conseiller au Parlement de Normandie. Auteur dramatique. »

Suit la liste d'une partie des pièces de Fatouville qui se termine par *etc., etc.*

Enfin l'auteur se réfère à « Guilbert, *Mém. biog.*, *Biog. Univ.*, — Quérard, *France litt.* ».

Nous rencontrerons ces références plus loin. Pour le moment nous trouvons sur notre route l'*Histoire générale du Théâtre français* par M. Eugène Lintilhac[4]. Celui-ci, dans son vaste travail, réserve une place importante à Fatouville; mais, dès la p. 17 du Tome III, nous nous heurtons à une phrase qui mérite d'être

1. C. Mic., *La Commedia dell' Arte*, Paris, La Pléiade, 1927, in-4°, p. 97.
2. *Ibid.*, p. 20.
3. *Nouvelle Biog. Norm.*, Paris, Alph. Picard, 1886-1912, 3 vol., in-8°, t. I, p. 349.
4. Paris, 1908-1909, 4 vol. in-16.

examinée de près. Il s'agit de la fermeture, en 1697, de l'hôtel de Bourgogne où les comédiens italiens donnaient leurs représentation. « L'à-propos[1] consiste dans ce fait qu'à leurs pétulances croissantes, qualifiées « d'indécences », de « saletés » dans une lettre de Ponchartrain au lieutenant de police, du 8 janvier 1696, ils (les comédiens italiens) ajoutèrent témérairement l'annonce d'une comédie de Fatouville, dont le titre, *La Finta Matrigna*, visait à rappeler celui de *La Fausse Prude* que portait, disait-on, en Hollande, un pamphlet dirigé contre Mme de Maintenon. »

Sur la fermeture du théâtre italien, pas de contestation possible. Nous allons avoir toutes précisions à ce sujet. Il n'y a pas non plus d'illusion à se faire sur la raison de cette fermeture brusquée. *La Fausse Prude* a peut-être été la goutte qui a fait déborder le vase, mais elle n'en a pas moins été la cause directe de la mesure prise. Quant à l'allusion à Mme de Maintenon que pouvait contenir la comédie, si elle n'est pas démontrée, elle est des plus vraisemblables, et nous allons bientôt en recueillir quelques échos. Mais, en ce qui concerne l'attribution de cette pièce à Fatouville, c'est une tout autre affaire. Lintilhac ne fournit aucune référence à l'appui de son dire, et sans prétendre avoir lu tout ce qui peut l'être à ce sujet, il me faut bien constater que je n'ai rien découvert qui vînt étayer cette attribution.

Passons donc les textes en revue. Non seulement Gherardi ne place aucune comédie de ce nom sous la signature D..., mais il n'y fait aucune allusion dans tout son théâtre, à quelque propos que ce soit. Lintilhac lui-même, lorsqu'aux pp. 34 et 37 de son quatrième volume il énumère les pièces de Fatouville en se référant à Gherardi, n'en parle pas davantage.

Du Gérard[2] n'observe pas le même silence. Dans ses tables, il classe *La Fausse Prude* à l'actif des auteurs anonymes et lui assigne la date de mai 1697, sans indication de quantième. Son commentaire de la p. 116 dit ceci :

> Cette pièce ne fut qu'annoncée, des ordres supérieurs étant venus non seulement pour en défendre la représentation, mais encore pour la suppression de ce spectacle, ce qui fut exécuté par le sceau que le lieutenant de police apposa sur les loges et les portes de l'hôtel de Bourgogne. Ce théâtre a resté fermé jusqu'au mois de mai 1716...

En tête de son ouvrage, le même auteur avait inséré, dans

1. Allusion au texte des frères Parfaict qui sera cité un peu plus loin.
2. Du Gérard, *Table alphabétique et chronologique des pièces représentées sur l'Ancien Théâtre Italien depuis son établissement jusq'en 1697 qu'il a été fermé...*, Paris, Prault, 1750, in-8°.

l'historique des comédiens italiens à l'hôtel de Bourgogne, des appréciations qui expliquent et confirment cet épilogue :

... les Italiens restèrent seuls en possession du théâtre de l'hôtel de Bourgogne jusqu'au mois de mai 1697 qu'il fut fermé par ordre du roi, qui avoit proscrit la Comédie italienne parce qu'on n'y gardoit plus les Règlements de S. M. puisqu'on y jouoit encore des pièces trop licencieuses, et que l'on ne s'y étoit pas corrigé des obscénités et des gestes indécens. Les mêmes Gazettes ajoutent que les sollicitations de quelques personnes de la première considération, protectrices de ce spectacle, furent inutiles, et ne purent avoir le crédit de faire révoquer l'ordre... Il est certain que l'adoption qu'ils firent d'une pièce, sous le titre de *La Fausse Prude*, marque un aveuglement excessif, et que ceux qui les avoient induits à la faire paroître étoient bien imprudens ou bien méchans, et par cette raison aussi répréhensibles que les comédiens italiens...

Parvenus à l'année 1697 de leur étude, les frères Parfaict[1] écrivent :

C'est ici l'époque de la suppression de la troupe italienne dont nous écrivons l'histoire, mais le sujet qui donne lieu à cet événement n'a jamais été connu; différens bruits se répandirent alors,... mais ils sont si différens les uns des autres, et celui qui a prévalu dans le public est si fort dénué de vraisemblance, qu'il nous a paru plus à propos, pour ne point employer des faits suspects, de rapporter simplement le fait historique.

En guise de fait historique, les auteurs relatent en tout et pour tout que, le

4 mai 1690, M. d'Argenson, lieutenant général de police... en vertu d'une lettre de cachet du roi...

fit apposer les scellés sur toutes les portes de l'hôtel de Bourgogne et sur celles des loges des acteurs,

« avec défenses à ces derniers de se présenter pour continuer leurs spectacles, Sa Majesté ne jugeant pas à propos de les garder à son service ».

Comme explication, c'est un peu laconique.

Tout en nous prévenant contre la sincérité de cet auteur, une note des fr. Parfaict renvoie pourtant aux *Annales de la Cour et de Paris, pour les années 1697 et 1698*, par Sandras de Courtilez[2], où, sous des termes fort modérés, un coin du voile se soulève. Faisant allusion à l'obscénité du Théâtre italien et aux plaintes qui en parvinrent au roi, l'auteur ajoute :

1. *Histoire du Théâtre italien*, Paris, 1753, in-12 (pp. 128-130).
2. Cologne, P. Marteau, 1701, in-12, pp. 424-426.

Cela ne lui plut pas, d'autant plus qu'il y avoit déjà quelque temps qu'ils avoient annoncé qu'ils joüeroient bientôt une pièce qui sembloit regarder une personne de distinction. Ainsi Sa Majesté résolut aussitôt de les chasser de son royaume... Elle commanda à M. d'Argenson d'aller lui-même faire fermer leur théâtre. Il y fut tout d'un coup, et devant qu'ils eussent le moindre vent de la foudre qui alloit tomber sur eux... Sa Majesté... désiroit d'ailleurs que l'on mît le scellé sur toutes leurs loges; elle savoit que c'étoit là où ils tenoient leurs manuscrits, et elle ne vouloit pas que ceux qu'ils avoient annoncez lui échapassent.

Il est certain que si l'on fait la part de la prudence nécessaire en une circonstance aussi délicate, M^me^ de Maintenon est nettement désignée, et la mise sous scellés des loges afin que les manuscrits ne puissent échapper au roi, confirme les indications de Du Gérard.

*Le Mercure Galant* de mai et de juin 1697 ne souffle mot de l'incident. *La Gazette de France* non plus. *La Gazette de Hollande* le mentionne à la date du 17 mai, dans son numéro du 23 mai, sans préciser la date ni la cause de la fermeture et même sans commentaire. Quant à *La Gazette d'Amsterdam*, citée par Jal comme en ayant rendu compte, il n'a pas été possible de la consulter. On ne trouverait plus guère, paraît-il, l'année 1697 de cette feuille qu'à Amsterdam ou à La Haye.

Nous ne savons à quelles gazettes fait allusion du Gérard; mais, en faisant la part de l'exagération et de la malignité, le fait d'avoir brusquement fermé le théâtre à l'annonce de *La Fausse Prude* (du Gérard), et apposé les scellés même sur les loges des acteurs (du Gérard et frères Parfaict) implique la volonté d'inventorier ce qui pouvait s'y trouver. Sandras de Courtilez n'est donc peut-être pas aussi mauvaise langue que veulent bien le dire les frères Parfaict.

Mais voici qu'un autre témoin entre en scène, et non des moindres : Saint-Simon. A l'occasion de l'expulsion des comédiens italiens, il note :

> Tant qu'ils n'avoient fait que se déborder en ordures sur leur théâtre, et quelquefois en impiétés, on n'avoit fait qu'en rire; mais ils s'avisèrent de jouer une pièce qui s'appeloit *La Fausse Prude*, où M^me^ de Maintenon fut aisément reconnue. Tout le monde y courut; mais après trois ou quatre représentations qu'ils donnèrent de suite... ils eurent ordre de fermer leur théâtre... Celle qui les fit chasser n'y gagna pas, par la licence avec laquelle ce ridicule événement donna lieu d'en parler[1].

1. Saint-Simon, *Mémoires*, édit. de Boislisle, 1884, t. IV, pp. 124-127.

Madame Du Noyer, qui, plus tard, publia ses lettres, confirma cette version :

Les Comédiens Italiens se sont ressentis de sa mauvaise humeur; on les a chassez pour avoir joué *La Fausse Prude*, dans laquelle on dit que M^me^ de Maintenon s'est reconnuë[1].

Dans la *Description de la Ville de Paris*, Pigagniol de la Force[2], lorsqu'il parle de la fermeture de l'hôtel de Bourgogne aux comédiens italiens, ne fait pas allusion à *La Fausse Prude*, mais place l'événement le 13 mai.

Jal[3], dans un article trop long pour être rapporté ici, dément presque avec indignation le propos de Saint-Simon, mais dans des termes tels... qu'il en confirme entièrement le bien fondé. Toutefois il cite une lettre de Pontchartrain à d'Argenson qui, à un jour près, coïncide avec la date citée par Pigagniol de la Force. C'est la lettre qui est du 13 mai, non l'exécution qui, elle, est prescrite pour le lendemain 14. Et c'est Jal qui a raison. La copie et l'enregistrement de la lettre[4] sont bien du 13 mai : « Le Roy a congédié ses Comédiens Italiens et sa ma.té m'ordonne de vous escrire, de faire demain fermer leur théâtre pr. toujours ». Il est vrai qu'on peut discuter sur ce texte. Après avoir fait mettre les scellés sur l'hôtel de Bourgogne le 4 mai, selon du Gérard et autres, le roi a pu ne prescrire se fermeture définitive que le 13 ou le 14 mai[5].

Peu importe quant à l'objet de la présente étude, car, dans tout cela, nulle trace d'une imputation de la comédie incriminée à Fatouville. Écrivant plus de cinquante ans après ces événements, du Gérard, pas plus que les frères Parfaict, n'aurait eu de raison impérieuse pour taire ce fait littéraire dans des ouvrages littéraires, s'il en avait trouvé les éléments parmi ceux dont il disposait alors.

Quant à Saint-Simon, si son immense orgueil blessé lui laissait peu d'indulgence à l'égard du roi et de M^me^ de Maintenon, on ne peut lui dénier la qualité d'être généralement bien informé, surtout en constatant que son récit concorde avec d'autres récits émanant de personnes contemporaines des événements. De plus, il planait trop au-dessus de ces contingences pour ne pas citer

1. Il y a eu plusieurs éditions de ces *Lettres historiques et galantes*. Celle qui a été consultée ici est de 1739, t. I, p. 44.
2. Paris, 1765, t. III, pp. 328-329.
3. *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, pp. 409-411.
4. Archives Nationales, *Registres du secrétariat, année 1697*, f. 73 v°.
5. Il importe de remarquer cependant que le Registre du secrétariat ne porte trace d'aucun ordre ou correspondance visant le Théâtre italien, aux environs du 4 mai.

Fatouville comme auteur de la pièce, ne fût-ce qu'à titre de simple « on-dit », si cette paternité lui avait été imputée alors. En effet, on peut noter, pour terminer, qu'en 1697, Saint-Simon avait vingt-deux ans, alors que les frères Parfaict n'étaient pas encore nés[1].

Cette digression un peu étendue à propos d'une seule comédie se trouve cependant justifiée par ce fait que, jusqu'à plus ample informé, l'affirmation de Lintilhac doit être tenue pour hasardée et que la responsabilité directe ou indirecte de Fatouville semble devoir être dégagée quant à *La Fausse Prude* et à l'expulsion des Comédiens italiens. Faut-il voir là une consécration de la formule « on ne prête qu'aux riches » ?

Outre l'énumération de ses pièces, le tome IV de Lintilhac revient à mainte reprise sur le théâtre de Fatouville. Il nous montre (p. 35) Boileau trouvant « de fort bonnes choses » dans *Le Banqueroutier*. P. 80, il estime que cette pièce est le chef-d'œuvre de Fatouville et que deux scènes sont « tout à fait dignes de *Turcaret* ». Suivent plusieurs pages de citations, de même qu'il avait consacré quatre pages (76 et s.) à *Arlequin Grapignan*. Dans *La Précaution inutile* (p. 86), il voit le thème inspirateur du *Barbier de Séville*. P. 193, il montre encore Lesage empruntant jusqu'au nom de ses personnages au « malin Noland de Fatouville[2] ».

Voici encore une citation d'un auteur du xx^e^ siècle :

> Il est impossible de moins ressembler à Regnard que le dernier des auteurs de la Comédie italienne dont j'ai à parler, Nolant de Fatouville. Il est fort peu connu, parce qu'il n'a écrit que pour la Comédie italienne, parce que nous n'avons pas de lui, par suite, une seule pièce complète, parce que, magistrat, il n'a signé aucune de ses comédies, dirigées presque toutes contre les magistrats, ses collègues, parce que, enfin, c'est un prosateur incorrect, pesant et sans grâce ; mais ce pessimiste brutal est un observateur très pénétrant et un satirique de premier ordre.

Ainsi s'exprime Bernardin dans sa *Comédie italienne*. Il revient à plusieurs reprises sur le théâtre de Fatouville, presque toujours avec éloge, mais ne donne aucune référence quant à ce nom de Nolant et quant à cette qualité de magistrat[3].

1. M^me^ du Noyer avait alors 34 ans. Il est remarquable que ces deux témoignages de contemporains — M^me^ du Noyer et Saint-Simon — concordent pour dire que la pièce eut quelques représentations, ce qui contredit les témoignages postérieurs.

2. A noter que Lintilhac écrit Noland, alors que l'orthographe correcte est Nolent ou Nollent.

3. N.-M. Bernardin, *La Comédie italienne en France*, Paris, éd. *Revue Bleue*, 1902, in-8°, p. 23 et suiv.

Il n'y a lieu de mentionner Duchartre que pour mémoire. Il ne fait que répéter Bernardin [1].

A propos des démêlés entre l'hôtel de Bourgogne et la Comédie-Française, M. Albert consacre toute une étude critique à nombre de pièces jouées par les Italiens et où les brocards ne manquent pas. L'auteur énumère ainsi : *Arlequin Mercure galant* ; *Arlequin lingère du Palais* ; *La Matrone d'Éphèse* ; *Arlequin empereur dans la Lune* ; *Arlequin Jason*, *Protée* ; *Le Banqueroutier*. Non seulement l'auteur n'est pas nommé, mais il n'y est même pas fait allusion. Pourquoi ? Toujours pour la même raison, sans doute : c'est que dès l'instant où l'on se préoccupe du Théâtre italien au XVII[e] siècle, on se jette sur l'ouvrage du seul Gherardi, qui dispense de chercher plus avant quant à la teneur des pièces, mais qui a respecté l'anonymat de toutes ces comédies, de Fatouville et de quelques autres [2].

S'il ne cite pas Fatouville, Fournel, en parlant des sources d'inspiration de Dancourt, dit :

> Quant à ses procureurs, ils ressemblent à ceux qu'on trouve dans le *Théâtre italien* de Gherardi.

Or, ceux qu'on y trouve en nombre et avec les traits les plus caractéristiques, sont précisément ceux que Fatouville a mis à la scène ou dépeints [3].

Dans son *Nouveau Dictionnaire d'Histoire, de Géographie, de Mythologie et de Biographie* [4], Descubes consacre une brève notice à notre auteur :

> Fatouville (Nolant de), magistrat et littérateur français du XVII[e] siècle, conseiller au Parlement de Rouen. Il a donné au Théâtre italien, de 1682 à 1692, une vingtaine de farces, dont quelques-unes ont eu un grand succès, telle que : *Arlequin procureur* (*1864*).

Faute d'énumération, ce chiffre d'une vingtaine demeure incontrôlable.

Sans viser particulièrement le cas de Fatouville, Eugène Despois nous semble avoir pénétré les raisons, — une des plus importantes, tout au moins, — qui expliquent l'anonymat de tant de comédies données par les Italiens à Paris ou leur mise à la scène sous des noms supposés. Il écrit, en effet :

1. Duchartre, *La Comédie italienne*, 2[e] édit., Paris, 1925, in-4°, p. 105.
2. M. Albert, *Les Théâtres de la Foire (1660-1789)*, Paris, Hachette, 1900, in-16, pp. 81-93.
3. Fournel (V.), *Le Théâtre au XVII[e] siècle*, Paris, 1892, in-16, p. 400.
4. Paris, 1889, in-4°, t. I, p. 868.

On remarquera de plus que, pendant presque tout le règne, la plupart des comédies sont signées de noms de comédiens ; soit qu'on leur abandonnât ce genre réputé subalterne, soit que les véritables auteurs eussent cru compromettre leur dignité en égayant le public sous leur véritable nom. Tout le monde voulait écrire dans le genre noble....

Et il ajoute en note :

Montfleury, Poisson, Hauteroche, de Villiers, Rosimont, Champmeslé, Chevalier, Baron, Raisin, Dancourt, La Tuillerie, Legrand, tous ont signé un grand nombre de comédies, et il paraît bien que pour beaucoup de ces pièces ils n'étaient que des prête-noms.

Et il fait observer que, bien qu'il n'ait été nullement méconnu, Molière, « le plus grand des amuseurs », était Molière tout court, tandis qu'on disait M. Corneille, M. Racine, M. Despréaux [1].

Cette réflexion désabusée [2] confirme l'état d'esprit du temps :

Oublie-t-on que la comédie elle-même était assez peu appréciée à l'Académie, puisque les seuls auteurs comiques du temps qui joignaient à un mérite incontestable l'avantage de n'être pas comédiens, Regnard, Boursault, Dufresny, Le Sage, n'ont pas été de l'Académie ?

La *Grande Encyclopédie* (t. XVII, p. 35) entérine purement et simplement un nom qu'elle considère comme acquis à l'histoire du théâtre :

Fatouville (Nolant de), auteur dramatique français du XVII[e] siècle. On lui doit quinze pièces composées pour l'ancien Théâtre italien.... Ces pièces ont été imprimées dans le *Théâtre italien* de Gherardi....

Le *Grand Dictionnaire Larousse* n'hésite pas à donner des précisions :

Fatouville (Nolant de), magistrat et auteur dramatique français du XVII[e] siècle, conseiller au Parlement de Rouen.... Fatouville n'a point attaché son nom à ces ouvrages légers, probablement à cause de la position qu'il occupait dans la magistrature. *Arlequin Grapignan* ou *Arlequin procureur* (1684, in-12) eut un franc succès....

Chez Louis Moland [3], nous rencontrons la mention d'une hypothèse quant à une nouvelle pièce qui serait imputable à Fatouville (p. 294) :

Dans le *Théâtre sans comédie* (il Teatro senza commedie), pièce dont Cintio del Sole était l'auteur et qui fut jouée au mois de juil-

1. E. Despois, *Le Théâtre français sous Louis XIV*, Paris, Hachette, 1882, in-16, pp. 277-278.
2. *Ibid.*, p. 282.
3. *Molière et la Comédie italienne*, Paris, Didier, 1867, in-8°.

let (1668), un panégyrique de Scaramouche (Fiurelli absent) était prononcé en français par le Scaramouche qui le remplaçait, panégyrique que Gueulette suppose avoir été écrit par M. de Fatouville, conseiller au Parlement de Rouen.

Les éléments m'ont fait défaut pour contrôler cette supposition. Ce serait donc là une œuvre de jeunesse, peut-être la première tentative de notre auteur. Plus loin (pp. 313-314), Moland écrit :

En réalité, le Théâtre italien de l'hôtel de Bourgogne est une scène française, une scène de genre, comme nous disons aujourd'hui. La troupe ne joue presque plus rien de son répertoire national. Ce sont des écrivains français qui travaillent pour elle : nous avons déjà cité Fatouville, Regnard....

Il revient encore sur notre auteur aux pages 319-330, en citant *La Matrone d'Éphèse*, *Le Banqueroutier*, autre comédie du conseiller Fatouville : « ... théorie de la faillite... et des actionnaires ! » Enfin, p. 330 :

Ceci est de la bonne comédie, mais de la bonne comédie française entre Molière et Le Sage. Dans une amusante folie intitulée *Arlequin empereur dans la Lune*, œuvre du même Nolant de Fatouville, qui fut le principal fournisseur du Théâtre italien de 1682 à 1687, la fantaisie est aussi ramenée à la critique très directe de nos mœurs.

Avec Th. Lebreton [1], nous allons entendre un premier son de cloche un peu discordant quant à la qualité de conseiller au Parlement généralement attribuée à Fatouville :

Fatouville (Nolant, sieur de), né dans le XVII^e^ siècle, selon les *Mémoires biographiques* de Guilbert, était, dit-on, conseiller au Parlement de Normandie, ce qui, toutefois, n'est point attesté par l'inscription de son nom sur la liste des membres de cette compagnie, où nous l'avons vainement cherché....

Homme de beaucoup d'esprit et d'une gaîté qu'il se plaisait à rendre expansive, de Fatouville composa, par pur amusement, des arlequinades qui furent représentées avec succès sur le Théâtre italien. Dans ces petites pièces, qui toutes méritent le titre de comédies qui leur fut donné lors de leur publication, se trouvent des scènes fort piquantes et un dialogue pétillant de saillies originales et de bon aloi ; aussi ne furent-elles point dédaignées de quelques-uns de nos auteurs comiques, qui leur ont fait de nombreux emprunts. Picard l'avoue lui-même avec franchise, en disant dans la préface de *Duhau-*

1. *Biographie rouennaise*, Rouen, 1865, in-8°, p. 136. Lebreton a répété cette note dans sa *Biographie normande*.

*cours*, comédie qu'il fit en société avec Chéron, qu'une pièce ayant pour titre *Le Banqueroutier*, jouée au Théâtre italien en 1687, ne leur avait point été inutile pour la composition de leur comédie. Cette pièce du *Banqueroutier* est le chef-d'œuvre de Fatouville.

Les autres pièces du même auteur ont pour titres : *Arlequin Mercure galant*, 1682; *La Matrone d'Éphèse* ou *Arlequin Grapignan*, 1682; *Arlequin lingère du Palais*, 1682; *Arlequin Protée*, 1683; *Arlequin empereur dans la Lune*, 1684; *Arlequin Jason*, 1684; *Arlequin chevalier du Soleil*, 1685; *Isabelle médecin*, 1685; *Colombine avocat pour et contre*, 1685; *Le Marchand dupé*, 1687; *Colombine femme vengée*, 1689; *La Fille savante*, 1690; *La Précaution inutile*, 1692. Ces quatorze arlequinades, qui toutes sont en trois actes, ont été publiées, les unes en entier, les autres par fragments, dans le *Théâtre italien* de Gherardi, sans nom d'auteur et avec la seule initiale D.... (Voir les *Mémoires biographiques* de Guilbert et la *Biographie universelle*.)

S'il renvoie, comme tant d'autres, à Gherardi, à Guilbert et à la *Biographie universelle*, Lebreton, — le premier et le seul, semble-t-il, — a pris la peine de consulter la liste des membres du Parlement de Rouen, afin d'y vérifier l'inscription de Fatouville. Il a constaté l'absence de ce nom, mais n'est pas allé au bout de sa tâche, puisqu'il n'a pas cherché à savoir d'où provenait cette lacune. Du moins nous donne-t-il quelques nouveaux aperçus sur le personnage et nous montre-t-il que celui-ci sut inspirer d'autres auteurs.

Édouard Frère, dès l'instant où il s'en tenait au terrain battu, ne pouvait pas donner d'indications différentes :

Fatouville (Nolant, sieur de), auteur dramatique, né à Rouen (ou près de Séez, suivant quelques biographes), dans la première moitié du XVII^e^ siècle, publia de 1682 à 1692 une suite de comédies qui ont été imprimées dans le *Théâtre italien* de Gherardi.... Il était conseiller au Parlement de Normandie et mourut vers 1700. (Voir Quérard, *France littéraire*, t. III[1].)

Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de cette dernière référence.

Michaud nous dit bien que Fatouville, natif de Normandie, était conseiller au Parlement de Rouen, mais il fait preuve de quelque prudence en écrivant : Fatouville (... de). Sans doute avait-il quelque doute sur la valeur des affirmations de Guilbert. Dans tous les cas, la notice qu'il consacre à Fatouville ne parle

1. Édouard Frère, *Manuel du Bibliographe normand*, Rouen, A. Le Brument, 1858, in-8°, t. I, p. 457. Il semble que M^me^ Oursel (*loc. cit.*) se soit contentée d'enregistrer ces indications.

pas de ce dernier. Elle se réfère seulement à Gherardi et à Du Gérard [1].

Moins prudent que Michaud, qui l'avait pourtant précédé, Hector Malot écrit sans hésiter : Fatouville (Nolant de). Il ne cite pas Guilbert parmi ses références, mais il renvoie à Quérard, ce qui revient au même, puisque celui-ci adopte les mêmes données [2].

Henri Duval, dans son dictionnaire manuscrit, fournit les indications suivantes : « Fatouville (Nolant de), conseiller au Parlement de Rouen :

*Comédies.*

*Arlequin chevalier du Soleil*, 1685 ;
*Arlequin empereur dans la Lune*, 1684 ;
*Arlequin Jason*, 1684 ;
*Arlequin lingère du Palais*, 1682 ;
*Arlequin Mercure galant*, 1682 ;
*Arlequin Prothée*, 1683 ;
*Banqueroutier* (*Le*), 1687 ;
*Colombine avocat pour et contre*, 1685 ;
*Colombine femme vengée*, 1689 ;
*Fille savante* (*La*), 1690 ;
*Isabelle médecin*, 1685 ;
*Marchand dupé* (*Le*), 1688 ;
*Matrone d'Éphèse* (*La*), 1682 ;
*Précaution inutile* (*La*), 1692 [3]. »

Quérard ne s'est pas mis en peine de vérifier ses sources (qu'il n'indique d'ailleurs pas) au sujet de notre auteur. Il adopte la référence toute faite :

Fatouville (N. de), conseiller au Parlement de Rouen et auteur dramatique du XVII^e^ siècle. Il a composé, pour l'ancien Théâtre italien, quinze pièces qui sont imprimées dans le *Théâtre italien* de Gherardi, Paris, 1700 ; Amsterdam, 1701, 6 vol. in-12. Il est désigné par la lettre initiale D....

suit la nomenclature des pièces [4]. On a déjà rencontré ce chiffre de quinze, mais, en allant au fond des choses, on n'en trouve jamais que quatorze. Quérard, en effet, compte pour deux pièces

1. Michaud, *Biographie universelle*, Paris, 1855, gr. in-8°, t. XIII, p. 406.
2. Firmin Didot frères, *Nouvelle Biographie générale*, Paris, 1858, in-8°, t. XVII, p. 142.
3. Henri Duval, *Dictionnaire des Ouvrages dramatiques depuis Jodelle jusqu'à nos jours* (vers 1852), ouvrage ms. en 9 vol. B. N., Fonds fr. 15059, f° 169 recto, n° 2186. Comme il s'agit d'un dictionnaire, les pièces sont rangées ici dans leur ordre alphabétique et non par ordre de dates. Il n'y a pas de référence indiquée, mais cela concorde exactement avec le *Théâtre* de Gherardi.
4. Quérard, *La France littéraire*, Paris, Firmin Didot, 1829, in-8°, t. III, p. 67.

distinctes *La Matrone d'Éphèse* et *Arlequin Grapignan*, qui n'en font qu'une.

Dans ses *Mémoires*, Guilbert écrit ceci au mot « Nolant » :

Nolant, sieur de Fatouville, était originaire de Rouen. Vu que Fatouville n'a composé que pour l'ancien Théâtre italien...

Après avoir énuméré les pièces de Fatouville, Guilbert conclut ainsi :

Il est à propos de remarquer qu'elles ont été imprimées sans nom d'auteur. On ignore la date de la mort de Fatouville; tout ce qu'on peut assurer, c'est qu'il écrivait vers la fin du XVII[e] siècle et qu'il fut conseiller au Parlement de Normandie[1].

Cette simple note est très importante. En remontant le cours du temps, c'est la première en date qui nomme Fatouville : « Nolant, sieur de Fatouville ». Cette simple proposition : « tout ce qu'on peut assurer », écrite par un biographe normand, semble avoir entraîné l'adhésion de tous les écrivains dont on vient de citer les noms, de tous, sauf de Lebreton, qui s'est montré plus minutieux ou plus curieux que les autres en ce qui concerne sa qualité de conseiller au Parlement. Au delà de Guilbert, nous ne rencontrerons plus de « Nolant ».

Dans leur *Histoire du Théâtre italien*[2], les frères Parfaict ne font que de très brèves allusions au théâtre de Fatouville sans en citer l'auteur. Ils ne mentionnent que quelques pièces à propos des comédiens qui les ont jouées. Les auteurs content la vie mouvementée d'Angelo Constantini (Mezetin) et reproduisent une longue citation du *Mercure de France* (fév. 1729, p. 356-360) qui se termine ainsi :

Le 13, ils (les comédiens italiens) donnèrent *Arlequin empereur dans la Lune*, pièce de l'ancien théâtre, jouée dans sa nouveauté en 1681 à l'hôtel de Bourgogne; le même acteur y joua un rolle de fourbe, et une scène nocturne avec Arlequin qui fut fort applaudie, par une très nombreuse assemblée.

Mais les auteurs ajoutent ce commentaire qui impose quelque réserve, quant à l'appréciation critique du *Mercure* :

Cette pièce est la dernière dans laquelle Mezetin joua : car, bien

1. P.-J.-E.-V. Guilbert, *Mémoires biographiques et littéraires sur les hommes qui se sont fait remarquer dans le département de la Seine-Inférieure*. Rouen, Mari, 1812, in-8°, t. II, pp. 244-245.

2. *Loc. cit.*, p. 83, les auteurs mentionnent simplement *Arlequin Prothée* et *Le Banqueroutier* comme ayant été joués par Mezetin. La citation du *Mercure* figure aux pp. 91 et 92.

éloigné de s'être attiré les applaudissements annoncés par le Mercure de France, cet acteur parut très médiocre...

Il est vrai que la critique est dirigée contre l'interprète, non contre la pièce.

Il y aurait peu de chose à dire ici de l'ouvrage de Du Gérard [1], étant donné le but qu'on se propose, si la p. 118 ne donnait lieu à réflexion. Les pp. 118 et 119 constituent la table par noms d'auteurs. Or, si, au nom de Fatouville, nous trouvons *Arlequin Mercure galant*, *La Matrone d'Éphèse*, *Arlequin lingère du Palais*, *Arlequin Prothée*, *Arlequin Empereur dans la Lune*, *Arlequin Jason*, *Arlequin Chevalier du Soleil*, *Colombine avocat*, *Isabelle médecin*, *Le Banqueroutier*, *Colombine femme vengée*, les trois comédies : *Le Marchand dupé*, *La Fille sçavante* et *La Précaution inutile* sont simplement attribuées à D....

Or, sans qu'il soit besoin de multiplier ici les références à Gherardi qui abondent dans son ouvrage, il est manifeste que du Gérard a eu continuellement l'ouvrage de Gherardi sous les yeux en écrivant le sien. Puisque Gherardi ne nomme pas Fatouville, Du Gérard sait aussi que *toutes* les pièces de ce dernier ont été mises à la scène sous la simple indication D.... D'où vient alors que Du Gérard donne les autres pièces comme étant de Fatouville, et les trois dernières seulement comme étant de D...? C'est là un petit mystère qui n'est pas éclairci.

Du Gérard n'en apprécie pas moins le talent de Fatouville puisque, entre autres commentaires, il ajoute, à propos de *La Matrone d'Éphèse*, que les scènes « qui ont donné lieu au double titre de la pièce, sont d'un comique que Molière même n'eût pas dédaigné ». Tel quel, l'opuscule de Du Gérard constitue une référence fort intéressante quant à ses précisions pour étudier le Théâtre italien et notamment les compositions de Fatouville.

Est-ce à M. de Beauchamps (Pierre-François Godar) qu'il convient d'imputer l'erreur initiale qui a fait de Fatouville un conseiller au Parlement de Rouen? Dans tous les cas, il écrit ceci :

> Fatouville étoit de Normandie, et Conseiller au Parlement de Rouën : c'étoit un homme d'esprit, et de bonne humeur, qui fit les pièces, qui portent son nom, pour s'amuser, et sans intérêt [2].

M. de Beauchamps est né en 1689. Trop jeune encore pour avoir connu utilement Fatouville, il n'a pas pu ignorer cependant,

1. *Loc. cit.*
2. *Recherches sur les théâtres de France.* Paris, 1735, in-4°, 3e partie, p. 118.

lorsqu'il fut parvenu à l'âge d'écrire, les différentes éditions de Gherardi antérieures à ses *Recherches*. Où donc a-t-il pris que les pièces de Fatouville « portent son nom »? C'est vite dit, mais il serait bien extraordinaire qu'aucune de ces pièces, publiées en dehors de l'œuvre de Gherardi et portant ce nom, ne nous soit parvenue. Il existe bien, à la vérité, un exemplaire d'*Arlequin empereur dans la Lune* qui porte le nom de Fatouville[1]. Une note ajoutée à la page de titre stipule en effet : « De Fatouville du théâtre de Gherardi, mars 1689 », mais cette note est manuscrite et bien postérieure peut-être à M. de Beauchamps lui-même. Plus loin nous rencontrerons encore une autre pièce (*Arlequin Grapinian*) publiée à part et cataloguée au nom de Fatouville. Mais cette inscription au catalogue, M. de Beauchamps ne l'a pas connue davantage... puisqu'elle est du XX^e^ siècle ou tout au plus du XIX^e^. On a donc le droit de demeurer sceptique quant à l'affirmation que les pièces de Fatouville portaient son nom. C'est là, sans doute, une simple façon d'enregistrer la notoriété publique et c'est seulement à ce titre qu'elle vaut d'être retenue.

Maupoint, avocat, apporte de minces détails non rencontrés ailleurs. A la p. 35, il dit : « *Arlequin Chevalier du Soleil*, C. (comédie) de M. de Fatouville... ». Pages 36 et autres, à propos des autres pièces, ce n'est plus que M. Fatouville, sauf pour *La Précaution inutile* de M. de Fatouville, p. 259.

P. 323, dans les additions et corrections, nous rencontrons quelque chose d'inattendu :

*Arlequin chevalier du Soleil.* Ajoutés aux pièces de M. de Fatouville, *Le Grand Sophi de Perse* et *La Précaution inutile.*

Rien à dire pour cette dernière, mais si nous nous reportons à la p. 153, nous trouvons :

*Le Grand Sophi de Perse.* En trois actes de l'ancien Théâtre italien par M. de Losme de Montchenay en 1689.

Et à la page 208, nous trouvons encore :

*Mezetin Grand Sophi de Perse.* C. de M. de Losme de Montchenay....

Le fait que cette pièce figure au nom de Fatouville dans les Additions et Corrections signifie-t-il que Maupoint aurait obtenu après coup des renseignements lui permettant d'attribuer cette

1. *Arlequin empereur dans la Lune*, comédie par Monsieur D... A Troyes, chez Pierre Garnier, imprimeur-libraire, ruë du Temple. Avec permission. (Bibl. de l'Arsenal, 8° BL 13155.)

pièce à Fatouville? Ou bien, étant donné que Losme de Monchenay écrivait aussi pour le Théâtre italien (*La Cause des Femmes*, *Le Phénix*, *Les Souhaits*), y a-t-il eu confusion de la part de Maupoint? Faute de références citées, on ne peut conclure[1]. Dans tous les cas, Gherardi[2] attribue le « Grand Sophy » à M. Delosme de Monchenay. Du Gérard fait de même[3].

Et nous voici parvenu au *Théâtre italien* de Gherardi. Il a été exposé plus haut tout ce qu'il était nécessaire d'en dire. Ajoutons seulement que Gherardi, à l'époque de l'ancien Théâtre italien pendant laquelle vécut et écrivit Fatouville, est le seul écrivain autorisé auquel on puisse se reporter, puisqu'il a eu entre les mains les manuscrits des comédies et qu'il les a jouées. Dès l'instant où la notoriété publique nous impose d'admettre que les pièces indiquées par Gherardi comme ayant été mises à la scène par D... sont de Fatouville, il faut s'en tenir à la nomenclature donnée et considérer toutes celles qui ont été établies depuis comme incomplètes ou partiellement imaginaires lorsqu'elles ne concordent pas avec celle-là. Il est donc superflu de les énumérer et de les reproduire puisque ceux qui les ont rédigées ont négligé de fournir les références qui permettraient de discuter leur sélection. Remarquons aussi que de Beauchamps souligne le désintéressement de Fatouville lorsqu'il écrivait pour Gherardi. Il lui abandonnait ses pièces gratuitement, et c'est sans doute à lui, — peut-être à d'autres aussi, — que Gherardi faisait allusion lorsqu'il écrivait que ses comédies avaient été données gratis à la troupe par quelques auteurs. Nous en serons moins surpris en apprenant plus loin que Fatouville jouissait d'une grosse fortune.

Peut-être même, à en croire le portrait que trace de lui l'abbé Le Gendre, Fatouville, joyeux vivant, était-il homme à se frotter au théâtre pour avoir son libre accès auprès des jolies comédiennes de la troupe. Cela est de tous les temps, et il était difficile de ne pas se montrer accommodant à l'égard d'un auteur aussi généreux qui contribuait à enrichir la caisse du théâtre. Louis XIV le leur fit sentir lorsqu'il repoussa le recours en grâce des comédiens contre l'ordre qui les expulsait :

Vous êtes arrivés d'Italie à pied, et vous y repartez en carrosse.

1. *Bibliothèque des Théâtres* contenant le catalogue alphabétique des pièces dramatiques... avec des anecdotes sur les auteurs..., Paris, Chardon (J.), 1733, in-8°.
L'ouvrage est anonyme; sur l'exemplaire de la B. N. on a ajouté « par M. Maupoin » et le volume a été catalogué au nom de Maupoint.
2. Gherardi, *loc. cit.*, t. II, p. 303.
3. Du Gérard, *loc. cit.*, p. 118.

Voici maintenant la critique et les comptes rendus contemporains.

Bayle dit le plus grand bien d'*Arlequin procureur*. Il en profite pour analyser tout ce que la société doit aux auteurs satiriques et montre l'influence des comédies de Molière sur les mœurs.

Il rapporte également la bonne opinion qu'on a d'*Arlequin empereur dans le monde de la Lune*, mais pour l'une ou pour l'autre pièce, il ne fait pas la moindre allusion à l'auteur[1].

Et maintenant, la presse.

Dès le mois de mai 1682, le *Mercure galant* apprécie en termes fort élogieux la *Matrone d'Éphèse* et ne lui consacre pas moins de six pages. Il dit que cette :

nouveauté attire tout Paris

et insiste surtout sur le dernier acte,

« représenté tout en nostre langue ».

Il en fait ressortir la valeur scénique et morale[2].

Au mois d'octobre 1683, le même périodique annonce dans sa table mensuelle *Comédie d'Arlequin Prothée et Avocat*, mais tout en louant le choix des pièces du Théâtre italien qui « joignent l'utile à l'agréable », cette fois le compte rendu vise surtout les interprètes :

Si Arlequin est inimitable dans les divers rôles qu'on lui voit joüer dans cette pièce, ses deux filles ne le sont pas moins[3]...

En décembre 1683, le *Mercure* revient sur le sujet en des termes qui montrent mieux encore la portée de la pièce :

Avant que Molière travaillât pour le Théâtre, tout le fruit qu'on retiroit des Comédies françaises, estoit de se divertir une après-dînée. Cet exellent autheur joüa les défauts des hommes, et cela fit changer de manières à bien des Gens.... Il attaqua ensuite les mœurs, ce qui en remit beaucoup d'autres dans le droit chemin ; mais jamais les pièces n'ont été si profitables, que lors qu'il a joüé les Professions. Depuis sa mort, on a fait quelques comédies, dont le succès a esté très-grand ; mais elles sont en fort petit nombre, et de celles-là aucune n'a été plus utile que celle d'*Arlequin Procureur*.... Le Public a demandé avec ardeur qu'on l'imprimât, et enfin elle a esté mise sous la Presse. Le Sr Bageart, Libraire, Court neuve du Palais, commence

1. Pierre Bayle, *Nouvelles de la République des Lettres*. Amsterdam, Henry Desbordes, 1684, in-12, t. I, pp. 203-205.
2. *Mercure galant*, mai 1682, pp. 284-290.
3. *Ibid.*, octobre 1683, pp, 332-334.

à la débiter. C'est un trésor qui mérite qu'on le garde; et quiconque est sur le point d'avoir un Procès, doit la lire et la relire avec soin, afin de perdre l'envie de plaider, ou du moins afin de prévoir aux fripponneries qu'on luy peut faire. L'autheur n'ayant pû les faire entrer toutes dans la Comédie, on en trouvera encore d'autres dans la Préface[1].

Même note quoique plus brève à propos de la pièce publiée[2].

En mars de la même année, le *Mercure* conte l'histoire, prise dans la vie réelle, d'un procureur qui occupait en même temps pour les deux parties adverses, à l'insu l'une de l'autre. Il rappelle à ce propos la pièce *Arlequin procureur*, et comme il ne veut pas nommer le héros de l'aventure, il la baptise *Grapinian*, et c'est bien là une consécration dans son genre[3].

Quoi qu'il en soit, ainsi qu'on a pu le remarquer, dans tout cela, il n'est pas question de Fatouville. On a fait quelques discrètes allusions à l'auteur, mais on ne cite même pas son pseudonyme, ni même l'initiale sous laquelle ses pièces sont mises à la scène. Sans doute est-ce là un silence bienveillant: ce n'en est pas moins la conspiration du silence.

*
* *

Ayant exposé, dans ce qui précède, ce qu'il convenait de dire ici au sujet du théâtre de Fatouville, il faut maintenant essayer de tirer sa personnalité au clair.

Puisque l'initiale D... du Théâtre de Gherardi est admise comme représentant Fatouville, on est tout naturellement amené à se poser cette question : Pourquoi D...? Si, en cette matière, on ne peut se flatter d'aboutir à une certitude démontrée, il est permis d'émettre une hypothèse qui, basée sur un fait positif, se révèle comme des plus vraisemblables.

La Bibliothèque Nationale de Paris, elle-même, dans son *Catalogue général* imprimé, donne, sous la cote 8° Yth 29322, la référence bibliographique suivante :

Fatouville (Nolant de) : *Grapinian ou Arlequin procureur*, comédie (par N. de Fatouville). Paris, C. Blageart, 1684. In-12, XII-101 p. [4].

1. *Mercure galant*, décembre 1683, pp. 321-324.
2. *Ibid.*, janvier 1684, pp. 335-336.
3. *Ibid.*, mars, 1684, pp. 39-48.
4. B. N. Paris, *Catal. génér.*, t. 49, col. 1046. Il convient d'ajouter que si le volume du catalogue de la B. N. qui contient cette référence est de 1912, il est vraisemblable que, pour sa composition, on s'est contenté de copier une notation antérieure, car la plaquette a été acquise par la B. N. le 26 octobre 1849, sous le n° 170031.

Or, en examinant à fond cette petite brochure sous couverture de parchemin, on ne découvre pas la moindre indication permettant de l'attribuer à Fatouville, et encore moins à Nolant de Fatouville. Il a donc fallu que le rédacteur de la fiche bibliographique, en s'inspirant des précédents sans les contrôler, prît sur lui d'attribuer ce fragment de comédie à Nolant de Fatouville.

Mais l'examen de cet opuscule est d'un autre intérêt. A la page du privilège, délivré le 17 décembre 1683, on lit :

... il est permis au sieur Darennes de faire imprimer une comédie intitulée *La Matrone d'Éphèse ou Arlequin procureur*, par tel imprimeur ou libraire qu'il voudra choisir....

Et plus loin :

Ledit sieur Darennes a cédé son privilège à C. Blageart, imprimeur-libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entre eux.

Or, quel est ce Darennes[1] qui cède son privilège à Blageart, imprimeur de la pièce? Nous avouons n'en rien savoir. Mais un rapprochement s'impose aussitôt à l'esprit : de qui Darennes[2] tenait-il ses droits sur une comédie, qui, de notoriété publique, est de Fatouville? Il n'en est rien dit dans le privilège, et on est invinciblement amené à cette hypothèse que ce pseudonyme de Darennes, en masquant Fatouville lui-même, expliquerait l'initiale D. que répète le Théâtre de Gherardi pour désigner l'auteur des pièces attribuées à Fatouville.

Mais, pas plus Darennes que D... ne nous explique qui est Fatouville, en dehors du théâtre.

Un sondage du côté de la maison de Nollent nous conduit dans une impasse.

Après avoir, dans son Introduction, insisté sur la façon dont certains noms, déformant le nom réel, ont été transcrits sur les registres originaux, la Société *L'Armorial général de France* nous donne, sous le n° 64, un François-Marie de Nollent, chevalier, seigneur de *Fertonville*, qui portait d'argent[3], à une fleur de

1. Dans son *Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne* (t. III, p. 75, n° 3236), Paul Lacroix (le bibliophile Jacob) écrit : « Grapinian ou Arlequin procureur... Blageart, 1684 (c'est le troisième acte de la comédie de Fatouville, extrait par Davesnes) ». Quel serait encore ce Davesnes? C'est sans doute une mauvaise lecture ou une faute d'impression. A moins que Lacroix ne se soit laissé abuser par la ressemblance des noms, car Bertin Davesne donna plusieurs comédies aux Italiens et notamment *Arlequin philosophe*.

2. Le nom de Darennes, pas plus que celui de Davesnes ne figure dans le répertoire mss. de la Bib. Nat. donnant les noms des libraires-imprimeurs de cette époque.

3. *Armorial général de France*, recueil officiel. Normandie, Rouen, 1696-1709. 4e série, D, VII, pp. 4 et 5.

lis de gueules, accompagnée de trois roses de même, deux en chef et une en pointe.

Jean de Nollent, chevalier, seigneur de Hesbertot et Feugue-rolles, portait de même[1]. (Ces deux blasons sont classés dans la section de Rouen.)

Sous le n° 97, nous trouvons encore N..., veuve de N... de Fatouville, qui portait d'argent, à trois coquilles de gueules, deux et une[2] (classé dans la section de Dieppe).

Dans l'ancien Cabinet des titres, on trouve bien trace, sur deux anciens parchemins, d'une famille de « Fastouville » et même « Fastonville ». Mais il ne me semble pas qu'il s'agisse de la même branche, si même les deux familles ont quelque chose de commun[3].

Dans la même collection, le mot Nolen donne :

Nolen d'argent à la fleur de lys de gueules accompagnée en chef de deux roses de même. Richard de Nolen de Saint-Benoist, escuyer, s. de Fateville[4].

Plus loin, sous une autre forme, on a :

Nicolas de Nollant, escuyer, sgr. de Fatouville, d'Ollandon, de Saint-Benoît et de Bellengerville[5], de Nollent de Fatouville[6].

Des fragments de généalogie qui s'appliquent à des branches diverses des Nollant nous les montrent avec des armes variées et accompagnées ou non du qualificatif de « Fatonville » ou de « Fatouville[7] ».

Un acte de partage du 25 janvier 1563 nous donne du moins des précisions intéressantes sur la situation du fief de Fatouville, dont le nom est accolé à certaines branches des Nollent :

Fiefs et seigneuries de Fatouville, assises (*sic*) dans les paroisses de Quetheville et Beuzeville[8].

Suivent une centaine d'actes divers qui ne nous apprennent rien de particulier, sinon qu'en 1729, le nom de Fatouville persistait dans certaines branches de la maison de Nollent puisque, le lundi 4 avril 1729, nous voyons Marthe-Angélique de Nollent, fille unique de Jean de Nollent, sgr. de Fatouville et autres lieux,

1. *Armorial général de France*, recueil officiel, Normandie, Rouen, 1696-1709, 4e série, D, VII, p. 5.
2. *Ibid.*, p. 43.
3. Bib. Nat., Paris, mss. Pièces originales, n° 1101, dossier 25375.
4. *Id.*, *ibid.*, n° 2122, dossier 48213.
5. *Id.*, *ibid.*, n° 2122, dossier 48218, f. 48,
6. *Id.*, *ibid.*, n° 2122, dossier 48219, pièces 1, 2, 3, 4.
7. *Id.*, dossiers bleus, n° 496, dossiers 12851-52.
8. *Id.* Cabinet d'Hozier, n° 468, f. 160 r°. Acte reçu par Jacques le Saonnier et Guillaume le François, tabellions en la vicomté d'Auché.

épouser Henri-François de Paule d'Aguesseau, fils aîné du Chancelier de France[1].

Un extrait des registres de la recherche de la noblesse de la généralité d'Alençon en date du 10 juin 1758 reproduit un arbre généalogique de la maison de Nollent ainsi que la nomenclature des pièces qui ont permis de le constituer. Le titre de « Sgr. de Fatouville » accolé au nom de Nollent n'y apparaît qu'en 1659, en la personne de Jacques, fils cadet de François et de Catherine de Malerne. Leurs armes sont de gueules, à la croix d'or, cantonnée de douze mollettes d'éperon d'argent, posées dans chaque canton deux et une[2]. Les pièces suivantes permettent simplement de constater que la seigneurie de Fatouville appartenait dès le XV^e^ siècle à la maison de Nollent, peut-être même dès le XIV^e^, en la personne de Robert de Nollent, dit Taupin, sgr. de Fatouville, qui épousa Jeannette de Bellangeville.

Dans toute cette documentation, impossible de trouver trace d'un Nollent de Fatouville qui aurait été Conseiller au Parlement de Normandie.

Il semble donc bien qu'on doive laisser la responsabilité de cette assertion à M. de Beauchamps[3]. Renouvelant en effet la tentative de Lebreton pour sa *Biographie rouennaise*[4], grâce aux très obligeants concours rencontrés tant à la Société d'Histoire de Normandie qu'à la Bibliothèque de Rouen et aux Archives départementales de la Seine-Inférieure, il faut abandonner l'espoir commode d'enregistrer le nom de Nollent de Fatouville ou simplement de Fatouville parmi les membres du Parlement normand.

C'est à ce stade de la documentation qu'est intervenue une nouvelle orientation des recherches.

L'abbé Le Gendre a laissé des *Mémoires* que M. Roux a publiés[5] et annotés. Une note de la p. 2 nous dit ceci :

> Le Gendre (Louis) naquit en 1655, à Rouen, se fit prêtre, eut du succès comme prédicateur, devint le protégé et le secrétaire de M. de Harlay, archevêque de Paris, fut nommé par lui chanoine de Notre-Dame, obtint en 1724 l'abbaye de Clairfontaine, dans le diocèse de Chartres, et mourut à Paris le 1^er^ février 1733.

L'abbé Le Gendre était donc à la fois compatriote et contemporain de Fatouville. Voici ce qu'il écrit à son sujet (pp. 10 et 11) :

1. Bib. Nat., Paris, Cabinet d'Hozier, n° 468, f° 262.
2. Bib. Nat., Paris, mss. Nouveau d'Hozier, n° 253, dossier 5740, ff. 8-13.
3. *Loc. cit.*
4. *Ibid.*
5. Paris, Charpentier, 1863, in-8°.

Tandis que cet orateur (Fléchier) s'élevoit comme un aigle, quantité de petits aiglons prenoient aussi le même vol, entre autres un nommé Dubourg, fils d'un élu de Pont-Audemer, petite ville de Normandie. Pour se décorer d'un nom qui eut un air de condition, il se faisoit appeler des Alleurs. Ses envieux disoient qu'il devoit sa réputation à la cabale que fit de lui un M. de Fantouville (*sic*), conseiller en la cour des aides de Rouen, homme voluptueux qui regorgeoit de bien et venoit le manger à Paris. Partout où le jeu, la bonne chère, la musique, les curiosités ouvroient les portes aux conseillers, il y vantoit l'abbé ; il le logeoit dans sa maison, et en retour l'abbé aidoit, par ses bons mots, le conseiller à vivre agréablement. Peut-être est-ce pour cela que l'on imputoit à l'abbé une chose qui ne siéroit pas à un prédicateur, aussi s'en défendoit-il. Cependant on disoit qu'elle étoit bien vraie : savoir, que lui et son patron avec d'autres gens de leur société faisoient les scènes françoises de la Comédie italienne...

De son côté, Regnard, dans le drôlatique *Voyage de Normandie*[1] dédié à Artémise, sous forme de lettre, dit peu de choses au sujet de Fatouville, mais ses précisions n'en ont pas moins leur prix :

Nous trouvâmes ici (à Rouen) notre bon ami Fatouville. Vous ne sauriez croire les instances qu'il nous fit pour nous mener à sa terre de la Bataille, et le plaisir que sa conversation donna aux dames : elles voulurent à toute force qu'il en fût fait mention par les vers suivantes (*sic*) :

Le Seigneur de la Bataille,
Qui charme dès qu'on l'entend,
Malgré nous, malgré nos dents,
Voulut nous faire ripaille ;
Mais le diable s'en mêla,
On fit grâce à la volaille,
Mais le diable s'en mêla,
A Caudebec on alla.

Nous ne pouvons être surpris de la différence de ton chez l'abbé Legendre et chez Regnard à l'égard de Fatouville, puisque l'un était homme d'église et l'autre, homme de théâtre. Le premier, évidemment, devait tenir en piètre estime notre auteur de comédies légères qui, par surcroît, contribuait à perdre l'âme d'un autre homme d'église. Ce qui importe, c'est que ces deux textes nous mettent en possession de données nouvelles. En confirmant que Fatouville écrivait pour le théâtre italien, l'abbé Le Gendre le qualifie de Conseiller à la Cour des Aides, et non pas au Parlement. Regnard, lui, nous apprend que ce même Fatouville possédait

1. Regnard, *Œuvres complètes*. Paris, Adolphe Delahays, 1854, 2 vol. in-8°, t. II, p. 114.

une terre à La Bataille et que ce domaine ne devait pas s'écarter énormément de la route à suivre par la bande joyeuse pour se rendre de Rouen à Caudebec. Voilà, de toute évidence, des éléments nouveaux à vérifier, à utiliser et dont nous n'avons jamais entendu parler dans tout ce qui précède, bien qu'ils émanent d'un compatriote et d'un ami, tous deux contemporains de Fatouville.

La première chose était de se reporter à la justification des fonctions publiques attribuées à ce dernier.

La liste des conseillers à la Cour des Aides de Rouen précise ce que l'abbé Legendre n'a fait qu'indiquer comme étant suffisamment connu des contemporains. Le 24 mai 1631, Pierre Mauduit, seigneur de Fatouville, devint conseiller à cette Cour. Était-ce un poste nouvellement créé ou, au contraire, pourvoyait-on ainsi à une vacance? Le document ne permet pas de le définir. Dans cette liste qui va du XIV^e^ siècle au XVIII^e^ siècle, la plupart des nouveaux élus voient leur inscription accompagnée de la formule « en la place de... ». Mais cette règle n'est pas générale. Dans tous les cas le nom de Pierre Mauduit est seul, sans commentaire. Et le 27 mars 1682, nous trouvons inscrit sur cette même liste : « Anne Mauduit, sr de Fatouville, en la place de Pierre Mauduit son père ». La liste s'arrête trop tôt pour que nous sachions qui a remplacé Anne Mauduit, mais l'indication qui nous intéresse n'en demeure pas moins nette et suffisante [1].

Lancé sur cette nouvelle piste, on a tôt fait de découvrir toutes les justifications désirables, avec l'appoint de « La Bataille » qui révèle la bonne voie, le cas échéant, grâce à Regnard.

G.-A. Prevost [2] indique :

> Anne Mauduit, écuyer, seigneur de Fatonville [et de] La Bataille.
> De sable à un agneau pascal d'argent sur un terrain de sinople, la croix d'or de la banderolle d'argent chargée d'une croisette d'azur.

Comme on le voit, l'auteur rectifie les titres d'Anne Mauduit, en ajoutant *et de* entre crochets, mots qui ne figurent pas dans la copie manuscrite de la salle de travail, au Département des Mss. de la Bibliothèque Nationale.

De plus, dans la publication de Prévost, le n° 288 de la citation

1. *Normandie. Liste générale de Mrs de la Cour des Aides... depuis l'institution d'icelle par Charles 7^e^, viron 1450, confirmée par Louis XI, l'an 1160, Henri 4^e^, Louis 13 et 14.* Bibliothèque de Rouen, collection Coquebert de Montbret, ms. Y, 41, ff. 107 r° et 110 v°.

2. *Armorial général de France* (édit. de nov. 1696). *Généralité de Rouen*, publié d'après le manuscrit de la Bibl. Nat. Paris, A. Picard fils et C^ie^, 1910, 2 vol. in-8°, t. I, p. 394, n° 288.

est accompagné d'un astérisque. Ainsi qu'il est expliqué à la p. 3 du t. I :

Comme la valeur documentaire de ces armoiries ajournées est généralement moindre, vu que le plus souvent elles n'émanent pas de la personne qu'elles concernent, mais ont été attribuées d'office, elles seront marquées d'un astérisque qui permettra, au premier coup d'œil, de se rendre compte de la série à laquelle elles appartiennent.

Mais il faut croire qu'entre temps l'auteur a reçu des informations complémentaires, car à propos des armes d'Anne Mauduit, une note de bas de page spécifie « armes vraies ».

Lorsqu'on examine en passant les armes des nombreux Mauduit de Normandie, on se rend compte d'ailleurs que le blason attribué à Anne est fréquent parmi plusieurs branches où seuls diffèrent les émaux et les métaux.

La généralité de Rouen nous montre un Alexandre de Mauduit, écuyer, seigneur Marquis de Garennières, demeurant à Rouen, maintenu le 28 octobre 1666.

Lettres d'annoblissement du mois de may 1622, le 7 aoust 1666. Est maintenu noble d'ancienne Extraction. De sable à l'agneau d'argent, au guidon d'or[1].

Plus loin (p. 187-188) on trouve d'autres Mauduit, sans particule, mais dont les armes presque identiques montrent qu'il s'agit de la même maison.

Si, dans le nobiliaire de De Magny[2], les noms de Mauduit et de Nollent reviennent à plusieurs reprises, celui de Fatouville n'y figure pas une seule fois. Dans ces deux gros volumes, on rencontre donc — si l'on en juge d'après les lieux d'origine et de fixation ainsi que d'après les seigneuries — des branches collatérales certaines des maisons qui nous intéressent, mais on ne peut en espérer aucune précision utile, car ce qui vient d'être dit pour Fatouville l'est également pour la Bataille.

A l'*Armorial général de France* (manuscrit) établi par d'Hozier, juge d'armes, on trouve, dans le volume « Normandie (Rouen) », inscrit sous le n° 288, à la p. 1236 :

*Anne Mauduit*, écuyer, seigneur de Fatouville, La Bataille : de sable à un agneau pascal d'argent sur un terrain[3] de sinople, la croix de la banderolle d'argent chargée d'une croizette d'azur.

1. *Recherche de la noblesse de la généralité de Rouen...* (1666-1680), mss. Arch. Nat., p. 22 (Election de Rouen). M. M. 700 A.

2. E. de Magny, *Nobiliaire de Normandie*, Paris, 1864. 2 v., in-4°.

3. Ce terme de *terrain* est tout à fait insolite en blason. *Terrasse* est le terme consacré. Rietstap (*Armorial général*, t. II, p. 176), qui donne également les armes

Voici enfin deux pièces capitales, dans ce sens que ce sont deux pièces originales qui authentifient du même coup ce que nous ont appris la liste des conseillers à la Cour des Aides, l'abbé Le Gendre et Regnard. Elles se trouvent à la Bibliothèque Nationale, parmi la collection des pièces originales de l'ancien Cabinet des titres.

Document 4. C'est, sur parchemin, un extrait des Registres des Requêtes du Palais, où nous voyons Jacques Rousseau représenter, devant le Greffe de la Cour:

Pierre Mauduit, escuyer, sieur de Fatouville, conseiller du Roy en la Cour des Aydes de Normandie...

L'extrait mentionne la date du 1er août 1667.

Document 5, également sur parchemin. C'est une quittance, en date du 20 septembre 1680, de :

Anne Mauduit, escuyer, sieur de Fatouville et de La Bataille, conseiller du Roy en sa cour des aydes de Normandie,

avec signature autographe d'Anne Mauduit. (Il signe simplement Mauduit[1].)

C'est donc notre auteur lui-même qui nous décline ses nom, prénoms et qualité, et qui, du même coup, nous livre sa signature autographe. La première pièce (document 4) concerne son père, déjà désigné par la liste des conseillers à la Cour des Aides.

Il n'est pas sans intérêt de pousser un peu la recherche à propos des noms de Fatouville et de la Bataille, afin d'essayer de tirer au clair la confusion qui s'est produite sur les personnes. Elle est presque excusable lorsqu'on s'aperçoit qu'elle a pu se produire très facilement sur les noms.

Constatons d'abord que ces noms existent encore aujourd'hui en tant que noms de lieux. L'annuaire Didot-Bottin nous indique le château de La Bataille comme une dépendance de la commune d'Étreville, canton de Quillebeuf, arrondissement de Bernay, dans l'Eure. Le même annuaire donne Fatouville, aujourd'hui Fatouville-Grestain, commune du canton de Beuseville, même arrondissement[2].

de la maison de Mauduit, en Normandie, s'abstient d'en parler. Il dit simplement : « De sable à un agneau pascal d'argent, la banderole d'or chargée d'une croix de gueules ». On voit en outre qu'il existe là une légère variante. Mais les différentes branches normandes sont si nombreuses que cela s'explique sans peine.

1. *Pièces originales.* Recueil 1892, dossier 43612.

2. On trouve d'ailleurs ces mêmes indications dès 1837 dans l'ouvrage d'Auguste Le Prévost : *Département de l'Eure. Dictionnaire des communes, hameaux..., châteaux.* Évreux, 1837, in-12. Mais, à cette époque, la commune de Fatouville était encore seule. Sa réunion à Grestain ne fut opérée qu'en 1844, ainsi qu'on le verra plus loin.

Si maintenant on se reporte aux mentions du *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*[1], on trouve :

La Bataille, château à Étreville et voisin de Bourneville ;

et plus loin :

Fatouville, commune du canton de Beuzeville, accrue de Carbec-Grestain, en 1844, sous le nom de Fatouville-Grestain. — Fastouvilla (1er prieuré de Lisieux). *Fastevilla*, *Fastovilla* (cartulaire de Préaux). *Fastouville*, 1782 (Dictionnaire des Postes).

Ce Fatouville est situé à l'ouest du département de l'Eure, près de la limite du département du Calvados.

Nous trouvons dans le département de l'Eure trois fois le nom de *La Bataille* ; La Bataille, fief à Authon ; La Bataille, fief à Bourneville, quart de fief relevant du roi ; La Bataille, château à Étreville et voisin de Bourneville[2].

Il est à remarquer, d'autre part, que nous ne trouvons ni Fatouville, ni La Bataille dans le département de la Seine-Inférieure[3], du moins dans la limite où le répertoire de l'abbé Cochet, qui n'est pas spécialement topographique, permet d'être renseigné à cet égard.

Il n'en demeure pas moins que « Fatouville, fief et ferme à Étreville », comme « La Bataille, château à Étreville », éclairent l'imbroglio.

Il a existé ; il existe peut-être encore deux Fatouville : l'un, commune actuelle du canton de Beuzeville ; l'autre, fief et ferme d'Étreville, à l'opposé du département, près de la Seine, et à côté du château de La Bataille. On rencontre même, dans cette commune d'Etreville, un hameau du nom de La Croix-Mauduit. On ne peut rien affirmer à ce sujet, car, en Normandie, le nom de Mauduit est aussi répandu que celui de Nollent, mais la coïncidence n'en est pas moins curieuse. Le château de La Bataille est en effet le seul qui soit mentionné pour la commune d'Étreville, et il est fort probable que ce nom de Croix-Mauduit provient de quelque branche des Mauduit qui nous intéressent, sinon même d'un Mauduit de Fatouville.

Toujours est-il que voilà deux familles normandes dont les seigneuries de même nom étaient situées à quelques kilomètres l'une

1. Marquis de Blosseville, président de la Société d'Hist. de Normandie. Paris, Imprimerie Nationale, 1878, in-4°, pp. 12 et 81.

2. Blosseville (Mis de), *Dictionnaire topographique du département de l'Eure*. Paris, Impr. Nat le, 1877, in 4°, p. 12.

3. Abbé Cochet, *Répertoire archéologique du département de la Seine-Inférieure*. Paris, Impr. Nat.le, 1871, in-4°.

de l'autre. L'une, les Nollent, très en vue, par sa notoriété, son ancienneté prouvée et ses alliances, a surtout dû attirer l'attention lorsque le nom de Fatouville ayant été prononcé à propos de comédies, les bio-bibliographes ont tenu à en préciser la paternité. On savait aussi que Fatouville auteur était magistrat. Un peu légèrement sans doute, on en a fait un conseiller au Parlement de Rouen. Et voilà comment se créent les légendes... et même les erreurs.

A défaut de plus amples détails sur le personnage, nous connaissons du moins l'identité exacte de l'auteur de tant de comédies légères, mais acidulées, pour qui la formule *castigat ridendo mores* n'était pas vaine. Il justifiait aussi ce que rappelait J. Marazin, lorsqu'il tentait de ressusciter la « Commedia dell' Arte » sur une scène française en utilisant les anciens répertoires : le recueil de Gherardi est « le grenier à sel de l'esprit français[1] », propos que rapporte Gherardi lui-même puisqu'il avait cours de son temps.

Sans transcrire des extraits multiples des comédies que Mauduit de Fatouville a mises à la scène, il est possible de donner un aperçu de ses idées et de sa manière en se référant à un seul document qui ne fait d'ailleurs point partie intégrante de son théâtre.

L'épître dédicatoire du troisième acte de *Grapinian* publié à part chez Blageart (*loc. cit.*), épître signée de « Grapinian » lui-même, jette un jour cru sur les raisons que pouvait avoir un magistrat — auteur dramatique à ses heures — pour conserver l'anonymat lors de la mise à la scène de ses comédies ou de leur publication. Voici cette pièce, elle est assez courte pour être citée en entier :

Grapinian à M..., fameux procureur.

Monsieur,

Quand on a eu la pensée de faire imprimer cette Comédie, j'ay songé à mesme temps à vous la dédier, ne pouvant paroistre en public avec une protection plus illustre que la vostre. Je sçay bien que si je vous eusse consulté sur cette petite Pièce, vous y auriez ajouté des traits singuliers, qui luy auroient fait atteindre ce point de perfection, si difficile à trouver en toutes choses. Je connois vostre grand talent dans les Affaires, et la pénétration que vous avez dans toutes les Procédures, qui sont nécessaires pour empescher qu'elles ne finissent. Une longue suite d'années vous a découvert des biais

1. J. Marazin, *Le Théâtre des boulevards et de la Comédie improvisée*. Limoges, 1866, in-16, p. 5.

que le Public admire et dont ceux de nos Confrères, qui exercent la Profession avec honneur, vous seront éternellement obligez ; car, non seulement vous nous avez appris à tirer les Pièces des Sacs de nos Parties pour les remettre à nos Adversaires ; non seulement vous nous avez donné d'utiles Leçons sur les adresses dont nous devons nous servir pour les engager dans de mauvais Procès ; mais encore, nous sçavons par vous les moyens de les surprendre par des Projets captieux et par des Accomodéments simulez, en leur faisant signer des Articles, qui dans la suite sont la cause de leur ruine. Enfin, tout ce qu'il y a de plus subtil dans l'Art lucratif des Friponneries, c'est à vos lumières que nous le devons. Je ne parle point de toutes vos délicatesses à bien ménager les faussetez. Je ne dis rien des déposts que vous avez niez, des dates de Contracts que vous avez changées, et des noms véritables que vous avez trouvé moyen d'effacer, pour y écrire celuy de quelques Personnes sages, qui en vous ouvrant leur Bource, vous engageoient à les protéger. Ce n'est pas par des loüanges si peu considérables, que je veux faire éclater vostre gloire. Elle a des endroits plus solides pour se soutenir elle-mesme ; et cette quantité de Cliens, que vous avez mis en chemise, prennent soin de la publier tous les jours. Ce qui me touche sensiblement, c'est qu'on vous ait osté les moyens de continuer l'exercice de ce talent admirable, que vous faisiez valoir depuis tant d'années ; mais, Monsieur, telle est l'ingratitude du Siècle, et l'injustice des Hommes, qui persécutent le mérite, et qui ne peuvent soufrir la vertu. Dissipez vostre chagrin par la lecture de mes Galanteries ; je vais paroistre dans mon Étude, comme vous estiez dans la vostre ; et le manège que j'y ferai avec mes Parties, vous divertira peut-estre par le souvenir de ce que vous faisiez autrefois. Je m'estimeray heureux, si ayant déjà réjoui tant de Plaideurs, qui, comme vous sçavez, rient à leurs dépens, je puis désennuyer un Homme aussi illustre que vous, dont l'estime me sera plus glorieuse que celle que j'ay acquise dans tout le Royaume. C'est le dessein que je me propose pour vous témoigner que je suis de tout mon cœur,

Monsieur,
Vostre très humble et très obéissant serviteur,

GRAPINIAN.

Voilà évidemment une épître dédicatoire qui sent son Fatouville d'une lieue, et ses contemporains n'ont pas hésité à inscrire son nom en tête de l'œuvre, malgré son anonymat de circonstance.

Cette situation délicate n'en apporte pas moins un argument de plus expliquant l'anonymat qui permettait de fermer les yeux en riant sous cape.

Cet argument, s'il en était besoin, serait renforcé par une sorte de préface, non signée, qui fait suite à l'épître et porte pour titre :

*Un plaideur au lecteur*, préface aussi insolente au moins que l'épître elle-même et qui porte la même griffe. Dans ce second document — qu'avec la meilleure volonté du monde on ne peut attribuer encore qu'à Fatouville — celui-ci écrit, à propos d'*Arlequin Procureur*, qu'on « l'attribue à quatre ou cinq diférentes Personnes ». Ce faisant, il essaye simplement de rompre les chiens, mais ne peut tromper un lecteur averti.

*
* *

On ignore, semble-t-il, les dates et les lieux de naissance et de décès d'Anne Mauduit de Fatouville. Mme Oursel[1] nous dit (sans citer leurs noms) que certains biographes le font naître aux environs de Séez (Orne). En se reportant à l'Inventaire des Archives de ce département, on trouve qu'en effet il a existé à Séez plusieurs familles du nom de Mauduit... et de Nollent. Mais, pour en avoir le cœur net, il faudrait pouvoir consulter les registres des paroisses de cette région, s'ils existent encore. Il est toutefois un fait assez piquant dont on est frappé lorsqu'on parcourt la masse de documents de l'époque qui se rapportent à la famille Nollent de Fatouville (ceux qui concernent la maison des Mauduit sont, au contraire, clairsemés) : c'est qu'entre ces deux maisons qui ont pour ainsi dire vécu côte à côte, en comptant chacune des branches collatérales multiples, pas une seule fois on ne rencontre un point de contact, de quelque nature qu'il soit, pas une alliance, pas une question de propriété ou d'intérêt... même pas un procès !

Mme Oursel fixe la date du décès de Mauduit de Fatouville vers 1700, sans indiquer ses éléments d'appréciation. Pour le moment, il faut nous en tenir à une approximation donnée par une note de la bibliothèque de Rouen :

Anne Mauduit était mort le 2 septembre 1715, car à cette dernière date, son neveu et héritier, Gilles Harden, rend hommage au roi pour le fief de La Bataille qu'il déclare tenir comme héritier de défunt Anne Mauduit.

*
* *

Des références et citations reprises et examinées au cours de cette brève étude, on peut donc légitimement conclure que :

1. *Loc. cit.* Peut-être d'après M. Frère.

1° Fatouville, auteur dramatique et magistrat, n'était ni Conseiller au Parlement de Normandie, ni de la maison de Nollent, ainsi qu'on l'a trop souvent écrit. Il était Anne Mauduit, seigneur de Fatouville et de La Bataille, Conseiller à la Cour des Aides de Rouen ;

2° Il avait fort probablement adopté pour ses comédies le pseudonyme de Darennes, ce qui expliquerait l'initiale D..., indiquée par Gherardi en tête des pièces attribuées à Fatouville ;

3° En l'absence de toute référence citée par Lintilhac à l'appui de son dire, Fatouville n'a été ni l'auteur de la *Fausse Prude*, ni la cause de la fermeture de l'Hôtel de Bourgogne en 1697 et de l'expulsion des comédiens italiens[1].

GIACOMO CAVALLUCCI.

1. Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma gratitude à MM. les Fonctionnaires de la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, à M. le Président de la *Société de l'Histoire de Normandie*, à M. l'Archiviste départemental de la Seine-Inférieure, à M. le Directeur de la bibliothèque de Rouen, et particulièrement à M. Paul Jubert, bibliothécaire de cette même bibliothèque, dont les précieuses indications, aussi bien les négatives que les positives, m'ont permis de procéder par élimination et d'orienter cette recherche dans la bonne voie.

# ESSAI D'UNE MÉTHODE POUR ÉTABLIR UN TEXTE DÉFINITIF DES POÉSIES DE LAMARTINE

(*Suite et fin*[1].)

Revenons aux *Méditations poétiques*. Il s'agit maintenant de la 8e édition, in-18, 1822. C'est la première de ce format : les sept précédentes sont in-8°. Il y a trois variantes nouvelles dans cette édition :

1° Dans *La Prière*, vers 94 : « *ses* ténèbres », au lieu de « *ces* ténèbres » ;

2° Dans *La Foi*, vers 12 : « Et je *viens* », au lieu de « Et je *vins* » ;

3° Encore dans *La Foi*, vers 81 : « Restes *des* passions », au lieu de « Restes *de* passions ».

Nous n'étudierons pas ici ces variantes, notre dessein se bornant à quelques exemples choisis, pour mettre en lumière l'application de notre Méthode. Disons seulement que nous ne connaissons nul indice que Lamartine ait revu la 8e édition ; d'où nous conclurons que les variantes nouvelles qu'elle contient ne lui sont pas imputables.

Nous n'en dirons pas autant de la 9e édition. En voilà une qui a été bel et bien revisée par l'auteur en personne ! Édition de première importance, où Lamartine a ajouté quatre pièces nouvelles : *A Elvire*, *Ode*, *La Naissance du duc de Bordeaux* et *Philosophie*, portant à trente le nombre des *Méditations poétiques*. De même que les éditions précédentes où il y avait du nouveau (2e et 3e), celle-ci a été soigneusement corrigée par le poète. On voit par la *Correspondance* combien il s'y est intéressé. Dans sa lettre du 3 janvier 1823 à son ami Virieu, après avoir flétri « ces infâmes gravures », aujourd'hui recherchées pour leur curieuse naïveté romantique, il déclarait « l'édition... admirable ». Qu'il y ait apporté tous ses soins de correcteur, nul doute. Nous y trouvons d'ailleurs un des très rares exemples (pour les *Méditations*, Premières et *Nouvelles*) d'une correction de Lamartine

1. Voir la *Revue d'Histoire Littéraire* de juillet-septembre 1936, p. 364.

pour ainsi dire signée. Il s'agit d'une variante de *La Poésie sacrée*, 11e strophe. On lit dans les premières éditions :

Il tombe enfin comme la fleur;
Il tombe ! Au moins par la rosée
*La racine fertilisée*
Peut-elle un moment refleurir !
Mais l'homme, hélas !...

et dans la 9e édition :

Il tombe enfin comme la fleur ;
Il tombe ! Au moins par la rosée
*Des fleurs, la racine arrosée*
Peut-elle un moment refleurir
Mais l'homme, hélas !...

Certes, la leçon soulignée en dernier lieu est, par excellence, une correction d'auteur. Mais avez-vous remarqué la virgule après le mot *fleurs*? Ponctuation assurément vicieuse, puisque, à en tenir compte, il faudrait entendre : *la racine arrosée par la rosée des fleurs*; tandis qu'il faut entendre évidemment : *la racine des fleurs arrosée par la rosée*. Eh bien, cette virgule vicieuse, c'est précisément la signature du poète. Nul autre n'aurait commis ce péché, dont il était coutumier. Aussi bien cette virgule sera-t-elle supprimée dès l'édition suivante, et pour ne plus reparaître, par un correcteur avisé. On peut douter que ce correcteur ait été l'auteur lui-même. Rien de plus incorrect ni de plus bizarre que la ponctuation de Lamartine, telle que nous la révèlent ses manuscrits. Et nous aurions peine à croire qu'il fût capable de la ramener à la correction sur épreuves. Il abandonnait ce soin à ses secrétaires ou aux correcteurs de ses éditeurs, non sans parfois se révolter, quitte à se voir recorrigé dans l'édition suivante. Nous en donnons plus loin un exemple[1]. Ne regrettons pas ces petites incartades, qui nous fournissent de précieux indices des interventions personnelles de l'auteur.

Pour en revenir à notre virgule vicieuse, — vicieuse relativement au sens et à la grammaire, — elle ne l'était pas pour Lamartine, qui l'employait naïvement, sans s'occuper du sens de la phrase, aux endroits où il sentait un temps d'arrêt dans le rythme du vers, notamment à la césure des alexandrins. C'est ce qu'a bien vu Gustave Lanson, quand il signale (page I) cette habitude du poète « de marquer l'hémistiche par une virgule, même quand le sens est loin de la réclamer. Il est arrivé parfois que

1. P. 522.

cette virgule a passé dans l'imprimé. » Lanson a signalé un de ces cas, page 275, comme un « vestige de la ponctuation rythmique des manuscrits de Lamartine ». Cela s'appliquait également aux vers octosyllabiques, comme on voit par le cas que nous signalons ici. Lanson en a indiqué un autre, p. 105 : « virgule... qui n'avait qu'une valeur métrique ».

Nous comptons sept variantes nouvelles dans cette 9e édition, en y comprenant deux vers ajoutés dans *La Retraite*. Sur les six autres variantes, l'une doit être considérée comme une faute ou une plate correction non imputable à l'auteur (*Dieu*, vers 24). Les autres ont toutes le caractère de corrections d'auteur. Une cependant, qui est bonne, « *Mais* silence, ô ma lyre », au lieu de « *Fais* silence... » (vers 253 de *L'Homme*), pourrait être due à une faute de lecture ou à une heureuse coquille. Il n'y a qu'une lettre de changée. Nous trouvons ici l'application de notre règle n° 4 :

« On adoptera toute variante qui améliore le texte et qui émane de l'auteur ou qu'on peut lui attribuer avec vraisemblance. »

Cette variante a été suivie par toute la série des éditions contemporaines de Lamartine, et par l'édition posthume « Selecta », avec laquelle nous tombons d'accord, mais en nous séparant des éditions encadrée et Lemerre.

Une autre variante, qui tient encore à une lettre unique, ne sera pas adoptée. Nous nous trouvons en présence d'un cas très rare : la correction est imputable à l'auteur, elle améliore le texte, et néanmoins doit être rejetée. Et pourquoi? C'est que cette correction, qui améliore le texte, ne vaut pas cependant une troisième leçon également due au poète, et qui a été découverte par Lanson dans la *Correspondance*. Nous renvoyons nos lecteurs à l'intelligente discussion qu'il a donnée sur ce cas exceptionnel. Il s'agit du vers 53 de *La Prière* :

Partout autour de *toi* te découvre et t'adore

Ce *toi* faisait un faux sens, que Lamartine a corrigé, en revisant la 9e édition, par le mot *moi*. Mais ce n'était pas encore la bonne leçon, qui était la leçon primitive, oubliée par l'auteur lui-même : *soi*. A ce cas se rapporte notre règle n° 3 :

« On rejettera toute variante, qu'elle émane ou non de l'auteur, corrigeant ou *complétant le texte original*, mais primée par une autre correction préférable et admissible d'après les présentes règles. »

Les mots en italique s'appliquent à la note du *Golfe de Baya*

(3e éd.), remplacée et « primée » par la variante plus concise de la 6e [1].

Une autre correction, certainement due à Lamartine, car nul autre que lui n'en eût pris l'initiative, se rapporte au vers 78 de *L'Immortalité* : « *Laissez-moi mon* erreur », au lieu de : « *J'ai maudit votre* erreur ». Ici pourrait encore se donner carrière une controverse de goûts personnels opposés, que nul argument décisif sans doute ne viendrait trancher. Si nous préférons la variante, avec son allure prime-sautière, son ironique dédain, et sa transition mieux liée à la phrase précédente, que répondrions-nous à un contradicteur qui dirait sa préférence pour l'imprécation indignée ? Voilà encore un de ces cas où le juge ne peut que renvoyer les parties dos à dos, en déclarant l'équivalence des deux leçons. En pareil cas cependant, nous estimons qu'il existe une juridiction supérieure et compétente, celle de Lamartine. Il a préféré la variante, il l'a maintenue dans l'édition suivante, suivie elle-même de son vivant par toutes les autres : nous nous inclinerons. L'édition « Selecta » fera de même, non l'édition encadrée, ni l'édition Lemerre. A ce cas s'applique notre règle n° 5 :

« On adoptera toute variante émanant certainement de l'auteur, et paraissant de valeur égale à celle de la leçon que cette variante corrige. »

Ce qui vient d'être dit peut s'appliquer également à la variante précitée de *La Poésie sacrée* [2]. Le cas est tout pareil : origine lamartinienne incontestable, impossibilité de trouver une raison péremptoire pour opter, donc équivalence en principe, départagée par l'autorité de l'auteur, maintien de la correction dans l'édition suivante, continuité dans la série consécutive, y compris « Selecta », rejet par les éditions encadrée et Lemerre, adoption par nous en vertu de la règle n° 5, toutes ces circonstances sont communes à la variante de *L'Immortalité* et à celle de *La Poésie sacrée*.

Ce n'est pas que nous n'ayons hésité pour cette dernière. Si l'on compare les deux leçons au point de vue de la pureté du style, l'avantage revient à la leçon originale, dont la clarté et la correction s'opposent à la double inversion, un peu dure, de la variante. Mais aimez-vous cette racine *fertilisée* par la rosée ? Dans la variante, la répétition du mot *fleurs* est agréable et relie heureusement la phrase à celle qui précède. N'oublions pas que l'indésirable virgule, biffée dès l'édition suivante, n'a jamais reparu.

1. Voir p. 372 et 373-374.
2. P. 514.

La dernière variante à examiner dans la 9e édition (vers 16 de l'*Invocation*) a été citée page 370, comme un exemple des cas où le poète, après avoir fait une correction, la juge inférieure au texte primitif, et la supprime dans l'édition suivante. Aucune édition, après la 9e, n'a adopté cette variante. Nous la rejetons également, en vertu de notre règle n° 2 :

« On rejettera toute variante, fût-elle une correction certaine de l'auteur, qui n'est pas une amélioration. »

La 10e édition, in-18, enregistrée le 25 octobre 1823, moins d'un an après la 9e, a-t-elle été corrigée par Lamartine? A ne considérer que les quatre variantes de texte proprement dites que nous relevons dans cette édition, on pourrait hésiter à se prononcer. Nous croyons cependant pouvoir répondre affirmativement, pour les raisons suivantes :

1° Comme à la 9e édition, Lamartine s'est intéressé à la 10e. Ce devait être un chef-d'œuvre[1].

2° Comme il a corrigé la 3e édition après la 2e, en partie originale avec deux pièces nouvelles, on peut supposer qu'il a corrigé la 10e après la 9e, en partie originale avec quatre pièces nouvelles.

3° Il semble que nul autre que Lamartine en personne n'eût pris sur soi de supprimer dans l'*Invocation* la variante dont nous parlions tout à l'heure, et qui, bien qu'inférieure au texte primitif, était pourtant fort acceptable et ne commandait pas une suppression. Qui donc eût osé biffer cette variante récemment créée par l'auteur?

4° Nous raisonnons de même au sujet de deux corrections opérées dans les titres. Au lieu de *Ode sur la naissance du Duc de Bordeaux* (9e éd.), on lit dans la 10e : *Ode. La Naissance du Duc de Bordeaux*; et, en sous-titre de *Dieu*, au lieu de *A M. de La Mennais* (2e, 3e-4e, 5e, 6e, 8e et 9e éd.), on lit dans la 10e : *A M. l'abbé F. de La Mennais*. Ce sont là de ces corrections dont seul un auteur s'avise.

Nous admettons donc que cette 10e édition a été revue par Lamartine, et qu'on doit lui attribuer en principe les quatre variantes nouvelles qu'elle contient. En principe, oui; mais dans l'application? C'est ici que les difficultés commencent. Nous voulons parler de deux variantes, l'une de *L'Homme*, l'autre de *Philosophie*, qui sont parmi les plus embarrassantes que nous ayons rencontrées. Mais liquidons d'abord les deux autres.

1. Voir *Correspondance*, lettres à Virieu des 15 février et 15 mars 1823.

« S'ass*ied* » pour « S'ass*eoit* », au vers 41 du *Golfe de Baya*, est une bonne correction de goût, que nous adopterons sans discussion, et sans examiner si elle émane ou non de l'auteur, en vertu de notre règle n° 7 :

« On adoptera toute variante, quelle qu'en soit l'origine, qui améliore le texte en le modifiant légèrement et sans en altérer le sens. »

Au vers 53 de *L'Homme*, nous rencontrons une faute évidente, coquille ou erreur de lecture : « Ah ! loin de *t'*accuser », au lieu de « *l'*accuser ».

Abordons maintenant les deux cas embarrassants dont nous parlions tout à l'heure. Les variantes dont il s'agit ont ceci de commun qu'elles consistent uniquement, comme la dernière que nous venons de citer, dans le changement d'une seule lettre dans un monosyllabe. Les voici.

1er Cas. — Dans *L'Homme*, vers 183-186, 1e-9e éditions, le poète s'adresse au Seigneur :

> Glorieux de mon sort, puisqu'il est ton ouvrage,
> J'irai, j'irai par-tout te rendre un même hommage,
> Et d'un égal amour accomplissant *ma* loi,
> Jusqu'aux bords du néant murmurer : Gloire à toi !

10e édition : « ... *ta* loi ».

2e Cas. — Dans *Philosophie*, vers 113 et 114, 9e édition, où cette pièce a paru pour la première fois :

> Toi, . . . . . .
> . . . . . .
> Dont la raison facile et chaste sans rudesse
> Des sages de *ton* temps n'a pris que la sagesse,

10e édition : « ... *son* temps ... ».

Dans les deux cas, la variante peut n'être rien qu'une de ces fautes typographiques si fréquentes dont nous venons de trouver un exemple dans cette même édition (erreur d'une lettre dans un monosyllabe). Mais, dans les deux cas aussi, la variante peut être une correction voulue. Dans les deux cas, elle modifie à peine le sens. Dans les deux cas, enfin, il est difficile de décider si elle améliore le texte ; et l'on ne saurait trancher la question par l'autorité de l'auteur, puisque la variante, si elle résulte d'une erreur typographique, n'émane pas de lui, et qu'au surplus, si c'est une correction voulue, elle peut être due à un autre correcteur. Ces considérations excluent l'application de nos règles nos 4 et 5. La règle n° 6, qui vise la correction des fautes, est également inapplicable ici. Reste la règle n° 7, qui adopte toute variante améliorant le texte,

sans distinction d'origine, pourvu qu'il soit à peine modifié, et que le sens n'en soit pas altéré. Ces deux dernières conditions se trouvant ici réunies, reste à décider si les variantes sont des améliorations. C'est précisément là que gît la difficulté, dans les deux cas que nous allons examiner.

Commençons par le 2e, la variante de *Philosophie*, dont le problème nous semble un peu moins difficile à résoudre. Nous finirons par le 1er, parfait exemple du cas général qu'il représentera.

Voyons celui de *Philosophie*. La phrase s'entend bien dans les deux leçons, qui ont à peu près la même signification. La leçon primitive serre le sens de plus près, et, sous ce rapport, elle est préférable. Mais la variante corrige une réunion de syllabes qui rendent un son vraiment peu agréable : *de-ton-temps*. Opterons-nous pour la première leçon, préférable pour le sens, ou pour la seconde, préférable pour l'euphonie? Mais d'abord faut-il opter? Trouverons-nous ici, en faveur de la variante, ce « motif péremptoire » sans lequel notre *Principe général* nous interdirait de l'adopter? N'oublions pas que cette variante ne s'appuie pas sur l'autorité de l'auteur; qu'elle peut ne résulter que d'une faute typographique; et que, fût-elle une correction voulue, il se pourrait encore qu'elle ne fût pas due à l'auteur. En effet, cette 10e édition accuse une revision de la 9e en matière de ponctuation, revision très soignée, très classique, et qu'on ne saurait sans imprudence attribuer à Lamartine. Il faut donc l'attribuer à quelque autre correcteur. Or cet autre correcteur a fort bien pu se permettre de changer, dans un mot malsonnant, une lettre unique, le sens de la phrase n'en étant pas modifié d'une manière sensible.

En considération de ce dernier point, et en considérant également que ce *de-ton-temps*, avec ses trois syllabes dentales, et ses deux nasales qui se suivent, est une cacophonie difficile à supporter, et après avoir longtemps pesé le pour et le contre, nous avons enfin trouvé que la variante constitue une amélioration assez manifeste pour pouvoir l'adopter en vertu de la règle n° 7. Ce qui nous a mis d'accord avec l'édition « Selecta », et avec toute la série de celles qui ont suivi la 10e, mais non avec les éditions encadrée et Lemerre, qui ont fait retour à l'édition originale.

Nous arrivons enfin à notre 1er cas, exemple typique d'une telle équivalence entre deux leçons également bonnes, également irréprochables, que la variante devra, pour cette seule considération de l'équivalence, être rejetée. Observons que la décision dépend de savoir si la variante émane ou non de Lamartine, puisque, en cas d'affirmative, elle serait adoptée en vertu de la règle n° 5. Mais

la question ici ne saurait être résolue par l'affirmative. Elle n'est pas moins douteuse que dans le cas exposé tout à l'heure, et pour les mêmes raisons, sous cette réserve qu'il ne s'agit plus d'un mot malsonnant, mais d'une préférence du correcteur, si toutefois correcteur il y a : car la faute typographique est ici très probable. Mais, soit qu'on lise toute la tirade de ces vers magnifiques dans les premières éditions, avec la leçon « *ma* loi », ou dans la 10e (suivie par toutes les éditions contemporaines de Lamartine), avec la leçon « *ta* loi », l'oreille et l'esprit, dans un cas comme dans l'autre, sont également satisfaits. Telle fut du moins, après une longue hésitation, notre conclusion ; de sorte que la variante ne répond à aucune des quatre règles qui en autoriseraient l'adoption. En pareil cas, la question sera tranchée par l'application de notre *Principe général*, dont nul autre exemple ne saurait mieux démontrer la valeur que ce cas typique :

« *Ne jamais modifier le texte original sans un motif péremptoire.* »

« Dans le doute, abstiens-toi », dit le proverbe. L'abstention consiste pour nous à ne pas modifier le texte original.

Ici, en rejetant la variante, nous nous trouvons en désaccord avec l'édition « Selecta », et en accord avec les éditions encadrée et Lemerre.

Nous voici au seuil de la 11e édition, dernière édition séparée du format in-8°, du moins pour la période 1820-1840. C'est la plus belle de toutes, avec ses charmantes vignettes, sa luxueuse présentation et son beau papier. Charles Gosselin pouvait se vanter, dans son Avis de l'Éditeur, « de présenter au public un véritable chef-d'œuvre typographique ». D'ailleurs, la vogue des *Méditations* n'avait point faibli, puisque Gosselin ne craignait pas de publier cette 11e édition deux mois après la 10e.

L'une et l'autre d'ailleurs furent très soignées, ainsi que la 12e, in-32, qui est comme une miniature de la 11e, avec le même frontispice, réduit au format, la même mise en pages, et une partie des mêmes vignettes sur bois. Ces trois éditions, 10e, 11e et 12e, forment un ensemble sans rival, dans les trois formats in-18, in-8° et in-32. Et si, sans nous attarder davantage aux délices du bibliophile, nous examinons et comparons les textes, nous constatons avec non moins de plaisir que, de ce côté encore, l'effort et le succès ne furent guère moindres. Sans doute la distance demeure-t-elle encore assez grande entre la perfection rêvée et la réalisation ; mais le progrès est déjà fort important. Jusqu'à la 9e édition

inclusivement, les bonnes corrections sont demeurées constamment balancées par un nombre à peu près égal de variantes indésirables. On dirait qu'on ne pouvait obtenir des améliorations qu'au prix d'autant de nouvelles imperfections. Avec la 10e édition, tout va changer. Grâce à l'introduction de sept bonnes corrections nouvelles, et à la suppression de quatre fautes ou mauvaises variantes de la 9e édition, le total des bonnes variantes, dans la 10e, va se trouver porté à 21, et celui des indésirables, réduit à 9. Cette proportion d'un peu plus de deux bonnes variantes pour une mauvaise va se continuer dans les 11e et 12e éditions : 23 contre 9 dans la 11e, 25 contre 12 dans la 12e. Malheureusement ces bons résultats seront encore payés par l'introduction de variantes fâcheuses : une seulement dans la 11e, mais deux dans la 10e, et quatre dans la 12e, entachant, dans cette dernière édition, trois des grands chefs-d'œuvre, *Le Vallon*, *Le Désespoir* et *La Prière*. Aussi bien, si l'on voulait classer ces éditions par ordre de mérite, la 12e n'aurait-elle droit qu'au troisième rang. Le premier appartiendrait sans conteste à la 11e, qui surpasse les deux autres par sa proportion de bonnes variantes relativement aux indésirables, et par le fait qu'elle n'ajoute qu'une seule de ces dernières aux huit autres provenant des publications antérieures.

De toutes les éditions des *Méditations* qui ont paru du vivant de Lamartine, c'est cette 11e qui remporte la palme, aussi bien pour la correction du texte que pour la beauté, le luxe et les mérites artistiques de l'édition.

Après la 1e, incomplète, et dont le poète disait que ses vers avaient été « tronqués et défigurés par son éditeur[1] », après la 2e, complétée, mais encore incorrecte, après la 3e-4e, avec ses ballons d'essai aussitôt crevés, après les 5e, 6e et 8e et leurs capricieux changements, également appelés à disparaître, après la 9e enfin, qui apportait encore du nouveau et du bon, mais aussi d'autres nouveautés indignes de survivre, on devait aspirer à quelque chose de définitif. C'est dans cet esprit, n'en doutons pas, que furent traitées et perfectionnées, et par l'auteur, et par l'éditeur, les 10e et 11e éditions. De là sans doute ce propos de Gosselin, que nous lisons dans son Avis de l'Éditeur sur la onzième édition :

« Il croit devoir en outre garantir qu'aucune édition ultérieure du même format ne tendra à déprécier celle-ci, soit par des additions ou changements dans le texte, soit par de nouveaux embellissements. »

1. René Doumic, *Le Mariage de Lamartine*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1905, p. 164.

Dans quelle mesure l'auteur et l'éditeur ont-ils participé à la revision du texte dans ces trois éditions si soignées, les 10e, 11e et 12e? Ce serait bien difficile à déterminer. Nous avons dit ce que nous en pensons pour la 10e édition; nous allons dire pourquoi nous croyons à la participation de Lamartine à la 11e. C'est encore la ponctuation qui nous atteste ici l'intervention de l'auteur. On connaît son goût immodéré pour les « points d'admiration (*!*) ». Il en faisait, dans ses manuscrits, une véritable débauche, ponctuant de ce signe presque toutes ses fins de phrases, même de celles parfois qui respiraient le calme et la sérénité. Nul doute que ses correcteurs n'aient réagi contre une tendance aussi excessive, et que ce ne soit à eux que nous devions — heureusement — une ponctuation plus sobre et plus classique. Lamartine laissait faire. Mais il lui est arrivé aussi de se révolter. Et c'est à ce signe que nous reconnaissons qu'il a pris part à la correction de la 11e édition. Aux deux derniers paragraphes de *La Prière*, on ne voit pas figurer un seul de ces points (*!*) dans les éditions antérieures à la 11e. Or, dans cette 11e, il n'y en a pas moins de douze aux deux mêmes paragraphes, et l'un d'eux fort mal placé. C'est la marque bien personnelle de l'auteur. Il a corrigé ses correcteurs. Mais ceux-ci ne se tiendront pas pour battus : dans la 12e édition, les douze points d'admiration seront réduits à cinq, et, dans la 16e, il n'en restera plus qu'un seul, à la fin du dernier vers.

Concluons que, si Lamartine a corrigé *La Prière*, une de ses anciennes Méditations, dans la 11e édition, il n'a pas dû négliger ses pièces les plus récentes, et notamment cette *Ode* sur *La Naissance du Duc de Bordeaux*, qui avait eu peu de succès, et que lui-même jugeait sévèrement[1]: il devait s'attacher à l'améliorer. Aussi lui attribuerons-nous deux bonnes corrections qui figurent, pour cette pièce, dans les 11e et 12e éditions. Nous raisonnons, pour cette 12e, par analogie et par conjecture ; car nous ne trouvons pas, pour cette édition, des indices aussi probants que pour les deux précédentes.

Avec ce brillant trio se trouve atteint, croyons-nous, le sommet du perfectionnement des *Méditations*. Elles ne feront plus que se maintenir à peu près à ce niveau, dans les deux ou trois éditions suivantes, puis déclineront presque constamment pendant quarante ans, dans la série des éditions collectives, qui, se copiant souvent l'une l'autre, accumuleront ainsi d'indésirables variantes, dont l'origine, souvent fort difficile à discerner, peut s'interpréter soit

1. *Correspondance*, lettre à Genoude, 1er février 1821.

comme une faute de lecture ou d'impression, soit comme une correction voulue. On ne saurait cependant négliger ces éditions : on y pourra recueillir, parmi beaucoup d'ivraie, quelque bon grain.

Notre intention d'ailleurs n'est pas de poursuivre ici cette recherche, tel n'étant pas l'objet du présent travail. Nous nous proposions seulement de justifier le principe de notre méthode et les règles qui en découlent, et de montrer, par quelques exemples choisis, l'utilité et le fonctionnement de ces règles.

### Principe et règles de la méthode.

Principe général :

*Ne jamais modifier le texte original sans un motif péremptoire.*

**On rejettera :**

*Règle n° 1.* — Toute variante qui n'est ni une correction certaine de l'auteur, ni une amélioration. — *Cette règle rencontre des applications très fréquentes.*

*Règle n° 2.* — Toute variante, fût-elle une correction certaine de l'auteur, qui n'est pas une amélioration.

*Règle n° 3.* — Toute variante, qu'elle émane ou non de l'auteur, corrigeant ou complétant le texte original, mais primée par une autre correction préférable et admissible d'après les présentes règles.

**On adoptera :**

*Règle n° 4.* — Toute variante qui améliore le texte et qui émane de l'auteur ou qu'on peut lui attribuer avec vraisemblance.

*Règle n° 5.* — Toute variante émanant certainement de l'auteur, et paraissant de valeur égale à celle de la leçon que cette variante corrige.

*Règle n° 6.* — Toute variante qui corrige une faute de style, de grammaire, d'orthographe, d'écriture, de ponctuation, de versification, d'impression, même si cette correction n'émane pas de l'auteur, pourvu qu'elle ne change pas le sens et ne trahisse pas la pensée du poète, et *sauf le cas où la correction serait plus nuisible qu'utile, en altérant la logique, la clarté ou les beautés du texte original.*

*Règle n° 7.* — Toute variante, quelle qu'en soit l'origine, qui améliore le texte en le modifiant légèrement et sans en altérer le sens.

Exemples de l'application du *Principe général* et des sept *Règles*, et observations les concernant:


| | Pages |
|---|---|
| Principe général. . . . . | 380-381, 519-520 |
| Règle n° 1 . . . . . | 383-384 |
| — 2 . . . . . | 517 |
| — 3 . . . . . | 515-516 |
| — 4 . . . . . | 515 |
| — 5 . . . . . | 383, 516 |
| — 6 . . . . . | 379-380, 524-534 |
| — 7 . . . . . | 380-381, 383-384, 518-519 |


Nous croyons ces règles suffisantes pour résoudre tous les cas. On ne devra jamais perdre de vue, en les appliquant, le *Principe général* d'où elles découlent, et qui est inscrit au fronton de l'édifice. Ce Principe général, c'est la loi ; les règles, ce sont les décrets qui en précisent l'application. C'est dans l'esprit du principe général, strictement observé, que devra se faire cette application ; sans quoi les règles, trop largement interprétées, deviendraient un instrument d'arbitraire, de cet arbitraire même qu'elles ont précisément pour but de réduire au minimum. La pensée directrice du critique qui tentera de les appliquer devra être un profond respect de la poésie lamartinienne et du style qui lui est propre, de certaines formes auxquelles le poète demeurait attaché, dussent-elles paraître fautives à quelque misérable puriste, à cheval sur la grammaire, mais incapable de comprendre le divin langage de la poésie. Celui qui s'autoriserait de notre règle n° 6 visant la correction des fautes, pour commettre certains attentats contre les textes, trahirait la pensée qui nous en a dicté la formule.

Un exemple : dans cette délicieuse *Source dans les bois* des *Harmonies*, Lamartine a écrit[1] :

Quelle de mes tristes pensées
Avec tes flots n'a pas coulé ?

Celui qui ne sentirait pas le charme de ces vers, dans leur forme un peu inusitée, fera bien de ne jamais ouvrir un volume de poésie. C'est ce qu'aurait dû faire le « Grammairien » de 1860, chargé par M^me^ de Lamartine de corriger (!) les fautes de son mari. *Quelle* au lieu de *laquelle*! Cela se pouvait-il souffrir? Il était pourtant si aisé de tourner ces vers autrement! Le poète ne

1. 11^e^ strophe.

savait donc pas son métier? Le Grammairien va le lui apprendre. Et voici l'ingénieuse variante qui orne cette charmante poésie dans la grande édition *dite* de l'Auteur :

*Que de fois* mes tristes pensées
Avec tes *ondes ont* coulé!

*Zondezon!* Voilà par quelle cacophonie le sinistre correcteur a remplacé le vers harmonieux et élégant de notre poète.

Lamartine, répétons-le, avait son style, parfois réfractaire aux règles en usage. Il n'écrira pas, dans *Les Préludes*, en parlant d'un cheval : « Revient, penche *la* tête... ». Il écrira : « ... penche *sa* tête... », et, dans le *Chant d'amour*, en parlant d'un ciel pur : « Leur découvre *son* azur », et non, comme le fera son correcteur de 1860 : « Leur *en* découvre *l'*azur ». Nous ne suivrons pas ce puriste. Nous respecterons, en pareil cas, ces formes constantes du style poétique de Lamartine, d'accord, pour l'exemple précité du *Chant d'amour*, avec toute la série des éditions, y compris les trois posthumes. — La règle n° 6 ne devra être appliquée qu'avec la plus extrême circonspection, et en l'interprétant dans le sens le plus étroit.

Quand donc y aura-t-il occasion de l'appliquer? En nombre de cas. Nous en avons cité un exemple p. 379-380. En voici d'autres :

Correction de style. — « *Et* ma voix...[1] » pour « *Mais* ma voix... ». La conjonction d'opposition, qui se retrouve deux vers plus loin, faisait une répétition désagréable. Cette véritable faute de style a été corrigée dans la 6e édition, probablement par l'auteur lui-même. Peu nous importe d'ailleurs, puisque la règle n° 6 ne tient pas compte de l'origine des corrections.

Correction grammaticale. — « Nous nous assey*ions*[2]... » pour « assey*ons*... ». Le sens veut le verbe à l'imparfait et non au présent.

Corrections d'orthographe et d'écriture. — Voir les exemples donnés page 368.

Correction de ponctuation. — Exemple donné page 514.

Correction de versification. — « ... Sur que*l* rivage[3] » pour « ... que*ls* rivage*s* », correction motivée par la règle, constamment observée du temps de Lamartine, qui interdisait de faire rimer un *e* muet pluriel avec un *e* muet singulier. La correction est due à l'édition collective de 1832. C'est un des rares exemples de variantes à adopter dans la série des collectives contemporaines de Lamartine.

1. Dans *L'Homme*, vers 141.
2. Correction de la 2e édition, dans *Le Passé*, 6e strophe.
3. Dans *Adieu*, vers 46.

Correction d'une faute de lecture. — « ... Quel souffle aride[1] » pour « ... avide ». Encore une des rares variantes à recueillir dans les éditions collectives (ici 1845, in-32 ; voir Lanson, p. 310).

Les dernières lignes soulignées de la règle n° 6 ont besoin, bien plus encore que celles qui les précèdent, d'être appuyées et éclairées par des exemples : leur importance est capitale. Sans la réserve qu'elles formulent, on risquerait de sacrifier à la correction de fautes ou d'erreurs relativement peu importantes quelques-uns des plus beaux passages de chefs-d'œuvre comme *Jocelyn* et *La Chute d'un Ange*; — et c'est en effet ce qui est arrivé. Et c'est ce qui a amené la réaction — motivée, mais poussée à l'exagération — des éditions encadrée et Lemerre.

Qui ne se rappelle cet adorable duo d'amour de Jocelyn et de Laurence, chantant le printemps des Alpes, et finissant par un hymne à la Divinité? Voulez-vous le goûter dans toute sa vierge beauté? Ouvrez l'édition originale; car vous le chercheriez en vain dans les éditions collectives qui ont suivi, et même, chose étrange, dans les trois posthumes :

O *Dieu !* que la source est immense
*D'où* coule tant de vie, où rentrent tant de morts!
Que perçant *l'œil* qui porte à de telle distance!
Qu'infini *le regard* qui veille à tant de sorts!
Que d'amour dans *ton* sein pour embrasser ces mondes,
Pour *couver* de si loin ces poussières fécondes,
Descendre aussi *puissant* des soleils au ciron!
Et comment supporter l'éclat dont *tu* te voiles?
Comment *te* contempler au jour de *tes* étoiles?
*Dieu* si grand dans un seul rayon!

LAURENCE.

Oh! comme ce rayon, que *son* regard nous touche,
*Lui* qui descend d'en haut jusqu'à ces profondeurs.

MOI.

Ah! puisse *son* oreille entendre sur ma bouche
L'humble bégaiement de nos cœurs.
*Lui* qui du sein de *ses* splendeurs,
*Entend* le battement des ailes de la mouche
Noyée au calice des fleurs!

LAURENCE.

Qu'*il* nous garde en ce lieu pour savourer ensemble
Les trésors que *sa* main dans le désert assemble.

1. Dans *Ode*, vers 101.

MOI.

Comme deux rossignols au même nid éclos
Enseignons-nous l'un l'autre à moduler *ses* hymnes,
De la voix de la terre expirant sur ces cimes
Soyons-*lui* les derniers échos!

LAURENCE.

Qu'un seul souffle pour *lui* sorte de deux poitrines!
Qu'*il* nous fasse un seul sort! qu'*il* nous cueille en commun!

MOI.

Et parfumons *ses* mains divines,
Comme sur un seul jet deux lys qui n'en font qu'un,
Qui n'ont dans le rocher que les mêmes racines,
Et qu'on cueille à la fois sur les mêmes collines,
Tout remplis du même parfum!

On voit que cette brillante tirade est consacrée, d'un bout à l'autre, à l'idée et au sentiment divins. L'idée domine tout; un sentiment intense l'accompagne : l'amour divin, pris dans les deux sens, de Dieu à la créature, et de la créature à Dieu. Voilà ce que le poète a voulu exprimer, et il l'a fait magnifiquement. Rien ne vient distraire l'esprit du lecteur. Sur les vingt-six premiers vers des trente qui composent la tirade, il n'y en a pas deux de suite où l'idée de Dieu ne soit exprimée. Nous avons souligné les passages qui s'y rapportent directement, pour faire ressortir la continuité de l'idée et du sentiment. Et, sur ces vingt-six vers, il n'y en a que quatre qui n'aient qu'un rapport indirect avec l'idée maîtresse, sans que pour cela rien ne vienne détourner la pensée, constamment tenue en haleine sur le même objet.

Et voilà le chef-d'œuvre que nos correcteurs à outrance ont trouvé le moyen de gâter. Il y a, parmi ces vers, ce que Charles Alexandre a appelé une fausse rime, et ce que nous appellerons, avec plus d'indulgence, une assonance : *hymnes*, *cimes*. Il paraît donc, d'après la confession qu'il en a faite dans ses *Souvenirs sur Lamartine*[1], qu'il fut invité, comme le Grammairien, par Mme de Lamartine, à corriger le grand poète. Nous n'arrivons pas à comprendre comment Alexandre, poète lui aussi, et à ses heures assez bon poète, a pu condescendre à satisfaire ce caprice au moyen de la variante que voici :

Comme deux rossignols au même nid éclos,
Enseignons-nous l'un l'autre à *chanter ces retraites*;
De la voix de la terre expirant sur ces *crêtes*
Soyons-lui les derniers échos!

1. P. 369.

Quatre mots seulement de changés ! Mais il en a suffi de trois pour ruiner le sens des deux premiers vers. Il s'agit bien de « chanter *ces retraites* » ! Il s'agit des *hymnes de Dieu*[1].

Et comment Alexandre n'a-t-il pas senti que, par l'introduction de cette idée étrangère au sujet (les deux amants chantant leur retraite), la pensée du lecteur est tellement détournée qu'au quatrième vers, après d'autres images encore ajoutées aux précédentes (la voix de la terre, les crêtes), on n'entend plus de qui Jocelyn veut parler, quand il dit : « Soyons-*lui* les derniers échos! » Qui ça, *lui*? S'agit-il du nid qui figure trois vers plus haut? ou de Dieu, qu'on a eu le temps d'oublier? Il faut un petit effort de mémoire pour arriver à comprendre, ou, si l'on a l'esprit assez vif pour comprendre aussitôt, ce n'est pas sans une certaine impression désagréable, qu'on nous permettra d'appeler un malaise de style.

Ainsi, pour avoir voulu remplacer par une rime riche une simple assonance, irrégulière, il est vrai, cependant très supportable, le « secrétaire intime » du grand poète, poète lui-même, a trouvé le moyen non seulement de défigurer le beau quatrain de Lamartine, mais encore de couper le fil de la magnifique tirade, en interrompant brutalement l'enchaînement de l'idée et des sentiments, commettant ainsi une faute de style beaucoup plus grave que la faute de versification qu'il avait dessein de corriger.

N'omettons pas de rappeler une circonstance aggravante : Lamartine « ignorait le crime ». Nous appliquons au passage de *Jocelyn* cet aveu dépouillé d'artifice, relatif à *La Chute d'un ange*, dans la confession générale de lèse-lamartinisme par laquelle l'honnête Alexandre, bourrelé de remords, a tenté de soulager sa conscience. Donnons-lui l'absolution, pour avoir du moins averti la postérité que la malencontreuse correction n'émane pas de l'auteur.

Cette correction est doublement condamnée par la règle n° 6 : 1° parce « qu'elle change le sens et trahit la pensée du poète », et 2° parce qu'elle « altère... la clarté *et* les beautés du texte original ».

Observons que le rejet de cette correction n'a nullement pour raison qu'elle n'éname pas de Lamartine ; car la règle n° 6 ne tient pas compte de la question d'origine. Aussi bien, nous allons fournir un exemple d'une variante incontestablement due au

1. De « *ses* hymnes », comme a imprimé correctement l'édition originale, et non « *ces* hymnes », comme on lit dans les collectives de 1836-39, 1842, 1850, renouvelant la faute si fréquente : *ces* pour *ses* (ou réciproquement).

poète, et que cette règle n° 6 condamnera également, en vertu de la réserve finale.

« Lamartine ne s'entend pas à corriger », a écrit Sainte-Beuve [1]. Il exagérait. Il suffit, pour s'en convaincre, de considérer tout ce que supposent de corrections excellentes les progrès accomplis par le poète depuis les premières ébauches, dans le perfectionnement de quelques-uns de ses chefs-d'œuvre. Sainte-Beuve a dit vrai cependant, en ce sens que Lamartine corrigeait difficilement à froid ses œuvres anciennes reprises après coup. S'il a parfois réussi en pareil cas, nombreux sont les endroits où il a échoué. On en a vu plus haut quelques exemples relatifs aux *Méditations*. Celui que nous allons présenter au lecteur est tiré de *La Chute d'un ange*. Et si, pour les *Méditations*, Lamartine a pris la peine de revoir ses essais de corrections et d'en faire justice quand il y avait lieu, pour *La Chute*, il en fut autrement. Il s'en désintéressa, et laissa subsister nombre d'erreurs qu'il eût sans doute condamnées, s'il en eût trouvé le temps, ou voulu s'en donner la peine.

Quoi de plus ravissant que l'ouverture de la sixième Vision, dans *La Chute d'un ange*, édition originale?

Ainsi ces deux enfants, l'un à l'autre leur monde,
Suivaient jour après jour leur route vagabonde,
Ayant devant leurs pas l'univers tout entier,
Et sans but que l'amour s'y traçant leur sentier.
Ils semblaient seulement dans leur marche pressée
De leurs premiers tyrans vouloir fuir la pensée;
Et cherchant par instinct les plus tièdes climats,
Aux mers d'où sort le jour ils dirigeaient leurs pas.
Ils avaient entendu qu'en ces champs de l'aurore
Mille fruits inconnus se cachaient pour éclore,
Que les plus doux parfums qui soufflent sous les cieux,
Y donnaient à l'air même un goût délicieux,
Que les rocs ruisselaient du nectar des abeilles,
Et qu'un oiseau céleste y charmait les oreilles.
Nous nous arrêterons, se disaient-ils entre eux,
Aux lieux où le bonheur sera plus savoureux,
Aux bords où l'oiseau bleu va reposer ses ailes;
Nous apprivoiserons les petits des gazelles,
. . . . . .

Comparez maintenant les variantes de la 7e édition (1839),

1. Dans son étude sur *Jocelyn* (*Les Grands Écrivains français par Sainte-Beuve*, Garnier frères, p. 52, en note).

reproduites la même année dans l'édition collective en treize volumes :

Ainsi ces deux *époux*, *seuls*, *possesseurs d'un monde*,
Suivaient jour après jour leur route vagabonde,
*Avaient* devant leurs pas l'univers tout entier,
Et sans but que l'amour s'y *traçaient* leur sentier.
Ils semblaient seulement dans leur marche pressée
De leurs premiers tyrans vouloir fuir la pensée;
Et cherchant par instinct les plus tièdes climats,
Aux mers *où meurt* le jour ils dirigeaient leurs pas.
*Ils pensaient qu'en marchant plus loin, plus loin encore,*
*Ils verraient mille fruits sous leurs désirs éclore*,
Que les plus doux parfums qui soufflent sous les cieux,
Y donnaient à l'air même un goût délicieux,
Que les rocs ruisselaient du nectar des abeilles,
Et qu'un oiseau céleste y charmait les oreilles.
Nous nous arrêterons, etc. . . . . .

Relisez l'une après l'autre les deux leçons, sans fixer votre attention sur les passages corrigés. Ne sentez-vous pas disparaître dans ce dernier texte une partie du charme, de la grâce et de la fraîcheur naïve de l'original? Le premier vers, adorable sous sa forme primitive, devient assez ordinaire dans la variante. Les « deux enfants » étaient charmants; les « deux époux » sont vulgaires. « Possesseurs d'un monde » a un peu l'air d'un remplissage, qui ne signifie pas grand chose ; répétition anticipée de l'idée beaucoup mieux exprimée dans le troisième vers, lequel suffisait bien. Enfin et surtout, pourquoi cet admirable « l'un à l'autre leur monde », si expressif, — chef-d'œuvre de raccourci, où Lamartine avait su condenser en un seul hémistiche l'alexandrin des *Deux Pigeons*, « Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau », — a-t-il disparu? Sacrifié, sans doute, à la fureur de quelque critique. Aurait-on reproché à notre poète d'avoir pillé La Fontaine? Mais pareil pillage appartient de droit au génie. Aurait-on observé que la formule déroge à l'analyse logique? que l'un des deux enfants ne peut pas être à *l'autre leur* monde, mais *son* monde?... Mais essayez donc de corriger ainsi... L'admirable syllepse! Oui, chacun des deux est à l'autre *son* monde, mais tous deux ensemble ne forment qu'un seul monde, et ce monde est *leur* monde à tous les deux. Voilà ce que le grand poète avait trouvé moyen d'exprimer en six syllabes. D'un trait de plume, il les a biffées, sans doute pour désarmer quelque censeur imbécile. Rien ne lui paraissait plus élégant que de se reconnaître coupable de négligence; relisez

les dernières pages des *Destinées de la poésie* : il s'y complaisait.

Cependant il avait fait la leçon jadis à Hugo, professant que « la grammaire écrase la poésie. La grammaire n'a pas été faite pour nous. Nous ne devons pas savoir de langue par principes, nous devons parler comme la parole nous vient sur les lèvres[1]. » Cela n'empêcha pas son illustre émule de déclarer la paix à la syntaxe. Mais l'œil perçant de Victor Hugo n'a pas dû laisser échapper la *faute* de *La Chute d'un ange*. Nous serions surpris qu'il ne l'ait pas admirée... et imitée; car il n'a jamais perdu une occasion d'imiter Lamartine. Serait-ce à ce dernier que nous devons le « Viens-nous-en » du *Satyre* de *La Légende des siècles*?

Revenons, et poursuivons brièvement cette analyse. Pas n'est besoin d'insister sur le contraste qui existe entre les vers sur l'aurore dans la première leçon, si frais, si en rapport avec l'âge et la situation des « deux enfants », et ceux de la variante, où l'occident, remplaçant l'orient, nous vaut cette cacophonie : « Aux *mers* où *meurt*... ». Ici, point de mystère : notre cher Lamartine, si étourdi, en dirigeant ses deux héros vers les tièdes rivages, les voyait, du fond de son cabinet de Saint-Point, à l'orient, « aux mers d'où sort le jour ». Mais les « deux enfants », descendant les pentes du Liban pour gagner ces rivages, se dirigeaient vers l'occident, « aux mers où meurt le jour ». Nous doutons que Lamartine se soit, à lui tout seul, aperçu de cette méprise; mais il était inévitable qu'une telle erreur géographique fût relevée. A cet endroit, comme en bien d'autres, il obéit aux sommations de la critique. Tendant le dos à la rafale, il s'attela à la besogne de ses « *deux mille* et tant de corrections de style[2] », avec dédain et lassitude, et il les exécuta négligemment, sans goût et sans conviction. Il y paraît.

Mais arrivons au plus fâcheux endroit de ces variantes : les 9e et 10e vers, et ce qui suit. Ces deux vers corrigés ne valent pas les deux primitifs. Mais le pire n'est pas là : le pire, c'est que les deux suivants ont été maintenus. Excellents dans le texte primitif, ils sont déplacés avec la variante. Comme dans la correction de *Jocelyn* par Alexandre, l'introduction de cette variante a rompu le fil du discours et celui des idées : « Que les plus doux parfums... *Y* donnaient à l'air même un goût délicieux ». Où cela? « En ces champs de l'aurore », nous disait le texte primitif, parfaitement clair. Mais « ces champs de l'aurore » ont justement disparu dans le texte n° 2, de sorte que l'adverbe *Y* n'éveille plus

1. Lettre du 23 décembre 1824 (*La Revue de Paris*, 15 avril 1904, p. 678).
2. *Correspondance*, lettre du 28 juillet 1838.

aucune idée : il tombe dans le vide. A quoi se rapporte-t-il à présent? On ne sait plus. Pour répondre à cette question, il faut interrompre la lecture, faire une recherche, remonter de vers en vers. Et encore?... On ne sait plus. De sorte que, pour avoir voulu corriger une erreur d'orientation, Lamartine a commis une faute de style des plus lourdes, et saccagé un des plus beaux endroits de son chef-d'œuvre. Nous n'acceptons pas cela. Et nous en appelons, du mauvais Lamartine écœuré, au bon Lamartine inspiré. En vertu de la règle n° 6, nous rejetons la correction de Lamartine. Ainsi a fait l'éditeur de 1870, si attaché cependant à donner la préférence aux variantes. L'évidence ici s'est imposée à lui; et il a repris intégralement le texte original précité.

La conception que nous préconisons, et que nous tenons à appuyer et à justifier de toutes nos forces, a, pour *La Chute d'un ange*, une particulière importance. Pour une édition de cet admirable poème, tout système rigide manquera le but. Il faut également s'interdire soit d'accepter aveuglément les variantes du poète, soit de les rejeter à peu près toutes, en revenant à l'édition originale. Les deux méthodes ont été appliquées, cette dernière par les éditions encadrée et Lemerre, la première par celles qui furent publiées du vivant de Lamartine depuis la septième. C'est précisément pourquoi une bonne édition du chef-d'œuvre reste toujours à désirer. Car l'édition de 1870, excellente dans son principe, a été moins heureuse dans l'application. La bonne édition sera celle qui aura su faire le départ nécessaire, parmi les « deux mille (?) » corrections de Lamartine, entre celles, nombreuses, qui sont à rejeter, et celles, nombreuses aussi, qui seront à retenir. Nous souhaitons que les règles de notre Méthode puissent utilement seconder l'éditeur qui tentera de réaliser cette bonne édition.

Nous ne quitterons pas ce sujet sans avoir justifié notre point de vue par le témoignage des plus hautes et des plus classiques autorités.

Horace d'abord, dans sa sentence bien connue de *L'Art poétique*, où tout est dit sur ce sujet en deux vers et demi : *Ubi plura nitent in carmine*, etc. :

« Si je vois un poème étinceler de beautés nombreuses, je ne m'offenserai pas d'un petit nombre de défauts, échappés soit à la négligence de l'auteur, soit à l'imperfection de la nature humaine. »

Ensuite le *Traité du sublime*, attribué à Longin, traduit et patronné par Boileau, où nous lisons un chapitre et, en particu-

lier, un passage qu'on dirait écrits pour Lamartine, et pour la question que nous abordons ici en ce qui le concerne.

Le titre du chapitre formule ainsi cette question :

*Si l'on doit préférer le médiocre parfait au sublime qui a quelques défauts*[1].

Et la réponse résulte clairement des préférences exprimées par l'auteur. Il excuse Homère et les plus célèbres écrivains, laissant échapper des fautes qu'il estime cependant déplaisantes, pour ce motif « que ce sont *des fautes dont ils ne se sont pas souciés*, et qu'on ne peut appeler proprement fautes, mais qu'on doit simplement regarder comme *des méprises et de petites négligences qui leur sont échappées, parce que leur esprit, qui ne s'étudiait qu'au grand, ne pouvait s'arrêter aux petites choses.* » L'auteur termine en demandant si l'on peut préférer certains poètes qu'il désigne, et qui ne faisaient point de fautes, à un Homère, à un Pindare, à un Sophocle, qui n'ont pas laissé d'en commettre.

Ne dirait-on pas que les lignes soulignées plus haut ont été écrites pour Lamartine en personne? Et, s'il arrive à notre grand poète de sacrifier les beautés et les grandeurs de tel endroit de son œuvre, pour effacer quelques « petites négligences », s'il remplace ainsi par du « médiocre parfait » le « sublime qui a quelques défauts », le suivrons-nous? La réserve finale de notre règle n° 6 n'est pas autre chose que l'application des préceptes d'Horace, de Longin et de Despréaux à l'un des cas visés dans notre Méthode.

Il faut avouer cependant que l'exemple donné plus haut, et tiré de *La Chute d'un ange*, ne répond guère à l'alternative entre le « médiocre parfait » et le sublime défectueux, puisque la variante de Lamartine, contenant une grosse faute de style, ne saurait être qualifiée de « médiocre parfait ». Mais il serait aisé de relever, dans le même poème, tel autre passage remanié par l'auteur, et qu'on pourrait dire du « médiocre parfait », remplaçant du sublime défectueux. Citons le récit, dans la quatorzième Vision, de cette suprême nuit d'amour où Lakmi, trompant Cédar et sachant que son artifice allait être payé de sa vie au premier rayon du jour,

Voulait boire l'erreur jusqu'au dernier moment.

Voilà le vers splendide que son auteur n'a pas craint de sacrifier à la minutie de quelque puriste. Nous ne citerons pas toute la magnifique tirade. Mais, si quelque lecteur est curieux de savoir

1. *Collection des classiques français* chez Lefèvre, *Œuvres de Boileau*, t. III, 1824, p. 139.

comment Lamartine s'y prenait pour transformer en *médiocre parfait* son *sublime défectueux*, qu'il compare le texte original de ce passage avec le texte de la 7e édition et des suivantes.

Ici, nous bornerons cette étude, espérant en avoir dit assez pour convaincre pleinement nos lecteurs.

Mais n'est-ce pas une honte pour notre littérature qu'il faille encore, soixante-huit ans après la mort de Lamartine, réclamer une bonne édition de ses poésies?

Nous espérons fermement être assez heureux, s'il plaît à Dieu, pour voir surgir, avant la fin d'une vie déjà longue, cette édition que nous appelons de nos vœux. Plus heureux encore si ces pages, fruit de plusieurs années d'étude et de réflexions, pouvaient contribuer à la réalisation de ce rêve : un texte pur, un texte définitif des chefs-d'œuvre poétiques de notre grand Lamartine.

Baron de Nanteuil.

## LE PREMIER POÈTE ROMANTIQUE « PHILHELLENE »

Sous l'influence de Metternich, le Congrès de Vienne avait feint d'ignorer la question d'Orient. Par une prudence un peu étroite, il avait essayé d'ajourner les graves problèmes qui s'imposaient à la diplomatie. Le soulèvement de la Grèce fut l'épisode le plus héroïque de la lutte engagée pour l'émancipation des nationalités.

Le destin avait fait d'une petite région et d'un peuple peu nombreux le rempart de l'Europe contre l'Asie, l'école de la liberté civique et de la dignité humaine, le berceau de la civilisation. Tant de noms immortels se résument dans la seule évocation d'Athènes, tant de monuments qui jonchent le sol de leurs ruines révèlent par leurs débris mêmes le sens le plus délicat de la beauté, tant d'œuvres sont écloses, éternellement jeunes, dans ce pays aimé des dieux que l'histoire de la Grèce est comme le patrimoine de l'Europe. Or, les siècles avaient anéanti cette splendeur. L'Empire romain avait opprimé cette liberté, Byzance déformé ce génie, les Turcs désolé et ramené à la barbarie cette patrie des arts. A l'ombre de ces ruines, dans l'atmosphère de ces souvenirs, le peuple grec vivait d'une vie pitoyable, inconsciente. Il se réveilla cependant, rappela son passé ; le prestige des noms glorieux ranima le courage des fils de l'Hellade et suscita l'admiration agissante du monde moderne qui devait tant à la pensée hellénique.

* * *

Un mouvement artistique et littéraire précéda et prépara en France l'intervention politique. Vers la fin de l'ancien régime apparut un idéal de beauté formelle. Julie et Saint-Preux attirent nos âmes par leur grâce française et le jeu de leurs sentiments ; déjà Paul et Virginie séduisent surtout nos yeux par la pureté de leurs lignes, la noblesse antique de leurs attitudes. C'est qu'en dehors des doctrines philosophiques s'était formé un courant d'études d'archéologie et d'art. *L'Antiquité expliquée et représentée en figures* du Père de Montfaucon est célèbre ; l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres n'eut qu'à recueillir l'héritage de l'érudition bénédictine. A son tour, le comte de Caylus s'efforce de restaurer dans les esprits une représentation exacte de la vie antique. De 1752 à 1767, il publie, en sept volumes in-4°, son *Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*. Cet érudit, qui était aussi un artiste, cherche dans l'archéologie des leçons pour nos peintres et nos sculpteurs. Il édite en 1757 ses *Tableaux tirés d'Homère et de Virgile* ;

sous son influence, Cochin, Vien, Soufflot, David changeront la direction de l'art français. Les voyages se multiplient. La découverte d'Herculanum, les fouilles de Pompéi frappent vivement les imaginations ; cette réapparition de villes enfouies depuis dix-sept siècles met le gréco-romain à la mode. L'abbé Barthélemy peut alors publier un ouvrage de vulgarisation sur la civilisation grecque, évoquer la vie publique et privée, la religion et la poésie, les monuments et les paysages. Les lecteurs sont captivés par l'agrément que répand l'abbé dans le *Voyage du jeune Anacharsis* ; l'ouvrage vient à son heure : l'antiquité, encore assurément un peu molle et sensible, sera vue dans ses formes plastiques.

De là, une modification dans les œuvres littéraires. Le goût antique, favorisé par l'expansion des idées révolutionnaires, se dégagera des éléments spirituels, mondains, galants auxquels il s'était allié. Sans doute, Fontanes, Luce de Lancival, Chênedollé ne sont que des versificateurs corrects ; les figures d'Atala et de Cymodocée rappellent les marbres de Canova ; mais l'archéologie, l'art grecs ont trouvé leur poète en un génie vraiment original : André Chénier.

Né à Constantinople, demi-Grec par sa mère, il avait un avantage certain sur ceux qui étudiaient alors l'antiquité ; la beauté hellénique était toute voisine de lui ; ses impressions d'enfance furent fortifiées par les récits de Guys, ami de la famille et auteur d'un *Voyage de Grèce* ; les *Analecta veterum Graecorum* du philologue Brunck qu'il avait rencontré sont une de ses lectures favorites ; aussi saisit-il dans sa réalité concrète le charme de la poésie grecque ; légère, baignée de lumière, harmonieuse et chantante, elle traduit la joie de ces Hellènes de qui la volupté est aisément satisfaite dans la contemplation de la vie facile. Un rien provoque en eux le souvenir de mille métamorphoses ; voir des cyprès dont l'ombre s'étend sur les flots, se promener dans les jardins pendant la nuit, écouter le bruit des cigales, assister aux fêtes de famille et aux réjouissances publiques, s'étonner devant les efforts des athlètes, admirer Sophocle qui fait entendre les rossignols de Colone, voilà l'existence d'un peuple ivre d'idéal, enchanté par les théories des chœurs dansant, le long de la mer retentissante, près des montagnes claires, couronnées d'un ciel bleu.

Or, par un acte de goût courageux, Latouche publia les œuvres de Chénier en 1819 ; le contraste entre cette Hellade poétique, heureuse dans sa simplicité, et la servitude douloureuse de la Grèce contemporaine contribua au développement du *philhellénisme*.

*
* *

Les symptômes significatifs de la révolte prochaine se produisirent en Grèce vers 1814. Les misérables populations des campagnes, ruinées par la capitation, décimées par les enlèvements d'enfants pour le recrutement des janissaires, ne pouvaient pas espérer d'elles-mêmes

leur salut. Mais les *pallikares* réfugiés dans leurs retraites inaccessibles, les marins, petits-fils de Thémistocle, trouvaient l'oppression turque lourde et cruelle l'humiliation. Dans le cœur de ce peuple avili naquirent les espérances. A partir de 1812, des sociétés d'apparence toute littéraire, celles des *Philomuses*, se constituèrent dans plusieurs villes. En 1814 fut formée la redoutable *Hétairie*, dont le caractère était nettement insurrectionnel. Son chef est un aide de camp du tsar, Alexandre Ypsilanti. Il cherche partout des alliés pour assurer le triomphe de la cause sacrée. Ce n'était pas seulement dans le pays Souliote, dans les îles Nautiques, dans la presqu'île de Maïna que se préparaient « les bons fusils bronzés par la fumée » ou les terribles brûlots. Le pacha de Janina, le féroce Ali Tébelen, se mettait en révolte ouverte contre le sultan. Kara-Georges, chef national des Serbes, se réclamait du patronage d'Alexandre Ier ; la Moldavie, la Valachie n'attendaient qu'un signal.

En souvenir de la Grèce antique, tous ces révolutionnaires rencontrèrent appui auprès de monarchistes convaincus cependant de l'impérieuse nécessité d'un ordre, d'une discipline, du respect d'un pouvoir établi.

Le premier, Alexandre Guiraud publia une ode en faveur des insurgés ; elle sortit de l'imprimerie d'Anth. Boucher, successeur de L.-G. Michaud, rue des Bons-Enfants, n° 34, sous la forme d'une plaquette in-8° de sept pages.

Voici le texte de ce poème dédié par l'auteur à son ami, France d'Houdetot[1] :

AUX GRÉCS.

Vous qui, ressuscitant la patrie expirée,
De plus d'une hécatombe honorez vos aïeux,
Oui, vous êtes les fils des Dieux :
La vengeance vous plaît, elle est douce et sacrée.

1. Cette ode est reproduite dans *Poèmes et Chants élégiaques*, parus en 1824, à Paris, chez Ladvocat, avec indication de la date (1820) placée au-dessous de *Aux Grecs*. Elle est précédée de ces deux épigraphes :

Nescio quod nostris magnum et memorabile fatis
Exemplum, fortuna, paras.
LUCAIN, Lib. 4.

La victoire la rendra belle :
Nations, tendez-lui vos secours belliqueux :
Les dieux combattaient avec elle :
Êtes-vous donc plus grandes qu'eux ?
Du moins, contre la Grèce, oh ! n'ayez point de haine !
Encouragez-la dans l'arène :
Par des cris fraternels secondez ses efforts ;
Et comme, autrefois, Rome en leur sanglante lutte,
De ses gladiateurs jugeait de loin la chute,
Que vos oisives mains applaudissent nos morts.
ALFRED DE VIGNY, *Hélène*.

Guiraud a supprimé, dans l'édition complète de ses œuvres (Paris, Amyot, 1845), l'épigraphe empruntée à Lucain. La date de 1820 est maintenue.

Pour rendre la citation de Vigny compréhensible, Guiraud a modifié le second vers du passage d'*Héléna* cité :

Tendez-lui de vos bras les secours belliqueux.

Aux champs Thessaliens vos drapeaux triomphants
Appellent tout un peuple à la gloire docile :
Et Larisse, veuve d'Achille,
D'un regard consolé sourit à ses enfants.

Rentrez dans vos marais, esclaves de Scythie :
Votre servile aspect profane ces tombeaux.
Sous vos lois trop longtemps la Grèce assujettie
Veut de sa gloire enfin ressaisir les lambeaux.
La voyez-vous descendre, au premier cri d'alarme,
Des rochers de Minerve, où méditait Platon?
Tremblez : ses pas ardents font voler sur ses armes
La poussière de Marathon...

Si la renommée est fidèle,
Si la Grèce a des fils qui n'osent la venger,
Si, près de la victoire, attentifs au danger,
Ceints du glaive[1], ils s'éloignent d'elle ;
Qui de sa cause sainte a pu les détacher!
Pensent-ils échapper au glaive de leurs maîtres ?
Où sera leur asile? Iront-ils se cacher
Dans le tombeau de leurs ancêtres?

Que n'osent-ils lever les yeux
Sur les champs Platéens, sur ceux de Mantinée !
Ils ne trahiraient point leur noble destinée ;
Et les fils seraient grands, plus grands que les aïeux.
Quels sont ces étendards que le croissant domine?
Quels superbes vaisseaux conduisent ces nochers?
Les vaisseaux du vainqueur !... Regardez ces rochers :
Reconnaissez-vous Salamine?

Regardez ces débris... des siècles révolus
Ils éternisent la mémoire.
Mais ces restes épars ne fertilisent plus
Votre sol épuisé de gloire.
Là, stériles pour vous, gisent Delphe et Claros:
Tandis que leur poussière, en prodiges féconde,
Que disperse le temps sur la face du monde,
Fait partout germer les héros.

Tous les vôtres sont là, couchés sous vos portiques,
Prêts à se ranimer contre vos oppresseurs.
Vous gardez une terre où les foyers antiques
Jusque dans les tombeaux trouvent des défenseurs.
Vos pères vous ont dit comme Athènes vengée
Jadis à Marathon vit marcher dans ses rangs,
Foulant d'un pied divin les Perses expirants,
L'ombre immense du fils d'Égée.

Salut, terre des arts et de la liberté,
De tout ce qui fut grand, noble et sainte patrie!
Quelle es-tu maintenant que les fers t'ont flétrie?
Belle encore à l'œil attristé :

1. Dans les éditions suivantes, Guiraud a remplacé : *Ceints du glaive,* expression qui se retrouve à la onzième strophe, par : *Tout armés.*

Mais, toi-même, infidèle à tes propres exemples,
Tu courbes ta grandeur sous un joug odieux :
Le croissant t'emprisonne et domine les temples,
Et Paros indigné te refuse des Dieux[1].

Eh ! pourquoi la mer d'Ionie
T'a-t-elle conservé sa ceinture d'azur?
Pourquoi tes frais vallons, ton air suave et pur,
Les roseaux du Céphise et leur douce harmonie?...
Rends-nous, rends-nous aussi tes sages, tes guerriers,
Et tes hymnes d'amour, et tes chants de victoire :
L'Élide pour ton front a toujours des lauriers,
Et ton soleil est beau comme aux jours de ta gloire.

Un enfant d'Apollon[2] qui du miel de tes fleurs
Allait nourrir son âme aux bords de Castalie,
Naguère en ta présence oubliant ses douleurs,
S'écriait, en pleurant sur ta gloire avilie :
« Tu dors, vierge d'Hellé ; quand viendra ton réveil?
Sœur des arts radieux, quelle nuit t'environne !
Quels sacrilèges bras dépouillent ton sommeil !
N'avais-tu pas une couronne?

« De tes fils maintenant ose t'enorgueillir,
Toi, qui meurs sous leurs yeux, et qui meurs délaissée :
La voilà... muette et glacée ;
Sa beauté me fait tressaillir.
Non, je n'en croirai plus ton sourire céleste :
Non, l'âme tout entière a fui ce corps si beau.
La mort a sur ton front mis sa pâleur funeste :
Et ce calme si pur... est celui du tombeau.

« Oh ! si ma voix encor parvient à ton oreille,
Lève-toi : ceins le glaive et venge tes malheurs.
Mais tu n'es plus qu'une ombre, et ne veux que des pleurs.
Adieu... » Jeune étranger, la vierge se réveille ;
Regarde : c'est Pallas sous son casque d'airain :
C'est Pallas renaissant plus terrible et plus belle,
Agitant d'un bras souverain
L'épouvantable égide et la lance immortelle.

Sa voix a proclamé les arrêts du destin :
Accourez, si pour vous la vengeance a des charmes.
Le Bosphore sanglant s'émeut au bruit des armes,
Et bat épouvanté les murs de Constantin.
Venez : et vos vaisseaux sur son onde abhorrée
Auront peine à voguer vers ces affreux remparts,
Tant, de vos frères morts les cadavres épars
Embarrassent la rame en vos mains égarée !

Eh ! que fait donc l'Europe ! et qu'attendent ses rois !
Ne veulent-ils sauver que des villes en cendres?
Et lorsque tant de sang a confirmé vos droits,
Ils laissent accuser ceux qu'ils devraient défendre !

1. On sait que les carrières de Paros sont épuisées ou perdues. *(Note de l'auteur.)*
2. Lord Byron. Voyez *Le Giaour*. *(Note de l'auteur.)*

Réservez donc pour vous tout l'honneur du trépas :
Vos malheurs vous ont fait des courages faciles.
Vous fuirez, disent-ils; non, vous ne fuirez pas ;
Vous regardez les Thermopyles.

Cette poésie fut diversement jugée. Le *Journal de Toulouse* (18 février 1824), dans son compte rendu des *Poèmes et Chants élégiaques*, écrit: « Nous voici arrivés aux Odes. Celle dont la Grèce moderne a fourni le sujet aurait pu être plus brillante, plus rapide et plus remplie de cet enthousiasme qu'inspire naturellement la patrie des Muses et de l'héroïsme. » — Par contre, on peut lire dans *Les Contemporains* de 1845 : « Ce morceau témoigne de la généreuse sympathie de Guiraud pour l'héroïque nation qui excitait alors au plus haut degré l'attention de l'Europe. Quelques jours après son apparition, l'*Ode sur les Grecs* était devenue populaire. » — Gaspard de Pons, enfin (*Adieux poétiques*, t. III, p. 240), après avoir parlé avec affection des « deux Alexandres lacédémoniens », Guiraud et Soumet, juge le poème excellent :

Cette ode est réellement très belle, quoique l'élément chrétien y ait été en quelque sorte oublié, singulier oubli de la part d'un poète si chrétien lui-même et qui eût pu être digne d'un philhellène classique et voltairien *pur sang*, à la façon du *Constitutionnel* et de son bonnet de coton si célèbre...

Gaspard de Pons se montra également ardent philhellène. Il suffit de citer quelques titres de ses *Adieux poétiques* pour s'apercevoir de sa sympathie pour la cause grecque : *L'Insurrection des Grecs*, *Missolonghi*, *L'Explosion du Parthénon*..., etc. A plusieurs reprises, il s'attribue l'honneur d'avoir écrit le premier en faveur des Hellènes. Une note concernant *L'Insurrection des Grecs*, dédiée à Victor Hugo en 1821, dit :

Cette pièce fut, en effet, imprimée en 1821; elle est même la première qui ait paru en faveur de la cause sacrée des Hellènes. C'est du moins une gloire qu'il me sera toujours permis de revendiquer avec un juste orgueil. Guiraud, en imprimant le recueil de ses *Chants élégiaques*, a bien daté de 1820 son *Ode aux Grecs*; mais, pour voir qu'il s'est trompé de date, il suffit de remarquer que l'insurrection hellénique ne remonte qu'à l'année suivante. Aussi, son ode (qui avait d'abord été publiée séparément, il est vrai) ne l'a été pourtant qu'en 1821, et *j'en suis sûr*, après la mienne, à laquelle je n'ai presque rien changé, car j'y tiens beaucoup, encore plus comme action que comme ouvrage[1].

1. *Adieux poétiques*, t. II, p. 118. — A la page 157 du même tome, G. de Pons renouvelle son affirmation : « J'ai peut-être le droit de rappeler encore ici que j'ai été, non seulement en France, mais probablement dans le monde entier, le premier poète qui ait célébré l'aurore de la résurrection des Hellènes : je cite ce fait pour m'en glorifier, mais aussi pour prouver que, dès cette époque-là, je savais, malgré mes opinions franchement monarchiques, me constituer le défenseur des insurrections légitimes. » Cf. mêmes assertions dans la *Préface*, p. XVII, XVIII, XXXIII.

G. de Pons avait raison de tenir plus à la date qu'à la valeur de l'ouvrage : les premiers vers édifieront le lecteur :

Victor, jeune arbrisseau des bois de Chaonie,
Transplanté sur nos bords des mains de Polymnie ;
Toi qui, bravant l'orage et ses avant-coureurs,
Livres au feu du jour d'impérissables fleurs ;

Cette question de priorité est intéressante à résoudre. Rien ne permet d'apporter une démonstration décisive. La plaquette de Boucher, reçue en don par la Bibliothèque Nationale fort longtemps après sa publication, ne figure ni dans la *Bibliographie de France* de 1820, ni dans celle de 1821. Elle-même ne porte pas indication de date.

Cependant, nous lisons dans la *Biographie universelle* de Michaud à l'article Guiraud : « La première pièce qui l'ait fait connaître au delà de Toulouse est une Ode aux Grecs. Elle fut traduite en plusieurs langues, car le sujet était encore dans sa fleur. Il donna dans la même année au Théâtre Français la tragédie de *Pélage*, dont la censure empêcha, on ne sait pourquoi, la représentation. » Or, nous avons la certitude que Quérard (*La France littéraire*, t. III, 1829) ne se trompe pas en écrivant : « Le baron Guiraud a composé en 1820 une tragédie intitulée *Pélage*, que la censure a mise à l'index... » Du rapprochement des deux textes, il résulte que l'Ode, conçue en termes généraux et sans aucune précision relative à des événements postérieurs, est de 1820. Au reste, cette lettre inédite adressée à Guiraud, rue du Helder, n° 2, semble bien laisser croire que l'admirateur de Delphine Gay avait lu son Ode dans le salon de sa mère :

D'admirer lord Byron chacun me fait un crime.
On médit de mon goût, on l'appelle un travers;
Mais mon amour pour lui paraîtra légitime,
Si jamais on apprend que je lui dois vos vers.

Ceci est uniquement pour témoigner à M. Guiraud une partie de ma reconnaissance pour ses aimables flatteries et l'engager à venir ce soir chercher et mériter de nouveaux remerciements.

Ce 12 mars 1820. SOPHIE GAY.

La cause paraît entendue. Guiraud est le premier poète romantique philhellène; il allait encore affirmer sa sympathie pour le peuple infortuné.

*
* *

Le signal de la révolte fut donné en 1821 dans les principautés danubiennes. Ypsilanti passa le Pruth et appela les Roumains à l'indépendance. Désavoué par Alexandre toujours indécis, Ypsilanti fut vaincu par les Turcs et emprisonné par les Autrichiens. Peu après, Ali-Pacha succomba à Janina; sa tête fut envoyée à Constantinople. Mais en Morée, dans l'Archipel, le soulèvement fut plus heureux. Apparut une foule de héros obscurs, bientôt célèbres : Kolokotronis, Mavromichalis, Botzaris, Odysseus, Canaris. Des étrangers, Santarosa, Fabvier, Byron étaient venus ou allaient venir combattre pour

Lorsque pour toi Membré s'applaudit et s'étonne
Des sons harmonieux qui consacraient Dodone,
Si j'en crois ces Français dont nous fuyons les rangs,
Ces hardis défenseurs du peuple et des tyrans,
Tu chantes la vertu, le malheur, le courage,
Et tu n'es qu'un reptile, enfant de l'esclavage!...

la liberté hellénique. Le 1er janvier 1822, un Congrès national réuni à Épidaure proclama l'indépendance de la Grèce. Une violente explosion de fanatisme musulman provoqua d'affreux massacres. Le jour de Pâques, à Constantinople, des milliers de chrétiens furent tués, le patriarche grec pendu à la porte de son église. Chio fut convertie en désert par les ravages d'une armée turque. En un mois, vingt mille habitants furent égorgés, cinquante mille vendus comme esclaves. Mais les massacreurs furent trop longtemps en besogne : Canaris les surprit dans le port, jeta ses brûlots au milieu des navires ennemis; trois mille Turcs et avec eux le capitan-pacha furent noyés.

C'est à la délivrance de deux jeunes Grecs que Guiraud consacra la vente de ses *Chants Hellènes*, parus le 2 octobre 1824, à Paris, chez Ladvocat, en un recueil in-8° de 38 pages. Faits prisonniers par un pacha et sollicités d'abjurer leur religion s'ils voulaient conserver leur vie, ils avaient répondu qu'ils aimaient mieux mourir. Le pacha avait consenti à les épargner, moyennant une rançon de 20000 piastres; 10000 avaient été déjà données par les fidèles de Rome ; Guiraud faisait appel aux fidèles de Paris pour les dernières 10000. Quelques passages de sa préface étaient animés par l'éloquence exaltant la contrée *héroïque* :

> Il ne s'agit plus de cette Grèce accusée et flétrie depuis si longtemps, peut-être avec raison. C'est un peuple nouveau régénéré par le malheur, forcé de se relever violemment, parce qu'on l'a trop fortement courbé; incapable de combiner une révolte, mais aussi de l'abandonner commencée; ne pouvant se dégager d'une intolérable oppression que par le glaive, et marchant à son affranchissement, tout chargé de l'héritage d'une longue vengeance, qu'il laissera plus léger à ses enfants. Je n'ai pas besoin, je crois, de justifier l'intérêt puissant qu'une si belle lutte m'inspire; ceux qui ne calculent que les moyens purement humains peuvent garder quelques doutes sur son résultat. Pour moi, je ne le crains pas : je crois pleinement en l'énergie de tout un peuple qui se fait sauter avec ses forts pour emporter avec lui ses ennemis, qui s'attache lui-même avec ses brandons aux vaisseaux des barbares pour les incendier, qui trouve des femmes, des enfants toujours prêts à le seconder ou à l'imiter, et qui, placé maintenant dans une double alternative de mort ou de victoire, prouvera solennellement que le mépris de l'une mène toujours à l'autre.

Guiraud n'ignorait pas que des nécessités politiques pouvaient imposer à l'égard des Grecs une certaine réserve à plusieurs bons esprits; il respectait les motifs qui empêchaient les hommes d'État d'intervenir dans une cause qui devait cependant les intéresser en leur qualité d'hommes et de chrétiens; mais sa conscience ne reconnaissait de respectable « même en politique » que ce qui est juste et moral ; est bon dans sa fin ce qui est bon dans son principe. « Je ne veux pas entreprendre de rendre la cause des Grecs sacrée, sous le rapport politique, aux monarques de l'Europe ; je désirerais seulement la montrer telle aux peuples, sous le rapport du malheur. »

Si la funeste coïncidence de leurs mouvements avec ceux de Naples, du Piémont et d'Espagne a compromis dans le principe l'insurrection

des Grecs, le temps a déjà séparé l'ivraie du bon grain; les défenseurs des saines doctrines religieuses et légitimes doivent retirer à eux une cause qui leur appartient :

La légitimité s'entend toujours dans l'intérêt des peuples; et c'est là ce qui donne tant de force à celle de nos rois : la religion ne peut reconnaître aucune légitimité dans l'injustice et l'oppression, dans la violation constante de toutes les lois divines et humaines : et la religion est le régulateur suprême de tous les devoirs politiques ou sociaux. Élevons donc une voix ferme et libre en faveur des victimes, et si les souverains alliés demeurent toujours spectateurs indifférents de cette horrible lutte, ne désirons pas qu'elle finisse, parce qu'il vaut encore mieux que Dieu reçoive des martyrs que si le bâton faisait sans cesse des rénégats ou des esclaves.

Ainsi garanti dans son orthodoxie catholique et royaliste, Guiraud pouvait et devait publier ses *Chants Hellènes*. Ils étaient composés de deux poèmes portant pour titre : *Byron* et *Ipsara*.

Le premier était donc consacré au héros de Missolonghi :

Toi que déjà nos chants vont chercher dans les cieux,
Toi que la Grèce en deuil ajoute à tous ses dieux,
Astre si tôt perdu, dont la trace enflammée
Ne laisse pas au monde une vaine fumée,
Byron, daigne inspirer ces funèbres adieux.

Il est beau de mourir pour une cause sainte,
De tomber plein de vie en la funèbre enceinte,
Au lieu de n'y traîner que des restes éteints ;
Aux fêtes de la vie imprudent qui s'enivre
Sans porter au cercueil l'ivresse des festins!
On peut toujours mourir dès qu'un nom doit survivre,
Alors qu'il doit grandir avec de grands destins...

Sans doute, les égarements, la vie tumultueuse de Byron embarrassent dans ses louanges le poète catholique; mais les génies ne se courbent pas humblement sous la commune loi ; l'aigle ne respire pas librement sur la terre. Byron cherchait la tempête au lieu de l'abri,

Et tout pardon se doit aux faiblesses d'amour.

D'ailleurs, en se portant au secours de la Grèce opprimée, Byron a mérité le pardon de toutes ses fautes. Il a trouvé une nouvelle patrie :

Ta patrie est aux lieux qui consacrent ta gloire :
La Grèce est ta patrie, elle t'a vu mourir.

Et le sacrifice ne sera pas stérile; comme les morts des Thermopyles, Byron vaincra :

.... Son nom déjà sacré
Se mêle aux chants guerriers que l'enfance répète ;
Qu'à l'égal des trois cents, Byron soit honoré ;
Que l'Hellespont bientôt lui voue un jour de fête,
Le premier de sa liberté !
Grecs, vengez le soldat! dieux, vengez le poète!
Poètes, consacrons son immortalité!

Le chant second, évoquant les désastres d'Ipsara, était un appel vibrant en faveur du « peuple martyr de chrétiens et de braves » :

Nobles Grecs, votre cause, en vain dénaturée,
Est celle du malheur, toujours pure et sacrée :
Et dussent tous les maux que vous avez soufferts
Sur mon frêle destin tomber avec vos fers,
Dût le sabre ottoman se lever sur ma tête,
Mes vœux sont d'un chrétien et mes chants d'un poète;
Et ma lyre, excitant votre ardente valeur,
Est fidèle à ses dieux : la gloire et le malheur...

Guiraud s'indignait contre les tergiversations des peuples d'Europe :

Allez, ambassadeurs des monarques chrétiens,
De la Sainte-Alliance infidèles soutiens,
Le sérail triomphant vous invite à ses fêtes;
De sept mille chrétiens allez compter les têtes,
Respirer avec calme, à l'ombre du croissant,
D'impudiques parfums et la vapeur du sang,
Et d'un aspect complice insultant les victimes,
Complimenter des yeux leurs bourreaux légitimes...

Désespéré qu'un plus saint devoir enchaînât encore sa vie et l'empêchât de participer lui-même à une sainte croisade, le poète accablait de sarcasmes les « Chevaliers de salon », les « chrétiens en parole » qui craignent de se ranger près des martyrs et semblent attendre, à l'abri du danger :

Que la mer du Midi vienne au pied de nos villes
Battre d'un flot sanglant nos vaisseaux immobiles,
Et roulant jusqu'à nous des cadavres meurtris,
Des fêtes du sérail nous porte les débris !

Le chant se terminait sur un cri révolutionnaire :

Et que tous les tyrans tremblent, peuples ou rois !

Guiraud avait parlé de ses *Chants Hellènes* à plusieurs de ses amis, avant leur publication.

Enflammé par l'exemple de Byron qui, non content de chanter la liberté, va la défendre les armes à la main, Jules Lefèvre adresse à M. Alexandre Guiraud, rue de la Paix, n° 30, Paris, ce billet qui porte le timbre de Marseille du 7 mars 1824 :

Adieu, je vous plains trop pour vous accabler. Végétez, vivez, dansez. Je pars. Vous faites des vers! Ce ne sont pas des vers qui prouvent qu'on est poète. Il n'y en a qu'un en Europe et vous l'avez nommé. Pour moi, j'ai beau partir, je n'en suis pas plus avancé : je n'ai pas plus de génie qu'une vieille pantoufle. J'ai beau me remuer, courir, je ne sortirai jamais du cercle de ma médiocrité. Vous sautez dans votre boue; c'est encore plus beau que la crasse dont je ne puis me laver. Je n'ai pas une idée neuve. J'ai des pinceaux morts. Je plaque de la couleur sur des formes données, mais je ne peins pas. Je n'essaie pas même; je me sens stupide et abruti. Lord Byron porte un casque et nous n'avons que des bonnets de coton. Savez-vous qu'on ne peut pas sortir de France pour aller en Grèce? En prison et de là chez vous à

trois sous par lieue entre deux gendarmes. Comme c'est agréable ! Pour un jeune Thémistocle, je crois bien que je ne serai jamais qu'un satrape...

Adieu. Retournez à vos amis les souvenirs qu'ils m'adressent.

Je suis le vôtre.

J. Lefèvre.

Je fais des recueils de vers ! Tant mieux et tant pis ! Delphine publie les siens. C'est un suicide. La gloire est un poison et surtout pour les femmes[1].

Lefèvre put sortir de France. Il exalta sa rêverie devant la baie de Naples, écouta le pêcheur d'Ischia, visita le Colisée au clair de lune et, conquis par le charme de l'Italie, oublia le but de son voyage. Il flânait à Venise quand il apprit la mort de Byron et le désastre d'Ipsara. Il écrivit alors son poème du *Clocher de Saint-Marc* où il célébra le génie qui venait de disparaître et gémit sur les malheurs des Grecs. Il n'était décidément qu'un satrape.

Le 22 septembre 1824, Victor Hugo manifeste son impatience respectueuse :

Je suis tout honteux, mon cher Guiraud, d'avoir fait de mauvais vers sur le sujet qui vient de vous en inspirer de si beaux. Mais il faut que le pauvre accroche aussi son haillon à l'autel où le riche a déposé sa robe de pourpre.

J'attends vos *Chants Hellènes* avec toute l'impatience d'un admirateur et d'un ami.

Victor.

L'œuvre parue, les éloges ne tarissent pas. Hommes politiques, amies délicates, écrivains célèbres félicitent à l'envi Guiraud.

Le comte Daru écrit, le 12 octobre 1824 :

*Allez, ambassadeurs*, etc. Voilà, Monsieur, un très beau mouvement, très poétique, très éloquent et qui est bien autre chose. Mais vous verrez que pas un de vos chevaliers de salon n'en sera ébranlé. Ce peuple si généreux qu'on appelle les Anglais déclare la guerre aux Grecs ; la Sainte-Alliance vous soutiendra que leur insurrection n'est pas légitime ; les Turcs finiront par les exterminer et vous en serez pour vos beaux vers.

Je les ai reçus hier à la campagne et viens de les lire avec grand plaisir. Voyez ce que c'est que de disputer sur les mots : vous vous donnez la peine de prouver que les Grecs ont le droit de résister aux oppresseurs qui depuis quatre cents ans les assomment et les pillent, et tout l'embarras vient de ce que ces pauvres diables n'appartiennent à personne. Dans les principes de la légitimité, telle qu'on l'entend aujourd'hui, il vaut mieux appartenir aux Turcs que de s'appartenir à soi-même. Mais ne pourrait-on pas leur rendre le service de les réclamer ? Ne pourrait-on pas déterrer quelque descendant de Beaudoin, des Brienne ou des Comnène qui voulût bien leur permettre de se battre pour lui ?

Ces malheureux Grecs n'ont d'alliés que les poètes. Faisons des vœux pour que leurs succès égalent les vôtres et recevez, Monsieur, mes remerciements, mes félicitations et l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

Cte Daru.

Le 16 octobre, de Saint-Cloud, la femme de l'académicien Roger adresse ce mot à Guiraud, 5, rue de Mondovi, Paris :

1. Inédit.

Vous pouvez, Monsieur, être persuadé que je n'ai pas mis à lire *Les Hellènes*, que vous avez bien voulu m'envoyer, le même retard que dans les remerciements que je vous dois à ce sujet. Agréez-les, quoique tardifs ; agréez aussi mes excuses.

Vous nous accoutumez aux beaux vers et aux bonnes actions ; aussi l'on vous applaudit de l'esprit et du cœur.

Grâce à vous, monsieur, me voilà presque raccommodée avec lord Byron. Il est impossible que celui qui vous a si bien inspiré ne vaille pas plus que je ne l'estime, à moins, comme cela arrive souvent et selon moi dans cette occasion surtout, que le poète ne vaille mieux que son héros. C'est sans réserve que je loue votre *Ipsara*. Je m'intéressais déjà beaucoup à ce pauvre *peuple martyr* ; mais vous m'avez rendue grecque comme une Athénienne. A présent, je vais défendre leur cause : vous m'avez donné des armes et c'est en récitant vos vers qu'on doit leur faire des partisans.

Il est une cause plus chère à vos amis qu'on devrait plaider et gagner de la même manière. C'est du fond du cœur que je fais des vœux pour son succès.

Chateaubriand ne parle pas à Guiraud de son élection désirable à l'Académie ; mais il lui est très reconnaissant de son envoi des *Chants Hellènes* :

11 novembre 1824.

Je suis tout à fait à vos ordres, monsieur, et j'aurais bien voulu pouvoir vous remercier plus tôt. Tous les jours avant midi, je serai très heureux de vous recevoir, si vous me faites l'honneur de venir dans mon désert.

Rue du Regard, n° 7. CHATEAUBRIAND [1].

Les journaux ne se montraient pas moins favorables.

Les *Annales de la Littérature et des Arts* (vol. 17, p. 293) louaient la pensée charitable de Guiraud qui s'entendait « aussi bien en bonnes actions qu'en bonne poésie », vantaient l'habileté de la plaidoirie et opposaient le premier *Chant Hellène* à la *Messénienne* de Casimir Delavigne consacrée à Byron : « M. Guiraud ne se livre pas à de vagues déclamations ; il loue lord Byron comme il mérite d'être loué... Quelle différence entre le ton toujours convenable de ses vers et ces ridicules exclamations :

Milton, place au poète ! Howe, place au guerrier !
Rois, levez-vous ! place au grand homme !...

Le rédacteur, Ernest de B***, terminait ainsi son article : « Il est permis de douter que Pierre l'Ermite ait prêché aussi éloquemment la Croisade ; mais les temps sont bien changés ! »

*Le Globe* (30 septembre 1824) se refusait à faire en ce jour œuvre de critique :

« Ce ne sont point des vœux politiques qui s'échappent en ce moment de mon cœur comme de celui du poète : c'est le cri de l'humanité. Ah ! que sont nos misères de parti et nos petites haines d'intrigue auprès de ces grandes calamités de tout un peuple que nous nommions hier barbare et qui nous accable aujourd'hui de son héroïsme ! »

Plus de molle indignation de salon, plus de sensiblerie théâtrale !

1. Lettres inédites.

« En invoquant le courage et la pitié européenne, M. Guiraud a été sublime. »

*La Gazette de France* (4 octobre), soucieuse avant tout de justifier l'appel en faveur d'un peuple en révolte, s'appliquait à distinguer l'insurrection grecque des mouvements nés à Naples, en Piémont, en Espagne :

On attribue à la même cause des événements qui, malgré leur similitude apparente, n'avaient entre eux rien de commun. Les Grecs marchaient au combat sous la sainte bannière du Christ ; ils redemandaient les autels de leurs pères, le Dieu de leurs ancêtres, et les rebelles de Cadix, de Turin et de Naples foulaient aux pieds les prêtres du Seigneur ; ils insultaient ces puissances sacrées, source de toute légitimité, le trône et l'autel ; ils ne voulaient que détruire ; les Grecs demandent à réédifier... Les Grecs... toujours présents sur les champs de bataille, mouraient pour leur Dieu et recevaient de leurs chefs l'exemple du courage et de la résignation. C'est ce courage admirable qui a enflammé la verve de l'auteur des *Machabées* ; il a voulu retracer les épouvantables scènes d'Ipsara et quoique ses vers n'atteignent point à l'énergique poésie de ceux de M. Saintine, ils sont empreints d'un charme douloureux qui en rend la lecture continuellement attachante.

*La Pandore* (6 octobre) estimait difficile « d'être neuf en des sujets que tout le monde a traités[1] ». Guiraud avait su les rajeunir par l'art avec lequel il avait conduit son plan. Si on se plaisait à rendre justice aux brillantes compositions lyriques de Byron, on l'accusait de chanter l'esprit du mal, de ne voir sur la terre qu'un chaos de vices que la Providence ne devait point punir. « M. Guiraud a dépeint avec bonheur ces contrastes éclatants. » Quant au chant d'Ipsara, « il renferme de belles pensées et une poésie toujours élevée ».

*La Quotidienne* (11 octobre) se montrait tout particulièrement favorable à l'auteur du *Comte Julien*, de *Virginie*. Guiraud prosateur paraît remarquable au critique. Le penseur fortifie le poète. Il a peint excellemment le caractère malade, l'imagination jeune et fatiguée de Byron « qui aurait eu besoin d'un monde qui n'existe pas ». *Ipsara* est un chant « plein de noblesse, de mouvement, d'élévation ».

Ainsi dans ses œuvres :

M. Guiraud fait un fort bel usage d'un beau talent ; il a dignement marqué

1. C'était, en effet, un sujet devenu banal. On peut relever dans la *Bibliographie de France* de 1821 et 1822 nombre de pièces de vers, ne dépassant pas d'ailleurs une ou deux pages : *Ode sur la délivrance de la Grèce* ; *Sur l'état actuel de la Grèce* ; *Messénienne sur la liberté de la Grèce* ; *La Grèce libre* ; *Aux Grecs, un officier français* ; *Vers sur la guerre des Grecs avec les Turcs* ; *Le Réveil des Grecs* ; *Aux Grecs* ; *Discours aux Grecs*,... etc. — Pour s'en tenir à une publication parisienne et à un recueil provincial, relevons dans *La Muse française* (avril 1824) : *L'Affranchissement de la Grèce*, ode par Victor Chauvet (juin 1824) ; *A Lord Byron. Fragment d'un poème élégiaque*, par Alexandre Guiraud : *Sur la mort de Byron*, par Vigny ; *Sur Georges Gordon, Lord Byron*, par Victor-M. Hugo. — Les Jeux Floraux reçoivent de très nombreuses poésies relatives à Byron ou aux Grecs. Signalons simplement parmi les œuvres couronnées ou imprimées au Recueil : *Ipsara*, ode, par Cappot de Feuillide (cf. *Journal de Toulouse*, 20 mai 1825) ; *La Mort de Byron*, ode, par Ducos (cf. *Journal de Toulouse*, 6 mai 1826). En 1826, une rubrique est consacrée dans ce journal aux *Nouvelles de la Grèce*.

sa place au milieu de cette génération poétique qui compte dans ses rangs les Soumet, les Ancelot, les Lamartine, les Delavigne, les Victor Hugo et les Pichat. Ils sont l'espoir de la France littéraire. Déjà l'un d'entre eux a reçu l'adoption académique ; le chef de la jeune phalange est entré, c'est assez dire que la phalange elle-même est en marche. Espérons que l'Académie qui a fait dans la vieille littérature toutes les recrues qu'il était possible d'y trouver, ne puisera plus désormais que dans la jeunesse ses nouveaux élus.

*Le Drapeau Blanc* (13 octobre) rappelait aussi le nom de Guiraud à l'attention de l'Académie : « Jamais, peut-être, M. A. Guiraud n'a été mieux inspiré que dans les chants qu'il publie aujourd'hui ; jamais poète n'a fait une alliance plus pure et plus noble des sentiments religieux avec les grandes idées de liberté ». Visiblement inspiré par les articles précédents, le rédacteur, après avoir donné de longs extraits de la préface, remarquait que « la prose de M. Guiraud est tout à fait digne de sa poésie ; c'est même un des avantages qui le distinguent essentiellement de quelques versificateurs élégants que les pensées semblent abandonner quand elles ne sont plus retenues par les douze syllabes et gardées par la rime... » Aussi quelle différence entre son poème et la *Messénienne* de Casimir Delavigne ! Le feu poétique s'est retiré peu à peu de ce dernier, faute d'être alimenté par l'imagination et la pensée. On reconnaît « d'abord le souffle des Muses en récitant les vers de M. Guiraud... Les couleurs, le ton, les images, tout est vrai, tout est fidèlement observé. » Suivaient des comparaisons de textes que le rédacteur rendait accablantes pour Delavigne. « Le génie de Byron a passé dans le chant que M. Guiraud a dédié à sa mémoire. » Dans le chant d'*Ipsara*, le poète « a pris l'indignation pour sa Muse et les vers sont sortis tout armés de son cerveau ».

Tous les journaux s'accordaient pour louer la générosité de Guiraud et le pathétique de son appel. Il fut entendu. En province, comme à Paris, des souscriptions sont organisées. A Toulouse, en particulier, l'enthousiasme est extrême. Une première liste de souscriptions s'élève à 6014 francs ; une deuxième à 1629 fr., 90. Un concert en faveur des Grecs, où le public peut entendre l'ouverture de *Robin des Bois*, des passages de *La Dame Blanche*, une cantate grecque, le beau chœur de Beniowski, permet d'adresser au Comité central une somme de 5947 fr., 60. *Le Journal de Toulouse* (13 juillet 1826) publie *La Jeune Captive de Missolonghi*, par E. Michelet, capitaine au 43e régiment de ligne. L'œuvre est vendue au profit des insurgés. — On recrute des adhérents par tous les moyens. Le chaste vicomte de La Rochefoucauld, directeur des Beaux-Arts, était l'objet d'attaques incessantes lancées ou inspirées par Latouche dans *Le Mercure du XIXe Siècle*, *La Pandore*, *Figaro*. Un jour, ennuyé plus que de coutume par un article qu'il venait de lire, Sosthène de La Rochefoucauld crut tout simple de faire parler à son voisin de campagne pour lui demander une trêve ou la paix. Les conditions furent convenues et signées, moyennant article de finance. Tant de facilité cachait

un piège. Latouche concilia la probité avec la malice et donna à la somme une application patriotique : M. de La Rochefoucauld devenait philhellène malgré lui. *Le Mercure du XIX^e^ Siècle* (t. XI, p. 288) s'empressait de produire ce piquant avis :

Nos abonnés sont avertis que nous avons contracté hier, à quatre heures du soir, l'engagement dont la teneur suit :

« Je reconnais avoir reçu la somme de quinze cents francs pour compte du *Mercure*, afin que ledit journal n'attaque point, à partir de ce jour, pendant un an, ni l'administration de la Maison du Roi, ni la personne de M. le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld.

Paris, 11 novembre 1825.

« Le Rédacteur en chef. »

Nous tiendrons fidèlement les conditions de ce marché. Maîtres de disposer de la somme reçue, nous avons pensé que nos lecteurs nous pardonneraient le sacrifice de quelques plaisanteries, bonnes ou mauvaises, en faveur de l'emploi que nous nous sommes empressés de faire de cette petite part du budget ministériel.

« Je, soussigné, reconnais avoir reçu, de M. le Rédacteur en chef du *Mercure du XIX^e^ Siècle*, la somme de *quinze cents francs*, pour être versée chez MM. André et Cottier, trésoriers du Comité grec, comme souscription en faveur des Grecs.

Paris, 11 novembre 1825, cinq heures du soir.

« Pour M. G.-L. Ternaux, l'aîné, président du Comité grec,

« Th. Cliquot (son neveu). »

On comprend de quel côté furent les rieurs et quels sifflets retentirent contre le ministre corrupteur. Le procédé ne passait pas les bornes du jeu ; la ruse était de bonne guerre.

Tous ces concours n'amenèrent pas la signature rapide de la paix : les tueries devinrent encore plus féroces après l'intervention de Méhémet-Ali, pacha d'Égypte. Mais l'avènement du tsar Nicolas donna une nouvelle tournure aux négociations subtiles de Metternich et de Canning. Le sentiment public pesa sur la diplomatie ; le philhellénisme, surtout généreux en France, imprima à la lutte le caractère d'une croisade ; survinrent la conclusion du traité de Londres et l'involontaire victoire de Navarin.

* * *

Guiraud fut toujours considéré comme l'un des principaux artisans de ce mouvement. Dans le discours prononcé le 18 juillet 1826, à l'Académie française, en venant prendre séance à la place du duc Mathieu de Montmorency, Guiraud parla du rôle joué par son prédécesseur à Vérone ; il ne manqua pas d'évoquer « l'indépendance de ce peuple héroïque qui ne l'aurait jamais perdue s'il avait fait pour la défendre les mêmes efforts qu'il fait pour la reconquérir ». Dans sa réponse, le marquis de Pastoret exaltait la noblesse des sentiments humains et justes du récipiendaire, dont il développait les idées :

L'Épirote qui veille au sommet d'un rocher, le Klephte qui se glisse le long du rivage, l'Hydriote qui fait courir sur les eaux sa barque silencieuse, sont-

ils une sentinelle, un matelot, un soldat ordinaire? Des sentiments plus puissants que le courage, plus élevés que l'amour de la gloire les conduisent et les enflamment : la religion et la patrie. Le guerrier, en nettoyant ses armes, le matelot, en serrant sa voile, chante d'une voix basse et solennelle l'hymne qu'il apprit de ses aïeux ; cet hymne est une prière et peut-être un chant de mort. Que la mort arrive, que la mer s'entr'ouvre pour engloutir le nautonier, que le plomb siffle dans l'ombre pour atteindre le soldat, le Grec tombe et meurt ; et quand il sort de la terre, il voit la croix dans le ciel ; c'est son étendard qu'il va rejoindre et Dieu qui le rappelle.

*Le Journal des Débats* du 19 juillet, dans un article reproduit par *Le Journal de Toulouse* du 24, s'il devait reconnaître le peu de brillant de la réception où figuraient seulement douze académiciens, mentionnait qu'on avait « applaudi, par des acclamations unanimes, l'expression de l'intérêt à la cause sacrée des Grecs ».

Il est certain que Guiraud a mieux senti que nombre de ses amis romantiques l'attrait de l'Orient, mieux exprimé son enthousiasme pour la liberté hellénique[1]. *La Bayadère*, *L'Odalisque*, le doucereux *Chant oriental* font insignifiante figure en ces jours où la France vibrait pour l'indépendance de la Grèce. Jules de Rességuier, se complaisant à peindre les voluptés de la vie turque, ne comprenait rien à la valeur poétique du sentiment national exalté par l'auteur de *L'Ode aux Grecs* et des *Chants Hellènes*, parus avant *Le Dernier Chant du Pèlerinage d'Harold*, avant *Les Orientales*.

FRÉDÉRIC SÉGU.

1. Un voyage en Orient a toujours tenté Guiraud. Le 29 décembre 1832, Lamartine lui écrit : « Monsieur, votre nom m'est cher. Je trouve votre lettre en arrivant à Paris. Je vais voir ces jours-ci des Orientaux à Paris et m'entendre avec eux sur les moyens de vous préparer accueil. J'aurai l'honneur de vous écrire. Je vais demander aussi pour vous une recommandation générale aux affaires étrangères. C'est ce qu'il y a de mieux en voyage dans ces contrées... » (Inédit.) — Victor Hugo avait d'abord pensé à intituler *Les Orientales, Les Algériennes*. Guiraud annexait aussi l'Afrique à l'Orient : « On cite parmi les personnes qui se proposent d'accompagner la Commission d'Algérie : ... M. Guiraud, membre de l'Académie... » (*Journal de Toulouse*, 7 septembre 1833.)

## LES SOURCES D' « AXEL ».

Le drame d'*Axel* est une œuvre complexe, composée d'éléments puisés à des sources nombreuses et très différentes.

Ces sources peuvent se diviser en deux catégories :

A. *Les sources générales*, ayant rapport à l'ensemble du drame ;

B. *Les sources particulières*, concernant seulement une partie, une scène, un caractère. Parmi celles-ci viennent se ranger naturellement les sources philosophiques ou théologiques qui ont servi à nourrir les exposés doctrinaux.

### A. — Sources générales.

*Éléments personnels. Genèse probable. Influences d'ensemble.*

Le germe premier d'*Axel* semble bien avoir été un groupement, assez confus d'abord, de méditations sur des thèmes chers à Villiers de l'Isle-Adam et qui lui sont personnels :

*sa situation* de dernier descendant, pauvre, mais génial, d'une illustre et ancienne famille ;

*l'or*, qui a dû faire autrefois la force de cette famille, qui n'a pas pu disparaître, qui dort sans doute perdu sous quelque ruine, mais qu'il doit être possible de retrouver et qui permettrait alors la réalisation de toutes les ambitions ;

le rêve de rencontrer un jour *une compagne d'égale noblesse*, avec qui il pourrait tenter de faire revivre la gloire de la famille ;

*le catholicisme*, religion traditionnelle de sa race, renforcée par son éducation et son entourage breton, mais qui blesse son intelligence, éprise de totale liberté, par la rigueur de ses dogmes, par la rigidité de certains de ses représentants ;

*l'occultisme*, infusé par son entourage parisien, si semblable au catholicisme par son ascèse, par ses thaumaturges, si séduisant par ses promesses ;

*l'idéalisme absolu*, présenté par Hyacinthe du Pontavice, sous la forme de la philosophie hégélienne, si proche de la Kabbale dans ses plus hautes spéculations, si religieuse sous quelques-uns de ses aspects ;

*le pessimisme* enfin, foncier et pour ainsi dire constitutionnel chez Villiers, mais renforcé par la vie, systématisé enfin par Schopenhauer et Hartmann, et se confondant avec l'obsession celtique de la Mort, considérée comme l'affranchissement du monde matériel et l'entrée dans l'idéal.

Tous ces éléments, à peu près contemporains chez Villiers, ont d'abord vécu et se sont développés séparément, cherchant à se rejoindre pour former cette œuvre synthétique en laquelle tout grand écrivain tente de se formuler en entier, dans l'agglomérat d'idées et de sentiments qui constitue son originalité la plus vraie. Ils se sont groupés, amalgamés enfin, sous la forme d'un drame puissant, qui exprime vraiment Villiers tout entier ; et ce groupement s'est effectué sous l'influence de quelques grandes œuvres, qui sont précisément des drames.

Villiers a toujours été convaincu qu'il était le descendant incontestable et unique de la haute et puissante famille des Villiers de l'Isle-Adam, du Maréchal de France et du Grand-maître de Rhodes. Il a toujours agi sous l'empire de cette conviction et bataillé pour l'imposer aux sceptiques : c'est elle qui explique sa candidature au trône de Grèce et le fantastique procès de Perrinet-Leclerc. Même en ses périodes de plus noire misère, il n'a jamais cessé de se considérer comme un prince méconnu, qu'une destinée mauvaise retient dans les ténèbres, mais qu'un hasard heureux peut en faire sortir. Il faut, pour se faire une juste idée de la puissance de cette conviction, se représenter Villiers, d'abord dans son cercle de famille, où l'esprit exalté de son père lui rappelait sans cesse les gloires évanouies, puis seul, se consolant de sa misère et de ses déboires en repassant dans son esprit les fastes des aïeux. Il faut surtout s'imaginer le poète s'exaltant en face de ce beau thème lyrique : toutes les splendeurs d'une noble race résumées en un dernier descendant, pauvre de métal, mais riche de rêve et tout auréolé de génie. Les reflets de ces mélancoliques réflexions ne se distinguent-ils pas assez nettement dans ces passages « Je suis un roi pauvre... Le destin me force à vivre de rêves » (p. 196, l. 19-21) ; «... seigneur des contes indous, ne sachant où sont ses trésors... » (p. 187, l. 22-24). Combien de fois le père et le fils, au cours des longues veillées d'hiver, ne durent-ils pas se remémorer leurs glorieux ancêtres, rechercher et énumérer leurs parentés, évoquer, avec plus d'enthousiasme sans doute que de scrupule historique, les puissants manoirs occupés par les aïeux. La lettre publiée par le *Manuscrit autographe* est typique à cet égard : « Plus noble que le roi » s'y proclame fièrement Villiers (mars-avril 1926).

Aussi, ne nous y trompons pas : la famille d'Auërsperg, c'est celle de Villiers de l'Isle-Adam. Elle est réelle, elle est ancienne, glorieuse et puissante encore ; elle se divise en branches nombreuses, ramifiées en plusieurs contrées, comme celle des Villiers, qui s'étend en Angleterre et même en Russie[1]. Elle compte un membre accusé de for-

1. Citons, parmi les plus illustres représentants de la branche anglaise, Georges de Villiers de l'Isle-Adam, duc de Buckingham, dont la famille avait suivi Guillaume le Conquérant en Angleterre, et son fils Georges, littérateur et critique, protecteur

faiture, comme le fameux maréchal. Elle est représentée, à l'époque, par un écrivain. Le château d'Auërsperg, que Villiers a jugé plus poétique de planter au milieu de la Forêt Noire, c'est sans doute le château d'Auërsperg, élevé par la famille en Carniole, dans la seconde moitié du XIe siècle, ou celui, plus ancien, d'Ursberg, en Souabe, dont la lignée tirerait son nom. Mais c'est surtout « le vieux château de sa famille, près de Quintin » (Clergeat, p. 7), « le seigneurial manoir battu d'une mer mélancolique », non loin duquel son père avait acquis des terrains sans valeur pour y pratiquer des fouilles. Axel, proclamant son indépendance vis-à-vis de tous et se déclarant prêt à tenir tête même aux pouvoirs publics, c'est sans doute le jeune philosophe à qui Schelling, Hegel et Stirner ont enseigné la suprématie du « Moi, » mais c'est surtout Villiers s'exaltant en un rêve féodal et laissant revivre en lui l'âme des grands vassaux Le trésor enseveli d'Auërsperg, n'est-ce pas enfin l'antique trésor famillial des Villiers, si passionnément recherché par le marquis ? Et, si ce trésor, comme on l'a dit, n'était autre que le trésor des Chouans, enfoui par un Carfort au voisinage de son manoir, ne sent-on pas s'évoquer vaguement, dans le mystère de la petite histoire inconnue, une aventure parallèle à l'intrigue d'Axel? La discussion sur le droit de s'approprier le trésor trouvé, ou sur le droit d'empêcher les intrus de le rechercher serait-elle si longue, si minutieusement détaillée si elle ne reflétait les longues controverses du père et du fils sur ce thème passionnant [1] ?

des belles-lettres [1627-1688] (Tournemine, p. 62, n. 3). A cette famille était apparenté lord Salisbury, dédicataire de l'*Annoncialeur* et d'*Akëdysséril*, dont un ancêtre joue un rôle important dans le *Nouveau Monde*. Rappelons enfin que le romancier Bulwer-Lytton était l'ami intime de Frédérick Villiers, quatrième comte de Clarendon, et que son fils épousa Miss Edith Villiers, qui était une nièce de Lord Clarendon. Pour les Villiers de Russie, voir l'article de M. G. Maurevert, dans le *Mercure de France*, 15 juin 1931, p. 705-712.

1. L'hypothèse du trésor des Chouans serait très satisfaisante. On peut très bien concevoir ce trésor confié à un Carfort ou à tel autre noble pour le dérober aux armées républicaines par d'autres nobles traîtres ayant dessein de s'en emparer eux-mêmes tout en en laissant responsable la mémoire de celui à qui ils l'auraient confié ; le chef de l'expédition prenant l'initiative de le cacher dans son propre domaine... Même si l'on n'admet pas que le trésor d'Axel fût un trésor relié de façon ou d'autre avec la famille de Villiers, il y a des raisons de penser qu'il a réellement existé, du moins dans les préoccupations de Mathias et de son père. L'existence et le gisement en auraient été découverts par le marquis, grand chercheur de trésors, comme chacun sait; mais des circonstances défavorables (manque d'argent pour acheter le manoir, opposition des propriétaires) auraient empêché les deux hommes de le mettre au jour. Cette opinion a été formulée, entre autres, par M. V.-E. Michelet, dans sa brochures sur Villiers de l'Isle-Adam (1910, Librairie Hermétique, p. 28). Il ajoute même que le trésor fut retrouvé « quelques années après la mort de Villiers », sans pouvoir toutefois préciser le lieu exact ni la date. On peut voir une certaine confirmation de ces suppositions dans quelques passages des quatre curieuses lettres « à Louise », reproduites le 8 janvier 1922 par la revue *Sur la Riviera*. D'une part, en effet, il se dit dénué de toutes ressources ; de l'autre, il exprime l'espoir d'être riche bientôt. Enfin, dans la dernière de ces lettres, écrite de Lyon en septembre 1864, on lit ces phrases étranges : « Cela me fait un serrement de cœur infini de penser à ce que je tiens presque dans la main ; j'ai envie d'ouvrir la main et de m'en aller dans un cloître... J'ai passé des nuits terribles ; je ne reconnais plus mon regard dans la glace : il est encore plus froid que l'or dont il est encore

Le nom d'Auërsperg a pu être fourni à Villiers de très bonne heure par la lecture de la *Mystique de Görres*, ouvrage qu'il recommande à Baudelaire dans une lettre datée de 1862, et qu'il venait sans doute de lire à Solesmes. Le premier volume parle en effet du vieux manoir de Carniole et des légendes qui s'y rattachent. Ce nom a pu être rappelé à Villiers par l'écrivain autrichien qui le portait : le comte Antoine-Alexandre d'Auërsperg, plus connu dans le monde littéraire sous son pseudonyme d'Anastasius Grün. Il était né en 1806, l'année même de la naissance d'Axel, et on venait précisément de rééditer ses deux principaux ouvrages : *Le dernier Chevalier* (1860) et les *Promenades d'un Poète viennois* (1861). Il ne devait mourir qu'en 1876 [1].

Quant au nom d'Axel, que Villiers a choisi pour son héros, il convient de remarquer, en premier lieu, que ce nom, qui peut paraître étrange en France, est en réalité un prénom très usité dans les pays scandinaves et en Allemagne. Villiers a pu le rencontrer au cours de ses lectures. On le trouve dans le titre même d'un roman paru en 1861 : *Axel et Annax* (Correspondance entre deux étages), par Mme Frédérika Bremer, traduction d'A. du Bosch (Bruxelles-Paris, in-8o, couverture rouge et noir). C'est le nom du principal personnage du *Voyage au Centre de la Terre*, roman de Jules Verne, publié en 1864, auquel Villiers a fait des emprunts certains pour *Claire Lenoir* et pour *Axel* même. Ajoutons enfin qu'Axel est le nom de l'un des héros de la légende scandinave, que l'on pourrait comparer au Tristan des légendes celtiques, et que ce nom figure même dans les titres de deux grandes œuvres littéraires inspirées de cette légende : la *Saga d'Axel* et le drame d'*Axel et Valbor* du poète suédois Œhlenschlæger (1777-1860). Une traduction de la première avait été publiée en 1867 par Léouzon-le-Duc, chez l'éditeur Lacroix [2]. La seconde avait fait l'objet d'une longue étude de J.-J. Ampère dans la *Revue de Paris* (année 1831, t. 25, pp. 96 à 115)[3]. Certes, on ne peut

ébloui, savez-vous... D'ailleurs, malheureux que je suis, rien n'est fait, tout peut manquer. Je puis me retrouver plus esseulé et plus pauvre que jamais... Je ne me donne pas pour un tranche-montagne, mais j'aimerais mieux attaquer des fourgons (?) le soir, trois contre dix, au milieu de la fumée et des balles, que d'avoir à supporter les instants que je vais être obligé de supporter... Sur toutes choses... ne me questionnez pas. » A quelles étranges choses songeait Villiers en ce septembre 1864? Que faisait-il à Lyon ? Peut-être ne le saurons-nous jamais. Mais il n'est pas interdit de soupçonner là-dessous quelque histoire de trésor.

1. Une preuve de l'intérêt que portait à ce poète le monde des lettres françaises en général et le groupe de Villiers en particulier peut être vue dans la note suivante publiée par la *République des Lettres* à l'occasion de cet événement : « *La semaine parisienne.* — Vendredi 15 septembre 1876. — Un poète vient de mourir, Anastasius Grün. Tous les lettrés de France connaissent les lieders charmants de ce poète autrichien. Nous traduirons peut-être quelques fragments de son œuvre. » — La note est du directeur même de la Revue, l'ami de Villiers, Catulle Mendès, qui avait déjà traduit en 1869 le livre de son autre ami E. Glaser : *Sternlose Nächte* (Nuits sans étoiles), et, pour la *Revue des Lettres et des Arts*, « L'Enfant trouvé », de Henri de Kleist.

2. *Les poèmes nationaux de la Suède moderne* (La Saga de Fritiof, la Saga d'Axel, La première Communion).

3. Ce dernier renseignement nous a été communiqué par M. P. Martino.

relever aucune analogie entre l'intrigue du drame villiérien et celle de ces deux œuvres. Il importe cependant de remarquer que l'action de la dernière se passe tout entière dans une cathédrale gothique, près du tombeau d'un saint fameux, et que ce fait a pu donner à l'écrivain français l'idée de placer dans un lieu analogue l'action du premier acte de sa tragédie [1]. Ajoutons enfin que ce nom devait séduire l'oreille musicale de Villiers par sa sonorité mystique et sa ressemblance avec les noms d'anges hébraïques. Il constituait ainsi un véritable pendant au nom d'Azraël que Villiers venait de donner, en 1869, au magnifique poème en prose qui devait s'appeler plus tard *L'Annonciateur* et qui conservera encore en 1879 ce premier nom. La ressemblance se trouve même accentuée par le tréma que Villiers met toujours sur le E et que l'on ne trouve ni en allemand ni en suédois.

Mais l'âme d'un jeune homme ardent, qui est en même temps un poète, peut-elle trouver une entière satisfaction dans cette contemplation du passé glorieux de sa race et dans le rêve de le faire revivre? Les aspirations du cœur vers la compagne de rêves et de luttes ne doivent-elles pas aussi se faire jour? Sans aucun doute. Mais une âme aussi naturellement élevée que celle de Villiers, nourrissant une idée aussi haute de sa noblesse ne pouvait rêver d'une compagne vulgaire. Villiers a donc dû ébaucher de très bonne heure, choyer ensuite avec une complaisance toujours accrue le rêve d'une fiancée qui fût son égale en tous points : par la jeunesse et par la beauté, par la force et l'audace [2], par l'antiquité et la gloire de sa race, par la science et l'intelligence, pauvre aussi comme lui, puisque le trésor était là pour leur conférer à tous deux la souveraine richesse. Cette race idéale, qui n'est qu'un reflet de sa réelle lignée, cette chimérique compagne, ombre de sa positive personnalité, se sont incarnées dans les princes de Maupers, dans Ève-Emmanuelle Sara de Maupers, dont on chercherait en vain le nom dans tous les nobiliaires de France.

Le souvenir des splendeurs familiales évanouies et l'ardent désir de les faire revivre satisfaisaient l'orgueil et l'ambition du jeune gentilhomme; le rêve d'une compagne en tous points son égale contentait les aspirations de son cœur d'homme; restait l'intelligence inquiète, avide de se reposer à jamais dans la vérité totale et définitive, les aspirations religieuses de l'âme celtique, cherchant sans cesse l'Absolu pour s'y abîmer.

Les nourritures religieuses n'avaient point manqué au jeune Villiers. Dès sa plus tendre enfance, sa province et sa famille l'avaient

1. Rappelons aussi en passant le nom du Chevalier Axel de Fersen, qui, à cause de ses relations avec la reine Marie-Antoinette, ne pouvait guère être ignoré de Villiers.

2. « Villiers avait la prétention d'être un bon athlète, de manier savamment l'épée et de lancer un swing selon les règles les plus classiques de la boxe anglaise. Il avait, en effet, une très sûre compréhension des méthodes en ces deux arts... Il avait certainement le don du tireur à la carabine, qu'il avait développé par un patient travail en sa jeunesse... » (V.-E. Michelet, *Villiers de l'Isle-Adam*, pp. 18-19.)

entouré d'une atmosphère profondément chrétienne. Il avait grandi dans le respect des mystères du catholicisme et dans l'éblouissement de ses splendeurs rituelles. Son oncle prêtre, son père qui avait failli l'être, ses tantes religieuses, ses précepteurs ecclésiastiques, le rattachaient par mille liens à cette religion. Tandis que les magnificences de la liturgie enchantaient son imagination de poète, une sorte de loyalisme grandissait dans l'esprit du gentilhomme vis-à-vis de la religion qui avait été celle du grand-maître de Malte, cette idée obscure, mais puissante, qu'un Villiers ne peut être autre que chrétien, que le christianisme fait partie intégrante de l'idée même de noblesse.

Cependant l'intelligence s'ouvrait, les lectures se multipliaient, et des ombres peu à peu tombaient sur des coins du tableau prestigieux. Les hautaines liturgies du cloître avaient couvert des crimes contre la liberté humaine; la brûlante charité pour les âmes au dédain des corps avait conduit des fanatiques aux horreurs de l'Inquisition; les dogmes paraissaient étroits et durs à l'intelligence plus exigeante et plus hardie.

Puis c'était l'arrachement du sol natal et de ses vieilles croyances, la fixation à Paris, creuset tourbillonnant de toutes les convictions et de toutes les idées. Hyacinthe du Pontavice, le parent et le compatriote, prenait sous sa tutelle le jeune écrivain qui s'exerçait à penser et à écrire. Il lui dévoilait peu à peu les hautes spéculations de l'idéalisme allemand, lui découvrait, derrière le Dieu personnel et jaloux du christianisme, le Dieu unique de toutes les religions et de toutes les philosophies, le grand Inconnaissable, l'Esprit, qui s'est incarné dans le monde, l'Esprit, seule véritable réalité, qui par sa puissante armature de lois et de rapports, soutient l'écorce mensongère des apparences, l'Esprit, que l'Humanité crée comme il la créa, par son infatigable essor vers plus de vérité, plus de justice et plus de beauté, l'Esprit enfin en qui l'âme du sage peut s'abîmer par la connaissance et la contemplation.

Et c'étaient encore tous les amis, tous les frères de pensée et de lutte, penchés sur les écrits obscurs des hermétistes, sur les traditions universelles et millénaires de l'occultisme, sur les puissances inconnues de l'âme humaine, et initiant le jeune celte toujours avide de merveilleux et de mystère à une autre religion plus large et plus antique qui avait, elle aussi, ses dogmes et ses rites, ses saints et ses miracles, qui réclamait encore la foi, mais qui remplaçait l'humilité par l'audace, et promettait à l'adepte courageux et persévérant la maîtrise des forces universelles.

Où donc était la Vérité? Où donc l'Absolu? Se pouvait-il que ces systèmes qui présentaient de si étranges, de si certains rapports, fussent incompatibles les uns avec les autres? N'était-ce pas à lui, si passionnément épris de spéculations métaphysiques, qu'il appartenait d'en chercher la synthèse?

Mais les années passent sans même approcher la réalisation des rêves de puissance et d'amour. Le désir s'use et se lasse en leu impossible poursuite. L'expérience vient, qui fait voir que jamais la réalité ne se montre égale en splendeur au rêve. L'intelligence s'épuise à chercher les trop larges synthèses. Le grand système définitif, fébrilement poursuivi, recule sans cesse comme un fabuleux mirage. La philosophie avait enseigné déjà que le monde extérieur n'est qu'illusion, que rien n'existe que l'Esprit, que rien n'importe que le rêve et l'idée. Elle proclame maintenant que la Vie est irrémédiablement mauvaise, que le monde n'est qu'une forêt de pièges subtils, destinés à retenir dans l'esclavage de la chair et du désir l'esprit qui ne saurait trouver la paix au milieu des mille entraves compliquées qu'il lui impose; que la seule attitude vraiment digne de l'homme, c'est l'affranchissement brutal et définitif de tous ces liens terrestres. Baudelaire, déjà, n'ayant fait qu'un voyage, n'avait-il pas senti la vanité de tous les voyages, et dans sa recherche éperdue du bonheur, de la paix, ne s'était-il pas écrié : « N'importe où, hors du monde! » Pareille à lui, pareille à celle du conquérant antique, l'âme ardente du poète s'élance au delà même de la réalisation, s'efforce à sondër les ténèbres de l'avenir : « Et après? s'écrie-t-il. Quand tu les auras trouvés, le souverain trésor et la femme idéale, seras-tu assuré du bonheur éternel, seule chose après tout qui importe et qui vaille d'être poursuivie? La loi de l'humaine nature n'est-elle pas là, inéluctable? La jouissance s'use dans l'habitude; la force du corps décline, la flamme du cœur, l'éclair de l'esprit vacillent et s'éteignent. Le mieux ne serait-il pas, ayant enfin découvert le trésor et la compagne si longtemps rêvés, de disparaître avec elle dans l'éblouissement sans lendemain possible de la prestigieuse rencontre, en criant son mépris à la terre menteuse et aux douloureuses limites de l'humaine condition? »

On le voit : tous les éléments qui ont concouru à la formation d'*Axel* sont des éléments rigoureusement personnels à Villiers de l'Isle-Adam, les thèmes ordinaires de ses rêveries sentimentales ou de ses réflexions philosophiques. Ils se sont cherchés, agglomérés, organisés à la faveur principalement de l'élément romanesque nécessairement inclus dans le deuxième et le troisième (*l'Or et la Compagne*). On voudra bien remarquer, toutefois, que, en dépit des apparences, l'intrigue qui les a réunis et leur a conféré l'unité dramatique demeure d'une extrême, on pourrait dire d'une enfantine simplicité. Axel et Sara cherchent le trésor chacun de leur côté; ils le découvrent ensemble et, du même coup, se découvrent l'un l'autre; la souveraine richesse et le souverain amour leur sont conférés en même temps; mais, aussitôt, ils comprennent qu'aucun autre instant dans leur vie ne vaudra plus celui-là, et, plutôt que d'accepter cette inévitable et progressive dégradation de leur bonheur, ils préfèrent mourir dans

l'intégrité de leurs rêves enfin rendus possibles, mais volontairement inaccomplis. C'est une intrigue de poème lyrique plutôt qu'une intrigue de drame.

Pourquoi donc *Axel* fut-il un drame plutôt qu'un poème ?

La raison en est dans les influences livresques subies par le poète et qui furent uniquement, de ce côté, des influences dramatiques. Nous avons eu déjà l'occasion de mentionner l'*Axel et Valbor*, du poète suédois Œhlenschlægel ; nous aurons, tout à l'heure, à propos des sources de la première partie, à y ajouter le *Torquemada* de Victor Hugo. Mais d'autres œuvres d'une envergure plus vaste devaient encore dominer le poète de plus haut et peser d'un poids plus grand sur son rêve : ce sont d'abord les *Burgraves* de Victor Hugo, puis le *Faust* de Gœthe et *L'Anneau du Niebelung* de Richard Wagner. Indépendamment, des splendeurs de la forme, les *Burgraves* ont dû séduire l'imagination de Villiers de l'Isle-Adam par le décor et par l'idée principale, qui est la peinture de la puissance féodale. Le grand seigneur, que nous avons montré revivant si obstinément dans les songes du poète évoquant les châteaux des aïeux, leur orgueil et leurs hauts faits, toujours prêt à défendre leur mémoire et à revendiquer leurs droits, ne dut-il pas se complaire singulièrement à cette fresque violente et s'exalter à ces farouches accents ? Notons, en tous les cas, que les trois dernières parties d'*Axel* se déroulent en un vieux et encore formidable château de la Forêt Noire et que l'obituaire du quatrième acte n'est pas sans analogie avec le caveau perdu où se dénouent les *Burgraves*. Les paroles hautaines du vieux Job, qui ne reconnaît ni Dieu ni maître[1], toujours prêt à se rebeller contre l'empereur ; les ordres qu'il crie du haut de son créneau pour faire préparer le supplice de Barberousse, ne laissent-ils pas, à travers la dédaigneuse sérénité des propos philosophiques, transparaître leur souvenir dans les phrases où Axel, se posant délibérément au-dessus des lois, développe son plan de défense pour résister au souverain lui-même ?

L'exposition des *Burgraves* (1re partie, scène II) rappelle, en plus d'un endroit, la seconde exposition d'*Axel* (2e partie, scène II). Il n'est pas impossible non plus que ce soit la forme trilogique adoptée par Victor Hugo qui ait inspiré à Villiers la forme d'*Axel*, qui, on s'en souvient, devait être primitivement une trilogie.

Si les *Burgraves* présentaient tout ce qu'il fallait pour séduire tout ce qui restait de féodal dans l'âme de Villiers, le *Faust* de Gœthe, de son côté, traduit depuis longtemps par Gérard de Nerval (1828), devait aussi captiver le poète par ce qu'il contient d'occultisme et par les hautes ambitions philosophiques que son ensemble décèle.

1. Ils sont au comte Job avant d'être à Dieu même...
Rien n'a vaincu, rien n'a dompté, rien n'a plié
Ce vieux Titan du Rhin, Job l'Excommunié !

La traduction orchestrale qu'en avait donnée Berlioz dès 1846 (*Damnation de Faust*), en s'adressant spécialement aux tendances musicales de Villiers, avait dû renforcer encore l'impression produite sur son esprit par le drame gœthéen. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dès les premières années de sa vie littéraire, Villiers de l'Isle-Adam avait rêvé de refaire à sa manière le chef-d'œuvre du maître allemand. L'ouvrage est annoncé sur le feuillet de garde des *Premières Poésies*, en 1858, et le recueil en contient même un fragment, d'ailleurs sans aucun intérêt : c'est, — sous le titre assez bizarre de *Chanson*, — une sorte de madrigal en deux strophes, adressé par Faust à Marguerite à la porte de l'église, et précédé, en manière d'introduction, par quelques lignes de dialogue entre Faust et Méphistophélès, avec cette référence : « Le *Faust* de l'auteur ». La même année 1859 vit paraître le *Faust* de Gounod, dont le succès, aussitôt triomphal, dut ramener plus fortement encore l'attention de Villiers sur ce thème, mais contribua peut-être aussi à le détourner de son entreprise. Quoi qu'il en soit, Villiers ne donna pas suite à son projet. Mais il n'est pas interdit de penser que quelques-unes des méditations de Villiers autour de ce sujet sont passées dans *Axel*, de même que *Wilhelm de Strally*, annoncé au même endroit se retrouve dans le roman inachevé d'*Isis* et, finalement, dans le drame de *Morgane*. Il y a, en dépit de différences trop visibles, une ressemblance certaine entre le personnage d'Axel et celui de Faust : tous deux ne sont-ils pas adeptes de la Haute-Science, qui renient leurs sublimes, mais vaines recherches pour demander à la vie réelle un bonheur plus certain? Le décor de la deuxième et de la troisième parties d'*Axel* rappelle celui du premier acte de *Faust*, et les chants (*Chœur des Vieux Serviteurs militaires*, *Chœur des Bûcherons*, *Couplet d'Ukko*) qui accompagnent au lointain les préparatifs du suicide d'Axel et de Sara font songer à ceux que perçoit dans la nuit le docteur Faust lorsqu'il s'apprête à porter à ses lèvres la coupe funeste.

Mais, si l'œuvre dans laquelle Villiers de l'Isle-Adam tendait à s'exprimer tout entier ne pouvait être qu'une œuvre philosophique[1], un autre modèle devait encore s'imposer à lui avec plus de force et susciter de façon plus impérative son émulation : c'était *L'Anneau du Niebelung* de Richard Wagner. De tous les ouvrages précédemment nommés, celui-ci, en effet, était le plus récent. Outre sa valeur poétique, il présentait un élément qui devait lui conférer une force d'action plus grande encore sur l'âme de Villiers, c'était sa musique si puissante, si nouvelle et qui devait demeurer toujours sans rivale aux yeux du poète. Villiers connaissait Wagner d'une manière aussi intime que Victor Hugo et il serait difficile de dire lequel des deux maîtres lui paraissait auréolé d'un plus grand prestige.

1. C'était déjà le caractère présenté par *Isis*, ensemble romanesque qui ne devait pas comprendre moins de sept volumes.

En effet, pour peu que l'on considère avec attention *Axel* et *L'Anneau du Niebelung*, on ne tardera pas à découvrir entre les deux œuvres de nombreuses et profondes analogies, surtout si l'on veut bien ne pas perdre de vue que Wagner, en composant *L'Anneau*, n'a pas seulement prétendu évoquer les antiques légendes du Nord, mais qu'il a eu aussi l'ambition d'y exprimer des conceptions philosophiques et sociales.

On peut affirmer d'abord que *Axel* et *L'Anneau* sont l'un et l'autre des drames de l'Or, et que l'or y apparaît comme une puissance néfaste, source de malheurs et de crimes. Dans la tétralogie wagnérienne, l'or a corrompu le cœur d'Albérich ; il lui a inspiré des idées d'âpre domination sur ses frères, des projets d'attaque contre les dieux et d'hégémonie sur le monde. Il a donc causé en même temps le malheur de tous les Niebelungen. Il provoque la haine et la mort des deux géants, le trépas de Mime, la mort de Siegmund, la déchéance et la mort de Brünnhilde, la haine de Hagen, la mort de Siegfried et celle de Hagen lui-même. De même, dans le drame villiérien, n'est-ce pas pour l'Or que Sara renie la haute philosophie à laquelle son âme s'est élevée dans le silence du cloître? Pour lui qu'Axel tue le commandeur et renonce à l'enseignement de Janus? Sans doute, Axel et Sara le dominent enfin, comme ils surmontent l'Amour, par le renoncement; il devient même, selon l'esprit du drame, l'occasion d'une plus haute élévation, — *felix culpa*, comme eussent dit les anciens théologiens, — mais jusque-là du moins, l'Or s'est montré une force mauvaise, la symbolisation des désirs de puissance et de domination.

Les deux cycles dramatiques d'*Axel* et de *L'Anneau du Niebelung* sont dominés et conduits par deux grandes figures aux proportions surhumaines : Janus et Wotan. Les deux races jumelles d'Auërsperg et de Maupers ont été suscitées et guidées à travers les âges par Janus. C'est lui qui a machiné la rencontre de leurs deux derniers représentants et leur a préparé la double tentation de l'Or et de l'Amour, en vue de l'établissement d'une religion nouvelle. De même, pour que l'Or soit rendu au Rhin, Wotan est obligé de se créer une postérité humaine. Il prépare à Siegmund la ressource de l'épée. Il veille à ce que Siegfried grandisse sans aide. Il lui prépare les épreuves de la peur (le dragon et la provocation). A la réflexion, les deux personnalités de Janus et de Wotan présentent d'étranges ressemblances. Janus est beaucoup plus près d'être un dieu que d'être un homme. Il est immortel : « Les Mages réels, s'ils dédaignent de vivre, se dispensent aussi de mourir » (*Mercure*, p. 197, l. 15-16). Tout en respectant la liberté des hommes, il pénètre leur pensée et peut exercer sur leur esprit des suggestions souveraines. S'il ne commande pas aux éléments, il n'a du moins rien à craindre d'eux. D'ailleurs, il proclame lui-même son véritable caractère : « Ne faut-il pas être plus qu'un homme, quand on a la prétention d'être presque Dieu ? »

Wotan, de son côté, avec les étranges déchirements de son âme et sa liberté si étroitement limitée, ne ressemble-t-il pas, en dépit des mots, bien plus à un Mage qu'à un Dieu ? Il est altéré de science et il ne cesse de courir le monde pour la perfectionner. En cela, il ressemble non seulement à Janus, mais au Medjnour et au Zanoni de Bulwer-Lytton. C'est le voyageur, der Wanderer ; Janus aussi porte un costume de voyageur et semble toujours prêt à partir. Sa science est progressive comme celle d'un homme. Il s'imagine d'abord que la fin des dieux est liée au rapt de l'or et ne voit pas que c'est lui qui l'a provoquée par son ambition, quand il a prétendu, en construisant le Walhall, assurer aux dieux une domination éternelle sur le monde. Il croit que le déclin pourrait leur être évité si l'or était rendu au Rhin. Il finit par comprendre et accepter ce qu'il aurait dû comprendre et accepter tout d'abord : que « les dieux passent comme les hommes et qu'il ne serait pas bon qu'ils fussent immortels ». Bien loin d'être au-dessus de Janus, il est au contraire au-dessous.

Si Janus et Wotan se ressemblent, il existe aussi une curieuse correspondance entre les deux couples Siegmund-Sieglinde et Axel-Sara. Siegmund et Sieglinde sont unis entre eux et au voyageur par des liens de parenté et de ressemblance comme Axel et Sara entre eux et avec Janus. Ils ont été suscités, comme Axel et Sara, en vue de l'accomplissement d'une mission lointaine. La seule différence, c'est que les parentés sont plus éloignées ; ce qui, joint à la virginité de Sara, rend d'ailleurs beaucoup moins choquante la situation.

Il est possible aussi de découvrir des rapprochements intéressants entre les couples Axel-Sara et Siegfried-Brünnhilde[1].

Les deux couples représentent, suivant les paroles de Villiers, « la simple et virginale humanité[2] ».

Tous deux sont chargés de la même mission rédemptrice. « La rencontre de Siegfried et de Brünnhilde, de l'homme et de la femme, est le moment décisif dans cette œuvre de salut. Elle marque l'avènement de l'humanité sur terre. « Ni Siegfried, ni Brünnhilde, en effet, ne peuvent réaliser *isolément* l'idéal humain ; ils ne sont, en effet, que les deux moitiés de l'humanité. C'est seulement grâce à leur union dans l'amour que peut naître l'homme complet et parfait (*Mensch*)[3]. L'homme intégral, le successeur des dieux est né. Il ne lui reste plus qu'à accomplir l'acte libérateur, à fonder pour toujours le règne de l'amour en rendant impossible à tout jamais le règne de l'or et de l'égoïsme, en restituant aux filles du Rhin l'anneau d'Albérich... Le vieux monde s'écroule dans les flammes, les dieux sont morts, le ciel est vide, les plus nobles des héros ont péri, mais l'homme est affran-

1. Cf. Gustave Kahn : « On pense à Siegfried et Brünnehilde devant l'existence et les destinations d'Axel et de Sara ». (*La Société Nouvelle,* mars 1894. Compte rendu de la récitation d'*Axel.*)

2. *Axel*, p. 190, l. 22.

3. Henri Lichtenberger, *Richard Wagner poète et penseur*, p. 291 (Renvoie en notes aux *Lettres à Roeckel*, p. 27 et 37).

chi de la domination de l'or et de l'égoïsme, et, sur la terre régénérée par le dévouement de Brünnhilde, le règne de l'amour peut commencer »[1]. Et voici maintenant ce que dit Janus : « Te voici donc mûr pour l'Épreuve suprême. La vapeur du Sang versé pour de l'Or vient de t'amoindrir l'être... C'est bien l'heure. Elle aussi va venir, celle qui renonça l'idéal divin pour le secret de l'or, comme tu vas renoncer, tout à l'heure, à tes sublimes finalités, pour ce méprisable secret. Voici donc en présence la dualité finale des deux races élues par moi, du fond des âges, *pour que soit vaincue, par la simple et virginale humanité, la double illusion de l'or et de l'amour*, c'est-à-dire pour que soit fondée, en un point de devenir, la vertu d'un signe nouveau[2]. » On voit ainsi nettement, croyons-nous, comment les deux écrivains se rencontrent et comment Villiers dépasse Wagner. Le musicien-poète pense que l'or seul est une source de maux pour l'humanité, mais que l'amour peut briser son pouvoir néfaste, rendre aux hommes le bonheur et la paix. Villiers va plus loin. Pour lui, l'amour, aussi bien que l'or, est une illusion, c'est-à-dire une trompeuse promesse de bonheur, une source de calamités dont il faut abolir le prestige. Et il rejoint ainsi Schopenhauer, que Wagner avait combattu et dont il avait cru triompher par son étonnante conception de la délivrance par l'amour. Mais il va plus loin que Schopenhauer lui-même, qui, comme tous les pessimistes, par une singulière concession à la morale reçue, avait rejeté le suicide, et il ne craint pas de proclamer la mort volontaire, l'acte philosophique et religieux par excellence[3].

Si maintenant, abandonnant le détail des deux œuvres, nous considérons la place qu'elles occupent dans la vie de leurs auteurs, et leur caractère général, nous ne tarderons pas à voir apparaître de nouvelles similitudes. *L'Anneau du Niebelung*, paroles et musique, occupe Wagner de 1848 à 1876, soit pendant vingt-huit ans. *Axel* occupe Villiers de 1869 à 1889, soit durant vingt années. L'une et l'autre sont des œuvres profondément philosophiques et synthétiques, où les auteurs ont voulu se mettre et se sont mis en effet tout entiers : l'optimisme et le pessimisme de Wagner, son nationalisme, son socialisme, son anarchisme même sont dans *L'Anneau* comme on peut démêler dans *Axel* le pessimisme et le christianisme de Villiers, ses sympathies pour l'occultisme et l'idéalisme, ses rêves de richesse, de

1. Henri Lichtenberger, *Richard Wagner poète et penseur*, pp. 292 et 297.
2. *Axel*, p. 190, ll. 5-7 et 16-25 ; c'est Villiers qui souligne.
3. C'est ici le lieu de rappeler que la forme primitive de *L'Anneau du Niebelung* est la trilogie. C'est toujours par ce terme que Richard Wagner désigne son œuvre, et le terme de tétralogie ne se rencontre qu'une fois sous sa plume. *L'Or du Rhin*, conçu et exécuté en dernier lieu, ne fut ajouté que comme prologue. Il est donc assez vraisemblable que la forme première de *L'Anneau* ait suggéré à Villiers la forme première d'*Axel*, — ajoutant ainsi son influence à celle des *Burgraves*, mentionnée tout à l'heure, et que sa forme définitive (prologue + trilogie) n'ait pas été non plus sans influence sur la forme définitive d'*Axel*, qui est aussi prologue + trilogie.

puissance et d'amour. Durant le long espace de temps nécessité par leur élaboration, les deux œuvres se sont parallèlement transformées dans leur apparence extérieure. *Le Jeune Siegfried* est devenu *La Mort de Siegfried*, puis *La Trilogie*, précédée enfin d'un prologue. De même *Axel*, après avoir été une tragédie en trois parties, a évolué peu à peu vers un poème dramatique en quatre parties où l'auteur, semblable à Gœthe dans *Faust*, a donné libre cours à sa fantaisie, perdant de plus en plus de vue les exigences du théâtre. Une pareille évolution s'est faite dans l'esprit qui animait les deux œuvres. Conçu d'abord par Wagner comme un drame révolutionnaire et optimiste, *L'Anneau du Niebelung* lui apparaît bientôt à lui-même, après la révélation de Schopenhauer en 1854, comme un cycle essentiellement pessimiste. « *L'Anneau* ne racontait pas, comme il le pensait, la disparition du règne de l'Or et l'avènement du règne de l'Amour, mais bien l'abolition du Vouloir-vivre dans l'âme de Wotan : il ne montrait pas seulement l'embrasement du Walhall et la fin des dieux, mais la fin de l'Univers lui-même, qui s'abîme dans le gouffre du néant. » Le drame s'achevait d'abord par un couplet optimiste de Brünnhilde : « La race des dieux a passé comme un souffle, le monde que j'abandonne est désormais sans maître : le trésor de ma science divine, j'en vais faire part à l'Univers. — Ni la richesse, ni l'or, ni la grandeur des dieux; ni maison, ni domaine, ni pompe du rang suprême; ni les liens fallacieux de tristes conventions, ni la rigoureuse loi d'une morale hypocrite : dans la douleur comme dans la joie, seul nous rend bienheureux l'amour. » Ce couplet optimiste s'efface pour faire place à un autre de sens complètement opposé : « Si je ne conduis plus les héros vers la forteresse du Walhall, savez-vous où je vais? Je quitte ce monde du désir; je fuis à jamais ce monde de l'illusion; de l'éternel devenir je ferme derrière moi les portes. Vers le monde bienheureux où cessent le désir et l'illusion, vers le but où s'achemine l'universelle évolution, s'élance aujourd'hui la voyante, affranchie de la nécessité de renaître. Savez-vous comment j'ai pu obtenir la fin bénie de tout ce qui est éternel? Les souffrances profondes d'un amour en deuil m'ont ouvert les yeux : j'ai vu la fin de l'Univers. » (Lichtenberger, pp. 317 et 318.) Enfin, en 1876, au moment où il mettait en musique la *Götterdämmerung*, Wagner supprima ce nouveau couplet, renonçant probablement à imprimer personnellement à son œuvre un sens trop net, et préférant laisser celui-ci se dégager de lui-même, en s'affirmant dans un sens ou dans l'autre, suivant les dispositions du lecteur.

On saisit ainsi un moment où les deux œuvres se sont ressemblé plus étroitement encore; il suffit de rapprocher le couplet pessimiste de Brünnhilde qui termine la tétralogie dans la version française que Villiers connut dès 1865 et le couplet pessimiste qui termine logiquement *Axel*, tout ce qui suit n'étant plus qu'indications scéniques ou réflexions de l'auteur : « Vieille terre, je ne bâtirai pas les palais de mes rêves sur ton sol ingrat; je ne porterai pas de flambeau, je ne

frapperai pas d'ennemi. Puisse la race humaine, désabusée de ses vaines chimères, de ses vains désespoirs et de tous les mensonges qui éblouissent les yeux faits pour s'éteindre — ne consentant plus au jeu de cette morne énigme — oui, puisse-t-elle finir, en s'enfuyant indifférente, à notre exemple, sans t'adresser même un adieu. » (P. 270, l. 9-18.) Et l'on voit du même coup combien plus puissante et plus originale la pensée du poète français, à côté de celle du poète-musicien allemand qui n'offre qu'un reflet de la pensée bouddhique.

Nous ne savons pas exactement quel devait être primitivement le dénouement d'*Axel*. En 1885, il semble avoir été purement pessimiste. En 1886, il est corrigé timidement et superficiellement dans le sens chrétien. En 1889, Villiers tente de remanier plus profondément son drame pour rendre plus solide son dénouement chrétien, puis, impuissant, se résigne à le laisser en l'état.

Il serait bien étrange que des œuvres demeurées si longtemps sur le métier, si profondément modifiées dans leur forme et dans leur esprit, présentassent une certitude, une unité de signification parfaites. Aussi, semblablement, demeurent-elles ambiguës.

« A l'origine, dit M. Lichtenberger, c'était Siegfried qui tenait le premier rôle dans le drame...; à partir de 1851, il cède la première place à Wotan... L'un incarne la joie de vivre, l'autre le désenchantement, le renoncement le plus absolu... Wagner a exposé ces deux conceptions de la vie avec une entière bonne foi et une parfaite impartialité. Visiblement, il a traité ses deux personnages avec la même sympathie, également séduit par son radieux héros et par son dieu souffrant et résigné... Et cette ambiguïté même... est peut-être un des charmes de cette œuvre grandiose et profonde[1]. » (P. 300).

Et voici ce que nous écrivions, en avril 1931, avant d'avoir lu le livre de M. Lichtenberger, à la fin d'une étude sur « le vrai sens d'*Axel* » publiée par la *Grande Revue*: « *Axel* n'est... nullement le drame obscur et incohérent qu'ont dit certains critiques plus pressés de conclure que désireux d'approfondir. Villiers y a exprimé, en rythmes magnifiques, les tendances les plus profondes de son être: sa foi dans l'idéalisme absolu, conduisant au pessimisme absolu, dont le seul aboutissement logique est le suicide. Si une autre tendance, — la foi dans la valeur souveraine du christianisme, — s'y manifeste, il ne faut pas en nier la sincérité, ni se scandaliser de la contradiction. Il faut y voir seulement l'affleurement presque involontaire d'une

1. On peut encore rapprocher de ces lignes le passage suivant du même auteur qui éclaire bien, pensons-nous, la psychologie de Wagner: « Malgré son pessimisme, Wagner n'est nullement, de par son tempérament, un désespéré, un contempteur de la vie. L'instinct optimiste qui le porte à espérer toujours, même quand la partie semble perdue pour lui, à croire de toute son âme qu'il y a pour l'homme une « rédemption » possible, est au moins aussi vivace et aussi naturel chez lui que l'instinct pessimiste qui le pousse à maudire la réalité présente. Sous la pression des circonstances, c'est tantôt l'instinct pessimiste, tantôt l'instinct optimiste qui prend le dessus, et la raison consciente de Wagner, en se portant tout entière soit d'un côté, soit de l'autre, grossit l'amplitude réelle de ces oscillations. »

pensée religieuse qui n'est ni assez faible pour s'effacer, ni assez forte pour s'imposer. L'œuvre peut y perdre en clarté et en unité, mais elle y gagne en pathétique, en valeur humaine, car nous y retrouvons le reflet du conflit douloureux qui déchira pendant toute sa vie l'âme de celui qui ne fut pas seulement un grand et probe écrivain, mais aussi l'un des plus passionnés penseurs de son temps. »

Dès 1865, Villiers put avoir connaissance du texte complet de *L'Anneau du Niebelung*, en traduction française, et il put le méditer à loisir. Mais il est bien probable que l'impulsion définitive fut donnée à son génie par la fréquentation de Wagner et ses exhortations. Les souvenirs fixés par Villiers de ces conversations laissent apercevoir d'une manière assez transparente la probabilité de cette influence[1].

Mais ce serait, croyons-nous, sous-estimer gravement cette sollicitation, que de la borner à des exhortations d'un caractère général. Il convient de faire entrer dans le cadre de ces conversations une autre œuvre que Wagner n'a jamais écrite, dont il n'a laissé qu'une vague ébauche, mais qu'il caressa pendant longtemps avec passion : nous voulons parler du drame des *Vainqueurs*.

Les conditions dans lesquelles ce poème dramatique fut conçu, l'intérêt qu'il inspira à Wagner ont été exposés par l'auteur lui-même dans ses mémoires : « Le livre qui me captiva le plus alors (août 1855, à Zurich) fut *L'Introduction à l'Histoire du Bouddhisme*, par Burnouf; j'y trouvai même matière à un poème dramatique que je n'ai pas perdu de vue, quoique je l'aie à peine ébauché. Un jour, peut-être, le développerai-je. J'ai intitulé cette pièce *Les Vainqueurs*. Elle est basée sur cette simple légende : Une jeune fille de Tschandala est reçue dans le vénérable ordre mendiant de Çakyamouni grâce à son amour épuré et douloureux pour Ananda, le disciple principal de Bouddha. J'ai été amené à choisir ce sujet autant pour sa beauté profonde et sans apprêt que pour le singulier rapport qu'il a avec un procédé musical qui, dans la suite, s'est développé en moi. Les différents avatars de toutes les créatures que rencontre Bouddha sont aussi présents à son esprit que leur incarnation du moment. Cette histoire acquérait donc sa signification par le fait que les souffrances passées des personnages principaux se répercutaient dans leur vie actuelle. Je reconnus tout de suite la possibilité de faire résonner les réminiscences de cette double vie au moyen de la musique, et c'est avec un véritable plaisir que je me suis réservé de composer ce poème un jour. Ainsi, outre mon gigantesque travail des *Niebelungen*, j'avais deux sujets encore qui occupaient vivement mon imagination : *Tristan* et *Les Vainqueurs*. » (*Ma vie*, III, pp. 131-132.)

Ces renseignements sont intéressants. On peut trouver cependant que l'exposé du thème de la pièce est un peu laconique. En voici un plus complet, emprunté à M. Lichtenberger : « ... le sujet est... la

1. *Chez les Passants*, Souvenir (*Œuvres complètes, tome XI*, pp. 97-98).

rédemption par le renoncement. Le héros, Ananda, est passionnément aimé par une jeune fille appartenant à la caste méprisée des Tchandâla, par la belle Prakriti, qui se consume de désir pour lui; mais il résiste à l'amour des sens, grâce à l'appui de Bouddha; il prononce le vœu de chasteté. Et Prakriti, à son tour, est convertie par Bouddha; fille de Brahmane dans une existence antérieure, elle a repoussé par orgueil de caste l'amour du fils d'un roi Tchandâla; pour expier cette faute, elle a dû renaître sous les traits d'une jeune fille Tchandâla et s'est vue condamnée à connaître les tortures d'un amour sans espoir après les avoir infligées à un autre; mais sa passion malheureuse pour Ananda la conduit finalement au salut: elle prononce elle aussi le vœu de chasteté et entre dans la communauté de Bouddha où Ananda la salue comme sa sœur[1]. »

Comment un sujet qui semblait tenir tellement à cœur à Wagner fut-il finalement délaissé par lui? De ces deux projets qui l'occupaient en même temps, — « *Tristan*, la mort par amour, et *Les Vainqueurs*, le renoncement à l'amour[2] », — comment se fait-il que le premier ait reçu immédiatement une éclatante réalisation, tandis que le dernier se trouva définitivement abandonné?

La réponse est simple : le sujet des *Vainqueurs* n'a pas été abandonné, mais transformé, et la date même de cette transformation est connue : « il est aisé de reconnaître dans cette esquisse le sujet même de *Parsifal* sous un déguisement hindou. Remplacez le dogme bouddhiste du *Nirvâna* par le dogme chrétien du renoncement, la communauté de Bouddha par la Confrérie des Chevaliers du Graal, l'ascète Ananda par le *simple au cœur pur*, Parsifal, l'amoureuse Prakriti par Kundry et vous aurez à peu de chose près les traits essentiels du drame de *Parsifal*. Cette substitution s'accomplit dans l'esprit de Wagner au printemps de 1857, tandis qu'il travaillait à *Tristan*, dans une petite propriété aux environs de Zurich que ses amis, les Wesendonck, avaient mise à sa disposition. » (Lichtenberger, p. 443.)

Quant aux esquisses mélodiques préparées par Wagner pour *Les Vainqueurs*, le sort de l'une d'entre elles au moins nous est connu: «... la mélodie conçue pour caractériser Bouddha, le renonciateur, s'épanouit maintenant dans la scène de l'évocation d'Erda lorsque Wotan déclare renoncer au pouvoir en faveur de *l'Éternel Jeune* ». (*Revue Wagnérienne*, p. 271.)

On voit comment ce drame, complètement éclipsé, en apparence, restait présent à l'esprit de Wagner. Il n'avait fait que troquer son décor hindou, trop éloigné des préoccupations habituelles de l'auteur, pour le décor médiéval et germanique où l'esprit du poète

1. « L'esquisse des *Vainqueurs*, datée du 16 mai 1856, a été publiée dans *Entwurfe, Gedanken, Fragmente*, p. 97 et suiv. On trouvera une comparaison du récit de Wagner avec celui de Burnouf dans un article de Heckel, « Bayreuther Blätter », 1891, p. 9 et suiv. » (Lichtenberger, p. 442, n. 2.)

2. Houston Stewart Chamberlain, « Notes chronologiques sur *L'Anneau du Niebelung* » (*Revue Wagnérienne*, 15 juillet 1886, p. 271).

musicien avait coutume de se mouvoir, de même que le pessimisme hindou, qui s'était déjà fait jour dans *Tristan* par des expressions si nettes, continuait à vivre dans ce que Schopenhauer avait emprunté à cette philosophie.

Or le poème de *Parsifal*, « ébauché en 1857 », avait été esquissé avec plus de détails en 1865 sur la demande du roi de Bavière. Il semble difficile que l'exposition de ces deux drames, qui n'en faisaient qu'un, ne soit pas venue, dans les longues causeries de Tribschen, se mêler aux commentaires de *L'Anneau*[1]. La confirmation de cette hypothèse peut être trouvée dans un article de Catulle Mendès, écrit à Tribschen même et paru dans *Le National* du 3 août 1869, sous le titre : « Notes de voyage, II : La maison de Richard Wagner ». On y lit en effet : «... Nous livrant des manuscrits nouveaux, il nous a fait connaître Siegfried, son chef-d'œuvre peut-être, et il nous a parlé d'un *Parcival* (*sic*) qu'il rêve, et surtout (et avec quelle connaissance intime des théologies orientales) d'une magnifique légende bouddhique qui a déjà revêtu dans sa pensée la forme musicale. » Au reste, dès l'année suivante, ce projet, du moins dans ses grandes lignes, n'était plus un secret pour personne, puisqu'on pouvait lire dans *Le Gaulois* du 22 juin, sous la rubrique : « Bruits de coulisse », l'information suivante, non signée : « Richard Wagner travaille en ce moment à la dernière partie de sa grande trilogie intitulée *Götterdämmerung*. Une fois cette œuvre capitale achevée, Wagner écrira encore un grand drame musical dont le héros doit être Bouddha... »

Il est donc certain que Villiers eut connaissance en même temps du sujet des *Vainqueurs* et de celui de *Parsifal*. On peut même observer que, dans ce dernier, le thème du renoncement à l'amour se trouvait rapproché, dans une atmosphère germanique, du thème du renoncement à l'or, et que l'intérêt de Villiers devait se trouver encore renforcé par tout ce que des personnages comme Klingsor et Kundry évoquaient de mystérieux.

Il ne semble donc nullement téméraire de penser que ce fut l'influence personnelle de Richard Wagner, ressentie au cours des deux séjours à Tribschen, qui détermina le groupement et la cristallisation des éléments personnels que nous avons distingués aux origines d'*Axel*. Le développement triomphal de l'œuvre wagnérienne devait naturellement augmenter sa puissance de suggestion. C'est elle, sans doute, qui imposa au drame villiérien sa forme hiératique, quelque peu sybilline, et enfin suggéra à Villiers l'idée, — déjà utilisée en 1880, dans le *Nouveau Monde* — d'accentuer par la musique la force émotive de son œuvre.

E. Drougard.

1. N'est-ce pas un souvenir de *Parsifal* que l'on trouve dans ce curieux passage d'*Axel* : « L'archidiacre redescendant vers elle en tenant le grâl d'or...? (P. 40, l. 8-9.)

# MÉLANGES

## RICHELIEU ET LE « CID »

Le troisième centenaire du *Cid* et l'ouvrage où M. Louis Batiffol [1] a repris une thèse déjà exposée par lui dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1923 ont ramené la curiosité sur les sentiments de Richelieu à l'égard du célèbre chef-d'œuvre et de son auteur. M. Batiffol ne veut pas qu'ils aient été hostiles, que le Cardinal ait fait pression sur l'Académie pour obtenir un jugement plus sévère, ni que Corneille en ait gardé rancune au ministre qui l'avait par ailleurs comblé de bienfaits.

En 1929, j'ai, dans la *Revue de France* (1er février), apporté, avec quelques objections à l'argumentation de l'historien qui me paraissent ne pas moins valoir contre son livre de 1936 que contre son article de 1923, une explication différente d'une attitude qui peut sembler contradictoire.

Richelieu, comme tout le monde, a d'abord été séduit par la beauté, la nouveauté, la supériorité du *Cid* sur toutes les œuvres dramatiques antérieures. Mais il a bientôt changé d'avis, rabattu de son admiration et laissé voir des sentiments dont les motifs sont restés d'autant plus mystérieux que la défaveur de l'ouvrage ne retombait pas sur l'auteur. Les contemporains n'y ont rien compris; ils ont inventé des raisons inadmissibles, que la postérité a trop facilement adoptées. L'histoire, mieux connue, de la situation du théâtre à cette date et de la querelle qui depuis une dizaine d'années mettait aux prises les « réguliers » et les « irréguliers », le public et les connaisseurs ou, comme on disait, la multitude (quelquefois « la canaille ») et les « habiles », nous permet d'y voir plus clair. Le *Cid* faisait le miracle de réunir les suffrages de la foule et des gens cultivés; il a bientôt paru aux « habiles » comme une revanche du théâtre irrégulier. A ce titre il a été l'engagement décisif de la fameuse querelle des Règles, qui ne fut autre chose qu'un épisode de la querelle du théâtre savant et du théâtre

1. *Richelieu et Corneille : la légende de la persécution de l'auteur du « Cid »*. Calmann-Lévy, 1936.

populaire. A ce titre aussi il a contrecarré la politique littéraire de Richelieu.

Les grands esprits trouvent du temps pour tout. Richelieu n'a pas eu seulement pour la littérature et particulièrement pour le théâtre la curiosité distante d'un grand seigneur pour un délassement à la mode. Gagné aux idées du petit groupe de gens de lettres et de théoriciens dont il aimait, en ses moments de détente, écouter les discussions, il a eu véritablement une politique littéraire. Serviteur passionné de la grandeur française, il a cru, avec les quelques centaines de grands seigneurs, de grandes dames, de prélats, de poètes et d'érudits qui s'appliquaient alors aux choses de l'esprit, qu'il y avait un intérêt national à tirer la France du « gothisme » où elle leur semblait encore plongée au regard non seulement de l'Antiquité, mais encore de l'Italie. Comme eux il a cru que le seul moyen de la « débarbariser » était de constituer un public assez large et éclairé pour fournir des lecteurs et des spectateurs à une littérature savante — laquelle ne pouvait exister que dans une soumission absolue aux « Règles ».

Insuffisamment régulière, la tragi-comédie du *Cid* a paru l'occasion, fournie par les jalousies confraternelles, de régler une bonne fois l'éternelle question de la compétence dramatique, de l'enlever définitivement à la « canaille » du parterre et de la réserver à ceux dont le goût épuré garantissait la sûreté du jugement. Voilà pourquoi le Cardinal a voulu que l'Académie jugeât le *Cid*, et que, le jugeant, elle marquât pour quelles raisons il était encore loin de la perfection régulière qu'on admirait et qu'on enviait dans les œuvres « de delà les monts ».

J'aurais mauvaise grâce à reprocher à M. Batiffol d'avoir en 1936 ignoré un article de 1929, ou à lui faire un crime d'avoir en 1923 et encore en 1936 semblé ignorer certaine édition des *Sentimens de l'Académie française sur la Tragi-Comédie du Cid d'après le manuscrit de la main de Chapelain* publiée en 1912 chez Alphonse Picard, où il eût trouvé des précisions qui lui eussent peut-être donné à réfléchir. Mais peut-on ne pas s'étonner que, faisant état, pour établir que Richelieu, bien loin de pousser l'Académie à la sévérité, a réclamé en faveur de Corneille des adoucissements au texte primitif de Chapelain, son rapporteur, des apostilles du Cardinal au manuscrit, il en donne une revue et un commentaire également inexacts ?

M. Batiffol a vu huit apostilles dans un manuscrit qui n'en contient que sept : je viens d'en refaire l'examen à la Bibliothèque Nationale.

L'apostille qu'il cite la septième : *Faut adoucir cet exemple*, n'y est pas.

Celle qu'il cite la huitième : *Bon, mais il fallait y jeter quelques poignées de fleurs*, ne s'y trouve pas davantage. C'est un propos du Cardinal rapporté par Pellisson dans son *Histoire de l'Académie française*. Il ne signifie pas, comme le croit M. Batiffol, que Richelieu ait demandé « qu'on accentue les éloges à faire à Corneille et qu'on

enveloppe les blâmes en y jetant quelques poignées de fleurs ». Il s'agit seulement d'en égayer le style. Et puis M. Batiffol, qui récuse partout ailleurs le témoignage de Pellisson, a-t-il le droit de considérer un propos cité par celui-ci à l'égal d'une apostille mise au manuscrit par ordre et sous les yeux du Cardinal?

Les six apostilles qu'il cite auparavant ne témoignent en rien que Richelieu ait trouvé le texte trop sévère.

La première : *Il faut un exemple*, et la seconde : *Il faut un tempérament* (page 13 du manuscrit), ne se rapportent pas à un jugement du *Cid*, mais à une théorie de la vraisemblance au théâtre sur laquelle Chapelain entend fonder son examen. La troisième : *Faut voir si la pièce le dit*,... etc. (p. 29), vise à préciser un fait concernant Rodrigue (savoir s'il a eu l'intention formelle, avant le duel, de tuer le Comte de Gormas), non pas à contester la critique faite à Chimène en ce passage de sacrifier plus facilement que son amant son devoir à sa passion. La quatrième : *Il ne faut pas dire cela si absolument* (p. 37) ne s'applique qu'à une opinion que Chapelain suppose que Chimène aurait dû avoir du courage de Rodrigue s'il avait renoncé à sa vengeance; elle ne touche en rien le reproche fait en cet endroit à Chimène au sujet du vers 489 de la pièce : « Étant né ce qu'il est souffrir un tel outrage ! » La cinquième : *Faut adoucir cette expression* (p. 58) condamne la formule : « Nous avons jugé nécessaire pour l'*instruction* (souligné par l'apostilleur) du public », que Chapelain a corrigée en « pour la satisfaction du public ». C'est le public, non Corneille, que Richelieu voulait qu'on ménageât.

La sixième (p. 30) : *Bon, mais se pourrait mieux exprimer*, accepte pour le fond un passage où l'auteur du manuscrit déclare :

> Si maintenant on nous allègue pour sa défense que cette passion de Chimène que nous trouvons mal conduite a esté le principal agrement de la Pièce et la chose qui luy a excité le plus d'applaudissemens, nous respondrons que ce n'est pas qu'elle soit bonne considérée comme partie essentielle du sujet et employée dans un Poëme dramatique mais seulement que considérée comme une passion separée et independante de toute autre chose, elle est pleine de tendresses non affectées et capables d'esmouvoir par la beauté de son expression.

Le texte corrigé après d'assez pénibles hésitations de plume est :

> ... nous respondrons que ce n'est pas pour ce qu'elle est bonne mais pour ce qu'elle est heureusement imitée, et que ses puissans mouvemens joints à ses vives et naïves expressions sont bien capables de faire estimer ce qui en effect seroit estimable si c'estoit une pièce separée, independante de ce Poëme et qui ne fust point une partie d'un tout qui ne la peut souffrir. Et enfin nous dirons qu'elle a assés d'esclat et de charmes pour avoir fait oublier les regles à ceux qui ne les sçavent gueres bien ou à qui elles ne son gueres presentes.

Cela n'est-il pas significatif ?

Plus significative encore est la première apostille, celle de la page

5 du manuscrit, dont M. Batiffol n'a jamais dit un mot, ni en 1923 ni en 1936, quoique Pellisson l'ait citée et commentée.

Pour jeter quelques fleurs sur le *Cid* avant d'entrer dans l'examen des critiques de Scudéry, Chapelain rappelait que les querelles littéraires ont toujours été utiles au progrès de l'art. Il citait l'exemple des procès intentés à la *Hierusalem* et au *Pastor Fido* et constatait que la pièce de Corneille avait un destin semblable « sinon en excellence au moins en esclat et en ce qu'elle s'est veue comme eux diversement agitée d'applaudissemens et de blasmes ». Richelieu fit noter en marge : *L'appaludissement et le blasme du Cid n'est qu'entre les doctes et les ignorans, au lieu que les contestations sur les autres pièces ont été entre les gens d'esprit.*

C'était clair. Chapelain se le tint pour dit et supprima le passage, remplacé dans le texte imprimé par deux lignes dont Corneille n'avait plus raison de tirer vanité.

Cette apostille et la correction qu'elle entraîna suffiraient à prouver que Richelieu ne voulait pas que le *Cid* demeurât une victoire du public sur « les maîtres de l'art ».

Cela ressort aussi de la lettre de Chapelain à Bois-Robert du 31 juillet 1637, destinée à être mise sous les yeux de son Éminence. Chapelain y fait valoir avec force et habileté qu'il est prudent de ne pas s'exposer, en condamnant le *Cid* en tout, au reproche odieux de partialité et établit à deux reprises qu'il ne l'a pas traité si favorablement :

> ... vous me feriés une singulière grâce de luy dire qu'estimant ce Poëme défectueux en ses plus essentielles parties, j'ay creu que le moyen de desabuser ceux que ses fausses beautés ont prévenu estoit de tesmoigner qu'en beaucoup de choses non essentielles nous ne le croyons pas repris avec justice... Vous me ferés encore la faveur... de la supplier de considérer que je ne puis avoir tellement excusé le *Cid* dans le cours du jugement que j'en fais, que je ne le ruine beaucoup en montrant et dans ce mesme cours et par mes conclusions que les principales choses qui sont requises à un Poëme dramatique pour estre bon luy manquent.

Cela ressort enfin de la comparaison du texte imprimé à la rédaction d'abord soumise au Cardinal. Sur sept changements de quelque importance, deux balancent l'éloge et le blâme, un est favorable à Corneille, quatre défavorables. Un morceau a été supprimé, page 57, où Chapelain félicitait Scudéry d'avoir fustigé la vanité de Corneille (il ne faut pas oublier dans cette affaire les orgueilleuses déclarations de l'*Excuse à Ariste*); mais il y reprochait aussi, non sans brutalité, à l'auteur des *Observations sur le Cid*, de ne les avoir écrites que par jalousie. Chapelain tombait dans la satire des personnes, qu'il avait promis d'éviter : il biffa et fit bien. Cela ne nous apprend rien sur les sentiments de Richelieu.

L'exorde et la conclusion ont été entièrement refaits. L'exorde a été modifié dans un sens peu favorable au *Cid*; c'est là que l'Acadé-

mie a le plus accordé aux exigences de Richelieu. Le tort fait à Corneille se trouve à peu près compensé par la nouvelle conclusion ; encore dans ses dernières lignes l'imprimé, malgré une addition aimable, n'ose pas, comme le manuscrit, donner au *Cid* « un notable avantage sur le commun des poèmes qui ont paru sur la scène française jusqu'à présent », mais seulement « un rang considérable entre les poèmes français de ce genre qui ont donné le plus de satisfaction ».

Au total, une aggravation légère, mais incontestable. Soutenu par ses collègues, Chapelain a accordé le moins possible ; mais il a dû accorder quelque chose qui n'allait pas dans le sens de l'indulgence.

Ainsi Richelieu a voulu faire établir par une autorité compétente que le *Cid*, insuffisamment régulier, n'était pas l'œuvre de perfection suprême que saluait un public enthousiaste. Au nom d'Aristote, il a voulu que l'Académie travaillât à engager sans retour le théâtre — et Corneille — dans la voie étroite des règles. Ses griefs, tout littéraires, ne s'adressaient qu'à la pièce, et plus encore à ses prôneurs. Ils n'ont pas diminué l'affectueuse estime qu'il garda toujours au poète. Malheureusement le poète, en dépit des bienfaits reçus, ne comprit pas qu'une affection sincère pût se concilier avec ce qui lui paraissait une intolérable persécution. Il céda sur le point des règles, et dédia *Horace* au Cardinal. Mais il ne le pardonna pas au Cardinal, ni à Aristote.

Georges Collas.

# ADDITION A LA CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE ENTRE VOLTAIRE ET L'ÉVÊQUE D'ANNECY

## à propos de ses communions de 1768 et 1769.

On sait que Voltaire, toujours hanté par le désir de revenir à Paris, pensa désarmer l'opposition de Louis XV, en donnant une marque extérieure d'adhésion aux pratiques du catholicisme, et qu'il fit, à Pâques 1768, une communion publique dans son église de Ferney. Le calcul pouvait être juste et faillit réussir, si l'on en croit la *Correspondance* de Grimm : « Il passe pour constant que le roi en a fort bien parlé et que la reine en a montré de la satisfaction[1] ». Mais la satisfaction dura peu, si tant est qu'il y eut satisfaction, quand on apprit à la Cour que Voltaire avait ajouté à cet acte d'édification un véritable sermon à ses vassaux, à l'occasion d'un vol récemment commis[2].

En tout cas, l'évêque d'Annecy, plus strict en matière d'orthodoxie que le roi, manifesta son mécontentement par une lettre adressée à Ferney, et qui fut le début d'une correspondance en règle. L'édition Moland, après celle de Beuchot, a conservé cinq lettres :

De Mgr Biord, du 11 avril 1768, 7234;
De Voltaire, du 15 avril 1768, 7237;
De Mgr Biord, du 25 avril 1768, 7247;
De Voltaire, du 29 avril 1768, 7252;
De Mgr Biord, du 2 mai 1768, 7255.

Le renouvellement, plus scandaleux encore de 1769, provoqua de nouvelles lettres, qui ne figurent pas dans les éditions de Voltaire, mais qui ne sont pas cependant inédites, car elles ont été recueillies dans une rarissime plaquette conservée aux Archives de la Haute-Savoie[3]. Les deux parties s'accusent également d'avoir divulgué cette correspondance de caractère privé. Si Voltaire peut être considéré comme responsable de la publication dans *l'Évangile du Jour* (t. cinquième), les notes de cette édition indiquent évidemment l'origine épiscopale.

C'est une brochure sans lieu ni date, de format 10 × 17, de 32 pages, intitulée, p. 1 :

1. Cité par Desnoiresterres, *Voltaire et la Société au XVIII^e siècle*, t. VII, p. 208 (1^er^ mai 1768).
2. Cf. *Mémoires de Bachaumont*, 16 avril 1768.
3. Δ 199, Sup. Sav.

## CORRESPONDANCE
DE
## MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE
AVEC
## M. DE VOLTAIRE.

Elle comprend les cinq lettres de 1768 : p. 3-7, p. 7-9, p. 10-12, p. 12-14, p. 15-16. Du bas de la page 16 à la page 20, c'est le récit de la communion pascale du 1er avril 1768, avec la profession de foi de Voltaire. Viennent ensuite : p. 21-28, la lettre de Mgr Biord à Voltaire, du 5 mai 1769; — p. 28-30, le mémoire en réponse, adressé de Ferney, le 17 mai, — et p. 30-32, une cinquième et dernière lettre, sans date, « en conséquence du précédent mémoire ».

Les cinq premières lettres, que nous connaissons, n'offrent ici d'intérêt que par quelques notes. Au titre de la « Première Lettre de Mgr l'Évêque de G*** — à M. de Volt*** — du 11 avril 1768 » s'ajoute la note 1, qui n'a d'autre importance que d'affirmer l'autorité de la juridiction : « M. de Volt. demeuroit pour lors à Fernex, Paroisse du Diocèse de Genève ».

La note 2 se réfère à la première phrase : « On dit que vous avez fait vos Pâques », et expose le fait, au point de vue particulier des fidèles.

A l'âge de soixante et quatorze ans, la fantaisie prend à Mr. de Volt. de faire ses Pâques. Le jour de Pâque, selon l'usage, il rendoit le pain béni : Pour donner plus de relief à cette cérémonie, il se réunit sans façon au nombre des vrais fidelles; et, après s'être présenté, comme en passant, au Tribunal de la Pénitence, d'où probablement il sortit comme il y étoit entré[1], on le vit à la Table sacrée recevoir J.-C.; l'Assemblée Sainte frémit d'horreur; chacun fut scandalisé.

Cette démarche de Mr. de Volt. excita le zèle de Mgr l'Évêque de G... Ce Prélat ne pouvoit ni l'approuver, ni la taire. Des avis pleins de douceur, de charité et de délicatesse de sa part rappellent au coupable son devoir : mais ses réponses montrent qu'ils n'ont fait que glisser sur son cœur.

Dans la réponse du 15 avril, cette phrase de Voltaire : « Ce n'est pas assez d'arracher ses vassaux aux horreurs de la pauvreté, d'encourager leurs mariages, de contribuer autant qu'on le peut à leur bonheur temporel, il faut encore les édifier... » provoque la note 3.

C'est sans doute par un motif de zèle et d'édification, que Mr. de Volt. s'est attaché à inonder Genève, ses Environs, la France, la Hollande, etc., de Brochures toutes plus marquées au coin de l'impiété et de l'obscénité.

Cette autre phrase : « Il serait bien extraordinaire qu'un Seigneur de Paroisse ne fît pas dans l'Église qu'il a bâtie, ce que font tous les pré-

1. Voir dans les *Additions au Commentaire* de Wagnière, t. I, p. 171. « Pendant la semaine sainte, un moine étant venu dîner au château, M. de Voltaire lui dit : « Père D***, j'ai envie, pour le bon exemple, de faire mes Pâques dimanche; je pense que vous me donnerez bien l'absolution pour cela. — Très volontiers, répondit le moine, je vous la donne. » Tout fut dit : le prêtre but, mangea, et s'en alla. »

tendus Réformés dans leurs Temples à leur manière... », attire cette riposte :

La vanité de Mr. de Volt. veut se faire honneur d'avoir bâti l'Église de Fernex sa Paroisse : l'on sait qu'il l'avoit fait abattre de sa propre autorité, pour donner plus d'étendue à la vue de son Château ; n'étoit-il pas juste qu'il la fît rétablir ?

Voltaire écrivait aussi : « Je n'ai jamais mérité les calomnies des insectes de la Littérature » ; on lui répond vertement, note 5 :

Passons à Mr. de Volt. ce trait de dépit contre la hardiesse de ses Critiques. Placé au sommet du Parnasse, pouvoit-il présumer qu'on oseroit observer les infidélités des Muses dont il se flatte d'être l'Élève. L'accès de ce Mont sacré n'est permis que l'Encensoir à la main : l'on n'est qu'un insecte, dès qu'on ne veut pas être adulateur.

Il est fort possible qu'il y ait ici une allusion à Nonotte, et à son livre des *Erreurs de Voltaire*. En effet, Voltaire ne manque pas d'accuser l'évêque Biord d'avoir partie liée avec l'ex-jésuite franc-comtois, notamment dans la lettre 7555 à d'Argental, du 23 mai 1769 :

Il s'est joint avec un misérable ex-jésuite, nommé Nonotte, excrément franc-comtois, pour obtenir ce bref dont je vous ai parlé,

et dans la lettre 7556 à d'Alembert, du 24 mai :

Vous savez qu'il écrivit contre moi au roi l'année passée ; mais ce que vous ne savez pas, c'est qu'il écrivit aussi au Pantalon-Rezzonico (Clément XIII), et qu'il employa en même temps la plume d'un ex-jésuite, nommé Nonotte.

Le post-scriptum : « Vous êtes trop instruit pour ignorer qu'en France un Seigneur de Paroisse doit, en rendant le pain béni, instruire ses Vassaux d'un vol commis », attire à Voltaire le rappel d'un souvenir qui lui est particulièrement désagréable.

Le Roi fit mander à M. de Volt. qu'il n'appartient point à un Seigneur de Paroisse d'instruire ses Vassaux dans l'Église, et que rien n'étoit plus déplacé que la remontrance qu'il s'avisa de faire dans celle de Fernex.

C'est une allusion à la lettre envoyée à Voltaire par M. de Saint-Florentin, duc de la Vrillière, le 17 juin 1768, et que Desnoiresterres a retrouvée aux Archives Nationales. Mais, comme l'évêque avait eu la maladresse de publier la correspondance échangée avec Voltaire et avec le Ministre, il devait, à son tour, recevoir un avertissement de Saint-Florentin, le 27 mai 1769, que Desnoiresterres a également publié. Voltaire était tenu très au courant de toutes ses démarches, et il pouvait écrire à son bon ange d'Argental, le 23 mai 1769 :

Il est très faux que le roi lui ait fait répondre, par M. de Saint-Florentin, qu'il ne voulait pas lui accorder la grâce qu'il demandait. Cette grâce était de me chasser du diocèse, de m'arracher aux terres que j'ai défrichées, à l'église que j'ai rebâtie, aux pauvres que je loge et que je nourris. Le roi lui fit écrire qu'il me ferait ordonner de me conformer à ses sages avis ; c'est ainsi que cette lettre fut conçue. L'évêque-maçon a eu l'indiscrétion inconcevable de faire imprimer la lettre de M. de Saint-Florentin.

Dans sa lettre au même, du 7 juillet, il est encore plus précis :

[Le croquant] a eu la bêtise de faire imprimer les lettres qu'il m'avait écrites, et mes réponses. Il a même poussé l'indiscrétion jusqu'à mettre dans le recueil une lettre de M. de Saint-Florentin, sans lui en demander la permission. Il a eu encore la sottise d'intituler cette lettre de façon à choquer le ministre. Je me suis contenté d'envoyer le tout à M. le Comte de Saint-Florentin, sans faire la moindre réponse. Le ministre m'a su très bon gré, et a fort approuvé ma conduite.

*
* *

Les deux dernières lignes de la page 16 commencent la relation de la communion de 1769. Elle contient le billet à Gros, curé de Ferney, 7511, daté du jour des Rameaux, la profession de foi, du 31 mars, la déclaration du 1er avril et la « Copie de l'Acte dans lequel est contenu (*sic*) la Profession de Foi du Sieur de Voltaire » du 15 avril, profession dont les termes avaient été arrêtés par l'évêque, suivant le témoignage, ici probablement véridique, de Wagnière, et que Voltaire s'est toujours défendu, notamment dans le *Commentaire historique*, d'avoir faite effectivement.

Le 5 mai 1769, Mgr Biord adressait à Voltaire une quatrième lettre, plus montée de ton que les trois précédentes, et très inquiétante pour « le Vieux de la Montagne », en ce qu'elle lui imputait très nommément tous les pamphlets irréligieux dont il se défendait d'être l'auteur :

Monsieur,

Vous n'ignorez pas ce que l'on a pensé de votre Communion de l'année dernière. Le Public qui avoit soupçonné d'abord que ce n'étoit qu'un jeu de votre part, en a été toujours plus persuadé, lorsqu'il a appris que vous disiez vous-même que c'étoit une *grimace* qu'il avoit fallu faire pour vous soustraire aux poursuites dont vous étiez menacé; et que dès lors vous aviez été encore moins réservé dans vos discours et vos conversations, où vous ne cessiez de vomir des blasphèmes, et en des termes si grossiers, que ceux mêmes qui vous avoient fréquenté autrefois, convenoient qu'ils ne vous reconnoissoient plus : il en a été également et plus convaincu, lorsque, dès la même époque, il a vu paroître les *Homélies prononcées à Londres*, les *Discours aux Confédérés de Pologne*, le *Discours de l'Empereur Julien*, et plusieurs autres ouvrages semblables, où l'on ne trouve rien moins que les sentimens d'un vrai chrétien, qu'on puisse présumer avoir participé dignement et avec fruit, au plus Saint et au plus Auguste de nos Sacremens.

Je ne parle ici que d'après le Public, qui de toute part s'est expliqué et s'explique encore sur votre compte de la manière que je viens de tracer. A-t-il tort ou raison? Vous pouvez le savoir mieux que personne. Il me semble vous entendre déjà vous récrier de toutes vos forces contre l'imposture et la calomnie : mais, à vous dire le vrai, des protestations contraires aux actes n'ont jamais été de nature à pouvoir détromper un Public attentif à démêler l'apparent d'avec le réel en ceux qu'il observe de plus près, et qu'il croit devoir mieux approfondir.

Quoiqu'il (*sic*) en soit du passé ; pour le coup on doit s'attendre à vous voir

mettre bas pour toujours les armes de l'impiété, avec lesquelles on vous taxe dans tout le monde d'avoir si souvent attaqué la Religion Chrétienne et son divin Auteur. On doit même espérer que dès aprésent vous allez entièrement consacrer vos talens, votre plume et vos veilles à rendre à cette Religion divine l'hommage que vous lui devez à tant de titres. Vous avez encore communié dans le tems des Pâques dernières : vous avez avant la communion fait en présence de plusieurs témoins, une Profession de Foi, qui, suivant ce qu'on m'a assuré, porte expressément que *Vous croyez fermement, etc. (Ici étoit tout au long la Profession de Foi dont l'Acte se trouve ci-devant, page 19.)*

Je ne sais, Monsieur, ce que bien d'autres penseront lorsqu'ils sauront que vous avez fait une Profession de Foi si claire, si précise, et si analogue aux sentimens des vrais Chrétiens : Pour moi, à l'aide d'une certaine Logique dont je n'ai pas encore tout à fait oublié les principes, je n'ai pu m'empêcher de faire ce petit Dilemme, dont je me flatte que vous ne vous choquerez pas. Ou vous croyez sincèrement d'esprit et de cœur ce que vous avez déclaré par cette Profession de Foi, ou vous ne le croyez pas. Si vous le croyez, et si vous l'avez toujours cru, vous avez donc toujours réprouvé, et condamné, et détesté les impiétés, les blasphèmes et tous les sentimens d'irréligion contenus dans l'*Épître à Uranie* et la *Pucelle d'Orléans* ; dans le *Dictionnaire Philosophique* et la *Théologie portative* ; dans l'*Examen important de Milord Bolimbrok*, l'*Évangile de la raison*, la *Rélation du bannissement des Jésuites à la Chine*, et cent autres Ouvrages de la même nature. Vous pouvez donc vous justifier vis-à-vis du Public, et du Monde entier qui vous a attribué cette façon de penser impie et blasphématoire, et une quantité des Ouvrages qui la contiennent. Vous ne devez donc plus vous permettre les amusemens que vous appellez *Bagatelles Littéraires*, et qui donnent une atteinte si visible à la pureté de cette Foi Catholique que vous professez. Vous devez donc en tout et partout vous déclarer pour la Religion Chrétienne et l'Église Romaine ; en prendre la défense dans les occasions ; et ne jamais démentir, en quelqu'Ouvrage que ce soit, la qualité de Chrétien Catholique dont vous vous glorifiez.

Si, au contraire, vous ne croyez pas sincèrement ce que vous avez professé de bouche, et que vos protestations contraires aux sentimens de votre cœur, n'aient été qu'une apparence de Religion, à l'ombre de laquelle vous ayez cherché à en imposer aux Ministres de l'Église, on ne pourra plus donc regarder votre Communion de cette année que comme une nouvelle Scène de la Comédie impie que l'on croira que vous avez commencé de jouer l'année précédente ; le Public ne pourra plus vous envisager que comme un homme sans sentimens, sans honneur, sans probité, qui tâche de couvrir son impiété sous le voile d'une hypocrisie la plus indigne d'un honnête homme. Il sera même autorisé à vous taxer d'être parjure et violateur des engagemens les plus sacrés. Et que faudra-t-il de plus pour annoncer le décri formel de cette Philosophie des prétendus Esprits forts de nos jours, dont les principes vous auront conduit à manquer aussi essentiellement à la bonne foi dans une circonstance où il est le moins permis d'employer la dissimulation et l'artifice ?

Ces conséquences seroient toutes naturelles ; mais je suis bien éloigné de vous en attribuer le principe. Non, il ne me paroît pas croyable qu'un homme aussi éclairé que M. De Voltaire ait eu la foiblesse de trahir ses sentimens, et de vouloir en imposer au Monde par des actes et des protestations marquées au sceau de la duplicité et de la fourberie la plus indigne. Je dois au contraire espérer qu'une conduite soutenue et conforme à vos Déclarations, ne laissera plus aucun lieu de douter de la sincérité de la promesse que vous avez faite, et de l'engagement que vous avez pris de professer la Foi, et de mourir dans la Croyance de l'Église Catholique, Apostolique et Romaine, établie par J.-C., et hors de laquelle vous reconnoissez qu'on ne peut être sauvé.

Il a été sans doute édifiant de vous voir d'abord après la Communion, pro-

tester que vous pardonniez sincèrement à ceux que vous supposez[1] avoir écrit des calomnies contre vous ; il l'auroit été bien plus, si l'on vous avoit vu témoigner avec un humble repentir, et avec les sentimens d'une vive douleur, que vous étiez fâché d'avoir donné lieu aux plaintes que tout le Monde Chrétien ne cesse depuis long-temps de former contre vous, et déclarer positivement que vous condamnez tous les Ouvrages et Écrits qu'il vous a attribués, et tous les Systèmes d'Irréligion, de Déisme, et de Tolérantisme, qui y sont proposés. Et c'est ce que vous aurait prescrit un Ananie sage et éclairé, en vous faisant sentir qu'une Protestation aussi ambigüe, et aussi équivoque que celle que vous avez faite le 31 mars par devant le Notaire Raffoz, n'étoit pas suffisante pour effacer les soupçons du Public qui vous a toujours regardé comme l'Auteur des Ouvrages que j'ai déjà indiqués ci-devant, et imbu des sentimens contraires à la Foi et à la Religion, dont ils sont remplis.

Il vous auroit représenté fortement l'obligation où vous êtes d'édifier le Public, et de réparer les Scandales qu'il a pu prendre au sujet de votre conduite passée, par une assiduité exacte et régulière aux Exercices publics de la Religion, dont vous ne pouvez être dispensé par des indispositions qui ne vous empêchent pas de vaquer aux occupations les plus sérieuses ; par une attention vigilante à faire rendre à Dieu le culte qui lui est dû, et observer les Préceptes de l'Église par toutes les personnes de votre Maison, dont vos discours et vos exemples ont si souvent allarmé la foi et la piété ; et encore par l'exercice journalier des réflexions salutaires, des méditations sérieuses sur les vérités de la Religion, et des prières fréquentes substituées à tous les amusemens d'esprit, auxquels l'appas d'une gloire passagère et frivole a fixé jusqu'ici toute votre attention. Il n'auroit pas manqué d'ailleurs de vous avertir de racheter vos péchés, et de vous faire des trésors dans le Ciel par l'abondance de vos aumônes, répandues sans ostentation dans le sein des Pauvres. *Peccata tua eleemosynis redime, et iniquitates tuas misericordiis Pauperum.*

Peut-être aussi auroit-il cru devoir vous faire sentir que le respect dû au plus grand et au plus Auguste de nos Sacremens, exigeoit que vous différassiez de quelques jours pour aller communier à l'Église, plutôt que de communier dans votre lit, sous prétexte d'une maladie dont la durée étoit fixée à la quinzaine de Pâques. Il auroit même pu vous faire comprendre qu'un certain délai n'étoit rien moins que superflu pour vous préparer à la digne réception de ce Sacrement, dont, suivant l'avis de l'Apôtre, on ne doit s'approcher qu'après les épreuves les plus exactes et les plus sévères.

Ce n'est pas au reste que je veuille approfondir ce qui s'est passé entre vous et votre Confesseur dans le secret de ce Tribunal où il n'appartient qu'au Souverain Juge de pénétrer ; mais je ne devois pas vous dissimuler que ce qui s'est passé à l'extérieur de votre part, m'a paru laisser encore bien des choses à désirer ; et il étoit également de mon devoir, en qualité de Pasteur de votre âme, de vous tracer ce petit plan de conduite, dont l'exécution est nécessaire pour donner à l'œuvre de votre conversion la solidité et l'édification qu'elle doit avoir pour ne courir aucun risque dans une affaire aussi essentielle, et qui doit décider de votre sort éternel.

Si vous avez vu imprimées les Lettres que je vous écrivis l'année dernière, il vous a été facile de reconnaître aux changemens qui y ont été faits, que je n'ai eu aucune part à cette Impression[2]. Je ne cherche point à faire une

1. La supposition n'eût pas été gratuite, mais Voltaire ne suppose pas, il affirme : « Ayant mon Dieu dans ma bouche, je déclare que je pardonne sincèrement à ceux qui ont écrit au Roi des calomnies contre moi, et qui n'ont pas réussi dans leurs mauvais desseins ».

2. L'assertion est contraire à ce que dit Voltaire, et paraît démentie par la lettre de Saint-Florentin.

vaine ostentation de celle que je vous écris maintenant sans autre vue que celle de remplir mon devoir, et de contribuer à votre salut autant qu'il peut dépendre de moi. Et si vous profitez des avis que je n'ai pu me dispenser de vous donner, sans chercher à m'en faire un mérite devant les hommes, je me contenterai de bénir en secret le Dieu des miséricordes, et de lui rendre des actions de grâces de ce qu'il aura daigné exaucer mes vœux, et rendre votre cœur docile aux impressions de sa grâce. Mais si vous veniez à démentir la Profession de Foi que vous avez faite, en continuant de parler et d'écrire contre la Religion avec autant d'impudence que tout le monde croit et assure que vous l'avez fait par le passé, vous sentez assez que je ne pourrois plus alors m'empêcher d'élever la voix de mon côté, pour annoncer à l'Univers entier votre fourberie, vos impostures et votre hypocrisie, qui en manifestant l'indignité des profanations que vous auriez faites de nos plus Saints Mystères, montreroient en même tems toute la bassesse de votre âme et de vos sentimens. Mais non, je ne saurois me persuader que vous vouliez me réduire à une si triste nécessité. Vous dites que vous êtes Chrétien : parlez donc, agissez, et vivez en Chrétien. C'est à quoi je vous invite et vous exhorte; et si un Pasteur animé du zèle le plus vif pour votre salut, ne mérite pas que vous écoutiez sa voix, écoutez au moins celle de J.-C. mort pour le salut de tous les hommes, qui après vous avoir crié depuis si long-tems comme à Saul, *quid me persequeris*, ne laisse pas de vous ouvrir encore son cœur, et les entrailles de sa miséricorde; de vous inviter de revenir à lui; et de vous offrir le pardon de vos fautes passées. Vous devez comprendre combien il vous importe de ne plus perdre aucun moment du temps que vous pouvez encore vous promettre, accablé, comme vous l'êtes, sous le poids des années, et près d'entrer dans la maison de votre éternité. C'est aussi en souhaitant de tout mon cœur que vous y pensiez sérieusement et avec fruit, que je vous renouvelle tous les sentimens de l'affection pastorale et du respect, avec lesquels je ne cesserai jamais d'être...

Voltaire n'avait aucune envie de se soumettre à la pénitence très précise et très détaillée que son pasteur mettait comme condition indispensable à une absolution plénière. Mais il était fort embarrassé pour répondre, ne voulant pas donner une adhésion écrite à la Profession de Foi, et, d'autre part, ne pouvant pas sans danger s'inscrire en faux contre elle. Sa lettre à d'Argental, du 7 juillet 1769 (7586), explique très clairement son embarras et les difficultés de sa situation.

L'énergumène, voyant que je ne répondais pas, et que j'étais bien loin de tomber dans le piège qu'il m'avait tendu si grossièrement, a pris un autre tour beaucoup plus hardi et presque incroyable. Il a fait imprimer une prétendue profession de foi qu'il suppose que j'ai faite par devant notaire, en présence de témoins; et voici comme il raisonnait : « Je sais bien que cet acte peut être aisément convaincu de faux, et que, si on voulait procéder juridiquement, ceux qui l'ont forgé seraient condamnés; mais mon diocésain n'osera jamais faire une telle démarche, et dire qu'il n'a pas fait une profession de foi catholique ». Il se trompe en cela comme en tout le reste, car je pourrais bien dire aux témoins qu'on a fait signer[1] : Je souscris à la profession de foi, je suis bon catholique comme vous; mais je ne souscris pas aux sottises que vous me faites dire dans cette profession de foi, faite en style de Savoyard. Votre acte est un crime de faux, et j'en ai la preuve; l'objet en est respectable, mais le faux est toujours punissable. Qui est coupable d'une

1. C'est ainsi qu'il s'en explique dans son *Commentaire historique*, et dans la lettre (7557) sans date, ni nom de destinataire, qui a été recueillie dans la Correspondance et que Beuchot place arbitrairement vers le 24 mai!

fraude pieuse pourrait l'être également d'une fraude à faire pendre son homme. Mais je me garderai bien de relever cette turpitude; le temps n'est pas propre; il suffit pour le présent que mes amis en soient instruits; un temps viendra où cette imposture sacerdotale sera mise dans tout son jour.

Voltaire ne s'engagera donc point par une réponse personnelle, mais, ayant toujours sous la main quelque prête-nom à gage, il fera présenter un *Mémoire*, dont M. de Mauléon, son cousin, endossera la paternité. Fort probablement aussi pouvons-nous classer dans la même série la lettre, non datée, de Mme Denis, que Beuchot et Moland ont rangée dans les *Mélanges*, qui fait allusion aux lettres de Mgr Biord et plaide en faveur de la charité et de la générosité de son oncle[1]. Pour bien comprendre cette lettre, où Voltaire, sans répondre au fond, se montre goguenard, il faut ne pas oublier qu'à cette date du 17 mai 1769, il est complètement rassuré sur les suites de son équipée; il ne craint plus la lettre de cachet, du côté de la Cour, puisqu'il a su se ménager, sinon la bienveillance, du moins la neutralité de Saint-Florentin, ni la bulle d'excommunication, puisque la mort l'a délivré de Rezzonico et que son cher confrère, le cardinal de Bernis, ambassadeur de France à Rome, le protège de façon toute puissante auprès du cardinal Ganganelli, devenu pape sous le nom de Clément XIV.

MÉMOIRE ADRESSÉ A MGR. L'ÉVÊQUE DE G***,
POUR SERVIR DE RÉPONSE A LA PRÉCÉDENTE LETTRE ÉCRITE
A MR. DE VOLT...

Me trouvant dans le Château de Fernex auprès de Mr. de Voltaire mon Oncle à la mode de Bretagne, qui est très malade depuis deux mois; je lus il y a quelques jours une Lettre de six grandes pages, datée d'Annecy du 5 mai 1769, signée *J. P. Évêque de Genève*. Cette Lettre ne vint point par la Poste, et fut rendue au Château par un homme inconnu. On la confronta avec d'autres Lettres signées du même nom; l'écriture ne parut point semblable : les fautes d'orthographe augmentèrent les soupçons.

Les choses que cette Lettre contient, nous parurent encore moins écrites par un Évêque. Quelque ennemi s'est sans doute servi d'un nom respectable pour outrager un Vieillard mourant.

J'ai envoyé cet écrit à un Conseiller au Parlement de Paris, Neveu comme moi de M. de Voltaire, pour le faire confronter par des Experts avec les véritables lettres de Mr. l'Évêque de Genève. Il n'est pas possible que ce soit lui qui ait écrit à Mr. de Voltaire ces propres mots : *Vous disiez vous-même que c'étoit une Grimace*. Ces expressions basses et ridicules ne peuvent avoir été prononcées par un Membre de l'Académie Française[2].

Il est parlé dans cette lettre de livres infâmes, écrits du style le plus grossier, que Dieu merci, nous ne lisons point ici, et qu'un Évêque ne peut sans

1. T. XXVIII, *Mélanges*, VII, p. 69-70.

2. La raison est sans doute péremptoire; elle vaut surtout pour nous qui avons la Correspondance de cette époque et qui savons comment s'exprimait Voltaire. Il écrivait à Mme du Deffand, le 24 avril 1769 : « Je suis dans un pays où les médecins sont Italiens, et où ils veulent absolument qu'on mange un croûton à certains jours », et à d'Alembert, le 1er mai 1768 : « Il y a des gens qui craignent de manier les araignées, il y en a d'autres qui les avalent ».

doute avoir lus. Il y est parlé des lettres écrites l'année passée par M. l'Évêque de Genève à Mr. le Comte de Saint-Florentin, et des réponses faites par ce Ministre. Voici la manière dont on fait parler M. l'Évêque de Genève : *Si vous avez vu imprimées les lettres que je vous écrivis l'année dernière; il vous a été facile de reconnoître aux changemens qui y ont été faits, que je n'ai eu aucune part à cette impression, etc.*

Il est très vraisemblable que celui qui a publié et osé falsifier les lettres d'un Ministre d'État, d'un Roi de France est celui même qui vient d'écrire sous le nom d'un Évêque respectable. Il est de l'honneur de M. l'Évêque de Genève de découvrir et de dénoncer l'Imposteur, qui a pu abuser à ce point, du nom d'un Ministre d'État, faire imprimer les lettres de ce Ministre sans son aveu, et pousser l'audace jusqu'à les falsifier. Cela sera d'autant plus aisé à M. l'Évêque de Genève, qu'il peut se ressouvenir à qui il a confié les lettres de Mr. le Comte de Saint-Florentin. Il sera encore plus porté à découvrir le Fabricateur secret de tant de calomnies abominables, en lisant les Certificats ci-joints, qui sont authentiques.

J'attends de sa justice et de son humanité, qu'il daignera seconder ma famille, et se joindre à elle pour mettre un frein à la fureur du Calomniateur qui persécute un Vieillard moribond, qui compromet un Prélat de la Sainte Église, et qui falsifie les lettres d'un Ministre du Roi.

Je le supplie de me pardonner, si je ne lui écris pas directement : j'ai cru qu'il valait mieux dresser ce Mémoire, que j'ai l'honneur de lui présenter. J'ai celui d'être avec respect son très humble et très obéissant Serviteur. De M***.

A Fernex ce 17 mai 1769.

En conséquence du précédent Mémoire, l'Évêque de Genève lança une Cinquième lettre, qui n'est point datée.

Monsieur,

Je ne suis point de ces personnes qui après avoir enfanté des Ouvrages de ténèbres, croient pouvoir en imposer au Public qui les leur attribue, en les désavouant avec aussi peu de pudeur que de bonne foi. Véridique comme doit l'être un Évêque et tout honnête homme, je conviens sans difficulté de vous avoir écrit une lettre de six pages le 5 mai 1769; laquelle n'a pas dû vous être remise par un inconnu, à moins que vous ne soyez en coutume de recevoir par des semblables voies celles qui vous sont adressées directement par la Poste.

Les avis salutaires qu'elle contient, ne sont rien moins qu'inutiles à un *Vieillard moribond*, à qui il reste beaucoup à faire et à réparer pour se disposer à paraître au Tribunal de ce Juge Souverain qui sonde le fond des cœurs, et à qui l'on ne sauroit faire illusion par des apparences trompeuses. Je souhaite de tout mon cœur qu'en rendant justice à la pureté des intentions dans lesquelles je vous ai donné ces avis, vous vous appliquiez sérieusement à les mettre en pratique. Vous le devez à votre honneur, aussi bien qu'à la tranquillité de votre conscience; et ce sera le moyen le plus propre à donner du poids à certains certificats qui m'ont été adressés avec un Mémoire daté de Fernex du 17 mai, et signé par un M. de M***[auléon] qui se dit votre Neveu, et que je n'ai pas l'honneur de connoître. Sans relever ce que ce Mémoire renferme dans sa forme et dans son fond de contraire à toutes les bienséances, et aux justes égards qu'un Diocésain doit avoir pour son Évêque; en me taxant d'ailleurs d'avoir parlé de lettres écrites à M. le Comte de Saint Florentin, et de réponses de ce Ministre falsifiées, il roule sur une supposition si évidemment fausse, et démentie par les paroles mêmes soulignées qu'on cite en preuve, que je n'ai pu me persuader qu'il eût été écrit de votre aveu, et à votre nom. J'ai trop de peine de vous attribuer un défaut si

visible de bonne foi et de raisonnement. Cependant pour me régler par rapport à l'usage que j'en dois faire, je me crois dans le cas de vous demander si c'est de votre part ou non, que ce Mémoire, dont je joins ici la copie m'a été envoyé : et c'est sur quoi je me flatte que vous ne me refuserez pas de me répondre d'une manière précise et sans tergiversation, et même sans vétiller sur le défaut d'une Orthographe dont votre usage ne fait encore rien moins qu'une loi générale.

Quoiqu'il (*sic*) en soit, Monsieur, de votre façon d'envisager mes vues et mes démarches, tandis que je verrai la moindre lueur d'espérance de pouvoir encore contribuer à votre véritable et solide bonheur, je ne pourrai m'empêcher de vous exhorter et de vous solliciter vivement de profiter du tems que la miséricorde divine vous accorde encore. Disposé, comme je le suis, à tout sacrifier, et à me sacrifier moi-même pour vous arracher au malheur d'une perte éternelle, je ne cesserai non plus jamais d'être dans les sentiments d'un Pasteur animé du zèle de votre salut le plus pur.

Sauf le point de la publication des lettres, qui reste bien loin d'être élucidé de façon satisfaisante, et pour cause, la réponse de l'Évêque lui conservait le beau rôle, retournait spirituellement à son auteur la supposition d'une falsification de lettre et d'une usurpation de personne, et ne se privait pas même d'une allusion maligne aux prétentions de Voltaire à réformer l'orthographe; prétentions anciennes et dont M^me^ de Graffigny se moque déjà aux temps lointains de Cirey.

La brochure se termine dans une note ainsi rédigée :

Cette dernière lettre est restée sans réponse de la part de Mr. de Volt. qui na (*sic*) plus rien témoigné dès lors, et n'a plus fait de communions à Fernex.

Ce qui nous donne à penser que la publication doit être assez postérieure à l'année 1769. Et ce qui est vrai à la lettre, sans être absolument vrai dans le fond. Il y a en effet une réponse, non pas de Voltaire, mais d'un familier de Ferney. C'est la *Lettre à l'Évêque d'Annecy*, rangée dans les *Mélanges*, après la lettre de M^me^ Denis. Beuchot dit : « Cette *lettre* est de juin 1769. C'est une composition de Voltaire que les éditeurs de Kehl s'étaient bien gardés de mettre dans la *Correspondance*, et qu'ils avaient placée dans les *Mélanges littéraires*. » Moland veut être plus précis et écrit dans une note[1] :

Cette lettre est bien de Voltaire; mais elle fut signée et adressée à l'évêque d'Annecy par M. de Mauléon, qui avait longtemps servi dans le régiment du roi et l'avait commandé en plusieurs occasions. Cet officier était cousin germain de M. de Voltaire. (Addition de Wagnière.) Il est très vraisemblable que Mauléon ait endossé la paternité de ce factum injurieux, bien que les éditions, et même celle de Moland, ne donnent pour signature que trois étoiles. L'indication (Addition de Wagnière) est insuffisamment précise, et demanderait une référence plus détaillée; car malgré une lecture attentive, je n'ai rien trouvé d'approchant, ni dans les *Additions au Commentaire*, ni dans l'*Examen des Mémoires* de Bachaumont. Aussi suis-je fort éloigné de croire que la lettre ait été réellement *adressée à l'Évêque d'Annecy*. Nous savons, et de reste, de quelles inventions, de quelles calomnies, de quelles insultes controuvées est capable Voltaire, lorsqu'il s'estime en droit de répondre à un

1. T. XXVIII. *Mélanges*, t. VII, p. 71.

adversaire; mais autre chose est de déverser ses insolences dans sa correspondance avec d'Argental, d'Alembert, ou Damilaville, autre chose est de traiter en face l'évêque d'Annecy de petit-fils de maçon, crût-on rendre l'offense acceptable en disant qu'il n'avait pas « le mortier liant ».

Plus dégagés de préjugés aristocratiques que M. de Voltaire, nous ne songerions point aujourd'hui à reprocher à un haut dignitaire de l'Église, à un Ministre d'État, ou à tout homme en place la modestie de ses origines; à presque un siècle de distance, Diderot et Dumas fils ont fait entendre leur plaidoyer en faveur du « Fils Naturel », et c'est avec la plus grande réserve que Renan parle de « l'accident de la naissance » de Mgr Dupanloup. Mais de quelque façon que l'on apprécie les questions de noblesse, encore faut-il ne s'avancer que sur des faits réels et constatés. L'origine de Mgr Biord était des plus honorables, même selon les exigences de Voltaire; elles ont été établies par l'excellent érudit Eugène Ritter, dans la *Revue Savoisienne*, de février 1890, d'après l'*Armorial de Savoie* de Foras.

Joseph Biord, notaire ducal à Samoëns, avait épousé Marie de Marignier,

Son fils, Joseph, également notaire, avait épousé Claudine de Thiollaz.

De leur mariage naquit Paul-Joseph, sénateur et président de Savoie,

Jean-Pierre, octobre 1719, notre évêque, mort le 11 mars 1785,

Georges-Marie, notaire à Samoëns,

Deux sœurs mariées à des notaires.

Jean-Pierre Biord, nommé évêque de Genève le 17 mai 1764, reçut de Clément XIII sa bulle d'institution le 9 juillet, et fut sacré à Turin, le 12 août de la même année. Ce n'est donc pas à lui que put être adressée la lettre (3718) du 15 décembre 1758; à cette époque, l'évêque était Deschamps de Chaumont.

* * *

Cette étude sur un point particulier de la *Correspondance* de Voltaire montre assez combien il serait indispensable de revoir les textes et de contrôler les notes, pour débarrasser la biographie voltairienne d'erreurs que répètent les éditeurs, et qui, pour être plusieurs fois répétées, ne deviennent pas des vérités. Souhaitons qu'un érudit consciencieux fasse pour Voltaire ce qu'a fait pour Rousseau M. P.-P. Plan, et que les circonstances permettent à un éditeur, ami des lettres, d'entreprendre ce monument.

E. Meyer.

*P. S.* — Je profite de cette occasion pour signaler à tous les *Voltairiens* une pièce que je n'ai pu retrouver, malgré les recherches entreprises, et qui aurait chance d'exister dans les Archives du Parle-

ment de Bourgogne, à Dijon. C'est un second mémoire pour l'Affaire Decroze; le premier est conservé et a été publié dans les *Mélanges*. Il est signalé dans une lettre du P. Fessy, jésuite, au Président Le Bault, du 25 février 1761 :

« Monsieur, vous avez vu sans doute un Mémoire imprimé, qu'on m'assure être très répandu à Dijon; il est daté du 30 janvier 1761, et signé *Ambroise Decroze père* et *Joseph Decroze fils*, *Vachat procureur*, de présent à Dijon. »

E. M.

# QUESTIONS DE MÉTHODE.

**A propos de Marcel Proust.** *Lettres à Madame et Monsieur Émile Straus, suivies de quelques dédicaces. Correspondance générale de Marcel Proust*, publiée par Suzy Proust-Mante et Paul Brach, t. VI, un vol. in-12, de IX-281 p. Paris, Plon, 1936.

Proust, on le sait, ne datait jamais ou presque jamais ses lettres, d'où l'inextricable confusion de la plupart des recueils qui en ont été jusqu'ici publiés. Certes, plusieurs de ses correspondants : MM. René Blum, Jacques Boulenger et Robert Dreyfus, par exemple, étaient parvenus, en se fondant sur des souvenirs ou des repères personnels, à restituer la date de la plupart des lettres qu'ils avaient reçues de lui ; mais aucun effort systématique n'avait encore été fait dans ce sens par les éditeurs. Par une initiative hardie, Mme Gérard Mante, avec la collaboration de M. Philip Kolb [1], a essayé de classer selon l'ordre chronologique toutes les lettres de Proust à M. et Mme Straus qui constituent le tome VI de la *Correspondance générale*. L'intention était fort louable, nul mieux que nous n'en conviendra [2]. L'exécution l'est beaucoup moins. Mme Mante et M. Kolb ont employé deux méthodes différentes. La première consiste à dater les lettres d'après le timbre postal : solution élégante et simple, pour ne pas dire simpliste. Encore faut-il ne pas se tromper d'enveloppe, comme l'ont fait à l'occasion Mme Mante et M. Kolb, faute d'avoir songé à contrôler par des recoupements appropriés des apparences parfois spécieuses. La seconde consiste à dater les lettres en se fondant, non point sur des indices extérieurs, mais sur les allusions que le texte même peut renfermer à des faits datables : technique plus délicate et plus complexe, plus sûre aussi. Mais il faut savoir reconnaître les bonnes pistes, et les suivre jusqu'au bout ; or Mme Mante et M. Kolb semblent avoir plus d'une fois manqué de flair ou de persévérance. Ils se sont d'ailleurs presque toujours abstenus de justifier leurs hypothèses.

Trop souvent, ils se sont contentés des approximations les plus insuffisantes. La lettre XXI (pp. 27-31), datée « Vendredi [vers avril-mai 1905] », peut être très exactement datée « Vendredi [28 avril 1905] » : allusions à une conférence de Montesquiou (Vendredi-Saint 21 avril 1905) et à un récent article sur Primoli (cf. *Écho de Paris*, 23 avril

1. Alors titulaire d'une bourse d'études à Paris, qui lui avait été accordée sur la recommandation du Département de français de l'Université de Chicago, M. Kolb se réclame aujourd'hui de l'Université Harvard.

2. Cf. nos « Fondements d'une chronologie proustienne », *Modern Philology*, novembre 1936.

1905). La lettre XXIX (pp. 47-52), datée « [Vers juillet 1906] », peut être très précisément datée « [Nuit du samedi 21 au dimanche 22 juillet 1906] » : allusions au discours prononcé par un commandant de corps d'armée (cf. *Débats*, 21 juillet 1906), et à la prise d'armes à l'École Militaire pour la décoration de Dreyfus (cf. *Débats*, 22 juillet 1906). La lettre XXXVII (pp. 64-68), datée « [Versailles, fin 1906] », peut être datée plus exactement « [Versailles, peu après 24 octobre 1906] » : allusion au nouveau cabinet (cf. *Figaro*, 24 octobre 1906) ; et fut probablement écrite aux environs de la Toussaint : allusion aux chrysanthèmes. La lettre XLIV (pp. 85-89), datée « Lundi [fin septembre-octobre 1907] », peut être vraisemblablement datée « Lundi [7 octobre 1907] » : allusion à l'affaire Edwards-Wiener (cf. *Figaro*, 5 octobre 1907). La lettre XLVIII (pp. 95-96), datée « [Janvier 1908] », peut être plus précisément datée « [Après vendredi 10 janvier 1908] » : allusion à l'article de A... sur le testament de M^me^ de Rothschild (cf. *Figaro*, 10 janvier 1908). La lettre L (pp. 98-99), datée « [1908] », peut être plus exactement datée « [Après vendredi 5 juin 1908] » : nouvelle de la candidature de S... à l'Académie française (cf. *Débats*, 6 juin 1908). La lettre LI (pp. 99-102), datée « Lundi soir [1908] », peut être plausiblement datée « Lundi soir [8 ou 15 juin 1908] » : nouvelle allusion à la candidature de S... et remerciements pour des renseignements fournis par Reinach. La lettre LII (pp. 102-103), datée « [1908] », peut être très exactement datée « [Nuit de lundi 22 à mardi 23 juin 1908] » : allusion à la soirée Murat et au ballet en répétition chez les Rothschild (cf. *Figaro*, 24, 25 juin 1908). La lettre LXIV (pp. 123-125), datée sans plus « Dimanche », peut être très précisément datée « [Nuit de dimanche 24 à lundi 25 avril 1910] » : allusion aux premiers résultats des élections appris dans la soirée (cf. *Figaro*, 25 avril 1910). La lettre LXXII (pp. 139-144), datée « [Automne 1912] », peut être très vraisemblablement datée « [Dimanche soir 10 novembre 1912] » : allusion à une récente interview d'Hervieu (cf. *Figaro*, 26 octobre 1912) ; allusions au brouillard et à la représentation de *Gwendoline* le lendemain soir à l'Opéra (cf. *Figaro*, 10 et 11 novembre 1912). La lettre CVI (pp. 200-201), datée « [Printemps 1918] », peut être datée plus exactement « [Avant mercredi 27 mars 1918] » : allusion au prochain départ de M^me^ Straus pour Saint-Germain (cf. *Figaro*, 27 mars 1918). La lettre CXX (pp. 231-233), datée simplement « [1920] », est nécessairement postérieure au 30 janvier 1920 : allusion aux récentes fiançailles de Pierre de Polignac avec M^lle^ de Valentinois (cf. *Figaro*, 30 janvier 1920) ; et au 15 mars 1920 : date de la lettre de M^me^ Straus (pp. 268-269) à laquelle Proust répond. La lettre CXXII (pp. 235-236), datée « [Antérieure au 23 octobre 1920] », peut être plus précisement datée » [Entre 18 et 22 octobre 1920] » : allusions à un article de Daudet paru une dizaine de jours auparavant (cf. *Action française*, 8 octobre 1920), et à la prochaine publication de *Guermantes* (en vente le 22 octobre).

Mais à ces regrettables insuffisances, Mme Mante et M. Kolb ont ajouté des erreurs inadmissibles. La lettre LVI (pp. 109-111), datée sans justification « [Versailles, 27 (?) octobre 1908] », peut être datée à coup sûr « [Paris, après jeudi 6 mai 1909] » : allusion à l'exposition des *Nymphéas* chez Durand-Ruel, qui, annoncée et ajournée chaque saison depuis six ans, eut enfin lieu du 6 mai au 5 juin 1909 (cf. *Chronique des Arts*, 8 et 15 mai 1909 ; et *Figaro*, 7 mai 1909). La lettre LVII (pp. 111-114), datée arbitrairement « [Cabourg, été 1909] », doit incontestablement être datée « [Cabourg, après dimanche 25 août 1912] » : allusion à deux accidents d'automobile survenus près de Cabourg (dimanche 11 août 1912 sur la route de Caen à Dives, et dimanche 25 août 1912 à Houlgate). Il découle de cette correction que les lettres LX (pp. 118-119) et LXI (pp. 119-121), datées non moins arbitrairement « [Cabourg, été 1909] », mais sans aucun doute postérieures à la lettre LVII, doivent être datées l'une et l'autre de la fin de l'été 1912. La lettre LVIII (pp. 114-115), datée « [Cabourg, été 1909] », doit être placée après et non avant la lettre LIX (pp. 115-118), comme suffit à le montrer un examen attentif du texte. La lettre LXIII (pp. 121-123), datée « [26 avril 1910] » sur la foi du timbre postal, ne peut manifestement pas avoir été écrite à cette date : Proust s'y défend en effet d'oublier Mme Straus : or, nous l'avons montré plus haut, il lui avait écrit dans la nuit du dimanche 24 au lundi 25 avril 1910 une longue lettre à propos des élections (LXIV, pp. 123-125) ; en fait, la lettre LXIII est d'environ trois ans postérieure à l'enveloppe dans laquelle Mme Mante et M. Kolb ont cru devoir la placer, et doit être datée « [Vers première quinzaine de mars 1913] » : allusions aux ennuis de l'auteur, à son désir de Florence, à son départ manqué pour Valmont (cf. lettres à René Blum des 24 février et 15 mars 1913, *Comment parut « Du côté de chez Swann »*, pp. 46-48 et 50-55 ; et *Figaro*, 25 mars 1913). Il s'ensuit que la lettre LXXXVI (p. 164), que les éditeurs n'ont point datée, doit sans doute être considérée comme servant de post-scriptum à la lettre LXIII : allusion à l'éditeur que Proust a à peu près trouvé. La lettre LXXIV (pp. 145-146), datée « [Novembre (?) 1912] » sur la foi d'une allusion à une déclaration de guerre de l'Autriche au Monténégro, que Mme Mante et M. Kolb placent le 30 octobre 1912 et qui avait jusqu'ici échappé aux historiens, doit être datée très exactement « [Mardi 29 avril 1913] » : date à laquelle les journaux annoncent comme imminents l'envoi d'un ultimatum de l'Autriche au Monténégro et l'ouverture des hostilités (cf. notamment *Figaro*, 29 avril 1912), tandis que dès le 30 les nouvelles deviennent plus rassurantes. Il découle de cette correction que la lettre LXXIII (p. 145), qui précède manifestement de peu la lettre LXXIV, doit être datée « [Peu avant mardi 29 avril 1913] », et non pas « [Automne 1912] » : l'allusion aux cerises et aux fraises aurait d'ailleurs pu le suggérer aux éditeurs. La lettre LXXXIV (pp. 161-163), datée arbitrairement « [Janvier 1913] », est postérieure au 7 février 1913 : allusion à *Servir*

(cf. *Figaro*, 7 février 1913) ; et peut vraisemblablement être datée « [Vers mercredi 12 février 1913] » : allusion à la centième de *La Gifle* [à l'Académie], c'est-à-dire de *L'Habit vert*. La lettre VII à M. Straus (pp. 251-252), que Mme Mante et M. Kolb ne datent pas, mais placent entre une lettre de 1915 et une lettre de 1918, doit nécessairement être datée « [Vers mars 1914] » : allusions aux offres que Proust a reçues de divers éditeurs et dont il n'a pas encore parlé à Grasset (cf. lettre à B. Grasset, que nous datons « Samedi [28 mars ou 4 avril 1914] », *Comment parut*, pp. 150-157 et 113-115). La lettre LXXXIX (pp. 168-170), datée « [Juin-juillet 1914] », doit apparemment être datée « [Fin 1916-début 1917] » : allusion au *Paul Hervieu* de Claude Ferval (composé à Arcachon en octobre 1916). La lettre XCV (pp. 176-180), datée « [11 octobre 1917] » sur la foi du timbre postal, doit être plus correctement datée « [Après samedi 9 mars 1918] », autant qu'on en peut juger d'après un texte tronqué : allusions au froid et à la récente alerte de gothas : le seul raid de 1917 s'était en effet produit dans la nuit du 27 au 28 juillet, et il ne saurait s'agir ici ni de l'alerte du 30 au 31 janvier, dont Proust a déjà parlé dans la lettre CIII (voir ci-dessous), ni de l'alerte du 11 au 12 mars, pendant laquelle les avions du camp retranché ne sortirent pas ; il ne peut donc être question que de l'alerte de la nuit du vendredi 8 au samedi 9 mars 1918, au cours de laquelle une soixantaine d'avions patrouillèrent au-dessus de Paris. La lettre XCVII (pp. 182-184), datée « [Mardi 18 (?) décembre 1917] », nous semble pouvoir être plus plausiblement datée « [Mardi 25 décembre 1917] » : incontestablement écrite un mardi, elle suit, mais après un certain intervalle, la lettre XCVI (datée « [Dimanche 16 décembre (?) 1917] » sans doute d'après l'allusion à la neige) ; et la date que nous suggérons s'accorde parfaitement avec celle que nous proposons pour la lettre XCIX. Cette dernière (pp. 187-189), datée « [Fin 1917] », doit être plus exactement datée « [Samedi 29 décembre 1917] » : allusion à une sortie de Proust le jeudi [27] (cf. lettre XCVII, sortie projetée pour le jeudi), et annonce d'une visite qu'il essaiera de faire à Mme Straus le lundi [31] pour lui présenter ses vœux de nouvel an. La lettre XCVIII (pp. 184-187), datée sans explication « [Fin 1917] », nous paraît devoir être plus correctement datée « [Début 1918] » : en effet, en dépit de la difficulté que semble présenter l'allusion à la remise, les allusions à l'opération subie par une amie et au mieux qui s'en est suivi, ainsi que les allusions aux lettres à écrire au Bon Marché et à la Place Clichy à propos des tapis, indiquent que cette lettre doit se placer après et non avant la lettre XCIX du [Samedi 29 décembre 1917], et peut être considérée comme à peu près contemporaine de la lettre XVI à Walter Berry (*Correspondance*, V, 36-38) datée du 6 janvier [1918] (cf. aussi lettre XV au même, *ibid.*, pp. 33-35, que nous datons « [Jeudi 3 - vendredi 4 janvier 1918] »). La lettre C (pp. 189-190), datée « Lundi [début 1918] », doit être plus correctement datée « Lundi [début 1914] » : allusions aux épreuves du second

volume, que Proust n'a pas le courage de revoir (évidemment le reliquat des placards tirés chez Grasset en 1913) ; et allusion au théâtrophone, dont Proust n'aurait pu faire usage pendant la guerre, puisqu'il n'avait plus le téléphone. La lettre CI (pp. 190-191), datée « [Début 1918] », doit s'insérer entre la lettre XCVIII et la lettre CIII : allusions aux meubles remontés de la remise maintenant occupée par des Canadiens, à la mauvaise santé de Mme Straus, et à la grippe tenace de M. Straus. La lettre CIII (pp. 194-198), datée simplement « [Vers printemps 1918] », mais placée après la lettre CII datée « [31 mai 1918] » d'après le timbre postal, suit la lettre CI et doit être plus correctement datée « [Peu après jeudi 31 janvier 1918] » : allusions à la trachéite de M. Straus et à un récent raid de gothas au cours duquel une bombe est tombée rue d'Athènes (les deux seules bombes de gothas tombées rue d'Athènes y tombèrent ensemble dans la nuit du mercredi 30 au jeudi 31 janvier 1918). Les lettres CIV (pp. 198-199) et CV (pp. 199-200), datées l'une et l'autre « [Printemps 1918] », mais placées après la lettre CII du 31 mai 1918, doivent être plus correctement datées « [Avant mercredi 27 mars 1918] » et placées avant la lettre CII ; d'autre part, l'examen du texte montre qu'elles doivent se placer après et non avant la lettre CVI, que nous avons datée « [Avant mercredi 27 mars 1918] » (voir ci-dessus). La lettre CXIV (pp. 221-223), datée « [Vers novembre 1918] », doit se placer avant et non après la lettre CXIII (pp. 219-220) : allusion à un mot que Proust va écrire à M. Sibilat pour le prier de venir le samedi ; elle suit de près la lettre CXI écrite le lundi soir 11 novembre : allusion au caractère shakespearien de l'effondrement allemand ; et, écrite un mercredi soir, elle doit être datée « [Mercredi soir 13 novembre 1918] » : nouvelle de l'assassinat du Kronprinz par ses soldats (cf. *Figaro*, 13 novembre 1918; la nouvelle fut démentie dès le lendemain : cf. *Figaro*, 14 novembre 1918); et allusion au discours de Wilson au Congrès (cf. *Figaro*, 13 novembre 1918). La lettre VIII à M. Straus (pp. 252-254), datée « [Mardi, novembre 1918] », suit non pas la lettre CXI, mais bien la lettre CXIV : allusion au pneumatique envoyé le mardi [12] ou le mercredi [13] à M. Sibilat pour le prier de venir le samedi [16], et à la vaine attente de Proust ce samedi-là ; elle peut donc vraisemblablement être datée « [Mardi 19 novembre 1918] ». La lettre CXIII (pp. 219-220), datée « [Novembre 1918] », doit s'insérer entre la lettre VIII à M. Straus et la lettre CXII à Mme Straus : allusions aux souffrances de Mme Straus, aux coups de téléphone de Céleste, à la lettre reçue à l'instant de M. Sibilat et qui ne répond pas à la lettre de Proust (du mercredi 13), idée de faire examiner les meubles par quelqu'un d'autre pour ne pas déranger M. Sibilat. La lettre CXII (pp. 216-219), datée « [Novembre 1918] », doit se placer après et non avant la lettre CXIII : remerciements pour une démarche faite par Mme Straus en dépit de sa maladie, récit de la visite d'un envoyé de M. Sibilat (suggérée dans

la lettre CXIII), vœux de prompt rétablissement pour M. et Mme Straus, pressentiment d'une maladie prochaine. La lettre CXV (pp. 223-224), datée « [Vers novembre 1918] », doit plus vraisemblablement être datée « [Décembre 1918] » : allusions aux difficultés avec les imprimeurs (cf. lettre à G. Gallimard, *Lettres à la N. R. F.*, pp. 114-117, que nous datons du début de 1919), et à un grand dîner dont Proust rentre abruti (cf. peut-être lettre XXII à Walter Berry, *Correspondance*, V, 45-47, que nous datons « [Nuit de vendredi 20 à samedi 21 décembre 1918] », et lettre XXIII au même, *ibid.*, pp. 48-49, datée « 2 janvier 1919 »). La lettre CXVI (p. 225), datée « [Novembre-décembre 1918] », doit plus vraisemblablement être datée « [Janvier 1919] » : allusion à une forte laryngite que Proust vient d'avoir (cf. lettre XXIII à Walter Berry, citée ci-dessus) ; elle doit précéder de peu la lettre CXVII : envoi à Mme Straus d'une nouvelle rédaction adoucie du pastiche de Saint-Simon, que, dans la lettre CXVII, l'auteur la remerciera d'agréer. La lettre CXVII (pp. 225-228), datée « Samedi [novembre-décembre 1918] », est nécessairement postérieure à la lettre VI à Walter Berry (*Correspondance*, V, 17-20) : allusion aux meubles déjà envoyés par Proust à la Chambre de Commerce américaine ; or ladite lettre à Walter Berry ne saurait être antérieure au mardi 21 janvier 1919 : allusion aux représentations du *Marchand de Venise* avec Gémier (répétition générale au Théâtre-Antoine le 21 janvier 1919) ; la lettre en question semble par ailleurs à peu près contemporaine de la lettre LX à Robert Dreyfus datée par ce dernier « [26 janvier 1919] » (*Correspondance*, IV, 265-266), et pourrait plausiblement être datée « Samedi [25 janvier 1919] ». La lettre CXXI (pp. 233-235), datée « [20 avril 1920] » sur la foi du timbre postal, doit indiscutablement être datée « [Nuit de mardi 4 à mercredi 5 mai 1920] » : allusion à une représentation de gala de *Shéhérazade*, à laquelle Proust vient d'assister et où il a vu M. d'Haussonville (cf. *Figaro*, 5 mai 1920)[1].

Il serait cruel d'insister. Certes, il ne nous appartient pas de déterminer, dans cette entreprise, la part de Mme Mante et celle de M. Kolb ; cependant, nous croyons avoir de bonnes raisons de supposer que c'est à ce dernier que revient plus particulièrement le « mérite » de la tentative de classement fondée sur l'étude des allusions contenues dans le texte. C'est nous-même, en effet, qui l'avons imprudemment initié à cette technique. Mais M. Kolb, lorsqu'il s'est mis au service de Mme Mante, a sans doute oublié de l'avertir que « son » sujet de dissertation faisait partie de mon programme de recherches à l'Université de Chicago et ne lui avait été assigné qu'en vue d'un travail scolaire à poursuivre sous ma direction et ma responsabilité dans le cadre du Département de français ; il a probable-

1. Nous nous excusons d'avoir dû donner ici une forme aussi schématique et aussi monotone à nos démonstrations, que nous nous réservons de reprendre, avec toutes preuves à l'appui, dans nos « Problèmes de chronologie proustienne ».

ment négligé d'ajouter que la méthode qu'il employait ne lui appartenait pas et lui avait été communiquée par moi à titre strictement confidentiel et à la condition expresse qu'il ne la divulguerait pas avant la publication des articles que je préparais sur la chronologie des lettres susceptibles d'éclairer la genèse de *Swann*; et il s'est vraisemblablement gardé d'avouer qu'une bonne partie des matériaux qu'il avait emmagasinés dans ses « impressionnantes boîtes de fiches » lui avait été apportée par moi, au cours d'innombrables séances de direction de travaux, pour corriger ses erreurs ou combler ses lacunes. En fait, par une curieuse coïncidence, je retrouve dans les notes des *Lettres à M^me^ Straus* plusieurs des dates-repères que j'avais indiquées à M. Kolb : date de la générale du *Martyre de Saint-Sébastien*, qui a servi à dater la lettre LXVI; date de la générale de *Kismet*, qui a servi à dater les lettres LXXV, LXXVI, LXXVII, LXXVIII et LXXIX; date de la mort d'Alfred Agostinelli, qui a servi à dater les lettres LXXXVIII et LXXXIX à M^me^ Straus, et I, II, III et IV à M. Straus. Certaines m'avaient coûté de patientes enquêtes (mort d'Agostinelli); d'autres, à vrai dire, étaient plus immédiatement accessibles. Mais, par une non moins curieuse coïncidence, il apparaît que M^me^ Mante et M. Kolb n'ont pas réussi à découvrir nombre d'autres dates, bien évidentes parfois, que je suis navré de n'avoir pas eu l'occasion d'indiquer aussi à M. Kolb : par exemple, date de la décoration de Dreyfus en 1906, de la candidature S... en 1908, de l'exposition des *Nymphéas* en 1909, des élections législatives en 1910, des accidents d'auto près de Cabourg en 1912, de la générale de *Servir* et de la tension austro-monténégrine en 1913, des raids de gothas et de la nouvelle de l'assassinat du Kronprinz en 1918, de la représentation de *Shéhérazade* à l'Opéra en 1920. Et j'en passe.

Notre fidèle disciple n'a donc pas apporté moins de sagacité à exploiter que de délicatesse à emprunter une méthode qu'il avait trouvée pratique. Sans doute crut-il nous faire, en se l'appropriant, beaucoup d'honneur. Qu'il nous soit permis de le remercier comme il le mérite; mais aussi de lui donner un ultime conseil : méditer les règles cartésiennes, et cesser de croire que, l'érudition, c'est les idées des autres.

ROBERT VIGNERON.

# COMPTES RENDUS

L.-A. Bergounioux, **Du Quercy en Cornouaille, Guillaume du Buys** (1520?-1594); poète satirique du XVI^e^ siècle. Un vol. in-8° de XIV-241 p. Paris, Picard, 1936.

Cette monographie est intéressante à plus d'un égard : étudiant l'œuvre d'un poète peu connu, elle se joint à celles qui, parues depuis une quinzaine d'années, du *Marot* de M. Villey au *Desportes* de M. Lavaud, de la *L. Labbé* de miss O'Connor au *Jamyn* de M^me^ Graur complètent peu à peu la galerie de portraits inaugurés il y a une quarantaine d'années par M. Vianey et M. Chamard; retraçant la vie d'un « Français moyen » du XVI^e^ siècle, elle nous fait pénétrer dans la vie provinciale française au temps de la Ligue. L'étude de M. Bergounioux est solide : il a su exploiter et grouper habilement les documents assez rares qu'il pouvait utiliser, et il étudie impartialement l'œuvre oubliée de G. du Buys. Il suit le poète, pas à pas, de Cahors à Toulouse, de Toulouse à Rome, de Rome à Quimper; il le montre basochien et lauréat des jeux floraux, ami d'Olivier de Magny, secrétaire, à Rome, du diplomate Etienne Boucher, enfin chanoine de Quimper et partisan de la Ligue; il arrive ainsi à retracer avec une suffisante précision la vie à peu près inconnue du poète. Peut-être cède-t-il un peu au désir d'étoffer un sujet malgré tout assez maigre? Sa biographie, par endroits, n'est pas sans longueurs et aurait, semble-t-il, gagné à être allégée de développements sur les protecteurs et les amis de Du Buys ou sur les événements de l'histoire générale. Même s'agissant de raconter la vie du poète à Rome ou de décrire ses amitiés littéraires en Bretagne, il n'était pas utile de résumer la politique d'Henri II et des Guise, ou de multiplier les indications généalogiques sur les Bretons avec lesquels du Buys se lia.

Étudiant l'œuvre poétique de Du Buys, M. Bergounioux en dégage exactement les caractères : œuvre de transition, elle tient, par certains côtés, à l'école de Marot et à la Rhétorique, par d'autres à la Pléiade; sur plus d'un point, enfin, elle marque, comme celle de Vauquelin de la Fresnaye ou de Régnier, des tendances nouvelles. Chez du Buys, comme chez ses contemporains, on voit en effet naître la poésie didactique, la satire morale ou politique. Le critique montre sans les exagérer les qualités réelles de l'œuvre qu'il analyse; la poésie s'achemine pas à pas vers le classicisme, à l'heure où du Vair et Montaigne orientent définitivement les tendances de la prose. Il a manqué à du Buys le sens de l'art : fécond, prolixe, trop habile utilisateur des procédés du style oratoire, il atteint rarement une forme drue, sonore, expressive; il y parvient quelquefois, surtout dans ses sonnets. On aimerait que M. Bergounioux ait fait une place plus abondante aux citations : c'était pour lui un moyen de faire connaître un poète oublié. Malgré de menues maladresses dans les notes et l'appareil bibliographique, cette étude, conduite selon une sûre méthode, remet à sa place un de ces écrivains de second plan dont l'œuvre permet de mieux juger de celle des maîtres du chœur.

P. Jourda.

Eduard von Jan, **Die Landschaft des französischen Menschen.** Un vol. in-12 de 82 p. Weimar, H. Böhlaus, 1935.

*Le paysage de l'homme français*, ou, pour mieux parler, *du Français*; grand titre, et un peu ambitieux, pour un assez mince volume. D'autant plus que la peinture y marche de pair avec la littérature (ce qui nous vaut le plaisir de regarder quatre belles héliogravures). Comment le Français concevait le paysage dans l'œuvre d'art au Moyen Age (treize pages), à la Renaissance (douze pages), au XVII[e] (vingt pages) et au XVIII[e] siècle (trente-quatre pages; l'ouvrage s'arrête au seuil du XIX[e] siècle), voilà ce que l'auteur essaie de déterminer. Il ne peut le faire en si peu d'espace qu'en se bornant à quelques noms d'écrivains, à quelques exemples qu'il juge significatifs et probants. Pourtant sa bibliographie — non celle qu'il insère dans sa préface, mais celle qui se trouve disséminée dans ses notes — est copieuse, marque un effort prolongé pour se tenir au courant de ce qui a été écrit sur ce sujet, et pourrait servir de piédestal à une statue de dimensions plus imposantes. Tandis que d'autres étirent en gros in-octavo un mince filet de connaissances souvent d'acquisition récente, M. von Jan, qui enseigne avec distinction notre littérature à l'Université de Leipzig, a voulu se borner à dégager de lectures qui paraissent abondantes un certain nombre d'aperçus, de conclusions, qui offrent une valeur inégale, souvent assez grande.

Le problème est net, et je voudrais que l'auteur l'eût posé dès le début avec plus de netteté. Il ne s'agit pas de savoir comment, à diverses époques, les Français, ou du moins un certain nombre d'entre eux, ont éprouvé ce qu'on appelle traditionnellement le *sentiment de la nature*; notion extrêmement complexe, où entrent les éléments les plus divers, depuis l'état de santé physique jusqu'aux conceptions panthéistiques de l'univers, et qui se manifeste aussi par les expressions les plus diverses, du sonnet précieux au roman paysan, de l'enluminure d'un missel à la fresque décorative, d'une ronde enfantine à la Symphonie pastorale, du bouquet de Mimi Pinson aux terrasses de Le Nôtre, du jardin d'Auteuil aux rives du Meschacébé, et de l' « utile rêverie » de Boileau à l'extase de Jean-Jacques. Il s'agit seulement de noter les principales manières dont les hommes qui peignent, écrivent, ou dessinent des jardins, ont conçu le paysage comme élément de leur travail : accessoire ou essentiel, toile de fond, cadre, centre ou objet même de l'œuvre d'art. Le paysage : c'est-à-dire la reproduction, transformée ou stylisée, ou l'imitation, ou l'évocation, suivant les conditions de chaque art, d'une partie de la nature extérieure à l'homme. Ce programme ainsi limité permet d'atteindre des résultats plus précis, et d'un grand intérêt pour l'histoire des sentiments et des idées aussi bien que pour celle de l'art d'écrire. Je me propose de publier prochainement le résumé des résultats auxquels m'ont conduit trente ans de recherches sur la notation de la nature extérieure dans la littérature ouest-européenne du XVIII[e] siècle; le « paysage écrit » reste l'essentiel et le centre de ces études.

Faute de compétence, je ne dis rien des vues intéressantes de M. von Jan sur la littérature du Moyen Age. A noter seulement que, pour lui, dès le XII[e] et le XIII[e] siècle, « entre l'œil et le paysage s'interpose le voile du savoir traditionnel et appris » chez les clercs, les seuls qui dans leur poésie latine donnent quelque place au paysage. A propos de la Renaissance, des textes souvent connus donnent lieu à de judicieux aperçus; de même pour le XVII[e] siècle[1]. L'auteur insiste sur les vers d'adolescence de Racine. — La partie consacrée au XVIII[e] siècle traite surtout de Rousseau et de Saint-Pierre.

1. *P. 35* : L'*Agathomphile* de Camus est de 1623, non 1663. — Il est inexact (*p. 56*) que Rousseau, quand il écrivait *La Nouvelle Héloïse*, n'eût pas revu son pays natal « depuis plus de dix ans ». Et le voyage de 1754 ? — Dans sa description du Valais,

Tout cela était déjà très connu par le livre de M. Mornet, que l'auteur ne cite pas assez. Si, comme je le crois, il apporte sur quelques points de détail des idées ou des appréciations neuves, on serait bien aise de savoir quels sont ces points précis. Comme toutes les sciences, l'histoire littéraire ne peut avancer sérieusement que si chaque travailleur fait d'abord le bilan de ce que le travail de ses prédécesseurs a définitivement acquis (sauf, en ces matières délicates, revision et rectification éventuelles, mais il faut dire sur quels points), pour y ajouter des connaissances nouvelles. Le système du « cavalier seul », ou, comme me l'écrivait jadis G. Lanson, de la *fantasia* brillante sur le front des troupes, reste très séduisant pour certains esprits ; il ne sert proprement de rien. — Ce que j'en dis ne s'applique que très partiellement à M. von Jan, dont le travail est solide, mais aurait gagné à être mieux délimité dans le sens que j'indique. — Les divers éléments du paysage sous la plume de Rousseau (mais l'auteur aurait dû tirer plus de parti des *Rêveries*), les étapes de l'art de la description dans Saint-Pierre, qui occupent douze pages de ce mince volume, font l'objet d'analyses assez fines. Mais il est bien artificiel et peu exact de faire dériver de Rousseau deux courants, « l'un par Saint-Pierre vers la littérature exotique, l'autre par Chateaubriand vers le romantisme » (p. 63) ; comme s'il n'y avait pas d'exotisme dans Chateaubriand ! L'auteur a d'ailleurs raison de noter que les premiers paysages écrits d'une certaine étendue et d'une grande richesse de formes et de couleurs ont été introduits dans la littérature française par l'Ile de France et par Saint-Pierre. Mais peut-on voir dans les *Méditations*, comme il le dit en finissant, le premier monument du paysage national succédant au paysage exotique ?

PAUL VAN TIEGHEM.

---

ANDREW-R. MOREHOUSE, Assistant professor of french in Yale University, **Voltaire and Jean Meslier**. Un vol. in-8° de x-158 p. New Haven, Yale University press, 1936.

Je pense qu'avant toutes choses il faudrait, lorsqu'on étudie les sources des idées philosophiques de Voltaire, prévenir que ces idées auraient été à peu près les mêmes si tel écrivain ou tel groupe d'écrivains que Voltaire connaît n'avaient pas existé. Meslier, par exemple, discute la valeur des miracles comme preuves du christianisme en montrant qu'à aucun moment ils ne sont fondés sur des témoignages dignes de foi. Et les raisonnements de Meslier ressemblent assez exactement à maints raisonnements de Voltaire. Mais Voltaire avait-il besoin de Meslier pour les tenir ? En réalité les méthodes de la critique des témoignages sont banales, dès la première moitié du XVIII^e^ siècle. Lenglet-Dufresnoy a publié en 1713 une *Méthode pour étudier l'histoire* (trop peu connue) où les règles de cette critique sont établies avec une précision suffisante pour satisfaire un érudit d'aujourd'hui. Pour examiner les témoignages bibliques à la même lumière que des témoignages laïques, il

Saint-Preux ne traite pas un « paysage de haute montagne » (*p. 58*) ; à peine aperçoit-il celle-ci de loin et d'en bas ; ou c'est donner au terme « haute montagne » un sens trop élargi et peu usuel. — B. de Saint-Pierre n'a jamais « pris du service dans l'armée coloniale française » (*p. 63*), qui n'existait pas. — *Les Jardins* de Delille sont de 1782 ; pourquoi (*p. 52, n.*) faire précéder cette date exacte de la mention *sixième édition*, qui offre le médiocre avantage de reproduire fidèlement le titre de l'édition consultée, et le grand inconvénient de tromper le lecteur en lui faisant croire que l'originale est plus ancienne ? — Watteau n'était pas « flamand » (*p. 56*) parce qu'il était de Valenciennes ; cette ville, jadis capitale du Hainaut, n'a rien de flamand. Je sais bien que l'auteur veut par là tirer Watteau du côté des maîtres flamands, mais il n' a pas de chances d'y réussir.

suffisait d'être un incrédule, et Voltaire n'avait pas besoin, pour l'être, d'avoir lu Jean Meslier.

Cela dit, l'ouvrage de M. Morehouse est établi avec autant de scrupule que de discernement. Aidé par différentes études et notamment par celle de M. Ira Wade sur les manuscrits de Meslier, il nous fait connaître avec précision et clarté l'état de ces manuscrits, leurs variantes, les manuscrits de l'*Extrait* de Voltaire et leurs variantes; sur la dificile question de savoir si l'*Extrait* est une œuvre originale de Voltaire ou si Voltaire l'a établi sur un Extrait en sa possession il hésite, judicieusement, à se prononcer. Le problème est d'ailleurs de peu d'importance. Ce qui importe, ce sont les ressemblances entre l'ensemble de l'œuvre de Meslier et celle de Voltaire. Elles sont grandes. Il faut seulement ne pas les exagérer; et M. Morehouse ne les exagère presque jamais. Appuyé sur l'excellente étude de M. Torrey, *Voltaire and the english deists*, il sait reconnaître que si Voltaire parle comme Meslier, il parle aussi bien comme Bayle ou comme Fréret ou comme Collins ou bien d'autres. La polémique de Voltaire puise en fait à mille sources qui souvent même ne sont plus des sources, parce qu'elles sont devenues la pensée même, spontanée de Voltaire. Pourtant Meslier mérite bien une place à part et cela pour deux ou trois raisons, parfaitement discernées par M. Morehouse. Il arrive qu'il y ait entre l'expression donnée par Voltaire à ses arguments et l'expression de Meslier des ressemblances telles qu'on ne peut pas les attribuer au pur hasard (c'est le cas, par exemple, de la raillerie sur les métaphores bibliques évoquant le royaume de Dieu, p. 116); — d'autre part, les ressemblances moins précises et dont chacune, prise à part, pourrait être une coïncidence, sont beaucoup plus nombreuses entre Voltaire et Meslier qu'entre Voltaire et aucun autre philosophe, français ou anglais; si l'on ajoute que Voltaire a loué Meslier beaucoup plus souvent et avec beaucoup plus de complaisance qu'aucun autre, on ne peut nier qu'aucune lecture n'a dû avoir sur lui plus d'influence; — enfin, M. Morehouse a très bien vu qu'il y avait sympathie de caractère entre Meslier et Voltaire. Je crois même qu'il aurait pu insister. Fontenelle est un aimable sceptique; Bayle un érudit méticuleux; les déistes anglais, des raisonneurs et des théologiens. Meslier est, avant tout, un homme soulevé par la révolte et l'indignation contre l'absurdité, l'imbécillité et la méchanceté; tout son manuscrit frémit de colère. Et Voltaire est un homme tout de suite possédé par la colère devant certains hommes et certains sujets; peu importe que celle de Meslier soit pesante et prolixe, celle de Voltaire agile et spirituelle. Il reste qu'il y a eu certainement sympathie profonde de tempérament. M. Morehouse a raison de conclure que, parmi les maîtres en incrédulité de Voltaire, Meslier tient la première place.

Bien entendu M. Morehouse a montré aussi bien les différences profondes et évidentes, qui séparent Meslier de Voltaire : Voltaire a la haine des prêtres et de l'intolérance, non celle du Christ et de la religion naturelle; il laisse aussi bien à Meslier ses violences politiques et son esprit révolutionnaire.

D. Mornet.

---

Hans Finke, **Les Frères Parfaict, ein Beitrag zur Kenntnis des literarischen Geschmacks in der ersten Hälfte des 18. Jahrhunderts**, p. 57. Un vol. in-8° de 57 p. Dresde, 1936.

Dans cette Dissertation inaugurale, M. Finke s'est proposé d'étudier l'œuvre des frères Parfaict « en soi », et non « comme source ». En terminant il ne lui reconnaît plus cependant qu'une valeur documentaire; encore la surfait-il, ce me semble, quelque peu.

De ce que ces compilateurs citent « toutes les critiques, toutes les opinions, sans jamais vouloir bâtir un système », s'ensuit-il qu'on trouve chez eux « un tableau exact (eine genaue Schilderung) du goût littéraire contemporain »? S'ils manifestent rarement leur opinion personnelle, on devine leurs secrètes préférences, celles d'un goût étroit et rétrograde, au surplus respectueux des puissances et du journalisme officieux; leur apparente impartialité reste à bon droit suspecte: là surtout il convient de répéter l'avertissement de la *Grande Encyclopédie* : « Il ne faut pas se fier aveuglément aux frères Parfaict ».

M. F. trouve ce jugement tout à fait injuste (vollkommen zu Unrecht... beurteilt) parce que fondé seulement sur « la valeur absolue de l'œuvre pour la science moderne, sans tenir compte de sa valeur relative pour la lente constitution de l'histoire du théâtre français ». Mais cette « valeur relative », que tous reconnaissent, M. F. ne la fait nulle part ressortir : les premiers, les frères Parfaict eurent le pressentiment qu'un répertoire était l'instrument indispensable pour se reconnaître dans les complexes questions d'histoire théâtrale, que l'art théâtral formait un tout et que, solidaires, toutes ses formes, de l'opéra aux lazzi d'Arlequin, méritaient l'attention; que la réalisation scénique était, pour l'œuvre dramatique, un fait capital, donc que les interprètes, leur technique, leur vie même, ne devaient pas être dédaigneusement ignorés. Par là, sans le vouloir, ils ont commencé à détruire les hiérarchies arbitrairement instituées par les littérateurs.

Même leur attitude à l'égard des théâtres non parisiens méritait une mention moins brève et plus nuancée. M. F. se borne à dire en note qu'ils n'ont pas parlé des théâtres de province « qui cependant jouaient un certain rôle »; ce serait la raison pour laquelle je ne les aurais pas cités dans mon étude. Cela demande mise au point. D'abord, au moment où meurt François Parfaict, la vie théâtrale n'a probablement pas, dans nos provinces, l'importance qu'elle prendra quelques années plus tard, après 1760. Puis je rappellerai à M. F. que, dans cette première partie d'un travail en cours, j'étudiais uniquement la construction et la police des salles, questions étrangères aux recherches de nos auteurs. Mais, pour l'étude du personnel dramatique circulant, les frères Parfaict m'ont fourni d'utiles indications, que nul avant eux n'avait songé à recueillir. Sans doute ils éprouvent pour le comédien de province ce mépris injuste qui fut l'erreur de l'époque; mais on sent tout de même chez eux que ce préjugé commence à perdre sa force. C'est par là qu'ils méritent d'échapper à l'oubli. De cette originalité réelle on aurait souhaité que M. F. dît quelques mots; on lui aurait fait grâce du *Quart d'heure amusant*, qui devait être bien ennuyeux, et des *Bains des Thermopyles*, puisque, aussi bien, il ne nous montre guère que le souvenir de ces productions méritât d'être rappelé.

M. Fuchs.

---

Voltaire, **Dictionnaire philosophique**. Avec introduction, variantes et notes par Julien Benda. Texte établi par Raymond Naves. Deux vol. in-12 de xlii-432 et 374 p. Paris, Garnier frères, s. d. [1937].

Publication importante et dont on peut dire, vraiment, qu'elle « comblera une lacune ». Il était impossible, jusqu'ici, d'étudier, même par parties, le *Dictionnaire philosophique* sans un labeur décourageant et même pratiquement impossible. Le texte du *Dictionnaire*, dans les meilleures éditions de Voltaire, était un amas de textes publiés à des dates très différentes et qui avaient été juxtaposés sans que rien ne permît de faire les discernements nécessaires. Impossible même de se fier soit à Beuchot, soit à Bengesco dont les renseignements hâtifs étaient constamment erronés. Désormais, nous

aurons un texte du *Dictionnaire* établi avec le plus minutieux et le plus intelligent scrupule et qui permettra de suivre commodément les additions et corrections de Voltaire dans les rééditions successives. Des suppléments nous donnent même et très justement les suppléments aux articles du *Dictionnaire* parus dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. Il ne nous reste qu'à souhaiter de voir paraître bientôt ces *Questions* qui, souvent, même quand les articles sont nouveaux, complètent utilement le *Dictionnaire*.

Le travail était malaisé. Non seulement M. Naves a raison de dire que le texte Beuchot-Moland est souvent un véritable chaos, mais même en reprenant, à pied d'œuvre, l'étude du texte à partir de la première édition, on se trouve bientôt perdu dans un véritable dédale. Remercions M. Naves d'avoir débrouillé tout cela avec une patiente sûreté. Je suis d'ailleurs embarrassé pour partager mes remerciements. La page de titre nous dit « avec introduction, variantes et notes par Julien Benda. — Texte établi par Raymond Naves ». Généralement l'établissement d'un texte comporte la détermination des variantes. Il faut penser sans doute que M. Naves a simplement déterminé les éditions à retenir, la place à leur donner,... etc.

L'introduction de M. Julien Benda est d'une bien agréable lecture. J'y retrouve la vigueur, la netteté à la fois sèche, autoritaire et chaleureuse, l'aisance dialectique qui donnent tant de charme à tout ce qu'il écrit. Par surcroît elle est historiquement juste, ou à peu près. Je parle du moins pour le XVIII^e^ siècle ; car Julien Benda étudie la fortune, l'influence des idées de Voltaire jusque dans les temps actuels, et je ne saurais le suivre sur ce terrain. Je crois pourtant que l'influence de Voltaire est — pour le XVIII^e^ siècle — exagérée. M. Benda sait et répète que les idées de Voltaire ne sont jamais neuves. Mais il croit aussi qu'il a fait connaître à la foule ce qui n'était connu que de quelques-uns. Pour juger de cette diffusion dans les foules il n'y a guère qu'une preuve, c'est le nombre des éditions d'un ouvrage. Or je vois 13 éditions séparées du *Dictionnaire* jusqu'en 1789. Si l'on y joint les éditions insérées dans les *Œuvres complètes* (dont je n'ai pas le relevé), c'est encore bien loin des 80 éditions de *la Nouvelle Héloïse*, des 50 de *Candide*. Les œuvres de D'Holbach, dans leur ensemble, ont 80 éditions ; et le plus gros succès de librairie, la plus grosse masse de volumes vendus au XVIII^e^ siècle, c'est l'*Histoire des deux Indes* de Raynal. Il est donc impossible d'isoler l'œuvre de Voltaire comme si elle dominait de haut toutes les autres par son rayonnement. Il n'en reste pas moins vrai, comme le dit M. Benda, que le génie d'écrivain, la manière vivante, ardente, pittoresque de Voltaire dominent puissamment et D'Holbach et Raynal et les autres et que, de plus en plus, on a relu celui-là et oublié ceux-ci.

En dehors des variantes, les notes comportent presque exclusivement des renvois fort utiles aux autres œuvres de Voltaire et des rapprochements avec des philosophes des XIX^e^ et XX^e^ siècles. Ces rapprochements témoignent de la vaste culture de M. Benda. En historien impénitent je préférerais des rapprochements avec tous les philosophes anglais ou français du XVIII^e^ siècle. Mais cette étude des sources et milieux d'opinion serait un immense travail. Il serait bien fâcheux que Julien Benda ait usé dix ans à le mener à bien ; il avait mieux à faire.

D. Mornet.

---

William-Richmond Jones, **L'*Ingénu* de Voltaire**. Édition critique avec commentaires. Un vol. in-8° de LXXX-142 p. Paris, E. Droz, 1936.

M. W.-R. Jones a fait preuve, dans cette édition, d'une érudition nette, précise, élégante. Il a dit, sur la composition et la publication de l'*Ingénu*, sur la préparation de Voltaire, les sources du roman, la préparation du

public et l'actualité du livre, tout ce qui était essentiel et il l'a dit avec une vive intelligence et une aisance méritoire chez un étranger qui écrit en français. L'étude des éditions et le choix du texte à publier sont faits avec sureté.

Ce qui manque — et c'était inévitable sans doute, — c'est une connaissance plus exacte du détail de l'histoire littéraire et de l'histoire politique aux environs de 1767. M. Jones dit ce qu'il faut dire des querelles jansénistes-jésuites, des lettres de cachet dans le demi-siècle qui précède la publication de l'*Ingénu*. Mais s'il est vrai que le conte est un conte d'actualité, nous voudrions savoir, plus exactement, à quels événements actuels, en 1767, il peut correspondre. Car la querelle janséniste semble bien alors apaisée depuis près de dix ans et il y a cinq ans que la suppression des Jésuites a mis hors de combat l'un des deux adversaires. Le jansénisme ne semble plus être, en 1767, une de ces questions brûlantes « dont on parle ». De même le problème des lettres de cachet n'est pas de ceux qui ont, au XVIII^e^ siècle, agité l'opinion ; la raison en est, sans doute, celle qu'a donnée M. Funck-Brentano : l'autorité politique en usait fort peu et c'étaient surtout les familles qui les sollicitaient pour mettre à la raison un fils, une épouse turbulents et récalcitrants. On ne voit pas très bien, après avoir lu l'Introduction de M. Jones, pourquoi Voltaire, en 1767, a choisi ces problèmes et non d'autres. Peut-être n'avait-il pas de raisons vraiment actuelles. Il est alors à Ferney, hors de l'actualité directe ou au-dessus d'elle ; il compose le *Dictionnaire philosophique* et bien d'autres œuvres où cent problèmes, actuels ou non, sont agités. Voltaire a, sans doute, écrit l'*Ingénu* comme une sorte de distraction où le caprice de son imagination a joué un aussi grand rôle que la pure actualité.

J'aurais aimé, aussi bien, trouver dans l'édition de M. Jones une comparaison entre les thèmes, le ton, la manière de l'*Ingénu* et les contes satiriques qui le précèdent, *Imirce* de Dulaurens, par exemple (1765), ou le *Chinki* de l'abbé Coyer (1768). Dulaurens, Coyer sont en matière de religion et de politique beaucoup plus hardis que Voltaire. Il serait intéressant de savoir exactement quelle place peut tenir l'*Ingénu* dans l'ensemble des contes satiriques qui se multiplient à partir de 1760.

L'annotation a les mêmes qualités de justesse générale et de sobriété. Elle aurait parfois à être rectifiée ou complétée. Impossible de dire (p. XXIII) que l'*Histoire de M^me^ de Luz* de Duclos est une « critique à la fois sérieuse et amusante des mœurs du XVIII^e^ siècle et plus particulièrement celle des hommes politiques » ; c'est une histoire romanesque analogue à cent autres du même genre. L'idée des *Lettres persanes* (p. XXII) ne vient pas de l'*Espion turc* ou pas de lui seulement. M. Van Roosbroeck a pu écrire un livre sur *Persian letters before Montesquieu*. Il aurait été intéressant (p. LXXV) en donnant le chiffre des éditions de l'*Ingénu* de le comparer avec d'autres qui nous sont connus (*Candide*, *la Nouvelle Héloïse*, etc.). Quand on enferme M^lle^ de Saint-Yves dans un couvent (p. 37), il aurait fallu rappeler non seulement les critiques générales des couvents, mais celle des vocations forcées (l'*Euphémie* de Baculard d'Arnaud, l'*Ericie* de Dubois-Fontanelle, etc.). A propos de *Bélisaire* rappeler surtout (p. 69) le pamphlet de Turgot, *les 37 vérités opposées aux 37 impiétés de Bélisaire*. En notant (p. 117) qu'un exemplaire de l'*Ingénu* a été donné par l'abbé Coger, rappeler que cet abbé a été ridiculisé à plusieurs reprises par Voltaire. La raillerie des « lieux communs fastidieux » sur le suicide (p. 122) est dirigée surtout contre deux lettres fameuses de *la Nouvelle Héloïse*.

Ne pas dire (p. XLVIII) que j'ai donné, dans mon édition de *la Nouvelle Héloïse*, une liste « complète » des romans publiés entre 1740 et 1780. On a déjà cru devoir faire remarquer qu'elle n'était pas complète (il en manque plus de moitié). J'ai dit expressément que je donnais la liste des romans que j'avais lus et dont la lecture me semblait suffisante (il y en a plus de 1500) pour

marquer la place de l'*Héloïse* dans la production romanesque. Mais on pourrait, sans doute, doubler cette liste.

D. Mornet.

---

Abbé J.-J. Gautier, curé de La Lande-de-Goult, **Essai sur les mœurs champêtres** (1787); réimprimé par Xavier Rousseau dans *Le Pays d'Argentan*. Un vol. in-8° de xvi-102 p. Argentan, Folloppe, 1935.

M. X. Rousseau a eu raison de réimprimer ce curieux ouvrage. Il nous donne par surcroît les renseignements biographiques que l'on a pu réunir sur J.-J. Gautier et de précieux témoignages sur le succès du livre. Il s'est abstenu de dégager les enseignements que peuvent en tirer les historiens; son silence vaut mieux que des erreurs. Résumons ces enseignements. J.-J. Gautier est un peintre des mœurs sans indulgence et d'humeur sarcastique; il vit dans un pays pauvre; il n'a rien d'un poète pastoral et l'on peut croire qu'il n'a point donné dans les conventions idylliques du « vertueux laboureur » et de « l'heureux pasteur » qui emplissent les contes moraux, les poèmes descriptifs ou les tableaux de Greuze. Il est donc fort intéressant de constater que les « mœurs champêtres » peintes dans une partie de son livre nous donnent de la vie rustique une image qui n'est pas celle de la misère sans espoir et du labeur sans joie. Ses paysans travaillent durement, sont durs pour eux-mêmes et pour les autres, superstitieux, cupides; mais leur vie a sa sécurité et sa gaieté. — J.-J. Gautier, à la veille de la Révolution, dénonce d'ailleurs le fardeau qui les accable, les impôts excessifs, les mille complications et vexations administratives. — D'autre part, la noblesse campagnarde est tombée, très souvent, dans la plus lamentable décadence; des nobles authentiques ont consenti aux pires mésalliances, mènent la vie de paysans et manouvriers misérables. — Parmi tous les vices et ridicules que peint J.-J. Gautier, qui sont nombreux et graves, il ne signale jamais l'incrédulité. Quand il parle, par hasard, de philosophie et de philosophes, il s'agit simplement de gens capables de réfléchir. Il semble que lui et ceux qui l'entourent ignorent qu'à cette date de 1787, philosophie est le plus souvent synonyme d'incrédulité.

D. Mornet.

---

Alfred Lombard, **Flaubert et Saint Antoine,** illustré de huit planches hors texte. Un vol. in-8° de 108 p. Paris-Neufchâtel, Éditions Victor Attinger, 1934.

M. Lombard s'est d'abord proposé d'expliquer la création du *Saint Antoine* de Flaubert « par un état psychologique, puis par une suggestion esthétique, puis par l'influence de la science et de l'histoire ».

Obsession : il montre que la *Tentation* est « la grande œuvre de Flaubert, la plus complète, peut-être la plus intimement personnelle », et qu'elle ne cessa de le hanter pendant près de trente ans.

Suggestions d'art : le chapitre consacré au *grotesque triste*, si cher à Flaubert, nous semble excellent, et il est incontestable que la représentation de marionnettes du père Legrain, le tableau de Breughel et la gravure de Callot se situent à l'origine et au cœur même de l'œuvre.

Influences intellectuelles : elles sont complexes, et le chapitre *Cellule scientifique et faisandage moral* ne nous paraît pas serrer toujours d'assez près la pensée de Flaubert; sont omis aussi le rôle de Le Poittevin et l'influence certaine, avouée par Flaubert lui-même, de Spinoza.

M. Lombard considère ensuite les trois versions successives du *Saint Antoine*. Mais, en dépit de son vif intérêt, cette étude comparative nous

semble incomplète. Elle ne distingue pas assez, à notre avis, la seconde version de la première. Dans la seconde, celle de 1856, Flaubert supprime les discussions tout en gardant presque intacts les tableaux et les descriptions ; en même temps il prépare les visions par des souvenirs, et prend soin de les relier les unes aux autres. L'ermite est moins passif, sa personnalité s'affirme, il raisonne, provoque les tentations au lieu de les subir. Ce que M. Lombard discerne dans la dernière version se perçoit dès la seconde. — D'autre part, une différence capitale sépare les deux premières versions de la troisième : dans les deux premières, saint Antoine sort victorieux de l'épreuve, et la grâce le touche comme une récompense méritée ; au lieu que dans la troisième il succombe au désir de savoir, et le diable va s'emparer de lui lorsque la grâce gratuite, presque la grâce janséniste, lui est accordée. Telle est, selon nous, la différence essentielle, que M. Lombard ne semble pas avoir assez vue. — Nous ne sommes pas non plus d'accord avec lui lorsqu'il écrit que Flaubert, en 1871, élimine de son œuvre ce qu'elle pouvait comporter d'anticléricalisme bourgeois. L'esprit voltairien se reconnaît encore dans le chapitre III, qui montre complaisamment les obscurités et les contradictions de la religion du Christ. — Du style, M. Lombard ne parle guère. Il est vrai que la matière est vaste, et nécessiterait à elle seule un volume. Les images interminables qui encombrent la première version s'allègent dans la seconde, et disparaissent presque dans la troisième. Disparus également les beaux alexandrins de 1849. — Enfin nous aurions aimé que la question des manuscrits fût posée. Nous avons constaté des différences, pour la seconde version, entre le texte de l'édition Conard et celui de M. Louis Bertrand. Certaines erreurs de lecture sont manifestes, et le texte n'apparaît pas sûr. Quelques données précises eussent été les bienvenues.

Par contre, M. Lombard étudie avec intérêt les illustrateurs de Flaubert, et il attribue justement la première place à Odilon Redon. Mais nous ne le suivons plus lorsqu'il souhaite un film tiré du *Saint Antoine*. Rien ne nous paraît plus contraire aux idées de Flaubert (rappelées avec raison pp. 99-100), et d'autre part nous avons vu ce que les cinéastes ont fait de *Salammbô*, pourtant plus adaptable à l'écran.

Les huit planches sont bien choisies, convenablement reproduites. Elles illustrent avec bonheur cette étude diligente, qui, malgré nos critiques, reste pénétrante, et que les Flaubertistes accueilleront avec beaucoup de sympathie[1].

René Jasinski.

1. Signalons une omission dans l'utile bibliographie, p. 107 : il y aurait lieu de mentionner les quatre fragments de la version de 1856 publiés dans *l'Artiste* à la fin de 1856 et au début de 1857.

# CHRONIQUE

## DÉPOUILLEMENT DE CATALOGUES D'AUTOGRAPHES XIXe ET XXe SIÈCLES (*Suite.*)

**Custine (Marquis A. de)**. — Cinq lettres autog. sig. à Rachel. Saint-Gratien par Enghien, 1854. — Correspondance intime. On sait que le marquis Astolphe de Custine demanda Rachel en mariage. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

**Daudet (Alphonse)**. — 1° Lettre autog. sig. à M. *** Il devient le collaborateur d'un grand journal étranger, qu'il nomme.

2° Lettre autog. sig. au même (avril ou mai 1881). — Je vous envoie le premier chapitre de l'*Histoire de mes livres*... Il annonce la publication de *Numa* dans l'*Illustration*. Détails à ce sujet. — (Catalogue Fabius, 1936.)

— Lettre autog. sig. à G. Flaubert. — « Ne t'embête pas trop, mon pauvre grand homme, lui conseille-t-il. Tout cela, c'est des bêtises. La vie est une stupide chose. » Il est surchargé de besogne et vient d'envoyer sa copie à l'*Officiel*. Si Flaubert passe chez Charpentier, qu'il aille jusqu'au Marais. « ... C'est plein d'amis à vous, y compris mon fils. » — (Catalogue Degrange, 35.)

— Lettre autog. sig. à Porel. — Après lui avoir écrit le matin pour lui rappeler qu'il devait dîner chez eux le lendemain, il s'est souvenu que lui-même devait dîner chez Massenet ce jour-là. « Etes-vous libre mardi ou mercredi. Nous dînerons et lirons la pièce de Goncourt... ». — (Catalogue Degrange, 35.)

— Lettre autog. sig. à une amie. — Relative à ses œuvres. Après s'être excusé d'avoir privé sa femme et sa sœur, par « une crise atroce de rhumatisme », du plaisir qu'elles auraient eu à aller la voir, il lui annonce l'envoi du premier chapitre de l'*Histoire de mes livres*. «... Il est un peu court et pas très intéressant ; peut-être vaudrait-il mieux le mettre avec le second — *Jack* — plus long, plus détaillé... ». — (Catalogue Degrange, 34.)

— Lettre autog. sig. à Porel. — Il lui demande d'abord une loge pour la matinée de dimanche, « Charles VII, je crois ? » « Je suis très heureux de savoir que vous recettez. Notre deuil est encore trop noir et ma pauvre carcasse trop patraque pour que nous assistions à la première de *Révoltée*. Tous nos vœux les meilleurs pour Jules Lemaître et pour Porel ». — (Catalogue Degrange, 36.)

— Deux lettres autog. sig. relatives à un scénario de Paul Hervieu et au banquet de Goncourt. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Pièce de vers autog. sig. Don Alonzo (dit Daudet), se composant de six strophes de six vers chacune commençant ainsi :

La Nuit baignait d'ombre et de moire
Les tentures du firmament ;
Les étoiles, lampes d'ivoire,
Scintillaient amoureusement.

(Vente Cornuau, 15 février 1935.)

**Delavigne (Casimir).** — 1° Pièce de vers autog. sig. intitulée : *Ermenonville.*

O paisibles jardins, retraites immortelles,
Où l'art a su créer des beautés naturelles
Que de fois mon œil enchanté
Suivit dans leurs détours vos ondes fugitives,
Mobiles comme nous et comme nous captives
Avec un air de liberté !
Tantôt par un léger murmure
Leur cristal se trahit dans le creux d'un ruisseau....

2° Lettre autog. sig. à Raynouard. Paris, 15 juin 1822. — Il le prie de l'inscrire sur la liste des candidats qui se présentent pour succéder aux fauteuils de l'abbé Sicard et du duc de Richelieu à l'Académie française.

Cette lettre porte des annotations de Raynouard. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

**Desbordes-Valmore (Marceline).** — Lettre autog. à Mme Amable Tastu, signée, Lyon 22 janvier 1832. — Lettre de compliments. « Bonne comme un ange, et aussi simple de cœur, qu'élevée par le talent, etc., merci mille fois de cette grâce de femme qui a porté un moment votre cœur vers le mien », etc. — (Catalogue Jeanne, 41.)

— Lettre autog. sig. à Mme Louise Babout. — « Avant hier, j'ai recommencé de bonne heure la tournée que nous avons faite ensemble. Ne trouvant pas M. Odry, je lui ai laissé mon adresse et ma prière ; il est venu lui-même hier à huit heures du matin, m'apporter sa parole... De votre côté, Madame bien chère, si vos courses vous portent vers le Boulevart, essayez d'aborder M. Jouslin lui-même, au théâtre, et lui parler au Nom de Lyon comme je fais. — Mademoiselle Grisi m'a prise pour une demandeuse d'aumônes, et m'a fait consigner à sa porte. Mes instances n'ont pu même me faire aborder sa femme... Madame Damoreau m'a plus obligeamment refusée, avec des raisons d'une valeur sans réplique... Vous pouvez juger que j'en suis sortie fort triste. Je n'ai aucune réponse certaine pour Mlle Rachel. Monsieur Buloz était encore absent quand j'y suis retournée. Madame Buloz seulement m'a fait le plus d'accueil imaginable... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— Poésie autog. sig. : *La Jeune Mère.* — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— Pièce de vers autographe, se composant de trois strophes dédiée à Béranger :

Bon Captif, la fée Urgande — N'est-elle pas assez grande
A-t-elle oublié vos chants ? — Pour désarmer les méchants ?

(Vente Cornuau, 15 février 1935.)

— Poésie autog. : *La Veillée du Nègre,* se composant de quatre strophes de six vers et commençant ainsi :

Le soleil de la nuit éclaire la montagne,
Sur le sable désert faut-il encore rester ?
Doucement dans mes bras laisse-moi t'emporter.

(Catalogue Cornuau, 207.)

**Deschamps (Émile).** — 1° Lettre autog. sig. à l'adresse d'Eugène Guérard, à Rivesaltes. Paris, 1er juillet 1811. — 2° Lettre autog. sig. au directeur des domaines (M. de Ginoux), à Montpellier ; 3° Lettre autog. sig. Paris, 6 avril 1845. — 4° Lettre autog. sig. — Il est bien sensible aux compliments d'un cousin de ce beau pays de Gascogne. C'est « un prix bien doux des travaux et des veilles que coûtent les compositions poétiques... C'est un grand charme que les arts et on peut y allier, sinon la raison, du moins l'amour avec toute autre carrière. » Il fait don à son directeur de quelques auto-

graphes. « Victor Hugo ne signe jamais que Victor ». Il demande à la *France théâtrale* d'insérer l'annonce d'un concours philanthropique et la liste des dames patronesses. Enfin, il parle de la correction d'une de ses œuvres. — (Catalogue Degrange, 39.)

**Du Camp (Maxime)**. — Lettre autog. sig., 7 août 1865, relative à l'attribution d'une décoration d'officier de la Légion d'honneur à un écrivain. Duruy a été voir Mme Cornu et lui a dit qu'il n'avait que deux croix d'officier à donner à la littérature et qu'il était assailli de recommandations. Mme Cornu fera une dernière démarche, car elle est femme de parole. — (Catalogue Cornuau, 206.)

— Lettre autog. sig. à V. Sardou ; B. Baden, 25 novembre 1884, relative à une élection académique. « ...Les deux candidats favoris arriveront tête-à-tête, la majorité sera d'une voix... » C'est que « cet animal d'Halévy » n'a pas donné son adresse, de sorte qu'on ne peut lui faire parvenir aucun avis. Il suppute les abstentions : Vieil Castel est couché et ne se relèvera plus ; le duc de Noailles ne vaut guère mieux. — (Catalogue Degrange, 36.)

— Quatorze lettres autog. sig. à un confrère, 1880-1886. — Correspondance sur des sujets variés. Ici Du Camp demande des renseignements concernant une loi de protection sociale ; ailleurs, il parle de l'hospice de la rue de Lourmel. Une partie de cette correspondance est d'ordre littéraire, et tout spécialement académique. Les compétitions l'amusaient, il se plaisait parfois à encourager adroitement un candidat hésitant. « Il est très possible, écrit-il quelque part (1884), que l'on attende trois réceptions avant de remplacer ce pauvre Mignet... Je lis ce matin... que Cuvillier-Fleury vient d'être frappé de congestion cérébrale... Je prévois plus d'une vacance et de grosses batailles,... etc. » — (Catalogue Fabius, 1936.)

**Dumas père (Alexandre)**. — 1° Pièce sig., 21 janvier 1851. — Contrat passé entre Dumas et Tresse relatif à l'impression de deux pièces de théâtre en cinq actes chacune « reçues à l'Ambigu-Comique sous les titres : Villefort et Moreef ». L'impression est réservée à M. Tresse, moyennant la somme de 3500 francs.

2° Pièce sig. 1840, relative à l'impression de la pièce : *Christine*, jouée à l'Odéon et à l'autorisation donnée à M. Dumas, sous certaines conditions, de faire imprimer dans ses œuvres complètes *Henri III et sa cour*, *La Tour de Nesle*, *Richard d'Arlington* et *Christine*. — (Catalogue Degrange, 36.)

— Lettre avec trois lignes autog. sig. Madrid, 13 octobre. — Il demande l'envoi d'un bateau à Cadix. « ... Nous sommes à Madrid depuis quelques jours. Nous y avons vu toutes les fêtes. Ces fêtes se termineront le 18. Le 19, nous nous mettrons en route pour Cadix, pour Tolède, Almaden et Séville... » (Catalogue Cornuau, 203.)

Quatre manuscrits autog. sig. — 1° Sur la formation de l'unité italienne.

2° « Du progrès que font les peuples en matière de révolution ».

3° A propos d'Adélaïde Ristori.

4° « Les nations guerrières, les nations militaires. » — (Catalogue Degrange, 38.)

**Dumas fils (Alexandre)**. — Lettre autog. sig. à Michel Lévy. Seignelay, près Auxerre, 1872. -- Lettre entièrement relative à une édition de la *Dame aux Camélias*. « Je reçois une lettre de Claye qui m'annonce que La Dame est prête. Voudrez-vous faire envoyer quatre exemplaires sur Chine et six exemplaires sur Hollande à Janin. Je pense que c'est assez. Quant aux autres, voulez-vous être assez bon pour les faire annoncer en disant bien que cette édition unique n'est tirée qu'à cinq cents exemplaires sur Hol-

lande, vingt-cinq sur Chine et un sur peau de vélin, tous numérotés avec un portrait de Marie Duplessis. Il faudrait ajouter que cette édition spéciale a été entièrement revue et corrigée par l'auteur et que Jules Janin a revu et augmenté sa préface. Prix hollande : 20 francs. Chine : 40 francs... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

1° Lettre autog. sig. — « J'ai déjà plusieurs épreuves de ce portrait de mon grand-père... », etc.

2° Lettre autog. sig. — Il n'a pas le temps de faire une préface car il a été obligé de laisser en retard un très grand nombre de choses à cause de la maladie de sa fille. Il ne peut pas non plus émettre en courant son opinion sur un sujet aussi grave que celui de la vie humaine. Il n'est décidément pas de son époque, car il ne sait rien faire vite. — (Catalogue Cornuau, 209.)

**Dumas fils** (**Alexandre**). — Lettre autog. sig. à Porel. — Relative à la reprise de *La Question d'Argent* qu'il lui avait déconseillé de remonter. « Trop aimable têtu, je vais relire aujourd'hui la *Question d'Argent*. Je vous donnerai la réponse demain. Je crains bien que ce ne soit moi qui ait raison. En tout cas, il faudrait une exécution extraordinaire qui fît illusion au public... » — (Catalogue Degrange, 36.)

— Lettre autog. sig. — « Je te dois un quatrain, que voici :

Du Comité Central plein de drôles de noms
Ne redoutez pas la Victoire ;
Quand ces gens prennent des Canons,
Ce n'est jamais que pour les boire !...

(Catalogue Cornuau, 203.)

— Lettre autog. sig. à la comtesse Dash. — Il regrette qu'elle se soit dérangée en vain deux fois le jour de son départ. « J'ai à vous demander bien des pardons pour la peine que vous avez prise... mais j'ai été forcé de partir dès l'aube pour les préparatifs de ce voyage. J'ai eu de vos nouvelles par mon amie russe... Elle prétend qu'elle aura ce que vous désirez... » — (Catalogue Degrange, 38.)

**Féletz** (**Abbé de**). — 1° Lettre autog. sig. à M. Michaud ; 2° Lettre sig. avec deux lignes de sa main. Paris, 23 février 1849. — Il envoie les épreuves de l'article Choiseul-Gouffier. Par la seconde lettre il s'excuse, à une demande d'autographe, de ne plus pouvoir écrire, car il est devenu aveugle. Pourtant, il fait précéder sa signature de deux lignes de sa main. — (Catalogue Degrange, 39.)

**Flaubert** (**Gustave**). — Lettre autog. sig., dimanche (29 décembre 1861). — « Je compte venir vous trouver demain pour une communication que j'ai à vous faire de la part de ma mère... » — (Catalogue Cornuau, 209.)

— Lettre autog sig. G^ve^ à la comtesse de Loynes, Croisset, 19 juin 1876. — « Comment allez-vous, pauvre chère belle? Quand nous nous sommes séparés vous étiez bien dolente, bien triste. Vous m'avez dit une partie de vos chagrins, j'ai compris l'autre. La vie est donc pour peu de monde et c'est une sotte invention, bien qu'elle offre de bons moments quand on sait les prendre. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'elle finira. Consolez-vous avec cet espoir.... La mort de M^e^ Sand m'a été bien pénible, j'ai pleuré comme un veau en embrassant sa petite-fille Aurore qui lui ressemble, puis en voyant son cercueil. Le Prince vous contera tous les détails (vrais) de l'enterrement. Il a été charmant pendant tout notre voyage. Me voilà revenu dans mon vieux Croisset que j'avais laissé au mois de septembre, aux trois quarts crevé de découragement et de chagrin. Maintenant j'en ai pris mon parti et je suis rematé. Je travaille beaucoup, le plus possible, et quand je ne travaille pas, je ranime

de vieux souvenirs. Ils alternent avec des rêves (littéraires, car je n'en fais plus d'autres)... » — (Vente Cornuau, 18 mai 1935.)

**Flaubert (Gustave)**. — Lettre autog. sig. Gus. à Émile Laporte, samedi soir (décembre 1877). — Il dit en parlant de lui : « Votre géant travaille d'une manière gigantesque, voulant avoir fini son Archéologie avant le jour de l'an, il n'a pas une minute à perdre mais il éprouve le besoin de se distraire par la vue de l'Asiatique et il faut que l'Asiatique pioche les notes! Je voudrais bien détenir votre travail. Ce serait un commencement pour le mien. Ne pas s'endormir sur la copie. Il est temps de s'y mettre. J'ai d'ailleurs d'autre besogne à vous donner : exploitation de l'homme par l'homme... » Ces travaux dont il parle sont relatifs à la composition de « Bouvard et Pécuchet ». — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Lettres autog. à Émile Laporte (1879) relative à « Bouvard et Pécuchet ». « ... Je demande la description de la salle à manger d'un curé. Celui de D. Couronne par exemple? Y'a-t-il un crucifix, une image pieuse, le buste du Saint Père? Vous devez connaître ça vous, homme « évangélique ».

Il signe : Votre vieux féroce,
Le vieillard de Cro-Magnon.

(Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— 1° Deux lettres autog. sig. à sa nièce Caroline Commanville.

2° Une lettre autog. sig. à Edmond Laporte (1873). — (Vente Andrieux, 18-21 février 1935.)

— Lettres autog. sig., à lui adressées par A. Dumas fils à MM. Edmond About, Michelet, Edmond de Goncourt, Maxime du Camp. — L'une de ces lettres lui communique le mot d'ordre des Bonapartistes insurgés pendant les journées de juin 1848, afin qu'il l'utilise pour son roman. Une autre lui fait part des changements faits à une pièce sur le conseil de Larounat. — (Catalogue Degrange, 35.)

— Manuscrit autog. — Extraits de lectures des œuvres de Plutarque. Ces extraits ont servi à la composition de la *Tentation de Saint Antoine*. En voici quelques passages (*Œuvres morales*, t. V) : De l'Amour. On y disserte longuement sur l'amour des hommes et des femmes lequel est le plus légitime, le plus pur des deux, l'amour des garçons s'en va vite, celui des femmes reste plus longtemps.... On y joint un manuscrit de 14 pages. Extraits des biographies des Empereurs romains Antonins. — (Vente Cornuau, 21 février 1935.)

— Manuscrit autog. sig. plusieurs fois. Ensemble des notes d'un cours complet de philosophie suivi par Flaubert, à l'âge de dix-huit ans. — (Catalogue Degrange, 34.)

— Manuscrit autog. portant, de la main de Flaubert : « Voyage au Ouaday par le Cheykh Mohammed Ben Omar el Tounsy ». Traduit par le docteur Perron (1844). Notes sur cet ouvrage prises par Flaubert. — (Catalogue Degrange, 34.)

**France (A.)**. — 1° Correspondance autog. adressée à Léopold Kahn, soient : 235 lettres ou cartes autog. sig., datées de 1914 à 1923.

2° Trois manuscrits autog. sig. : Le siège d'Orléans du 12 octobre 1428 au 6 mars 1429. Toast porté en République Argentine. Pro Armenia. — (Vente L. Kahn, 9-12 mars 1935.)

1° Lettre autog. sig. Paris, 9 février 1882. — « M^me^ Judith Gautier a eu l'excellente idée de vous prendre pour son biographe. »

2° Lettre autog. sig., 4 juin 1896. — « Que j'ai de graces a vous rendre ! un article intéressant sur « mon mort » illustre, un portrait de mime, aux lignes éloquentes et surtout ce recueil de quatrains qui contient tant de sagesse et de beauté. Je suis dans un état d'accablement dont il faut que je sorte pour

écrire tout ce que je pense de votre beau livre,... » etc. — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

**France (A.).** — 1° Lettre autog. sig. Paris, 15 février 1882. — Relative à la rédaction d'une notice sur Judith Gautier.

2° Lettre autog. sig. — Son sonnet est chez l'imprimeur. Il a gardé les variantes qui lui semblent moins heureuses pour l'effet général que la première rédaction. Le sonnet est tout à fait beau.

3° Pièce autog. dans laquelle il raconte une légende romaine. — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

— Lettre autog. sig. à M. Levallois, Hohwald, 17 août 1882. — Il le remercie de ce qu'il dit du *Crime de Sylvestre Bonnard* et de sa bienveillance. « Vous me donnez de la confiance et du courage. Votre article, qui a fait le « tour de l'hôtel du Hohwald, m'a assuré l'estime d'une quantité d'aimables « dames et de jolies demoiselles. On me regarde maintenant ; on me consi- « dère ; je suis la personne dont M. Levallois a parlé si favorablement et me « voilà posé dans la compagnie.... » — (Catalogue Cornuau, 206.)

— Lettre autog. sig. La Béchellerie, 30 juillet 1915. — Lettre dans laquelle Anatole France intervient, lors de la dernière guerre, en faveur de libraires fabricants de képis. « ... Je me hasarde à vous importuner encore et vous prie de prendre en considération la demande que vous adressent MM. L. B., près de Tours, concernant une fourniture de képis.... Il y a de longues années que je connais et que j'estime les frères L. B. qui dirigeaient à la satisfaction des bibliophiles une importante librairie. Ils ont pris une adjudication de fournitures de képis.... Un ordre... arrête la confection.... Cet arrêt de la fabrication leur causerait un préjudice considérable... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— 1° Lettre autog. sig. à « son cher ami », M. Léopold, 25 juillet 1916. — Il demande d'envoyer à M. Armillon : *Thaïs, Le Lys rouge, Les Dieux ont soif.* « Emma se porte bien et fait tendre de bleu et de rose la chambre de M^me^ Léopold ».

2° Lettre autog. sig. à « son cher ami » Léopold, 14 mars. — Lettre écrite pendant la guerre. Il lui demande d'envoyer *La Révolte des Anges* au D^r^ Durozoy et règle diverses affaires... — (Catalogue Degrange, 37.)

1° Lettre autog. La Béchellerie (Saint-Cyr-sur-Loire), 25 novembre (1922). — Il donne de ses nouvelles et de celles de « Ti-co » qui nourrit des idées tristes et lunatiques. Il se félicite de la séance de Ledoux-Labard qu'il ira voir à Paris.

2° Lettre autog. sig. à un ami. Antibes, lundi 22 janvier (1917). — Remerciements pour l'envoi d'un panier de champagne qui contenait des livres destinés à La Béchellerie et du *Journal du Peuple* et du *Canard enchaîné* qui arrivent « terriblement échoppés par la censure ». Il réclame le dictionnaire français de Colin. Il loue le ciel d'Antibes, cette mer de saphir, ce pays « où la vie est facile, abondante, où l'on ne souffre pas de la guerre ». — (Catalogue Degrange, 39.)

— Lettre autog. sig. à un ami. — Écrite pendant la guerre. Jean Dupuy « promet » la fin des hostilités pour l'automne. Il apprend qu'on juge le ministère moins solide qu'il ne le semble... « S'il tombait, Poincaré serait réduit à accepter Clemenceau avec Barthou et Pichon ». Et comme ceux-ci n'auraient pas de majorité, ce serait une crise présidentielle. Une allusion au voyage de Castelnau à Salonique, voyage qu'on s'efforce de cacher, sans doute « parce qu'il semblerait incohérent que Castelnau qui n'a de commandement qu'en France aille en Orient où Joffre commande? » — (Catalogue Degrange, 38.)

**France (A.).** — 1° Lettre autog. sig. à un ami. — Relative à la santé d'Emma qui est d'une quiétude parfaite et qui verra un médecin de Tours, et aux étrennes du portier de Villa Saïd.

2° Lettre autog. sig. à un ami. — « Nous jouissons d'un temps délicieux et qui justifie tout ce qu'on a dit de ce doux pays... » Sur les ordres d'Oury, on arrache les souches des grands sapins. « ... C'est un long et dur travail... » — (Catalogue Degrange, 38.)

— Lettre autog. sig. à une dame. — « J'étais si abruti quand je vous ai écrit et si écroulé dans les bouquins du xv^e^ siècle que je ne vous ai pas dit, bien sûr, combien je vous avais de reconnaissance pour les bontés..., etc. » Il s'agit des recherches qu'il faisait pour son livre sur Jeanne d'Arc. — (Catalogue Cornuau, 203.)

— Lettre autog. sig. 1^er^ décembre. — Dans laquelle il remercie d'une recommandation auprès du roi et de la reine de Roumanie. — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

— Lettre autog. sig. — « Monsieur et illustre maître, souffrez que je vous dise combien j'ai admiré... votre éloquence... si simple et si grande..., ces paroles si pleine de sagesse et de grâce s'échappant de vos lèvres

Comme ces eaux si pures et si belles
Qui coulent sans effort des sources naturelles...

(Catalogue Fabius, 1936.)

— 1° Lettre autog. sig. à un ami. « La Béchellerie », Saint-Cyr-sur-Loire. — Il lui apprend leur aménagement à la Béchellerie où sera réservée à M^me^ Léopold et à lui « une belle chambre tendue de toile de Jouy ». Il leur donne des nouvelles d'Emma. « Il me semble que sur notre front, les offensives ne donnent pas grand résultat. » Il signale un intéressant article de l'*Humanité* qui conseille aux Alliés de faire leurs propositions de paix.

2° Lettre autog. sig. à un ami. — Il lui communique une phrase de la lettre qu'il vient de recevoir et qui le fait penser que Joffre est plus sage que ne le feraient croire les propos qu'on lui attribue : Albert Thomas lui ayant demandé si la guerre finirait en juillet, le général a répondu qu'il y aurait alors du nouveau. « Dans un temps où nous sommes saturés de mensonges et de niaiseries, une parole honnête et raisonnable fait plaisir. — (Catalogue Degrange, 39.)

— Pièce autog. sig., en tête de laquelle il a dessiné une croix gammée. Il donne ensuite des indications sur l'ancienneté de ce signe : « Voici, Mademoiselle, un signe mystérieux que les hommes de races disparues ont gravé dans la pierre. On le retrouve sur la paroi des monts du Caucase, sur les rochers de l'Islande et dans les ruines de la Sainte-Illion.... Cette croix, dont les quatre bras sont armés de quatre autres bras, a l'air de rouler en bondissant comme ces couples monstrueux que Platon décrit dans un mythe destiné à faire comprendre la diversité des amours. » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— 1° Manuscrit autog. — « Tu seras dans mon palais la première après l'Impératrice et ton image, placée au milieu de la ville, sera adorée de tout le peuple, comme celle d'une déesse ». Catherine lui répondit : « Cesse de parler de pareilles choses. Je me suis donné le Christ pour époux : il est ma gloire et mon amour ; ni caresses, ni tourments ne pourront me faire renoncer à lui. » Alors Maxime ordonna qu'on l'enfermât dans un cachot obscur. Mais l'impératrice s'étant rendue au milieu de la nuit dans la prison de Catherine, vit la prison éclairée d'une lumière miraculeuse et des anges qui pansaient les plaies de la Vierge. Catherine enseigna à l'impératrice les joies éternelles de Dieu, la convertit à la foi et lui prédit la couronne du martyre... »

**France** (**A.**). — 2° Lettre autog. sig. à son « cher Maître ». — « J'ai vu Félicien Rops, qui m'a dit que votre nom était une recommandation à laquelle on ne pouvait rien ajouter. Il vous recevra de son mieux dans l'ancien hôtel de Lavoisier, en l'Ile Saint-Louis. Je me donnerai le grand plaisir d'aller vous voir. » — (Catalogue Charavay, 57.)

— Manuscrit autog. — Fragment de *Jeanne d'Arc*. « Yolande d'Aragon avait été guérie, en 1414, d'une maladie appelée horion. Elle avait invoqué, disait-elle, la bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé, surnommée l'hermitesse de Sillé-le-Guillaume ; la Sainte lui était apparue en Ange.

« Nous retrouvons cette même superstition dans la famille d'Alençon, qui accueillit aussi fort bien la pucelle. La duchesse d'Alençon tenait aussi pour Sainte cette Jeanne-Marie de Maillé et lui attribuait plusieurs miracles. Elle portait toujours sur elle des onguents composés par Jeanne-Marie ; le jeune duc d'Alençon, leur fils, avait fait usage d'un de ces onguents, ayant mal aux yeux, et cela lui avait réussi. » — (Catalogue Charavay, 57.)

— Pièce autog. — Notes sur Casimir Delavigne. Il signale d'abord « l'entortillement des quatre vers de la *Bataille de Waterloo* ». ... Ceux qui admiraient cela, s'écrie-t-il, trouvaient Hugo incorrect. Mais il trouve d'un ridicule achevé la *Messénienne sur Jeanne d'Arc*, dont il cite plusieurs vers, estimant que « le reste n'est qu'une suite d'apostrophes incohérentes ». — (Catalogue Degrange, 39.)

— 1° Pièce autog. — Fragment sur l'Inquisition.

— 2° Pièce autog. — Fragment de *Jeanne d'Arc*, avec variantes. « Ces merveilles n'étaient pas toujours rapportées de la même façon. On disait parfois en Champagne que le bienheureux Remi reçut la sainte ampoule des mains de l'ange Gabriel ; le miracle n'en était pas moins beau.

« Selon d'autres ce fut à l'ermite Montain que le nouveau né dut de recouvrer la vue au moyen du lait maternel.

« Il guérit un homme aveugle et démoniaque et ressuscita un homme mort depuis dix ans. » — (Catalogue Charavay, 59.)

— Manuscrit autog. — Article consacré au peintre André Sinet, dont il fait l'éloge et cite les principaux tableaux. « Tout cela est plaisant à voir, doux, limpide, caressant, d'un charme qui agit par ce qu'il exprime et par ce qu'il rappelle.... » Nombreuses ratures et corrections. — (Catalogue Cornuau, 207.)

— Manuscrit autog. d'un article paru dans l'*Univers illustré* du 8 janvier 1887, sous la signature de « Gérome ». Le sommaire de ce numéro le désigne ainsi : *La Tarasque aux fêtes du Soleil*, *Les Ancêtres de Tartarin*, *Tarasque et Crocodile*. — (Vente Andrieux, 26 janvier 1935.)

**Fromentin** (**Eugène**). — Lettre autog. sig. Paris, 10 décembre. — Relative au paiement d'un tableau. Un triste événement de famille qui l'oblige à s'éloigner de Paris exige qu'il en termine dans le plus bref délai. Son tableau lui paraît valoir la somme entendue d'avance et n'a pas été jugé mauvais ; d'ailleurs, il n'insisterait pas s'il le croyait tel. Il est désolé de ne pouvoir consentir une diminution de prix. — (Catalogue Cornuau, 209.)

**Gautier** (**Théophile**). — Lettre autog. à Gustave Flaubert, mars 1862. — Au retour de son voyage à Carthage, Flaubert réunit tous ses amis... Et Théophile Gautier de l'appeler « Mon cher Carthaginois » en disant son regret de ne pouvoir venir. — (Vente Andrieux, 18-21 février 1935.)

— 1° Pièce autog. sig., 1854. — Il autorise son fils Théophile Gautier à prendre des inscriptions à l'école de droit à partir du mois de novembre 1854.

— 2° Pièce autog. — Transcription d'un bulletin officiel pendant la Commune.

**Gautier (Théophile).** — 3° Quatre brouillons et essais de poésies.

Pendant que Paris brûle et que l'œuvre s'achève,
Mai revient à son temps, mai toujours parfumé
Ramenant l'anniversaire aimé.
Date chère où revole obstinément mon rêve,
Partout les bourgeons sont pleins de jeune sève,
L'azur luit dans le ciel par la poudre enfumé,
Les oiseaux font ouïr leur chant accoutumé
Comme si le canon ne tonnait pas sans trève,
Et moi triste, souffrant, seul avec ma douleur.

(Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Épreuves avec de nombreuses corrections et ratures autog. (1848). — Étude intitulée : *Le Panthéon*, peintures murales par Chenavard, 4e article. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— Poésie autog. sig., 4 novembre 1863. — Dédiée à Carlotta Grisi.

Vous recevrez pour votre fête,
Si le chemin est diligent,
Un globe de rondeur parfaite
Tout étamé de vif argent....

(Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Pièce de vers autog. sig. qui commence ainsi :

Les papillons couleur de neige
Volent par essaim sur la mer.
Beaux papillons blancs quand pourrai-je
Prendre le bleu chemin de l'air.
Savez-vous, ô belle des belles,
Ma bayadère aux yeux de joie....

(Vente Cornuau, 4 février 1936.)

**Gay (Sophie).** — Lettre autog. sig. à (Victor Hugo). Versailles, 12 juin 1851. — « Cher Poète, je ne saurais déplorer la persécution qui vous inspire tant de belles choses, et je sors du tombeau pour vous complimenter. Je ne m'étonne plus tant de vivre encore après une si affreuse crise qui ressemblait beaucoup à celle qui a emporté votre pauvre voisine (Fortunée Hamelin, morte le 29 avril 1851), il me semble que Dieu doit être touché d'entendre plaider la cause de la vie de cette manière et que tout le monde s'en ressent. Merci donc de votre gloire.... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

**Gobineau (Arthur de).** — Lettre autog. sig. Stockholm, 19 mars 1873. — Il remercie son correspondant d'un article qu'il a fait sur l'*Aphroessa*, publié à Stockholm. « Pour celui-ci c'est une véritable et très sérieuse dette de reconnaissance que je contracte envers vous et quant je dis reconnaissance je me sers d'un mot très mauvais. Il y a bien de la gratitude dans le sentiment que j'éprouve, mais il y a aussi quelque chose de plus particulier et j'ose dire de plus attaché. Vous avez parlé de mon livre avec tant de sympathie qu'il est naturel que je crois nos esprits un peu parents et qu'un lien du sang me tire à vous.... » Il rappelle des souvenirs d'enfance, lorsqu'il allait, à sept ans, dîner chez la mère de son correspondant : « Elle demeurait alors, je m'en souviens à merveille, rue du Cherche-Midi et le meuble du salon représentait les Fables de La Fontaine. Je sais que je jouais alors, est-ce avec vous ? Est-ce avec une sœur de vous ? Cela ne m'est plus distinct et tout cela provenait de ce que Monsieur votre père et le mien avaient été au secret à côté l'un de l'autre à Sainte-Pélagie en 1814 et qu'ils avaient causé ensemble à travers le mur au moyen d'un alphabet composé de coups frappés en mesure.... » — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

**Goncourt (Edmond de).** — Lettre autog. sig. à M. Jean Ajalbert, 30 avril 1890 (veille de la fin du monde et de la littérature). — Lettre relative à *En Amour*, d'Ajalbert. Il lui écrit que son étude de l'apprentie est de la psychologie de fillette de peuple très bien présentée, très bien détaillée, très bien contée. Il lui dit qu'il peint admirablement le train-train de sa vie, ses

horribles dimanches familiaux, enfin le pauvre terre à terre de son existence, etc. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

**Gourmont (Rémy de)**. — Billet autog. sig. à un confrère, samedi (16 avril 1892 ?) — Il lui annonce l'envoi d'un poème pour *Chimère*, il demande que les épreuves lui en soient communiquées.... — (Catalogue Fabius, 1936.)

**Grisi (Carlotta)**. — Lettre autog. à Théophile Gautier. (Genève, 20 avril 1871.) — « Votre lettre m'a certes fait bien plaisir, mais elle m'a mise dans une grande perplexité, car Léontine a immédiatement reconnu votre écriture et il m'a fallu user de ruse quand j'ai vu de quoi il s'agissait pour l'empêcher de lire par dessus mon épaule.... Il faut à l'avenir nous mettre à l'abri des surprises. Écrivez-moi une fois par semaine..., mais lorsque vous m'écrirez chez moi je vous en prie, mon ami, que ce soit une lettre que je puisse lire et montrer sans trembler. Vous même permettez-moi de vous dire (que vous) êtes bien imprudent, car si Ernesta venait à savoir cela elle en serait très affligée et avec raison.... N'est-ce pas, mon tendre ami, que vous comprenez que j'ai besoin de mettre ma conscience d'accord avec moi ?... » — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

**Guérin (Charles)**. — Poème autog. sig. — Prologue du *Semeur de Cendres*.

O jeunesse, fervent et clair foyer d'amour,
Tu fais au ciel l'aveu sonore de ta joie
Et ta flamme, luttant d'éclat avec le jour
Aux quatre vents, pareille à la Chimère, ondoie !...

(Vente Cornuau, 21 février 1936.)

**Guérin (Maurice de)**. — Lettre autog. sig. (à Raynaud, son cousin). — Il l'accusera sans doute de négligence « pour ne pas avoir envoyé les lettres et les pièces de vers qui devaient accompagner le cadeau que je faisais à mes sœurs », mais il y a eu erreur d'adresse et méprise. « Pour moi la reconnaissance est la première des vertus et qui jamais la mérita mieux que vous. Maintenant je vais vous donner des nouvelles de ce pays-ci, c'est-à-dire du pays latin et vous apprendre nos revers et nos triomphes. Pendant que nos guerriers s'embarquaient pour aller délivrer du joug de la barbarie l'antique patrie des sciences et des arts, ici on couronnait ceux qui cultivent ces sciences et ces arts et l'on rendait ainsi un double hommage à la patrie d'Homère. Vous avez vu dans les journaux comment les succès ont été départis entre les différents collèges ; que le nôtre s'est distingué plus que jamais.... J'ai eu dans la maison le premier prix de discours français.... Embrassez pour moi papa, Eugénie et toute la famille. Surtout faites connaître à papa quels sont mes sentiments ; qu'il ne croie plus que je suis un jeune homme à la mode, un esprit fort.... » — (Catalogue Cornuau, 207.)

**Guizot (François)**. — Lettre autog. sig. à M. Jules Desnoyers, 24 juillet 1872. — Il s'excuse auprès de son correspondant et auprès de la *Société d'Histoire de France* de remplir si mal les fonctions de Président dont on l'a honoré. « ... J'appartiens plus que jamais à l'histoire de France et je passe les dernières années de ma vie à recueillir des souvenirs. » — (Catalogue Degrange, 36.)

**Hérédia (José-Maria de)**. — 1° Vingt-deux lettres autog. sig., 1884-1886. — Correspondance intime dans laquelle il parle de J. Lemaître, Gille, Brunetière, Ohnet, etc.

2° Quatre lettres autog. sig. à Mme Caroline Commanville, la nièce de Flaubert. Paris, 23 mai-27 juin 1880. — Correspondance sur Gustave Flaubert qui venait de mourir : « J'étais le dernier, le plus jeune des amis de notre cher Flaubert. Je n'en étais pas le moins cher, je le sais et je ne crois pas qu'il pût être plus aimé que je ne l'aimais. Je me faisais une telle joie

de le revoir! ». Il parle d'un service religieux qui doit avoir lieu à Rouen. La lettre suivante est courte sous l'impression de cette cérémonie, de l'impression de grande tristesse qu'il a gardée de cette journée. « J'espère que vos affaires de famille ne seront pas trop pénibles et que vous parviendrez à garder seule ce qui reste de notre cher grand homme ». Il lui transmet une proposition d'Hébrard qui voudrait publier dans *Le Temps* les notes de voyage de Flaubert « Plages et grèves ». (Par les champs et par les grèves).... — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

**Hérédia (José-Maria de).** — 1° Sonnet autog. sig. de ses initiales, 13 mai 1886, intitulé : Melkart (L'Hercule de Tyr) et dédié à Jean Lahor.
2° Neuf lettres autog. sig.
3° Lettre autog. sig.
4° Deux cartes-télégrammes autog. sig. — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

**Houssaye (Arsène).** — Lettre autog. sig. à Lamartine. — Sa plus grande gloire serait d'être parmi ses soldats de l'Assemblée nationale pour aller avec lui à la conquête de la régénération politique et sociale. — (Catalogue Cornuau, 206.)

**Hugo (Victor).** — Lettre autog. sig. à M. Maillot (20 [?] décembre 1829). — Lettre relative aux préparatifs, en vue de la première représentation d'Hernani. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

— 1° Lettre autog. sig., à M. Trudin, 17 avril (1831). — Il s'étonne que son camarade n'ait pas reçu d'exemplaire de son ouvrage, malgré les ordres qu'il a donnés au libraire. Il réparera cette omission sur l'une des prochaines éditions « car je crois qu'il ne reste plus un seul exemplaire à l'heure qu'il est ». Il s'agit, fort vraisemblablement, de *Notre-Dame de Paris*.

— 2° Lettre autog. sig. à M. Albert Baume. Bruxelles, 6 septembre (1869). — Il lui adresse la lettre qu'il lui demande pour le *Rappel de la Provence*. Il remettra à leur ami Paul Meurice une lettre pour le Congrès de Lausanne. « Vous avez raison de compter sur mon adhésion. Elle est bien cordiale et bien complète. » — (Catalogue Degrange, 39.)

— Lettre autog. sig. à un critique littéraire, 1831. — Il lui recommande un ouvrage qui l'intéresse plus que les siens propres. « ...Je n'ose vous demander des éloges pour un jeune homme qui me touche de trop près... Mais s'il arrive que vous lisiez avec un peu de plaisir les saynètes de mon beau-frère M. Paul Foucher, et si vous avez le temps et la fantaisie de le dire dans le *Messager*, j'en serai plus reconnaissant que d'un service personnel. » Le poète ajoute en *post-scriptum* : « Je pense qu'on vous a remis *les feuilles d'automne* ». — (Catalogue Degrange, 35.)

— 1° Lettre autog. sig., 17 mars. « Voici, Monsieur, une personne qui me paraît digne de tout intérêt, c'est Mme Vandrezanne, artiste, elle est dans une situation qui lui fait vivement désirer un engagement ou un emploi quelconque dans un théâtre ce qui la rend facile sur les conditions. Je sais que la prospérité est revenue chez nous avec le grand succès... »
2° Lettre autog. sig. au baron Billing. Paris, 11 mai 1834. « J'ai bien des obligations à Mirabeau. Je lui dois votre lettre. J'ai toute ma vie été plutôt de ceux qui prêtent les suffrages que de ceux qui les comptent, jugez avec quel plaisir j'ai reçu le vôtre. Je suis où je vous écris à peu près aveugle. Je me suis brûlé les yeux dans les nuits de travail de *Notre-Dame de Paris*, depuis quatre ans bientôt j'épuise tous les moyens de guérison sans réussir. Il faut que vous pardonniez à mes yeux troubles ce griffonage... Fontanes qui est ici, toujours cherchant sa voie, me charge de le rappeler à votre bon souvenir... ». — (Vente Cornuau, 18 mai 1935.)

**Hugo (Victor).** — 1° Lettre autog. sig. Bruxelles, 29 août (1869).

2° Lettre autog. sig. à M. Chaumier, 7 novembre 1834.

3° Lettre autog. sig. au baron Taylor, 3 juillet 1848. — « Le deuxième projet des théâtres est prêt. Le Ministre vient de me promettre de le présenter. Aussitôt après la séance sur les morts et blessés, je demanderai l'urgence... ».

4° Lettre autog. sig. Marine Terrace, 19 juillet. — « ... Je ne puis malheureusement accepter de faire partie de votre Académie. En parcourant la liste des membres, j'ai trouvé parmi eux un certain nombre de maires et de préfets de M. Bonaparte et de personnes qui prennent la qualité de membres de l'ordre impérial... Mes devoirs comme représentant du peuple et de la République s'opposent impérieusement à ce que j'aie rien de commun avec ces fonctionnaires... de l'Empire... ». On y joint une lettre autog. sig. de François Victor-Hugo relative à sa traduction de *Shakespeare*. — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

— Lettre autog. sig. à Louis Boulanger. Février 1835. — « Voici, mon bon Louis, puisque vous voulez bien habiller mon œuvre... Ressuscitez-moi Véronèse. Vous seul dans ce siècle le pouvez. » — (Vente Andrieux, 25-27 février 1935.)

— 1° Lettre autog. sig. à Aurore Dupin (George Sand), 25 février 1835, par laquelle il s'excuse de n'avoir pu lui écrire. « Tout ce qu'il y a de gracieux dans votre lettre m'a touché profondément. Il a fallu le mauvais état de mes yeux pour m'empêcher de lire ce que M. Liszt m'avait remis de votre part. » Il irait lui-même porter ses hommages s'il n'était cloué chez lui par les tracas d'une pièce qu'on va répéter.

— 2° Lettre autog. sig. M^me^ Constance. Jersey, 25 juin 1874. — Éloge de celle qui s'est dévouée pour le citoyen Théobald Cauver. Le poète qui s'est informé de l'état de celui-ci à toutes les heures du jour et de la nuit est attendri par les soins tendres, touchants, infatigables que lui prodiguait M^me^ Constance... La proscription toute entière a été émue de ce dévouement. « Il me semble qu'en lui exprimant ici la reconnaissance de l'exil, je lui exprime aussi la reconnaissance de la tombe. Le pauvre mort la remercie du fond de son cercueil. » — (Catalogue Degrange, 35.)

— 1° Lettre autog. sig. à Jules B*** (21 septembre 1836). — Pièce contemporaine des répétitions de *La Esmeralda* à l'Opéra. Hugo déclare qu'il n'est à l'Opéra « qu'un passant quelconque »... « Je me serais adressé à vous pour voir ce que vous désirez voir. » Il s'excuse de son impuissance à servir ses amis, etc.

— 2° Billet autog. sig. (initiales) à son beau-frère Paul Foucher (8 octobre 1847). « C'est fait depuis huit jours, mon cher Paul. J'ai écrit en arrivant à Villequier... » [Les vers des *Contemplations* :

> Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne,
> Je partirai. Vois-tu, je sais que tu m'attends...

sont datés du 4 octobre 1847]. — (Catalogue Fabius, 1936.)

— Lettre autog. sig. à M. Chambolle, 19 janvier 1842. — « ... Soyez assez bon pour lire, quand vous en aurez le loisir, les deux cents dernières pages du livre que j'ai l'honneur de vous adresser, elles ont un but national, et j'ai tâché de les faire dignes de ce but... » — (Catalogue Cornuau, 206.)

— 1° Lettre autog. sig. à Mary Floris. 5 janvier 1868.

2° Lettre autog. sig. à Lemerre (23 octobre), à propos d'une demande de collaboration.

3° Lettre de M^me^ Hugo, avec post-scriptum autog. de Victor Hugo

(11 mai 1856), à Mme David d'Angers. Il y est question de David d'Angers et des Contemplations. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

**Hugo (Victor).** — Lettre autog. sig. à « son cher et vaillant auxiliaire ». Hauteville-House, 25 mars 1868. « Vous êtes, lui écrit-il, l'excellent directeur d'un excellent journal. Je sais les grands services que vous rendez à la démocratie... » Il ajoute en post-scriptum : « Je vous envoie mon portrait mêlé à mes chers quarante petits enfants pauvres ». — (Catalogue Degrange, 35.)

— Lettre autog. sig. à Louis Ulbach. Hauteville-House, 14 décembre 1869. Lettre de condoléances pour la mort de la mère d'Ulbach. — (Catalogue Degrange, 37.)

— Lettre autog. sig. à M. Berton. Hauteville-House, 15 décembre 1869. Relative à Ruy Blas. — (Catalogue Charavay, 57.)

— Quatre lettres aug. sig. — 1° Il informe son correspondant que la Reine d'Espagne lui a conféré l'ordre de Charles IX.

2° Remerciements à une jeune fille qui lui avait envoyé des vers (30 juin 1871).

3° Lettre à Charles Hugo, à propos de la venue de ce dernier à Guernesey (4 juillet 1870).

4° Lettre à Paul de Saint-Victor, au sujet de Lucrèce Borgia (9 fév. 1870). Un dessin à la plume aquarellé et daté de Jersey. Une pièce autog. (9 avril 1876) relative aux représentations d'Angelo. — (Vente Cornuau, 21 février 1936.)

— Lettre autog. sig. à son « cher et cordial confrère ». Hauteville-House 31 janvier 1873. — Le poète, prenant en considération le but charitable de la représentation dont il l'entretient, autorise M. E. Guimet à faire représenter la musique du *Feu du Ciel* avec ses paroles, sans rien ajouter aux droits d'auteur. « ...C'est sur mes propres droits d'auteur que je me réserve de prélever la somme destinée au bien-être des quarante petits enfants pauvres à qui je donne ici un dîner... — (Catalogue Degrange, 35.)

— Lettre autog. sig. à Gustave Flaubert. — « Je félicite le théâtre qui a l'insigne honneur de jouer votre première revue dramatique » [*Le Candidat*, la seule pièce de Flaubert représentée, dont la première eut lieu sur la scène du Vaudeville le 11 mars 1874]. — (Vente Andrieux, 18-21 février 1935.)

— 1° Lettre autog. sig. à L. Ulbach, 11 janvier (1875). — Il l'invite pour le féliciter du grand succès de *Birouk*, qui le charme. « Vous ferez un tas d'heureux... A vous, *ex intimo* ».

— 2° Lettre autog. sig. à son « cher Ulbach », 23 janvier. — Lettre d'invitation. « J'ai besoin de vous serrer la main après les grandes et belles pages que je viens de lire, profondément ému... » — (Catalogue Degrange, 39.)

— Lettre autog. sig. à Louis Ulbach; Hauteville-House, 2 janvier. — Il le remercie de lui avoir fait lire *Louis Tardy* et le félicite de réussir auprès de lui comme auprès du public. « Vous avez du talent et le cœur, le style charmant et la volonté puissante... L'idée de votre livre est cordiale, je l'aime, cette idée ; le poète tend la main au bas-bleu, l'homme de lettres relève et salue la femme de lettres : dans ces nobles femmes écrivains où l'on s'obstine à ne voir que l'esprit, vous y mettez le cœur... Faites de bons et beaux livres. Il y a dans l'ombre un applaudissement qui ne vous manquera jamais. » — (Catalogue Degrange, 38.)

— 1° Lettre autog. sig. Hauteville-House, 7 janvier. — « Ma fille m'a chanté votre musique sur la chanson de *Fantine*. Votre mélodie est touchante et charmante.... »

**Hugo (Victor)**. — 2° Billet de deux lignes autog. sig. Victor H... — On y joint une lettre de François-V. Hugo. — (Vente Lahor, 24 juin 1935.)

— Lettre autog. sig. à Th. de Banville. — « Je reçois, en même temps, Monsieur, votre gracieuse lettre et vos magnifiques vers. Vous parlez du poëte en poëte et des lettres en victorieux. Venez donc un dimanche soir jusqu'à cette vieille place Royale où je serai si heureux de vous serrer la main.... » — (Catalogue Cornuau, 209.)

— Lettre autog. sig. [à Jules Mareschal]. — Lettre de félicitations : « Vous n'êtes pas, Monsieur, de ceux qu'on oublie et je ne suis pas de ceux qui oublient... Il y a là tout un talent... » — (Vente Andrieux, 2 février 1935.)

— Pièce de vers, variantes et strophe inédite, fragment du manuscrit original : *Toute la Lyre! Ombre.* — Premier jet de ces vers :

Ah! qu'est-ce donc? Dis, qu'est-ce abîme?
Où va l'homme, passant troublé?

interroge le poète. Puis ressentant l'horreur de sa mission, il apostrophe le firmament :

... Astres, de quoi vous mêlez-vous?

Le poème continue par une strophe inédite :

En vain j'essaie et je m'élance, Rien dans le ciel que le silence,
Le gouffre efface le flambeau. Rien que l'ombre dans le tombeau!... etc.

Ce fragment comprend environ quarante-trois vers. — (Catalogue Degrange, 35.)

— Pièce de vers (deux quatrains) autog. sig. — Cette pièce aurait été improvisée en 1836 pour Marie Dorval. Le poète y déplore la fuite des années. — (Catalogue Degrange, 35.)

— Pièce de vers autog. sig. avec dessin original :

... Une fange d'ailleurs conserve l'eau pure encore,
Pour que la goutte d'eau sorte de la poussière
Et redevienne perle en sa splendeur première,
Il suffit — c'est ainsi que tout retourne au jour —
D'un rayon de soleil ou d'un rayon d'amour!

(Catalogue Degrange, 35.)

**Huysmans (Joris-Karl)**. — Carte-lettre autog. sig. Paris, 9 avril 1887. — Il lui dit de porter son manuscrit à Stock. — (Catalogue Cornuau, 207.)

— 1° Lettre autog. sig. Paris, 11, rue de Sèvres. — Il remercie son correspondant qui l'invite à visiter sa galerie particulière, riche en œuvres impressionnistes. Il sait qu'il a toujours aidé à lancer les peintres qui avaient un sens réel de l'art à une époque où des gens de la force de Degas restent inconnus à tout un public.

— 2° Lettre autog. sig. Paris, 5 novembre 1897. — Il vient de revoir la correspondance de Zola et il n'y trouve rien qui puisse figurer dans le livre que son correspondant prépare. Il lui adresse un bout de fragment d'*Axel* de Villiers qu'il a retrouvé dans ses papiers. Il travaille et il est près de terminer la première partie de son roman (*La Cathédrale?*). — (Vente Cornuau, 15 février 1935.)

— Lettre autog. sig. Lourdes, 8 mars 1907. — Il parle de Poincaré. — (Catalogue Cornuau, 206.)

— 1° Manuscrit autog. de *Là-Bas*; nombreuses variantes des chapitres 1, 2, 3 et 19. Deux versions des chapitres 4 et 7. — 2° Manuscrit autog. de *En route*. Manuscrit de premier jet, avec une préface inédite et nombreuses variantes. — 3° Manuscrit autog. de *La Cathédrale*. — (Vente Cornuau, 17 décembre 1934.)

**Huysmans** (**J.-K.**). — Manuscrit autog. sig. de Don Bosco, de premier jet avec de nombreuses corrections et ratures de cet ouvrage qui parut en librairie en 1902. — (Vente Cornuau, 12 mai 1936.)

**Janin** (**Jules**). — Lettre autog. sig. au Dr Gueneau de Mussy, à Londres, 25 juillet 1852. — Désolé de « l'accident qui lui arrive », il se hâte de demander à son cousin de présenter ses regrets à Sir Gordon et dit sa déconvenue d'être venu trop tard présenter ses excuses à celui-ci. Il explique qu'il est arrivé juste à temps « pour assister au triomphe de Cadet Roussel, Esturgeon, en grand gala, qui fait son entrée au bruit de nos canons prostitués, au bruit de nos cloches déshonorées... — (Catalogue Degrange, 36.)

— Lettre autog. sig., Paris, à « son cher maître », adressée à Lacretelle. Il espérait le revoir à son retour de Londres. Les Dieux en ont décidé autrement, ou plutôt les Anglais qui l'ont retenu à force de bienveillance et de bontés. Il fera plus tard ce pèlerinage à Mâcon. Bertin, en maître jaloux, le retient au journal. En outre, le nouveau livre qu'il achève le retient : « ... un livre étrange que j'aurai l'audace de déposer entre vos mains savantes... J'espère que vous finirez par faire grâce au fond en faveur de la forme. Le fond est plus que léger, la forme en est très sérieuse. Vous retrouverez dans mes pages futiles comme un reflet du livre de vous que j'aime le plus... *La Religieuse de Toulouse* a été pour moi un travail immense ; j'étais fatigué et cependant je voulais faire un livre qui ne me coutât guère. J'ai écrit les *Gaietés champêtres*... On verra peut-être, quoi qu'il arrive, que je suis un vrai écrivain, un vrai manœuvre ès-langue française, et c'est toute mon ambition ! » Après quelques lignes sur sa femme qui se repose à Spa, il envie la vieillesse romaine de l'historien qui lui fait songer au *De senectute* de Cicéron. — (Catalogue Degrange, 36.)

— 1° Lettre autog. sig. à Renduel. — « Faites-moi le plaisir de remettre au porteur trois exemplaires de la sale brochure de M. Viennet : vous m'obligerez beaucoup. » Il s'agit de l'épître politique : *Aux mules de Dom Miguel* de Viennet.

— 2° Lettre autog. sig. à Renduel. — Ceci n'est pas un fragment du livre. A la place du prospectus, il faudrait une pièce choisie, un extrait intéressant et assez long pour donner une idée du livre... « A propos de compliments, je ne vous fais pas les miens de l'*Homme blanc* ! C'est bien le plus insipide bavardage qui se soit écrit sous le soleil. Comment, vous, Eugène Renduel, homme d'esprit et de goût, et, qui plus est, libraire de votre métier, avez-vous pu vous charger d'une pareille drogue ? Cela est illisible, croyez-moi. » — (Catalogue Cornuau, 206.)

## DÉPOUILLEMENT DE REVUES[1]

*Alsace.* — J. Delage. Les Grands hommes de France en Alsace [Voltaire, Benjamin Constant, Vigny, Mérimée, Fustel de Coulanges]. — (*Annuaire de la Société historique, littéraire et scientifique du Club vosgien.* Nouvelle série, I, 1933, p. 60 et suiv.)

*Alsace.* — Voir Bazin (René), Balzac (H. de), Hénault, Krüdener, Mabillon.

**Amiel.** — B. Bouvier. Fragments inédits du *Journal* de H.-F. Amiel. — (*Mélanges P.-M. Kaskovec*, Brnô (Tchécoslovaquie), 1936. Tirage à part.)

**Balzac (Guez de).** — Balzac, Voiture. Œuvres choisies [éd. G. Raibaut]. — (*Classiques Larousse.*)

**Balzac (Honoré de).** — Lettres à l'Étrangère. — (*Revue de Paris*, 15 août, 1er septembre 1936.)

— Balzac au bourg de Batz en 1823. — (*Bretagne*, juin 1936, p. 169-170.)

— F. Baldensperger. Le Domestique alsacien de Balzac. — (*L'Alsace française*, 25 novembre 1934.)

— Marcel Bouteron. Balzac au Marais. — (*Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1936.)

— Marcel Bouteron. Balzac et *Le Médecin de campagne.* — (*Revue des Cours et Conférences*, 29 février 1936.)

— M. Bouteron. Notes bibliographiques sur *Le Médecin de campagne.* — (*Revue Universitaire*, février 1936.)

— Paul-Émile Cadilhac. Le Centenaire du *Lys dans la Vallée.* Ames et décors balzaciens. — (*L'Illustration*, 26 septembre 1936.)

— F. Chaffiol-Debillemont. Balzac et son éditeur. — (*Revue belge*, 1er juin, pp. 456-464.) [Article inutile : utilisation pure et simple du livre de Werdet, n'apporte rien de neuf.]

— R. Daudon. L'Accent allemand dans Balzac. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, 382-384.)

— G.-M. Fess. A Source for Balzac's Determinism. Public. of Modern Language Assoc., 1935, L, 1186-1190. [Jean-Philibert Dessaignes.]

— H. Gillot. *Le Médecin de campagne.* — (*Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, avril-mai-juin 1936 [*à suivre*].)

— M.-O. Monod. Amour et Littérature : Mme d'Agoult, Liszt et Balzac. — (*Revue de Paris*, 1er avril 1936, p. 641-669.)

— S.-A. Rœderer. Balzac et le théâtre. — (*Grande Revue*, janvier 1936.)

1. Nul ne sait mieux que son compilateur les insuffisances de cette *Chronique*, qu'avec l'aide des correspondants de la *Revue* il fera tous ses efforts pour améliorer. Il a paru que l'annonce, à cette place, des *livres* nouveaux pouvait rendre des services et qu'il était d'ailleurs paradoxal de citer des articles sur des livres dont la *Revue* n'avait pas encore rendu compte ou dont elle n'aurait pas l'occasion de parler, sans indiquer quels étaient exactement ces livres. On a cependant voulu éviter « l'abondance stérile » et l'on s'est borné à indiquer les livres concernant l'histoire littéraire et les rééditions intéressantes : une réimpression pure et simple, fût-elle « de luxe », d'un grand texte classique, offre moins d'intérêt pour les lecteurs de la *Revue* qu'une modeste réédition scolaire « avec notice, notes et commentaires ».

**Balzac (Honoré de)**. — P. Van der Perre. En marge de la Bibliographie des véritables originales de Balzac publiées en Belgique. L'originale de *La Femme de soixante ans*. — (*Bulletin du Bibliophile*, avril 1936.)

— F. Vandérem. Les Livres négligés : Balzac. *La Revue parisienne*. — (*Bulletin du Bibliophile*, juillet 1936.)

— Voir Stendhal. Louis Royer.

**Barbey d'Aurevilly**. — Jean de Beaulieu. Bourget et Barbey d'Aurevilly. — (*Mercure de France*, 1er mars 1936.)

— Jacques Crepet. Les devises de Barbey d'Aurevilly. — (*Mercure de France*, 1er mars 1936, p. 446.)

**Barnave**. — Fragments inédits [conservés à la Bibliothèque de Grenoble et publiés par F. Vermale]. — (*Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, janvier et avril 1935.)

**Baudelaire**. — Eurèka. La Genèse d'un poème. *Le Corbeau*, méthode de composition par E. Poë. Notice, notes et éclaircissements par Jacques Crépet. — (Paris, Conard. In-8°.)

— Cl. Barjac. Écrivain et directeur de journal d'après des lettres inédites : Baudelaire. — (*La Grande Revue*, décembre 1935.)

— Guillain de Bénouville. Baudelaire le trop chrétien. — (Paris, Grasset. In-16, 224 p.) [Réunion d'études parues dans la *Revue hebdomadaire*.]

— Jacques Crépet. Trois billets inédits de Baudelaire. — (*Mercure de France*, 15 mai 1936.)

— J. Crépet. Une lettre inédite de Baudelaire à Barbey d'Aurevilly. — (*Figaro*, 3 février 1936.)

— Jacques Crépet. Un manifeste baudelairien. [Épreuves d'une Préface d'Asselineau corrigées par Baudelaire]. — (*Mercure de France*, 1er septembre 1936.)

— M. Dondo. Baudelaire et la poésie incantatoire. — (*The French Review*, New-York, mars 1936.)

— Jean Pommier. Les *Salons* de Diderot et leur influence au XIXe siècle. Baudelaire et le Salon de 1846. — (*Revue des Cours et Conférences*, 15 juin 1936.)

— F. Vandérem. Les livres négligés : Ch. Baudelaire. Lettres [[1906]. — (*Bulletin du Bibliophile*, mai 1936.)

— Margaret Gilman. Baudelaire and Thomas Hood. — (*Romanic Review*, 1935, XXVI, 240-244.)

— G.-N. Henning. Baudelaire and « monstrum horrendum, informe, ingens ». — (*Modern Language Notes*, 1935, L, 446.)

**Bazin (René)**. — Caporal. René Bazin et l'Alsace. — (*Revue catholique d'Alsace*, 1932, p. 364 et suiv.)

— P. Fiel. Le Souvenir de René Bazin au Donon. — (*Le Pays lorrain*, 1933, tome 25, p. 89.)

**Becque (Henry)**. — Auriant. Vers retrouvés d'Henry Becque. — (*Mercure de France*, 1er mai 1935, p. 668.)

**Béranger.** — Commandant Four. Rouget de Lisle et Béranger [Utilise la correspondance de Charles Weiss et de Rouget de Lisle]. — (*Franche-Comté et Monts-Jura*, juin 1936.)

— A. Mousset. Béranger et l'École des Chartes. — (*Journal des Débats*, 14 janvier 1936.)

**Berquin.** — J.-M. Carrière. A French adaptation of Sandford and Merton. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, 238-242.)

— Berquin's adaptations from German dramatic literature. — (*Studies in Philology*, 1935, XXXII, 608-617.)

— Notes on Arnaud Bertin's adaptations from English Poetry. — (*Romanic Review*, 1935, XXVI, 335-340.)

**Beys (Charles).** — Voir Hardy (Alex.).

**Boileau.** — Œuvres, notices et commentaires, grammaire et lexique par P. Clarac. — (Paris, Mellottée. In-16, 466 p.)

**Bossuet.** — Ernest Jovy. Une présentation par Bossuet à une cure dépendante de son prieuré du Plessis-Grimoult, d'après un document de la Bibliothèque de Châlons-sur-Marne. — (*Mémoires de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François*, tome 32 [1935].)

— Ernest Jovy. Une traduction inédite par Bossuet de quelques fragments du traité contre les quatre-vingts hérésies de saint Epiphane à la Bibliothèque de Châlons-sur-Marne. — (*Mémoires de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François*, tome 32 [1935].)

— Duc de la Force. En marge d'une oraison funèbre de Bossuet. [Anne de Gonzague, princesse palatine]. — (*Revue de France*, 1er février 1936.)

— Ch. de Trooz. Bossuet vivant. — (*La Revue générale* [Bruxelles], 15 mai 1936.)

**Bouhours.** — C.-B. Beall. Le Père Bouhours et Le Tasse. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, 434-438.)

**Bourdaloue.** — Jacques Boulenger. « En Bourdaloue ». — (*Le Temps*, 13 septembre 1936.)

**Bourget (Paul).** — H. Davignon. P. B. et la Belgique. — (*Revue générale*, 15 janvier 1936 [pp. 13-29].)

— E. Henriot. Le manuscrit du *Disciple*. — (*Le Temps*, 31 mars 1936.)

— M.-R. Sulzberger. Paul Bourget. — (*Le Flambeau*, janvier 1936, pp. 65-69.)

— M. Wilmotte : La mort de P. Bourget. — (*Revue franco-belge*, janvier 1936.)

***Bretagne.*** — Voir Romantisme. Balzac (H. de), Dumas père (Alex.).

**Cabet.** — L'Icarie décrite par Étienne Ravat, annonéen (1850), [lettre enthousiaste d'un compagnon de l'auteur du *Voyage en Icarie*]. — (*Revue du Vivarais*, 1931, p. 235-244.)

**Calvin.** — Jean Plattard. L'*Institution chrétienne* de Calvin, premier monument de l'éloquence française. — (*Revue des Cours et Conférences*, 29 février 1936.)

— Revesz Imre. Kàlvin és Institutiója. — (*Magyar Szemle*, XXVII, mai 1936.)

***Censure***. — A. Bachman. Censorship in France from 1715 to 1750. Voltaire's opposition. — (*Institute of French Studies*, 1935.)

**Chateaubriand**. — Les Bédée et l'ascendance maternelle de Chateaubriand [par M. B.]. — (Vannes, impr. Galles, 1936. In-4°, 64 p., tableau hors texte.)

— Journées Chateaubriand à Genève. In-4°, 48 pages. Publié par la Société Chateaubriand, 1935. [Compte rendu des manifestations qui se sont déroulées à Genève, le 17 septembre 1935, à l'occasion de l'inauguration d'une rue et d'une place Chateaubriand et d'un monument à la mémoire de Chateaubriand.]

— Arthur Bovy. Lucile de Ch. — (*Le Flambeau, revue belge des questions politiques et littéraires*, mars 1936.)

— E. Henriot. Chateaubriand, Juliette et les *Mémoires d'Outre-Tombe*. — (*Le Temps*, 7 juillet 1936.)

— E. Henriot. *Les Secrets de Mme Récamier*. — (*Le Temps*, 14 avril 1936.)

— Maurice Levaillant. Chateaubriand, Mme Récamier et les *Mémoires d'Outre-Tombe*, d'après des documents inédits. — (Paris, Delagrave. Gr. in-8°, XI-498 p., pl.)

— Maurice Levaillant. Deux livres des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Édition critique d'après des manuscrits inédits. — (Paris, Delagrave, 2 vol. gr. in-8°, XII-338-327 p., pl.)

— Voir Hugo. Victor Hugo...

— E. Malakis. Another feminine answer to Chateaubriand's Slighting. Remarks made about Venice in 1806. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, 243-248.)

— Chateaubriand se méprend-il sur Avramiotti? — (*Modern Language Notes*, 1935, L, 249-251.)

— Chateaubriand, Shaw, and Sannazaro. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, 346.)

**Chénier (André)**. — A. Dorlan. Visages d'autrefois. — (*La Vie en Alsace*, 1932, p. 193 sq.)

— E. Faguet. *Histoire de la poésie française*. Tome X : André Chénier. — (Paris, Boivin. In-8°, 330 p.)

— E. Henriot. Précisions sur André Chénier. — (*Le Temps*, 22 septembre 1936.)

***Classicisme***. — H. Hatzfeld. Die französische Klassik in neuer Sicht (Klassik als Barok) [Ressemblances entre notre classicisme et le Baroque européen, en particulier le Baroque espagnol. L'auteur voit dans le classicisme français un rameau du Baroque.] — (*Tijdschrift voor Taal en Letteren*, XXIII, 1935, p. 213-282.)

**Colet (Louise)**. — Auriant. Louise Colet d'après l'état civil. — (*Mercure de France*, 1er juin 1936, p. 444.)

— Voir Flaubert. Auriant.

— Voir Flaubert. Hélène Frejlich.

**Colette (Mme)**. — Valère Gille, Mme Colette. (Extrait du discours de récep -

tion à l'Académie Royale de langue et littérature françaises.) — (*Le Flambeau*, avril 1936, pp. 453-457).

**Colette** (M^me^). — C^sse^ A. de Noailles. Extrait du discours de réception à l'Académie Royale de langue et littérature françaises. — (*Le Flambeau*, avril 1936, p. 458-467.)

**Constant** (**Benjamin**). — Voir Alsace.

**Coppée** (**François**). — J. Monval. François Coppée et Auguste Dorchain. Lettres inédites (1878-1908). — (*Revue de France*, 1^er^ février 1936.)

**Corbière** (**Tristan**). — René Martineau. Un inédit de Tristan Corbière. — (*Mercure de France*, 15 juin 1936, p. 624.)

**Corneille** (**Pierre**). — La Mort de Pompée (éd. Pangaud). *Classiques Larousse.*

— Sertorius (éd. P. Mélèse). *Classiques Larousse.*

— Armand Le Corbeiller. Pierre Corneille intime. — Paris, Malfère. In-16, 344 p.

— Louis Rivaille. Les Débuts de Pierre Corneille. Paris, Boivin. In-8°, 808 p.

— Deux classiques français vus par un critique étranger. Valdemar Vedel. Corneille et son temps. Molière. Trad. du danois par M^me^ E. Cornet. (Bibl. de la *Revue de Littérature comparée*, tome 104). — Paris, Champion. In-8°, 520 p.

— B.-M. Woodbridge. A new interpretation of Corneille's *Polyeucte*. — (*Romanie Review*, 1935, XXVI, 57-59.)

**Courier** (**Paul-Louis**). — André Lelarge. Bibliographie critique des œuvres de P.-L. Courier (suite). — (*Bulletin du Bibliophile*, avril à septembre 1936.)

**Courteline**. — C.-E. Koëlla. Georges Courteline, causes et effets de son amertume. — (*French Review*, 1935, VIII, 123-128.)

**Dauphiné.** — (Voir Imprimerie en — .)

**Desbordes-Valmore**. — F. Baldensperger. Deux encouragements de la Restauration à la littérature contemporaine. — (*Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1936.)

**Desportes** (**Philippe**). — Al. Cioranescu. Les imitations de l'Arioste de Philippe Desportes. — (Paris, Droz. In-8°, 92 p.)

— E. Henriot. Le poète Desportes. — (*Le Temps*, 9 septembre 1936.)

— Jacques Lavaud. Un poète de cour au temps des derniers Valois. Philippe Desportes (1546-1606). — (Paris, Droz. Gr. in-8°, XXXII-576 p., pl.)

— Alice Cameron. A Note on Desportes and Du Bellay. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, 378-380.)

— Desportes and Ariosto : Additional Sources in the *Orlando* and the *Liriche*. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, 174-178.)

**Diderot.** — I.-K. Luppol. Diderot et son temps. — (*Europe*, 15 mai 1936.)

— G. Chinard. Supplément au *Voyage de Bougainville*, publié d'après le manuscrit de Leningrad. (Cité dans *P. M. L. A.*, 1935, L, suppl., 1297.)

**Diderot**. — A.-E.-A. Naughton. Diderot and his Brother — (*Romanic Review*, 1935, XXVI, 17-26.)

— Voir Baudelaire. Jean Pommier.

— Voir Voltaire. N.-L. Torrey.

**Doudan** (**Ximénès**). — V. Giraud. X. D. — (*Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1936, p. 693-704.)

**Du Bartas**. — V.-T. Holmes. The Works of G. Salluste, Sr Du Bartas. Vol. I. (Cité dans *P. M. L. A.*, 1935, L, Suppl., 1297.)

**Du Bellay** (**Joachim**). — J. Rouault. L'humanisme de Joachim du Bellay, angevin, et le regret de la patrie. — (*Revue des Questions historiques*, janvier 1936.)

— R.-V. Merrill. Considerations on *Les Amours* de J. Du Bellay. — (*Modern Philology*, 1935, XXXIII, 129-138.)

— Voir Desportes. Alice Cameron.

**Du Camp** (**Maxime**). — Auriant. *Les Confessions* de Maxime Du Camp. — (*Mercure de France*, 1er août 1936.)

— Claude Barjac. Écrivains et directeur de journal. — (*Grande Revue*, février 1936.) — [Lettres inédites à Dalloz, directeur du *Moniteur*.]

**Dufresny**. — Voir Regnard.

**Dumas** (**Alexandre**) **père**. — Ch. Chassé. Al. Dumas et la Bretagne. — (*Bretagne*, juin 1936, p. 163-167.)

— Emilio Re. Una lettera di Alessandro Dumas in terna di Archivi [facsimile]. — *Archivi* (Archivi d'Italia e rassegna internazionale degli archivi), 1935, fasc. III.)

**Dumas** (**Alexandre**) **fils**. — O. Gheorghiu. Les Romans de Dumas fils. — (Paris, Presses universitaires. In-8°, 186 p.)

***Encyclopédie***. — A. Mathiez. Les Philosophes et le pouvoir au milieu du XVIIIe siècle. — (*Annales historiques de la Révolution française*, janvier-février 1935.)

— Voir Toussaint (Fr.-V.)

**Épinay** (**Mme d'**). — Voir Voltaire. Ch. Oulmont.

**Erckmann-Chatrian**. — Harold March. The Background of Erckmann-Chatrian. — (*French Review*, 1935, VIII, 370-381.)

**Favart**. — P.-J. Salvatore. Favart's unpublished Plays. — (*Institute of French Studies*, 1935.)

**Fénelon**. — Voir Théâtre des Jésuites.

**Flaubert** (**Gustave**.) — *Madame Bovary*, ébauches et fragments inédits, recueillis par Mlle G. Leleu. — (Paris, L. Conard, 1936. In-8°, 600 p.)

— Francis Ambrière. Une préfiguration d'Emma Bovary [dans la Confession d'un enfant du siècle]. — (*Mercure de France*, 15 juillet 1936, p. 446.)

— Auriant. Flaubert, *Charles Demailly* et Albert Thibaudet. — (*Mercure de France*, 15 mai 1936.)

**Flaubert (Gustave).** — Auriant. M^me^ Bovary, née Colet. — (*Mercure de France*, 1^er^ juin 1936.)

— Claude Barjac. Écrivains et directeur de journal. — *Grande Revue*, février 1936. — [Lettres inédites à Dalloz, directeur du *Moniteur*.]

— Fr. Denœu. L'ombre de M^me^ Bovary. — (*Public. of Modern Language Assoc.*, 1935, L, 1165-1185.)

— René Dumesnil. Essai de nomenclature et de classement des lettres inédites de Gustave Flaubert à Edmond Laporte. — (*Bulletin du Bibliophile*, mai à septembre 1936.)

— Hélène Frejlich. Les Amants de Mantes. Flaubert et Louise Colet. — (Paris, Malfère. In-16, 164 p., 6 gravures.)

— V. Giraud. Le Cas de Gustave Flaubert. — (*Revue des Deux Mondes*, 1^er^ juillet 1936.)

— E. de Saint-Denis. Les éléphants dans *Salammbô* : les sources de Flaubert. — (*Revue Universitaire*, décembre 1935.)

**Fontenelle.** — Francesco Iasilli. Il cartesiano Fontenelle. — (*Convivium* [Turin], VII, n° 6, nov.-déc. 1935, p. 819-841.) [Fontenelle, savant, philosophe et écrivain. Met en relief l'amabilité et l'adresse de ce vulgarisateur, sorte de Cicéron moderne. Reprend les conclusions présentées par J.-R. Carré dans son livre *La Philosophie de Fontenelle ou le sourire de la raison*.]

**Fromentin.** — E. Henriot. Le rêve et la réalité dans *Dominique*. — (*Le Temps*, 12 mai 1936.)

**Fustel de Coulanges.** — J. Duverger. Les origines cambrésiennes de Fustel de Coulanges. — (*Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai*, tome 81.)

— Voir Alsace.

**Gautier (Théophile).** — Claude Barjac. Écrivains et directeur de journal d'après des lettres inédites. (II). Théophile Gautier. — (*Grande Revue*, janvier 1936, p. 423-433.) [Correspondance avec Dalloz, directeur du *Moniteur*.]

— L. Dx. Une lettre de Carlotta Grisi à Théophile Gautier. — (*Mercure de France*, 1^er^ septembre 1936, p. 444.)

**Glatigny.** — E. Henriot. Glatigny. — (*Le Temps*, 21 juillet 1936.)

**Goncourt (E. et J. de).** — L. Dx. La maison des Goncourt. — (*Mercure de France*, 1^er^ mai 1936, p. 662.)

— Voir Flaubert. Auriant.

**Guérin (Eugénie et Maurice de).** — (*L'Amitié guérinienne* n° 4. [Toulouse]. Lettres inédites de...).

**Halévy (Ludovic).** — Edna C. Fredrick. *L'Été de la Saint-Martin* et le *Consentement forcé*. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, 21-24.)

**Hardy (Alexandre).** — H.-C. Lancaster. Lope's *Peregrino*, Hardy, Rotrou and Beys. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, 75-77.)

**Hénault (le Président).** — F. Baldensperger. Le Président Hénault et sa tournée en Alsace. — (*L'Alsace française*, 7 et 14 octobre 1934.)

***Histoire des idées.*** — Albert Cherel. Méthodes et aspects de l'histoire des idées morales. — (*Séances et travaux de l'Académie des sciences morales*, nov.-déc. 1935.)

***Histoire des sciences.*** — Harcourt Brown. Scientific organisations in seventeenth century France, 1620-1680. — (*Columbia Dissertation*, 1935.)

**Hugo (V.).** — G. Ascoli. L'évolution politique de V. Hugo jusqu'à l'exil. — (*Annales de l'Université de Paris*, mars-avril 1936.)

— Bernard Barbery. Victor Hugo et le code. — (*Mercure de France*, 1er mars 1936, p. 443.)

— H. Barbier. L'Ame et Dieu. Le sentiment religieux chez Victor Hugo. — (Paris, Fischbacher, in-16, brochure.)

— Georges Blaizot. Les éditions originales des *Misérables*. — (*Bulletin du Bibliophile*, avril et juin 1936.)

— Dr F. Michaux. L'édition originale des *Misérables*. — (*Bulletin du Bibliophile*, mai 1936.)

— Georges Blaizot. Notes sur *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. — (*Bulletin du Bibliophile*, juillet-août-septembre 1936.)

— J.-P. Chr. de Boer. Victor Hugo et l'enfant. — (Paris, Nizet et Bastard, in-8°, 275 p.)

— Comte Jacques-Henry Bornecque. Un nouveau musée Victor Hugo. — (*Revue Bleue*, 15 août 1936.)

— A. François. Lyrisme progressif chez V. Hugo. [Comment un beau vers des *Châtiments* « est le résultat d'une gestation de plusieurs mois »]. — *Sonderabdruck aus der Festschrift für Prof. Ernst Tappoler*, Bâle, 1935.)

— E.-M. Grant. Victor Hugo and the Doctrine of the Right to Work. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, 71-75.)

— Gilberte Guillaume-Reicher. Le voyage de Victor Hugo en 1843 : France, Espagne, Pays basque. — (Paris, Droz in-8°, 252 p., 8 pl.)

— Duc de la Force. Lucrèce Borgia, drame en vers de Victor Hugo. — (*Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1936.)

— Maria Ley-Deutsch. Le Gueux chez Victor Hugo. — (Paris, Droz, in-8°, 490 p.)

— Dr F. Michaux. A travers les œuvres de V. Hugo. *Ode à la Colonne. Les Burgraves*. — (*Bulletin du Bibliophile*, juin 1936.)

— Le Sacre de Charles X. A la Jeune France. Le retour de l'Empereur. — (*Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1936.)

— A. Schinz. Victor Hugo, le grand poète humanitaire. — (*French Review*, 1935, IX, 11-25.)

— Ch. Vernerey. Les maîtres ès jeux floraux en Franche-Comté au XIXe siècle. — (*Franche-Comté et Monts-Jura*, mai 1936.)

— Victor Hugo during the Second Republic. — (*Smith College Studies*, vol. XVII, n. 1.)

— Victor Hugo, Chateaubriand et Lamartine dans la littérature arménienne. — (Paris, Leroux, in-8°, 144 p.)

***Humanisme en Dauphiné.*** — (Voir Imprimerie en — .)

***Imprimerie au XVIII^e siècle.*** — Charly Guyot. Un correspondant parisien de la Société typographique de Neuchâtel. — (*Musée Neuchâtelois*, 1936.)

***Imprimerie en Dauphiné.*** — Louis Royer. Origines de l'imprimerie à Grenoble et en Dauphiné. — (*Bulletin de la Société d'Archéologie de la Drôme*, juillet 1935.)

***L'influence antique au XVIII^e siècle.*** — Paul Mazon. Madame Dacier et les traductions d'Homère en France. — (*The Zaharoff lecture for 1935*, Oxford, 1936. Brochure, 27 pages.)

***Influence française.*** — Alberto I. Altamirano. Influence de la littérature française sur la littérature mexicaine. — (Mexico et Maison du Livre français. Brochure.)

— Jean Fabre, Stanislas-Auguste et les hommes de lettres français. — (*Archivum Neophilologicum*, tome II. Cracovie, 1936.)

— Albert Schinz. Le Livre français aux États-Unis. — (*Revue de Paris*, 15 février 1936.)

— B. Zolnai. Un écrivain français du XVIII^e siècle : le prince François II Rakoczi. — (*Nouvelle Revue de Hongrie*, février 1936.)

***Jansénisme.*** — F. Calot et L.-M. Michon. Port-Royal et le Jansénisme. — (Paris, A. Morancé. In-16, 68 p. et 12 pl.)

**Jarry (Alfred).** — H.-A. Grubbs. Alfred Jarry's Theories of Dramatic Technique. — (*Romanic Review*, 1935, XXVI, 340-345.)

**Krüdener (Mme de).** — J. Joachim. Le dernier voyage de M^me^ de Krüdener en Alsace (1817). — (*Revue d'Alsace*, 1932, p. 348 et suiv.)

**La Bruyère.** — G. Michaut. La Bruyère et Théophraste. — (*Annales de l'Université de Paris*, mars-avril 1936.)

— G. Michaut. La Bruyère homme de lettres et académicien. — (*Revue des Cours et Conférences*, 30 janvier 1936.)

— G. Michaut. La Bruyère, peintre des conditions; — critique des conditions sociales; — psychologue. — (*Revue des Cours et Conférences*, 30 mars, 15 avril, 15 mai 1936.)

**Laclos (Choderlos de).** — Émile Dard. Le général Choderlos de Laclos, auteur des *Liaisons dangereuses* [1741-1803]. — (Paris, Perrin. In-8° écu.)

**Lacordaire.** — René Gauchet. Un séjour inconnu de Lacordaire au pays mayennais. — (*Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, 1^er^ trimestre 1935.)

**La Fare.** — H.-W. Streeter. M. de la Cochonnière — Apostle of Laziness. — (*French Review*, 1935, VIII, 300-310.)

**Laforgues (Jules).** — Voir Symbolisme. Édouard Deverin.

**L'Épine.** — C.-C. Gullette. Fanfluche — Cousin of Candide. — (*French Review*, 1935, VIII, 93-107.)

**La Harpe.** — Voir Ligne (Prince de —).

**Lamartine.** — Lettres inédites (1848-1851). — (*Revue de Paris*, 15 juillet 1936.)

**Lamartine.** — Lettres inédites (1859-1869). — (*Revue de France*, 1er et 15 mars 1936.)

— Jocelyn. La Chute d'un Ange. (Collection L'Œuvre poétique de Lamartine, publiée par Claudius Grillet. — (Paris, Vitte. In-8°, 364 p.)

— J. Angot. La vieillesse désespérée de Lamartine. — (*Christus*, 20 novembre 1935.)

— A. Chesnier du Chesne. En marge de *Jocelyn*. — (*Le Temps*, 21 avril 1936.)

— Henry Dérieux. Le centenaire de *Jocelyn*. — (*Mercure de France*, 1er avril 1936, p. 181.)

— F. Dubief. Lamartine conseiller général. — (*Le Temps*, 3 septembre 1936.)

— Cl. Grillet. Genoude et Lamartine. — (*Études*, 20 avril 1936.)

— H. Guillemin. Le *Jocelyn* de Lamartine. Étude, histoire et critique avec des documents inédits. — (Paris, Boivin. In-8°, 860 p.)

— H. Guillemin. Lamartine, la tombée de la nuit. Lettres inédites. — (*Revue de France*, 1er et 15 mars 1936.)

— H. Guillemin. Lamartine et sa *Chute d'un Ange*. — (*Mercure de France*, 1er avril 1936.)

— E. Henriot. Histoire d'un portrait d'Elvire. — (*Le Temps*, 30 juin 1936.)

— Baron de Nanteuil. Les portraits d'Elvire. Le masque arraché. La vraie figure de l'amie de Lamartine. Lettre-préface de René Doumic. — (Paris, Presses universitaires. In-16, VIII-226 p., 3 pl. et tableau généalogique.)

— G. Spriehsma. Lamartine et Th. Foisset. La tragique fin de 1829. — (*Revue des Cours et Conférences*, 30 janvier 1936.)

— Voir Hugo. Victor Hugo.

**Lamennais.** — H. Guillemin. La Mennais ultramontain. — (*La Vie intellectuelle*, 10 mai 1936.)

**La Rochefoucauld.** — Jean Marchand. Des Maximes insoupçonnées de La Rochefoucauld parmi les *Nouvelles Œuvres mêlées* de Saint-Évremond. — (*Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1936.)

**Ligne (Prince de).** — *Annales Prince de Ligne*, 1936, tome XVII. [Au sommaire, entre autres : A. Fosset. Le *Lycée* de La Harpe revisé par le Prince de Ligne.]

— L. G. Le Prince de Ligne psychanaliste. — (*Mercure de France*, 1er janvier 1936, p. 220.)

**Mabillon.** — G. Bergner. Dom Mabillon en Alsace. — (*L'Alsace française*, 23 octobre 1932.)

**Maintenon (Mme de).** — Lettres. Tome III (1683-1692), p. p. Marcel Langlois. — (Paris, Letouzey, in-8°, 596 p.)

**Maistre (Joseph de).** — F. Holdsworth. Joseph de Maistre et l'Angleterre. — (Bibliothèque de la *Revue de Littérature comparée*, tome 108. Paris, Champion, in-8°, x-322 p.)

**Mallarmé.** — H. Cooperman. The Aesthetics of St. Mallarmé. — (*Columbia dissertation*, 1935.)

**Mallarmé.** — Un rapport universitaire sur Mallarmé. — (*Mercure de France*, 15 septembre 1936, p. 663.)

**Marivaux.** — Edmond Jaloux. Marivaux. — (*Nouvelle Revue française*, 1er avril 1936.)

**Marmier.** — Louis Jousserandot. Xavier Marmier et la Russie. [Les insuffisances de ses traductions. Ce qui lui mérite cependant un rang parmi les précurseurs.] — (*Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 1936.)

**Maupassant (Guy de).** — René Dumesnil. Essai de nomenclature et de classement des lettres de Maupassant [*suite*]. — (*Bulletin du Bibliophile*, avril 1936.)

**Mérimée.** — Lettres à Mme de Beaulaincourt, p. p. M. Parturier. — (*Revue de Paris*, 15 avril et 1er mai 1936.)

— Claude Barjac. Écrivains et directeur de journal. — (*Grande Revue*, février 1936.) [Lettres inédites à Dalloz, directeur du *Moniteur*.]

— Jean Mallion. Le rôle de Prosper Mérimée, inspecteur général des monuments historiques, dans la région du Sud-Ouest. — (*Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, premier trimestre 1936.) [Tirage à part, 15 p.]

— Maurice Parturier. Itinéraire de Mérimée en Corse. — (*Mercure de France*, 1er mars 1936.)

— G. Saintville. Quelques lettres inédites de Mérimée. — (*Revue des Cours et Conférences*, 15 juin 1936.)

— B.-M. Woodbridge. Mérimée's Colomba. — (*Romanic Review*, 1935, XXVI, 244-246.) [Contredit l'interprétation de G. Michaut.]

— Voir Alsace.

— Voir Stendhal. F. Michel.

**Michelet.** — Jacques Boulenger. La Magie de Michelet. — (*Le Temps*, 15 mai 1936.)

**Mirbeau (Octave).** — L. Dx. Une lettre inédite d'Octave Mirbeau à Émile Zola. — (*Mercure de France*, 15 avril 1936, p. 446.)

**Molière.** — La Critique de l'École des Femmes [éd. Mélèse]. — (*Classiques Larousse.*)

— Les Fourberies de Scapin [éd. R. d'Hermies]. — (*Classiques Larousse.*)

— J. Arnavon. *L'École des Femmes*, de Molière. — (Paris, Plon, in-16, 320 p.)

— Dussane. Un comédien nommé Molière. — (Paris, Plon, in-12, 296 p.)

— Victor Giraud. Molière à travers son œuvre. — (*Revue des Deux Mondes*, 15 août 1936.)

— E. Henriot. La Nouvelle Querelle de l'*École des Femmes*. — (*Le Temps*, 2 juin 1936.)

— Émile Monot. Molière avant Molière. Un Alceste avant *Le Misanthrope*. [Curieuse étude sur François de Molière, dont le nom fut emprunté par J.-B. Poquelin, et dont les lettres, publiées en 1633, révèlent un caractère et contiennent des formules qui font songer au *Misanthrope*.] — (*Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 1936.)

— Marcel Prévost. Sur le *Tartuffe*. — (*Revue de France*, 15 janvier 1936.)

**Molière.** — E.-E. Stoll. Tartuffe and the « Optique du Théâtre ». — (*Revue Anglo-Américaine*, février 1936.)

— R. Talamon. La Marquise du *Bourgeois gentilhomme*. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, p. 369-375.)

— Voir Corneille. Valdemar Vedel.

— Voir Théâtre des Jésuites. R. Lebègue. Les Ballets...

**Montaigne.** — G. Michaut. Montaigne. Des livres. — (Paris, E. de Boccard, in-8°, 80 p.)

— G. Michaut. Montaigne. Du pédantisme. — (Paris, E. de Boccard, in-8°, 55 p.)

— Michel de Montaigne, ses parents, sa mère. — (*Intermédiaire*, 30 mars 1936, col. 265.)

— Dr Mouézy-Eon. Montaigne était-il du type lycopode ? — (*Annales Homéopathiques de l'Hôpital Saint-Jacques*, janvier 1936.)

**Montesquieu.** — Miss M. Dodds. The persian background of the Lettres persanes. — (*Durham University Journal*, mars et juin 1935.)

**Musset (Alfred de).** — G. Sanvoisin. Le centenaire de la *Confession d'un Enfant du Siècle*. — (*Journal des Débats*, 17 février 1936.)

— Voir Flaubert. Ambrière.

— Voir Stendhal. Jean Messié.

**Papon (Loys).** — Discours à Lesdiguières, par Loys Papon, Forézien [1597]. — (*Bulletin de la Diana*, juillet-décembre 1935.)

**Pascal.** — L. Druesnes. Sur deux mots de Pascal [*trognes* ou *troupes armées*]. — (*Revue Universitaire*, mai 1936.)

— E. Henriot. De qui est le *Discours sur les Passions de l'Amour* attribué à Pascal ? — (*Le Temps*, 16 juin 1936.)

— Henri Massis. L'ascension de Blaise Pascal. — (*Revue Hebdomadaire*, 11 janvier 1936.)

— J. Pilinski. Encore les « trognes armées ». — (*Mercure de France*, 1er janvier 1936, p. 222.)

— Z. Tourneur. De nouveaux inédits de Pascal. — (*Mercure de France*, 15 mars 1936, p. 662.)

— Z. Tourneur. M. Henri Massis, éditeur de Pascal. — (*Mercure de France*, 1er mai 1936.)

— Alexandre Vinet. Études sur Blaise Pascal [Édition de la Société Vinet]. — (Paris, Fischbacher, 1936, in-8° carré.)

— René Waltz. Le Pari de Pascal. Commentaire analytique et critique. — (*Mercure de France*, 1er septembre 1936.)

**Perrault (Charles).** — Jean Tannery. La Priorité de la publication des *Contes* de Perrault. — (*Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1936.)

***Philosophes.*** — A.-H. Rowbotham. The « Philosophes » and the propa-

ganda for inoculation of smallpox in eighteenth century France. — (*University of California, Publications*, vol. XVIII, n° 4, 1935.)

***Poésie.*** — L'Enfer des classiques. Poèmes légers des grands écrivains du XV[e] au XVIII[e] siècles, recueillis et annotés par Pierre Dufay. — (Paris, J. Crès, in-8°, 240 p.)

***Poésie latine moderne.*** — Ernest Jovy. A propos d'un poème latin publié en 1629 sur la prise de La Rochelle, par l'abbé Jean Garnier, principal du Collège de Vitry-le-François de 1602 à 1649. — (*Mémoires de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François*, tome 32 [1935].)

**Porto-Riche.** — Voir Rostand.

**Pouvillon (Émile).** — Marcel Clavié. Un grand écrivain régionaliste, Émile Pouvillon [1840-1906]. — (Paris, Librairie du Régionalisme, in-8°, 56 p.)

**Proudhon.** — Pierre Moreau. Les origines du réalisme franc-comtois. — (*Bulletin de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon*, premier trimestre 1936.)

**Proust (Marcel).** — J.-A. Bédé. Marcel Proust [assez importante étude sur l'art de Marcel Proust et sur les problèmes de composition de son œuvre, à l'occasion de l'ouvrage d'A. Feuillerat : *Comment Marcel Proust a composé son roman*]. — (*Le Flambeau*, mars 1936, p. 311-324 ; avril 1936, p. 439-452.)

**Quinet.** — M. Chazin. Extracts from Emerson by Edgar Quinet [1844-1845]. — (*Revue de Littérature comparée*, 1935, XV, p. 136-139.)

— M. Chazin. Extracts from Emerson in Quinet's Cahiers. — (*Revue de Littérature comparée*, 1935, XV, p. 310-326.)

**Rabelais.** — Gabriel Raybaud. A propos d'une comparaison de Rabelais : « Jolie comme une chouette ». — (*Revue Universitaire*, juin 1936.)

— G.-O.-S. Darby. The Pilgrims in Gargantua's Salad. — (*Modern Philology*, 1935, XXXIII, p. 125-128.)

**Racine.** — Marthe de Fels. Jean Racine. — (*Revue de Paris*, 1[er] et 15 février 1936.)

— Voir Théâtre des Jésuites.

***Réalisme.*** — Pierre Moreau. Les origines du réalisme franc-comtois. [Utilise des lettres inédites de Courbet et de Max Buchon.] — (*Bulletin de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Besançon*, premier trimestre 1936.)

**Regnard.** — Georges Jamati. La Querelle du *Joueur*. Regnard et Dufresny. — (Paris, A. Messein, in-8°, 160 p.)

***Renaissance.*** — G. Atkinson. Les nouveaux horizons de la Renaissance française [Influence des voyages]. — (Cité par P. M. L. A., vol. L, 1935.)

**Renan.** — Jacques Patin. Un discours difficile [Son discours de réception à l'Académie française. Fac-simile d'une partie du manuscrit et comparaison avec le texte imprimé]. — (*Bretagne*, avril 1936, p. 105-108.)

— Un précieux exemplaire des *Souvenirs d'Enfance* [dédié à Anatole France]. — (*Bulletin du Bibliophile*, juin 1936, p. 285.)

**Renard (Jules).** — Edmond Jaloux. Un portrait de Jules Renard. — (*Le Temps*, 4 septembre 1936.)

**Ricard (Louis-Xavier de).** — A. Schaffer. Louis-Xavier de Ricard, Poet of Progress. — (*Public. of Modern Language Assoc.*, 1935, L, 1191-1199.)

**Rimbaud.** — Jean-Nicolas-Arthur Rimbaud. Ne Varietur, 1854-1871. — (Nice, Godchot. In-16, 272 p.)

— René Étiemble et Yassu Gauclère. Rimbaud. — (Paris, N. R. F., in-16.)

— A. Rolland de Renéville. Raimbaud le voyant. — (Paris, Denoël et Steele.)

**Rivarol.** — Discours sur l'universalité de la langue française (éd. Favergeat]. (*Classiques Larousse.*)
Autre édition. — (Firmin-Didot. In-16, 130 p.)

**Roman.** — David-Owen Evans. Le Roman social sous la Monarchie de Juillet. — (Paris, Presses Universitaires. In-8°, 168 p.)

***Romantisme.*** — F. Baldensperger. Les débuts de la *Muse française* [Deux encouragements de la Restauration à la littérature contemporaine]. — (*Bulletin du Bibliophile*, août-septembre 1936.)

— A. Feugère. Le mal du siècle au XVIII^e siècle. — (*Revue des Cours et Conférences*, 15 avril 1936.)

— Paul Hazard. Les caractères originaux du lyrisme romantique français. — (*Revue des Cours et Conférences*, 30 janvier et 29 février 1936.)

— Anna E. Shumway. A study of the *Minerve française.* — (Cité par *P. M. L. A.*, 1935, L, Suppl., 1298.)

***Romantisme en Bretagne.*** — G. Collas. Quinze ans de romantisme à Rennes (1828-1843), [Revues, Turquety, Boulay-Paty, Lamennais]. — (*Bretagne*, 1936) [4 articles].

**Ronsard.** — Pierre Dufay. Albert Thibaudet lauréat de l'Académie française, [Mémoire sur Ronsard]. — (*Mercure de France*, 1^er septembre 1936, p. 439.)

**Rosny (J.-H.) aîné.** — Hommage à Rosny aîné. — (*Revue belge*, 1^er juin 1936; 402-441 : P. Gœmaere, Le génie de Rosny; R. Benjamin, R. causeur; P. Reboux, R. et la probité littéraire; P. Neveux, R. président des Goncourt; Borel-Rosny, Le grand-père; J.-H. Rosny aîné, Quelques souvenirs littéraires; [fin dans le n° suivant, 15 juin 1936].

**Rostand (Edmond).** — R. Talamon. Porto-Riche et Rostand. — *Modern Language Notes*, 1935, L, 446-451. [Influence de P.-R. sur R.]

**Rotrou.** — Voir Hardy (Alex.).

**Rouget de Lisle.** — Numéro spécial de *Franche-Comté et Monts-Jura*, juin 1936 (Julien Tiersot, *Rouget de Lisle franc-comtois*; R.-D. Genoud, *Les origines familiales de Rouget de Lisle*; Georges Gazier, *Rouget de Lisle historien*; Commandant Four, *Rouget de Lisle et Béranger*).

**Saint-Évremond.** — Voir La Rochefoucauld.

**Sainte-Beuve.** — Lettres inédites à quelques amis. — (*Revue Hebdomadaire*, 4 janvier 1936.)

— Claude Barjac. Écrivains et directeur de journal. — (*Grande Revue*, février 1936. [Lettres inédites à Dalloz, directeur du *Moniteur*].

**Sainte-Beuve.** — Jean Bonnerot. Bibliographie de l'œuvre de Sainte-Beuve. — (*Bulletin du Bibliophile*, mai, juillet, août-septembre 1936.)

— L. Dx. Une lettre inédite de Sainte-Beuve à Jasmin. — (*Mercure de France*, 15 juillet 1936, p. 443.)

— Jean Thomas. Sainte-Beuve et l'École Normale (1834-1867). — (Paris, Les Belles-Lettres. In-8°, 203 p.)

— Jean Mallion. Sainte-Beuve au collège Bourbon (1821-1823). — Discours à la distribution des prix du lycée Condorcet, 11 juillet 1936. (Tirage à part, 8 p.)

— Maurice Muret. Caroline et Juste Olivier. Leur ami Sainte-Beuve. — (*Journal des Débats*, 12 août 1936.)

— Ernest Seillière. Un portrait de Sainte-Beuve. — (*Journal des Débats*, 9 août 1936.)

— F. Vandérem. Les livres négligés : *Tableau de la Poésie française au XVI^e siècle* [1843]. — (*Bulletin du Bibliophile*, mai 1936.)

**Sainte-Marthe (Ch. de).** — S.-F. Will. An unpublished letter of C. de Sainte-Marthe. — (*Romanic Review*, 1935, XXVI, 235-240.)

**Sand (George).** — Lettres d'un voyageur (éd. Salomon). — (*Classiques Larousse.*)

— John Charpentier. George Sand. — (Paris, Tallandier. In-16, 256 p.)

— Aurore Sand. George Sand à Nohant. — (Paris, A. Morancé. In-16, 24 p., 3 pl.)

— Voir Stendhal. Jean Messié.

***Second Empire.*** — L. M. Un jugement quasi officiel des lettres et des arts sous le Second Empire. — (*Mercure de France*, 1^er mai 1936, p. 665.)

**Sedaine.** — Le Philosophe sans le savoir [éd. Feuillâtre]. — (*Classiques Larousse.*)

**Staël (M^me de).** — Prince Jacques de Broglie. M^me de Staël et sa cour au château de Chaumont en 1810. — (Paris, Plon. In-16, 288 p., 8 gravures.)

**Stendhal.** — Racine et Shakespeare [éd. Ternois]. — (*Classiques Larousse.*)

— Francis Ambrière. La « Loge » de Stendhal. — (*Mercure de France*, 1^er septembre 1936.)

— A. Caraccio. Une allégorie des *Promenades dans Rome* : la taupe et le rossignol. — (*Ausonia*, janvier 1936.)

— V. del Litto. Stendhal, Métastase et Sismondi. [Rapprochements entre la *Vie de Métastase* et *De la littérature du midi de l'Europe*. Sources de Stendhal.] — (*Ausonia*, janvier 1936.)

— Glauco Natoli. Essai sur un traité de Stendhal. — (*Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, mars et mai-juin 1936.)

— Jean Mélia. A Marseille avec Stendhal. — (*Journal des Débats*, 2 février 1936.)

— Jean Massié. Histoire d'une antique église, d'une vieille auberge et de trois romantiques de passage au Bourg-Saint-Andéol. [Détails concrets sur

le voyage de Stendhal en 1833 et sa rencontre avec Musset et George Sand. Illustrations documentaires.] (*Revue du Vivarais*, 1935, p. 145 et 186.)

**Stendhal.** — F. Michel. Stendal renonce au théâtre. Une lettre à Mérimée. — (*Le Divan*, n° 200, juin 1936.)

— Louis Royer. Un portrait de Stendhal par Balzac. — (*Le Divan*, n° 202, septembre-octobre 1936.)

— Louis Royer. Nouvelles précisions sur les derniers projets dramatiques de Stendhal. — (*Le Divan*, n° 201, juillet-août 1936.)

— F. Vandérem. La deuxième édition originale de *De l'Amour*. — (*Bulletin du Bibliophile*, juillet 1936.)

— Robert Vigneron. Stendhal et Sanscrit. — (*Modern Philology*, vol. XXXIII, n° 4, mai 1936, p. 381-402.)

— Petites notes stendhaliennes. — (Dans tous les n°s du *Divan*.)

***Surréalisme.*** — A la recherche d'une poésie nouvelle. Essai sur le surréalisme. — (*Revue Franco-Belge* décembre 1936, janvier et février 1937.)

***Symbolisme.*** — Cinquantenaire du Symbolisme. Exposition [à la Bibliothèque Nationale] de manuscrits autographes, estampes, peintures, sculptures, éditions rares, portraits, objets d'art. Introduction par Edmond Jaloux. — (Éditions des Bibliothèques nationales, 1936, in-8°, XIX-256 p., 16 pl.)

— M. Camille Mauclair et le Symbolisme. — (*Mercure de France*, 15 juillet 1936, p. 441.)

— Édouard Deverin. Jules Laforgue dessinateur et critique d'art. — (*La Revue de l'Art*, LXIX, n° 369, avril 1936.)

— André Fontainas. Le Symbolisme à la Bibliothèque Nationale et à Valvins. — (*Mercure de France*, 1er août 1936.)

— Léopold Levaux. Le cinquantenaire du Symbolisme. — (*Revue Générale*, 15 juin 1936.)

— A. Mockel. Le Cinquantenaire du Symbolisme [Discours prononcé à la cérémonie du 28 mai à Liége]. — (*Revue Franco-Belge*, juin 1936.)

— Ernest Raynaud. Le Symbolisme et les cafés littéraires. — (*Mercure de France*, 1er juin 1936.)

***Théâtre.*** — Miss Sylvia England. Le rideau de théâtre et la rampe lumineuse, tels qu'ils sont aujourd'hui compris, auraient-ils été employés pour la première fois dans la salle de la Diana en 1588? — (*Bulletin de la Diana*, janvier-mars 1936.)

— Turcotte. Les Gens d'affaires sur la scène française de 1870 à 1914. — (Paris, Nizet et Batard, in-8°, 226 p.)

— Voir Voltaire. Lowenstein.

***Théâtre belge.*** — Le théâtre belge d'expression française depuis 1830. Lucien Solvay. — (*La Revue Belge*, 15 avril 1936, 1er mai.)

***Théâtre belge au XVIIIe siècle.*** — Le théâtre du baron Louis de Vaux. Contribution à l'histoire du théâtre en Belgique au XVIIIe siècle. Marcel Borgi. — (*Revue Franco-Belge*, janvier 1936.)

***Théâtre classique.*** — Voir Tragédie.

***Théâtre des Jésuites.*** — R. Lebègue. Les Ballets des Jésuites. [Organisation matérielle. Discussions sur la valeur morale de leur théâtre, sujets empruntés à Molière, à Don Quichotte, au Télémaque. Attaques contre les protestants, les gazettes et les libelles étrangers, les impies; les sujets exotiques, les sauvages, les religions asiatiques.] — (*Revue des Cours et Conférences,* XXXVII, 2e série, p. 127, 209, 321.)

— R. Lebègue. Une représentation d'*Athalie* en 1658. [Imitations du *Cid,* de *Nicomède,* d'*Héraclius* et des tragi-comédies. Ressemblances avec l'*Athalie* de Racine.] — (*Revue Bleue,* 16 mai 1936.)

**Théophile de Viau.** — L. Perceau. Théophile de Viau et les libertins (Collection Cabinet secret du Parnasse, tome IV). — Paris, Au Cabinet du Livre, in 8°.

**Tocqueville.** — G. Chinard. Alexis de Tocqueville. — (*French Review,* 1935, IX, 101-110.)

***Tragédie classique.*** — M. Baudin. L'Art de régner in XVIIth Century. French Tragedy. — *Modern Language Notes,* 1935, L, 417-426.)

**Toussaint (Fr.-V.).** — G. Charlier. Un encyclopédiste à Bruxelles. Fr.-V. Toussaint, l'auteur des *Mœurs.* — (*Annales Prince de Ligne* [Bruxelles], T. XVIII, 1936.)

**Vadé.** — A.-P. Moore. Le genre poissard and the French Stage of the eighteenth century. — (*Institute of French Studies,* 1935.)

**Vauvenargues.** — G. Saintville. Lettres inédites de Vauvenargues et de son frère cadet. — (Paris, Les Belles-Lettres, 1933. In-8°, 63 p.)

**Verhaeren.** — P. Champagne. La poésie sociale en Belgique avant Verhaeren. — (*Revue Franco-Belge,* avril, mai et juin 1936.)

**Veuillot (Louis).** — H. Davignon. Le Roman de Louis Veuillot. — (Paris, Lethielleux, in-8°, 216 p.)

***Vie littéraire en Province.*** — E. Henriot. Une académie de province au XVIIIe siècle. — (*Le Temps,* 25 août 1936.)

— Mary E. Storer. Information furnished by the *Mercure Galant* on the French Provincial Academies in the seventeenth century. — (*Publications of the Modern Language Association,* 1935, L, p. 444-468.)

**Vigny.** — S.-H. Clarke. The early fate of *Les Destinées.* — (*The French Review* [New-York], mars 1936.)

— Vigny et *La Bouteille à la Mer.* — (*Mercure de France,* 1er avril 1936, p. 221.)

— Voir Alsace.

**Villiers de l'Isle-Adam.** — Max Daireaux. Tribulat Bonhomet et Claire Lenoir. — (*Mercure de France,* 15 mars 1936.)

— E. Drougard. L'*Axel* de Villiers de l'Isle-Adam : son fondement historique. — (*La Nouvelle Revue,* 1er mars 1936.)

**Vincent de Paul (Saint).** — Ernest Jovy. L'original d'une lettre de saint Vincent de Paul, conservé à la Bibliothèque de Châlons-sur-Marne. — (*Mémoires de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François,* tome 32 [1935].)

**Voiture.** — Voir Balzac (Guez de).

**Voltaire.** — Le Siècle de Louis XIV (éd. R. Petit). — (*Classiques Larousse.*)

— Julien Benda. En marge d'un dictionnaire [*Dictionnaire philosophique*]. — (*Revue de Paris*, 1er mars 1936.)

— C.-M. Crist. Some Judgments of Voltaire by Contemporaries. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, p. 439-440.)

— F.-J. Crowley. Corrections and additions to Bengesco's *Bibliographie*. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, p. 440-441.)

— F.-J. Crowley. Some neglected Letters of Voltaire. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, p. 215-216.)

— Robert Lowenstein. Voltaire as an historian of seventeenth century French Drama. [*Johns Hopkins Studies*, vol. XXV.] — (Paris, Les Belles-Lettres, in-8°.)

— Charles Oulmont. Avec Mme d'Épinay et Voltaire à Ferney. Lettres inédites. — (*Le Temps*, 28 août 1936.)

— Ch. Oulmont. Voltaire en robe de chambre. — (Paris, Calmann-Lévy, in-8°, 236 p.)

— N.-L. Torrey. Voltaire's Reaction to Diderot. — (*Publications of the Modern Language Association*, 1935, L, p. 1107-1143.)

— G.-L. Van Roosbroeck. An unpublished Letter of Mme de Pompadour to Voltaire. — (*Neophilologus*, 1935, XX, p. 90.)

— I.-O. Wade. A Favorite metaphore of Voltaire. — (*Romanic Review*, 1935, XXVI, p. 330-334.)

— I.-O. Wade. Voltaire and Baillet's [? Barbier] Manual of Pseudonyms. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, p. 209-215.)

— I.-O. Wade. Voltaire and Malesherbes. — (*French Review*, 1935, VIII, p. 357-369, 455-480.)

— Voir Alsace.

— Voir Censure.

**Zola.** — Aude (Ed.). Émile Zola à Aix. — (*Mémorial d'Aix*, 9 août 1936.)

— Voir Mirbeau (Octave).

***Divers.*** — C.-D. Brenner. Some Notes on Volange and Janot. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, p. 18-20.)

— E.-K. Cumings. The Literary Development of the Romantic Fairy Tale in France. — (*Bryn Mawr Dissertation*, 1935.)

— E.-D. Seeber. Anti-slavery opinion in the poems of some early French followers of James Thomson. — (*Modern Language Notes*, 1935, L, p. 427-434.)

# INFORMATIONS

## Assemblée générale (26 novembre 1936).

### Rapport du Secrétaire général.

| | Au 1er novembre. 1935. | Au 1er novembre. 1936. |
|---|---|---|
| Nombre de sociétaires..... | 333 | 308 |
| Nombre d'abonnés..... | 403 | 399 |
| | 736 | 707 |

Soit une diminution totale de 30. Cette diminution n'est guère qu'apparente. Nous avons, en effet, en 1936, « épuré » nos listes. Il y a, dans toutes les sociétés analogues à la nôtre (ou dans beaucoup), des sociétaires qui ne donnent plus signe de vie ; il convient de ne pas les supprimer brutalement dès la première ou même la seconde cotisation non payée ; certains reviennent. De temps à autre seulement nous mettons à jour, et c'est ce qui a été fait en octobre.

La situation de la Société n'en reste pas moins difficile. Nous l'avons administrée avec prudence. Je rappelle que, en 1922, quand j'ai accepté la charge de secrétaire général : 1° les numéros ne comportaient plus que huit feuilles d'impression au lieu de dix ; 2° malgré cette réduction, le bilan était en déficit ; 3° l'avoir de la Société était réduit à néant. Dans les années de prospérité, nous avons rétabli le chiffre premier de dix feuilles et reconstitué la réserve que fait ressortir le rapport du trésorier.

Mais cette réserve, déjà entamée de 6 000 francs en 1934, et qui l'est encore de 2 300 francs en 1935, ne peut pas être indéfiniment amoindrie. D'autre part, elle serait très rapidement réduite à néant par les majorations de toutes sortes que subissent dès maintenant toutes les publications. L'Assemblée délibère donc sur cette proposition du trésorier : « Il faut compter actuellement sur une majoration de dépenses de fabrication d'environ 30 p. 100, ce qui représente une charge supplémentaire annuelle de 7 500 francs. En majorant de 20 p. 100 les abonnements et les cotisations, c'est-à-dire en portant les abonnements de 50 à 60 francs et les cotisations de 40 à 50 francs, nos recettes annuelles se trouveront accrues d'environ 7 000 francs. Le prix d'abonnement de 60 francs ne représentera qu'une majoration de 2,7 p. 100 sur le prix de 1914 et le taux de cotisation de 50 francs ne représentera qu'une majoration de 2,5 p. 100. »

La proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Il est à craindre, d'ailleurs, que cette augmentation ne soit insuffisante, car si elle couvre à peu près les augmentations de fabrication, elle ne comble pas le déficit antérieurement existant. Notre réserve nous permettra d'attendre et d'essayer de recruter de nouveaux sociétaires.

L'Assemblée vote des remerciements à M. Pierre Gastinel, qui donne à la Chronique des relevés de catalogues d'autographes, et à M. Pierre Josserand, qui, aidé de quelques collaborateurs dévoués, assure la chronique des articles avec un zèle et une compétence dont nous ne saurions lui être trop reconnaissants.

M. Émile Henriot demande pour quelles raisons notre Revue publie des articles en langue anglaise. La raison en est qu'un très grand nombre de revues étrangères, analogues à la nôtre, publient des articles en langue française. L'Assemblée est d'avis, avec le secrétaire, qu'il y a intérêt à montrer le même libéralisme, à condition que de pareilles publications ne soient pas fréquentes.

Le Secrétaire fait un appel pressant à tous les collaborateurs qui veulent bien se charger d'un compte rendu. Actuellement, un sur trois de ces comptes rendus, bien qu'il ait été accepté, ne parvient jamais à la Revue. Il en résulte, pour les auteurs des ouvrages ainsi négligés, des mécontentements légitimes.

Le Secrétaire ne peut que constater et déplorer les retards persistants dans l'impression de la Revue. Ils ne sont pas le fait de la rédaction. Nous désirons rester fidèles à un imprimeur qui assure l'impression de la Revue depuis sa fondation et qui, par ailleurs, nous donne toute satisfaction. Mais si ces retards s'aggravaient, nous serions obligés d'aviser.

Les membres sortants et rééligibles du Conseil d'administration sont réélus : M. Ferdinand Brunot (vingt-trois voix) ; — M. Jules Marsan (vingt-trois voix) ; M. Jacques Leclerc (vingt-quatre voix).

**Rapport du Trésorier.**

Le Trésorier soumet à l'Assemblée générale des comptes minutieusement détaillés (détails des recettes et dépenses, des avoirs ; comparaison des recettes et dépenses dans les deux derniers exercices ; comparaison des cotisations, abonnements, numéros et années vendus au cours des trois dernières années,... etc.), dont nous ne donnons que les chiffres essentiels.

Bilan au 31 décembre 1935.

Dépenses de l'exercice :

| | | |
|---|---|---|
| Travaux divers, frais accessoires, etc..... | 470 fr., 30 | |
| Papeterie..... | 289 fr., 50 | |
| Publicité..... | 57 fr., 80 | |
| Affranchissements..... | 2696 fr., 95 | |
| Papier..... | 2598 fr., 30 | |
| Impression et brochure..... | 23420 fr., 20 | |
| Collaboration payée..... | 5579 fr. » | |
| Impôt sur le chiffre d'affaires..... | 693 fr., 50 | |
| *Total*..... | 35805 fr., 55 | 35805 fr., 55 |

Recettes de l'exercice :

| | | |
|---|---|---|
| Coupons encaissés en 1935..... | 1790 fr., 18 | |
| 248 cotisations (produit net)..... | 9881 fr., 45 | |
| 115 abonnements réservés en 1934 et 349 abonnements 1935 (produit net)..... | 20135 fr., 44 | |
| 11 années (produit net)..... | 654 fr. » | |
| 73 numéros (produit net)..... | 985 fr., 35 | |
| 73 tables (produit net)..... | » » | |
| Changements d'adresse et remboursement de frais d'envoi..... | 35 fr., 45 | |
| *Total*..... | 33481 fr., 87 | 33481 fr., 87 |
| *Excédent des dépenses sur les recettes*..... | | 2323 fr., 68 |

D'autre part, au 31 décembre 1935, la Société possède, en réserve :

| | |
|---|---|
| *Disponible*..... | 1644 fr., 04 |
| *Non disponible* (mais réalisable)..... | 34239 fr., 51 |

(dont 4000 francs inaliénables : huit membres perpétuels).

# TABLE DES MATIÈRES


Pages.

Doris-A. Cuff. Introduction à une étude sur Marguerite de Lussan et le roman historique au commencement du XVIII^e siècle..... 1

E.-B. Abbott. Robineau, dit de Beaunoir, et les petits théâtres du XVIII^e siècle. 20-161

— Bibliographie : Œuvres de Robineau dit de Beaunoir..... 174

A. Cobban et R.-S. Elmes. A disciple of J.-J. Rousseau : The comte d'Antraigues..... 181-340

N. Edelman. La vogue de François Villon en France de 1828 à 1873..... 211-321

Baron de Nanteuil. Essai d'une méthode pour établir un texte définitif des poésies de Lamartine..... 364-513

Giacomo Cavallucci. Fatouville, auteur dramatique..... 481

Frédéric Ségu. Le premier poète romantique « Philhellène »..... 535

E. Drougard. Les Sources d'*Axel*..... 551


## Mélanges.


Marcel Duchemin. « Germinavit radix Jesse » (Gargantua, XXXIX)..... 55

Louis Arnould. Racan en Poitou, d'après quatre actes inédits..... 58

Pierre Martino. La question de la grâce dans *Polyeucte*..... 66

Victor Giraud. Un nouveau fragment autographe du manuscrit des *Martyrs*. 69

Marcel Duchemin. Toujours le manuscrit des *Natchez*..... 85

P.-M. Bondois. Paul-Louis Courier et Van Praët..... 93

Marie-Jeanne Durry. A propos de *la Comédie Humaine*..... 96

Jean Giraud. Notes sur Alfred de Vigny..... 99

J.-G. Cornell. A propos des notes sur les sources de la préface de *Cromwell*.. 109

J.-M. Carrière. Fustel de Coulanges, éditeur de Tite-Live..... 110

Richmond-Laurin Hawkins. Une vingtaine de lettres inédites *(suite et fin)*.. 113-224

Harcourt Brown. An italian correspondence of Valentin Conrart..... 239

Henri Busson. La Fontaine et l'âme des bêtes (*seconde étude*)..... 257

J. Lough. Supplément à la bibliographie des ouvrages du baron d'Holbach... 287

F.-J. Tanquerey. Pousset de Montauban et Victor Hugo..... 289

Henri Jacoubet. Sur quelques passages des *Mages*..... 291

Gustave Charlier. Sur une lettre de Dumas fils..... 300

Charles Baudouin. L'influence de la *Divine Épopée* d'Alexandre Soumet sur *La Fin de Satan* de Victor Hugo..... 386

Frédéric Ségu. Raynouard et Rochegude à l'Académie des Jeux Floraux..... 397

Jean Giraud. Un souvenir de Michelet dans *Madame Bovary*..... 405

Sylvia-L. England. Le gendre d'un millionnaire. First Sketch of *Un beau Mariage*..... 407

P.-M. Bondois. La publication des œuvres de Nivelle de la Chaussée et Charles Sablier..... 415

P.-M. Bondois. Une lettre de Guizot sur ses travaux en 1808 ..... 416
— La Mission d'Edgar Quinet en Morée ..... 418
Henri Glaesener. Un projet matrimonial d'Émile Augier, avec des documents inédits ..... 420
Raymond Naves. Un adversaire de la théorie des climats au XVIIe siècle : Adrien Baillet ..... 430
Georges Collas. Richelieu et *le Cid* ..... 568
E. Meyer. Addition à la correspondance échangée entre Voltaire et l'évêque d'Annecy, à propos de ses communions de 1768 et 1769 ..... 573
Robert Vigneron. Questions de méthode ..... 585

## Comptes rendus.

Eugénie Droz. *Le recueil Trepperel*, I. *Les Sotties* (R. Lebègue) ..... 124
Frédéric Lachèvre. *Un joueur de luth et compositeur des cours princières, auteur dramatique et poète, Charles de Lespine, Parisien, et sa Brève description de plusieurs royaumes et provinces étrangères et de quelle façon l'on a accoutumé de vivre dans tous ces pays* [*1612-1621*] (René Bray) .... 126
René Bray. *Molière « Théâtre » de 1655 à 1660. — La Fontaine, « Fables ». — Chronologie du Romantisme* [*1804-1830*] (D. Mornet) ..... 127
Auguste Dupouy. *Lesage : Histoire de Gil Blas de Santillane* (D. Mornet) ..... 128
Albert Bachman, *Censorship in France, from 1715 to 1750 : Voltaire's opposition* (D. Mornet) ..... 130
Ernest Lebègue. *Boursault-Malherbe, comédien, conventionnel, spéculateur* [*1752-1842*] (M. Fuchs) ..... 131
Gotthold Otto Schmid. *Marmontel. Seine moralischen Erzählungen und die deutsche Literatur* (Pierre Moreau) ..... 132
Gustave Rudler. « *Adolphe* » *de Benjamin Constant* (D. Mornet) ..... 133
W.-T. Bandy. *Baudelaire judged by his contemporaries* [*1845-1867*] (J. Pommier) ..... 134
F. Lachèvre et R.-L. Doyon. *La première utopie française : Le royaume d'Antangil* (D. Mornet) ..... 302
Joseph Vianey. *Les Épîtres de Marot* (P. Jourda) ..... 303
H.-L. Brugmans. *Le séjour de Christian Huyghens à Paris et ses relations avec les milieux scientifiques français* (D. Mornet) ..... 303
Ferdinand Gohin. *La Fontaine : Fables* (D. Mornet) ..... 303
Gilbert Chinard. *Diderot. Supplément au Voyage de Bougainville* (D. Mornet) ..... 304
Paul Chaponnière. *Voltaire chez les Calvinistes* (D. Mornet) ..... 305
— *Annales de la Société J.-J. Rousseau* [tome XXII] (E. Carcassonne) ..... 306
W.-H. Wickwar. *Baron d'Holbach. A prelude to the French Revolution* (J. Lough) ..... 307
Havelock Ellis. *From Rousseau to Proust* (Albert Schinz) ..... 309
Edith-K. Cumings. *The literary development of the romantic fairy tale in France* (D. Mornet) ..... 312
Bernard Bouvier. *La jeunesse de H.-F. Amiel* (D. Mornet) ..... 313
N. Serban. *Un frère de Pierre Loti* (D. Mornet) ..... 314
Dorothy Knowles. *La Réaction idéaliste au Théâtre depuis 1890* (M. Fuchs). 314
Mélanges *de littérature, philologie et histoire offerts à M. Louis Arnould par ses élèves et ses amis* (R. Lebègue) ..... 315
Alan-M. Boase. *The fortunes of Montaigne. A History of the Essays in France* [*1580-1669*] (René Pintard) ..... 434
Florence-L. Wickelgran. *La Mothe le Vayer, sa vie et son œuvre* (René Pintard) ..... 437
A.-P. Moore. *The « Genre Poissard » and the French Stage of the eighteenth Century* (M. Fuchs) ..... 441
Paul-J. Salvatore. *Favart's unpublished plays. The rise of the popular comic opera* (M. Fuchs) ..... 442

ROBERT LOWENSTEIN. *Voltaire as an historian of seventeenth Century french drama* (R. NAVES)..... 443
DAVID-OWEN EVANS. *Le roman social sous la monarchie de Juillet* (DANIEL MORNET)..... 445
ELTON HOCKING. *Ferdinand Brunetière, the Evolution of a Critic* (PIERRE MOREAU)..... 447
VICTOR GIRAUD. *Anatole France* (DANIEL MORNET)..... 452
EDNA-C. FREDRICK. *The plot and its construction in eighteenth century criticism of french comedy. A study of theory with relation to the practice of Beaumarchais* (D. MORNET)..... 453
L.-A. BERGOUNIOUX. *Du Quercy en Cornouaille. Guillaume du Buys [1520-1594]* (P. JOURDA)..... 592
EDUARD VON JAN. *Die Landschaft des französischen Menschen* (PAUL VAN TIEGHEM)..... 593
ANDREW-R. MOREHOUSE. *Voltaire and Jean Meslier* (D. MORNET)..... 594
HANS FINKE. *Les Frères Parfaict, ein Bertrag zur Kenntnis des literarischen Geschmacks in der ersten Hälfte des 18. Jahrhunderts* (M. FUCHS)..... 595
RAYMOND NAVES. *Voltaire : Dictionnaire philosophique* (D. MORNET)..... 596
WILLIAM-RICHMOND JONES. *L' « Ingénu » de Voltaire* (D. MORNET)..... 597
ABBÉ J.-J. GAUTIER. *Essai sur les mœurs champêtres [1787]* (D. MORNET)..... 599
ALFRED LOMBARD. *Flaubert et Saint Antoine* (RENÉ JASINSKI)..... 599

**Chronique** *et* **Informations**..... 138-317-455-601

*Le Gérant* : **Daniel Mornet.**

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
WITHDRAWN

95-37. — Saint-Germain-lès-Corbeil. — Imp. Willaume.

43e année. N° 1. Janvier-Mars 1936.

# Revue d'Histoire littéraire de la France

## SOMMAIRE

I. **Doris A. Cuff.** — Introduction à une étude sur Marguerite de Lussan et le roman historique au commencement du XVIIIe siècle.

**E.-B. Abbott.** — Robineau, dit de Beaunoir, et les petits théâtres du XVIIIe siècle.

II. ***Mélanges.*** — « Germinavit radix Jesse » (Gargantua, XXXIX) (Marcel Duchemin). — Racan en Poitou, d'après quatre actes inédits (Louis Arnould). — La question de la grâce dans « Polyeucte » (Pierre Martino). — Un nouveau fragment autographe du manuscrit des « Martyrs » (Victor Giraud). — Toujours le manuscrit des « Natchez » (Marcel Duchemin). — Paul-Louis Courier et Van Praët (P.-M Bondois). — A propos de « La Comédie Humaine » (Marie-Jeanne Durry). — Notes sur Alfred de Vigny (Jean Giraud). — A propos des notes sur les sources de la préface de « Cromwell » (J.-G Cornell). — Fustel de Coulanges, éditeur de Tite-Live (J.-M. Carrière). — Une vingtaine de lettres inédites [*suite*] (Richmond-Laurin Hawkins).

III. ***Comptes rendus.*** — Eugénie Droz : Le recueil Trepperel (R. Lebègue). — Frédéric Lachèvre : Un joueur de luth et compositeur des cours princières auteur dramatique et poète, Charles de Lespine, Parisien, et sa « Brève description de plusieurs royaumes et provinces étrangères et de quelle façon l'on a accoutumé de vivre dans tous ces pays [1612-1621] » (René Bray). — René Bray : Molière, « Théâtre » de 1655 à 1660 (*L'Étourdi, Dépit amoureux, les Precieuses ridicules, Sganarelle*) ; La Fontaine : « Fables » ; — Chronologie du romantisme [1804-1830] (D. Mornet). — Auguste Dupouy : Lesage, Histoire de Gil Blas de Santillane (D. Mornet). — Albert Bachman : Censorship in France from 1715 to 1750 : Voltaire's opposition (D Mornet). — Ernest Lebègue : Boursault-Malherbe, comédien, conventionnel, spéculateur [1752-1842] (M. Fuchs). — Gotthold Otto Schmid Marmontel Seine moralischen Erzählungen und die deutsche Literatur (Pierre Moreau). Gustave Rudler : « Adolphe » de Benjamin Constant (D. Mornet). — W.-T. Bandy : Baudelaire judged by his contemporaries [1845-1867] (J. Pommier).

IV. ***Chronique.***

Librairie Armand Colin

103, Boulevard Saint-Michel, Paris (Ve)

Publication trimestrielle de la Société d'Histoire littéraire de la France

# Société d'Histoire littéraire de la France

18, rue de l'Abbé-de-l'Épée, Paris, 5e.

## BUREAU :

*Président*..... **M. Albert CAHEN**, Inspecteur général de l'Instruction publique à Paris.

*Vice-Présidents*..... **M. Gustave REYNIER**, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris,

**M. Émile HENRIOT**, Homme de Lettres.

*Secrétaire*..... **M. Daniel MORNET**, Professeur à la Sorbonne.

*Trésorier*..... **M. Jacques LECLERC**, Éditeur à Paris.

*Secrétaire honoraire*. **M. Ferdinand BRUNOT**, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

*Secrétaire adjoint*... **M. Pierre GASTINEL**, Agrégé des Lettres.

### *Conseil d'Administration :*

MM.

**Arnould** (Louis), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers.

**Barante** (Baron de).

**Baldensperger** (Fernand), Professeur à la Sorbonne.

**Bédier** (Joseph), Membre de l'Académie française, Professeur au Collège de France, à Paris.

**Bernès** (Henri), Professeur au lycée Lakanal, Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

**Champion** (Édouard), Éditeur à Paris.

**Doumic** (René), Membre de l'Académie française, à Paris.

**Huguet** (Edmond), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

**Lachèvre** (Frédéric).

MM.

**Luppé** (Albert de).

**Marsan** (Jules), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse.

**Nolhac** (Pierre de), Membre de l'Académie française, Directeur à l'École des Hautes-Études, Conservateur du Musée Jacquemart-André, à Paris.

**Omont** (Henri), Membre de l'Institut, Conservateur au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, à Paris.

**Potez** (Henri), Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille.

**Rudler** (Gustave), Professeur à l'Université d'Oxford.

**Vianey** (Joseph), Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Montpellier.

*Commission des Publications :*

**Le Bureau et**

**MM. H. BERNÈS. — P. DE NOLHAC. — H. OMONT.**

---

### *CORRESPONDANTS DE LA REVUE A L'ÉTRANGER :*

**Angleterre**.... M. G. Rudler, professeur à l'Université d'Oxford.

**Belgique** ..... M. G. Charlier, professeur à l'Université de Bruxelles.

**Canada**..... M. Gaillard de Champris, professeur à l'École normale de l'Université Laval, Québec.

**Danemark**.... M. U.-A. Paludan, conservateur à la Bibliothèque royale de Copenhague.

**Europe centrale**.. .... M. Alex Eckhardt, professeur à l'Université de Budapest.

**États-Unis**... Mr. Carrington Lancaster, professeur à l'Université John Hopkins, Baltimore.
M. H.-P. Thieme, professeur à l'Université de Ann Arbor, Michigan.
M. Robert Vigneron, professeur à l'Université de Chicago.

**Italie**..... M. P. Hazard, chargé de Cours de littérature comparée à la Sorbonne.
M. Carlo Pellegrini, professeur à l'Académie Navale, à Ferrare.

**Hollande**..... M. K.-R. Gallas, professeur à l'Université d'Amsterdam.

**Portugal**..... M. J. Carvalho, professeur à l'Université de Coïmbre.

**Suisse**..... M. A. François, professeur à l'Université de Genève.

*(Voir la suite, page 3 de la couverture.)*

*CORRESPONDANTS DE LA REVUE*
*DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES :*

| | |
|---|---|
| **Aix-Marseille** | N. |
| **Alger** | N. |
| **Besançon** | M. Pierre Moreau, professeur à l'Université de Fribourg. |
| **Bordeaux** | M. Paul Laumonier, professeur à la Faculté des Lettres. |
| **Caen** | M. R.-N. Sauvage, archiviste du Calvados. |
| **Clermont** | N. |
| **Dijon** | N. |
| **Grenoble** | M. Henri Jacoubet, professeur à la Faculté des Lettres. |
| **Lille** | M. René Jasinski, professeur à la Faculté des Lettres. |
| **Lyon** | M. Roger Peyre, professeur au lycée. |
| **Montpellier** | M. Émile Bouvier, professeur à la Faculté des Lettres. |
| **Nancy** | M. Marcel Bouchard, professeur à la Faculté des Lettres. |
| **Poitiers** | M. Jean Plattard, professeur à la Faculté des Lettres. |
| **Rennes** | M. Raymond Lebègue, professeur à la Faculté des Lettres. |
| **Strasbourg** | M. M. Magendie, professeur à la Faculté des Lettres. |
| **Toulouse** | M. Jules Marsan, professeur à la Faculté des Lettres. |


La **Revue d'Histoire littéraire de la France,**

publiée par la *Société d'Histoire littéraire de la France*, paraît tous les trois mois.

**e numéro de l'année courante** . . . . . **14 fr.**
**e numéro des années échues** . . . . . **20 fr.**

Abonnement annuel :

**rance et Colonies** . . . . . **50 fr.**
**Étranger** : *Pays à tarif postal réduit* (1). **55** fr. ; — *Pays à plein tarif postal* (2). **60** fr.

1. **Pays à tarif postal réduit.** — (*Albanie, Allemagne, République Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, ulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo belge, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Esthonie, Éthiopie, Finlande, rèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lithuanie (Latvie', Luxembourg, Maroc (zone espagnole), lexique, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et Colonies, Roumanie, Salvador, Suisse, Serbie-roatie-Slovénie, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, U. R. S. S., Union Sud-Africaine, Uruguay, Vénézuéla.*)
2. — *Pays à plein tarif postal* : les pays non compris dans l'énumération ci-dessus.

Il reste quelques exemplaires des années 1894 à 1934 de la *Revue d'Histoire littéraire e la France*. Chaque année forme un volume in-8°, broché. Le prix de chaque année échue est e **80** fr.

Les **Tables générales** de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* : 1894-1898 et 899-1908, par M. Maurice Tourneux, sont en vente.

**Pour tout ce qui concerne l'Administration de la Revue (Abonnements, commandes e numéros, d'années parues, changements d'adresse, etc.), s'adresser à la LIBRAIRIE RMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris, 5e. — Compte de chèques postaux : *Paris, 1671.***

**LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, Boulevard Saint-Michel, PARIS (Ve)**

*Publication de la Société d'Histoire littéraire de la France.*

**LES DERNIÈRES POÉSIES**
**de**
**MARGUERITE DE NAVARRE**

publiées pour la première fois avec une *Introduction* et des *Notes*
par ABEL LEFRANC, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Un volume in-8° carré, avec *portrait*, broché . . . . . 30 fr.

**LIBRAIRIE ARMAND COLIN**, 103, Boulev. St-Michel, **PARIS**

## " Choses d'Amérique "

Collection publiée sous la direction de l'INSTITUT DES ÉTUDES AMÉRICAINES

*Vient de paraître :*

**HUGO D. BARBAGELATA**

# HISTOIRE DE L'AMÉRIQUE ESPAGNOLE

LE morcellement de l'Amérique espagnole rend difficile d'en retracer l'évolution. Pour cette raison, nous ne possédions jusqu'ici, en langue française, aucune histoire d'ensemble. L'ouvrage de M. Barbagelata vient combler cette lacune. Écrit sans préjugés, œuvre de longues années de recherches et de méditation, cet ouvrage présente le plus puissant intérêt. Substantiel et vivant, il est indispensable aux historiens et amateurs de grandes études historiques, et aussi aux personnes qui s'intéressent aux origines et au développement des démocraties hispano-américaines.

Un volume in-8° (14×22), 324 pages, **2 cartes** dans le texte, broché.. **28 fr.**

## Les Classiques de la Révolution française

publiés sous la direction de ALBERT MATHIEZ et GEORGES LEFEBVRE

*Vient de paraître :*

## CAMILLE DESMOULINS

# LE VIEUX CORDELIER

Édition complète et critique

d'après les notes de **ALBERT MATHIEZ**

Avec une Introduction et des Commentaires par HENRI CALVET

LA valeur littéraire de ce célèbre Journal a dispensé les historiens d'apprécier sa valeur politique. L'étude de la Révolution exige pourtant, qu'en dehors de toute considération esthétique et sentimentale, les attitudes de Camille Desmoulins soient définies, sa tactique analysée, ses arguments pesés, les conséquences de ses oppositions mesurées. C'est ce travail qu'avait entrepris Albert Mathiez et que présente son élève, M. Henri Calvet, après l'avoir considérablement enrichi.

Un volume in-8° (14×22), 314 pages, broché,..... **32 fr.**

Saint-Germain-lès Corbeil. — Imp. Willaume

995-1